

RÉPÉTITIONS ÉCRITES

D'HISTOIRE

UNIVERSELLE

DEPUIS LA CRÉATION DU MONDE JUSQU'A NOS JOURS

PAR

C. RAFFY

Auteur des *Lectures historiques*, des *Lectures géographiques*, etc.

QUINZIÈME ÉDITION

Avec tableaux, cartes et memento

PARIS,

ERNEST THORIN, LIBRAIRE, Rue de Médicis, 7.

PEDONE-LAURIEL, LIBRAIRE, Rue Soufflot, 13.

TOULOUSE,

A la librairie de PRIVAT, rue des Tourneurs, 45.

RÉPÉTITIONS ÉCRITES

D'HISTOIRE UNIVERSELLE

OUVRAGES DE C. RAFFY, CHEZ LES MÊMES LIBRAIRES.

NOUVELLES RÉPÉTITIONS ÉCRITES D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE pour les baccalauréats ès lettres et ès sciences (Programmes de 1880), 5e éd. In-12, avec tableaux, cartes et *memento*. 5 »

RÉPÉTITIONS ÉCRITES D'HISTOIRE UNIVERSELLE, depuis la création du monde jusqu'en 1882, à l'usage de toutes les classes et des examens pour le degré supérieur, avec tabl., cartes et *memento*; in-12, 13e édit. 5 fr.

RÉPÉTITIONS ÉCRITES D'HISTOIRE DE FRANCE, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1884, avec tabl. et cartes; in-12, 11e édit. 4 fr.

LECTURES HISTORIQUES, 5me édition, mise en harmonie avec les programmes de 1880 dans chaque classe, savoir : *Sixième*, Orient ; *Cinquième*, Grèce ; *Quatrième*, Rome; *Troisième*, Europe, de 395 à 1270 ; *Seconde*, Europe, de 1270 à 1610 ; *Rhétorique*, Europe, de 1610 à 1789 ; *Philosophie*, Europe, de 1789 à 1848 avec un supplément de 1848 à 1875 ; en tout, 7 vol. adoptés par le ministère de l'inst. publ. 22 fr. ; chaque vol. séparé, 3 fr. ; 1 fr. en plus pour le *supplément* du t. VII (614 pages) qui se vendra désormais 4 fr.

LECTURES GÉOGRAPHIQUES, sur le plan des *Lectures historiques* et dans le même esprit, 4 vol. in-12, 3e édit. comprenant : t. I, *Géographie générale* (classes préparatoires) ; t. II, *France* (4e et rhétorique) ; t. III, *Europe* (6e et 3e) ; t. IV, *Le Monde moins l'Europe* (5e et 2e). Chaque vol. séparé, 3 fr.

Cet ouvrage, couronné par la Société de l'enseignement élémentaire, a été, comme les *Lectures historiques*, porté sur le catalogue officiel (1880) des livres pouvant être donnés en prix dans les lycées et collèges, et introduits dans les bibliothèques de quartier et des professeurs, savoir : les *Lectures historiques*, pour bibliothèques de quartier, classes de grammaire, classes supérieures ; les *Lectures géographiques*, pour distributions de prix et bibliothèques de quartier. Les deux collections constituent un des meilleurs recueils qui puissent être offerts aux familles pour l'instruction des jeunes personnes, livres d'étrennes, cadeaux, etc. Reliures diverses.

COURS DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET HISTORIQUE, à l'usage de toutes les classes dans les divers établissements d'instruction publique, 1 vol. in-12, 8e édit., avec 30 cartes col. (teintes plates) sur 8 aciers. 3 fr.

CAHIERS DE GÉOGRAPHIE avec cartes, 4e éd., progr. de 1880, comprenant : la *France* (classes de 4e et de Rhét.) ; l'*Europe moins la France* (6e et 3e) ; le *Monde moins l'Europe* (5e et 2e). Chaque cahier, 1 fr.

ATLAS CLASSIQUE DES RÉPÉTITIONS ET DES LECTURES D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE, renfermant 41 cartes coloriées (teintes plates) sur 10 aciers, 57 généalogies en 6 planches, 6 tableaux synchroniques de l'histoire universelle, et 2 tableaux pour la marche des découvertes géographiques, depuis Moïse jusqu'à nos jours ; oblong, cart., nouv. édit. 5 fr.

PUBLICATIONS POUR L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL (Programme de 1882) :

ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE. — ANNÉE PRÉPARATOIRE. *Biographies et simples récits d'histoire de France.* (Sous presse.)

COURS MOYEN. — 1re ANNÉE. *Grands faits de l'histoire ancienne.* 1 vol. in-12 ; livre de lecture. 3 »

Précis d'histoire correspondant, livre de classe. In-12. 1 »

COURS MOYEN. — 2e ANNÉE. *Grands faits de l'histoire générale depuis l'invasion des Barbares* (395) *jusqu'en* 1610. 1 vol. in-12 ; livre de lecture. 3 »

Précis d'histoire correspondant, livre de classe. In-12. 1 50

COURS MOYEN. — 3e ANNÉE. *Grands faits de l'histoire de France et de l'histoire des temps modernes depuis* 1610 *jusqu'en* 1875. 1 vol. in-12 ; livre de lecture. 3 »

Précis d'histoire correspondant, livre de classe. In-12. 2 »

COURS SUPÉRIEUR. — 4e et 5e ANNÉES. (En préparation.)

TABLE DES MATIÈRES

HISTOIRE MODERNE.

HISTOIRE CONTEMPORAINE.

CHRONOLOGIE

PRINCIPALES DATES DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE

HISTOIRE ANCIENNE.

1.
4138. Création du monde (4004, Bossuet).
2482. Déluge (2348, Bossuet).

2.
650. Psammétichus.
525. Psamménite.

3.
788. Sardanapale. — Arbacès.
747. Ere de Nabonassar.
606. Ruine de Ninive.
538. Balthasar.
310. Agathoclès.

4.
2055. Abraham (1921, Bossuet).
1625. Moïse (1491, Bossuet).
1585. Josué (1445, Bossuet).
1096. Rois.
976. Schisme des 10 tribus.
721. Fin d'Israël.
606. Id. de Juda; captivité.
332. Jaddus.
167. Les Machabées.
39. Hérode.
70. Ruine de Jérusalem (ap. J.-C.).

5.
1193. Guerre de Troie.
884. Lycurgue.
776. Ere des Olympiades.
743-668. Guerres de Messénie.
595. Solon.

6.
500. Incendie de Sardes.
480. Bat. des Thermopyles et d'Himère.
449. Traité de Cimon.
431. Guerre du Péloponèse.

7.
401 Bataille de Cunaxa. Dix-Mille.
387. Traité d'Antalcidas.
362. Mort d'Epaminondas.

8.
359. Philippe II. — Démosthènes.
336. Alexandre.
323. Mort d'Alexandre.

9.
301. Bataille d'Ipsus.
281. Trois royaumes.—Gaulois en Grèce
220. Philippe III; ligues; Romains en G.
168. Macédoine divisée en 4 districts
146. Conquête de la Grèce.
64. Id. de la Syrie. — Etats asiatiques.
30. Id. de l'Egypte. — Cléopâtre.

10.
754. Fondation de Rome.
510. République.

11.
493. Tribunat.
449. Chute des décemvirs.
390. Gaulois à Rome.
321. Fourches Caudines.
275. Défaite de Pyrrhus.

12.
264. 1re guerre punique.
219. 2e guerre punique; Annibal
190. Bataille de Magnésie.
146. Carthage et Corinthe ruinées.

13.
133. Les Gracques. — Numance.
106. Jugurtha vaincu.
86. Marius et Sylla; mort du premier.

14.
72 Sertorius, Spartacus. — Pompée.
63. Mort de Mithridate; Catilina.

15.
60. Premier triumvirat.
50. Soumission de la Gaule.
44. Mort de César.
30. Bataille d'Actium; empire.

16.
14. Mort d'Auguste, Tibère.
55. Néron.
69. Les Flaviens, Vespasien.
96. Les Antonins, Nerva.
161. Marc-Aurèle.

17.
193. Les Syriens, Septime Sévère.
226. Second empire des Perses.
284. Dioclétien, tétrarchie.
323. Constantin.

18.
364. Valentinien Ier et Valens.
395. Mort de Théodose.
476. Romulus-Augustule.

HISTOIRE DU MOYEN AGE.

1.
410. Mort d'Alaric; Wisigoths.
453. Mort d'Attila, Huns.
455. Anglo-Saxons en Angleterre.
493. Ostrogoths en Italie, Théodoric.
568. Lombards. Alboin.
2.
241. Apparition des Francs.
481. Clovis.
558. Clotaire Ier, seul roi.
587. Traité d'Andelot.
613. Clotaire II. — Edit de Paris (615).
638. Rois fainéants.
687. Bataille de Testry.
732. Les Arabes à Poitiers.
3.
752. Pepin le Bref.
771. Charlemagne seul roi.
800. Charlemagne, empereur.
814. Mort de Charlemagne.
4.
527. Justinien Ier.
622. Hégire de Mahomet. — Héraclius.
661. Ommiades.
711. Conquête de l'Espagne.
750. Abbassides.
1058. Turcs-Seldjoucides.
5.
843. Traité de Verdun.
877. Capitulaire de Kiersy-sur-Oise.
887. Capitulaire de Tribur.
911. Rollon en Normandie.
987. Hugues Capet.
6.
587. Traité d'Andelot.
877. Edit de Kiersy-sur-Oise.
7.
827. Fin de l'Heptarchie.
871. Alfred le Grand.
1016. Normands à Naples. — Robert.
1066. Bat. de Hastings. — Philippe Ier.
1127. Royaume des Deux-Siciles.
8.
911. Mort de Louis IV; Conrad de F.
963. Othon Ier; droit d'investiture.
1073. Grégoire VII; Henri IV.
1122. Concordat de Worms.
9.
1095. 1re croisade.
1147. 2e Id. Louis VII.
1187. 3e Id. Philippe-Auguste.
1201. 4e Id. à Constantinople.
1248. 7e Id. Louis IX en Egypte.
755. Khalifat de Cordoue.
1031. Division du khalifat.
1108. Almoravides (bataille d'Uclès).
1212. Almohades (bataille de Tolosa).
1275. Mérinides.
1469. Ferdinand et Isabelle.
1143. Royaume de Portugal.
1214. 1er évêque de Prusse.
1237. Porte-glaives et Teutoniques.
1283. Conquête de la Prusse.
10.
1108. Louis VI le Batailleur.
1137. Louis VII.
1180. Philippe-Auguste.
1214. Bataille de Bouvines, Albigeois.
11.
1226. Avénement de Louis IX.
1242. Taillebourg et Saintes.
1270. Mort de saint Louis.
12.
1282. Vêpres siciliennes.
1302. Premiers états généraux.
1313. Destruction des Templiers.
13.
1087. Mort de Guillaume Ier.
1154. Henri II, les Plantagenet.
1215. Grande-Charte.
1399. Henri IV, les Lancastre.
14.
1138. Guelfes et Gibelins en Allemagne
1183. Paix de Constance.
1250. Mort de Frédéric II.
15.
1328. Philippe VI de Valois.
1346. Bataille de Crécy.
1356. Bataille de Poitiers; états généraux.
1364. Charles V.
16.
1380. Charles VI.
1408. Armagnacs et Bourguignons.
1415. Bataille d'Azincourt.
1420. Traité de Troyes.
1429. Jeanne d'Arc.
1439. Armée permanente.
1453. Expulsion des Anglais.
17.
1378. Schisme d'Occident. — Les Médicis.
1415. Concile de Constance. — Hussites.
18.
1273. Rodolphe de Habsbourg.
1307. Affranchissement de la Suisse.
1397. Union de Calmar.
1299. Othman et les Turcs.
1453. Mahomet II, prise de Constantinople
1436. Invention de l'imprimerie.

HISTOIRE MODERNE

1.
1461. Louis XI.
1477. Mort de Charles le Téméraire.
1483. Charles VIII.
2.
1455. Guerre des Deux-Roses.
1463. Edouard IV; d'York.
1485. Henri VII, Tudor.

1469. Ferdinand et Isabelle.
1492. Prise de Grenade.
1516. Charles Ier (Charles-Quint).
1493. Maximilien Ier.
1520. Soliman II.

3.

1492. Découverte de l'Amérique.
1497. Vasco de Gama, cap de Bonne-Esp.

4.

1494. Guerres d'Italie, Charles VIII.
1498. Louis XII.
1504. Traité de Blois.

5.

1515. François Ier.
1519. Mort de Maximilien.
1525. Bataille de Pavie.
1544. Traité de Crépy.

6.

1547. Henri II.
1559. Traité de Cateau-Cambrésis.

7.

1517. Luther et Zwingle.
1530. Confession d'Augsbourg.
1545. Concile de Trente.
1555. Traité d'Augsbourg.

8.

1509. Henri VIII.
1558. Elisabeth.
1587. Mort de Marie Stuart.
1556. Philippe II.
1580. Conquête du Portugal.
1609. Indépendance de la Hollande.

9.

1560. Conjur. d'Amboise. — François II.
1572. La Saint-Barthélemy.—Charles IX.
1576. La Ligue. — Henri III.

10.

1589. Henri IV.
1594. Son abjuration.
1598. Edit de Nantes.
1610. Mort de Henri IV.

11.

1603. Jacques Ier Stuart.
1625. Charles Ier.
1642. Guerre civile.
1649. Charles Ier décapité.
1653. Protectorat de Cromwell.

12.

1610. Louis XIII, Concini.
1614. Derniers états généraux av. 1789.
1624. Richelieu.
1618. Guerre de Trente ans.
1648. Traité de Westphalie.

13.

1643. Louis XIV, Mazarin.
1649. Guerre de la Fronde.
1659. Traité des Pyrénées.
1661. Gouv. personnel de Louis XIV.
1668. Traité d'Aix-la-Chapelle.
1678. Traité de Nimègue.

14.

1688. Guillaume III d'Orange.
1697. Traité de Ryswick.
1713. Traité d'Utrecht.

15.

1715. Louis XV, le régent, Dubois, Law.
1726. Ministère de Fleury.
1748. Traité d'Aix-la-Chapelle.
1763. Traité de Paris.

16.

1709. Bataille de Pultawa.
1762. Catherine II.
1772. Premier partage de la Pologne.
1796. Paul Ier.

17.

1599. La Compagnie anglaise des Indes.
1754. Traité de Godeheu.
1783. Indépendance des Etats-Unis.

18.

1774. Louis XVI.
1789. Convocation des états généraux.

HISTOIRE CONTEMPORAINE.

1.

1789. Etats généraux. — Cahiers.

2.

1789. Assemblée constituante (17 juin).
1790. Fédération (14 juillet).
1791. Déclaration de Pilnitz (27 août).

3.

1791. Assemblée législative (1er octobre).
1792. Guerre à l'Autriche (20 avril). — Id. 20 juin, 10 août, 2 septembre.

4.

1792. Convention nationale (21 sept.).
1793. Mort de Louis XVI (21 janvier). — Id. 31 mai, la Terreur.
1794. Journée du 9 Thermidor.

5.

1795. Directoire (26 octobre).
1797. Traité de Campo-Formio.
1799. Le 18 brumaire. — Consulat.

6.

1800. Constitution de l'an VIII, etc.
1801. Traité de Lunéville (9 février).
1802. Paix d'Amiens (25 mars).

7.

1804. Empire (18 mai). — Boulogne.
1805. Austerlitz et Presbourg.
1807. Tilsitt. — Le blocus continental.
1808. Affaires d'Espagne.
1809. Essling, Wagram et Vienne.

8.

1810. Divorce.
1811. Le roi de Rome.
1812. Campagne de Russie.
1813. Id. d'Allemagne.
1814. Id. de France. — Restauration.

9.

1815. Cent-Jours, traités, Sainte-Alliance

10.

1816. Ordonnance du 5 septembre.

1818. Congrès d'Aix-la-Chapelle.
1820. Assassinat du duc de Berry.
1823. Guerre d'Espagne.
1824 Mort de Louis XVIII.

11.

1825. Sacre de Charles X. — De Villèle.
1828. Ministère Martignac.
1829. Ministère Polignac.

12.

1830. Avénement de Louis-Philippe Ier.
1832. Mort de Casimir Périer ; choléra.
1835. Lois de septembre.
1838. Coalition.

13.

1840. Question d'Orient. — M. Guizot.
1842. Mort du duc d'Orléans.
1844. Isly, Tanger, Mogador, Wampoa.
1847. Soumission d'Ab-el-Kader.

14.

1848. Révolution du 24 février ; élection du 10 décembre, Louis-Napoléon.
1851. Coup d'Etat du 2 décembre.
1852. Constitution du 14 janvier, rétablissement de l'Empire (2 décembre).

15.

1853. Mariage de Napoléon III.
1856. Naissance du prince impérial.
1858. Attentat d'Orsini.
1860 Décret du 24 novembre.

16.

1854. Guerre de Crimée.
1855. Malakoff et Sébastopol.
1856. Traité de Paris.
1860. Expédition de Syrie.
1859. Guerre d'Italie.
1860. Acquisition de la Savoie et Nice.
1860. Les Français à Pékin.
1862. Traité de Saïgon.
1865. Napoléon III en Algérie.
1863. Prise de Puébla.
1864. Maximilien Ier, empereur.

17.

1861. Royaume d'Italie.
1864. Convention du 15 septembre.
1865. Convention de Gastein.
1866. Bataille de Sadowa. — Vénétie.
1867. Bat. de Mentana. — Luxembourg.
1869. Canal de Suez inauguré.

18.

1870. Guerre. — Chute de l'Empire.
1871. Paix de Versailles, Commune, Thiers
1873. Evacuation. — Mac-Mahon, 7 ans.
1875. Lois constitutionnelles en France.
1877. Guerre de la Russie contre la Turquie.
1878. Humbert Ier et Léon XIII. — Congrès de Berlin. — Exposition universelle de Paris.
1879. Présidence de M. Jules Grévy.

PRINCIPALES DATES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

BATAILLES.

451. Châlons-sur-Marne.
486. Soissons.
493. Tolbiac.
507. Voulon ou Vouillé.
597. Latofao.
687. Testry.
717. Vincy.
719. Soissons.
732. Poitiers.
774. Pavie.
778. Roncevaux.
833. Lugenfeld.
841. Fontanet.
866. Brissarte.
877. Andernach.
923. Soissons.
1066. Hastings.
1071. Cassel.
1097. Dorylée.
1119. Brenneville.
1148. Laodicée.
1187. Tibériade.
1213. Muret.
1214. Bouvines.
1242. Taillebourg, Saintes
1250. La Mansourah.
1302. Courtrai.
1304. Zériksée, Mons-en-Puelle.
1328. Cassel.
1340. L'Ecluse.
1346. Crécy.
1351. Combat des Trente.
1356. Poitiers.
1364. Cocherel.
1365. Auray.
1367. Navarette.
1369. Montiel.
1372. La Rochelle.
1382. Rosebecque.
1395. Nicopolis.
1415. Azincourt.
1429. Rouvray, Patay.
1450. Formigny.
1453. Castillon.
1465. Montlhéry.
1476. Granson, Morat.
1479. Guinegate.
1488. St-Aubin-du-Cormier
1495. Fornoue.
1503. Séminara, Cérignoles, Garigliano.
1509. Agnadel.
1512. Ravenne.
1513. Novare, Guinegate.
1515. Marignan.
1522. La Bicoque.
1524. Romagnano.
1525. Pavie.
1544. Cérisolles.
1557. Saint-Quentin.
1562 Dreux.
1567. Saint-Denis.
1569. Jarnac, Moncontour.
1575. Dormans.
1578. Coutras, Vimory, Auneau.
1590. Arques, Ivry.
1595 Fontaine-Française.
1620. Ponts-de-Cé.
1632. Castelnaudary.
1635. Avein.
1638. Rhinfeld.
1641. La Marfée, Casal, Turin, Ivrée, Wolfenbüttel.
1642. Kempen.
1643. Rocroy.

1644. Fribourg.
1645. Nordlingue.
1648. Lens.
1649. Charenton.
1650. Rethel.
1652. Gien, Saint-Antoine.
1654. Arras.
1658. Dunes de Dunkerque
1653. Améyxial.
1664. Saint-Gothard.
1665. Villa-Viciosa.
1672. Solbay.
1674. Senef, Sintzheim, Ladenbourg, Entzheim, Turkheim.
1675. Salzbach, Konsarbruck.
1676. Stromboli, Agosta, Palerme.
1677. Mont Cassel, Kochersberg.
1690. Drogheda, Beachy, Fleurus, Staffarde.
1692. La Hougue, Steinkerque.
1693. Nerwinde, La Marsaille, cap Saint-Vincent.
1701. Carpi, Chiari.
1702. Santa Vittoria, Luzzara, Friedlingen.
1704. Hochstædt, Malaga.
1705. Cassano.
1706. Ramilies.
1707. Almanza, Stolhoffen.
1708. Oudenarde.
1709. Malplaquet.
1710. Villa-Viciosa.
1712. Denain.
1734. Parme, Guastalla, Bitonto.
1743 Dettingen.
1744. Coni.
1745. Fontenoy, Bassignano, Culloden.
1746. Plaisance.
1747. Raucoux, Lawfeld.
1757. Hastembeck, Rosbach.
1758. Crevelt, Québec.
1759. Lagos, Vilaine.
1760. Corbach, Clostercamp.
1778. Ouessant.
1779. St-Vincent, la Grenade, Sainte-Lucie, Savannah, la Dominique.
1782. Les Saintes.
1792. Quiévrain, Tournai, Valmy, Jemmapes.
1793. Nerwinde, Houdschoote, Wattignies, Savenay.
1794. Fleurus, l'Ourthe et la Roër, Saorgio, le *Vengeur*.
1795. Heidelberg, Loano, Quiberon.
1796. Montenotte, Millésimo, Dégo, Mondovi, Lodi, Borghetto, Lonato, Castiglione, Roveredo, Bassano, St-Georges, Arcole, — Wurtzbourg, Altenkirchen, Biberach.
1797. Rivoli, la Favorite, Tagliamento, Izonzo, Tarvis, Neumark.
1798. Chébreiss, Pyramides, Aboukir, mont Thabor.
1799. Aboukir; — Stokach, Cassano, Novi, Bergen, Zurich.
1800. Engen, Mœsskich, Hochstædt, Neubourg, Montebello, Marengo, Hohenlinden, — Héliopolis.
1801. Canope, Algésiras.
1805. Wertingen, Gunzbourg, Elchingen, Austerlitz; — Trafalgar.
1806. Schleitz, Saalfeld, Iéna, Awerstædt.
1807. Eylau, Friedland.
1808. Rio-Seco, Baylen, Vimeïro, Burgos, Espinosa, Tudela, Sommo-Sierra.
1809. Abensberg, Landshut, Eckmühl, Essling, Wagram, Ciudad-Réal, Médelin, Oporto, Talavera de la Reyna.
1810. Torres-Védras.
1812. Ostrowno, Polotsk, Valoutina, Moscowa, Krasnoé; les Arapiles.
1813. Lutzen, Bautzen. Dresde, Leipzig, Hanau; Vittoria.
1814. Saint-Dizier, Brienne, La Rothière, Champ-Aubert, Montmirail, Château-Thierry, Vauxchamps, Guignes, Mormans, Nangis, Montereau, Méry, Craonne, Arcis-sur-Aube, Paris, Toulouse.
1815. Ligny, Waterloo.
1823. Trocadéro.
1827. Navarin.
1830. Staouéli.
1835. La Macta.
1839. Nézib.
1840. Col de Mouzaïa.
1844. Isly.
1854. L'Alma, Inkermann.
1855. Traktir, Malakoff.
1859. Montebello, Palestro, Turbigo, Magenta, Malegnano, Solférino.
1860. Chan-kia-Wang, Palikao.
1862. Orizaba, les Combrès.
1863. Puebla, San Lorenzo
1866. Sadowa.
1867. Mentana.
1870. Wissembourg, Forbach, Wœrth, Spickeren, Sedan, Coulmiers.
1871. Villersexel, Montretout, Buzenval.

TRAITÉS.

507. Andelot.
615. Edit de Paris.
817. Aix-la-Chapelle.
830. Nimègue.
843. Verdun.
847. Mersen.
864. Pistes.
877. Kiersy-sur-Oise.
887. Tribur.
911. St-Clair-sur-Epte.
1119. Gisors.
1169. Montmirail.
1174. Montlouis.
1229. Paris.
1291. Tarascon.
1295. Anagny.
1299. Montreuil.
1360. Brétigny.
1365. Guérande.
1375. Bruges.
1412. Bourges.
1414. Arras.
1420. Troyes.
1435. Arras.

1465. St-Maur et Conflans.
1468. Ancenis, Péronne.
1472. Senlis.
1475. Picquigny.
1482. Arras.
1493. Senlis, Etaples, Narbonne.
1501. Grenade.
1504. Blois.
1513. Dijon.
1514. Londres.
1515. Fribourg.
1516. Noyon.
1526. Madrid.
1529. Cambrai.
1538. Nice.
1544. Crépy.
1546. Ardres.
1556. Vaucelles.
1559. Câteau-Cambrésis.
1563. Amboise.
1568. Longjumeau.
1570. Saint-Germain.
1573. La Rochelle.
1576. Beaulieu.
1577. Bergerac.
1580. Fleix.
1584. Joinville.
1585. Nemours.
1598. Vervins.
1601. Lyon.
1616. Loudun.
1619. Angers.
1620. Angoulême.
1622. Montpellier.
1626. Monçon.
1629. Alais.
1631. Chérasco.
1635. Prague.
1648. Westphalie.
1649. Rueil.
1659. Pyrénées.
1667. Bréda.
1668. Aix-la-Chapelle.
1678. Nimègue, St-Germain.
1679. Fontainebleau.
1684. Ratisbonne.
1696. Turin.
1697. Ryswick.
1713. Utrecht.
1714. Rastadt, Bade.
1715. De la Barrière.
1717. Triple alliance.
1718. Quadruple alliance.
1725. Hanovre.
1729. Séville.
1738. Vienne.
1741. Nymphenbourg.
1744. Francfort.
1748. Aix-la-Chapelle.
1754. Traité de Godeheu.
1755. Versailles.
1761. Pacte de famille.
1763. Paris.
1777. Alliance avec les Etats-Unis.
1780. Ligue des neutres.
1783. Versailles.
1795. Bâle.
1797. Campo-Formio.
1798. Congrès de Rastadt.
1800. Alexandrie, El-Arisch.
1801. Lunéville.
1802. Amiens.
1805. Presbourg.
1807. Tilsitt, Fontainebleau.
1809. Vienne.
1813. Valençay.
1814. Paris (30 mai).
1815. Vienne (25 mars), Paris (20 novemb.), Sainte-Alliance.
1829. Andrinople.
1833. Kutaiéh, Unkiar-Skélessi.
1834. Londres (quadruple alliance).
1837. La Tafna.
1840. Traité du 15 juillet (Londres).
1841. Convention des détroits, 13 juillet, à Londres.
1844. Wampoa.
1856. Paris (30 mars).
1858. Tien-Tsin.
1859. Zurich.
1860. Pékin.
186 . La Soledad.
1864. Convention du 15 septembre.
1866. Traité de Prague.
1871. Versailles et Francfort.
1873. Berlin (15 mars).

ÉTATS GÉNÉRAUX.

1302. Philippe IV, Paris.
1308. Id. Tours.
1317. Philippe V, Paris.
1351. Jean le Bon, id.
1355. Id. id.
1356. Id. Charles, dauphin, id.
1357. Id., id., id., Marcel.
1439. Charles VII, Orléans
1468. Louis XI, Tours.
1484. Charles VIII, id.
1506. Louis XII, id.
1560. François II, Orléans
1561. Charles IX, Pontoise.
1576. Henri III, Blois.
1588. Id., id.
1593. Henri IV, Paris.
1614. Louis XIII, id.
1789. Louis XVI, Versailles.

ASSEMBLÉES DES NOTABLES.

1367. Charles V, Paris.
1369. Id. id.
1470. Louis XI, Tours.
1527. François Ier, Cognac.
1560. François II, Fontainebleau.
1596. Henri IV, Rouen.
1626. Louis XIII, Paris.
1787. Louis XVI (de Calonne), Versailles.
1788. Id. (Necker), id.

GRANDES ORDONNANCES.

1355. Jean le Bon, gabelle, etc.
1356. Id., constitution politique (Marcel).
1413. Charles VI, code administratif et judiciaire.
1439. Charles VII, organisation de l'armée permanente.
1499. Charles VIII, réforme de la justice.
1539. Villers-Coterets, état civil, etc.
1561. Charles IX, Orléans.
1566. Id. Moulins (l'Hospital).
1579. Henri III (après les Etats de Blois de 1576).
1629. Louis XIII, code Michaud.
1667. Louis XIV, ordonnance civile.
1669. Id. ord. criminelle.
1673. Id. du commerce.
1681. Id. de la marine.

HISTOIRE ANCIENNE.

I

Temps primitifs. — Fondation des empires. — La Chine et l'Inde.

Temps primitifs.

- *Dieu crée le monde* en six jours ou époques (4138 avant J.-C). — Adam et Eve ; Caïn, Abel et Seth ; enfants de Dieu et enfants des hommes. — Patriarches, Noé.
- *Déluge* (2482), tour de Babel, dispersion des hommes à Sennaar. — Les fils et les petits-fils de Noé, fondation des premiers empires.

Chine.

- *Temps historiques* (2698 avant J.-C.) : Hoang-ti, Yao, Chun.
- Les premières dynasties 2205 av. J.-C. 265 ap. J.-C.
  - 1re *des Hia* (2205-1783) : Yu et Ki.
  - 2e *des Chang* (1783-1122) : Tching-Tang, Taï-Wou, Chéou-Sin.
  - 3e *des Tchéou* (1122-255) : Wou-Wang, Ting-Wang (Lao-Tseu), Ling-Wang (Confucius).
  - 4e *des Thsin* (255-202) : Thsin-chi-Hoang-ti, la grande muraille contre les Hioung-Nou ou Huns, lutte contre les grands, ruine des lettrés, etc. — Origine du mot *Chine*.
  - 5e *des Han* (202 av. J.-C. — 220 après J.-C.) : Kao-Hoang-ti, Hoeï-ti, Wou-ti. — Anarchie et division de l'empire en trois royaumes : *Weï*, *Han* et *Ou*.
  - 6e *dynastie des Heou-Han* (220-265) : les six petites dynasties.
- *De la civilisation en Chine* : organisation politique, administration civile, agriculture, industrie, commerce, lettres, sciences, arts. — Grands hommes et principaux monuments.

Inde.

- *Populations primitives* : Dravidiens, Varvaras, Couschites.
- Les Aryas (1500-327 av. J.-C.).
  - *L'Inde sous les Aryas* : les quatre castes (Aryas, Xattriyas, Vaïcyas, Çudras) ; les épopées indiennes, les védas, les lois de Manou, etc. — Bacchus, Hercule, Sémiramis, Sésostris ; commerce avec les Phéniciens et Salomon, colonies indiennes.
  - *Rapports de l'Inde avec la Perse* : Cyrus le Grand et Darius Ier (Çakyamouni). — Alexandre le Grand, roi de Macédoine, vainqueur de l'Inde (327-325 av. J.-C.). — Dynasties nationales.
- *Dynastie Maurya* (312-168) : Chandragupta, Açoka, Jalôka.
- *Dynastie des Sungas*, etc. : rapports de l'Inde avec l'empire romain. — Les *Ghaznévides* (1000 ap. J.-C).

§ 1. — Temps primitifs.

Création. — « Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. » Il créa ensuite, en six jours ou époques, la lumière, le firmament, la terre et la mer, les corps célestes, les poissons et les oiseaux, les animaux et l'homme (4138 av. J.-C.).

Adam et *Eve*, sa compagne, furent placés dans l'Eden ou Paradis terrestre avec défense de toucher à l'arbre de la science du bien et du mal. Pour avoir méconnu cet ordre, ils durent en sortir, condamnés désormais au travail et à la douleur. — *Caïn*, leur fils aîné, tua son frère *Abel* dont les présents étaient plus agréables au Seigneur que les siens propres ; puis il alla fonder au loin la ville d'Enochia, et devint le père des enfants des hommes. *Seth*, troisième fils d'Adam, fut le père des enfants de Dieu et le premier des *Patriarches*, parmi lesquels il convient de citer : *Hénoch*, enlevé au ciel pour ses vertus, et *Mathusalem*, qui vécut 963 ans.

Déluge. — Malheureusement cette distinction entre les méchants et les bons dura peu : la corruption se répandit sur le monde, et Dieu envoya le déluge universel (2482). Pendant les cent ans qu'il mit à construire l'arche, *Noé*, trouvé seul juste sur la terre, appela vainement les hommes à la pénitence. La pluie tomba pendant quarante jours et quarante nuits, dépassant de beaucoup les plus hautes montagnes; elle amena un cataclysme général. Noé y survécut avec sa famille et un couple de chaque espèce d'animaux.

Au bout de cinq mois, l'arche s'arrêta sur le mont Ararat, en Arménie, et l'élu du Seigneur en sortit pour rendre grâce à Dieu (arc-en-ciel, réduction dans la durée de la vie humaine, malédiction de Cham, etc.). — Mais la génération nouvelle dont il était le chef par ses trois fils, *Sem*, *Cham* et *Japhet*, ne tarda pas à se diviser. Les passions en mirent les membres aux prises dans la construction de la tour de Babel ou de la *Confusion*, et la dispersion des hommes s'opéra au milieu des vastes plaines de Sennaar, en Mésopotamie.

Races humaines. — SEM eut la plus grande partie de l'Asie, et pour fils : *Elam*, père des Perses; *Assur*, des Assyriens ; *Arphaxad*, des Arméniens, et des Hébreux par son fils *Héber* ; *Aram*, des Syriens; *Lud*, des Lydiens, etc. — CHAM eut l'Afrique principalement, et pour fils : *Chanaan*, père des Chana-

néens; *Mesraïm*, des Egyptiens; *Chus* ou *Cousch*, des Ethiopiens; *Phut*, des Libyens. — JAPHET eut l'Europe et l'Asie septentrionale, et pour fils, *Gomer*, père des Celtes; *Javan* ou *Ion*, des Grecs; *Magog*, des Scythes.

De là, trois grandes races humaines : *Japhétique* ou Indo-Germanique, dite aussi Caucasienne, blanche; *Sémitique*, ou Araméenne, jaune; *Chamitique*, noire. La première a peuplé le nord de l'Asie, les contrées du Caucase et l'Europe; la seconde, l'Asie de l'ouest, du centre, du sud et de l'est; la troisième, la partie de l'Asie voisine de la mer Morte et l'Afrique.

Fondation des premiers empires. — De ces trois races, celle de Cham, la race maudite, paraît avoir eu d'abord la prépondérance. C'est elle, en effet, qui, après avoir occupé les plaines arrosées par le Tigre et l'Euphrate (*empire chaldéen et assyrien*), passa successivement dans l'Arabie Heureuse, l'Ethiopie et l'Egypte. Ainsi s'expliquent la haute antiquité de *Méroé* dans l'Éthiopie et de *Thèbes* dans l'Egypte supérieure (*empire égyptien*).

L'histoire de ces premiers empires sera précédée d'un aperçu sommaire sur la Chine et l'Inde. L'histoire du peuple juif viendra plus loin, à la place qui lui est assignée par Abraham, Moïse, les Juges et les Rois.

§ 2. — Chine.

Temps historiques. — Les temps historiques, en Chine, sont précédés d'une période remplie de fables et d'une période semi-historique à laquelle appartiennent les deux noms célèbres de *Fou-Hi* et de *Chin-Nong*, les premiers éducateurs des Chinois (vêtements, écriture, instruments de musique, industrie, cultures, médecine, etc.). Ils commencent vers l'an 2698 avant J.-C., et se terminent en 2205, à l'avénement de la première des vingt-deux dynasties dont la dernière occupe encore aujourd'hui le trône. A cette période de cinq cents ans se rapportent les trois grands noms de *Hoang-ti*, *Yao* et *Chun*.

Hoang-ti (empereur jaune, 2698) fut ainsi nommé parce qu'après avoir assigné à chaque catégorie de ses sujets une couleur particulière pour leurs vêtements, il se réserva le jaune. On lui doit la création de la première administration régulière du *Royaume du milieu*, l'usage de la monnaie, l'établissement des échanges dans l'intérêt du commerce, la protection à l'industrie en permettant à sa femme *Loui-Tseu* d'enseigner à

élever des vers à soie et à filer leurs produits. Hoang-ti s'appliqua surtout à l'astronomie et établit le cycle de soixante années dont les séries se suivent régulièrement depuis la 61e année de son règne.

Sous *Yao*, son septième successeur (2337), commence le *Chou-King* (livre sacré des annales), la chronique la plus ancienne qui existe chez aucun peuple, recueillie dans la suite ou compilée par Confucius. On rapporte à la soixante et unième année de son règne, la grande inondation diluvienne dont les calamités furent réparées par l'illustre *Chun*, simple laboureur, que le sage Yao prit pour gendre et pour héritier.

Chun donna au calendrier la forme qu'il conserve encore (365 jours $^1/_4$), et fut peut-être l'inventeur de la sphère célèbre qui porte son nom. On lui doit l'uniformité des poids et mesures, un adoucissement sensible au code criminel et aux répressions pénales, de grands progrès réalisés par la musique. Il laissa pour successeur le vertueux *Yu*, avec qui s'ouvre l'ère des *vingt-deux dynasties chinoises*. Il ne sera question ici que des six premières qui nous amènent au IIIe siècle après J.-C.

1re dynastie, des Hia (2205-1783). — *Yu* régna avec gloire. Se sentant affaibli par l'âge, il s'associa l'honnête Pe-y qui devait le remplacer. Mais les grands lui donnèrent pour successeur son propre fils *Ki*, avec lequel est inauguré, pour devenir loi de l'empire, le principe de l'hérédité royale.

2e dynastie, des Chang (1783-1122 av. J.-C.) — *Tching-Tang*, fondateur de cette famille, dut la couronne aux suffrages du peuple et des grands. Il réforma le calendrier, prit la couleur blanche pour ses vêtements et ses bannières, conjura enfin, en confessant publiquement ses péchés, les ravages de la sécheresse et de la famine qui duraient depuis sept années.

Taï-Wou (1637) réprima la cupidité des puissants mandarins, reçut les ambassadeurs de plusieurs rois étrangers et les hommages de 76 grands vassaux de l'empire.

Dans la suite de cette dynastie, l'empire chinois sembla toucher à sa ruine ; quelques-uns de ses habitants allèrent coloniser les îles voisines, notamment le Japon. Son dernier roi, *Chéou-Sin*, célèbre par ses cruautés et ses débauches, fut renversé et mourut à la manière de Sardanapale.

3e dynastie, des Tchéou (1122-255 av. J.-C.). — *Wou-Wang* (roi guerrier), chef de la nouvelle dynastie, délivra les prison-

niers injustement retenus du précédent règne, prit la couleur rouge, rétablit les anciennes lois et coutumes, et accorda des terres aux grands. — On attribue à Tchéou-Kong, son frère, le *Tchéou-li* (livre des rites de Tchéou) qui montre la Chine de ces temps reculés à peu près telle qu'elle est aujourd'hui.

Au règne de *Ting-Wang*, qui repoussa momentanément les Tartares envahisseurs, se rapporte la naissance de Lao-Tseu (1), le célèbre fondateur de la secte de Tao (600 av. J.-C.)

Sous *Ling-Wang*, vint au monde (en 551) Koung-Fou-Tseu ou Confucius, l'auteur de la religion chinoise (2).

4e dynastie, des Thsin (255-202 av. J.-C.). — *Thsin-Chi-Hoang-ti* (premier empereur auguste des Thsin), un des plus grands souverains de l'histoire, construisit la *grande muraille* contre les Tartares du nord, ces terribles *Hioung-Nou*, si célèbres dans la suite sous le nom de Huns. Il réunit sous sa domination tous les Etats feudataires dont la Chine était composée, et lutta sans relâche contre les grands du royaume qui s'étaient rendus indépendants. Les lettrés, caste si puissante dans ce pays, s'opposèrent à ses vues : il en fit jeter quatre cent soixante dans une fosse, et ordonna de brûler tous leurs livres, ce qui n'a pas peu contribué à accroître l'obscurité des premières annales chinoises. Des embellissements considérables furent accomplis à Hien-Yang, la capitale de l'empire, qui se couvrit de palais. On travailla activement aux routes destinées à réunir les diverses parties de l'empire dont Thsin-Chi-Hoang-ti se fit un devoir de visiter les provinces. Sa mort, à l'âge de cinquante ans, fut le signal de désordres qui rappellent de tout point le démembrement de l'empire d'Alexandre. — (On fait venir le nom de *Chine* de celui de *Tchina* donné dans l'Inde à l'empire des Thsin.)

5e dynastie, des Han (202 av. J.-C. — 220 ap. J.-C.). — *Liéou-Pang*, sorti vainqueur de ces guerres civiles, après cinq ans d'efforts, fonda la nouvelle dynastie, et prit le nom de *Kao-Hoang-ti* (empereur élevé et auguste). On lui doit d'immenses travaux de routes, de canaux et de ponts.

Hoeï-ti (empereur bienveillant, 194), son successeur, révoqua les décrets contre les anciens livres, et fit rechercher partout avec le plus grand soin ceux qui avaient échappé à la destruction.

Wou-ti (140 av. J.-C.) abolit le droit d'aînesse, améliora les lois, établit des relations avec l'Inde par où la soie vint alors

en Europe, apporta enfin tous ses soins à la restauration des lettres. Il fonda la Bibliothèque impériale, et son règne reçut un grand éclat des écrits de Sse-Ma-Thsian, qu'on a appelé « l'Hérodote de la Chine. » Il agrandit au nord ses Etats par la soumission des Hioung-Nou qui avaient maltraité son ambassadeur.

Les derniers empereurs Han furent tristement remarquables par leur incapacité et leur faste inouï : ils recoururent à la vénalité des charges et à des impôts écrasants. En 151 et 175 survinrent des famines, dans lesquelles on alla jusqu'à se nourrir de chair humaine. Les mandarins finirent de perdre tout crédit à la faveur du pouvoir, de plus eu plus grand, acquis par les eunuques du palais impérial. La révolte des *Bonnets jaunes* s'organisa avec la pensée de mettre fin à tous les abus : elle n'aboutit qu'à la division de l'Empire en trois royaumes appelés *Weï*, *Han* de *Chou* et *Ou*. Les historiens chinois ont eu soin de passer sous silence cette partie de leurs annales.

6e dynastie, des Heou-Han (220-265). — Les princes de cette dynastie, pris indistinctement dans la branche de *Weï* et dans celle de *Han*, devinrent les *Heou-Han* ou *Han postérieurs* qui régnèrent jusqu'à la réunion des trois royaumes sur la tête du fils du prince Tçin, *Tçin-Wou-ti* (265). Il inaugura l'*ère des six petites dynasties* qui nous amènent au septième siècle ; nous n'en dirons que les noms : *Tçin* (265), *Song* (420), *Thsi* (479), *Liang* (502), *Tchin* (557), *Souï* (581). Nous négligerons à plus forte raison les suivantes comme étrangères à l'*Histoire ancienne*, mais nous insisterons sur la civilisation chinoise dans l'antiquité.

De la civilisation en Chine. — La Chine eut de bonne heure son *organisation politique* avec un souverain absolu, empereur ou roi. Le pouvoir était héréditaire, mais, à chaque changement de dynastie, le nouveau chef était élu par le suffrage des grands et du peuple. Les grands constituaient une féodalité redoutable qui, pendant de longs siècles, tint en échec l'autorité suprême. Celle-ci n'échappa à leur influence que pour tomber, en s'affaiblissant, sous celle des lettrés et des eunuques.

L'*administration civile* fonctionna régulièrement avec les provinces (tchéou), les départements (tse), les arrondissements (tou) et les villes, chacune de ces divisions ayant ses chefs

hiérarchiques, les mandarins de diverses classes. Il faut en dire autant de la justice, des finances, des travaux publics, de l'assistance publique, etc. Les lois, en particulier, furent progressivement améliorées, surtout les lois criminelles dont l'application conserva toujours en Chine quelque chose d'odieux.

L'*agriculture*, l'*industrie*, le *commerce* reçurent aussi les plus grands développements. C'est ainsi qu'on trouve en Chine, dès les temps reculés, les procédés de culture les plus variés, la production de la soie, les marchés publics, les monnaies, les poids et mesures uniformes, les échanges avec les étrangers attirés dans le pays ou visités par les Chinois, souverains, ambassadeurs et simples négociants ou colons.

Progrès analogues dans les lettres, les sciences et les arts. — Les *lettres* ont pour point de départ l'invention des caractères tracés d'abord sur des tablettes de bambou ; elles se complètent par celle du papier, de l'encre et du pinceau à écrire. Bientôt commence la rédaction du *Chou-King* que d'autres publications ne tarderont pas à suivre. Tels sont les savants écrits de Tchéou-Kong, de Lao-Tseu, de Confucius, de Mengtseu, de Sse-Ma-Thsian, de Pan-Hweï-Pan, etc. — Dans les *sciences*, l'astronomie eut toujours un rang à part, étude de prédilection des maîtres de l'Empire. Nous en dirons autant des mathématiques, de la médecine et autres branches représentées dans l'Académie des sciences. Quant aux applications des sciences, elles sont partout visibles, et en particulier dans les innombrables travaux d'endiguement de fleuves, de routes, de canaux, de ponts, de fortifications des villes, etc. La construction de la *Grande muraille* est une œuvre vraiment gigantesque. — Dans les *arts*, une mention spéciale doit être accordée à la musique et à la peinture décorative. Ce que nous avons dit du luxe inouï des classes élevées, des magnificences de la capitale, témoigne, plus que tout ce que nous pourrions ajouter, du grand développement de la civilisation chinoise dans l'antiquité.

§ 3. — Inde.

Populations primitives. — L'Inde fut habitée primitivement par deux populations principales : les *Dravidiens*, de race caucasique, dont quelques tribus se maintiennent encore, avec leur vie pastorale, dans la partie sud du Dékan ; les ***Varvaras***, de

race nègre, venus de la terre des Papous, en Australasie, et dont le nom a donné dans la suite, aux Grecs, le mot de *Barbares*. A ces deux populations, la science moderne a récemment ajouté les *Couschites*, bruns, qui représentent plus particulièrement l'élément vaincu à la suite de l'invasion des *Aryas*.

Les Aryas dans l'Inde (de 1500 à 1000 av. J.-C.). — Les *Aryas* occupaient de bonne heure la partie de l'Asie qui correspond à la région de l'Indou-Kousch (plateau de Pamir, berceau de la race humaine d'après les traditions orientales). Ils s'y divisèrent en deux branches : l'une gagnant l'ouest, l'autre se portant au sud-est, pour occuper d'abord la vallée du Gange avec Delhi pour capitale, et ensuite la presque totalité de la péninsule. C'est l'époque de la division des habitants de l'Inde en quatre castes : les *Aryas* par excellence ou prêtres brahmanes, les *Xattriyas* ou guerriers, les *Vaïcyas* ou laboureurs et artisans, les *Çudras* ou serviteurs. Les deux premières castes se disputèrent le pouvoir ; la troisième, qui comprenait tout le gros du peuple, et la quatrième composée exclusivement de Couschites vaincus finirent par l'obtenir, au moins momentanément. On trouve, en effet, au temps de la conquête d'Alexandre, un roi indien sorti des rangs des Çudras.

L'Inde, sous les Aryas, atteignit son plus haut développement de civilisation (*Mahabharata* et *Ramayana*, épopées ; *Pouranas*, poëmes mythologiques et historiques ; *Védas*, livres religieux ; *Code de Manou*, etc.). A cette période se rapportent : les prétendues conquêtes de *Bacchus* et d'*Hercule* dans l'Inde ; la lutte plus connue entre *Sémiramis* et *Stabrobatès* ; la présence au moins problématique de *Sésostris* sur les bords de l'Indus ; le commerce de l'Inde avec les Phéniciens, et ce que raconte la Bible des vaisseaux de Salomon allant y chercher des produits dont les noms, reproduits dans le texte sacré, ont tous leur origine dans le sanscrit, la langue perdue de bonne heure des Aryas ; enfin la fondation de colonies indiennes au golfe d'Aden, sur la côte orientale de l'Afrique, dans la région du Nil supérieur (Méroé) et jusqu'à Madagascar.

Rapports de l'Inde avec la Perse. — Dans la période qui suit ces temps éloignés, l'histoire place une expédition de *Cyrus le Grand* contre les Gandariens, au pays actuel de Cachemir, et le Périple de Scylax, sous Darius, fils d'Hystaspe. Hécatée de Milet, Hérodote, Ctésias ont donné, dès cette époque, quel-

ques notions sur l'Inde, mais ces notions ne nous sont point parvenues. Ils ont suivi de peu de temps la naissance et la mort de *Çakyamouni* (626-543), le célèbre promoteur du bouddhisme appelé à remplacer la religion védique (3).

Ceci nous amène à l'époque où, par suite du morcellement du pays en une foule d'Etats, après le triomphe de la caste guerrière sur la caste des prêtres, la conquête est rendue relativement facile. C'est le moment de l'apparition d'Alexandre le Grand, roi de Macédoine, vainqueur de Taxile, de Porus et de tout le pays (327-325 av. J.-C.). Mais, en 316, c'est-à-dire sept ans après la mort du conquérant, l'Inde redevint libre. Elle se donna, quatre ans après, une dynastie nationale, appelée *Maurya*, sans qu'il soit bien possible de remonter à l'origine de cette appellation.

Dynastie des Maurya (312-168 av. J.-C.). — Quelques princes de cette dynastie méritent d'être mentionnés.

Chandragupta (312-288), le *Sandracottus* des Grecs, fut d'abord l'ennemi puis l'allié de Séleucus Nicator à qui il fit don de 500 éléphants en retour de la souveraineté qui lui était laissée sur le Penjab. Il avait pour résidence le palais de Palibothra, aujourd'hui Patna, sur le Gange, et c'est là qu'il reçut Mégasthène à qui nous devons les détails les plus circonstanciés sur l'Inde.

Açoka (263-227), le plus célèbre de ses successeurs, favorisa le bouddhisme auquel il s'était converti de bonne heure : entretien de 60,000 religieux bouddhistes, innombrables mausolées en l'honneur de Çakyamouni, temples souterrains dont quelques-uns devinrent, par la suite, de véritables merveilles, etc. Les nombreux brahmanes qu'il avait ramenés à ses croyances ayant altéré la doctrine bouddhique, il la fit préciser par un concile qui eut son propre frère pour président ou *Sthavira* (vicaire de Bouddha); et c'est à la suite de cet événement capital dans son histoire, que le bouddhisme pénétra jusqu'au sud de l'Inde, à Ceylan, ainsi que dans les pays voisins, notamment en Chine. — En même temps, Açoka établissait des dépôts de médicaments, construisait des hôpitaux, plantait des arbres le long des routes, etc. Il signa même un traité avec Antiochus Théos, roi de Syrie. Mais les détails de son règne manquent par le silence absolu que les brahmanes ont gardé à son égard.

Jalôka (227-219), son fils, repoussa une invasion de Barbares, sans doute des Grecs de la Bactriane. Il revint à la religion de Brahma, d'où naquit une réaction contre le bouddhisme devenu, seulement bien des années après, l'objet de persécutions.

Dynastie des Sungas. — A la dynastie des Maurya appartiennent encore six princes insignifiants ou mal connus dont le dernier fut renversé par un de ses généraux, *Pushpamitra*, fondateur de la nouvelle dynastie (168 av. J.-C.). — Cette dynastie, dite des *Sungas*, régna 112 ans, et finit vers 56 av. J.-C. : c'est la date de la grande ère indienne appelée *Çakâpda*, année des Saces.

Dès lors, l'Inde a plusieurs dynasties indigènes, connues seulement par des inscriptions et des médailles, et au milieu desquelles il est bien difficile de se reconnaître. Nous les négligerons, pour mentionner quelques détails caractéristiques de ces derniers temps de l'histoire de l'Inde ancienne. De ce nombre sont : l'apogée de la littérature brahmanique (poëme de de *Sacountala*, etc.) avec les 9 *pierres précieuses*, c'est-à-dire les plus grands savants du règne de Vicramâditya, le vainqueur des Saces en 56 ; la découverte des moussons par Hippalus, sous Auguste ; les relations commerciales et régulières entre Rome et l'Inde sous les premiers Césars, origine de l'exacte description du pays indien par Pline ; le Périple d'Arrien, sur les deux côtes du Dékan, vers l'an 60 ; ce qu'en dit la géographie de Ptolémée, en 140 ; le contenu, conservé par Porphyre, de la relation du Babylonien Bardesanes, voyageur dans l'Inde et attaché à l'ambassade envoyée par les Indiens à l'empereur Héliogabale, à Rome ; enfin les rapports établis entre les Sassanides de la Perse et les maîtres du Penjab.

Au IIIe et au IVe siècle, le brahmanisme et le bouddhisme existent simultanément dans l'Inde partagée en une foule d'Etats indépendants, division cause de sa faiblesse et qui contraste singulièrement avec la forte unité de la Chine. C'est dans cette situation politique et religieuse qu'elle arrive à l'époque de sa conquête par les Ghaznévides, en l'an 1000 de notre ère.

(1) *Lao-Tseu* naquit vers 604 avant J.-C., d'une famille de pauvres paysans, dans le royaume feudataire de Tsou. Les détails de sa vie manquent d'une manière à peu près complète. On sait seulement qu'il fut historiographe à la

cour des Tchéou, et qu'il remplissait cette fonction lorsque Confucius vint le consulter sur les rites et l'histoire de son pays. On est en droit de supposer qu'à la faveur de sa charge, Lao-Tseu avait fait de ces deux objets une étude spéciale à laquelle se rattachait, sans doute, la connaissance des doctrines apportées de l'Inde dans le royaume du Milieu. Attristé des désordres de la cour, le grand philosophe chinois se retira à Han-Kouan, où, sur la demande d'un mandarin, il écrivit le *Tao-Tée-King* (le livre de la Raison suprême et de la Vertu), composé de deux parties, le *Tao-King* et le *Tée-King*, en 81 chapitres, renfermant un peu plus de 5000 caractères.

Lao-Tseu n'eut pas de disciples de son vivant. Il en trouva dans la suite de bien nombreux et de bien ardents, auteurs des *Saintes Légendes* publiées sur son compte et dont une lui accorde, avec une origine céleste, un séjour de 300 ans sur la terre. « Selon lui, » dit M. Callery (*Nouvelle Biographie générale* de Didot), « il existe un Etre immatériel, origine de toutes choses, dont l'homme ne peut comprendre la nature ni mesurer l'étendue, soit en immensité, soit en petitesse. Son action s'exerce sur toutes les créatures avec une bienveillance infinie ; aucune ne peut échapper à sa toute puissance ; mais cette action est insensible aux yeux, imperceptible dans ses mouvements et prend sa source dans une éternelle et parfaite quiétude. La perfection, pour l'homme, consiste à s'identifier en toutes choses avec cet Etre invisible, à ne poursuivre avec ardeur rien de ce qui est terrestre et à se tenir dans un état de calme et d'inaction intérieure qui ne permette jamais ni à la volonté ni aux sens d'être entraînés malgré lui. Quelle est l'entité infinie qui remplit ainsi l'univers de son essence? Lao-Tseu dit qu'il ne le sait point, et il lui donne un nom de convention, celui de *Tao*, qui signifie ordinairement Voie ou Raison, mais que nous croyons plus rationnel de traduire par le mot *Vérité* pris dans une acception abstraite et la plus étendue possible qui implique l'idée de Dieu lui-même. »

(2) *Koung-Fou-Tseu* ou *Confucius* naquit en 551, environ 53 ans après Lao-Tseu. Il descendait de l'empereur Hoang-ti (l'empereur jaune, des premiers temps historiques). Privé de son père à l'âge de trois ans, il suivit docilement les conseils de sa mère, faisant de rapides progrès dans la piété et les études. A dix-sept ans, il entra dans le mandarinat subalterne en remplissant, à l'admiration et au profit de tous, les modestes fonctions d'inspecteur des marchés. Cette charge lui valut d'être nommé inspecteur général de l'agriculture, fonction dont il s'acquitta encore avec le plus grand succès. Il allait être appelé à des dignités plus hautes, lorsqu'il eut la douleur de perdre sa mère qui l'avait récemment décidé à se marier ; et, selon la coutume du pays, il vécut dans la retraite la plus absolue pendant les trois ans que dura son deuil. Ce temps ne fut pas perdu pour l'étude et pour la méditation.

Rendu à la vie publique, Confucius visita divers petits rois de son pays pour les instruire et les ramener à la réforme des mœurs. En 521, il se donna même la mission d'*instituteur* du genre humain, et se mit à voyager, toujours suivi de disciples qu'il émerveilla par sa sagesse. Les royaumes de Tsi et de Lou, la capitale même des Tchéou où il eut l'occasion de consulter Lao-Tseu, furent plus particulièrement les théâtres de son activité et les foyers de son enseignement. Le roi de Lou le créa d'abord petit magistrat, en attendant de le faire enfin grand juge, c'est-à-dire le second du royaume. Confucius s'acquitta de ces charges avec son dévouement et son intelligence ordinaires. Non-seulement il réforma l'administration, n'hésitant pas à frapper les prévaricateurs les plus haut placés pour rendre les exemples plus profitables ; mais, service plus important encore, si c'est possible, il mit en ordre les *King* ou écrits des sages de l'antiquité dont il avait à grand'peine réuni de grandes collections dans ses voyages. Parmi ces recueils, il faut citer : le *Chou-King* (Livre des Annales), le *Chi-King* (livre de vers comprenant les chants populaires et natio-

naux), le *Yih-King* (livre des Transformations, écrit de morale), le *Li-Ki* (rituel religieux), etc. La faveur des souverains lui fut quelquefois infidèle ; mais sa réputation de sagesse et ses services finissaient toujours par la lui ramener.

Confucius, déjà bien avancé en âge, eut le chagrin de perdre sa femme, et il annonça à ses disciples qu'il la suivrait bientôt dans la tombe. Sous l'empire de sa douleur mortelle et sentant sa fin prochaine, il leur donna ses derniers avis. Il mourut en 479, à l'âge de près de 73 ans, entouré d'une considération qui n'a fait que s'acroître avec le temps et qui a créé à ses descendants une position tout à fait exceptionnelle dans le céleste empire.

Sa doctrine peut se rattacher à quatre points principaux : la Métaphysique (origine des choses, connaissance d'un premier Etre, son action dans le monde), la Morale, la Morale spéciale ou théorie des devoirs, la Politique. Après avoir exercé longtemps la plus salutaire influence sur la Chine, cette doctrine a été altérée de mille manières, sans que ces altérations aient en rien diminué la gloire de son auteur.

(3) *Çakyamouni* naquit à Capilavastou, 626 ou 622 avant J.-C. Quoique fils du roi de Magadha, et issu par conséquent de la caste des Xattriyas ou guerriers, il s'adonna aux choses de la religion, et devint instruit entre les plus instruits des brahmanes. A 29 ans, il se fit religieux et se prépara par la méditation au rôle qu'il se proposait de jouer.

Quand le moment lui sembla venu, Çakyamouni quitta sa solitude et se mit à parcourir l'Inde, « fondant l'autorité de sa parole sur la sainteté de sa vie et sur son caractère de Bouddha, autrement de sage éclairé, possédant une puissance surnaturelle. D'accord avec les brahmanes sous le rapport philosophique, il commençait à se séparer d'eux quand il s'agissait des conditions de salut, substituant l'anéantissement et le vide à l'espoir de s'identifier avec Brahma. » (Langlois).

Le nouvel apôtre de l'Inde réussit pleinement, parce que sa prédication ne sortit pas du terrain de la morale, et qu'il s'adressa indistinctement à tout le monde, appelant également au salut les riches et les pauvres. Ses disciples appartinrent à toutes les classes, et il n'exigea de ceux qui se vouèrent à l'apostolat que des connaissances sérieuses, sans se préoccuper en rien de la caste à laquelle ils appartenaient. Ces disciples, de plus en plus nombreux, se réunirent dans des monastères, faisant vœu de pauvreté et de chasteté. Une règle sévère acheva de fixer la constitution du bouddhisme.

Après avoir prêché environ 40 années, Çakyamouni mourut à Gaya, en 543, âgé de 80 ans ou plus. Son corps fut brûlé en grande pompe par ses disciples et ses os conservés avec soin pour devenir l'objet d'une vénération particulière. Sa doctrine a été réunie après lui, car il n'a rien écrit lui-même, dans trois recueils, remaniés à diverses époques : les *Soûtras* ou discours de Bouddha, l'*Abihdharma* ou métaphysique, le *Vinaya* ou discipline. Les dissidences ne tardèrent pas à s'y introduire : nous en avons dit un mot aux deux règnes d'Açoka et de Jalôka. Malgré la tentative d'extermination qu'il eut à souffrir vers le IXe siècle de notre ère, le bouddhisme compte encore en Asie plus de 200 millions de partisans.

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. I : la création, le déluge, etc., Bible ; l'empereur Yao, adoption de Chun et son administration, Chou-King ; mœurs publiques et privées de Confucius, Livre des sentences ; incendie des livres chinois, Pauthier ; la Société indienne, Lois de Manou ; Stabrobatès et Sémiramis, Diodore de Sicile ; Bouddha-Çakyamouni et le bouddhisme, Langlois ; le sanscrit, Max Muller. — *Lectures géographiques*, t. I et IV.

II

Egypte.

Géographie de l'Egypte : limites, vallée du Nil, le Nil et ses inondations ; le lac Méris ; division en trois parties : *haute Egypte* ou *Thébaïde*, *moyenne Egypte* ou *Heptanomide*, *basse Egypte* ou *Delta;* v. p. Thèbes, Memphis, Tanis, etc. — Son histoire comprend trois époques :

Ancien empire, Memphis.	***Ménès*** ou ***Ména***, vainqueur des prêtres, fondateur de Memphis. 4e *dynastie* : *Chéops*, *Chéphren*, ***Mycérinus***, pyramides ; Asychis (loi sur les prêts). 6e *dynastie* : *Papi Ier* ; succès au sud et au nord ; route du Nil à la mer Rouge ; *Nitocris*.
Moyen empire, Thèbes.	11e *dynastie* : Thèbes, capitale. 12e *dynastie*, remarquable à cause des *Amenemha* et des *Osortasen ;* conquêtes, lac Méris et labyrinthe par Amenemha III. ***Invasion des Hycsos*** ou rois pasteurs. — ***(Joseph)***.
Nouvel empire, Tanis et les villes Du Delta.	18e *dynastie* : expulsion des Hycsos ; règnes célèbres d'*Amosis*, des *Thoutmès* et des *Aménophis :* succès en Ethiopie et en Assyrie ; statue de Memnon, par Aménophis III. 19e *dynastie : Séti I'*, canal du Nil à la mer Rouge. — *Ramsès II*, le *Sésostris* des Grecs (*Moïse*). — ***Ménéphtah***, le Pharaon de la mer Rouge. 20e-25e *dynasties : Ramsès III*, *Sésac*, *Sabacon* et *Tharaca*. — Les douze seigneurs ; labyrinthe. 26e *dynastie : Psammétichus*, *Néchao*, *Apriès*, *Amasis*, *Psamménit*. — L'Egypte au pouvoir des Perses (525).
Société égyptienne, monuments, etc.	*Division des castes* : prêtres, guerriers, peuple ; obligation pour chacun de mourir dans sa caste ; ***progrès*** des arts, monuments (pyramides, obélisque, labyrinthe, lac Méris) ; agriculture, industrie, commerce, sciences. *Lois* sur les emprunts, la calomnie, l'assistance, etc. *Religion savante* (Osiris et Isis, Typhon et Nephthys), ***religion du peuple*** (bœuf Apis, ibis, ichneumon, etc.). *Ecriture* de trois sortes. — *Gouvernement théocratique*.

§ 1. — L'Egypte et ses trois empires.

L'histoire d'Egypte, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête persane en 525 avant J.-C., comprend trois grandes époques : *ancien empire*, de la première à la onzième dynastie, avec Memphis pour capitale ; *moyen empire*, jusqu'à l'invasion des Hycsos, avec Thèbes pour point central ; *nouvel*

empire, de la dix-huitième à la vingt-sixième dynastie inclusivement, avec les villes principales de la basse Egypte (Tanis, Saïs, Bubaste, etc.) comme centres d'action (1).

1° **Ancien empire**. — L'ancien empire commence avec *Ménès* ou *Ména*, vainqueur des prêtres maîtres avant lui de l'Egypte, fondateur de Memphis.

Dans la quatrième dynastie, qui est le point culminant de l'ancien empire, régnèrent *Chéops*, *Chéphren* et *Mycérinus*, constructeurs des trois grandes pyramides destinées à leur servir de tombeaux ; *Asychis*, célèbre par sa loi sur les prêts qui permettent à tout emprunteur de mettre en gage la momie de son père.

La sixième dynastie offre deux souverains célèbres : Meri-Ra Papi Ier ou simplement Papi Ier et Nitocris. — *Papi Ier*, secondé par son grand ministre Ouna, franchit les cataractes de Syène et repoussa les nègres ainsi qu'une tribu de Bédouins qui menaçaient le sud de ses Etats ; il châtia, au nord, des tribus arabes qui avaient attaqué les ouvriers égyptiens occupés aux mines de cuivre de la presqu'île du Sinaï ; il ouvrit enfin la route commerciale de Keneh au port de Kosséir, sur la mer Rouge, et fit creuser des puits dans le désert, aux diverses stations de cette route. — *Nitocris* punit les meurtriers de son frère en les noyant au milieu d'un repas somptueux qu'elle leur avait servi dans une galerie souterraine.

2° **Moyen empire**. — Le moyen empire s'ouvre avec la onzième dynastie, c'est-à-dire après une éclipse de 436 ans, pendant laquelle il semble que toute civilisation ait disparu sur les bords du Nil. La capitale n'est plus Memphis, mais Thèbes dans la haute Egypte.

La douzième dynastie est composée de princes, les *Amenemha*, et les *Osortasen*, tous associés au trône de père en fils, qui rendent à l'Egypte son ancienne splendeur. Continuateurs de la politique de leurs ancêtres de la sixième dynastie, ces rois s'efforcèrent de soumettre à leur domination l'entière vallée du Nil. C'est ainsi que maîtres du pays au nord jusqu'à la Méditerranée, ils envahirent au sud l'Ethiopie, alors occupée par les Couschites passés des rivages de l'Euphrate à ceux du Nil supérieur à travers le détroit de Bab-el-Mandeb. A l'intérieur, leur action bienfaisante ne se fit pas moins sentir par des travaux utiles. *Amenemha III*, en particulier, creusa le lac Méris (*Méri*, le lac par excellence), destiné à rendre les plus grands

services au pays. Il fut aussi l'auteur du labyrinthe palais-temple situé à l'entrée du lac.

Mais la brillante civilisation que la douzième dynastie venait de rendre à l'Egypte disparut de nouveau avec les rois *Hycsos* ou *Pasteurs*, venus de l'Arabie, s'établissant à Avaris dans le Delta, et refoulant dans la haute Egypte les souverains nationaux de la treizième à la dix-septième dynastie, qui furent sans doute obligés de se reconnaître leurs tributaires. C'est pendant cette période de domination étrangère que le patriarche *Joseph* jouit de la plus grande autorité à la cour d'un roi pasteur ou du pharaon (*Aphobis*), qui régnait à Tanis.

3° **Nouvel empire.** — Au commencement du dix-septième siècle avant J.-C., la dix-huitième dynastie arrive au pouvoir, chasse les Hycsos, répare les ruines causées sur tous les points par la longue domination de ces envahisseurs, et devient de beaucoup la plus célèbre des familles qui ont régné sur l'Egypte. Voici quelques-uns de ses plus grands rois :

Amosis ou *Ahmès Ier*, vainqueur des Hycsos, refoulés en Asie, porta ses armes en Palestine et dans la Nubie. — *Aménophis Ier* étendit les conquêtes précédentes dans la Syrie et dans le Soudan. — *Thoutmès Ier* ou *Thoutmosis* triompha de l'Assyrie, comme l'indiquent les stèles commémoratives de ses victoires. — *Thoutmès III le Grand* régna d'abord sous la tutelle de sa sœur *Hatasou*, qui exerça le pouvoir d'une manière très-brillante pendant dix-sept ans. Il étendit lui-même ses conquêtes des bords du Tigre aux sources du Nil, pendant que sa flotte s'emparait de l'île de Chypre, de l'Asie occidentale, des îles de la mer Egée, etc. — *Aménophis III* construisit à Louqsor un vaste édifice religieux dont il ne reste que deux immenses colosses à son image et dont l'un est devenu, pour les Grecs, la célèbre statue de Memnon rendant, à une certaine époque, des sons au soleil levant. — *Aménophis IV* altéra la religion égyptienne dans le sens du monothéisme avec le soleil pour dieu principal, et provoqua ainsi des ruines irréparables.

Avec la dix-neuvième dynastie, l'éclat de la précédente se continue bien, mais on pressent la décadence. A cette famille appartiennent : *Ramsès Ier* et *Séti* ou *Séthos* qui poussèrent leurs conquêtes jusque dans l'Arménie : Séti, en particulier, s'occupa de joindre par un canal le Nil à la mer Rouge ; — *Ramsès II* ou *Ramsès-Meïamoun*, le *Sésostris* des Grecs (2), un peu surfait par la tradition qui lui a attribué les grandes œuvres de ses

plus illustres prédécesseurs : prince guerrier qui se borne à conserver, non sans peine, les acquisitions de ses ancêtres, mais qui se pose en constructeur sans égal et dont le nom se retrouve sur d'innombrables monuments. Il régna 67 ans et signa l'arrêt de mort de tous les enfants mâles des Hébreux. — Son treizième fils, *Ménéphtah*, est réputé le Pharaon de la mer Rouge.

L'éclat de l'histoire de l'Egypte se continua sous *Ramsès III*, dans un glorieux règne de trente-deux ans. Mais après lui la décadence commença. Elle remplit la vingtième dynastie dont il est le fondateur et les dynasties suivantes jusqu'à la vingt-sixième exclusivement. A ces dynasties appartiennent : *Sheshonk Ier* ou *Sésac*, qui soutint Jéroboam contre le fils de Salomon ; *Sabacon* et *Tharaca*, rois venus de l'Ethiopie. — A la retraite des Ethiopiens, en 665 avant J.-C., *douze seigneurs* s'emparèrent du commandement. L'achèvement du labyrinthe, commencé par un prince de la douzième dynastie, témoigne de leur union. Mais bientôt un d'entre eux, *Psammétichus*, suspect aux autres, fut exilé et gagna les marais de la basse Egypte. Il en sortit avec le concours des Grecs Ioniens et Cariens jetés par la tempête sur les côtes du pays, et renversa ses collègues. Avec lui commença la vingt-sixième dynastie (650).

Dans cette dynastie se trouvent des rois plus connus : *Psammétichus* organisa sur tous les points la défense du pays, avec l'appui des étrangers, désormais établis dans ses Etats. Il assiégea pendant vingt-neuf ans la ville d'Azoth, située chez les Philistins. — *Néchao*, son fils, reprit sans l'achever le canal du Nil à la mer Rouge, et fit faire le tour de l'Afrique par des navigateurs phéniciens. Il gagna sur les Juifs la victoire de Mageddo, mais fut vaincu à Circésium par Nabuchodonosor le Grand. — *Apriès* (l'Ophra de la Bible) échoua dans une expédition contre Cyrène. — *Amasis*, fils d'un voleur, administra avec sagesse. Il donna aux Grecs le port de Naucratis, reçut Pythagore à sa cour, et mérita le surnom de *Philhellène* (ami des Grecs). — *Psamménit* fut le dernier roi d'Egypte. Il succomba avec son royaume à la suite de la prise de Péluse par Cambyse faisant précéder l'armée persane d'un certain nombre de divinités égyptiennes, chats, chiens, etc. (525).

§ 2. — Civilisation égyptienne.

Les Egyptiens étaient divisés en trois *castes* : les prêtres, les guerriers et le peuple, formé des laboureurs et des artisans. Rien ne pouvait faire disparaître les barrières qui séparaient ces castes : le fils n'avait jamais d'autre profession que celle de son père.

Les *arts* devaient gagner à cet état de choses ; aussi furent-ils poussés à un haut degré de perfection. Rien ne le prouve mieux que la conservation des momies ou corps embaumés après un jugement préalable, et la présence des monuments merveilleux qui s'élevaient sur tous les points du pays : pyramides, obélisques, labyrinthe, temples, statues, lac Méris, etc. (3).

Nous en disons autant de l'*agriculture*, si avancée en Egypte (blé, lin, papyrus, etc.) ; de l'*industrie*, dont les découvertes montrent de plus en plus le développement (étoffes, métaux, porcelaines, émaux, mosaïques, etc., etc.) ; du *commerce* enfin, dont le pays fut un des centres les plus importants de l'antiquité, à cause de ses communications incessantes avec l'Inde par la mer Rouge et avec le reste du monde connu par le Nil et la mer Méditerranée.

Les *sciences* s'étaient développées parallèlement, surtout la géométrie, l'astronomie, la mécanique. On vantait partout la sagesse des *lois* égyptiennes. Solon les copia en partie. Celles sur les emprunts, sur la calomnie, sur l'assistance réciproque des citoyens et leurs moyens de vivre, méritent une mention spéciale.

La *religion* présentait un double caractère. Savante avec les prêtres adorant Osiris, Isis, le soleil et la lune, principes créateurs, Typhon et Nephthys, la mort et la stérilité, principes malfaisants, elle fut un vrai fétichisme avec le peuple, rendant hommage au bœuf Apis, à l'ibis, à l'ichneumon, au crocodile, aux plantes, etc. — L'écriture se divisait en *hiéroglyphique*, pour les monuments ; *hiératique*, abrégée de la précédente, appropriée à l'usage rapide du calame, sur le papier indestructible que donnait l'écorce du papyrus ; *démotique* ou vulgaire, dernière simplification et même altération de l'écriture hiératique.

Ajoutons que le *gouvernement* de l'Egypte fut presque toujours théocratique, soit que les prêtres aient exercé d'abord toute l'autorité au nom des dieux, soit qu'ils aient conservé dans la suite une très-grande influence.

(1) *Géographie de l'Egypte.* — L'Egypte est bornée au N. par la Méditerranée; à l'E. par l'Arabie Pétrée et la mer Rouge; au S. par l'Ethiopie; à l'O. par la Libye. Mais, à vrai dire, l'Egypte n'est que la *vallée* comprise entre les deux chaînes de collines qui encaissent le Nil : *chaîne arabique* et *chaîne libyque*. Cette vallée est longue de 237 lieues, sur une largeur moyenne de 12.

Le *Nil* descend de l'Afrique centrale, forme la presqu'île de Méroé, traverse l'Ethiopie et entre en Egypte par les cataractes de Syène. Il arrose Thèbes, Coptos, Memphis, et se jette dans la Méditerranée par sept embouchures dont deux embrassent le *Delta*. Comme tous les fleuves des régions intertropicales, le Nil déborde pendant trois mois de l'année (15 août-10 novembre) et dépose un limon fécondant qui permettait de faire jusqu'à trois récoltes différentes, presque sans culture. — Le lac *Méris* servait à régulariser l'inondation.

A la conquête persane, l'Egypte était divisée en trois parties : *Egypte supérieure* ou *Thébaïde*, v. p. Thèbes, Syène, Coptos; *Egypte moyenne* ou *Heptanomide* (sept nomes ou provinces), v. p. Memphis, Héracléopolis, Antinoé; — *basse Egypte* ou *Delta*, v. p. Héliopolis, Péluse, Tanis, Canope, Saïs, etc.

(2) *Sésostris.* — Ayant appris de Vulcain lui-même, dans un songe, que son fils ferait la conquête du monde, le père de Sésostris le prépara de bonne heure à ce grand rôle. A cet effet, il manda à la cour les enfants nés le même jour que le jeune prince, et les soumit à un même régime de nourrices, de précepteurs, d'éducation. Ceux-ci, devenus hommes, combattirent les bêtes féroces, préludant ainsi à des succès prochains contre les Arabes et les Libyens. Ils étaient capables des plus grandes choses, quand Sésostris, succédant à son père, entreprit ses vastes conquêtes.

Suivi de six cent mille fantassins, de vingt-quatre mille cavaliers, de ving-sept mille chars de guerre et de ses compagnons d'enfance, devenus ses meilleurs généraux, ce grand roi s'éloigna de l'Egypte, qu'il venait de diviser en trente-six nomes. Pendant que sa flotte, composée de quatre cents navires, se dirigeait vers l'Inde, il se rendit lui-même, par terre, aux sources du Gange, sauf à revenir ensuite sur ses pas. Partout, sur son passage, il éleva des colonnes destinées à rappeler ses victoires. Il rentra par la Thrace et la Colchide, où il laissa une colonie égyptienne. Arrivé à Péluse, il n'échappa aux piéges de son frère Armaïs, le *Danaüs* des Grecs, qui avait mis le feu à sa demeure, qu'en traversant audacieusement les flammes sur le cadavre de deux de ses enfants.

De retour en Egypte au bout de neuf années, Sésostris distribua des richesses aux temples, des dons aux soldats, le sol à tous les habitants. Quant aux prisonniers, il les condamna à des travaux d'exhaussement pour les villes, aux fortifications de l'isthme de Suez, à la construction des monuments publics, etc. Il mettait ainsi ses peuples à l'abri des inondations du Nil et des invasions étrangères. Jamais prince plus habile, mais aussi plus fier de sa puissance. Tous les ans, les rois tributaires ou leurs délégués venaient à sa cour faire acte de vassalité, en traînant son char triomphateur. Il eut même, ainsi que sa femme et ses enfants, des statues en Ethiopie, objet d'un culte au temps de Darius I[er].

(3) *Monuments.* — Les *pyramides* consistaient en blocs énormes, sans ciment, tombeaux des rois, observatoires, phares ou obstacles aux sables portés par les vents du désert. — Les *obélisques* étaient des pyramides d'une seule pierre,

ayant 30 et 40 mètres d'élévation. — Le *labyrinthe* se composait de 3,000 chambres, dont la moitié au-dessous du sol pour la sépulture des crocodiles. — Le *lac Méris* avait dix lieues de circuit, deux colonnes au milieu, et des écluses servant à régler l'inondation du Nil, selon que le *nilomètre* marquait moins de 12 degrés ou plus de 18. — On place encore parmi les monuments de l'Egypte le *temple du soleil* à Héliopolis, la *chapelle monolithe* de Saïs, la *statue de Memnon*, etc.

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. I : le pays, Hérodote; le Nil, Diodore de Sicile; Ménès, Chéops et Chéphren, Hérodote; l'art égyptien sous les quatre premières dynasties, De Rougé; les Hycsos, académie des inscriptions, etc.; campagnes de Thoutmès III, Chabas; pylône de Thoutmès III à Karnak, Mariette : Sésostris, Rollin; Tharaca (dynastie éthiopienne), F. Delaunay; Psammétichus, les derniers rois d'Egypte, Hérodote; civilisation égyptienne, Bossuet; des prêtres et de la religion, Rollin; pierre de Rosette et découverte des hiéroglyphes, Mariette; des hiéroglyphes, Champollion; origine égyptienne de l'alphabet phénicien, J. Halévy. — *Lectures géographiques*, t. IV, extraits sur le Nil et les voyages de Speke, de Baker, des dames Tinné, etc, à la source de ce fleuve.

III

Assyriens et Babyloniens. — Mèdes et Perses. — Phéniciens et Carthaginois.

Assyriens et Babyloniens.

- **Temps primitifs.**
  - *Construction de Babel* et *Empire couschite* à Babylone : Nemrod premier roi. — Aryas et Touraniens.
  - *Empire chaldéen* : durée de 458 ans, Babylone et Ninive capitales; conquête égyptienne et rois arabes; Ninus et Sémiramis, légendes.
- **Ninive.**
  - 1re *dynastie*, *assyrienne* (1314-1080) : quelques noms seulement, entre autres Téglathphalasar Ier.
  - 2e *dynastie, de Bélitaras* (1080-721) : Assournasipal, Salmanassar V, Houlikhous (Sémiramis historique), Assourlikhous (le Sardanapale des Grecs). — Etats indépendants en 788; Téglathphalasar II (Phacée), Salmanassar VII (Osée).
  - 3e *dynastie*, *des Sargonides* (721-606) : Sargon et ses *Fastes*, Sennachérib (Ezéchias), Assarahaddon (Manassé), Assouridilili, Assaracus (ruine de Ninive).
- **Babylone.**
  - *Retour sur l'histoire de Babylone* fondée par Nemrod et tributaire de Ninive.
  - *Bélésis* : Babylone indépendante par la chute de Sardanapale, en 788.
  - *Rois principaux* : Nabonassar (ère de 747); Nabopolassar ruine Ninive; Nabuchodonosor (Néchao battu, Juifs captifs à Babylone, démence); Nabonid ou Balthasar (Cyrus, 538).

Mèdes et Perses.

- Mèdes.
  - *Arbacès* : révolte contre Sardanapale, établissement du royaume de Médie. — Anarchie : Déjocès.
  - *Rois de Médie* : Déjocès (fondation d'Ecbatane), Phraortes, Cyaxare (ruine de Ninive et invasion des Scythes), Astyage (enfance de Cyrus).
- Perses.
  - *Cyrus le Grand* : conquêtes en Asie Mineure (Lydie colonies grecques), prise de Babylone, mort chez les Massagètes (529).
  - *Cambyse* : expédition contre l'Egypte, l'Ethiopie et l'oasis d'Ammon ; ses crimes.
  - *Smerdis le Mage* (521) : sa mort, magophonie.
  - *Darius Ier fils d'Hystaspe* : dévouement de Zopyre, guerres des Scythes et de l'Inde, révolte de l'Ionie (500). — Guerres médiques.
- *Etat social* : gouvernement, mœurs, religion, arts.

Phéniciens et Carthaginois.

- *Phéniciens* : Tyr et Sidon ; principaux rois (Hiram, Ithobal Ier, Pygmalion, Elulée, Ithobal II). — Les Suffètes. — Balator. — Industrie, commerce, colonies.
- *Carthaginois* : Didon, les Philènes, progrès en Sicile (désastre d'Himère, Denys l'Ancien, Timoléon, Agathoclès, guerres puniques). — Gouvernement, religion, commerce. — Factions rivales d'Hannon et de Barca.

§ 1. — Les temps primitifs dans la vallée du Tigre et de l'Euphrate (1).

Empire couschite. — Après la dispersion des hommes dans les plaines de Sennaar, plusieurs peuples de races différentes demeurèrent dans la vallée qu'arrosent le Tigre et l'Euphrate. Ils y construisirent *Babel*, qui devint le centre d'un Etat couschite, c'est-à-dire peuplé par la postérité de Cousch ou Chus, un des fils de Cham. « De Chous, dit la Genèse, naquit Nemrod, qui commença à être puissant sur la terre » — (A la même époque, un autre fils de Cham, *Ménès* ou *Ména*, commençait la série des dynasties égyptiennes, et Assur jetait les fondements de Ninive).

Cet empire couschite eut pour premier roi *Nemrod*, fondateur de Babylone, près de l'endroit où avait été construite la Tour de Babel. — Nous ne savons rien de ses successeurs, qui paraissent avoir étendu leur domination de l'embouchure à la source des deux grands fleuves qui arrosent le pays.

Vers l'an 2400 avant J.-C., ce premier empire fut renversé par les *Aryas*, de race japhétique, accourus des bords de l'Oxus, pendant qu'un autre de leurs rameaux se portait en même temps jusque dans l'Inde. — Mais la domination des Aryas, à son tour, tomba sous les coups des *Touraniens* ou *Tartaro-Finnois*, leurs

ennemis irréconciliables, qui ne sont autres que les Scythes des historiens grecs. Ceux-ci occupèrent le pays environ deux cents ans (2200 à 2000 av. J.-C.). C'est l'époque du passage d'Abraham, de la Chaldée dans le pays de Chanaan.

Empire chaldéen.—Vers l'an 2000, les peuples de race sémitique prirent définitivement le dessus sur la postérité de Cham, et ils fondèrent l'empire chaldéen, ayant tour à tour pour capitale Babylone et Ninive, et quelquefois l'une et l'autre en même temps, selon que le sud ou le nord avait la prépondérance ou que chacun avait une existence indépendante. Cet empire dura environ quatre siècles et demi (2017-1559), avec 49 rois dont les noms ont été lus sur les monuments, sans que l'on puisse dire rien d'un peu précis sur leurs règnes.

En 1559, la conquête égyptienne s'appesantit sur tout le pays; les vainqueurs imposèrent la domination des *rois arabes*, qui semblent l'avoir administré pour leur compte, jusqu'au triomphe de *Ninus* et de *Sémiramis*, dont l'histoire légendaire est un tissu de fables.

D'après les histoires racontées tardivement aux Grecs par les Perses, *Ninus* donna à Ninive de fortes murailles, quinze cents tours, et poussa ses conquêtes jusqu'à Bactres, dont il s'empara par l'habileté de *Sémiramis*. Celle-ci fit exécuter des travaux gigantesques : murs de Babylone, quais de l'Euphrate, châteaux, tunnels, jardins suspendus, palais de Van, etc. On a reporté sur Ninus tous les exploits des grands princes assyriens, et sur Sémiramis toutes les constructions de ces princes, jusques et y compris Nabuchodonosor le Grand (2).

§ 2. — Dynasties assyriennes du Ninive.

Les monuments aujourd'hui interrogés avec fruit par le déchiffrement des caractères cunéiformes, permettent de rétablir la véritable histoire de Ninive avec ses trois dynasties successives : *Assyrienne*, de *Bélitaras* et des *Sargonides*. — Voici quelques indications sur chacune d'elles :

1° **Première dynastie assyrienne** (1314-1080). — Le nom du fondateur de cette dynastie est inconnu. On n'en cite que quelques princes dont les derniers sont : *Téglathphalasar Ier* et son fils *Assourbelkala*. L'un, grand conquérant, eut la fin de son règne troublée par un désastre : la chute de Ninive au pouvoir de Mardochidinakh, prince de Babylone; l'autre fut renversé

par l'intendant des jardins royaux, le *Bélitaras* des auteurs grecs, chef de la nouvelle famille qui porte son nom.

2º **Dynastie de Bélitaras** (1080-721). — Nous ne citerons de cette dynastie que quelques rois parmi ceux en grand nombre dont le nom nous est connu.

Assournasipal (923-899) construisit le grand palais de Chalé (Nimroud), dont les restes, fouillés par l'Anglais Layard, ont donné ces gigantesques taureaux à face humaine, ces lions, ces bas-reliefs, ces stèles chargées d'inscriptions qui nous racontent ses victoires et témoignent de sa cruauté à l'égard des vaincus. — *Salmanassar V* (899-865), plus brave encore que son père, combattit avec succès les Arméniens, les Mèdes, les Chaldéens, les Syriens. — *Houlikhous III* (851-822) épousa la seule Sémiramis historique, représentée par Hérodote comme ayant construit les digues de l'Euphrate. — *Assourlikhous* (796-788), le Sardanapale des Grecs, après une résistance héroïque contre les satrapes Arbacès, venu de la Médie, et Bélésis, de Babylone, se brûla dans Ninive avec ses femmes et ses trésors (788).

Alors se fondèrent les Etats indépendants de la Médie, de Babylone, de Suse, etc. Ninive cependant ne tarda pas à s'affranchir du joug de ses vainqueurs. Après dix-neuf ans de servitude, elle chassa les Babyloniens et remit à sa tête un survivant de la dynastie de Bélitaras, *Téglathphalasar II* (769), le vainqueur de Phacée, roi d'Israël, et d'Achaz, roi de Juda. — *Salmanassar VII* (726-721) s'empara d'Osée, mais échoua devant Samarie. A sa mort, la couronne passa sur la tête de son jeune fils que dépouilla son tuteur, le général en chef des troupes. Ce dernier fonda la troisième dynastie dite des *Sargonides*.

3º **Dynastie de Sargon** (721-606). — L'histoire détaillée de Sargon (721-702), chef de la nouvelle famille assyrienne, se trouve tout entière dans le monument appelé les *Fastes de Sargon*, découvert par MM. Botta et de Place, à Khorsabad. D'après ce document capital, ce prince prit Samarie dont il emmena les habitants captifs à Chalé, résidence royale depuis le désastre de Ninive; il imposa un tribut aux Egyptiens et aux Arabes ; il triompha dans l'Asie Mineure, au Caucase, et dans les contrées au sud et au sud-est de la mer Caspienne. Babylone dut obéir à un satrape nommé par lui. Enfin, sa flotte se montra victorieuse dans les eaux de Chypre, de la mer Egée et peut-être de l'Afrique septentrionale. Mais il échoua devant Tyr,

ce dont l'inscription de Khorsabad se garde bien de parler.

Les inscriptions nous donnent aussi l'histoire de *Sennachérib* (702-680), d'accord, cette fois, avec la Bible et Hérodote (Ezéchias, etc.). C'est le constructeur de la seconde Ninive, dont il fit la plus belle ville de l'Asie, retrouvée au lieu actuel de Koyoundjik. — Son fils, *Assarahaddon* (680-668), retint quelque temps le roi de Juda, Manassé, captif à sa cour. — *Assouridilili III* (647-625) est le Chinaladan des Grecs, sous qui Cyaxare, roi des Mèdes, et Nabopolassar, satrape rebelle de Babylone, essayèrent de prendre Ninive, heureusement sauvée par une invasion des Scythes dans les Etats du premier. — Les puissants alliés, libres après 18 ans d'efforts, reparurent devant Ninive, et la ruinèrent si bien que pas un historien ultérieur, ni Xénophon, ni Arrien, parlant des Dix-Mille ou d'Alexandre, n'a pu nous en dire le moindre mot (*Assaracus*, 625-606).

§ 3. — Babyloniens.

Babylone avait commencé par être un centre important sous les Couschites, et nous y avons vu régner successivement les princes chaldéo-assyriens et les rois arabes. Soumise ensuite à Ninive, mais toujours prête à se soulever, elle devint enfin la capitale d'un Etat indépendant avec *Bélésis*, lors de la chute de Sardanapale, en 788. Quelques-uns de ses souverains méritent une mention particulière.

Nabonassar est célèbre par l'ère qui porte son nom (747). — *Nabopolassar* (625-604) ruina Ninive avec le concours de Cyaxare, épousa Nitocris à qui Hérodote attribue les grands monuments babyloniens (canaux, levées de l'Euphrate, lac pour conjurer les inondations, tunnel et pont, etc.), et associa au trône son fils *Nabuchodonosor* (604-561). — Celui-ci vainquit à Circésium Néchao, roi d'Egypte, mit fin au royaume de Juda en emmenant les Juifs en captivité à Babylone, ruina leur ville de Jérusalem, prit Tyr, et tomba, par suite de son orgueil, dans un tel état de démence qu'il a pu nous être représenté comme changé en bête (régence de sa femme *Nitocris*, etc.). — Il eut pour dernier successeur *Nabonid* ou *Balthasar*, sous qui le roi de Perse, Cyrus le Grand, s'empara de Babylone en 538.

Mœurs et civilisation. — Les Assyriens, comme tous les peuples de l'Asie, avaient un *gouvernement* absolu. — Ils adoraient les astres (*Bel* ou le soleil, et les autres planètes, ***Mars***, ***Vé-***

nus, *Mercure*, *Jupiter*, etc.), et ils se trouvèrent, par là même, conduits aux erreurs de l'astrologie ; mais ils n'en cultivèrent pas pour cela avec moins de soin l'*astronomie* au point d'arriver à quelques-unes des données les plus importantes de cette science. — Même éclat pour l'*architecture* et la *sculpture*, dont les fragments déposés au musée du Louvre disent assez le caractère grandiose. — La *médecine* fut tout expérimentale : l'exposition des malades et les observations diverses qui en résultèrent produisirent plus tard, entre les mains d'Hippocrate, un véritable corps de doctrine. — Importance commerciale de Babylone, centre des produits de l'Orient ; grande fabrique de riches étoffes, d'armes ciselées, d'objets de luxe, etc.

§ 4. — Mèdes et Perses.

Histoire. — L'histoire de la *Médie* (3) commence avec *Arbacès*, qui renversa Sardanapale (788), et laissa son royaume en proie à l'anarchie. — *Déjocès*, juge d'une des six tribus de la nation, mit fin aux désordres et régna avec sévérité. Il fonda Ecbatane, à laquelle il donna sept murailles, chacune avec une couleur différente. — Sous *Phraortes*, prince conquérant et généralement heureux contre les peuples de l'Asie centrale, cette ville fut en partie détruite par les Assyriens, et le roi lui-même, vaincu à Ragau, expira sous les flèches des vainqueurs. — *Cyaxare* vengea son père en ruinant Ninive; mais les Scythes occupèrent ses Etats pendant vingt-huit ans, sans qu'il pût les éloigner autrement que par l'assassinat de leurs chefs dans un festin. Quelques-uns passèrent alors à la cour d'Halyatte, roi de Lydie, qui fut par cela même en guerre avec le roi de Médie. Une éclipse de soleil suspendit la lutte entre les deux souverains qui prirent l'Halys comme la limite de leurs Etats respectifs. — *Astyage*, effrayé par un songe, maria sa fille Mandane à Cambyse, roi des Perses; il n'en tomba pas moins du trône sous les coups de Cyrus, son petit-fils (4).

Vainqueur d'Astyage, *Cyrus* réunit la Médie à la Perse. Il battit à Thymbrée Crésus, roi de Lydie, et s'empara des vastes Etats de ce prince (546). Il menaça ensuite les Ioniens, dont quelques-uns, les Phocéens, s'expatrièrent et allèrent rejoindre leurs frères déjà établis à Marseille. Enfin, il assiégea Babylone, qu'il prit sur Balthasar, permit aux Juifs de revenir dans leur patrie, rendit l'Egypte tributaire, fonda l'empire des Perses

dont il relia promptement les cent vingt provinces ou satrapies par la création des postes. Il succomba dans une guerre contre les Massagètes, en 529.

Cambyse, fils de Cyrus, soumit l'Egypte par l'adroite occupation de Péluse. Il échoua contre l'oasis d'Ammon, expédition dans laquelle son armée périt sous les sables, et contre l'Ethiopie, où il s'était imprudemment avancé lui-même. Obligé de retourner en Egypte, Cambyse commit de grands crimes, tels que l'assassinat de sa sœur Méroé, de son frère Smerdis, du fils de Prexaspe ; il frappa même mortellement le bœuf Apis.

Le mage *Smerdis* remplaça Cambyse ; mais cet usurpateur trahit bientôt son origine par la faveur dont il combla les prêtres et les Mèdes. Sa femme découvrit qu'il avait les oreilles coupées, et sept seigneurs le renversèrent (521).

Darius Ier, fils d'Hystaspe, l'un d'eux, fait roi par la fraude de son écuyer, s'empara de Babylone, grâce au dévouement de Zopyre. Il échoua contre les Scythes, dont il avait envahi le territoire en jetant un pont sur l'Ister ; mais il eut beaucoup à souffrir de la retraite de ces peuples, fuyant devant lui à mesure qu'il s'avançait, et lui envoyant une grenouille, un rat, un oiseau et une flèche. Plus heureux contre la Thrace, dans la Cyrénaïque et contre l'Inde, Darius entreprit enfin les *guerres médiques* provoquées par la révolte de l'Ionie et l'incendie de Sardes, en 500 (Voir nº VI).

Etat social. — Le *gouvernement* des Mèdes et des Perses était absolu avant Darius ; il fut tempéré, sous lui et après lui, par le pouvoir des satrapes. Mais à toutes les époques, le souverain s'appela le *grand roi*, le *roi des rois*. — Les *mœurs* étaient efféminées chez les Mèdes, dures et austères chez les Perses. Ceux-ci se divisaient, en effet, en quatre classes : enfants, jeunes gens, hommes faits, vieillards, tous soumis à des règles sévères. — La *religion* consista d'abord dans le culte des éléments et des astres. Zoroastre enseigna ensuite l'existence simultanée de deux principes : le bien, ou la lumière, représenté par *Ormuz* ; le mal, ou les ténèbres, par *Ahrimane*, avec *Mithras* ou l'*Amour* pour médiateur, tant que durera leur lutte, c'est-à-dire douze mille ans, temps après lequel le triomphe d'Ormuz sera complet. Les prêtres de cette religion étaient les mages, dont le massacre, à la mort de Smerdis, donna naissance à la fête célèbre de la *Magophonie*.

Les ruines magnifiques de Persépolis sont une attestation

imposante du progrès des *arts* dans les Etats du grand roi. Les monuments primitifs de l'art grec n'ont pas eu évidemment d'autre source d'inspiration.

§ 5. — Phéniciens et Carthaginois.

Phéniciens. — La *Phénicie* est l'étroit rivage compris entre la Méditerranée et le mont Liban, long de 50 lieues, large de 10. Sa plus ancienne ville est *Sidon*, qui a fondé les autres : Aradus, Antaradus, Béryte, et *Tyr* la plus célèbre de toutes, centre de leur confédération, s'élevant tantôt sur des rochers voisins du rivage et tantôt sur le continent.

L'histoire met au nombre des rois de cette ville : *Hiram*, qui envoya à Salomon des matériaux pour construire le temple ; — *Ithobal Ier*, dont la fille Jézabel épousa l'impie Achab, et porta dans les Etats de son mari le culte des divinités tyriennes ; — *Pygmalion*, célèbre par sa cruauté et la fuite de Didon, sa sœur, à Carthage ; — *Elulée*, adversaire heureux de Salmanassar ; — enfin *Ithobal II*, sous qui Nabuchodonosor le Grand ruina Tyr, en 589. — Retirés dès lors dans l'île, et régis tour à tour par les *suffètes* et les rois rétablis dans la personne de *Balator*, les Tyriens reconnurent successivement la domination des Babyloniens et des Perses. Ils luttèrent héroïquement contre Alexandre, en 332.

Mais Tyr fut surtout importante par son *commerce*. Les caravanes envoyées en Orient lui apportaient les parfums, les étoffes précieuses, etc. ; les vaisseaux parvenus en Occident jusqu'à la mer Baltique et au cap Bojador, les métaux, et l'ambre, plus estimé que l'or. Cette ville s'enrichit par des échanges continuels et la vente des produits fabriqués dans ses murailles : pourpre, verre, objets d'art. Les Grecs attribuèrent aux Phéniciens l'invention de l'alphabet, parce qu'ils le reçurent de l'un d'eux, Cadmus. — Les *colonies* tyriennes, véritables comptoirs plutôt que possessions territoriales, s'élevèrent sur tous les points : Thèbes en Grèce ; Carthage, Utique, Hippone, en Afrique ; Panorme, Lilybée, en Sicile ; Nîmes, Arles, en Gaule ; Tartessus, Gadès, en Espagne ; etc.

Carthaginois. — Carthage, la plus célèbre colonie de Tyr, eut une première fondation vers le treizième siècle, et une seconde au neuvième, sous *Didon*, qui lui donna la citadelle ap-

pelée *Byrsa*. Elle s'agrandit de bonne heure sur la côte d'Afrique, et s'étendit à l'E., jusqu'aux *Autels des Philènes*, à la frontière même du territoire de Cyrène. Ses premières colonies, entre autres Leptis et Œa, s'élevèrent sur ce littoral. Bientôt les exigences du commerce poussèrent Carthage vers la Corse, les Baléares, le sud de l'Espagne, les Canaries, dont elle prit successivement possession. En 510, elle se montra sur les rivages de l'Italie et signa un premier traité avec Rome. Mais ce fut vers la Sicile qu'elle dirigea plus volontiers ses expéditions. Les principales peuvent être réduites à cinq :

1° En 480, les Carthaginois, commandés par *Amilcar*, soutinrent la cause de Xerxès en Sicile, et se firent complétement écraser à Himère par *Gélon*, roi de Syracuse, le jour même du glorieux combat des Thermopyles.

2° En 409, appelés par les habitants d'Egeste ou Ségeste contre Sélinonte et conduits par *Annibal*, petit-fils d'Amilcar, ils prirent Sélinonte, Himère, et vengèrent ainsi le désastre précédent. Ils se trouvèrent alors en présence de *Denys l'Ancien*, dont le règne fut rempli par les guerres incessantes qu'il eut à soutenir contre eux.

3° En 343, les Carthaginois profitèrent des discordes qui suivirent la mort de ce tyran, entre *Denys le Jeune* et Dion, pour s'emparer du port de Syracuse. Le célèbre Corinthien *Timoléon*, appelé de la métropole au secours de la colonie, les en éloigna, après avoir préalablement renversé Denys le Jeune.

4° En 310, ils reparurent devant Syracuse dont ils avaient aidé *Agathoclès* à se rendre maître. Cet usurpateur répondit à leurs attaques en allant porter la guerre en Afrique, et en réduisant Carthage à la plus cruelle extrémité.

5° En 278, ils renouvelèrent leurs efforts contre Syracuse, qui trouva, cette fois, un libérateur dans *Pyrrhus*, roi d'Epire. — A l'époque où éclatèrent les guerres puniques (264), Carthage avait en Sicile d'innombrables comptoirs : Myles, Panorme, Drépane, Lilybée, Agrigente, etc.

Le *gouvernement* de Carthage était ombrageux, comme celui de presque toutes les cités marchandes. Il fonctionnait avec deux *suffètes* qui avaient le pouvoir des éphores de Sparte; avec un sénat chargé des grands intérêts de l'Etat; avec le *peuple* réuni en assemblée dans de rares circonstances. Le *tribunal des cent* ne fut établi que tardivement pour veiller au maintien de la constitution, et pour contrôler les actes des gé-

néraux et des armées de *mercenaires* auxquels était confié le salut du pays.

La *religion* était tour à tour sanglante avec Baal ou Saturne, auquel on offrait des victimes humaines, et licencieuse avec Astarté. A l'époque où Agathoclès assiégea Carthage, les murs de la ville furent tendus de noir, et deux cents enfants périrent dans les mains embrasées de la statue de Baal. Trois cents spectateurs accourus à cette expiation, parents des victimes pour la plupart, se précipitèrent à leur tour au milieu des flammes.

La grande préoccupation des Carthaginois était le *commerce*. Ils y tournèrent toutes leurs ressources ; mais ils imprimèrent trop souvent à leurs rapports un cachet de violence qui les rendit partout impopulaires (conquêtes sur tous les points du bassin occidental de la mer Méditerranée, colonies sur le littoral nord et ouest de l'Afrique, voyage d'Hannon, etc.). Aussi, lorsque Rome les combattit, n'inspirèrent-ils aucune sympathie à leurs colons, et succombèrent-ils sans le moindre secours de leur part.

Ne manquons pas de signaler, comme un trait caractéristique de l'histoire de Carthage, les rivalités des deux factions d'Hannon et de Barca, si facilement jalouses l'une de l'autre, et aboutissant à la ruine de cette ville par les Romains, à l'issue de la troisième guerre punique (146 av. J.-C.).

(1) *Géographie de l'Assyrie.* — L'Assyrie est bornée au N. par l'Arménie ; à l'E. par la Médie et la Perse ; au S. par le golfe Persique ; à l'O. par la Syrie et l'Arabie. Elle est traversée dans le sens de sa longueur par deux grands fleuves : l'Euphrate, qui passe à Thapsaque, à Cunaxa, à Babylone, et le *Tigre*, qui arrose Ninive. Ils ont la même embouchure.

L'Assyrie se divise en trois parties : 1° *Assyrie proprement dite* ou *Ninivie*, v. p. Ninive et Arbelles ; — 2° *Mésopotamie* ou *Syrie des rivières*, v. p. Edesse et Carrhes ; — 2° *Babylonie*, v. p. Babylone et Cunaxa. — On désigne quelquefois par le nom de *Chaldée* ces deux dernières parties ou même seulement l'extrémité sud de la Babylonie. Ur en était la ville principale.

(2) *Ninus et Séraminis.* — D'après le récit mythologique de Diodore de Sicile, Ninus se prépara de bonne heure à de grandes expéditions. Fort de l'appui du roi des Arabes, il parcourut en vainqueur le territoire de Babylone, reçut la soumission du roi d'Arménie, fit mettre en croix celui de Médie dont la femme et les six enfants furent faits prisonniers, etc. En dix-sept ans, il s'empara de tout le pays compris entre la Bactriane et l'Ethiopie. Alors, en attendant de reprendre la série de ses acquisitions territoriales, il embellit la ville qui porte son nom, *Ninive*, et lui donna : une enceinte de 90 kilomètres ; des murs de 100 pieds de haut, et sur lesquels 3 chars pouvaient passer le front ; 1500 tours dont l'élévation était double de celle des murailles, etc. Ces travaux

achevés, il revint à ses conquêtes et s'avança jusqu'à Bactres, qu'il assiégea avec deux millions d'hommes et dix mille chars armés de faux. La résistance du roi Oxyarte sauva la place jusqu'au moment où parut Sémiramis.

Sémiramis était fille de Dercéto, déesse dont le temple s'élevait près du lac d'Ascalon. Sa mère l'exposa dans un lieu désert, et se jeta elle-même dans le lac. Des colombes prirent en pitié l'orpheline, et la nourrirent successivement de lait et de fromage. Les bergers vinrent à leur tour, et la remirent, à cause de sa beauté remarquable, au chef des bergeries royales. Celui-ci l'éleva comme son enfant, et lui donna le nom de *Sémiramis*, qui signifie *colombe*, en langue syrienne. Plus tard, dans une de ses tournées, Ménonès, président du conseil royal et administrateur du pays, fut frappé des charmes de la jeune fille et l'épousa. Il la conduisit à Ninive, et la fit venir au siége de Bactres qui résistait à tous les efforts de Ninus. — Sémiramis vit tout de suite le moyen d'enlever la place : c'était, pendant que les assiégeants attaqueraient les remparts où se portaient tous les efforts de la défense, de surprendre la citadelle située sur une hauteur à peu près abandonnée, et de presser ainsi les assiégés entre deux feux. Quelques montagnards habitués à gravir les rochers, et résolus à la suivre, assurèrent le succès de son entreprise. Le roi reconnaissant épousa l'héroïne, dont le mari se pendit de désespoir. Du reste, Ninus ne survécut pas à cet infortuné. Il mourut par les artifices de sa femme, impatiente de régner.

Investie du pouvoir suprême, Sémiramis fit faire, par deux millions d'ouvriers, d'immenses embellissements à Babylone. Puis, à l'exemple de son mari, elle entra dans la voie des conquêtes, introduisant partout, à la suite de ses armées, les bienfaits de la civilisation. Dans la Médie, elle fit tailler à son effigie le mont Bagistan et conduire l'eau, à travers une montagne, jusqu'au palais d'Ecbatane. Dans la Perse, elle combla des vallées, érigea des collines, ouvrit des routes. L'Egypte, la Libye, l'Ethiopie reconnurent sa domination. L'Inde lui résista, malgré la métamorphose habile de trois cent mille bœufs noirs en éléphants. Le roi de ce pays, Stabrobatès, d'abord vaincu par elle, la contraignit ensuite à repasser précipitamment l'Indus et à demander la paix. Elle rentra blessée à Babylone, où sa seule présence suffit pour calmer une émeute. Mais apprenant que son fils *Ninyas* voulait la renverser, elle abdiqua et s'envola au ciel sous la forme d'une colombe. C'est sous cet emblème qu'on l'adora.

(3) *Géographie de la Médie et de la Perse.* — La *Médie* est bornée au N. par la mer Caspienne et l'Arménie ; à l'O. par l'Assyrie proprement dite ; au S. par la Perse ; à l'E. par le pays des Parthes. — Les *monts Caspiens* couvrent toute sa partie septentrionale. C'est là aussi que l'on trouve les rivières du pays : *Cyrus*, *Araxe*, etc. Les villes principales sont Ecbatane et Rhagès.

La *Perse* est comprise entre la Médie et le golfe Persique au N. et au S., la Carmanie et la Babylonie à l'E. et à l'O. — Elle a au N. et à l'O. des montagnes qui rendent très-difficile l'entrée du pays. — Ses v. p. sont Persépolis et Pasargade.

Sous Darius Ier, l'empire des Perses fut divisé en vingt satrapies ainsi groupées d'un manière approximative : 1re, Ionie, Eolide, Carie, Lycie, Pamphylie, etc. ; — 2e, Mysie, Lydie, etc. ; — 3e, Phrygie, Paphlagonie, Cappadoce ; — 4e, Cilicie ; — 5e, Syrie, Phénicie, Palestine, etc. ; — 6e, Egypte, Cyrène ; — 7e, contrées arrosées par l'Iaxarte au nord de la Sogdiane ; — 8e, Suse et la Cissie ; — 9e, Babylone et le reste de l'Assyrie ; — 10e, Médie ; — 11e, Hyrcanie ; — 12e, Bactriane ; — 13e, Arménie, etc. ; — 14e, Carmanie, Gédrosie, etc. ; — 15e, Saces et autres tribus à l'E. de la Sogdiane ; — 16e, Parthie, Arie, etc. ; — 17e, Colchide ; — 18e, Ibérie et Albanie ; — 19e Pont, etc. — 20e, Inde.

(4) *Cyrus.* — D'après Hérodote, Astyage a vu, en songe, sortir du sein de sa

fille Mandane un torrent qui inondait l'Asie et une vigne que dominait un peuplier. Il en a conclu, avec l'oracle, qu'il serait renversé par son petit-fils. Aussi, quand Cyrus est né du mariage de Mandane et de Cambyse, prince obscur du pays des Perses, l'a-t-il donné au général Harpagus pour le mettre à mort. Harpagus en a eu pitié, et il l'a confié à un bouvier qui a exposé son propre fils à la place du jeune prince.

A dix ans, Cyrus est à la tête des enfants de son âge, leur véritable roi, et, en cette qualité, il fait battre de verges le fils du puissant Artembarès. Celui-ci se plaint à Astyage, qui, de question en question, reconnaît son petit-fils. Grande colère contre Harpagus, et immolation de l'unique enfant de ce général, obligé lui-même de trouver bon un repas dans lequel on lui avait servi les membres de la victime. Ajournement de la vengeance du malheureux père, jusqu'au jour où le roi de Babylone attaquera la Médie. — Ce jour-là, Harpagus, investi du commandement des troupes d'Astyage, se tourne vers Cyrus, relégué depuis longtemps dans la Perse. Comme les communications entre les deux pays sont formellement interdites, il lui envoie un homme sûr, en costume de chasse, et porteur d'instructions cachées dans un lièvre. Le fils de Cambyse, se voyant appelé à de brillantes destinées, soulève les Perses en leur promettant une existence de plaisirs au lieu de leur vie de travail, et va joindre Harpagus. Le roi d'Arménie, Tigrane Ier, s'unit aux rebelles. Ils défont ensemble Astyage et ruinent l'empire des Mèdes.

A cette époque, l'Asie occidentale renfermait plusieurs Etats. Quelques-uns sur leur déclin, quelques autres destinés à une certaine célébrité, tous plus ou moins tributaires du *royaume de Lydie*, qui était de beaucoup le plus florissant. Trois dynasties y avaient régné : Atyades, Héraclides et Mermnades.

Les principaux rois *Atyades* (1579-1219) sont : *Manès* ou *Méon*, qui passe pour le premier roi de Lydie ; *Atys*, sous lequel une horrible famine fit émigrer vers l'Italie la moitié de la population, conduite par son fils Tyrrhénus; *Lydus*, qui donna son nom au pays ; la reine *Omphale*, dont Hercule consentit à être l'esclave. C'est d'Hercule que descendirent les souverains des deux autres dynasties. — Un seul roi mérite d'être signalé parmi les *Héraclides* (1219-738). C'est *Candaule*, assassiné par *Gygès*, qui dut à son anneau magique de rester impuni. Il commença la famille des Mermnades (738-546). — Deux *Mermnades* sont dignes de mention : *Halyatte*, qui fit bon accueil aux Scythes, et s'attira pour cela une guerre de six ans de la part de Cyaxare, roi des Mèdes ; *Crésus*, dont l'histoire se confond avec celle de Cyrus. Cyrus attaqua, en effet, ce prince lydien, riche des trésors du Pactole, ami du sage Solon. Poussé par un oracle mal interprété à franchir l'Halys, fleuve qui formait la limite orientale de son empire, Crésus fut battu à Thymbrée. Il courut les plus grands dangers dans Sardes, où son fils, jusqu'alors muet, recouvra la parole, rien qu'à la vue de ces dangers. Enfin, au moment où il allait mourir sur un bûcher, le cri de *Solon!* trois fois répété, le sauva.

De la Lydie, Cyrus menaça les colonies grecques de l'Asie Mineure, qu'il laissa à ses généraux le soin de soumettre (émigration des Phocéens à Marseille) ; il porta lui-même la guerre dans la haute Asie. A son retour, il prit Babylone, sur Balthasar, épouvanté de l'explication qu'avait donnée Daniel des trois mots : *Mané, Técel, Pharès*, gravés par une main de feu, dans la salle où il célébrait sa dernière orgie : « Le Seigneur a compté vos jours, s'était écrié le prophète ; vous avez été pesé dans la balance et trouvé trop léger ; vous et votre royaume allez périr. » Le vainqueur fonda alors l'empire des Perses. — Il mourut quelque temps après chez les Massagètes. Tomyris, reine de ces peuples, voulant venger la mort de son fils, livra à Cyrus un furieux combat et le vainquit. Elle plongea la tête du grand roi dans une outre remplie de sang. « Abreuve-toi, dit-elle, de ce sang que tu as tant aimé ! »

D'après Xénophon, Cyrus suivit jusqu'à douze ans la mâle éducation des Perses. A cet âge, il fut conduit chez Astyage, qui essaya vainement de l'éblouir

par la magnificence de sa cour, et qui reçut même de lui quelques utiles avis (Saccas, etc.). A seize ans, il rentra dans la Perse, et il y resta jusqu'au jour où le roi de Médie réclama son appui contre les Assyriens. Cyrus devint le principal général d'Astyage, comme à la mort de ce prince, il fut celui de *Cyaxare II*. C'est même pour ce dernier, dont Hérodote ne parle pas, que Cyrus opéra la conquête de Babylone. — Quand Cyaxare succomba, jeune encore, son neveu lui succéda. Celui-ci gouverna avec sagesse et mourut paisiblement dans son lit, dictant à Cambyse des conseils trop tôt méconnus (529).

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. I : l'Assyrie, Strabon; Sémiramis et Babylone, Diodore de Sicile; Sardanapale, id.; les Fastes de Sargin, Fr. Lenormant; Sennachérib, Rollin; Nabuchodonosor le Grand, id; déchiffrement des caractères cunéiformes, Vivien de Saint-Martin; antiquités de Ninive et de Babylone, G. Smith; l'art assyrien, Botta; Déjocès, Phraortes et Cyaxare, Hérodote; enfance de Cyrus, id.; Crésus, id.; sort de Crésus, id.; prise de Babylone, Bible; les Massagètes, Hérodote; Cambyse en Egypte et en Ethiopie, id.; crimes de Cambyse, id.; Darius, Rollin; Zopyre, Hérodote; les Scythes et Darius, id.; éducation des Perses, Xénophon; mœurs des Perses, Bossuet; leur religion, Rollin; Tyr, Strabon; industrie phénicienne, Heeren; commerce, Rollin; colonies, Heeren; Carthage, Justin; les Philènes, Salluste; Gélon, Diodore de Sicile; Denys l'Ancien, Rollin; Denys le Jeune, Justin; Agathoclès, Rollin; gouvernement, id; mercenaires, Heeren; religion, Rollin; commerce, id. — *Atlas des Lectures :* Planches V, X et XXI; généalogies des Achéménides, des Barca et des Hannon; tableau de l'histoire de l'Orient; découvertes géographiques chez les anciens. — *Lectures géographiques*, t. I, le voyage d'Hannon.

IV

Histoire du peuple de Dieu.

Patriarches (2055-1585).	*Abraham* (2055) : il se sépare de Loth; ruine de Sodome; Agar et Sara. — Ismaël et Isaac, Esaü et Jacob, Joseph et les Israélites en Egypte. *Moïse* : naissance, éducation, buisson ardent, les dix plaies, mer Rouge (1625), désert, mont Sinaï, etc. — Pentateuque.
Josué, Anciens et Juges (1588-1096).	*Josué* (1585) : conquête de la terre promise divisée en douze tribus. — Gouvernement des *Anciens*. Juges (1559) : *Othoniel* repousse Chusan, roi de Mésopotamie. — *Aod* affranchit son pays d'Eglon, roi des Moabites. — *Barac* et *Débora* triomphent de Jabin et de Sisara. — *Gédéon* bat les Madianites et prend Jéricho. — *Jephté :* victoire sur les Ammonites, vœu. — *Samson :* ruses, force, Dalila, Philistins. — *Héli :* perte de l'arche. — *Samuel :* vénalité de ses enfants, sacre de Saül (1096).
Rois (1056-976).	*Saül* reconnu après dix-huit ans; sa démence. — David et Goliath, David et Saül, pythonisse d'Endor (1056). *David* : prise de Jérusalem, victoires diverses, son crime et sa pénitence; Absalon. *Salomon* : sagesse, temple, magnificence de sa cour, la reine de Saba. — Division du pays à sa mort.

Schisme (976-606).	1° ISRAEL (976-721) : *Jéroboam* élève des veaux d'or et s'allie avec l'Egypte. — *Amri* fonde Samarie, capitale du royaume. — *Achab :* Jézabel et son culte, Elie, Naboth. — *Jéhu* immole Jézabel et 70 autres descendants d'Achab. — *Osée :* Salmanassar, captivité de Ninive, Tobie (721). 2° JUDA (976-606) : *Roboam* meurt captif en Egypte. — *Josaphat.* — *Athalie* immole les enfants de son fils Ochosias, *Joas* excepté ; Joïada. — *Ezéchias* est délivré de Sennachérib par l'ange exterminateur. — *Manassès*, sous qui on place l'histoire de Judith. — *Eliakim*, captivité de Babylone (606).
Fin de l'histoire sainte (600 av. J.-C. 70 après).	*Captivité de Babylone et retour* : Daniel, édit de Cyrus (536). — Zorobabel, Esther, Esdras, le temple (516) ; — dissensions intérieures, Alexandre et Jaddus. *Les Machabées :* Lagides et version des Septante ; Séleucides et persécutions, révolte des Machabées, seconde royauté juive, intervention romaine, Hérode. *Jésus-Christ* : la Bible, ruine de Jérusalem par Titus.

§ 1. — Patriarches, législation mosaïque.

Patriarches. — *Abraham**, choisi par Dieu pour être le père du peuple juif (2055), se rendit de la Chaldée dans le pays de Chanaan (1), avec sa femme Sara et son neveu *Loth*. Celui-ci le quitta bientôt après, à cause de quelques divisions survenues entre leurs bergers, et il alla habiter Sodome. C'est là que vint le surprendre, pour l'emmener prisonnier, Chodorlaomor, roi des Elamites. Abraham accourut à son aide et le délivra. Vers cette époque, Sodome périt, dévoré par le feu du ciel : Loth échappa à la destruction. Quant à Abraham, établi à Mambré, il eut d'Agar, sa servante, un fils appelé *Ismaël*, qui devint le père des Ismaélites ou Arabes, et de Sara, *Isaac*, qu'il allait sacrifier au Seigneur, lorsqu'un ange arrêta son bras.

Isaac eut aussi deux fils jumeaux, *Esaü* et *Jacob* ou *Israël*, le premier couvert de poil, le second fort devant Dieu. Le droit d'aînesse vendu, la bénédiction paternelle surprise, armèrent Esaü contre Jacob. Celui-ci se retira chez son oncle Laban dont il épousa les deux filles Lia et Rachel. Il eut douze enfants,

* ***Généalogie de la famille d'Abraham :***

Tharé.

Abraham. — Nachor. — Haran.

Abraham : Ismaël. Isaac.
Isaac : Esaü. Jacob.
Jacob : 12 fils (Joseph).
Nachor : Bathuel.
Bathuel : Laban. Rébecca.
Laban : Lia. Rachel.
Haran : Loth. Melcha ép. Nachor.
Loth : 2 filles.

entre autres : *Juda*, de qui devaient sortir les rois et le Messie ; *Lévi*, dont la famille était destinée au service des autels ; *Joseph*, que sa vente à des marchands ismaélites et à Putiphar, sa captivité et le don d'expliquer les songes, élevèrent à l'administration suprême de l'Egypte.

Joseph attira les Hébreux dans ce pays, et leur donna la terre de Gessen. Mais, après sa mort, ces étrangers furent soumis aux plus durs traitements : construction de canaux et de monuments, exposition de leurs enfants mâles sur le Nil, etc.

Législation mosaïque. — *Moïse*, l'un de ces enfants, sauvé des eaux par la fille même du pharaon régnant, les délivra. Instruit d'abord avec le plus grand soin à la cour des rois d'Egypte, il se retira ensuite au désert de Madian, chez Jéthro, dont il épousa la fille. Là, Dieu lui apparut au milieu d'un buisson ardent, et lui ordonna d'aller arracher son peuple à la captivité. Moïse prouva la divinité de sa mission par des miracles et par les dix plaies dont il frappa le pays ; on le laissa partir avec les Hébreux (1625). C'est l'époque du célèbre passage de la mer Rouge et de l'entrée dans le désert.

Les principaux événements des quarante années de cette marche furent : la loi solennellement dictée sur le mont Sinaï ; les miracles de la manne, de la nuée et de l'eau du rocher d'Horeb ; la consécration du tabernacle confiée à Aaron ; etc. Mais Moïse n'entra pas dans la *Terre promise*, qu'il vit cependant des hauteurs du mont Nébo : Dieu le punit ainsi de la défiance qu'il avait montrée en frappant deux fois le rocher.

Nous avons de Moïse un grand ouvrage, le *Pentateuque*, c'est-à-dire les cinq livres : *Genèse* ou création, *Exode* ou sortie d'Egypte, *Lévitique* ou règlements du culte, *Nombres* ou dénombrement, *Deutéronome* ou seconde promulgation de la loi. — Le Pentateuque est une histoire et une législation : l'histoire des temps primitifs de tout le genre humain ; la législation morale, qui est de tout les temps (*Décalogue*), civile et religieuse, particulière aux enfants d'Israël : un seul tabernacle, un seul grand prêtre, lévites, dîme, fêtes diverses (*Pâque*, *Pentecôte*, des *Tabernacles*, des *Expiations*), sabbat, année sabbatique, conseil des Anciens, abstention de certaines viandes loi du talion, protection au pauvre, au débiteur et à l'esclave etc. Nulle législation ancienne n'a une telle grandeur morale

§ 2. — Anciens et Juges.

Anciens. — *Josué* (1585), l'ami et le successeur de Moïse, opéra la conquête de la Terre promise par le passage du Jourdain, par la prise de Jéricho, dont les murailles tombèrent au son des trompettes, par la soumission de Jabin, roi d'Azor, etc. Il la divisa alors en douze tribus dont dix portèrent le nom d'autant de fils de Jacob, et deux, Ephraïm et Manassé, celui des fils de Joseph; les enfants de Lévi devaient habiter dans des villes qui leur étaient assignées, au milieu de leurs frères.

Après la mort de Josué fut établi, pendant 26 ans, le *gouvernement des Anciens* qui avaient connu Moïse. Puis vinrent les *Juges* suscités de Dieu pour arracher le pays à la *servitude* étrangère et pour rendre la justice avec un pouvoir suprême. On en compte seize, dont voici les principaux :

Juges. — *Othoniel* délivra les Israélites de la domination de Chusan, roi de Mésopotamie. — *Aod* les affranchit du joug d'Eglon, roi des Moabites. — *Barac* et la prophétesse *Débora* vainquirent, au torrent de Cisson, les Chananéens commandés par Jabin et Sisara. — *Gédéon*, avec trois cents hommes d'élite armés de trompettes et de lampes, épouvanta cent vingt mille Madianites, qui furent ensuite exterminés par les Israélites, et prit Jéricho. — *Jephté* est célèbre par sa victoire sur les Ammonites et le vœu imprudent qui le conduisit à l'immolation de sa fille. — *Samson* s'illustra par ses ruses et par sa force. Victime de sa confiance en Dalila, qui le livra aux Philistins, il tua trois mille de ces derniers en ébranlant les colonnes du temple de Dagon ; mais il resta lui-même au milieu des ruines. — *Héli* toléra les désordres de ses fils, ce dont Dieu les punit en les faisant mourir avec trente mille des leurs, sous les coups des Philistins, qui s'emparèrent en outre de l'arche sainte. A cette nouvelle, Héli tomba à la renverse et se cassa la tête. — *Samuel* repoussa les vainqueurs et gouverna avec sagesse. Mais, par l'ordre de Dieu, et à cause de la vénalité de ses enfants, il sacra roi *Saül*, en 1096.

§ 3. — Rois et schisme des dix tribus.

Rois. — *Saül* ne fut universellement reconnu qu'au bout de dix-huit ans de règne, après sa victoire sur les Ammonites. Il triompha encore des Philistins ; mais il désobéit au Seigneur en

offrant un sacrifice à la place de Samuel. Il tomba dès lors dans des accès de démence que le jeune David, fils d'Isaï, déja sacré roi en secret, calma quelquefois au son de la harpe, mais, à plusieurs reprises, au péril de sa vie. C'est que, depuis sa victoire sur le géant Goliath, ce jeune berger était devenu suspect à Saül. David échappa aux piéges de son ennemi, et l'épargna même deux fois généreusement. Il vivait depuis seize mois dans la retraite, lorsqu'il apprit que le roi était mort en combattant les Philistins , le lendemain du jour où la pythonisse d'Endor avait évoqué pour lui l'ombre de Samuel (1056).

David triompha d'abord du soulèvement d'Isboseth, fils de Saül, et prit aux Jébuséens Jérusalem qui devint sa capitale et où il amena en grande pompe l'arche sainte. Puis, à la suite de nombreux exploits sur les Philistins, les Moabites, les Ammonites et leurs alliés, il soumit à sa domination tout le pays compris entre le Tigre et la mer Rouge. Son crime envers Urie, époux de Bethsabée, exposé à une mort certaine dans la guerre des Ammonites, fut suivi de la révolte d'Absalon, vaincu au bois d'Ephraïm et tué en fuyant. David consacra la fin de sa vie à la pénitence (*Psaumes*) et à la réunion des matériaux nécessaires aux premiers travaux du temple.

Salomon (1016) inaugura le nouveau règne par la sagesse de son jugement entre deux femmes qui se disputaient un même enfant, et administra avec habileté. Il construisit et dédia le temple, s'enrichit par le commerce, cultiva les lettres, etc. On a de lui le *Cantique des cantiques*, le livre des *Proverbes*, l'*Ecclésiaste*, etc. Sa cour fut partout vantée pour sa magnificence ; et des souverains étrangers la visitèrent, entre autres la reine de Saba. Mais Salomon ternit la fin de son règne par des faiblesses coupables.

Schisme des dix tribus. — **Quand il mourut, sur le refus obstiné de son fils *Roboam* de diminuer les impôts, dix tribus se réunirent autour de *Jéroboam*, et formèrent le *Royaume d'Israël* ; les deux autres, Juda et Benjamin, restées fidèles, le *Royaume de Juda*. C'est ce qu'on appelle le *Schisme des dix tribus* (976).**

Israël. — **Les principaux rois d'Israël furent : *Jéroboam*, qui éleva des veaux d'or à la frontière de ses Etats, et s'allia avec Sésac, roi d'Egypte ; — *Amri*, fondateur de Samarie, capitale du royaume après Sichem ; — l'impie *Achab*, époux de la Tyrienne**

Jézabel, qui apporta le culte de Baal et des autres divinités phéniciennes, père d'Athalie, persécuteur d'Elie, usurpateur de la vigne de Naboth; — *Jéhu*, meurtrier de Jézabel, des soixante et dix descendants d'Achab et des prêtres de Baal, dont il conserva cependant le culte idolâtrique; — *Osée*, sous qui Salmanassar mit fin au royaume d'Israël, et emmena à Ninive les Israélites captifs, Tobie entre autres (721).

Juda. — Les principaux rois de Juda furent : *Roboam*, mort prisonnier en Egypte; — *Josaphat*, prince pieux, guerrier habile, sage administrateur, mais allié de l'impie Achab; — *Athalie*, qui tua tous les enfants de son fils Ochosias, à l'exception de *Joas*, sauvé et replacé sur le trône par le grand prêtre Joïada; — *Ezéchias*, préservé par l'ange exterminateur des cruautés de Sennachérib assiégeant Jérusalem; — *Manassès*, rendu à la liberté par Assar-Addon et sous lequel on place l'histoire de Judith; — *Eliakim* ou *Joachim*, dont Nabuchodonosor le Grand prit la capitale et emmena les sujets à Babylone (grande captivité, 606).

§ 4. — Retour de la captivité, les Machabées.

Retour de la captivité. — Des troubles sérieux occasionnés par les rois *Joachim* et *Sédécias*, inaugurèrent cette captivité. Le vainqueur les réprima en traitant les rebelles avec sévérité, et mit fin au royaume de Juda (587). Mais ses succès ébranlèrent sa raison à tel point qu'il voulut être adoré (trois jeunes Hébreux jetés dans une fournaise ardente), et qu'il tomba dans une démence de sept années. — Sous ses faibles successeurs apparut le prophète *Daniel*, qui sauva la chaste Suzanne, convainquit d'imposture les prêtres de Baal, sortit miraculeusement de la fosse aux lions, et expliqua à Balthasar les trois mots de feu qui annonçaient sa chute prochaine. Cyrus ne tarda pas à lui donner raison par la prise de Babylone. L'édit que ce prince publia dans cette ville permit aux Hébreux de revoir leur patrie (536).

Quarante-deux mille trois cent soixante d'entre les captifs rentrèrent alors en Judée sous la conduite du grand prêtre Josua et de Zorobabel, sans pouvoir cependant relever le temple, à cause des embarras de toute nature que leur suscitaient les Samaritains et les puissants ennemis qu'ils avaient à la cour de Perse. Heureusement pour eux, leur compatriote *Esther* épousa le roi Assuérus (Darius, fils d'Hystaspe), et éleva au pouvoir son

oncle Mardochée, sur la ruine d'Aman. Le temple fut achevé et consacré en 516; Jérusalem sortit de ses cendres; Esdras remit en vigueur l'ancienne loi par la révision des livres sacrés.

Mais cette prospérité dura peu. La sévérité d'*Esdras* et de *Néhémie*, représentant d'Artaxerxès Longue-Main, amena un schisme qui aboutit à l'érection d'un nouveau temple sur le mont Garizim (437). Les querelles de *Jonathan* et de *Jésus*, se disputant le grand pontificat, aggravèrent encore la situation. Les Perses n'en faisaient sentir que plus durement leur joug à la Judée, lorsque apparut le destructeur de leur empire, Alexandre, qui s'inclina néanmoins devant le grand prêtre Jaddus (332).

Les Machabées. Après la mort du conquérant macédonien, la Palestine fut disputée par les Lagides, souverains de l'Egypte, et par les Séleucides, rois de Syrie. Les premiers l'occupèrent d'abord, et la traitèrent avec faveur : témoin la fameuse traduction des livres saints qu'ils confièrent à soixante et douze Hébreux (*Version des Septante*, 275). Les seconds agirent d'une tout autre manière. En effet, après des débuts heureux, Antiochus le Grand, qui s'en était emparé en 203, inaugura un système de violences suivi par ses successeurs : envoi d'Héliodore pour piller le saint des saints; imposition des mœurs et de la religion grecques avec le concours du grand prêtre Jésus ou Josua, qui prit le nom grec de Jason; mort du vertueux Onias, frère de ce misérable; meurtre du pieux Eléazar et de sept enfants sous les yeux de leur mère frappée après eux; etc.

Tant d'atrocités indignèrent le prêtre *Mathatias* (*), qui, secondé par ses cinq fils, entreprit de sauver son pays (167). Mais il mourut l'année d'après. — *Judas Machabée*, le plus célèbre de ces enfants, organisa une armée, vainquit à plusieurs reprises les troupes syriennes, purifia le temple, et trouva la mort dans son triomphe (160). — *Jonathas*, frère de Judas, fut proclamé grand prêtre et généralissime; il périt dans un piége

* ***Généalogie des Asmonéens :***

Mathatias, arrière-petit-fils d'Asmonée
Simon. Judas Machabée. Jonathan.
Jean Hyrcan.
Aristobule Ier. Alexandre Jannée (Alexandra).
Hyrcan II. Aristobule II.
Alexandre II. Antigone. **Alexandra (Pompée).**
Aristobule III. Mariamne épouse **Hérode Ier.**

que lui avait tendu le gouverneur de Syrie. — *Simon*, son autre frère, reçut le titre d'ethnarque et celui de grand prêtre, héréditaires dans sa famille; mais il mourut prématurément dans un festin, avec deux de ses fils, par le crime de son gendre. — *Jean Hyrcan*, échappé au massacre, gouverna pendant vingt-neuf ans, avec l'autorité d'un roi. Quand il expira (107 av. J.-C.), la royauté était rétablie de fait.

Seconde royauté. — *Aristobule Ier*, premier roi, laissa la couronne à son frère *Alexandre Jannée* (106-79). — La veuve de ce dernier, *Alexandra*, exerça l'autorité royale après lui (79-70). — A sa mort éclatèrent les querelles d'*Hyrcan II* et d'*Aristobule II*, querelles dont le résultat fut d'introduire les Romains dans la Judée. Pompée, appelé par Aristobule, se prononça pour Hyrcan, et établit ainsi dans le pays la prépondérance de Rome. Mais Hyrcan tomba sous les coups du fils d'Aristobule, *Antigone*, qui fut lui-même renversé par *Hérode* (39), le bourreau de sa femme Mariamne, et dont le règne fut une longue tyrannie. Il s'éteignait au moment où J.-C. vint au monde, en pleine scission religieuse occasionnée par les trois sectes rivales des *pharisiens*, des *sadducéens* et des *esséniens*, et aussi en pleine domination romaine.

§ 5. — Jésus-Christ, ruine de Jérusalem.

Jésus-Christ. — Jésus-Christ naquit à Bethléem, reçut l'adoration des bergers et des mages, et vécut en Egypte jusqu'à la mort d'Hérode, qui avait enveloppé dans un massacre général tous les enfants au-dessous de deux ans. Jeune encore, il fut trouvé dans le temple instruisant les docteurs de la loi. Jean-Baptiste, le précurseur, lui donna le baptême dans les eaux du Jourdain. A trente ans, Jésus commença sa vie de prédication, appuyant de nombreux miracles l'exposition de ses divins préceptes. Un de ses douze disciples, Judas Iscariot, le trahit, et le rédempteur du monde, condamné à mort, traîna jusqu'au Calvaire la croix affectée au supplice des esclaves. Il ressuscita, se montra à ses disciples, monta au ciel sous leurs yeux, leur envoya son Saint-Esprit, et l'œuvre de la propagation de l'Evangile fut inaugurée.

Dès lors, en effet, les apôtres se portèrent dans les diverses parties de l'empire romain pour y prêcher ce *Dieu inconnu* dont saint Paul trouva l'autel à Athènes. Saint Mathieu, saint Marc,

saint Luc et saint Jean, écrivirent la bonne nouvelle (*Evangile*). Saint Paul, saint Jacques, saint Pierre, d'autres encore, l'expliquèrent dans leurs *Epîtres* aux nouveaux convertis, Romains, Corinthiens, etc. Insensiblement les premières *Eglises* se constituèrent. — La BIBLE, c'est-à-dire la réunion des livres de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*, devint leur code religieux, comme elle a été depuis à la base de toutes les constitutions des Eglises chrétiennes.

Le moment était opportun, car le monde jouissait alors, sous l'autorité des premiers Césars, d'une complète unité de direction politique, de langue et d'administration.

Ruine de Jérusalem. — Mais la domination romaine ne fut guère reconnue sans opposition en Judée que jusqu'à l'année 64 de notre ère. A cette époque, en effet, les Juifs, indignés des exactions des procurateurs chargés d'administrer leur pays, coururent aux armes. Vespasien assiégeait leur ville, lorsque la mort de Vitellius lui mérita l'empire. Titus, son fils, continua et acheva le siége soutenu malgré les horreurs de la famine. Le temple fut brûlé, la ville ruinée de fond en comble, les Juifs dispersés dans le monde entier (70).

(1) Le *Pays de Chanaan*, appelé successivement *Terre promise*, *Judée* et *Palestine*, est borné au N. par la Syrie; à l'E. et au S. par l'Arabie; à l'O. par la Méditerranée. — Il a dans sa partie septentrionale les *monts* Liban et Anti-Liban, d'où se détachent : à l'E. les monts Hermon et de Galaad; à l'O. les monts Gelboé et Garizim. — Les *lacs* de Génésareth et Asphaltite ou mer Morte se trouvent dans la vallée que forment ces montagnes. — Le Jourdain est le seul *fleuve* du pays; il coule du nord au sud.

Sous Josué, la Terre promise se divisa en douze tribus. A droite du Jourdain étaient : *Azer; Nephtali; Zabulon*, v. p. Béthulie; *Issachar; demi-tribu occidentale de Manassé; Ephraïm*, v. p. Sichem; *Dan*; *Siméon*, *Juda*, v. p. Bethléem; *Benjamin*, v. p. Jérusalem, Jéricho. — A gauche étaient : la *demi-tribu orientale de Manassé; Gad; Ruben.*

Plus tard, au temps des Romains, sous Auguste, la Palestine se divisa en quatre tétrarchies : la *Samarie* avec la Judée et l'Idumée, la *Galilée* et la Pérée, la *Trachonite* et l'Iturée, l'*Abylène*.

DÉVELOPPEMENTS. — Consulter les *Lectures historiques*, t. I : Abraham, Abraham et Loth, ruine de Sodome, Agar et Ismaël, sacrifice d'Isaac, Bible; Esaü et Jacob, Joseph, Moïse et la sortie d'Egypte, Lhomond; marche dans le désert, Fleury; Josué, Lhomond; Barac et Débora, Bible; Gédéon, Samson, commencements de David, Lhomond; crime de David, mort d'Absalon, Bible; le temple et le palais de Salomon, Bossuet; la reine de Saba, Bible; schisme des dix tribus, Josaphat et Achab, Elie et Elisée, Lhomond; Athalie, fin d'Israël et de Juda, Bossuet; Tobie, Duruy; Esther, Lhomond; Alexandre à Jérusalem, version des Septante, Rollin; Héliodore, supplice d'Eléazar, Bible; Mathatias, Josèphe; pharisiens et sadducéens, Fleury; Jésus-Christ et sa doctrine, Bossuet; ruine de Jérusalem, Josèphe.

V

La Grèce. — Temps héroïques. — Colonies. — Principaux Etats : Lycurgue, Solon, Pisistrate.

- **Populations.**
  - *Primitives* : Pélasges, mœurs barbares, Larissa, Telchines.
  - Etrangères.
    - *Egyptiens* de Cécrops à Athènes (Amphictyon, **Egée,** Thésée). — Id. de Danaüs à Argos.
    - *Phéniciens* de Cadmus à Thèbes : Amphion, **Laïus,** Œdipe, Etéocle et Polynice, les Epigones.
    - *Phrygiens* de Pélops dans le Péloponèse, **Atrée et** Thyeste, Agamemnon et Ménélas.
    - *Crétois et Thraces.* — Influences diverses.
  - *Helléniques* : Eoliens, Ioniens et Achéens, Doriens. — Alliance de ceux-ci avec les Héraclides et conquête du Péloponèse.
- Temps héroïques.
  - *Principaux événements* : expédition des Argonautes ; travaux d'Hercule ; exploits de Persée, de Thésée, de Bellérophon ; guerres de Thèbes (Œdipe et les Epigones) ; guerre de Troie.
  - *Ouvrages* divers inspirés par les temps héroïques : Homère, etc.
- Institutions, colonies.
  - *Institutions* : Amphictyonies, jeux Olympiques, etc.
  - *Colonies* : Dans l'*Asie Mineure* : Ephèse, Milet, Samos, etc. ; éclat extraordinaire. — Dans la *Grande-Grèce* : Tarente, Sybaris, Rhégium, Syracuse, etc. ; commerce, écoles.
- Sparte, Lycurgue.
  - *Fondation* par Sparton ou Lélex ; conquête dorienne et division des habitants en *Spartiates, Laconiens, Ilotes.*
  - *Lycurgue* (884) : 1° organisation du pouvoir (deux rois, vingt-huit sénateurs, assemblée générale) ; — 2° égalité (partage des terres, monnaie de fer, repas publics, etc.) ; — 3° amour de la patrie (éducation militaire, etc.). — Mort de Lycurgue. — Ephores.
  - *Guerres* de Messénie (Tyrtée), d'Arcadie et d'Argolide.
- Athènes, Solon et Pisistrate.
  - *Fondation* par Cécrops et Thésée ; *Montagnards, Riverains, Eupatrides ;* Codrus, dernier roi (1045).
  - *Archontat* : malheurs du peuple ; Dracon, Cylon (624).
  - *Solon et ses lois* : dettes ; quatre classes de citoyens, sénat, assemblées du peuple, Aréopage (595).
  - *Pisistrate, Hipparque* et *Hippias, Clisthènes* et *Isagoras.*

§ 1. — Populations primitives de la Grèce (1).

Autochthones. — Les premiers habitants de la Grèce, *Hellènes, Lélèges* et *Pélasges,* ces derniers en immense majorité, se disaient autochthones ou nés du sol. Ils avaient des mœurs barbares, élevaient de nombreux troupeaux, exploitaient les mines, construisaient, à l'aide de blocs énormes péniblement superposés (*murs cyclopéens*), des villes désignées sous le nom général de *Larissa,* se couvraient de feuilles ou de peaux d'animaux, et se nourrissaient du gland du fagus ou châtaignier. Leurs prêtres, les *Telchines,* offraient à Saturne des victimes hu-

maines. — Peu à peu, les Pélasges se transformèrent au contact des Orientaux : Egyptiens, Phéniciens, Phrygiens, arrivés on ne sait à quelle époque. Les événements désignés sous le nom de *temps héroïques* firent le reste.

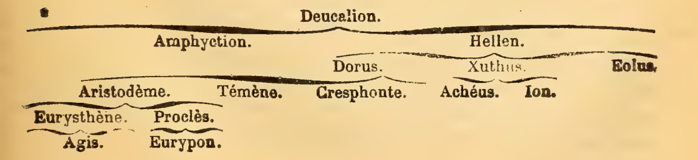
Colons étrangers. — *Cécrops*, à la tête des *Egyptiens*, fonda Athènes, y introduisit bien des usages de l'Egypte, et eut pour principaux successeurs : *Amphictyon*, qui créa le conseil amphictyonique, première association des peuples voisins des Thermopyles; *Egée*, dont le fils *Thésée* fut le vrai fondateur d'Athènes par la réunion des douze *dèmes* ou bourgades que comprenait le territoire primitif de la ville; enfin *Codrus*, avec qui la royauté s'éteignit. — Quelque temps après Cécrops, d'autres *Egyptiens*, sous les ordres de *Danaüs*, s'établirent à Argos, déjà occupé par les princes de la famille d'*Inachus*, dont l'origine ne nous est pas bien connue.

Les *Phéniciens*, conduits par *Cadmus*, jetèrent les fondements de Thèbes, et portèrent en Grèce, avec les seize cadméennes ou lettres de l'alphabet primitif, les connaissances multipliées de Tyr. — Parmi les successeurs de Cadmus, on remarque : *Amphion*, qui éleva les murs de Thèbes au son de la lyre; *Laïus*, *Œdipe*, *Etéocle* et *Polynice*.

Les *Phrygiens*, guidés par *Pélops*, fils de Tantale se fixèrent dans le Péloponèse, et y régnèrent à la suite de l'expulsion des Héraclides ou descendants d'Hercule. Leurs rois les plus illustres furent *Atrée* et *Thyeste*, *Agamemnon* et *Ménélas*.

Les *Crétois*, visités dès la plus haute antiquité par les Orientaux, et les *Thraces*, également policés de bonne heure, ainsi que le prouve la légende d'Orphée, apportèrent aussi à la Grèce leur concours d'influence civilisatrice (lois de Minos, etc.). — Mais la transformation sociale des Grecs n'eut lieu qu'après les grands mouvements des *Hellènes*, et les événements désignés sous le nom de *Temps héroïques*.

Hellènes. — Les *Hellènes*, qui se prétendaient descendants de *Deucalion* (*) par *Hellen*, père de *Dorus* et d'*Eolus*, et grand-



père d'*Achéus* et d'*Ion*, habitaient de bonne heure la Thessalie. Ils se divisèrent en quatre tribus : *Eoliens*, établis dans diverses parties de l'Hellade et du Péloponèse ; — *Ioniens* et *Achéens*, dans l'Attique et l'Achaïe (Péloponèse) ; — *Doriens*, à Pindus et à Naupacte. C'est de ce dernier point que, quatre-vingts ans après la guerre de Troie, les Doriens passèrent dans le Péloponèse avec leurs alliés les Héraclides, chassés de ce pays depuis plus d'un siècle. A leur tête marchèrent alors : *Aristodème*, dont les fils *Eurysthène* et *Proclès* s'emparèrent de la Laconie ; *Témène*, qui soumit l'Argolide ; et *Cresphonte*, la Messénie.

Ce dernier événement est un des plus importants de l'histoire de la Grèce. L'invasion victorieuse des Doriens constitue, en effet, le triomphe du caractère national ou hellénique sur la société pélasgique, déjà modifiée par la civilisation orientale.

§ 2. — Temps héroïques.

Aux temps héroïques appartiennent : l'expédition des Argonautes, les travaux d'Hercule, les exploits de Persée, de Thésée, de Bellérophon, les deux guerres de Thèbes (Œdipe, etc.), la guerre de Troie.

Les *Argonautes* sont cinquante-quatre héros grecs, montés sur le navire Argo, pour détruire les pirates de la Colchide, dont les déprédations rendaient impossible le commerce maritime naissant. La mythologie a mêlé à leur expédition toute patriotique (car c'est la première association, dans une pensée d'intérêt commun, des tribus dispersées sur le sol de la Grèce) les fables de la Toison d'or et du Dragon qui la gardait ; les amours de Jason, chef de l'entreprise, avec Médée la magicienne ; le retour par l'Océan et le détroit de Charybde, etc.

Les *travaux d'Hercule*, fils de Jupiter et d'Alcmène, sont l'image d'une époque travaillant à détruire les obstacles de toute nature qui s'opposent au progrès de la civilisation : lion de Némée, hydre de Lerne, Centaures, Antée, Diomède, ouverture du détroit de Gadès, etc. — Les *exploits de Persée*, de *Thésée*, de *Bellérophon* concourent au même but.

Aux *guerres de Thèbes* se rattachent l'oracle de Laïus, l'exposition d'Œdipe sur le Cythéron, son séjour à Corinthe, la mort du Sphinx, la naissance d'Etéocle et de Polynice ainsi que celle d'Antigone et d'Ismène, la guerre des Sept-Chefs et celle de leurs fils dite guerre des *Epigones*.

La *guerre de Troie* (1193-1183) rappelle à tous les esprits : l'enlèvement d'Hélène par le jeune Pâris, fils de Priam, le séjour des Grecs à Aulis, le sacrifice d'Iphigénie, la valeur d'Achille, les ruses d'Ulysse, la ruine d'Ilion, la triste destinée des vainqueurs, etc.

Les événements des temps héroïques, les derniers surtout, ont largement défrayé l'épopée et le théâtre : *Iliade, Odyssée, Enéide, Orestie, les Sept-Chefs devant Thèbes, Œdipe roi, Œdipe à Colonne,* etc. Nous ne dirons rien des œuvres modernes.

§ 3. — Institutions, colonies.

Institutions. — Au contact des étrangers et grâce à ses efforts persévérants, la Grèce se donna des mœurs plus douces, une religion plus savante, des gouvernements plus réguliers (*Amphyctionies,* etc.). L'agriculture, la marine, le commerce, l'industrie, les beaux-arts reçurent, dès la guerre de Troie, les plus grands développements. La littérature, en particulier, date de cette époque, avec Homère et les rapsodes. Nous y rapporterons aussi la création et le rétablissement des *jeux Olympiques* par Hercule et par Iphitus, bien que l'*ère des Olympiades* date seulement de 776 avant J.-C.

Colonies. — Mais pendant que s'accomplissaient au dedans les mouvements des Hellènes, l'émigration faisait des progrès rapides. D'innombrables *colonies grecques* s'établissaient dans l'Asie Mineure, en Italie, en Gaule, en Afrique.

Les *Ioniens* se dirigèrent du côté de l'E., et se fixèrent surtout en Asie Mineure, où ils fondèrent Phocée, Colophon, Ephèse, Milet, Samos, Chios, dont le commerce fut très-considérable, et où l'art, la poésie, la philosophie prirent, pour ainsi dire, naissance (le Panionium). Les *Eoliens* s'établirent aussi dans l'Asie Mineure au nord de l'Ionie, et les *Doriens* au sud. Mais ces derniers préférèrent aller se fixer à l'occident de la Grèce, en Italie et en Sicile. Leurs villes de Tarente, Sybaris, Rhégium, Syracuse, devinrent assez riches et assez lettrées (Pythagore, etc.), pour éclipser, un moment, leurs sœurs asiatiques.— Du reste, cette civilisation excessive des colonies, qui devait un jour causer leur ruine, réagit à son tour sur la métropole, et ne contribua pas peu au développement intellectuel de la Grèce.

Deux villes surtout sont l'expression de la double physiono-

mie du génie hellénique : Sparte dorienne et Athènes ionienne. Elles seules nous occuperont dans les nombreux Etats de la Grèce primitive.

§ 4. — Sparte.

Lycurgue. — *Sparte*, fondée par *Sparton* ou par *Lélex*, n'eut réellement une histoire qu'à dater de la conquête d'*Eurysthène* et de *Proclès*. Avec les Doriens, en effet, la population se divisa en trois parties : *Spartiates* ou vainqueurs ; *Laconiens* ou anciens habitants vaincus ; *Ilotes* ou esclaves. — *Lycurgue*, législateur de Sparte en 884, ne changea rien à cette division qu'il rendit plus profonde encore, en accordant tout aux Spartiates, en condamnant les Laconiens à la culture du sol, en aggravant enfin le sort des Ilotes, à qui l'on faisait tous les ans la chasse, pour les empêcher de devenir trop nombreux.

Après de longs voyages dans la Crète et dans l'Asie, pendant la minorité de son neveu *Charilaüs*, Lycurgue donna des lois à Sparte. Tout d'abord, il constitua un gouvernement composé : 1° de deux rois pris dans la famille des *Eurypontides*, descendants de Proclès, et des *Agides*, descendants d'Eurysthène ; 2° d'un sénat de vingt-huit vieillards, ayant plus de soixante ans, choisis par le peuple et présidés par les rois ; 3° de l'assemblée générale des Spartiates pouvant accepter ou repousser les décisions du sénat, mais sans les modifier. — Il s'efforça ensuite de rendre tous les citoyens égaux, et de ne leur inspirer que le seul sentiment de l'amour de la patrie.

Lycurgue obtint l'égalité en décrétant : le partage des terres en trente-neuf mille lots, dont trente mille furent laissés aux Laconiens ; la création d'une monnaie de fer aussi lourde que discréditée ; l'uniformité des maisons et des habits ; l'interdiction de toute instruction et de tout commerce ; les repas publics, où le brouet noir tenait lieu de viande, etc. — Il étouffa tout autre sentiment que celui de l'amour de la patrie en établissant : les conversations du *Leschès*, espèce d'école, où les vieillards instruisaient les enfants des exploits de leurs ancêtres ; les fêtes nombreuses de la religion, si importantes à Sparte ; une éducation exclusivement militaire, qui prenait les enfants dès leur naissance, les suivait dans les mains des nourrices publiques et dans les gymnases, permettait le vol, exerçait à la

fatigue et aux plus durs traitements, présentait la fuite à la guerre comme la plus grande flétrissure, etc.

Après avoir ainsi créé une société rude, guerrière, conquérante, restée sans imitation, Lycurgue s'éloigna, faisant promettre aux Spartiates d'observer ses lois jusqu'à son retour. Il alla consulter l'oracle à leur sujet, et, sur la réponse que Sparte serait la première ville de la Grèce tant qu'elle les observerait, il se laissa mourir de faim. — Cent trente ans après lui seulement, on créa les *éphores*, magistrats ou juges suprêmes, au nombre de cinq, ayant action même sur les rois.

Guerres de Messénie, etc. — Le caractère belliqueux des Spartiates se révéla, presque aussitôt après la mort de Lycurgue, par de nombreuses guerres contre la Messénie, l'Arcadie et l'Argolide.

La *Messénie*, située à l'O. du territoire de Sparte, était très-fertile et excitait par cela même la convoitise de ses voisins. Prenant prétexte d'une offense faite par les Messéniens à quelques jeunes filles spartiates venues aux confins des deux provinces pour y offrir un sacrifice, les soldats de Lacédémone quittent leur ville et jurent de n'y rentrer que vainqueurs. De là, deux guerres. — Les principaux événements de la première sont l'immolation de la fille d'Aristodème, et la mort volontaire de ce guerrier lui-même, entraînant la ruine de la Messénie (743-723); ceux de la seconde : les provocations d'Aristomène jusque dans Sparte; le commandement des Spartiates déféré au poëte athénien Tyrtée, dont les chants aidèrent enfin à réparer quatre défaites successives; la captivité d'Aristomène, jeté dans la *Céada* (fosse d'expiation); la prise d'Ira et la servitude des Messéniens, dont plusieurs se sauvèrent en Sicile (685-668).

Sparte soumit ensuite l'*Arcadie*. — Elle achevait même la *guerre d'Argos*, lorsque Athènes lui demanda, contre les Mèdes et les Perses, un secours qui arriva trop tard sur le champ de bataille de Marathon (490).

§ 5. — Athènes.

Premiers temps. — *Athènes* eut deux fondateurs : Cécrops et Thésée. — A l'arrivée des Eoliens et des Ioniens, les Pélasges, ses habitants primitifs, se retirèrent sur les hauteurs (*Montagnards*) ou sur le rivage (*Riverains*); les vainqueurs se fixèrent dans la plaine et prirent le nom d'*Eupatrides* (gens de race

illustre). C'est parmi ces derniers, divisés en *Mélanthides*, *Alcméonides*, *Pisistratides* et *Péonides*, que furent choisis les rois d'Athènes, entre autres *Mélanthus* et *Codrus*.

A la mort de Codrus, dont le dévouement sauva sa patrie de l'invasion dorienne (1045), on établit l'archontat, d'abord à vie, puis décennal, avec un seul archonte, et enfin annuel avec neuf membres (*archonte éponyme, archonte roi, archonte polémarque*, et les six *thesmothètes* ou *législateurs*). Mais les Athéniens furent très-malheureux sous ce régime, surtout à cause de la position des débiteurs envers les créanciers Eupatrides, qui, pour se payer, prenaient leurs biens, leurs enfants et jusqu'à leurs personnes. Poussé par les Pisistratides, impatients de trouver pour eux-mêmes le pouvoir dans quelque dissentiment public, le peuple demanda une législation.

Dracon, choisi pour la donner, promulgua des lois si dures, qu'elles tombèrent d'elles-mêmes. Il punissait de mort les négligences et les fautes, aussi bien que les délits et les crimes (624). — Alors *Cylon* essaya vainement de rétablir la royauté. Sa tentative fut suivie des plus grands malheurs : apparition de spectres, contagion, calamités de toute nature. Le sage *Epiménide* suspendit quelque peu ces fléaux en conseillant de nouveaux sacrifices, la purification de la ville, etc. Solon fit mieux.

Solon (595). — Chargé de donner des lois, *Solon* s'occupa d'abord des dettes anciennes, soit qu'il les ait abolies, soit qu'il en ait seulement allégé le poids en modifiant la valeur des monnaies. Il divisa ensuite les citoyens en *quatre classes*, d'après leurs revenus de 500, de 300, de 200 mesures de froment ou d'huile, laissant les charges aux trois premières et le droit de vote dans les *assemblées* à la quatrième, composée du reste des citoyens. Un *sénat* de quatre cents membres élaborait les lois que le peuple acceptait ou refusait sans y rien changer.

L'*Aréopage*, tribunal suprême dont la sagesse est devenue proverbiale, pouvait s'opposer à leur promulgation. Les *archontes* administraient. De nombreuses dispositions, favorables à l'instruction, au commerce, à la justice, complétaient cette législation (595).

Pisistrate. — Après avoir donné ses lois, Solon s'éloigna pour dix ans. Pendant cette absence, *Pisistrate* s'empara par ruse du pouvoir. Deux fois il en fut dépouillé ; on le chassa même de la ville. Il y rentra, bientôt après, ramené, disait-on, par Minerve, sous les traits de la belle géante du bourg de

Pœania, et ressaisit l'autorité, qu'il conserva par son habileté.

Hipparque et *Hippias*, fils de Pisistrate, régnèrent d'abord avec la même sagesse : faveurs accordées aux poëtes Anacréon et Simonide; nouvelle édition des œuvres d'Homère, etc. — Une offense faite par Hipparque à la sœur d'un citoyen d'Athènes le fit tomber sous les coups d'Aristogiton et d'Harmodius. Hippias vengea son frère par une atroce tyrannie. Il fut chassé (510) et arma les Perses contre ses concitoyens, alors en proie aux profondes divisions de *Clisthènes* et d'*Isagoras* (modifications à la constitution de Solon, établissement de l'ostracisme, etc.). C'est l'époque des guerres médiques (500-490).

(1) ***Géographie de la Grèce.*** — La *Grèce* est bornée au N. par l'Illyrie et la Macédoine ; à l'E. par la mer Egée ; au S. par la mer Méditerranée ; à l'O. par la mer Ionienne. — On trouve sur ses rivages : les *golfes* d'Ambracie, de Corinthe, de Messénie, de Laconie, Argolique, Saronique, etc. ; les *promontoires* d'Actium, Ténare, Sunium, d'Artémisium, etc. ; les *détroits* de Chalcis et d'Artémisium. — La montagne principale de la Grèce est le *Pinde*, d'où se détachent : les monts *Acrocérauniens;* les monts *Cambuniens*, avec les sommets de l'*Olympe* et de l'*Ossa*; l'*Œta*, qui forme le passage des Thermopyles ; le *Parnasse*, dans l'Hellade; le *Taygète*, dans le Péloponèse. — Les cours d'eau les plus renommés sont : le *Pénée* et l'*Eurotas* à l'E. ; l'*Alphée*, l'*Achéloüs* et l'*Achéron* à l'O.

Division. — On divise la Grèce en trois parties : la Grèce continentale, le Péloponèse et les îles.

La Grèce continentale renferme l'Epire, la Thessalie et l'Hellade. — l'*Epire*, située entre le Pinde et la mer Ionienne, l'Illyrie et le golfe d'Ambracie, est couverte de montagnes et traversée par des fleuves (Achéron, etc.) que les anciens plaçaient dans les enfers. Elle a pour v. p. : Dodone et Ambracie. — La *Thessalie*, comprise entre l'Epire et la mer Egée, renferme : les monts Olympe, Ossa, Pélion; la vallée de Tempé; le fleuve Pénée; le défilé des Thermopyles, etc. Ses v. p. sont : Larisse, Phères, Pharsale. — L'*Hellade* contient dix provinces, entre autres : les trois Locrides ; la Phocide, cap. Delphes; la Béotie, v. p. Thèbes, Platée, Leuctres, Chéronée; l'Attique, v. p. Athènes, Marathon, Eleusis; la Mégaride, cap. Mégare.

Le Péloponèse (île de Pélops), rattaché au continent par l'isthme de Corinthe, dont la largeur est de quatre lieues, se divise en : *Corinthie*, v. p. Corinthe; *Achaïe* et *Sicyonie*, Ægium et Sicyonie; *Elide*, Elis et Olympie; *Messénie*, Messène; *Laconie*, Sparte et Hélos; *Argolide*, Argos; *Arcadie*, Mégalopolis et Mantinée.

Les îles de la Grèce peuvent être groupées en îles de la mer Ionienne et îles de la mer Egée. — Les *îles de la mer Ionienne* sont : Corcyre, Ithaque, Céphalénie, Zacynthe, Cythère, etc. ; — les *îles de la mer Egée* : Egine, Salamine, Eubée, Scyros, Lemnos, Ténédos, Lesbos, Chios, Samos, les Sporades, les Cyclades (Délos, Naxos, Paros, etc.), Crète et l'archipel de Carpathos.

Colonies. — A ces divers territoires helléniques on peut encore rapporter les *colonies* fondées par les Grecs. Les plus importantes sont : dans *l'Asie Mineure*, Smyrne, Magnésie, Colophon, Ephèse, Milet, Halicarnasse, Cnide, Rhodes, etc. ; — dans l'*Italie méridionale* ou *Grande-Grèce*, Tarente, Héraclée, Sybaris, Crotone, Rhégium, Messine, Catane, Syracuse ; — sur la *côte d'Afrique*, Naucratis en Egypte, Cyrène et Barcé dans la Cyrénaïque ; — en *Gaule*, Marseille.

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. II : Géographie de la Grèce, Pomponius Méla; Pélasges, Levesque; Etrangers en Grèce, Heeren; Grèce primitive et piraterie, Thucydide; temps héroïques, Barthélemy; Argonautes, Hercule, Diodore de Sicile; Thésée, guerre des sept chefs, guerre de Troie, Barthélemy; Homère, id; Hellènes, Rollin; colonies asiatiques, Barthélemy; colonies de la Grande-Grèce, Rollin; religion, Barthélemy; jeux Olympiques, id.; amphictyonies, Rollin; Lycurgue et ses lois, Plutarque; guerres de Messénie (premières hostilités, Aristomène et Tyrtée, prise d'Ira), Pausanias; guerre de Tégée, Hérodote; guerre d'Argos, Pausanias; Codrus, Justin; Dracon, Cylon, etc., Barthélemy; Solon, Plutarque; Aréopage, Rollin; Pisistrate, Barthélemy; Hipparque et Hippias, Thucydide; Clisthènes et Isagoras, Hérodote. — *Atlas :* planches V et X, généalogies de la famille de Priam, des Hellènes, des Héraclides, des Atrides, etc; tableau synchronique. — *Lectures géographiques*, t. I, le monde d'Homère et le monde d'Hérodote. Id. t. III, état actuel de la Grèce.

VI

Guerres médiques. — Périclès. — Guerre du Péloponèse.

Guerres médiques (500-449).

- Entre les Grecs et les Perses unis aux Mèdes, causées par la révolte de l'Ionie; Aristagoras et Histiée de Milet.
- 1re *Guerre* (490). — Mardonius, échec au mont Athos; Datis et Artapherne, prise d'Erétrie, Marathon (490); sort de Miltiade après son échec devant Paros. — Exil d'Aristide.
- 2e *Guerre* (480-479). — Xerxès et ses forces, passage de l'Hellespont; batailles des Thermopyles (Léonidas), d'Artémisium, de Salamine (Eurybiade et Thémistocle), de Platée (Aristide et Mardonius), de Mycale (Xanthippe). — Evénements divers en Perse et en Grèce après cette guerre : administration et exil de Thémistocle, trahison de Pausanias, mort d'Aristide, débuts glorieux de Cimon.
- 3e *Guerre en Asie* (466-449). — Artaxerxès Longue-Main, Cimon : victoires de l'Eurymédon, conquête de la Chersonèse de Thrace, etc.; 3e *guerre de Messénie;* exil de Cimon (combat de Tanagre), son rappel et sa mort. — Traité de Cimon, l'Ionie libre (449).

Périclès : son éloquence, embellissements d'Athènes, Phidias. — Exploits sur mer à Samos et dans la guerre du Péloponèse. — Son siècle.

Guerre du Péloponèse (431-404).

- *Causes* : haine de races, jalousie de Sparte, plaintes des alliés d'Athènes, affaire de Corcyre. — Durée; division en trois parties.
- 1re *Partie* (431-421) : ravages de l'Attique et du Péloponèse; peste d'Athènes et mort de Périclès; prise de Platée, de Potidée et de Mitylène; Délium et Amphipolis; paix de Nicias.
- 2e *Partie* (420-413) : expédition de Sicile sous Alcibiade, Nicias et Lamachus; prise de Naxos et de Catane, procès d'Alcibiade; Gylippe et Démosthène; échec à Syracuse; sort des généraux et des soldats athéniens.
- 3e *Partie* (413-404) : Alcibiade en Asie; les 400 et les 5,000 à Athènes; rappel d'Alcibiade, ses succès, son second exil; batailles des îles Arginuses et d'Ægos-Potamos; prise d'Athènes.
- Les *trente tyrans* à Athènes; les *Dix;* Thrasybule. — Socrate.

§ 1. — Guerres médiques.

Révolte de l'Ionie (500). — On appelle *guerres médiques* les trois guerres survenues entre les Grecs et les Perses, unis aux Mèdes, de 500 à 449 avant J.-C., pour l'indépendance des colonies grecques de l'Asie Mineure.

Elles eurent pour cause la *révolte de l'Ionie* soulevée par Aristagoras de Milet, à la suite d'une expédition malheureuse que ce général avait dirigée contre l'île de Naxos, sans l'autorisation du grand roi. Cléomène, roi de Sparte, refusa de secourir les rebelles ; Athènes leur donna des auxiliaires qui brûlèrent Sardes (500). Histiée de Milet, déjà sous main dans la révolte, fut envoyé pour la réprimer. L'Asie Mineure tout entière pouvait échapper à Darius. Mais celui-ci en triompha, et Athènes se trouva exposée à la vengeance du vainqueur. — De là, les *guerres médiques*.

Première guerre médique (490). — Dans la première, Mardonius, gendre et général de Darius, fils d'Hystaspe, perdit trois cents navires par la tempête au mont Athos, et vingt mille hommes dans la Thrace sous les coups des habitants de ce pays. Des députés chargés après ce désastre de demander « la terre et l'eau, » les uns furent enterrés vifs à Sparte, et les autres jetés dans un puits à Athènes.

Datis et Artapherne, à la tête de cent vingt mille hommes, soumirent alors les Cyclades, brûlèrent Éréthrie en Eubée, et débarquèrent dans l'Attique. *Miltiade* les vainquit à Marathon avec dix mille Athéniens et mille Platéens (490). Mais son échec devant Paros lui attira une condamnation capitale que l'on commua en une amende de 50 talents. Miltiade mourut en prison pour n'avoir pas pu la payer. — En même temps, Aristide, collègue de ce général, était exilé par l'ostracisme : on l'accusait de trop aimer la justice.

Deuxième guerre médique (480-479). — Dans la seconde guerre médique, Xerxès, fils de Darius, envahit la Grèce avec un million d'hommes. Il franchit l'Hellespont sur deux ponts de bateaux, et fit fouetter la mer coupable de les avoir détruits une première fois. Il parcourut ensuite la Thrace, la Macédoine, la Thessalie, et fut arrêté dans le défilé des Thermopyles, par trois cents Spartiates que commandait *Léonidas*. La trahison

du berger Ephialte causa la mort de ces héros. Le même jour, la flotte persane était battue au combat d'Artémisium (480). Les Perses brûlèrent alors Athènes dont les habitants s'étaient retirés dans l'île de Salamine, où ils avaient cherché leur salut dans des « murailles de bois. » Xerxès y perdit, par les efforts combinés d'*Eurybiade* et de *Thémistocle*, la bataille la plus populaire de la Grèce. Il repassa honteusement la mer. Artémise, reine de Carie, qui marchait sur les traces du grand roi, ne se sauva qu'en coulant à fond un vaisseau perse.

Les vaincus laissèrent cependant derrière eux trois cent mille hommes, dont le chef, Mardonius, après avoir essayé vainement d'intimider et de séduire les Athéniens, fut vaincu à Platée par *Aristide* et *Pausanias*. Le même jour, *Xanthippe*, père de Périclès, et le Spartiate Léotychides détruisirent, au promontoire de Mycale, en Asie, les débris de la flotte persane (479).

Entre la seconde et la troisième guerre médique, des faits importants eurent lieu : en Perse, la mort de Xerxès assassiné par Artabane et le difficile avénement d'Artaxerxès Longue-Main; en Grèce, la sage initiative de Thémistocle, relevant Athènes et fondant le port du Pirée, malgré la protestation de Sparte, qui ne voulait pas de ville forte hors du Péloponèse ; la trahison de l'ambitieux Pausanias, prêt à livrer la Grèce au roi de Perse ; l'habile gestion des finances de la confédération athénienne par Aristide, mort si pauvre que la république dut payer ses funérailles ; l'exil de Thémistocle, qui obtint trois villes du grand roi, à la condition sans doute de commander les armées persanes, ce qu'il refusa de faire au moment suprême, trouvant plus digne de s'empoisonner que de porter les armes contre sa patrie ; enfin les premiers succès de Cimon, fils de Miltiade, dans la Thrace et sur les côtes de la Carie.

Troisième guerre médique (466-449). — Investi de la confiance de ses compatriotes, *Cimon* proposa d'entreprendre une troisième guerre médique, en portant les armes en Asie. Il vainquit les Perses sur mer et sur terre à l'embouchure de l'Eurymédon (466), fit la conquête de la Chersonèse de Thrace, etc. — Mais en son absence, Périclès obtint la plus grande popularité surtout lorsqu'eut lieu à Sparte un tremblement de terre dont les Messéniens profitèrent pour secouer le joug de leurs vainqueurs : ce qui donna lieu à la *troisième guerre de Messénie*.

Cimon, ramené à Athènes par les succès de son rival, fi

décider l'envoi d'auxiliaires aux Spartiates. Mais ceux-ci connaissant l'hésitation mise par les Athéniens à accorder ce secours, refusèrent de le recevoir. Pour cela, le fils de Miltiade fut exilé et la guerre déclarée à Sparte. Il ne fallut rien moins que la défaite de ses compatriotes à Tanagre pour faire rappeler Cimon. — Celui-ci reprit le commandement des armées. Mais il alla mourir presque aussitôt au siége de Citium, ville de l'île de Chypre, après avoir assuré, par un traité célèbre qui porte son nom, l'indépendance des colonies grecques de l'Asie Mineure et garanti la Grèce de toute attaque par terre ou par mer (449).

La fin des guerres médiques correspond au plus beau moment de la puissance d'Athènes avec Périclès

§ 2. — Périclès.

Périclès, fils de Xanthippe, formé de bonne heure à l'art oratoire, domina dans Athènes, à la mort de Cimon, sans autre titre que celui de général. Il s'appuya sur le peuple, qu'il subjugua par sa grande éloquence, qu'il fascina par les fêtes et les chefs-d'œuvre dus en grande partie au génie admirable du sculpteur *Phidias* (Parthénon, Odéon, statues, etc.). Il le gagna mieux encore par ses succès dans la Chersonèse de Thrace et sur toutes les mers voisines de la Grèce. La guerre contre Samos, qui ne se soumit qu'après un siége de neuf mois (440), mit le comble à la popularité de Périclès. Celui-ci en profita pour secourir Corcyre, révoltée contre Corinthe, dont Sparte embrassa la querelle. Il provoqua la guerre du Péloponèse, au début de laquelle il mourut, sans avoir, disait-il, « fait prendre le deuil à aucun citoyen d'Athènes. » Périclès a attaché son nom au plus beau peut-être des quatre grands siècles littéraires (Périclès, Auguste, Léon X, Louis XIV).

A ce siècle appartiennent, en effet, d'une manière générale, toutes les illustrations grecques entre Solon et Alexandre. Ce sont : dans la poésie lyrique, Anacréon, Archiloque, Pindare, Sapho et Corinne; — dans la poésie dramatique, Eschyle, Sophocle, Euripide et Aristophane; — dans l'histoire, Hérodote, Thucydide et Xénophon ; — dans l'éloquence, tous les hommes politiques d'Athènes et les dix orateurs, entre autres Eschine et Démosthène ; — dans la philosophie, les sept sages, les fondateurs des premières écoles (Thalès, Pythagore,

Xénophane), Socrate, Platon, Aristote ; — dans les sciences, tous les philosophes, et Hippocrate, père de la médecine ; — dans l'architecture et la sculpture, Phidias, Polyclète, Miron, Lysippe, Praxitèle; — dans la peinture, Zeuxis, Parrhasius et Apelle; — dans la musique, tous les poëtes, et surtout les poëtes lyriques.

§ 3. — Guerre du Péloponèse.

Causes et Division. — La guerre du Péloponèse est le moment critique de la rivalité de Sparte et d'Athènes. Elle eut pour causes, outre la haine native entre les races dorique et ionique : la jalousie qu'inspirèrent aux Spartiates les succès des Athéniens dans les guerres médiques ; les griefs des alliés d'Athènes mécontents de voir Périclès et Phidias employer tout leur argent à n'embellir qu'une seule ville ; les secours donnés à Corcyre contre Corinthe que Sparte seconda, et à la voix de laquelle Potidée et de nombreuses villes s'insurgèrent.

Toute la Grèce prit part à cette guerre, qui dura vingt-sept ans, et peut se diviser en trois périodes ayant chacune un théâtre distinct : la première, de 431 à 421, sur les côtes de l'Attique, du Péloponèse et de la Thrace; la seconde, de 420 à 413, en Sicile; la dernière, de 413 à 404, sur les côtes asiatiques de la mer Egée et dans la Chersonèse de Thrace.

Première partie (431-421). — Les hostilités commencèrent par les ravages respectifs des Spartiates dans l'Attique et des Athéniens sur les côtes du Péloponèse. Périclès conduisait la flotte de ces derniers, et, à son retour, il prononça l'éloge des guerriers morts pour la patrie. Malheureusement, la peste qui sévit alors dans Athènes et fit tant de victimes, l'emporta lui-même, et ses compatriotes restèrent dès lors sans général capable de le remplacer (429).

A la prise de Platée, tombée au pouvoir des Spartiates, les Athéniens répondirent par l'occupation de Potidée et de Mitylène, ainsi que par les victoires de Pylos et de Cythère. Ces succès eurent pour compensation le désastre de Délium, où Socrate sauva les jours de Xénophon, et celui d'Amphipolis, après lequel la mort des deux boute-feu de chaque camp, *Cléon* et *Brasidas*, rendit la paix possible. On l'appela *Nicieium* ou paix de Nicias; elle devait durer cinquante ans (421).

Deuxième partie (420-413). — La trêve était rompue, l'année

ınte, par les menées d'*Alcibiade*, le plus beau et le plus avagant des Athéniens. Dans une pensée d'ambition peronelle, ce jeune homme entraîna, en effet, ses compatriotes bord à s'allier avec Argos contre Sparte, puis à se prononpour Egeste ou Ségeste contre Sélinonte, deux cités rivales a Sicile (1). Il commanda leur flotte, la plus belle qui eût re paru au Pirée, et on lui donna pour collègues *Nicias* et *achus* (415).

axos et Catane tombèrent aisément au pouvoir des Athés ; Syracuse même allait être assiégée, lorsque Alcibiade t ordre de rentrer à Athènes pour répondre à une accusacapitale : la mutilation des *Hermès* ou statues de Mercure, it qui avait précédé son départ. Il se sauva à Sparte, où seilla de fortifier la citadelle de Décélie, dans l'Attique, secourir les Syracusains. En conséquence, *Gylippe* cont des renforts à ces derniers, battit Nicias seul, puis Niet *Démosthène* accouru avec de nouvelles forces. Les Athés démoralisés opérèrent la retraite ; mais leurs généraux, s isolément, furent pris et lapidés. Quant aux soldats surts, ils travaillèrent aux carrières, et ceux-là seulement rent d'en sortir qui purent réciter aux vainqueurs quelvers d'Euripide, le poëte alors en faveur (413).

oisième partie (413-404). — Dans la troisième période, iade, condamné à mort à Athènes, chassé de Sparte, mepar les agents de cette ville en Asie, travailla à prolones hostilités entre les Spartiates et les Athéniens. Le sa- Tissapherne adopta cette politique et s'efforça de tenir la lance égale entre les deux peuples.

En ce moment, Athènes était en proie à de vives agitations térieures, le pouvoir passant des masses à l'aristocratie des atre-Cents, et revenant presque aussitôt au peuple par l'étasement du gouvernement des Cinq-Mille. Ceci déplut à iée de Samos, qui rappela Alcibiade. Mais ce dernier ne lut rentrer dans sa patrie qu'après avoir vaincu les Spares et leurs alliés à Abydos, à Cyzique, etc. Il revint triomnt à Athènes, fut relevé des sentences prononcées contre et reçut de nouveau le commandement suprême. La défaite son lieutenant Antiochus, qui s'était battu sans en avoir l'ordre, fit exiler Alcibiade une seconde fois.

x généraux le remplacèrent et ils gagnèrent sur *Callicra-* la bataille des îles Arginuses. Mais la tempête les empê-

cha d'ensevelir les morts, et six d'entre eux subirent, pour cela, la peine capitale. *Conon*, appelé à leur succéder, fut témoin impuissant du désastre d'Ægos Potamos, d'où il n'arracha que neuf vaisseaux. Le rusé *Lysandre* se porta aussitôt sur Athènes, que les deux rois de Sparte vinrent assiéger par terre. Bientôt la ville fut prise, les longs murs renversés, les fortifications du Pyrée détruites, et la guerre du Péloponèse se termina au plus grand profit des Spartiates (404).

Les trente tyrans. — Trente tyrans administrèrent alors la cité vaincue avec une violence sans exemple. Ils immolèrent, au rapport de Xénophon, plus de monde qu'il n'en avait péri dans la guerre du Péloponèse; Alcibiade, quoique exilé en Asie, fut une de leurs principales victimes. *Thrasybule*, à la tête de ses concitoyens proscrits ou exilés volontaires réunis à Thèbes, renversa ces despotes étrangers, que l'on remplaça par les *Dix*. Ceux-ci ne tardèrent pas à être chassés pour avoir imité la conduite de leurs devanciers, et le règne de la démocratie reparut. L'amnistie proposée par Thrasybule acheva de rendre le calme à la ville (403), et cependant, moins de quatre ans après, *Socrate* but la ciguë pour avoir apporté aux hommes une philosophie nouvelle fondée sur la connaissance de soi-même.

(1) *L'histoire de la Sicile*, avant l'époque dont il s'agit ici, se résume dans un petit nombre d'événements : récits mythologiques sur les cyclopes dont cette terre a quelquefois porté le nom, *Cyclopeia tellus*; premiers établissements phéniciens à Panorme et à Lilybée; fondation des colonies grecques de Naxos, Léontium, Syracuse, celles-ci donnant naissance à d'autres villes importantes de l'île. Peu à peu Syracuse acquit la prépondérance, et Gélon y exerçait l'autorité souveraine lorsque les Carthaginois, alliés de Xerxès, allèrent se faire battre à Himère, le jour même de la victoire de Salamine (480). Mais cette domination de Syracuse ne dura pas au delà des règnes, assez courts, du reste, de Hiéron et de Thrasybule, frères de Gélon. Les cités siciliennes recouvrèrent leur indépendance, mais ce fut pour se disputer et faciliter l'intervention d'Athènes (Alcibiade, etc.). — Pour la suite de l'histoire de la Sicile, voir ses rapports avec les Carthaginois, page 27, et avec les Romains (guerres puniques, n° XII).

DÉVELOPPEMENTS — Consulter les *Lectures historiques*, t. II : révolte de l'Ionie, bataille de Marathon, sort de Miltiade, Hérodote; invasion de Xerxès, id.; les Thermopyles, Barthélemy; bataille de Salamine, Eschyle; Athènes relevée, Thucydide; exil de Thémistocle, C. Népos; trahison de Pausanias, Thucydide; Cimon en Asie, son exil, Plutarque; les Athéniens, Thucydide; Sparte et Athènes, Bossuet; Périclès, siècle de Périclès, Barthélemy; guerre de Samos, Plutarque; peste d'Athènes, la Grèce divisée en deux factions, Cléon envoyé à Pylos, Thucydide; Alcibiade, C. Népos; reprise des hostilités, Plutarque; départ pour la Sicile, Nicias et Démosthène, désastre

en Sicile, Thucydide ; rappel d'Alcibiade, Justin ; combat des Arginuses, Diodore de Sicile ; bataille d'Ægos-Potamos, Xénophon ; les trente tyrans, Diodore de Sicile ; mort d'Alcibiade, Thrasybule, Cornélius Népos ; mort de Socrate, Platon.

VII

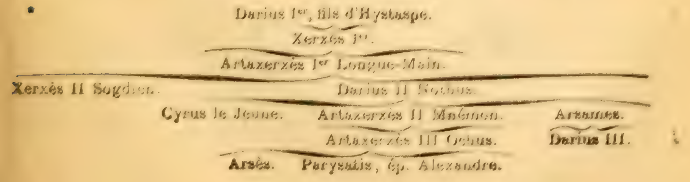
Domination de Sparte et de Thèbes.

Domination de Sparte.	*Politique extérieure de Sparte* : guerre aux Perses par les secours donnés à Cyrus le Jeune (bataille de Cunaxa, retraite des Dix-Mille, Xénophon) et par les attaques directes d'Agésilas. *Politique intérieure* : oppression de la Grèce, ligue contre Sparte ; combats d'Haliarte, de Cnide (Conon) et de Coronée. — Traité d'Antalcidas (387).
Puissance de Thèbes.	*Occupation de Thèbes par les Spartiates*, rentrée des proscrits ; Pélopidas et Archias (379). — Epaminondas. *Succès d'Epaminondas et de Pélopidas* à Leuctres et devant Sparte ; ils fondent Messène et Mégalopolis ; leur procès. *Missions de Pélopidas* en Macédoine, en Asie, en Thessalie contre Alexandre de Phères ; sa mort à Cynoscéphales. *Nouvelles invasions d'Epaminondas* dans le Péloponèse ; sa mort à Mantinée (362). — Thèbes retombe dans l'obscurité.

§ 1. — Puissance de Sparte ; les Grecs en Asie.

Cyrus le Jeune et les Dix-Mille. — Sparte, parvenue alors à l'apogée de sa puissance, combattit les Perses au-dehors et opprima les Grecs au dedans.

Contre le grand roi, Artaxerxès-Mnémon, elle appuya les prétentions de *Cyrus le Jeune**, qui porta la guerre dans la haute Asie et mourut à la bataille de Cunaxa (401). — *Dix mille* auxiliaires grecs, échappés à cette défaite, opérèrent leur magnifique retraite à travers des contrées inconnues, sans cesse poursuivis par le satrape Tissapherne, qui s'empara même de leurs chefs attirés à une entrevue. C'est ainsi qu'ils parcouru-



vent le pays des Carduques aux montagnes si dangereuses, l'Arménie couverte de neige, la région des Chalybes et du mont Théchès, où ils parvinrent aux colonies grecques de Trapézonte, de Sinope, d'Héraclée, sur le Pont-Euxin, et [illegible] dans la Thrace [illegible]. A leur retour dans l'Asie Mineure, ils [illegible] à [illegible] [illegible] dans [illegible].

Sparte ne se trouva pas à cette époque contre le roi de Perse. Elle lui opposa [illegible] par Thimbron, Dercyllidas et Agésilas. Celui-ci s'apprêtait même à pénétrer dans la [illegible], quand il fut rappelé au secours de sa patrie menacée par la confédération des cités grecques. La [illegible] à [illegible].

Traité d'Antalcidas ([illegible]). — Au dehors, la politique de Sparte n'avait pas tardé à [illegible] par les [illegible] Thèbes, Argos, Corinthe [illegible] des Spartiates à Haliarte, où périt Lysandre, [illegible] Conon, qui [illegible] d'Athènes avec le concours des Perses. [illegible] à Coronée ; il ne [illegible] par les défaites de ses [illegible] de [illegible] Antalcidas le honteux traité d'Antalcidas [illegible] (387).

D'après le [illegible] de ce traité, les villes grecques d'Asie et quelques îles [illegible]. [illegible] Qu'on était loin des [illegible] de Cimon !

§ 3. — Puissance de Thèbes.

La Grèce [illegible] semblable, et Thèbes se mit à la tête des [illegible]. Elle avait [illegible]. En effet, une armée spartiate, passant contre Olynthe, avait profité des dissensions qu'elle avait observées dans Thèbes, pour s'emparer de la citadelle et proscrire les Thébains les plus [illegible]. Pélopidas, exilé à Athènes, résolut [illegible] sa patrie et fut le [illegible]

verneur Archias, qui renvoyait au lendemain « les affaires sérieuses ». Il arma ses compatriotes, entre autres *Épaminondas*, le plus brave et le plus vertueux des Grecs (378). — De là, la guerre.

Les soldats de Sparte envahirent d'abord la Béotie et éprouvèrent quelques revers. Thèbes fut ensuite mise hors la loi par les représentants des principales villes grecques réunies à Lacédémone. Elle répondit à cette exclusion par la grande victoire de Leuctres, où succombèrent quatre mille Spartiates et leur roi Cléombrote. Bientôt après, Épaminondas et Pélopidas pénétrèrent dans le Péloponèse et campèrent devant Sparte, que toute la valeur d'Agésilas ne put pas empêcher de voir alors « la fumée d'un camp ennemi ». Ils firent même fonder Messène et Mégalopolis, puis rentrèrent dans leur patrie pour se justifier d'avoir gardé le commandement au delà du terme fixé.

Pélopidas se montra digne de l'indulgence de ses juges par de nouveaux services. Il mit la paix dans la Thessalie, que souillaient les crimes d'Alexandre de Phères. — Il termina les troubles survenus en Macédoine à la mort d'Amyntas II, et emmena comme otage, à Thèbes, Philippe, le plus jeune des fils du défunt. Mais en traversant les États du tyran de Phères, il tomba entre les mains de ce monstre, d'où la courageuse intrépidité d'Épaminondas l'arracha bientôt. — Enfin, Pélopidas alla négocier, à la cour du roi de Perse, l'alliance de ce souverain avec sa patrie. Moins heureux au retour, il tenta une action décisive contre Alexandre, de plus en plus odieux aux Thessaliens et aux Grecs. Il mourut en lui livrant combat aux collines Cynocéphales.

Pendant ce temps Épaminondas rendu, comme malgré lui, au commandement, conduisit de nouvelles expéditions dans le Péloponèse, et trouva la mort dans sa victoire de Mantinée sur les Spartiates. On le plaignit de s'éteindre sans postérité : « Je laisse, dit-il, deux filles immortelles qui me survivront éternellement » (362). — Thèbes retomba dès lors dans son obscurité.

* Lectures. — Consulter les *Lectures historiques*, t. II : politique des Perses, Xénophon; Cyrus le jeune, bataille de Cunaxa, Ctésias; *Xénophon*, les Dix Mille, Rollin; Agésilas, C. Népos; traité d'Antalcidas, Barthélemy; Thèbes délivrée, Épaminondas et Pélopidas, Plutarque; bataille de Leuctres, *Xénophon*; invasion du Péloponèse, Rollin; Alexandre de Phères, Plutarque; bataille de Mantinée, Diodore de Sicile.

VIII

Philippe de Macédoine et Alexandre.

***Géographie** de la Macédoine.* — La Thrace et l'Illyrie.

Philippe II (359-336).

- *La Macédoine avant Philippe II* : Caranus, Alexandre Ier Perdiccas II, Archélaüs.
- *Débuts de Philippe* : ses moyens et opposition de Démosthène. — Hostilités en Illyrie, en Thrace et en Thessalie. — Guerre sociale.
- Guerres sacrées.
  - 1re *guerre* (357-346) : labour du champ Cyrrhéen par les Phocidiens; Philippe aux Thermopyles, dans le Péloponèse, en Eubée, devant Olynthe (les *Philippiques* et les *Olynthiennes*), ambassade et fin de la guerre.
  - 2e *guerre* (338) : sacrilége des Locriens d'Amphissa, Eschine, prise d'Elatée et victoire de Chéronée.
- *Préparatifs contre les Perses* : second mariage et mort de Philippe.

Alexandre le Grand (336-323).

- *Ses débuts* : naissance, leçons d'Aristote; victoires sur les Barbares et les Grecs (ruine de Thèbes); présence à Corinthe (Diogène).
- *Expédition d'Asie* : par l'Hellespont, Troie, le Granique, Milet et Halicarnasse, Gordium, Tarse, Issus, Tyr, Jérusalem, Gaza, l'Egypte, l'oasis d'Ammon, Arbelles, Babylone, Persépolis, Echatane, la Parthie, l'Arie, la Drangiane, la Bactriane, la Sogdiane, l'Inde. — Rentrée et mort à Babylone (323).
- *Géographie de son empire* : bornes et divisions politiques.

§ 1. — Philippe II.

La Macédoine (1), située au nord de la Grèce, est un pays très-accidenté. Ses robustes montagnards devaient devenir d'excellents soldats, sous un chef habile, tel que *Philippe II*, 41e successeur de leur premier roi, Caranus (796 359). — Nous mentionnerons toutefois, parmi ces rois généralement peu connus : *Alexandre Ier Philhellène*, qui, opprimé par les Perses, se rendit si utile aux Grecs ; *Perdiccas II*, favorable à Sparte dans la guerre du Péloponèse; enfin *Archélaüs*, l'ami du peintre Zeuxis, du musicien Timothée, des poëtes Agathon et Euripide.

Débuts de Philippe. — Philippe II, le plus jeune des fils d'*Amyntas II**, avait été élevé de bonne heure à Thèbes à la

* Amyntas II.

Alexandre II. — Perdiccas III. — Philippe II (Olympias). — Eurydice.

Philippe II (Olympias) : Alexandre III le Grand. — Philippe Arrhidée. — Cléopâtre. — Thessalonice (?).

Alexandre III le Grand : Alex. Aigus, fils de Roxane — Hercule, fils de Barcine.

rude école d'Epaminondas. Il arriva au trône après ses deux frères, et malgré des prétendants fortement appuyés. Ses efforts tendirent à élever la Macédoine à la domination suprême de la Grèce, qu'avaient subjuguée tour à tour Athènes, Sparte et Thèbes.

Pour atteindre à son but, Philippe employa également bien la force et la corruption : la force, par la réorganisation de l'armée dont la phalange devint le noyau ; la corruption, par l'achat des hommes politiques, Eschine entre autres, à l'aide des 6 millions de notre monnaie que lui donnèrent annuellement les mines de Crénides (Philippes depuis), et qui lui firent considérer comme facile à prendre toute forteresse où pourrait pénétrer « un mulet chargé d'or. » Il triompha partout, malgré l'opposition de *Démosthène*, l'orateur puissant qu'un travail opiniâtre et un génie hors ligne ont rendu le maître de la tribune (2).

Philippe commença par s'étendre dans l'Illyrie, la Thrace et la Thessalie. Il laissa les Grecs se déchirer dans la *Guerre sociale* soutenue par Chios, Cos, Rhodes et Byzance contre Athènes qui, voyant ces villes secourues par le grand roi, reconnut enfin leur indépendance. — Puis, à l'occasion de la *première guerre sacrée*, le roi de Macédoine essaya de s'immiscer dans les affaires de la Grèce (357).

Guerres sacrées. — Les Phocidiens, condamnés par le conseil amphictyonique pour avoir labouré le champ Cyrrhéen, consacré à Apollon, avaient pris les armes. La guerre se prolongeait, énergiquement soutenue par Philomèle et ses successeurs, lorsque Philippe mit en avant le prétexte de châtier les Phocidiens, et se présenta aux Thermopyles, où l'arrêta une armée envoyée par l'éloquence de Démosthène (1re *Philippique*, 352).

Irrité de cet échec, le roi de Macédoine trompa les Grecs par deux années d'inaction apparente, consacrées à l'embellissement de Pella, sa capitale. Il se montra ensuite : dans le Péloponèse, où il imposa la paix à Sparte ; dans l'île d'Eubée, d'où le chassa Phocion, le grand général athénien ; devant Olynthe, qui fut ruinée et les habitants vendus comme esclaves, malgré les efforts de Démosthène (*Olynthiennes*) pour décider l'envoi de secours tardifs. — Enfin, à la suite d'une ambassade dont faisaient partie Démosthène et Eschine, Philippe fut chargé de terminer la guerre sacrée. Il y parvint et exclut les Phoci-

diens du conseil amphictyonique, pour y entrer lui-même avec voix prépondérante (346).

Huit ans après, Eschine, une de ses créatures, l'appela, au nom de ce conseil, contre les Locriens d'Amphissa, qui avaient aussi labouré le champ Cyrrhéen : c'est la *seconde guerre sacrée*. Philippe en triompha sans peine par la prise d'Élatée, qui lui ouvrit le chemin de la Grèce. — A cette nouvelle, les Grecs furent justement alarmés. Ils se réunirent, et, à la voix de Démosthène, ils allèrent attendre le roi de Macédoine à Chéronée. Leur désastre fut complet, surtout par la valeur du jeune Alexandre et l'imprudence des Athéniens poursuivant avec trop d'ardeur l'aile qu'ils avaient enfoncée (338).

Mort de Philippe. — Le vainqueur pour, se populariser, épargna Athènes, se rendit à Corinthe, et proposa contre les Perses une expédition nationale dont on le proclama généralissime. — Pendant les préparatifs de cette entreprise, il répudia Olympias, mère d'Alexandre, pour épouser Cléopâtre, fille d'Attale, un de ses généraux. C'est à ce moment qu'il fut tué au milieu d'une cérémonie publique, de la main de Pausanias, officier de ses gardes, qui n'avait pas pu obtenir réparation d'un affront à lui fait par Attale (336).

§ 2. — Alexandre le Grand.

Débuts d'Alexandre. — Alexandre fut roi de Macédoine à 20 ans (336). — Le jour de la naissance de ce prince avait été trois fois heureux pour Philippe, qui le confia de bonne heure au célèbre Aristote. Celui-ci fit surtout aimer les poèmes d'Homère à son élève, qui se proposa depuis pour modèle cet impétueux Achille, dont il montra l'énergie précoce en domptant le cheval Bucéphale, et l'ambition en regrettant que les succès de Philippe ne lui laissassent rien à faire.

A l'avénement d'Alexandre, les Thraces, les Triballes, les Illyriens se soulevèrent et furent battus aussitôt. Les Grecs eux-mêmes, excités par Démosthène, coururent aux armes, et Thèbes massacra la garnison macédonienne. Thèbes fut ruinée (excepté la maison du poète Pindare), et la Grèce soumise. Le vainqueur réunit l'assemblée des Grecs à Corinthe, et y reçut le commandement d'une grande expédition contre la Perse (Diogène). La Pythie rudoyée le proclama invincible (335).

Conquête de l'Orient. — Avec 30,000 fantassins, 4,500 ca-

valiers, 160 galères, 70 talents et des vivres pour 40 jours, Alexandre partit de Pella, franchit l'Hellespont, et célébra des jeux sur le tombeau d'Achille. Au Granique, il gagna sur Memnon de Rhodes, le meilleur général de Darius, une victoire dans laquelle Clitus lui sauva la vie. Après avoir visité Sardes et Éphèse, il s'empara de Milet et d'Halicarnasse contre ce même général, qui conçut alors le projet hardi d'aller envahir la Macédoine, mais que la mort arrêta au siège de Mitylène. Dès ce moment, le fils de Philippe n'eut plus, chez les Perses, d'adversaire digne de lui.

Il passa à Gordium où fut tranché le nœud gordien. A Tarse, il se baigna dans les eaux froides du Cydnus et faillit en mourir; mais sa confiance en son médecin Philippe lui sauva la vie. A Issus, Darius Codoman éprouva un premier désastre, à la suite duquel sa famille tomba tout entière au pouvoir du vainqueur. Celui-ci parcourut alors la Syrie, s'empara de Tyr après un siège difficile de sept mois (Sidon, etc.), entra dans Jérusalem qu'il respecta à la prière du grand prêtre Jaddus, et prit Gaza, où il imita, sur le corps de Bétis, gouverneur de la place, la conduite d'Achille à l'égard du cadavre d'Hector. — Bien accueilli en Égypte, il ordonna la fondation d'Alexandrie et alla dans l'oasis d'Ammon se faire proclamer « fils de Jupiter ».

De retour en Asie, Alexandre repoussa, ainsi que les conseils de Parménion, les offres de Darius, qu'il battit à Arbèles (331), et dont les capitales, Babylone, Suse, Persépolis furent successivement soumises. Ecbatane le reçut ensuite après; mais il s'en éloigna aussitôt pour poursuivre le vaincu, que deux officiers de l'armée perse ne tardèrent pas à assassiner. — Dès lors le conquérant put traverser en courant : la Parthie, [illegible] l'Arie, où l'on adopta les coutumes des Perses; la Drangiane, où périrent, pour crime de conspiration, Dymnus et Philotas, la mort de ce dernier entraînant celle de son père Parménion, tombé à Ecbatane. On entra ensuite en Bactriane, où Bessus fut fait prisonnier, et en Sogdiane, où l'armée prit part aux célèbres conquêtes de Bacchus et de Sémiramis. En revenant sur ses pas, Alexandre épousa Roxane, immola Clitus et Callisthène, et envahit l'Inde.

Dans ce pays le héros macédonien subjugua successivement Taxile, qui conserva ses États, et Porus, qui lui disait « en roi. » Mais parvenu sur les bords de l'Hyphase, il dut s'arrêter devant le refus de ses soldats d'aller plus avant, et il [illegible] en

cet endroit les autels prodigieux qui portent son nom. Alors il descendit l'Hydaspe et l'Indus, entra, au péril de sa vie, dans la ville des Oxydraques, contempla pour la première fois l'Océan, confia sa flotte à Néarque, et se dirigea lui-même vers l'occident par la Gédrosie, la Carmanie, la Perse et Ecbatane, où mourut son ami Héphestion. — Alexandre succomba lui-même bientôt après à Babylone, à la suite d'un excès de table, préoccupé surtout de fondre chaque jour un peu plus les Grecs et les Asiatiques. Il avait à peine 32 ans (323).

Empire macédonien. — A cette époque, l'empire macédonien était borné : au N. par le cours inférieur de l'Ister, le Pont-Euxin, le mont Caucase, la mer Caspienne et l'Iaxarte ; à l'E. par le cours de l'Hyphase, l'affluent le plus oriental de l'Indus ; au S. par la mer Erythrée, le golfe Persique, l'Arabie et l'Ethiopie ; à l'O. par la Libye, la mer Méditerranée et la mer Adriatique. Il comprenait la Grèce, la Macédoine, la Thrace, l'Illyrie et tout l'ancien empire des Perses. — Son fondateur l'avait divisé en 33 satrapies, dont deux en Europe (Macédoine, Thrace), une en Afrique (Egypte, Cyrénaïque, etc.), et 30 en Asie (celles à peu près de Darius).

(1) *Géographie de la Macédoine.* — La Macédoine, au temps de Philippe, a pour limites : au N. le mont Orbélus; à l'E. le mont Rhodope ; au S. la mer Egée et les monts Cambuniens; à l'O. le Pinde. — Ses rivages renferment les *golfes* Thermaïque, Toronaïque, Singitique, Strymonique, et la grande *presqu'île* de Chalcidice, divisée elle-même en trois presqu'îles, dont l'une se termine par le mont Athos. — Les *fleuves* principaux sont le Strymon, l'Axius et l'Haliacmon. — Les provinces : *Piérie*, v. p. Pydna, Methone; *Chalcidice*, v. p. Olynthe, Potidée, Stagyre; *Edonide*, v. p. Amphipolis, Crénides ou Philippes : *Emathie*, v. p. Edesse, Pella; etc.

A l'E. de la Macédoine se trouve la *Thrace*, v. p. Abdère, Byzance, Philippopolis; — à l'O., l'*Illyrie*, v. p. Apollonie et Dyrrachium.

(2) *Démosthène.* — Démosthène, privé de son père à l'âge de sept ans, fut confié à des tuteurs infidèles qui ne prirent aucun soin de lui, et s'efforcèrent même de le dépouiller de sa fortune. Un beau discours du célèbre Callistrate lui inspira le goût de l'éloquence, et il débuta dans cette carrière par un plaidoyer contre ses spoliateurs. Il aborda ensuite la tribune; mais la faiblesse de son organe, un défaut de langue, l'exagération des gestes lui attirèrent des sifflets. Le comédien Satyrus avait cependant remarqué, à travers ces défauts, les solides qualités d'un esprit vraiment supérieur. Il rassura le jeune orateur, lui donna d'utiles conseils sur la manière de bien parler en public, et le poussa à d'héroïques résolutions. Ainsi Démosthène, après une longue retraite et des exercices forcés sur les bords de la mer, des cailloux dans la bouche, put reparaître au Pnyx et gagner tous les suffrages. — La haine des rois de Macédoine l'inspira et le soutint; elle lui valut de bien beaux triomphes et finit par causer sa mort.

Sous Philippe il trouva les plus magnifiques accents de l'éloquence, dans les *Philippiques* et dans les *Olynthiennes*, tantôt assez heureux pour arrêter son ad-

versaire aux Thermopyles ou armer contre lui la Grèce, tantôt assez malheureux pour voir des amis, des alliés, tardivement secourus et vendus comme esclaves. Il poussa à la guerre, et il manqua de courage, surtout à Chéronée, où il donna, dit-on, l'exemple de la fuite. — A l'avénement d'Alexandre, Démosthène crut arrivée l'heure de l'indépendance de sa patrie. Il provoqua les désordres de Thèbes cruellement réprimés, et fit partie des orateurs envoyés au vainqueur; mais il n'osa pas aller jusque dans le camp macédonien. Dès lors son influence diminua, et il ne fallut rien moins que la glorieuse issue de l'affaire de Ctésiphon (discours de la *Couronne* contre Eschine, 330), pour le relever un peu dans l'estime de ses concitoyens. Mais ce fut pour peu de temps, car il dut s'exiler bientôt après.

Le grand orateur ne revit Athènes qu'après la mort d'Alexandre. Alors, en effet, il parcourut les villes grecques, les armant contre Antipater, dont les Athéniens repoussaient la domination dans la *guerre Lamiaque*. Cet acte patriotique lui valut d'être rappelé par ses concitoyens. Mais son bonheur dura peu. Antipater vengea à Cranon l'échec de Lamia, et Démosthène fut poursuivi à outrance comme ses collègues de la tribune. Arrêté dans l'île de Calaurie, il prévint la mort en portant à sa bouche un stylet empoisonné (322).

DÉVELOPPEMENTS. — Consulter les *Lectures historiques*, t. II : la Macédoine, Desdevises-du-Dézert; débuts de Philippe, Barthélemy; la phalange, Rollin; Démosthène, Plutarque : Philippe aux Thermopyles, Démosthène; ruine d'Olynthie, Barthélemy; bataille de Chéronée, Rollin; Philippe et Alexandre, Justin; enfance d'Alexandre, Plutarque; bataille du Granique, Arrien; maladie d'Alexandre, Quinte-Curce; bataille d'Issus, Arrien; siége de Tyr, Rollin; oasis d'Ammon, Quinte-Curce; bataille d'Arbelles, Plutarque; mort de Darius, Justin; Clitus et Callisthène, id.; Porus et Alexandre, Quinte-Curce; Alexandre et Néarque, Arrien; révolte des soldats macédoniens, Rollin; jugement sur Alexandre, Montesquieu. — *Lectures géographiques*, t. I, voyage de Néarque.

IX

Démembrement de l'empire d'Alexandre. — Macédoine, Syrie et Egypte. — Conquête romaine.

Démembrement.	*Premier partage* en 323 : guerre Lamiaque. — Les *quatre ligues* : Perdiccas et Eumène; Antipater et Polysperchon; Antigone et Démétrius Poliorcète, Séleucus; bataille d'Ipsus (301). *Partage définitif de l'empire macédonien* en trois royaumes : Macédoine, Syrie et Egypte (281).
Macédoine et Grèce.	*La Macédoine et la Grèce après Alexandre* : ligue Achéenne et ligue Etolienne, Aratus. *Domination macédonienne en Grèce* : Ptolémée Céraunus et les Gaulois, Sosthène; Antigone Ier Gonatas (Pyrrhus, Aratus); Démétrius II; Antigone II Doson (réformes d'Agis et de Cléomène à Sparte). *Conquête romaine* : Philippe III vaincu à l'Aoüs et aux collines Cynoscéphales (Flamininus, Philopémen). — Persée et Paul-Emile à Pydna (Polybe); Andriscus. — Ruine de Corinthe par Mummius (146).

Syrie.	*Séleucides* : Séleucus Ier Nicator, Antiochus I et II (provinces perdues); Antiochus III et les Romains; Séleucus IV, Antiochus IV et Antiochus V (les Machabées). — Fin de la Syrie en 64.
	Etats détachés de l'empire des Séleucides : Pergame, Bithynie, Pont, Arménie, Parthie, etc.
Egypte.	*Les premiers Lagides* : Ptolémée Ier, Ptolémée II Philadelphe, Ptolémée III Evergète, Ptolémée IV Philopator, etc.
	Conquête romaine : Ptolémée XII, Ptolémée XIII et Cléopâtre. — L'Egypte conquise par Octave, 30 av. J.-C.

§ 1. — Démembrement de l'empire d'Alexandre.

Premier partage, les quatre ligues. — Alexandre mourut en laissant « l'empire au plus digne, » et en craignant « de sanglantes funérailles, » à cause des rivalités qui divisaient déjà ses lieutenants et sa famille (V. généalogie, p. 58). Il ne se trompa pas, car ses 34 généraux eurent hâte de se partager l'empire. *Ptolémée* reçut l'Egypte; *Antigone*, la Phrygie; *Eumène*, la Cappadoce; *Lysimaque*, la Thrace; *Antipater*, la Macédoine; *Séleucus*, le commandement de la cavalerie; etc. *Perdiccas* garda l'anneau du maître, sans aucune portion territoriale, s'attribuant ainsi la régence.

Les collègues de ce dernier devinèrent ses prétentions, et, après avoir comprimé plusieurs révoltes, surtout celle des Grecs dans la *guerre Lamiaque* (1), ils formèrent contre lui une *première ligue* (321). Perdiccas se joignit à Eumène, resté seul fidèle à la famille royale, et porta la guerre en Egypte contre Ptolémée. Il y fut tué par ses soldats, tandis que son allié tenait tête aux autres confédérés. La régence fut alors exercée par Antipater, ensuite par le vieux Polysperchon, qui trouva un auxiliaire vigoureux mais impuissant dans Eumène. Le régent et son général échouèrent contre une *deuxième ligue* formée à l'instigation et à l'avantage du fils d'Antipater, Cassandre, qui profita de sa victoire pour immoler Olympias, emprisonner Roxane et Alexandre Aigus, épouser même Thessalonice, sœur du conquérant.

Cassandre inspira cependant moins de crainte qu'Antigone, qui voulait, en effet, rétablir l'unité de l'empire en écrasant ses collègues, et avait déjà forcé le roi de Babylone à chercher un asile en Egypte. A la voix de Séleucus, une *troisième* et une *quatrième ligues* s'organisèrent contre cet ambitieux et son fils Démétrius Poliorcète. Ceux-ci résistèrent sur tous les points,

jusqu'en 301, où fut livrée la bataille d'Ipsus, dans laquelle Antigone fut tué et Démétrius obligé de se sauver en Grèce.— Il ne resta plus alors que 4 monarchies des 5 formées antérieurement : Macédoine à Cassandre, Thrace à Lysimaque, Syrie et haute Asie à Séleucus, Egypte à Ptolémée.

Partage définitif. — Démétrius Poliorcète, passé en Grèce, soumit ce pays et s'empara de la Macédoine à la mort de Cassandre, dont un des fils avait imprudemment invoqué son secours. Il l'occupa par l'extinction de la famille d'Alexandre, et malgré les attaques incessantes de Pyrrhus, roi d'Epire, jusqu'en l'année 286. A cette époque, le fils d'Antigone voulut recouvrer ses anciens Etats asiatiques; mais il échoua contre Séleucus, qui le tint captif jusqu'à sa mort. Lysimaque, maître de la Macédoine par cet événement, alla à son tour attaquer le roi de Syrie ; il fut vaincu et tué à Cyropédion. — Le vaste empire macédonien reçut dès lors sa division définitive en 3 royaumes : *Macédoine*, *Syrie* et *Egypte* (281). Les nationalités diverses, un moment brisées ou confondues par le vainqueur, allaient renouer le fil interrompu de leurs destinées respectives.

§ 2. — Macédoine et Grèce.

Macédoine et Grèce après Alexandre. — Après la mort d'Alexandre, la Grèce, un moment hostile à ses successeurs dans la guerre Lamiaque, dut subir la domination des rois de Macédoine : *Antipater*, *Cassandre* et *Démétrius Poliorcète*, qui se trouvèrent mêlés aux discordes civiles de 323 à 281. — Sous ces princes et ceux qui les suivirent immédiatement, les *Achéens* resserrèrent leur ancienne union, les *Etoliens* organisèrent à Thermus une confédération analogue, et les villes grecques tendirent de plus en plus à se proclamer libres. Malheureusement, elles ne surent pas confondre jusqu'au bout leurs efforts, soit contre les Macédoniens, soit contre les Romains. Ce défaut d'entente les livra successivement aux premiers, sous Ptolémée Céraunus, Sosthène, Antigone Gonatas, Démétrius II, Antigone Doson ; aux seconds, du temps de Philippe III et de Persée.

Domination macédonienne. — *Ptolémée Céraunus*, meurtrier de Séleucus, ne fit que passer sur le trône de Macédoine : il trouva la mort en combattant les Gaulois (280). *Sosthène* ne fut pas plus heureux contre ces barbares, qui s'avancèrent jusqu'à

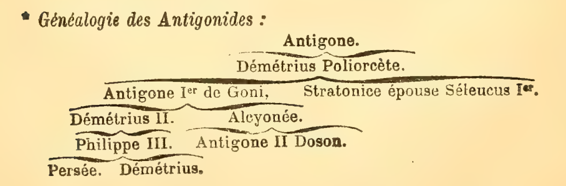
Delphes. Les *Antigonides* * ressaisirent alors le pouvoir avec Antigone de Goni ou Gonatas, fils de Démétrius Poliorcète, chef de cette famille.

Mais *Antigone Ier* ne tarda pas à être inquiété par Pyrrhus, roi d'Epire. Cet aventurier battit, en effet, les soldats du roi, et le priva lui-même du trône ; puis il indisposa les Macédoniens par la manière dont il les régit, et tenta imprudemment d'aller reconquérir le Péloponèse. Repoussé devant Sparte, Pyrrhus profita des désordres qui régnaient à Argos pour pénétrer dans cette place. Il y reçut la mort de la main d'une femme dont il allait lui-même immoler le fils. Antigone ressaisit alors le pouvoir, et, dès ce moment, il s'efforça d'opprimer la Grèce, traçant ainsi à ses successeurs leur ligne de conduite à l'égard de ce pays. A cet effet, il s'allia avec les Etoliens, qui rêvaient aussi pour leur propre compte cet asservissement. Mais la cause de la liberté eut tour à tour pour défenseurs les Lacédémoniens et *Aratus* (2). — Ce dernier délivra Sicyone, sa patrie, du tyran Nicoclès, fut élu à vingt ans chef de la ligue Achéenne, secourut, mais trop tard, les Béotiens contre les Etoliens, et essaya de secouer partout dans le Péloponèse le joug de la Macédoine. Pour mieux y parvenir, il réunit de nombreuses villes, Corinthe surtout, à la ligue, dont il fit nommer généralissime Ptolémée, roi d'Egypte.

Démétrius II, fils et successeur d'Antigone (239), changea de politique. Inquiet de la puissance toujours croissante des Etoliens, il se tourna contre eux. Aratus, oubliant ses ressentiments, leur ouvrit les bras, et l'union des deux ligues servit à repousser l'ennemi commun.

Sous *Antigone II Doson*, déclaré roi pendant la minorité de Philippe (229), la ligue Achéenne fit de rapides progrès : c'est l'époque de sa plus grande extension territoriale et de son organisation avec un stratége, dix *demiourgoi*, un *grammateus* ou secrétaire, etc. — Sparte, que les réformes d'*Agis* et de *Cléo-*

* *Généalogie des Antigonides :*



mène venaient de ramener aux lois de Lycurgue, et, conséquemment, à ses instincts guerriers, s'efforça de l'arrêter par les armes en s'agrandissant elle-même. Aratus, effrayé, appela à son secours Antigone Doson, qui gagna sur les Spartiates la victoire de Sellasie, où se distingua le jeune *Philopémen*, et dont le résultat fut le rétablissement de la domination macédonienne en Grèce (221).

A ce moment même commença l'intervention finalement victorieuse des Romains.

Conquête romaine. — *Philippe III*, fils de Démétrius, n'avait que 16 ans lorsqu'il monta sur le trône (220). Les Etoliens profitèrent de son jeune âge pour reprendre le dessus, et, entre autres événements de la *guerre des deux ligues*, alors survenue, ils gagnèrent la victoire de Caphies sur Aratus, qui se tourna vers Philippe. Celui-ci termina la guerre, et imposa son autorité aux Etoliens et aux Achéens. Il signa même un traité d'alliance avec Annibal, vainqueur des Romains.

Pour cet acte d'hostilité, le sénat fit avancer ses légions dans la Grèce. Philippe fut contraint, par le préteur Valérius Lévinus, à brûler sa flotte à l'embouchure de l'Aoüs ; il vit ses anciens alliés se détacher peu à peu de lui, sous l'action des menées habiles de la diplomatie romaine ; il dut enfin accepter la paix (205). — Mais, peu de temps après, ce prince, meurtrier d'Aratus, reprit les hostilités en attaquant Attale, roi de Pergame, et les Rhodiens, alliés de Rome. Il fut vaincu aux collines Cynoscéphales, où la légion triompha de la phalange, et son vainqueur, Flamininus, lui imposa de dures conditions de paix : renonciation aux possessions grecques ; incendie de la flotte macédonienne ; paiement de mille talents en dix ans, etc. Le proconsul victorieux proclama même aux jeux Isthmiques la liberté de la Grèce (197), et les Grecs applaudirent avec frénésie ce qui devait amener leur servitude.

Dès lors les Romains travaillèrent à désorganiser les confédérations helléniques. Ils annihilèrent d'abord les Etoliens en battant aux Thermopyles Antiochus III, roi de Syrie, leur allié ; puis ils s'attaquèrent aux Achéens en suscitant à leur chef Philopémen des obstacles de tout nature : division de la Grèce en deux factions, l'une favorable, l'autre opposée au sénat ; hostilités de Machanidas et de Nabis, rois de Sparte ; intrigues des Messéniens. L'agression de Persée les arrêta quelques instants.

Persée, fils de Philippe III, parvenu au trône de Macédoine en 178, se prépara pendant six ans à lutter contre Rome. Après quelques succès, dont sa faiblesse d'esprit et son avarice diminuèrent la portée, il perdit la bataille de Pydna contre Paul-Emile (168). Celui-ci le fit servir à son triomphe, et divisa le pays conquis en quatre districts totalement séparés l'un de l'autre. Mille Achéens des plus illustres, Polybe entre autres, furent, en outre, transférés à Rome, où on les retint 17 ans.

Les Macédoniens, décimés ou réduits en esclavage par les administrateurs romains, se révoltèrent, vingt ans après, sous l'usurpateur *Andriscus*, qui se donnait pour fils de Persée. Il eut le sort de son prétendu père, dans les mêmes plaines de Pydna, et la Macédoine fut réunie en province romaine (148).

Métellus le Macédonique, vainqueur d'Andriscus, s'apprêtait à compléter l'œuvre de la réorganisation des Achéens, lorsqu'il fut remplacé par Mummius. Celui-ci ruina Corinthe, et emporta à Rome des chefs-d'œuvre dont on dit qu'il était incapable d'apprécier le mérite. La Grèce fut entièrement soumise aux Romains, 146 avant J.-C., l'année même de la destruction de Carthage : elle forma la province d'*Achaïe.*

§ 3. — Syrie.

Le fondateur du royaume de Syrie fut *Séleucus Ier Nicator* (le victorieux), qui prit part à toutes les discordes des généraux d'Alexandre, vit mourir chez lui Démétrius Poliorcète, armé pour réclamer ses terres asiatiques, vainquit à Cyropédion Lysimaque, roi de Thrace, et périt de la main de Ptolémée Céraunus, à qui il promettait sans cesse de le rétablir sur le trône d'Egypte (280). Avec la mort de ce prince commença la décadence du vaste empire des Séleucides (3).

Antiochus Ier perdit la partie de la Phrygie qui reçut des Gaulois, alors arrivés dans l'Asie Mineure, le nom de *Galatie*, ainsi que le territoire dont Pergame devint la capitale. — Sous *Antiochus II Théos* (Dieu), Arsace enleva le territoire qui fut depuis le royaume des Parthes, et Théodote la Bactriane. — Affaiblissement plus grand encore sous *Séleucus II* et *Séleucus III.*

Seul, *Antiochus III le Grand* jeta un peu d'éclat sur la dynastie des Séleucides, et encore même le dut-il plutôt à ses malheurs qu'à ses triomphes (222-187). Il échoua, en effet, une première fois contre Ptolémée IV, roi d'Egypte, qui lui reprit


THRACE
Philippopolis
Hèbre Fl.
Salmidesse
Mt Rhodope
Sélymbrie
Périnthe
PROPONTIDE
Philippes
Edonide
Abdère
Dorisque
Thasos
G. Strymonique
Samothrace
Ægos Potamos
Sestos
Chersonèse de Thrace
Hellespont
Lampsaque
Abydos
Cyzique
Granique Fl.
Imbros
G. Singitique
Mt Athos
Pr. Sigée
Troie
Lemnos
Ténédos
Scamandre Fl.
Simoïs R.
Rhyndacus
EOLIDE
Lesbos
Mitylène
Pergame
Is. Arginuses
Scyros
Phocée
Cume
Hermus
Magnésie du Sipyle
Sardes
Pactole Fl.
Chios
Smyrne
Clazomène
IONIE
Colophon
Marathon
Athènes
Andros
Ephèse
Samos
Magnésie du Méandre
Méandre Fl.
Panionium
Milet
Mt Laurium
Pr. de Mycale
Pathmos
I. Delos
Paros
Naxos
Halicarnasse
Cnide
Rhodes
Rhodes
Carpathos
Mt Ida
Gnosse
CRETE
22
23
24
25
26
42
41
40
39
38
35

ORIENT ET GRÈCE

MONDE ANCIEN

Océan Atlantique — Scandinavie — Sarmatie — Scythie — Germanie — Gaule — Pont-Euxin — Mer Méditerranée — Libye — Egypte — Arabie — Inde — Mer Érythrée — Équateur — G^d plateau central de l'Asie

ASIE OCCIDENTALE

Retraite des dix-mille

Pont-Euxin — Thrace — Paphlagonie — Pont — Bithynie — Mysie — Lydie — Carie — Lycie — Phrygie — Galatie — Cappadoce — Cilicie — Arménie — Mésopotamie — Chaldée — Assyrie — Médie — Babylonie — Susiane — Perse — Mer Caspienne — Mer Méditerranée — Myriamètres

PALESTINE

Syrie — Nephtali — Zabulon — Issachar — Demi-tribu de Manassé — Ephraïm — Gad — Ammonites — Benjamin — Ruben — Juda — Siméon — Moabites — Madianites — Arabie — Mer Méditerranée

EGYPTE

Marche des Hébreux

Mer Méditerranée — Delta — Heptanomide — Thébaïde — Libye — Arabie — Mer Rouge

EMPIRES ASIATIQUES

Itinéraire d'Alexandre

Sarmatie — Scythie — Pont-Euxin — Macédoine — Mer Caspienne — Arménie — Médie — Parthie — Sogdiane — Bactriane — Arie — Drangiane — Arachosie — Gédrosie — Carmanie — Perse — Golfe Persique — Arabie — Syrie — Egypte — Libye — Ethiopie — Inde — Mer Érythrée — Mer Méditerranée — Myriamètres

GRÈCE

Marche de Xerxès

Mer Adriatique — Illyrie — Macédoine — Thrace — Epire — Thessalie — Hellade — Péloponèse — Éolide — Ionie — Mer Égée — Mer Ionienne — Crète — Myriamètres

PÉLOPONÈSE.	HELLADE.
1 Laconie	8 Mégaride
2 Messénie	9 Attique
3 Élide	10 Béotie
4 Arcadie	11 Phocide
5 Achaïe et Sycione	12 Doride
6 Argolide	13 Locrides
7 Corinthie	14 Étolie
	15 Acarnanie

la Palestine et la Phénicie, sauf à réparer dans la suite ce désastre. Il s'avança ensuite, à travers la Parthie et la Bactriane, jusqu'aux limites de l'Inde; mais le rétablissement de la domination syrienne dans cette partie de l'Asie ne fut que momentanée. Les Romains vainquirent, d'abord aux Thermopyles, puis à Magnésie, les armées d'Antiochus qu'Annibal exilé avait imprudemment soulevées contre eux. Ils lui enlevèrent toute l'Asie Mineure au N. du Taurus, et lui imposèrent un tribut dont il ne put s'acquitter qu'en pillant le temple d'Elymaïs. Les habitants de cette ville, indignés, le mirent à mort.

Dès ce moment, l'histoire des Séleucides ne présente plus que le spetacle de discordes civiles aussi pleines de dégoût que vides de portée. On y trouve cependant un fait digne d'être mis en évidence : l'oppression des Juifs. *Séleucus IV* fait piller leur temple par Héliodore; *Antiochus IV Epiphane* provoque, par ses persécutions, l'héroïque résistance des Machabées; *Antiochus V Eupator* est incapable d'en venir à bout. — Dès lors la Syrie, déchirée par les guerres de ses souverains, croit trouver un peu de tranquillité en se donnant à Tigrane, roi d'Arménie. Mais les Romains arrivent, et Pompée s'empare de l'un et de l'autre royaume, 64 ans avant J.-C. (V. n° XIV)

§ 4. — Egypte.

L'Egypte fut gouvernée par des princes qui portent tous le nom de Ptolémée ou de *Lagides*, princes sous lesquels eut lieu un constant effort de fusion entre l'Orient et l'Occident. Voici les plus célèbres de ces treize rois.

Ptolémée Ier ou *Soter*, fils de Lagus (323), fonda le *muséum* et la bibliothèque d'Alexandrie; mais il prépara des désordres par l'exclusion de Ptolémée Céraunus, qu'il avait eu de sa première femme. — *Ptolémée II Philadelphe* (meurtrier de ses frères), 285, fit faire des livres juifs la célèbre traduction grecque dite *version des Septante*, accueillit les Grecs à sa cour (Théocrite, Euclide, Aratus), acheva le fanal de Pharos, etc. — *Ptolémée III Evergète* (le bienfaiteur), 247, fit traduire en égyptien les œuvres d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide. Il rapporta d'une expédition en Asie des richesses immenses et la plus grande partie des objets précieux enlevés jadis à l'Egypte par Cambyse. — *Ptolémée IV Philopator* (meurtrier de

son père), 222, repoussa les attaques des Syriens, auxquels il enleva la Phénicie, la Palestine, et presque tout le pays jusqu'à l'Euphrate. Il fit mourir Cléomène, ancien roi de Sparte, qu'il avait bien accueilli et qui s'était imprudemment révolté contre son autorité.

Les règnes de ses six successeurs immédiats furent remplis, au dehors, par des guerres contre les Syriens; au-dedans, par des querelles domestiques. Les Romains profitèrent de ces causes d'affaiblissement pour intervenir dans les affaires de l'Egypte sous *Ptolémée VI Philométor* et *Ptolémée VII Physcon* (cercle de Popilius), et préparer la conquête de ce pays. Ils l'accomplirent sous les fils de *Ptolémée XI Aulétès* (le joueur de flûte), avec lequel commença la filiation illégitime des Lagides. Ce prince fut le père de *Ptolémée XII*, de *Ptolémée XIII* et de *Cléopâtre*.

Ptolémée XII obtint le trône d'Egypte par le crédit de Pompée, qu'il fit cependant assassiner lorsque ce général, vaincu à Pharsale, alla lui demander un asile. Il lutta contre César, ramenant sa sœur Cléopâtre, déjà chassée du pays à la suite d'un complot, et imposée de nouveau pour reine aux Alexandrins. Il trouva la mort dans cette lutte. *Cléopâtre* régna quelque temps avec son jeune frère, *Ptolémée XIII*, qu'elle ne tarda pas à empoisonner. Elle subjugua Antoine comme elle avait dominé César; mais, vaincue à Actium par Octave, elle se fit piquer par un aspic. Sa mort permit aux Romains d'opérer définitivement la soumission de l'Egypte, 30 ans avant J.-C.

(1) *Guerre Lamiaque.* — A la nouvelle de la mort d'Alexandre (323), les Athéniens secouèrent le joug des rois de Macédoine. A leur exemple, les Etoliens et dix-neuf peuples de la Grèce, excités du reste par Démosthène alors exilé, prirent les armes. Le grand général Phocion protesta seul contre ce soulèvement. Les événements lui donnèrent tort au début. Léosthènes, placé à la tête de l'insurrection, vainquit, en effet, Antipater près de *Lamia*, en Thessalie; il l'assiégea même dans cette ville. Quelque temps après, les Athéniens battirent encore Léonat qui s'était porté au secours du roi de Macédoine, et qui trouva la mort dans l'action. « Quand donc, s'écria Phocion dont chacun assourdissait alors les oreilles de ces succès, quand donc cesserons-nous de vaincre? » Antipater, renforcé des débris de l'armée de Léonat, reprit bientôt le dessus à Cranon, et sa flotte détruisit les vaisseaux des alliés. Il fallut recourir au sage méconnu, dont la prudente intervention amena la paix. Antipater l'accorda à la condition qu'Athènes recevrait une garnison macédonienne, un gouvernement aristocratique modéré, et Phocion pour gouverneur. Quant à Démosthène, nous avons dit ailleurs (page 62) son exil et sa mort.

(2) *Aratus*, *Agis* et *Cléomène*, *Philopémen.* — Aratus de Sicyone, âgé de sept ans, échappa comme par miracle au massacre de sa famille, et fut porté à Argos

où il se prépara de bonne heure au grand rôle qu'il devait jouer plus tard. A peine arrivé à l'adolescence, il résolut de délivrer sa patrie du joug de Nicoclès, et il y parvint avec autant d'adresse que de vigueur (251). Sicyone entra alors dans la *ligue Achéenne* dont son libérateur fut élu, pour la première fois, *stratége* ou chef, bien qu'il eût à peine atteint la vingtième année. — Encouragé par ce premier succès, soutenu par une persévérance à toute épreuve et par la pensée de former du Péloponèse et de la Grèce centrale une grande confédération, Aratus secourut tardivement les Béotiens contre les Etoliens, alliés du roi de Macédoine, sauf à prendre aussitôt une éclatante revanche sur ce dernier, en lui enlevant, de nuit, la ville et la forteresse de Corinthe (243). Mégare, Trézène, Epidaure furent agrégées, comme Corinthe, à la ligue Achéenne. Mégalopolis suivit cet exemple. Argos opposa plus de résistance, à cause des secours qu'elle recevait d'Antigone Gonatas. — Peu à peu Aratus étendit l'influence de la ligue; bientôt même, il put unir ses forces à celles des Etoliens contre l'ennemi commun, Démétrius II, roi de Macédoine. Mais il échoua contre ce dernier à Athènes, ce qui n'empêcha pas d'incorporer, presque aussitôt après, cette ville à la confédération, et, avec elle, toutes les villes de l'Argolide, de l'Arcadie, de la Messénie, encore asservies aux Macédoniens ou à des tyrans (229). Ce fut l'époque la plus brillante de la ligue. — L'union des Achéens et des rois de Macédoine aurait empêché sans nul doute la conquête romaine. Cette union n'eut pas lieu, en grande partie, par les événements qui s'accomplirent alors à Sparte.

Dans cette ville, le jeune roi *Agis*, descendant d'Agésilas, venait d'essayer de remettre en vigueur la législation de Lycurgue. Secondé par les jeunes gens, par sa mère et son aïeule, par deux éphores, il fit adopter successivement : l'abolition des dettes, l'ancienne vie en commun, le partage des terres en dix-neuf mille cinq cents lots, dont quinze mille aux Laconiens, et le reste aux Spartiates (243). Les deux premiers points lui coûtèrent peu à obtenir : ce fut l'affaire de la déposition des éphores hostiles à ses desseins et de son collègue Léonidas. Mais quand il fallut en venir au partage des terres, bien qu'il eût mis en commun ses biens et ceux de sa famille, il trouva une opposition insurmontable dont son oncle et les riches se constituèrent les chefs. Obligé de fuir, il chercha un asile dans un temple, d'où ses ennemis l'arrachèrent adroitement. Le peuple accourait pour le délivrer, lorsqu'il apprit la mort d'Agis, ainsi que celle de l'aïeule et de la mère de ce prince. Alors Léonidas régna seul; il transmit bientôt après la couronne à son fils *Cléomène* (236). Celui-ci vainquit d'abord Aratus, qui s'était flatté de la jeunesse du roi de Sparte pour lui faire accepter la confédération Achéenne, puis il reprit l'œuvre d'Agis. Plus heureux que lui, il rétablit les lois de Lycurgue et rendit aux siens le caractère guerrier de leurs aïeux (225). Il revint à l'ancien système des conquêtes, et pressa si vivement les Achéens, dont il aspirait à avoir le suprême commandement, qu'Aratus, par une basse jalousie, se jeta dans les bras d'Antigone Doson, roi de Macédoine. Ce dernier accourut en Grèce et arrêta les Spartiates au brillant combat de Sellasie. Cléomène alla mourir en Egypte, à la suite d'une tentative infructueuse d'insurrection, et la domination macédonienne s'implanta victorieusement dans la Grèce. — C'était une faute de la part d'Aratus, et il devait tôt ou tard en être puni. La mort d'Antigone devint, en effet, le signal d'une guerre entre les Achéens et les Etoliens. Pour conjurer les suites de son désastre de Caphies, Aratus eut recours au nouveau roi macédonien, Philippe, qui termina la guerre des deux ligues (228-217), et fit même empoisonner celui qui l'avait appelé.

Philopémen, le plus illustre successeur d'Aratus, le *dernier des Grecs*, comme on l'a appelé, était né à Mégalopolis. Il prit de bonne heure Epaminondas pour modèle, et s'efforça de lui ressembler en tout. Son début glorieux à Sellasie, où il enfonça l'infanterie ennemie, et où il eut les deux cuisses percées d'un coup de javelot, lui valut ce compliment d'Antigone : « Ce jeune homme s'est conduit en grand capitaine. » Investi bientôt après du commandement des Achéens, il changea leurs armes et leur manière de combattre;

il tourna vers la magnificence dans les équipages de guerre leur goût pour le luxe. Ces réformes et sa valeur lui permirent de vaincre tour à tour les rois de Sparte, Machanidas, qu'il tua de sa main, et Nabis, qu'il battit deux fois, sauf à réunir ensuite Lacédémone à la ligue. — Philopémen était âgé de soixante et dix ans, lorsque, élu stratége pour la huitième fois, il vit le Messénien Dinocrate, son ennemi personnel, détacher Messène de la confédération. Fait prisonnier en allant le combattre, il mourut par le poison (183). Les Romains, impatients de s'emparer de la Grèce, furent les véritables instigateurs des difficultés soulevées sous les pas de ce héros et de son supplice.

(3) *Démembrement de l'empire des Séleucides.* — Principaux Etats :

PERGAME. — Le royaume de Pergame fut fondé par *Philétère*, gouverneur de la ville de ce nom pour le compte de Lysimaque, roi de Thrace, 283 ans av. J.-C. Il tire une certaine importance des rapports de quelques-uns de ses rois avec Rome. *Attale Ier* s'unit aux Romains contre Philippe III, roi de Macédoine. — *Eumène II* les soutint contre Antiochus le Grand, fut vaincu par Prusias qu'Annibal avait armé contre lui, et se montra l'ami des arts et des lettres. — *Attale III* laissa son royaume aux anciens alliés de sa famille (133).

BITHYNIE. — La Bithynie eut trois souverains célèbres : *Nicomède Ier* (278), qui attira les Gaulois dans l'Asie Mineure et leur donna la Galatie ; — *Prusias*, qui reçut Annibal à sa cour ; — *Nicomède III*, qui légua ses biens aux Romains, 75 ans av. J.-C.

PONT. — Le Pont eut plusieurs princes du nom de Mithridate. *Mithridate II* enleva ce royaume à Antigone, un des grands généraux d'Alexandre, et en forma un Etat indépendant (320). — *Mithridate III* l'agrandit aux dépens de la Cappadoce et de la Paphlagonie. — *Mithridate VII* fut le plus grand ennemi des Romains (Voir n° XIV).

ARMÉNIE. — Le royaume d'Arménie appartint aux Séleucides jusqu'au règne d'Antiochus le Grand (189). A cette époque, il se divisa en grande et petite Arménie, chacune avec des souverains particuliers. Le seul remarquable de ces princes est *Tigrane*, qui embrassa la cause du grand Mithridate et se perdit pour lui. Les Romains s'emparèrent alors d'une partie considérable du territoire arménien ; le reste leur fut disputé successivement par les Parthes et les Perses.

PARTHIE. — Le royaume des Parthes eut pour fondateur *Arsace*, qui descendait des anciens rois persans (255). Les successeurs de ces princes vécurent entourés d'ennemis, obligés de repousser tour à tour les attaques des rois de Syrie, dont ils avaient secoué le joug, et les agressions des barbares accourus du N. et de l'E. de l'Asie. Heureusement pour eux les peuples sur lesquels ils régnaient étaient d'excellents soldats, et partout on redoutait leurs flèches autant que leur manière de combattre. Les Romains, après beaucoup d'autres, se heurtèrent contre les Parthes ; ils mirent près de deux siècles à venger le désastre infligé aux légions de Crassus (53 ans avant J.-C.). La conquête momentanée de la Parthie n'eut lieu, en effet, qu'au second siècle de l'ère chrétienne, par l'empereur Trajan.

JUDÉE. — (Voir pages 37 et 38.)

DÉVELOPPEMENTS. — Consulter les *Lectures historiques*, t. II : guerre Lamiaque, Rollin ; Eumène, mort de Phocion, Plutarque ; crimes de Cassandre, Justin ; Démétrius Poliorcète, bataille d'Ipsus, Plutarque ; les Gaulois à Delphes, Amédée Thierry ; mort de Pyrrhus, Plutarque ; Aratus, Rollin ; mort d'Agis, Plutarque ; Cléomène, id. ; Philopémen, Rollin ; bataille de Sellasie, Polybe ; mort de Philopémen, Plutarque ; Syrie et cercle de Popilius, Tite-Live ; les Parthes, Crévier ; Ptolémée Ier, Levesque ; Ptolémée II et III, Rollin ; Ptolémée IV et mort de Cléomène, Plutarque ; la Macédoine, la Grèce et l'Orient réduits en provinces romaines, Montesquieu. — *Atlas* : planches I, V et X,

carte des empires asiatiques ; généalogies des Antigonides, des Séleucides, des Lagides, etc.; tableau synchronique. — *Lectures géographiques*, t. I, les sciences à Alexandrie sous les Lagides et progrès de la géographie mathématique (Aristarque de Samos, Eratosthène, Hipparque).

X

Peuples primitifs de l'Italie. — Fondation de Rome. — Les Rois.

1[res] populations; fondation de Rome.	*Pélasges* primitifs ou aborigènes, nouveaux Pélasges ; *Ligures* et *Sicules ; Gaulois* et *Asiatiques* (Troyens, Etrusques) ; *Hellènes*. — Les *Romains*. *Fables relatives à l'origine de Rome* : Enée et Iul (Albe-la-Longue), Procax, Numitor et Amulius, Romulus et Rémus. — *Rome fondée* (754) entre les monts *Palatin* et *Aventin*, au milieu des Latins, des Sabins et des Etrusques.
Les rois (754-510).	*Romulus* : mort de Rémus, enlèvement des Sabines, Acron et Tatius ; institutions diverses (tribus et curies, sénat, comices, famille, religion, légion, clients et patrons). — *Interrègne*. *Numa Pompilius* : prêtres (Flamines, Vestales, Féciaux, Saliens, etc.) ; agriculture, corporations, temple de Janus, etc. — Egérie. *Tullus Hostilius* : combat des Horaces et des Curiaces, ruine d'Albe et conquête de Fidènes. *Ancus Martius* : agrandissement de Rome, travaux divers, fondation d'Ostie. — Lucius Tarquin, lucumon de Tarquinies. *Tarquin l'Ancien* (616) : influence étrusque (rites sacrés, emblèmes du pouvoir, bazars, écoles, égouts, cirque, etc.), ses victoires et le grand triomphe. — L'esclave Ocrisie. *Servius Tullius* : le temple de l'Aventin, les classes et les centuries, le cens. — Crime de son gendre, *via Scelerata*. *Tarquin le Superbe* : ses violences, Brutus ; travaux divers, institution des féries latines. — Prise de Gabies, livres sibyllins, mort de Lucrèce, expulsion des rois. — *République* (510).

§ 1. — Peuples primitifs de l'Italie ; fondation de Rome.

Pélasges, etc. — Les populations primitives ou aborigènes de l'Italie (1) furent les *Pélasges*, auxquels s'en joignirent d'autres venus de la Grèce avec Evandre, Peucétius et Œnotrus. Des *Ligures* et des *Sicules*, partis de l'Ibérie ou Espagne, se mêlèrent, un peu plus tard, à ces premiers habitants, qui les repoussèrent aux deux extrémités nord et sud des Apennins. Arrivèrent ensuite les *Gaulois* par le N., et les *Asiatiques*, Troyens et Etrusques, par le S. et l'O., bien que les Etrusques soient peut-être originaires des régions arrosées par le Danube

supérieur. Enfin les *Hellènes* colonisèrent la Grande-Grèce. D[e] la fusion de ces peuples sortirent les *Romains*.

Fondation de Rome. — D'après une relation fabuleuse géné[-]ralement admise, Enée, échappé à l'incendie de Troie, err[e] sur toutes les mers et s'établit dans le Latium, où il épous[e] Lavinie, fille du roi Latinus; son fils Iul ou Ascagne fond[e] Albe-la-Longue, que des rois occupèrent pendant 400 ans. *Pro[-]cax*, l'héritier de ces rois, fut le père de *Numitor* et d'*Amulius*[.] Numitor, renversé par son frère, fut rendu au pouvoir par Ro[-]mulus et Rémus, ses petits-fils, que la poésie nous donn[e] comme nés du dieu Mars, exposés sur le Tibre et nourris pa[r] une louve. Le roi albain accorda aux deux frères un terrain sur la rive gauche du fleuve, et c'est là que Rome s'éleva pa[r] leurs soins (754 ans avant J.-C.). — L'*Intermontium*, espace compris entre les monts Palatin et Aventin, constitua un asile ouvert aux *bandits* italiens. Trois populations surtout qui l'en-vironnaient y portèrent les traits dominants de leur caractère[:] au S. les *Latins* agriculteurs; à l'E. les *Sabins* guerriers; au N. les *Etrusques* religieux. La ville éternelle devint, en effet, agricole, guerrière et religieuse en même temps.

§ 2. — Les rois de Rome.

Romulus (754), fondateur de Rome, après avoir donné son nom à la ville qu'il avait entourée d'un fossé, tua son frère, enleva les Sabines au milieu des jeux où il les avait invitées, et repoussa leurs vengeurs commandés d'abord par Acron, sur qui il remporta les premières *dépouilles opimes*, puis par Tatius, que la trahison de Tarpéia conduisit jusqu'aux remparts. Alors, cédant aux prières des victimes de l'enlèvement, il consentit à partager le pouvoir avec Tatius; mais il le laissa assassiner quelque temps après.

Aussi habile administrateur que brave guerrier, Romulus divisa le peuple en trois *tribus* subdivisées en trente *curies*, établit les pouvoirs publics (sénat de cent, puis de deux cents membres, *celeres* ou chevaliers, comices), constitua la famille et la *gens* sous l'inflexible autorité du *paterfamiliâs*, régla les premières institutions religieuses, créa la légion, organisa les bons rapports des patriciens et des plébéiens par la clientèle et le patronage, etc.

A sa disparition, résultat d'un crime des sénateurs plutôt

que d'un enlèvement au ciel, il fut adoré sous le nom de *Quirinus*.

Numa Pompilius. — Après un an d'interrègne le Sabin Numa Pompilius lui succéda : c'est la législation après l'établissement par la force.

Le nouveau roi créa tous les collèges de prêtres : *Flamines*, consacrés à Jupiter et à Romulus ; *Vestales*, au nombre de quatre, vouées à la chasteté et préposées à l'entretien du feu sacré sur l'autel de Vesta ; *Féciaux*, chargés de la paix et de la guerre ; *Saliens*, garde des boucliers sacrés ; *Pontifes*, surveillant tout ce qui avait trait à la religion ; *Augures* et *Aruspices*, lisant l'avenir dans le vol des oiseaux ou dans les entrailles des victimes. — Numa donna aussi ses soins à l'agriculture, par l'inspection fréquente des propriétés, la distribution de récompenses aux terres les mieux tenues, l'établissement du culte du dieu Terme. L'industrie fut organisée par les corporations. Le calendrier reçut une réforme utile ; les jours *fastes* et *néfastes*, leur désignation. Le temple de Janus s'éleva, ouvert pendant la guerre et fermé pendant la paix.

Les Romains acceptèrent tout, convaincus d'obéir, en écoutant leur roi, à la nymphe Egérie, qu'il consultait préalablement dans un bois sacré.

Tullus Hostilius s'empara d'Albe-la-Longue à la suite du combat des Horaces et des Curiaces. Il ruina même bientôt après cette ville, dont le chef, Métius Suffétius, fut écartelé pour prix d'une trahison. Tullus incorpora aussi le territoire de Fidènes au domaine public. Il mourut frappé de la foudre, après trente-trois ans de règne.

Ancus Martius agrandit l'enceinte de Rome par l'adjonction du mont Janicule, et jeta à cet effet un premier pont sur le Tibre. Il étendit son influence jusqu'à la mer par la construction du port d'Ostie. Les conquêtes de ce roi sur les Latins et ses créations diverses (prisons, marchés, etc.), le firent ressembler à la fois à ses deux prédécesseurs. — Sous lui, vint à Rome le fils du Corinthien Démarate, Tarquin l'Ancien, *lucumon* ou administrateur de Tarquinies. Ancus Martius le chargea de la tutelle de ses enfants. Mais le tuteur infidèle dépouilla ses pupilles et régna à leur place.

Tarquin l'Ancien (616), introduisit dans Rome la civilisation étrusque : rites sacrés, emblèmes du pouvoir (sceptre, couronne d'or, robe bordée de pourpre, chaise curule), etc. C'est

lui qui fonda les bazars, les écoles, les égouts, le grand cirque. Il mourut victime de la vengeance des fils d'Ancus, qui le firent assassiner par deux paysans venus à la porte du palais pour implorer sa justice. — Tarquin avait vaincu les Latins et ramené de Corniculum, une de leurs villes, l'esclave Ocrisie, mère de Servius Tullius. Ce succès, joint à ceux obtenus sur les Sabins et les Étrusques, lui valut le grand triomphe établi à cette occasion.

Servius Tullius (578), gendre de Tarquin l'Ancien, esclave affranchi, s'empara du pouvoir par la ruse de sa belle-mère Tanaquil, et l'exerça avec autorité. Il décida les Latins à construire, à frais communs avec les Romains, un temple sur l'Aventin en l'honneur de Diane, signe de l'alliance plus intime des deux peuples et de la prépondérance de Rome dans le Latium. Puis il divisa les citoyens en six classes, d'après les revenus de chacun. Ces six classes, formaient en tout cent quatre-vingt-treize centuries, dont quatre-vingt-dix-huit composaient la première classe, celle des riches et des influents. Comme on votait par centuries, et que la première classe seule faisait la majorité, si elle était unie, elle avait toujours l'avantage. La dernière classe, la plus nombreuse (*proletarii*), qui n'avait qu'une centurie, était sans aucune influence politique. Chaque cinq ans ou *lustre*, devait avoir lieu le *cens* ou recensement de la population, et, par suite, le remaniement des classes. — Ces services, auxquels il convient d'ajouter la réunion des sept collines dans l'enceinte de Rome, popularisèrent Servius Tullius, qui n'en tomba pas moins sous les coups de sa fille et de son gendre, Tarquin le Superbe, dans la rue appelée depuis *via Scelerata*.

Tarquin le Superbe (534), maître du trône par un crime, le conserva par des violences sans fin auxquelles un membre de sa famille, Junius Brutus, échappa en contrefaisant le fou. Mais le nouveau roi se fit, à certains égards, pardonner son despotisme par l'achèvement des grands travaux de Tarquin l'Ancien et par la construction du Capitole.

Les principaux événements du règne de Tarquin le Superbe furent : l'institution des *Féries latines*, fêtes en l'honneur de l'alliance des divers peuples du Latium ; la prise de Gabies par la trahison de son fils Sextus ; l'achat des livres sibyllins à la sibylle de Cumes, et l'envoi de ses enfants en Grèce pour consulter l'oracle de Delphes. Le pouvoir fut promis par la Pythie

à celui qui embrasserait le premier sa mère, ce que Brutus interpréta en embrassant aussitôt la terre, mère commune des hommes. L'outrage fait à Lucrèce, femme de Tarquin Collatin, par Sextus, pendant le siége d'Ardée, entraîna bientôt après l'expulsion des rois et la proclamation de la république (510 avant J. C.).

(1) *Géographie de l'Italie ancienne.* — L'Italie est bornée au N. par les Alpes, à l'E. par la mer Adriatique, au S. par la mer Ionienne, à l'O. par la mer Tyrrhénienne. — Elle a sur ses rivages : les *golfes* de Ligurie, de Tarente, de Tergeste, les *caps* Misène et Garganum ; le *détroit* de Sicile, appelé aussi de Charybde et de Scylla.

Les Alpes prennent les noms différents de *maritimes*, *cottiennes*, *grées* ou *grecques*, *pennines*, *rhétiques*, *noriques*, *carniques* et *juliennes*. De ces montagnes se détachent les *Apennins*, qui parcourent la Péninsule dans toute sa longueur, et la divisent en deux versants, oriental et occidental. Dans le premier coulent : l'*Adige*, le *Pô* ou *Eridan*, qui reçoit entre autres le *Tésin* à gauche et la *Trébie* à droite, le *Rubicon* et le *Métaure* ; dans le second, l'*Arnus*, le *Tibre* et le *Silarus*. — Aux sommets volcaniques des Apennins et de leur prolongement en Sicile, appartiennent le *Vésuve* et l'*Etna*.

Division. — On distingue dans l'Italie trois régions : la Gaule Cisalpine, l'Italie centrale et la Grande Grèce.

La Gaule Cisalpine est ainsi nommée des Gaulois, qui y fondèrent plusieurs villes, et de sa position en deçà des Alpes, par rapport à Rome. Le Pô (*Padus*) la coupe en deux parties : la Gaule Transpadane avec la Vénétie ; la Gaule Cispadane avec la Ligurie. — La *Gaule Transpadane* a pour v. p. Crémone, Mantoue, Milan, — la *Vénétie*, Vérone, Aquilée, Tergeste, — la *Gaule Cispadane*, Ravenne, Bologne, Modène ; — la *Ligurie*, Gênes.

L'Italie centrale est comprise entre la Macra et le Rubicon au N. ; le Silarus et le Frento au S. Elle renferme six contrées : l'Etrurie, le Latium et la Campanie à l'O. ; l'Ombrie, le Picénum et le Samnium à l'E. — L'*Etrurie* a pour v. p. les douze cités dont se composait la confédération étrusque : Tarquinies, Véies, Faléries, Clusium, etc. — Le *Latium* est une association de peuples, Latins, Eques, Herniques, Volsques, etc., ayant pour v. p. Rome, Ostie, Albe la Longue, Tibur, etc. — La *Campanie* est, par sa fertilité, le jardin de l'Italie. C'est là qu'on trouve : Cumes, Naples, Nole, Capoue. — L'*Ombrie* a pour v. p. Ariminum ; — le *Picénum*, Ancona. — Le *Samnium* embrasse les Sabins, qui ont pour v. p. Cures, et d'autres peuples aussi redoutables qu'eux, Marses, Vestins, Marrucins, Pélignions, etc., chez lesquels sont les villes célèbres de Corfinium, Bénévent, Caudium.

La Grande-Grèce ou Petite-Hespérie, ainsi nommée de ses colonies grecques et de sa position au couchant par rapport à la métropole, comprend : l'*Apulie*, v. p. Lucérie et Cannes ; la *Messapie*, Brindes et Tarente ; la *Lucanie*, Héraclée et Sybaris, le *Brutium*, Crotone, Locres, Rhégium.

A l'Italie se rattachent plusieurs *îles* : la *Sicile*, v. p. Messine, Catane, Syracuse, Agrigente, Lilybée, Drépane, Panorme ; *Cossyre*, *Mélite* (Malte), les *îles Ægades* et les *îles d'Eole*, autour de la Sicile ; la *Sardaigne*, v. p. Caralis et Olbia, la *Corse*, Aléria, *Ilva* (Elbe), *Caprée*, etc.

Rome, destinée à être la première ville de l'Italie et du monde, fut construite dans le Latium, à peu de distance de la mer, sur la rive gauche du Tibre, entre le mont *Palatin* et le mont *Aventin*. Elle s'agrandit peu à peu, et embrassa sept collines dans son enceinte : *Capitolin*, *Célius*, *Esquilin*, *Viminal* et *Quirinal*. Un pont y joignit même le *Janicule*, situé sur la rive droite.

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. III : l'Italie, le Tibre, le Pô, la Campanie, Pline l'Ancien ; les Etrusques, Schœll ; Enée en Italie, Tite-Live ; fondation de Rome, Rollin ; enlèvement des Sabines, Tite-Live ; institutions de Romulus, Vertot ; avénement de Numa Pompilius, Plutarque ; ses institutions, Tite-Live ; combat des Horaces et des Curiaces, id. ; Ancus Martius, Denys d'Halicarnasse ; mort de Tarquin l'Ancien, Tite-Live ; le cens, Rollin ; mort de Servius Tullius, Tite-Live ; Tarquin le Superbe, Denys d'Halicarnasse ; portrait de Brutus, J.-J. Ampère. — *Atlas :* planches II et XI, carte de l'Italie, tableau synchronique.

XI

Fondation de la république romaine. — Premières guerres de Rome jusqu'à l'invasion de Pyrrhus.

Fondation de la république (510-493).
- *Consuls.* — Efforts des Tarquins pour rentrer dans Rome : conspiration ; armement de Porsenna, des Sabins et des Latins ; bataille du lac Régille (496). — *Dictature* (498).
- *Premiers troubles produits par les dettes*, inflexibilité d'Appius Claudius, le peuple au mont Sacré, *tribunat* (493).

Troubles pour l'égalité des deux ordres (493-302).
- 1re *Série de progrès.* — Les tribuns obtiennent : les édiles plébéiens, le vote par tribus, les plébiscites, l'exil de Coriolan, la *loi agraire* de Spurius Cassius (486), etc.
- 2e *Série.* — On leur concède ensuite : la législation des XII Tables (décemvirs, Appius Claudius, Virginie), la liberté des mariages, le tribunat militaire, le consulat (366).
- 3e *Série.* — A la longue les plébéiens peuvent obtenir : la questure, l'édilité curule, la dictature, la censure, la préture, le proconsulat et le pontificat (302). — Egalité des deux ordres.

Premières guerres de Rome, conquête de l'Italie (493-275).
- *Latins* : Volsques (Coriolan) ; Herniques (Spurius Cassius) ; Eques (Cincinnatus).
- *Etrusques* : les 306 Fabius, prise de Véies, etc. (Camille, 396).
- *Gaulois* : siége de Clusium, bataille de l'Allia, incendie de Rome, blocus du Capitole, retraite (390). — Invasions subséquentes (Manlius Torquatus et Valérius Corvus) ; *tumultus gallicus*.
- Samnites (342-290).
  - *Cause* et *caractère* de la guerre du Samnium.
  - 1° *Soulèvement des Latins*, vaincus à Véseris (sévérité de Manlius, dévouement de Décius Mus).
  - 2° *Les Romains dans le Samnium* : Fourches Caudines (321), représailles de Lucérie.
  - 3° *Soulèvement général*, alliance des Etrusques et autres peuples ; victoires des Romains à Sutrium, à la forêt Ciminienne, au lac Vadimon, à Longula.
  - 4° *Derniers efforts des Samnites* à Sentinum et à Aquilonie ; Curius Dentatus. — Résultats de cette guerre.
- *Guerre de Tarente* (280-275) secourue par Pyrrhus : batailles d'Héraclée et d'Asculum, échecs en Sicile et à Bénévent. — Cinéas et Fabricius. — Colonies et municipes.

§ 1. — Fondation de la république romaine.

Deux *consuls* (1), Brutus et Tarquin Collatin, remplacèrent les rois; mais la république ne s'affermit qu'après la ruine des Tarquins. Ceux-ci employèrent tour à tour pour ressaisir le pouvoir : la conspiration dans laquelle entrèrent les fils de Brutus et les neveux de Collatin; le lars de Clusium, Porsenna, qu'essayèrent vainement d'arrêter Horatius Coclès et Mutius Scévola; enfin les Sabins et les Latins, auxquels il fallut opposer, en 498, pour décider le peuple à prendre les armes, ces terribles *dictateurs* (le premier fut Lartius) dont le second, Posthumius, gagna sur les ennemis de Rome la victoire décisive du lac Régille (496). Le vieux Tarquin y perdit ses deux fils et son gendre; blessé lui-même mortellement, il alla mourir à Cumes.

Les *guerres royales* terminées par cette bataille, mirent à nu une nouvelle plaie de l'Etat : le sort malheureux des plébéiens. Obligés de soutenir à leurs frais les guerres extérieures, les plébéiens étaient, en effet, débiteurs forcés des riches, et ils avaient beaucoup à se plaindre de ces derniers, la loi permettant aux créanciers de charger de chaînes les débiteurs, de les mutiler, de les vendre comme esclaves au delà du Tibre (Consulter la note 3). — Le consul Servilius et le dictateur Manlius Valérius s'efforcèrent, il est vrai, d'atténuer cet état de choses; leurs collègues du patriciat, l'inflexible Appius Claudius surtout, récemment arrivé de la Sabinie avec sa *gens* composée de cinq mille personnes environ, ne tinrent aucun compte de ces bonnes intentions. Les plébéiens poussés à bout se retirèrent en masse sur le mont Sacré, et ne rentrèrent dans la ville, sur les pressantes instances de Ménénius Agrippa (apologue des membres et de l'estomac), qu'à la condition d'avoir des magistrats pris dans leur sein et chargés de les défendre. Ce furent les *tribuns*, élus pour un an, inviolables, et dont le *veto* pouvait annuler les délibérations du sénat (493).

§ 2. — Troubles intérieurs pour l'égalité des deux ordres.

Dès le jour de leur élection, les tribuns travaillèrent à établir l'égalité civile et politique entre les deux ordres. C'est ainsi qu'après avoir obtenu la nomination des *édiles* plébéiens char-

gés de la police de la ville, ils s'arrogèrent successivement le droit : de convoquer les *comices des tribus* sans la consultation préalable du sénat et sans prendre les augures, privilége réservé aux patriciens ; — de rendre des *plébiscites* ou décrets du peuple obligatoires comme les sénatus-consultes ; — de mettre des patriciens en accusation, entre autres Coriolan, qui fut exilé et s'unit aux Volsques pour ruiner sa patrie ; — de demander un nouveau partage du *domaine public* (2), ce que le consul Spurius Cassius essaya vainement de tourner à son profit dans la proposition de la première *loi agraire* (486), etc.

Mais les tribuns ne s'arrêtèrent pas là. Après avoir plusieurs fois remis en avant la loi agraire, ils firent passer la loi Térentilla, qui prescrivit la nomination des *décemvirs* et la fixation de la législation romaine. Il en résulta la loi des *Douze Tables*, copiée en partie sur les lois de la Grèce par Appius Claudius et ses collègues, mais reflétant bien le caractère primitif de Rome : appel devant le magistrat, créances, haine de l'étranger, etc. (3). L'attentat d'Appius voulant enlever Virginie, fille du plébéien Virginius, renversa les décemvirs, et rétablit les choses dans leur premier état (449). — Le tribun Canuléius obtint bientôt après la *liberté des mariages* entre les deux ordres. Il réussit moins lorsqu'il proposa l'*admission des plébéiens au consulat*. Plutôt que d'y souscrire, les patriciens supprimèrent cette charge, et la remplacèrent temporairement par le *tribunat militaire* accessible à tous et composé de six membres. Ils ne cédèrent définitivement sur ce point qu'au siècle suivant, en 366 et 341.

Ces succès ne satisfirent pas les tribuns. Ils obtinrent de plus : la *questure*, l'établissement d'une *solde* (393) pour les légionnaires, la loi agraire de Licinius Stolon (*lex Licinia*, 376) qui réduisait à 500 arpents la propriété de chaque citoyen, l'*édilité curule*, la dictature, la *censure*, la *préture*, le *proconsulat*, le *pontificat* (302). — Ainsi, à la fin du quatrième siècle, après 200 ans de luttes, l'égalité des deux ordres était un fait accompli, la constitution de Rome fixée.

§ 3. — Premières guerres de Rome.

Latins et Etrusques. — Mais pendant ces querelles du Forum, la lutte extérieure n'avait pas été suspendue. Le peuple avait dû sans cesse repousser les Volsques, les Herniques et les

Eques. — Aux *Volsques*, Martius, surnommé depuis Coriolan, enleva l'importante place de Corioles. — Chez les *Herniques* se distingua Spurius Cassius, qui aspirait à la royauté et voulut distribuer aux citoyens pauvres le territoire conquis (première loi agraire). — Le héros de la guerre des *Eques* fut le dictateur Cincinnatus, heureux de revenir, après son triomphe, à l'unique champ qu'il possédait au delà du Tibre.

Une guerre plus longue fut celle des *Etrusques* dans laquelle se distinguèrent d'abord les *trois cent six Fabius*, et dont deux villes importantes, Véies et Faléries tombèrent au pouvoir des Romains : la première, après un siége de dix ans, grâce à la mine que Camille pratiqua sous les remparts (396); la seconde, à la suite de la trahison d'un maître d'école. — Mais les plus grands dangers courus alors par la république se rattachent aux guerres des Gaulois, des Samnites et de Pyrrhus.

Gaulois (390). — Dès le sixième siècle, les Gaulois, partis de la Gaule sous la conduite de Bellovèse, descendirent en Italie et y fondèrent des colonies nombreuses. Dans la suite, ils exigèrent des terres des habitants de Clusium, qui appelèrent à leur secours les Romains. Ceux-ci envoyèrent les trois Fabius, dont les provocations attirèrent les envahisseurs sur les bords du Tibre. Rome, vaincue par eux à l'Allia, devint la proie des flammes; mais le Capitole résista, sauvé, dit-on, par les oies sacrées qui éveillèrent Manlius (390). Après cet échec, les Gaulois se retirèrent, moins devant l'énergique intervention de Camille, rappelé de l'exil, que devant les concessions qui leur furent faites et les dangers dont les Vénètes menaçaient leurs familles.

Du reste, ces barbares reparurent quatre fois encore. Chaque fois on les éloigna par de nouveaux faits d'armes, dans lesquels se placent les exploits demi-fabuleux de Manlius Torquatus et de Valérius Corvus. Le souvenir des périls que leurs invasions firent courir à la république resta ineffaçable : la déclaration du *tumultus gallicus* correspondra désormais à la présence ou à l'apréhension des plus grands malheurs publics.

Samnites (342-290). — Les Samnites étaient ces vigoureux montagnards de l'Apennin qui émigraient volontiers, tous les ans, dans les riches plaines de la Campanie. Les Campaniens ne crurent pas pouvoir mieux les éloigner qu'en se donnant

aux Romains, et ceux-ci commencèrent une guerre qui devait durer soixante ans. Ce fut la lutte de la plaine contre la montagne, de la tribu contre la cité.

Les *Latins* profitèrent de ces embarras pour reprendre les armes. Il fallut, pour les vaincre, l'implacable sévérité de Manlius Torquatus, immolant son fils, accusé d'avoir triomphé en violant la défense de combattre, et le dévouement du consul Décius Mus dans la terrible bataille de Véseris (340). — Alors, maîtresse absolue du Latium et de la Campanie, Rome pénétra dans le Samnium : elle trouva à Caudium le honteux échec des *Fourches Caudines* (321). Les deux consuls Publilius Philo et Papirius Cursor réparèrent promptement ce désastre. Vaincus à Lucérie, les Samnites passèrent sous le joug, et leur chef Pontius fut conduit à Rome pour y être décapité.

Ils se soulevèrent de nouveau en 311, et ils armèrent en leur faveur toutes les populations italiennes : Etrusques et Ombriens, battus d'abord à Sutrium, puis à la forêt Ciminienne par Fabius Rullianus et au lac Vadimon par le dictateur Papirius Cursor; Salentins, Tarentins, Herniques, Eques, Apuliens, repoussés en divers endroits. En même temps les Samnites succombaient eux-mêmes à Longula.

Un dernier soulèvement fut enfin tenté, dans lequel entrèrent de nouveau les Etrusques, les Ombriens et même les Gaulois. Rome en vint à bout par la victoire de Sentinum, qu'immortalisa le dévouement du second Décius (295). Quarante mille survivants de la nation samnite ne désespérèrent pas cependant de leur cause. Unis par les plus épouvantables serments, ils firent payer bien cher aux Romains la victoire d'Aquilonie. Trois ans après, Curius Dentatus acheva la soumission du pays (290). — A la suite de cette guerre, la république voyait son territoire comprendre le Latium, la Campanie, le Samnium, le Picénum, l'Etrurie et l'Ombrie, c'est-à-dire toute l'Italie centrale.

Tarentins et Pyrrhus (280-275). — Rome aguerrie et maîtresse autour d'elle pénétra dans la Grande-Grèce, sous prétexte de réprimer les brigandages des *Lucaniens* (282). — Une insulte de *Tarente* à ses vaisseaux d'abord, à ses ambassadeurs ensuite, ne tarda pas à la mettre aux prises avec cette ville.

Les Tarentins se tournèrent vers Pyrrhus, roi d'Epire, qui se rendit à leurs vœux, malgré son ministre Cinéas, et gagna,

grâce à ses éléphants, les victoires d'Héraclée et d'Asculum. Mais bientôt, subjugué par les mâles réponses du sénat à Cinéas et par la grandeur d'âme de Fabricius, il alla en Sicile pour secourir les Syracusains contre les Carthaginois. Il y perdit ses navires et repassa honteusement le détroit. — Spoliateur du temple de Junon, à Locres, il se fit battre à Bénévent (275), et revint en toute hâte dans ses Etats.

Les Romains profitèrent de cet éloignement pour châtier Tarente et soumettre l'Italie méridionale. Ils passèrent de là en Sicile, et y rencontrèrent Carthage, c'est-à-dire les *guerres puniques* prédites par Pyrrhus dans ces mots : « Quel beau champ de bataille nous laissons aux Romains et aux Carthaginois (4) ! »

(1) *Magistratures romaines*. — Le *consulat*, fonction essentiellement annuelle, était exercé par deux patriciens, âgés de quarante-trois ans au moins, marchant précédés de douze licteurs, et ne pouvant être réélus qu'après dix années. — Les *questeurs* veillaient au trésor public. — Le *dictateur*, magistrat extraordinaire, élu dans un danger pressant et pour six mois, avec un pouvoir de vie et de mort sur tous les citoyens, marchait à pied, à la tête du peuple, précédé de vingt-quatre licteurs. En entrant en fonctions, il choisissait un *maître de la cavalerie* dont la puissance finissait avec la sienne; sa nomination effaçait toutes les autres charges. — Les *tribuns* étaient des plébéiens nommés pour un an, armés du *veto* pour annuler les délibérations du sénat, et inviolables. Il n'y en eut que deux dans l'origine; leur nombre s'éleva ensuite successivement à cinq, à six et à dix. — Les *édiles plébéiens* furent placés au-dessous des tribuns pour s'occuper de la police de la ville et de la garde des édifices publics. — Les *censeurs* étaient deux sénateurs présidant au dénombrement quinquennal de tous les citoyens, et veillant aux mœurs publiques. — La *préture* fut, avant sa division (*prætor urbanus, prætor peregrinus*), exercée par un patricien qui marchait immédiatement après le consul et souvent même son égal. — Les *édiles curules* eurent sous leur juridiction la haute police, l'entretien des routes, la direction des jeux, etc. — Les *proconsuls* et les *propréteurs*, administrateurs annuels des provinces, ne furent créés qu'après les conquêtes hors de l'Italie.

(2) *Lois agraires*. — Les territoires acquis par les Romains à la suite de leurs différentes guerres composaient l'*ager publicus*. Au fur et à mesure des conquêtes, ces territoires étaient affermés, en majeure partie, à des patriciens qui non-seulement ne payaient pas d'abord l'argent du fermage, mais se conduisaient ensuite et peu à peu en vrais possesseurs de ces terres. En effet, il les cédaient, les vendaient, les transmettaient héréditairement à leurs fils, frustrant ainsi la république et les citoyens pauvres. Aussi, ces derniers, à l'instigation de tribuns ambitieux, protestèrent-ils fréquemment contre des usurpations de cette nature. Les troubles qui surgirent, à diverses reprises, à l'occasion des *lois agraires*, ont leur explication dans les efforts des uns pour faire cesser cet état des choses, dans l'énergique résistance des autres.

(3) *Lois des Douze Tables*. — Voici quelques dispositions de ces lois : — « Si quelqu'un en appelle un autre devant le magistrat et que celui-ci refuse d'y aller, que le demandeur prenne des témoins et l'arrête. S'il cherche à dif-

férer ou s'enfuir, qu'il jette la main sur lui. S'il est empêché par la maladie ou par l'âge, que celui qui l'appelle devant le magistrat soit tenu de lui fournir un moyen de transport, mais non un chariot couvert, si ce n'est bénévolement. Que pour le riche, un riche seul puisse être *vindex* (sorte de répondant prenant sa cause); pour un prolétaire, quiconque voudra l'être. S'ils pactisent, c'est-à-dire s'ils transigent, que l'affaire soit ainsi arrêtée et réglée. S'il n'y a pas de transaction, que le magistrat connaisse de la cause, avant midi, au *Comitium* ou au *Forum*, lorsque les deux plaideurs sont présents. » — « Pour le paiement d'une dette avouée, ou d'une condamnation juridique, que le débiteur ait un délai légal de trente jours. Passé lequel, qu'il y ait contre lui *manûs injectio;* qu'il soit amené devant le magistrat. Alors, à moins qu'il ne paie, ou que quelqu'un se présente pour lui comme *vindex*, que le créancier l'emmène chez soi, qu'il l'enchaîne, ou par des courroies, ou par des fers aux pieds, pesant au plus 15 livres, ou moins si l'on veut. Qu'il soit libre de vivre à ses propres dépens; sinon, que le créancier qui le tient enchaîné lui fournisse chaque jour une livre de farine, ou plus, s'il le veut bien... Après le troisième jour de marché, qu'ils se partagent par morceaux le corps du débiteur; s'il en coupent plus ou moins, qu'il n'y ait pas de mal. » — « ... Contre l'étranger, éternelle garantie. » — « Contre celui qui brise un membre et ne transige pas, le talion. Pour l'injure faite à autrui, peine de vingt-cinq as. Celui qui par enchantement flétrira les récoltes ou les attirera d'un champ dans un autre... Que le patron qui ferait fraude à son client soit dévoué aux dieux. Celui qui aura lié quelqu'un par des paroles d'enchantement, ou donné du poison, peine capitale. »

(4) *Colonies et municipes.* — Rome faisait de grandes conquêtes. Pour s'en assurer la possession, elle créa les colonies et les municipes.

Les *colonies* étaient des établissements fondés par ordre du sénat, soit pour le but déjà indiqué, soit pour servir de point de départ à l'attaque ou à la défense. Quand avait paru le sénatus-consulte prescrivant cette fondation, principalement dans les villes dont la résistance avait été très-vive, des commissaires, sous le nom de *triumvirs*, enrôlaient les affranchis et ceux qui se présentaient. Ils les conduisaient au lieu désigné, leur distribuaient le territoire, et la colonie s'établissait sur le modèle de la métropole. Elle avait, en effet, un sénat, deux consuls, des patriciens et des plébéiens, etc. Ses habitants jouissaient du droit de cité dans l'ordre privé par l'exercice du *connubium* ou liberté de mariage, du *commercium* ou droit de transactions commerciales, etc., mais nullement dans l'ordre politique. Les colonies ne cessaient pas, du reste, un seul instant d'être sous la dépendance et la direction de Rome. — Il s'agit ici des *colonies civiles* qui remontent à la grande invasion des Gaulois. Les *colonies militaires* furent inaugurées par Sylla en faveur de ses vétérans.

Les *municipes* étaient des villes soumises à Rome, obligées de lui payer des impôts, mais auxquelles restait le droit de s'administrer par un sénat et une curie. Elles existaient en vertu d'un plébiscite qui déterminait la part plus ou moins grande qui leur était accordée dans le droit de cité. Quelques-unes ne jouissaient de ce droit que partiellement ou en totalité dans l'ordre privé; d'autres, mais fort rares, pouvaient l'exercer intégralement dans l'ordre politique. — Les villes municipales devinrent de plus en plus nombreuses; elles contribuèrent, en dernier lieu et pour une large part, à la chute de l'empire romain.

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. III : les fils de Brutus, Plutarque; Porsenna, Rollin; la dictature, Denys d'Halicarnasse; les dettes et le Forum, Tite-Live; le tribunat, Coriolan, Plutarque; loi agraire, Tite-Live; les décemvirs, Denys d'Halicarnasse; tentative de Mélius, Tite-Tive; les lois Liciniennes, Rollin; guerre des Eques et dévouement des

Fabius, Tite-Live; siége de Véies, Plutarque; les Gaulois devant Rome, Amédée Thierry; les Latins à Véseris, Rollin; Fourches Caudines, Tite-Live; Cinéas, Plutarque; Pyrrhus, de Ségur; service militaire, recrutement, légion, Ch. Giraud; colonies, de Beaufort; description d'un camp romain, Josèphe; récompenses et triomphes, Naudet.

XII

Les guerres puniques. — Annibal et Scipion. — Conquêtes des Romains hors de l'Italie.

Guerres puniques (264-146).

- *Carthage* : origine phénicienne; sa puissance en 264.
- 1re *Guerre* (264-241). — Cause : secours aux Mamertins contre Hiéron. — Généraux : Duilius, Régulus, Amilcar Barca. — Batailles de Myles (Duilius) et d'Ecnome; Régulus en Afrique; siége de Lilybée; batailles de Drépane, d'Eryx, des îles Ægades. — Paix de 241. — *Guerre inexpiable* contre les mercenaires.
- 2e *Guerre* (219-201). — Causes : siége de Sagonte par Annibal, etc. Celui-ci passe l'Ebre, les Pyrénées, le Rhône et les Alpes; ses victoires au Tésin, à la Trébie, au lac Trasimène; exploits de Fabius Cunctator; Minturnes et Cannes; Capoue. — Succès des Romains à Nole et à Syracuse (Archimède); Annibal devant Rome. — Le jeune Scipion en Espagne et en Afrique, Syphax et Massinissa, bataille de Zama, paix de 201.
- 3e *Guerre* (149-146). — Cause : attaques de Massinissa justifiées par Caton. Siége de Carthage ruinée par Scipion Emilien (146).

Conquêtes des Romains hors de l'Italie.

- **En Orient.**
  - 1° *Illyrie.* — Piraterie de Teuta (229-219).
  - 2° *Macédoine.* — Alliance de Philippe III avec Annibal : batailles de l'Aoüs et des collines Cynoscéphales, jeux isthmiques. — Persée et Andriscus (batailles de Pydna, 168 et 148).
  - 3° *Grèce.* — Efforts pour désorganiser les ligues, mort de Philopémen, ruine de Corinthe (146).
  - 4° *Syrie.* — Antiochus III battu aux Thermopyles et à Magnésie (190); mort d'Annibal (182).
  - 5° *Royaumes de Pergame et de Galatie.*
- **En Occident.**
  - 1° *Gaule Cisalpine.* — Désastre des Romains à Clusium, victoire de Télamon; mort de Viridomar, soumission du pays en 222 et 191-163.
  - 2° *Espagne.* — Acquisitions romaines, violences des préteurs, crime de Galba, Viriathe : siége et ruine de Numance (133), Scipion Emilien.
  - 3° *Gaule Transalpine.* — Fondation d'Aix et de Narbonne (123-118); *Gaule Narbonnaise.*

§ 1. — Les guerres puniques.

Les *Guerres puniques* sont les trois guerres survenues entre

les Romains et les Carthaginois, de 264 à 146 avant J.-C. On les appelle puniques, du mot *Pœni*, nom des Phéniciens, fondateurs de Carthage. Tout, en effet, dans cette ville, porte l'empreinte phénicienne : le choix heureux de son emplacement au milieu de la mer Méditerranée ; sa seconde fondation fabuleuse par Didon, sœur de Pygmalion, roi de Tyr ; sa religion ; son gouvernement ; son existence exclusivement commerciale (V. page 26). — Lorsque les guerres puniques éclatèrent, Carthage avait acquis une grande puissance. Rome s'en montra jalouse, et la combattit pour lui enlever successivement la Sicile, l'Espagne et l'Afrique.

La première guerre punique (264-241) eut pour cause les secours donnés par le sénat aux Mamertins, brigands du Brutium, contre Hiéron, roi de Syracuse, que protégea Carthage. Au nombre des généraux qui y figurèrent, il faut citer : Appius Claudius Caudex, Duilius, Régulus, Claudius Pulcher, Lutatius, du côté des Romains ; Xanthippe et Amilcar Barca, du côté des Carthaginois.

Les hostilités commencèrent par la descente en Sicile du consul Appius Claudius Caudex, qui imposa à Hiéron l'alliance de Rome. Bientôt après les Romains s'emparèrent de soixante-sept places dans l'île, et construisirent, en deux mois, une véritable flotte sur le modèle d'une galère carthaginoise échouée en Italie. Avec ces pesants navires, qu'il arma de machines spéciales appelées *corbeaux*, Duilius gagna, au promontoire de Myles, la première victoire navale de la république, victoire qui lui mérita les plus grands honneurs.

Régulus vainquit à son tour à Ecnome, et porta la guerre dans le pays même de Carthage, qu'il fit trembler. Mais il fut battu par le Lacédémonien Xanthippe, et envoyé sur parole à Rome pour traiter de l'échange des prisonniers. Il fit repousser cette mesure et alla reprendre ses fers, sûr de trouver à Carthage une mort horrible.

La guerre ne tarda pas à recommencer en Sicile par le siége de Lilybée, qui résista huit ans aux Romains ; elle se continua par les désastres de ces derniers à Drépane (poulets sacrés), au mont Eryx, et partout où parut le redoutable Amilcar Barca. Il fallut le succès naval de Lutatius aux îles Ægades pour que les Carthaginois, ruinés par la guerre, même heureuse, demandassent la paix. — Ils l'obtinrent au prix de 2,200 talents d'argent euboïques (environ 12 millions de francs), et de la ces-

sion de la Sicile, convertie aussitôt en province romaine (241 ans avant J.-C.). C'était bien dur, et cependant la *guerre inexpiable* que Carthage eut à soutenir, la même année, contre ses mercenaires révoltés et écrasés, au nombre de quarante mille, dans le défilé de la Hache, coûta bien davantage encore.

La seconde guerre punique (219-201) eut pour causes : la violation du *traité des limites*, qui bornait au cours de l'Ebre les possessions carthaginoises en Espagne (1); les agressions d'Annibal contre Sagonte, d'abord ville neutre, puis alliée de Rome; enfin, les agrandissements des Romains et leur susceptibilité. — Les généraux qui y prirent part furent : Publius Cornélius Scipion *, Sempronius, Flaminius, Fabius Cunctator, Varron, Marcellus, Néron, Scipion le premier Africain, du côté de Rome; Annibal et son frère Asdrubal, du côté de Carthage.

Annibal, qui dès l'âge de neuf ans avait juré sur les genoux de son père Amilcar Barca une haine éternelle aux Romains, ouvrit les hostilités par la ruine de Sagonte. Il franchit ensuite l'Ebre, les Pyrénées, le Rhône, les Alpes, et, avec une armée réduite à vingt-six mille hommes, il s'aventura dans les riches plaines de l'Italie. — Il battit P. Scipion au Tésin, Sempronius à la Trébie, passa l'Apennin avec la plus grande difficulté, perdit un œil dans les marais de l'Arnus, et écrasa Flaminius au lac Trasimène.

Fabius surnommé *Cunctator*, le *temporiseur*, le tint en échec par sa tactique habile d'attaques partielles; il l'enferma même dans le défilé de Minturnes, d'où le rusé Carthaginois s'échappa en lançant, de nuit, vers les ennemis, 2,000 bœufs aux cornes chargées de bois enflammé. Mais cette tactique fut incomprise des Romains et surtout du maître de cavalerie, Minucius. Celui-ci obtint même le commandement de la moitié de l'armée; mais le dictateur le préserva généreusement de la sévère leçon qu'allait un jour lui infliger Annibal. — Paul-Emile et Varron rendirent à ce dernier tous ses avantages dans la sanglante bataille de Cannes (216), où succombèrent 50,000 citoyens ou

* *Généalogie des Scipions :*

	Lucius Cornélius Scipion, consul en 259.	
Cnéius Calvus.	Publius Cornélius.	
Scipion Nasica.	Publius Cornélius, le 1er *Africain*.	Lucius Cornélius, l'*Asiatique*.
Sci. Nas. Corculum.		Cornélie.
P. C. Scipion Nasica.	*Emilien*, fils de Paul-Emile, adopté.	Tibérius et Caius Gracchus.

alliés, entre autres un consul, quatre-vingts sénateurs, et un nombre de chevaliers assez grand pour envoyer à Carthage trois boisseaux d'anneaux d'or (l'anneau était le signe distinctif des chevaliers romains).

Le héros carthaginois trouva dans cette victoire comme la fin de ses grands succès. En effet, — sans parler de l'amollissement prétendu de Capoue, — Marcellus, l'*Epée de Rome*, le repoussa devant Nole et lui enleva Syracuse, malgré la savante défense du géomètre Archimède; Fabius, le *Bouclier de la république*, le tint en échec sur d'autres points; il ne parut lui-même devant Rome que pour acquérir la preuve de l'indomptable fermeté et de la constance des Romains dans le malheur. Après avoir dignement reçu Varron pour n'avoir pas désespéré du salut de la patrie et fait des armements de volontaires capables de tenir tête à tous les ennemis à la fois, car la Macédoine venait de se déclarer hostile, le sénat mit en vente le champ sur lequel étaient campés les Carthaginois. Ceux-ci se retirèrent dans le Brutium.

Alors l'Espagne, en partie conquise par le jeune Scipion (prise de Carthagène), échappa à Annibal; l'armée qu'amenait à ce dernier son frère Asdrubal succomba au Métaure, sous les coups du consul Néron; Syphax et Massinissa, rois des deux principales tribus numides, trahirent l'alliance punique; Carthage elle-même, toujours injuste et dominée par la faction d'Hannon, abandonna Annibal à ses propres ressources. Pour comble d'infortune, le vainqueur de l'Espagne porta la guerre en Afrique et gagna la victoire des *grandes plaines* sur le roi Syphax, ramené depuis peu, par sa femme Sophonisbe, à ses anciens alliés. Il fallut rappeler Annibal, qui, malgré des prodiges de valeur, perdit la bataille de Zama. Les Carthaginois achetèrent la paix par la destruction de leurs vaisseaux, l'abandon de l'Espagne et le paiement de 10,000 talents en 50 ans (201).

La troisième guerre punique (149-146) eut pour cause les attaques incessantes de Massinissa, dont on avait, par le précédent traité, reconstitué le royaume aux portes de Carthage. Cette ville s'en plaignit à Rome qui, après de nombreuses sollicitations, consentit à envoyer des médiateurs. Mais l'un d'eux, Caton, se montra si partial qu'on repoussa son arbitrage. Il demanda depuis, dans toutes les circonstances, la destruction de Carthage (*delenda est Carthago*), ce que le peuple entier réclamait.

Le consul Censorinus, envoyé en Afrique, obligea les Carthaginois à lui livrer leurs armes et signifia l'arrêt du sénat prescrivant la ruine de la ville. La résistance fut héroïque. Il fallut la valeur de Scipion Emilien, nommé consul avant l'âge, pour en triompher, après un siége des plus meurtriers (146). — L'anéantissement de leurs rivaux donna aux vainqueurs la plus grande partie du littoral africain.

§ 2. — Conquêtes des Romains hors de l'Italie.

Les Romains soutenaient dans le même temps de nombreuses guerres en Orient et en Occident.

Guerres en Orient. — En Orient, sous prétexte de réprimer la piraterie de l'Adriatique, ils attaquèrent Teuta, reine d'*Illyrie*, lui donnèrent pour successeur son fils encore enfant, et finirent par s'emparer de ses Etats (229-219).

Ils se tournèrent ensuite contre la *Macédoine* (voir page 67). *Philippe III*, roi de ce pays, fut contraint par le préteur Lévinus à brûler sa flotte à l'embouchure de l'Aoüs; le consul Flamininus le vainquit ensuite aux collines Cynoscéphales, et proclama aux jeux Isthmiques la Grèce affranchie du joug macédonien. — *Persée*, fils et successeur de Philippe, recommença la guerre, obtint d'abord quelques avantages, et se fit battre par Paul-Emile à Pydna. Il fut pris, et son royaume démembré en quatre districts indépendants (168). — Vingt ans après, l'usurpateur *Andriscus* tomba sous les coups de Métellus le Macédonique, dans ces mêmes champs de Pydna, et la Macédoine fut alors réduite en province romaine.

En même temps les Romains se mêlaient des affaires de la *Grèce*. Ils désorganisaient la ligue Etolienne, opposaient les tyrans de Sparte et les Messéniens à la ligue Achéenne et à son illustre chef Philopémen, s'emparaient enfin, sous Mummius, de la forte ville de Corinthe, dont l'occupation devait entraîner la soumission de toute la Grèce (146).

Les Romains pénétraient de la même manière en Asie pour combattre *Antiochus III*, roi de *Syrie*, coupable d'avoir donné asile à Annibal, proscrit de Carthage, et d'avoir envahi la Grèce à l'appel des Etoliens (voir page 68). Caton le vainquit aux Thermopyles, et Scipion l'Asiatique, aidé de son illustre frère l'Africain, lui imposa la paix, après l'avoir écrasé à Magnésie (190). — Toute l'Asie, au nord du Taurus, devint la

proie de Rome, qui contraignit, bientôt après, Annibal, hôte de Prusias, roi de Bithynie, à s'empoisonner (182).

Quant au *royaume de Pergame*, il cessa d'exister par le testament d'Attale laissant ses Etats au peuple-roi (129).

Enfin, le *royaume des Galates*, acquis une première fois dans la guerre contre Antiochus III, fut conquis par Mithridate et ne devint province romaine que sous Auguste (30 avant J.-C.).

Guerres en Occident. — En Occident, les Romains provoquèrent les *Gaulois cisalpins* (Boïens, Ligures, Sénons, etc.), en enterrant tout vifs un homme et une femme de leur nation, sous prétexte que ces barbares soulevés devaient, d'après l'oracle, prendre possession de l'Italie. Ils les soumirent ensuite, non pas sans avoir éprouvé de grands désastres, celui de Clusium entre autres, sitôt réparé par la victoire de Télamon. Marcellus, après avoir tué, de sa main, leur chef Viridomar (troisièmes dépouilles opimes), réunit la Cisalpine en province romaine (222 av. J.-C.). Ils remuèrent encore cependant, surtout à l'arrivée d'Annibal dans la Péninsule, et ce ne fut qu'avec la plus grande peine que l'on en vint à bout (191 et 163). — L'Italie entière fut conquise après plus de cinq siècles de combats.

Rome n'eut pas moins de peine à triompher de l'*Espagne*, en partie domptée par Scipion, et divisée ensuite en deux provinces, *citérieure* et *ultérieure*. Cette division, qui correspondait à une prise réelle de possession, entraîna les plus terribles soulèvements, dans la répression desquels se distinguèrent Caton et Sempronius Gracchus, père des Gracques. La mauvaise administration des préteurs subséquents et la perfidie de Galba à l'égard de trente mille Lusitaniens, qu'il décida à déposer les armes et qu'il fit ensuite exterminer, rendirent bientôt le courage aux opprimés. — Cette fois, le berger *Viriathe* était à la tête des rebelles. Il inaugura contre les divers chefs qu'on lui opposa la guerre des *guerillas* si funeste depuis à tous les ennemis de l'Espagne, et força les Romains à la paix. Cépion la rompit en faisant assassiner le héros (140); mais les Numantins résistèrent et écrasèrent Mancinus. L'intervention du vainqueur de Carthage devint nécessaire pour s'emparer de *Numance*. Cette ville succomba après un très-long siége, et entraîna toute l'Espagne dans sa chute (133).

Dix ans après, à l'occasion des secours donnés à Marseille contre les Ligures, le consul Sextius Calvinus pénétra dans la

Gaule transalpine, et y fonda une ville qui porte son nom : *Aquæ Sextiæ* (Aix). — Ce fut le point de départ des guerres des Romains dans ce pays, soit contre les Allobroges, soit contre les Arvernes et leur chef Bituit, remarquable par son char d'argent. Ils y réalisèrent des acquisitions importantes qu'ils désignèrent sous le nom de *Gaule Narbonnaise*, après la fondation de *Narbonne* par Narbo Marcius, en 118 avant J.-C. Cette province comprit presque tout le littoral, des Alpes aux Pyrénées.

(1) L'*Espagne* était bornée au N. par la mer Cantabrique et les Pyrénées, à l'E. par la mer Méditerranée, au S. par le détroit de Gadès ou Colonnes d'Hercule, à l'O. par l'Océan Atlantique. Elle avait de nombreuses *montagnes :* Orospéda, Idubéda, Vindius, etc., d'où descendaient les *fleuves* du pays : Minius, Durius, Tage, Anas, Bétis, Ebre, etc. — Au temps des guerres puniques, les *Carthaginois possédaient en Espagne :* les villes du littoral méditerranéen, Carthagène, Malaca, Cartéïa, Calpé ; celles des contrées de l'O. et du centre, Corduba, Hispalis, Gadès, Ebora, Toletum, Helmantica ; et d'autres encore en divers points, car, à l'exception des montagnards pyrénéens, tous les peuples de la péninsule étaient en rapports d'affaires avec eux.

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. III : Carthage, Duruy ; Rome et Carthage, Montesquieu ; Duilius, Polybe ; Régulus, Rollin ; guerre des mercenaires, Amédée Thierry ; bataille de Télamon, Polybe ; Annibal, Tite-Live ; ruine de Sagonte, Florus ; passage des Alpes, Polybe ; Fabius Cunctator, Rollin ; bataille de Cannes, Tite-Live ; fin de la guerre, Florus ; Philippe III, Polybe ; Flamininus à l'isthme de Corinthe, triomphe de Paul-Emile, Plutarque ; mort d'Annibal, Justin ; ruine de Carthage, Florus ; portrait du second Africain, Dion Cassius ; ruine de Corinthe, Rollin ; Viriathe et Numance, Florus ; de la conduite de Rome pour soumettre les peuples, Montesquieu ; le sénat, Bossuet.

XIII

Troubles civils à Rome. — Les Gracques. — Marius. — Sylla.

Troubles civils à Rome.	*Transformation opérée dans Rome* par les Grecs et les Asiatiques ; inutiles protestations de *Névius* et de *Caton* le Censeur. *Troubles civils* sous l'influence de l'apparition d'un nouveau peuple, de l'état des campagnes, de l'inégale distribution du droit de cité et de la formation de l'ordre équestre.
Les Gracques (133-121).	*Tibérius* (133) : loi agraire de Licinius Stolon modifiée, opposition d'Octavius, triumvirat, richesses d'Attale distribuées au peuple. — Nouvelles lois de Tibérius et sa mort. *Caius* : son éloquence, mort de Scipion Emilien (129), questure en Sardaigne. — Son tribunat en 123 : reprise des projets de son frère, opposition de Drusus, colonie romaine à Carthage, consulat d'Opimius, mort de Caius (121).

Marius.	Sa naissance, ses allures grossières, ses débuts à Numance. *Guerre de Jugurtha* : violences de ce prince envers Hiempsal et Aderbal, ses moyens de corruption, sa comparution au Forum. — Il est défait au Muthul par Métellus, à Capsa et au Mulucha par Marius. — Trahison de Bocchus, soumission de la Numidie (106), captivité et mort de Jugurtha. *Cimbres et Teutons* : inondation de la Baltique, succès de ces Barbares en Gaule, quatre consulats de Marius, ses victoires à Aix sur les Teutons et à Verceil sur les Cimbres (101), 6e consulat.
Marius et Sylla.	*Guerre sociale* : anarchie dans Rome et chez les Italiens, Livius Drusus. — Soulèvement des alliés combattus par Marius et Sylla ; celui-ci termine la guerre (88). *La rivalité de Marius et de Sylla* éclate à l'occasion de la guerre contre Mithridate. — Principaux faits : exil de Marius, sa rentrée et sa mort (86) ; victoires de Sylla à Athènes, à Chéronée, à Orchomène, paix de Dardanum ; son retour, ses proscriptions, sa dictature (lois cornéliennes) et sa mort à Cumes (78).

§ 1. — Situation générale, troubles civils.

Les guerres puniques une fois terminées, on voit se transformer la société romaine et naître les troubles civils qui amèneront l'Empire.

Au point de vue des mœurs, Rome se dépouille de sa simplicité et de sa rudesse primitive sous une double influence : 1° celle des arts, des lettres, des coutumes de la Grèce représentée par Livius Andronicus, Ennius, Carnéades et tous les précepteurs grecs attachés aux grandes familles ; 2° celle des richesses asiatiques conduisant au luxe, à la multiplicité des divorces, aux orgies des Bacchanales et des jeux Floraux. — L'opposition que firent *Névius* et *Caton* à cette altération du caractère national, l'un par ses *Satires*, pièces de théâtre alors fort goûtées, l'autre par sa conduite et ses actes comme censeur, cette opposition demeura sans effet.

Quant aux troubles civils, bien des causes contribuèrent à les produire : 1° l'avénement d'un nouveau peuple, composé d'esclaves affranchis ou de citoyens venant des colonies ou des municipes, et substitué à l'ancien peuple décimé par les guerres ; — 2° l'état des campagnes à la suite de la possession à peu près exclusive de l'*ager publicus* par les patriciens (V. p. 83) ; — 3° l'inégale distribution aux Latins et aux Italiens du *droit de cité*, sans lequel il n'y avait pas d'existence supportable ; — 4° la formation de l'ordre des *chevaliers*, que leurs immenses

richesses, provenant en grande partie de la perception des deniers publics, dont ils étaient comme les fermiers généraux sous le nom de *publicains*, avaient mis presque au niveau de l'aristocratie de naissance.

Cette époque critique est celle des *Gracques*.

§ 2. — Les Gracques.

On désigne sous ce nom deux frères, Tibérius et Gaius Gracchus, élevés par leur mère Cornélie, fille de Scipion l'Africain (V. p. 87, tableau généalogique), dans la pratique des vertus républicaines.

Le premier, *Tibérius*, obtint le tribunat en 133, et remit en vigueur la loi *Licinia*, qui réduisait les riches à 500 arpents de terre, en leur en laissant de plus 250 par enfant. Il fut combattu par son collègue, Octavius, qu'il déposa, sauf à provoquer aussitôt la nomination de triumvirs pour le partage des terres. Tibérius alla plus loin encore lorsque, pour se faire absoudre d'avoir violé l'inviolabilité tribunitienne, il distribua au peuple une partie des richesses d'Attale, roi de Pergame, qui venait de mourir, et dont on l'accusa d'avoir gardé la couronne. Il préparait même de nouvelles lois favorables aux masses : réduction dans la durée du service militaire, appel au peuple des sentences des tribunaux, adjonction des chevaliers aux sénateurs dans les jugements. Ses ennemis l'écrasèrent sous les bancs dans une assemblée qu'il tenait au Capitole et le jetèrent dans le Tibre (133).

Caius, plus jeune que lui de neuf ans, plus entraînant à la tribune, hésita d'abord à le venger. Mais après la mort de Scipion Emilien, trouvé sans vie dans son lit, le jour où il devait parler contre la loi agraire (129), et un long séjour comme questeur en Sardaigne, le second des Gracques obtint le tribunat (123). — Tous les projets de Tibérius furent repris et complétés : loi agraire, droit de cité rendu aux Latins, jugements accordés aux chevaliers, etc. (1). Le sénat combattit le hardi tribun, d'abord en lui opposant Livius Drusus, qui devait affecter plus de générosité que son collègue du tribunat, et ensuite en l'envoyant fonder une colonie sur l'emplacement de l'ancienne Carthage. Quand il revint, soixante et dix jours après, Caius trouva son crédit ruiné à tel point qu'il ne put pas obtenir d'être réélu tribun, et que le consulat fut donné à Opimius,

son plus mortel ennemi. La seule annonce du consul de détruire l'œuvre des Gracques divisa Rome en deux camps. On courut aux armes, et Caius, trahi par ceux des siens qu'une promesse d'amnistie avait séduits, se fit donner la mort. Trois mille citoyens périrent dans la même journée (121).

§ 3. — Marius. — Jugurtha; les Teutons et les Cimbres.

La révolution des Gracques, tentée en apparence pour le peuple, servit mieux les intérêts des chevaliers. Marius la continua.

Fils d'un publicain d'Arpinum, *Marius* se rendit de bonne heure à Rome, où ses allures grossières contrastèrent singulièrement avec la politesse du temps. Il se distingua à Numance; puis, grâce au crédit des Métellus, ses patrons, il passa par les diverses fonctions publiques. Mais sa fortune eut surtout pour point de départ la *guerre contre Jugurtha.*

Jugurtha *, héritier égal du royaume de Numidie avec ses deux cousins, Hiempsal et Aderbal, petits-fils de Massinissa, tua le premier et assiégea le second dans Cirtha. Aderbal se mit sous la protection des Romains, qui envoyèrent trois députations dont pas une ne résista à l'or de l'ennemi. Traduit pour cela devant le peuple, le roi numide essaya avec succès de la corruption, dans Rome même, sur le tribun Bébius, et il sortit impuni de cette « ville vénale. » Il reprit aussitôt les hostilités et fit passer une armée romaine sous le joug, affront vengé par l'incorruptible Métellus sur les bords du Muthul. — Marius, consul bientôt après, ne fut pas moins heureux à Capsa et au fleuve Mulucha, près duquel il emporta la citadelle inexpugnable où étaient enfermés les trésors de Jugurtha. Celui-ci se trouvait ainsi à bout de ressources, lorsque son beau-père Bocchus, roi de Mauritanie, le livra au jeune questeur *Cornélius Sylla*, qui s'attribua l'honneur d'avoir mis fin à la guerre. La Numidie fut réunie en province romaine (106), et son roi, jeté dans un cachot humide de Rome, y mourut de faim au bout de six jours.

* *Généalogie de Jugurtha* :

Massinissa.

Micipsa.		Gulussa.	Manastabal.	
Hiempsal.	Aderbal.	Massiva.	Jugurtha.	Gauda.

Marius partit aussitôt pour la Gaule Transalpine, avec la mission d'arrêter l'*invasion des Teutons et des Cimbres*, qu'une inondation avait chassés de la Baltique, et qu'on avait jusqu'alors essayé vainement de combattre. Il y attendit, pendant quatre consulats successifs, leur retour d'Espagne, et écrasa les Teutons à Aix, les Cimbres à Verceil, ceux-ci avec le concours décisif de Catulus, son collègue (101). On le proclama troisième fondateur de Rome, mais il n'obtint un sixième consulat que par les intrigues du tribun *Saturninus* et du préteur *Glaucia*.

§ — Guerre sociale. — Rivalité de Marius et de Sylla.

Guerre sociale (90-88). — Rome était alors en proie à l'anarchie : luttes du Forum signalées par l'exil du digne Métellus, immolation de Saturninus et de Glaucia, éloignement de Marius en Asie, retrait des concessions accordées aux Italiens, progrès de l'ordre équestre. Le tribun Livius Drusus essaya de concilier tous les intérêts en accordant : aux Italiens, le droit de cité; au peuple, des colonies; aux chevaliers, trois cents places au sénat; aux patriciens, la restitution des jugements. Il mourut assassiné, victime de sa généreuse tentative, et les Italiens commencèrent la *guerre sociale*.

Les alliés (Marses, Maruccins, Péligniens, Samnites) eurent un sénat, des consuls, des préteurs, et Corfinium pour capitale. Pompédius Silo se mit à leur tête, et sous son commandement ils vainquirent les deux consuls Rutilius Lupus et César. Rome leur opposa plusieurs généraux, entre autres Marius, qui se tint enfermé dans son camp, et Sylla, qui prit Bovianum, seconde capitale des alliés. Ce dernier eut l'honneur de terminer à peu près la guerre sociale. On accorda aux vaincus, dont furent formées huit tribus nouvelles, le droit de cité, cause du soulèvement (90-88).

Rivalité de Marius et de Sylla (88-78). — Mithridate, roi de Pont, voulant chasser de l'Asie les Romains qui s'y étaient rendus odieux par leurs déprédations, en fit massacrer quatre-vingt mille le même jour. Aussitôt Sylla, consul, fut chargé d'aller le combattre. Mais pendant qu'il levait des troupes dans le Samnium, le vieux Marius se fit nommer, pour conduire cette guerre, par les violences du tribun Sulpicius. A cette nouvelle, Sylla reparut, immola le tribun séditieux et chassa Marius, qui se retira successivement : à Minturnes, où un

Cimbre craignit de le tuer; à Carthage, dont on ne lui permit pas de fouler les ruines; dans l'île Cercine, où il attendit les événements. Son vainqueur partit ensuite pour l'Asie, tandis qu'un des nouveaux consuls, Cinna, rappelait l'exilé. Celui-ci, rentré à Rome, ordonna de sanglantes proscriptions, vouant à la mort le grand orateur Marc-Antoine, Catulus, son ancien collègue, et tous ceux auxquels il ne rendait pas le salut. Il expira bientôt après au milieu de ses débauches dans son septième consulat (86).

Pendant ce temps, Sylla combattait Mithridate en Grèce. Il prit Athènes après un long siége, et gagna sur les armées du roi de Pont les victoires de Chéronée et d'Orchomène; il imposa même à ce prince la paix de Dardanum, et se hâta de revenir à Rome pour punir les excès de son rival. — Pompée lui amena de nombreuses troupes qui, jointes aux levées de Crassus dans le Samnium, permirent de vaincre plus facilement le jeune Marius à Sacriport, et l'Italien Pontius Télésinus à la porte Colline. La ville éternelle s'ouvrit devant Sylla, et il y commit des violences plus odieuses encore que celles de son prédécesseur : massacre de six mille prisonniers, liste de proscrits, adversaires politiques ou citoyens riches, salaire aux meurtriers, etc.

Seul alors dans Rome, Sylla se fit nommer dictateur pour trois ans, et il gouverna au profit de l'aristocratie : jugements rendus aux sénateurs, trois cents chevaliers admis dans le sénat, humiliation du tribunat, dix mille affranchis inscrits parmi le peuple, refus de toute concession aux Italiens, fondation de colonies militaires, etc. Ce sont les *lois Cornéliennes*. — A l'expiration de la troisième année, il abdiqua publiquement, et mourut à Cumes, des suites de sa honteuse conduite (78).

(1) *Lois judiciaires.* — Caius enleva aux sénateurs l'aptitude judiciaire et la transféra aux chevaliers par la loi *Sempronia judiciaria* (122). Seize ans après, la première loi *Servilia* la partagea entre les deux ordres. Puis, à des intervalles assez rapprochés, elle passa tour à tour aux chevaliers et aux deux ordres. Sylla la rendit aux sénateurs par la loi *Cornelia judiciaria ;* Pompée la partagea entre les sénateurs et les chevaliers réunis. « Au temps du monopole des sénateurs. dit un savant jurisconsulte, la liste des juges-jurés est toute faite : c'est la liste sénatoriale (*ordo senatorius*); ils sont trois cents. Mais lorsque l'aptitude passe à un autre ordre, il faut dresser une liste annuelle. Le préteur urbain en est chargé. Il le fait publiquement, au Forum, sous le serment de n'y admettre que les meilleurs citoyens, dans les conditions et dans le nom-

bre prescrits. La liste dressée en est affichée sur l'*album*. Ce sont les *judices selecti*, les *judices in albo relati*, pour toute l'année »

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. III : décadence de Rome, de Ségur; Caton le Censeur, Tite Live; Tibérius Gracchus, Saint-Réal; déposition d'Octavius, Appien; Caius Gracchus, Saint-Réal; mort de Caius, Plutarque; Jugurtha, Vertot; Jugurtha à Rome, Salluste; prise de ses trésors, id.; Teutons et Cimbres, Henri Martin; Rome et les Italiens, Mérimée; guerre sociale, Velléius Paterculus; exil de Marius, Crévier; son retour, Vertot; prise d'Athènes, Petit de Julleville; proscriptions de Sylla, Plutarque. — *Atlas :* planches II, VI et XI, carte du monde romain; généalogies de Métellus, de Massinissa, de Marius, de Sylla; tableau synchronique.

XIV

Sertorius. — Mithridate. — Pompée. — Cicéron et Catilina.

Sertorius.
- *Effort inutile des partisans de Marius* en Italie et à Rome pour ressaisir le pouvoir.
- *Sertorius* en Espagne; ses voyages, son camp, sa manière de combattre rappelant Viriathe; sa lutte contre Métellus et Pompée; sa défaite à Ségontia et sa mort par Perpenna (72).

Mithridate.
- *Reprise des hostilités par Mithridate* après la mort de Nicomède III, roi de Bithynie; son alliance avec Tigrane et Sertorius; défaite de Cotta, siége de Cyzique; victoires de Lucullus au Rhyndacus, au Granique et à Lemnos (Monime).
- *Guerre en Arménie* : prise de Tigranocerte: victoire de l'Arsanias, mauvaise volonté des soldats (67); Pompée finira la guerre.

Pompée, ses guerres faciles.
- *Pompée* : origine équestre, génie médiocre, son bonheur; il s'attache à Sylla. — (Rappel de ses succès en Espagne).
- *Esclaves* : troisième soulèvement des esclaves, avec Spartacus (73); succès jusqu'à la mort de son ami Crixus. Il se retire dans le sud de l'Italie, et succombe au Silarus devant Crassus. — Pompée achève la guerre (71).
- *Pirates* : leurs ravages dans la Méditerranée, dangers qu'ils font courir à Rome. Echecs d'Antonius, avantages de Métellus dans la Crète. — Commandement extraordinaire de Pompée, destruction des pirates en quarante jours (67).
- *Mithridate* : reprise des hostilités par ce roi. Envoi de Pompée à la suite de la loi *Manilia*, fuite et mort de Mithridate en Colchide à la suite de la trahison de son fils Pharnace (63).
- *Orient* : soumission de l'*Arménie* et de la *Syrie ;* trône de *Judée* donné à Hyrcan; succès dans la *Parthie* et l'*Arabie*.
- *Triomphe de Pompée* rentrant à Rome, rétablissement du tribunat dans ses droits. — Son association avec Cicéron.

Cicéron, Verrès et Catilina.
- *Cicéron* : sa naissance à Arpinum, ses premiers travaux.
- *Procès de Verrès* (70) ; discours *de Signis* et *de Suppliciis*.
- *Conjuration de Catilina* : réputation de cet homme, ses projets; consulat de Cicéron; complot dénoncé par Fulvie et les Allobroges, les *Catilinaires*, bataille de Pistoie (62). — Rôle de César et de Crassus dans le complot.

§ 1. — Sertorius.

A la mort de Sylla, les partisans de Marius essayèrent vainement, à Rome et en Italie, de ressaisir le pouvoir. Ils furent plus heureux en Espagne, où Sertorius relevait alors, avec autant d'audace que de talent, le drapeau de la guerre civile.

Sertorius avait, en effet, acquis un grand crédit sur les Espagnols, en leur parlant de ses voyages mystérieux dans le mont Atlas et aux îles Fortunées (Canaries), de ses rapports avec les dieux par l'entremise d'une biche blanche, de leur liberté menacée par le Sénat. Il attirait à lui les Romains, en faisant de son camp une véritable Rome, avec un forum, des écoles, etc. Sa manière de combattre, conforme à celle de Viriarthe, l'avait rendu vainqueur de tous les lieutenants de Sylla; le *jeune* Pompée avait failli n'être pas plus heureux à Sucrone, où le *vieux* Métellus arriva si à propos pour le secourir. Mais les deux généraux battirent Sertorius à Segontia et mirent sa tête à prix. Le traître Perpenna les débarrassa, par un meurtre, d'un si redoutable adversaire; et quand il voulut lui-même continuer la guerre, Pompée en eut facilement raison (72).

§ 2. — Mithridate.

Le danger de la lutte contre Sertorius était moins dans les ressources de ce général que dans ses rapports avec Mithridate.

Mithridate avait, en effet, repris les armes après la mort de Nicomède III, roi de Bithynie, pour s'emparer de la succession que ce prince laissait au peuple romain (74); il comptait sur les secours de son gendre Tigrane, roi d'Arménie, et sur quelques troupes envoyées en Asie par Sertorius sous le commandement de Varius. Le roi de Pont vainquit d'abord Aurélius Cotta, l'un des consuls, et assiégea Cyzique. Mais *Lucullus*, l'autre consul, laissa la division et le manque de vivres dissiper l'armée assiégeante forte de trois cent mille hommes; en même temps il répara les malheurs de l'administration des publicains et prépara ses troupes aux victoires successives du Rhyndacus, du Granique et de Lemnos. Mithridate n'échappa que par la ruse; ses femmes, Monime entre autres, que par la mort. — Vaincu, le roi de Pont se réfugia chez Tigrane. Lucullus battit ce dernier et s'empara de Tigranocerte. Il triompha en-

suite de tous les deux réunis sur les bords de l'Arsanias. Mais la mauvaise volonté de ses soldats l'empêcha d'achever la guerre (67).

Il était réservé à un général plus heureux, à l'héritier politique de Sylla, Pompée, de la mener à bonne fin.

§ 3. — Pompée.

Pompée était un chevalier d'un génie médiocre, mais d'un bonheur surprenant. Jeune encore, il avait prêté un utile concours à Sylla, qui lui accorda, un peu à contre-cœur, les honneurs du triomphe. Il ne tarda pas même à prendre le titre de *Grand*, qu'il justifia dans la suite par des victoires nombreuses mais faciles, d'abord en Espagne (Sertorius, Perpenna), ensuite sur Spartacus, les pirates et Mithridate.

Esclaves (73-71). — Après les révoltes impuissantes d'Eunus et d'Anthénion (130 et 101), les *esclaves* venaient d'engager une troisième guerre, sous le Thrace Spartacus (73). — Échappé de son bagne de Capoue, et secondé par quelques gladiateurs, *Spartacus* vainquit d'abord un préteur au mont Vésuve, puis deux consuls, sur lesquels il vengea la mort de Crixus, chef des esclaves gaulois qui s'étaient imprudemment séparés de lui. Acculé dans le sud de l'Italie par Crassus, il trouva un désastre complet et la mort sur les rives du Silarus. Pompée, revenant d'Espagne, n'eut qu'à écraser quelques fuyards, et il s'attribua l'honneur d'avoir terminé cette guerre, en disant qu'il avait « arraché jusqu'aux racines du mal » (71).

Pirates (67). — Même bonne fortune contre les *pirates*, qui, de leur repaire de la Cilicie, infestaient toutes les côtes de la Méditerranée, affamaient Rome et mettaient en communication ses ennemis les plus acharnés, Sertorius et Mithridate. Antonius, fils de l'orateur Marc Antoine, fut vaincu par eux : les chaînes dont il avait fait provision servirent à pendre ses soldats aux mâts des navires. Métellus leur prit toutes les villes de la Crète, sans arrêter cependant leurs audacieux coups de main. — Pompée, qu'on leur opposa sur la rogation du tribun Gabinius, avec des forces considérables et un pouvoir illimité, les refoula dans les mers de la Cilicie et les y écrasa complètement. Quarante jours lui suffirent pour obtenir ce résultat (67).

Mithridate (66-63). — Un succès si prompt et si décisif le

désigna comme le seul homme capable de vaincre *Mithridate*, à qui la disgrâce de Lucullus avait rendu ses premiers avantages. Le tribun Manilius fit la proposition formelle d'envoyer Pompée en Asie contre un rival si dangereux, et Cicéron l'appuya de toutes les ressources de son éloquence, dans son discours en faveur de la loi *Manilia*. — Le nouvel élu partit pour aller exercer un commandement que Lucullus ne lui transmit qu'avec peine. Mithridate, vaincu et dépouillé après une seule bataille, se retira chez son fils Pharnace, dans la Colchide, et lui proposa de conduire à Rome tous les Barbares du nord, les anciens Scythes si redoutables, car c'était, selon lui, l'unique moyen de triompher du sénat. Pharnace le trahit. Le roi de Pont essaya alors de s'empoisonner, mais en vain : il avait contracté l'habitude du poison. Un Gaulois lui rendit le service de le tuer (63).

Orient. — Pompée n'avait pas perdu un instant dans l'Asie pour la cause de sa réputation personnelle et pour l'agrandissement de la république. Pendant cette guerre, il soumit, en effet, l'*Arménie*, possession de Tigrane, et la *Syrie*, qui en était alors une dépendance ; il intervint dans les discordes d'Hyrcan II et d'Aristobule II, se disputant le *royaume de Judée*, donné alors au premier et rendu tributaire ; il fit sentir enfin la force de son bras aux *Parthes* et aux *Arabes*.

De retour à Rome, où il triompha pour toutes ses victoires, Pompée prit une attitude hostile envers le sénat, soit en restituant aux plébéiens l'élection des tribuns et les comices par tribus, soit en travaillant au profit de l'ordre équestre. Il s'allia dans ce but avec Cicéron, chevalier comme lui.

§ 4. — Cicéron. — Verrès et Catilina.

Verrès (70). — Cicéron (1) était né à Arpinum, patrie de Marius. Il débuta par des vers en l'honneur de son illustre compatriote, puis il se livra à l'étude de l'art oratoire. Rendu célèbre par le barreau, il servit, dans ses plaidoyers contre Verrès, préteur concussionnaire en Sicile, les rancunes de Pompée et celles de son ordre. Avant même la publication des deux discours *de Signis* et *de Suppliciis*, le sénat se hâta d'exiler l'homme indigne qu'il protégeait, s'épargnant ainsi les scandaleuses révélations d'un procès public. — La conjuration de Catilina mit encore mieux en évidence le grand orateur.

Catilina (65-62). — Catilina était un patricien, perdu de dettes, mal famé à bon droit, surtout pour sa conduite dans les proscriptions syllaniennes. Deux fois déjà il avait conspiré pour obtenir le pouvoir absolu, et il aspirait en dernier lieu à refaire sa fortune par le consulat (65). Mais on avait préféré Cicéron, qui fut appelé de la sorte à déjouer les complots de Catilina et de ses complices : Céthégus, Lentulus et d'autres encore. Les révélations de Fulvie, chez qui se réunissaient les conjurés, lui en découvrirent tous les détails. Catilina n'en parut pas moins dans le sénat pour braver les pères conscrits et le consul (63). Celui-ci l'écrasa de son éloquence dans la *première Catilinaire* : « Vous allumez un incendie contre moi, s'écria le chef de la conjuration en se retirant ; je l'étoufferai sous des ruines ! » et il alla soulever l'Etrurie.

De son côté, Cicéron, mieux instruit du complot par les papiers surpris sur les députés des Allobroges qu'on y avait affiliés, prouva l'authenticité d'un crime auquel tant de gens refusaient d'ajouter foi. Puis il fit arrêter et mettre à mort les ennemis publics. Une armée alla combattre leur chef jusque dans l'Etrurie, où Catilina succomba héroïquement à Pistoie (62). Le consul reçut le beau titre de *père de la patrie*.

Tous les coupables n'avaient point péri cependant. Crassus et César restaient, César surtout qui, dans le vote célèbre sur le sort de Catilina et de ses complices, avait seul opiné pour l'exil.

(1) *Cicéron.* — Marcus Tullius Cicéron naquit 106 ans av. J.-C. Après avoir reçu une bonne instruction domestique, il se rendit à Rome, où il compléta ses études, avec autant de rapidité que de succès. A dix-huit ans, il écrivit son premier traité de *Rhétorique* à Hérennius, débuta au barreau, et alla voyager en Grèce et en Asie. A son retour, Cicéron épousa Térentia, défendit le comédien Roscius, et aborda les fonctions publiques : préture en Sicile, questure, édilité, consulat. Ces charges lui valurent l'entrée au sénat, et, dès lors, il se trouva mêlé à toutes les grandes affaires de son temps. C'est l'époque où il composa les trois dialogues de l'*Orateur*, le *Traité des lois*, le *Traité de la république*, le discours *pour Milon*, etc.

Pendant la domination de César, et après son administration personnelle en Cilicie, Cicéron écrivit l'*Orateur*, le *Dialogue sur les orateurs illustres* à Brutus, les plaidoyers *pour Marcellus*, *pour Ligarius*, et les *Tusculanes*.

L'assassinat de César rendit possible le retour de Cicéron aux affaires. En attendant de s'y mêler d'une manière bien malheureuse pour lui, il composa les traités de la *Nature des dieux*, de la *Divination*, du *Destin*, de la *Vieillesse*, de l'*Amitié*, des *Devoirs*, etc. ; il alla même voir une dernière fois la Grèce, à laquelle il devait tant, et qui lui avait accordé le sceptre de l'éloquence. — Quand il en revint, ce fut pour prononcer les *quatorze Philippiques*, en faveur d'un ingrat, contre un irréconciliable ennemi. Proscrit pour cela (43), il fuyait

dans sa litière, lisant la *Médée* d'Euripide, lorsque les soldats de Popilius Lénas, son ancien client, l'atteignirent. Sa tête d'abord portée Fulvie, femme d'Antoine, qui en perça la langue à coups d'aiguille, fut ensuite clouée à la tribune aux harangues.

DÉVELOPPEMENTS. — Consulter les *Lectures historiques*, t. III : Sertorius, Plutarque ; Mithridate, de Brosses ; Spartacus, Appien ; les pirates, Plutarque ; Verrès, Cicéron ; Catilina, Salluste ; sa conjuration, Florus. — *Atlas* : planches II, VI et XI, carte de l'empire romain, généalogies de Pompée et de Cicéron ; tableau synchronique.

XV

César. — Premier triumvirat. — Conquête de la Gaule. — Dictature de César. — Second triumvirat. — Fin de la république.

César : son origine, proscrit par Sylla, prisonnier des pirates, mœurs dissolues. — Débuts politiques (statues de Marius relevées, complot de Catilina, fonctions publiques, commandement de l'Espagne).

- 1er Trimvirat (60-44).
  - Association avec Pompée et Crassus (1er *Triumvirat*), consulat de César (Bibulus), partage des provinces avec ses collègues.
  - César en Gaule (58-50).
    - *Etat de la Gaule* : lutte des Edues et des Séquanes, Arioviste. — Dumnorix et Divitiac.
    - *Premières campagnes* : César en Gaule ; défaite des Helvètes, des Suèves, des Nerviens. — Conquête de l'Armorique et de l'Aquitaine. — Expédition en Bretagne. — Révolte d'Ambiorix et d'Indutiomar.
    - *Vercingétorix* : Avaricum, Gergovie, Alésia. — Répression d'Uxellodunum. — Conquête.
  - *Crassus en Orient*, sa mort chez les Parthes (53).
  - *Pompée à Rome* : discordes intestines, Clodius et Cicéron, Milon et Clodius ; consulat de Pompée ; César au Rubicon.
  - Guerre civile.
    - 1° *Avec Pompée* en Grèce : siége de Dyrrachium, bataille de Pharsale (48). — Mort de Pompée.
    - 2° *Avec les Pompéiens*. — Guerre d'Alexandrie, Cléopâtre. — Soumission de Pharnace, fils de Mithridate. — Les Pompéiens en Afrique, bataille de Thapsus, Caton d'Utique. — Les fils de Pompée en Espagne, bataille de Munda.
  - *Dictature déférée à César* ; sa mort (44).

Antoine et Octave : funérailles de César (Antoine) ; politique d'Octave, les ***Philippiques*** de Cicéron et la guerre de Modène.

- 2e Trumvirat (43-30).
  - *Sa formation à Bologne* : proscriptions, mort de Cicéron ; bataille de Philippes contre les meurtriers de César.
  - *Partage du monde*, rôle de Lépide. — *Duumvirat.*
  - *Occident.* — Distribution des terres italiques, guerre de Pérouse, Antoine épouse Octavie. — Paix de Misène avec Sextus Pompée. Nouvelle rupture avec Sextus vaincu à Myles et à Nauloques par Agrippa ; sa mort. — Lépide réduit au pontificat.
  - *Orient.* — Antoine contre les Parthes, belle retraite. — Mariage d'Antoine et de Cléopâtre, bataille d'Actium, l'Egypte soumise à Rome (30 ans avant J.-C.). — Fin de la république.

§ 1. — Jules César.

Jules César appartenait à une des familles les plus illustres de Rome, descendant, comme il s'en glorifiait, de Vénus et de Numa. Il avait à peine dix-sept ans lorsque Sylla, qui l'avait condamné à mort, le laissa vivre à la prière des Vestales, « bien qu'il reconnût en lui plusieurs Marius. » En se rendant aux écoles de Rhodes, le jeune proscrit tomba au pouvoir des pirates, qu'il rudoya, tout captif qu'il était, et que bientôt il fit pendre après leur avoir payé le double de l'argent demandé par eux pour sa rançon. Quand il sortit de la cour de Nicomède, roi de Bithynie, il était plus dissolu qu'avant d'y entrer. — De retour à Rome, César se signala par des dépenses bien au-dessus de sa fortune et par la résolution avec laquelle il attaqua les syllaniens au profit des partisans de Marius ; il releva même les statues de ce dernier. La part occulte qu'il prit à la conjuration de Catilina ne l'empêcha pas d'être investi de fonctions publiques importantes : questure, pontificat, préture, édilité curule. Le commandement de l'Espagne lui fournit, avec assez d'argent pour payer ses dettes, la possibilité de se rapprocher de Pompée et de Crassus. Ces trois hommes formèrent en secret le *premier triumvirat* (60 avant J.-C.).

§ 2. — Premier triumvirat

C'est en vertu de ce pacte que César arriva au consulat, l'année suivante, sans pouvoir empêcher cependant l'élection de Bibulus. Celui-ci contrecarra d'abord les diverses mesures de son collègue (*leges Juliæ*), et déclara ensuite s'abstenir d'une manière absolue de toutes les affaires du consulat. Le triumvir passa outre, et se fit investir pour cinq ans du proconsulat des Gaules, tandis que Pompée recevait l'Espagne, et Crassus la Syrie. La conquête de la Transalpine pouvait être entreprise.

César en Gaule (58-50). — *Etat de la Gaule* (1). — En 58 avant J.-C., les Edues aspiraient à la suprématie de la Gaule. Les Séquanes leur opposèrent les Suèves d'Arioviste appelés de la Germanie. Ceux-ci écrasèrent tour à tour ceux contre qui ils étaient venus et ceux qui les avaient appelés, puis les uns et les autres réunis par les malheurs de l'invasion, à Magétobrige.

Ce fut alors que deux frères illustres de la nation des Edues, Dumnorix et Divitiac, se tournèrent l'un vers les Helvètes, l'autre vers les Romains. Rome accueillit les plaintes des Gaulois, mais elle reçut aussi Arioviste dans son alliance. Cependant, voyant les Helvètes prêts à se jeter sur la Gaule, elle prescrivit à César de franchir les Alpes.

Premières campagnes. — Dans deux campagnes successives, le proconsul battit les envahisseurs au lac Léman et sur les bords de la Saône, les refoulant de la sorte vers leur point de départ. Puis il rejeta les Suèves au delà du Rhin. Dès lors, tout le monde regarda César comme un libérateur, à l'exception toutefois de quelques peuples de la Belgique, entre autres les Nerviens et les Aduatiques. Il triompha des premiers dans une sanglante bataille; il prit la ville des seconds, et les vendit comme esclaves.

L'Armorique, terre gauloise par excellence à cause de ses forêts et de ses druides, était encore vierge de toute domination. César porta la guerre chez les Vénètes, dont il détruisit la flotte sur leurs propres côtes (non loin de Vannes), pendant que l'Armorique septentrionale (Normandie actuelle) tombait sous les coups de Titurius Sabinus, et que Crassus, fils du triumvir de ce nom, s'emparait de l'Aquitaine.

Bientôt après, à la suite d'une excursion en Germanie, provoquée par l'irruption des Tenchtères et des Usipiens dans la Gaule, le vainqueur passa deux fois en Bretagne, dont les habitants avaient secouru leurs frères du continent, et il rendit cette île tributaire.

C'est alors que la Gaule s'indigna d'une soumission si prompte. A l'instigation d'Ambiorix et d'Indutiomar, elle massacra la légion qui résidait chez les Eburons, et tint assiégée dans son camp celle de Quintus Cicéron, frère de l'orateur. Il fallut toute l'énergie de César pour réprimer avec de faibles ressources un soulèvement si dangereux, et il ne recula pas devant les mesures d'une extrême rigueur. Mais il n'en avait pas fini avec la révolte.

Vercingétorix. — Pendant une de ces absences qu'il faisait annuellement dans la Gaule Cisalpine, soit pour y prendre ses quartiers d'hiver, soit pour y recevoir les hommages de ses amis, la Gaule entière s'insurgea, à la voix de l'héroïque Arverne Vercingétorix. Celui-ci affama l'armée de César en détruisant tout sur son passage, à mesure qu'il se retirait vers le

nord. Sa conduite à Avaricum (Bourges), qu'il respecta à la prière des habitants, sauva le proconsul. Le généralissime gaulois (c'est le sens du mot *Vercingétorix*) se replia alors vers Gergovie des Arvernes, où se livra le plus furieux combat de cette guerre; puis il alla s'enfermer dans Alésia. Il y soutint un siége long et glorieux; mais force fut enfin de se rendre. C'était la soumission de la Transalpine. — La conquête fut cependant rendue plus complète par la révolte et la répression immédiate d'Uxellodunum, dont tous les habitants capables de porter les armes eurent la main droite coupée.

Le vainqueur se fit pardonner l'atrocité de ce châtiment par la manière dont il traita ensuite les Gaulois, soit en déguisant leurs contributions sous le nom de *solde militaire*, soit en les admettant dans les légions (l'une d'elles, celle de l'Alouette, *Alauda*, en fut exclusivement composée) et jusque dans le sénat. Quant à Vercingétorix, César l'envoya à la mort après l'avoir fait servir à son triomphe. La Gaule, conquise en neuf ans (58-50 avant J.-C.), fut pacifiée et devint une des provinces romaines les plus importantes.

Crassus chez les Parthes (53). — Dans le même temps, le vieux *Crassus*, assez riche pour nourrir une légion (douze mille cinq cents hommes) et pour rebâtir Rome, s'était rendu dans son gouvernement de Syrie. Désireux d'amasser de nouveaux trésors, il pilla les temples d'Hiérapolis et de Jérusalem, et s'avança contre les Parthes. Un faux guide l'éloigna de l'Euphrate, et le conduisit au milieu des plaines arides de la Mésopotamie. Crassus y trouva le désastre de Carrhes. Quelques jours après, il se rendit lui-même à une invitation du Suréna, qui lui trancha la tête, et l'envoya au roi Orodes. Celui-ci fit couler du plomb fondu dans la bouche de la victime. Trente mille soldats romains avaient péri dans cette expédition (53).

Etat de Rome, guerre civile entre Pompée et César. — *Clodius et Milon.* — Le troisième triumvir, Pompée, était resté à Rome, attendant que les événement lui donnassent la dictature. Mais César l'avait deviné, et il comptait, pour le faire échouer, sur Clodius, poussé par lui au tribunat. Sa confiance ne fut pas trompée. Après une série de mesures plus hostiles les unes que les autres, Clodius contraignit à s'exiler l'orateur Cicéron, que rappelèrent, seize mois après, les efforts de Pompée et du tribun Milon. Les troubles et les rixes sanglantes du Fo-

rum ne cessèrent point pour cela : Milon alla même jusqu'à tuer le tribun, cause de ces désordres.

Pompée profita de cet événement pour s'emparer seul du consulat avec de pleins pouvoirs; il fit exiler à Marseille le meurtrier mal défendu de Clodius, et obtint d'être prorogé lui-même dans son commandement d'Espagne. — César prit de l'ombrage. Il demanda d'abord qu'on lui accordât la même faveur qu'à son collègue du triumvirat, et ensuite qu'on les continuât ou qu'on les révoquât tous les deux, et il offrit d'abdiquer. Ses avances furent repoussées. « Le sort en est jeté, » s'écria-t-il en passant le Rubicon; et la guerre civile commença (49).

Guerre civile. — A la première nouvelle de cet acte d'audace, Pompée quitta la ville avec tout le sénat, et se rendit, de Brindes, dans l'Epire, où son rival ne put pas le poursuivre faute de navires. Mais César ne perdit pas de temps. Avec sa rapidité habituelle, il revint à Rome, où il s'appropria le trésor amassé pour la guerre gallique, courut en Espagne, écraser Pétréius, Afranius et Varon, contraignit à l'obéissance Marseille insurgée, et alla sans retard en Grèce assiéger Pompée dans Dyrrachium. — Malgré l'indomptable courage de ses soldats, il échoua devant cette place, aisément ravitaillée par mer, et porta le théâtre de la guerre dans la Thessalie. Il y gagna la victoire décisive de Pharsale (48). Le vaincu se retira en Egypte chez Ptolémée XII, son pupille, qui le fit lâchement assassiner.

La belle Cléopâtre, dépouillée par son frère de la couronne d'Egypte, la ressaisit en ce moment, grâce à la protection du vainqueur. Mais les Alexandrins se soulevèrent à cause même de cet acte, et, pour éviter que sa flotte ne tombât en leur pouvoir, César y mit le feu (incendie de la bibliothèque). Bientôt après, il courut encore de grands dangers, lorsque, à la suite d'un combat livré près de l'île de Pharos, il dut se sauver à la nage. Mais enfin, il réunit assez de soldats pour battre Ptolémée XII, qui se noya dans le Nil. Cléopâtre et son plus jeune frère, Ptolémée XIII, reçurent du vainqueur, pour l'occuper ensemble, le trône d'Egypte.

A la suite de cette guerre, dite *guerre d'Alexandrie*, César se montra dans l'Asie Mineure, et il vainquit sans efforts à Zéla l'indigne fils de Mithridate, *Pharnace*, dont il apprit au sénat la défaite en trois mots : *veni*, *vidi*, *vici* (je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu).

Puis, après un court séjour à Rome, il alla en Afrique écra-

ser Scipion, beau-père de Pompée, Pétréius et Juba. Il les battit à Thapsus, rencontre sanglante après laquelle *Caton d'Utique* se tua plutôt que de devoir la vie à César.

Dictature et mort de César. — La *dictature* décennale, toutes les charges de la république, quatre triomphes dans un mois, des fêtes merveilleuses furent la récompense de tant de victoires.

Une dernière révolte des *fils de Pompée, en Espagne*, Cnéius et Sextus, arracha encore César à ses joies et à ses préoccupations administratives : travaux d'utilité générale, lois somptuaires, établissement de colonies, réforme du calendrier, etc. Il n'en vint à bout, à Munda, qu'au prix des plus grands dangers personnels. Encore même vit-il l'un de ses ennemis, le redoutable Sextus, lui échapper pour recommencer plus tard la guerre civile. — César était bien résolu, sans doute, à changer la forme du gouvernement, à prendre le titre de roi, puisqu'il en avait la puissance; mais il fut assassiné en plein sénat par Brutus et Cassius (15 mars 44).

§ 3. — Octave, second triumvirat.

Antoine et Octave. — Après leur crime, les meurtriers se répandirent dans la ville, annonçant la mort du tyran : on les accueillit partout avec indifférence. *Antoine*, exécuteur testamentaire de César, ne tarda pas à les rendre odieux, soit en donnant lecture au peuple du testament de la victime, altéré à dessein, soit en déployant aux yeux de tous, dans la cérémonie des funérailles, la robe du dictateur percée de coups de poignard. Pour se soustraire au sort qui les attendait, Brutus et Cassius se retirèrent aussitôt dans leurs gouvernements respectifs de Macédoine et de Syrie : Antoine resta maître de la situation.

Alors, sortant des écoles d'Apollonie, parut *Octave*, fils adoptif de César, qui visa au premier rang, bien qu'il n'eût en apparence rien pour lui : ni la santé, ni l'âge, ni la considération publique, ni l'amour des soldats. Contre l'attente générale, il triompha de tous les obstacles, tant sa merveilleuse habileté servit bien ses vues politiques! C'est ainsi qu'il dépensa son patrimoine pour acquitter les legs de son grand-oncle (V. le tableau généalogique, p. 114), qu'il gagna le sénat et qu'il s'attacha Cicéron, dont les violentes *Philippiques* ne contribuèrent pas peu à faire déclarer Antoine ennemi public.

Antoine avait alors gagné la Gaule cisalpine où il assiégeait Décimus Brutus dans Modène : Octave, secondé par les consuls Hirtius et Pansa, alla dégager les assiégés, et contraignit son rival à se joindre à Lépide qui avait été un moment maître de Rome à la mort de César, et qui commandait maintenant dans la Narbonnaise. — Il se rapprocha ensuite d'eux à Bologne, et ils formèrent publiquement le *second triumvirat* (43).

Second triumvirat. — Les triumvirs entrèrent à Rome, et aussitôt les proscriptions commencèrent : ils s'étaient sacrifié réciproquement leurs ennemis. Cicéron surtout avait été abandonné par Octave à la colère d'Antoine et de l'implacable Fulvie. — Puis, pendant que Lépide restait en Italie pour tenir tête à la flotte de Sextus Pompée, ses associés se portèrent dans la Macédoine, où ils gagnèrent, sur Brutus et Cassius, les deux batailles de Philippes. Le premier de ces combats fut suivi de la mort de Cassius, et le second de celle de Brutus, qui se fit tuer en doutant de la vertu.

Ce double succès donna la république aux vainqueurs, et ils s'en partagèrent bientôt après le territoire en véritables maîtres. Antoine prit l'Orient, Octave l'Occident. Lépide eut l'Afrique en perspective, si, par cas, il devenait menaçant. Le triumvirat n'était guère plus qu'un *duumvirat*.

Duumvirat. — En *Occident*, Octave distribua aux vétérans une portion du sol italique, et provoqua, de la part des Italiens, des mécontentements que Fulvie, femme d'Antoine, essaya d'exploiter au profit de celui-ci. Elle échoua dans cette tentative appelée *guerre de Pérouse* à cause du seul événement qui s'y soit produit : le siége et la ruine de cette ville par Octave (40). — Antoine, accouru alors, mais trop tard, de ce fastueux Orient où tout était richesses et plaisirs sous ses pas, en fut quitte pour se rapprocher du vainqueur dont il épousa même la sœur Octavie (traité de Brindes). — Enfin le traité de Misène réconcilia les duumvirs avec Sextus Pompée, ce qui rendit à Rome plus que la paix : le blé dont elle avait un si grand besoin.

Malheureusement, ce traité dura peu, car nul n'en respectait les conditions. Le *fils de Neptune*, en particulier, comme s'appelait Sextus, fit de nouveaux armements, avec lesquels il battit plusieurs fois la flotte d'Octave et Octave lui-même. Mais Agrippa prit le commandement des navires du vaincu et gagna les deux victoires de Myles et de Nauloques, près de Messine.

Le fils de Pompée, réduit à l'impuissance, alla mourir en Asie sous le poignard d'un officier obscur. — Quant à Lépide, abandonné des soldats, il dut se borner à sa charge de grand pontife. — Ainsi Octave marchait vers l'empire.

En *Orient*, Antoine semblait ne travailler qu'à sa propre ruine. Après le traité de Brindes, il passa en Asie pour aller combattre les Parthes; mais il y trouva Cléopâtre, cette reine d'Egypte qui l'avait précédemment subjugué dans les fêtes de Tarse, et il perdit volontiers de vue, auprès d'elle, l'expédition projetée. — La guerre se fit cependant, mais tardive et signalée par une admirable retraite où 18 batailles furent livrées en 27 jours. Antoine n'en échappa que pour se rendre à Alexandrie épouser Cléopâtre, et se perdre ainsi complétement aux yeux des Romains.

Octave, moins désireux, sans doute, de venger sa sœur répudiée que de régner seul, profita des fautes d'Antoine pour le faire déclarer ennemi public. Il en vint aux mains avec lui au combat naval d'Actium. La fuite soudaine de Cléopâtre au milieu de la bataille entraîna celle de son mari. Le vainqueur les poursuivit en Egypte, et s'empara de ce pays après qu'Antoine et elle-même en eurent fini avec la vie, soit par le fer, soit par la morsure d'un aspic. Le monde appartenait à Octave (30 av. J.-C.).

(1) *La Gaule et les Gaulois.* — La Gaule était bornée au N. par la mer Britannique, la mer Germanique et le Rhin; à l'E. par le même fleuve et les Alpes; au S. par la mer Méditerranée et les Pyrénées; à l'O. par l'océan Atlantique. — Sur ses rivages étaient : le *détroit de Gaule*, le *golfe de Gaule* et quelques îles sans importance; à l'intérieur, trois chaînes de montagnes, *Cebena*, *Vogesus* (Cévennes, Vosges), *Jura* et cinq grands fleuves : Rhin (*Rhenus*), Seine (*Sequana*), Loire (*Liger*), Garonne (*Garumna*), Rhône (*Rhodanus*).

Au temps de César, la Gaule comprenait quatre régions : la Narbonnaise, l'Aquitaine, la Celtique et la Belgique. — La *Narbonnaise* avait pour peuples les Volces, les Massiliens, les Allobroges, etc., et pour villes : Toulouse, Narbonne, Nîmes, Arles, Marseille, Aix, etc. — L'*Aquitaine* avait pour peuples les neufs qui composaient la *Novempopulanie* au S.-O., et quelques autres. Les v. p. étaient Tarbes, Auch, Cahors, Bordeaux, etc. — La *Celtique* embrassait tout le territoire qui s'étendait de l'Armorique à l'Helvétie inclusivement, et avait pour peuples : les Helvètes, les Séquanes, les Edues, les Carnutes, les Vénètes, etc. Les v. p. étaient : Besançon, Autun, Sens, Chartres, Nantes, etc. — La *Belgique* avait pour peuples les Trévires, les Eburons, les Nerviens, et pour villes : Trèves, Beauvais, Thérouanne, etc.

D'après ce qui précède, la Gaule ancienne avait plus d'étendue que la France actuelle, puisqu'elle embrassait les contrées situées sur la rive gauche du Rhin au N., et une partie de la Suisse ou Helvétie à l'E. Son climat était plus rigoureux que le nôtre, à cause des forêts et des marécages qui couvraient la majeure partie du pays.

Les premiers habitants de la Gaule furent les *Celtes* au centre et les *Belges* au nord, désignés tardivement sous le nom collectif de *Galls* ou *Gaulois*, originaires de la Germanie. Le sud était occupé par les *Ibères* venus de l'Espagne. Ces peuples avaient des caractères différents selon la race à laquelle ils appartenaient; mais il existait naturellement entre eux de ces traits de ressemblance que l'on trouve dans les nations encore barbares.

Au physique, les Gaulois avaient le teint blanc, la taille haute, les épaules larges, les cheveux roux et abondants (*Gallia comata*). Ils se couvraient de saies ou blouses de laine, et portaient généralement des bragues (*Gallia braccata*). Leurs armes consistaient dans des couteaux de pierre, des cailloux pointus, des épieux durcis au feu, des dards, des haches, des boucliers, etc. Au moral, ils avaient une intelligence active, un courage qu'ils poussaient jusqu'à la témérité; ils aimaient les fêtes, et se laissaient aller facilement à l'ivrognerie; ils pratiquaient l'hospitalité. — Leur état social se réduisait à la vie de la famille, dont le chef avait un pouvoir absolu sur tous les membres. Peu à peu les familles se réunirent en *clans* ou tribus qui formèrent ensuite les confédérations et les nations gauloises.

La religion de ces peuples était le *Druidisme*, dont le dogme secret ne nous est pas suffisamment connu. Mais les masses adoraient le dieu du tonnerre (*Taran*), le dieu du commerce (*Teutatès*), le dieu de la guerre (*Hésus*), et tout ce qui frappait leur imagination : un grand arbre, une grotte profonde, un aigle s'élevant dans les airs, etc. Elles croyaient de plus à l'immortalité de l'âme, ainsi que l'indique l'usage de brûler des lettres sur la tombe des morts. — Les prêtres de cette religion se divisaient en trois classes : les *Druides*, chargés de l'instruction et du pouvoir; les *Bardes* ou poëtes, qui composaient les chants de guerre; les *Ovates*, qui s'occupaient des sacrifices, consistant le plus souvent en victimes humaines immolées au pied d'un chêne, ou brûlées dans un colosse d'osier. Les *Druidesses* étaient réputées exercer un grand empire sur les éléments. — La cérémonie la plus remarquable du druidisme était la récolte du *Gui sacré*, plante parasite, née sur le chêne, et à laquelle on attachait des propriétés merveilleuses. Le grand prêtre venait lui-même la cueillir avec une serpe d'or, au milieu d'une pompe magnifique. Un linge blanc la recevait. C'était le premier jour de l'an, et c'est l'origine du cri célèbre : *Au gui, l'an neuf!* par lequel fut inaugurée dans la suite chaque nouvelle année.

Il existe encore, dans certaines parties de la France, principalement dans la Bretagne, des monuments de la religion druidique. Ce sont des pierres énormes, isolées, réunies en cercles, superposées, présentant des formes diverses. On les désigne sous les noms de *Dolmens*, de *Menhirs*, de *Roches tremblantes*, etc.

A diverses époques de l'histoire primitive de la Gaule, les Gaulois quittèrent leur pays pour aller fonder des établissements en *Espagne*, en *Italie*, en *Grèce*, en *Asie Mineure*.

De 1600 à 1500 avant J.-C., ils repoussèrent les Ibères en *Espagne*, les poursuivirent jusque dans ce pays, s'y fixèrent et donnèrent à une des parties de ce territoire le nom de *Celtibérie*. Une autre porta celui de *Galice*.

De 1400 à 1000, d'autres Gaulois, s'appelant eux-mêmes *Ombres* ou *Ambra* (les vaillants), passèrent en *Italie*, refoulèrent devant eux les Sicules, les Ligures, les Vénètes, et furent écrasés à leur tour par les Etrusques. — En 587, à la suite de l'invasion des *Kimris* que commandait Hésus le Fort, de nouveaux Gaulois prirent le même chemin, ayant Bellovèse à leur tête. Ils délivrèrent Marseille des attaques des Ligures, et, sous le nom général d'*Isombres* ou *Insubres*, ils allèrent s'établir dans la Gaule Cisalpine, où ils fondèrent Milan — Vérone, Bologne, etc., s'élevèrent bientôt après, construites par d'autres envahisseurs : Cénomans, Boïens, Anamans, Lingons, Sénons, etc.

— En 390, les descendants de ces Gaulois brûlèrent Rome (Voir page 81).

A l'époque où Bellovèse prenait la route du Midi, d'autres Gaulois, commandés par Sigovèse, se dirigeaient vers l'est. Ils traversèrent le haut Rhin, la forêt Hercynienne, les Alpes, et devinrent la souche des tribus qui peuplèrent la rive droite du Danube. Leurs descendants traitèrent avec Alexandre, roi de Macédoine, et se mêlèrent, comme mercenaires, aux guerres civiles de ses généraux. En 281, d'autres émigrants du Midi, les Volces-Tectosages, allèrent les rejoindre, et s'avancèrent en *Grèce*, jusqu'à Delphes.

Déjà, cette même année (281), un corps de l'armée d'invasion, commandé par Céréthrius, s'était porté dans la Thrace et l'avait ravagée. L'année suivante, de nouveaux corps y étaient venus et avaient continué les ravages précédents. Mais bientôt, le sol ne suffisant plus à leurs dévastations, les Gaulois passèrent dans l'*Asie Mineure*, qu'ils traitèrent aussi cruellement. On les refoula cependant dans cette partie de la Phrygie qu'ils colonisèrent et qui s'appela de leur nom *Galatie* (241).

Pendant que les Gaulois opéraient ces émigrations, des étrangers arrivaient dans leur pays et y fondaient des établissements destinés à en changer les mœurs barbares. Ce sont : les *Phéniciens*, les *Rhodiens* et les *Phocéens*.

Au milieu du treizième siècle avant J.-C., les *Phéniciens* débarquèrent à l'embouchure du Rhône, construisirent *Nemausus* (Nîmes), et, remontant le fleuve, allèrent fonder *Alésia* dans l'intérieur. Dès ce moment, ils travaillèrent à mettre en communication ces deux colonies avec les comptoirs qu'ils possédaient déjà en Italie et en Espagne; deux routes conduites à travers les Pyrénées et les Alpes réunirent ces trois contrées.

De 900 à 600, les *Rhodiens* vinrent à leur tour dans la Gaule, bâtirent la ville de *Rhoda* à l'embouchure du Rhône, et acquirent en peu de temps l'ancienne prépondérance des Phéniciens.

En 600, les *Phocéens* débarquèrent sur le territoire du roi Nann, qui maria sa fille Gyptis avec Euxène, leur chef, et se prêta à la fondation de *Massilia* (Marseille). Bientôt après, quelques-uns de leurs compatriotes, échappant à la conquête de Cyrus, vinrent les rejoindre, et doublèrent ainsi les forces de la ville naissante. Marseille, délivrée par Bellovèse des attaques des Ligures, ne tarda pas à devenir une des plus florissantes villes du monde. Malheureusement elle attira en Gaule les *Romains*, qui arrêtèrent presque aussitôt ses rapides progrès et firent la conquête de tout le pays (Voir page 90).

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. III : Jules César, Vertot; la Gaule en 58 av. J.-C., César; guerre des Vénètes, id.; Vercingétorix, Henri Martin; siége d'Alésia, César; Crassus chez les Parthes, Duruy; Clodius et Milon, de Brosses; guerre civile, Florus; mort de César, Plutarque; Antoine et Octave, Montesquieu; mort de Cicéron, Tite-Live; bataille de Philippes, de Ségur; bataille d'Actium, mort d'Antoine et de Cléopâtre, Plutarque; Octave prend le pouvoir monarchique, Dion Cassius.

XVI

Auguste et sa famille. — Les Flaviens et les Antonins.

Auguste (29 ans av. J.-C., 14 après.	*Organisation du pouvoir impérial* : Octave, appelé désormais Auguste, se fait nommer consul, tribun, censeur, grand pontife, prince du sénat, *imperator*. — Il repousse la dictature. *Administration militaire, civile, financière*, etc. — Conspirations (Cinna), chagrins domestiques. *Guerres* : défaite des Asturiens et des Cantabres. — Conquête des provinces danubiennes et des deux Germanies. — Exploits de Drusus et de Tibère contre les Germains; désastre de Varus. — Mort d'Auguste à Nole (14 de J.-C.). *Géographie de l'empire*, Rome. — Siècle d'Auguste (Mécène).
Empereurs de la maison d'Auguste (14-68).	*Tibère* (14) : hypocrisie et cruauté de son caractère, mort de Germanicus, domination de Séjan, séjour de Caprée. *Caius Caligula* (37) : heureux débuts, maladie; son avarice, sa prodigalité, son extravagance, sa cruauté. — Chéréas. *Claude* (41) : *Donativum*, affranchis, Messaline et Agrippine. — Qualités de Claude, ses services. *Néron* (55) : bonté apparente; mort de Britannicus, d'Agrippine, d'Octavie; de Burrhus, de Sénèque, de Lucain, de Corbulon. — *Jeux Néroniens*, voyage en Grèce, incendie de Rome. — 1re *persécution* contre les chrétiens. — *Année d'anarchie*.
Les Flaviens (69-96).	*Vespasien* (69) : économie voisine de l'avarice, mais utile emploi de ses épargnes (Capitole, temple de la Paix, Colisée, etc.). — Ruine de Jérusalem par Titus; répression des Gaulois révoltés avec Civilis, Velléda et Sabinus. — Activité de ce prince. *Titus* (79) : renvoi de la juive Bérénice; malheurs de son règne réparés par lui (1re éruption du Vésuve, incendie, peste); on le nomme *les délices du genre humain*. *Domitien* (81) : rappel des mauvais jours de Tibère et de Néron, délateurs, suspects, avilissement du sénat. — Conquête de la Grande-Bretagne par Agricola (85). — 2e *persécution* contre les chrétiens (93). — *Les douze Césars*.
Les Antonins (96-192).	*Nerva* (96) : sagesse administrative, adoption de Trajan. *Trajan* (98) : victoires à l'extérieur dans la Dacie, l'Arménie, le pays des Parthes, etc. — A l'intérieur, habile administration. — *Colonne Trajane*. — 3e *persécution* contre les chrétiens. *Adrien* (117) : voyages dans l'empire, révolte de Barcocab, *édit perpétuel* de Salvius Julianus, môle (château Saint-Ange). *Antonin* (138) : tranquillité générale; *second Numa*. *Marc-Aurèle* et *Vérus* (161) : avénement des stoïciens. — Guerre des Parthes et 4e *persécution* contre les chrétiens (*légion Fulminante*). — Faiblesse de Marc-Aurèle pour les siens. *Commode* (180) : succès aux frontières, violences à l'intérieur, combats du cirque; il est assassiné par sa femme et les prétoriens.

Principat et âge d'or de l'empire. — Décadence.

§ 1. — Auguste. — Organisation du pouvoir impérial.

Organisation du pouvoir impérial. — Octave, vainqueur à Actium, s'efforça de concentrer dans ses mains tous les pouvoirs, avec assez d'adresse cependant pour laisser croire à tous que la république existait encore. Ainsi, il ne changea rien à l'ancien ordre de choses; mais il se fit investir successivement de la majeure partie des fonctions publiques : consulat, tribunat, censure sous le nom de préfecture des mœurs, grand pontificat. Il était, de cette manière, chef des patriciens et des plébéiens; sa personne devenait inviolable et sacrée; il exerçait un contrôle souverain sur tous les citoyens. — Quant aux charges elles-mêmes, il les obtint d'abord annuelles, ensuite pour 10 ans, et enfin à perpétuité. Mais il refusa la dictature, dont l'exercice eût pu le rendre odieux.

Tous ces pouvoirs, Octave les cacha sous les titres de *prince du sénat*, d'*auguste*, d'*imperator*, que portèrent après lui les maîtres de l'empire. Ses fréquentes velléités d'abdication ne furent qu'une comédie plus ou moins bien jouée. Il se montra, du reste, à la hauteur de ses fonctions. Son activité s'appliqua à tout.

Créations d'Auguste. — Auguste divisa les provinces de l'empire en sénatoriales, impériales et indépendantes : les premières, plus rapprochées de Rome, plus paisibles, administrées, au nom du sénat, par des proconsuls investis seulement d'un pouvoir civil; les secondes, plus éloignées, aux frontières, régies par des lieutenants de l'empereur (propréteurs, préfets, présidents) avec une autorité civile et militaire, et nécessitant dans leur sein la présence des armées qu'Auguste avait gardées pour lui. Les provinces indépendantes, bien que sous le pouvoir de l'empereur, conservèrent leurs souverains particuliers.

L'*organisation militaire*, conséquence de cette division, fut complétée par la création de nouvelles cohortes prétoriennes et urbaines, les unes pour la garde de la personne de l'empereur, les autres pour la police de Rome. En même temps, deux flottes stationnaient à Ravenne et au cap Misène, avec de nombreuses voiles partout où il y avait quelque chose à craindre des Barbares. L'*administration civile* fut dirigée à peu près exclusivement par un conseil particulier composé de confidents

intimes (*consistorium*). — En matière de *finances*, il y eut désormais un trésor privé (*fiscus*), et un trésor public (*ærarium*) qu'alimentaient les tributs des provinces sénatoriales et les revenus des douanes, des amendes, etc. Mêmes soins à la justice, au commerce, au maintien de l'ordre par une bonne police, etc.

Par ses créations, Auguste parvint à son but, la consolidation du pouvoir, à travers des obstacles de toute nature : 1° six conspirations, entre autres celle de Cinna ; — 2° chagrins domestiques, tels que la mort de Marcellus, son neveu, d'Agrippa, son gendre, de Caius et de Lucius César, ses petits-fils, l'inconduite de sa fille Julie, l'adoption de Tibère * qu'il n'aimait pas, Drusus, frère de ce dernier, ayant succombé ; — 3° guerres incessantes, soit pour dompter les peuples encore insoumis dans l'intérieur, soit pour donner à l'empire de bonnes frontières. Les plus importantes de ces guerres se firent en Occident.

Guerres et mort d'Auguste. — De ce côté, en effet, Auguste vainquit en personne les Asturiens et les Cantabres, jusqu'alors invincibles ; il incorpora à l'empire les provinces qu'arrose le Danube supérieur : Vindélicie, Rhétie, Norique, etc. ; il soumit enfin, sur la rive gauche du Rhin, le territoire dont on forma les deux Germanies. — Drusus et son frère Tibère pénétrèrent même en vainqueurs jusqu'à l'Elbe. Varus, moins heureux, périt avec trois légions dans la forêt de Teutberg, sous les coups d'Arminius.

L'empereur ne se consola jamais de ce désastre. « Varus ! Varus ! rends-moi mes légions ! » s'écriait-il en frappant de la tête les murs de son palais. Il mourut peu de temps après à Nole, âgé de soixante et seize ans, paré comme en un jour de fête, et demandant à ses amis « s'il n'avait pas bien joué son rôle » (14 de J.-C.).

Géographie de l'empire. — L'empire romain, sous Auguste,

* *Généalogie de la famille d'Auguste :*

Jules César et sa sœur Julie.
Julie. Accie.
Octave. Octavie.
Julie (épouse Agrippa), et les deux fils de Livie (*Tibère* et Drusus). Marcellus.
Caius. Lucius. Agrippine. Julie. Postumus. Drusus. Germanicus. *Claude.*
Néron. Drusus. *Caius Caligula.* Agrippine. Octavie et Britannicus.
Néron.

avait pour limites : au N. la mer Britannique, la mer Germanique, le Rhin, le Danube et le Pont-Euxin ; à l'E. l'Euphrate et l'Arabie ; au S. l'Ethiopie et le mont Atlas ; à l'O. l'océan Atlantique. Il avait environ 1,000 lieues de l'O. à l'E., et 600 du N. au S. Sa population était de cent vingt millions d'habitants, dont trois millions pour Rome seule. Ses provinces, nous l'avons déjà dit, étaient divisées en sénatoriales, impériales et indépendantes.

Les treize *provinces sénatoriales* étaient : la Bétique, la Narbonnaise, la Corse avec la Sardaigne, la Sicile, la Macédoine, l'Achaïe, l'île de Crète, l'Asie proconsulaire ou ancien royaume de Pergame, la Bithynie avec la Paphlagonie et le Pont, l'île de Chypre, la Cyrénaïque, l'Afrique propre, la Numidie.

Les dix-huit *provinces impériales* étaient : la Lusitanie, la Tarraconaise, l'Aquitaine, la Celtique, la Belgique, la haute Germanie, la basse Germanie, la Rhétie, la Vindelicie, le Norique, la Pannonie, la Dalmatie, la Mœsie, la Galatie, la Cilicie, la Syrie, la Phénicie, l'Egypte.

Les *provinces indépendantes* étaient : Suze dans les Alpes, l'Illyrie, la Thrace, la Cappadoce, la Lycie, l'île de Rhodes, la Comagène, la Judée, la Palmyrène, la Mauritanie.

Rome était la capitale de ce vaste empire. Enfermée primitivement entre deux montagnes, elle comprit peu à peu sept collines dans son enceinte. Les Gaulois la brûlèrent en 390, et sa réédification trop rapide ne fut pas sans nuire longtemps à l'harmonie des constructions. — A l'époque d'Auguste, grâce aux grands travaux de ce prince (temples, portiques, théâtres, etc.), elle avait subi des améliorations considérables, et ressemblait réellement à une belle ville ayant trente-sept portes, huit ponts, et surtout ces gigantesques aqueducs dont l'origine remonte à Tarquin l'Ancien, et desquels Bossuet a pu dire que Rome n'en rougit pas quand elle fut devenue reine du monde.

Siècle d'Auguste. — Auguste a attaché son nom au second des quatre grands siècles littéraires dont s'honore l'esprit humain. Mais cette dénomination de *siècle d'Auguste* nous semble devoir s'appliquer à tous les grands hommes qui appartiennent à la période de César et de Cicéron. A ce titre, nous groupons ensemble : Lucrèce, Catulle, Horace, Virgile, Ovide, Manilius, Properce, Tibulle, Pollion, Varius, Valgius, dans la poésie ; J. César, Salluste, Tite-Live, Cornélius Népos, Trogue-Pompée abrégé par Justin, Velléius-Paterculus, Valère-Maxime, dans

l'histoire; Pomponius Méla, dans la géographie; Athénodore, dans la philosophie importée pour ainsi dire à Rome par Cicéron, en qui se résume aussi l'éloquence latine; le vieux Varron, dans toutes les branches de la science; Antonius Musa dans la médecine; Matius, dans l'agriculture; Antistius Labéo et Atéius Capito, dans le droit; Vitruve, dans l'architecture, etc. C'est l'époque du plus beau développement intellectuel du génie romain. — Nous ne séparons pas du nom d'Auguste celui de *Mécène*, le protecteur officiel des littérateurs de son temps, et dont le nom est devenu comme la qualification d'un tel rôle.

§ 2. — Les empereurs de la maison d'Auguste.

Tibère. — Tibère, adopté à regret par Auguste, lui succéda (14 de J.-C.). Avec cette hypocrisie qui était le fond de son caractère, il affecta d'abord de repousser l'empire et d'avoir pour le sénat la plus entière déférence. Mais la vérité se fit bientôt jour.

Jaloux des succès de Germanicus, qui avait réprimé au péril de la vie une sédition dont le but était de lui imposer le trône, et qui avait vengé le désastre de Varus, Tibère le rappela et l'envoya en Asie. Germanicus y mourut, victime de Pison, gouverneur de Syrie, après avoir repris l'Arménie aux Parthes et réduit en provinces romaines la Cappadoce et la Comagène.

Sans crainte de ce côté, l'empereur se laissa aller à la cruauté qui lui était si naturelle, servi à la fois par sa loi de *majesté*, par ses délateurs, et surtout par la lâche complicité du sénat qui « courait au-devant de la servitude. » Mais il trouva un maître dans le préfet du prétoire, Séjan, qui osa convoiter sa place. Ce favori, en effet, déjà souillé du sang du jeune Drusus, fils de Tibère, décida encore celui-ci à immoler les deux fils aînés de Germanicus et leur mère; il s'assura en outre le concours de toutes les cohortes prétoriennes réunies sous sa main. Il allait enfin porter le dernier coup lorsqu'il fut deviné par l'ombrageux tyran, alors retiré par ses conseils dans l'île de Caprée. Pour le perdre d'une manière sûre, Tibère combla Séjan de faveurs nouvelles, puis il le livra à la populace, qui le mit en pièces.

L'empereur survécut six ans à son favori; les débauches

avaient usé sa vie, que les prétoriens abrégèrent encore. Ils l'étouffèrent en effet sous des matelats (37).

Caius Caligula. — Caius Caligula, dont Tibère disait « qu'il laissait au peuple romain un serpent pour le dévorer, et au monde un Phaéton pour l'embraser, » régna d'abord avec sagesse. Mais à la suite d'une maladie qui troubla quelque peu sa raison, l'indigne fils de Germanicus afficha également l'avarice, la prodigalité, l'extravagance, la cruauté de son caractère.

Il montra son *avarice*, en apurant les comptes tous les dix jours, en établissant sans cesse des contributions nouvelles pour se rouler ensuite sur des monceaux d'or; — sa *prodigalité*, par des dépenses folles au cirque, au théâtre, dans les jeux sans fin qu'il avait remis en honneur, par sa manie de jeter au peuple des sommes considérables du haut des fenêtres du palais; — son *extravagance*, en créant consul et pontife un de ses chevaux (*Incitatus*), qu'il nourrissait à sa table avec de l'avoine dorée, en se comparant aux dieux et surtout à Jupiter, dont il lançait la foudre du haut d'une tour, en simulant deux expéditions dans la Germanie et la Bretagne; — sa *cruauté*, en envoyant à la mort les citoyens les plus riches dont il s'instituait l'héritier, en faisant jeter aux bêtes les spectateurs dans l'amphithéâtre, en désirant « que le peuple romain n'eût qu'une tête pour l'abattre d'un seul coup. »

Chéréas, tribun des prétoriens, assassina ce monstre, sans pouvoir cependant rétablir la république (41).

Claude. — Claude, frère de Germanicus, fut découvert dans le palais, caché derrière une tapisserie, et proclamé par les soldats, auxquels il accorda des largesses considérables, origine du *Donativum*. Mais, sous lui, il n'y eut de véritables maîtres que les affranchis : Polybe, Pallas, Narcisse et l'impératrice Messaline, dont le nom dit assez la honteuse conduite. — Cette femme criminelle, mère de Britannicus, ayant voulu épouser publiquement le jeune Silius, du vivant même de son mari, celui-ci ordonna qu'elle fût mise à mort, et l'ordre fut exécuté sur-le-champ. Agrippine, nièce de Claude, déjà mère de Néron, la remplaça, et elle imposa à l'empereur l'adoption de son propre fils, au détriment de Britannicus.

Malgré la faiblesse de caractère qui l'a rendu véritablement ridicule, Claude a laissé des preuves d'un esprit cultivé, d'une certaine habileté administrative intérieure et extérieure : *Histoire des Etrusques et des Carthaginois*, port de Porto, à l'embouchure

du Tibre, dessèchement du lac Fucin, admission des étrangers et surtout des Gaulois dans le sénat, succès en Bretagne sur Caractacus, etc. — Il mourut empoisonné par Agrippine (55).

Néron. — Au commencement de son règne, Néron gouverna avec douceur. « Je voudrais bien ne pas savoir écrire, » disait-il un jour à propos d'une signature à apposer sur un ordre de mort. Mais bientôt son vrai caractère se montra.

Il sévit d'abord contre les siens : Britannicus empoisonné dans un festin ; Agrippine échappée d'un navire à soupape ouvert au milieu des flots, pour tomber sous le poignard d'Anicétus ; sa femme Octavie. — Puis il se tourna contre ceux qui lui inspirèrent de l'ombrage à un titre quelconque, ou qui participèrent de près ou de loin au complot de Pison : Burrhus son précepteur, Sénèque le philosophe, les poëtes Lucain et Pétrone, etc. Il alla jusqu'à prescrire à Corbulon, le glorieux vengeur de Crassus par la conquête de l'Arménie et de la Parthie, de se tuer à Corinthe, au moment où ce général revenait vainqueur de l'Orient.

Mais Néron ne s'arrêta pas là. Désireux de passer pour lutteur incomparable, pour grand artiste, pour littérateur éminent, il institua dans sa capitale les *jeux Néroniens*, et parcourut la Grèce, où l'adulation universelle lui décerna dix-huit cents couronnes. — Dans le but de reconstruire Rome à l'instar de son *palais doré*, il y fit mettre le feu, et chanta, pendant l'incendie, en costume de théâtre, les vers qu'il avait composés sur la ruine de Troie. Il accusa ensuite les chrétiens de ce crime, et ordonna contre eux la première persécution (64).

Tant de scélératesse indigna à la fin les provinces. L'empereur fut obligé de fuir. « Quel artiste le monde va perdre! » dit-il en se faisant donner la mort par un esclave (68).

Galba, Othon, Vitellius. — Cette catastrophe fut suivie d'une année d'anarchie pendant laquelle trois princes occupèrent le trône : le vieux et économe *Galba*, qui mourut assassiné en venant d'adopter Pison ; — *Othon*, son meurtrier, écrasé dans les champs de Bédriac ; — *Vitellius*, qui prétendait que « le corps d'un ennemi mort sent toujours bon, » et dont le règne fut comme un perpétuel festin. Les légions d'Orient le remplacèrent par *Flavius Vespasien*, alors occupé au siége de Jérusalem.

§ 3. — Les empereurs Flaviens.

Vespasien. — Flavius Vespasien, chef de la première famille flavienne (69), fut un administrateur habile, résolu, économe jusqu'à l'avarice (impôt sur les ordures, etc.). Ses épargnes lui permirent du moins des choses utiles; construction du Capitole, du temple de la Paix et du Colisée: réunion de trois mille tables de bronze ou de marbre, contenant les actes publics des Romains; protection aux lettres, encouragement aux arts, etc. — Au dehors, Vespasien fit preuve d'une grande vigueur contre les provinces insurgées, soit en ruinant Jérusalem prise par Titus, son fils, après un siége que la famine rendit affreux, soit en réprimant dans la Gaule la révolte de Civilis, de Velléda et de Sabinus, l'époux malheureux d'Eponine. De cette manière, il rendit au pouvoir la considération perdue. Son activité se résumait dans cet adage : « Il faut qu'un empereur meure debout. »

Titus. — Titus, qui lui succéda en 79, après une jeunesse des plus orageuses, se hâta de renvoyer la juive Bérénice, qu'il ne pouvait pas épouser à cause des lois romaines, et mérita d'être appelé les *délices du genre humain* par la manière dont il allégea les malheurs de son règne : éruption du Vésuve engloutissant les villes d'Herculanum et de Pompéï; incendie du Panthéon et du Capitole ; peste de Rome, etc. Titus prétendait avoir perdu sa journée quand il n'avait pas fait quelque action utile, ce qui n'empêcha pas qu'on n'essayât deux fois de l'assassiner.

Domitien. — Domitien, second fils de Vespasien, successeur et peut-être meurtrier de son frère (81), renouvela les cruautés de Tibère et de Néron. Il paya les délateurs, ordonna des immolations en masse, se fit appeler *dieu* de son vivant, sans attendre, comme ses prédécesseurs, l'apothéose après la mort. Il frappa les suspects et couvrit le sénat de ridicule, soit qu'il l'invitât à un repas de mort, soit qu'il le convoquât extraordinairement pour savoir comment il convenait de préparer un turbot. Le règne de ce prince reçut cependant un éclat réel des victoires du beau-père de Tacite, Agricola, qui soumit la Grande-Bretagne, et repoussa les Calédoniens derrière une grande ligne de forteresses inexpugnables (85). La guerre de Domitien dans la Dacie ne fut que ridicule : il triompha, en

effet, pour une trêve qu'il avait chèrement achetée aux Barbares.

Cet empereur ordonna la seconde persécution contre les chrétiens et relégua à Pathmos l'apôtre saint Jean, plongé déjà, par son ordre, dans une chaudière d'huile bouillante. Il mourut victime d'un complot dans lequel sa femme était entrée. — Avec lui (96 de J.-C.) se termine la période des *douze Césars* dont Suétone a raconté la vie.

§ 4. — Les Antonins.

Nerva. — Le vieux Nerva, qui remplaça Domitien, administra l'empire avec sagesse par la diminution des impôts, la distribution des terres aux indigents, les encouragements à l'industrie, etc. Il eut surtout la bonne pensée d'adopter Trajan (98).

Trajan. — L'Espagnol Trajan mérita le surnom d'*Optimus*, tant par ses qualités guerrières et ses exploits que par les bienfaits incontestables de son administration. A l'extérieur, il soumit les Daces, toujours prêts à s'insurger sous leur roi Décébale, et réduisit la Dacie en province romaine. Il s'empara également de l'Arménie, du pays des Parthes et de quelques provinces au delà du Tigre. Il menaça même l'Inde. A l'intérieur, Trajan rétablit quelques institutions républicaines, rendit au sénat plusieurs de ses prérogatives, diminua les impôts, exécuta de grands travaux d'utilité publique : routes, ports, monuments divers, écoles, etc. La *colonne Trajane* a perpétué le souvenir de ces divers services. — On doit cependant reprocher à cet empereur la troisième persécution contre les chrétiens, qui trouvèrent un apologiste dans le gouverneur de Bithynie, Pline le Jeune, celui-là même qui écrivit le *Panégyrique* de leur persécuteur.

Adrien. — Adrien (117), cousin et pupille de Trajan, esprit poli et passionné pour tout ce qui se rapportait aux lettres et aux arts, se hâta d'abandonner quelques-unes des acquisitions territoriales du précédent règne. La paix lui permit de parcourir l'empire ; comme le soleil, auquel il se comparait, il voulait tout vivifier de sa présence. Dans la Gaule, il éleva quelques-uns des monuments de Nîmes ; dans la Bretagne, une muraille destinée à la séparer de la Calédonie. En Afrique, il rebâtit Carthage. En Orient, il construisit *Ælia-Capitolina*, non loin des ruines de Jérusalem, et dissémina les Juifs après leur grande

révolte sous Barcocab (le fils de l'Etoile). Dans la Grèce, en Italie, il administra les affaires des différentes villes où il s'arrêta. Adrien passa ainsi seize ans hors de Rome. Peu de princes firent plus que lui pour les provinces. — On doit, en outre, à cet empereur, l'*Edit perpétuel* de Salvius Julianus, premier code de la jurisprudence romaine, et d'utiles réformes dans l'administration. Le môle qui porte son nom, aujourd'hui Château Saint-Ange, lui servit de tombeau.

Antonin. — Le règne d'Antonin, fils adoptif d'Adrien, est l'époque la plus heureuse de l'empire par la tranquillité dont jouirent alors l'intérieur et les frontières (138-161). De là, les beaux titres de *second Numa* et de *père de la patrie* qu'il reçut de la reconnaissance publique. Tous les princes après lui se firent gloire de porter son nom.

Marc-Aurèle. — Marc-Aurèle, successeur d'Antonin, régna d'abord avec son frère d'adoption, *Lucius Vérus*, qu'il relégua aux armées. On l'a surnommé le *philosophe*, à cause de son amour pour les stoïciens dont il pratiqua les vertus, et aussi, sans doute, à cause de son livre grec intitulé : *A moi-même*, ἐμαυτῷ. Après une brillante expédition de son général Avidius Cassius contre les Parthes, Marc-Aurèle ordonna une quatrième persécution contre les chrétiens, accusés d'avoir rapporté de l'Orient la peste, qui fit des ravages affreux. Il la fit suspendre à la suite d'un succès inespéré contre les Barbares Germains, succès dû aux prières de la *légion mélitine* ou *fulminante*. Ses guerres en Germanie durèrent sept ans encore, tant il était difficile de tenir les envahisseurs éloignés de la frontière de l'empire ; Lucius Verus avait trouvé une mort prématurée en essayant d'aller les combattre. Marc-Aurèle succomba lui-même en 180, ayant terni l'éclat de ses vertus par une tolérance coupable pour les désordres de sa famille.

Commode. — Commode, son fils, n'éloigna les Daces, les Sarrasins, les Calédoniens, que par la valeur de ses lieutenants, entre autres Pescennius Niger et Pertinax. — A l'intérieur, il surpassa en stupidité et en férocité les plus mauvais empereurs. Comme Néron, il aimait les combats du cirque ; et, pareil à Hercule, il prétendit exterminer les monstres, c'est-à-dire les infirmes de toute condition, qu'il faisait descendre dans l'arène pour les assommer à coups de massue. Sa femme et les prétoriens l'assassinèrent (192). — Avec Commode se terminent le *principat* et l'*âge d'or* de l'empire.

DÉVELOPPEMENTS. — Consulter les *Lectures historiques*, t. III : Auguste, ses pouvoirs, Crévier ; désastre de Varus, Velléius Paterculus ; Tibère, Montesquieu ; Germanicus, Suétone ; mort de Tibère, Tacite ; empoisonnement de Britannicus, assassinat d'Agrippine, Tacite ; persécution contre les chrétiens, Lhomond ; Vespasien, Suétone ; première éruption du Vésuve, Pline le Jeune ; Agricola, Tacite ; Trajan, Tillemont ; Trajan et les chrétiens, Crévier ; Adrien, Amédée Thierry ; Marc-Aurèle, Châteaubriand ; Commode à l'amphithéâtre, Gibbon.

XVII

Période d'anarchie. — Dioclétien et Constantin.

Anarchie (193-284)

- Syriens (193-235).
  - *Pertinax.* — L'empire aux enchères (Didius Julianus et ses rivaux).
  - *Septime Sévère* : administration vigoureuse au dedans et aux frontières. — Ses fils Caracalla et Géta.
  - *Les Syriens* : Héliogabale et Alexandre Sévère. — Le second empire des Perses.
- *Usurpateurs militaires* (235-268) : Maximin, les trois Gordiens, Philippe l'Arabe, Dèce, Valérien, les trente tyrans.
- Illyriens (269-284).
  - *Claude II* : victoires sur les Allemands et les Goths.
  - *Aurélien* : succès sur Tétricus (Empire Transalpin) et Zénobie. — Tacite.
  - *Probus* : guerres incessantes aux frontières, administration laissée au sénat. — Carus, Carin et Numérien.

Dioclétien (284-323).

- Adoption de *Maximien ;* Galère et Constance Chlore ; *tétrarchie impériale* : quatre cours, mais unité de vues.
- *Maximien* : répression des *Bagaudes* en Gaule, et de Julianus en Afrique. — *Constance Chlore* : victoires sur les Allemands, les Francs, et Carausius dans la Bretagne.
- *Dioclétien* et *Galère* : guerre contre les Perses, etc. ; créations administratives (régime fiscal) ; 10ᵉ *et dernière persécution* : abdication et mort de Dioclétien à Salone.

Constantin (323-337).

- *Avénement* : anarchie dans laquelle figurent Constance Chlore, Galère, Maximin II, Sévère, Maxence, Maximien, Licinius, Constantin. — Victoire de ce dernier au pont Milvius (312) et édit de Milan (313) ; son triomphe définitif en 323.
- *Services au christianisme* (Labarum, concile de Nicée) et organisation de l'Eglise (évêques, conciles, etc.).
- *Créations diverses* : fondation de Constantinople, nouvelle cour, diverses classes de nobles, sept ministres, etc. ; préfectures, diocèses, municipes ; destruction des prétoriens, légion réduite à 1500 hommes, 2 maîtres généraux de la milice, comtes et ducs aux frontières, etc. — Sa mort en 337.

§ 1. — Anarchie (193-284).

Princes syriens (193-235). — Les princes syriens sont ainsi

nommés du mariage de Septime Sèvère, chef de la famille, avec la Syrienne Julia Domna *.

Pertinax, ancien soldat, fut assassiné pour ses réformes, après un règne de trois mois. — Son gendre Sulpicianus et le jurisconsulte *Didius Julianus* marchandèrent alors l'empire mis aux enchères : il échut au second au prix de 5,100 fr. payés à chacun des 12,500 soldats prétoriens.

A la nouvelle de ce scandale, les légions se soulevèrent et nommèrent : *Albinus* en Bretagne, *Pescennius Niger* en Orient, *Septime Sévère* en Illyrie. Celui-ci, le plus capable de tous, marcha droit à Rome, où Didius Julianus fut mis à mort par l'ordre du sénat. Il s'unit ensuite avec Albinus pour écraser Niger à Cyzique, à Nicée, à Issus, sauf à se tourner plus tard contre son allié, qu'il battit à Lyon.

Septime Sévère, seul alors (198), gouverna d'une main ferme, et resta maître de la milice, malgré les concessions de tout genre qu'il lui accorda. « Contenter les gens de guerre et ne pas s'inquiéter du reste » était sa devise, ce qui ne l'empêcha pas de donner les plus grands soins à l'administration. Le préfet du prétoire, Papinien, le seconda puissamment avec le concours des deux grands jurisconsultes Paul et Ulpien. On doit reprocher cependant à Septime Sévère la cinquième persécution contre les chrétiens, qui fournirent, cette fois, une ample moisson de martyrs, malgré l'*Apologétique* de Tertullien. — Sur les frontières, Septime repoussa les Parthes, anciens auxiliaires de Niger, et les Calédoniens, auxquels il opposa une muraille parallèle à celle d'Adrien, mais plus au nord. Il mourut de douleur à York, après avoir échappé deux fois au poignard de son fils Caracalla (211). « *Laboremus* » (travaillons !) disait-il en expirant.

Bassien, surnommé *Caracalla*, de son manteau gaulois (*caracalle*), régna d'abord avec Géta, qu'il tua bientôt après dans les bras de leur mère, sauf à le mettre ensuite au rang des dieux. Il montra la même cruauté dans les actes de son règne : mort de Papinien pour avoir refusé de faire l'apologie du fratri-

* ***Généalogie de la famille Syrienne :***

Bassien, prêtre du soleil à Emèse.

Julia Domna épouse Septime Sévère. | **Julia Mœsa.**

Bassien-Caracalla. | **Géta.** | **Julia Soémis.** | **Julia Mammée**

Héliogabale. | **Alexandre Sévère.**

cide ; massacre des habitants d'Alexandrie, qui l'appelaient le nouvel Œdipe, etc. — Le fait le plus important de l'administration de Caracalla est l'*édit* par lequel il accorda le droit de cité à tous les habitants libres de l'empire, concession dictée dans un but fiscal et qui devait avoir les plus graves conséquences politiques. Quant à ses prétendues victoires sur les Allemands, dont la confédération apparaît alors pour la première fois, elles se réduisent à une paix chèrement achetée. Il en est à peu près de même de ses triomphes sur les Parthes.

Après le règne éphémère de *Macrin*, qui n'appartient pas à la famille syrienne, le trône revint à Bassien Héliogabale, et, après lui, à Alexandre Sévère. Ces princes le durent aux intrigues de leur grand'mère Julia Mœsa, sœur de Julia Domna.

Héliogabale avait à peine 17 ans (218). Prêtre du soleil à Emèse, il porta dans Rome, en même temps que la pompe des cérémonies asiatiques, sa fameuse pierre noire (*Elagabal*), qu'il maria publiquement avec l'Astarté de Carthage. Il donna l'exemple de tous les scandales en composant un sénat de femmes, en se mariant à de faibles intervalles pour être mieux doté, etc. Il s'attendait pourtant à une mort violente, et il préparait même à cet effet des cordons de soie, des poignards à lame d'or, des pavés de diamants, etc. Ses soldats l'immolèrent dans une sédition.

Alexandre Sévère, cousin d'Héliogabale, se montra bien autrement digne du trône. Sous lui, le sénat retrouva son ancienne influence, l'armée un maître, l'empire quelques beaux jours. Il aima la vertu et l'honora partout plaçant dans son oratoire les statues d'Orphée, d'Abraham, de Jésus-Christ. Sa règle de conduite était toute chrétienne : « Faire à autrui ce que nous voudrions qu'il nous fût fait. » — Un grand événement extérieur s'accomplit sous le règne d'Alexandre Sévère : la fondation du *second empire des Perses* par Artaxerxès, fils de Sassan, sur la ruine de celui des Parthes. C'est la substitution des Sassanides aux Arsacides (222-226). L'empereur repoussa les agressions de ses nouveaux voisins, et courut à Mayence, où les Germains s'étaient montrés. Il fut assassiné par Maximin.

Usurpateurs militaires (235-268). — Les usurpateurs militaires sont une série de princes qui occupèrent l'empire à l'époque de la plus grande *anarchie* au-dedans, et des premiers efforts décisifs des Barbares aux frontières.

Le premier fut *Maximin*, géant de 7 ou 8 pieds de haut, d'un

jarret de fer, d'une force herculéenne, mangeant 40 livres de viande par jour, buvant 25 mesures de vin, etc. Son avénement suscita des protestations : en Afrique, celle des deux *Gordiens*, aussitôt réprimée par le gouverneur de Mauritanie ; à Rome, celle de *Maxime Pupien* et *Balbin*, élus par le sénat, et auxquels le peuple associa *Gordien III*. — Maximin, qui s'était toujours tenu dans les camps du Danube, où il se plaisait, et d'où il avait repoussé les Germains et les Sarmates, marcha sur l'Italie ; ses soldats l'assassinèrent à Aquilée. Il avait ordonné la sixième persécution contre les chrétiens.

Nous nous bornerons à mentionner après lui : *Gordien III*, sous qui les Francs firent leur apparition ; *Philippe l'Arabe*, premier empereur chrétien ; *Dèce* et *Valérien*, auteurs de la septième et de la huitième persécution ; enfin les *Trente tyrans* (Odenath et Zénobie en Orient, Posthume et Tétricus en Gaule, etc.).

Princes illyriens. — Les princes illyriens, aristocratie militaire (269-284), entreprirent de sauver l'empire en laissant au sénat le soin de l'administration intérieure, et en se portant eux-mêmes aux frontières pour en éloigner les Barbares.

Claude II, excellent soldat, repoussa les Allemands au lac de Garde, et vainquit à Naïssus une innombrable armée de Goths, ce qui lui valut le surnom de *Gothique*. Il mourut de la peste à Sirmium, dans la Pannonie.

Aurélien écrasa les Goths ; il traita de même les Allemands au Métaure et à Pavie ; il soumit enfin Tétricus, le dernier maître de l'EMPIRE TRANSALPIN, qui se rendit à lui au début du combat de Châlons-sur-Marne. Mais sa grande expédition fut contre Zénobie, reine de Palmyre, poussée à la résistance par le rhéteur Longin. Aurélien la fit prisonnière, tua le conseiller et ruina la capitale. Zénobie et Tétricus conservèrent la vie, mais ils ornèrent le triomphe du vainqueur. — Celui-ci mourut assassiné, après avoir ordonné une neuvième persécution contre les chrétiens.

Un interrègne de huit mois, pendant lequel le sénat et l'armée se renvoyèrent le choix de l'empereur, suivit la mort d'Aurélien. Le vieux *Tacite*, descendant de l'historien de ce nom, dont il plaça les œuvres dans toutes les bibliothèques publiques, fut élu, mais pour être assassiné, six mois après, à cause de ses réformes. — Son frère *Florianus*, qui avait pris la pourpre, se tua à la nouvelle de l'élection de Probus.

Probus, fils d'un jardinier pannonien, excellent soldat, homme intègre, laissa au sénat l'administration, pour s'occuper seul de l'armée et des frontières. En Occident, il refoula jusqu'à l'Elbe les Barbares germains, Francs, Allemands, etc., et construisit, du Rhin au Danube (Ratisbonne-Mayence), un mur de 60 lieues. En Orient, il vainquit les Blemmyes d'Egypte, et les Perses, dont il menaça de rendre le pays aussi nu que sa tête chauve. — Puis il utilisa ses soldats à édifier des monuments, à rebâtir des villes, à planter des vignes en Gaule, etc. Il voulait même, disait-il, se passer d'eux, propos pour lequel ils le tuèrent.

Carus, préfet du prétoire, s'associa ses deux fils *Carin* et *Numérien*. Il emmena ce dernier dans l'expédition qu'il conduisit en Orient, et pendant laquelle il mourut lui-même, frappé de la foudre. — *Numérien*, élu après lui, fut immolé par *Aper*, qui tomba à son tour sous les coups de Dioclétien, commandant des gardes du palais. — *Carin*, qui était resté à Rome, essaya de conserver l'empire ; mais après sa victoire de Margus, il mourut assassiné, et cet événement laissa le pouvoir au meurtrier d'*Aper*, le sanglier (c'est la signification latine de ce mot) dont la mort, selon la prophétie d'une druidesse, devait donner le trône à Dioclétien (284).

Les princes illyriens échouèrent dans leur œuvre désespérée de sauver le monde romain par la voie des armes ; leur successeur va essayer d'un moyen nouveau.

§ 2. — Dioclétien ; tétrarchie impériale.

Dioclétien modifia profondément l'administration de l'empire. Il s'associa un homme qui lui était dévoué, *Maximien*, et chacun d'eux adopta un César : *Galère* et *Constance Chlore*. C'est la *tétrarchie impériale*, utile pour protéger les frontières, mais ruineuse par la nécessité d'entretenir quatre cours au lieu d'une seule. L'administration, divisée en apparence, n'en est pas moins conduite en réalité avec une unité de vues remarquable.

En Occident, Maximien, qui avait Milan pour capitale, triompha des *Bagaudes* ou paysans gaulois révoltés à cause de l'impôt ; il repoussa les Germains, et vainquit en Afrique l'usurpateur Julianus. — En même temps son César, Constance Chlore, gouverneur des Gaules, chassa les Allemands de la Belgique, repoussa les Francs et s'empara de la Bretagne indépendante sous Carausius et Allectus.

En Orient, Dioclétien, dont la cour était à Nicomédie, battit l'usurpateur Achillée dans Alexandrie, et imposa la paix de Nisibe aux Perses, sur lesquels Galère, son César, gouverneur de l'Illyrie et de la Thrace, venait de venger, par une éclatante victoire, sa défaite personnelle de Carrhes.

Sur tous les points, les Barbares furent ainsi repoussés, et Dioclétien put se livrer exclusivement aux soins de l'administration : restriction à la puissance des préfets du prétoire, au nombre de 4, devenant des fonctionnaires civils, ayant au-dessous d'eux les vicaires ou vice-préfets, et une foule de gouverneurs provinciaux ; création du régime fiscal avec l'*indiction* ou impôt foncier ordinaire, la *superindiction* ou impôt extraordinaire, la *capitation* ou impôt personnel, le *chrysargyre* ou impôt sur le commerce, etc. ; effort constant pour rendre la loi également et réellement obligatoire aux grands et aux faibles. — Malheureusement, Dioclétien eut la manie ruineuse des constructions, et, en outre, il introduisit à la cour le faste dissolvant de l'Asie.

L'incendie du palais impérial de Nicomédie, dont on accusa les chrétiens, alors que le véritable auteur était Galère, fit ordonner la dixième persécution, appelée l'*ère des martyrs*. Galère força ensuite le vieux Dioclétien à abdiquer, et celui-ci se retira à Salone, sa patrie, où il vécut dix ans encore, cultivant lui-même son jardin. — Maximien abdiqua le même jour, mais à regret.

§ 3. — Constantin; triomphe du christianisme.

Avénement de Constantin. — Restaient Constance Chlore et Galère, le premier béni pour son habileté administrative, et mourant à York en laissant le pouvoir à Constantin *, qui s'était heureusement enfui de la cour du rival de son père ; le second, odieux aux Romains, et qui sans consulter son collègue, premier Auguste, avait nommé Césars *Daïa Maximin II* et le débauché *Sévère*. — Les Romains indignés lui opposèrent *Maxence*, qui se hâta de rendre la pourpre à son père *Maximien*.

* *Généalogie de la famille de Constantin :*

Maximien. — *Maxence.* Fausta. — Crispus.

Galère adopte : *Maximin II*, *Sévère*, *Lucinius*.

Constance Chlore. — *Constantin Ier.* — *Constantin II. Constant. Constance.*
Jules Constance. — Gallus. *Julien.*

Dans la lutte qui s'engagea alors, Sévère succomba; Maximien, déjà traître à son fils, dut se tuer par ordre de son gendre Constantin, qu'il avait lui-même essayé de faire mourir; Galère périt dévoré par un ulcère, en 311. — Mais celui-ci avait créé déjà un nouveau César, *Licinius*, que Constantin s'attacha pour combattre Maximin II et Maxence. Il se rendit, à cet effet, en Italie, vit dans le ciel une croix de feu qui lui annonça la victoire (*hoc signo vinces*), et battit Maxence au pont Milvius (312). De son côté, Licinius triompha de Maximin. Constantin et Licinius signèrent, à Milan, *l'édit de Tolérance :* c'était la fin de la persécution contre les chrétiens (313).

Les vainqueurs ne s'entendirent pas longtemps, et Constantin enleva d'abord à Licinius, devenu son beau-frère, sept des provinces occupées par lui; il l'écrasa huit ans après, à Andrinople (323), sauf à l'envoyer à la mort après une dernière révolte. Il resta alors seul maître de l'empire.

Triomphe du christianisme. — Constantin, victorieux, rendit aux chrétiens l'exercice de leur culte et les biens dont ils avaient été dépouillés. Il laissa même représenter le monogramme du Christ sur son étendard particulier, appelé *Labarum*, et permit à sa famille d'embrasser le christianisme, qui devint la religion romaine. Enfin il fit réunir le premier concile œcuménique de Nicée, où fut rédigé le symbole de ce nom et où fut condamné Arius qui niait la divinité de J.-C. (325).

C'était l'époque où l'Eglise, échappée triomphante aux persécutions de dix empereurs (Néron, Domitien, Trajan, Marc-Aurèle, Septime Sévère, Maximin, Dèce, Valérien, Aurélien, Dioclétien), se constituait avec les évêques de Rome ou *papes*, les *évêques* ou surveillants de chaque Eglise, les *patriarches* et *archevêques* ayant juridiction sur plusieurs Eglises, les *prêtres* ou anciens, les *diacres* et *sous-diacres*, sans parler des *ordres mineurs* (portiers, exorcistes, lecteurs, acolytes). La juridiction et la discipline ecclésiastique se précisaient aussi de jour en jour. Les *conciles généraux* ou *œcuméniques* et les *conciles provinciaux* allaient insensiblement compléter l'œuvre.

Créations de Constantin. — Constantin voulut régner seul; mais le séjour de Rome lui étant devenu odieux, il se retira à Constantinople, dont la fondation, ordonnée par lui, avait duré dix ans, et y transporta les institutions de Rome : sénat, tribus, curies, etc. — Alors n'ayant rien à craindre des Barbares, qu'il pouvait plus facilement tenir en respect, il se livra aux

soins de l'administration et compléta l'œuvre de Dioclétien.

Il travailla d'abord à rendre le pouvoir impérial aussi fort que possible. Peu à peu les anciennes charges disparurent, l'empereur fut tout, ses édits eurent force de loi. Il tint à s'entourer d'une cour fastueuse, d'une noblesse qui datât de lui, et, à cet effet, il groupa les familles nobles en plusieurs classes : *illustres*, *respectables*, *clarissimes* ou *honorables*, *perfectissimes*. Sept ministres furent préposés à la surveillance des services publics : préfet de la chambre sacrée, maître des offices, comte des largesses, comte du trésor public, questeur, deux comtes des domestiques. Au-dessous d'eux marchaient des employés en foule longuement énumérés dans la *Notitia imperii*, espèce d'almanach impérial du temps.

L'administration civile occupa aussi Constantin. C'est lui qui divisa l'empire en préfectures, diocèses, provinces, celles-ci comprenant les colonies et les municipes. Il en confia la garde à des préfets du prétoire, magistrats purement civils, à des vice-préfets ou vicaires, à des proconsuls ou gouverneurs ou présidents. Les villes municipales furent régies par un sénat et surtout par une curie dont les membres, appelés *décurions* ou *curiales*, répondaient à Rome de l'impôt. Les préoccupations fiscales dominent, en effet, dans tous les travaux administratifs des successeurs de Dioclétien.

Enfin, Constantin opéra de grandes innovations dans l'armée. Il détruisit les prétoriens, réduisit les légions de six mille hommes à quinze cents, et créa deux maîtres généraux de la milice, ayant chacun sous lui un maître de la cavalerie et un maître de l'infanterie. Les frontières reçurent même des commandants stationnaires, avec les titres de comtes et de ducs (*comites, duces*), et la propriété du sol à défendre. Cette dernière concession et l'introduction des Barbares dans les légions romaines furent au nombre des causes principales de la ruine de l'empire d'Occident.

Mais Constantin ne vit pas lui-même les résultats de ses réformes. Il mourut en 337, au milieu des préparatifs d'une expédition contre les Perses.

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. III : de Pertinax à Héliogabale, de Châteaubriand; d'Héliogabale à Dioclétien, Montesquieu; Tétrarchie, Lebeau; les Bagaudes, de Pétigny; conversion de Constantin, Crévier.

XVIII

Famille de Constantin. — Théodose. — Partage définitif de l'empire romain. — Chute de l'empire d'Occident.

Famille de Constantin (337 - 364).	*Les fils de Constantin* : Constantin II, Constant et *Constance*. — Ce dernier seul (protection à l'arianisme, saint Athanase). *Julien l'Apostat* (361) : son administration en Gaule; caractère de son gouvernement, retour au polythéisme grec (*hellénisme*), guerre au *Galiléen*, mort chez les Perses; ses ouvrages. — *Jovien*.
Théodose, partage de l'empire (364 - 395).	*Valentinien Ier* en Occident (364), *Valens* en Orient. — Les Wisigoths dans l'empire, bataille d'Andrinople. *Gratien et Valentinien II :* adoption de Théodose qui les vengera, l'un de Maxime II, l'autre d'Arbogaste et du rhéteur Eugène. *Théodose* : succès militaires sur les Barbares, habileté de son administration, pénitence publique. — Partage de l'empire (395).
Chute de l'empire d'Occident (395 - 476).	*Arcadius* en Orient avec Rufin, *Honorius* en Occident avec Stilicon. — Invasion des Wisigoths et de Radagaise. *Valentinien III* : invasion des Vandales, des Huns, des Francs, des Anglo-Saxons. Derniers empereurs : *Pétrone Maxime*, *Majorien*, *Romulus Augustule*. — Chute de l'empire d'Occident (476).

§ 1. — Famille de Constantin ou deuxième famille flavienne.

Les fils de Constantin. — A la mort de Constantin, les soldats massacrèrent ses frères et ses neveux, dont deux seulement, *Gallus* et *Julien*, furent sauvés par un évêque. Ses trois fils se partagèrent l'empire : Constantin II eut l'Occident; Constant, l'Italie, l'Illyrie et l'Afrique; Constance, l'Orient.

Constantin II, mécontent de son lot, prit les armes contre son frère Constant et périt dans une embuscade. — *Constant* lui-même tomba dix ans plus tard sous les coups du rebelle Magnence, qui prit la pourpre, et dont l'usurpation trouva des imitateurs dans Vétranion et Népotien. — *Constance* triompha des uns et des autres, de Magnence surtout, qu'il battit à Mursa, et qui se frappa lui-même à Lyon, après avoir immolé tous les siens. Gallus, créé César par Constance, après quelques succès contre les Perses, fit un cruel abus de son pouvoir, et fut mis à mort par l'ordre de l'empereur. Seul alors,

celui-ci s'adjoignit Julien, qu'il envoya gouverner dans la Gaule.

Constance, maître en Orient, s'était posé comme le protecteur de l'arianisme, et s'attaquait avec passion aux évêques orthodoxes, notamment à l'illustre saint Athanase, patriarche d'Alexandrie. Il avait dû, au plus fort des discordes de l'Occident, acheter la paix des Perses, qui le vainquirent dans plusieurs batailles successives. Maintenant, ces mêmes Barbares recommençaient leurs ravages, et Sapor II, leur chef, « frère du soleil et de la lune, » réclamait impérieusement l'Arménie et la Mésopotamie. Constance allait les combattre lorsqu'il apprit la révolte de Julien. Il revint sur ses pas et mourut dans la Cilicie, reconnaissant pour son successeur le prince rebelle (361).

Julien. — Julien l'Apostat s'était couvert de gloire dans la Gaule. Guerrier, il avait vaincu les Allemands à Strasbourg, repoussé les Francs au delà du Rhin et pris les Saliens à son service. — Administrateur, il avait heureusement combattu la disette, protégé l'agriculture, amélioré les routes et les forteresses, embelli sa *chère Lutèce* (Paris), tout cela malgré une diminution sensible dans les impôts. C'était plus que suffisant pour le faire acclamer *Auguste*, malgré ses protestations peu sincères, le jour où Constance lui redemanda ses légions pour combattre les Perses.

Empereur, Julien abjura le christianisme, et se posa en philosophe. Il proscrivit le luxe de l'ancienne cour, et afficha une rudesse de manières qui allait jusqu'au cynisme. Il déclara la guerre à la religion de l'empire, qu'il combattit en fermant les églises, les bibliothèques, les écoles, attendant de meilleurs résultats de l'ignorance que de l'effusion du sang. Cependant, il échoua dans le projet de rétablir le polythéisme grec (*hellénisme*), et dans sa lutte autrement absurde contre le *Galiléen :* c'est le nom qu'il donnait à Jésus-Christ. Ses efforts pour relever Jérusalem, dans le but de faire mentir une prophétie divine, furent impuissants ; des flammes, sorties des fondements, l'empêchèrent d'en venir à bout.

Julien mourut dans une guerre contre les Perses, chez lesquels un transfuge l'avait attiré. D'abord vainqueur à Maronga, il fut surpris et blessé dans une attaque nocturne. Alors, prenant de son sang, il le lança contre le ciel en s'écriant : « Tu as vaincu, Galiléen ! » Plusieurs ouvrages de ce prince, entre autres les *Césars* et le *Misopogon*, témoignent de son aptitude intellectuelle.

Jovien, successeur de Julien, sauva l'armée en abandonnant aux Perses les provinces au delà du Tigre, et mourut après huit mois de règne (364).

§ 2. — Théodose le Grand; partage de l'empire.

Famille valentinienne. — *Valentinien Ier*, élu empereur à cause de ses qualités guerrières, donna l'Orient à *Valens*, son frère, et garda pour lui l'Occident, comme plus difficile à défendre. Ses généraux, surtout le comte Théodose, repoussèrent les Pictes, les Allemands, les Saxons, et réprimèrent la révolte de l'Afrique soulevée par le prince maure Firmus. Il pénétra lui-même dans la Germanie, où de nombreuses forteresses s'élevèrent par ses soins ; mais il y trouva la mort à la suite d'un violent accès de colère (375). Ses deux jeunes fils, *Gratien* et *Valentinien II*, le remplacèrent : le premier, dans la Gaule ; le second, dans l'Italie et l'Illyrie.

Pendant ce temps, *Valens*, à Constantinople, favorisait l'arianisme, persécutait les évêques et accordait des terres aux Wisigoths, que les Huns chassaient devant eux. Mais la mauvaise foi et les exactions soulevèrent ses nouveaux tributaires, qui le battirent à Andrinople et le brûlèrent dans une cabane (378).

Théodose le Grand. — Gratien donna une portion de l'empire à son frère, Valentinien II, et s'associa *Théodose*, fils du grand et infortuné général de ce nom, dont les talents devaient lui procurer quelque sécurité. Le nouvel élu repoussa, en effet, les Wisigoths au delà du Danube, et gagna leur amitié ; il signa avec Sapor III, roi des Perses, une paix durable, et administra avec sagesse : lois en faveur des accusés, contre les délateurs, les concussionnaires, etc. Il vengea même la mort de son bienfaiteur assassiné à Lyon par *Maxime II*, qu'il fut obligé de reconnaître d'abord, mais qu'il écrasa ensuite à Aquilée.

Les actes de *Théodose le Grand* furent marqués au coin du véritable mérite. Mais il ne faut pas oublier que si, à la prière de l'évêque Flavien, il fit grâce aux habitants d'Antioche qui avaient traîné dans la boue les statues de l'impératrice, il ordonna et laissa exécuter le massacre des habitants de Thessalonique. Sa pénitence de neuf mois imposée par saint Ambroise, évêque de Milan, le réhabilita.

L'assassinat de Valentinien II par le Franc Arbogast, qui proclama le rhéteur *Eugène*, remit les armes aux mains de Théodose. Il triompha de l'un et de l'autre à Aquilée, et mourut l'année suivante (395), laissant le monde romain divisé entre ses deux fils : Arcadius en Orient, avec Rufin pour tuteur; Honorius en Occident, avec Stilicon. — C'est l'époque du partage définitif de l'empire et de l'invasion des Barbares.

§ 3. — Chute de l'empire d'Occident.

Honorius gouverna d'abord avec Stilicon, qui éloigna les Wisigoths de l'Italie, et arrêta à Florence la terrible invasion de Radagaise. Mais à la mort de ce général, devenu suspect à l'empereur et décapité par son ordre (408), les Wisigoths reparurent en Italie. Ils pillèrent Rome, et allèrent fonder les royaumes de Barcelone et de Toulouse, pendant que les Bourguignons se fixaient dans la vallée du Rhône, les Suèves dans la Galice, les Alains dans le centre de l'Espagne, et les Vandales dans le sud du même pays.

Sous *Valentinien III*, successeur d'Honorius (423), les Vandales, appelés par la trahison du comte Boniface, passèrent en Afrique et fondèrent le royaume de Carthage. — En même temps, les Huns envahirent l'empire et furent arrêtés à Châlons-sur-Marne par Aétius, et à Rome par le pape saint Léon; les Francs se fixèrent dans la Gaule avec Mérovée; les Saxons passèrent en Angleterre avec Hengist et Horsa.

Pétrone Maxime, meurtrier de Valentinien (455), osa forcer la veuve de ce prince à l'épouser. Elle se vengea en appelant les Vandales, qui livrèrent Rome au pillage. — Après lui, l'empire n'eut que des maîtres incapables, *Majorien* excepté, et encore même cinq d'entre eux furent-ils tenus en tutelle par le barbare Ricimer. Enfin le Pannonien *Oreste* donna la pourpre à son fils *Romulus Augustule*, sous qui Odoacre, chef des Hérules, mit fin à l'empire d'Occident (476). La prise de Ravenne par ce général entraîna, en effet, celle de Rome, et Romulus, relégué dans la maison de campagne de Lucullus, y mourut bientôt après assassiné. Il portait à la fois le nom du fondateur de la ville éternelle et celui du fondateur de l'empire (1).

(1) *La Gaule sous l'Empire.* — 1° Pendant toute la durée de l'Empire, la division géographique de la Gaule changea plusieurs fois.

Auguste y établit quatre provinces et soixante cités : *Narbonnaise*, *Aquitaine*, *Celtique* ou *Lyonnaise*, *Belgique;* la conquête des *deux Germanies*, haute et basse, sur la rive gauche du Rhin, remonte également à son règne. — A l'époque de la tétrarchie impériale, en 284, notre pays se trouva le diocèse prépondérant de la préfecture des Gaules, et il comprit douze provinces. — Un siècle après, Gratien en porta le nombre à dix-sept, et celui des cités à cent-vingt : *Deux Germanies*, *deux Belgiques*, *quatre Lyonnaises*, *deux Aquitaines*, *Novempopulanie*, *deux Narbonnaises*, *Viennoise*, *Alpes maritimes*, *Alpes pennines*, *Grande-Séquanaise*. Trèves, Lyon, Arles furent les villes les plus importantes.

2° La période impériale est l'époque de la transformation de la Gaule au contact de la civilisation romaine. Les écoles, les arts, l'industrie, l'agriculture, le commerce y obtinrent alors un beau développement.

Le travail intellectuel commença, dès le premier siècle avant J.-C., par ces écoles célèbres de la grecque Marseille, réputées à bon droit rivales de celles d'Athènes et d'Alexandrie. Il eut pour représentants illustres dans la littérature latine : Cornélius Gallus, l'ami de Virgile, dont les églogues sont perdues; Trogue-Pompée dont Justin a abrégé l'histoire universelle; Pétrone, etc. Les *écoles Méniennes*, fondées à Autun, dans le troisième siècle, par l'Athénien Ménius, étendirent puissamment ce travail intellectuel. A ces écoles, il convient d'ajouter celles de Bordeaux, de Lyon, de Vienne (grammairiens et orateurs gaulois). — Les traces de l'art se retrouvent principalement dans les constructions romaines du second siècle de notre ère : Pont du Gard, Maison-Carrée, Arènes de Nîmes et d'Arles, etc.

Quant à l'industrie, elle donna quelques produits estimés : draps rouges d'Arras; *cucules*, ou capotes de gros drap, à capuchon, fabriquées à Langres et à Saintes; *caracalles* ou longs manteaux flottants, toiles blanches ou peintes, cuivre supérieurement préparé, armes, etc., dans plusieurs villes. — L'agriculture s'occupa avec succès de l'olivier dans la Provence, de la vigne dans la Champagne et la Bourgogne. — Le commerce acquit une assez grande extension. Quatre routes permettaient d'aller, de Lyon : à Coblentz, par le territoire de la Lorraine actuelle; aux ports du N.-O,, par Autun, Sens et Beauvais; à ceux de l'O., par Limoges et Saintes; à Narbonne et à Marseille, par un même chemin bifurqué vers Arles. Des portages, organisés à l'aide de chariots et de mulets. établissaient ensuite des communications régulières entre la Saône et la Seine, le Rhône et la Loire, l'Aude et la Garonne. La Saône et le Rhône avaient une véritable flotte.

Le christianisme compléta la transformation préparée par les éléments précédents. Entré de bonne heure dans la Gaule, il y eut quelques prosélytes dont Lyon fut le rendez-vous le plus fréquent. A leur appel, saint Pothin et saint Irénée accoururent de Smyrne dans cette ville et y fondèrent une première Eglise chrétienne; le martyre couronna leurs généreux efforts. D'autres, moins savants mais aussi illustres, continuèrent leur mission : saint Saturnin à Toulouse, saint Denis à Paris, saint Martial à Limoges, saint Gatien à Tours. La Gaule était toute chrétienne quand arrivèrent les Barbares.

3° Les événements politiques de l'histoire de la Gaule, pendant la durée de l'empire, se réduisent à quelques révoltes et à quelques faits administratifs, témoignages de la résistance des vaincus et de la transformation du sol par les vainqueurs. Ces événements se rapportent aux règnes de Tibère, de Caligula, de Claude, de Vespasien, d'Antonin, d'Adrien, des Trente tyrans, de Dioclétien et de Constance Chlore.

Sous Tibère (21 après J.-C.), les Gaulois, écrasés d'impôts, se soulevèrent à l'instigation de Julius Florus et de Julius Sacrovir. Mais ces chefs ne s'entendirent pas, et, battus isolément, ils se donnèrent la mort.

Caius, surnommé Caligula, du nom d'une chaussure gauloise (*caliga*), qu'il portait d'habitude, parut dans la Gaule, et établit ce fameux *autel de Lyon*, du

haut duquel les vaincus dans les combats littéraires devaient se jeter dans le Rhône.

Claude s'efforça vivement d'exterminer le druidisme. Il admit les Gaulois au sénat, et justifia éloquemment cette mesure.

Sous Vespasien, le Batave Civilis, secondé par la prophétesse bructère Velléda et par le Romain Sabinus, provoqua un soulèvement que le concours des druides rendit formidable. Il fonda même l'*empire des Gaules* (69). Mais Pétilius Céréalis, général de l'empereur, désarma l'insurrection en promettant l'indépendance aux Bataves. Velléda renonça à toute résistance. Quant à Sabinus, vaincu par les Séquanes restés fidèles, il se retira dans un souterrain où Eponine pourvut pendant dix années à l'entretien de son mari et de ses enfants. Découvert au bout de ce temps, Sabinus fut condamné à mourir, et sa femme obtint la triste faveur de partager son supplice.

Adrien mérita d'être appelé le *restaurateur des Gaules;* Nîmes lui doit son amphithéâtre. — Antonin, originaire de cette ville, se montra plus généreux encore pour elle que son prédécesseur.

Jusqu'au troisième siècle, les Gaulois avaient beaucoup fait, mais en vain, pour conquérir une sorte d'indépendance. En 261, à la faveur de l'anarchie des *Trente tyrans*, ils fondèrent l'*empire Transalpin*, dont l'existence éphémère (261-273) eut cinq souverains ou Césars gaulois, entre autres : *Posthume*, qui gouverna pendant neuf ans avec sagesse, et le sénateur *Tétricus*, qui se soumit sans résistance à l'empereur Aurélien.

Sous Dioclétien, les paysans gaulois, exaspérés par les exigences de la fiscalité romaine, coururent aux armes et se retirèrent dans leurs bois (*bagaud*), d'où leur vint le nom de *Bagaudes*. Ils se donnèrent deux chefs, Ælianus et Amandus, et une place forte (Saint-Maur-des-Fossés), vers le confluent de la Marne et de la Seine. Maximien les soumit; mais dans la suite, ils revinrent souvent à l'insurrection, ce qui donna naissance à l'expression : *aller en Bagaudie*.

Constance Chlore, César de Maximien, répara tous les maux de la guerre civile par la sagesse et la vigueur de son administration. Il paraît avoir construit à Paris, sur la rive gauche de la Seine, un vaste palais dont les vestiges se nomment encore *Thermes de Julien*.

Julien, chargé de gouverner la Gaule sous le règne de son cousin Constance, éloigna les Barbares des frontières et établit les Francs dans la Toxandrie (Belgique première et deuxième); il embellit Paris, qu'il appelait sa *chère Lutèce*.

A l'époque de la chute de Rome (476), notre pays était presque de tout point au pouvoir des envahisseurs : *Francs* au N., *Allemands* et *Bourguignons* à l'E., *Wisigoths* au S.-O. Les Romains se trouvaient réduits à l'étroit espace du bassin de la Marne et de la Seine. Ajoutons cependant que leur influence se faisait partout sentir, comme le prouve l'existence de ces Gallo-Romains, Barbares *romanisés* pour la plupart, qui jouèrent un rôle si considérable dans la lutte de deux sociétés en présence sur le sol mérovingien.

DÉVELOPPEMENTS. — Consulter les *Lectures historiques*, t. III : Julien à Jérusalem, Lebeau; sa mort, Ammien Marcellin; les Barbares, Montesquieu; massacre de Thessalonique, Fléchier; la Gaule sous l'empire, Lehuërou. — *Atlas :* planches, II, VI et XI, carte de l'empire romain, généalogie de Théodose, tableau synchronique.

SYNCHRONISMES PRINCIPAUX DE L'HISTOIRE ANCIENNE.

DATES.	CHINE, INDE.	ÉGYPTE.	ASSYRIE.	MÉDIE, PERSE	PHÉNICIE.	JUDÉE.	GRÈCE.	ROME.
4138						Création.		
2482	Tempsprimitifs	Ménès.	Empire couschite.—			Déluge.		
2055	1re dyn. Hia.	Chéops.	Assur, Nemrod.			Abraham.	Pélasges.	
1625	2e dyn. Chang.	Méris.				Moïse.	Colons étrangers.	
1585	Aryas, Castes I.	Sésostris.	Ninus et Sémiramis.			Josué, juges.	Temps héroïques.	
1096	3e dyn. Tchéou.		— 3 dynasties as-		Hiram.	Les Rois.	Guerre de Troie (1193).	
976	LoisdeManou I.	Sésac.	syriennes.		Pygmalion	Schisme.	Lycurgue (884).	
721		Ethiopiens.	Sardanapale (788).	Arbacès.	Elulée.	1re captivité.	Olympiades (776).	Romulus (754).
656	Çakyamouni I.	Psamméticus.	Nabuchod. le Grand.	Phraortes.	Ithobal II.	2e id. (606).	Solon (595).	
536	Confucius.	Psamménit.	Balthazar.	Cyrus.	Balator.	Edit de Cyrus.	Pisistrate.	
500				Darius Ier.			Guerres médiques.	République (510).
431		Inarus.		Artaxercès L.		Esdras.	Guerre du Péloponèse.	Décemvirs (449).
387			SYRIE.	ArtaxercèsM.			Traité d'Antalcidas.	
336				Darius III.	Ruine de	Jaddus.	Philippe, Alexandre.	Guerre des Samnites
323	Dyn. Maurya I.	Ptolémée Ier.	Séleucus Ier Nicator.		Tyr.		Antipater, Cassandre.	
264	4e dyn. Thsin.	Ptolémée II.	Antiochus Ier.				Aratus; les deux ligues.	Guerres puniques.
168	5e dyn. Han.		Antiochus le Grand.	PARTHIE.		LesMachabées	Persée, Philopémen.	
146	Dyn. des Sun-						Ruine de Corinthe.	Ruine de Carthage.
133	gas I.					Hyrcan Ier.		LesGracq., Numance.
101						Aristobule Ier.		Marius, Jugurtha.
88								Marius et Sylla.
60	Dyn.indigènesI		Réduction en prov.	Crassus (53).				1er triumvirat.
48		Ptolémée XII.	romaine.					Bataille de Pharsale.
43		PtoléméeXIII.						2e triumvirat.
29		Cléopâtre.				Hérode.		Actium; empire.

HISTOIRE DU MOYEN AGE.

I

Etat du monde romain et du monde barbare à la fin du quatrième siècle de notre ère. — Invasion des Barbares.

Monde romain.
- *Etat géographique* : bornes à la fin du IVe siècle; division en empire d'Orient avec 2 préfectures (Orient, Illyrie orientale), et empire d'Occident avec 2 préfectures (Italie, Gaule); subdivision en diocèses, provinces, villes municipales. — Mécanisme administratif.
- *Etat moral* : causes diverses de décadence.

Monde barbare.
- Ethnographie.
  - *Race germanique* embrassant : 1° les *Teutons* (Allemands, Francs, Saxons et Angles); 2° les *Suèves* (Goths et leurs trois tribus, Suèves, Bourguignons, Hérules, Vandales, Lombards, etc.).
  - *Race slave*, Polonais, Russes, etc.
  - *Race tartare* : Huns, Alains, Avares, Hongrois, Mongols, Turcs.
- *Etat moral* : Germains sédentaires, Tartares nomades, etc.

Invasion des Barbares.
- Honorius (395-423).
  - *Invasion des Goths* : — Leur départ de la Sandinavie, station au Borysthène et dans les deux Mœsies, bataille d'Andrinople (378); marche dans l'empire sous Alaric et Ataulf; Wallia à Toulouse (419).
  - *Invasion de Radagaise* avec les Suèves, les Vandales, les Alains, les Bourguignons; désastre de Florence (406). — Royaumes fondés par ces envahisseurs en Gaule et en Espagne.
- Valentinien III (423-455).
  - *Vandales* en Afrique; Genseric, Boniface et saint Augustin; dévastation sur la mer Méditerranée et à Rome.
  - *Huns* : première apparition. — Attila les conduit en Gaule (bataille de Châlons-sur-Marne) et en Italie (saint Léon); sa mort en Pannonie (453).
  - *Allemands, Saxons, Francs.*
- *Romulus Augustule* : prise de Ravenne et de Rome par les Hérules d'Odoacre (476). — Fin de l'empire d'Occident.

Principaux Etats fondés par les Barbares.
- *Ve siècle* : Bourguignons dans la vallée du Rhône, Wisigoths à Toulouse et en Espagne, Vandales en Afrique, Anglo-Saxons en Angleterre (Saxons, Angles, Heptarchie).
- *VIe siècle* : Ostrogoths en Italie sous Théodoric; Cassiodore; Bélisaire et Narsès — Lombards d'Alboin; Luitprand, Astolphe et Didier.

§ 1. — Le monde romain au quatrième siècle.

Géographie. — A la mort de Théodose (395), l'empire romain

était borné au N. par la Calédonie (mur de Septime Sévère), la mer Germanique, le Rhin, le Danube, le Pont-Euxin et le mont Caucase; à l'E. par le Tigre et l'Arabie Déserte; au S. par l'Arabie Heureuse, l'Ethiopie et le mont Atlas; à l'O. par l'océan Atlantique. — Il se divisait en deux parties : *empire d'Orient* et *empire d'Occident*.

L'Orient renfermait *deux préfectures :* 1° celle d'Orient, avec les *cinq diocèses* de Thrace, d'Asie proconsulaire, de Pont, d'Orient, d'Egypte; 2° celle d'Illyrie orientale, avec les *deux diocèses* de Dacie et de Macédoine. L'Occident avait aussi *deux préfectures :* 1° celle d'Italie, avec les *quatre diocèses* d'Illyrie occidentale, d'Italie, de Rome, d'Afrique; 2° celle des Gaules, avec les *trois diocèses* de Bretagne, de Gaule, d'Espagne, celui-ci augmenté de la Mauritanie Tingitane. — Les quatorze diocèses de l'empire étaient subdivisés en 117 provinces, renfermant elles-mêmes un grand nombre de villes municipales.

Pour faire fonctionner ce mécanisme, il y avait : un empereur à Constantinople et un à Milan ou à Ravenne; un préfet du prétoire investi des fonctions civiles et judiciaires dans chaque préfecture, tandis que, dans l'un et dans l'autre empire, le pouvoir militaire était confié à un chef de la milice; un vicaire ou vice-préfet par diocèse, ayant au-dessus de lui les proconsuls ou présidents chargés de l'administration des provinces, ainsi que de nombreux employés inférieurs; des décurions pour les villes municipales. — C'est, à peu de chose près, le système administratif adopté par les nations modernes.

Etat moral. — A la fin du quatrième siècle de notre ère, le monde romain était affaibli par plusieurs causes, entre autres: l'introduction du luxe dans Rome, après la conquête de l'Asie et de la Grèce; — la concentration de tous les pouvoirs de la république dans les mains d'un chef, espèce de dictateur d'autant plus à craindre que le sénat et le peuple étaient plus avilis; — la puissance sans bornes des prétoriens, allant jusqu'à mettre l'empire aux enchères; — l'action délétère des provinces imposant, comme à tour de rôle, à la ville Eternelle, leur individualité respective; — l'établissement de la tétrarchie et de son régime fiscal; — l'admission des Barbares dans les légions; — la cession des terres frontières à des ducs ou comtes chargés de les défendre dans un intérêt tout personnel; — enfin, le développement de plus en plus rapide du régime municipal.

C'est le moment providentiel où les Barbares accoururent de tous les points à la fois, pour substituer au vieux monde une société nouvelle dont le christianisme devait être l'élément fondamental.

§ 2. — Le monde barbare.

Ethnographie. — Le monde barbare présentait un tout autre spectacle, avec ses trois grandes races de peuples : germanique, slave et tartare. — 1° Les *Germains*, situés entre la mer Baltique et le Danube, la Vistule et le Rhin, étaient divisés en Teutons et Suèves. Aux premiers appartenaient les Allemands, les Francs, les Saxons et les Angles; aux seconds, les Goths, divisés en Wisigoths, Ostrogoths et Gépides, les Suèves, les Bourguignons, les Hérules, les Vandales, les Lombards, etc. — 2° Les *Slaves*, établis entre la mer Baltique et la mer Noire, avaient pour principales tribus les Polonais, les Russes, les Bosniens, les Serviens, etc. — 3° Les *Tartares*, originaires du plateau central de l'Asie, comprenaient les Huns, les Alains, les Avares, les Hongrois, les Mongols, les Turcs, etc.

Mœurs des Barbares. — Les mœurs de ces Barbares étaient entièrement différentes de celles des Romains.

Les *Germains* avaient, en général, une existence sédentaire, malgré leurs innombrables déplacements. Ils ne possédaient pas de villes, mais ils se réunissaient des points extrêmes de leurs villages isolés, pour combattre sous un même chef. Celui-ci, désigné par l'élection, les conduisait dans leurs migrations, et distribuait à ses compagnons et à ses soldats le butin fait sur l'ennemi. Du reste, toutes les entreprises de ce genre, toutes les questions de paix ou de guerre, étaient agitées au préalable dans des assemblées générales. Les femmes y assistaient, et leurs avis obtenaient la plus grande considération. La force principale des armées consistait dans l'infanterie. La religion était celle d'*Odin*, le génie même de la guerre (1).

Les *Slaves*, qui n'apparaissent que dans la deuxième période du moyen âge, étaient plus sédentaires encore que les Germains; ils semblent s'être occupés de tout temps du travail des terres et du soin des troupeaux.

Les *Tartares* avaient une existence nomade qui devait les conduire des limites extrêmes de l'océan Oriental à la Gaule. Les guerriers poussaient devant eux des troupeaux considéra-

bles, et pendant que les vieillards et les femmes remplissaient les chariots, ils se tenaient eux-mêmes sans cesse à cheval, y préparant et prenant même leur nourriture. Au physique, ces hommes étaient hideux, à cause de leur habitude d'écraser le nez et les parties saillantes du visage, qu'ils tailladaient, du reste, à coups de poignard, principalement à la mort des chefs. La polygamie était permise. A l'exception des Huns et des Alains, ces Barbares ne se mêlèrent pas à la grande invasion du quatrième et du cinquième siècle. Ils ne parurent que vers le milieu et à la fin du moyen âge, dont ils ferment, en quelque sorte, la longue période par la prise de Constantinople en 1453.

§ 3. — Invasion des Barbares, fin de l'empire d'Occident.

L'invasion des Barbares se produisit surtout après la mort de Théodose, en 395. Elle porta ses coups les plus décisifs sous les règnes d'*Honorius*, de *Valentinien III* et de *Romulus Augustule*. — C'est l'époque du plus grand cataclysme social qu'ait eu à subir notre vieille Europe; l'absence de toute sécurité et la ruine générale en sont les deux caractères distinctifs.

Honorius. — Deux grandes invasions remplissent le règne d'*Honorius* (395-423) : celle des Wisigoths, tribu principale de la nation gothique, et celle de Radagaise, chef des Suèves, auxquels se joignirent les Vandales, les Alains et les Bourguignons.

1° — Les *Goths*, originaires de la Germanie, occupèrent anciennement la presqu'île scandinave, où leur nom se conserve encore dans celui de la province de *Gothie* ou *Gothland*. Partis de là, ils descendirent, à travers la Baltique, sur les rives du Borysthène (Dniéper), et s'y divisèrent en Goths de l'Est ou *Ostrogoths*, Goths de l'Ouest ou *Wisigoths*, et *Gépides* ou retardataires. C'est là que les Huns les rencontrèrent. Vaincus par ces derniers, les Ostrogoths et les Gépides se soumirent. Les *Wisigoths* n'acceptèrent pas la conquête, et par l'entremise de leur évêque Ulphilas, ils obtinrent de Valens des terres dans l'empire. Les deux Mœsies leur furent accordées, mais on leur fit payer un peu trop cher cette concession. Ils se révoltèrent, battirent l'empereur à Andrinople (378), et rentrèrent dans leur pays. — Théodose le Grand les arma contre les

Iuns, maîtres de la rive gauche du Danube inférieur. A la nort de ce prince, secrètement excités par Rufin, ils se ruèrent ur l'Occident.

Les Wisigoths parcoururent alors la Grèce du N. au S., et chappèrent à Stilicon qui les avait cernés sur le mont Pholoé. 'uis ils remontèrent à travers l'Illyrie, donnée à leur chef *laric*, à titre de maître de la milice, envahirent à plusieurs eprises le sol de l'Italie, où ils essuyèrent les désastres de 'ollentia et de Vérone, et s'emparèrent enfin de Rome, qu'ils vrèrent au pillage (410). Leur général les conduisait en Sicile, t peut-être même en Afrique, lorsqu'il mourut à Cosenza, dans Brutium : on l'ensevelit dans le lit d'un fleuve. — *Ataulf*, uccesseur d'Alaric, épousa Placidie, sœur de l'empereur Hoorius, et se montra digne de cette faveur, en débarrassant la aule de divers usurpateurs qui s'étaient laissé proclamer ésars. Il pénétra ensuite jusqu'à Barcelone, où fut fondé un remier royaume gothique. — *Wallia*, qui l'avait remplacé, epassa les Pyrénées et s'établit à Toulouse, capitale du oyaume des Wisigoths, de 419 à 507.

2° — Les *Suèves*, partis des rives de la Baltique, descendient vers le midi de l'Europe, ayant Radagaise à leur tête. ans leur route, ils virent se joindre à eux les *Vandales*, et, 1 peu plus loin, les *Alains*, que l'approche des Huns avait éplacés. C'en était fait de l'empire d'Occident sans la valeur e Stilicon, qui les vainquit à Florence, et les écrasa sur les ochers de Fésules (406). — L'année suivante, ceux qui n'aaient pas franchi les Alpes essayèrent de se jeter sur la aule : les *Bourguignons* avaient augmenté leur nombre. Vaiement les Francs Ripuaires s'efforcèrent-ils de s'opposer au assage du Rhin. Rien ne résista au torrent, et notre pays fut évasté pendant deux ans consécutifs. Au bout de ce temps, s envahisseurs se précipitèrent sur l'Espagne. — Les *Bourignons* seuls demeurèrent dans la vallée du Rhône, et y fonèrent le premier royaume barbare (413).

En Espagne, les *Alains* occupèrent la Lusitanie (Portugal), ont Wallia les dépouilla presque aussitôt après leur établisseent. — Les *Suèves* se retirèrent dans la Galice (449), et leur yaume se maintint plus de cent cinquante ans. — Les *Vanles* se fixèrent dans la riche Bétique (Andalousie).

Valentinien III. — Sous *Valentinien III*, neveu et successeur Honorius (423-455), plusieurs grandes invasions désolent à

la fois l'empire d'Occident. Ce sont celles des Vandales, des Huns, des Allemands, des Saxons et des Francs.

1° Les *Vandales* étaient dans le sud de l'Espagne, lorsque le comte Boniface, proconsul d'Afrique, rappelé par l'impératrice mère, Placidie, que jouait indignement le patrice Aétius, les appela à son secours. *Genseric* marchait à leur tête. Mais à peine avaient-ils franchi le détroit, que Boniface, désabusé et ramené au devoir par les conseils de saint Augustin, alors évêque d'Hippone, essaya de les arrêter. Ils le vainquirent, obtinrent la concession d'une grande partie du territoire africain (435), et relevèrent l'empire de Carthage. — Ces Barbares ne tardèrent pas à avoir une flotte qui s'empara de la Sicile, de la Sardaigne, de la Corse, des îles Baléares, etc. Un jour même, en 455, après l'assassinat de Valentinien III par Pétrone Maxime, l'impératrice Eudoxie s'appuya sur eux pour venger son époux. Ils saccagèrent Rome et la pillèrent; tristes représailles de la ruine de Carthage!

2° — Les *Huns*, partis de l'extrémité orientale de l'Asie, arrivèrent au nord de la mer Caspienne où ils se divisèrent. Une partie descendit vers le sud, et donna naissance aux *Huns blancs*; l'autre partie se dirigea vers l'Europe. Ces derniers refoulèrent d'abord les Alains, et se heurtèrent ensuite contre les Goths déjà fixés sur le Borysthène. Les Ostrogoths, nous l'avons déjà vu, se soumirent, et les Wisigoths se jetèrent sur les terres de l'empire en franchissant le Danube. Quant aux envahisseurs, ils se retirèrent dans la Sarmatie, où leur présence se traduisit par des agressions assez fréquentes, mais isolées.

Ces Barbares reparurent un demi-siècle après, sous *Attila*, « le fléau de Dieu, le marteau de l'univers, l'homme sous les pieds duquel la moisson ne devait plus pousser. » Rejeté sur l'Occident, moins par les paroles menaçantes de l'empereur Marcien (« J'ai de l'or pour mes amis et du fer pour mes ennemis ») que par le désir d'épouser Honoria, sœur de Valentinien III, qui lui fut refusée, ce terrible chef envahit la Gaule, où il fit d'horribles massacres. Troyes dut alors son salut à l'évêque saint Loup, et Paris à sainte Geneviève. Orléans fut assiégé, mais les armes combinées d'Aétius, général romain, et de Théodoric, roi des Wisigoths de Toulouse, contraignirent le roi des Huns à la retraite. Il ne s'éloigna que pour aller livrer une action plus décisive à Châlons-sur-Marne (451). —

Attila vaincu franchit les Alpes, ruina Aquilée, au nord de l'Italie, et chassa devant lui les Vénètes, qui fondèrent alors Venise, dans les lagunes de la mer Adriatique. Il marchait sur Rome, lorsque le pape saint Léon I[er] se porta à sa rencontre et le fléchit. Le roi des Huns recula jusque dans la Pannonie, où une mort prématurée le surprit au milieu d'une orgie (453). Son immense empire disparut avec lui.

3° Les *Allemands* (*all man*, tout homme), confédération d'Usipiens, de Bucinobantes, etc., étaient établis sur les deux rives du Rhin supérieur. Ils firent, au quatrième et au cinquième siècle, des invasions dans la Gaule, refoulant les peuples, détruisant les villes. Clovis les arrêta dans la célèbre bataille de Tolbiac (496). — Nous rencontrerons plus tard les *Saxons* en Angleterre et les *Francs* dans la Gaule.

Romulus Augustule. — Après les secousses dont le récit précède, l'empire romain se trouva bien près de sa ruine; les *Hérules* lui portèrent le dernier coup sous *Romulus Augustule*. Prétextant le refus qu'on leur avait fait du tiers des terres de l'Italie, ces Barbares vainquirent le père du dernier empereur. La prise de Ravenne par *Odoacre* entraîna celle de Rome et la chute de l'empire d'Occident (476).

§ 4. — Principaux Etats fondés par les Barbares.

Les principaux Etats fondés par les Barbares dans l'empire romain, au cinquième et au sixième siècle, sont, dans l'ordre chronologique : royaume des Bourguignons en 413; — des Wisigoths de Toulouse et d'Espagne, en 419; — des Vandales, en 435; — des Francs, sous Mérovée, en 448, ou seulement sous Clovis, en 481; — des Anglo-Saxons, en 455; — des Ostrogoths, en 493; — des Lombards, en 568. — De ces Etats, celui des Francs est l'objet d'une étude spéciale dans les questions suivantes. Nous allons dire ici quelques mots des autres.

Bourguignons. — Le *royaume des Bourguignons* eut pour fondateur *Gondicaire*, en 413. Il s'étendit dans la vallée du Rhône, entre les Cévennes et les Alpes, avec Lyon pour capitale. Le plus illustre de ses rois fut *Gondebaud*, auteur de la *loi Gombette* (V. p. 159) et meurtrier des parents de Clotilde, femme de Clovis.

Wisigoths. — Le *royaume des Wisigoths* de Toulouse commença avec *Ataulf* et *Wallia*. Celui-ci eut pour principaux successeurs : *Théodoric I[er]*, qui succomba dans la bataille de

Châlons-sur-Marne, contre Attila; — *Euric*, qui régna sur presque tout le pays situé entre la Loire et le détroit de Gibraltar; — *Alaric II*, qui donna des lois justement célèbres en promulguant le *Breviarium alaricianum*, mieux appelé *Lex romana*, et mourut à Vouillé de la main de Clovis, en 507.

Dès ce moment, le royaume des Wisigoths cessa d'exister en France; mais il se releva en Espagne pour avoir encore une durée de deux siècles. Nous citerons seulement quatre de ses souverains. — *Athanagilde* maria ses filles, Brunehaut et Galswinthe, à deux de nos rois, Sigebert et Chilpéric. — *Léovigilde* donna l'unité politique à la péninsule par la destruction du royaume des Suèves (585). — Sous *Récarède*, les Wisigoths ariens embrassèrent le catholicisme. — Avec *Rodéric* ou *Rodrigue*, le pays tomba au pouvoir des Arabes, en 711, à la suite du désastre de Xérès (V. n° IV).

Vandales. — Le *royaume des Vandales*, fut fondé par *Genseric* (435), avec Carthage pour capitale. Ce prince acquit bientôt tout le littoral de l'Afrique avec les îles de la mer Méditerranée occidentale, et livra même Rome au pillage en 455. — Mais, après la mort de Genseric, l'anarchie désola ses Etats et les affaiblit au point de les faire tomber au pouvoir de Bélisaire général de Justinien, en 534. Les Vandales avaient alors *Gélimer* pour roi (V. n° IV).

Anglo-Saxons. — La Bretagne, conquise par Agricola, sous l'empereur Domitien, resta au pouvoir des Romains jusqu'au moment où Aétius en retira les légions pour les opposer aux Barbares, qui se jetaient à la fois sur toutes les frontières de l'empire. Les Bretons restèrent dès lors exposés aux attaques des Pictes et des Scots. Après avoir sollicité vainement l'appui de Rome, ils s'unirent pour repousser les envahisseurs au delà des murs d'Adrien et de Septime Sévère; mais leurs efforts furent impuissants, et leur *Penteyrn* ou chef, *Wortigern*, appela à son aide les Saxons du Danemark, dont les barques s'étaient déjà montrées sur les bords de la Tamise. Ces auxiliaires, conduits par *Hengist* et *Horsa*, éloignèrent d'abord les Pictes, et obtinrent en récompense l'île de Thanet (455). Puis ils se tournèrent contre les Bretons, les refoulèrent dans le pays de Galles, et fondèrent quatre Etats distincts : Kent, Sussex, Wessex, Essex. — Accourus à leur tour, environ cent ans après, les *Angles* formèrent trois nouveaux Etats : Northumberland, Est-Anglie, Mercie.

La réunion de ces sept royaumes, existant ensemble avec des *Wittena-Gemot* ou assemblées générales, constitue ce que l'on appelle l'*Heptarchie* anglo-saxonne. Le seul roi digne d'être mentionné dans cette période d'anarchie est *Ethelbert*, sous qui le christianisme fut prêché par le moine Augustin, qu'avait envoyé saint Grégoire le Grand (597). *Egbert*, roi de Wessex, établit l'unité dans le pays en s'emparant des six autres Etats (827).

Ostrogoths. — Après la disparition des Huns, les Ostrogoths s'établirent dans la Pannonie. Le plus remarquable de leurs chefs, *Théodoric*, élevé à la cour de Constantinople, obtint de faire valoir, les armes à la main, les droits que les princes grecs avaient sur l'Italie alors occupée par les Hérules. Il vainquit le roi de ces derniers, *Odoacre*, sur les bords de l'Isonzo et à Vérone ; puis il l'assiégea dans Ravenne, reçut sa soumission et le laissa bientôt après assassiner dans un festin. En 493, il avait soumis toute la péninsule. Les efforts ultérieurs de ce roi tendirent à agrandir son royaume et à le rendre aussi florissant que possible.

Au dehors, en effet, *Théodoric Ier* accrût ses terres italiques par la conquête de l'Illyrie, de la Pannonie, du Norique, de la Rhétie, de la Provence et de la Sicile. Ces acquisitions et la réunion momentanée du royaume des Wisigoths de Toulouse lui donnèrent la presque totalité de l'ancien empire romain d'Occident. — Au dedans, le roi des Ostrogoths rendit ses États prospères par une foule de mesures habiles : distribution d'un tiers des terres conquises aux vainqueurs exclusivement chargés du service militaire, alors que les emplois civils étaient réservés aux vaincus; soins donnés à l'agriculture, qui fit produire au sol italien assez de blé pour n'avoir plus à en demander à la Sicile et à l'Afrique; sage perception des impôts utilement employés ; protection accordée aux lettres représentées par Boëce, Ennodius, et surtout par Cassiodore, l'illustre promoteur de la presque totalité des grandes choses de ce règne; respect pour le culte catholique, bien que le chef de l'Etat appartînt à l'arianisme, etc. — On n'a guère à reprocher à Théodoric que sa sévérité à l'égard de Boëce et de Symmaque, accusés d'avoir conspiré contre lui. Le chagrin qu'il éprouva de les avoir frappés injustement hâta peut-être sa mort (526).

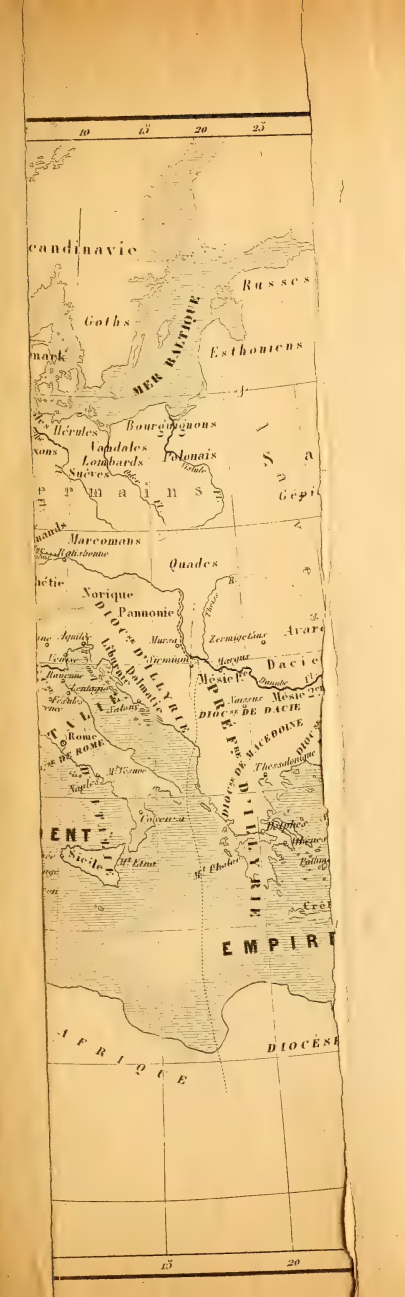
Les successeurs de Théodoric furent : *Athalaric*, son petit-fils, sous la tutelle de sa mère Amalasonte. — *Théodat*, à qui le général grec Bélisaire enleva la Sicile, Naples et Rome, évé-

nements dont le contre-coup fut la reprise de la Dalmatie pa l'empereur d'Orient, Justinien; — *Vitigès*, qui s'appuya sur le Francs de Théodebert, petit-fils de Clovis; — *Totila*, un mo ment maître des terres enlevées par les Grecs, puis vainc par Narsès; — enfin, *Téias*, dont les efforts tendirent vainemen à relever l'empire gothique. Narsès en dépouilla les descen- dants de Théodoric, et y rétablit, durant quinze années, la do- mination byzantine. Il éprouva tant de peine d'être révoqué de ses fonctions d'exarque ou de duc, qu'il appela les Lombards en Italie.

Lombards. — Les Lombards sont des peuples germains qu paraissent avoir pris leur nom des longues lances (*lang, barde* dont ils étaient armés. Ils occupaient le Danube, lorsque, à la voix de Narsès, ils franchirent les Alpes (568). — *Alboin*, leu chef, poussa ses conquêtes jusque dans le Samnium, et divisa le territoire conquis en trente-six duchés qu'il donna à ses compagnons d'armes. Toutefois, l'*Exarchat de Ravenne* resta aux empereurs de Constantinople. Alboin ne régna que cinq ans il tomba sous les coups de sa femme Rosamonde.

Après lui, l'histoire des Lombards a peu d'importance. Elle se rattache à la nôtre par quelques incursions de ces peuples dans le Dauphiné, par quelques descentes des Francs dans la péninsule, et par les rapports de leurs derniers souverains ave les premiers Carlovingiens. Ces souverains, sans parler de l vertueuse reine *Théodelinde*, qui convertit les Lombards a christianisme avec le concours du pape saint Grégoire I[er] l Grand, et du législateur *Rotharis*, sont : *Luitprand*, contre qu le pape Grégoire III, menacé dans Rome, invoqua l'interven tion de Charles Martel; — *Astolphe*, dépouillé de l'exarchat c Ravenne par Pepin le Bref au profit d'Etienne II (*patrimoine* *saint Pierre*); — enfin *Didier*. Sous ce dernier, Charlemagn renversa le royaume des Lombards (774).

(1) *Odin et sa religion.* — Odin, chef d'un peuple asiatique appelé les As paraît avoir habité d'abord dans les contrées voisines de la mer Caspienne du mont Caucase. Chassé de là, peut-être par la conquête romaine, vers le p mier siècle de notre ère, il passa dans la Scandinavie, et établit sa dominat sur les divers Etats du nord de l'Europe. Il la consolida par des instituti politiques et des lois en harmonie avec les mœurs de ses sujets barbares; p il promulgua sa religion. — Selon lui, une puissance souveraine existe de quelle tout dépend d'une manière absolue. Cette puissance punit ou pardo ici-bas comme dans la vie future; de là le Walhala et le Nistheim. Le *Walh* c'est le ciel où n'entrent jamais que des hommes braves dont le suprême b heur est de se battre sans cesse, mourant le soir pour renaître le lendema



10
15
20
25
candinavie
Russes
Goths
Esthoniens
MER BALTIQUE
Hérules
Bourguignons
Vandales
Lombards
Polonais
Suèves
Gépi
Marcomans
Ratisbonne
Quades
Norique
Pannonie
Avare
Zermigetius
Dacie
Mésie
Mésie 2e
DIOCESE DE DACIE
DIOCESE D'ILLYRIE
Dalmatie
Liburnie
Aquilée
Venise
Ravenne
Rome
DE ROME
Thessalonique
MACEDOINE
Delphes
Sicile
Mt Etna
Crète
ENT
EMPIRE
AFRIQUE
DIOCÈSE
15
20

MONDE ROMAIN

ITALIE

ROME ET SES ENVIRONS

MONDE ROMAIN

de 264 avant J.C. à 68 après J.C.

Marche d'Annibal

EMPIRE ROMAIN

Jusqu'à l'invasion des Barbares inclusivement

de jeunes vierges, appelées walkiries, les excitent à la lutte en leur versant la bière et l'hydromel. Le *Nistheim*, c'est l'enfer où sont relégués les lâches, dont le châtiment consiste, dans l'immobilité, l'attente, la lenteur, les privations de tout genre. La guerre était donc la loi de la vie et la condition du bonheur dans l'éternité chez les peuples scandinaves. — Lorsque Odin eut donné ses établissements, il convoqua les guerriers de sa nation; puis, prenant congé d'eux, il se porta neuf coups de poignard successifs sur la poitrine, en forme de cercle, et déclara qu'il allait dans la Scythie boire la bière avec les dieux immortels pour attendre dans le Walhala les hommes dignes de l'y suivre.

DÉVELOPPEMENTS. — Consulter les *Lectures historiques*, t. IV : les Germains, Tacite; les Huns, Ammien Marcellin; les Wisigoths à Andrinople, de Châteaubriand; Alaric devant Rome, Zozime; les Vandales en Afrique, Lebeau; la tente d'Attila, Priscus; Attila et sainte Geneviève, Amédée Thierry; bataille de Châlons-sur-Marne, Deguignes; invasion des Saxons en Angleterre, Lingard; chute de l'empire d'Occident, Montesquieu; Théodoric II, Sidoine Apollinaire; Récarède, Mariana; conquête de l'Italie par les Ostrogoths, Jornandès; gouvernement de Théodoric, Lombards en Italie, Lebeau; saint Grégoire le Grand, Bossuet.

II

Invasion des Francs. — Les Mérovingiens.

Les Francs et Clovis (241-511).

- Les *Francs* : confédération de peuples entre le Rhin et le Wéser; principales tribus, armes, manière de combattre. — Leur apparition en 241 ; caractère de leurs invasions.
- *Premiers chefs* : Pharamond; — Clodion le Chevelu (Aétius); — Mérovée (Attila, 451); — Childéric Ier.
- *Clovis Ier* (481-511) : état de la Gaule en 481; victoires de Soissons sur les Romains (saint Remi), de Tolbiac sur les Allemands (conversion), de Dijon sur les Bourguignons et de Voulon sur les Wisigoths. — Echec à Arles. — Triomphe, crimes et mort de Clovis (511).

Les fils et les petits-fils de Clovis, 1re lutte de la Neustrie et de l'Austrasie (511-613).

- Fils de Clovis.
  - *Clodomir* à Orléans; ses fils (Clodoald).
  - *Thierry* à Metz; Théodebert et Théodebald.
  - *Childebert* à Paris et *Clotaire* à Soissons : expédition commune en Espagne, guerre civile.
- *Clotaire Ier* seul roi (558-561) : succès contre Chramne, son fils et les Saxons; concessions aux églises. — Quatre enfants.
- Fils Clotaire Ier (561-613).
  - *Caribert* : à Paris; sa mort prématurée en 567.
  - *Gontran*, roi de Bourgogne, médiateur entre ses deux frères survivants.
  - *Chilpéric* en Neustrie, *Sigebert* en Austrasie. — Rivalité de leurs femmes Frédegonde et Brunehaut (mort de Sigebert, second mariage de Brunehaut, Gondowald, traité d'Andelot en 587; batailles de Truccia, Latofao, Toul et Tolbiac). Triomphe de la Neustrie en 613.

Apogée de la puissance des Francs mérovingiens (613-638) : Clotaire II (édit de Paris) et Dagobert Ier (révision des codes des Barbares, etc.).

Rois fainéants et maires du palais.	*Causes de la décadence des Mérovingiens.* *2e lutte de la Neustrie et de l'Austrasie* : Ebroin et saint Léger, Pepin d'Héristal, victoire des Austrasiens à Testry (687). *3e lutte de la Neustrie et de l'Austrasie* : victoires de Charles Martel à Vincy et à Soissons (717-719). — Les Arabes à Poitiers (732). — Alliance des Carlovingiens avec le saint-siége. *Avénement des Carlovingiens* : Pepin le Bref (752).

§ 1. — Les Francs avant Clovis.

Les Francs. — Les Francs sont une confédération de peuples : *Sicambres*, *Ripuaires*, *Saliens*, etc., établis entre le Rhin et le Wéser. Leur nom veut dire *fiers, indomptables*, plutôt que *libres*. Ils se distinguaient tous par une taille haute, l'œil vif, la moustache longue, une épaisse chevelure relevée en nœud au sommet de la tête, et que les chefs seuls laissaient tomber sur les épaules (*rois chevelus*). — Leurs armes nationales étaient : la *francisque* ou hache à deux tranchants ; la *framée*, massue armée de fer ; l'*angon* ou lance à crochets. Ils se battaient quelquefois disposés en triangle, le plus souvent sans ordre, toujours avec une impétuosité incroyable.

Premières invasions. — L'apparition de ces barbares eut lieu sous Gordien III, en 241 ; leur premier établissement en Gaule date de 428, sous Clodion. Entre ces deux époques, ils firent de nombreuses migrations, moins dans la pensée de se fixer sur les terres romaines que dans un but du pillage. Ainsi :

Vers 251, ils allèrent jusqu'en Espagne, où, après un séjour de douze années, ils brûlèrent Tarragone : — en 277, Probus en établit un certain nombre sur les bords du Rhin, et dirigea les autres sur Byzance, d'où ils rentrèrent dans la Germanie par les colonnes d'Hercule, après avoir pillé le littoral de la mer Méditerranée ; — Constance Chlore et Julien imitèrent le précédent empereur, en fixant ces Barbares sur le cours inférieur du Rhin ; — sous Honorius, les Francs essayèrent de prendre position dans la Gaule. Cette fois ils avaient pour chef *Pharamond*, dont on a fait, à tort, le premier roi de France (420).

Premiers chefs. — *Clodion*, surnommé le *Chevelu* (428), surprit Dispargum, d'où il repoussa Aétius, tombant sur lui au milieu d'une fête. Mais il reparut, s'empara de plusieurs villes, et distribua ses tribus sur divers points : *Ripuaires* à Cambrai, *Morins* à Tongres, *Chamaves* à Trèves, *Saliens* à Tournai, etc.

Mérovée, élu après Clodion (448), était chef des Francs lors-

qu'Attila, roi des Huns, fut vaincu à Châlons-sur-Marne par les armées d'Aétius et des Wisigoths de Toulouse. Mérovée ne prit qu'une part indirecte à ce grand événement. Il n'en est pas moins considéré comme ayant mérité de donner son nom à la première race de nos rois (*Mérovingiens*).

Childéric Ier, fils de Mérovée, commanda avec moins d'éclat, s'il est vrai que ses vices le firent exiler en Thuringe et qu'on le remplaça par Egidius, chef des milices romaines. Il fut père de Clovis. — (Son tombeau a été retrouvé à Tournai, en 1655.)

§ 2. — Clovis.

Etat de la Gaule en 481. — A l'époque où *Clovis* fut élevé sur le pavois (481), plusieurs peuples habitaient la Gaule : les *Romains*, restés un peu partout, et spécialement dans la vallée de la Marne; les *Allemands*, sur la double rive du Rhin; les *Bourguignons*, entre les Cévennes et les Alpes; les *Wisigoths*, entre la Loire et les Pyrénées, etc. — Ces divers peuples devaient à peu près tous obéir un jour aux *Francs*, qui avaient alors leurs établissements dans la Belgique actuelle.

Victoires de Clovis. — A la tête de six mille soldats saliens, Clovis envahit les terres romaines de *Syagrius*, qui fut vaincu à *Soissons*, et se retira chez Alaric II, roi de Toulouse, dont la faiblesse le livra au vainqueur (486). Celui-ci connut alors saint Remi, évêque de Reims (vase de Soissons), qui lui fit épouser la nièce de Gondebaud, roi de Bourgogne, la malheureuse Clotilde, dont le père et la mère étaient morts victimes de l'ambition de leur frère. Cette princesse, catholique elle-même, prépara son mari à embrasser la religion chrétienne, ce qu'il ne fit définitivement qu'après avoir remporté la victoire inespérée de *Tolbiac* sur les *Allemands*. A l'exemple de leur chef, trois mille soldats reçurent le baptême (496).

Ce fut alors que Clovis, moins pour venger Clotilde et répandre le christianisme que pour opérer des conquêtes, se rendit en Bourgogne et en Aquitaine. En *Bourgogne*, il triompha de Gondebaud au combat de *Dijon*. Le vaincu se retira dans Avignon, où il soutint un siége jusqu'au jour où, par ruse et par le paiement d'un tribut, il eut décidé son vainqueur à s'éloigner. — Dans l'*Aquitaine*, les succès de Clovis, furent plus complets encore. En effet, au combat de *Voulon*, près de Poitiers, il battit Alaric II, roi des Wisigoths de Toulouse, et le tua de sa main (507). Les Etats des vaincus lui échurent alors, à l'ex-

ception de la *Septimanie*, province composée de sept villes (Narbonne, Carcassonne, Elne, Béziers, Maguelonne, Lodève, Nîmes) que Clovis laissa à son fils aîné, Thierry, le soin de soumettre. Mais ce prince échoua devant *Arles*, contre les troupes auxiliaires des Ostrogoths, qui prirent alors la Provence.

Crimes et mort de Clovis. — Pendant ce temps, Clovis revêtait à Tours, au milieu d'une pompe triomphale, les insignes de consul et de patrice que lui avait envoyés l'empereur Anastase : le barbare s'était transformé. Il retrouva cependant son vrai caractère lorsqu'il fit assassiner les rois francs, ses égaux : *Sigebert* à Cologne, *Cararic* à Thérouanne, *Régnacaire* à Cambrai, *Ragnomer* au Mans. Ces crimes lui inspirèrent quelques remords, et il en obtint le pardon de l'Église au concile d'Orléans, dans lequel fut confirmé et étendu le droit d'asile. — A sa mort, en 511, il laissait quatre fils qui se partagèrent son patrimoine à la manière des Barbares, par la voie du sort. *Thierry* eut Metz ; *Clodomir*, Orléans ; *Childebert*, Paris ; *Clotaire*, Soissons ; tous, quelques villes de l'Aquitaine.

§ 3. — Les fils de Clovis; première monarchie franque.

Les fils de Clovis[*]. — *Clodomir*, roi d'Orléans, envahit tout

[*] *Généalogie des Mérovingiens.* Les noms italiques sont ceux des rois de Paris, et comptent seuls pour la série conventionnelle des rois de France.

Marcomir, Théodemir, *Pharamond*, *Clodion*, *Mérovée*, *Childéric Iᵉʳ*.
Clovis Iᵉʳ (481-511).

Thierry Iᵉʳ (M). — Clodomir (O). — *Childebert Iᵉʳ* (P). — Clotaire Iᵉʳ (S). (Chramne).
Théodebert Iᵉʳ. — 3 fils, Clodoald, 526. — 2 filles, 558.
Théodebald, 555.
Clotaire Iᵉʳ, seul roi (558-561).

Caribert (P). — Gontran (B), 593. — *Chilpéric Iᵉʳ* (N). (Audovère.—Galswinthe.—Frédégonde.) — Sigebert Iᵉʳ (A). (Brunehaut).
2 filles, 567. — Mérovée. — *Clotaire II*. — Childebert II.
Théodebert II. — Thierry II.
4 fils, 613.
Clotaire II, seul roi (613-628).

Dagobert Iᵉʳ (628-638). — Caribert.
Clovis II (Ega), N. — Sigebert II (Pepin de Landen, Grimoald). A.
Clotaire III, *Childéric II*. — *Thierry III*. — Dagobert II (Pepin d'Héristal), 679.
Chilpéric II, *Clovis III*, *Childebert III*.
Childéric III (Pepin le Bref), 752. *Dagobert III*.
Thierry IV (Charles Martel), 737.

d'abord la Bourgogne. Dans la première expédition, il prit Sigismond, souverain de ce pays, et le fit jeter dans un puits, malgré les sages représentations de l'évêque Avitus. Dans la seconde, il fut emporté par son ardeur et trouva la mort au combat de Véseronce (524). Il laissait trois fils que leurs oncles survivants se firent livrer par Clotilde et assassinèrent, à l'exception de *Clodoald* (saint Cloud), en 526.

Thierry Ier, roi de Metz, aidé par Clotaire, s'empara d'abord de la Thuringe (530). Ses soldats exigèrent ensuite qu'il les conduisît dans les riches terres du Midi Alors, plutôt entraîné par eux qu'à leur tête, il les emmena dans l'Auvergne, qu'il subjugua. — *Théodebert Ier*, fils de Thierry, appelé en Italie par les Grecs de Justinien que commandait Bélisaire, et par Totila, roi des Ostrogoths, parcourut en vainqueur toute la péninsule, jusqu'à ce que la maladie l'eût ramené dans ses États. Il préparait une expédition contre Constantinople, lorsqu'il mourut dans une partie de chasse. — son fils *Théodebald* ne lui survécut que sept ans; la succession de ce jeune prince fut disputée par Childebert et Clotaire (555).

De leur côté, *Childebert*, roi de Paris, et *Clotaire*, roi de Soissons, réunirent leurs forces pour s'emparer de la Bourgogne (534). Ils se rendirent ensuite dans la Septimanie, où leur sœur était cruellement traitée par Amalaric, son mari, sectateur ardent de l'arianisme. La vue d'un voile teint du sang fraternel les avait décidés. Ils vainquirent les Wisigoths, dont le roi périt à Narbonne, et ils les refoulèrent au delà des Pyrénées. Mais ils échouèrent à leur tour devant Saragosse, et rentrèrent pour se disputer la succession de Clodomir d'abord, et ensuite celle de Théodebald. — Childebert, qu'aidait son neveu Chramne, mourut le premier dans la lutte, sans héritiers mâles, et alors tous les États de Clovis, augmentés d'acquisitions importantes, passèrent sur la tête du survivant (558).

Première monarchie franque. — *Clotaire Ier*, second fondateur de la première monarchie franque, la consolida par le châtiment de son fils Chramne, brûlé dans une chaumière de la Bretagne ; par l'éloignement des Saxons, qui commencèrent leurs agressions contre la Gaule ; enfin, par des concessions aux abbayes et aux églises. — Mais il mourut après un règne de moins de trois ans. « Qu'il est grand, » disait-il en expirant, « ce roi du ciel qui fait mourir aussi les plus puissants rois de la terre ! » (561.)

§ 4. — Les petits-fils de Clovis; 1re lutte de la Neustrie et de l'Austrasie.

Les fils de Clotaire Ier. — Clotaire Ier laissa quatre fils : *Caribert*, qui se fixa à Paris ; *Gontran*, à Orléans, puis à Chalon-sur-Saône (Bourgogne); *Chilpéric*, à Soissons (Neustrie); *Sigebert*, à Metz (Austrasie). Chacun d'eux eut, en outre, quelques villes de l'Aquitaine.

De ces enfants, Caribert mourut le premier en 567, ce qui donna lieu à un second partage. Chilpéric et Sigebert en vinrent aux mains pour quelques démêlés relatifs à la succession paternelle, et surtout à cause de leurs femmes, *Frédégonde* et *Brunehaut*. Gontran se posa, en général, comme médiateur entre ses frères, dont la rivalité remplit la seconde partie du sixième siècle. — C'est la *première lutte de la Neustrie et de l'Austrasie.*

Première lutte de la Neustrie et de l'Austrasie. — Sigebert, roi d'Austrasie, avait épousé une des filles du roi d'Espagne Athanagilde, Brunehaut, dont l'éducation toute romaine devait peu convenir à ses sujets barbares. Chilpéric, roi de Neustrie, pour obtenir la main de Galswinthe, sœur aînée de Brunehaut, répudia Audovère, déjà mère de Mérovée. Moins d'un an après, la nouvelle épouse fut trouvée morte dans son lit. Tout le monde accusa de ce crime une de ses suivantes, Frédégonde, qui devint reine à sa place.

Pour venger sa sœur, Brunehaut conduisit en Neustrie le roi Sigebert, qui assiégea les meurtriers dans Tournai, et les déposait déjà solennellement, quand il tomba sous le poignard empoisonné de deux sicaires de la femme de Chilpéric. *Childebert II*, fils de la victime, fut emporté en Austrasie et reconnu à sa place ; mais Brunehaut alla gémir à Rouen dans une captivité qu'elle trouva bientôt moyen d'abréger. Elle se fit, en effet, épouser par Mérovée, et obtint de l'évêque Prétextat la bénédiction de ce mariage. De là, son enlèvement et sa fuite. — Frédégonde, exaspérée à cette nouvelle, poursuivit le ravisseur de Brunehaut avec d'autant plus d'acharnement, qu'elle l'accusait d'avoir jeté des maléfices sur ses propres enfants, dont pas un n'avait vécu. Les malheurs de toute nature qui affligèrent alors ses Etats, tremblements de terre, inondations, révolte des Limousins à la suite du rétablissement de la fiscalité romaine, etc., augmentèrent encore sa fureur. Dans sa haine aveugle, la reine de Neustrie immola Mérovée ainsi que

la famille de ce prince; elle frappa Prétextat, qu'elle avait déjà fait déposer et exiler par un concile; son mari lui-même tomba sous les coups de Landry, dont elle avait armé la main. Elle resta ainsi seule, avec son jeune fils *Clotaire II*, qu'elle mit sous la protection de Gontran, roi de Bourgogne.

Celui-ci, à peine débarrassé d'une invasion des Lombards, se rendit dans le Midi avec son neveu Childebert II, pour réprimer la révolte de Gondowald, fils naturel de Clotaire Ier, qui s'était fait proclamer roi à Brives-la-Gaillarde. Il en triompha à Saint-Bertrand-de-Comminges, et signa à son retour le *traité d'Andelot* (587). Par ce traité les vainqueurs reconnurent aux leudes le droit de posséder en toute propriété les fiefs qu'on leur avait concédés, c'est-à-dire un commencement d'inamovibilité. Ils se firent, en outre, donation réciproque de leurs Etats en faveur du survivant. — Six ans après, Gontran mourut, et sa succession passa à Childebert II, qui régna ainsi sur l'Austrasie et sur la Bourgogne. Le fils de Brunehaut profita de cette heureuse circonstance pour envahir la Neustrie; mais vaincu à Truccia (Droisi), près de Laon, il revint dans ses Etats avec l'intention de réprimer la révolte de quelques seigneurs : ce fut pour tomber bientôt après sous leurs coups.

Ses deux fils, *Théodebert II* et *Thierry II*, régnèrent, le premier en Austrasie, le second dans la Bourgogne. Ils s'armèrent pour écraser Frédégonde, qui les battit à Latafao (597) et mourut l'année suivante; mais ils prirent une éclatante revanche sur Clotaire II, à Dormeilles et à Etampes. Ils l'eussent même dépouillé de ses Etats, si la division ne se fût mise entre eux, peut-être à l'instigation de leur aïeule. Peu de batailles ont été aussi meurtrières que celles de Toul et de Tolbiac, entre les deux frères. Théodebert fut fait prisonnier dans cette dernière rencontre, puis, successivement, tondu et mis à mort. Thierry réunit l'Austrasie et la Bourgogne. — Thierry laissa quatre enfants. Brunehaut, leur bisaïeule, essaya de les opposer à Clotaire II; mais les leudes austrasiens l'abandonnèrent. Ses arrière-petits-fils furent tués ou condamnés à l'oubli. Chargée de tous les crimes de sa rivale, elle périt elle-même attachée à la queue d'un cheval indompté (613).

§ 5. — Apogée de la puissance des Francs mérovingiens.

Clotaire II (613-628). — Clotaire II triomphait : il assura

ainsi la victoire de la Neustrie sur l'Austrasie. Pour imposer silence aux prétentions incessantes des leudes et des évêques, il les réunit au concile de Paris, et accorda aux uns la confirmation des priviléges déjà conférés à Andelot, aux autres l'élection par le peuple, le jugement par leurs égaux, l'abolition des impôts récemment établis, etc. (*édit de Paris* ou *constitution perpétuelle* de 615). Afin de calmer le mécontentement des Austrasiens, il leur donna pour roi son fils Dagobert qu'il dut, bientôt après, aller secourir contre les attaques des Saxons. — Lorsqu'il mourut, en 628, Clotaire II laissa deux enfants : Dagobert et Caribert.

Dagobert (628-638). — *Dagobert* régna dans le Nord, et ne recula pas devant l'assassinat de son frère pour s'emparer du Midi. Il se fit pardonner ce crime par la sagesse de son administration : conseils de saint Eloi, de saint Ouen, d'Arnulf, évêque de Metz, de Pepin de Landen ou le Vieux, ces deux derniers, tiges des Carlovingiens; révision et publication des lois Salique et des Ripuaires ; œuvres d'art et d'orfévrerie (église de Saint-Denis, fauteuil du roi); protection à l'agriculture par des tournées fréquentes dans le royaume; encouragements au commerce, par la création de marchés et l'ouverture de relations avec Constantinople, etc.

Moins heureux dans ses guerres, Dagobert échoua contre les Venèdes et le chef, le marchand Samo, auquel il dut opposer les Saxons, en les déchargeant de tout tribut. Il répara ce désastre par la soumission des Bretons, dont le duc, Judicaël, vint au palais de Clichy reconnaître la suzeraineté royale. — La fin du règne de Dagobert ressembla peu au début, et c'est pour cela que ses contemporains l'ont comparé à celui de Salomon, dont notre bon roi rappelle les vertus et les vices (1).

§ 6. — Rois fainéants et maires du palais.

Causes de la décadence des Mérovingiens. — La décadence de la race mérovingienne date de la mort de Dagobert. Elle a été produite par plusieurs causes, dont les principales sont : 1° l'affaiblissement de la royauté à la suite des partages qui accompagnaient la mort des chefs et des progrès de plus en plus grands des leudes ; 2° la nullité des *rois fainéants*, jeunes pour la plupart, et tenus en tutelle dans leur château de Maumagues, d'où on les sortait une fois l'an, pour les montrer à la nation

dans un char traîné par quatre bœufs ; 3° la puissance toujours croissante des *maires du palais*, chefs des leudes ou premiers des juges du roi (*major domûs*) ; 4° l'*opposition de la Neustrie et de l'Austrasie*, la première, au N.-O., entre la Loire et la Meuse; la seconde, au N.-E., au delà de la Meuse et du Rhin ; l'une, expression des Francs déjà transformés au contact de la civilisation romaine ; l'autre, des Francs qui viennent du foyer de l'invasion, où ils se retrempent sans cesse.

Cette dernière cause surtout a été décisive. Représentée déjà par les noms de Frédégonde et de Brunehaut, la rivalité de la Neustrie et de l'Austrasie se produisit encore : sous Pepin d'Héristal, à Testry ; sous Charles Martel, à Vincy et à Soissons. Au terme de la lutte, la famille carlovingienne qui marchait à la tête des Francs d'Austrasie, renversa les Mérovingiens.

Deuxième lutte de la Neustrie et de l'Austrasie. — Dagobert Ier (V. tableau de la page 150) laissa *Clovis II* en Neustrie sous la tutelle du maire Œga, et *Sigebert II* en Austrasie, sous celle de Pepin de Landen*. Celui-ci mourut bientôt après, transmettant sa charge à Grimoald, qui tua Sigebert et exila en Irlande ou en Ecosse le fils de sa victime, *Dagobert II*. Grimoald espérait par là faire régner son propre fils. Mais les leudes austrasiens le livrèrent à Clovis II, qui réunit ainsi toute la succession paternelle et l'administra avec sagesse, grâce aux conseils de sa femme, sainte Bathilde, esclave saxonne couronnée, et du maire Erchinoald (656). Mais, à l'élection d'Ebroin, tout changea de face.

Ce maire du palais entreprit le salut de la Neustrie, sérieusement menacée par la puissance toujours croissante des leudes et par les progrès des Austrasiens. Dans ce but, il s'empara résolûment du pouvoir sous les règnes de deux des fils de Clovis II, *Clotaire III* d'abord, et puis *Thierry III*, pendant que le troisième, *Childéric II*, régnait en Austrasie et en Bourgogne sous la tutelle de l'évêque d'Autun, saint Léger. Ses premières

* *Généalogie des premiers Carlovingiens :*

Conseiller de Dagobert.		*Pepin de Landen.*		Arnulf.	
Maire du palais.. . . .	*Grimoald.*		Begga.	Anseghis.	Wulfoad.
Duc des Francs.. . . .			*Pepin d'Héristal.*		Martin.
Interroi.	Drogon.	Grimoald.	*Charles Martel.*		Childebrand.
Roi (752)..		Théodoald.	Carloman.	*Pepin le Bref.*	Griffon.

mesures politiques, telles que l'abolition de l'édit de Paris rendu en 615, la proclamation de Thierry sans le concours des leudes, etc., ne laissèrent pas de doute sur la nature de ses intentions. Mais ses ennemis le prévinrent, l'enfermèrent à Luxeuil, et reléguèrent Thierry III à Saint-Denis.

Or, la domination de Childéric sur tous les Francs dura peu. Il se débarrassa des salutaires conseils de saint Léger, qu'il envoya partager la captivité d'Ebroin, et fit battre de verges un seigneur nommé Bodillon. Celui-ci le tua dans la forêt de Chelles. Un enfant, reconnu d'abord sous le nom de frère Daniel, puis sous celui de *Chilpéric II*, échappa seul au massacre de la famille royale.

Les captifs sortirent alors de leurs monastères respectifs avec des pensées bien différentes. Thierry reprit sa royauté neustrienne; saint Léger, son évêché d'Autun, où Ebroin l'assiégea et lui fit crever les yeux. Ce fougueux maire du palais, voulant à tout prix recouvrer l'influence perdue, créa un faux mérovingien, Clovis III, et l'immola sans scrupule lorsque Thierry lui eut demandé ce sacrifice. — Quant aux Austrasiens, ne voulant ni d'un tel roi ni d'un tel ministre, ils rappelèrent d'Irlande le jeune *Dagobert II*, fils de Sigebert II. On lui donna pour tuteurs Pepin d'Héristal, neveu de Grimoald, et Martin, qui se passèrent bientôt de souverain, et exercèrent le pouvoir sous le titre de *ducs des Francs*. Avec eux et Ebroin s'engagea la *seconde lutte de la Neustrie et de l'Austrasie*.

Un premier combat se livra à Latofao; le maire de Neustrie fut victorieux, et fit assassiner Martin dans une conférence. Mais il tomba lui-même sous le poignard du leude Hermanfroy. Dès lors, la France occidentale n'eut plus de défenseur, et Pepin d'Héristal en triompha sans peine à la bataille de Testry (687). — La chute des rois de la première race et des Francs Neustriens devint désormais inévitable; la prépondérance des Francs Austrasiens allait s'établir et conduire les Carlovingiens au trône.

Troisième lutte de la Neustrie et de l'Austrasie. — *Pepin d'Héristal*, vainqueur à Testry, profita de cette victoire pour disposer de la Neustrie à son gré, remplaçant Thierry par des rois fainéants, également incapables : *Clovis III*, *Childebert III*, *Dagobert III*. Quand il mourut lui-même en 714, il eut assez de pouvoir pour transmettre la mairie à son petit-fils âgé de six ans. — Mais les mouvements des Barbares de l'E. et ceux des Neustriens, qui ne sentaient plus la main pesante du mai-

tre, rendirent nécessaire l'élection de *Charles Martel*, alors en prison comme coupable de la mort d'un de ses frères. Un meilleur choix était impossible.

Charles Martel repoussa d'abord les Frisons et les Saxons. Il se tourna ensuite contre les Neustriens, dont l'énergique maire du palais, Rainfroy, avait fait élire *Chilpéric II*, que soutenaient les Aquitains, gouvernés par Eudes. Il vainquit les confédérés à Vincy et à Soissons (717-719), et leur imposa sa volonté (*troisième lutte de la Neustrie et de l'Austrasie*). — Les invasions des Arabes ne tardèrent pas à lui donner l'Aquitaine.

Eudes, en effet, après avoir tenu tête à ces redoutables cavaliers, soit en les écrasant près de Toulouse, dans une sanglante bataille qu'ils ont appelée la *Chaussée des martyrs*, soit en mariant sa fille à un de leurs chefs, se trouva dans l'obligation d'invoquer le secours de Charles Martel. L'action décisive se livra entre Tours et Poitiers. Les Arabes, commandés par Abdérame, furent complétement vaincus, et la chrétienté n'eut plus rien à craindre, au moins sur ce point, de l'invasion musulmane (732). Ce succès permit à Charles Martel d'établir dans le Midi la prépondérance de sa famille et la sienne propre. Il la consolida par la création des *précaires*, fiefs enlevés aux évêques et donnés temporairement à ses guerriers, ainsi que par l'occupation de la Bourgogne et de la Provence. — Ceci ne l'empêcha pas de mettre également les frontières orientales du royaume des Francs à l'abri des invasions saxonnes.

Enfin, le pape Grégoire III, inquiété par Luitprand, roi des Lombards, appela à son aide le vainqueur de Poitiers. Celui-ci s'empressa d'intervenir par la voie des négociations, et de sauver le souverain pontife : service utile à ses enfants. Il mourut, en effet, sans pouvoir profiter personnellement des bonnes dispositions du saint-siége, dans l'année 741, après avoir passé les quatre dernières de sa vie, entre les règnes de *Thierry IV* et de *Childéric III*, sans avoir donné de rois ni à la Neustrie ni à l'Austrasie (*interrègne*).

Avénement des Carlovingiens. — Les fils de Charles Martel, *Carloman* et *Pépin le Bref*, se partagèrent sa succession au détriment de *Griffon*, leur jeune frère, qui reçut à peine quelques villes. Ils régnèrent l'un en Austrasie, l'autre en Neustrie. Leur mairie fut signalée par des faits importants : guerre de quatre ans en Aquitaine contre le fils d'Eudes, Hunald, qui se retira dans l'île de Ré; luttes continuelles sur les bords du

Rhin contre les Saxons, les Bavarois, les Allemands; restitution aux évêques des biens accordés par Charles Martel à quelques-uns de ses compagnons d'armes; rapports avec Rome pour la conversion des Frisons et des Saxons par les soins de Winfrid, plus connu sous le nom de saint Boniface (2).

La retraite volontaire de Carloman au monastère du mont Cassin laissa tout le pouvoir à Pepin, qui se trouva assez fort pour renverser les Mérovingiens. Le pape Zacharie l'y autorisa, en se prononçant « pour le roi de fait contre le roi de nom. » Le concile de Soissons consomma cette usurpation par la déposition de *Childéric III*. L'apôtre de la Germanie, Boniface, évêque de Mayence, la légitima en lui donnant l'onction sainte (752). C'est l'avénement de la seconde race, et, avec elle, le couronnement des efforts tentés depuis longtemps par les Carlovingiens pour rétablir l'unité du commandement.

(1) *Etat social des Francs.* — Au temps de Clotaire II et de Dagobert, les Francs dominaient dans l'Europe occidentale; mais leur état social laissait bien à désirer. En matière d'instruction surtout, les ténèbres étaient aussi épaisses que possible. Le clergé seul avait quelques connaissances qu'il fit tourner au profit de la civilisation. Toutefois, les institutions que les envahisseurs avaient apportées de la Germanie continuaient à se maintenir, pour préparer un ordre de choses d'où sortirait un jour la société féodale.

Cet ordre de choses a surtout pour base le partage du sol après la conquête. Les terres se divisent alors, en effet, en alleux ou terres libres, bénéfices, terres censives ou tributaires.

Les *alleux* (*all*, *od*, toute propriété) sont les terres échues aux chefs après le partage par la voie du sort : de là leur nom de *sortes barbaricæ*. Elles n'entraînent pour leurs possesseurs aucune charge vis-à-vis du roi. — Les *bénéfices*, plus tard nommés *fiefs* (*fee od*, terre de récompense), sont des parties des précédentes données à temps ou à vie, selon la volonté du roi donateur, et moyennant certaines redevances : service militaire, argent, fruits naturels, corvées, etc. — Les *terres censives* ou *tributaires* sont laissées, moyennant tribut, aux anciens propriétaires; mais elles doivent insensiblement disparaître, comme les alleux du reste, pour faire place aux fiefs.

Les personnes se trouvent naturellement groupées, selon la propriété, en *hommes libres*, *bénéficiers* ou *leudes*, *lites* ou *colons* et *serfs*. — Un autre moyen de déterminer comme leur valeur relative se trouve dans le *wehrgeld* (argent du sang), c'est-à-dire dans les tarifs des *compositions* à payer pour le rachat des crimes et des délits, somme qui variait selon les personnes, les circonstances et l'état social. Enfin, les lois Salique, des Ripuaires, Gombette, etc., fournissent des renseignements précieux à cet égard. C'est même dans ces codes seulement que se reflète la véritable physionomie des Barbares.

La *loi Salique* ou des Saliens est la plus ancienne, mais c'est moins un code qu'une énumération de coutumes judiciaires, relatives à des faits isolés, et disposées sans aucun ordre. Il est cependant possible de grouper sous des dénominations communes les quatre cent huit articles et les soixante et douze titres dont elle se compose. Ainsi, trois cent quarante-trois articles se rapportent à des mesures pénales, dont cent cinquante à des cas de vol et soixante et qua-

torze à des vols d'animaux; cent treize articles ont trait à des violences contre les personnes; de telle sorte que le droit pénal occupe le premier rang dans la loi Salique. — Un certain nombre de dispositions s'appliquent aux moyens d'instruction judiciaire; épreuves de tout genre, témoins, serment des *conjuratores* prêté par les parents ou amis des prévenus, détermination et application de la peine par le *mall* ou nation réunie en assemblée, etc.; c'est le code de procédure. — L'article 6 du titre 62 exclut les femmes de la succession de la terre salique. C'est la disposition appliquée en 1316, 1322 et 1328 à la succession royale, et elle constitue à peu près tout ce que nous savons du droit civil des Saliens. Nous en donnons ici le texte à cause de son importance : *De terrâ vero salicâ, nulla portio hæreditatis mulieri veniat, sed ad virilem sexum tota terræ hæreditas transeat.* — Rien sur le droit politique.

La *loi des Ripuaires*, formulée sans doute sous le règne de Thierry Ier, roi de Metz, n'a été écrite que sous Dagobert Ier. Elle se compose de deux cent vingt-sept articles et de quatre-vingt-onze titres, dont cent soixante-quatre de droit pénal, cent treize de droit politique et de procédure. La royauté, l'épiscopat, l'Eglise y sont l'objet de quelques dispositions. Du reste, même désordre que dans la précédente.

La *loi Gombette* ou des Bourguignons renferme trois parties publiées en 501, 517, 523, par Gondebaud et son fils Sigismond. Elle est l'expression d'une société plus civilisée que celle des Francs. L'élément romain y domine, et le *wehrgeld* qu'on y rencontre, comme dans toutes les lois barbares, place le Romain et le chef bourguignon sur un même pied d'égalité.

La loi des Wisigoths, *Breviarium alaricianum* d'abord, et plus tard *Lex romana* et *Forum judicum*, est plus romaine encore que la précédente : elle l'est même presque exclusivement. Cela tient à ce qu'à Toulouse, la fusion est complète entre les vainqueurs et les vaincus. L'élément barbare a disparu presque en totalité : rien ne le prouve mieux que les descriptions brillantes que nous donne du faste de cette cour un témoin oculaire, Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont.

(2) Les deux apôtres les plus célèbres du septième et du huitième siècle sont saint *Colomban* et saint *Boniface*. Le premier, né en Irlande en 540, vint avec douze membres de son monastère prêcher avec le plus grand succès dans la Gaule, où il fonda l'abbaye de Luxeuil; il passa de là en Suisse et en Italie, où il mourut dans son monastère de Bobbio (615). Le second, né en Angleterre vers 680, catéchisa les Frisons en 715, s'entendit avec Charles Martel pour convertir les Saxons, fut nommé à l'évêché de Mayence fondé pour lui, sacra Pepin le Bref, et périt massacré par les Frisons en 755.

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. IV : les Francs, Aug. Thierry; le vase de Soissons, Grégoire de Tours; mariage de Clovis, de Pétigny; bataille de Tolbiac et baptême de Clovis, assassinat des rois francs, massacre des enfants de Clodomir, conquête de la Thuringe, Grégoire de Tours; Galswinthe, mort de Sigebert devant Tournai, Aug. Thierry; Chilpéric et Frédégonde, Courgeon; l'usurpateur Gondowald, Lehuërou; guerre des petits-fils de Brunehaut, Frédégaire; mort de Brunehaut, Anquetil; Clotaire II, Dagobert et les Saxons, Huguenin; Dagobert, H. Martin; les lois des Barbares, de Châteaubriand; la loi Salique, Peyré; les rois fainéants, Eginhard; les maires du palais, de Châteaubriand; Ebroin et saint Léger, Fleury; bataille de Testry, Lavallée; les Arabes en Gaule, Fauriel; saint Boniface et Pepin le Bref, Mignet. — *Atlas* : planches III, VII et XII, carte de la Gaule mérovingienne, généalogies des Mérovingiens et des Carlovingiens, tableau synchronique.

III

Pepin le Bref et Charlemagne. — Empire Carlovingien.

Pepin le Bref (752-768).	*Avénement* : Etienne II et intervention en Italie contre Astolphe, *patrimoine de saint Pierre* (756). — Conciles. *Guerres* : Saxons, Arabes, Aquitains (Waïfre). — Mort (768). *Charles et Carloman* (Hunald). — *Charlemagne* seul roi, 771-814).
Guerres de Charlemagne.	*En Saxe* : prise d'Ehresbourg, diète de Paderborn, victoire du Bocholt, massacre de Verden, soumission de Witikind et du pays (772-803). *A divers* : *Didier en Italie* et fin du royaume des Lombards (774), *Arabes* en Espagne (Roncevaux), *Tassillon* de Bavière, *Avares*, *Wilzes*, etc. *Rétablissement de l'empire romain d'Occident* en 800. — Léon III. — Ravages des Normands. — Chagrins et mort de Charlemagne en 814.
Administration de Charlemagne.	*Civile* : division en trois royaumes, quatre-vingt-trois légations, duchés ou comtés, vigueries, centènes, dizènes. — *Missi dominici*, assemblées générales, capitulaires. *Militaire* : conditions et durée du service militaire, pénalité; ban et arrière-ban; *marches*. *Religieuse* : élection épiscopale rendue au clergé et au peuple, concessions aux abbayes. — *Livres carolins*. *Littéraire* : appel aux savants étrangers et nationaux, *Académie* et *Ecole palatine*, enseignement des sept arts libéraux et du plain-chant. *Eclat du grand règne* : relations avec Egbert, Irène, Haroun-al-Raschid, etc. — Décadence.
Géographie de l'empire carlovingien.	*Bornes* : N. Manche et mer du Nord; E. Elbe et Saale; S. mer Adriatique, duché de Bénévent, Méditerranée, Ebre; O. océan Atlantique. — Zone de peuples tributaires ou alliés. *Division en trois royaumes* : 1° *France* : Neustrie, Austrasie, Frise, Saxe, Thuringe, Bavière, Allemanie. — 2° *Aquitaine* : Aquitaine, Bourgogne, Provence, Septimanie, marche de Gascogne, marche d'Espagne, Baléares, Corse, Sardaigne. — 3° *Italie* : Lombardie et protectorat des Etats de l'Eglise. *Aix-la-Chapelle*, capitale de l'empire.

§ 1. — Pepin le Bref.

Patrimoine de saint Pierre. — L'origine des Carlovingiens remonte à *Pepin de Landen*, conseiller de Dagobert, et à *Arnulf*, évêque de Metz (voir page 155). Puissante à son berceau, cette famille est ensuite représentée par des hommes dont les efforts

constants ont tendu à s'emparer du pouvoir. Ainsi : *Grimoald*, maire d'Austrasie, veut placer prématurément son fils sur le trône ; *Pepin d'Héristal* gouverne seul la Gaule sous le titre de duc des Francs ; *Charles Martel* passe 4 ans sans donner de roi ni aux Austrasiens ni aux Neustriens ; *Pepin le Bref*, à la retraite de son frère au mont Cassin, se fait proclamer roi (752).

Ce prince vit bientôt arriver à sa cour le souverain pontife, Etienne II, qui le sacra de nouveau et lui demanda protection contre Astolphe, roi des Lombards. Pepin battit ce dernier à Pavie et repassa les Alpes. Une nouvelle et immédiate agression de ce barbare le rappela dans la Péninsule. Cette fois, les Francs dépouillèrent les Lombards de l'exarchat de Ravenne et de la Pentapole donnés au saint-siége, ce qui, avec le duché de Rome, a constitué depuis le *patrimoine de saint Pierre* et la puissance temporelle des papes (756).

Guerres diverses. — A son retour d'Italie, Pepin réunit différents conciles pour compléter, avec leur concours, ses premiers travaux administratifs. Puis, il se tourna contre les populations du Rhin et des Pyrénées.

Au N.-E., il repoussa les *Saxons*, et leur fit accepter des missionnaires afin de les contenir en les convertissant au christianisme. Au midi, il attaqua les Arabes et les Aquitains.

Les *Arabes*, maîtres de la Septimanie, avaient presque abandonné ce territoire, à la suite de leurs discordes civiles en Espagne. Les seigneurs goths profitèrent de cette négligence pour secouer le joug musulman et pour attirer Pepin le Bref, qui prit Narbonne après un long siége, et s'empara de toute la contrée désignée alors sous le nom de Gothie.

Quant aux *Aquitains*, la guerre commencée par le fils d'Eudes, Hunald, qui s'était retiré dans le monastère de l'île de Ré, fut continuée par le fils de ce dernier, le brave Guaifer ou Waïfre. Elle dura 9 années consécutives et fut signalée par de sanglantes attaques et des représailles affreuses. Les Francs n'en vinrent à bout qu'en assassinant le chef aquitain. Mais leur triomphe dura peu, car Pepin mourut au retour de l'expédition, après avoir inégalement partagé ses Etats entre ses deux fils *Charles* et *Carloman* (768). La guerre d'Aquitaine recommença aussitôt.

§ 2. — Charlemagne.

Les deux frères, unis d'abord pour réprimer l'insurrection d'Hunald, sorti de son cloître, se brouillèrent ensuite, et Charles eut toute la charge de la répression. Il réussit, et contraignit son adversaire à se retirer chez Didier, roi des Lombards. — En même temps, la mort le débarrassa de Carloman, dont les leudes se donnèrent à lui, et il dépouilla ses neveux, qui trouvèrent asile et protection à la cour lombarde (771).

Guerres. — Charlemagne, seul roi, se tourna vers la Saxe (772). Les *Saxons* ayant brûlé le temple chrétien de Déventer, il prit le château d'Ehresbourg, et détruisit l'idole d'Irmensaül ou Arminius, l'antique vainqueur de Varus. Puis, pendant plus de 30 ans consécutifs, il fit à ce peuple une guerre acharnée dont voici les principaux événements : imposition du baptême à une grande partie d'entre eux, refoulés au delà du Wéser ; diète de Paderborn, où leurs chefs se soumirent, à l'exception de Witikind, et où Charlemagne fut appelé en Espagne ; victoire de Buckholtz ou Bocholt ; immolation exemplaire de 4,500 rebelles à Verden ; soumission de Witikind, qui embrassa le christianisme ; etc. Le vainqueur ne vint complétement à bout des Saxons qu'en arrachant au pays 10,000 familles.

Mais cette guerre de Saxe n'avait pas absorbé toute l'activité de Charlemagne. Durant les intervalles forcés des expéditions qu'elle occasionna, le héros carlovingien en conduisit d'autres sur les points les plus opposés.

En *Italie*, il combattit son beau-père Didier, coupable d'avoir donné asile à Hunald, d'inquiéter le pape Adrien I[er], etc. Charlemagne le vainquit à Pavie, l'enferma dans un monastère, et se couronna lui-même roi des Lombards à Milan (774). Il confirma, en les étendant, les libéralités de Pepin le Bref au chef de l'Eglise.

En *Espagne*, les émirs Abbassides de Saragosse et d'Huesca obtinrent son appui contre les Ommiades de Cordoue. Mais cette intervention franque au delà des Pyrénées eut un triste retour, à cause des pertes que nous firent essuyer, dans la vallée de Roncevaux, les Navarrais et les Vascons (légende de Roland, 778).

Dans la *Bavière*, le roi Tassillon, deux fois révolté, fut dépouillé de ses Etats et jeté dans un cloître. Arégise, duc des

Lombards de Bénévent, puissant allié de ce prince, attaqué à son tour, donna des otages.

Sur le cours inférieur du Danube, les *Avares*, héritiers des Huns, si redoutables aux Grecs du Bas-Empire, et si riches des trésors immenses entassés dans leurs *Hrings* ou enceintes fortifiées, se soumirent après plusieurs attaques dirigées contre eux par Charlemagne d'abord, ensuite par son fils Pepin.

Enfin les *Wilzes*, les *Obotrites* et les autres Barbares de l'Elbe et de l'Oder furent sans cesse tenus en respect.

Empire d'Occident rétabli. — Le fils de Pepin le Bref était ainsi parvenu au comble de la puissance, lorsque le pape Léon III lui demanda protection contre les neveux de son prédécesseur, Adrien Ier. Charlemagne accourut, délivra le souverain pontife, et reçut de lui, le jour de Noël, dans la basilique de Saint-Pierre, les titres de *grand et légitime empereur d'Occident* (800). L'empire romain était ainsi reconstitué, et aucune mesure ne fut épargnée pour lui rendre son ancienne splendeur. — Mais Charlemagne ne jouit pas longtemps de son œuvre. Le chagrin d'avoir perdu les deux fils sur lesquels il comptait le plus, et l'audace des Normands, qui osèrent ravager les frontières maritimes de l'empire, hâtèrent la fin de ses jours. Il se releva dans un suprême effort pour placer des barques protectrices à l'embouchure de tous les fleuves, de l'Elbe au Vulturne, puis il s'affaissa avec le pressentiment de la ruine prochaine du grand édifice qu'il avait construit, et que lui seul pouvait maintenir (814).

Administration. — Les Etats de Charlemagne s'étendaient de l'Ebre à l'Elbe, de la mer du Nord ou Germanique au duché de Bénévent. Il les divisa, dans la diète de Thionville (806), en trois royaumes donnés à ses fils : France à Charles, Italie à Pepin, Aquitaine à Louis. La division en légations (*missatica*), duchés ou comtés, vigueries, centènes, dizènes (association de 100 ou de 10 bourgs) fut plus durable. Une forte hiérarchie unit les uns aux autres les membres nombreux de cette administration, ducs, comtes, viguiers, barons, centeniers, dizeniers, dont tous les actes étaient régulièrement contrôlés, quatre fois l'an, par les envoyés royaux (*missi dominici*). L'empereur en était lui-même la tête, et voulait que partout sa volonté fût connue. — Toutefois, il convoquait, chaque année, les *assemblées* de la nation, partielles en automne, générales au printemps; il les présidait quand les loisirs de la guerre le lui permet-

taient, et les associait de la sorte à la rédaction des *Capitulaires*, immense recueil comprenant les lois, ordonnances, projets de décrets, jugements, opinions des premiers Carlovingiens sur des matières de gouvernement, de religion, de morale, d'intérêt privé, etc.

Mêmes soins pour la guerre. L'empereur régla les conditions du service militaire imposé à tout propriétaire de trois *manses* (18 hectares), la pénalité encourue pour refus de service ou désertion, la convocation du ban et de l'arrière-ban, la circonscription des *marches* ou provinces frontières de Gascogne, d'Espagne, de Gênes, de Carinthie, d'Autriche ou orientale, etc. — Malheureusement, la durée du service, réduit à trente jours, rendit les guerres à peu près interminables. Ainsi s'explique leur multiplicité, cinquante et une en quarante-six ans.

Les choses de la religion n'occupèrent pas moins le héros carlovingien : capitulaire de 803, rendant au clergé et au peuple le droit de choisir les évêques; nombreuses concessions faites aux abbayes; etc. Il composa même, dit-on, les *Livres carolins*, grand travail théologique destiné à réfuter l'hérésie de Félix d'Urgel et d'Elipand, archevêque de Tolède.

Enfin, Charlemagne fut l'instigateur d'une première renaissance intellectuelle par la restauration des lettres en Occident. Non-seulement il les cultiva lui-même avec plaisir, mais encore il attira dans son palais les savants étrangers et nationaux les plus distingués : Alcuin d'Oxford, Pierre de Pise, Paul Diacre, Clément, Eginhard, Théodulphe, Leidrade, etc. (1). Ces hommes formèrent l'*Académie*, réunion littéraire où chacun d'eux prit le nom d'un des grands esprits de l'antiquité (David, Homère, Pindare, Augustin, etc.), et l'*Ecole palatine*, dont les enfants du prince et quelques rares privilégiés reçurent les leçons. — Les abbayes, à leur tour, eurent des écoles où s'enseignèrent les sept arts libéraux (*Trivium* ou trois arts littéraires, *Quadrivium* ou quatre arts mathématiques *). L'empereur ne perdit jamais une occasion de contrôler par lui-même les progrès de cet enseignement. L'étude du plain-chant, en particulier, était chère à son cœur, et il créa même à cet effet une école spéciale à Metz.

Relations extérieures, etc. — Ainsi, rien ne manquait à

* Les *trois arts littéraires* étaient : la grammaire, la rhétorique, la dialectique; les *quatre arts mathématiques* : l'arithmétique, la musique, la géométrie et l'astronomie.

l'éclat d'un tel règne. Charlemagne voulut y ajouter encore le prestige de relations avec les principaux souverains de son temps : Egbert le Grand, le futur vainqueur de l'Heptarchie anglo-saxonne, en Angleterre ; Irène, impératrice de Constantinople, à laquelle le pape voulut le marier ; Haroun-al-Raschid, khalife de Bagdad, qui lui envoya un éléphant, une horloge à eau, les clés du saint sépulcre, et reçut de lui des étoffes ainsi que des chiens du Danemark. Mais ce beau développement de civilisation dura peu. Comme tout ce qui est prématurément éclos, il disparut avec le génie du maître, sapé dans sa base par la faiblesse des Carlovingiens, les ravages des Barbares et les progrès de la féodalité. L'unité temporaire du monde germanique cessa aussitôt d'exister.

§ 3. — Géographie de l'empire carlovingien.

Limites. — L'empire de Charlemagne était borné au N. par la Manche et la mer du Nord ; à l'E. par l'Elbe, la Saale et une ligne assez vaguement tracée des monts de Bohême à la mer Adriatique ; au S. par le duché de Bénévent, la mer Méditerranée et l'Ebre ; à l'O. par l'océan Atlantique. — Ces limites sont celles des pays régis directement par les comtes francs. Ce qui veut dire qu'en dehors de leur tracé se trouvait une zone de *peuples tributaires* ou *alliés* non organisés comme le reste de l'empire, mais garantissant nos frontières de l'invasion des Barbares : Obotrites, Wilzes, Bohêmes, Moraves à l'E. (jusqu'à l'Oder et à la Theiss) ; Grecs du duché de Bénévent et Espagnols du royaume d'Oviédo au S.

Division. — Cet empire forma, quelques années seulement, trois royaumes : France, Aquitaine et Italie, subdivisés en provinces.

La France renfermait : la *Neustrie*, v. p. Paris, Soissons, Le Mans ; l'*Austrasie*, Metz, Trèves, Mayence, Cologne ; la *Frise*, Utrecht, Déventer ; la *Saxe*, Ehresbourg, Paderborn, Osnabruck ; la *Thuringe*, Ingolstadt ; la *Bavière*, Ratisbonne ; l'*Allemanie*, Strasbourg, Augsbourg.

Les provinces de l'Aquitaine étaient : l'*Aquitaine*, v. p. Bourges, Bordeaux, Toulouse ; la *Bourgogne*, Autun, Lyon ; la *Provence*, Arles, Marseille ; la *Septimanie*, Narbonne, Carcassonne, Nîmes ; la *marche de Gascogne*, Saragosse, Roncevaux ; la *marche d'Espagne*, Barcelone ; les *îles Baléares*, la *Corse* et la *Sardaigne*.

L'Italie comprenait la *Lombardie*, v. p. Milan, Pavie, Tr[...] avec les *marches* de Suse, de Gênes, de Carinthie, et le [pro]tectorat du *patrimoine de saint Pierre* (Rome, Ravenne, Rim[ini], Pesaro, Fano, Sinigaglia, Forli, Urbin, Bobbio, Comacchi[o], dix-sept autres villes dans l'intérieur).

La capitale de l'empire était Aix-la-Chapelle ; les principales résidences impériales, Héristal, Ingelheim, Attigny, Braine, Chasseneuil, etc. — Ajoutons que Charlemagne avait ordonné et commencé l'exécution d'un canal destiné à relier la mer Germanique au Pont-Euxin (mer Noire) par la jonction du Rhin avec le Danube.

(1) *Premier réveil littéraire sous Charlemagne.* Voici quelques détails sur Alcuin et Eginhard, les deux hommes qui représentent le mieux le premier réveil intellectuel de notre pays. — Alcuin naquit à York, en Angleterre, vers 735. Il enseigna dans l'école attachée au monastère de sa ville natale, jusqu'en 780, époque où il fit, à Parme, la connaissance de Charlemagne. Celui-ci l'attira en France et lui donna les trois abbayes de Ferrières en Gâtinais, de Saint-Loup, à Troyes, et de Saint-Josse dans le Ponthieu. Alcuin devint dès lors, selon l'expression de M. Guizot, « le confident, le conseiller, et, pour ainsi dire, le premier ministre intellectuel de Charlemagne. » Plusieurs travaux témoignent de l'activité de son esprit. Ce sont, indépendamment de deux cent trente-deux lettres que nous avons de lui, des œuvres de théologie, de philosophie et de littérature, d'histoire, de poésie. Tant de fatigues épuisèrent les forces d'Alcuin, et il demanda qu'il lui fût permis d'aller vivre dans la retraite. Il reçut à cet effet la riche abbaye de Saint-Martin de Tours, où il mourut en 804. — Eginhard était un barbare de race franque, né au delà du Rhin, et adopté de bonne heure par Charlemagne. Celui-ci le fit élever avec ses enfants, le chargea ensuite de la direction des travaux publics, et le nomma son secrétaire particulier. Une légende célèbre, mais fausse sans doute, raconte même qu'il lui donna la main de sa fille Emma. Après la mort de l'empereur, Eginhard vit avec peine la faiblesse de Louis le Débonnaire. Il se retira au monastère de Seligenstadt, qu'il avait fondé, et y mourut en 839. Nous avons de lui une *Vie de Charlemagne* et des *Annales*.

DÉVELOPPEMENTS. — Consulter les *Lectures historiques*, t. IV : sermon de Boniface à Pepin, moine de Saint-Gall ; guerre des Saxons, Mignet ; Roncevaux, Chroniques de Saint-Denis ; Charlemagne empereur d'Occident, Eginhard ; assemblées générales, Hincmar ; les lettres et Alcuin, Ozanam ; portrait de Charlemagne, Eginhard ; jugement sur Charlemagne, Montesquieu.

IV

Empire d'Orient. — Justinien. — Les Arabes. — Mahomet. Démembrement du khalifat

Empire d'Orient:
- *Premiers successeurs de Théodose le Grand* : Arcadius, Théodose, Marcien, Léon Ier, Léon II, Zénon, Anastase, Justin Ier.
- *Justinien Ier* (527-565) : guerres aux Perses, aux Vandales, Ostrogoths, aux Bulgares, etc. ; Bélisaire et Narsès. — Verts et les Bleus. — Législation, etc.
- *Héraclius* : phases diverses de ce règne. — *Irène*.

Les Arabes, Mahomet, le Koran.	*Arabes :* situation, tribus, mœurs, villes, religions diverses. *Mahomet* (570-632), sa famille ; il conduit les caravanes de la veuve Kadijah et l'épouse ; retraite au mont Héra ; prédication, premiers disciples. — *L'Hégire* en 622. — Rentrée à la Mecque après la guerre du Fossé. — Ambassades ; mort en 632. *Historique du Koran.* — *Dogmes ;* Dieu unique et son prophète ; immortalité de l'âme, résurrection des corps, prédestination. — *Morale :* prière, jeûnes, aumônes, ablutions, pèlerinage à La Mecque, polygamie.
Successeurs de Mahomet (632-661).	*Abou-Bèkre :* réunion des chapitres du Koran, *guerre sainte.* *Omar :* conquête de Damas, de la Syrie, de Jérusalem, de la Mésopotamie ; victoire de Néhavend sur les Perses (642). — Apparition en Égypte (bibliothèque d'Alexandrie). *Othman :* soumission de la Perse, progrès en Afrique, à Rhodes. *Ali :* soulèvement des Ommiades sous Moaviah, leur triomphe. — Translation du khalifat à Damas (661).
Ommiades (661-750).	*Moaviah :* attaques inutiles contre Constantinople, feu grégeois. — Fondation de Kaïroan. — Douze successeurs, entre autres : *Walid Ier :* progrès en Asie Mineure, prise de Derbent et de l'Arménie, etc. — Conquête de l'Espagne, Pélage (711) ; les Arabes dans la Gaule, bataille de Poitiers (732). *Merwan II :* guerre civile des *Blancs* et des *Noirs*, triomphe des *Noirs* ou Abbassides (750).
Abbassides (750-1058). Démembrement du khalifat.	*Aboul-Abbas :* massacre des émirs ommiades, fuite d'Abdérame et fondation du khalifat de Cordoue (756-759). *Al-Manzor :* construction de Bagdad, nouvelle capitale (762). *Haroun-al-Raschid* (786-809) : éclat de son règne. *Démembrement du khalifat.* — Causes diverses : trop grande étendue, diversité des peuples, divisions religieuses, etc. — Séparation complète de l'*Espagne.* — Fondation des dynasties isolées : *Edrissites à Fez* (788), *Aglabites à Kaïroan* (800). — Domination des *Fatimites en Égypte*, Le Caire (969). — Derniers coups portés par les *Turcs Seldjoucides* (1058). *Civilisation arabe au neuvième siècle*, ses services.

§ 1. — Empire d'Orient ; Justinien Ier.

Empire d'Orient. — Les successeurs de Théodose le Grand, à Constantinople, n'opposèrent qu'une résistance éphémère aux Barbares germains. Ils furent cependant assez habiles pour les rejeter à force d'argent vers l'Europe occidentale. C'était bien assez pour eux que d'avoir sur les bras les envahisseurs asiatiques.

Ces princes grecs sont, du reste, bien peu célèbres. — *Arcadius* eut pour tuteurs, d'abord l'incapable Rufin, qui appela les Barbares, ensuite Eutrope et Gaïnas. — *Théodose II*, le *calligraphe*, un vrai rhéteur, fut tour à tour gouverné par le sage Anthémius et par sa sœur aînée l'habile Pulchérie ; il a attaché

son nom au *code Théodosien.* — *Marcien* dut l'empire à la faveur de Pulchérie, et il s'en montra digne par sa réponse à Attila réclamant un tribut : « J'ai de l'or pour mes amis et du fer pour mes ennemis. » — Sous *Léon Ier*, *Zénon* et *Anastase,* les querelles religieuses des catholiques et des eutychéens occasionnèrent des troubles que Zénon essaya vainement de faire cesser en publiant son *Hénoticon* ou édit d'union, et qu'Anastase renouvela par ses faveurs aux hérétiques. C'est ce dernier prince qui, serré de près par les Barbares, fortifia ses frontières orientales contre les Perses, et construisit contre les Slaves le mur auquel il a attaché son nom. — Le Thrace *Justin Ier* adopta son neveu, *Justinien*, sur le règne duquel il importe de s'appesantir.

Justinien Ier (527-565). — Le règne de Justinien Ier est rempli par des guerres en général brillantes à l'extérieur, et par des misères de toute nature à l'intérieur. Il comprend, en outre, les plus grands monuments de la législation ancienne.

1º — Les guerres de Justinien furent dirigées contre les Perses, les Vandales, les Ostrogoths et les Bulgares. Son grand général Bélisaire eut la gloire de les soutenir et de les conduire presque toutes à bonne fin.

Les *Perses* commencèrent les hostilités, en 528, par une attaque contre des ouvriers qui construisaient la forteresse de Mindone, en avant de Dara. Bélisaire, gouverneur de cette place, repoussa cette agression et empêcha les envahisseurs d'enlever la Syrie, où ils s'étaient repliés. Leur nouveau souverain, Chosroès Ier, se hâta de faire la paix. — Ce roi ne réussit pas mieux lui-même lorsque, huit ans après, excité par les Arméniens et les Ostrogoths, il recommença la guerre pour son propre compte. Bélisaire le chassa de la Syrie, sans pouvoir cependant mettre fin à des hostilités qui se prolongèrent à peu près insignifiantes jusqu'au traité de 562. Les Grecs et les Perses conservèrent leurs vieilles frontières respectives.

Chez les *Vandales*, Gélimer venait d'usurper le trône au détriment de Hildéric, allié de Justinien. Celui-ci, moins pour venger son ami que pour s'emparer de l'Afrique, envoya Bélisaire et une armée considérable. Le vainqueur des Perses s'empara de Carthage après une première victoire, et triompha ensuite de son adversaire au combat décisif de Tricaméron. Gélimer, bloqué sur le mont Papua, consentit enfin à se rendre. Il demanda du pain dont il n'avait pas mangé depuis

trois mois, une éponge pour essuyer ses yeux et une harpe pour chanter ses malheurs. Le roi des Vandales fut amené à Constantinople, et ses possessions rentrèrent dans l'empire grec (534).

Dans l'Italie, alors au pouvoir des *Ostrogoths*, Théodat avait assassiné la reine Amalasonte, alliée de Justinien (535); il contesta même à ce dernier le port de Lilybée, réclamé comme une dépendance du royaume des Vandales. Bélisaire, envoyé pour combattre l'usurpateur, s'empara de la Sicile, prit Naples et se rendit maître de Rome; ses succès eurent même pour résultat la soumission à l'empire de la Liburnie et de la Dalmatie. Mais on ne le laissa pas longtemps sur le théâtre de sa gloire. Calomnié à la cour, il fut rappelé et alla faire une seconde expédition contre les Perses (540). Il fallut la nouvelle des victoires du roi des Ostrogoths, Totila, pour que Bélisaire reçût une fois de plus l'ordre de se rendre en Italie. Il y revint, en effet, et reprit Rome; mais le manque absolu de ressources le décida à demander lui-même son rappel. — Narsès acheva la conquête du royaume des Ostrogoths (554).

Les *Avares* et les *Bulgares* envahirent aussi l'empire sous Justinien. Ce prince engagea les premiers à s'établir dans la Dacie, alors occupée par les Gépides; aux seconds, qui avaient franchi le mur d'Anastase, il opposa Bélisaire. Le général disgracié réunit autour de lui tout ce qu'il trouva d'hommes capables de porter les armes; il repoussa les Barbares jusqu'au Danube, où des vaisseaux les attendaient pour leur couper la retraite, et les décida à demander la paix (559).

2° — Mais si Justinien fut heureux aux frontières, il se montra bien peu digne, au dedans, de semblables succès. Il épousa, en effet, une comédienne, Théodora, fille d'un gardien des ours de l'amphithéâtre, et toléra, de cette manière, les plus grands scandales. Il prit une grande part aux discordes du cirque, alors partagé entre les *Verts* et les *Bleus*, et il eût, un jour, laissé sa couronne dans une émeute, sans l'énergie de l'impératrice, l'adresse de Narsès et la valeur de Bélisaire. Il se montra enfin d'une extrême injustice à l'égard de ce dernier, et une tradition, fausse heureusement, l'accuse même de lui avoir fait crever les yeux.

Ce qui a réellement recommandé Justinien à la postérité, c'est sa législation, divisée en quatre parties : 1° le *Code*, con-

fié à dix jurisconsultes qui groupèrent en douze livres les constitutions impériales de ce recueil; 2° les *Institutes*, contenant les principes élémentaires du droit romain, à l'usage des écoles; 3° les *Pandectes* ou *Digeste*, où tous les anciens codes sont compilés en cinquante livres; 4° les *Novelles* ou *Authentiques*, qui renferment spécialement les lois de l'empereur dont nous parlons. C'est dans ce dernier ouvrage surtout que se trouve sensible l'influence du christianisme pénétrant peu à peu l'ancien monde et le transformant — (Rappel de la construction de Sainte-Sophie, de l'introduction des vers à soie en Europe, etc.).

Héraclius (610-641). — Après Justinien règnent à Constantinople : *Justin II*, *Tibère*, *Maurice*, *Phocas* et *Héraclius*. Nous n'insisterons que sur ce dernier.

Le règne d'*Héraclius* présente le singulier spectacle d'une période de gloire entre deux périodes de revers. — Au début, les Perses lui enlevèrent la Mésopotamie, la Syrie, l'Egypte, la Cyrénaïque, l'Asie Mineure, et s'emparèrent même de Chalcédoine, presque aux portes de Constantinople. Les Avares s'avancèrent jusqu'aux murs de cette ville, et l'empereur songea, un moment, à aller établir à Carthage la capitale de l'empire (610-622). — Au milieu, Héraclius fit preuve d'une énergie extraordinaire en portant la guerre au cœur même du pays des Perses, dont le roi Chosroès II fut obligé de se défendre dans ses propres Etats. Ce fut le résultat de la victoire d'Issus. Dans une seconde expédition, il vengea la perte de Jérusalem par le pillage d'Ormia, patrie de Zoroastre, et par son association avec les Turcs Khazares. Dans une troisième, il gagna la bataille de Ninive et imposa la paix à Siroès, fils et successeur de Chosroès. Il reprit ainsi toutes les anciennes provinces de l'empire. Les Avares n'eurent pas un sort meilleur (622-632). — A la fin, c'est la faiblesse du commencement accrue même par les premières conquêtes des Arabes (632-641).

Héraclius n'eut que des successeurs incapables, désignés sous le nom de *princes héraclides* (641-711). Après eux, nous signalerons en particulier : *Léon l'Isaurien*, qui ordonna la destruction des images religieuses, 726; *Constantin IV Copronyme*, qui accorda sa protection aux iconoclastes; *Irène*, qui s'empara de l'empire en faisant assassiner son fils *Constantin V*, en 799, et qui tomba elle-même sous les coups de *Nicéphore Ier*, au moment où il était question de la marier avec Charlemagne.

§ 2. — Les Arabes, Mahomet, le Koran.

Les Arabes. — L'Arabie est située au sud-ouest de l'Asie. Ses peuples primitifs, descendants d'Héber, se divisaient en trois races : *Ismaélites* au nord, *Sabéens* au sud, *Sarrasins* au centre. Ceux du désert, appelés aussi *Bédouins*, menaient une existence nomade ; ceux des côtes de la mer Rouge vivaient sédentaires, principalement dans les villes de *La Mecque* et *Yatreb*. Le christianisme, le sabéisme, le judaïsme, l'idolâtrie surtout, avec ses trois cent soixante idoles du temple de la Caaba, étaient les religions de ces peuples. Ils n'avaient pas de gouvernement régulier, mais ils se groupaient en tribus administrées par des *cheiks*, qui reconnaissaient la suprématie d'un *chérif* ou chef commun. Leur histoire commence avec Mahomet, dont la naissance remonte à l'an 570 après J.-C.

Mahomet. — Mahomet, fils d'Abdallah, appartenait à la famille de Haschem, famille noble mais pauvre de la tribu des Koreischites. Son aïeul paternel, Abd-el-Motalleb, avait été grand prêtre de La Mecque ; son oncle Abou-Thaleb en était chérif. Orphelin à six ans, Mahomet grandit chez ce dernier, et entra de bonne heure au service d'une riche veuve, Kadijah, dont il conduisit les caravanes, étudiant à mesure les mœurs et les croyances des peuples auxquels devait, dans la suite, être imposée sa religion. La connaissance des livres saints de l'Ancien et du Nouveau Testament, en particulier, lui fut révélée dans la Syrie par un rabbin et par le moine Sergius. Plus tard, Mahomet épousa Kadijah, et, se trouvant dès lors à la tête d'une fortune considérable, il se prépara au grand rôle qu'il se proposait de jouer. Ceci explique la retraite mensuelle qu'il fit, chacune des quinze années qui suivirent son mariage, dans la caverne du mont Héra, voisin de La Mecque, où l'ange Gabriel lui apprenait, disait-il, à lire dans le livre de toute vérité.

A quarante ans, âge marqué, selon lui, pour être prophète, Mahomet commença ses prédications. Kadijah, sa femme ; Ali, son gendre ; Abou-Bèkre, son beau-père ; d'autres encore, et Omar en première ligne après quelque hésitation, s'attachèrent à lui. Leur nombre devint si considérable que les Koreischites, inquiets, le chassèrent de leur ville (622). C'est ce que l'on appelle l'*Hégire* ou fuite du prophète, point de départ de l'ère musulmane. — L'exilé se retira à Yatreb, qui prit alors le nom

de Médine (Médinat-al-Nabi, cité du Prophète). Mais ce fut pour se ménager les moyens de revenir de force. Vainqueur d'Abou-Sophian, nouveau chérif de La Mecque, dans la vallée de Béder, Mahomet échoua au mond Ohud, et triompha dans la guerre du Fossé, appelée aussi des *Nations* à cause de l'alliance entre les Koreischites et les tribus juives de Khaïbar. D'autres avantages, obtenus les armes à la main, valurent enfin au Prophète la soumission de La Mecque, et, à la longue, celle des divers cheiks arabes. Il fit en actions de grâces sept fois le tour de la Caaba, dont il renversa les idoles, n'y laissant que la statue d'un Dieu souverain et la pierre noire, d'une blancheur éblouissante d'abord, et noircie bientôt après au simple attouchement des pécheurs.

Mahomet songeait à imposer sa religion aux divers princes de l'Orient, et, à cet effet, il avait envoyé à tous des ambassades différemment accueillies. Mais la mort le surprit à Médine en 632. Une juive l'avait empoisonné, trois ans auparavant, pour savoir s'il était mortel.

Le Koran. — La doctrine de Mahomet est renfermée dans les 114 sourates ou chapitres du *Koran* (lecture par excellence), composé selon les besoins du moment, et écrit sur des omoplates de mouton, sur des feuilles de palmier, etc. Elle comprend deux parties : le dogme et la morale

Le dogme enseigne : l'unité d'un dieu et d'un prophète (*islam*, foi qui sauve), quoique Mahomet accorde encore ce dernier titre à Adam, à Noé, à Abraham, à Moïse, à Jésus-Christ ; l'immortalité de l'âme ; la résurrection des corps passant sur un pont aussi étroit qu'une lame de rasoir, tombant dans un des sept cercles de l'enfer, s'ils ont mal vécu, allant jouir de tous les plaisirs sensuels des cieux, dans le cas contraire ; la prédestination, qui devait être l'élément le plus actif de la prodigieuse extension de la foi musulmane. — La morale embrasse : la prière, qu'il faut faire cinq fois par jour, le visage tourné vers La Mecque ; le jeûne, celui du *Ramadan* surtout, qui dure trente jours, et pendant lequel on ne peut rien prendre entre le lever et le coucher du soleil ; l'aumône, c'est-à-dire le dixième du revenu pour les biens légitimement acquis et le cinquième pour les autres ; les ablutions fréquentes ; le pèlerinage au tombeau du Prophète, au moins une fois dans la vie, etc. La polygamie est permise.

§ 3. — Successeurs immédiats de Mahomet.

Les successeurs immédiats de Mahomet, chargés plus spécialement de répandre sa foi, furent : Abou-Bèkre, Omar, Othman et Ali. Ils prirent le nom de *khalifes* ou *vicaires*.

Abou-Bèkre régna à l'exclusion d'Ali, dont les partisans reçurent dès lors le nom de *chiites*, par opposition à celui de *sunnites* ou traditionnaires, qui considèrent comme légitimes les trois premiers successeurs du prophète. Ce khalife réunit les chapitres du Koran et commença la *guerre sainte*. Pendant que quelques-uns de ses guerriers allaient soumettre les tribus arabes, ses généraux Khaled et Obéidah marchaient sur la Syrie et sur la Perse.

Omar (634) employa les mêmes hommes qui prirent d'abord Damas et toute la Célésyrie ; ils vainquirent ensuite, près du lac de Tibériade, les soldats de l'empereur grec Héraclius, et s'emparèrent de la Syrie et de Jérusalem, où le khalife alla présider à la construction de la mosquée qui porte son nom. Khaled pénétra même dans la Mésopotamie, et Saïd, après lui, battit les Perses à Kadésiah. La victoire de Néhavend, appelée la *victoire des victoires*, sur le même peuple (642), ouvrit la route de l'extrême Orient. — Vers la même époque, Amrou, autre général d'Omar, parut en Egypte, prit Memphis par trahison et emporta d'assaut Alexandrie après quatorze mois de siége. Il brûla, dit-on, ce qui restait de la bibliothèque de cette ville, et inaugura de la sorte la série des conquêtes arabes en Occident.

Othman (644) acheva la soumission de la Perse par la prise de Persépolis, du Khoraçan, et la mort du dernier Sassanide, Iesdegerde, qu'assassinèrent ses auxiliaires du Turkestan (652). — En même temps, Abdallah, successeur d'Amrou en Afrique, pénétra prématurément, à travers la Cyrénaïque, jusque dans l'ancien pays de Carthage ; et Moaviah, gouverneur de Syrie, à la tête de dix-sept cents navires, s'avança jusqu'à Rhodes.

Ali (656), cousin et gendre de Mahomet, voulut abaisser les Ommiades et notamment leur chef Moaviah. Celui-ci recourut à la guerre civile, et remplaça son rival qu'un fanatique avait frappé d'un poignard empoisonné. Il commença une dynastie nouvelle, celle des *Ommiades*, qui établit à Damas le siége du khalifat (661).

§ 4. — Ommiades, conquête de l'Espagne.

Moaviah (661-681) tourna ses efforts contre Constantinople, que son fils Yésid assiégea six fois successivement; chaque fois, la ville dut son salut au feu grégeois, c'est-à-dire grec, alors inventé par Callinique. Mais s'il demanda la paix de ce côté, Moaviah n'en fit pas de même en Afrique, où ses généraux, parvenus jusqu'à l'Atlas, fondèrent, non loin de l'ancienne Carthage, l'importante ville de Kaïroan.

Walid Ier (705-715) fut le plus remarquable des douze successeurs de Moaviah. Sous lui, la conquête fit de nouveaux progrès par les ravages exercés dans l'Asie Mineure, la prise de Derbent et de l'Arménie, l'entrée dans le Turkestan et dans l'Inde. Mais aucune acquisition n'eut l'importance de celle de l'Espagne.

Ce pays était alors occupé pas les Wisigoths amollis et corrompus. Leur roi Rodrigue ou Rodéric avait outragé le comte Julien, qui se joignit aux nobles mécontents du pays, pour appeler les Arabes. Musa-Ben-Nosaïr, déjà vainqueur de Tanger et destructeur du christianisme en Afrique, envoya d'abord son général Tarik, qui gagna la victoire décisive de Xérès ou du Guadalète (711). Il passa lui-même, bientôt après, le détroit auquel Tarik avait donné son nom (*Gibel-al-Tarik*, Gibraltar), contraignit Mérida à capituler, et soumit rapidement le pays, à l'exception toutefois des Asturies, où se retira, pour se défendre d'une manière victorieuse, l'héroïque Pélage. Les Pyrénées n'arrêtèrent pas les Arabes : il fallut un échec sur les bords de l'Aude pour les rejeter au delà des monts. — L'exemple de Musa-Ben-Nosaïr n'en eut pas moins des imitateurs : Zama, vaincu par Eudes à la sanglante bataille de Toulouse, et Abdérame, à Poitiers, par Charles Martel (732). — Les Arabes se bornèrent dès lors à l'Espagne, qu'ils administrèrent, en général, avec intelligence : églises laissées aux chrétiens, protection aux juifs, développement de l'agriculture, etc.

Merwan II fut le dernier prince ommiade. Sous lui, *Aboul-Abbas*, descendant de Mahomet par Abbas, oncle du prophète, commença la guerre civile des *Noirs* (Abbassides) et des *Blancs* (Ommiades) qui lui donna le pouvoir (750).

§ 5. — Abbassides, démembrement de khalifat.

Abbassides. — *Aboul-Abbas*, le Sanguinaire, inaugura la dynastie nouvelle par l'immolation en masse des Ommiades et de leurs adhérents ; il fit même assassiner traîtreusement quatre-vingt-dix de leurs chefs ou émirs réunis dans un festin. Abdérame seul échappa au massacre, passa en Afrique, se cacha chez les Zénètes de l'Atlas, ses compatriotes, et parvint jusque dans l'Espagne. La victoire de Lorca sur le gouverneur abbasside, Yousef, lui permit de fonder le *khalifat d'Occident* ou de *Cordoue* (756-759).

Abou-Giafar, surnommé *Al-Manzor* (le victorieux), frère et successeur d'Aboul-Abbas (762), fonda Bagdad, qui devint la nouvelle capitale de l'empire arabe.

Haroun-al-Raschid ou le Justicier (786-809), le plus illustre des princes de cette famille, imposa un tribut à Irène, impératrice de Constantinople. Il protégea puissamment les lettres et les arts et eut de bons rapports avec Charlemagne.

Démembrement du khalifat. — Après Haroun, et malgré les règnes brillants d'*Al-Mamon* et de *Motassem*, la décadence de l'empire arabe fit des progrès rapides. Plusieurs causes peuvent l'expliquer : la trop vaste étendue de ses possessions, s'arrêtant, d'un côté, à l'océan Atlantique, de l'autre, au cours du Gange ; la diversité des peuples qui en faisaient partie, soumis violemment à une même loi ; les discordes religieuses, nées en quelque sorte avec Mahomet, et accompagnées de cruautés sans fin ; l'introduction dans la garde des khalifes de ces terribles Turcs qui firent pis encore que les prétoriens à Rome ; enfin les guerres continuelles et, pour ainsi dire, sans profit avec les Grecs du Bas-Empire. — De ces causes diverses de fragilité de l'empire arabe sortit son démembrement.

Déjà Abdérame avait occupé l'*Espagne* en 756-759. — Bientôt après, les *Edrissites* enlevèrent Fez (788) ; les *Aglabites*, Kaïroan (800). Cent ans après, sur les débris de ces deux royautés africaines, s'éleva celle des *Fatimites* (909), avec Mahadieh pour capitale, et un peu plus tard le Caire, à l'époque de sa fondation (969). — Le démembrement continua jusqu'à l'apparition des *Turcs Seldjoucides*, qui s'emparèrent de Bagdad avec le célèbre Togrul-Beg, petit-fils de Seldjouk (1058)

Civilisation arabe. — Alors tomba cet immense empire dont

la civilisation éphémère brilla d'un éclat si vif pendant que l'Europe était dans le travail de sa formation : magnificence de la cour de Bagdad, sciences de la Perse (algèbre, astronomie, géographie, médecine, Avicenne, Averroès, Aboulféda, Edrisi), manuscrits grecs et latins exigés des Byzantins vaincus, richesses de la bibliothèque de Cordoue, monuments arabes de l'Espagne, etc.

Toutefois, et par intervalles, la chrétienté faisait à cette civilisation d'importants emprunts, s'il est vrai, comme on l'a dit trop souvent, que nous ayons reçu des Arabes le papier de chiffe, la boussole et la poudre à canon (V. n° XVIII, § 3).

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. IV : Justinien, soumission de Gélimer, Lebeau; législation de Justinien, de Ségur; Héraclius, reprise de la vraie croix, Drapeyron; Mahomet et le Koran, Fleury; Omar à Jérusalem, Lebeau; bataille de Xérès, Ch. Romey; avénement des Abbassides, Abdérame, Rosseeuw-St-Hilaire; civilisation arabe, Villemain. — *Lectures géographiques*, t. I : progrès de la géographie chez les Arabes, Malte-Brun. — *Atlas* : planches III, VII et XII, carte de l'empire arabe, etc.

V

Démembrement de l'empire carlovingien.

1er partage, traité de Verdun (843).

- *Causes intérieures* et *extérieures* de la chute de l'empire fondé par Charlemagne.
- *Louis le Débonnaire* (814-840). — Son caractère, partage d'Aix-la-Chapelle, soulèvement et mort de Bernard d'Italie. — Naissance de Charles le Chauve, déposition et réhabilitation de l'empereur. — Le *Champ de Mensonge*. — Dernières révoltes, mort en 840.
- *Charles le Chauve* (840) s'allie avec Louis contre Lothaire; bataille de Fontanet, serment de Strasbourg, traité de Verdun; l'empire divisé en trois royaumes (843).

2e partage, traité de Tribur (887).

- *Suite de Charles le Chauve* : invasion des Normands; rêve d'unité impériale à la mort des fils de Lothaire et à celle de Louis le Germanique; édit de Kiersy-sur-Oise (877).
- *Décadence encore plus rapide* sous *Louis II*, *Louis III et Carloman*. — *Charles le Gros* : siége de Paris; diète de Tribur; l'empire divisé en sept États (887). — Les *Sarrasins*.

Lutte des derniers Carlovingiens et des premiers Capétiens (887-987).

- 1re *Entreprise des Capétiens* pour fonder une nouvelle dynastie sous *Eudes* (887-896). — *Charles le Simple* le remplace et établit les Normands en France (911).
- 2e *Entreprise*, sous Charles le Simple, par le frère d'Eudes, *Robert*, tué à Soissons (923).
- 3e *Entreprise* avec *Raoul* (926-936); les Hongrois. — Retour aux Carlovingiens sous *Louis IV*, *Lothaire et Louis* V. — Hugues Capet (987), triomphe définitif des Capétiens.

§ 1. — Premier partage de l'empire de Charlemagne à Verdun.

La tentative d'organisation du monde germanique par Charlemagne avait été brillante, mais prématurée. Il était, en effet, impossible que l'empire carlovingien restât longtemps debout. A *l'intérieur*, sa vaste étendue, la réunion de tant de peuples de races différentes sous une même loi, la faiblesse des successeurs du grand homme impliquaient cette catastrophe. A *l'extérieur*, les invasions de nouveaux Barbares, Normands, Sarrasins, Hongrois, devaient en rapprocher l'heure. A la faveur de cette décomposition, les temps féodaux arrivaient.

Louis le Débonnaire. — A la mort de Charlemagne, *Louis le Débonnaire*, seul survivant de ses fils, était âgé de trente-six ans, dont trente-trois passés sur le trône d'Aquitaine. Devenu empereur, il restitua aux Frisons et aux Saxons quelques-uns de leurs anciens droits, donna des ordres sévères aux *missi dominici*, renouvelés pour la plupart, etc. Mais le partage de ses Etats à Aix-la-Chapelle (817) devint comme le point de départ de tous les désordres de son règne (Aquitaine à Pepin ; Germanie à Louis ; Lothaire associé à l'empire ; Italie laissée à Bernard, mais sans la Bavière, qui passe à Louis le Germanique) *. — En effet, Bernard se prétendit lésé par ce partage et

* *Généalogie des Carlovingiens.* — Les noms italiques sont ceux des rois de France ; les noms marqués d'un astérisque désignent les princes qui ont porté la couronne impériale.

Pepin le Bref (752-768).

Charlemagne *.

Pepin. — Charles. — *Louis le Débonnaire**.

- Pepin : Adélaïde. — Bernard.
  - Adélaïde : Guy de Spolète. → Lambert.
  - Bernard : Pepin. → Herbert de Vermandois. → Herbert II.
- Louis le Débonnaire : Lothaire Ier*. — Pepin I. — Louis le Germ. — *Charles le Ch.**. — Gisèle.
  - Lothaire Ier : Louis II*. Charles II. Lothaire II.
    - Louis II : Berthe. → Hugues de Provence.
    - Hermengarde ép. Boson, roi de Bourg. transj.
    - Lothaire II épouse Adélaïde, fille de Rodolphe II, roi de Bourgogne et d'Italie.
  - Pepin I : Pepin II.
  - Louis le Germ. : Louis* de Saxe, 882. — *Charles** *le Gros*, 888. — Carloman* → Arnulf. → Zventibold. 900. — Louis l'Enfant*. 911.
  - Charles le Ch. : *Louis II.* → *Louis III.* *Carloman.* *Charles le Simple.* → Gisèle. *Louis IV.* → *Lothaire.* → *Louis V.* 987. — Charles de Basse-Lorraine, → Deux fils : Charles, Louis. ducs de Guise (?). — Hermengarde. → Isabelle épouse Philippe-Auguste.
  - Gisèle : Bérenger I. → Gisèle. → Bérenger II.

se révolta le premier. L'empereur l'amena à déposer les armes et lui fit crever les yeux ; mais il éprouva un tel regret de cette sévérité, qu'il se soumit à une pénitence publique à Attigny.

La naissance de Charles le Chauve, fils de la seconde femme de Louis le Débonnaire, la belle et impérieuse Judith de Bavière, occasionna un autre soulèvement. Pour doter le nouveau prince, il avait fallu, en effet, reprendre à chacun des premiers-nés une portion de leur apanage dont on forma le royaume d'*Allemanie*. Ces enfants se révoltèrent, enfermèrent dans un cloître l'empereur et Judith, et exilèrent Bernard de Septimanie, conseiller supposé de cette spoliation. Mais la division qui éclata entre les vainqueurs au sujet du pouvoir suprême, et les artifices du moine Gombaud pour tenir l'assemblée de réhabilitation à Nimègue, chez les Germains dévoués à Louis le Débonnaire, restituèrent l'empire à ce dernier (830).

Trois ans après, cédant encore aux instances de Judith, l'empereur voulut dépouiller Pepin du royaume d'Aquitaine au profit de Charles le Chauve. Il s'attira, pour cela, de la part de ses fils, une nouvelle révolte dans laquelle les soldats, trompés par le faux bruit de l'excommunication dont les frappait le pape Grégoire IV, alors dans l'armée ennemie, l'abandonnèrent : c'était près de Colmar, dans le lieu flétri, depuis, par le nom de *Champ de Mensonge*. — Le fils de Charlemagne, victime de cette perfidie, fut déposé, dégradé de la main même de ses créatures et soumis à une pénitence publique plus humiliante que la première. De cet excès d'humiliation sortit pour lui, dans la diète de Thionville, la restitution de la souveraineté.

D'autres troubles amenés par la mort de Pepin II, d'Aquitaine, dont l'empereur voulut dépouiller les enfants au profit de ses préférés habituels, remplirent la fin de ce règne. Louis le Débonnaire espéra les calmer en combattant Louis le Germanique, armé contre un partage tout en faveur de Charles et de Lothaire. Il mourut dans cette expédition, pardonnant à son fils d'avoir « conduit ses cheveux blancs à la tombe » (840).

Traité de Verdun (843). — *Charles le Chauve* devait lui succéder en France, mais Lothaire conservait la dignité impériale : en réalité, chacun des fils aspirait également au pouvoir suprême. Charles et Louis, rapprochés par le danger que leur faisait courir l'ambition de leur frère aîné, lui livrèrent la sanglante bataille de Fontanet, près d'Auxerre, où le sang coula à flots de part et d'autre, et où périt, pour ne plus se relever,

l'influence austrasienne, jusqu'alors triomphante en Gaule (841).

L'année suivante, les deux frères, considérés généralement comme victorieux, cimentèrent leur union par le *serment de Strasbourg*, qui nous fournit le plus ancien monument de la langue romane, formée du latin et du tudesque, et destinée à devenir notre idiome national. Ce rapprochement eut pour effet la conclusion du *traité de Verdun*, qui consacra l'inévitable division de l'empire de Charlemagne en trois royaumes : *France*, limitée au N.-E. et à l'E. par l'Escaut, la Meuse, la Saône et le Rhône, au S. par l'Ebre, à Charles le Chauve ; *Germanie*, au delà du Rhin et au nord des Alpes, à Louis ; *Lorraine, Bourgogne* et *Italie*, à l'empereur Lothaire (843). Cet acte célèbre est le véritable point de départ de l'histoire de la France moderne. Il correspond au démembrement de l'empire de Charlemagne par le soulèvement des peuples.

§ 2. — Second partage de l'empire de Charlemagne à Tribur.

Charles le Chauve, personnellement incapable, inaugura une période de faiblesse pendant laquelle les *Normands* et les *Sarrasins* d'abord, les *Hongrois* un peu plus tard, portèrent des coups terribles à l'empire. Les possesseurs du sol en profitèrent pour se rendre de plus en plus forts contre le roi. Il en résulta une nouvelle et suprême division qui correspondra au démembrement du royaume de France par les usurpations des leudes. C'est dans cette période, en effet, que se trouvent l'édit de Kiersy-sur-Oise et le traité de Tribur.

Normands. — Les Normands ou hommes du Nord, originaires de la Scandinavie (Norwége et Suède), quittèrent de bonne heure leur pays, à cause de la rigueur du climat, de la stérilité du sol, de la facilité qu'ils trouvaient partout à se procurer des barques et des ports. Leur loi civile, qui laissait à l'aîné tout l'héritage paternel, et leur religion, qui leur prescrivait exclusivement la guerre (voir note de la page 146), ne contribuèrent pas moins à ces déplacements. Dans leurs excursions multipliées, ils avaient ravagé les côtes de la mer Baltique et celles de l'empire de Charlemagne. Sous Charles le Chauve, ils se montrèrent à l'embouchure de tous nos fleuves, et y établirent des stations (Oissel dans la Seine, Noirmoutiers à la Loire, etc.), où étaient réunis les produits

du butin fait à l'intérieur et les recrues dont il était si facile de se grossir : serfs malheureux, juifs persécutés, gens avides de pillage. Il fallut que le roi, pour repousser les envahisseurs, signât avec ses frères un pacte d'alliance à Mersen (847), pacte célèbre dans lequel on laissa les hommes libres se choisir un suzerain, et les seigneurs se dispenser désormais de suivre le roi à la guerre, si ce n'est contre l'ennemi étranger. La royauté ne fut que plus affaiblie, et ses efforts contre les envahisseurs restèrent sans résultats.

Aux Normands fixés à l'embouchure de la Seine, et qui, sous la conduite du redoutable Regnar Lodbrog, avaient brûlé Rouen, Jumiéges, et souvent même fait trembler Paris, Charles le Chauve opposa les armes, offrit de l'argent et le baptême. Ils reparaissaient sans cesse. La division qu'il sema dans leurs rangs par les services que lui rendit Weland, un d'entre eux, et la peste l'en débarrassèrent d'une manière plus sûre.

A ceux de la Loire, appelés par Lambert, dépossédé de son comté de Nantes, et ayant pour chef le terrible Hasting, le roi opposa Noménoé, duc de Bretagne, et surtout le célèbre Robert le Fort, comte d'Anjou, duc de France, qui leur tint tête pendant douze ans, jusqu'au jour où il fut tué par eux à l'entrée de l'église de Brissarte. Ce dernier événement livra la Bretagne sans défense aux dévastations des pirates.

Quant aux Normands de la Garonne, qui avaient poussé leurs ravages jusqu'à Toulouse, Charles le Chauve les eut pour ennemis dans la guerre injuste qu'il fit à Pepin III, à l'effet de le dépouiller de l'Aquitaine. Ce jeune prince n'en fut pas moins livré au roi et dégradé publiquement.

Pendant qu'il échouait ainsi contre les Normands, le maître de la *France* ne réussissait pas davantage dans ses projets de reconstruire l'empire carlovingien au détriment de ses neveux. — (Consulter, pour ce qui va suivre, le tableau de la page 177).

Lothaire, mort en 855, avait laissé trois fils : Louis II, empereur roi d'Italie ; Charles II, de Provence et de Bourgogne, Lothaire II, de Lotharingie. Quand mourut le second (863), Charles le Chauve aurait bien voulu s'emparer de sa succession ; mais il n'empêcha pas les héritiers naturels de se la partager. Même tentative, plus heureuse cette fois, parce que Louis le Germanique s'y associa (2e traité de Mersen), lorsque succomba Lothaire II. Il essaya enfin d'obtenir le titre d'empereur à la mort de Louis II, et il le reçut du pape Jean VIII.

La guerre allait éclater entre Charles le Chauve et Louis le Germanique, lorsque celui-ci mourut en laissant trois fils : Louis de Saxe, Charles le Gros de Souabe, Carloman de Bavière. Loin de se laisser dépouiller par leur oncle, ces jeunes gens le battirent à Andernach, et le repoussèrent en deçà des Alpes. Atteint d'un mal subi au pied du mont Cenis, Charles le Chauve mourut bientôt après, empoisonné, dit-on, par son médecin juif (877).

Progrès de la Féodalité. — Cette année, la féodalité fit un pas immense, ou, pour mieux dire, elle triompha complétement. Depuis Charlemagne, elle s'était agrandie au point d'inspirer de l'ombrage à ce faible Charles le Chauve, qui avait rendu, en 864, *l'édit de Pistes*, stipulant la réforme des monnaies, la mise en liberté de plusieurs hommes libres passés à l'état de serfs, la démolition des forts construits de tout côté moins contre les Barbares que contre le souverain, etc. Dispositions inutiles ! — A la faveur de l'invasion des Normands à l'ouest, des dévastations des Sarrasins au sud et des discordes civiles, les seigneurs avaient agrandi leur puissance au point d'obtenir, en 877, le *capitulaire de Kiersy-sur-Oise*, qui leur garantissait l'hérédité des terres et des charges. C'était le règne de la féodalité.

Traité de Tribur. — *Louis II le Bègue*, fils de Charles le Chauve, fut encore plus faible que lui. — Même impuissance, quoique avec plus d'énergie personnelle, sous *Louis III* et *Carloman*, qui régnèrent ensemble et moururent à peu de distance l'un de l'autre, le premier en 882, et le second en 884.

On donna alors la couronne à *Charles le Gros*, déjà empereur d'Allemagne, qui essaya de reconstituer l'empire carlovingien. Investi de la mission spéciale de repousser les Normands, ce prince les laissa assiéger Paris, que défendirent, pendant dix-huit mois, Eudes, fils de Robert le Fort, et l'évêque Gozlin. Puis, au lieu d'écraser ces Barbares avec les trente mille hommes qu'il ramenait d'Allemagne, il leur acheta la paix. — Les seigneurs indignés, le déposèrent dans l'assemblée de Tribur (887), et il se forma sept royaumes de ses vastes Etats : *France* à Eudes, pour sa belle conduite dans la défense de Paris; *Navarre* à Fortun dit le moine (parce qu'il se fit moine vingt-cinq ans plus tard); *Lorraine* à Zwentibold; *Bourgogne cisjurane* ou *Provence* à Boson; *Bourgogne transjurane* à Rodolphe Welf; *Germanie* à Arnulf; *Italie* à Guy de Spolète et à Béren-

ger, duc de Frioul, l'un petit-neveu, et l'autre petit-fils de Louis le Débonnaire (voir tableau de la page 177).

A dater de cette époque, la séparation des diverses parties de l'empire de Charlemagne est irrévocable; chacun des royaumes formés a son histoire particulière : c'est l'origine des Etats modernes. La France, en particulier, entre alors en plein régime féodal. — Ajoutons que ce moment est aussi celui où les *Sarrasins*, renonçant à toute attaque par les Pyrénées, et maîtres des îles de la mer Méditerranée, fondèrent leur grand établissement de Fraxinet près Fréjus. C'est de là qu'ils désolèrent, pendant près d'un siècle, le royaume d'Arles et l'Italie.

§ 3. — Lutte des derniers Carlovingiens et des premiers Capétiens.

Derniers Carlovingiens (887-987). — *Eudes*, proclamé roi à l'exclusion de Charles le Simple, fils posthume de Louis le Bègue, repoussa les Normands à Montfaucon en Argonne. Mais à la suite d'une insurrection féodale et germanique en faveur du prince dépossédé, révolte dont il triompha sans peine, le fils de Robert le Fort restitua au Carlovingien la partie septentrionale de la France (896). Il lui laissa même, deux ans après, tous ses Etats.

Charles le Simple n'eut pas la force de tenir tête aux Normands, qui ravageaient son royaume, et aux seigneurs de plus en plus désireux de s'affranchir. Il se débarrassa des Normands en leur cédant cette partie de la Neustrie, qui, de leur nom, a été appelée *Normandie*, et en mariant sa fille Gisèle à leur chef Roll ou Rollon, à la condition par celui-ci de reconnaître la suzeraineté royale (traité de Saint-Clair-sur-Epte, 911). Il opposa les armes aux seigneurs qui avaient proclamé roi *Robert*, frère d'Eudes, et essuya de leur part le désastre de Soissons, où l'usurpateur trouva la mort (923). Mais, trahi bientôt après par Herbert II de Vermandois, chez qui il s'était retiré, Charles le Simple fut enfermé dans la tour de Péronne, où il mourut en 929 pendant que son fils Louis se réfugiait en Angleterre.

Alors le plus puissant des seigneurs, Hugues le Grand, fils de Robert, véritable maître de la France, donna la couronne à son beau-frère *Raoul de Bourgogne*, qu'il tint toujours à peu près en tutelle. Le seul événement du nouveau règne fut l'in-

vasion des *Hongrois*, ces terribles descendants des Huns, dont les ravages en Allemagne et en Italie n'ont pas eu moins de retentissement que ceux de leurs pères. Ils parurent dans le midi de la France, d'où les armes de Raoul et de Raymond Pons, comte de Toulouse, secondées par la famine et la peste, les éloignèrent avec peine.

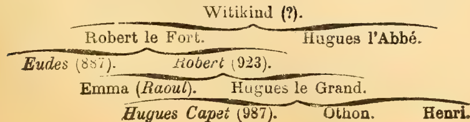
Lorsque mourut Raoul, en 936, Hugues le Grand rendit la couronne au Carlovingien *Louis IV d'Outre-mer*, avec la pensée de le dominer pleinement. Mais le roi fit preuve d'une énergie extraordinaire, soit en combattant les seigneurs qui refusaient de le reconnaître, soit en essayant d'acquérir le Vermandois et la Normandie à la mort des souverains de ces duchés, soit enfin en opposant tour à tour au redoutable Capétien les armes de l'empereur Othon le Grand et la protection autrement efficace de l'Eglise.

Lothaire fit moins bien, malgré sa pointe hardie sur Aix-la-Chapelle et la défaite qu'il infligea sur les bords de l'Aisne, à l'empereur d'Allemagne, Othon II, venu par représailles jusqu'à Paris. — *Louis V* lui succéda en 986 et régna un an.

Avénement des Capétiens (987). — A la mort de ce prince, la couronne revenait à son oncle Charles, accusé de trahison pour avoir demandé à l'empereur Othon II le fief germanique de la Basse-Lorraine. Elle fut prise par Hugues Capet, l'aîné des fils de Hugues le Grand. — La famille capétienne allait s'imposer définitivement à la France, après diverses entreprises ayant pour but de substituer une nouvelle dynastie à celle des Carlovingiens, réduits à la ville de Laon. Cette triple tentative, représentée par les noms d'*Eudes*, de *Robert* et de *Raoul**, correspond au triomphe définitif de la féodalité se couronnant dans un de ses plus illustres chefs.

DÉVELOPPEMENTS. — Consulter les *Lectures historiques*, t. IV : Louis le Débonnaire, Montesquieu; bataille de Fontanet, etc., Augustin Thierry; les Normands, H. Martin; siége de Paris par les Normands, Depping; Rollon et le duché de Normandie, Guillaume de Jumiége.

* *Généalogie des premiers Capétiens :*



VI

Féodalité. — Chevalerie.

- **Tableau sommaire du système féodal.**
  - **Historique de la féodalité.**
    - La féodalité est l'état social de presque toute l'Europe au moyen âge. — Bases de cette société (*polyarchie* et *hiérarchie*).
    - Son *origine* en Germanie. — Les Francs l'apportent en Gaule avec la conquête (*alleux* et *bénéfices*); elle y fait des progrès sous la 1re race pour triompher sous la 2e, en 877 (traité d'Andelot, édit de Paris, *précaires* de Charles Martel, institutions de Charlemagne, faiblesse de ses successeurs, invasion des Normands, etc.).
  - **Son organisation.**
    - *Grand rôle du fief* : hommage lige ou simple, serment de fidélité, investiture.
    - *Droits des suzerains* : service militaire, justice et *fiance*, aides, etc. — Leurs *devoirs* se réduisent à maintenir leurs vassaux.
    - *Hiérarchie et polyarchie féodales* : le roi, les grands vassaux de la couronne, le clergé.
    - *Résultats de la féodalité* : violences universelles; ses services (chevalerie, croisades, langues et littératures populaires, pouvoir royal).
- *Géographie de la France féodale* : limites, domaine du roi, grands fiefs.
- **Chevalerie.**
  - *Son origine dans l'isolement des châteaux* : pages, écuyers, chevaliers; tournois, cours d'amour, troubadours et trouvères, etc.
  - *Ses progrès au temps de croisades* : chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, Templiers, Teutoniques, etc.

§ 1. — Tableau sommaire du système féodal.

Historique. — On appelle *féodalité* l'état social de presque toute l'Europe au moyen âge. Cet état social a pour bases : le morcellement du sol (*polyarchie*), et la dépendance des personnes (*hiérarchie*).

L'origine de la féodalité est dans la Germanie, d'où les Francs apportèrent en Gaule ses principes fondamentaux : réunion de plusieurs hommes autour d'un chef librement élu ; présence de *compagnons* autour de ce chef; partage du butin à l'issue de la guerre; habitude de la *recommandation*, etc. (1). Son apparition chez nous se traduisit par la division du sol à l'époque de la conquête, en *alleux* ou terres libres, et *bénéfices* ou terres données en récompense. Insensiblement, le bénéfice ou *fief* (c'est

le même mot en latin et en tudesque) devint la seule propriété, et c'est sur elle que la féodalité repose. Les concessions du traité d'Andelot (587), celles de l'édit de Paris (615), les *précaires* de Charles Martel sont comme les étapes diverses de cette transformation. Les créations administratives de Charlemagne, la faiblesse de ses successeurs, les invasions barbares du neuvième siècle, les concessions du premier pacte de Mersen (voir page 180), en expliquent suffisamment le résultat final. Le capitulaire de Kiersy-sur-Oise, en 877, par le fait seul de la reconnaissance de l'hérédité des fiefs, terres ou charges, consacra la ruine de la propriété allodiale et proclama le triomphe exclusif de la féodalité.

Organisation. — Le *fief*, en tudesque *fee od* (terre de récompense), est donc l'élément constitutif de la féodalité. Cet état social n'est même, d'une manière générale, que l'usage du fief ou bénéfice appliqué à toute espèce de propriété : droit de pêche, droit de chasse, droit de four banal, etc. ; mais la terre joue le premier rôle. « Nulle terre sans seigneur, nul seigneur sans terre. »

La concession du fief, source de tous les droits et de tous les devoirs féodaux, donne naissance à trois actes distincts : l'hommage, le serment de fidélité et l'investiture. — L'*hommage* est lige ou simple. L'*hommage lige* est prêté par le vassal à genoux, sans épée ni éperons, les mains dans celles du seigneur; il astreint à un service personnel dont il est impossible de se délier, même par la renonciation au fief. — L'*hommage simple* se prête debout, l'épée au côté, les mains libres, et il permet au vassal de se faire remplacer pour le service militaire ou de renoncer à obéir au seigneur en rendant le fief. — Le *serment de fidélité* est prêté sur l'Evangile, sans génuflexion ni révérence, devant le suzerain ou son délégué; il engage la foi, c'est-à-dire la loyale exécution des services convenus, comme l'hommage engageait à raison de la terre. — L'*investiture* est la mise en possession de la terre concédée, soit par le don à celui qui la reçoit d'une motte de gazon, d'une branche d'arbre, d'un objet quelconque pris sur la propriété (c'est l'*investiture symbolique*), soit par l'occupation du fief lui-même (c'est l'*investiture réelle*). Nous venons ainsi de définir les suzerains et les vassaux.

Dans le contrat féodal, tous les *droits* sont pour les suzerains. Les plus importants se traduisent pour les vassaux en obliga-

tions de service militaire, de justice à rendre, d'aides à fournir, etc. — Le *service militaire* dure 30, 40, 50 jours, à l'intérieur ou à l'extérieur, seul ou avec hommes d'armes, après convocation du ban et de l'arrière-ban, sous peine de fortes amendes. — La *justice* à rendre, les conseils à donner (*fiance*) entraînent un séjour plus ou moins long, plus ou moins fréquent, à la cour du suzerain, et souvent de lourdes charges dans l'exécution des sentences prononcées. — Les *aides* sont, ou *ordinaires*, comme dans la captivité du seigneur, la chevalerie de son fils, le mariage de sa fille; ou *extraordinaires*, comme dans le cas imprévu des croisades. — Nous ne ferons que mentionner les droits de *relief*, de *tutelle*, de *mariage*, d'*aliénation*, de *chasse*, de *bris*, etc., etc.

Les *devoirs* des suzerains se réduisent à ne pas dépouiller leurs vassaux, à les défendre, à les protéger, à les maintenir envers et contre tous.

Hiérarchie. — Dans l'organisation dont nous parlons, le *roi* paraît être à la tête de la hiérarchie ; il n'a en réalité qu'un pouvoir de nom. Les véritables maîtres sont les *grands seigneurs de la couronne* *, et ceux qui marchent immédiatement au-dessous d'eux, *comtes*, *viguiers* ou *vicomtes*, *chevaliers*. — Du reste, un même individu est alternativement suzerain et vassal. Le comte et plus tard duc de Bretagne, par exemple, a au-dessous de lui les comtes de Vannes, de Nantes, etc.; il a au-dessus le duc de Normandie. Ce qui revient à dire, comme nous l'avons indiqué en commençant, qu'il y a à la fois, dans la féodalité, polyarchie et hiérarchie.

Quant au *clergé*, il se tient toujours dans les hautes sphères de la société féodale, tant par ses propriétés considérables, que par l'influence morale qu'il exerce. Son rôle au moyen âge a été, en effet, d'adoucir l'oppression seigneuriale, comme le montre bien l'emplacement des églises de cette époque, s'élevant au milieu de la colline, le village à la base, le château au sommet.

* Sept d'entre eux portaient, avant 987, le titre de *pairs* : comte de Flandre, comte de Vermandois, duc de France, duc de Normandie, duc de Bourgogne, duc d'Aquitaine, comte de Toulouse. Sous Louis VII, au douzième siècle, les six pairs laïques furent : les ducs de Bourgogne, de Normandie, de Guyenne, les comtes de Champagne, de Flandre, de Toulouse. Il y eut aussi, à cette dernière époque, six *pairs ecclésiastiques* : archevêque de Reims, évêques de Laon, de Noyon, de Beauvais et de Langres.

Résultats. — Etudiée dans ses résultats, la féodalité en a produit de peu satisfaisants, à cause surtout des troubles perpétuels et des violences universelles qui eurent pour principal motif le droit de guerre privée laissé aux seigneurs. Il faut cependant le reconnaître : elle a mis un peu d'ordre dans le chaos de l'invasion, remplacé l'esclavage par le servage, produit la chevalerie et les croisades, vu naître dans son sein les langues et les littératures populaires; elle nous a donné enfin le pouvoir royal, qui s'est réuni aux communes pour l'abattre (2).

§ 2. — Géographie de la France féodale.

La *France féodale* était bornée au N. par la Manche et la mer Germanique; à l'E. par les bouches de l'Escaut, le cours supérieur de la Meuse, la Saône et le Rhône; au S. par la mer Méditerranée et la presque totalité des Pyrénées; à l'O. par l'océan Atlantique.

Le roi en occupait une faible partie : *prévôté de Paris, comtés de Noyon*, d'*Etampes*, de *Melun*, d'*Orléans*, de *Bourges*, etc., mais son autorité était loin d'être toujours acceptée, même par ses vassaux immédiats. — Elle l'était bien moins des fiefs relevant seulement du *duché de France* : comtés de Ponthieu, de Péronne, de Vermandois, de Corbeil, d'Anjou, etc.; sireries de Coucy, de Montlhéry, etc.; seigneurie du Puiset; baronnies de Montmorency et de Montfort-l'Amaury, etc.

Les autres grands fiefs de la France étaient au nombre de 9, renfermant : — le *comté de Flandre*, les comtés de Boulogne, de Guines, de Saint-Pol, etc.; l'évêché d'Arras et plusieurs abbayes seigneuriales; — le *duché de Normandie*, les comtés d'Eu, d'Aumale, d'Evreux, de Mortain, d'Alençon, etc.; les abbayes de Jumiéges, du Bec, etc.; — le *comté de Bretagne*, relevant du précédent, les comtés de Rennes, de Lamballe, de Penthièvre, de Nantes; les baronnies de Fougères et de Vitré; les évêchés de Saint-Brieuc, de Tréguier, etc.; — le *duché d'Aquitaine*, les comtés de Poitiers, de Saintes, d'Angoulême, de Bordeaux, de Périgord, de la Marche limousine, d'Auvergne, etc.; — le *duché de Gascogne*, le comté d'Armagnac; la vicomté de Béarn; la sirerie d'Albret, etc.; — le *comté de Toulouse*, les comtés de Quercy, de Rouergue, de Gévaudan, de Béziers, de Carcassonne, de Foix; la vicomté de Narbonne; l'abbaye de Saint-Gilles, etc.; — le *comté de Barcelone*, les comtés de Roussillon,

de Cerdagne, d'Urgel, de Girone, etc.; — le *duché de Bourgogne*, les comtés d'Auxerre, de Tonnerre, de Mâcon; de Châlon, de Nevers; les abbayes de Cluny, de Vézelay, etc.; — le *comté de Champagne*, les comtés de Rethel, de Soissons, de Meaux, de Troyes, etc.; la sirerie de Joinville; l'archevêché-pairie de Reims, etc.

§ 3. — Chevalerie.

La chevalerie remonte surtout au besoin qu'éprouvèrent les seigneurs d'introduire quelques distractions dans leurs châteaux isolés. A cet effet, ils y attiraient les enfants de leurs vassaux, qui devenaient *pages* à sept ans, *écuyers* à quatorze, *chevaliers* à vingt et un, après la cérémonie célèbre de la prise d'armes. Dès lors commençait cette existence aventureuse que les chevaliers menèrent au moyen âge, souvent défenseurs des opprimés, quelquefois oppresseurs eux-mêmes. Suivis de nombreux combattants, de jongleurs et de poëtes, ils se montrèrent de préférence dans les *tournois*, où les dames leur distribuaient les prix de la valeur. Souvent même ils ne reconnurent d'autres jugements que ceux rendus par les *cours d'amour*, composées exclusivement de dames. La galanterie devint ainsi un de leurs passe-temps les plus recherchés. Quelques-uns se firent gloire de leur ignorance; d'autres se livrèrent au plaisir de la poésie : *troubadours* dans le pays de la langue d'Oc, *trouvères* dans celui de la langue d'Oyl ou du Nord. Ils contribuèrent de la sorte aux progrès de notre langue aussi bien qu'à la transformation de nos mœurs, et ils secondèrent puissamment en cela l'action civilisatrice des croisades.

A côté de cette chevalerie libre, se trouvent les milices régulières instituées en Terre-Sainte, des *Hospitaliers* ou *chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem* avec Gérard de Martigues (1100), des *Templiers* avec Hugues de Payens (1118), et des *Teutoniques* avec Henri Walpot (1190). Nous y ajoutons les ordres divers créés en Espagne pour repousser les agressions des infidèles, maîtres ou envahisseurs de la Péninsule (3).

(1) *Histoire de la féodalité*. — « ... Quand on en vient aux mains, il est honteux pour le chef de se laisser surpasser en bravoure, honteux pour les *compagnons* de ne pas égaler la bravoure du chef. Mais ce qui est infâme et couvre de honte toute la vie, c'est d'être sorti vivant du combat où le chef a péri. Le défendre, le sauver, rapporter à sa gloire leurs propres exploits, c'est là

l'engagement sacré des compagnons. Les chefs combattent pour la victoire, les compagnons pour leur chef » (Tacite).

« Le propriétaire d'un domaine, une touffe de gazon ou un rameau à la main, se présentait devant le roi ou l'homme puissant dont il voulait s'assurer la protection, lui cédait sa propriété libre, et la recevait aussitôt, à titre de bénéfice, pour en jouir, la transmettre et disposer, comme il lui conviendrait, dans ce nouvel état, qui n'apportait à sa condition d'autre changement que de lui donner un supérieur et un patron territorial. Cet acte s'appelait la *recommandation*; on recommandait sa propriété pour lui assurer un protecteur » (Guizot).

Pour ce qui regarde les *alleux* et les *fiefs*, V. page 158. — « Si quelque terre a été enlevée à quelqu'un, dit le *traité d'Andelot* en 587, sans faute de sa part, *qu'elle lui soit rendue.* » — Après ses victoires, Charles Martel réunit au fisc un grand nombre de terres ecclésiastiques qu'il partagea ensuite à ses soldats à titre de *précaires*; mais ses fils Pepin et Carloman les restituèrent à leurs anciens possesseurs. — « Charlemagne, dit Eginhard, ne souffrait pas qu'aucun seigneur, par quelque mouvement de colère, *retirât sans raison, ses bénéfices à son vassal.* » — Pour le capitulaire de Kiersy-sur-Oise, V. page 181.

(2) *Etat des lettres, etc.* — Après Charlemagne, le mouvement littéraire excité par lui se ralentit. La fin du neuvième siècle correspond à cette décadence intellectuelle qui, à part les noms et les travaux de l'archevêque Hincmar, de Loup de Ferrières, de Scot Erigène, est plus grande au dixième. C'est le siècle de fer, comme on l'a dit en invoquant un souvenir mythologique. Avec le onzième siècle, et sous l'influence à peu près exclusive du clergé, le retour vers les lettres et les arts est sensible : une renaissance se prépare, représentée à la fois par les travaux de Gerbert, l'éclat des écoles monastiques, le développement des langues vulgaires, l'apparition de l'architecture gothique, etc. *Gerbert* alla de bonne heure étudier en Espagne, d'où il rapporta la connaissance des sciences pures et appliquées, celle des sciences naturelles surtout : c'est l'inventeur de l'horloge à rouages. — Les *écoles monastiques*, en devançant les universités et les ordres mendiants dont l'organisation date du treizième siècle, conservent dans notre pays le précieux dépôt des connaissances humaines. Les plus célèbres sont celles de Jumiéges, du Bec, de Caen, etc. C'est à elles qu'appartiennent les docteurs illustres qui s'appellent Lanfranc, saint Anselme, Guillaume de Champeaux, Oudart de Cambrai, Roscelin de Compiègne, et d'autres encore dont le nom se retrouve dans les phases diverses de la lutte si ardente des *Réalistes* et des *Nominaux*. Le siècle n'est pas encore fini, lorsque viennent au monde Abailard en 1079 et saint Bernard en 1091. Le tudesque et le latin, c'est-à-dire les idiomes des vainqueurs et des vaincus, font place alors aux *langues vulgaires* issues de leur fusion, et en particulier à la langue romane, dont le plus ancien document remonte, dit-on, au serment de Strasbourg. Au onzième siècle, cette langue se divise pour nous en deux grands dialectes, selon la manière d'exprimer l'affirmation : *Oyl* dans le nord, *Oc* dans le midi. Les hommes et les œuvres se préparent, pour paraître avec éclat dans les deux siècles suivants. — Les *arts*, déjà riches des vitraux, des émaux, des illustrations merveilleuses des manuscrits, présentent une renaissance analogue. L'architecture en première ligne, après le règne du roman et du byzantin, s'apprête à donner les innombrables chefs-d'œuvre du gothique où l'ogive règne souveraine.

(3) *Chevalerie.* — Le vassal qui voulait faire de son fils un chevalier l'envoyait tout jeune à la cour de son suzerain. Là, l'enfant était exercé à courir, à sauter, à lutter, à craindre Dieu, à respecter les dames, à porter dans tous ses actes le sentiment de l'honneur. — A sept ans, il devenait *damoisel*, *varlet* ou *page*. Ses devoirs consistaient alors à servir son maître ou sa dame, à sui-

vre sa haquenée, à porter ses lettres. Il apprenait aussi la chasse et les armes, endurcissait son corps à la fatigue, nourrissait son esprit du récit d'exploits guerriers. — A quatorze ans, le page devenait *écuyer* après quelques cérémonies religieuses, et se familiarisait soit avec les fatigues de la guerre, soit avec les travaux que le service du château réclamait. De là, ses noms divers d'*écuyer de corps* ou *d'honneur*, d'*écuyer tranchant*, d'*écuyer échanson* ou *panetier*, etc. — A vingt et un ans, il devenait *chevalier*. Voici comment :

Lorsque l'heure avait sonné pour un jeune homme de faire sa chevalerie, il était, avant toutes choses, dépouillé et mis dans un bain, signe de sa purification. Il était ensuite couvert successivement d'une tunique blanche, d'une robe rouge, d'un justaucorps noir, triple emblème de la sainteté future de sa vie, du sang qu'il devait répandre pour le triomphe de la foi, de la mort qu'il devait braver pour elle. Puis il était soumis à un jeûne de vingt-quatre heures. — Le soir venu, l'écuyer se rendait à l'église, et là, tantôt seul, tantôt avec le prêtre ou ceux qui lui servaient de parrains, il passait la nuit en prières. On appelait cette céromonie la *veille d'armes* qui durait, quelquefois, plusieurs nuits. Le lendemain, un prêtre recevait la confession publique du postulant à la chevalerie. Il disait pour lui la messe, l'admettait à communier, et prononçait un discours sur les devoirs de l'état dans lequel le néophyte allait entrer. Alors celui-ci, s'approchant de l'autel, recevait, des mains de l'officiant, une épée bénite, après quoi il se prosternait devant le seigneur qui l'armait chevalier. Cela fait, des frères d'armes et des dames s'approchaient, lui mettaient tour à tour les éperons, le haubert ou cotte de mailles, la cuirasse, les brassards, les gantelets, et lui ceignaient l'épée. Alors le seigneur lui donnait l'accolade, frappait trois coups du plat de son épée sur la nuque ou l'épaule, et lui disait : « au nom de Dieu, de saint Michel et de saint Georges, je te fais chevalier; sois preux, hardi et loyal. » — Ainsi armé et investi de son nouveau titre, le chevalier s'élançait sur son cheval, caracolait dans la cour du château, et courait se montrer au peuple. Dès ce moment, commençait pour lui l'obligation rigoureuse de tenir les serments qu'il devait prêter et qui constituaient les lois de la chevalerie.

DÉVELOPPEMENTS. — Consulter les *Lectures historiques*, t. IV : Féodalité, Guizot; description d'un château féodal, Monteil; chevalerie, Villemain.

VII

Premiers Capétiens. — Conquêtes extérieures.

Les quatre premiers Capétiens, 987-1108.

- *Hugues Capet* (987) : son origine, sa politique, le moine Gerbert. — Adalbert de Périgueux et Charles de Basse-Lorraine. — Adoption de son fils.
- *Robert* (996) : croyance à la fin du monde, Berthe et Constance, piété du roi, sa mort en 1031. — Manichéens, cathédrales, etc.
- *Henri I*er (1031) : querelles domestiques, *paix et trêve de Dieu*, pèlerinages en Orient, mariage avec Anne de Russie.
- *Philippe I*er (1060) : minorité, conquête de l'Angleterre par les Normands et guerre qui en est la suite; intervention malheureuse en Flandre; 1re croisade, etc. — Son abdication et sa mort (1108).

Conquêtes des Français à Naples et en Angleterre.	*Les Normands à Naples* : 40 pèlerins normands à Salerne, Reinulfe à Aversa, les fils de Tancrède de Hauteville dans la Pouille. — Robert Guiscard et Roger Ier; Roger II seul roi en 1127. *Situation sommaire de l'Angleterre avant Guillaume le Conquérant* : Heptarchie, Alfred le Grand, Suénon, Canut le Grand, Edouard le Confesseur. *Guillaume le Conquérant* : Victoire de Hastings (1066), *Domesday-Book*, guerre avec Philippe Ier, sa mort en 1087.

§ 1. — Les quatre premiers Capétiens.

Hugues Capet, proclamé roi par quelques seigneurs (987), employa son habileté à se faire reconnaître par tous les autres, ceux d'Aquitaine principalement. Dans ce but, il renonça à plusieurs priviléges du pouvoir royal, et s'attacha l'Eglise, dont le concours lui fut très-utile. Le moine d'Aurillac, Gerbert, si célèbre par ses voyages en Espagne et ses prodigieuses connaissances, qui le firent regarder comme le *fils du diable* et l'*Antéchrist*, le servit surtout à merveille. Après avoir été précepteur du roi Robert et de l'empereur Othon III, archevêque de Ravenne, etc., Gerbert ceignit la tiare et fut le premier pape français, sous le nom de Sylvestre II.

Toutefois, Hugues Capet ne régna pas sans une vive opposition de la part d'Adalbert, comte de Périgueux, et de Charles, duc de Basse-Lorraine. Le premier le rappela fièrement à son origine par ces mots : « Qui t'a fait roi? » répondus à l'interpellation : « Qui t'a fait comte? » Le second s'empara par trahison de la ville de Laon, et s'y fit donner la dignité royale. Une autre trahison rendit cette place à Hugues, et le dernier Carlovingien alla mourir captif à Orléans, laissant deux fils dont les princes lorrains, ducs de Guise, prétendirent, au seizième siècle, être les héritiers directs (voir page 177). — Afin de mieux affermir le trône dans sa famille, le premier Capétien s'était de bonne heure associé son fils Robert.

Robert le Pieux (996-1031). — Le règne de Robert le Pieux s'ouvrit au milieu des préoccupations relatives à la fin du monde, annoncée pour l'an 1000. Après avoir été excommunié à cause de son mariage avec sa cousine Berthe, remplacée par l'impérieuse Constance de Toulouse, le bon roi nous est montré sans cesse dans les églises. Il aimait à chanter au lutrin, à composer des hymnes, et marchait toujours accompagné de pauvres dont il se faisait volontiers le serviteur. — Quant aux événements proprement dits de ce règne, ils se réduisent à un

bien petit nombre : acquisition de la Bourgogne après une guerre de quatre ans dans ce pays, à la mort du frère de Hugues Capet ; premiers bûchers contre les manichéens, par le conseil de la reine Constance ; construction de ces belles cathédrales qui témoignent si éloquemment de la foi de nos pères.

Henri Ier (1031-1060) fut violemment attaqué par Constance, sa mère, qui voulait faire élire un autre de ses enfants, Robert. Mais il la vainquit avec le concours du duc de Normandie, et céda la Bourgogne à son frère : c'est l'origine de la première maison capétienne de ce riche duché (1032).

Henri dut ensuite soulager ses sujets, accablés en même temps par la famine, la peste et les guerres féodales. L'Eglise le seconda en établissant tour à tour la *paix* et la *trêve de Dieu*, qui rendaient moins fréquentes les luttes armées (abstention forcée du mercredi au lundi, les fêtes et l'octave, le temps de l'Avent, de l'Epiphanie à la Pentecôte, etc.), et en envoyant les grands coupables se purifier au saint sépulcre. De ce nombre furent : Foulques-Nerra, comte d'Anjou, et Robert le Diable, duc de Normandie. Ce dernier était le père de Guillaume le Bâtard, qui traita si cruellement, à Alençon, quelques vassaux rebelles lui reprochant sa naissance, et battit à Mortemer son suzerain lui-même, le roi de France (1054). A ces pèlerinages remontent la fondation du royaume des Deux-Siciles dont nous allons parler, et les croisades (voir n° IX). Comme ses prédécesseurs, Henri fit sacrer de son vivant son jeune fils, Philippe, qu'il avait eu d'Anne de Russie, fille du grand-duc Jaroslaf.

Philippe Ier (1060-1108) régna d'abord sous la tutelle de Baudouin V, comte de Flandre, prince sans capacité et sans énergie. A cette minorité correspond la conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie (voir § 2). — Devenu majeur, le jeune roi intervint dans les troubles auxquels la mort de son tuteur donna naissance. Il prit parti, en effet, pour Arnoul, petit-fils de ce dernier par Baudouin VI, contre son oncle Robert le Frison, et se fit battre à Cassel (1071). Même insuccès dans ses démêlés avec le pape Grégoire VII, qui lui interdit toute simonie (voir page 199).

Mais la grande affaire de Philippe Ier fut sa lutte avec Guillaume le Conquérant. Celui-ci, toujours désireux d'accroître son domaine, se préparait, en outre, à faire payer cher à son suzerain quelques grossières plaisanteries, quand la mort le surprit au milieu de l'incendie de Mantes (1087). — Huit ans

après, l'inconduite obstinée du roi de France lui attira l'excommunication d'Urbain II, au célèbre concile de Clermont, où Pierre l'Ermite prêcha la première croisade. Notre souverain se borna à y envoyer son frère, Hugues de Vermandois, préférant rester sous le poids de l'anathème pontifical jusque vers l'époque de sa mort où il prit la bure, après avoir abdiqué en faveur de Louis VI (1108).

§ 2. — Conquêtes extérieures accomplies par des Français.

Sous les quatre premiers Capétiens, la royauté française est considérablement abaissée; mais l'activité de la nation est grande. C'est, en effet, l'époque de la fondation du royaume des Deux-Siciles et de la conquête de l'Angleterre par les Normands, l'époque aussi de l'établissement des royaumes de Jérusalem et de Portugal par des chevaliers français. Nous renvoyons ces derniers événements au nº des croisades, et nous allons donner ici quelques détails sur les deux autres.

Fondation du royaume des Deux-Siciles. — Le sud de l'Italie était disputé par les Grecs et les Sarrasins, lorsque *quarante pèlerins normands*, revenant de la Palestine, passèrent par Salerne et délivrèrent cette ville des Sarrasins (1016). — Leurs récits concernant la richesse du sol italien et la facilité des conquêtes dans un tel pays, armèrent trois cents aventuriers qui, sous la conduite de *Reinulfe*, obtinrent le comté d'Aversa des libéralités du duc de Naples, rétabli par eux dans son duché (1029).

Sur le bruit de cet événement, d'autres compatriotes partirent, ayant à leur tête *Guillaume Bras-de-Fer*, *Humfroy* et *Drogon*, tous les trois fils de Tancrède de Hauteville, un pauvre gentilhomme du Cotentin, chargé d'enfants, mais bien léger de fortune. Ils servirent sous le patrice Maniacès, qu'ils combattirent plus tard, et s'emparèrent du comté de Pouille, occupé par chacun d'eux successivement. Le pape Léon IX, qu'ils avaient vaincu à Civitella, leur en accorda l'investiture, ainsi que celle de la Sicile, occupée par les Sarrasins (1053).

Or, deux autres de leurs frères, *Robert Guiscard* (le rusé) et *Roger*, étaient déjà venus les rejoindre, vivant tant bien que mal des dépouilles d'autrui. En 1057, Robert succéda à Humfroy, et il entreprit la conquête de l'île. Mais après l'occupation de Messine et la victoire de Castro-Giovanni, il laissa le soin

exclusif de cette guerre à Roger, qui l'acheva à force d'héroïsme, et reçut le titre de grand-comte de Sicile. Lui-même, pendant ce temps, prit aux Grecs Salerne, Bénévent, Bari, Tarente, et alla leur enlever Durazzo, avec la pensée de pénétrer jusqu'à Constantinople. Les dangers de Grégoire VII, attaqué dans Rome par Henri IV, le rappelèrent dans ses Etats. Ni son fils *Roger Bursa*, élu à l'exclusion de *Bohémond*, ni son petit-fils *Guillaume* ne furent capables de porter le poids de la couronne. Elle passa alors sur la tête de *Roger II*, qui fonda ainsi le *royaume des Deux-Siciles* (1127).

Conquête de l'Angleterre par les Normands (1). — *Edouard III le Confesseur*, dernier rejeton de la famille saxonne, s'était retiré chez Robert le Diable, duc de Normandie, et lui avait promis son royal héritage, s'il était jamais assez heureux pour le ressaisir. Cette circonstance se réalisa le jour où, par l'expulsion des Danois, le roi proscrit fut rappelé en Angleterre. Dès ce moment, en effet, toutes les faveurs allèrent aux Normands accourus en foule à la suite de leur hôte. Godwin, devenu beau-père du Confesseur, essaya en vain de mettre un terme aux abus de l'influence étrangère. Disgracié, vaincu par son gendre, il rentra ensuite, mais pour peu de temps, en faveur. La mort le surprit prématurément.

Harold, fils de ce puissant seigneur, était venu chercher sur le continent deux de ses frères, alors en otage chez le duc de Normandie. Celui-ci l'accueillit avec faveur, lui donna même des fêtes magnifiques, et en obtint par ruse le serment prêté sur des reliques de ne jamais s'opposer à son avénement au trône d'Angleterre. A cette condition, Harold repassa la Manche; mais ce fut pour recueillir la succession d'Edouard, à la mort de ce dernier. La nation ratifia son entreprise.

Il y eut alors deux compétiteurs au trône d'Angleterre, *Harold* et *Guillaume le Bâtard*, s'appuyant l'un et l'autre sur le testament ou la promesse du défunt. Leurs prétentions respectives furent soumises au pape Alexandre II, qui se décida pour le duc de Normandie. — Ayant ainsi mis le bon droit de son côté, Guillaume fit ses préparatifs d'invasion. Hommes de Normandie, soldats des autres parties de la France, aventuriers d'Allemagne et d'Italie, accoururent à son appel. Rien ne lui coûta pour se les attacher, ni les violences, ni les promesses. Peu s'en fallut cependant que l'expédition n'échouât. Conan, duc de Bretagne, venait, en effet, de se prononcer contre

Guillaume; mais le poison peut-être triompha bientôt de cette résistance.

Après bien des hésitations amenées par les vents contraires, le duc de Normandie partit de Saint-Valéry-sur-Somme. Harold, vainqueur à Standfort, près d'York, des Norwégiens alliés des Normands, se porta au-devant de ces derniers à Hastings. Il tomba mortellement blessé au milieu de l'action, et sa mort entraîna le désastre des siens (1066). Ce fut le point de départ de la conquête du pays. En effet, Londres se soumit sans combattre; le sud-est résista peu, mais le sud-ouest et le nord durent être domptés par les armes. Il en fut de même des fréquentes révoltes qui éclatèrent, soit pendant les deux voyages du roi dans la Normandie, soit pendant son séjour au milieu de populations vaincues et toujours frémissantes. L'immolation des habitants, la dévastation du sol en firent une prompte et cruelle justice. Mais le conquérant ne s'arrêta pas là. Par son ordre, l'Angleterre fut divisée en soixante-deux mille cinq cents fiefs que possédèrent les vainqueurs, dont le *Domesday-Book* ou *livre du jour du jugement* nous a conservé les noms. Elle tomba sous l'empire des lois normandes, remarquables, celles du couvre-feu et de la chasse notamment, par un caractère particulier de vexation. La langue des étrangers devint l'idiome officiel. Peu à peu la fusion s'opéra, au profit de l'élément envahisseur.

Philippe I[er], roi de France, n'avait rien dit pendant que s'accomplissait cette importante conquête. Quand il la vit réalisée, il s'inquiéta d'avoir un vassal beaucoup plus puissant que lui, et il lui suscita des ennemis. C'est ainsi qu'il favorisa les révoltes de Robert Courte-Heuse, fils aîné de Guillaume, contre son père, à l'occasion de la possession de la Normandie. C'est ainsi encore qu'il aida les Bretons soulevés contre le roi d'Angleterre, d'abord par Hoël V, duc de Bretagne, ensuite par Alain Fergent. Il le provoqua lui-même directement de ses plaisanteries. Guillaume marcha sur Paris, ravagea le Vexin français, brûla Mantes et revint expirer à Rouen (1087).

(1) *Angleterre avant* 1066. — L'invasion danoise en Angleterre commença pendant l'Heptarchie (V. p. 144). Elle se continua pendant la période des souverains anglo-saxons (827-1013), lorsque les sept royaumes eurent été réunis par *Egbert le Grand*, roi de Wessex. — Sous ce dernier, les Danois déjà repoussés reprirent leurs ravages, qui se terminèrent, sous les enfants de son fils *Ethelwolf*, par la conquête du pays.

Alfred le Grand, le plus jeune de ces princes, élevé à la cour du pape

Léon IV, devenu à son tour roi d'Angleterre (871), les éloigna d'abord. Mais surpris par eux au cœur de l'hiver, il perdit son royaume, et resta sept ans dans l'exil, vivant de la pêche, de la chasse, du travail de ses mains. Au bout de ce temps, il entra déguisé en scalde ou poëte dans le camp des Danois, étudia leurs forces et les vainquit à son tour à Edington. Toutes ses mesures, après les avoir chassés (construction de forteresses, de ports, de navires), tendirent à prévenir des invasions nouvelles. — Le reste du règne d'Alfred fut employé à imiter les travaux administratifs de Charlemagne : création de comtés, centuries, décuries ; promulgation des anciennes lois améliorées ; protection accordée aux lettres, écoles fondées, appel de savants étrangers, travaux personnels (traduction en langue saxonne de l'*Histoire ecclésiastique* de Bède le Vénérable, du *Traité de la consolation de la philosophie* de Boëce, etc.). Il mourut en 901, laissant une mémoire justement illustre.

Après Alfred, et à part l'agression repoussée par *Athelstan* au glorieux combat de Brunanbourg (938), les Danois s'abstinrent pendant près d'un siècle d'envahir l'Angleterre. Sous le règne d'*Ethelred II*, ils reparurent ayant à leur tête Suénon et Olaf. On les apaisa par un tribut considérable, le *danegeld* ou argent des Danois (1001), mais ce fut pour les assassiner avec plus de sûreté le jour de la Saint-Brice. *Suénon* furieux vengea la mort des siens avec une cruauté inouïe. Il força le redoutable roi saxon, *Edmond II Côte-de-Fer*, à passer en Normandie et s'appropria ses Etats (1013). — Son fils *Canut le Grand* s'attira les sympathies des vaincus en épousant la veuve du roi proscrit et en rétablissant les lois d'Alfred. Il régna glorieusement sur l'Angleterre, le Danemark et la Norwége, favorisa l'établissement du christianisme, et laissa une couronne à chacun de ses fils. — Peu après la mort de ce grand homme, les Saxons revinrent à leurs anciens rois, et rappelèrent le fils d'Ethelred II, *Edouard le Confesseur*.

DÉVELOPPEMENTS. — Consulter les *Lectures historiques*, t. IV : Hugues Capet, Richer ; Robert le Pieux, Helgaud ; famine de 1033, Raoul Glabert ; fondation du royaume des Deux-Siciles, Cantu ; l'Angleterre avant 1066 et règne d'Alfred le Grand, Mentelle ; bataille de Hastings, Aug. Thierry ; mort de Guillaume le Conquérant, Lingard. — *Atlas* : planches VII et XII, généalogies des Capétiens, des rois saxons et Normands d'Angleterre ; tableau synchronique.

VIII

Othon le Grand et l'Empire germanique. — Grégoire VII.

L'Empire germanique et Othon le Grand.
- *Origine de l'Empire germanique* sous Charlemagne et ses successeurs jusqu'à Louis IV (800-911).
- *Maison de Franconie* (911) : Conrad Ier.
- Maison de Saxe (918-1024).
  - *Henri Ier* : Hongrois battus à Mersebourg, établissement des margraviats et des villes municipales.
  - *Othon Ier* (936-973) : comtes palatins, éloignement des Hongrois battus à Augsbourg, soumission de Boleslas, duc de Bohême. — Intervention en Italie (Adélaïde) et *origine du droit d'investiture* (963). Mariage grec de son fils.
  - *Othon II*, *Othon III* (Sylvestre II, Crescentius) et *Henri II le Saint*.
- *Maison de Franconie* (1024) : Conrad II (annexion du royaume d'Arles à l'Empire en 1033), Henri III et Henri IV.

Grégoire VII (1073-1085).	*Ses débuts* : origine obscure, moine à Cluny, conseiller de plusieurs papes sous le nom de cardinal Hildebrand. — Son caractère. — Son avénement. *Ses réformes* : condamnation de la simonie, du mariage des prêtres, etc. — Interdiction des investitures ; rivalité du sacerdoce et de l'Empire.
Guerre des investitures (1074-1122).	*Henri IV* (1074-1106) : adhésion à la bulle qui lui retire le droit d'investiture ; refus subséquent ; excommunication et pénitence publique à Canossa (1077). — Rodolphe de Souabe, la princesse Mathilde et l'antipape Guibert. — Exil et mort de Grégoire VII chez Robert Guiscard, déposition et mort de Henri IV à Liége. *Henri V le Parricide* (1106-1122) : continuation de la guerre des investitures ; concordat de Worms (1122).

§ 1. — Empire germanique, Othon le Grand.

L'empire germanique eut pour fondateur Charlemagne, dont la postérité régna en Allemagne jusqu'en l'année 911 (voir tableau, page 177). — A cette époque (mort de *Louis IV l'Enfant*), des princes appartenant à des familles indigènes exercèrent le pouvoir. Les deux premières maisons furent celles de Franconie et de Saxe.

Conrad Ier commença la maison de Franconie, en 911. Ce fut le premier empereur sorti de l'élection. En mourant, il désigna au choix de la nation assemblée Henri de Saxe, son ancien ennemi et qui l'avait même vaincu à Ehresbourg (918).

Maison de Saxe, Othon le Grand. — *Henri Ier* fut surnommé l'*Oiseleur* à cause de sa passion pour la chasse. On lui doit l'éloignement des Hongrois, battus à Mersebourg, ainsi que l'établissement des margraviats ou provinces frontières, et celui des villes municipales destinées à contre-balancer la puissance trop grande des seigneurs.

Othon Ier (936-973), fils de Henri Ier, comprima les révoltes de quelques feudataires dont il distribua les Etats à des membres de sa famille, sauf à combattre la demi-indépendance de ces derniers par la création des *comtes palatins*, chargés de se prononcer, au nom du souverain, sur les appels des jugements rendus par les ducs. Il écrasa les Hongrois à Augsbourg, sur le Lech, et arrêta ainsi leurs dévastations. Enfin, il imposa le christianisme, en même temps que sa domination, à Boleslas, duc de Bohême, toujours prêt à persécuter les chrétiens et à méconnaître sa suzeraineté. — Mais l'acte le plus important du règne d'Othon le Grand fut son apparition en Italie.

Ce pays disputé, depuis le traité de Tribur, par les ducs de Spolète, de Frioul, et par les maîtres de la Provence et de la Bourgogne (voir page 177, tableau), était, par cela même, le théâtre de l'anarchie la plus complète. Le roi de Germanie s'y rendit, épousa la veuve de Lothaire II, Adélaïde, qui l'avait appelé contre Bérenger II, marquis d'Ivrée, et prit le titre de roi des Lombards. — Ceci lui permit d'intervenir, un peu plus tard, dans les affaires de la papauté, et de recevoir du pape Jean XII la couronne impériale. Il obtint même de l'antipape Léon VIII, pour lui et pour ses successeurs, le droit à perpétuité d'approuver l'élection du souverain pontife et de nommer chez lui les archevêques et les évêques (963). C'est là l'origine de ce fameux *droit d'investiture* dont l'exercice devait occasionner tant de troubles.

Othon le Grand mourut en 973, après une guerre contre les Grecs, qui durent marier avec son fils (Othon II) la jeune Théophanie, fille de Romain II, empereur de Constantinople, mariage d'où naquirent les prétentions des Allemands sur le royaume de Naples. Son principal service est d'avoir réellement fondé l'Empire germanique.

Après lui, régnèrent encore trois princes de la maison de Saxe : *Othon II*, qui vint jusqu'à Paris et se fit battre par notre roi Lothaire, sur les bords de l'Aisne; *Othon III*, qui donna la tiare à son ancien précepteur Gerbert ou Sylvestre II, l'illustre promoteur des croisades, et qui immola dans Rome même le tribun Crescentius pour avoir essayé de rétablir la république romaine; *Henri II*, surnommé le *Saint*, à cause de ses vertus qui le portèrent un moment à embrasser la vie monastique et de ses nombreuses libéralités aux églises.

Maison de Franconie (1024). — Sous les derniers princes de la famille de Saxe, l'exercice du droit d'investiture n'avait donné lieu à aucune résistance notable de la part des souverains pontifes. Il en fut à peu près de même sous les deux premiers empereurs de la maison de Franconie : *Conrad II le Salique*, sous qui le royaume d'Arles fut réuni à l'Empire (1033), et *Henri III le Noir*, qui put nommer sans opposition les papes allemands Clément II, Damase II, Léon IX et Victor II. Il en advint autrement sous le troisième, *Henri IV*, coupable des plus grands excès au début même de son règne (1056), et qui eut Grégoire VII pour redoutable antagoniste.

§ 2. — Grégoire VII.

Grégoire VII, fils d'un charpentier de Toscane, avait d'abord été moine à Cluny, où il se fit remarquer par ses mœurs austères et son caractère résolu. Il entra ensuite dans les conseils de la papauté sous Léon IX, et immortalisa son nom de cardinal Hildebrand par l'énergique attitude qu'il fit tenir au saint siége sous les quatre successeurs de ce pontife. Dès qu'il fut lui-même élu pape, en 1073, avec l'assentiment de Henri IV, à qui cependant il n'avait pas laissé ignorer ses vues hostiles, il entra résolûment dans la voie des réformes.

Tout d'abord, il condamna la simonie ou trafic des choses saintes, et prescrivit aux prêtres le célibat, deux choses qu'il n'obtint pas sans avoir eu à montrer comment il entendait être obéi. Puis, après avoir ainsi réformé l'Eglise, il s'efforça de faire prévaloir son autorité en Europe, pour la tourner au profit des peuples et des rois. Il rencontra la plus vive opposition dans l'empereur d'Allemagne, à qui il fit signifier le décret du concile récemment tenu à Rome, dans l'église de Saint-Jean de Latran. Ce décret retirait, en effet, aux maîtres de l'Empire leur droit d'investiture des évêchés et des abbayes par la crosse et l'anneau.

Alors éclata cette célèbre rivalité du sacerdoce et de l'Empire, qui n'est autre chose que la lutte de l'Allemagne et de l'Italie, du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel. Elle remplit tout le reste du moyen âge dans ses deux phases de guerre des investitures et de guerre des Guelfes et des Gibelins. — Nous ne traiterons ici que de la première (1074-1122).

§ 3. — Guerre des investitures.

Henri IV, occupé à combattre les Saxons, adhéra d'abord aux vues du souverain pontife; mais sorti victorieux de son expédition, il convoqua le concile de Worms et fit déposer Grégoire VII. Celui-ci répondit par l'excommunication, délia les sujets de l'Empire du serment de fidélité, et vit se prononcer en sa faveur les seigneurs allemands, qui forcèrent l'empereur à aller faire amende honorable au pape dans la cour du château de Canossa, pieds nus, en simple couverture de laine, et par une neige épaisse (1077). Cette démarche n'était pas

sincère. — En effet, Henri IV parjure reprit les armes contre ses vassaux, qui avaient élu à sa place Rodolphe de Souabe. Ses soldats livrèrent à Mœlsen un combat longtemps indécis dans lequel son compétiteur fut tué de la main même de Godefroy de Bouillon, tandis que la cause impériale triomphait à Volta, en Italie, de la comtesse Mathilde, qui se battait pour Grégoire VII. Profitant de ce succès, Henri IV créa l'antipape Guibert, qui le sacra empereur à Rome, pendant que le véritable maître de l'Eglise, assiégé un moment dans le château Saint-Ange, d'où le délivra Robert Guiscard, chef des Normands de Naples, allait mourir dans les Etats de ce dernier (1085). « J'ai aimé la justice, disait-il, haï l'iniquité, et c'est pour cela que je meurs dans l'exil. » — Deux des successeurs de Grégoire VII, Urbain II et Pascal II, continuèrent son œuvre de réforme, et soutinrent tour à tour les deux fils de Henri IV contre leur père. Celui-ci, trahi par son armée, privé de tout par ses enfants, alla s'éteindre à Liége dans l'indigence : on refusa même de l'ensevelir (1106).

Henri V le Parricide, élu à sa place par le crédit de Pascal II, ne se montra pas plus dévoué aux intérêts de l'Eglise. Il persista d'abord dans l'exercice du droit d'investiture, et réclama ensuite, comme fiefs de l'Empire, les biens immenses que la comtesse Mathilde possédait dans l'Italie, et qu'elle venait de léguer au saint siége (1116). — La guerre recommença aussi terrible que précédemment; elle se termina, sous Calixte II, par le *concordat de Worms*, qui rendit à la papauté l'investiture spirituelle par la crosse et l'anneau, mais laissa à l'Empire le droit de conférer par le sceptre les bénéfices ecclésiastiques. L'élection des souverains pontifes appartint dès lors exclusivement au clergé romain, 1122. (L'élection par les cardinaux ne date que de 1274.)

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. IV : Othon le Grand, Kohlrauch ; Othon III et Crescentius, Raoul Glabert ; Grégoire VII, Henri IV à Canossa, Voigt. — *Atlas :* planches VII et XII, généalogies des maisons de Saxe et de Franconie, tableau synchronique.

IX

Croisades en Orient et en Occident.

Croisades en Orient : but, cause principale, promoteurs; croix rouge. — ***Croi-***

sades en Occident contre les Maures espagnols, les païens de la Baltique et les Albigeois.

Croisades en Orient (1095-1270).

- 1re *Croisade* (1095) : souffrances des pèlerins, Pierre l'Ermite, concile de Clermont, premières bandes. — La grande armée et ses chefs (Godefroy de Bouillon, etc.). — Marche en Asie par Nicée, Dorylée, Antioche). — Royaume de Jérusalem (1099).
- 2e *Croisade* (1147) : prise d'Edesse, saint Bernard, Louis VII et Conrad III. — Sort de ce dernier; Louis VII à C. P., au Méandre, à Laodicée, à Satalie, à Antioche et à Damas.
- 3e *Croisade* (1187) : Saladin à Tibériade et à Jérusalem. — Guillaume de Tyr. — Philippe-Auguste, Richard Cœur-de-Lion et Frédéric Barberousse; siége de Saint-Jean-d'Acre.
- 4e *Croisade* (1201) : les chrétiens à Venise (doge Dandolo) et à Zara, empire latin de Constantinople (1204). — Villehardouin.
- 5e *Croisade* (1217) et 6e *Croisade* (1227) allemandes.
- 7e *Croisade* (1248) et 8e *Croisade* (1270) conduites par saint Louis, l'une en Egypte (Aigues-Mortes, Chypre, Damiette, La Mansourah, captivité) et l'autre à Tunis (mort). — Perte définitive de la Palestine en 1291.

Résultats des croisades en Orient : politiques, industriels et commerciaux, littéraires et artistiques.

Croisades contre les Maures d'Espagne (711-1492).

- *Situation générale* en 711, après la bataille de Xérès.
- *Première période de la lutte* (711-1035) : progrès incessants des chrétiens jusqu'au règne de Sanche III le Grand en Navarre, et morcellement du khalifat de Cordoue en neuf khalifats.
- *Deuxième période de la lutte* (1035-1492) : division de l'Etat chrétien en quatre royaumes. — Isolement de la Navarre; préoccupations extérieures de l'Aragon; luttes de la Castille et de Léon contre les Almoravides (batailles de Zalacca et d'Uclès), les Almohades (bat. de Tolosa, 1212) et les Mérinides.
- *Expulsion des Maures* sous Ferdinand et Isabelle (1492).

Fondation du royaume de Portugal par Henri de Bourgogne et Alphonse Ier (1095-1143). — Découvertes maritimes avec l'infant don Henri de Viseu.

Croisades de la Baltique.

- *Premiers établissements sur les côtes orientales de la Baltique :* progrès du christianisme chez les païens de cette mer sous les évêques Mainard (1180), Berthold, Albert d'Apeldern. — — Les Porte-Glaives (1204).
- *Origine de la Prusse* : résistance des Prussiens à la prédication chrétienne; croisade (1219-1223) et ordre de Dobrzin, conquêtes successives des chevaliers Teutoniques (1237-1283). — Fondation du royaume de Prusse.

Les *croisades* sont les expéditions religieuses entreprises par les chrétiens d'Occident pour enlever la Terre-Sainte aux infidèles. Elles eurent pour cause principale l'ardeur religieuse et guerrière qui, au onzième siècle, après le moment de la croyance relative à la fin du monde, unit l'Europe chrétienne dans une même foi et une même pensée. Les papes Sylvestre II et Grégoire VII en furent, avant Urbain II, les illustres promoteurs.

Quant au nom de ces expéditions, il vient de la croix rouge que portaient sur l'épaule droite tous ceux qui en firent partie. Ces expéditions sont au nombre de huit, de 1095 à 1270.

On appelle plus spécialement *croisades en Occident* les expéditions contre les Maures espagnols, les païens de la Baltique et les Albigeois. Nous négligerons ici la dernière, qui trouvera sa place naturelle aux règnes de Philippe-Auguste et de saint Louis, et nous insisterons sur les deux autres.

§ 1. — Croisades en Orient.

Première croisade. — La première croisade eut lieu à la suite des persécutions que les pèlerins au Saint-Sépulcre éprouvaient de la part des Turcs Seldjoucides, maîtres de Jérusalem depuis le milieu du onzième siècle. Pierre l'Ermite en rapporta la nouvelle, et obtint du pape l'autorisation de préparer les peuples de l'Occident à une grande entreprise destinée à faire cesser cet état de choses. On vit alors le pauvre prêtre d'Amiens, pieds nus, une corde autour des reins, annoncer une prochaine expédition pour la délivrance des saints lieux. La prédication en fut faite d'abord sans succès au concile de Plaisance en Italie, puis à celui de Clermont en Auvergne. Là, devant un peuple immense, Urbain II, joignant son éloquence à celle de Pierre l'Ermite, provoqua un enthousiasme général. Le cri de *Diex el volt! Dieu le veut*! devint le cri de guerre de la croisade (1095).

Aussitôt, et sans les moindres préparatifs préalables, les plus pressés, cinquante mille environ, commandés par Pierre l'Ermite, Gauthier Sans-Avoir et Godescal, prirent la route de l'Asie. Les excès qu'ils commirent en Allemagne, surtout contre les Juifs, amenèrent leur destruction à peu près complète par les peuples dont ils traversaient le pays. Ce fut à peine si quelques-uns parvinrent dans l'Asie Mineure, où ils rejoignirent plus tard le corps principal.

L'année suivante (1097), la grande armée se réunit à Constantinople, après avoir suivi les routes différentes du Danube, du Pô, de l'Italie, de l'ancienne Grèce. Elle était commandée par Godefroy de Bouillon, duc de Basse-Lorraine, et par son frère Baudouin de Flandre; Robert Courte-Heuse, duc de Normandie; Raymond IV de Toulouse et de Saint-Gilles; Hugues de Vermandois, frère de Philippe Ier; Tancrède et Bohémond,

seigneurs de l'Italie méridionale, etc. Adhémar de Monteil, évêque du Puy, légat apostolique, représentait le souverain pontife. — L'empereur grec Alexis Comnène, qui avait appelé ces guerriers, trembla quand il les vit dans sa capitale : il leur fournit des vaisseaux pour franchir sans retard le détroit. Ils s'engagèrent, de leur côté, à lui restituer toutes les villes grecques prises par eux sur les Barbares.

En Asie, les croisés s'emparèrent de Nicée : ils vainquirent les Turcs à Dorylée, prirent Antioche, et arrivèrent sous les murs de la ville sainte. Mais l'armée comptait à peine cinquante mille hommes, sur six cent mille qui la composaient au départ, les uns ayant succombé en route, d'autres ayant repris le chemin de la patrie, d'autres enfin, tels que Baudouin et ses soldats à Edesse, s'étant fixés en divers points de l'Asie. Après trente-sept jours d'un siége rendu difficile par le manque d'eau, Jérusalem fut enlevée le 15 juillet 1099. On extermina les vaincus. La mosquée fut purifiée, et Godefroy de Bouillon proclamé roi, bien qu'il ne voulût jamais accepter d'autre titre que celui d'*avoué* ou de défenseur du Saint-Sépulcre. « A Dieu ne plaise, » disait-il, « que je porte jamais une couronne d'or là où mon Maître n'a eu qu'une couronne d'épines! » La victoire d'Ascalon, gagnée bientôt après, affermit encore la conquête. Le royaume chrétien de Jérusalem fut alors constitué.

Deuxième croisade. — La seconde croisade fut prêchée par saint Bernard en 1147, dans le concile de Vézelay, à l'occasion des progrès de Noureddin, maître d'Edesse et menaçant Jérusalem. Louis VII, qui se reprochait l'incendie de Vitry, prit la croix, mais il laissa d'abord partir seul l'empereur d'Allemagne, Conrad III, dont l'armée périt tout entière dans l'Asie Mineure, moins sous les coups des Turcs que par le fer, le poison, et la perfidie des Grecs. Le roi de France ne se mit en route que plus tard, suivi de sa femme, Eléonore de Guyenne.

Parvenu à Constantinople, Louis VII refusa d'occuper cette ville justement suspecte, ainsi qu'on le lui conseillait, et franchit le Bosphore. Il recueillit, près de Nicée, les débris de l'armée de Conrad, et gagna une victoire sur les bord du Méandre. Mais il éprouva à Laodicée un échec considérable aussitôt réparé par un simple gentilhomme du nom de Gilbert, et s'embarqua à Satalie, laissant sur la côte, exposés aux coups des Grecs et des Turcs, ceux de ses soldats qui ne purent pas payer les frais de la traversée. Il arriva ainsi à Antioche, où

éclatèrent ses démêlés avec la reine, entra dans Jérusalem, où le reçut Baudouin III, et alla échouer devant Damas (1148). Il ne revint en France qu'un an après, sur les vives instances de l'abbé Suger, qui administrait le royaume en son absence, et sans avoir apporté le moindre soulagement aux chrétiens d'Asie.

Troisième croisade. — La troisième croisade inaugura, pour les expéditions chrétiennes en Orient, la route maritime. Guillaume, archevêque de Tyr, vint la prêcher, en 1187, à la suite de la défaite du roi Guy de Lusignan à Tibériade et de l'occupation de Jérusalem par Saladin. Tout le monde s'émut à ces désastreuses nouvelles, et ceux qui se trouvèrent dans l'impossibilité de se croiser s'imposèrent un tribut extraordinaire appelé la *dîme saladine.* Philippe-Auguste, roi de France, Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, et Frédéric Ier Barberousse, empereur d'Allemagne, prirent la croix.

Ce dernier suivit la voie de ses prédécesseurs, s'empara d'Iconium, et mourut en se baignant dans les eaux du Sélef, non loin du Cydnus d'Alexandre ; Frédéric de Souabe, son fils, s'avança néanmoins jusqu'en Palestine. — Les deux autres chefs de l'expédition s'embarquèrent à Gênes et à Marseille. Ils se brouillèrent à Messine, et Philippe alla rejoindre les Allemands, tandis que Richard s'empara de l'île de Chypre, cédée bientôt après à Lusignan, en échange de ses droits sur la couronne de Jérusalem. Quand le roi d'Angleterre fut arrivé, il hâta le siége et la prise de Ptolémaïs ou Saint-Jean-d'Acre, le seul événement de la croisade.

Offensés par le prince anglais, qui avait foulé aux pieds leur étendard, les Allemands se retirèrent. Philippe rentra dans ses Etats, après une cruelle maladie, promettant de ne pas inquiéter les provinces britanniques du continent. Richard fit la paix, après avoir vainement combattu pour reprendre la ville sainte, qu'il « se sentait, » disait-il, « indigne de regarder, puisqu'il n'était pas capable de la prendre. » Il laissa en Orient une réputation proverbiale de bravoure. La captivité l'attendait à son passage en Allemagne, à la suite de la tempête qui le jeta sur les côtes de la Dalmatie.

Quatrième croisade. — La quatrième croisade fut prêchée en 1201 par Foulques, curé de Neuilly-sur-Marne, au milieu d'un tournoi, en Champagne, et entreprise seulement par des seigneurs : Boniface de Montferrat, Baudouin de Flandre, Geoffroy de Villehardouin, etc. Les croisés demandèrent des vais-

seaux à Venise, qui leur en accorda, à la condition, suggérée par le vieux doge Dandolo, qu'ils termineraient au préalable les guerres de la république avec Zara. Ils y consentirent et allèrent prendre possession de cette place, où ils passèrent l'hiver.

Cependant les plus nombreux entre les croisés avaient promis au prince Alexis, fils d'Isaac l'Ange, renversé du trône de Byzance, de rendre le pouvoir à son père. Ils le firent malgré les protestations d'Innocent III et de ceux d'entre eux qui prirent le chemin de la Terre-Sainte ou revinrent en France Mais, trompés dans leurs espérances par l'usurpation de Ducas Murzuphle, les chrétiens s'emparèrent de Constantinople, et fondèrent en 1204 l'*empire franc* ou *latin*, sur lequel régna leur chef Baudouin. — Venise avait atteint son but : l'acquisition de tout le commerce de la mer Noire.

Cinquième croisade. — La cinquième croisade fut conduite par André II, roi de Hongrie, Jean de Brienne, roi titulaire de Jérusalem, et Pélage, légat du pape Honorius III. Elle se fit d'abord dans la Palestine par une tentative inutile contre Saint-Jean-d'Acre, tentative après laquelle André II retourna dans ses Etats (1217), puis en Egypte. Cette croisade se borna à la prise de Damiette, qu'il fallut restituer à la suite de l'inondation du Nil.

Sixième croisade. — Frédéric II, empereur d'Allemagne, gendre de Jean de Brienne et héritier de ses droits, excommunié d'ailleurs par Grégoire IX, se rendit dans la Palestine après bien des hésitations. Au lieu de combattre les infidèles, il négocia avec eux et leur chef Malek-al-Kamel. Ils lui livrèrent Nazareth, Bethléem, Jérusalem, etc.; mais la mosquée d'Omar devait rester debout à côté du Saint-Sépulcre. Frédéric II encourut, pour cette transaction, les foudres de l'Eglise et son expédition n'eut pas de résultats (1227-1228).

Septième croisade. — Voulant accomplir le vœu qu'il avait fait pendant une cruelle maladie, et à l'occasion des bouleversements causés en Orient par l'invasion des Mongols (1), saint Louis partit d'Aigues-Mortes, et alla attendre dans l'île de Chypre ses vassaux en retard (1248). Après l'hiver, il se dirigea vers l'Egypte et s'empara de Damiette, où les crues du Nil le retinrent la moitié d'une année. Quand eut fini l'inondation, il marcha sur Le Caire à travers les obstacles du canal d'Aschmoun et du feu grégeois. Pendant ce temps, son frère, Robert d'Artois, était battu et tué au combat de la Mansourah.

— Le roi répara ce désastre par la victoire gagnée en cet endroit même, où le sire de Joinville lui sauva la vie; mais, en opérant sa retraite, il eut son armée décimée par la peste et les attaques incessantes des ennemis au pouvoir desquels il tomba. Loin de le maltraiter, ses vainqueurs admirèrent à tel point l'élévation de son caractère, qu'ils voulurent le placer à leur tête. Il refusa, et leur donna pour sa rançon la ville de Damiette, plus une somme de 9,500,000 fr. de notre monnaie poar le rachat des captifs.

Alors, au lieu de retourner en France, comme Charles d'Anjou et beaucoup d'autres, saint Louis se rendit dans la Palestine, où il passa quatre ans, occupé à fortifier les places de ce pays et à établir de bons rapports avec le Vieux de la Montagne, chef de la bande des *Assassins*, etc. Mais il lui fut impossible de prendre Jérusalem. La nouvelle de la mort de sa mère put seule le décider à retourner en Occident (1248-1252).

Huitième croisade. — Louis IX n'en avait pas moins gardé la croix, annonçant ainsi son intention formelle de revenir dans la Palestine, où le nouveau sultan d'Egypte, Bibars Bondochar, exerçait des ravages affreux. Il partit une seconde fois d'Aigues-Mortes, en 1270, et se dirigea vers Tunis, dont on lui avait annoncé que le souverain, Mohamet, était disposé à se faire baptiser. Or, Mohamet le reçut les armes à la main. La peste seconda ses efforts, et emporta le roi de France. — Philippe le Hardi, fils du défunt, et Charles d'Anjou, son frère, roi des Deux-Siciles, se hâtèrent de terminer la croisade par une victoire. Un traité de paix permit la libre prédication du christianisme sur le littoral africain.

Dans le même temps, le prince Edouard d'Angleterre, qui avait pris la croix comme saint Louis, secouru par les chevaliers du Temple et les Hospitaliers, obtenait quelques succès en Palestine. Mais il rentra dans sa patrie en 1271. — Vingt ans après, par la chute de Saint-Jean-d'Acre, la Terre-Sainte tomba définitivement au pouvoir des Musulmans. Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem passèrent bientôt à Rhodes, dont ils prirent le nom. Les Templiers se répandirent dans toute l'Europe. Les chevaliers Teutoniques allèrent habiter la Courlande.

§ 2. — Résultats des croisades en Orient.

Résultats des Croisades. — Les croisades en Orient ont eu

les plus heureux résultats *politiques*, *industriels* et *commerciaux*, *littéraires* et *artistiques*.

Au point de vue politique, ces expéditions correspondent au plus beau moment de la puissance pontificale, qui en eut l'idée et les dirigea. Elles ont contribué : à l'affaiblissement de la féodalité, par la mort de plusieurs de ses membres et l'aliénation de nombreux domaines achetés par les rois; aux progrès du pouvoir royal; à la naissance et à l'agrandissement du tiers état, par les communes affranchies (adoucissement de l'esclavage, avénement de la bourgeoisie, salutaire influence du clergé par la trêve de Dieu et la protection accordée aux faibles, etc.).

Au point de vue industriel et commercial, les croisades ont fait passer en Europe les produits de l'Asie : mûriers, blé de Turquie, canne à sucre, draps, dentelles, étoffes de soie et de coton, verres, cuirs, armes, orfévrerie, etc. Elles ont enrichi les républiques italiennes, et, par contre-coup, les cités flamandes, intermédiaires obligés entre les villes marchandes de la Méditerranée et celles de la Hanse. Elles ont, en outre, créé et développé, dans nos places de l'intérieur, l'industrie et les transactions qui ont été la conséquence naturelle de son essor (manufactures, corporations, fortune mobilière, etc.). Enfin, l'art nautique a reçu dès lors une extension considérable (meilleure construction des navires, désormais plus nombreux, premières lois maritimes, répression de la piraterie, sévère police des mers ayant pour résultat le progrès du commerce, etc.).

Au point de vue littéraire et artistique, les croisades ont ouvert l'Asie à l'Occident, inspiré la poésie naissante, créé les armoiries et la science du blason. L'université et les ordres mendiants, chargés de propager l'instruction, datent de cette époque.

Enfin, l'Europe entière a profité de ces entreprises par l'obstacle qu'elles ont opposé à l'invasion des Turcs, et par le développement général, universel en quelque sorte, de la civilisation : moins d'isolement et de division entre les hommes, diminution des guerres privées, fraternité plus grande entre les membres d'un même pays et d'une même religion. — Mais la France, qui y a pris le plus de part, puisqu'elle a assisté à six d'entre elles (les croisés étaient tous des *Francs* pour les Orientaux), est aussi le pays qui en a retiré les résultats les plus heureux. De ces expéditions, en effet, date le réveil social qui correspond au nom de saint Louis.

Nous ne quitterons pas les croisades sans mentionner le vif éclat qu'elles ont jeté sur la féodalité, par les beaux faits de la chevalerie soit libre soit constituée en ordre (v. page 188).

§ 3. — Croisades contre les Maures d'Espagne.

En 711, les Arabes, vainqueurs à Xérès, enlevèrent l'Espagne aux Wisigoths et ne leur laissèrent que la grotte de Cabadonga dans les Asturies (voir page 174). Dès ce moment, dans un même pays, se trouvèrent deux peuples les uns, robustes et vigoureux, se battant pour la religion et la patrie ; les autres, énervés de bonne heure par les richesses et le climat du sol ibérien. A cette cause d'affaiblissement pour ces derniers s'en joignirent d'autres, telles que : la fondation du khalifat de Cordoue, qui les sépara du reste de l'empire arabe ; le développement exagéré de leur civilisation ; la diversité de leur origine, aboutissant à l'établissement de neuf dominations particulières, etc. — Contre de tels ennemis, la réaction chrétienne ne semblait pas devoir être longue. Elle dura cependant huit siècles, tant à cause du renouvellement des envahisseurs par les Almoravides et les Almohades, qu'à cause de la mésintelligence si fréquente entre leurs adversaires *.

Première période de la croisade d'Espagne (711-1035). — Au milieu du huitième siècle, lorsque la guerre éclata, les Espagnols eurent pour chef *Pélage*, issu du sang royal, que les vain-

* Le tableau suivant renferme les principaux synchronismes de l'histoire d'Espagne pendant la lutte si compliquée des chrétiens et des infidèles.

	Asturies, Léon, Castille.	*Navarre, Aragon.*	*Espagne arabe.*
719	Pélage.		
760	Proïla Ier, Oviédo 1re cap.		Abdérame Ier, Hescham Ier.
797	Alphonse II le Chaste.	Asnar Ier, roi de N.	Al-Hakkem Ier, Abdérame II
866	Alphonse III le Grand.		Mohammed Ier.
914	Ordogno II, Léon 2e cap.		Abdérame III.
1031	Etats chrétiens réunis par	Sanche le Grand (N).	Hescham II, Hescham III.
1037	Ferdinand Ier.		
1073	Alphonse VI, Urraque.	Sanche Ramirez.	Almoravides.
1126	Alphonse VII.	Raymond Bérenger.	Perte du roy. de Portugal.
1212	Alphonse IX (bat. de Tolosa)	Pierre II. — Sanche VII (N)	Almohades.
1230	Ferdinand III.	Jacques Ier, Pierre III.	
1252	Alphonse X, Sanche IV.		Mérinides.
1312	Alphonse XI, Pierre le Cruel.		
1369	Henri II, Jean Ier, Henri III.		
1406	Jean II, Henri IV.	Ferdinand Ier, Alphonse V.	
1474	Isabelle la Catholique.	Jean II Ferdinand le C.	Chute de Grenade (1492).

queurs essayèrent vainement de désarmer, soit par la force, dans la grotte de Cabadonga, soit par la ruse, dans une entrevue près de la Pisuerga.

Le quatrième successeur de Pélage, *Alphonse II le Chaste*, s'empara de la zone territoriale comprise entre les Pyrénées espagnoles et le golfe de Gascogne. Il plaça ses conquêtes sous la protection de saint Jacques de Compostelle, au tombeau duquel se firent désormais de nombreux pèlerinages, s'avança peu à peu jusqu'au Duero, et créa Oviédo première capitale de l'Espagne chrétienne ou royaume des Asturies. Ce prince se reconnut même volontiers, dans ses lettres, l'homme de Charlemagne, occupé alors à soumettre tout le pays situé sur la rive gauche de l'Ebre. — *Alphonse III le Grand* mit le comble à la fortune de cet heureux début, en poussant sa marche victorieuse jusqu'au Tage, et en administrant avec sagesse (866-910). Malheureusement, les fils de ce roi se partagèrent ses Etats, et ouvrirent ainsi l'ère des discordes civiles. L'Espagne chrétienne vit de cette manière ses conquêtes s'arrêter. Elle perdit même quelques-unes de ses acquisitions, et s'affaiblit en se divisant.

Les *Castillans* (ainsi nommés des châteaux forts, *castella*, qui défendaient leur pays), opprimés par le fils du grand Alphonse, *Ordogno II*, qui avait substitué Léon à Oviédo comme capitale des possessions chrétiennes, se détachèrent du nouveau royaume de Léon et travaillèrent à fonder une souveraineté particulière (922-932). Ils en confièrent le commandement, d'abord à deux juges, puis à un comte. — Les *Aragonais*, de leur côté, érigèrent en comtés quelques-unes des terres conquises par Charlemagne et perdues par la faiblesse de ses successeurs. — Enfin, la *Navarre* elle-même, le premier pays séparé de l'empire carlovingien, sortit de ses montagnes inaccessibles pour prendre de plus en plus d'extension.

Il faut arriver jusqu'au règne du prince navarrais le plus illustre, *Sanche le Grand*, pour voir tous les territoires chrétiens rentrés momentanément sous un même sceptre, et pour concevoir la possibilité d'expulser les Maures (1028-1035). — La mort de ce roi, et le morcellement territorial qui en fut la suite ajournèrent pour quatre siècles cet heureux résultat.

Le moment était cependant bien opportun; car, à la même époque, et après trois siècles d'existence, le khalifat d'Espagne ou de Cordoue se fractionnait en neuf Etats secondaires : Mur-

cie, Badajoz, Grenade, Saragosse, Majorque, Valence, Séville, Tolède, Cordoue. Les trois *Abdérame* et *Hescham II*, sous qui vécut *Al-Manzor*, le héros musulman de la croisade, avaient été pourtant des hommes remarquables. Mais à côté d'eux et après eux, quels khalifes! Le poids de la conquête accru par les embarras des discordes civiles, était déjà trop lourd à porter. Ils ne résistèrent pas à l'action dissolvante d'une civilisation sensuelle qui, pourtant, couvrit l'Andalousie de riches mosquées, de palais somptueux (Al-Kasar, Alhambra, bibliothèque de quatre cent mille volumes, etc.) — *Hescham III* vit s'opérer en 1031, le morcellement que nous venons de signaler.

Ainsi, vers le milieu du onzième siècle, les vainqueurs de 711 ont perdu près de la moitié du pays. S'ils ne se renouvellent pas et que leurs adversaires restent unis, la domination musulmane est ruinée. Or, c'est le contraire qui arrive. En 1035, la puissante monarchie de Sanche le Grand se divise en quatre royaumes : *Navarre, Aragon, Léon, Castille*; les Arabes reçoivent d'Afrique des secours nombreux et longtemps irrésistibles. — Suivons ce double événement.

Deuxième période la croisade d'Espagne (1035-1492).

1° La *Navarre*, isolée dans ses montagnes, étrangère en quelque sorte à l'Espagne, ne prit qu'une faible part aux grands événements accomplis dans le sein de ce pays. Nous la trouverons cependant à la bataille décisive de Tolosa contre les Almohades, avec son roi *Sanche VII*. — Après avoir eu des souverains particuliers jusqu'au treizième siècle, elle passa dans la maison de Champagne, et, par celle-ci, dans la maison de France (1276). Philippe VI la donna à Philippe d'Evreux en 1328.

A partir de cette époque, il n'est guère plus question de la Navarre qu'avec ses deux souverains, *Charles le Mauvais*, hostile à nos rois Jean le Bon et Charles V, et *don Carlos de Viana*, si cruellement privé du trône et de la vie par son père Jean II, roi d'Aragon (1461).

2° L'*Aragon*, quoique mieux situé pour combattre les Maures, ne songea presque pas à leur présence sur le sol ibérien. La croisade, avec ses élans chevaleresques, n'allait pas au caractère ombrageux des Aragonais. A l'intérieur, c'était le soin des libertés publiques, représentées par les cortès et le grand

justicier, qui les préoccupait exclusivement *; à l'extérieur, la recherche de nouveaux débouchés pour leur industrie. Quand ils pensèrent à l'ennemi commun, ce fut pour conjurer un danger immédiat, comme au temps des Almoravides et des Almohades, ou plutôt pour opérer quelques acquisitions territoriales. — Longue dès lors est la nomenclature de leurs conquêtes.

En 1096, ils prirent aux Arabes la ville de Huesca, qui devint leur première capitale, et, en 1108, *Alphonse Ier le Batailleur* entra dans Saragosse. — Sous les princes de la maison de Barcelone, le douzième siècle leur donna la Catalogne, la Provence, le Roussillon, le comté de Montpellier, en un mot, tout ce littoral méditerranéen dont la croisade contre les Albigeois arrêta l'extension dans la personne de *Pierre II*, tué à Muret. — Au siècle suivant, *Jayme* ou *Jacques Ier le Conquérant* s'empara des îles Baléares et du royaume de Valence ; *Pierre III* fut même proclamé momentanément roi de Sicile, après le massacre des Vêpres siciliennes. — Enfin, en 1326, la Sardaigne fut enlevée aux Génois et aux Pisans.

Et pourtant, durant cette période si brillante de son histoire, l'Aragon avait été affaibli par des causes diverses : querelles intestines, à la suite du mariage de son roi Alphonse Ier avec Urraque, fille d'Alphonse VI de Castille ; luttes contre la France, tant sur notre propre sol que sur le sol de l'Italie, pendant les règnes de Philippe-Auguste, de Philippe III et de Philippe IV ; etc.

Au commencement du quinzième siècle, lorsque s'éteignit la maison de Barcelone, un prince de la maison royale de Castille fut appelé sur le trône d'Aragon avec *Ferdinand Ier le Juste*. Celui-ci eut pour fils *Alphonse V le Magnanime*, qu'adopta Jeanne de Naples, et qui laissa en mourant ses possessions aragonaises à son frère *Jean II*. Ce dernier fit mourir don Carlos de Viana, déjà roi de Navarre, et put ainsi transmettre toute sa succession à *Ferdinand le Catholique*.

3° — Les deux autres royaumes, *Léon* et *Castille*, furent réunis en 1036 par *Ferdinand Ier*, que seconda si bien le jeune

* « Nous qui, séparément, valons autant que toi, et qui, réunis, valons davantage, nous te faisons notre roi à la condition que tu garderas les immunités de la nation ; sinon, non. — » Ainsi parlait le grand justicier au souverain recevant la couronne, à genoux, le glaive nu sur la tête, en présence des cortès assemblés.

Campéador Rodrigue Dias de Bivar, plus connu sous le nom de *Cid*. Dès ce moment, la Castille accepta seule la noble mission de repousser les infidèles. *Alphonse VI* conduisit ses armées victorieuses jusqu'à Tolède, qui devint, par sa position centrale et son importance, la troisième capitale de l'Espagne chrétienne après Oviédo et Léon (1085). Il eût pénétré plus avant, sans l'apparition des *Almoravides*.

On désigne sous ce nom des sectaires fanatiques qui avaient fondé, depuis peu de temps, l'empire de Maroc et la capitale de ce nom. Appelés par le roi musulman de Séville, ils s'avancèrent dans les Etats d'Alphonse VI, qu'ils battirent à Zalacca, s'établirent dans le territoire des conquérants de 711 écrasés par eux, et triomphèrent à Uclès (1108) d'une dernière tentative faite par le roi de Castille. — Toutefois, ils ne purent pas empêcher les alliés de ce prince d'opérer d'importantes acquisitions : comté de Portugal enlevé par Henri de Bourgogne et les chevaliers français ; royaume de Valence, par le *Cid* avec le concours des *Campéadors*, etc. Du reste, la domination de ces envahisseurs dura peu ; ils tombèrent à leur tour sous les coups des Almohades.

Les *Almohades* ou *unitaires*, plus redoutables encore que les Almoravides, prirent naissance en Afrique (1145). Une telle réputation de fanatisme et de cruauté les précéda en Europe, qu'à la nouvelle de leur arrivée, la péninsule établit les ordres religieux et militaires d'Alcantara, de Calatrava, de Saint-Jacques-de-Compostelle, d'Avis, et que le pape Innocent III prêcha contre eux une croisade générale. Les nouveaux envahisseurs, d'abord vaincus à Santarem, reprirent le dessus à Alarcos, et s'avancèrent jusqu'aux Asturies. Les trois souverains *Alphonse IX* de Castille, Pierre II d'Aragon et Sanche VII de Navarre s'unirent contre un ennemi si redoutable et le battirent dans les plaines de Tolosa (1212). Les Almohades furent refoulés avec une perte énorme, ce qui permit à saint *Ferdinand III*, guerrier et législateur à la fois, de s'emparer de presque toute l'Andalousie et d'occuper Cordoue, ville d'où les musulmans durent aller porter sur les épaules, à Saint-Jacques de-Compostelle, les cloches charriées de la même manière par les chrétiens au temps d'Al-Manzor, dans la capitale du khalifat. Jayme Ier d'Aragon profita aussi du désastre de Tolosa pour soumettre Valence. Les musulmans se trouvèrent alors réduits au royaume de Grenade, fondé depuis peu.

Le moment était venu d'en finir avec les ennemis de la foi, et *Alphonse X le Savant*, fils et successeur de Ferdinand III, parut d'abord décidé à les expulser complétement. Il conquit, en effet, l'Algarve, pendant que l'infant Sanche le Brave repoussait une nouvelle et dernière invasion, celle des *Mérinides*, qui s'étaient élevés à Fez et à Maroc sur la ruine des Almohades (1275). Mais il renonça bientôt à son projet, soit pour s'occuper de législation et d'alchimie (*Siete partidas, Tables alphonsines*, etc.), soit pour se faire donner la couronne d'Allemagne, pendant le grand interrègne.

Sanche IV retarda encore l'expulsion des Maures, en spoliant ses neveux, les enfants de La Cerda, petits-fils d'Alphonse X par leur père Ferdinand décédé, et de saint Louis par Blanche leur mère. En effet, les princes dépouillés essayèrent de faire valoir leurs droits, soit avec le concours de leur oncle, Philippe le Hardi, roi de France, soit avec l'appui de l'Aragon, du Portugal, des Lara et d'innombrables mécontents. Il en résulta de longues guerres qui se prolongèrent jusqu'aux premières années du règne d'*Alphonse XI*. — Mais, en 1324, celui-ci s'empara du pouvoir, et mena avec la même vigueur l'administration et la croisade.

A sa mort les troubles recommencèrent, par la rivalité entre *Pierre le Cruel*, meurtrier d'Eléonore de Gusman et de ses fils, de Blanche de Bourbon, belle-sœur de notre roi Charles V, et *Henri II de Transtamare*, que Duguesclin rétablit sur le trône de Castille, après les batailles de Navarette et de Montiel (Voir nº XV). *Henri III*, petit-fils de Transtamare, gouverna avec autant d'énergie que de sagesse. Il poussa même ses conquêtes jusqu'aux frontières du royaume de Grenade (1390-1406). Mais après lui, nouveau point d'arrêt, sous la longue minorité de *Jean II*, et sous le triste règne de *Henri IV*, que remplaça sa sœur la magnanime *Isabelle la Catholique*.

Fin de la croisade d'Espagne (1469-1492). — Le mariage d'Isabelle la Catholique avec Ferdinand, roi d'Aragon, réunit les deux couronnes espagnoles (1469). La chute de Grenade et l'expulsion des Maures furent le résultat de ce rapprochement (1492). — (Voir *Histoire moderne*, nº II).

§ 4. — Fondation du royaume de Portugal.

L'origine du comté de Portugal remonte au chevalier français

Henri de Bourgogne, qui en obtint la cession d'Alphonse VI, dont il épousa la fille doña Theresa, tandis que son frère Raymond, mari d'Urraque, l'autre fille du même roi, devenait la tige des rois de Castille. Le fils de ce premier comte, *Alphonse Ier Henriquez*, agrandit considérablement la concession primitive, fut proclamé roi par ses soldats sur le glorieux champ de bataille d'Ourique, et ensuite par la nation tout entière, aux cortès de Lamégo (1143). Lisbonne, prise par lui, devint la capitale du royaume. De proche en proche, les rois de Portugal s'étendirent vers l'Algarve, pour acquérir en 1254 les limites que ce royaume a eues depuis.

Mais le Portugal abandonna bientôt et la croisade, qui ne l'intéressait plus, et le territoire espagnol, où il n'avait rien à espérer. Il se tourna vers la mer. Dès 1412, il opéra ses premières explorations en Afrique. Sous l'habile impulsion de *Don Henri de Viseu*, à qui l'Algarve dut ses grands établissements maritimes, les Portugais découvrirent Madère, les Açores, le cap Bojador. Ils parvinrent ensuite au cap Vert, et, à la fin du siècle, ils tournèrent le cap de Bonne-Espérance, qu'ils avaient d'abord désigné sous le nom plus exact de cap des Tourmentes (1486-1497). L'Inde ne tarda pas à leur appartenir (Voir l'*Histoire moderne*, n° IV).

§ 5. — Croisades de la Baltique; origine de la Prusse.

Croisades contre les païens de la Baltique. — Les côtes de la mer Baltique, notamment celles de l'Esthonie et de la Livonie, furent de bonne heure visitées par les Normands, qui ne firent qu'y passer, et par les Russes, fondateurs de deux ou trois établissements sur les bords de la Duna. Vers 1158, quelques marchands de Brême, jetés par une tempête dans le golfe de Livonie, furent les véritables explorateurs des peuplades de ce littoral : Lives, Lettons, Wendes, Curons, Sémigalles, Esthoniens. Les Allemands vinrent dès lors fréquemment les visiter pour les intérêts du commerce hanséatique ; ils leur apportèrent le christianisme.

Toutefois, l'introduction du nouveau culte ne s'accomplit pas sans une vive opposition de la part des païens de la Baltique. A peine le moine Augustin, du nom de *Mainard*, eut-il fondé l'église et l'évêché d'Yxküll, qu'il dut s'enfermer dans de solides constructions en maçonnerie pour se mettre à l'abri des

attaques de ceux dont il avait en partie ruiné les superstitions (1180-1196). — Le second évêque de Livonie, *Berthold*, en fut réduit à combattre ses sujets rebelles avec les soldats que lui avait fournis la croisade prêchée pour lui par le pape Célestin III; il trouva la mort dans une action meurtrière, qui tourna pourtant au profit des siens. — Son successeur, *Albert d'Apeldern*, chanoine de Brême, amené dans son évêché par une armée composée de croisés allemands, danois et autres, fonda la ville de Riga en 1201, et, trois ans après, l'ordre religieux et militaire des chevaliers *Porte-Glaives*, auxquels fut cédé le tiers du pays alors acquis au christianisme. La Livonie, organisée féodalement, fut érigée en principauté d'empire, et l'évêché de Riga, remplaçant désormais celui d'Yxküll, devint indépendant de Brême, en attendant d'être, quarante ans plus tard, archevêché métropolitain de Prusse, de Livonie et d'Esthonie.

Malheureusement de graves dissensions éclatèrent presque aussitôt entre le prélat suzerain et le grand maître de l'Ordre, au sujet des acquisitions à faire ou même déjà réalisées sur les païens. L'intervention du pape Innocent III et la conquête de l'Esthonie avec le concours d'abord d'une armée de croisés victorieux à Fellin (1217), ensuite du puissant roi de Danemark, Waldemar II, parurent bien les rapprocher. Ce ne fut que pour peu de temps, puisque le second grand maître, Volquin, se décida à une grande mesure qui n'eut lieu pourtant qu'après sa mort en 1237 : l'union des Porte-Glaives aux chevaliers Teutoniques établis depuis peu dans la *Prusse*.

Origine de la Prusse. — C'est au onzième siècle que le nom des *Prussiens* (près des Russes) apparaît dans l'histoire. C'est aussi l'époque où eurent lieu les premiers efforts pour amener ce peuple au christianisme. Mais de l'année 1214 seulement date la nomination du premier évêque de Prusse par Innocent III. Les Prussiens ne se laissèrent pas cependant incorporer sans résistance à l'Eglise. Soulevés contre l'évêque Christian, ils détruisirent plus de deux cent cinquante temples du pays de Culm, qui était depuis longtemps chrétien. Une armée de croisés les réduisit à l'obéissance, de 1219 à 1223; mais cette armée ne se fut pas plus tôt éloignée, que les dévastations recommencèrent. Alors l'évêque, du consentement du pape Honorius III, fonda l'ordre de Dobrzin ou *Frères de la milice du Christ en Prusse*, destiné à constituer pour le pays et pour le christianisme une milice permanente. Malheureusement, une

rencontre suffit pour exterminer cet Ordre, et alors l'évêque appela à son aide les *chevaliers Teutoniques*, qui avaient déjà rendu les plus grands services en Orient. On leur accorda tout le territoire qu'ils pourraient enlever aux Prussiens païens, donation approuvée par l'empereur Frédéric II et le pape Honorius III, en 1226. Cinq ans après, Thorn et Culm s'élevaient par leurs soins. Marienwerder suivit en 1233 pour la conquête de la Poméranie, et Elbing en 1236 pour celle de la Pogésanie. Enfin en 1237 s'opéra la réunion déjà mentionnée des Porte-Glaives et des Teutoniques.

Dès lors, la *croisade contre les Prussiens et autres païens de la Baltique* fut poussée sans relâche, toujours aidée des auxiliaires occidentaux, tantôt armés par Urbain IV, comme en 1262, tantôt conduits par Ottocar de Bohême, comme en 1268. Si elle eut des jours glorieux pour l'ordre Teutonique, elle en eut de bien tristes pour lui, les Prussiens se battant en désespérés pour leur patrie, leur religion, leur liberté, et trouvant des diversions utiles dans les attaques des Lithuaniens, des Courlandais, etc. Enfin, en 1283, après cinquante-deux ans de guerre, les hostilités cessèrent par la conquête de la Prusse.

C'est le moment de la fondation de ce royaume, que l'on place encore à trois autres époques : 1° à l'avénement des princes de la maison de Hohenzollern, souche des électeurs de Brandebourg, avec Frédéric Ier, en 1386, ou même seulement en 1417, où fut constitué son électorat; 2° au temps de la sécularisation du duché de Brandebourg par le grand maître Albert embrassant le protestantisme (1525); 3° sous Frédéric III devenant Frédéric Ier comme roi, en 1701. Cette dernière date est le véritable point de départ de la monarchie prussienne, élevée à son apogée, un demi-siècle après, par le grand Frédéric, et bien accrue par ses succès de 1815, 1864, 1866, 1870-1871.

(1) *Mongols.* — Les Mongols, originaires du plateau central de l'Asie, eurent pour premier chef illustre Témoudgin, plus connu sous le nom de Gengis-Khan ou khan suprême, que lui donna l'assemblée de Caracarum (1206). Sous son commandement, ils soumirent le Japon, la Chine, les environs de la mer Caspienne, etc. A leur approche, les peuples fuyaient, détruisant tout, les Kharismiens, par exemple, qui couvrirent la Judée de sang et de ruines. Bientôt la Russie méridionale fut envahie par Djoudi ou Touchi, fils du conquérant, et l'*empire du Kaptschak* fondé, de la mer d'Azof aux monts Oural. La France elle-même s'émut à la pensée de leurs dévastations : « Si les Tartares viennent jusqu'à nous, disait saint Louis, ils nous enverront en paradis, ou nous les enverrons en enfer. » Heureusement pour la chrétienté, Gengis-Khan était

rentré à Caracarum, où il mourut en 1227. Même bonne fortune à la mort d'Octaï, son successeur. Désormais, en effet, les ravages des Mongols s'exerceront de préférence en Orient. Houlagou, en particulier, renversa le khalifat de Bagdad (1258). Un siècle plus tard parut Tamerlan (V. n° XVIII).

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. IV : les Seldjoucides, Mathieu d'Edesse ; Pierre l'Ermite, Guillaume de Tyr ; prédication de la croisade, Michaud ; les croisés à Constantinople, Peyré ; siége d'Antioche, Fleury ; prise de Jérusalem, de Ségur ; 2e croisade, Odon de Deuil ; reprise de Jérusalem par Saladin, Fleury ; captivité de Richard Cœur-de-Lion, Lingard ; ambassade à Venise, les croisés à Constantinople, Villehardouin ; 5e croisade, de Pastoret ; départ de saint Louis pour l'Egypte, bataille de la Mansourah, Joinville ; captivité de saint Louis, Michaud ; 8e croisade et mort de saint Louis, Joinville ; résultats des croisades, Gaillardin ; l'Espagne au moyen âge, Mignet ; le Cid, Ferreras ; fondation du royaume de Portugal, Vertot ; croisades du Nord, origine de la Prusse, Fleury.

X

De Louis VI à saint Louis. — La royauté et les communes.

Louis VI le Gros (1108-1137).

Etendue du domaine royal à son avénement, guerres féodales : prise des châteaux de Montlhéry et du Puiset.

Lutte contre Henri Ier d'Angleterre : bataille de Brenneville. — Intervention inutile de l'empereur Henri V en Champagne ; les milices communales et l'*oriflamme*.

Influence croissante du roi : son immixtion dans les affaires de Flandre ; mariage de son fils avec Eléonore de Guyenne.

Etablissement des communes. — Origine romaine du régime municipal ; causes et mode de l'insurrection des communes ; les chartes et leur contenu. — Différence entre la *commune*, la *ville de bourgeoisie* et le *municipe*. — Résultats de l'établissement des communes (*tiers état*). — L'abbé Suger.

Louis VII le Jeune (1137-1180).

Continuation de la politique paternelle : guerre en Champagne, incendie de Vitry, seconde croisade (1147). — Répudiation de la reine Eléonore, qui épouse Henri II Plantagenet, roi d'Angleterre en 1154.

Guerre avec les Anglais causée par le divorce d'Eléonore, les secours que Louis VII donne à Thomas Becket (traité de Montmirail), la protection qu'il accorde aux fils de son rival armés contre leur père (traité de Montlouis). — Sa mort en 1180.

Philippe Auguste (1180-1223).

Acquisition dans le Nord par sa lutte contre ses oncles et par son mariage. — Guerre aux Juifs, aux blasphémateurs, aux Cottereaux et à Henri II. — 3e croisade (1187).

Retour, et efforts contre les possessions anglaises. — Captivité, délivrance et mort de Richard Cœur-de-Lion. — Guerre contre Jean-sans-Terre, meurtrier d'Arthur de Bretagne. — Bataille de Bouvines (1214).

Autres événements de ce règne : lutte contre le pape ; 4e et 5e croisades ; expédition contre les Albigeois ; apparition en Angleterre du futur Louis VIII, etc.

Administration : 73 prévôtés, *quarantaine-le-roy*, fortifications et pavage de Paris, université, archives, milice régulière des Routiers, acquisitions territoriales, etc.

Louis VIII (1223-1226) : son passé, *croisade des Albigeois.* — **Origine, croyances, progrès de ces hérétiques; leurs luttes sous Philippe-Auguste, Louis VIII et saint Louis (prise de Béziers, bataille de Muret, traité de Paris en 1229). — Extension du pouvoir royal dans le Midi.**

Au douzième siècle l'organisation des grandes nations modernes se prépare. En France, particulièrement, la royauté, secondée par les communes, commence la lutte contre la société féodale. Elle affermit son autorité dans le Nord, et étend son domaine dans l'Ouest et dans le Midi par la conquête de plusieurs provinces sur les Anglais et les Albigeois.

§ 1. — Louis VI et Henri Ier d'Angleterre.

Louis VI. — Louis VI, surnommé le *Batailleur* ou le *Gros*, succéda à son père Philippe Ier, en 1108. A cette époque, le territoire de la couronne comprenait à peine l'Ile-de-France, et encore même le roi n'y avait-il pas une souveraineté absolue, inquiété qu'il était sans cesse par plusieurs de ses vassaux immédiats. Le roi s'occupa d'abord de les combattre, et leur prit les châteaux de Montlhéry et du Puiset. Il inaugura de la sorte l'extension du domaine royal.

A peu près tranquille de ce côté, Louis VI se tourna contre le roi d'Angleterre, Henri Ier, qui retenait la Normandie au détriment de Robert Courte-Heuse et de Guillaume Cliton, son fils *. Par l'occupation de Gisors-sur-Epte, le prince anglais menaçait même d'envahir le Vexin. Le Batailleur l'attaqua, et fut battu à Brenneville, où il courut personnellement les plus grands dangers. — « Le roi est pris! » s'écriait déjà un sol-

* ***Famille normande et des Plantagenet :***

Guillaume Ier le Conquérant.
Robert Courte-Heuse. — *Guillaume II.* — *Henri Ier* — Adèle.
Guillaume Cliton. (fils de Robert Courte-Heuse) — Mathilde épouse Henri V, puis Geoffroy d'A. (fille de Henri Ier) — *Etienne de Blois.* (fils d'Adèle)
Henri II (Eléonore de Guyenne). (fils de Mathilde) — Eustache. (fils d'Etienne de Blois)
Henri au Court-Mantel. — *Richard Ier Cœur-de-Lion.* — Geffroi. — *Jean Sans-Terre.* (fils de Henri II)
Arthur de Bretagne. — Alice ép. P. Mauclerc. (enfants de Geffroi) — *Henri III.* — Richard de Cornouailles. (fils de Jean Sans-Terre)
Edouard Ier. (fils de Henri III)
Edouard II (Isabelle de France).
Edouard III.
Le prince Noir — 3 autres enfants (V. Hist. mod. n° 2, tableau généalogique).
Richard II. (fils du prince Noir)

dat ennemi. — « Tu ignores donc qu'on ne prend jamais le roi au jeu des échecs, » dit à son tour Louis VI, et il abattit, d'un coup de hache, la tête de celui qui espérait l'emmener prisonnier. Il signa ensuite la paix de Gisors, dont la durée devait être éphémère (1119).

Henri Ier, en effet, arma en sa faveur l'empereur d'Allemagne, Henri V, qui envahit la France par la Champagne. Louis VI, secondé par les milices communales, prit notre drapeau sacré, l'*oriflamme*, sur l'autel de Saint-Denis, et se porta à la rencontre de l'ennemi. Le prince germanique opéra sa retraite sans oser même en venir aux mains.

Le roi de France s'immisça alors dans les affaires de la Flandre, dont le duc, Charles le Bon, venait d'être assassiné. Il le remplaça par son protégé, Guillaume Cliton, et obtint par là une influence passagère dans le Nord. Il en acquit une bien autrement grande, mais peu durable aussi, dans le Sud-Ouest, par le mariage de son fils avec Eléonore de Guyenne, la plus riche héritière du royaume. — Mais l'événement capital dont on ne sépare jamais le nom de Louis VI est l'*établissement des communes*.

Les communes. — L'origine de ce mouvement remonte moins à l'association germanique de la *ghilde* qu'au régime municipal des Romains (1). — Au quatrième siècle, un grand nombre de villes appelées *municipes*, soumises à Rome, s'administraient elles-mêmes à l'aide d'un sénat et d'une curie, espèce de conseil municipal actuel. La Gaule, en particulier, renfermait environ cent quinze de ces villes. Mais, à la suite de l'invasion des Barbares et des progrès de la féodalité, ces *cités*, surtout celles du Nord, perdirent insensiblement leur gouvernement local. Au onzième et au douzième siècle, obéissant au désir d'avoir l'existence libre des cités du Midi et au besoin de faire cesser l'oppression féodale, plusieurs villes de la France septentrionale se révoltèrent contre leurs suzerains; mais toujours l'insurrection se produisit isolément.

Lorsque les habitants d'une ville se décidaient à obtenir leur indépendance, ils se réunissaient, d'habitude, sur la place publique, juraient la *commune*, nommaient les jurés ou administrateurs et s'apprêtaient à la défense. A cet effet, ils construisaient une grosse tour et y plaçaient le beffroi ou cloche d'alarme; ils fortifiaient leurs maisons, organisaient la milice urbaine, disposaient les chaînes qu'on devait tendre dans les

rues, etc. De cette manière, quand le suzerain commençait l'attaque, ils pouvaient se battre à outrance, et le plus souvent avec succès.

En général, c'était quand les deux partis avaient épuisé leurs forces que le roi intervenait et faisait concéder aux bourgeois certains priviléges énumérés dans une *charte*. De ce nombre étaient toujours le droit pour la *commune* de nommer ses administrateurs (*échevins* dans le Nord, *consuls* ou *maires* dans le Midi) et celui de se défendre par une milice urbaine convoquée au son du beffroi. — Les chartes des diverses villes affranchies, Le Mans, Laon, Noyon, Saint-Quentin, Reims, Vézelay, etc., se ressemblent par ces deux points.

Quelquefois, les suzerains n'attendaient pas que la révolte se fût produite pour accorder aux bourgeois quelques immunités; mais les concessions faites en pareil cas étaient toujours moins considérables que celles arrachées par les communes insurgées. Les villes qui les obtenaient prenaient généralement le nom de *villes de bourgeoisie*.

Enfin, les *cités* du Midi continuèrent à vivre de leur ancienne existence municipale, avec leurs consuls, leur capitole, leurs lois romaines. Plusieurs même, telles que Toulouse, Nîmes, Arles, Marseille, etc., portèrent le nom de *républiques*.

L'établissement des communes dut, en grande partie, son succès à l'appui que lui prêta le pouvoir royal, quoique, dans plus d'un cas, ce même pouvoir lui ait été hostile. A leur tour, les communes rendirent de puissants services à la royauté, qu'elles aidèrent d'abord de leurs milices sous Louis VI et Philippe-Auguste, et ensuite de leurs votes et de leur argent à l'époque de la convocation des états généraux. — Au commencement du quatorzième siècle, les habitants des villes parurent pour la première fois dans ces assemblées sous le nom de *tiers état*, et leur union ultérieure avec le souverain ne contribua pas peu à la ruine de la féodalité.

Louis VI, en particulier, prit une part très-active à l'agitation communale, la favorisant hors de chez lui, ne la souffrant jamais dans ses domaines. Il le fit sans doute sur les conseils de son grand ministre, l'abbé Suger, qu'il créa abbé de Saint-Denis, et qu'il laissa pour tuteur à son jeune fils, Louis VII, déjà associé au trône.

§ 2. — Louis VII et Henri II Plantagenet.

Louis VII le Jeune (1137) continua la politique de son père à l'égard des villes et des seigneurs. L'un de ces derniers, le comté de Champagne, ayant refusé de le suivre dans le Midi pour faire reconnaître les prétentions de la reine Eléonore sur le comté de Toulouse, le roi envahit ses Etats et brûla treize cents personnes dans l'église de Vitry. Le remords de ce crime le décida à la seconde croisade (voir page 203).

Au retour de cette expédition et après la mort de l'abbé Suger, le sage administrateur du royaume en son absence, Louis VII répudia Eléonore de Guyenne, qui épousa Henri d'Anjou, devenu bientôt après roi d'Angleterre sous le nom de Henri II Plantagenet (1154). Ce fut le point de départ des malheurs de ce long règne. Les Anglais possédèrent, en effet, en France, du chef des Normands ou de leurs souverains actuels, la valeur de quarante-sept départements, alors que notre roi en avait à peine vingt. — Après quelques démêlés sans importance réglés par l'intervention du chancelier d'Angleterre, Thomas Becket, la guerre éclata à cause des prétentions de Henri II sur Toulouse. Louis VII, appelé par cette république, en empêcha l'occupation. Cette fois, les hostilités n'eurent pas de gravité.

Elles recommencèrent bientôt après à l'occasion de la lutte survenue entre le roi d'Angleterre et son ancien chancelier, maintenant archevêque de Cantorbéry. En effet, exilé pour son opposition aux *statuts de Clarendon*, par lesquels le roi dépouillait le clergé anglais de ses priviléges, Thomas Becket se retira en France, où il reçut aide et protection de la part de Louis VII. Il en résulta, entre les deux souverains, une nouvelle prise d'armes qui aboutit à la paix de Montmirail (1169). On permit au saint évêque de rentrer en Angleterre, mais ce fut pour y être assassiné bientôt après (voir n° XIII).

A l'indignation universelle excitée par un tel forfait, se joignit un événement favorable au roi de France : la division entre Henri II et ses enfants (voir tableau de la page 218). Par le précédent traité, le chef des Plantagenet avait distribué à ses fils les possessions anglaises du continent : Maine et Anjou, à Henri au Court-Mantel ; Aquitaine, à Richard Cœur-de-Lion ; Bretagne, à Geoffroy. Jean Sans-Terre, encore trop jeune,

n'avait rien reçu. Louis VII secourut ces enfants contre leur père, surtout l'aîné, qui avait été proclamé et reconnu roi, et dont la mère, les frères et le poëte guerrier, Bertrand de Born, soulevaient partout les partisans. Le traité de Montlouis sembla mettre un terme à ces misérables querelles (1174). Six ans après, le roi de France mourut des suites d'une attaque de paralysie, laissant la couronne à l'enfant de ses vieux jours, Philippe-Dieudonné ou Auguste.

§ 3. — Philippe-Auguste et Jean-sans-Terre.

Philippe-Auguste, monté sur le trône à l'âge de quatorze ans (1180), trouva d'abord des ennemis dans ses oncles, qu'il vainquit avec le concours des Anglais, et dont il enleva les vastes domaines (comtés d'Amiens et de Valois). — Son mariage avec Isabelle de Vermandois, dernière héritière des Carlovingiens (v. p. 177), compléta les acquisitions royales au nord de la France et affermit la domination capétienne.

En même temps, Philippe persécutait les juifs, objet des accusations les plus odieuses, maltraitait les blasphémateurs et détruisai les bandes de *Cottereaux* et de *Brabançons* qui ravageaient le royaume. — Il se mêlait même à toutes les guerres entre Henri II et ses fils, Henri au Court-Mantel et Richard Cœur-de-Lion qu'il aidait contre leur père. Quand celui-ci mourut à Chinon du chagrin que lui donna la présence de Jean-Sans-Terre dans les rangs ennemis, Richard Cœur-de-Lion le remplaça, et il fit avec notre roi la troisième croisade (v. p. 204).

Au retour de cette expédition, et malgré le serment qu'il avait fait, le roi de France essaya de reprendre les provinces anglaises du continent. Jean Sans-Terre seconda ce projet, surtout pendant la captivité de son frère en Allemagne. Mais quand celui-ci eut été racheté, Jean trahit son ancien ami et obtint son pardon au prix du massacre des habitants d'Evreux. Les deux rois de France et d'Angleterre en vinrent aux mains : l'intervention du pape Innocent III suspendit les hostilités. — Richard Cœur-de-Lion profita de la paix pour aller assiéger le château de Châlus en Limousin, où un immense trésor avait, disait-on, été trouvé. Il y mourut en montant à l'assaut (1199).

La couronne d'Angleterre revenait alors de plein droit à Arthur de Bretagne, neveu du feu roi (voir tableau, p. 218). Mais Jean Sans-Terre se l'appropria et assassina le jeune prince, à

Rouen, dans une promenade sur la Seine. — Sous prétexte de venger cette mort, Philippe-Auguste cita le meurtrier devant la *cour des pairs* du royaume, et sur l'impossibilité de comparaître, opposée par le prince anglais, il déclara confisquées toutes les provinces que ce dernier possédait en France. Il se chargea lui-même de l'exécution de la sentence, et s'empara de la Normandie, de l'Anjou, de la Touraine et du Poitou. Il se préparait même à faire une descente en Angleterre, à l'instigation du souverain pontife mécontent de voir les droits de la papauté méconnus dans l'élection récente d'un prélat au siége de Cantorbéry; mais l'adresse du roi Jean donnant ses Etats « à saint Pierre et saint Paul, » amena un contre-ordre.

Toutes les forces de Philippe se tournèrent dès ce moment vers une puissante coalition qu'avaient formée contre lui Jean Sans-Terre, l'empereur Othon IV, Ferrand, comte de Flandre, et les seigneurs du Nord. Le premier fut arrêté à La Roche-aux-Moines par le fils de notre roi, les autres furent battus à Bouvines par le roi lui-même à la tête des barons et des milices communales (1214). Le comte de Flandre, fait prisonnier, fut promené dans toute la France, signe évident de la force acquise par la royauté à la suite de ses récentes victoires.

Administration de Philippe-Auguste. — Pendant que ces événements s'accomplissaient, Philippe-Auguste bravait l'excommunication du pape, et attirait l'*interdit* sur la France pour son mariage avec Agnès de Méranie, à la suite de la répudiation d'Ingeburge de Danemark (1200). — Il restait étranger à la quatrième croisade, qui se termina par la fondation de l'*empire latin de Constantinople*, et à la cinquième, faite par les Allemands (voir page 204). — Il refusait même de prendre part à l'expédition contre les Albigeois, et ne laissait qu'à regret son fils Louis acquérir et perdre la couronne d'Angleterre, à la déposition et à la mort de Jean Sans-Terre. L'administration du royaume semblait seule le préoccuper.

On doit, en effet, à Philippe-Auguste la division de ses domaines en soixante et treize prévôtés, où autant de baillis rendirent la justice; la *quarantaine-le-roy*, qui prescrivait un délai de quarante jours entre l'offense et la vengeance à en tirer; les plus anciennes fortifications de Paris, le pavage de cette ville, la construction des premières halles; la création de l'université; le dépôt des archives; la milice régulière des Routiers; des acquisitions importantes (Amiens, Valois, Vermandois, Norman-

die, Maine, Anjou, Touraine, Poitou). C'est un des princes qui, au moyen âge, ont fait le plus pour le bien-être de la France et l'agrandissement du pouvoir royal. — Sa mort arriva en 1223.

§ 4. — Louis VIII ; les Albigeois.

Louis VIII, surnommé le *Lion*, avait régné en Angleterre, après la déposition du roi Jean (1215). Mais à la mort de leur ancien souverain, les seigneurs anglais rendirent la couronne à Henri III (voir tableau, page 218), et Louis, vaincu à Lincoln, dut renoncer à gouverner plus longtemps de l'autre côté du détroit. Philippe-Auguste permit alors à son fils d'aller prendre part à la guerre des Albigeois en faveur d'Amaury de Montfort. — En 1223, Louis VIII devint roi de France, et son premier soin fut de repousser de la Guyenne son ancien rival Henri III, à qui il enleva le Périgord et la Saintonge. Il eût pu le chasser complétement de notre territoire ; il préféra traiter avec lui, pour achever la croisade contre les *Albigeois*.

On appelait ainsi des hérétiques établis en grande partie dans l'Albigeois, admettant l'ancienne théorie manichéenne des deux principes du bien et du mal, repoussant l'Eglise de Rome, et permettant une grande dissolution de mœurs. La reine Constance les avait fait chasser de Paris, au 11e siècle, sous le bon roi Robert. Ils s'étaient retirés dans le Midi, où leur manière de vivre n'avait pas tardé à leur faire dans les campagnes et dans les villes de nombreux prosélytes, à la tête desquels se plaça, au 13e siècle, Raymond VI, comte de Toulouse.

Les diverses tentatives pour ramener ces hommes à la foi, par saint Bernard et d'autres moins illustres, eurent peu de succès. Le légat du pape, Pierre de Castelnau, tomba même sous les coups de deux sectaires, sur les bords du Rhône (1208). — Innocent III fit alors prêcher contre Raymond VI, accusé de ce crime, une croisade à laquelle Philippe-Auguste refusa de prendre part, et que commanda d'abord l'abbé Arnault.

Sous ce chef, les croisés s'emparèrent de Béziers, dont les habitants furent immolés jusque dans les églises, et de Carcassonne, que défendit en vain le vicomte Raymond Roger. Conduits ensuite par Simon de Montfort, ils prirent Lavaur et attaquèrent Toulouse. La victoire de Castelnaudary et celle plus importante de Muret, où Pierre II d'Aragon trouva la mort (1213), valurent au vainqueur les immenses possessions du

vaincu déjà absous par le pape. — Mais Raymond VII reparut dans la Provence et se rapprocha de Toulouse, sous les murs de laquelle fut tué Simon de Montfort (1218).

Le fils de ce dernier, Amaury de Montfort, le remplaça sans avoir ses talents. Il demanda des secours à Philippe-Auguste. Louis le Lion lui en amena, sauf à venir ensuite, comme roi de France, faire la guerre pour son propre compte. Ses succès se bornèrent à la prise d'Avignon et de toutes les villes jusqu'à Montpellier. La maladie le contraignit à la retraite, et il mourut à Montpensier, en Auvergne, après un règne de trois ans (1226). — La croisade contre les Albigeois trouva alors un grand appui dans l'ordre des Frères prêcheurs, récemment créé par Honorius III et saint Dominique (établissement de l'Inquisition). Elle se termina pendant la minorité de Louis IX, par les soins d'Humbert de Beaujeu. Le traité de Paris stipula : la soumission de Raymond VII, dont la fille épousa Alphonse de Poitiers, frère du roi; l'incorporation du bas Languedoc à la couronne ; la cession du comtat Venaissin à la papauté (1229).

(1) *Ghilde*. — « Dans l'ancienne Scandinavie, ceux qui se réunissaient aux époques solennelles pour sacrifier ensemble terminaient la cérémonie par un festin religieux. Assis autour du feu et de la chaudière du sacrifice, ils buvaient à la ronde et vidaient successivement trois cornes remplies de bière, l'une pour les dieux, l'autre pour les braves du vieux temps, la troisième pour les parents et les amis dont les tombes, marquées par des monticules de gazon, se voyaient çà et là dans la plaine ; on appelait celle-ci la coupe de l'amitié. Le nom d'amitié, *minne*, se donnait aussi quelquefois à la réunion de ceux qui offraient en commun le sacrifice, et d'ordinaire, cette réunion était appelée *ghilde*, c'est-à-dire *banquet à frais communs*, mot qui signifiait aussi association ou confrérie, parce que tous les cosacrifiants promettaient, par serment, de se défendre l'un l'autre, et de s'entr'aider comme des frères. Partout, dans leurs émigrations, les Germains la portèrent avec eux; ils la conservèrent même après leur conversion au christianisme. Mais sur ce sol (au nord de la Loire), où elle n'était pas née, l'institution de la ghilde, en se conservant, ne resta pas immuable et tout d'une pièce comme en Scandinavie ; elle s'assouplit, en quelque sorte, et, se dégageant des enveloppes de son vieux symbole, elle devint capable de s'appliquer à des intérêts spéciaux, à de nouveaux besoins politiques. Une autre application de la ghilde, toute locale et toute politique, produisit quelque chose de bien plus durable et de bien plus efficace pour la renaissance de notre civilisation (que la trêve de Dieu de 1095 et la communauté populaire de Louis le Gros), la *commune jurée* » (Augustin Thierry).

DÉVELOPPEMENTS. — Consulter les *Lectures historiques*, t. IV : Louis VI ruine le château du Puiset, Suger; naufrage de la Blanche-Nef, Augustin Thierry; les communes, Guizot ; Suger et saint Bernard, Michaud; les Albigeois, dom Vaissette; bataille de Bouvines, Guillaume le Breton.

XI

Saint Louis. — Sa législation. — Renaissance.

Louis IX ou saint Louis, sa législation (1226-1270).	*Habile et énergique administration de Blanche de Castille;* ses succès sur les seigneurs, grâce au secours de Thibaut de Champagne; éducation pieuse du roi; acquisitions. *Louis IX* : victoires de Taillebourg et de Saintes sur les Anglais (1242); sa maladie et sa croisade en Egypte. — Insurrection des *Pastoureaux* et leur extermination. — La mort de la reine mère ramène son fils. *Législation de saint Louis.* — Mesures diverses : *enquesteurs royaux*, *quarantaine-le-roy*, *asseurement*, *cas royaux*, *établissements*, *monnaies*, *corporations*, *Quinze-Vingts*, *Sainte-Chapelle*, *Sorbonne*. — Résultats. *Mort de saint Louis*, appelé en Afrique par son frère Charles d'Anjou, roi de Naples. — Croisade à Tunis (1270).
Renaissance et progrès de la littérature et des arts.	Au règne de Louis IX correspond le point culminant du moyen âge. — En France, particulièrement, progrès de la littérature et des arts (première renaissance). *Prose* : Villehardouin et Joinville ; révélation du véritable génie de notre langue. *Poésie* : apogée de son développement au moyen âge avec les *troubadours* (Guillaume de Poitiers, Bertrand de Born, Pierre Vidal, etc.) et les *trouvères* (Robert Wace, Chrétien de Troyes, Thibaut de Champagne, etc.). — Différences principales. — *Roman de la Rose.* *Sciences* : fondation et influence de l'université de Paris, concurrence des ordres mendiants, noms illustres. *Arts* : apparition et progrès de l'architecture ogivale. *Progrès de la population urbaine.*

§ 1. — Saint Louis.

Régence de Blanche de Castille. — Louis IX, âgé de onze ans, régna d'abord sous la tutelle de sa mère, Blanche de Castille. Les barons, ses parents pour la plupart, Philippe Hurepel, comte de Boulogne, Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, Hugues de Lusignan, comte de la Marche, ne voulurent pas reconnaître l'autorité d'une étrangère et coururent aux armes. Ils essayèrent même de la surprendre un jour qu'elle revenait d'Orléans avec son fils; mais elle leur échappa par la promptitude que mirent les Parisiens à la secourir. — Dans une autre circonstance, elle leur opposa le poëte guerrier Thibaut IV de

Champagne, dont l'intervention lui permit de conjurer les dangers d'une association formée contre elle avec le concours de Henri III, roi d'Angleterre. Elle imposa enfin la paix au duc de Bretagne, obligé de venir, la corde au cou, faire amende honorable.

Du reste, Blanche de Castille montra toujours autant de fermeté que de sagesse dans son administration, soit qu'elle donnât à Louis IX une éducation toute chrétienne, soit qu'elle préparât à la couronne d'importantes acquisitions territoriales : bas Languedoc, par le traité de Paris ; Provence, par le mariage de son fils Charles d'Anjou avec Béatrix, sœur de la reine Marguerite et héritière de cette riche province; comtés de Blois, de Chartres et de Sancerre, achetés à Thibaut de Champagne, devenu roi de Navarre. — En même temps, elle réprimait les troubles provoqués à Paris par quelques querelles entre les étudiants et les bourgeois, et apprenait à tous l'obéissance qui était due au souverain.

Louis IX et sa législation. — Celui-ci, devenu majeur et chargé seul du poids des affaires, déploya la même vigueur contre le comte de la Marche, qui, non-seulement avait refusé de reconnaître la suprématie d'Alphonse de Poitiers, frère du roi, mais encore avait attiré en France Henri III d'Angleterre. Il battit les Anglais au pont de Taillebourg, les poursuivit jusqu'à Saintes, où il les vainquit encore, et il allait les chasser complétement du territoire, si la maladie ne l'eût ramené dans ses domaines (1242). — Quelque temps après, il fit vœu, sur son lit de douleurs, d'aller en Palestine, si Dieu lui rendait la santé. Ce fut l'occasion de la septième croisade (Voir page 205).

En l'absence de Louis IX, et sous prétexte de l'arracher à sa captivité, des paysans du Nord, appelés *Pastoureaux*, s'armèrent au nombre de plus de cent mille ; mais leur but était en réalité de piller le royaume. Ils avaient pour chef un certain Job, apostat de l'ordre de Cîteaux, plus connu sous le nom de *Maître de Hongrie*. Blanche de Castille, alors régente, et qui les avait d'abord tolérés, se tourna contre eux et pas un n'arriva à la mer Méditerranée. — Elle rétablit ainsi l'ordre partout, mais elle n'eut pas le bonheur de revoir son fils. La mort l'enleva au moment où Charles d'Anjou s'efforçait de réprimer l'insurrection de la Provence, et Henri III celle des Gascons.

Louis IX ou saint Louis, rappelé en France par la nouvelle du trépas de sa mère, garda toujours la croix. En attendant

qu'il lui fût permis de repartir pour le Saint-Sépulcre, il se livra tout entier à l'administration, et fit, pour avoir la paix, d'importantes restitutions au roi d'Angleterre (Périgord, Limousin, partie de la Saintonge), à la condition par celui-ci de renoncer à toutes ses autres prétentions.

Une des premières ordonnances de saint Louis s'adressa aux sénéchaux, baillis, prévôts qui le représentaient dans les provinces. Elle contenait la défense à ces magistrats de trafiquer de leurs charges, de rien accepter qui pût influencer leurs jugements, etc. Des peines graves étaient prononcées en cas de malversations constatées par les *missi dominici*, ou *enquesteurs royaux*, renouvelés de Charlemagne.

D'autres mesures tendirent à avoir la paix au dedans par les entraves qu'elles mirent aux guerres privées. Louis IX restreignit, en effet, ces guerres en renouvelant la *quarantaine-le-roy* de Philippe-Auguste. Il décréta l'*asseurement*, c'est-à-dire le droit pour chacun d'en appeler à lui, et par conséquent l'*assurance* qu'il ne serait rien fait jusqu'à la décision de la justice. Il augmenta le nombre des *cas royaux*, circonstances dans lesquelles on devait provoquer directement le jugement du souverain ou en appeler à lui d'une sentence féodale.

En matière de législation proprement dite, saint Louis remplaça l'épreuve toute barbare des *duels judiciaires* par l'instruction des causes à l'aide de témoins, de registres, etc. Aux principes arbitraires de la législation féodale, il substitua le texte précis de la loi romaine, alors introduite en France avec le recueil des *Pandectes*, récemment découvert à Amalfi. Il promulgua même un code resté justement célèbre sous le nom d'*Etablissements de saint Louis*. — Du reste, il rendit personnellement la justice à ceux qui recouraient à lui, tant à la porte de son palais que sous l'arbre de Vincennes. Si les demandes étaient trop nombreuses, il les faisait expédier par les hauts personnages de sa suite composant la *cour du roi*. C'est la première origine du *parlement* et des *légistes*. La réputation de Louis IX s'étendit si loin, qu'il fut choisi pour terminer les grandes querelles du temps : en Allemagne, entre Frédéric II et le pape; en Angleterre entre Henri III et ses barons.

Ce roi, aussi vertueux que politique habile, ordonna de plus la libre circulation de ses *monnaies* dans toutes les parties du royaume, concurremment avec celle des seigneurs. Il régla les diverses *corporations*, secondé en cela par Etienne Boileau,

l'intègre et vigoureux prévôt des marchands de Paris, dont le *Livre des Métiers* renferme des prescriptions si utiles et des indications si curieuses sur la société du temps. C'est de saint Louis enfin que datent : l'hôpital des *Quinze-Vingts*, destiné à recevoir trois cents aveugles ; la *Sainte-Chapelle*, où furent déposées les reliques divines (couronne d'épines, clou, croix, éponge) achetées à l'empereur Baudouin ; la *Sorbonne*, etc. — Il ne sera pas inutile d'ajouter ici que les mesures de saint Louis furent toujours prises sur l'avis préalable des grands, des prud'hommes et quelquefois même de simples bourgeois. Elles eurent pour résultat principal l'affaiblissement de la féodalité.

Mort de saint Louis. — Pendant que saint Louis s'occupait ainsi de l'intérieur, son frère Charles d'Anjou, comte de Provence, opérait, sur les derniers des Hohenstauffen, Mainfroy et Conradin, la conquête du royaume de Naples. Le danger que courait ce royaume de la part des Sarrasins d'Afrique décida son souverain à appeler à lui le roi de France. Celui-ci, espérant appuyer la conversion du bey de Tunis, entreprit une dernière croisade, dans laquelle il mourut de la peste en 1270 (V. page 206).

§ 2. — Renaissance et progrès de la littérature et des arts.

Le règne de Louis IX est, pour ainsi dire, le point culminant du moyen âge. Là, l'invasion barbare, au moins dans l'Europe occidentale, est terminée, et la civilisation naît de l'effort que font les peuples pour se reconnaître. Les lettres et les arts se développent de manière à provoquer une véritable renaissance.

Notre *prose* commence avec la chronique de Villehardouin, sénéchal de Champagne, l'historien de la quatrième croisade, pour se continuer avec celle du sire de Joinville, cet illustre ami de saint Louis, dont les pages charmantes ont comme révélé du même coup le génie de notre langue et celui de la nation.

Notre *poésie* n'a pas moins d'éclat : brillante, gracieuse, élégante comme les dames qui l'inspirent et la couronnent dans les *cours d'amour*, quand elle chante avec Guillaume de Poitiers, Bernard de Ventadour, Bertrand de Born, Pierre Vidal et tous les *troubadours* du Midi ; sérieuse, héroïque ou allégorique, à plus longue haleine, quand elle inspire les *trouvères* du Nord, Robert Wace, Chrétien de Troyes, Huon de Ville-

neuve, Guillaume de Lorris, Thibaut de Champagne, etc. Le *Roman de la rose*, sorte d'épopée allégorique, fut commencé par Guillaume de Lorris dès le milieu du 13e siècle; la seconde partie, œuvre de Jean de Meung, appartient au commencement du 14e. L'ouvrage tout entier renferme plus de vingt-deux mille vers.

En ce moment aussi s'agitent les plus grands problèmes de la religion et de la science, entre l'*université*, récemment constituée par Philippe-Auguste, et les *ordres mendiants*, Franciscains et Dominicains, donnant, sous saint Louis, Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin et Roger Bacon. C'est également l'époque de l'astrologie et de l'alchimie.

L'art lui-même semble alors faire concourir toutes ses ressources, la peinture sur verre et la sculpture notamment, à la construction de ces imposantes basiliques de Chartres, de Saint-Denis, d'Amiens, de Paris, de Rouen, de Strasbourg, etc., qui sont encore les merveilles de notre âge. L'architecture *ogivale*, appelée aussi *gothique*, du nom des *Goths* avec lesquels elle n'a rien de commun, est dans toute sa splendeur au temps de saint Louis.

Evidemment, la civilisation a fait un pas depuis la période féodale. Encore deux siècles, et la renaissance sera complète.

Ajoutons que pendant la période des croisades s'opéra un événement presque inaperçu, qui changea, pour ainsi dire, les conditions d'existence sociale : nous voulons parler des progrès de la population urbaine en France, en Italie, en Allemagne, en Espagne. Un fait de cette importance a des causes multiples : *affranchissements*, *révolution communale*, *développement de l'industrie et du commerce*, *efforts pour maintenir la paix publique*, etc. Il peut être considéré comme le point départ des institutions modernes, par l'apparition des légistes et du tiers état, coïncidant partout avec les progrès du pouvoir royal, aux dépens de la féodalité.

DÉVELOPPEMENTS. — Consulter les *Lectures historiques*, t. IV : éducation de saint Louis, Joinville; les Pastoureaux, Fleury; administration de saint Louis, Mignet; le livre des métiers, corporations, Blanqui; écoles, lettres, arts, découvertes, Des Michels.

XII

Philippe le Bel. — Avénement des Valois.

Philippe III (1270-1285).	*Fin de la 8e croisade*, rentrée en France, deuils : acquisition du Poitou et du comté de Toulouse ; id. de la Navarre et de la Champagne. *Retour sur l'établissement de la famille angevine à Naples*, massacre des Vêpres siciliennes (1282) ; guerre d'Aragon : mort du roi à Perpignan.
Philippe IV (1285-1314).	*Guerre d'Aragon* continuée et achevée par le traité de Tarascon ratifié ensuite dans celui d'Anagni (1291-1295). *Guerre d'Angleterre* se compliquant toujours de la guerre avec la Flandre ; rixe des matelots de Bayonne, victoires de Furnes et de Comines, paix de Montreuil ; — captivité du comte de Flandre à Paris, batailles de Courtrai, de Zériksée et de Mons-en-Puelle (1305). *Lutte avec Boniface VIII* : bulles *clericis laicos*, *Ausculta fili* et *Unam sanctam;* convocation des premiers états généraux, élection de Clément V, translation du saint-siége à Avignon, condamnation des Templiers. *Commencement d'une administration centrale* : influence des légistes, grand rôle du parlement, etc, — Pénurie du trésor et exactions pour le remplir : expulsion des Juifs et des banquiers italiens, altération des monnaies, impôts somptuaires, etc.
Derniers Capétiens (1314-1328).	*Louis X* : permission, puis ordre aux serfs de se racheter ; rappel des juifs ; réaction des seigneurs contre les légistes ; mort d'Enguerrand de Marigny (1316). *Philippe V* : répression des Pastoureaux, persécution des lépreux et des juifs (1322). — Monnaies, poids et mesures. *Charles IV* : troubles en Flandre et en Angleterre. — Trois applications de la loi Salique ; Valois (1328).

§ 1. — Philippe III.

Philippe III le Hardi termina la huitième croisade, et revint en France à travers l'Italie, où l'avait jeté la tempête, rapportant avec lui les cercueils de plusieurs membres de sa famille : son père, son frère, son oncle. — Il profita de la mort de ce dernier pour réunir à la couronne le Poitou et tout l'ancien comté de Toulouse. Il prépara même l'acquisition de la Champagne et de la Navarre par le mariage de son fils avec la jeune héritière de ces provinces (1276).

Vers la fin de son règne, Philippe le Hardi envahit l'Espa-

gne, soit pour rétablir sur le trône de Castille les enfants de La Cerda, ses neveux, dépouillés par Sanche le Brave, soit pour punir le roi d'Aragon, Pierre III, d'avoir organisé contre les Français établis en Italie le massacre des *Vêpres siciliennes* (V. n° XVII). Il s'empara même d'une partie de la Catalogne; mais la maladie le ramena en France, et il mourut à Perpignan (1285). — On attribue à ce prince la concession des premières lettres de noblesse.

§ 2. — Philippe IV le Bel.

Guerre d'Angleterre et de Flandre. — Philippe IV le Bel, plus exactement surnommé le *Faux-Monnayeur*, continua d'abord la guerre d'Espagne, qui aboutit, en 1291, au traité de Tarascon (ratifié dans celui d'Anagni, 1295). La Sicile eut un souverain particulier, le frère du roi d'Aragon; mais Naples resta à la France.

Sur ces entrefaites, une rixe survenue à Bayonne entre un matelot anglais et un matelot normand, rixe dans laquelle celui-ci fut tué, nous mit aux prises avec le roi d'Angleterre, Edouard Ier. L'Ecosse, récemment envahie par ce prince, qui avait conduit son roi, Baillol, captif à Londres, se prononça pour nous; la Flandre, si riche de son industrie et de son commerce, fut contre. Les hostilités s'engagèrent à la fois dans la Guyenne et dans la Flandre où Philippe gagna les victoires de Furnes et de Comines. — Le traité de Montreuil, qui mariait Isabelle de France au prince royal d'Angleterre et nous laissait les provinces conquises dans le Nord, les suspendit momentanément (1299).

Mais notre monarque, toujours sans bonne foi, et excité par les richesses du pays, retint prisonnier le comte de Flandre, Guy de Dampierre, qui s'était rendu à Paris; puis il livra les Etats de son captif à la plus cruelle dévastation. Les Flamands, exaspérés d'une telle conduite, tuèrent à Bruges trois mille Français, et battirent complétement à Courtrai les soldats de Philippe, commandés par Robert d'Artois (1302). — Deux ans après, la victoire navale de Zériksée et celle du roi lui-même à Mons-en-Puelle réparèrent ce désastre. L'énergique attitude des vaincus leur valut cependant la restitution du nouveau comte de Flandre, Robert de Béthune, fils de Guy de Dampierre; mais la Flandre française nous resta (1305).

Renouvellement en France de la lutte du sacerdoce et de l'Empire. — Pendant cette guerre avaient éclaté les démêlés de Philippe le Bel et du pape Boniface VIII. Le premier interdit la sortie du royaume à tout argent destiné au trésor pontifical; le second défendit aux ecclésiastiques de rien acquitter entre les mains des séculiers (bulle *Clericis laicos*, 1296). Cette bulle, méconnue par le roi, fut suivie de l'envoi en France d'un légat odieux à Philippe, Bernard Saisset, et de la bulle *Ausculta fili*. On arrêta le légat, on falsifia la bulle, que condamnèrent sans peine les états généraux convoqués pour la première fois en 1302 (1). Mais le désastre de Courtrai rabattit l'orgueil de Philippe; de plus, le pape lança la bulle *Unam sanctam*, qui rappelait la soumission au chef de l'Eglise de tous les princes temporels, et annonçait l'excommunication. Le *Faux-Monnayeur* se raidit contre cette mesure, et envoya en Italie le légiste Nogaret qui s'entendit avec Colonna, noble romain, ennemi implacable de Boniface VIII. Le vicaire du Christ fut arrêté dans son palais d'Anagni, souffleté même malgré ses quatre-vingt-six ans, et mourut du chagrin que lui causa un tel affront.

Deux ans après, le roi de France, vainqueur à Mons-en-Puelle, parvint à faire donner la tiare à Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux (Clément V). Celui-ci transféra le saint-siége à Avignon, et consentit, non sans peine, à la condamnation des Templiers, accusés d'immoralité et de sacrilége, quand leur fortune était la principale cause des violences dirigées contre eux. Le concile de Vienne les supprima; mais leur grand maître, Jacques de Molay, protesta en mourant de leur innocence. On dit même qu'il assigna au tribunal de Dieu le pape dans quarante jours et le roi dans l'année. Philippe le Bel mourut l'année suivante (1314).

Administration. — Le règne de ce prince est surtout remarquable par des ordonnances de tout genre, qui ont constitué comme le commencement de notre système administratif: convocation fréquente des *états généraux*, composés des députés de la noblesse, du clergé et des communes; influence décisive laissée aux *légistes*, c'est-à-dire aux hommes étudiant le droit, et assez dociles pour l'appliquer à tort et à travers, selon les caprices du maître; organisation nouvelle du *parlement* de Paris (adjonction des légistes aux barons et aux prélats jusqu'alors en majorité dans cette assemblée, chambre de droit écrit

pour les pays où l'on suivait la loi romaine, envoi de commissaires allant présider deux fois par an les *Grands-Jours* de Troyes et l'*Echiquier* de Normandie); fixation du nombre d'hommes d'armes que devait envoyer à la guerre chaque propriétaire, chaque village, chaque ville, etc.

Mais les plus nombreuses de ces ordonnances se rapportent aux moyens divers de combattre la pénurie du trésor : expulsion des juifs et confiscation de leurs biens, condamnation des banquiers italiens, altération incessante des monnaies, *impôts somptuaires*, *maltôte*, ainsi nommée de ce qu'elle n'était pas consentie ou des violences qui présidaient à son prélèvement, etc. Philippe ne recula devant aucune exaction. Aussi, quand il mourut, réagit-on avec force contre sa mémoire et contre les instruments de son despotisme.

§ 3. — Derniers Capétiens, avénement des Valois.

Philippe le Bel laissait, en mourant, trois fils * : Louis X, Philippe V, Charles IV, qui régnèrent successivement, et une fille, épouse d'Edouard II, roi d'Angleterre.

Louis X (1314-1316) permit puis ordonna aux serfs de se racheter, rappela les juifs, etc. Sous lui, les seigneurs se vengèrent cruellement des légistes, entre autres d'Enguerrand de Marigny, qui fut pendu au gibet de Montfaucon.

Philippe V (1316-1322) réprima dans le Midi quelques révoltes des Pastoureaux grossis des Routiers. Il persécuta les lépreux et les juifs, prévenus de complicité avec les infidèles pour empêcher une croisade projetée contre eux, et accusés d'avoir empoisonné les fontaines du sud de la France. Il essaya d'établir dans le royaume l'uniformité de monnaies, de poids et de mesures.

Charles IV (1322-1328) prit part aux troubles de la Flandre révoltée contre Louis de Rethel et aux discordes civiles d'Angleterre entre Isabelle de France et Edouard II.

* ***Généalogie des derniers Capétiens, les Valois :***

Philippe III.

Philippe IV.				Charles de Valois.
Louis X.	*Philippe V.*	*Charles IV.*	Isabelle ép. Edouard II.	*Philippe VI.* 1328.
Jean I[er]. Jeanne ép. Philippe d'Evreux.	4 filles.	1 fille.	Edouard III.	
Charles le Mauvais.				

A la mort de ces princes, et sans insister sur *Jean Ier*, fils posthume de Louis X, qui vécut cinq jours, il n'y avait eu que des filles. Chaque fois, les états généraux les éloignèrent par application d'un texte de la *loi Salique* excluant les femmes de la succession paternelle (V. page 159). En 1328, en particulier, cette même loi fit encore exclure Jeanne d'Evreux, fille de Louis X, et Isabelle, fille de Philippe le Bel, mère d'Edouard III. Philippe VI de Valois, issu du second fils de Philippe le Hardi, leur fut préféré. La famille des Valois allait désormais présider aux destinées de la France.

(1) *Etats généraux.* — Les états généraux sont les assemblées de la nation représentée par les députés du clergé, de la noblesse et du tiers état. Ces assemblées ont pour origine les grandes réunions dans lesquelles les Germains discutaient la paix et la guerre, les *champs de mars* ou *de mai* de la première race, les tenues solennelles de Charlemagne en automne et au printemps. Disparues sous les derniers Carlovingiens, ces réunions devaient attendre, pour se montrer de nouveau, que fût accompli le mouvement communal qui donna naissance au tiers état. Saint Louis prépara leur rétablissement par les conseils dont il s'entoura pour plusieurs de ses ordonnances. Philippe le Bel les remit en honneur dans le but de se servir de leur appui contre le pape Boniface VIII.

Ce prince convoqua cinq fois les états généraux ; mais les députés du tiers n'assistèrent qu'aux premiers (1302) et aux derniers (1313), sans que nous sachions rien du mode d'élection à ces assemblées. Or, de ces divers états, les derniers seuls méritent ce nom, soit à cause de la présence des trois ordres, soit à cause du motif de leur réunion : la légitimation d'un impôt demandé par le roi et refusé par le peuple comme non consenti par ses délégués. Encore même est-il vrai de dire que plusieurs villes du Midi refusèrent d'envoyer des députés, et que, pour se soustraire aux violences de Philippe le Bel, résolu à les y contraindre, elles se mirent sous la protection du roi d'Angleterre.

DÉVELOPPEMENTS. — Consulter les *Lectures historiques*, t. IV : guerre d'Angleterre et de Flandre, notre marine, L. Guérin ; Philippe le Bel et Boniface VIII, de Châteaubriand ; les Templiers, Raynouard ; administration de Philippe le Bel, Mignet ; états généraux de 1302, de Châteaubriand ; avénement des Valois, Mignet.

XIII

Royauté anglo-normande. — La grande charte et le parlement.

Royauté anglo-normande (1087-1154).	*Guillaume le Roux* (1087-1100) : partage entre les trois fils de Guillaume le Conquérant, affreuse tyrannie. *Henri Ier* : victoire de Tinchebray, spoliation de son neveu protégé par Louis VI ; bataille de Brenneville, paix de Gisors. — Naufrage de son fils ; Mathilde. *Etienne de Blois* (1135) : réclamations de Mathilde, fille de Henri Ier. — Guerre civile : intervention de l'Ecosse, batailles de l'Etendard et de Lincoln — avénement des Plantagenet.

Les Plantagenet (1154-1399).

Henri II (1154) : son mariage avec Eléonore de Guyenne : guerres avec Louis VII, protecteur de Thomas Becket (statuts de Clarendon) et de ses propres enfants; mort de saint Thomas de Cantorbéry; conquête de l'Irlande.
Richard Ier Cœur-de-Lion (1189) : 3e croisade, captivité, mort devant le château de Châlus.
Jean Sans-Terre (1199) : assassinat d'Arthur de Bretagne, guerre avec Philippe-Auguste, perte de la Normandie, bataille de Bouvines. — La *grande charte* (1215). — Louis le Lion.
Henri III (1217) : victoire de ses barons à Lincoln pendant sa minorité; guerre avec saint Louis. — Discordes intestines; sa défaite à Lewes par le comte de Leicester, les *statuts d'Oxford*. — Le *parlement*.
Edouard Ier (1272) : conquête du pays de Galles, alternatives de succès et de revers en Ecosse (Baillol, Walace, Robert Bruce).
Edouard II (1307) : échec en Ecosse, discordes civiles.
Edouard III (1327) : guerre de Cent ans. — *Richard II*.

La grande charte et le parlement.

Progrès des institutions politiques en Angleterre : charte de Henri Ier, renouvelée sous Étienne de Blois et Henri II. — Réaction sous Richard Cœur-de-Lion. — Concessions arrachées à Jean Sans-Terre (1215).
La grande charte : le clergé, la noblesse, la nation; formation du *grand conseil*, vote de l'*escuage* ou impôt de guerre.
Les statuts d'Oxford et le parlement, Henri III et le prince Edouard. — Edouard Ier et Edouard II.

§ 1. — Royauté anglo-normande.

Des trois fils de *Guillaume le Conquérant*, véritable fondateur du royaume d'Angleterre (Voir page 218), le premier, Robert Courte-Heuse, reçut la Normandie; le second, Guillaume le Roux, régna en Angleterre; le dernier, Henri, se contenta d'une somme médiocre, en attendant d'avoir toute la succession paternelle.

Guillaume II exerça le pouvoir royal avec une affreuse tyrannie jusqu'en l'année 1100, où on le trouva mort dans un bois, à la suite d'une partie de chasse.

Henri Ier lui succéda au préjudice de Robert, un des héros de la première croisade, et à qui il refusa même, au retour, la restitution de la Normandie confiée à sa garde. La bataille de Tinchebray trancha la question en faveur de l'usurpateur, dont le frère mourut en captivité, et dont le neveu, Guillaume Cliton, trouva protection chez le roi de France, Louis le Gros. Ce secours et l'occupation de la ville de Gisors par les Anglais occasionnèrent entre l'Angleterre et la France une guerre dont les principaux événements furent : la bataille de Brenneville, la paix éphémère de Gisors et l'invasion de l'empereur Henri V

dans la Champagne. — Henri Ier mourut en 1135, quinze ans après le tragique naufrage de son fils sur la *Blanche-Nef*, et ne laissant que Mathilde, tour à tour mariée à l'empereur et à Geoffroi Plantagenet duc d'Anjou.

Les seigneurs anglais préférèrent à cette princesse ***Etienne de Blois***, comte de Boulogne, petit-fils du conquérant par sa mère. Mathilde recourut aux armes et à l'appui de David, roi d'Ecosse. Vaincue à la bataille de Northallerton ou de l'Etendard, puis un moment reine après la victoire de Lincoln, elle échoua de nouveau et fit la paix. Etienne, privé de son fils Eustache, reconnut pour héritier l'enfant de Mathilde : ce fut *Henri II* d'Anjou, tige des Plantagenet (1154).

§ 2. — Les Plantagenet.

Henri II et Thomas Becket. — Henri II, marié à Eléonore de Guyenne, répudiée par Louis VII, possédait alors en France la valeur de quarante-sept départements : notre roi régnait à peine sur vingt. Cette circonstance constituait un motif suffisant de guerre entre les deux monarques. La possession de Toulouse, réclamée par le prince anglais et défendue par Louis VII, entraîna des hostilités aussitôt suspendues.

Elles reprirent bientôt après, lorsque Thomas Becket devint archevêque de Cantorbéry (1). Ce prélat s'opposa, en effet, contre l'attente royale, aux *statuts de Clarendon*, par lesquels Henri II dépouillait le clergé anglais de ses priviléges. Poursuivi pour cette opposition, il quitta l'Angleterre, et trouva sur le continent la protection du roi de France et du pape. — Au bout de six ans de luttes, la paix de Montmirail rendit le saint évêque à son évêché ; mais ce fut pour être assassiné bientôt après au pied de l'autel de sa cathédrale (1170). Le roi, qui avait imprudemment désiré ce crime, n'en obtint le pardon qu'en se soumettant à une pénitence publique suivie de la révocation des statuts de Clarendon. En même temps ses armes opéraient la conquête d'une partie de l'Irlande, qu'il offrait à l'Eglise (1171).

Une longue guerre, provoquée contre Henri II par ses fils, que soutenait la France, n'était pas achevée, quand ce roi mourut de chagrin en 1189.

Richard et Jean Sans-Terre. — *Richard Ier Cœur-de-Lion* lui succéda. Après avoir fait la troisième croisade et s'être chère-

ment racheté de sa prison d'Allemagne, il essaya de reprendre à Philippe-Auguste les terres que celui-ci lui avait enlevées. Il alla ensuite mourir devant le château de Châlus, en Limousin, où il s'était rendu pour conquérir un riche trésor qu'on y avait, disait-on, découvert (1199).

Alors *Jean Sans-Terre*, son plus jeune frère, s'empara de la couronne au préjudice du fils de Geoffroi, Arthur de Bretagne, qu'il immola de sa main à Rouen. Philippe indigné dépouilla le meurtrier de plusieurs des provinces qu'il possédait en France, la Normandie surtout; bientôt même il arma, au nom du pape, une expédition destinée à traverser la Manche. Innocent III se proposait de renverser le prince anglais qu'il avait dû excommunier. Mais Jean conjura le péril en donnant le royaume d'Angleterre « aux apôtres Pierre et Paul, à Innocent et à ses successeurs légitimes. » Puis il arma contre nous le comte de Flandre, l'empereur Othon IV et plusieurs seigneurs. Notre triomphe à Bouvines rendit cet effort inutile. — Ce fut alors (1215) que les grands vassaux de Jean Sans-Terre profitèrent de sa faiblesse pour le chasser de Londres. Ils l'obligèrent même à signer la *grande charte* à Runny-Mead (voir § 3). Sur son refus d'en exécuter les clauses, les seigneurs offrirent la couronne à un prince français, *Louis*, fils de Philippe-Auguste, qui la porta jusqu'en 1217, à la bataille de Lincoln gagnée par eux au profit de Henri III, fils de Jean Sans-Terre.

Henri III et ses successeurs, conquête du pays de Galles, entrée en Ecosse. — *Henri III* régna dès lors, souvent hostile à Louis IX, qui le battit à Taillebourg et à Saintes, plus souvent en guerre avec ses propres vassaux, qu'il dépouilla des garanties de la grande charte. Simon de Montfort, comte de Leicester, fils du vainqueur des Albigeois, se mit à la tête des mécontents, battit son souverain à Lewes, et lui imposa les *statuts d'Oxford*. Le *parlement*, qui s'était constitué pendant ces discordes civiles, fit ensuite de plus grands progrès quand il eut été grossi par Edouard Ier des représentants des communes, et qu'il eut déposé Edouard II.

*Edouard Ier*, croisé avec saint Louis, roi en 1272, augmenta le domaine royal du pays de Galles, dont il immola successivement les deux chefs, Léolyn et David, sauf à massacrer ensuite tous les bardes du pays coupables de réveiller, par leurs chants, des pensées d'indépendance (1284). Il ne fut pas aussi heureux dans l'Ecosse, que se disputaient Jean Baillol et Ro-

bert Bruce. En effet, après s'être prononcé en faveur du premier, il l'eut pour ennemi lorsque éclata sa guerre contre la France (Voir page 232). Edouard ajourna sa vengeance jusqu'à la paix avec Philippe le Bel ; puis il se porta deux fois en Ecosse, d'abord contre Baillol, fait prisonnier à la bataille de Dumbar, ensuite contre l'héroïque Wallace, qu'il livra au dernier supplice. Les montagnards écossais sentirent alors tout le poids du joug de l'Angleterre. Ils essayèrent cependant de le secouer avec Robert Bruce, fils du prétendant de ce nom, et ils y parvinrent avec d'autant moins de peine que leur oppresseur trouva la mort à Carlisle, en allant les combattre (1307).

Edouard II, fils du précédent, se laissa gouverner par des favoris odieux à la noblesse anglaise, Gaveston et les deux Spencer. Il essaya vainement de reprendre les projets paternels contre l'Ecosse : la défaite complète de ses soldats à la bataille de Bannock-Burn amena l'indépendance de ce pays, où domina Robert Bruce. — La fin du règne d'Edouard II fut affreuse pour lui. Il vit, en effet, sa femme Isabelle de France le combattre avec le concours de notre roi Charles IV, le faire déposer par le parlement, immmoler les Spencer et le livrer ensuite lui-même à un supplice horrible (1327).

Edouard III, son fils, commença la guerre de Cent ans. — Il eut pour successeur *Richard II*, avec qui s'éteignit la famille des Plantagenet, remplacée par celle des Lancastre (1399)

§ 3. — La grande charte et le parlement.

Après la mort de Guillaume le Bâtard, l'aristocratie anglaise, constituée définitivement, voulut tenir en échec le pouvoir royal. Henri Ier céda à ces exigences, et consigna les droits de la noblesse dans une charte qui servit de modèle à toutes celles qu'on publia dans la suite. Sous Etienne de Blois et Henri II, les concessions accordées furent renouvelées. Richard Cœur-de-Lion essaya de les retirer, et les intéressés courbèrent à peu près la tête devant son indomptable caractère. Jean Sans-Terre crut pouvoir l'imiter. Mais il n'avait pas l'énergie de son prédécesseur. Les seigneurs ne l'ignoraient point, et c'est pour cela qu'ils recoururent à des révoltes partielles dans les cinq premières années du 13e siècle. En 1213, la lutte devint plus sérieuse, et, après deux ans d'efforts, elle aboutit au triomphe

des rebelles. Le roi Jean se soumit et signa la *grande charte* à Runny-Mead (1215).

D'après cette charte, le clergé, la noblesse, la nation précisaient leurs droits respectifs. Le clergé recouvrait ses anciens priviléges : liberté des élections, juridictions spéciales, dispense de toute taxe pendant les vacances ecclésiastiques, etc. La noblesse faisait régler d'une manière définitive les taux de relief ou de succession, les droits des veuves et des enfants, la somme des amendes que le roi pouvait imposer, etc. La nation recevait : la justice égale pour tous, la liberté des relations commerciales, la réparation des injustices commises sous les précédents règnes, la reconnaissance des anciennes coutumes des villes, la liberté de tous les citoyens, qu'on ne pouvait désormais arrêter sans un jugement préalable, etc. — De plus, comme garantie générale d'indépendance, un *grand conseil* national devait être formé qui fixerait toutes les contributions, principalement l'*escuage* ou impôt de guerre. De cette manière, le roi se mettait à la merci de ses sujets, et nous savons qu'ils donnèrent la couronne à Louis VIII, pour la rendre ensuite, après le combat de Lincoln (1217), au fils de Jean Sans-Terre, Henri III.

Ce dernier ne tarda pas à mécontenter la nation par ses exactions fiscales. Aussi, en 1258, les seigneurs, commandés par Simon de Montfort, comte de Leicester, fils du vainqueur des Albigeois, s'emparèrent-ils de Henri III et lui imposèrent-ils une commission de vingt-quatre membres pour contrôler ses actes et gouverner même à sa place. Ce conseil, réuni à Oxford, décréta une constitution nouvelle, modifiée bientôt après, et connue sous le nom de *statuts d'Oxford*. — Le roi, contre qui elle était dirigée exclusivement, s'y soumit d'abord, la repoussa ensuite, et vit prononcer en sa faveur le pape Alexandre IV et saint Louis, choisi pour arbitre. Les barons persistèrent, le vainquirent à Lewes, et l'Angleterre présenta le triste spectacle d'un roi tenu en tutelle par un de ses sujets régnant à sa place. Mais le prince royal, Édouard, échappé de sa captivité, recourut aux armes. Il vainquit son ennemi à Evesham, et le traita sans quartier. Henri III ressaisit la couronne ; mais son pouvoir fut limité par celui du *parlement*, qui s'était constitué pendant ces discordes civiles.

Le parlement ne tarda pas à faire de grands progrès sous Edouard Ier et Edouard II, l'un grossissant cette assemblée des

représentants des communes, l'autre étant déposé par elles (1327).

Le rapport intime des deux histoires de France et d'Angleterre, du onzième au quinzième siècle, peut s'établir par le tableau suivant :

Philippe Ier	1060	Guillaume Ier le Conquérant	1066
		Guillaume II	1087
Louis VI	1108	Henri Ier	1100
Louis VII	1137	Étienne de Blois	1135
		Henri II Plantagenet	1154
Philippe II Auguste	1180	Richard Ier Cœur-de-Lion	1189
		Jean Sans-Terre	1199
		Louis VIII le Lion	1216
Louis VIII le Lion	1223	Henri III	1217
Louis IX	1226		
Philippe III	1270	Édouard Ier	1272
Philippe IV	1285		
Louis X	1314	Édouard II	1307
Philippe V	1316		
Charles IV	1322		
Philippe VI de Valois	1328	Édouard III	1327
Jean le Bon	1350		
Charles V	1364	Richard II	1377
Charles VI	1380	Henri IV	1399
		Henri V	1413
Charles VII	1422	Henri VI	1422

(1) *Thomas Becket.* — *Ce prélat*, né de parents pauvres, devint ministre de Henri II et archevêque de Cantorbéry. Il n'en fut pas moins l'adversaire du roi lorsque, dans le but de dépouiller le clergé anglais de ses privilèges, ce souverain promulgua les statuts de Clarendon. Pour cette opposition, Becket eut à subir les plus mauvais traitements, et il dut chercher un asile en France. Le traité de Montmirail (1169) lui rendit son siége épiscopal. Mais le saint évêque n'y reparut qu'avec peine. Il semblait pressentir le sort qui l'attendait. — « Pas un des lâches chevaliers que je nourris à ma table, s'écria un jour Henri II dans l'exaspération, en apprenant l'accueil empressé fait au prélat, objet de sa haine, pas un n'ira donc me délivrer d'un prêtre qui me fait injure ! » — Sur ces mots imprudents, quatre chevaliers quittent la Normandie, se rendent à la demeure épiscopale de Cantorbéry, bravent d'abord l'évêque dans son palais, et l'assassinent ensuite au pied des autels, à la stupéfaction de l'assemblée. La chrétienté ne vit plus désormais qu'un martyr dans la victime, qu'un meurtrier dans celui qui avait donné l'ordre de mort.

Aussitôt, Louis VII proclama nul le traité de Montmirail. Les seigneurs français partagèrent son indignation et reprirent les armes. Il y eut même des évêques qui lancèrent l'interdit sur les provinces anglaises du continent. Henri II recourut à toutes les ressources de son esprit pour conjurer l'orage prêt à fondre sur lui. Il prit à sa solde dix mille mercenaires, s'humilia devant le pape, qui prononça publiquement son absolution à Avranches (1173), etc. Il avait consenti à tout ce qu'on avait exigé de lui : abolition des statuts de Clarendon, amende honorable au tombeau de saint Thomas de Cantorbéry, etc.

DÉVELOPPEMENTS. — Consulter les *Lectures historiques*, t. IV : Naufrage de la Blanche-Nef, Aug. Thierry ; mort de saint Thomas Becket, Lingard ; captivité de Richard Cœur-de-Lion, id. ; Jean Sans-Terre et Arthur de Bretagne, Lonneau ; la grande charte, Guizot ; le parlement, id.

XIV

Rivalité des Guelfes et des Gibelins.

Origine de cette rivalité en Allemagne à la mort de Lothaire II en 1138 : Henri Welf et Conrad de Hohenstauffen, victoire de ce dernier. — Cette rivalité devient ensuite la continuation de la lutte contre l'Empire et le sacerdoce; rôle des cités lombardes (*caroccio*, etc.) et des papes.

Frédéric Ier Barberousse (1152-1190).
- *Trois descentes de Frédéric Ier Barberousse en Italie* : 1° appels divers, prise d'Asti et de Tortone, immolation d'Arnaud de Brescia, couronnement dans les faubourgs de Rome (1154). — 2° diète de Roncaglia, fuite d'Alexandre III en France, ruine de Milan (1162). — 3° fondation d'Alexandrie-la-Paille; échecs de l'empereur à Ancône, à Alexandrie et à Lignano. — Paix de Constance (1183).
- *Mort de Frédéric Barberousse* à la troisième croisade (1190).

Henri VI le Cyclope (incorporation violente de la Sicile à l'Empire), *Philippe de Souabe* et *Othon IV de Brunswick.* — Illustre pontificat d'*Innocent III* (1198-1216).

Frédéric II (1212-1250).
- *Reprise de la guerre des Guelfes et des Gibelins sous Frédéric II* : ses concessions à Egra, ses projets, 2e ligue lombarde (Honorius III et Grégoire IX), 6e croisade. — Paix publique prêchée par Jean de Vicence et tentative contre la Sardaigne; déposition de l'empereur au concile de Lyon en 1245 (Innocent IV et Pierre des Vignes); sa lutte désespérée, sa mort (1250).
- *Triomphe des Guelfes*, de la papauté et de l'Italie.

§ 1. — Origine des Guelfes et des Gibelins en Allemagne et en Italie.

Le calme donné à l'Allemagne par le concordat de Worms (V. page 200) dura pendant les trois ans que vécut encore l'empereur *Henri V*, ainsi que sous *Lothaire II* et *Conrad III.* Mais déjà l'avénement de ce dernier avait fait éclater en Allemagne la *guerre des Guelfes et des Gibelins*, qui, simple guerre de famille à son origine, devint plus tard la continuation de la rivalité entre l'Empire et le sacerdoce. Voici comment :

A la mort de Lothaire II, en 1138, deux maisons puissantes se disputèrent la couronne : la maison de Bavière, représentée par Henri Welf (*Guelfes*) ; et la maison de Souabe, par Conrad de Hohenstauffen, descendant des seigneurs de Wiblingen (*Gibelins*). Les électeurs se décidèrent pour le second de ces com-

pétiteurs, comme étant le plus faible, et la guerre civile éclata. — *Conrad III* mit au ban de l'Empire Henri le Superbe, qui refusait de le reconnaître, et confisqua ses biens, sauf à les restituer ensuite aux héritiers du proscrit (Henri le Lion, etc.) quand celui-ci fut mort, quelques mois après, dans l'exil.

La guerre des Guelfes et des Gibelins cessa dès lors en Allemagne; mais elle ne tarda pas à recommencer en Italie, expression de la lutte entre l'autorité de l'Empire et la liberté des cités italiennes. Ces villes, en effet, toutes riches de leur commerce, rivales jusqu'alors les unes des autres, se réunirent, en général, pour repousser l'ennemi commun. Elles prirent pour emblème le *caroccio*, espèce de char-autel que chaque ville se donna, et autour duquel on jurait de mourir plutôt que de le laisser tomber au pouvoir de l'ennemi. La papauté, avec son influence, alors irrésistible, se mit à leur tête.

§ 2. — Première période de la lutte (1154-1183). — Frédéric Ier.

Frédéric Ier Barberousse, successeur de Conrad III, mort au retour de la seconde croisade, fut appelé en Italie : par les habitants de Lodi, dont les Milanais venaient de détruire la ville ; par le comte de Capoue, que le roi de Sicile avait dépouillé de ses Etats ; par le souverain pontife Adrien IV, qu'inquiétait Arnaud de Brescia, le chef de l'hérésie des *Politiques*, armés pour ruiner la puissance temporelle du saint-siége (1154). — Il s'empara d'Asti et de Tortone, débarrassa le pape d'Arnaud de Brescia, et vit se fermer devant lui les portes de Rome. Il se fit néanmoins couronner empereur dans les faubourgs de la ville; mais le manque de vivres et l'indiscipline de ses soldats le ramenèrent en Allemagne.

Quatre ans après, Frédéric Ier repassa les Alpes et fit décréter, par la diète de Roncaglia, que tout lui appartenait en Italie, hommes et choses. Il força le nouveau pape Alexandre III à se retirer en France, pendant que les cités lombardes opéraient leur soumission et que Milan tombait ruinée de fond en comble (1162).

Mais l'empereur était à peine reparti que les villes insurgées organisèrent une puissante ligue. Elles fondèrent à la hâte Alexandrie-la-Paille en l'honneur de la rentrée du pape, qui se mit à leur tête, relevèrent Milan, etc. Barberousse, obligé de reprendre les armes, échoua à Ancône, à Alexandrie, à Lignano,

et obtint d'Alexandre, au prix d'une humiliation publique, d'abord la trêve de Venise, et ensuite la paix de Constance (1183). — Les villes lombardes conservèrent leur liberté, et le sacerdoce acquit une force d'autant plus grande, que l'empereur alla mourir à la troisième croisade (V. page 204).

§ 3. — Innocent III.

Après Frédéric Barberousse régna *Henri VI le Cyclope*, qui, à la suite de monstrueuses atrocités, incorpora les Deux-Siciles à l'Empire, et prépara ainsi de nouveaux dangers à la papauté. Son fils Frédéric, à peine âgé de trois ans, fut mis de côté par *Philippe de Souabe*, qui refusa de restituer à l'Eglise les biens de la comtesse Mathilde, et par *Othon IV* de Brunswick, un des vaincus de Bouvines.

Mais, en 1212, l'Empire fut rendu au fils du Cyclope par le grand pape *Innocent III*, qui, monté sur le trône pontifical à trente-sept ans, renouvela la politique de Grégoire VII, et figura en maître dans les grands événements de la première partie du treizième siècle : intervention entre Philippe-Auguste et Jean Sans-Terre, quatrième croisade à Constantinople, guerre des Albigeois, établissement de l'ordre des Franciscains avec saint François d'Assise, ligue contre les Almohades en Espagne, lutte des Guelfes et des Gibelins. — Nous n'insistons ici que sur ce dernier point.

§ 4. — Deuxième période de la lutte (1212-1250). — Frédéric II.

Frédéric II, roi de Sicile, élevé au contact des Sarrasins, renonça d'abord, en vertu de la *constitution d'Egra*, à tous les biens de Mathilde. Il renouvela même, entre les mains d'Honorius III, qui l'avait sacré à Rome, les promesses faites à Innocent III. Mais c'était pour gagner du temps. — Peu à peu, en effet, au lieu d'aller à la croisade, il augmenta ses troupes, et forma dans le sud de l'Italie une armée composée en partie de Sarrasins pour soumettre les villes lombardes. Celles-ci se confédérèrent de nouveau contre l'empereur, et l'inflexible Grégoire IX le frappa de trois excommunications successives. Frédéric II partit enfin pour Jérusalem, dont il se rendit maître (voir sixième croisade, page 205); mais il revint en Europe, plus coupable aux yeux de l'Eglise qu'avant de partir.

En son absence, on avait formé contre lui une ligue où étaient entrés les membres même de sa famille. Il y répondit par la *paix publique* dont Jean de Vicence fut le prédicateur. Puis il reparut tout à coup en Italie, gagna sur ses ennemis la victoire de Corte-Nuova, et essaya de faire proclamer son fils naturel, Enzio, roi de l'île de Sardaigne, promise au saint siége. Innocent IV se retira dans la ville neutre de Lyon, où il convoqua un concile général pour l'année suivante (1245). L'empereur, trahi peut-être par son chancelier Pierre des Vignes, y fut déposé, et on nomma successivement à sa place deux compétiteurs : Henri Raspon, landgrave de Thuringe, et Guillaume comte de Hollande. — Frédéric II, battu d'abord à Parme, eut encore la douleur de voir son fils Enzio fait prisonnier par les Bolonais, qui le condamnèrent à une prison perpétuelle. Il alla alors mourir dans ses Etats de Naples, laissant au pouvoir spirituel une victoire qui assura l'indépendance de l'Italie (1250).

DÉVELOPPEMENTS. — Consulter les *Lectures hsstoriques*, t. IV : première expédition de Frédéric Barberousse en Italie, Schœll ; ruine de Milan, Luden ; cruautés de Henri VI en Sicile, de Cherrier ; Innocent III, Hurter ; Frédéric II, sa déposition et sa mort, Cantu. — *Atlas*.

XV

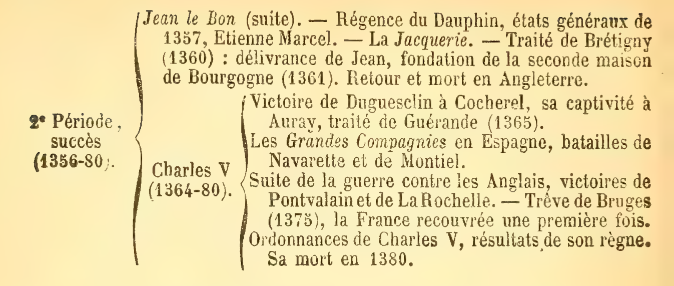
Guerre de Cent ans (1re partie), de 1328 à 1380.

Guerre de Cent ans, causes, rois, forces, division.

- *La guerre de Cent ans* est la rivalité de la France et de l'Angleterre, de 1328 à 1453 ; *causes* éloignées et immédiates.
- *Souverains des deux nations* (Philippe VI, Jean II, Charles V, VI, VII ; — Edouard III, Richard II, Henri IV, V, VI) : leurs *forces* respectives. — *Duguesclin* et *Jeanne d'Arc*.
- *Division de cette guerre* : deux périodes de revers, suivies de deux périodes de succès, ou, mieux encore, deux parties séparées par l'année 1380, et terminées, chacune, par la reprise de notre pays sur les Anglais.

1re Période, revers (1328-56).

- Philippe VI (1328-50).
  - Sa victoire de Cassel sur les Flamands le fait reconnaître par Edouard III.
  - Le procès de Robert d'Artois est suivi du désastre naval de l'Ecluse (1340).
  - La succession de Bretagne entre Charles de Blois et Jean de Montfort (*guerre des deux Jeannes*) et la fuite de d'Harcourt en Angleterre aboutissent à la défaite de Crécy et à la perte de Calais (1346-47).
  - Acquisition du Dauphiné et du comté de Montpellier.
- *Jean le Bon* (1350-1364). — Nouvelle descente des Anglais en France, leur victoire à Poitiers (1356). Captivité du roi.



2° Période, succès (1356-80).		*Jean le Bon* (suite). — Régence du Dauphin, états généraux de 1357, Etienne Marcel. — La *Jacquerie*. — Traité de Brétigny (1360) : délivrance de Jean, fondation de la seconde maison de Bourgogne (1361). Retour et mort en Angleterre.
	Charles V (1364-80).	Victoire de Duguesclin à Cocherel, sa captivité à Auray, traité de Guérande (1365). Les *Grandes Compagnies* en Espagne, batailles de Navarette et de Montiel. Suite de la guerre contre les Anglais, victoires de Pontvalain et de La Rochelle. — Trêve de Bruges (1375), la France recouvrée une première fois. Ordonnances de Charles V, résultats de son règne. Sa mort en 1380.

§ 1. — Considérations générales sur la guerre de Cent ans.

On appelle *guerre de Cent ans* la rivalité de l'Angleterre et de la France entre les années 1328 et 1453. — Cette guerre eut pour causes éloignées : la conquête de Guillaume le Bâtard, le divorce d'Eléonore de Guyenne, les acquisitions de Philippe-Auguste sur le continent, etc. Ses causes immédiates furent : l'avénement de Philippe VI, à l'exclusion d'Edouard d'Angleterre (V. page 234), la trahison de Robert d'Artois, beau-frère de notre souverain, la succession de Bretagne, etc.

Dans cette lutte, nos forces consistèrent dans les milices féodales composées d'hommes à cheval, et dans les auxiliaires étrangers, Italiens le plus souvent; celles de nos ennemis, dans l'infanterie galloise, presque toujours secondée par les redoutables armées flamandes.

Ceux de nos rois qui prirent part à la guerre de Cent ans, Philippe VI, Jean le Bon, Charles V, Charles VI et Charles VII, avec un caractère brillant et chevaleresque, manquèrent le plus souvent des qualités nécessaires pour supporter le lourd fardeau de semblables hostilités. L'Angleterre, au contraire, eut des hommes en général remarquables : Edouard III et le prince Noir, Richard II, Henri IV, Henri V et Henri VI. — Au milieu des alternatives si diverses et presque toujours malheureuses pour nous de cette guerre, apparurent *Duguesclin* et *Jeanne d'Arc*, qui, à deux reprises, chassèrent les Anglais du continent. Ceux-ci, maîtres de territoires considérables en France en 1328 (Ponthieu, partie de Saintonge, vicomté de Limoges, Quercy, Périgord, Bordelais, Gascogne presque tout entière), ne conservèrent plus chez nous, en 1453, que la ville de Calais.

Cette guerre de Cent ans peut se diviser en quatre périodes

de revers et de succès alternatifs, séparées par les années 1356, 1380 et 1429, ou, mieux encore, en deux parties seulement terminées, chacune (1380 et 1453), par la reprise de notre pays sur les Anglais.

§ 2. — Philippe VI.

Bataille de l'Ecluse. — *Philippe VI* inaugura son règne par la cession de la Navarre au prétendant Philippe d'Evreux, gendre de Louis X. Il vainquit ensuite à Cassel les Flamands révoltés contre leur comte, Louis Ier, dont il avait pris la défense. Ce succès lui valut même d'être reconnu momentanément par Edouard III (1329).

Mais bientôt après, la trahison de Robert d'Artois, faussaire et *envoulteur* *, ramena le roi d'Angleterre sur le continent avec l'intention, bien arrêtée cette fois, de s'emparer de la France. Edouard arbora nos couleurs et vit, à la suite de ce pitoyable stratagème, se prononcer pour lui le fameux Arteweld, brasseur de Gand. Nous perdîmes même sur mer la bataille décisive de l'Ecluse, imprudemment livrée par l'ordre formel de Philippe, et ce désastre causa la ruine de notre marine (1340). — Une trêve de deux ans suspendit les hostilités.

Guerre des deux Jeannes. — Elles recommencèrent bientôt après, à la mort de Jean III, duc de Bretagne, dont deux compétiteurs recherchèrent la succession : Charles de Blois, marié à Jeanne de Penthièvre, fille d'un frère décédé du défunt; Jean de Montfort, autre frère de ce dernier, mais plus jeune et d'une autre mère. Philippe VI secourut le premier, qui était son propre neveu; Edouard III, le second. — Dans la lutte, dont le fief en litige devint alors le théâtre, Jean de Montfort, fait prisonnier, s'échappa, gagna l'Angleterre et conduisit ensuite contre la Bretagne une expédition où il trouva la mort. Charles de Blois ne fut pas plus heureux; car il tomba, à son tour, au pouvoir des Anglais. Mais leurs femmes héroïques, Jeanne de Montfort et Jeanne de Penthièvre, continuèrent la guerre, qui fut appelée, à cause d'elles, la *guerre des*

* *Envoulter* une personne, c'était faire son image en cire, l'exposer quelques jours sur un autel, et lui percer ensuite le cœur au moment de la messe. Il y avait dès lors maléfice et mort inévitable de l'*envoulté*. Robert était, en outre, *faussaire* pour avoir présenté au parlement des pièces fausses établissant que l'Artois devait lui appartenir.

deux Jeannes. Duguesclin y fit ses premières armes; mais il fallut en attendre vingt-quatre ans la solution au traité de Guérande (1365).

Crécy et Calais. — Au plus fort de cette lutte en Bretagne, Philippe de Valois fit décapiter Olivier de Clisson, père du connétable de ce nom, et dix-sept personnes appartenant au parti de Montfort, accourues sous prétexte d'un tournoi, et accusées de conspirer contre la France. Geoffroi d'Harcourt, échappé au massacre, passa en Angleterre, et décida Edouard III à envahir de nouveau le continent. Il offrit, pour lieu sûr de débarquement, son propre domaine, situé au nord de la presqu'île du Cotentin. Le prince anglais accepta, ravagea la riche Normandie, et s'approcha même de notre capitale, d'où il opéra sa retraite vers la Somme, qu'il passa au gué de Blanquetaque, voisin de Crécy. C'est là qu'Edouard III gagna sur nous une victoire complète (1346) ; il alla aussitôt s'emparer de Calais, où s'immortalisa Eustache de Saint-Pierre (1347).

Ces désastres, joints aux ravages de la *peste noire* ou de Florence, qui sévissait alors épouvantable, amenèrent une trêve. — Philippe compensa ses pertes territoriales en réunissant à la couronne le Dauphiné, cédé par Humbert II à la condition que le fils aîné du roi de France porterait désormais le titre de *dauphin*, et en achetant la seigneurie de Montpellier au roi de Majorque. Quelques exactions fiscales, entre autres l'altération fréquente des monnaies et la création de la *gabelle* ou impôt sur le sel, lui avaient permis de réaliser cet accroissement du domaine royal.

§ 3. — Jean le Bon.

Bataille de Poitiers. — La guerre de Cent ans continua sous *Jean le Bon* (1350). Elle eut alors pour causes : la décapitation du connétable Raoul, comte d'Eu et de Guines, prisonnier des Anglais, venu en France pour chercher sa rançon ; la suite des hostilités en Bretagne, signalées en 1351 par le *combat des Trente*, entre trente Bretons demeurés vainqueurs sous le commandement de Jean de Beaumanoir, et un égal nombre d'Anglais ayant pour chef le capitaine Pembroke ; enfin, les crimes de Charles le Mauvais, roi de Navarre, gendre du roi Jean et allié d'Edouard III.

A l'appel de ce traître, le prince Noir envahit la France par

Bordeaux. Jean le Bon convoqua les états généraux de 1355 et en obtint, au prix de concessions onéreuses, des subsides avec lesquels il se prépara à éloigner les Anglais. Il surprit même à Rouen Charles le Mauvais et le tint emprisonné. Mais il se fit battre à Poitiers, et son vainqueur l'emmena captif en Angleterre (1356).

Régence du Dauphin. — Le Dauphin Charles, échappé de Poitiers, gouverna sous le titre de lieutenant général du royaume; il réclama l'appui des états généraux, que dominèrent Etienne Marcel, prévôt des marchands, et Robert le Coq, évêque de Laon. Mais ceux-ci s'efforcèrent d'abord de diminuer l'autorité du régent par la délivrance de Charles le Mauvais, la mise en accusation des ministres, la création d'une commission de trente-six membres choisis dans les états et investis de toutes les prérogatives du souverain, etc. Ils laissèrent ensuite les agitateurs entrer de force dans le palais du Dauphin, immoler deux de ses maréchaux les plus dévoués, et placer sur sa tête le bonnet ou chaperon rouge et bleu de l'insurrection. — Charles, poussé à bout, s'enfuit à Compiègne, où il appela les états, pendant que ses adversaires fortifiaient Paris sans relâche, s'alliaient avec les *Jacques*, et se préparaient à livrer la capitale au roi de Navarre. Cette trahison allait même s'accomplir, lorsque Etienne Marcel fut mortellement frappé par l'échevin Maillard. Le régent rentra en triomphe.

Ce succès permit au fils du roi d'écraser la révolution parisienne et d'en finir avec la *Jacquerie* ou révolte des paysans, dont les excès avaient couvert de sang l'Ile-de-France et la Champagne. Il lui permit aussi de reprendre les négociations, toujours suspendues par la violence du prévôt des marchands, les exigences d'Edouard et la faiblesse de Jean, qui avait cédé la moitié de la France. — Le traité de Brétigny, signé en 1360, abandonna aux Anglais Calais et Guines, le Poitou, l'Aunis, la Saintonge, l'Angoumois, le Limousin et la presque totalité de la Guyenne. Il stipula de plus en leur faveur une rançon de 3,000,000 d'écus d'or. A ces conditions, Jean le Bon rentra en France où il eut le tort de donner à son fils Philippe le Hardi, le duché de Bourgogne, revenu à la couronne par la mort de Philippe de Rouvre (1361).

S'occupant assez peu de réprimer les ravages des *Grandes Compagnies*, le roi Jean apprit l'évasion d'un de ses fils, laissé en otage à Londres. Il repartit aussitôt pour l'Angleterre, di-

sant que « si la justice et la bonne foi étaient chassées de la terre, elles devraient trouver un asile dans le cœur des rois. » — Il mourut captif en 1364, au milieu de préparatifs pour une nouvelle croisade.

§ 4. — Charles V.

Duguesclin. — Charles V lui succéda et mérita le surnom de *Sage* (*sapiens*), autant pour ses goûts littéraires que pour ses soins à rétablir l'ordre dans le pays et dans les finances. Duguesclin (1), gentilhomme breton déjà célèbre dans la guerre des deux Jeannes, reçut le commandement des troupes royales et inaugura le nouveau règne par la victoire de Cocherel sur Jean de Grailly, captal de Buch, le meilleur des généraux du roi de Navarre. Celui-ci perdit à cette défaite la presque totalité de ses possessions normandes.

Duguesclin se rendit ensuite dans la Bretagne pour mettre fin à la guerre civile qui désolait ce duché. Il fut vaincu et fait prisonnier à la bataille d'Auray, où périt son protégé, Charles de Blois. Le jeune Montfort, victorieux, reconnut la suzeraineté du roi de France, et reçut, par le traité de Guérande, la possession de la Bretagne ; on donna le comté de Penthièvre et la vicomté de Limoges à la famille de Blois (1365).

Mais si la guerre civile était terminée, les Grandes Compagnies n'en continuaient pas moins leurs ravages. Composées, en général, d'Anglais et de Navarrais, conduites par des capitaines de talent, ces bandes n'étaient que plus terribles et plus détestées. Le roi voulut, à tout prix, en débarrasser le royaume. Pour cela, il mit à leur tête Duguesclin, racheté par ses soins une première fois, et les envoya en Espagne combattre pour Henri de Transtamare contre Pierre le Cruel (v. page 213). — Ces soldats rançonnèrent Avignon sur leur route, se réunirent à Saragosse et placèrent leur allié sur le trône de Castille. Pierre le Cruel, chassé, alla en Guyenne solliciter l'appui du prince Noir, et la guerre de Cent ans se continua en Espagne.

Duguesclin, battu et fait prisonnier à la journée de Navarette, recouvra sa liberté au prix d'une rançon considérable qu'il fixa lui-même. Alors, secondé par de nouveaux auxiliaires dont l'organisation était due à ses soins, il repassa les Pyrénées et gagna la victoire de Montiel, après laquelle il ménagea entre les deux frères une sanglante entrevue (1369). —

Henri II, échappé seul à cette conférence, monta sur le trône de Castille et devint dès ce moment, au moins par ses navires, notre plus utile allié.

Traité de Bruges (1375). — Les hostilités ne tardèrent pas, en effet, à être reprises, dans la France même, entre les Français et les Anglais. Ceux-ci, par des impôts sans cesse renouvelés, avaient exaspéré leurs sujets d'Aquitaine, désireux, depuis longtemps, de se donner à Charles V. Quand le roi vit l'occasion opportune, il cita le prince Noir devant la cour des pairs, et sur le refus de comparaître autrement qu'avec une escorte de soixante mille hommes, il lui fit déclarer la guerre par un valet de cuisine.

Cette fois, profitant des leçons de l'expérience, Charles interdit les batailles générales, se bornant à ruiner les campagnes, à fortifier les villes, à harceler sans cesse les ennemis, qu'il détruisait partiellement. C'est ainsi qu'une armée anglaise, débarquée à Calais, s'avança jusque sous les murs de Paris et se fondit avant d'arriver à Bordeaux. Une autre, dispersée en partie par le manque de vivres, fut écrasée à Pontvalain sous les coups de Duguesclin, récemment nommé connétable. En même temps, notre flotte, renouvelée par la sage prévoyance du roi et renforcée de navires castillans, gagna la victoire navale de La Rochelle.

Ces succès et d'autres encore nous permirent de reprendre aux Anglais la plus grande partie des provinces qu'ils avaient sur le continent. La médiation du pape Grégoire XI amena la trêve de Bruges (1375). Alors le prince Noir rentra en Angleterre et y mourut bientôt après, précédant de quelques mois dans la tombe son père Edouard III. — A l'avénement de Richard II, fils du prince Noir, les Anglais ne conservaient sur le continent que Bayonne, Bordeaux, Brest et Calais. La France était une première fois recouvrée.

Ainsi, Charles V avait réparé les pertes de ses prédécesseurs. Non-seulement il s'était de nouveau rendu maître de la Normandie et de la Guyenne, mais encore il avait rétabli l'ordre partout. En réalité, il n'éprouva d'échec que dans la Bretagne, dont il avait imprudemment décrété l'incorporation à la couronne. Duguesclin ne pouvait marcher qu'avec peine contre ses compatriotes, et il offrit même, dit-on, de rendre l'epée de connétable. On préféra le charger de la destruction des Grandes Compagnies. Il allait les combattre, lorsque la mort le sur-

prit au siége de Châteauneuf-Randon (Lozère). — Charles V lui survécut à peine quelque mois (1380). Deux ans avant, le grand schisme d'Occident avait commencé (voir n° XVII, § 2).

Administration. — Les mesures de ce prince, dictées par la plus sévère économie, ses ordonnances relatives aux apanages et à la majorité des rois fixée à treize ans, son goût pour les lettres, qui l'amena à composer la première bibliothèque, sa vie passée tout entière dans son cabinet de travail, l'ont rendu aussi remarquable que ses conquêtes. Il fut le fondateur du Louvre et le contemporain de Froissart, dont la chronique a une grande célébrité (2). Ses ministres Guillaume et Michel de Dormans, Philippe de Savoisy, Bureau de la Rivière, l'aidèrent puissamment dans l'exécution de ses projets. Il leur dut de rompre avec les traditions dispendieuses de ses prédécesseurs immédiats, et de se poser comme notre premier roi vraiment moderne.

(1) *Duguesclin*, — Bertrand Duguesclin naquit, vers 1320, au château de la Motte-Broon, près de Rennes, d'une famille illustre. Enfant, il se fit remarquer par ses emportements et sa turbulence. Parvenu à sa quinzième année, il s'appliqua, malgré les siens, « et par un instinct généreux à l'exercice des armes. » C'est l'époque de ses débuts dans les tournois. — Jeune homme, il justifia le brillant horoscope tiré à son sujet par une sorcière et une religieuse. Il se mêla, en effet, aux mille combats partiels dont son pays était alors le théâtre. Sa laideur avait quelque chose de repoussant : « Camus estoit et noir, malotru et massant, rude, malicieux, et divers en couraige. »

Charles V lui confia son armée, et aussitôt les chevaliers coururent se ranger sous sa bannière. « Les gentilshommes bretons, joyeux par-dessus tous, arrivèrent de toutes parts ; ils venaient se ranger autour de lui ainsi qu'autour de la poule se pressent les poussins » (Christine de Pisan). La France n'eut qu'à s'applaudir d'un tel choix Nous l'avons suffisamment montré, en suivant Duguesclin à Cocherel, à Auray, en Espagne, dans la Bretagne et en Auvergne.

Mais ce que nous n'avons pas dit assez, c'est l'héroïsme de cet homme, son premier rachat par Charles V, l'emploi qu'il fit de l'argent de sa rançon à la suite de la captivité de Navarette, sa conduite dans l'assassinat de Pierre le Cruel en faveur de Henri de Transtamare, à qui revenait ainsi la couronne de Castille, le noble refus d'aller combattre ses compatriotes, son trépas valant encore un succès à la France. Tout cela se raconte plus qu'on ne l'écrit dans un livre de la nature de celui-ci.

(2) *Froissart*. — Froissart naquit à Valenciennes, en 1337, d'un père peintre en armoiries. Il étudia pour être clerc, fut ordonné prêtre, et s'attacha à Robert de Namur, seigneur de Montfort, qui l'engagea à relater tout ce qu'il aurait vu ou entendu. Dans ce but, et à défaut de documents écrits, Froissart entreprit de consulter les témoins et acteur des événements à raconter, et il voyagea en France, en Angleterre, en Ecosse, en Italie. Aussi recueillit-il une foule de détails relatifs à la guerre de Cent ans, dont il est un des principaux narrateurs. Malheureusement, ce qu'il écrit n'a pas toujours un grand fond d'exactitude, car notre chroniqueur reproduit tous les ouï-dire, et, de plus il n'hésite

pas à présenter les faits d'un manière favorable au prince dont il visite alternativement les Etats, au peuple qui le paie le mieux. Malgré cela, son livre n'en renferme pas moins le tableau le plus complet de ce que l'on pourrait appeler la société polie de son temps : cours, palais, châteaux, tournois, fêtes de tout genre. — Nous ne dirons rien du talent de composition de Froissart, pas plus que de son style; il ne s'agit pas ici d'un historien dans l'acception rigoureuse du mot. Nous constaterons seulement que sa langue ne manque pas de charme, tout en n'ayant pas encore de caractère bien arrêté. Ce chroniqueur mourut en 1419.

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. V : débuts de la guerre de Cent ans, de Bonnechose; bataille de Crécy, Froissart; siége de Calais, de Châteaubriand; combat des Trente, arrestation de Charles le Mauvais, Froissart; bataille de Poitiers, de Châteaubriand; Etienne Marcel, Augustin Thierry; Charles V et Duguesclin, Henri Martin; Duguesclin débarrasse la France des Grandes Compagnies, anciens mémoires; Duguesclin créé connétable, Froissart; mort de Duguesclin, anciens mémoires. — *Atlas*.

XVI

Guerre de Cent ans (2e partie), de 1380 à 1453.

- 3e période, revers (1380-1429).
  - Charles VI (1380-1422).
    - *Charles VI* : troubles de sa minorité, victoire de Rosebecque, répression des Maillotins, etc. — Mariage du roi, préparatifs de descente en Angleterre, folie de Charles VI.
    - *Armagnacs et Bourguignons* : duc d'Orléans tué par Jean Sans-Peur, Valentine Visconti, guerre civile (Cabochiens, siége et paix de Bourges, ordonnance de 1413, réaction contre les Cabochiens, paix d'Arras, 1414).
    - *Retour à la guerre de Cent ans* par l'invasion de Henri V : bataille d'Azincourt (1415), assassinat de Jean Sans-Peur à Montereau, traité de Troyes (1420). — Mort de Henri V et de Charles VI.
  - *Charles VII* (1422-1461) : indolence du roi et de ses favoris; suite de nos désastres à Crevant-sur-Yonne, à Verneuil et devant Orléans.
- 4e période, succès (1429-1453).
  - *Charles VII* (suite) : Jeanne d'Arc (1412-1431) et sa mission providentielle (Domrémy, Chinon, Orléans, Patay, Reims, Paris, Compiègne, Rouen).
  - *Politique du roi* : traité d'Arras, Charles VII à Paris, états généraux d'Orléans et armée permanente (1439), répression de la Praguerie, expulsion des Anglais par les victoires de Formigny et de Castillon; fin de la guerre de Cent ans (1453).

Fin du règne de Charles VII et nouveaux progrès de l'autorité royale : parlement, université, pragmatique-sanction, taille perpétuelle et anéantissement des Grandes Compagnies par l'armée régulière, commerce et industrie (Jacques Cœur).

§ 1. — Charles VI.

Minorité de Charles VI. — Charles VI, regardé comme mi-

neur, malgré la déclaration formelle de Charles V, fut placé sous la tutelle de ses oncles, les ducs d'Anjou, de Berry, de Bourgogne et de Bourbon. Presque aussitôt, par suite des exactions fiscales de ces princes, l'insurrection éclata dans tout le royaume : Flamands au nord, *Maillotins* à Paris, *Tuchins* dans le Languedoc, etc. La répression ne se fit pas attendre.

Les Flamands, commandés par Philippe Arteweld, fils de Jacques, essuyèrent un désastre complet à Rosebecque (1382), et tombèrent, deux ans après, sous la domination des ducs de Bourgogne. — Les Maillotins, ainsi nommés des maillets de fer, pris à l'arsenal, furent écrasés, au retour de la guerre flamande et la ville de Paris perdit tous ses priviléges. — Les Tuchins se soumirent à leur tour. — Pendant ce temps, Louis, duc d'Anjou, qui s'était approprié de force les trésors de Charles V, succombait dans le royaume de Naples, avec la grande expédition qu'il avait armée pour en opérer la conquête.

Folie du roi. — Charles VI, débarrassé de ses oncles, épousa Isabeau de Bavière, qui devait perdre la France. De plus, se laissant aller aux élans chevaleresques de son caractère, il prépara contre l'Angleterre une entreprise colossale, dans laquelle une ville de bois, déposée sur le rivage ennemi, devait recevoir nos troupes; les retards du duc de Berry la firent échouer. — Une autre expédition contre le duc de Gueldre coûta beaucoup et ne réussit pas davantage (1388).

Quatre ans après (1392), le connétable Olivier de Clisson fut assassiné dans une rue de Paris, par Pierre de Craon, qui trouva un asile chez le duc de Bretagne. Celui-ci, ayant refusé de livrer le meurtrier, le roi se disposa à l'y contraindre par les armes. Il traversait la forêt du Mans, lorsque la folie s'empara de son esprit, frappé de l'apparition d'un inconnu qui lui annonçait une trahison prochaine. Charles VI passa plusieurs années dans un isolement que la misère aggrava encore, et ses moments lucides ne servirent qu'à lui arracher des signatures dont une livrait la France à l'Angleterre. — C'est l'époque où un grand nombre de chevaliers français, commandés par le comte de Nevers, depuis Jean Sans-Peur, allèrent faire la croisade de Nicopolis, en faveur des Grecs du Bas-Empire, contre le terrible Bajazet, sultan des Turcs, 1396 (voir n° XVIII).

Les Armagnacs et les Bourguignons. — Pendant la maladie de Charles VI, son frère Louis d'Orléans, et son oncle Philippe

le Hardi, duc de Bourgogne, se disputèrent le pouvoir. Tant que ce dernier vécut, les choses n'en vinrent pas à de cruelles extrémités. Mais son fils, Jean Sans-Peur, malgré le rapprochement qui suivit une entreprise malheureuse sur Calais, précipita la catastrophe. Il fit assassiner le duc d'Orléans (1407).

Tout d'abord le meurtrier rougit de ce crime ; puis il s'en vanta comme d'une action glorieuse, et le docteur Jean Petit prononça son apologie. Il rentra même à Paris, après avoir vaincu les Liégeois à Hasbain. — Valentine Visconti mourut de douleur sans avoir pu venger la mort de son mari. Mais un de ses fils, Charles d'Orléans, épousa la fille du comte d'Armagnac ; celui-ci fit accepter, au S. et à l'O. de la France, la cause de son gendre par les nombreux ennemis du duc de Bourgogne. Jean Sans-Peur, de son côté, s'unit avec Henri IV de Lancastre, usurpateur du trône d'Angleterre, par l'assassinat de Richard II (1), et arma en sa faveur les provinces du N. et de l'E. Il résulta, de cette double levée de boucliers, l'épouvantable guerre civile des *Armagnacs* et des *Bourguignons*.

Impatients de se venger sur les hommes du Nord de tout ce qu'ils avaient souffert à différentes époques, notamment à l'époque des Albigeois, les méridionaux ou *Armagnacs* vinrent désoler les rives de la Seine. Les Bourguignons, maîtres de Paris par leur alliance avec les bouchers, les écorcheurs et leurs gens, Simon Caboche, Jean de Troyes, Capeluche, répondirent cruellement à ces dévastations. Ils contraignirent même leurs adversaires à se retirer (paix de Bicêtre).

Les Armagnacs gagnèrent alors Henri IV d'Angleterre, en lui promettant la moitié de la France. Jean Sans-Peur et Charles VI, momentanément en son pouvoir, les déclarèrent ennemis publics et les assiégèrent dans Bourges (1412). La paix à laquelle cette ville donna son nom fut conclue, mais elle dura peu.

Cette fois, et malgré quelques bonnes mais stériles tentatives de réformes (ordonnance de 1413), les Cabochiens commirent de tels excès dans la capitale, que les bourgeois s'entendirent pour les en chasser. Les Armagnacs y entrèrent aussitôt et non-seulement ils s'y maintinrent, mais encore, commandés par ce pauvre roi-fou que les maîtres de la situation mettaient tour à tour en avant, ils poursuivirent leurs ennemis jusqu'à Arras. Là, ils consentirent à signer un traité de paix en vertu duquel Jean Sans-Peur s'engagea à rompre sa récente alliance avec les Anglais (1414). — Or, l'année suivante,

le duc de Bourgogne vit avec bonheur Henri V, le nouveau roi d'Angleterre, venir réclamer l'exécution du traité de Brétigny et se déclarer roi de France.

Ce prince envahit en effet notre pays par Harfleur et gagna, sur le connétable d'Albret, la célèbre victoire d'Azincourt, où plus de trente mille seigneurs, enfoncés dans la boue d'un sol labouré depuis peu et détrempé par la pluie, périrent sous les flèches des archers d'Ecosse (1415). Malgré ce désastre, les Armagnacs conservèrent Paris ; mais, quelque temps après, les excès qu'ils commirent les en firent chasser. Six mille d'entre eux furent massacrés par leurs ennemis, introduits traîtreusement dans la capitale. Le Dauphin échappa cependant, enlevé par Tanneguy-Duchâtel.

Les Bourguignons proposèrent alors un accommodement qui devait avoir lieu sur le pont de Montereau. Le sauveur du jeune Charles en profita pour tuer, sous les yeux de son maître, le duc de Bourgogne, Jean Sans-Peur (1419). — En ce moment nous atteignîmes tout d'un coup au comble de notre honte. Isabeau de Bavière signa, en effet, avec Henri V, le traité de Troyes, par lequel, non contente de livrer le royaume à nos ennemis et de méconnaître les droits du Dauphin, elle proclamait son gendre, le prince anglais, roi de France à la mort de Charles VI (1420).

Le roi de Bourges. — Henri V mourut en 1422, et le roi-fou ne lui survécut que quelques jours. Henri VI, à peine âgé de huit mois, reçut alors la double couronne d'Angleterre et de France, sous la tutelle de ses oncles les ducs de Glocester et de Bedford. Le Dauphin fut appelé par dérision le *roi de Bourges* : il ne possédait, en effet, que quelques provinces au sud de la Loire.

§ 2. — Charles VII.

Jeanne d'Arc. — A la nouvelle de la mort de son père, Charles VII, alors au château d'Espaly, en Auvergne, se fit proclamer roi, et se rendit dans les villes de la Loire, où d'indignes favoris le subjuguèrent, pendant que ses généraux étaient battus à Crevant-sur-Yonne et à Verneuil. La rivalité des ducs de Bourgogne et de Glocester, à l'occasion du mariage de ce dernier avec Jacqueline de Hainaut, pouvait bien le servir; il n'en profita pas. L'entrée dans son parti du duc de Bretagne et du

connétable de Richemont, frère de ce puissant seigneur, ne lui fut guère plus avantageuse. — Orléans allait succomber après la journée de Rouvray ou *des Harengs*, lorsque apparut Jeanne d'Arc (1429).

Jeanne d'Arc était née, en 1412, au village de Domrémy, près de Vaucouleurs, en Lorraine (2). Enfant, elle gardait les troupeaux de son père, quand des *voix* lui apprirent qu'elle sauverait le royaume. Ses compagnes, ses voisins, frappés de ses extases, la croyaient appelée à une mission providentielle. Un jour, l'archange saint Michel lui ordonna de s'armer pour chasser les Anglais de devant Orléans et aller faire sacrer Charles VII à Reims. Elle obéit avec peine, et vint jusqu'à Chinon, où était le roi.

La présence de cette héroïque fille dans l'armée eut pour résultat immédiat la cessation des désordres et le rétablissement de la confiance universelle dans le salut du pays. Elle étonna tout le monde par la modestie de ses allures et l'intrépidité de ses coups. Devant elle, comme devant un être mystérieux, les Anglais levèrent le siége d'Orléans, reculèrent au combat de Patay, et s'enfuirent de Reims, où Jeanne déploya son drapeau sur la tête du roi pendant la cérémonie du sacre. — Elle avait accompli sa mission : on la contraignit à rester. Elle obéit, mais on cessa d'avoir foi en elle. Blessée au siége de Paris, Jeanne fut prise à Compiègne et brûlée à Rouen, après un jugement inique contre lequel Charles VII vieilli, Louis XI et la postérité ont protesté énergiquement (1431).

Expulsion des Anglais. — L'élan donné par la vierge plébéienne sembla tout d'abord ne devoir pas lui survivre. Son supplice rendit bien les Anglais plus odieux, mais le roi préféra les négociations. — Le traité d'Arras avec le duc de Bourgogne, quelque onéreuses qu'en fussent les conditions, amena, sinon l'alliance, du moins la neutralité de ce prince, le puissant auxiliaire de nos ennemis ; dans tous les cas, cet exemple devait avoir une grande portée (1435).

L'année suivante, Charles VII entra dans Paris, sans coup férir, et dès lors la France était devenue sienne.

Les Etats généraux d'Orléans (1439), par le vote de la *taille perpétuelle*, permirent au roi d'organiser les premières troupes permanentes, et cette mesure décupla ses forces. Il s'en servit d'abord contre les seigneurs mécontents soulevés dans la guerre de la *Praguerie* ; ensuite contre les Anglais, que ses gé-

néraux battirent à Formigny (1450) et à Castillon (1453). — La conséquence de ces deux batailles fut de mettre un terme à la guerre de Cent ans, par l'expulsion de nos ennemis, qui ne conservèrent plus sur notre territoire que la ville de Calais.

Nouveaux progrès de l'autorité royale. — La seconde partie du règne de Charles VII fut consacrée à d'utiles créations administratives. — Il rendit sédentaire le parlement de Paris, créa celui de Toulouse, et exigea l'application des coutumes dont il prescrivit la rédaction. C'était un acheminement vers une législation régulière. — Il réforma l'Université en la réduisant à l'utile mission d'enseignement, et favorisa les lettres (Alain Chartier, surnommé le *Père de l'éloquence française*) dont Charles V avait pris en main la cause. — Il publia la *pragmatique sanction* de Bourges, qui fixa l'indépendance de l'Eglise gallicane, sans la séparer pourtant de celle de Rome. La supériorité des conciles généraux sur les souverains pontifes, l'élection des évêques par les chapitres, l'abolition des annates, etc., y sont posées en principe. — Il obtint des états généraux d'Orléans la *taille perpétuelle*, espèce de budget de la guerre, qui lui permettait d'entretenir une *armée permanente* dont il dota le pays. Trois corps la composèrent : 1º la garde écossaise, créée en 1421 et réorganisée par ses soins ; 2º quinze compagnies de gendarmerie formées chacune de cent lances à cheval, chaque lance ayant six hommes, celui qui portait la lance, trois archers, un coutilier et un page ; 3º seize mille francs-archers à pied, fournis et entretenus par les paroisses, divisés d'abord en quatre compagnies de quatre mille hommes chacune, et plus tard en trente-deux corps de cinq cents hommes. Ceci fut complété par l'organisation de l'artillerie confiée aux frères Bureau. Le roi se mit ainsi tout à fait en dehors de la tutelle féodale, sans compter qu'il débarrassa complétement la France des Grandes-Compagnies, dont le recrutement de nos soldats à cheval entraîna la ruine. — Charles VII servit enfin le commerce, grâce aux sages conseils et aux ressources de son argentier, Jacques Cœur (de Bourges), dont il eut le tort de ne pas savoir reconnaître jusqu'au bout les immenses services (3).

Par ses créations diverses, ce roi a fait faire, on le voit, de grands progrès à l'autorité royale. Il a montré une voie nouvelle à son fils Louis XI. — Nous verrons plus tard comment il mourut du chagrin que lui donna ce fils (1461).

(1) *Etat de l'Angleterre de* 1327 *à* 1422. — Pendant la guerre de Cent ans, l'Angleterre a, comme la France, ses catastrophes intérieures. En voici l'exposé sommaire :

Edouard III, roi en 1327, vengea la mort de son père en immolant Mortimer ainsi que les complices de ce favori, et en condamnant à une retraite, bien voisine d'une captivité, sa mère Isabelle de France. — Il essaya de reprendre l'Ecosse, où régna quelque temps son protégé Edouard Baillol; mais, avant de descendre dans la tombe, il vit la couronne de ce pays passer sur la tête des Stuarts (1369). — Edouard combattit enfin contre trois de nos rois : Philippe VI Jean le Bon et Charles V. Il laissa la couronne à son petit-fils, Richard II, fils du prince Noir (1377).

Richard II gouverna d'abord avec le concours d'un conseil de régence et d'un parlement dévoué à ses intérêts. Il en obtint l'impôt de la capitation (*poll tax*), dont le prélèvement donna naissance à la révolte du forgeron Watt-Tyler. Celui-ci marcha, en effet, sur Londres, avec cent mille paysans déjà fanatisés par les prédications du prêtre John Ball, disciple du moine Wiclef, qui, dans l'histoire de la réforme protestante, a sa place entre les Lollards et Luther. Les plus grands excès furent commis ; Watt-Tyler allait peut-être même assassiner le roi, lorsqu'il tomba mortellement frappé par le lord-maire Walworth (1381). — Parvenu à sa majorité, Richard II indisposa de plus en plus la nation, soit par le choix de ses ministres, soit par les violences de son gouvernement. Henri de Lancastre, déjà proscrit, voulut tourner à son profit le mécontentement national. Il saisit le moment où le roi était allé réprimer une révolte des Irlandais pour passer en Angleterre et s'emparer du pouvoir. Richard II se laissa prendre, abdiqua de force (1399), et fut assassiné dans le château de Pontefract, où il était relégué. Quelques-uns pensent qu'il se laissa mourir de faim.

Henri IV commença le règne des Lancastre, au détriment de la maison de Clarence, qui devait dans la suite transmettre ses droits à celle d'York. Il s'occupa plus de combattre l'Ecosse et de réprimer deux grandes révoltes survenues dans le pays de Galles que de continuer la guerre avec la France, conseillée cependant par lui, et avec force, à son successeur. — La grande affaire de ce règne fut l'accroissement de plus en plus grand des communes, obtenant : l'exemption d'arrestation de leurs membres; la liberté de discussion; la nécessité de leur intervention dans la création des statuts, dans le vote des impôts, dans l'application des subsides, etc. Nous y rapportons la mort de Chaucer (1328-1400), que l'on a surnommé le *père de la poésie anglaise*.

Henri V, roi en 1413, après une jeunesse des plus orageuses, eut hâte de réclamer ses droits à la couronne de France, et d'intervenir dans la rivalité des Bourguignons et des Armagnacs. Il gagna la victoire d'Azincourt, fut nommé régent et héritier de France au traité de Troyes, et épousa la fille de Charles VI. L'enfant né de ce mariage, Henri VI, régna à Paris en 1422.

Henri VI fut placé sous la tutelle de ses oncles, les ducs de Bedford pour la France, et de Glocester pour l'Angleterre. Il perdit ses possessions du continent à la suite de l'héroïsme de Jeanne d'Arc et du réveil de Charles VII. — Nous le retrouverons, victime des discordes civiles, dans la guerre des Deux-Roses.

(2) *Jeanne d'Arc*. — Jeanne d'Arc était née de parents pauvres, au village de Domrémy, près de Vaucouleurs. Enfant, elle avait appris tous les malheurs de la patrie, et son âme ardente et sympathique à la fois en avait été vivement émue. Son émotion se traduisait de toutes les manières. La nuit, elle avait des visions où Dieu lui révélait les mystères de sa mission. Le jour, alors qu'elle gardait les troupeaux, elle voyait saint Michel et sainte Catherine lui commandant de commencer son œuvre. A divers intervalles, des *voix* lui disaient : « Jeanne, sois bonne et sage enfant, va souvent à l'église... Jeanne, va au secours du roi de France, et tu lui rendras son royaume... Tu iras trouver messire de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, et il te fera mener au roi... » — Bientôt, dans son

village et dans toute la Lorraine, on ne parla que des miracles dont elle était l'objet. Sa piété bien connue accréditait sans peine les bruits relatifs à sa sainteté. On la croyait volontiers destinée à de grandes choses. La prophétie de Merlin ne portait-elle pas que la France perdue par une femme (Isabeau de Bavière) devait être reconquise par une vierge?

Jeanne d'Arc fut donc présentée à Robert de Baudricourt, qui ajouta d'abord peu de foi à ce qu'elle lui disait de sa mission de faire lever le siége d'Orléans et de sacrer le roi à Reims. Cependant, sur les instances de ceux qui l'accompagnaient, il consentit à l'envoyer à Charles VII. Elle coupa ses longs cheveux, prit des habits d'homme, et s'achemina sans accident à travers un pays occupé par les Anglais. Arrivée à Chinon, elle reconnut, au milieu d'une brillante cour, le roi qui se cachait sous un costume de chevalier. Une entrevue longue et secrète qu'elle eut avec lui garantit à Jeanne toute la confiance du souverain. Soumise enfin à une dernière épreuve à Poitiers, épreuve dont elle sortit victorieuse, la bergère de Domrémy fut placée à la tête de l'armée.

Aussitôt, elle releva le moral des chefs, réforma les mœurs dissolues des soldats, et imprima à tous une salutaire impulsion. Toujours aux premiers rangs, elle mit, sur son étendard blanc aux fleurs de lis, les mots de *Jésus, Marie*, inscrits aussi dans ses lettres au duc de Bedford, le sommant d'abandonner le siége d'Orléans, Parvenue sous les murs de cette place, elle fit preuve d'une valeur inouïe, toujours la première à l'attaque, également objet d'épouvante pour les Anglais et d'espérance pour les siens. Le 8 mai 1429, la ville fut délivrée. — Jeanne voulut alors conduire le roi à Reims : c'était chose difficile, car tout le pays à parcourir était au pouvoir des ennemis. Jargeau se soumit d'abord, Beaugency plus tard, et c'est là que le connétable de Richemont se montra un instant, car le roi ne le voulait pas à son sacre. La victoire de Patay doubla la confiance des soldats; elle augmenta en sens inverse, les craintes des Bourguignons et des Anglais, qui se rapprochèrent en présence du danger commun. Cette alliance n'empêcha pas Jeanne d'Arc d'enlever la ville de Troyes et d'entrer dans Reims. Elle y fit sacrer le roi, tenant déployé, pendant la cérémonie, l'étendard qu'elle avait porté dans toutes ses victoires (17 juillet 1429).

L'héroïne voulut alors se retirer; sa mission était accomplie. On s'opposa à son départ, tant était grand le besoin qu'on avait de son bras! Grâce à elle, les villes de l'Ile-de-France se soumirent tour à tour à Charles VII; mais elle échoua et fut blessée devant Paris. Dès ce moment la confiance en elle parut diminuer. On cessa de la craindre autant qu'on l'avait fait, et elle tomba par trahison, sous les murs de Compiègne, dans les mains des Bourguignons. Elle fut alors vendue aux Anglais pour 10,000 livres, et l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon, fut chargé d'instruire son procès.

De là, date la longue agonie de l'illustre victime. Provocations, insultes, violences, rien ne lui fut épargné par ses gardes, mieux vaut dire par ses bourreaux, En vain essaya-t-elle de se plaindre; celui qu'elle suppliait ne répondait qu'en ordonnant des tortures nouvelles. Résignée à son sort, elle eut à supporter, en outre des mauvais traitements, les fatigues d'un long procès. On employa quinze interrogatoires à établir son crime de magie et de sorcellerie, sans pouvoir prouver la moindre charge sérieuse. Privée de tout conseil, elle opposa son bon sens et la sainteté de sa vie aux subtilités de ceux qui voulaient la trouver coupable. « Jeanne, croyez-vous être en état de grâce? — Si je n'y suis, Dieu veuille m'y mettre! — N'aviez-vous pas dit aux gens d'armes que les étendards qu'ils faisaient à la ressemblance du vôtre leur porteraient bonheur? — Non. Je disais seulement : Entrez hardiment parmi les Anglais, et j'y entrais moi-même. — Mais pourquoi cet étendard fut-il porté à l'église de Reims, au sacre, plutôt que ceux des autres capitaines? — Il avait été à la peine, c'est bien raison qu'il fût à l'honneur. — Croyez-vous avoir bien fait de partir sans la permission de vos père et mère? — Ils m'ont pardonné; Dieu me le commandait; quand j'aurais eu cent pères et cent mères, je serais partie. »

Son salut n'était pas ce que voulaient les Anglais. Il fallait un motif quelconque pour la frapper d'un supplice public. C'est alors qu'on lui fit jurer de ne plus revêtir des habits d'homme ; on l'obligea cependant à les reprendre, en lui enlevant, pendant qu'elle dormait, son costume de femme. Elle était ainsi parjure, disait-on, et le bûcher devait être son châtiment. Elle y monta le 31 mai 1431, en présence des habitants de Rouen, qui la plaignirent, et des Anglais, qui mirent un plaisir féroce à attiser le feu. Sa voix s'éteignit au milieu des flammes, invoquant le nom du Seigneur, et poussant un suprême cri : « Jésus ! » La mitre placée sur sa tête portait qu'elle était brûlée comme hérétique, relapse, apostate, idolâtre.

Pendant que s'accomplissait le grand forfait de Rouen, Charles VII, il faut bien le dire, oubliait la courageuse fille qui venait de lui rendre son royaume. Il fallut vingt ans avant que, à la prière de la vieille mère de Jeanne et de ses deux frères, le roi se décidât à faire réviser l'étrange procédure dont le résultat avait été une sentence capitale. Louis XI ne se contenta pas de cette première satisfaction : il anoblit la famille et immola deux des assesseurs de l'évêque de Beauvais, les seuls qu'il trouva, du reste, ayant espéré flétrir par une sentence, la gloire si pure de la vierge de Vaucouleurs. La postérité a ratifié ces réhabilitations successives, et le nom de Jeanne d'Arc est, à juste titre, un des plus vénérés de notre histoire.

(3) *Jacques Cœur.* — Jacques Cœur était fils d'un obscur marchand de Bourges. Il s'éleva par ses talents et sa fortune proverbiale, bien légitimement acquise, jusqu'à la haute position d'*argentier du roi.* Jamais richesses ne furent mieux employées : l'Etat, le souverain, les particuliers, le sol, la littérature, l'art s'en ressentirent également. Malgré cela, les envieux ne manquèrent pas au grand homme, et plusieurs des hauts personnages de la cour, ses obligés pour la plupart, complotèrent sa chute. Ils l'accusèrent d'avoir empoisonné Agnès Sorel, morte en désignant pour son exécuteur testamentaire le riche négociant de Bourges. Celui-ci fut arrêté à Taillebourg le 31 juillet 1451, et ses biens confisqués avant tout jugement. On le condamna à une amende de plus de 4 millions de notre monnaie et à l'exil ; puis on l'envoya au couvent des Cordeliers de Beaucaire. C'est là que ses serviteurs restés fidèles l'enlevèrent, en 1455. Il reçut à Rome un magnifique accueil et le commandement d'une flotte contre les Turcs. Il alla mourir à l'île de Chio (1456). — Louis XI réhabilita sa mémoire.

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. V : révolte de Watt-Tyler, Lingard ; répression des Maillotins, De Barante ; la ville de bois et l'amiral Jean de Vienne, L. Guérin ; assassinat d'Olivier de Clisson, Froissart ; folie du roi, Juvénal des Ursins ; chute de Richard II et avénement des Lancastre, P. d'Orléans ; massacre des Armagnacs, De Barante ; Charles VII et Jeanne d'Arc, chronique de la Pucelle ; mort de Jeanne d'Arc, Michaud et Poujoulat ; armée permanente, artillerie, Mignet ; Jacques Cœur, Gaillard. — *Atlas :* planches III, VIII et XIII, France et moyen âge avec la carte spéciale de 1328 à 1453, tableau généalogique de la famille de Valois et de celle des Plantagenet, tableau synchronique de 1328 à 1648.

XVII

Républiques italiennes. — Schisme d'Occident. — Vêpres siciliennes.

Républiques italiennes, leur origine, leur développement.	*Venise* : — Son origine au temps d'Attila, ses progrès sur les côtes de l'Adriatique, son rapide essor avec les croisades. — Triomphe de l'aristocratie, conspirations. — Trois guerres contre Gênes. — Venise arrêtée par les Visconti de Milan (Carmagnole) et par les Turcs de Mahomet II. *Gênes* : — Organisation démocratique, prospérité commerciale au rétablissement des Paléologues à Constantinople (1261). — Luttes contre Pise et Venise. — Décadence. *Pise* : — Ses premiers efforts contre les Sarrasins, conquête de la Sardaigne et de la Corse. — Elle est affaiblie et ruinée par Gênes (bataille de Méloria, Ugolin), l'Aragon et Florence. *Florence* : — Division entre les Guelfes et les Gibelins; triomphe des premiers avec le concours de Charles d'Anjou, roi de Naples; constitution démocratique, exil de Dante Alighieri. — Les Blancs et les Noirs, avénement des Médicis (1378). *Milan* : — Les Visconti (1276), Mathieu le Grand, Jean Galéas II. — François Sforce (1450).
Rome et le schisme d'Occident.	*La papauté à Avignon* : Nicolas Rienzi à Rome (Pétrarque). *Retour des papes à Rome* avec Grégoire XI (1377) : leur lutte contre les papes d'Avignon; conciles de Pise, de Constance (Jean Huss et Jérôme de Prague) et de Bâle. *Pontificat de Nicolas V* : paix de l'Eglise (1452).
Royaume des Deux-Siciles.	*Les Allemands à Naples* : Frédéric II, Mainfroi (1250). *Maison d'Anjou* : Charles Ier (Vêpres siciliennes, 1282), Charles II, Robert le Sage, Jeanne Ire (royaume de Trinacrie, rivalité des maisons d'Anjou et de Duras), Jeanne II. *Origine de la rivalité de la France et de l'Aragon dans le royaume de Naples* : Alphonse V et René d'Anjou.

§ 1. — Républiques italiennes.

On désigne sons le nom de *républiques italiennes* les nombreuses cités du nord de l'Italie, organisées pour la plupart d'une manière indépendante, à la suite du démembrement de l'empire carlovingien. Après avoir repoussé les agressions des empereurs d'Allemagne, à la suite de la querelle des investitures, ces villes s'affranchirent de tout pouvoir central dans la période qui suivit la guerre des Guelfes et des Gibelins. C'est l'époque de leur grand développement commercial et industriel :

immense commerce maritime, institutions de crédit, banque de dépôts établie à Venise dès la fin du douzième siècle, manufactures de tout genre, importance des corporations ouvrières à Florence et dans plusieurs autres cités italiennes.

Venise, *Gênes*, *Pise*, *Florence* sont les plus importantes des républiques dont nous avons à parler. Nous dirons un mot de la seigneurie de *Milan*, et, comme complément de cette étude, nous ajouterons quelques détails sur *Rome* et sur *Naples*.

Venise. — Venise, dont l'origine remonte, dit-on, à l'invasion d'Attila, ne se composa d'abord que des lagunes de la mer Adriatique, et reconnut tour à tour la domination des empereurs grecs et celle de Charlemagne. Au dixième siècle seulement, ses doges ou administrateurs commencèrent à s'étendre dans l'Istrie, l'Illyrie, la Dalmatie; les discordes civiles arrêtèrent la conquête. Avec les croisades, la quatrième surtout, les progrès maritimes et commerciaux devinrent plus rapides que jamais. Mais alors s'engagea avec Gênes une rivalité sérieuse, à la suite de laquelle Venise s'interdit la navigation de la mer Noire et des parages de la Syrie (1299). C'est aussi le moment où l'aristocratie vénitienne prit le dessus dans la république (*grand conseil*, *Livre d'or*, *conseil des Dix*, etc.), malgré les conspirations de Bocconio, de Tiépolo, et du doge Marino Faliéro (1355).

Mais déjà, avant cette dernière époque, la lutte contre Gênes avait recommencé, lutte signalée par les trois guerres de *Caffa*, de *Chiozza*, de *Beyrouth*. — Dans la première (1350-1355), dont la cause fut le blocus de la mer d'Azof par les Génois, les Vénitiens échouèrent à Gallipoli et dans le port de la Sapienza. — Dans la seconde (1378-1381), ils éprouvèrent à Chiozza une défaite dont les conséquences s'annonçaient désastreuses, lorsque, en cet endroit même, Victor Pisani, relevé de son injuste disgrâce par les malheurs de la patrie, et Carlo Zeno reprirent une éclatante revanche suivie de la paix de Turin. — Dans la troisième (1403), les Génois, commandés par le maréchal de Boucicaut, maître de leur ville au nom de Charles VI, roi de France, enlevèrent aux Vénitiens les comptoirs de Beyrouth ou Béryte, en Syrie, sans qu'aucun événement grave ait suivi cette occupation.

Après sa lutte contre Gênes, Venise s'empara du golfe de Corinthe et de tout le rivage septentrional de la mer Adriatique; elle alla se heurter contre les Visconti, souverains de Mi-

lan. Le fameux Carmagnole, traître à cette dernière ville, commandait alors les armées vénitiennes. Mais cet aventurier se laissa battre à Soncino (1431) et fut décapité. En dépit de cet échec, Venise gagna à cette guerre le Bressan, Bergame, Crême et Ravenne. — Elle la terminait à peine, que des dangers autrement graves naissaient pour elle de la prise de Constantinople par les Turcs Ottomans. Mahomet II allait lui porter les plus rudes coups.

Gênes. — Gênes reçut de bonne heure une constitution démocratique fonctionnant successivement avec des consuls, des podestats, des capitaines du peuple et enfin un duc ou doge en 1339.

La fortune de cette république, commencée par la conquête de la Sardaigne et de la Corse, et considérablement accrue pendant les croisades, parvint à son apogée à la suite des secours qu'elle donna aux Paléologues pour remonter sur le trône de Constantinople (1261). Les Génois gagnèrent, en effet, à cet acte habile, outre le faubourg byzantin de Galata, les ports d'Azof et de Caffa, c'est-à-dire le commerce presque exclusif de la mer Noire. — La ruine de Pise, écrasée à Méloria (1284), les laissa, pour ainsi dire, sans rivaux dans la partie occidentale de la mer Méditerranée; ce fut le moment où Venise leur disputa la suprématie commerciale, et celui où s'engagèrent entre les deux républiques, de longues rivalités précédemment racontées.

Avec le quinzième siècle, Gênes tomba successivement au pouvoir de la France, du Montferrat, de la seigneurie de Milan, pour s'éteindre en pleine anarchie. Elle ne fut plus qu'un comptoir, le jour où les Turcs eurent fermé la mer Noire aux navires chrétiens.

Pise. — Pise s'entendit d'abord avec Gênes pour repousser les Sarrasins, qui venaient jusque dans son port, et pour leur enlever la Sardaigne et la Corse. Mais quand il fallut régler le partage, la chose devint impossible. Gênes ruina son ancienne alliée, maintenant sa rivale, par le désastre de Méloria, que suivit la mort tragique du comte Ugolin de la Ghérardesca, dans la *tour de la faim.* Pise dut combler son port et perdre tous ses navires. « Si vous voulez voir Pise, disait un adage italien, allez à Gênes. »

Cependant cette ville restait encore avec quelques possessions. Mais, en 1324, l'Aragon lui enleva la Sardaigne, après

un massacre qui rappelle celui des Vêpres siciliennes; et, en 1421, Florence lui porta les derniers coups, lorsque, victorieuse de la Toscane, elle fit de Livourne le centre de son commerce maritime. — On punit ainsi les Pisans de leur gloire passée et de leur fidélité constante au parti gibelin.

Florence. — Florence n'eut un peu d'importance qu'après le milieu du treizième siècle. En 1250, elle était tiraillée entre quatre grandes familles, dont deux, celles des Buondelmonti et des Donati, représentaient le parti guelfe, et faisaient dominer dans la ville l'élément démocratique, par l'expulsion des Gibelins (Amidei, Uberti, 1258). Ceux-ci rentrèrent bien deux ans après, mais ce ne fut que pour un moment. — Les secours que donna Charles d'Anjou, roi de Naples, aux Guelfes de Florence pour ressaisir le pouvoir, assurèrent leur domination (1267). C'est l'époque où la république reçut sa constitution démocratique avec la *seigneurie*, le *gonfalonier de justice*, le *collége des bons hommes* (1282-92). Quelque temps après, vers 1300, elle chassa son grand poëte, Dante Alighieri, qui se joignit aux Gibelins pour attirer dans la péninsule l'empereur Henri VII.

Plus tard, après la peste de 1348 et les débats sans fin des deux partis désignés sous les noms de *Blancs* et de *Noirs*, la démocratie florentine (bourgeoisie) obtint un triomphe à peu près définitif avec *Sylvestre de Médicis*, banquier célèbre, investi du suprême commandement (1378). — Ses successeurs, *Jean*, le *père des pauvres*, et *Côme*, le *père de la patrie*, fondèrent la puissante famille de Médicis, qui devait confisquer, un jour, la république à son profit.

Milan. — Milan, occupé d'abord par les Torriani, passa aux Visconti, dont le chef fut l'archevêque *Othon d'Ugogne* (1276). — Son petit neveu, *Mathieu le Grand*, un moment proscrit par les membres de la famille dépossédée, reprit le dessus et en fit mourir un grand nombre à la suite d'une sédition dont il était peut-être lui-même l'instigateur (1311). Ce prince acheta de l'empereur Henri VII le titre de vicaire impérial dans la Lombardie, et rendit le pouvoir héréditaire dans sa famille. — *Jean Galéas II*, par ses victoires dans l'Italie septentrionale, obtint de Wenceslas l'érection de sa seigneurie en duché (1395).

Les deux fils de ce prince, dont la fille Valentine épousa notre duc d'Orléans, frère de Charles VI, n'eurent aucun de ses talents. Le second, *Philippe-Marie Visconti*, après avoir utilement employé Carmagnole et Ange de la Pergola, prépara la

grandeur des Sforce en donnant sa fille naturelle, Blanche de Visconti, au condottiere *François Sforce*, qui lui succéda en 1450.

§ 2. — Rome et le schisme d'Occident.

Les papes à Avignon. — Rome avait triomphé de l'Empire dans les deux luttes des investitures et de l'indépendance de l'Italie. Philippe le Bel reprit en main la cause du pouvoir temporel, et le saint-siége fut établi en France. *Clément V* se fixa le premier à Avignon, et il y eut six successeurs (*Jean XXII*, *Benoît XII*, *Clément VI*, *Innocent VI*, *Urbain V*, *Grégoire XI*), pendant les soixante et dix ans que dura cette *captivité de Babylone*, comme disaient les Italiens.

Durant cet éloignement de leurs souverains, les habitants de Rome passèrent par de rudes épreuves. La plus bruyante fut la tentative de Nicolas Rienzi, fils d'un cabaretier et d'une blanchisseuse, qui profita de sa puissance oratoire pour rétablir l'ancienne république romaine sous le nom de *Bon-État*. Il prit même le nom de tribun, et gouverna avec une audace qui indisposa tout le monde. Renversé ensuite, il se sauva dans un couvent des Abruzzes, et passa de là chez l'empereur Charles IV, qui le livra au pape Clément VI. Le successeur de ce dernier, Innocent VI, voulut se servir de Rienzi pour rétablir sa propre influence dans Rome, et il l'envoya dans cette ville avec le titre de *Sénateur*, sous le contrôle souverain du légat Albornoz. Le tribun ne se montra pas plus sage qu'auparavant. Il mourut assassiné par le peuple, après avoir échappé à l'incendie du Capitole (1354). — Pétrarque, son admirateur, se consacra dès lors tout entier à l'étude.

Quelque temps après, par suite de la sage administration d'Albornoz, *Grégoire XI* porta de nouveau à Rome le siége de la papauté (1377). Sa mort, survenue l'année suivante, fit éclater le grand schisme d'Occident.

Schisme d'Occident. — En effet, les cardinaux nommèrent d'abord *Urbain VI*, à qui, cinq mois après, ils opposèrent *Clément VII*, sous le prétexte que l'élection n'avait pas été libre. Le nouvel élu résida à Avignon. Urbain VI continua d'agir comme pape et resta à Rome. — On lui donna pour successeurs : *Boniface IX*, qui célébra le jubilé séculaire en 1400; *Innocent VII*, dont le pontificat dura moins de deux ans, et *Gré-*

goire XII, sous lequel se tint le concile de Pise (1409). — (A Avignon, Clément VII était remplacé par *Benoît XIII*).

La déposition du pape de Rome, ainsi que celle du pape d'Avignon, fut l'œuvre de ce concile qui crut terminer le schisme par l'élection d'*Alexandre V*. Celui-ci, mort prématurément, eut *Jean XXIII* pour successeur. — Le concile de Constance, où parut notre célèbre Gerson, l'auteur le plus probable de l'*Imitation de J.-C.*, condamna les Hussites hérétiques (mort de Jean Huss et de Jérôme de Prague), reçut la démission volontaire de Grégoire XII, força celle de Jean XXIII, et déclara déchu l'intraitable Benoît XIII. *Martin V*, alors élu, rendit l'unité à l'Eglise (1417).

A la mort de ce pontife, en 1431, le conclave lui donna pour successeur *Eugène IV*, au prix de certaines concessions qui devaient constituer désormais la puissance des cardinaux. Eugène convoqua à Bâle un concile qu'il transféra d'abord à Ferrare, puis, à cause de la peste, à Florence; mais à Bâle, où restèrent quelques factieux, l'antipape *Félix V*, duc de Savoie, lui fut opposé (1439). Heureusement, *Nicolas V* * rendit le repos au monde chrétien, en amenant le dernier antipape à se démettre et en gouvernant lui-même avec sagesse.

§ 3. — Royaume des Deux-Siciles.

Vêpres Siciliennes. — L'Empire occupa le royaume des Deux-Siciles jusqu'à la mort de Frédéric II, dont le fils naturel, Mainfroi, en prit possession au détriment de Conradin, petit-fils de l'Empereur. Mais les papes Urbain IV et Clément IV l'offrirent au frère de saint Louis, à *Charles d'Anjou*, que sa femme Béatrix de Provence, poussa en Italie. Ce prince, proclamé sénateur de Rome et roi de Naples, vainquit

* Pour l'intelligence de ce qui précède, nous croyons devoir ajouter ici le tableau suivant.

Papes de Rome :		*Papes de Pise :*		*Papes d'Avignon :*	
Urbain VI	1378			Clément VII	1378
Boniface IX	1389			Benoît XIII	1394
Innocent VII	1404				
Grégoire XII (Pise)	1406				
		Alexandre V	1409		
		Jean XXIII (Constance)	1410		
Martin V	1417				
Eugène IV (Bâle)	1431				
Nicolas V	1447			Félix V	1439

et tua à Bénévent son rival, dont la fille épousa Pierre III, roi d'Aragon (1266). Les Napolitains, mécontents de son administration, ne tardèrent pas à lui opposer le jeune Conradin *, qui échoua à son tour à la bataille d'Alba, et mourut décapité. Procida, médecin de Mainfroi, voulut le venger, et fit entrer dans sa conjuration contre les Français l'Aragon, la Romagne et la Sicile. Palerme fut le lieu où elle éclata; le moment choisi, le jour de Pâques de l'année 1282, à l'heure de vêpres. Ce jour-là, sous prétexte d'une injure faite par un soldat français à une dame sicilienne, le massacre de nos malheureux compatriotes éclata. Plus de huit mille succombèrent. C'est ce que l'on appelle les *Vêpres siciliennes*.

Charles d'Anjou apprit à Rome la nouvelle de ce crime. Il courut en toute hâte assiéger Messine, qui résista assez longtemps pour permettre à Pierre d'Aragon de la secourir. Pierre était, en effet, sur la côte d'Afrique, non pour châtier les Barbares, ainsi qu'il le disait, mais pour observer les événements de la Sicile, auxquels il n'était pas étranger. Son arrivée suffit pour obliger Charles d'Anjou à se retirer sur les côtes de la Calabre, d'où ce malheureux prince vit, sans pouvoir l'empêcher, quatre-vingts de ses navires brulés par l'amiral ennemi, Roger de Loria. Sa fureur fut telle qu'il proposa un combat singulier à Pierre III, espérant ainsi terminer seul sa querelle. On choisit Bordeaux pour le lieu de la rencontre. Le roi d'Aragon s'y rendit, mais il n'y attendit pas son rival, craignant d'être surpris par lui, et de ne pas se trouver suffisamment en sûreté sur cette terre neutre.

C'est alors que le Pape excommunia Pierre d'Aragon, le priva de ses États et prêcha contre lui une croisade. Cette nouvelle guerre eut un double théâtre : l'Espagne, où Philippe le Hardi essaya d'aller venger la mort de nos compatriotes, et l'Italie.

* Tancrède de Hauteville.

Robert Guiscard, mort en 1085. — Emma. — Roger I

Bohémond Ier. — Roger Bursa. — Tancrède. — Roger Ier (1061-1091).

Bohémond II. — Guillaume. — Roger II, seul roi en 1127.

Roger. — Constance épouse l'empereur Henri VI. — Guillaume Ier le Mauvais.

Tancrède, fils naturel. — Frédéric II. — Guillaume II le Bon.

Guillaume a les yeux crevés par Henri VI. — Conrad IV. — Mainfroi.

Conradin. — Constance ép. Pierre III d'Aragon.

Dans ce dernier pays, les Français ne réussirent pas en Calabre; leur flotte fut détruite à Malte par Roger de Loria; le fils même de Charles d'Anjou échoua à Salerne, et peu s'en fallut qu'on ne le décapitât, représailles tardives de la mort de Conradin. Le roi alla mourir de chagrin à Foggia (1285).

Maison d'Anjou et de Duras. — *Charles II le Boiteux*, encore captif, succéda à son père. Le traité de Tarascon, confirmé par celui d'Anagni, lui laissait Naples; mais les îles de Sicile, de Corse et de Sardaigne restaient à l'Aragon. Ni Charles cependant, ni ses successeurs ne renonçaient pour cela à reprendre la Sicile. Son fils *Robert le Sage*, le savant auteur des *Préservatifs royaux* et des *Lettres arbitraires*, fit dans ce but des efforts impuissants. — *Jeanne Ire*, petite-fille de Robert, se rendit tristement célèbre. Après avoir vu la Sicile s'ériger en royaume indépendant sous le nom de *Trinacrie* (1372), elle reconnut pour héritier Louis d'Anjou, frère de Charles V, roi de France, au préjudice de Charles de Duras. Il en résulta entre les deux maisons de Duras et d'Anjou une guerre qui dura jusqu'à la mort de *Jeanne II**. — Cette reine prépara des hostilités bien autrement graves, en adoptant tour à tour Alphonse V, roi d'Aragon, et René d'Anjou. Charles VIII, en effet, envahira Naples au nom des droits de ce dernier.

DÉVELOPPEMENTS. — Consulter les *Lectures historiques*, t. V : Venise, Gênes, Pise, Koch; mort de Conradin, A. de Saint-Priest; Vêpres siciliennes, Daniel; Nicolas Rienzi, Cantu; Jean Huss et Jérôme de Prague, Schœll. — *Atlas :* planches VIII et XIII, généalogies des Visconti, des Sforce, des Médicis, des princes d'Aragon à Naples; tableau synchronique.

* **Charles II.**

Charles Martel. — **Robert.** — **Jean (prince de Morée).**

Charobert. — **Charles de Calabre.** — **Louis de Gravina.**

Louis, roi de Hongrie. André. — **Jeanne Ire. Marie.** — **Charles de Duras.**

Louis d'Anjou, adopté. — **Jeanne II.**

XVIII

Avénement de la maison de Habsbourg. — Affranchissement de la Suisse. — Union de Calmar. — Turcs Ottomans. — Grandes inventions.

Allemagne de 1250 à 1453.

- *Grand interrègne* (1250-1273) : anarchie dans l'empire et ruine de l'autorité impériale, indépendance de plus en plus grande des sept électeurs et des nobles inférieurs (ganerbinats, burgraves, etc.). — *Ligue hanséatique et Confédération des villes du Rhin.*
- Maisons de Habsbourg et de Luxembourg.
  - *Rodolphe de Habsbourg*, chef de la maison d'Autriche, vainqueur d'Ottocar. — *Adolphe de Nassau.* — *Albert Ier d'Autriche* : affranchissement de la Suisse (1307).
  - *Henri VII de Luxembourg* couronné à Rome, *Louis V*, *Charles IV* (bulle d'or), *Wenceslas* l'Ivrogne, *Sigismond* (concile de Constance, guerre des Hussites, Jean Ziska).
  - *Albert II* : retour définitif à la maison d'Autriche (1438), utiles réformes, etc. — Commencements de *Frédéric II.*

Union de Calmar (1397) : coup d'œil rétrospectif sur l'histoire des trois Etats du Nord avant ce grand fait historique. — *Marguerite de Waldemar* et ses successeurs.

Grecs et Turcs.

- *Origine des Ottomans* et leurs progrès dans l'empire grec déchiré par les discordes religieuses ; chefs :
- *Othman* (Iconium) ; *Orkhan* (Brousse, Gallipoli, Janissaires) ; *Amurat Ier* (Andrinople, Servie) ; *Bajazet* (Nicopolis et Ancyre) ; *Mahomet Ier* et *Amurat II* (Varna et Cassovie) ; *Mahomet II* (chute de C. P., belle défense de Constantin XII, en 1453).

Grandes inventions.

- *Poudre à canon* inventée par Roger Bacon ou par les Chinois : premier usage en France à la bataille de Crécy (1346). Importance de l'artillerie.
- *Boussole* due peut-être aux Arabes, perfectionnée par le Napolitain Flavio Gioja, connue des Provençaux sous le nom de *marinette* ou *magnète*. — Explorations ultérieures.
- *Papier* découvert au treizième siècle ; premières papeteries en 1340, leur développement par l'imprimerie.
- *Imprimerie* inventée par Guttemberg, Faust et Schœffer (1436-1442). — Son immense portée, surtout au moment de la Renaissance et de la Réforme.

§ 1. — Allemagne : Grand interrègne. — Les Habsbourg.

Grand interrègne. — Après la mort de Frédéric II eut lieu un *grand interrègne* de vingt-trois ans (1250-1273), pendant lequel plusieurs compétiteurs se disputèrent l'Empire : *Conrad IV* et *Conradin*, fils et petit-fils de Frédéric II ; *Mainfroi*, son fils naturel ; *Guillaume*, comte de Hollande, candidat d'Innocent IV ; *Alphonse X*, de Castille, que ses peuples empêchè-

rent de quitter la péninsule; *Richard de Cornouailles*, fils de Jean Sans-Terre, dont l'activité se réduisit à passer d'Angleterre en Allemagne, et réciproquement. Le principe de l'élection conduisait ainsi l'Empire à l'anarchie et l'autorité impériale à sa ruine.

Mais si le pouvoir impérial était affaibli par ses rivalités, les seigneurs ne négligeaient en aucune manière les soins de leur indépendance ou de la sécurité de leurs intérêts; c'est l'époque du progrès des institutions féodales en Allemagne. — Les archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves, le roi de Bohême, le comte palatin du Rhin, les ducs de Saxe et de Brandebourg, s'arrogeaient définitivement le droit de donner la couronne impériale (*sept électeurs*). Les nobles inférieurs portaient remède à leur faiblesse respective par l'association des *ganerbinats*, chargés, sous la direction des *burgraves* ou chefs, de combattre les perturbateurs de la paix publique.

De leur côté, les villes formaient la *Ligue hanséatique*, dont l'influence devait devenir si grande dans les mers du nord de l'Europe, et la *Confédération des villes du Rhin* pour la libre navigation de ce fleuve.

La Hanse. — Dans l'origine, la *Hanse* ou *Ligue hanséatique* (le mot *hanse* signifie *corporation*) ne fut qu'une association entre quelques villes maritimes pour la destruction de la piraterie dans la mer du Nord et dans la Baltique. Elle travailla ensuite à faire abolir certains droits féodaux, le *droit de naufrage* par exemple, et à s'affranchir entièrement de certains autres. Enfin, elle eut des flottes armées pour se faire respecter des Etats voisins, et, en première ligne, des Scandinaves. Insensiblement, le nombre des villes qui désirèrent s'associer à la Hanse s'accrut; il y en eut quarante, même quatre-vingts de Brest à Riga; Lubeck en fut la capitale. La Ligue hanséatique posséda en outre des comptoirs organisés d'une manière identique à Londres, en Suède, en Danemark, en Norwége et en Russie. Sa constitution définitive date de 1364, dans l'assemblée tenue à Cologne.

Les services rendus à la civilisation du nord de l'Europe par la Hanse furent par cela même considérables. Non-seulement elle triompha de la piraterie et de la tyrannie féodale, mais encore elle explora la Baltique et découvrit en quelque sorte la Russie occidentale, ouverte dès lors au christianisme. De plus, elle donna à l'industrie et au commerce une impulsion

telle, que son entrepôt de Bruges, par exemple, devint le rendez-vous de tous les produits et de tous les marchands de l'Europe. Ses créations de tout genre furent autant d'instruments de rapprochement et servirent à merveille la civilisation naissante dans le Nord.

Les Habsbourg. — Le pape Grégoire X fit cesser l'anarchie du grand interrègne, en désignant au choix des électeurs un petit seigneur de la Suisse, *Rodolphe de Habsbourg*, dont personne ne soupçonnait encore la valeur. C'est ce prince qui inaugura les glorieuses destinées de la maison d'Autriche (1273).

Rodolphe de Habsbourg montra d'abord la fermeté de son caractère en imposant la paix à Ottocar, roi de Bohême, qui trouva la mort à la bataille de Marchfeld. Il parcourut ensuite l'empire qu'il administra avec autant d'habileté que de sagesse. Mais il ne put pas décider les électeurs à lui donner pour successeur son fils Albert. — *Adolphe de Nassau*, dont le règne ne dura que sept ans, fut, en effet, préféré.

Albert d'Autriche, reconnu au bout de ce temps, essaya vainement de faire entrer dans sa famille le trône de Bohême, laissé vacant par la mort de Wenceslas V. Il ne réussit pas mieux dans la Suisse, dont les habitants secouèrent son joug en 1307, par la révolte des cantons d'Uri, d'Unterwalden et de Schwitz, contre le bailli Gessler (1). Albert d'Autriche, allant les combattre, mourut assassiné, au passage de la Reuss, par Jean de Souabe, qu'il avait dépouillé de son patrimoine.

La maison de Luxembourg. — L'Empire refusé à Frédéric le Bel, fils d'Albert, passa à *Henri VII de Luxembourg*, qui alla relever en Italie le parti gibelin, se fit couronner à Rome et succomba dans son expédition, frappé des foudres de l'Eglise.

Louis V de Bavière, successeur de Henri VII, eut pour compétiteur ce même Frédéric d'Autriche déjà exclu, contre lequel le soutinrent, avec un plein succès, les Suisses au combat de Morgarten et le roi Jean de Bohême à celui de Muhldorf. Le fils d'Albert, rendu à la liberté après avoir été retenu trois ans captif, ne jouit pas des concessions qu'on lui avait faites. — La fin du règne de Louis V s'écoula au milieu de vifs démêlés avec les papes Jean XXII, Benoît XII, et Clément VI, qui lui opposa avec succès le fils de Jean l'Aveugle, *Charles IV de Luxembourg*.

Le nouveau règne, diversement apprécié, nous rappelle la renonciation de Charles IV à tous ses droits sur l'Italie, la con-

cession de la *bulle d'or*, qui reconnaissait les droits régaliens des sept électeurs (1356), et de nombreuses aliénations des terres de l'Empire. — Une faute impardonnable, c'est d'avoir fait élire son fils, *Wenceslas l'Ivrogne*, qui eut un règne très-agité ; on lui préféra même un moment le comte palatin *Robert*, puis *Josse* de Moravie. Mais *Sigismond de Luxembourg*, frère de Wenceslas, conquit les suffrages et s'employa heureusement à terminer le schisme d'Occident par le concile de Constance (1415). Il réussit moins bien à rendre la paix à la Bohême par son alliance avec les *Calixtins* et ses victoires sur les *Taborites*. C'étaient là les deux branches des Hussites armés par le terrible Jean Ziska (2).

Maison d'Autriche. — La maison d'Autriche remonta alors (1438) sur le trône avec le gendre de Sigismond, *Albert II*, qui régna moins de deux années remplies par d'utiles réformes : division de l'Allemagne en quatre cercles ; restriction au pouvoir des tribunaux secrets de Westphalie ; etc.

Frédéric III (1440), cousin d'Albert II, soit faiblesse, soit incapacité, ne continua pas de si heureux débuts. Il aida cependant les papes Eugène IV et Nicolas V à étouffer les restes du schisme d'Occident, et reçut, du second de ces pontifes, la couronne impériale, dans Rome même. — Nous le verrons plus tard pressentir la domination universelle de sa maison, et la réaliser en partie par l'inauguration de la politique des mariages. Il aura pour fils *Maximilien*, et pour arrière-petit-fils *Charles-Quint*.

§ 2. — Union de Calmar.

L'*Union de Calmar* est la réunion des trois couronnes de Danemark, de Suède et de Norwége sur la tête de Marguerite de Waldemar, en 1397. Avant cette époque, l'histoire des Etats scandinaves est à peine connue. — Le *Danemark* avait envoyé ses pirates ravager les côtes des pays de l'ouest, fonder avec Suénon et Canut le Grand un royaume en Angleterre, explorer l'Islande et le Groënland. Un de ses plus illustres souverains, Waldemar Ier (1157-1182), par son administration ferme et la sagesse de ses lois, prépara la puissance de sa famille. Son fils, Waldemar II le Victorieux, incorpora la *Norwége* à sa couronne, et soumit à sa domination le littoral de la Baltique au sud et à l'est. Mais, après lui, l'anarchie pénétra dans le Danemark et s'y prolongea jusqu'au règne de Waldemar III père de Marguerite (1241-1346). — Dans le même temps, les

Normands de la *Suède* étaient allés fonder Novogorod en Russie et ravager la France. Le christianisme avait pénétré dans leur pays et fait de rapides progrès avec Eric IX le Saint, en 1156. Sous les princes de la dynastie des Folkungars (1250-1365), le plus grand désordre désola le royaume. Albert de Mecklembourg, élu par le peuple de Stockholm, essaya de rétablir le calme. Mais quand les seigneurs et le sénat virent que c'était au profit des Allemands, ils offrirent la couronne à Marguerite, déjà reine de Danemark et de Norwége. Celle-ci vainquit son compétiteur à Falkoping et réunit les trois royaumes du Nord sous un même sceptre.

C'est là ce que l'on appelle l'*Union de Calmar*, signée dans la diète de cette ville en 1397, et dont les conditions furent : la continuité du principe d'élection au trône ; le séjour alternatif du souverain dans les trois royaumes ; l'observation des lois de chacun d'eux. Le règne de Marguerite, tout rempli d'éclatants services, a mérité à cette souveraine le titre glorieux de « Sémiramis du Nord. » Elle crut assurer la durée de son œuvre en adoptant son neveu, Eric le Poméranien. Celui-ci fut incapable de tenir tête à quelques-uns de ses vassaux rebelles : il se fit pirate (1436). Christophe le Bavarois, élu après lui, publia un code appelé *Droit christophorien*, et mourut sans enfants, en 1448. Les Suédois donnèrent alors la couronne à Charles VIII Canutson, maréchal du royaume ; les Danois, de leur côté, nommèrent pour souverain Christian Ier, fils du comte d'Oldenbourg. L'Union de Calmar cessa d'exister.

§ 3. — Turcs Ottomans.

Grecs et Turcs. — Les *Turcs Ottomans* sont originaires du Turkestan. Ils quittèrent leur pays à peu près à l'époque où *Michel Paléologue*, avec le concours des Génois, ruinait l'empire latin de Constantinople et y rétablissait sa famille (1261). Mais ni ce prince, ni ses successeurs, *Andronic l'Ancien, Andronic le Jeune, Jean Paléologue, Jean Cantacuzène*, ne furent capables de repousser ces nouveaux ennemis. La réunion de l'Eglise grecque à celle de Rome eût pu assurer leur existence. Michel l'adopta après le concile de Lyon (1274) ; mais son fils Andronic l'Ancien se hâta de la repousser. Absorbés par leurs préoccupations religieuses et les querelles intestines qui les mettaient à la merci d'aventuriers audacieux, tels que les Catalans,

commandés par le templier Roger de Flor, les empereurs byzantins se montrèrent de moins en moins dignes d'être sauvés. Ils hâtèrent même le moment de leur chute en immisçant les Turcs dans les discordes de l'empire aux abois.

Chute de Constantinople. — *Othman*, premier chef de ces Barbares, fonda la sultanie d'Iconium et donna son nom au peuple et à l'empire ottoman (1299). — Le vertueux *Orkhan* occupa Brousse ou Pruse, pénétra dans l'Europe, où son fils prit Gallipoli et créa la milice des Janissaires, esclaves chrétiens élevés dans l'islamisme, si redoutables dans la suite. *Amurat Ier* s'empara d'Andrinople et de la Servie, et réduisit l'empire à la presqu'île à l'extrémité de laquelle s'élève Constantinople. Il venait de vaincre les Serviens à Cassovie, lorsqu'il fut assassiné par un prince même de cette nation.

Alors l'empire grec courut des dangers d'autant plus grands que le nouveau maître des Turcs, *Bajazet Ier l'Eclair* paraissait invincible. Les Grecs se tournèrent vers l'Occident et appelèrent à leur secours les derniers croisés, qui, sous la conduite du comte de Nevers, depuis Jean Sans-Peur, se firent battre à Nicopolis (1396). Les Mongols de Tamerlan servirent mieux Constantinople. Ils vainquirent Bajazet à Ancyre, et le firent mourir, assure-t-on, dans une cage de fer (voir page 216).

Mahomet Ier et *Amurat II*, ce dernier surtout à Varna et à Cassovie, continuèrent les conquêtes, malgré la valeur du Hongrois Hunyade et de l'Albanais Scanderbeg. — Enfin, *Mahomet II* s'empara de Constantinople, héroïquement défendue par son dernier chef, Constantin Dragasès; et fonda l'empire ottoman sur les débris de celui des Césars, 1453. C'est la fin du moyen âge (3).

§ 4. — Grandes inventions : poudre à canon, boussole, imprimerie.

La découverte de la *poudre à canon* est attribuée à un moine anglais, Roger Bacon, et aux Chinois, qui nous l'auraient transmise par les Arabes. Ce qu'il y a de positif, c'est que l'on s'en servit dès le treizième siècle en Espagne, et dès le quatorzième en France, à la bataille de Crécy (1346). Mais à cette dernière époque, le canon n'était encore employé que contre les remparts des villes. Peu à peu l'importance de cette arme s'accrut, et son application donna naissance aux plus savantes combinaisons.

La *boussole* nous donna des mondes. Inventée, dit-on, par

les Arabes, perfectionnée par le napolitain Flavio Gioja, elle fut connue de bonne heure des Provençaux sous le nom de *marinette* (impropre pour *mannète* ou *magnète*, aimant, etc.). Utilisée au quinzième siècle pour de plus longues explorations, par les Portugais et les Espagnols, elle conduisit ces peuples à la découverte des Indes orientales et occidentales.

L'invention de l'*imprimerie* fut précédée de celle du *papier de chiffons* au treizième siècle. Auparavant, on écrivait sur le parchemin, qui, dès le septième siècle, avait remplacé le papyrus, les tablettes enduites de cire, etc. C'est sur cette substance que les moines, au moyen âge, burinèrent leurs livres d'Heures ou reproduisirent les grands ouvrages de l'antiquité. Mais les papeteries ne s'introduisirent en France que vers l'année 1340. — Cent ans après, elles reçurent de l'imprimerie le plus grand développement.

Cette dernière découverte est généralement attribuée à Guttemberg de Mayence. Selon la tradition, Guttemberg la fit à Strasbourg (1436), sauf à la porter ensuite dans sa patrie, où il trouva le plus utile concours dans Faust, riche orfèvre qui fournit des fonds, et dans Schœffer, qui découvrit les caractères de fonte. Venise, Bâle, Paris eurent successivement des ateliers typographiques d'où sortirent, après la Bible, les monuments à peu près perdus jusqu'alors de l'esprit humain : Virgile, 1470; Homère, 1488; Platon, 1512, etc. L'usage de l'imprimerie se répandit avec la plus grande rapidité. Grâce à elle, la Renaissance, alors en voie de se produire, opéra une véritable révolution intellectuelle. La Réforme lui dut son triomphe.

(1) L'*affranchissement de la Suisse* a été diversement raconté par l'histoire et par la légende. D'après l'histoire, c'est le jeune Arnold de Melchtal, du canton d'Unterwalden, qui donna le signal de la résistance au prélèvement de taxes vexatoires, et casse un doigt à l'agent du gouverneur Gessler. Il se rend chez Walter Furst, de Schwitz, et y rencontre Stauffacher, d'Uri. Ensemble, ils forment une ligue dans la plaine de Rutli ou de Greutli, au canton de Schwitz, et, au jour convenu, ils obligent le représentant de l'empereur, arrêté par eux à la messe, à quitter le pays, sous le serment de n'y rentrer jamais (1307). — Selon la légende, le héros de l'indépendance helvétique est Guillaume Tell, l'habile archer qui refuse de saluer la toque du bailli d'Altorf, et est condamné à abattre d'un coup de flèche une pomme placée à distance sur la tête de son fils. Il réussit, mais il est chargé de fers pour avoir caché une seconde flèche destinée à Gessler, s'il eût tué son enfant. Pendant la traversée sur le lac des Quatre-Cantons, une tempête éclate, et le captif est délié, car il est seul capable de conjurer le péril. Il gagne le rivage, y prend pied, et repousse la barque dans les flots. Puis, il va attendre l'oppresseur de son pays à l'extrémité d'une gorge et le tue. Quoi qu'il en soit de l'origine des Suisses libres, quelques faits restent acquis :


FRANCE ET ANGLETERRE
de 1328 à 1453.
Myriamètres
10 20 30 40 50
MER DU NORD
York
Warwick
Londres
Black-heath
l'Ecluse
Utrecht
Gueldre
Gand
FLANDRE
Rosebecque
Hasbain
Liége
Guines
Cassel
Azincourt
ARTOIS
Ponthieu
le Crotoy
Crécy
Arras
Eu
Harfleur
Rouen
Honfleur
Formigny
Évreux
NORMANDIE
Cocherel
Creil
Compiègne
Valois
Reims
Sédan
Meaux
Paris
LORRAINE
Vaucouleurs
Domremy
Verneuil
Dreux
Montfort
Troyes
MAINE
le Mans
Brétigny
Patay
Orléans
Montereau
Crevant
Pontvalain
Beaugency
Jargeau
Bâle
ANJOU
Blois
Dijon
Rouvres
Chinon
Bourges
Nevers
BOURGOGNE
BERRY
Poitiers
la Rochelle
BOURBONNAIS
Limoges
Ingoulême
Lyon
LIMOUSIN
AUVERGNE
DAUPHINÉ
Périgueux
le Puy
Espaly
Castillon
Châteauneuf-Randon
Querc y
Avignon
Albret
Armagnac
Nîmes
Toulouse
Beaucaire
Montpellier
LANGUEDOC
(1453)
Pyrénées
MER MÉDITERRANÉE

FRANCE AU MOYEN-ÂGE

GAULE MÉROVINGIENNE

Myriamètres

AUSTRASIE
NEUSTRIE
BOURGOGNE
AQUITAINE
ITALIE
PROVENCE
Bretons
Visigoths
ESPAGNE

EMPIRE CARLOVINGIEN

Myriamètres

GERMANIE
SAXE
Bohêmes
BAVIÈRE
Corse

EUROPE AU MOYEN-ÂGE
EMPIRE ARABE

Myriamètres

OCÉAN ATLANTIQUE
MER GERMANIQUE
MER BALTIQUE
RUSSIE
POLOGNE
KAPTSCHAK
ALLEMAGNE
HONGRIE
MER NOIRE
MER CASPIENNE
TURKESTAN
Mer d'Aral
MER MÉDITERRANÉE
Macédoine
Asie Mineure
Arménie
Mésopotamie
Célésyrie
Syrie
PERSE
Khoraçan
G. PERSIQUE
ARABIE
MER ROUGE
Égypte

ESPAGNE
de 711 à 1492.

Myriamètres

LÉON
NAVARRE
CASTILLE
CATALOGNE
PORTUGAL
Baléares

FRANCE et ANGLETERRE
de 1060 à 1328.

Myriamètres

MER DU NORD
ANGLETERRE
LA MANCHE
NORMANDIE
BRETAGNE
MAINE
ANJOU
TOURAINE
CHAMPAGNE
POITOU
MARCHE
PÉRIGORD
AUVERGNE
GUYENNE
GASCOGNE
PROVENCE
G. de Gascogne
MER MÉDITERRANÉE

FRANCE et ANGLETERRE
de 1328 à 1453.

Myriamètres

MER DU NORD
IRLANDE
GALLES
LA MANCHE
NORMANDIE
BRETAGNE
MAINE
ANJOU
POITOU
BERRY
BOURGOGNE
LORRAINE
LIMOUSIN
DAUPHINÉ
G. de Gascogne
MER MÉDITERRANÉE

SUISSE 1315

Impr. Becquet

l'assassinat d'Albert d'Autriche, allant les combattre, par son neveu Jean Souabe, au passage de la Reuss; leur victoire décisive de Morgarten (1315) sur Léopold, fils de l'empereur assassiné; la formation de la *Ligue perpétuelle* de Brunnen, approuvée par Louis de Bavière; l'accession successive des cantons de Lucerne, de Zurich, de Glaris, de Zug, de Berne, etc.; la brillante victoire de Sempach (1386) gagnée par le dévouement d'Arnold de Winkelried, etc. A la fin du quatorzième siècle, ces peuples ont conquis leur nationalité. Au quinzième ils atteignent à l'apogée de leur existence politique par les désastres du duc de Bourgogne à Granson et à Morat. Au seizième, ils deviennent les portiers des Alpes et les mercenaires de nos rois.

(2) *Jean Huss et les Hussites.* — Jean Huss était recteur de l'université de Prague, lorsqu'il enseigna des doctrines contraires au dogme catholique : insurrection contre l'autorité du pape et des évêques, pas de biens temporels aux ecclésiastiques, inutilité des moines, pas de transsubtantiation dans l'Eucharistie, plus de confession, de mariage religieux, d'indulgences, etc. Il fut cité devant le concile de Constance. Muni d'un sauf-conduit de l'empereur Sigismond, Jean Huss parut devant la docte assemblée, et y entendit condamner la doctrine de l'Anglais Wiclef, en partie renouvelée dans ses prédications. Sommé de se rétracter, il refusa formellement, et fut condamné à mourir sur le bûcher. Il y monta avec courage, le 7 juin 1415. — Quelque temps après, Jérôme de Prague, un de ses disciples, eut le même sort. Leurs cendres furent jetés dans le Rhin.

A la nouvelle de ces exécutions, les Bohémiens se soulevèrent. Trente mille d'entre eux se réunirent sur la montagne de Tabor, d'où leur vint le nom de *Taborites*, et y établirent le centre de leurs dévastations. Un jour, maîtres de Prague, ils firent dans la ville une procession solennelle, et jetèrent par la fenêtre de l'hôtel de ville treize conseillers aussitôt mis en pièces. Ziska, leur chef, borgne au début de la guerre, ne devint que plus terrible lorsqu'une flèche l'eut rendu aveugle. Il fallut souvent traiter avec eux; le concile de Bâle, en particulier, accorda aux Hussites modérés, les *Utraquistes* ou *Calixtins* (*calix*, calice), le droit de communier sous les deux espèces, à la condition que les prêtres enseigneraient au peuple que le Fils de Dieu est tout entier sous chacune d'elles.

Mais les plus exaltés des anciens Taborites n'acceptèrent pas cette transaction. Procope, le féroce successeur de Ziska, tourna ses armes contre les dissidents et leurs auxiliaires, les soldats de l'empereur Sigismond. Il fut défait, et son désastre de Bohemischbroda entraîna la pacification d'Iglau. La guerre civile avait duré dix-neuf ans (1415-1434).

(3) *Géographie politique de l'Europe en* 1453. — Les divisions géographiques de l'Europe en 1453 n'ont rien de bien arrêté.

Etats du Nord. — L'*Angleterre* n'éprouve pas de changement sensible dans ses possessions insulaires. L'*Irlande*, qu'elle tient depuis 1171, essaie en vain de lui échapper. — L'*Ecosse* envahie lutte énergiquement. — Lorsque finit la guerre de Cent ans, les Anglais ne conservent plus de notre territoire que les îles anglo-normandes et Calais.

L'Union de Calmar embrassait deux royaumes : 1° *Danemark* et *Norwége*, comprenant le nord du Jutland, le midi de la Suède, la Norwége, les îles Shetland, Fœroé et l'Islande; 2° la *Suède*, se composant de la Suède propre, de la Laponie suédoise, de la Finlande et des îles de la mer Baltique.

En 1453, la *Pologne* s'était agrandie de la *Lithuanie*, de la Podolie, et avait poussé ses limites jusqu'à la mer Noire. — Les *chevaliers Teutoniques*, ses redoutables voisins, habitaient une partie du sol actuel de la Prusse.

La *Russie* était occupée par les Tartares de la Grande-Horde, de Kasan et d'Astrakan à l'E. et au S. Au centre se trouvaient le grand-duché de Moscou

et les principautés de Tver, de Véreia et de Rézan. A l'O. s'élevaient les républiques commerçantes de Novogorod et de Pskoff.

Etats du Centre. — La *France* se composait du domaine royal et des territoires occupés par les grandes maisons féodales. — Le *domaine du roi* comprenait : l'Ile-de-France, acquise en 987 ; le Berry, en 1100 ; la Touraine et la Normandie, en 1204 et en 1450 ; le Languedoc, en 1271 ; la Champagne, en 1276 ; le Lyonnais, en 1312 ; le Dauphiné, en 1349 ; le Poitou, l'Aunis et la Saintonge, en 1375 ; la Guyenne, en 1453. — Les grandes *maisons féodales* étaient celles de Bourgogne, de Valois d'Orléans, de Bourbon, d'Anjou et de Bretagne.

La maison de *Bourgogne* possédait : la Bourgogne, la Franche-Comté, la Flandre, l'Artois, la presque totalité de la Picardie, la majeure partie de la Belgique et de la Hollande actuelles (Pays-Bas), le comté de Ferrette, l'Alsace, le Sundgau et le Brisgau. La maison de *Valois d'Orléans* avait dans ses dépendances : le duché d'Orléans, les comtés de Valois, de Blois, d'Angoulême. — La maison de *Bourbon*, divisée en branche de Bourbon-Montpensier et branche des comtes de la Marche, comprenait le comté de Clermont en Beauvaisis, la sirerie de Bourbon-l'Archambaud, le comté de la Marche, etc. — La maison d'*Anjou* embrassait les comtés de Provence et de Forcalquier, le duché d'Anjou, le comté du Maine, le duché de Bar et le duché de Lorraine. — La maison de *Bretagne* étendait sa suzeraineté sur les comtés de Rennes, de Nantes, de Vannes, de Montfort-l'Amaury, de Penthièvre, de Périgueux, la vicomté de Limoges, etc.

Après ces maisons s'en plaçaient d'autres de moindre importance : maisons d'*Armagnac*, d'*Albret*, de *Foix*, d'*Alençon*, etc., qui furent, comme les précédentes, incorporées au domaine de la couronne.

L'*Allemagne* renfermait divers Etats groupés en dix cercles. Les plus importants de ces Etats sont ceux des *sept électeurs :* archevêques de Cologne, de Trèves et de Mayence, roi de Bohême, comte palatin du Rhin, ducs de Saxe et de Brandebourg. Il faut encore mentionner, outre les *ligues du Rhin* et de *Souabe*, la célèbre *Ligue hanséatique* dont la puissance était alors colossale. — Quant à la *Hongrie*, elle comprenait la Croatie, la Dalmatie, la Bosnie, l'Esclavonie, la Transylvanie, etc. ; de plus, elle avait rendu tributaires la Servie, la Valachie et la Moldavie.

La *Suisse*, affranchie en 1307, se composait de huit cantons : Schwitz, Uri, Unterwalden, Lucerne, Zurich, Glaris, Zug, Berne. Les Grisons formèrent la ligue grise en 1424.

Etats du Sud. — En 1453, l'*Espagne* est restée avec ses trois royaumes chrétiens de Castille, d'Aragon, de Navarre, et le royaume musulman de Grenade. — Le *Portugal* a commencé ses conquêtes maritimes par la découverte de Madère, des Açores et du cap Vert.

L'*Italie* renfermait, comme toujours, plusieurs Etats : duché de Savoie, marquisat de Montferrat, duché de Milan, républiques de Venise, de Gênes, de Florence, de Lucques, duché de Ferrare, domaine de l'Eglise, accru des principautés de Bénévent et d'Avignon, royaume de Naples au pouvoir de l'Aragon.

L'*empire ottoman* comprenait : l'Asie Mineure moins le royaume de Trébizonde, la presqu'île de Gallipoli, la Thrace, la Macédoine, la Bulgarie, la Thessalie, la Grèce proprement dite, une partie du Péloponèse et des îles de l'Archipel. — L'Albanie, l'Acarnanie, Athènes étaient indépendantes.

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. V : avénement de Rodolphe de Habsbourg, Schœll ; affranchissement de la Suisse, Muller ; ligue hanséatique, Blanqui ; raisons de la durée de l'empire d'Orient, Montesquieu ; les janissaires, de Hammer ; bataille de Nicopolis, Vertot ; Tamerlan, Deguignes ; chute de Constantinople, Michaud ; invention de l'imprimerie, Schœll.

PRINCIPAUX SYNCHRONISMES DE L'HISTOIRE DU MOYEN AGE.

DATES.	FRANCE.	ANGLETERRE.	ALLEMAGNE.	ITALIE.	EMPIRE GREC.	ESPAGNE.	ARABES ET ORIENT.
395			Les barbares Germ	Honorius.	**Arcadius.**		
451	*Mérovée* (b. de Châlons).	Anglo-Sax. (455).		Saint Léon Ier.		Wisigoths, etc.	
476	*Clovis* (481-511).			Odoac., Théod. I			
560	Clotaire Ier.	Christianisme, 597		Alboin, 568.	**Justinien.**	**Léovigilde**	**Mahomet naît en 570.**
622	Clotaire II et Dagobert.			Rotharis.	Héraclius.		Hégire.
732	Charles-M. à Poitiers.			Luitprand.		Arabes, 711.	
752	*Pepin le Bref.*		Saint Boniface.	Astolphe.		Abdérame Ier.	**Aboul-Abbas, 750.**
800	Charlemagne.	*Egbert le Grand.*		Léon III.	Irène.		Haroun-al-Raschid.
887	**Partage de Tribur.**		Arnulf	GuyetBérenger	Photius, 857.	**Alphonse III.**	
911	Normands, Rollon.	Alfred le Grand.	Conrad I deFrancon.				**FatimitesenEgyp., 909**
963	Derniers Carlovingiens.		Othon Ier le Grand	Jean XII.			
987	***Hugues Capet.***	Canut le G., 1044.					
1060	Philippe Ier.	***Guillaume le C.***	Henri IV.	Grégoire VII.		Alphonse VI.	**TurcsSeld.àJér. (1058).**
1095	1re Croisade.		Guerre des investit.	Urbain II.	AlexisComnène	Le Cid.	**Roy. de Jérusal., 1099.**
1122	Louis VI, les Communes.	Henri Ier.	ConcordatdeWorms	Calixte II.		Almoravides.	
1154	Louis VII (2e crois., 1147).	*Henri II Plantag.*	Frédéric Ier Barber.	Guelfes et Gib.	Manuel Comn.	**Almohades.**	Noureddin.
1202	Philippe-Auguste, 4e crois.	Rich. Ier C.-de-L.			Empire latin.		Saladin.
1214	Bat. de Bouvines, Albig.	Grande charte.	Fréd. II, Guelf. et G.	Innocent III.		Bat. de Tolosa	
1250	Louis IX (7e croisade).	Henri III.	Grand interrègne.			Alphonse X.	
1270	Mort de saint Louis.	Edouard Ier.	Rodolphe de Habsb.	Vêpres s., 1282	LesPaléologues	Mérinides.	
1328	***Philippe VI de Valois.***	Edouard III.	Suisse libre (1307).	Rienzi.		Alphonse XI.	TurcsOttomans(1299).
1380	Mort de Ch. V et de Dug.	Richard II, Wiclef	Bulle d'or (1356).	Schisme d'Oc.			Tamerlan (1396).
1415	Bataille d'Azincourt.	*Henri IV* et H. V.	ConciledeConstance				
1453	Charles **VII, expul. des A.**	**Henri VI.**	**Fréd. III d'Autriche.**	**Nicolas V.**	**Constantin XII.**	**Henri IV, Jean II.**	**Mahomet II prendC. P.**

HISTOIRE MODERNE.

I

Progrès de la royauté en France. — Louis XI.

Louis XI (1461-1483).

- Caractère du roi, sa lutte contre les seigneurs, ses ministres.
- Ligues du bien public.
  - 1re : Bataille de Montlhéry, traités de Conflans et de Saint-Maur, états généraux de Tours (1468).
  - 2e : Invasion de la Bretagne et traité d'Ancenis, entrevue et traité de Péronne, révolte et châtiment de Liége, assemblée des notables (1470).
  - 3e : Mort du duc de Guyenne, siége de Beauvais et Jeanne Hachette, paix de Senlis, traité de Picquigny (1475). — Représailles contre les d'Armagnac et Saint-Pol.
- Affaires de Bourgogne.
  - *Charles le Téméraire.* — Royaume de *Gaule-Belgique*, siége de Neuss. — Trêve de Soleure, occupation de la Lorraine. — Guerre en Suisse : Hagenbach, désastre des Bourguignons à Granson et à Morat. — Mort de Charles devant Nancy (1477).
  - *Marie de Bourgogne.* — Occupation de la Bourgogne par Louis XI ; mariage de l'héritière de ce duché avec Maximilien d'Autriche ; bataille de Guinegate, traité d'Arras (1482). — Mort du roi à Plessis-lès-Tours.
- *Administration de Louis XI* : dissimulation, cruautés, acquisitions territoriales, inamovibilité judiciaire, création des postes, imprimerie, etc. — Résultats de son règne.
- *Débuts de notre littérature* : Philippe de Comines et Villon.

Régence d'Anne de Beaujeu, majorité de Charles VIII (1483-1494).

- Caractère et politique d'Anne de Beaujeu. — Etats généraux de Tours en 1484, opposition du duc d'Orléans.
- *Guerre folle.* — Confédérés français et étrangers contre la régente : défaite de François II à Nantes et de Richard III à Bosworth ; succès des armées royales dans le Midi et à Saint-Aubin-du-Cormier, traité de Sablé (1488).
- *Majorité du roi* : mort du duc de Bretagne, mariage de sa fille avec Charles VIII. — Armements de Maximilien éconduit; traité de Senlis, d'Etaples et de Narbonne (1493). — Guerres d'Italie.

§ 1. — Louis XI.

Ligues du bien public. — A l'avénement de *Louis XI*, la féodalité était encore toute-puissante, représentée par les maisons

de Bourgogne, de Bourbon, d'Orléans, d'Anjou, de Bretagne, d'Armagnac, de Saint-Pol, etc. (v. p. 277). Le roi lui déclara une guerre à mort, et ses premières ordonnances se tournèrent contre elle, au moins autant que contre les institutions paternelles. Ainsi s'expliquent : l'abolition de la pragmatique-sanction de Bourges, les avances faites aux petites gens dans les voyages qui inaugurent le nouveau règne, l'interdiction de la chasse, le renvoi des anciens ministres, que remplacèrent des hommes de rien (Tristan l'Ermite, La Balue, Olivier le Daim), etc.

Les seigneurs, mécontents de ces mesures et d'autres encore, telles que le retrait de la lieutenance de la Normandie accordée d'abord au jeune fils du duc de Bourgogne et le rachat des villes de la Somme, formèrent la *première ligue du bien public*. Le roi leur livra la bataille indécise de Montlhéry (1465). Puis, comme la voie des armes n'était pas la sienne, il signa avec le duc de Bourgogne le traité de Conflans, et, avec les autres seigneurs, le traité de Saint-Maur. Il accorda : au duc de Berry son frère, le duché de Normandie ; au Bourguignon, les villes de la Somme, avec faculté de rachat ; au comte de Saint-Pol, l'épée de connétable ; à tous, le rétablissement de leurs priviléges ; au peuple, rien. Ce fut donc bien la *ligue du mal public*, comme on l'a quelquefois appelée. — Mais peu à peu il rendit ses engagements illusoires, et fit même annuler, par les états généraux de Tours, toutes ces concessions (1468).

Les anciens confédérés formèrent alors la *seconde ligue du bien public*. Pour la désarmer, Louis XI envahit la Bretagne et imposa le traité d'Ancenis au souverain de ce duché. Sur les conseils de La Balue, il se rendit ensuite à Péronne, chez le nouveau duc de Bourgogne, ancien comte de Charolais, contre lequel, au même moment, il faisait révolter les Liégeois. Ceux-ci emprisonnèrent leur évêque, Louis de Bourbon, et immolèrent cinq ou six chanoines. A cette nouvelle, Charles le Téméraire, exaspéré, emprisonna son souverain dans la tour où était mort Charles le Simple, en 929, et le contraignit, à la suite de l'heureuse intervention de Philippe de Comines, à signer le traité de Péronne (1468). — Par ce traité, le roi consentait à l'abandon de toute suzeraineté sur les Etats du duc de Bourgogne, à la cession de la Champagne à son frère, à la destruction de Liége, etc. Il dut même assister à l'horrible sac de la ville rebelle.

A son retour, Louis XI punit La Balue en l'enfermant, treize

années consécutives, dans une cage de fer. Il força le duc de Bretagne à confirmer le traité d'Ancenis par celui d'Angers. Il fit annuler par une assemblée de notables les concessions que la violence seule lui avait arrachées (1470).

Aussitôt Charles le Téméraire organisa une *troisième ligue*, dans laquelle entrèrent : le frère du roi, investi depuis peu de la Guyenne en échange de la Champagne; Edouard IV d'York, roi d'Angleterre ; le connétable de Saint-Pol et les mécontents habituels. Louis XI vit avec joie cette ligue se détruire par la mort de son frère (empoisonné peut-être) et la valeur héroïque de Jeanne Hachette arrêtant devant Beauvais le duc de Bourgogne avec lequel il conclut la trêve de Senlis (1472). Il désarma par l'or et la bonne chère, au traité de Picquigny (1475), les Anglais qui avaient envahi le continent. Enfin il châtia rudement la famille d'Armagnac et fit juger Saint-Pol, coupable de plusieurs trahisons. — Mais les projets ambitieux du Bourguignon et les affaires de la Suisse servirent mieux Louis XI que tous les succès précédents.

Charles le Téméraire. — Charles le Téméraire possédait, en effet, d'immenses Etats admirablement situés, et le constituant un des souverains les plus puissants de la chrétienté. Il désirait être roi, et dans la pensée d'obtenir la création du royaume de *Gaule-Belgique*, il avait rendu hommage à l'empereur Frédéric III, et promis la main de sa fille Marie à l'archiduc Maximilien. Rien ne se fit, faute de s'entendre. Le duc de Bourgogne, furieux, alla guerroyer en Allemagne, et échoua devant Neuss, après un long siége. Il signa alors avec Louis XI la trêve de Soleure, se tourna contre la Lorraine dont il se fit reconnaître duc après avoir pris Nancy, et pénétra dans la Suisse.

Le sire d'Hagenbach gouvernait les territoires bourguignons dépendants de l'Helvétie (comté de Ferrette, Alsace, Brisgau), avec une violence extrême. « Nous écorcherons l'ours de Berne, disait-il, et de sa peau nous ferons une fourrure. » Les Bernois poussés à bout s'emparèrent d'Hagenbach, le décapitèrent, et se préparèrent à la guerre (voir page 276). Charles le Téméraire rencontra les Suisses à Granson, noya la garnison, qui s'était rendue sur parole, et fut puni de cette perfidie par un épouvantable désastre. Il fut encore plus malheureux à Morat, où ses vainqueurs élevèrent une colonne avec les seuls ossements des Bourguignons. C'est alors qu'il revint vers la Lorraine, dont le jeune René de Vaudemont avait repris possession avec

le concours des Suisses (voir tableau généalogique, p. 305). Mais Charles échoua devant Nancy, grâce à la vigoureuse intervention des alliés du prince lorrain. Il trouva même la mort sous les murs de cette ville (1477).

Succession de la Bourgogne. — A la nouvelle d'un événement si peu attendu et si utile à ses projets, le roi fit occuper la Bourgogne, comme fief masculin, et prit sous sa protection l'héritière de ce riche duché, la jeune Marie. Mais celle-ci se retira dans la Flandre, où, se voyant trompée par les manœuvres de Louis XI, elle épousa Maximilien d'Autriche. La guerre naquit de ce mariage. Ses principaux événements furent la prise d'Arras, à laquelle les Français enlevèrent un moment son nom pour celui de *Franchise*, et notre défaite à Guinegate (1479). Peu de temps après, Marie de Bourgogne mourut d'une chute de cheval, laissant deux enfants en bas âge, Philippe le Beau et Marguerite d'Autriche : la paix fut conclue à Arras (1482). — Par ce traité, la France conservait la Bourgogne, et le dauphin était fiancé à Marguerite d'Autriche, avec l'Artois et la Franche-Comté pour dot. La Flandre et les Pays-Bas restaient à Maximilien.

Pendant ces démêlés, Louis XI vivait retiré au château de Plessis-lès-Tours, dévoré par la crainte de la mort et usant de tous les moyens en son pouvoir pour prolonger sa vie. Son existence dans ce palais est une véritable légende dont les grilles, les potences, la religion elle-même, représentée par saint François de Paule et les pèlerinages aux chapelles vénérées, ont défrayé le drame et le roman. Il eut beau faire du bruit à l'intérieur et au loin pour ne pas être cru mort ; il n'en passa pas moins, dit Comines, « par où les autres sont passés » (1483).

Administration. — Au gouvernement de Louis XI on doit reprocher la dissimulation, l'infidélité aux conventions jurées, la sévérité portée quelquefois jusqu'à la cruauté, etc. Mais on doit se rappeler qu'il fit régner l'ordre partout et qu'il réunit à la couronne : le Roussillon et la Cerdagne, par cession de Jean II d'Aragon, auquel il envoya 350,000 écus d'or pour l'aider à soumettre les Catalans (1462) ; la Bourgogne, par réversion ; l'Artois et la Franche-Comté, par les fiançailles du Dauphin ; la Provence, le Maine, l'Anjou, et même aussi, malheureusement, les droits sur le royaume de Naples, par la succession de René d'Anjou, qu'avait adopté Jeanne II. — On ne

doit pas oublier non plus qu'il réorganisa le parlement de Paris avec des juges rendus inamovibles et investis du droit d'enregistrer les ordonnances royales ; qu'il institua les parlements de Grenoble, de Bordeaux et de Dijon ; qu'il créa les postes, les premières manufactures, notre commerce intérieur ; qu'il conçut l'unité de législation, projeta l'uniformité des poids et mesures, etc.

Nous devons enfin à Louis XI l'introduction en France de l'imprimerie, récemment découverte, et les débuts de la littérature nationale, commençant avec Philippe de Comines pour la prose, et Villon pour la poésie (1).

§ 2. — Charles VIII.

Régence d'Anne de Beaujeu. — *Charles VIII*, fils de Louis XI, régna sous la tutelle de sa sœur, Anne, mariée au sire de Beaujeu. Elevée par son père en vue du pouvoir, cette femme, vraiment supérieure, l'exerça avec habileté, faisant d'importantes restitutions aux seigneurs qui avaient le plus à se plaindre du feu roi, sacrifiant à la vindicte publique quelques-uns des agents de la politique paternelle (Olivier le Daim, Coctier, Doyat, etc.), mais poursuivant le même but.

Ainsi, Anne de Beaujeu apaisa les nombreux mécontents qui lui disputaient la régence : duc d'Orléans, son beau-frère ; duc de Bourbon, frère aîné de son mari, etc. Elle laissa même, sans trop s'en émouvoir, les états généraux, convoqués à Tours en 1484, voter par provinces et non par ordres (France, Bourgogne, Normandie, Aquitaine, Languedoc, Languedoyl), fixer l'impôt pour deux ans, décréter leur réunion de plein droit au terme de ce délai, etc. Après leur séparation, elle n'en gouverna qu'avec plus de vigueur.

Le duc d'Orléans lui opposa aussitôt François II, duc de Bretagne, Richard III, roi d'Angleterre, Maximilien, archiduc d'Autriche, et les agitateurs habituels. — Anne de Beaujeu battit à Nantes le vieux François II, dont elle fit pendre le ministre, Landais, instigateur de la ligue. Elle secourut le prétendant, Henri Tudor de Richemont, qui gagna sur Richard III la victoire de Bosworth (1485) et inaugura le règne des Tudors sous le nom de Henri VII. Elle opposa avec succès à Maximilien les maréchaux d'Esquerdes et de Gié. De plus, ses armées vainquirent dans le Midi les comtes de Comminges et

d'Albret, et le duc d'Orléans fut lui-même fait prisonnier par La Trémouille à Saint-Aubin-du-Cormier (1488). Le duc de Bretagne signa le traité de Sablé, et reconnut la nécessité du consentement du roi de France pour le mariage de sa fille. Ce fut la fin de la *Guerre folle*.

Anne de Bretagne. — La mort de François II, survenue presque aussitôt après, renouvela les hostilités par l'ouverture de sa riche succession, que plusieurs prétendants recherchèrent avec une ardeur égale. Anne de Bretagne épousa l'un d'eux, Maximilien, par procuration. Alors la régente, qui avait, elle aussi, ses vues sur le duché vacant, l'envahit avec des forces considérables, et obligea la fille du défunt à préférer Charles VIII, déjà fiancé à Marguerite, que l'on renvoya en Autriche. Elle prépara, de cette manière, l'incorporation de la Bretagne à la couronne (1491).

Indigné de cette double insulte, Maximilien prit les armes et trouva des appuis en Angleterre et en Espagne. Mais le fils de Louis XI, dégagé depuis peu de la tutelle d'Anne de Beaujeu, était trop impatient de donner cours à l'emportement de son esprit, qui lui montrait d'aventureuses entreprises en Italie, pour soutenir la lutte. Il acheta la paix de ses voisins au prix des plus grandes concessions : Artois et Franche-Comté rendus à l'Empereur par le traité de Senlis ; pension considérable consentie à Henri VII par celui d'Etaples ; Roussillon et Cerdagne restitués à Ferdinand le Catholique par celui de Barcelone ou de Narbonne (1493). — Charles VIII se livra dès lors tout entier à ses préparatifs d'expédition lointaine.

(1) *Villon et Philippe de Comines.* — Selon Boileau,

> Villon sut le premier, dans ces siècles grossiers,
> Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.

Mais on reproche à bon droit aux poésies de Villon, d'ailleurs souvent correctes, un argot qui ne trahit que trop la nature des lieux objet des prédilections de l'auteur, c'est-à-dire les rues, les carrefours, les halles de Paris (il était né dans cette ville en 1430). Ce poëte est en effet le vrai type du Bazochien. Sa conduite fut loin d'être toujours honorable, et il n'est pas sûr qu'elle ne lui ait pas enfin mérité la potence qu'il avait frisée plus d'une fois. — Ses deux pièces restées le plus justement célèbres sont la ballade sur les *Dames du temps jadis*, dont la beauté a disparu comme les *Neiges d'Antan* (de l'année précédente), et sa méditation sur la vue du *Charnier des Innocents*.

La prose française a réellement commencé avec Philippe de Comines, dont la biographie se résume en quelques mots : naissance au château de Comines, près de Lille, en 1445 ; entrée au service de Charles le Téméraire, qui l'appe-

lait *tête bottée;* passage à Louis XI, après le traité de Péronne; séjour au château de Plessis-lès-Tours, à côté du roi moribond qu'il ne quittait pas même la nuit; emprisonnement de huit mois sous la régence d'Anne de Beaujeu dans une de ces cages de fer qu'il a maudites, lui aussi, « pour en avoir tâté; » missions importantes sous Charles VIII, et, en particulier, dénonciation de la ligue de Venise organisée contre ce prince, vainqueur à Naples; rédaction de ses *Mémoires* sous Louis XII. — Philippe de Comines mourut en 1509.

Ce qui précède ne doit pas nous faire oublier les grands noms de la littérature nationale avant Louis XI : dans la poésie, Charles d'Orléans, prisonnier des Anglais à Azincourt, le dernier des trouvères; dans la prose, Joinville, Froissart, Christine de Pisan. Ajoutons que Louis XI lui-même, étant Dauphin, composa les *Cent nouvelles nouvelles;* devenu roi, il écrivit pour son fils le *Rosier des guerres.*

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. V : Louis XI, Aug. Thierry; Louis XI à Péronne, Comines; bataille de Granson, Jean de Muller; mort de Louis XI, Comines; états généraux de 1484, Aug. Thierry.

II

Progrès de la royauté en Europe. — Guerre des Deux-Roses. — Ferdinand et Isabelle. — Maximilien d'Autriche. — Empire ottoman.

Guerre des Deux-Roses (1455-1485). Les Tudors.	*Rivalité des deux maisons de Lancastre et d'York* : causes, principaux chefs, durée de trente ans, très-meurtrière. 1re *période des hostilités* (1455-1463) : revers (Saint-Albans et Northampton), succès (Wakefield et Saint-Albans) et revers (Towton et Exham) des Lancastriens sous Henri VI. 2e *période des hostilités* (1463-1485) : Edouard IV, échec à Nottingham contre Warwick, triomphe définitif des Yorkistes à Barnet et à Tewkesbury. — Richard III et ses crimes; il est vaincu et tué à Bosworth (1485). *Avénement des Tudors, Henri VII* : révolte de Lambert Simnel et de Perkins Warbeck, abaissement de l'aristocratie; traité d'Etaples, découverte du Labrador, etc. — *Henri VIII* en 1509.
Unité de l'Espagne (1479-1516).	*Espagne au milieu du XVe siècle* : Navarre, Aragon, Castille; don Carlos de Viana, Jean II, Henri IV; réunion par le mariage secret de Ferdinand et d'Isabelle (1469). *Ferdinand et Isabelle* (1479). — Trois buts : 1° force du pouvoir royal (Sainte-Hermandad, Inquisition, etc.); 2° unité territoriale (conquête de Grenade et de la Navarre); 3° extension au dehors (Roussillon et Cerdagne, Italie, rivage nord de l'Afrique, Amérique). — Ximénès, les Communeros. *Portugal :* famille d'Avis, découvertes en Afrique.
Allemagne (1440-1519).	*Frédéric III* (1440-1493) : sa faiblesse, inauguration de la politique des mariages. *Maximilien Ier* (1493-1519) : mariages et acquisitions; guerres contre la Suisse, Venise et la France; paix publique; chambre impériale, conseil aulique, cercles, lansquenets, etc.

Empire ottoman (1453-1520).

- *Mahomet II* (1453-1481) : conquêtes diverses dans l'ancien empire grec, guerre de Venise, échec contre Rhodes.
- *Bajazet II* (1481-1512) : fuite et mort de Zizim, échec en Egypte (Mameluks), succès sur les Vénitiens, paix de huit ans, lettres.
- *Sélim Ier* (1512-1520) : immolation de ses frères ; conquête de la Mésopotamie, de la Syrie, de l'Egypte et de l'Arabie.
- *Etendue de l'empire ottoman en* 1520.

§ 1. — Angleterre : guerre des Deux-Roses.

Causes et caractère de la guerre. — On appelle *guerre des Deux-Roses* la rivalité dont l'Angleterre fut le théâtre au quinzième siècle, entre la maison de Lancastre, qui avait dans ses armes une rose rouge, et la maison d'York, qui en avait une blanche. Deux causes principales la firent éclater : l'impopularité de Henri VI de Lancastre, et la revendication des droits transmis par la famille de Clarence à Richard d'York. — De ces causes, la première s'explique par la perte des possessions du continent ; le mariage du roi avec une Française, l'énergique Marguerite d'Anjou ; l'assassinat de l'ancien régent, le *bon duc* de Glocester, notre plus grand ennemi, dont on faisait remonter la mort jusqu'à la reine. Pour la seconde, consulter le tableau généalogique ci-joint *.

La nation attendait donc un vengeur. Elle le trouva dans le duc d'York. Le duc de Warwick, surnommé à juste titre le *faiseur de rois*, se battit pour la cause du prétendant ; l'héroïque Marguerite d'Anjou soutint dignement celle du parti opposé. — La guerre dura trente ans (1455-1485), et c'est peut-être la plus meurtrière de l'histoire, car elle coûta la vie à plus de quatre-vingts princes du sang et à près de onze cent mille personnes.

Première période des hostilités (1455-1463). — Les hostilités commencèrent réellement en 1455, au combat de Saint-Albans, où Henri VI fut vaincu et fait prisonnier par Richard

* *Edouard III.*

Edouard le prince Noir.	Lionel de Clarence.	Jean de Lancastre.		Edmond d'York.		
Richard II.	Philippa Mortimer.	*Henri IV.*	Jean, fils nat.	Richard ép. Anne Mortimer.		
	Roger Mortimer.	*Henri V.*	Jean de Som.	Richard (*Protecteur*).		
	Anne Mortimer.	*Henri VI.*	Marguerite	*Edouard IV.*	Clarence.	*Rich. III*
		Prince de Galles.	é. Richemont fils d'Ow. Tudor.	*Edouard V* et Elisabeth qui épouse Henri VII.	Warwick.	
			Henri VII.			

d'York, qui se contenta du titre de *protecteur*. Elles se continuèrent en 1460, par la bataille de Northampton, où les Lancastriens ne réussirent pas mieux, et reconnurent les droits des Yorkistes. Le chef de ces derniers fut même désigné par le Parlement comme héritier présomptif de la couronne, à l'exclusion du prince de Galles.

Mais Marguerite n'accepta pas cette solution. Elle vainquit, pour son mari, d'abord à Wakefield, où commencèrent les atrocités systématiques dont les deux partis ensanglantèrent désormais cette lutte sous le nom de représailles : tête du Protecteur, ornée d'un diadème de papier, plantée sur la muraille d'York; Rutland, second fils du duc d'York, poignardé malgré son jeune âge et ses supplications, etc. Elle triompha ensuite dans les plaines déjà célèbres de Saint-Albans, et son mari fut rendu à la liberté (1461).

Malgré ces succès de sa rivale, le fils aîné du duc d'York se fit proclamer roi à Londres sous le nom d'*Edouard IV*. Il assura sa domination par la sanglante victoire de Towton, où trente-six mille Lancastriens restèrent sur le champ de bataille couvert d'une neige épaisse, et par le combat d'Exham, où Marguerite avait pour auxiliaires les soldats armés avec les subsides fournis par Louis XI, en vue de la restitution de Calais. La reine vaincue reprit le chemin de la France, après avoir échappé, comme par miracle, aux brigands d'une forêt. Elle sauva son fils, mais son mari resta captif dans la tour de Londres.

Deuxième période des hostilités (1463-1485). — *Edouard IV* gouverna dès lors (1463) avec la plus grande violence : captivité du roi, exil de la reine, proscription de leurs partisans, etc. Mais son triomphe dura peu. — En effet, tandis que Warwick était à Paris pour demander en son nom Bonne de Savoie, il épousa Elisabeth de Wideville, et donna tous les postes à sa nouvelle famille, à l'exclusion des Névil dont Warwick était le chef. Celui-ci indigné se rapprocha de Marguerite, descendit tout à coup en Angleterre, et, par la victoire de Nottingham, contraignit Edouard IV à la fuite. Henri VI sortit de la Tour de Londres pour remonter sur le trône.

Mais Edouard ne perdit pas un moment. Il obtint des secours de Charles le Téméraire, son beau frère (par Marguerite d'York), et reparut avant que ses ennemis eussent eu le temps d'opérer leur jonction. — A Barnet, il triompha de Warwick, qui tomba mort dans la mêlée; à Tewkesbury, de Marguerite

d'Anjou, qui vit son jeune et énergique fils immolé, pendant qu'elle était enfermée elle-même dans la Tour ou fut tué peu de jous après le roi Henri VI (1471).

Edouard IV assura ainsi la victoire complète de la maison d'York. Il signala son règne par la part qu'il prit aux guerres du continent (traité de Picquigny), et par le supplice du duc de Clarence, son frère, qui se condamna, dit-on, à mourir dans un tonneau de malvoisie. Mais il périt victime de ses excès, à la grande joie de son autre frère, l'infâme duc de Glocester, à qui il confia la tutelle d'*Edouard V* et de Richard d'York (1483).

Glocester s'empara aussitôt de ses neveux, pour les dépouiller d'abord, en prenant le titre de *protecteur*; pour les immoler ensuite, dans la Tour de Londres, par la main de Tyrrel. Puis, après avoir déshonoré sa mère en faisant reconnaître l'illégitimité prétendue de ses deux aînés, il régna sous le nom de *Richard III*, le « Néron de l'Angleterre. » — La nation s'indigna de tant de crimes, et après s'être associée de cœur à la tentative malheureuse de Buckingham, elle vit avec plaisir l'héritier de Lancastre, Henri Tudor de Richemont, faire une descente en Angleterre et triompher du tyran à Bosworth (1485). Richard III mourut dans le combat. Le vainqueur, par son mariage avec Elisabeth d'York, fille aînée d'Edouard IV, mit fin à la guerre des Deux-Roses.

Avénement des Tudors ; Henri VII. — Le règne de *Henri VII*, chef de la maison des Tudors, fut troublé par deux prétendants : le boulanger Lambert Simnel, se donnant pour le jeune Warwick, fils du duc de Clarence, et devenant à la fin marmiton des cuisines du palais (1486) ; le juif Perkins Warbeck, reconnu comme fils d'Edouard IV par les membres mêmes de la famille royale, par Charles VIII, par Jacques IV d'Écosse, indigne de tels appuis, et décapité en 1499, avec le véritable comte de Warwick.

Au milieu de ces agitations, Henri VII poursuivit le but principal de sa politique, la suprématie du pouvoir royal, par l'abaissement de l'aristocratie anglaise, déjà si affaiblie dans la guerre des Deux-Roses (confiscation de terres féodales, discrédit jeté sur le Parlement obligé de se prêter à tous ses caprices, création du tribunal appelé *chambre étoilée* tout à la dévotion du roi, abolition du droit de *maintenance* qui permettait à chaque seigneur d'avoir comme une armée de serviteurs toujours prêts à troubler l'ordre public, etc.). — En même temps,

il rançonnait la France dont l'argent le désarma au traité d'Étaples.

Toutefois, malgré sa parcimonie, son avarice même, Henri VII s'associa aux découvertes maritimes de son siècle, en envoyant Sébastien Cabot explorer le Labrador. — Il maria sa fille Marguerite avec le roi d'Écosse, Jacques IV, et prépara ainsi, à l'extinction de la famille des Tudors en Angleterre, l'avénement des Stuarts. Son fils *Henri VIII* lui succéda en 1509.

§ 2. — Ferdinand et Isabelle ; formation du royaume d'Espagne.

L'Espagne au quinzième siècle. — Au milieu du quinzième siècle, il y avait en Espagne trois royaumes chrétiens : *Navarre, Aragon, Castille.*

La *Navarre* appartenait à don Carlos de Viana, que les efforts de son père Jean II, roi d'Aragon, tendaient à dépouiller. Mais les Navarrais, les Catalans, les Aragonais même se soulevèrent à plusieurs reprises en faveur du jeune prince. Celui-ci, deux fois vaincu, obligé de se réfugier en France d'abord, puis à Naples, mourut bientôt empoisonné. Son père s'empara de la Navarre, qui passa plus tard dans la maison de Foix et presque aussitôt dans celle d'Albret.

En *Aragon* allait régner ce même Jean II. Outre don Carlos de Viana, il avait deux filles : Blanche, qui, répudiée par Henri IV de Castille, alla mourir empoisonnée dans le château d'Orthez ; et Léonore, comtesse de Foix, triste complice des violences de son père. Jean II avait eu d'une seconde femme Ferdinand le Catholique, qui devait recueillir toute la succession paternelle et y réunir le reste de l'Espagne.

Dans la *Castille*, autres désordres, à la suite de l'immoralité de Henri IV, que les seigneurs déposèrent et remplacèrent, d'abord par son jeune frère Alphonse XII, mort bientôt après, et ensuite par sa sœur Isabelle. Celle-ci n'accepta que le titre de princesse des Asturies et épousa secrètement l'héritier du royaume d'Aragon (1469). Forte de cet appui, elle repoussa successivement les attaques de Henri IV et de l'infante Jeanne, secondée par Alphonse V, roi de Portugal. Ce dernier échoua près de Toro, et dès lors l'Aragon et la Castille furent tranquilles et unis.

L'unité commença ainsi pour l'Espagne, et, avec elle, sa prospérité à l'intérieur et à l'extérieur (1479).

Ferdinand et Isabelle. — Toutefois, *Isabelle* et *Ferdinand* ne firent pas, en s'unissant, abdication de leur personnalité respective : l'une resta toujours grande, noble, généreuse comme les Castillans ; l'autre, dissimulé, fourbe, intéressé comme les Aragonais. Chacun d'eux eut son conseil et son armée ; leurs efforts ne se confondirent que contre l'ennemi commun. Fortifier le pouvoir royal, donner l'unité territoriale au pays, s'étendre au dehors, telle fut leur politique. Ils la menèrent à bonne fin, avec le concours de l'illustre cardinal Ximénès de Cisneros et du brave Gonzalve de Cordoue.

1° *Force du pouvoir royal.* — Pour fortifier le pouvoir royal, les deux souverains brisèrent tous les obstacles intérieurs. Ainsi ils poursuivirent à outrance et exterminèrent les brigands de Burgos, de Tolède, de Valence, qui enlevaient toute sécurité aux routes. La *Sainte-Hermandad*, association des milices d'Aragon et de Castille pour le maintien de la paix publique, quelle que fût l'origine du désordre, reçut de nombreux encouragements. Les cortès, si puissantes en Aragon, furent affaiblies par tous les moyens, et, quelquefois même, Ferdinand ne craignit pas de porter le fer et la flamme jusque dans les châteaux des seigneurs. Les grandes maîtrises des ordres religieux et militaires de Saint-Jacques de Compostelle, de Calatrava et d'Alcantara passèrent, par ruse ou par menaces, au pouvoir des deux souverains. Enfin l'*Inquisition* apparut, arme politique au moins autant que religieuse, et par elle, plus que de toute autre manière, le principe de l'autorité monarchique domina en Espagne.

2° *Unité territoriale.* — Pour réaliser l'unité territoriale dans leur pays, Ferdinand et Isabelle s'attachèrent à en chasser les Maures, alors réduits au royaume de Grenade. L'anarchie la plus complète régnait parmi ces derniers. Aboul-Hassem, son frère Zagal, son fils Boabdil se disputaient la souveraineté. Ferdinand entretenait leurs divisions, et en profitait pour s'approcher de plus en plus de la ville et en préparer la conquête. Or, des trois chefs musulmans, le premier tomba sous les coups de son frère ; le second, après avoir partagé le royaume avec le survivant, livra sa part aux chrétiens ; et Boabdil ne sut pas se défendre dans Grenade, malgré l'incendie qui détruisit le camp d'Isabelle. Il capitula au prix d'un riche domaine dans les Alpujarras ; et les Maures, tout en conservant leurs lois et leur culte, reconnurent la suzeraineté des

vainqueurs (1492). Mais ces clauses ne furent pas respectées, et les expatriations ne se firent pas attendre, celle des juifs en particulier. — L'Espagne compléta l'œuvre de son unité territoriale en opérant la conquête de la Navarre sur Jean d'Albret, coupable d'avoir refusé le passage à Ferdinand, prêt à envahir la France (1512-1515). Mais on ne conserva cette province qu'en la couvrant de ruines.

3° *Extension au dehors.* — Quant à ses relations avec le dehors, la monarchie espagnole jeta à cette époque les fondements de sa colossale puissance. En France, elle reçut le Roussillon et la Cerdagne par le traité de Barcelone ou de Narbonne (1493). En Italie, elle trompa Charles VIII et Louis XII, et finit par nous chasser de la Péninsule. En Afrique, grâce à la vigoureuse impulsion de Ximénès, qui conseilla et défraya l'expédition des Maures, elle enleva ou soumit au tribut tout le littoral méditerranéen : Oran, Bougie, Alger, Tunis, etc. En Amérique, Christophe Colomb lui donna un monde.

Ximénès de Cisneros. — Ainsi, les plus heureux résultats avaient été obtenus par Ferdinand et Isabelle à la fin du quinzième siècle ; mais ils n'en jouirent ni heureux ni ensemble. Leur fils * unique, leur fille aînée, un de leurs petits-fils succombèrent tour à tour, et ils restèrent avec une fille, Jeanne la Folle, mariée à *Philippe le Beau*, fils de Maximilien. Isabelle mourut elle-même en 1504, et alors sa fille et son gendre régnèrent dans la Castille. Philippe Ier lui survécut un peu plus d'une année, et ses héritiers, *Charles* et *Ferdinand*, furent placés sous la tutelle de Ximénès. Celui-ci reçut, en outre, de Ferdinand le Catholique expirant, la charge d'administrer l'Aragon (1516).

Ximénès rendit le pouvoir fort et respecté aux ministres flamands envoyés par *Charles Ier*, depuis *Charles-Quint* d'Autriche. Mais ces administrateurs étrangers ne tardèrent pas à

* Ferdinand et Isabelle.

Isabelle épouse Emmanuel de Portugal ; morte en 1498.	*Jeanne la Folle* épouse *Philippe Ier le Beau*, fils de Maximilien, mort en 1506.	*Jean* épouse Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien (1496), mort la même année.	*Catherine d'Aragon* épouse Henri VIII, roi d'Angleterre, qui la répudie.
Michel, mort en 1500.			*Marie Tudor.*

Enfants de Jeanne la Folle et de Philippe le Beau :

Charles-Quint.	*Ferdinand.*	*Eléonore d'Autriche*, épouse François Ier.	*Marie* épouse Louis de Bohême et de Hongrie.
Philippe II.			

mécontenter la population par la fierté de leurs allures, la perception d'impôts considérables, etc. En peu de temps, la révolte des *Communeros* gagna toute l'Espagne, et elle eut pour chef don Juan de Padilla. La répression des rebelles fut la première œuvre du nouveau règne.

Portugal. — Pendant que ces événements s'accomplissaient en Espagne, le Portugal, heureux sous les rois de la famille d'Avis, comme il l'avait été sous les héritiers directs de Henri de Bourgogne, n'avait pas tardé à reconnaître sa vraie mission : les conquêtes en Afrique et les découvertes maritimes. Il n'y avait pas un siècle que régnait cette famille, et déjà on avait visité les îles et les côtes occidentales de l'Afrique. La prise de Ceuta par *Jean Ier*, dès 1412, fut un encouragement pour ses fils, le roi *Edouard* et les infants Henri de Viseu et Ferdinand, qu'imitèrent glorieusement *Alphonse V*, *Jean II* et *Emmanuel le Fortuné*, protecteurs de Gilianez, de Diaz et de Gama (voir page 297).

§ 3. — Allemagne : Maximilien Ier.

Frédéric III. — Frédéric III, le dernier empereur sacré dans Rome (1452), gouverna avec une extrême faiblesse : concessions à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, aux papes Eugène IV et Nicolas V, aux seigneurs de Bohême et de Hongrie, Georges Podiebrad et Mathias Corvin. Il pressentit cependant la grandeur de sa maison et inaugura la politique des mariages caractérisée dans deux vers célèbres *. Son fils, Maximilien, épousa même, par ses soins, Marie de Bourgogne, la plus riche héritière du continent. — Dès lors, la domination universelle devint le rêve des héritiers de ce prince, qui n'avait pas craint de placer dans ses armoiries les voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, (*Austriæ Est Imperare Orbi Universo*).

Maximilien Ier. — Maximilien succéda à Frédéric III en 1493. Actif, courageux, bon soldat, prodigue, toujours pauvre, il

* Bella gerant alii; tu, felix Austria, nube;
Nam quæ Mars aliis dat tibi regna Venus.

Frédéric III.
Maximilien (*Marie de Bourgogne*).
Philippe le Beau (*Jeanne la Folle*). Marguerite (*Jean, infant d'Espagne*).
Charles-Quint. Ferdinand. Marie (*Louis, héritier de la Bohême et de la Hongrie*).

appliqua, sur une vaste échelle la politique des mariages. Veuf de Marie de Bourgogne, il épousa par procuration Anne de Bretagne, que Charles VIII lui enleva, et prit ensuite pour femme Blanche-Marie, nièce de Louis le More, duc de Milan. Il unit ses enfants du premier mariage à l'infant et à l'infante d'Espagne, et, par Philippe le Beau et Jeanne la Folle, il jeta les fondements de la monarchie de Charles-Quint. Sa petite-fille épousa même l'héritier de la Bohême et de la Hongrie, ce qui prépara l'incorporation de ces deux royaumes à l'empire. — Cet empereur agrandit encore ses Etats de la succession du Tyrol et de la Bavière. Il guerroya contre les Suisses et entra contre les Vénitiens dans la ligue de Cambrai. Quant à la France, il fut presque toujours hostile à Charles VIII et à Louis XII.

A l'intérieur, Maximilien réalisa quelques créations utiles : promulgation de la *paix publique*, sous peine d'une amende considérable et de l'exil pour celui qui la troublerait ; création de la *chambre impériale*, chargée de prononcer ces condamnations ; division de l'Allemagne en *dix cercles*, d'après les vues d'Albert II (haute Saxe, basse Saxe, Westphalie, haut Rhin, bas Rhin, Franconie, Souabe, Bavière, Autriche, Bourgogne, ce dernier pour la forme) ; établissement du *conseil aulique* ou tribunal de l'Empereur, destiné à contre-balancer l'influence de la chambre impériale ; organisation des *lansquenets*, première milice permanente de l'Empire, si célèbre depuis ; service des postes, etc. — Avec un peu plus de fixité dans les idées, ce prince eût pu être un homme illustre ; il ne fut qu'un agitateur heureux. Son petit-fils, Charles-Quint (1519), fera de la maison d'Autriche la plus redoutable de l'Europe.

§ 4. — Empire ottoman.

Mahomet II. — Maître de Constantinople, *Mahomet II* affecta la plus grande tolérance ; mais l'esprit fanatique des soldats, la force des troupes admirablement organisées, la division même qui régnait entre les ennemis des Turcs en Orient et en Occident lui remirent bientôt les armes à la main. Il s'avança jusqu'à Belgrade, ce boulevard de la chrétienté, que défendit héroïquement Jean Hunyade, échec aussitôt réparé par la soumission de la Servie. Il s'empara ensuite du duché d'Athènes, de la Morée, de la Bosnie, de Lesbos, et porta le dernier coup

aux lambeaux de l'empire grec en Asie : Trébisonde, Sinope, etc.

La grande guerre de Mahomet II fut contre Venise, alors privée de ses deux puissants auxiliaires, Pie II et Scanderbeg. Ce dernier surtout était la terreur des Turcs, qui exhumèrent ses restes à Alessio, pour se les partager pieusement et s'en couvrir comme de reliques protectrices. — Aux ravages des Vénitiens dans la Grèce, Mahomet répondit par le serment de détruire la religion des chrétiens, et il le tint en partie : massacre des habitants de Négrepont ; dévastation de l'Albanie, où Croïa, jusqu'alors invincible, ne tarda pas à se soumettre ; ruine de la colonie de Caffa ; victoire de l'Isonzo sur les soldats de Venise, obligée enfin de se reconnaître tributaire.

A la paix, le sultan put porter toutes ses forces sur l'île de Rhodes, où le grand maître, Jean de Lastic, l'avait déjà arrêté en 1453. Il ne réussit pas mieux, en 1480, contre Pierre d'Aubusson, et mourut l'année suivante.

Bajazet II et Zizim. — Ses fils, *Bajazet* et *Zizim*, se disputèrent alors le pouvoir. Mais Zizim, battu par son frère, se retira chez les chevaliers de Rhodes, qui le livrèrent au pape, des mains duquel il passa ensuite dans celles de Charles VIII. — Quant à *Bajazet II*, guerrier malgré lui, il échoua en Egypte contre les Mameluks, milice puissante composée de Scythes, de Tartares, de Circassiens, etc. Il réussit mieux contre les Vénitiens, qui perdirent Coron, Modon, Lépante, mais obtinrent le droit de commercer dans la mer Noire. Une paix de huit ans et l'application de Bajazet à l'étude des lettres indisposèrent contre lui les Janissaires. Ceux-ci se prononcèrent pour son fils Sélim, qui le renversa et le fit mourir (1512).

Sélim Ier. — *Sélim Ier* cimenta son usurpation par la mort de ses frères et par des actes si violents que les Turcs eux-mêmes l'ont appelé le *Tranchant*, le *Féroce*. Il agrandit d'une manière considérable le territoire de l'empire par la soumission volontaire de la Mésopotamie, après deux expéditions infructueuses contre la Perse ; par l'occupation de la Syrie à la suite de la victoire d'Alep sur les Mameluks ; enfin, par la conquête de l'Egypte, où il immola, au pied de son trône, trente mille de ces malheureux. Il ramena même de ce dernier pays un fantôme de khalife, descendant des Abbassides, dont la mort lui permit de prendre le titre de chef temporel de l'islamisme. — Ajoutons que l'Arabie se reconnut tributaire de Sélim, et que la conquête d'Alger fut préparée sous son règne par le pirate

Barberousse, pour n'être accomplie que sous Soliman II. On raconte enfin que ce prince avait juré de dompter les *têtes rouges* ou Persans; mais la mort le surprit en 1520.

L'Empire ottoman en 1520. — A cette époque, les possessions ottomanes étaient approximativement bornées au N. par la Drave, le Danube, le Pruth, la mer Noire, le Caucase et la mer Caspienne ; à l'E. par le Tigre et le golfe Persique ; au S. par l'Arabie Heureuse, la mer Rouge et la Nubie ; à l'O. par le désert de Libye, la mer de Candie et la mer Adriatique.

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. V : Henri VI et Marguerite d'Anjou, Voltaire; les fils d'Edouard IV et Glocester, Lingard; Henri VII, Hume; chute de Grenade, Fléchier; mort d'Isabelle la Catholique, Irving ; l'Inquisition, Fléchier ; les Communeros, Robertson.

III

Découvertes maritimes des Portugais et des Espagnols.

Découvertes des Portugais, Vasco de Gama (1497-1524).

- *Découvertes des Portugais* sous Henri de Viseu, Alphonse V l'Africain et Jean II; ils arrivent au cap des Tourmentes avec *Barthélemy Diaz* (1486). — *Vasco de Gama.*
- 1er *Voyage* (1497) : il tourne le cap de Bonne-Espérance, s'arrête à Mozambique et à Mélinde, aborde à Calicut; son énergie envers le zamorin et son retour brillant. — *Alvarez Cabral* (découverte et occupation du Brésil).
- 2e *Voyage* (1502) : il établit partout la domination portugaise. — *Albuquerque* (conquêtes, services, disgrâce).
- 3e *Voyage* (1524) : sa présence heureuse pour rétablir l'ordre et la paix, sa mort, ses funérailles.
- Etendue de l'empire portugais, causes de faiblesse. — *Jean de Castro et Louis d'Ataïde.* — Le Portugal confisqué par l'Espagne (1580-1640). — Le Camoëns et les *Lusiades.*

Christophe Colomb (1492-1516). Découvertes des Espagnols.

- Son origine, ses projets ; vaisseaux d'Isabelle de Castille.
- 1er *Voyage* (1492) : départ de Palos, dangers de la traversée; découverte de San-Salvador et d'Hispaniola (Haïti). — Retour et réception magnifique.
- 2e *Voyage* (1493) : exploration des îles Sous-le-Vent, des petites Antilles, de Porto-Rico, de la Jamaïque, etc. — Rencontre de son frère. — Dénonciation contre lui et justification.
- 3e *Voyage* (1498) : découverte du fleuve Orénoque et du continent. — Il est chargé de fers par Bovadilla. Il se justifie, mais il n'est pas envoyé de nouveau.
- 4e *Voyage* (1502) : il visite la côte de Honduras et revient mourir à Valladolid (1506). — *Améric Vespuce.*
- Ses découvertes complétées par *Fernand Cortez* (Mexique), *Pizarre* (Pérou), etc.; discordes entre les vainqueurs, malheureux sort des Indiens jusqu'à Charles-Quint.

Conséquences de ces découvertes : développement du grand commerce et de la richesse mobilière.

§ 1. — Découvertes des Portugais; Vasco de Gama

Premières découvertes. — Dès l'année 1412, à la suite de l'occupation de Ceuta en Afrique par Jean Ier, son fils *don Henri de Viseu* se tourna vers les voyages, la géographie, les mathématiques. Etabli à Sagres, dans l'Algarve, où avait été fondé par ses soins un collége naval, il expédia des vaisseaux qui découvrirent l'île Madère, les Açores et le cap Vert. Mais il voulait trouver le moyen de ruiner le commerce des villes italiennes, et il chercha la route des Indes, ce riche pays dont les produits arrivaient jusqu'alors par terre. — De là, l'exploration des terres équatoriales (Guinée, etc.) par ses successeurs, Alphonse V l'Africain et Jean II. Sous ce dernier, *Barthélemy Diaz* parvint au cap des Tourmentes (1486), appelé depuis cap de Bonne-Espérance.

Vasco de Gama. — Sous Emmanuel le Fortuné, Vasco de Gama franchit le premier ce terrible passage en 1497, s'arrêta à Mozambique, reçut bon accueil du roi de Mélinde, et alla aborder à Calicut, où il fit d'abord alliance avec le zamorin. Mais celui-ci ne tarda pas à prendre ombrage de ses nouveaux amis, et il essaya de s'en débarrasser par un crime. Vasco de Gama conjura le danger à force d'énergie ; puis il rentra à Lisbonne, d'où il était parti depuis vingt-six mois. On le combla d'honneurs et de richesses. — *Alvarez Cabral,* jeté par la tempête sur la côte du Brésil, dont il prit possession, alla compléter son œuvre.

En 1502, Vasco de Gama entreprit un second voyage, pendant lequel il établit la domination portugaise sur toute la côte orientale de l'Afrique et dans l'Inde. — Après sa rentrée en Europe, on envoya plusieurs chefs qui travaillèrent avec succès à donner aux Portugais toute l'Asie méridionale et orientale jusqu'au Japon. *Albuquerque*, en particulier, nommé vice-roi en 1508, pour ses victoires dans le golfe Persique, s'empara de Goa, qui devint la capitale des nouvelles acquisitions ; il prit Malacca après une vive résistance, et conçut l'idée gigantesque de ruiner l'Egypte en faisant jeter le Nil dans la mer Rouge. Une injuste disgrâce fut le prix de tant de services.

En 1524, sous Jean III, successeur d'Emmanuel, Vasco de Gama partit avec une troisième flotte pour rétablir l'autorité compromise par les excès des vice-rois à Ormuz et aux Mo-

luques. Il mourut en arrivant, et ses cendres, portées à Lisbonne, reçurent des honneurs qu'on ne rendait qu'aux princes.

Empire colonial des Portugais. — A cette époque, l'empire colonial des Portugais était dans toute sa force (saint François-Xavier, etc.). Il se composait du double rivage occidental et oriental de l'Afrique, du sud de l'Asie et de plusieurs îles de l'Océanie actuelle. Or, cette étendue même était une cause de décadence, et à cette cause s'en joignirent d'autres, telles que l'éloignement des terres conquises, la faible population de la métropole, le désordre de l'administration, etc.

Cependant deux hommes illustres, *Jean de Castro* et *Louis d'Ataïde*, à vingt ans d'intervalle (1548-1568), soutinrent avec éclat la gloire des vainqueurs de plus en plus affaiblis. Mais après eux, pas de vice-rois capables, et, en outre, occupation du Portugal par l'Espagne (1580-1640), à l'extinction de la famille d'Avis. — (Le Camoëns et les *Lusiades*.)

§ 2. — Christophe Colomb ; découvertes des Espagnols.

Christophe Colomb. — Christophe Colomb, d'origine génoise, entra dans la marine à quatorze ans. Séduit par le récit des brillantes découvertes des Portugais, il se mit à leur service et leur communiqua ses vues sur l'existence d'un autre monde qui ferait contre-poids à celui que nous habitons. On essaya de lui voler sa découverte. — C'est alors que, justement indigné, il s'adressa tour à tour aux rois d'Espagne, d'Angleterre et de France. Dix ans avaient été consumés en vains efforts, lorsqu'il obtint d'Isabelle de Castille trois navires avec lesquels il partit le 3 août 1492.

Le 12 octobre suivant, après une traversée rendue fort périlleuse pour lui par les mécontentements des équipages, il découvrit une des îles Lucayes, qu'il appela San-Salvador; bientôt après Cuba et Haïti, ou Hispaniola, aux richesses merveilleuses. De retour en Espagne, il reçut un accueil magnifique.

Dans son second voyage, Christophe Colomb visita les îles Sous-le-Vent, les petites Antilles, Porto-Rico, la Jamaïque, et rentra à Isabelle, qu'il avait fondée et donnée pour capitale à Haïti. Il y trouva son frère qui avait inutilement demandé des subsides à Henri VII et à Charles VIII, et il l'institua gouverneur de la colonie. Puis, Colomb fit voile vers l'Europe pour

aller confondre, à Madrid même, les calomnies de ses envieux.

Sa disgrace dura peu, et il repartit justifié. Cette fois, l'infatigable explorateur toucha à l'embouchure de l'Orénoque et découvrit le continent. Mais son ennemi, Bovadilla, envoyé pour le trouver coupable, le ramena chargé de chaînes. Christophe Colomb prouva son innocence, sans pouvoir obtenir de retourner immédiatement sur le théâtre de sa gloire.

Il entreprit enfin, en 1502, un quatrième voyage, dans lequel il explora la côte de Honduras (Amérique centrale), pour se voir ensuite refuser un asile à Saint-Domingue. Quand il revint en Espagne, dans une détresse complète, ce fut pour y mourir (1506). Ses cendres, déposées à Séville, passèrent ensuite à Haïti et à la Havane.

Autres explorateurs en Amérique. — Colomb avait ouvert la voie ; d'autres l'y suivirent avec plus de bonheur que lui. Ainsi, sans parler du Florentin *Améric Vespuce*, qui, par la relation de son voyage aux Indes occidentales, fit donner à ce pays le nom d'*América*, *Fernand Cortez* s'empara du Mexique sur les deux grands empereurs Montezuma et Guatimozin (1519) ; *Pizarre* et *Almagro*, deux aventuriers, dépouillèrent du Pérou Atabalipa ou Atahualpa, le dernier de ces puissants Incas dont la souveraineté s'exerçait sur une immense étendue territoriale (1533); bientôt après même furent acquis les vastes territoires de la Plata et du Chili au Sud, de la Colombie au Nord. Mais la division ne tarda pas à se glisser entre les explorateurs-conquérants : Cortez et Vélasquez au Nord, Pizarre et en Almagro au Midi; les Indiens furent toujours victimes de ces querelles. Charles-Quint dut mettre l'ordre partout (1).

En même temps, les autres peuples de l'Europe, les Anglais et les Français surtout, se tournèrent vers le nouveau monde. C'est le commencement des grandes colonies européennes et du grand commerce maritime.

§ 3. — Conséquences des découvertes maritimes.

Les conséquences des découvertes maritimes furent immenses. Nous les ramenons toutes au développement du grand commerce et de la richesse mobilière.

Grand commerce. — Par la découverte d'un monde nouveau, riche en produits de tout genre, une large voie fut ouverte à l'esprit d'aventure, si impatient de se satisfaire. Les denrées

coloniales parurent sur nos marchés et changèrent, à certains égards, la manière de vivre. L'industrie eut des matières nouvelles pour la fabrication, et le commerce trouva dans le lieu de leur provenance des débouchés jusqu'alors inconnus.

En même temps, la science des transactions commerciales se fonda par une vue de plus en plus nette des opérations diverses dont elle se compose : importation, exportation, lettres de change, banques privées et publiques, commissions, armements maritimes, assurances, etc. Ces opérations devinrent plus nombreuses par l'accroissement de plus en plus considérable de ceux qui s'y livrèrent, surtout à la faveur du crédit dont cette époque est la véritable origine. Insensiblement, le commerce international fut fondé. — De même, la navigation prit un développement immense, nécessité par les communications au long cours à travers les Océans. Il y eut de plus forts navires, et une baisse considérable dans le fret fut la conséquence de leur emploi. — Enfin, la colonisation commença (premiers établissements, compagnies privilégiées, etc.).

Un autre résultat qui mérite d'être remarqué, comme conséquence de la découverte de l'Amérique, c'est que, ce pays enrichissant et retrempant ceux qui s'y rendirent, le mouvement commercial se porta de la mer Méditerranée sur l'océan Atlantique, et, par suite, dans les Etats de l'Europe occidentale. L'Espagne, le Portugal, la France, l'Angleterre, la Hollande, devinrent les centres principaux d'une activité qui reçut encore une extension plus considérable de grands travaux intérieurs : routes, canaux, canaux éclusés (2), etc. Ce n'est pas sans raison que quelques auteurs donnent pour point de départ à l'histoire moderne les années 1492 et 1497.

Richesse mobilière. — Le développement de la richesse mobilière fut la conséquence naturelle des progrès du commerce et de l'industrie. A la suite de l'exploitation des mines du Pérou et du Mexique, l'or et l'argent entrèrent en grande abondance dans les transactions ; le prix de toutes les denrées haussa. Mais comme le travail était plus abondant et plus largement rétribué (constructions splendides commandées par les souverains ou de simples particuliers, progrès simultané de toutes les industries, etc.), chacun n'en voulut pas moins avoir sa part des objets nouveaux de consommation et de luxe qui nous venaient de l'étranger. Ce fut une révolution dans les mœurs dont ce qui s'est passé et se passe de nos jours, sous

l'influence de la découverte des mines de la Californie et de l'Australie, peut donner une idée à peu près exacte.

Ainsi, la révolution économique du seizième siècle porta surtout sur le déplacement qui se fit alors dans les fortunes. Jusqu'à ce moment, les propriétaires du sol étaient seuls réputés riches et ils continuèrent à l'être par l'accroissement de valeur qu'acquit la propriété territoriale et le nouvel essor donné à l'agriculture (importation et culture de plantes jusqu'alors inconnues à l'Europe, etc.). Mais à côté d'eux se forma la bourgeoisie, fille de son travail et de ses épargnes, grossissant tous les jours son capital, bientôt en possession d'une aisance qui lui permit d'acheter des châteaux, des titres nobiliaires, des siéges dans les parlements ou des charges honorifiques et lucratives à la fois. Les classes pauvres, à leur tour, profitèrent des progrès de la richesse publique par une amélioration sensible de leur bien-être matériel. Enfin l'égalité pénétra de plus en plus dans nos mœurs, pour trouver ensuite place dans notre constitution.

(1) *Cortez et Pizarre.* — Fernand Cortez, parti de Cuba avez sept cents hommes, dix-huit chevaux et dix canons, se dirigea vers le Mexique. Il débarqua à l'endroit où s'élève la ville actuelle de Vera-Cruz, brûla ses navires, et marcha sur Tlascala, dont l'effroi causé par son artillerie lui assura la possession. Renforcé des Tlascaliens, il s'avança jusqu'à Mexico, et y fut très-bien reçu par l'empereur Montezuma. Mais celui-ci ayant provoqué une agression dans laquelle trois ou quatre Espagnols furent tués, Cortez se rendit au palais et s'empara du souverain, qu'il fit mettre aux fers. La capitale et le pays lui appartenaient. — Sur ces entrefaites, le gouverneur de Cuba, Vélasquez, jaloux du succès de son lieutenant, envoya contre lui un millier d'hommes avec ordre de l'arrêter et de continuer ses victoires. Cortez ne se déconcerta pas. Laissant derrière lui quatre-vingts hommes pour maintenir la tranquillité dans l'immense empire du Mexique, il courut à ses nouveaux ennemis, en défit une partie et s'attacha les autres. Mais en rentrant à Mexico, il trouva la ville en insurrection. Cinquante des Espagnols restés avaient profité d'un festin pour assassiner et dépouiller deux mille Mexicains des plus illustres. Alors les vaincus s'étaient soulevés en masse, et avaient essayé de délivrer leur ancien chef. Fernand Cortez lutta contre des forces prodigieuses, et dans un des combats qui eurent lieu, Montezuma fut tué de la main d'un des siens. — Guatimozin le remplaça et soutint une lutte désespérée, d'abord à Mexico, d'où il força les Espagnols à sortir, puis sur le lac qui environnait cette ville, et où s'engagea une véritable action navale. Il fut à la fin fait prisonnier et brûlé vif. Son ministre, soumis au même supplice, laissait exhaler ses plaintes. « Suis-je donc sur un lit de roses? » lui dit Guatimozin. Le Mexique, agrandi encore, tomba alors au pouvoir des Espagnols; mais Cortez mourut disgracié et pauvre, ayant acquis à Charles-Quint « plus d'Etats que ses pères ne lui avaient laissé de villes. »

En même temps deux aventuriers, Almagro et Pizarre, partant de Panama, se dirigeaient au midi vers l'immense et florissant empire des Incas, où on leur avait dit que l'or abondait. Aussi audacieux que Fernand Cortez, ils entrèrent

dans le Pérou, et firent sommer Atabalipa ou Atahualpa de croire ce que lui dirait le livre (*Bible*) placé devant lui. Mais après avoir un moment penché la tête, comme pour l'entendre parler, l'Inca jeta le livre par terre. Les deux aventuriers le punirent de cette offense en en appelant à leurs deux cents volontaires et à leurs canons. Les Péruviens furent épouvantés, comme l'avaient été les Mexicains, et leur chef, arraché de sur son trône d'or, eut le sort de Montezuma. Il promit pour sa rançon autant d'or que pourrait en contenir la salle, haute de vingt-deux pieds, où il était prisonnier, et il envoya de tout côté des agents chargés de lui apporter le précieux métal. On en vit arriver assez pour enrichir ses ennemis, mais pas assez pour le délivrer. Atahualpa périt étranglé et plusieurs Péruviens partagèrent son sort. La division de ses vainqueurs le vengea du moins. — En effet, Almagro, qui était allé faire la conquête du Chili, ne s'entendit pas avec Pizarre pour partager les riches dépouilles de l'Inca. Il fut vaincu et décapité. Par représailles, ses amis assassinèrent Pizarre (1541). Les discordes civiles continuèrent entre les frères de ce dernier et le fils d'Almagro, les Péruviens se battant divisés entre les deux partis, sans songer à profiter des divisions qui désolaient leur pays. Charles-Quint triompha des uns et des autres par ses deux représentants, Vaca de Castro et Pedro de la Gasco qui vainquirent et immolèrent successivement l'un, le fils d'Almagro, l'autre, le frère de François Pizarre, Gonzalès Pizarre.

L'empire espagnol en Amérique fut alors constitué : conseil des Indes, cour de commerce et de justice, gouvernement politique, autorité ecclésiastique, etc.

(2) *Canaux éclusés.* — On fait remonter aux Chinois l'invention des *écluses*. Des auteurs en mentionnent effectivement l'existence, au dix-septième siècle, dans le grand canal de la Chine, dont l'origine remonte à 1289. Mais rien ne prouve que, dès cette dernière époque, le grand ouvrage ait été éclusé. Il ne l'est peut-être devenu qu'à la suite des communications avec l'Europe, où a eu lieu réellement l'invention des écluses en 1481, par deux ingénieurs de Viterbe dont le nom ne nous est point parvenu. La première application s'en fit, dans le nord de l'Italie, sur la Brenta, près de Padoue. Moins de vingt ans après, en 1497, *Léonard de Vinci*, qui n'était pas moins bon savant qu'habile peintre, appliqua à son tour les écluses aux canaux dérivés de l'Adda et du Tésin, et les rendit ainsi navigables. Cet exemple fut suivi, et le nombre des canaux propres à la navigation ne tarda pas à devenir considérable. Notre plus belle œuvre en ce genre est celle de *Riquet* et d'*Andréossy*, pour la mise en communication de l'Océan et de la mer Méditerranée.

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. V : découvertes des Portugais, Voltaire ; première traversée de Colomb, Robertson ; Colomb à ses maîtres, Colomb ; Cortez arrête Montezuma, Prescott ; Las Casas, défenseur des Indiens, *Lettres édifiantes*. — Id. *Lectures géographiques*, t. III et IV, histoire générale de la géographie et explorations particulières.

IV

Guerres d'Italie. — Charles VIII. — Louis XII.

Considérations générales.

- *Etat de l'Italie dans la seconde partie du XVe siècle* : civilisation avancée, mais décadence. — Milan (les Sforce, Ludovic le More), Venise, Gênes, Florence (les Médicis, Savonarole), Rome et Naples.
- *Les guerres d'Italie* sont les expéditions faites dans ce pays par nos rois Charles VIII, Louis XII, François Ier et Henri II, de 1494 à 1559. — Leur but, leurs causes et leurs résultats.

<table>
<tr><td>Charles VIII (1494-1498).</td><td colspan="2">Conquête : route par Lyon et le mont Genèvre; victoire de Rapallo. — Séjour à Asti, à Pavie et à Plaisance; l'Apennin franchi à Pontrémoli; entrée dans Pise, Florence et Rome; victoire de San-Germano, occupation de Naples.
Retour : ligue de Venise; victoire de Charles VIII à Fornoue; sa mort à Amboise à l'âge de vingt-huit ans. — Perte de Naples, Gilbert de Montpensier et d'Aubigny. — Mort de Savonarole.</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Louis XII (1498-1515).</td><td colspan="2">Caractère de Louis XII : son passé, son mariage avec Anne de Bretagne. Ses droits sur Milan par Valentine Visconti.</td></tr>
<tr><td>1° Guerres en Italie jusqu'au traité de Blois (1504).</td><td>Milanais sous Trivulce et la Trémouille. — Captivité de Louis le More à Loches.
Naples : traité secret de Grenade avec le roi d'Aragon; désunion des vainqueurs (Gonzalve de Cordoue) : siége de Barlette, traité de Lyon; nos désastres à Séminara, à Cérignoles et au Garigliano (Bayard). — Election de Jules II; traité de Blois (1504).
Etats généraux de Tours en 1506.</td></tr>
<tr><td>2° Id. jusqu'à sa mort.</td><td>Retour en Italie par la révolte de Gênes (1507) et les empiétements de Venise : ligue de Cambrai, bataille d'Agnadel (1509).
Sainte ligue : exploits de Gaston de Foix à Bologne, à Brescia et à Ravenne; mort de Jules II (1513).
Léon X, son successeur, forme la ligue de Malines : nos échecs en Italie et en Bourgogne; défaites de Guinegate ou journée des Eperons et de Flodden. — Trêve d'Orléans, paix de Londres.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Gouvernement, impôts, économie, justice, armée, Renaissance.</td></tr>
</table>

§ 1. — Etat de l'Italie.

Cinq grands Etats dominaient en Italie, dans la seconde partie du quinzième siècle; Milan, Venise, Florence, Rome, et Naples. Voici quelques détails sur chacun d'eux.

Milan. — A Milan, la famille des Visconti s'éteignit en 1447 par la mort de Philippe-Marie dont quatre compétiteurs se disputèrent la succession. En 1450 seulement, et après un essai de république, *François Sforce* reçut la souveraineté. — Il était à la tête d'une de ces bandes de condottieri que le dernier des Visconti employait, et dont il récompensa le chef en lui donnant la main de sa fille naturelle. Le fondateur de la nouvelle maison ducale fit à Venise une guerre qui se termina par le traité de Lodi (1454). Il eut pour gendre Alphonse II, roi de Naples, entretint de bonnes relations avec Louis XI, protégea les savants et donna même Constantin Lascaris pour précepteur à sa fille. — Son successeur, *Galéas Sforce*, cruel et débauché, fut assassiné dans l'église de Saint-Ambroise. —

Jean Galéas, à peine âgé de huit ans, régna après lui sous la tutelle de sa mère Blanche de Savoie, aidée du ministre Simonetta, l'un de ses oncles. Ludovic le More, essaya de s'emparer du pouvoir par la mort du ministre et l'éloignement de la régente. Il y parvint au bout de quatre ans d'efforts, et porta même ses vues sur la couronne ducale.

Venise. — Venise affaiblie par la chute de Constantinople et sous la tyrannie des *inquisiteurs d'Etat*, issus du *conseil des Dix*, fit d'abord la paix avec les Turcs. Mais bientôt, après l'abdication forcée du vieux doge Foscari, la guerre fut reprise pour ne se terminer qu'au bout de seize ans, en 1479 (voir page 295). Elle durait encore lorsque la république reçut l'île de Chypre de sa fille d'adoption, Catherine Cornaro, mariée à l'héritier des Lusignans. — Quant à *Gênes*, elle vécut sans importance dans la seconde partie du quinzième siècle. Louis XI, à qui elle se livrait, « la donna au diable ». En 1490, et avec l'assentiment de la France, cette république passa au pouvoir des Milanais.

Florence. — A Florence, *Cosme le Grand* de Médicis, après un exil de quelques mois à Venise, où il eut une véritable cour, rentra dans sa ville et la gouverna pendant trente années avec une sagesse qui lui mérita le glorieux surnom de *Père de la Patrie*. — Son fils, *Pierre Ier*, se maintint, avec une vigueur inattendue, contre le gonfalonier de justice Soderini, qui voulait revenir à l'ancienne constitution (1464-1469). — *Laurent le Magnifique* et *Julien*, fils du précédent, mirent le comble à la fortune des Médicis et contribuèrent, comme leur grand-père, à attacher à un siècle le nom de leur famille (Pic de la Mirandole, Politien, Marsile Ficin, Lascaris, Ghiberti, etc.). Après l'assassinat de Julien par les Pazzi, Laurent eut à soutenir une longue guerre contre Rome et Naples, armées pour la cause des meurtriers. La fin de son règne fut marquée par la banqueroute de Florence et les déclamations de l'ardent dominicain Savonarole. — *Pierre II* se montra tout à fait indigne de lui succéder.

Rome. — En présence des progrès des Turcs, quelques papes retrouvèrent la pieuse énergie de leurs prédécesseurs au moyen âge. *Nicolas V* s'éteignit en pensant à la croisade; *Calixte III* la fit prêcher dans toute l'Europe, en ordonnant de sonner, chaque jour, dans la chrétienté, « la cloche des Turcs »; *Pie II* (Æneas Sylvius Piccolomini) mourut sexagénaire à Ancône,

au moment de s'embarquer à la tête des volontaires de la croix; *Paul II* donna des armes à Scanderbeg et aux Perses. — Mais cet élan s'arrêta sous leurs successeurs : *Sixte IV*, *Innocent VIII* et *Alexandre VI* (Borgia).

Naples. — A Naples, *Alphonse Ier le Magnanime* * l'emporta sur René d'Anjou, et gouverna avec une grandeur qui n'exclut pas toujours la tyrannie. — *Ferdinand Ier*, qui lui succéda, eut à lutter pendant quatre ans contre le fils de René, et il n'en triompha complétement qu'après la victoire de Troja, en 1462. Sa mauvaise administration ne tarda pas à indisposer les seigneurs napolitains, dont plusieurs vinrent en France solliciter contre lui la protection de Charles VIII (1).

But et causes des guerres d'Italie. — On appelle *guerres d'Italie* les expéditions faites dans ce pays par Charles VIII, Louis XII, François Ier et Henri II, de 1494 à 1559. Sous les premiers de ces rois, elles ont pour but la conquête du royaume de Naples et du duché de Milan; sous les deux autres, elles se compliquent d'un intérêt plus grand : l'obstacle à opposer à la domination universelle de la maison d'Autriche. Quand elles se terminent par le traité de Câteau-Cambrésis, la Péninsule nous échappe, mais nous balançons en Europe l'influence des successeurs de Charles-Quint.

§ 2. — Itinéraire de Charles VIII.

Dans les premiers jours du mois d'août 1494, après avoir acheté la sécurité de ses frontières par des concessions déplorables (voir page 285), Charles VIII partit de Lyon, où il avait célébré des fêtes ruineuses. Il conduisit ses trente mille hommes par Vienne, Gap, le col du mont Genèvre, et s'avança jusqu'à Asti, où le retint une maladie grave. — Les soldats de sa flotte, commandée par le duc d'Orléans, gagnaient alors

* Jeanne II.

- **Alphonse Ier à Naples** (V. en Aragon), adopté en 1421.
  - **Ferdinand Ier (1458-94).**
    - **Alphonse II (1494-95).**
      - **Ferdinand II (1495-96).**
    - Frédéric (1496).
- René Ier d'Anjou adopté en 1435.
  - Jean de Calabre.
  - Yolande épouse Ferry de Vaudemont.
    - René II de Vaudemont.
      - **5 fils dont le dernier, Claude, tige des Guises.**
  - Marguerite épouse **Henri VI d'Angleterre.**
- **Charles du Maine.**
  - **Charles, mort en 1481.**

sur les Napolitains la sanglante victoire de Rapallo, près de Gênes.

De Pavie, où il vit le malheureux Jean Galéas, Charles VIII se rendit à Plaisance; il y apprit la mort du duc de Milan et l'usurpation prévue de Louis le More. Il franchit l'Apennin par le col de Pontrémoli, laissé à peu près sans défense, et occupa Sarzane, que lui livra Pierre II de Médicis, faiblesse pour laquelle ce dernier fut chassé de Florence. Le roi rallia ensuite ses soldats de Rapallo, délivra Pise du joug florentin, et respecta à Florence l'énergique attitude de Pierre Capponi et des habitants prêts à recourir à l'insurrection pour maintenir leur indépendance. « Sonnez vos trompettes, disaient ces derniers; nous sonnerons nos cloches. » — Lorsque notre souverain arriva devant Rome, Alexandre VI s'enferma dans le château Saint-Ange; mais quand il se vit assuré de garder le pouvoir, le pape consentit à donner l'investiture du royaume de Naples, à remettre Zizim, à livrer César Borgia son fils en otage, etc.

Après un tel début, que pouvait être la conquête du sud de l'Italie, sinon une promenade militaire pendant laquelle les fourriers n'auraient d'autres soucis que d'arrêter les logements? Il y eut bien un simulacre de combat à San-Germano; mais le nouveau roi, Alphonse II, prit la fuite et abdiqua en faveur de Ferdinand II (voir tableau, page 305). Tout le royaume se soumit, à l'exception d'un très-petit nombre de places, et les Français savourèrent à l'aise les douceurs du sol napolitain. — Mais une ligue puissante, premier essai d'équilibre européen, se forma derrière eux, à Venise, pour leur couper la retraite. Il fallut regagner précipitamment l'Apennin et repousser, avec neuf mille hommes, les quarante mille confédérés italiens. Ce fut la victoire de Fornoue : elle permit à nos soldats de repasser les monts (1495).

Charles VIII se hâta alors d'arrêter dans le Languedoc une invasion de Ferdinand le Catholique. Il préparait en même temps une nouvelle expédition, quand la mort le surprit au château d'Amboise (1498); il avait à peine vingt-huit ans. — Gilbert de Montpensier, qu'il avait laissé vice-roi de Naples, eut bien de la peine à se maintenir au milieu d'une population opprimée, et à laquelle les Espagnols ramenaient son roi. Il mourut de la peste, après avoir capitulé dans Atella. Daubigny, qui le remplaça, fut heureusement vainqueur à Séminara,

et cette victoire lui permit de ramener en France les débris de notre armée.

Ajoutons qu'à la même époque, Savonarole, abandonné par le peuple de Florence, fut brûlé dans cette ville : Alexandre VI et les Cordeliers avaient ruiné son crédit.

§ 3. — Louis XII.

Louis XII, héritier des Valois par son aïeul Louis d'Orléans, et des Visconti par son aïeule Valentine de Milan *, succéda à Charles VIII. Condamnant lui-même la conduite qu'il avait tenue sous Anne de Beaujeu, il pardonna à ses ennemis, même à La Trémouille, qui l'avait fait prisonnier à la journée de Saint-Aubin-du-Cormier. « Ce n'est pas, disait-il, au roi de France à punir les injures du duc d'Orléans. »

Ce prince avait pris en montant sur le trône le titre de duc de Milan, montrant ainsi quelles étaient ses vues sur l'Italie. Toutefois, avant de descendre dans ce pays, il s'assura la possession de la Bretagne en répudiant Jeanne la Boiteuse, fille de Louis XI, pour épouser la veuve de son prédécesseur.

Première période (1498-1504). — Vingt jours suffirent à Louis XII pour occuper Milan, dont il laissa le gouvernement à l'italien Trivulce. Mais la mauvaise administration de ce dernier y rappela bientôt après Louis le More, qui, du fond de sa retraite d'Inspruck (Tyrol), épiait et provoquait le mécontentement des Milanais. Une nouvelle armée, commandée par La Trémouille, enferma dans Novare notre ennemi, que les Suisses nous livrèrent, et qui alla mourir captif dans le château de

* Le tableau suivant, en présentant l'origine des maisons d'Orléans et d'Angoulême, offre l'avantage de rattacher les unes aux autres les diverses grandes maisons dont se composait la France au milieu du quinzième siècle : *Orléans*, *Anjou*, *Bourgogne*, etc. Il explique l'origine et la puissance de cette féodalité des apanages contre laquelle Louis XI et ses successeurs dirigèrent leurs plus rudes coups.

Jean le Bon.

Charles V. Louis d'*Anjou*. Jean de *Berry*. Philippe le Hardi (*Bourgogne*).

Charles VI. Louis d'*Orléans* (Valentine Visconti). Jean Sans-Peur.

Charles VII. Charles, duc d'Orléans. Jean d'*Angoulême*. Philippe le Bon.

Louis XI. Charles. Louis XII. Marie. Charles d'Angoulême. Charles le Téméraire.

Charles VII. 1498. Anne de Beaujeu. Claude de France. Gaston de Foix. François Ier. Marie de Bourgogne.

Loches. Le duché de Milan retomba en notre pouvoir, et alors Louis XII convoita Naples. Pour s'en assurer la conquête, il signa avec Ferdinand le Catholique le traité secret de Grenade (1501).

En apprenant l'approche des Français, le nouveau roi Frédéric pria les Espagnols de le défendre et leur livra ses forteresses ; c'était les abandonner à l'ennemi. Détrôné sans combat et fait prisonnier dans l'île d'Ischia, il fut envoyé en France, tandis que son fils était relégué en Espagne. Il fut du moins vengé par la désunion des vainqueurs au sujet de leurs acquisitions respectives et des impôts à percevoir sur les troupeaux qui passaient chaque année de la Pouille dans les Abruzzes. — Gonzalve de Cordoue, un des types les plus remarquables de la valeur et de la déloyauté de l'époque, s'enferma dans la Barlette; il y courait grand risque d'une capitulation, lorsque le traité de Lyon suspendit en apparence les hostilités, et permit en réalité à Ferdinand de le secourir. Il en résulta pour nous deux échecs à Séminara et à Cérignoles, ainsi que la perte de presque toutes nos possessions de Naples (1503).

A la nouvelle de ces désastres, Louis XII envoya une seconde armée qui fut battue sur les bords du Garigliano, malgré la valeur de Bayard, *le chevalier sans peur et sans reproches.* Pour comble d'infortune, notre grand ministre, Georges d'Amboise, avait été sacrifié au cardinal de la Rovère dans l'élection pontificale qui eut lieu sur ces entrefaites. Jules II, le nouveau pape, avec la fougue indomptable du jeune âge et la vigueur d'un homme mûr dans le corps d'un vieillard, était, en effet, le plus mortel ennemi de l'étranger. Le traité de Blois suspendit cependant les hostilités (1504), et Claude de France, fille de Louis XII, fut promise à Charles de Luxembourg, le futur Charles-Quint.

La nation protesta, par l'organe de Georges d'Amboise, contre cet arrangement qui pouvait livrer un jour la France à l'Empire, et le roi convoqua les états généraux à Tours, comme pour avoir l'air d'accorder à leurs demandes une chose qu'il désirait sincèrement (1506). Les états annulèrent le traité, et ne se séparèrent qu'après avoir assisté aux fiançailles de Claude de France avec François d'Angoulême, héritier présomptif de la couronne.

Deuxième période (1507-1515). — Le *Père du peuple,* ainsi qu'on appela depuis Louis XII, ne renonça pas cependant à ses vues

sur l'Italie. La révolte de Gênes, où la démagogie avait pris le dessus et avait choisi un teinturier pour doge, l'y attira tout d'abord : il fit de l'insurrection une prompte justice. Les empiétements de Venise sur le Milanais l'entraînèrent plus avant, et il se mit volontiers à la tête de la *ligue de Cambrai*, organisée contre cette puissante république dont il vainquit les soldats à Agnadel (1509).

Malgré ce désastre, les Vénitiens ne désespérèrent pas de leur cause. Ils fléchirent le pape, qui accorda l'absolution à la république, tinrent tête à Maximilien assiégeant Padoue avec plus de cent mille hommes, et s'assurèrent le concours des Suisses, trop tôt abandonnés par la France. Ce fut la *Sainte ligue*. Louis XII obtint de son clergé, réuni en concile, les dispenses et l'argent nécessaires pour combattre le chef de la chrétienté ; puis, tout à coup, au plus fort des événements (siége de la Mirandole par le souverain pontife en personne, désastre de ce dernier à Bologne, etc.), il convoqua une réunion d'évêques à Pise, pour faire déposer Jules II. Celui-ci réunit à son tour le concile de Saint-Jean-de-Latran, et excommunia les membres de l'Assemblée de Pise. En même temps, il poussait la guerre avec succès. L'héroïque Gaston de Foix, à peine âgé de vingt-deux ans, prévint momentanément notre ruine par les merveilleuses victoires de Bologne, de Brescia et de Ravenne ; mais il trouva la mort dans celle-ci. La Palice, qui le remplaça, perdit le Milanais, où les Suisses rétablirent les Sforce. Quatre places à peine nous restaient dans l'Italie, lorsque Jules II mourut en 1513, ayant à peu près atteint le but vers lequel avaient tendu tous ses efforts : expulser les *Barbares*. Il appelait ainsi les étrangers.

Léon X, qui le remplaça, suivit sa politique, sans avoir la même énergie. Il forma avec nos adversaires accoutumés la *ligue de Malines*, qui nous fit le plus grand mal. En effet, dans la Bourgogne, les Suisses, déjà maîtres du Milanais par leur victoire de Novarre sur les Français, vinrent assiéger Dijon, qui ne fut sauvé que par un traité dont Louis XII refusa de tenir compte (La Trémouille) ; dans le Nord, les soldats de Henri VIII et de Maximilien nous battirent au combat de Guinegate, que la fuite précipitée de notre cavalerie fit appeler la *journée des Eperons* ; enfin, notre allié, Jacques IV, roi d'Ecosse, trouva la mort à la bataille meurtrière de Flodden. — La trêve d'Orléans, suivie du traité de Londres, mit un terme à ces

désastres. La question de l'Italie resta indécise; la sœur de Henri VIII épousa Louis XII, qui mourut trois mois après (1er janvier 1515).

Administration de Louis XII. — Ce roi reçut aux états généraux de Tours le surnom de *Père du peuple*, qu'il s'efforça de justifier de toutes les manières : abolition du droit de joyeux avénement, diminution des impôts, économie personnelle, etc. Il laissa même les clercs de la Bazoche attaquer, dans leurs *soties*, son avarice prétendue, « préférant voir les courtisans rire de ses épargnes que le peuple pleurer de ses prodigalités. » — Du reste, il veilla avec un soin scrupuleux aux détails de l'administration. Il réforma la justice (ordonnance de Blois) par des garanties de savoir exigées des juges, par la création des parlements de Normandie et de Provence, par la rédaction des coutumes, à l'instigation du chancelier Rochefort (celle de Paris, écrite en 1510). Il modifia l'armée par l'institution d'une infanterie nationale qui permit de se passer des auxiliaires étrangers. Il protégea le commerce et encouragea les lettres et les arts, dont les développements constituent comme l'aurore de la Renaissance (Gaguin, Lascaris, Aléandro, et leurs disciples plus célèbres encore, Vatable, Budé, Danès). Le palais de Justice de Rouen, l'hôtel de Cluny à Paris, la façade orientale du château de Blois, les tombeaux du cardinal d'Amboise et de François II, duc de Bretagne, témoignent en particulier des progrès de l'architecture et de la sculpture.

(1) *Etat intellectuel de l'Italie*, **Renaissance.** — A ce tableau sommaire de l'Italie politique à la fin du quinzième siècle, nous ajoutons quelques mots sur les hommes les plus illustres qu'elle avait alors dans les lettres et dans les arts : Arioste, Machiavel, Bembo, Bramante, Léonard de Vinci, Michel-Ange et Raphaël.

Arioste, né en 1474, passa plusieurs années au foyer de la maison d'Este, où il composa le vaste poëme de *Roland furieux*. « Jouant avec le passé, avec la chevalerie, avec l'amour, il faisait régner dans la poésie le sensualisme élégant et la fantaisie pure. »

Machiavel fut secrétaire de la république de Florence, où il était né en 1469. On a de lui, entre autres ouvrages, une *Histoire* de sa patrie et ce fameux livre du *Prince*, « sur lequel ont passé trois siècles de controverses (1513). »

Bembo vécut dans l'intimité de Léon X, qui le prit pour son secrétaire et l'éleva au cardinalat. Il se piqua si fort d'imiter Cicéron, « qu'il conseillait à un de ses amis de ne pas lire les épîtres de saint Paul, de peur de se gâter le style. » C'est dire avec quelle prétention est écrite son *Histoire de Venise*.

Bramante d'Urbin (1444-1514) cultiva la poésie et la peinture; il fut surtout architecte. C'est lui qui commença, en 1506, cette colossale construction de l'église de Saint-Pierre de Rome, le plus beau monument du monde catholique. Son âge avancé et l'opposition qu'il rencontra dans les cardinaux auraient dû le faire reculer. La foi qu'il avait en son génie, son énergique volonté, le concours

assuré de Jules II le soutinrent. En huit ans (1506-1514), l'immense hémicycle du chœur s'éleva et la voûte du dôme fut établie; mais la précipitation avait nui à la solidité; l'édifice menaça ruine, et Bramante en mourut de douleur.

Léonard de Vinci naquit au château de ce nom, près Florence, en 1152. On sait qu'il passa la plus grande partie de sa vie artistique à Milan, où Ludovic Sforce l'avait appelé pour diriger son académie d'architecture, et en France, où François Ier lui fit le plus gracieux accueil. Une tradition représente même le peintre expirant dans les bras du monarque. Son chef-d'œuvre est la *Cène de Jésus-Christ*. Son *Traité de la peinture* témoigne de ses vastes connaissances.

Michel-Ange et Raphaël. — « Tout historien, de quelque nation européenne qu'il raconte les fastes, doit s'incliner en passant devant ces deux colosses, qui dominent et domineront durant de longs âges l'art moderne tout entier; Michel-Ange et Raphaël appartiennent à l'Europe et à l'univers. On a voulu voir dans Michel-Ange l'expression du seizième siècle, la conclusion et le résumé du moyen âge et spécialement du génie florentin. Sans doute il procède du Dante et des peintres du Campo-Santo ; il procède même de plus loin : d'Homère et de la Bible ; mais il n'est pas là tout entier : il part de la Divine Comédie, de l'Iliade et de la Genèse pour s'élancer dans des abîmes inconnus : il y a en lui autant de l'avenir que du passé; seulement l'avenir qu'il annonce est plein de mystères comme ces prophètes impénétrables et terribles qu'il a évoqués du fond des anciennes traditions; le Christ du *Jugement dernier* n'est pas plus le Jésus des artistes du moyen âge que le Jupiter Olympien : c'est un Dieu inconnu qui juge l'ancien monde et ouvre le nouveau. Tout Michel-Ange est dans un mot, le mot suprême des formules magiques de l'Orient, PUISSANCE.

» L'intelligence et l'amour sont compréhensibles : la puissance ne l'est point. Si Raphaël est plus clair et plus intelligible à tous les yeux, ce n'est pas que Michel-Ange soit l'homme du passé et Raphaël l'homme de l'avenir : Michel-Ange est l'ange des ténèbres divines, des nuages du Sinaï; Raphaël est l'esprit de lumière, d'harmonie et d'amour, la blanche vision du Thabor. Le sculpteur de *Moïse* et le peintre de la *Transfiguration* ont donné chacun leur propre symbole dans ces deux ouvrages : leur caractère, leur figure et leur vie répondirent à leur mission ; Michel-Ange vécut austère, impénétrable et solitaire ; Raphaël, radieux et *traînant tous les cœurs après lui*, marchait entouré de cinquante *bons et vaillants élèves*, comme un monarque au milieu de sa cour : « Cet homme, qu'aimaient non-seulement les hommes, mais les animaux privés de raison, faisait régner partout l'harmonie et la joie sereine autour de lui » (Vasari). Raphaël a réalisé dans l'art le problème que la science poursuit encore, la fusion du moyen âge et de l'antiquité, de la religion et de la philosophie : la pensée, le cœur et l'imagination n'ont encore rien conçu au delà : Raphaël réunit la terre au ciel » (H. Martin).

DÉVELOPPEMENTS. — Consulter les *Lectures historiques*, t. V : Charles VIII en Italie, Robertson; captivité de Louis le More, Guichardin; Bayard choisit la carrière des armes, le Loyal serviteur; Bayard au Garigliano, id.; bataille de Ravenne, Guichardin; marine française à la fin du règne de Louis XII, Léon Guérin.

V

Rivalité de François Ier et de Charles-Quint.

Préludes (1515-1520).

- *François Ier*, roi en 1515, bataille de Marignan, prise du Milanais, *paix perpétuelle* avec les Suisses, *Concordat*. — Traité de Noyon (1516).
- *Mort de Maximilien* et élection de Charles-Quint (1519), rivalité entre ce prince et François Ier (ses causes et sa division en quatre périodes, rôle de Henri VIII).

1re Période (1521-26).	*Invasion dans la Navarre* : prise de Pampelune (Ignace de Loyola), conservation de Fontarabie. *Défense de Mézières* par Bayard (1521). *Evénements en Italie* : bataille de la Bicoque, trahison de Bourbon, sa victoire de Romagnano sur Bonnivet (mort de Bayard), siége de Marseille. — Bataille de Pavie (1525), captivité de François Ier, *traité de Madrid* (1526).
2e Période (1526-29).	*Cause* : refus de François Ier de tenir le traité de Madrid, duel qu'il fait proposer à Charles-Quint, ligue de Cognac. *Hostilités* : violences de Fronsberg en Italie et mort de Bourbon devant Rome. — Nos échecs à Naples et à Landriano; siége de Vienne; *paix de Cambrai* ou *des Dames* (1529).
3e Période (1535-38).	*Armistice de six ans* : incorporation au domaine royal de la Bretagne et des biens du connétable de Bourbon; alliance de François Ier avec les protestants d'Allemagne et les Turcs; Charles-Quint à Alger. *Retour à la guerre* par l'assassinat de Merveille à Milan et la mort de Maximilien Sforce : invasion et défense de la Provence; échec des Impériaux dans la Picardie et contre Soliman II; *trêve de Nice* (1538), entrevue d'Aigues-Mortes. *Voyage de Charles-Quint* à travers la France (Triboulet, etc.).
4e Période (1542-46).	*Causes* : refus de l'empereur de restituer le Milanais, et mort violente de deux envoyés français en Italie; notre alliance avec les Etats Scandinaves, les protestants d'Allemagne et les Turcs. *Evénements* : bombardement de Nice, entente de Charles-Quint et de Henri VIII, victoire de Cérisoles; *traités de Crépy* et *d'Ardres*. — (Les Vaudois). Appréciation de la lutte entre François Ier et Charles-Quint.
Administration	*Caractère de François Ier*; son goût pour les lettres et les arts. *Travaux administratifs* : ordonnance de Villers-Cotterets, réorganisation de l'armée, création d'une marine, Canada, premières rentes perpétuelles, vénalité des charges, loterie royale, bon plaisir, etc. *Eclat de ce règne.* — Mort de François Ier (1547).

§ 1. — François Ier; sa rivalité avec Charles-Quint.

François Ier, chef de la maison d'Angoulême (V. tableau page 307), monta sur le trône le 1er janvier 1515. Poussé par ses préoccupations chevaleresques, il laissa la régence à sa mère Louise de Savoie, les sceaux au chancelier Duprat, et s'engagea dans les gorges des Alpes. Bientôt après, la victoire de Marignan fut gagnée sur les Suisses, et le vainqueur profita de ce succès pour occuper le Milanais. Il signa avec les vaincus une *alliance perpétuelle* (traité de Fribourg), et avec Léon X ce fameux *concordat* qui, conférant la nomination des évêques au roi et l'investiture canonique au pape, remplaça la *pragmatique sanction* de 1438. Les *réserves* et les *grâces* expec-

tatives furent abolies, et l'impôt des annates rétabli en faveur du saint-siége.

A la mort de Ferdinand le Catholique, survenue en 1516, ses vastes Etats passèrent à son petit-fils, Charles de Luxembourg (V. page 292), qui se rapprocha aussitôt de François Ier par le traité de Noyon. Mais trois ans après, lorsque succomba Maximilien, ces deux princes recherchèrent également la succession impériale. *Charles Ier* d'Espagne, depuis *Charles Quint* en Allemagne, la reçut des électeurs, et la lutte éclata.

Rivalité, ses causes, etc. — Deux causes principales l'amenèrent : 1o la nécessité d'empêcher l'Autriche de réaliser ses vues de domination universelle ; car cette maison, en possession de l'Empire, des Pays-Bas, de la Franche-Comté, de l'Espagne et de la Sicile, nous entourait comme d'un réseau ; 2o le refus fait par les Espagnols d'évacuer la Navarre promise à Jean d'Albret dans le traité de Noyon.

Quatre périodes remplissent la rivalité de François Ier et de Charles-Quint. Elles sont terminées par les traités de Madrid (1526), de Cambrai (1529), de Nice (1538), de Crépy et d'Ardres (1544-46). L'attitude de Henri VIII, entre les deux compétiteurs, est digne d'être notée. « Qui je défends est maître, » disait-il, et son amitié fut recherchée à la fois par le roi de France au *Camp du drap d'or*, près d'Ardres, et par l'empereur, qui, à deux reprises, promit la tiare au ministre anglais, le cardinal Wolsey. Le sultan, Soliman II, nous fut toujours dévoué (1).

Première période (1521-26). — Les événements de la première période s'ouvrirent à la fois dans la Navarre et dans les Pays-Bas. — Dans la Navarre, Lesparre enleva d'abord Pampelune, dans la défense de laquelle fut blessé Ignace de Loyola, le célèbre fondateur de l'Ordre des Jésuites. Il se fit battre bientôt après, et son successeur, Bonnivet, ne conserva que Fontarabie. — Du côté des Pays-Bas, à la suite d'une agression de Robert de La Marck sur le Luxembourg, les Impériaux vinrent assiéger Mézières, que Bayard défendit et sauva (1521). — Les grands coups se portèrent en Italie.

Dans ce pays, Lautrec, cédant aux exigences des Suisses qui demandaient impérieusement « argent, congé ou bataille, » échoua devant La Bicoque. L'argent avait été cependant envoyé ; mais Louise de Savoie l'avait détourné, sauf à laisser pendre le surintendant Semblançay, accusé de ce crime. A la même époque, Madame-mère jeta dans un complot, et plus

tard dans les rangs ennemis, le connétable de Bourbon, qui vainquit Bonnivet à la journée de Romagnano (mort de Bayard), et s'avança jusqu'à Marseille, dont il ne put pas s'emparer. — François Ier, pour réparer ces désastres, se rendit en Italie, et perdit par son imprudence la sanglante bataille de Pavie (1525). Conduit prisonnier en Espagne, il ne sortit de sa captivité que par le traité de Madrid, aux termes duquel il abandonnait l'Italie, la Bourgogne, la Flandre, l'Artois, restituait au connétable les biens immenses de la maison de Bourbon, promettait d'épouser une sœur de Charles-Quint, et livrait ses deux fils en otage (1526).

Deuxième période (1526-29). — Mais à peine de retour en France, François Ier refusa de tenir ses promesses. Il les fit annuler en partie par l'assemblée de Cognac, sur les vives instances des députés de Bourgogne, et proposa un duel à l'empereur qui le sommait de rester fidèle à sa parole. Il lui opposa, en même temps, la *ligue de Cognac*, dans laquelle étaient entrés le roi d'Angleterre, Venise et le pape Clément VII. Ce fut le motif de la seconde rivalité.

A cette nouvelle période d'hostilités appartiennent : les violences du fanatique Fronsberg et de Bourbon en Italie ; la mort de ce dernier, escaladant les remparts de Rome, avant l'horrible sac de cette ville par ses bandes de pillards espagnols, allemands et italiens ; l'échec de Lautrec devant Naples, à la suite de sa rupture avec l'amiral génois, André Doria, qui contribua à ruiner notre armée en l'affamant du côté de la mer, tandis que la peste la décimait sur le rivage ; le désastre du comte de Saint-Paul à Landriano ; le siége de Vienne par les Turcs, nos alliés secrets.

Le traité de Cambrai ou *paix des dames*, ainsi nommé de la part qu'y prirent la mère du roi et la tante de l'empereur, suspendit les hostilités. Il ratifia celui de Madrid, à l'exception de la clause relative à la Bourgogne, qui restait à la France (1529) ; de plus, le roi racheta ses fils, et épousa Eléonore, sœur de son rival ; l'Italie fut définitivement perdue pour nous. — Six années de paix furent la suite de cet accommodement.

Troisième période (1535-38). — Notre souverain en profita pour incorporer à la couronne la Bretagne et les biens du connétable de Bourbon : Marche, Bourbonnais, Auvergne, etc. (1532). En même temps, il renouvelait publiquement avec les Turcs son alliance secrète de 1525, et s'unissait aux protes-

tants d'Allemagne confédérés à Smalkalde, sans cesser de poursuivre en France leurs coreligionnaires. Charles-Quint, plus avisé, allait combattre les pirates à Alger, à Tunis, à La Goulette, et s'attirait les bénédictions de l'Europe catholique en rendant à leurs familles vingt mille prisonniers chrétiens.

L'assassinat de Merveille, agent français à Milan, et la mort de Maximilien Sforce, souverain de ce duché, occasionnèrent la troisième guerre. Il y avait là, en effet, une réparation à obtenir et d'anciens droits à remettre en avant. Nos armées envahirent le Piémont.

Dès qu'il apprit cette attaque, l'empereur provoqua son ennemi à un combat singulier ; puis il se jeta sur la Provence, que Montmorency avait dévastée pour la défendre (1536). La résistance d'Arles et de Marseille, jointe au manque de vivres et aux maladies, le contraignit à la retraite : Turin et la Savoie nous restèrent. — Même insuccès des Impériaux dans la Picardie et sur les frontières ottomanes de l'Autriche, par suite des agressions de Soliman II. Charles-Quint dut songer à la paix.

Le pape Paul III fit signer à Nice une trêve de dix ans (1538) par les deux rivaux, qui se virent peu de temps après à Aigues-Mortes. L'empereur obtint même de François Ier l'autorisation de traverser la France pour aller châtier les Gantois soulevés contre lui. Il reçut partout, de Bayonne à Paris, le plus brillant accueil, et quitta notre pays sain et sauf, malgré les conseils du Dauphin, de la duchesse d'Etampes et du fou Triboulet.

Quatrième période (1541-46). — La quatrième période de la rivalité éclata par le refus de l'empereur de restituer le Milanais promis à l'un des fils de notre roi, et par l'assassinat, en Italie, de deux envoyés français. Elle eut pour événements principaux : notre première alliance avec les Etats scandinaves et une nouvelle entente avec les protestants et les Turcs ; le bombardement de Nice par les vaisseaux français et ottomans réunis (1543) ; le rapprochement entre le maître de l'Empire et le roi d'Angleterre se donnant rendez-vous à Paris, l'un par la Champagne, l'autre par la Picardie, pendant qu'une troisième armée envahirait le Piémont et la Provence.

Or, cette armée du Midi fut entièrement battue à Cérisoles par le jeune comte d'Enghien. L'armée de Champagne prit Saint-Dizier, Epernai, Château-Thierry ; mais Charles-Quint

n'en fut pas moins obligé, à la suite de l'inexécution du plan de campagne par son allié et des mouvements de la ligue protestante en Allemagne, de signer à Crépy un traité où les récentes conquêtes étaient restituées de part et d'autre (1544). Enfin, l'armée anglaise s'empara de Boulogne, qui lui resta provisoirement par le traité d'Ardres, dont notre diversion hardie sur l'île de Wight hâta la conclusion (1546).

Appréciation de cette rivalité. — Ce traité termina la rivalité de François Ier et de Charles-Quint, lutte vraiment remarquable au milieu des grands événements du seizième siècle. Elle est, en effet, plus que l'antagonisme de deux hommes illustres, de deux puissances considérables : on pourrait y trouver comme la rupture suprême entre l'esprit du moyen âge et les aspirations des temps modernes. Aussi les phases diverses de ces combats, où nous fûmes en général vaincus dans l'attaque et vainqueurs dans la défense, tinrent-elles l'Europe en suspens : la solution de toutes les questions alors agitées devait en dépendre. De là aussi l'intérêt universel qui s'attache aux deux compétiteurs : l'un, brillant, chevaleresque, comptant volontiers sur le hasard, malgré ses alliances avec les protestants d'Allemagne et avec les Turcs ; l'autre, froid, réservé, grand dans les conseils, habile à se faire des amis jusque dans l'entourage de son adversaire. — La gloire véritable de François Ier est d'avoir isolé davantage notre pays de la domination autrichienne, et d'avoir hâté le moment où la politique d'équilibre deviendrait la loi des Etats européens.

§ 2. — Administration de François Ier.

La fin du règne de François Ier fut signalée par la destruction des Vaudois, sur les conseils du baron d'Oppède, président du parlement d'Aix. Trois mille d'entre eux furent massacrés, d'autres envoyés aux galères, et leurs villages de Cabrières, Mérindol, livrés aux flammes (1545).

Ces violences n'étaient pas cependant dans le caractère d'un prince si prompt à s'émouvoir à la vue de toutes les choses de l'esprit. Il aimait les arts, dont il recevait les chefs-d'œuvre avec la vénération montrée par saint Louis à l'entrée des reliques divines dans Paris. Il admettait les artistes à son intimité, et il avait toujours à leur service l'argent nécessaire à l'accomplissement des travaux qu'il leur commandait. Les poëtes, les

écrivains de tout genre, les savants eurent une part non moins grande à ses royales faveurs. Il mérita le titre de *Père des lettres*, que l'histoire lui a conservé (Voir le n° suivant).

En matière d'administration, François Ier réalisa les réformes les plus utiles. — La justice lui doit l'ordonnance de Villers-Cotterets, œuvre du chancelier Guillaume Poyet (1539), qui déféra aux juges civils bien des causes portées auparavant devant les tribunaux ecclésiastiques, substitua au latin l'emploi du français dans les actes publics, prescrivit la tenue, dans les paroisses, d'un registre des naissances et des décès, etc. — Il modifia l'armée par la réorganisation de la gendarmerie, l'établissement de sept légions d'infanterie de six mille hommes chacune, le développement de l'artillerie, la prescription d'une sévère discipline, etc. — Il créa une marine et lui ouvrit, en même temps que des ports nouveaux, celui du Havre ou Franciscopolis, par exemple, les débouchés du Canada, dont Jacques Cartier venait de prendre possession. C'est à lui que remontent les premières rentes perpétuelles sur l'Hôtel-de-Ville, la vente des charges de judicature et de finances, la loterie royale, etc.

Les dépenses considérables de François Ier, ses créations sans nombre n'empêchèrent pas la nation de jouir d'une aisance générale produite par les progrès de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. — Il rendit le pouvoir absolu en ne tenant aucun compte de l'opposition du Parlement, et en gouvernant sans jamais convoquer les états généraux. La formule des ordonnances royales : *tel est notre bon plaisir*, émane de lui.

François Ier mourut au château de Rambouillet, en 1547.

(1) *Soliman II*. — Le règne de *Soliman II le Magnifique*, le souverain le plus illustre de la Turquie, s'étend entre les années 1520 et 1566. Il se recommande à la fois par des guerres en Europe, en Asie, en Afrique, et par de grands travaux administratifs.

En *Europe*, Soliman s'efforça de conquérir la Hongrie (prise de Belgrade, en 1521), et, pour y parvenir avec moins de peine, il seconda de ce côté tous les projets de François Ier contre Charles-Quint. De là, ses fréquentes invasions en deçà du Danube, invasions dont la plus célèbre est celle de 1529. — C'était trois ans après la mort de Louis II, roi de Hongrie, tué au combat de Mohacz. Le sultan prit parti pour le prétendant Zapoli, riche seigneur transylvanien, contre Ferdinand, frère de l'Empereur. Il s'avança jusqu'à Vienne, que sauva le comte de Salm, et opéra sa retraite, non pas sans avoir fait reconnaître roi son protégé dans Bude même. Mais lorsque mourut Zapoli, la couronne fut réclamée par Ferdinand d'Autriche. Soliman la fit accorder au jeune héritier du défunt, proclamé sous le nom d'Etienne, ou mieux encore, il se l'appropria, et

dès lors les Turcs se mêlèrent aux désordres sans fin dont ce pays fut le théâtre.

Dans l'*Asie*, Soliman voulut continuer et achever l'œuvre de ses prédécesseurs. — En 1522, il s'empara de Rhodes, que Villiers de l'Isle-d'Adam, à la tête de cinq mille soldats et de six cents chevaliers, défendit, six mois entiers, contre deux cent mille hommes, quatre cents voiles et la trahison du chancelier de l'Ordre, l'Espagnol André d'Amaral. « Ce n'est pas sans quelque peine, dit le vainqueur en montrant le grand maître, que j'oblige ce chrétien, à son âge, à sortir de sa maison. » Les nobles vaincus allèrent habiter l'île de Malte, que Charles-Quint leur donna. — La guerre contre la Perse fut tour à tour entreprise et abandonnée sans le moindre résultat satisfaisant. — L'expédition d'Arabie, en 1538, réussit mieux. Elle donna le sud de ce pays aux Turcs, et arrêta ainsi le commerce des Portugais sur ce point.

Du côté de l'*Afrique*, Soliman II remporta des succès mêlés de revers. Le pirate Cheredin Barberousse, qui occupait le littoral, après la mort de son frère, Horouch, fondateur du royaume d'Alger, reconnut la suzeraineté du sultan. Celui-ci nomma le pirate chef de sa flotte. Barberousse conquit Tunis, mais il fut vaincu par Charles-Quint, descendu en Afrique pour venger la cause de la chrétienté (1535). Six ans après, l'empereur alla mettre le siége devant Alger avec des forces considérables; mais le mauvais temps le contraignit à la retraite. Barberousse n'en continua que mieux ses dévastations, et ses navires aidèrent même les nôtres à bombarder Nice. Dragut, successeur de ce pirate, s'empara de Tripoli, triompha des flottes espagnoles dans plusieurs circonstances, mais échoua devant Malte, que défendit héroïquement le grand maître La Valette (1565). Cet échec fut pour les Turcs le précurseur du désastre de Lépante, sous Sélim II, en 1571.

Sur mer et sur terre, en dépit de quelques échecs, Soliman II avait obtenu la plus brillante réputation militaire. Sa gloire comme administrateur fut presque aussi grande : révision des lois, réforme des Janissaires et des Spahis pour diminuer leur puissance, reconstruction de Constantinople à demi ruinée par l'incendie de 1539, etc. De là, le titre de *législateur* qu'il a mérité. — Mais il se laissa trop dominer par sa favorite Roxelane, qu'il éleva jusqu'au rang d'épouse légitime, et qui lui conseilla plus d'une mesure odieuse. Nous voulons parler de ces crimes domestiques si fréquents dans les annales de l'empire turc : strangulation de Mustapha, premier-né de Soliman, adoré, pour ses vertus, du peuple et de l'armée, et dont la mort entraîna le suicide immédiat de Zéangir, autre fils du sultan; assassinat d'Ibrahim, fils de Mustapha; tentative de spoliation en faveur de Bajazet, fils préféré de la favorite, au détriment de Sélim, son aîné; etc.

Soliman mourut en 1566, digne d'être mis à ce côté sinon au-dessus de ses illustres contemporains, Charles-Quint et François Ier, entre lesquels, soit hasard, soit calcul, il maintint toujours un équilibre salutaire. Après lui, les Turcs entrèrent en pleine décadence.

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. V : passage des Alpes, Gaillard; bataille de Marignan, François Ier; élection de Charles-Quint, Mignet; entrevue du Camp du drap d'or, Fleurange; après Pavie, François Ier; sac de Rome, Guichardin; Soliman II, de Hammer; Charles-Quint dans la Provence, Robertson; bataille de Cérisoles, Montluc; parallèle de François Ier et Charles-Quint, Robertson. — *Atlas :* planches IV, VIII et XIII.

VI

Henri II. — Résultats des guerres d'Italie.

Henri II (1547-1559).	*Henri II* : la nouvelle cour, Marie Stuart en France, rachat de Boulogne, répression des Bordelais (1548). *Guerre contre Charles-Quint* : notre alliance avec les protestants d'Allemagne et les Turcs ; conquête des Trois-Evêchés par le duc de Guise. — Charles-Quint vient échouer devant Metz (1552); il se venge sur Thérouanne, mais se fait battre à Renty et est vaincu sur mer ; son abdication, sa retraite et sa mort à Saint-Just (1558). *Guerre contre Philippe II* : notre désastre de Saint-Quentin (1557); rappel du duc de Guise qui revient d'Italie et s'empare de Calais (1558) ; échec de Gravelines. — Traité de Câteau-Cambrésis (1559), mort de Henri II.
Résultats des guerres d'Italie, Renaissance.	*Politiques* : la France empêche l'Autriche d'obtenir la domination universelle, progrès du principe d'équilibre ; les Trois-Evêchés et Calais nous restent ; le pouvoir royal devient très-fort. *Artistiques* : 1° *artistes attirés d'Italie* : Léonard de Vinci, André del Sarto, Serlio, le Rosso, le Primatice, Vignola, Benvenuto Cellini ; leurs chefs-d'œuvre dans nos musées ; 2° *artistes français* : Lescot, Delorme, Pilon, Goujon, Cousin, Palissy ; — 3° *demeures royales* embellies par eux. *Scientifiques et littéraires* : grands hommes dans le droit, la philosophie, la médecine : Accurse, Alciat, Dumoulin, Cujas, les Etienne ; Ambroise Paré ; collége de France. — Ecrivains en vers et en prose ; Marot, Ronsard et la pléiade, Malherbe ; Rabelais, Calvin, Amyot, Montaigne.

§ 1. — Henri II.

La nouvelle cour, reprise de la guerre contre Charles-Quint. — Henri II succéda à François Ier, dont il méconnut les derniers avis, en s'entourant des personnes que son père lui avait conseillé d'éloigner de la cour : Montmorency, les Guises, Diane de Poitiers. Sous leur influence, il envoya dans l'Ecosse une armée qui empêcha l'union projetée d'Edouard VI et de Marie Stuart, alors conduite en France pour épouser le Dauphin, depuis François II ; il racheta ensuite Boulogne aux Anglais. — Montmorency, en particulier, châtia sévèrement les provinces de l'Ouest et la ville de Bordeaux, insurgées à l'occasion d'un impôt sur le sel.

Quant à la politique extérieure du nouveau règne, elle fut en tout conforme à celle du précédent. Henri II renouvela l'alliance

de François I[er] avec les protestants d'Allemagne (voir p. 330) et avec les Turcs. Il enleva même à Charles-Quint les Trois-Evêchés (Metz, Toul et Verdun), et s'avança jusqu'à Strasbourg sans pouvoir l'emporter. L'empereur, malade à Inspruck, où il s'était rendu pour suivre de plus près les délibérations du concile de Trente, et sur le point d'être surpris dans cette ville par Maurice de Saxe à la tête des protestants, signa avec ces derniers la paix de Passau. Puis il vint assiéger Metz, que le duc de Guise défendit avec un plein succès, montrant autant de bravoure que de grandeur d'âme (1552).

L'année suivante, Charles-Quint, ramené par la pensée de venger cet affront, se jeta sur l'Artois, où il brûla la ville de Thérouanne ; mais il perdit, bientôt après, la bataille de Renty contre Guise et Tavannes. — Pendant ce temps, le maréchal de Brissac luttait avec succès dans le Piémont ; le maréchal de Strozzi, Florentin passé au service de la France, et Montluc, défendaient tour à tour la ville de Sienne, qui dut enfin capituler ; notre flotte, unie à celle des Turcs, menaçait les côtes de la Sicile, saccageait l'île d'Elbe, et enlevait aux Génois quelques villes de la Corse.

C'est sur ces entrefaites que Charles-Quint, résolu à abdiquer, signa la trêve de Vaucelles (1556). Laissant l'Empire à son frère Ferdinand, l'Espagne, l'Italie et les Pays-Bas, à son fils Philippe II, qu'il avait déjà marié avec Marie Tudor, reine d'Angleterre, il alla vivre dans une résidence construite exprès pour lui et adossée au couvent de Saint-Just, dans l'Estramadure espagnole, toujours un peu préoccupé des affaires de l'Europe malgré ses maladies et la retraite. C'est là qu'il mourut en 1558, à peine âgé de cinquante-huit ans.

Guerre contre Philippe II. — Philippe II continua à notre égard la politique paternelle. Henri II, pour le prévenir, s'unit avec le pape Paul IV, et envoya deux armées, l'une en Italie, sous le commandement du duc de Guise ; l'autre dans les Pays-Bas, sous celui de Montmorency. Cette dernière fut complétement vaincue à Saint-Quentin par le duc de Savoie, Philibert Emmanuel, qui commandait les Anglo-Espagnols, et laissa son général au pouvoir de l'ennemi (1557). Heureusement, les vainqueurs, au lieu de marcher sur Paris, s'obstinèrent au siége de Saint-Quentin défendu par Coligny, ce qui permit au roi d'organiser des secours, et au duc de Guise de revenir du royaume de Naples, où le duc d'Albe l'avait tenu en échec

Ce général sauva la France, en effrayant les Espagnols et en surprenant Calais emporté dans huit jours, en plein hiver, après une occupation de deux cent onze ans (1347-1558).

Après quelques autres hostilités sans importance, telles que la prise de plusieurs villes du Nord par le duc de Guise et la défaite du général français de Termes à Gravelines par le comte d'Egmont, on signa le *traité de Câteau-Cambrésis* (1559). — Cette paix termina les guerres d'Italie et mit fin à la première rivalité entre la France et la maison d'Autriche. D'après son contenu, la Péninsule nous était fermée; nous perdions même nos acquisitions dans les Pays-Bas; mais nous conservions Calais et les Trois-Evêchés, qui nous rapprochaient de plus en plus de la frontière du Rhin; enfin, notre roi mariait à Philippe II sa fille Elisabeth, déjà destinée à l'infant don Carlos.

De grandes fêtes furent célébrées à l'occasion de ce mariage: Henri II y trouva la mort, dans un tournoi, de la main de Montgoméry, capitaine de ses gardes. Il laissa sept enfants (François II, Charles IX, Henri III, François successivement duc d'Alençon et d'Anjou, Elisabeth, Claude, Marguerite), dont l'aîné avait seize ans à peine. — L'extinction de la postérité mâle des Valois devait un jour donner naissance aux prétentions du roi d'Espagne sur notre couronne.

§ 2. — Résultats des guerres d'Italie.

Les guerres d'Italie, terminées par le traité de Câteau-Cambrésis, eurent de grands résultats au point de vue de la politique générale de l'Europe. Elles empêchèrent, en effet, la maison d'Autriche d'asservir l'Allemagne, de régner sur la Bourgogne et de réaliser ses vastes projets de domination universelle (développement du principe d'équilibre); mais elles laissèrent l'Italie à l'Espagne. — Un résultat commun à tous les peuples qui se disputèrent la domination de la péninsule italique, c'est qu'ils y prirent tous le goût des arts et des produits délicats de l'industrie; la Renaissance brillait alors, en effet, de tout son éclat dans ce riche pays.

Pour ce qui regarde la France, en particulier, les guerres d'Italie lui valurent l'acquisition de Metz, Toul et Verdun, premières étapes de notre marche jusqu'au Rhin, notre frontière naturelle vers l'est. Calais nous resta, et le sol fut ainsi purgé de l'insolente domination des rois d'Angleterre, qui,

maîtres de cette ville, se vantaient d'avoir à leur ceinture les clés de la France. La *noblesse* s'affaiblit numériquement par la mort d'un grand nombre de ses membres, et des plus illustres, dans les combats de Naples et de la Lombardie. L'*industrie*, le *commerce*, l'*agriculture* elle-même, dégagés des entraves féodales et des éléments de désordre qui en étaient la suite, purent se développer à l'aise. Le *pouvoir royal* devint fort jusqu'au despotisme. — Enfin, ce qui fut préférable à tout cela, les arts et les lettres s'implantèrent dès lors dans notre pays, pour nous valoir dans la suite cette supériorité morale qu'aucune puissance au monde n'est en mesure de nous contester. Voici quelques détails à cet égard.

§ 3. — La Renaissance en France.

Arts. — François Ier, nous l'avons dit ailleurs, dut ressentir fortement, avec ses goûts de poëte et d'artiste, l'influence de l'Italie. En attendant qu'il pût, à force de largesses, appeler à sa cour les hommes célèbres de ce pays, il acheta chèrement leurs ouvrages. En 1517, il paya à Raphaël le magnifique tableau de *Saint-Michel* la somme de 24,000 livres, qui représentent environ 400,000 francs de valeur relative actuelle. En 1518, il acquit du même auteur la *Sainte Famille* et s'assura la *Transfiguration*. Il ne donna pas moins de 4,000 écus d'or à Léonard de Vinci pour le tableau de *Joconde*, et quelle réception ne fit-il pas à ces chefs-d'œuvre entrant dans la capitale!

Les artistes que nous envoya l'Italie ne furent pas moins bien traités. *Léonard de Vinci* mourut, dit-on, dans les bras de François Ier. *André del Sarto*, attiré et payé par ce roi, ne sut pas rester en deçà des monts. *Sébastien Serlio* reçut l'honorable mission d'édifier le palais de Fontainebleau. *Le Rosso* continua cet édifice, dont il eut la surintendance, en même temps que les titres de « valet de chambre du roi et de chanoine de la Sainte-Chapelle. » *Le Primatice* acheva l'œuvre avec le concours de Nicolo del Abbate, et fut nommé par Henri II intendant des bâtiments de la couronne. *Vignola*, plus connu sous le nom de l'architecte Vignole, donna les règles de son art. *Benvenuto Cellini* fut tout à la fois sculpteur, orfèvre et ciseleur. D'autres encore accoururent, et en grand nombre, le plus souvent entourés de talents de second ordre et d'ouvriers intelli-

gents. Ils exercèrent sur notre imagination si impressionnable une influence décisive.

A leur contact, en effet, se produisirent les grands artistes dont la France s'honore. *Pierre Lescot* donna le plan du Louvre, dont il construisit la façade intérieure, dite façade de l'Horloge. — *Philibert Delorme* fournit les dessins des châteaux d'Anet, de Meudon, de Saint-Maur, et commença les Tuileries. — *Germain Pilon* sculpta le mausolée de Henri II, tailla, dans un seul bloc de marbre, le groupe des *Trois-Grâces*, et laissa des bas-reliefs et des statues que l'on peut encore admirer au musée du Louvre. — *Jean Goujon* mérita d'être appelé le *Corrége* de la sculpture, à cause de la grâce qui domine dans ses productions, dont les principales sont : la Diane chasseresse de la Malmaison, les figures de la fontaine des Innocents et les cariatides de la salle des Gardes au Louvre. — *Jean Cousin*, notre Michel-Ange, excella dans tous les genres, comme le prouvent le mausolée de l'amiral Chabot, les belles verrières de la chapelle de Vincennes et le tableau du *Jugement dernier*, la première œuvre à l'huile d'un Français. — *Bernard Palissy* fut encore plus universel, menant de front l'art et la science, et acquérant, en particulier, dans les émaux, une réputation qui n'a pas été égalée.

Nous venons de mentionner quelques-uns des monuments de l'art à cette curieuse époque, les châteaux surtout, qui surgirent du sol comme par enchantement. Joignons-y quelques-uns de ceux qui n'ont pas été signalés : *Madrid*, construit par François Ier au bois de Boulogne, et dont le nom est sans doute une protestation contre la captivité de 1525 ; *La Muette* et *Follembrai*, dus à Philibert Delorme ; *Nantouillet*, la fastueuse résidence du Chancelier Duprat ; *Chambord*, qui n'a pas son pareil de fantastique originalité, et dont l'auteur est Pierre Nepveu, de Blois, et non point un Italien, comme on l'avait cru jusqu'à ces derniers temps.

Nous n'allons pas plus loin. On comprend, par les détails qui précèdent, le prodigieux développement que l'art, sous toutes ses formes, avait acquis en France au seizième siècle. Combien les funestes guerres de religion ne retardèrent pas sa marche, en détruisant ou dévastant de si nombreux chefs-d'œuvre ! « Beau règne de l'art, hélas ! sitôt évanoui ! s'écrie un historien, l'Europe ne vous reverra-t-elle plus ? »

Sciences. — Les sciences ne furent pas cultivées avec moins

d'ardeur; à l'exception du droit et de la philologie, elles restèrent néanmoins dans une enfance relative. — La science juridique moderne ne peut opposer que peu de noms à ceux d'*Accurse*, l'auteur du CORPUS JURIS; d'*Alciat*, l'illustre fondateur de l'université de Bourges; de *Dumoulin*, surnommé le « Papinien français; » de *Tiraqueau*, de *Godefroy*, du conseiller *Brisson*, du chancelier *L'Hôpital*; elle n'en peut mettre aucun à côté de celui de *Cujas* dont Toulouse s'honore.

De même dans la philologie. Sous l'influence du Grec *Jean Lascaris*, du Vénitien *Aléandro* et de *Lefèvre d'Etaples*, le retour à l'antiquité devint très-prononcé, et ici encore il y eut une véritable renaissance. Plusieurs hommes le représentèrent glorieusement : *Vatable*, qui enseigna le premier l'hébreu; *Guillaume Budé*, que Guichardin appelle « le premier homme de son siècle dans la littérature grecque et latine; » *Jules-César Scaliger*, naturalisé français en 1528; les *Etienne*, dont le renom n'a pas encore été surpassé.

Enfin, la chirurgie naquit avec *Ambroise Paré*; la médecine, avec *Fernel* et *Levasseur*; les sciences naturelles, avec *Bernard Palissy*.

Le *Collége de France*, avons-nous déjà dit, fut créé par François Ier. On y enseigna d'abord le grec et l'hébreu, puis l'éloquence latine, d'où lui vint le nom de *Collége trilingue*. D'autres chaires y furent établies successivement, et peu s'en fallut que le savant Erasme, de Rotterdam, ne vînt en prendre la direction.

Lettres. — Les lettres françaises eurent aussi des représentants illustres.

1° Dans la poésie, *Clément Marot* continua la tradition nationale inaugurée par Villon. Il avait vingt-trois ans lorsque, en 1518, François Ier le donna pour valet de chambre à sa sœur *Marguerite de Valois*, auteur elle-même de l'*Heptaméron*. Une tradition généralement admise raconte que le valet de chambre adressa à sa souveraine quelques vers dont les sentiments furent partagés. Rien ne prouve la vérité de cette assertion. Ce qui est plus positif, c'est que Marot embrassa la Réforme, et qu'il dut se retirer à Blois, à Ferrare, à Genève. Il mourut à Turin en 1544. Nous avons de lui quelques bonnes poésies, mais la traduction des *Psaumes* a fait plus pour sa mémoire.

Avec Marot, la Renaissance ne nous avait guère fait sentir son action. Elle s'imposa brusquement, en 1549, par le mani-

feste de *Joachim du Bellay*, l'*Illustration de la langue française*, cette hardie profession de foi de la nouvelle école littéraire. « Ceux qui y souscrivirent furent appelés la *brigade*. Une fois maîtres du terrain, la victoire leur montant au cerveau, la brigade se mit de ses propres mains au ciel, et s'appela la *pléiade* » (Nisard). *Ronsard* en fut la plus brillante étoile (1524-1585). Mais, en réalité, la poésie française commence avec *Malherbe* (1).

2° Dans la prose, *Fleurange*, surnommé le « jeune adventureux, » « pour passer son temps plus légèrement » au château de l'Ecluse, où il était captif, composa une véritable épopée. — *Guillaume de Bellay*, dans ses *Ogdoades*, prit Guichardin pour modèle et l'égala quelquefois. — *François de Rabutin* et *Salignac de la Motte-Fénelon* se firent remarquer, l'un par la délicatesse, l'autre par l'harmonie de leur style. — *Coligny* est plus grave, *Montluc* plus fougueux, *Brantôme* plus relâché, *Michel de Castelnau* plus instruit, *La Noue* plus saisissant. — Tous contribuèrent à la formation de notre langue. *Rabelais* et *Calvin*, que Pasquier nomme les « pères de notre idiome, » lui donnèrent sa constitution définitive. Nous insistons sur ces deux derniers, ainsi que sur *Amyot* et *Montaigne* (2).

(1) *Ronsard*. — Le genre de prédilection de *Ronsard* fut le genre lyrique, et il dota de l'*ode* notre poésie; il aborda aussi la poésie épique, témoin le poëme de la *Franciade*. L'imitation des anciens l'inspira dans toutes choses; il la prescrivit d'une manière absolue. Aussi, lorsqu'il voulut enrichir notre langue, n'hésita-t-il pas à inventer des mots composés à la manière des Grecs, et appela-t-il, par exemple, Bacchus, *cuisse-né*, Apollon, *porte-jour*, etc. Sur ce terrain, il alla plus loin encore, comme lorsqu'il conseilla d'adjoindre au français les patois de nos diverses provinces, de remettre en usage des termes tombés depuis longtemps en désuétude, de faire des emprunts au vocabulaire si noble, disait-il, de la guerre et de la chasse. Tous ses conseils furent pris pour des ordres, et de cette manière sa réforme eut un caractère essentiellement radical. Il fut chef d'école et régna véritablement.

Ses disciples, *Du Bellay*, *Baïf*, *Dubartas*, *Jodelle*, *Desportes*, *Bertaut*, poussèrent sa réforme si loin, qu'ils allèrent jusqu'à substituer à la rime, à la césure, au rhythme de nos vers la quantité des hexamètres et des pentamètres latins.

Quelques vers ont suffi à Boileau pour caractériser cette exagération, annoncer sa chute, et définir la nouvelle manière poétique, représentée par Malherbe : *Ronsard qui le suivit*, etc... *Enfin Malherbe vint*, etc...

L'œuvre de *Malherbe* est tout entière dans ces vers. Nous ajoutons que ce poëte naquit dans la ville de Caen, vers 1556, qu'il prit part aux guerres de religion, où il faillit tuer Sully, et qu'il avait environ cinquante ans à l'époque où il publia ses premiers vers (1605). Depuis ce moment jusqu'à sa mort, il fut l'arbitre du langage. Il en passa les termes en revue dans la petite chambre où il présidait tous les soirs la réunion de quelques rares amis

(Maynard, Racan, etc.), et il s'en rapporta plus volontiers, pour le sens d'un mot, au jugement du peuple de la place Saint-Jean, qu'à l'usage de la haute compagnie ou de la cour. Il fit plus encore; car, après avoir été tyran des mots, il donna le modèle de la véritable poésie. Nous n'en voulons pour preuves que l'ode au roi Louis XIII partant pour le siége de la Rochelle, et l'élégie à Duperrier pour le consoler du trépas de sa fille. — La mort de Malherbe ne saurait être placée avant 1629. Sept ans après, le *Cid* allait inaugurer les brillantes destinées de la poésie française.

(2) *Rabelais*, né à Chinon, en 1483, a une histoire qui, depuis l'année où il reçut la prêtrise (1511) jusqu'à sa mort (1553), tient vraiment de la légende. C'est ainsi que nous entendons : sa condamnation à une détention perpétuelle dans les prisons de Fontenay-le-Comte; plusieurs détails de sa vie d'étudiant à la Faculté de médecine de Montpellier; la manière dont il revint d'Italie en France, au retour de ce voyage dans lequel, après avoir obtenu l'absolution du pape, il gagna la faveur de François Ier; sa vie dans la cure de Meudon; sa mort même. Tout est romanesque dans l'existence de ce hardi penseur, et ses excentricités mêmes expliquent bien des points de ses deux grands ouvrages, *Gargantua* et *Pantagruel*. Etrange bouffonnerie selon les uns, chef-d'œuvre incomparable d'après les autres, véritable monument littéraire pour tout juge désintéressé. « Où il est mauvais, dit la Bruyère, il passe bien loin au delà du pire : c'est le charme de la canaille : où il est bon, il va jusqu'à l'exquis et à l'excellent; il peut être le mets le plus délicat. »

Nous donnons ailleurs (page 343) la biographie de *Calvin*. Nous n'avons donc qu'à constater ici la valeur littéraire de l'*Institution chrétienne*, le principal ouvrage du hardi réformateur. Or, selon Bossuet, cet homme a aussi bien écrit en latin qu'homme de son siècle, et il a excellé à parler la langue de son pays.

Amyot, né à Melun (1513), servit d'abord comme domestique au collége de Navarre. Il y fit quelques études, et devint successivement abbé de Bellosanne, précepteur des fils de Henri II, grand aumônier de France et évêque d'Auxerre. Ses vastes connaissances, et surtout sa remarquable traduction des *Œuvres de Plutarque*, lui méritèrent les plus grandes faveurs. Jamais, en effet, ouvrage ne vint plus à propos et n'eut plus de portée. En traduisant les *Vies des hommes illustres*, Amyot montrait à ses contemporains des modèles auxquels ils ressemblaient ou s'efforçaient de ressembler. En traduisant les *Œuvres morales*, il faisait passer dans nos mœurs, et cela en pleine Renaissance, l'antiquité tout entière. A ce double titre, sa traduction fut lue partout, au foyer de la famille comme dans le camp, et Henri IV avait raison de l'appeler la *Bible du soldat*.

Montaigne est véritablement dans l'ordre chronologique, le premier de nos écrivains populaires. Il naquit au château de ce nom, en Périgord (1538), et fut, à vingt et un ans, conseiller au parlement de Bordeaux, ce qui lui donna de bonne heure la pratique des hommes. Dégoûté de sa charge, il voyagea en Allemagne, en Suisse, en Italie, étudiant partout les types divers de l'être humain. Puis, après avoir été maire de Bordeaux et député aux seconds Etats de Blois (1588), il se retira dans l'isolement, et essaya de se replier sur lui-même, en compagnie de Sénèque et de Plutarque, traduit par Amyot. Ses *Essais*, que le cardinal Du Perron appelait « le bréviaire des honnêtes gens, » n'ont que sa personne pour objet, et il se trouve avoir merveilleusement dépeint notre pauvre humanité. Sa raison, qu'il a seule écoutée, l'a laissé glisser doucement sur la pente du doute. « Que sais-je? » est sa devise. Mais son langage est resté net, précis, sobrement imaginé, plein de mots à effet, de tournures qui n'ont pas vieilli.

DÉVELOPPEMENTS. — Consulter les *Lectures historiques*, t. V : siége de

Metz, De Salignac; abdication de Charles-Quint, Mignet; invention de l'imprimerie, Schœll; l'Italie au temps de Jules II et de Léon X, Barthélemy; Renaissance, Duruy; — Voir aussi dans les *Lectures géographiques*, t. II (*France*), quelques pages de M. Aristide Guilbert sur les anciens monuments de l'Orléanais; châteaux de Chaumont, de Blois, de Chambord, etc.

VII

La Réforme en Allemagne et en Suisse.

La *Réforme* est la révolution religieuse qui, au seizième siècle, détacha de l'Eglise une partie de l'Europe septentrionale. — Indulgences.

Réforme en Allemagne.	*Luther*, né à Eisleben (1483), professeur à Wittemberg, ses quatre-vingt-quinze propositions (1517). — Résistance à Cajetan et à Léon X; sa condamnation à la diète de Worms; sa retraite forcée de Wartbourg : pamphlets et doctrine, la Bible. Les *sacramentaires* de Carlostadt et les *anabaptistes;* massacre de ces derniers à Frankenhausen (1526); leur deuxième apparition et leur ruine à Munster sous Jean de Leyde. *Organisation, luttes et triomphe de la Réforme* : ses progrès à Torgau et à Spire; *confession d'Augsbourg* (1530); ligue de Smalkalde (1531). — Lutte suspendue et reprise; défaite de l'électeur de Saxe à Muhlberg (1547), soumission du landgrave de Hesse. — *L'intérim*. — Trahison de Maurice de Saxe : convention de Passau ratifiée à Augsbourg (1552-55). *La réforme de Luther en Suède et en Danemark* (1523).
Réforme en Suisse.	*Zwingle*, curé de Zurich, attaque les indulgences et la présence réelle (1516). — Colloque de Baden, guerre de Cappel (1531). — Deux camps dans la Suisse et affaiblissement du pays. *Le protestantisme entre à Genève* à la faveur des discordes entre les républicains ou *huguenots* et les catholiques ou *mamelucs* protégés par le duc de Savoie; *Farel* y retient *Calvin* (1537). *La Réforme de Calvin en France, aux Pays-Bas et en Ecosse.* — Concile de Trente, les Jésuites.

§ 1. — Réforme en Allemagne.

La *Réforme* est la révolution religieuse qui, au seizième siècle, après les tentatives stériles des Albigeois, des Lollards, des Hussites, détacha de l'Eglise catholique une partie de l'Europe septentrionale. Les désordres signalés dans la discipline ecclésiastique par saint Bernard, par le vertueux Gerson, par les conciles de Pise et de Constance, l'avaient préparée depuis longtemps. Le prétexte de son apparition fut la prédication des indulgences par les Dominicains. Luther, Zwingle et Calvin en furent les promoteurs.

Luther. — Luther, né en 1483, était fils d'un mineur du village

d'Eisleben. Après une enfance malheureuse et la mort soudaine d'un de ses amis, il prit l'habit monastique chez les Augustins. Une Bible tomba sous sa main : il la médita sans cesse. Il l'expliquait dans ses leçons à l'université de Wittemberg, récemment fondée par l'électeur de Saxe, lorsque des Dominicains arrivèrent dans cette ville pour prêcher les indulgences et recueillir les aumônes destinées à l'achèvement de Saint-Pierre de Rome, le plus magnifique monument de la chrétienté (1517). Malheureusement, leur prédication et l'abus qu'ils firent de l'argent des fidèles donnèrent prise à une vive opposition de la part des Augustins chargés jusqu'alors de ce soin. De là, la lutte, et le choix de Luther pour la soutenir.

Le futur réformateur l'engagea en affichant à la porte de la cathédrale de Wittemberg quatre-vingt-quinze propositions contre les indulgences. Le dominicain Tetzel les jeta aux flammes, et en publia à son tour cent dix qui eurent le même sort. Léon X, instruit de ce débat, n'y vit d'abord qu'une « querelle de moines. » Mais lorsque Luther eut bravé dans Augsbourg le savant légat Cajetan ; lorsqu'il en eut appelé « du pape mal informé au pape mieux informé » et à un concile général ; lorsque enfin il eut brûlé, en présence de ses disciples, la bulle d'excommunication lancée contre lui par le souverain pontife, les choses changèrent d'aspect. Charles-Quint cita le moine rebelle à la diète de Worms, espérant de la sorte en finir avec lui. Luther s'y rendit, malgré ses amis, « dût-il y trouver autant de diables que de tuiles sur les toits » (1521). Il refusa de se rétracter, et fut mis au ban de l'Empire. Il s'éloignait lorsque des cavaliers masqués, envoyés sans doute par son protecteur Frédéric de Saxe, l'enlevèrent et l'enfermèrent dans le château de Wartbourg où il vécut inconnu.

De cette retraite, appelée par lui sa Pathmos, le fougueux apôtre de la Réformation lança les pamphlets les plus violents. Le célibat des prêtres, la confession auriculaire, l'autorité ecclésiastique, l'invocation des saints, les sacrements composèrent le thème le plus habituel de ses attaques. Il ramena tout à la Bible, qu'il traduisit en langue allemande, et dont il laissa la libre interprétation à la raison de chacun. C'est de cette liberté que sortirent les sacramentaires et les anabaptistes.

Premiers dissidents. — Les *sacramentaires* eurent pour chef Carlostadt, qui ne partagea pas les idées de Luther sur l'Eucharistie. — « Puissé-je te voir sur la roue ! » dit le maître au dis-

ciple, en le quittant dans l'auberge d'Orlemonde. — « Puisses-tu te rompre le cou avant de sortir de la ville! » lui fut-il répondu. Et les désordres commencèrent, Carlostadt courant d'église en église, brisant les images, renversant les autels. La Réforme luthérienne n'en continua pas moins d'envahir la Saxe, la Hesse, le Mecklembourg, la Poméranie, le duché de Brandebourg et même la Prusse propre, que sécularisa Albert, le grand maître de l'ordre Teutonique. Partout, elle prit un caractère de plus en plus aristocratique, par la perspective même qu'avaient les seigneurs de s'approprier les biens des couvents.

Les *anabaptistes* furent ainsi nommés du second baptême qu'ils exigeaient de leurs adeptes. Partant du dogme de l'égalité évangélique, d'innombrables paysans se groupèrent sous le drapeau de Muncer, leur terrible chef, et mirent tout à feu et à sang en Allemagne. Luther, qu'ils traitaient de faux prophète, conseilla de les exterminer « comme des chiens enragés »; et, sur son invitation, luthériens et catholiques se réunirent dans ce but. On en fit un massacre général à Frankenhausen (1525). — Mais, quelques années après, les anabaptistes recommencèrent leurs brigandages avec Jean Mathias, boulanger de Harlem, et Jean Bocold, tailleur de Leyde. Munster, qu'ils appelaient la *Montagne de Sion*, devint leur capitale. Ils y soutinrent un long siége contre l'évêque dépouillé et secouru par des forces considérables ; ils y trouvèrent à la fin leur ruine complète, après avoir exercé un pouvoir qui n'eut d'égal que l'enthousiasme développé autour d'eux.

Organisation, luttes et triomphe de la Réforme. — Pendant ce temps, les réformés déjà unis à Torgau, travaillaient à se faire accepter. La diète de Spire (1529), les toléra, à la condition par eux de ne pas s'étendre, condition contre laquelle les princes luthériens s'élevèrent : d'où leur vint le nom de *protestants*. — A Augsbourg, l'année suivante, fut présentée la *confession* de ce nom, rédigée par Mélanchthon ; l'empereur Charles-Quint ne voulut pas la reconnaître. Dès lors, les luthériens opposèrent la ligue de Smalkalde (1531) à celle de Ratisbonne, et recoururent à la force pour obtenir ce qu'on refusait à leurs demandes. Il fallut l'apparition des Turcs sous les murs de Vienne, et les ravages des anabaptistes, pour amener un rapprochement forcé entre les deux ligues. Mais après la disparition de ces dangers, et la cessation momentanée de la rivalité entre la France et la maison d'Autri-

che au traité de Crépy (1544), la guerre religieuse recommença. La réunion du concile de Trente ne laissait d'ailleurs aucun espoir aux protestants (1). — Luther mourut sur ces entrefaites, en 1546.

Charles-Quint détacha d'abord du parti réformé les margraves de Brandebourg et le jeune Maurice de Saxe, sauf à écraser ensuite les autres membres. L'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse lui résistèrent seuls. Il battit le premier à Muhlberg (1547) et ne lui laissa la vie qu'au prix des plus honteuses concessions. Il amena le second à se soumettre, et les retint l'un et l'autre dant une dure captivité.

Dès lors, l'empereur espéra rendre universelle l'acceptation de son *Intérim*, formulaire théologique dont les deux partis destinés à être rapprochés par là furent mécontents, et que Maurice de Saxe, gendre du landgrave, était chargé d'imposer au besoin. Mais Maurice, devenu aussi puissant qu'il pouvait le désirer, fit alliance avec Henri II, roi de France. Puis, mécontent de se voir refuser la liberté de son beau-père, il trahit Charles-Quint et faillit même le surprendre malade dans Inspruck. — L'empereur signa alors la convention de Passau, qui, ratifiée depuis à Augsbourg (1552-55), assura l'existence de la Réforme en Allemagne. Une des clauses de cette transaction, le *réservat ecclésiastique*, par laquelle un évêque se faisant protestant renonçait à son bénéfice, devait être, dans la suite, une des causes de la guerre de Trente ans.

Notons ici que la Réforme de Luther ne tarda pas à s'introduire en Suède, sous Gustave Wasa (1523-60), et en Danemark et Norwége, sous Frédéric Ier (1523-33).

§ 2. — Réforme en Suisse.

Zwingle. — La Suisse eut son réformateur dans Zwingle, curé de Zurich, qui protesta, comme Luther, contre les indulgences, et nia la présence réelle (1516). Les cantons de Zurich, de Bâle, de Schaffouse et de Berne, c'est-à-dire les plus riches et les plus peuplés, partagèrent ses opinions. Le colloque de Baden, où prirent une grande part Œcolampade pour les protestants et Eckius pour les catholiques, essaya vainement d'en arrêter la marche. On recourut aux armes, et de là, la *guerre de Cappel*, dans laquelle Zwingle trouva la mort à la tête des siens (1531). — Tout le pays se divisa alors en deux

ligues, l'une catholique (les cantons primitifs), l'autre protestante, et son affaiblissement immédiat en fut la conséquence. Dès ce moment, les Suisses se trouvèrent de plus en plus réduits à devenir les mercenaires de l'Europe.

Calvin. — En même temps, Genève embrassait la Réforme à la suite de ses querelles intérieures. Les républicains y eurent d'abord le dessus, et leur association avec ceux de Fribourg leur valut le titre de *Eidgenossen* ou confédérés par serment (1519). Mais, bientôt après, le duc de Savoie les vainquit et assura la domination des catholiques, désignés par leurs adversaires sous les noms de *mamelucs* ou *esclaves*. Cet état de choses dura jusqu'au moment où la retraite des étrangers, à la suite de la présence de François I[er] à Pavie, donna le signal de l'introduction de la Réforme. — En 1537, le protestant français *Guillame Farel* retint à Genève *Jean Chauvin* ou *Calvin* dont nous disons quelques mots page 343.

C'est de Calvin que procède la Réforme en France, aux Pays-Bas et dans l'Ecosse.

(1) *Concile de Trente, les Jésuites.* — Le concile de Trente fut réuni par le pape Paul III, à l'effet d'arrêter les progrès de la Réforme. Ses sessions, comprises en une période de dix-huit ans (1545-1563), peuvent se diviser en quatre parties distinctes correspondant aux trois tenues du concile à Trente et à sa translation momentanée à Bologne.

A la suite de leur réunion à Trente (13 décembre 1545), les Pères du concile prolongèrent leurs travaux jusqu'au 9 mars 1547. A cette époque, soit fatigue réelle, soit crainte de la peste qui sévissait dans les environs, on décida que le concile serait transféré à Bologne, où il se rouvrirait le 21 avril suivant.

Ce jour-là et dans ce lieu, beaucoup d'évêques firent défaut, les Allemands surtout, qui refusaient de quitter une ville de l'Empire pour se rendre dans les Etats du saint-siége. On s'ajourna d'abord au 2 juin, puis au 15 septembre, sans que ni l'empereur ni le pape se fussent entendus. Paul III mourut au milieu de ces dissentiments, et son successeur, Jules III, après de nombreuses négociations avec Charles-Quint, convoqua de nouveau le concile à Trente (1[er] mai 1551).

Dans cette nouvelle réunion, les travaux durèrent un an. Mais l'approche de Maurice de Saxe, à la tête des protestants, jeta le trouble parmi les membres de l'auguste assemblée, et les décida à une prompte séparation. Ils s'ajournèrent à deux années, ou même avant, si la paix se rétablissait. C'est ce que les historiens appellent l'*inter-concile*, pendant lequel il convient de placer l'énergique pontificat de Paul IV (congrégation de l'Index, etc.).

Enfin, sous Pie IV, Trente fut encore choisie pour la quatrième et dernière réunion (18 janvier 1562), qui ne dura guère moins de deux ans.

Dès ses premières sessions, le concile de Trente condamna le protestantisme, soit en fixant le canon des livres de l'Ecriture sainte et en reconnnaissant comme seule authentique la traduction de la *Vulgate*, soit en définissant l'autorité des sacrées traditions. Dans les sessions suivantes, il précisa d'une manière définitive les croyances catholiques en matière de dogme : péché originel, justi-

fication, sacrements, messe, purgatoire, vénération des reliques et des images, intercession des saints, etc., etc. Chacune des sessions, outre le dogme, s'occupa de la discipline ecclésiastique : juridiction et résidence des évêques, réforme des religieux, etc. Ce sont là d'immenses services. — Quant à donner la paix à l'Europe, ce qui entrait aussi dans l'esprit de sa convocation, le concile de Trente dut y renoncer devant les passions de tout genre qui divisaient alors le monde.

La milice des Jésuites, créée vers cette époque, s'attacha à compléter l'œuvre de cette grande assemblée. Elle eut pour fondateur l'Espagnol Ignace de Loyola, que nous avons trouvé blessé grièvement à la jambe, pendant le siége de Pampelune (v. page 313). Cette blessure condamnant au repos l'intrépide guerrier, celui-ci demanda quelques distractions à la lecture de la vie de Jésus-Christ et des saints. Il y trouva la révélation de sa destinée, et la force d'accomplir un pèlerinage à Jérusalem.

De retour en Espagne, ce *chevalier de Dieu et de la Vierge*, comme il s'appelait lui-même, parcourut les universités, prêchant la croix de sa parole et de ses exemples, opérant partout des conversions. Arrivé à Paris, il refit ses études au collége de Sainte-Barbe, puis il s'attacha quelques amis, six d'abord, dix ensuite, et dans le nombre François-Xavier, Le Fèvre et Laynez, avec lesquels il jeta la première base de sa Société (1534). Ses compagnons et lui se trouvaient bientôt après dans la ville de Rome pour y recevoir la bénédiction du pape, et à Venise, d'où ils espéraient se rendre à Jérusalem, avec la pensée d'y faire refleurir le christianisme. Les guerres des Vénitiens et des Turcs dans les mers du Levant les retinrent en Italie. Ils se mirent dès lors tout entiers à la disposition du souverain pontife, pour la propagation de la foi dans les diverses parties du globe. Leur association reçut le nom de *Compagnie de Jésus*. Paul III l'approuva en 1540; il lui accorda même le pouvoir de se donner des constitutions.

D'après les règlements qui furent alors dressés par les soins d'Ignace de Loyola et de ses amis, les Jésuites firent, outre les trois vœux ordinaires de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, le vœu spécial d'obéir au pape. Ils se divisèrent en diverses catégories : profès, coadjuteurs, écoliers approuvés, novices. Les *profès* prononçaient publiquement tous les vœux, et s'engageaient à ne briguer ni accepter de prélature, se vouant d'une manière particulière aux missions et à l'enseignement. Les *coadjuteurs* s'en tenaient aux vœux ordinaires. Les *écoliers approuvés* formaient des vœux simples, en attendant le complément des études qui devaient les faire admettre successivement au rang des coadjuteurs ou des profès. A la tête de l'ordre se trouvait un *général* à vie, établi à Rome, et dont l'active surveillance s'exerçait sur tout l'univers divisé en *provinces*. A ses côtés étaient un conseil d'*assistants* et un *admoniteur* qui devaient aider le général de leur concours, l'éclairer de leurs conseils, et, s'il faisait fausse route, assembler malgré lui la congrégation pour le déposer dans les formes.

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. V : l'Eglise avant la Réforme, Bossuet; prédication des indulgences, Vertot; commencements de Calvin, Mignet. — *Atlas*.

VIII

La Réforme en Angleterre et dans les Pays-Bas.

Réforme en Angleterre (1509-1603).

- *Henri VIII* (1509-1547) : ses débuts au dehors. — Schisme : suprématie personnelle comme chef suprême de l'Eglise, bill des six articles, nombreuses victimes. — Despotisme inouï vis-à-vis des siens, de ses ministres, du parlement et de la nation.
- *Edouard VI* (1547-1553) : Somerset et Cranmer; le duc de Northumberland, Jeanne Grey.
- *Marie Tudor* (1553-1558): rétablissement du catholicisme, mariage avec Philippe II. — Perte de Calais.
- *Elisabeth* (1558-1603) *organise l'Eglise anglicane* et protége la Réforme en Ecosse : Marie Stuart et sa mort; flotte invincible armée par l'Espagne pour la venger, d'Essex à Cadix, révolte de l'Irlande, — Secours aux protestants dans les Pays-Bas et en France. — Administration prospère, Walter Raleigh et Drake, Shakespeare et Bacon.

Philippe II d'Espagne, (1556-1598). Réforme dans les Pays-Bas.

- *Intérieur* : les Maurisques et don Juan d'Autriche, don Carlos, occupation du Portugal (1580), le grand justicier d'Aragon.
- *Extérieur* : victoire de Lépante sur les Turcs (1571), secours aux ligueurs français, lutte contre Elisabeth.
- Réforme dans les Pays-Bas, (1559-1609).
  - *Marguerite de Parme* (1559), Granvelle et le comte d'Egmont; compromis de Bréda (1566), les Gueux.
  - *Le duc d'Albe* : conseil des troubles, supplice des comtes d'Egmont et de Horn, succès sur Guillaume le Taciturne, victoire de Jemmingen, statue de bronze; guerre maritime (1572), assemblée de Dordrecht.
  - *Requesens. — Don Juan d'Autriche* (1576-1578).
  - *Alexandre Farnèse* : union d'Utrecht, stathoudérat (1579). — Assassinat du Taciturne, Maurice de Nassau.
  - *Albert d'Autriche* : indépendance des Pays-Bas (1609).

Affaiblissement de l'Espagne sous Philippe III et Philippe IV.

§ 1. — Réforme en Angleterre.

L'entrée de la Réforme en Angleterre fut préparée par Wiclef, les Lollards et Henri VIII; Edouard VI et Elisabeth en assurèrent le triomphe.

Henri VIII. — Henri VIII, monté sur le trône en 1509, passa les premières années de son règne absorbé par la politique étrangère. C'est ainsi qu'il entra dans la *sainte ligue* et dans la

ligue de Malines, presque toujours hostile à la France, malgré l'entrevue du *Camp du drap d'or* et l'indignation qu'il ressentit de la captivité de Madrid. Mais dès l'année 1527, à la suite de la répudiation de Catherine d'Aragon, sa première femme, il se laissa aller au despotisme de son caractère et au schisme.

Alors, en effet, sans renoncer au titre de *défenseur de la foi*, que le pape lui avait donné pour un livre contre Luther (*Défense des sept sacrements*), il rompit avec l'Eglise de Rome, et se fit nommer *chef suprême* de celle d'Angleterre. Il exigea que tous les ministres du culte le présentassent comme tel, et malheur à ceux qui méconnurent sa *suprématie* ou mirent son orthodoxie en doute. L'échafaud et les bûchers en firent justice. Le vertueux chancelier Thomas Morus, Fisher, évêque de Rochester, le docteur Lambert furent du nombre de ses victimes. Il s'attaqua même aux morts, entre autres à saint Thomas de Cantorbéry (voir page 237), qu'il fit juger, et dont, faute de comparution, on profana les restes vénérés. — Au surplus, les protestants comme les catholiques eurent à souffrir des violences de Henri VIII, les moines surtout, qu'il supprima pour confisquer leurs biens; car son insatiable cupidité n'entretenait pas peu son esprit de prosélytisme. Le *bill des six articles* prescrivant la présence réelle, la communion sous une seule espèce, l'obligation de garder les vœux de chasteté, le célibat des prêtres, l'utilité des messes privées, la nécessité de la confession, fut son code religieux. Il l'imposa par tous les moyens et lui attira le surnom de *statut du sang*, que les religionnaires lui ont donné. Son orgueil l'avait porté à vouloir être pape et roi en même temps; il fut l'un et l'autre.

Les violences de Henri VIII ne se firent pas moins sentir vis-à-vis des siens, de ses ministres, du parlement et de la nation.

Dans sa famille, il répudia, après vingt ans de mariage, Catherine d'Aragon, et annula les droits de Marie Mudor, née de cette union. Il épousa Anne Boleyn, qui le rendit père d'Elisabeth, et l'envoya à la mort pour un crime d'adultère assez mal établi. Sa troisième femme, Jeanne Seymour, succomba en mettant au monde Edouard VI. Un quatrième mariage avec Anne de Clèves fut cassé, cette reine étant moins belle que ne l'avait fait augurer son portrait. Catherine Howard mourut sur l'échafaud, pour des fautes antérieures à son couronnement. Catherine Parr n'échappa au supplice que par son

adresse à rétracter quelques opinions entachées de protestantisme.

Quant aux ministres de Henri VIII, presque tous furent ses victimes : le connétable Buckingham, dont il supprima la charge ; Wolsey, fils d'un boucher, élevé au cardinalat, deux fois près d'être pape, disgracié et mort au moment où il allait être jugé; Thomas Cromwell, secrétaire d'Etat, instrument des fureurs royales contre les moines, proclamé un jour par la servilité du parlement, « vicaire général de l'univers. »

Le parlement n'exista qu'à la condition de souscrire aux moindres caprices du souverain (réformes religieuses, subsides, banqueroute, vengeances politiques), et notamment à ce triste *bill d'attainder* qui frappait un accusé sans procès préalable. — La nation dut courber la tête (soixante et douze mille condamnations à mort); la principauté de Galles obéit aussi; mais l'Irlande résista et fut couverte de sang.

Edouard VI. — Edouard VI avait neuf ans quand son père lui laissa le trône (1547). Il régna sous la tutelle du duc de Somerset, son oncle maternel, qui s'entendit avec l'archevêque Cranmer pour faire triompher le protestantisme. Changement dans la liturgie romaine, abolition du statut des six articles, rejet de la souveraineté du pape, telles furent les principales mesures prises pour y parvenir.

Warwick, duc de Northumberland, qui renversa Somerset et l'envoya trois ans après à la mort, continua l'œuvre de la Réforme. Il espéra, de plus, donner le trône à sa famille en faisant proclamer sa bru, arrière-petite-fille de Henri VII, *Jeanne Grey*, reine d'Angleterre, à la mort d'Edouard VI, au préjudice de Marie Tudor et d'Elisabeth (1553). Mais la fille aînée de Henri VIII le vainquit et l'envoya à l'échafaud.

Marie Tudor. — Marie Tudor, reconnue alors souveraine, ne tarda pas à se débarrasser de Jeanne Grey et des siens. Puis, elle rétablit le catholicisme, et, pour en assurer le triomphe, elle rendit la liberté aux évêques persécutés, immola Cranmer, épousa Philippe II, roi d'Espagne, etc. — Les Anglais ne virent pas sans peine une semblable union, et quelques-uns, Wyatt entre autres, allèrent jusqu'à vouloir la repousser, les armes à la main. La reine réprima ces révoltes, et dressa des bûchers contre les hérétiques. Mais la perte de Calais, après ce grand succès de Saint-Quentin, où les Anglais avaient aidé les Espagnols à nous battre, abrégea les jours de Marie. «Ou-

vrez mon cœur, disait-elle en mourant, vous y trouverez Calais. »

Elisabeth (1558-1603). — Elisabeth, fille de Henri VIII et d'Anne Boleyn, succéda sans opposition à Marie Tudor. Son règne fut un combat continuel en faveur de la Réforme, dont elle soutint la cause avec la persistance que mit Philippe II, roi d'Espagne, à servir les intérêts du catholicisme. Après l'avoir imposée à l'Angleterre, elle la seconda en Ecosse, aux Pays-Bas, en France, et elle eut, à peu près partout, la satisfaction de réussir.

Dans ses Etats, Elisabeth prit le titre de *gouvernante suprême de l'Eglise*, et remit en vigueur tous les statuts d'Edouard VI favorables à la Réformation. Le calvinisme, tempéré par le maintien de la hiérarchie épiscopale, devint la religion officielle sous le nom d'*Eglise anglicane*. La réaction renversa l'ouvrage de Marie Tudor. Les prêtres, les Jésuites furent chassés; le catholicisme, détruit; ses prosélytes, martyrisés.

Elisabeth et Marie Stuart. — L'Ecosse était alors en proie à l'anarchie. Marie de Lorraine y exerçait le pouvoir en l'absence de sa fille, Marie Stuart, la gracieuse épouse de notre François II, et Jean Knox y prêchait la Réforme avec une violence inouïe. A la mort de la régente (1560), Elisabeth soutint avec force le parti de l'agitation, moins par amour pour la religion elle-même qu'en haine de la nouvelle souveraine, coupable, à ses yeux, d'avoir pris, à la mort de Marie Tudor, les armes de reine d'Angleterre, comme arrière-petite-fille de Henri VII. Une jalousie de femme l'animait aussi.

Marie Stuart, veuve à dix-huit ans, s'éloigna bien à regret de la France. Après une traversée dangereuse, elle entra, reine catholique, dans cette Ecosse barbare où les fanatiques sectateurs de Jean Knox la traitèrent d'*idolâtre*, de *papiste*, de *Jézabel*. Elisabeth accrut encore les embarras déjà si grands de cette position, en refusant de reconnaître Marie comme sa légitime héritière au trône d'Angleterre, et en voulant lui imposer pour époux Robert Dudley. La reine d'Ecosse préféra Henri Darnley, son cousin, malgré l'opposition de Murray et de plusieurs seigneurs dont la fille de Henri VIII seconda les efforts armés. — Darnley se montra de moins en moins digne des faveurs dont le comblait la reine. Il osa même immoler, presque sous les yeux de celle-ci, l'Italien Rizzio, qu'elle honorait de sa confiance. Le comte Bothwell profita de cette division pour

faire sauter par la mine la demeure où le roi couchait seul; puis il enleva la reine au moment où elle se rendait à Stirling, et la contraignit à l'épouser. Les seigneurs indignés de ce mariage, prirent les armes et triomphèrent par la défection des troupes royales. Pendant ce temps, Bothwell se réfugiait dans les Orcades, et la mère du jeune Jacques VI était enfermée au château de Lochleven. Marie Stuart fut même obligée d'abdiquer en faveur de son fils, dont Murray se proclamait tuteur. Elle s'échappa cependant et gagna l'Angleterre, espérant y rencontrer asile et protection; elle n'y trouva qu'une captivité de dix-neuf ans et l'échafaud.

Elisabeth n'entendit pas, en effet, les titres de *bonne sœur*, de *cousine*, d'*aimable parente*, que lui prodiguait sa captive promenée de château en château. Elle la remplaça par quatre régents successifs, et obtint ensuite du fils même de Marie un traité de bonne amitié, l'année où la mère de ce prince incapable mourait décapitée dans le château de Fotheringay, au milieu de la plus sublime résignation (1587). La fille d'Anne Boleyn affecta de plaindre sa victime; ses vues sur la religion de l'Ecosse et sur sa rivale n'en étaient pas moins accomplies.

La mort de Marie Stuart retentit douloureusement dans le cœur du roi d'Espagne, déjà brouillé avec l'Angleterre par les agressions de l'amiral Drake dans le nouveau monde. La catastrophe de 1587 le poussa à la vengeance. Philippe II arma donc la *flotte invincible*, qui eut une fin malheureuse dant les eaux de la Manche, moins par la valeur des amiraux anglais que par l'action des vents et des tempêtes. — L'Angleterre prit à son tour l'offensive, d'abord en lançant deux mille aventuriers contre le Portugal, ensuite en envoyant le comte d'Essex surprendre et piller Cadix sans la moindre déclaration de guerre. L'Espagne répondit à cette attaque en soulevant l'Irlande catholique toujours prête à s'insurger contre les oppresseurs de sa foi. Les Irlandais triomphèrent même des forces du favori de la reine, le comte d'Essex, que ses fautes et sa rébellion conduisirent ensuite à l'échafaud (1601). Mais le lord Montjoy fit tout rentrer dans le devoir.

Secours à la Réforme au dehors. — Dans les Pays-Bas, dépendance de l'Espagne, Elisabeth se trouva encore aux prises avec Philippe II. Quand les Bataves voulurent embrasser la Réforme, elle les secourut. Un jour même, après l'assassinat de leur chef, Guillaume d'Orange, elle leur envoya six mille

hommes sous l'incapable Leicester. Même conduite en 1590, quand elle eut triomphé de la *flotte invincible.* — Elle contribua ainsi à l'indépendance de la Hollande.

Elisabeth ne négligea pas davantage les intérêts de la Réforme en France. Partout, dans nos guerres civiles, depuis l'occupation du Havre, cédé par les protestants en 1562, jusqu'à l'avénement de Henri IV en 1594, la main des Anglais se retrouve sans peine. La seconde fille de Henri VIII s'était même associée aux prétendus rêves du Béarnais au sujet de la nouvelle organisation à donner à l'Europe. Elle mourut sans avoir vu les Français à l'œuvre, en 1603, âgée de soixante et dix ans.

Administration d'Elisabeth. — A l'intérieur, Elisabeth agit de manière à se faire pardonner son absolutisme, et même à mériter les sympathies de la nation. Par ses soins, la fortune publique fut rétablie, le crédit fondé. Le gouvernement n'eut plus à emprunter au dehors ; il trouva dans le pays tout l'argent nécessaire à ses besoins. — L'agriculture retira de grands avantages des mesures qui adoucirent le sort des serfs et permirent l'exportation des céréales. — L'industrie eut des manufactures qu'une sage prévoyance remplit d'ouvriers flamands. — Le commerce, accru au dedans par la fondation de la Bourse de Londres et l'interdiction du monopole créé en faveur des villes hanséatiques, reçut au dehors la plus grande extension : les assurances maritimes, les découvertes géographiques de Walter Raleigh en Amérique (Virginie), et les excursions audacieuses de Drake remontent à cette époque. — Enfin, l'éclat des lettres, qui rehausse si bien tous les grands règnes, ne manqua pas à celui d'Elisabeth ; Shakespeare qui l'appelait « la belle vestale assise sur le trône d'Occident » et le savant Bacon l'immortalisèrent.

§ 2. — Philippe II d'Espagne ; la Réforme dans les Pays-Bas

Philippe II (1556-1598). — Philippe II, successeur de Charles-Quint en Espagne, aux Pays-Bas et dans le nouveau monde (1556), songea comme lui à la domination universelle ; sa victoire de Saint-Quentin, suivie du traité de Câteau-Cambrésis, le poussa facilement dans cette voie.

1° A l'intérieur, et dès son avénement, ce prince s'appuya sur l'Inquisition, dont il se servit pour combattre les hérétiques et consolider le pouvoir royal. Il rendit obligatoires les

décrets du concile de Trente, et ordonna que les Maurisques ou Maures, convertis en apparence après la chute de Grenade, se fissent chrétiens. Mais ils se soulevèrent tous, le même jour, et il fallut la valeur de don Juan d'Autriche, son frère naturel, pour les réduire (1570). — Enfin Philippe II ne fut pas étranger à la mort de son fils don Carlos, prince ombrageux, un peu fou peut-être, accusé de vouloir quitter l'Espagne et assassiner son père.

Le fils de Charles-Quint ne s'arrêta pas là : il voulut réunir toute la Péninsule sous une seule domination. En 1580, après la mort du roi de Portugal, don Sébastien, tué à la bataille d'Alcasar-Quivir, en Afrique, et celle du vieux cardinal don Henri qui l'avait remplacé, les armées espagnoles envahirent le Portugal et en prirent possession, pendant que les autres prétendants à cette couronne s'occupaient encore d'établir leurs droits respectifs. Les immenses colonies portugaises (Brésil, Indes, etc.) suivirent le sort de la métropole. — Il est presque inutile d'ajouter qu'avec un tel roi, les libertés politiques dont jouissaient encore quelques provinces durent disparaître. Le dernier grand justicier d'Aragon (voir page 211) mourut sur l'échafaud.

2° Au dehors, le roi d'Espagne s'efforça d'assurer partout, en même temps que sa domination personnelle, le triomphe du catholicisme.

Dans la mer Méditerranée, don Juan d'Autriche, à la tête de la flotte chrétienne, gagna la grande victoire de Lépante, qui coûta à Sélim six cents pièces de canon, deux cents navires, trente mille hommes, et arrêta de ce côté les progrès des Turcs (1571). Il se préparait même à fonder un royaume chrétien sur le rivage septentrional de l'Afrique, lorsqu'il fut envoyé, comme administrateur, dans les Pays-Bas soulevés.

En France, Philippe II secourut les catholiques, défraya la Ligue et les Seize, organisa enfin un parti qui, sous prétexte de faire valoir les droits de sa fille Isabelle-Claire-Eugénie au trône, proposa de donner à celle-ci la couronne dont les états généraux de 1593 et le traité de Vervins (1598) investirent définitivement Henri IV.

Contre l'Angleterre, le roi catholique arma la *flotte invincible* de cent trente-cinq vaisseaux, avec deux mille trois cents canons, quarante mille hommes, des vivres pour six mois, cent missionnaires, et Lope de Véga destiné à chanter ses victoires.

L'expédition échoua dans les eaux de la Manche, moins sous les coups des marins anglais que par les tempêtes. Philippe se consola de ce désastre en disant : « Qu'il avait envoyé sa flotte combattre l'Angleterre et non les éléments. » Du reste, la guerre avec les Anglais se continua; nous en avons relaté les faits principaux en parlant d'Elisabeth.

Mais l'événement extérieur le plus important de la vie du roi qui nous occupe est la *révolution des Pays-Bas* et spécialement des provinces du Nord qui ont formé la *Hollande* actuelle.

La Réforme dans les Pays-Bas (1559-1609). — Après le traité de Câteau-Cambrésis (1559), le roi d'Espagne avait laissé dans les Pays-Bas, comme gouvernante, sa sœur naturelle, *Marguerite d'Autriche*, duchesse de Parme, dont le caractère conciliant eût évité bien des catastrophes. Or, le cardinal *Granvelle*, archevêque de Malines, qui la dominait, provoqua un soulèvement général. Il fallut le rappeler, mais ses édits restèrent. Alors le comte d'Egmont, un des vainqueurs de Saint-Quentin, alla solliciter à Madrid le maintien des priviléges locaux et la cessation des rigueurs inquisitoriales : on ne l'écouta pas, et les opprimés se confédérèrent par le *compromis de Bréda* (1566). Le comte de Barlemont crut les flétrir en les traitant de *gueux*; ils se glorifièrent de ce titre, et s'accrurent même un peu plus tard des *Gueux marins* et des *Gueux des bois*; puis, ils eurent recours aux armes. Quelques efforts suffirent à leurs adversaires pour rendre le pays au catholicisme. Mais avec Alvarez de Tolède, plus connu sous le nom de *duc d'Albe*, envoyé dans les Pays-Bas comme gouverneur, les hostilités recommencèrent. Devant lui, plus de cent mille Flamands s'expatrièrent, et Marguerite d'Autriche abdiqua au milieu des regrets universels.

Le nouvel administrateur débuta par la création du *conseil des troubles*, que les Bataves appelèrent le *conseil de sang*. Il fit dresser soixante potences où périrent ceux qui protestèrent les premiers contre ses exactions fiscales, et envoya à la mort les comtes de Horn et d'Egmont, malgré leurs services. Il dépouilla un grand nombre de personnes de leurs biens, surtout Guillaume de Nassau, prince d'Orange surnommé le *Taciturne*, qui s'était sauvé en Allemagne, à la suite de prophétiques adieux. Enfin, il poussa l'orgueil, après ses premières victoires sur les soldats du Taciturne et sur ceux de Louis de Nassau, à Jemmingen, jusqu'à s'ériger à Anvers une statue de bronze qui le représentait foulant aux pieds la rébellion et l'hérésie.

— L'indignation parvint alors à son comble dans les Pays-Bas, mais on dut la contenir jusqu'au jour où, par les conseils de Coligny, le prince d'Orange commença la guerre maritime. En 1572, il s'empara de Briel, et tout le pays courut à lui. Dans l'*assemblée de Dordrecht*, la Hollande, la Zélande, la Frise et Utrecht se confédérèrent, et la guerre devint de plus en plus acharnée (prise de Harlem par les Espagnols, leurs désastres à Alkmaar et au Zuyderzée, etc., 1573).

Louis de Requesens, grand commandeur de Castille, remplaça le duc d'Albe rappelé cette année-là même; mais il mourut à la peine, après trois ans de sages efforts. — *Don Juan d'Autriche*, son successeur, ne réussit pas mieux dans sa trop courte administration (1576-1578).

Alexandre Farnèse, fils de Marguerite d'Autriche, reçut alors le gouvernement des Pays-Bas. Sous lui, les sept provinces du Nord s'organisèrent en *république à Utrecht* (1579), et élevèrent au stathoudérat Guillaume d'Orange, pendant que les dix du Midi se donnaient pour chef notre duc d'Anjou, frère de Henri III. Cinq années après, Guillaume fut assassiné à Delft par Balthasar Gérard. — Maurice de Nassau, son second fils, continua la lutte. Elisabeth lui envoya six mille hommes sous la conduite de Leicester; les hostilités que l'Espagne eut alors à soutenir contre l'Angleterre et la France (*flotte invincible* et Henri IV) le servirent mieux que ces secours. Farnèse mourut en 1592, laissant la Hollande à peu près constituée.

Six ans après, Philippe II donna les Pays-Bas pour dot à sa fille Claire-Eugénie, qui épousa l'archiduc *Albert d'Autriche*. Ce mariage et la trêve de douze ans, consentie en 1609, sous Philippe III, consacrèrent l'indépendance batave.

Affaiblissement de l'Espagne après Philippe II. — Le fils de Charles-Quint ne vit pas ce dénoûment. Il avait succombé en 1598, laissant encore puissante, mais affaiblie, cette grande monarchie espagnole à laquelle il n'avait pas pu assurer la domination universelle, malgré des forces colossales, l'or du nouveau monde, la sympathie des catholiques, le concours des ordres religieux (sainte Thérèse, etc.), les excitations enthousiastes de ses poëtes Caldéron et Lope de Véga. Don Louis d'Ercilla et Cervantès furent ses contemporains.

Philippe III (1598-1621), par plus d'une mesure impolitique de son favori le duc de Lerme, et principalement par son décret d'expulsion contre les Maures, en 1609, contribua à

affaiblir encore l'Espagne. — Son fils *Philippe IV* (1621-1665) dominé par le duc d'Olivarès, ne fit guère mieux : échecs contre la Hollande dont l'indépendance est enfin reconnue en 1648, lutte contre la France dans la guerre de Trente ans et perte du Portugal, révolution de Masaniello à Naples (1647), etc.

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. V : Henri VIII se sépare de l'Église, de Thou ; Marie Tudor et supplice de Jeanne Grey, Gaillard ; Marie Stuart quitte la France, Brantôme ; lettres de Marie Stuart captive ; mort de Marie Stuart, Lingard ; Guillaume d'Orange et Granvelle, Schiller ; arrestation de d'Egmont et de Horn, de Thou. — Id. *Lectures géographiques*, t. V : les Anglais en Amérique (Drake, Walter Raleigh, etc.), Robertson.

IX

La Réforme en France.

Apparition de la Réforme en France au douzième siècle avec les Albigeois ; son retour au seizième ; premiers bûchers, les Vaudois ; progrès sous Henri II (édit de Châteaubriant, Anne Dubourg). — Calvin.

François II (1559-1560).	*Les Guises*, ses oncles, défendent le catholicisme contre les Bourbons et les Châtillons. *Conjuration d'Amboise*, édit de Romorantin, assemblée des notables à Fontainebleau, états généraux d'Orléans, procès de Condé, mort de François II.
Charles IX (1560-1574).	*Sa minorité :* politique de bascule de Catherine de Médicis ; états d'Orléans et de Pontoise, colloque de Poissy, édit de janvier, le triumvirat. — Massacre de Vassy (1562). 1re *Guerre civile* : prise de Rouen par les catholiques, leur victoire à Dreux, siége d'Orléans, *paix d'Amboise* (1563). — Armistice, reprise du Havre aux Anglais, voyage à Bayonne. 2e *Guerre civile* : tentative de Monceaux, défaite des protestants à Saint-Denis, *paix de Longjumeau* (1568). 3e *Guerre civile* : ses causes ; victoire des catholiques à Jarnac et à Moncontour, leurs échecs à La Roche-Abeille et à Arnay-le-Duc ; *paix de Saint-Germain* (1570). — La Saint-Barthélemy (24 août 1572). 4e *Guerre civile* : siéges de Sancerre et de La Rochelle, *paix de La Rochelle* (1573). — Les *politiques*. — Mort de Charles IX.
Henri III (1574-1589).	Retour de Pologne ; caractère frivole, dissolu et cruel de sa cour. — Union des protestants et des politiques. 5e *Guerre civile* : combat de Dormans, *traité de Beaulieu* ou de *Monsieur* (1576). — La *Ligue* : but avoué et but réel. 6e *Guerre civile* : pas d'événements, *paix de Bergerac* (1577). 7e *Guerre civile*, dite des *Amoureux* : prise de Cahors par Henri de Béarn, *paix de Fleix* (1580). — Le duc d'Anjou en Angleterre et dans les Pays-Bas ; sa mort. — Traités de Joinville et de Nemours ; les Seize. 8e *Guerre civile*, dite des *trois Henri :* victoire du Béarnais à Coutras, du duc de Guise à Vimory et à Auneau, *journée des Barricades*, États de Blois (1588), mort de Henri III à Saint-Cloud.

§ 1. — Réforme en France.

La *Réforme* parut d'abord en France avec les Albigeois. Écrasée au treizième siècle, elle se montra de nouveau au seizième. Quelques disciples de Luther nous l'apportèrent. François Ier éleva contre eux des bûchers à Meaux et à Paris : il commanda même l'extermination de toute la population vaudoise. Henri II sollicita le rétablissement de l'Inquisition, interdit les fonctions publiques aux non orthodoxes (édit de Châteaubriant), et poursuivit pour crime d'hérésie cinq membres du parlement, dont l'un, Anne Dubourg, mourut en place de Grève. Ces violences n'intimidèrent pas cependant Calvin, le réformateur français.

Jean Chauvin ou Calvin naquit à Noyon en 1509. Il reçut à Orléans des leçons de grec d'un luthérien, Melchior Wolmar, qui lui donna la première idée du protestantisme. Son commentaire du traité *de la Clémence*, par Sénèque, attira sur lui quelque attention. Bientôt après, il se fit censurer par la Sorbonne, à cause d'un discours composé par Nicolas Cop, recteur de l'Université, et il dut se réfugier dans le Midi, à Nérac, où Marguerite de Valois, reine de Navarre, sœur du roi, protégeait ouvertement la Réformation. Il passa de là à Bâle, où parut son grand ouvrage de l'*Institution chrétienne* (1535) ; à Genève, où Farel le retint ; puis à Strasbourg, d'où les Génevois le rappelèrent d'une manière définitive en 1541, à la chute du parti des *Libertins*. Calvin habita Genève jusqu'à sa mort, en 1564, et y exerça une autorité absolue. On lui reproche à bon droit d'avoir fait brûler l'Espagnol Michel Servet, dont les idées sur la sainte Trinité n'étaient pas conformes aux siennes.

Plus radicale que celle de Luther, la doctrine de Calvin repoussa la présence réelle, tous les sacrements moins le baptême et la scène, le culte extérieur, la hiérarchie, le libre arbitre, etc. Elle revêtit un caractère démocratique, et c'est par là qu'elle réussit peu à peu chez nous, au moins dans nos contrées méridionales. Malgré les défenses les plus formelles, les *Huguenots* tinrent des réunions dans les villes, où les caves leur servaient de temple, et dans les campagnes, où tous se groupaient en plein vent, autour du pasteur, les uns infirmes et faibles à ses côtés, les autres forts et armés un peu plus

loin. — Quelques grandes familles ne tardèrent pas à se mettre à leur tête, notamment les Bourbons (Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et Louis de Condé) et les Châtillons (amiral de Coligny et ses deux frères). La Réforme se trouva ainsi un parti organisé quand parut François II.

§ 2. — François II.

François II avait seize ans à peine à son avénement (1559), et il était d'un esprit faible, d'un corps débile. Aussi Catherine de Médicis sa mère, et les Guises*, ses oncles par la reine Marie Stuart, se disputèrent-ils la tutelle du jeune roi conjointement avec les Bourbons et le connétable de Montmorency. Les Guises eurent le plus grand crédit : ils en abusèrent même, et leurs procédés aboutirent à la *conjuration d'Amboise*, formée dans le but d'arracher François II à leur influence. Le *capitaine muet* (Condé sans doute) était l'âme de cette conjuration ; Bari de la Renaudie, le chef apparent. Les révélations de l'avocat Davenelle et les mesures des Guises ruinèrent le complot et le noyèrent dans le sang à la première apparition des conjurés dans la forêt d'Amboise.

La Réforme faillit alors tomber sous les coups de l'Inquisition. Mais le chancelier de l'Hôpital promulgua l'édit de Romorantin qui déférait les crimes religieux aux juges ecclésiastiques, et non à des tribunaux exceptionnels. La cause du protestantisme, représentée par Coligny à l'assemblée des notables de Fontainebleau, fut renvoyée aux états généraux d'Orléans pour être jugée par la nation elle-même. Condé s'y rendit, fut arrêté, condamné à mort, et il allait être exécuté lorsque le roi mourut. — Tout changea par cet événement (1560).

§ 3. — Charles IX.

Régence de Catherine de Médicis. — Charles IX, à peine âgé de dix ans, monta sur le trône sous la régence de sa

* *Généalogie des Guises* (V. p. 305).

Claude de Lorraine, duc de Guise (1528).

François.		Cardinal Charles.	Marie de Lorraine.
Henri le Balafré.	Charles de Mayenne.	Cardinal Louis.	Marie Stuart.
Charles, prétendant au trône en 1593.			

mère, la trop fameuse Catherine de Médicis. Celle-ci inaugura alors sa politique de bascule en délivrant Condé et en donnant au roi de Navarre, le titre de lieutenant général du royaume, sans éconduire pour cela les princes lorrains. « Diviser pour régner » était sa devise. — Elle tint donc à Orléans et à Pontoise des états généraux, où l'on alla jusqu'à proposer d'acquitter les dettes de la couronne avec les biens du clergé. Elle autorisa le *colloque de Poissy*, où les prélats catholiques et les docteurs de la Réforme, le cardinal de Lorraine et le P. Laynez d'un côté, Théodore de Bèze et Pierre Martyr de l'autre, essayèrent vainement de s'entendre. Elle promulgua enfin, sur les conseils de L'Hôpital, l'*édit de Janvier* 1562, qui permettait aux calvinistes de se réunir hors des villes fermées, en plein champ, sous la protection de l'autorité publique.

Les chefs catholiques, Guise, Montmorency, Saint-André, alarmés des concessions faites par la régente à la cause de la Réformation, resserrèrent un peu plus le *triumvirat* secret qu'ils avaient formé depuis quelque temps pour la défense de leur cause et de leurs intérêts menacés. Le premier, revenant de la Lorraine à Paris, passa dans la petite ville de Vassy, en Champagne, où ses soldats se prirent de querelle avec les protestants réunis dans une grange pour célébrer leur prêche. De ces derniers, soixante environ furent tués et deux cents blessés (1562). — Ce fut le signal et le point de départ des huit guerres civiles qui remplirent les règnes de Charles IX et de Henri III, pour ne se terminer définitivement qu'avec l'édit de Nantes (1598). Des violences inouïes, jointes à l'appel des étrangers, Anglais et Allemands d'un côté, Espagnols de l'autre, en ont laissé la trace profondément empreinte dans notre pays. Des agressions partielles et qui rappellent les plus mauvais jours des iconoclastes, surtout les atrocités respectives de Montluc et du baron des Adrets dans le Midi, ne les avaient que trop préparées.

Guerres de religion. — 1° La *première guerre civile* s'ouvrit par le siége et la prise de Rouen, où l'armée catholique perdit son chef, Antoine de Bourbon, récemment converti. Condé mena alors vers Paris les auxiliaires allemands qu'il venait de recevoir ; mais il fut fait prisonnier à la bataille de Dreux, dans laquelle il avait d'abord pris Montmorency et tué le maréchal de Saint-André. Le duc de Guise rétablit le combat, et Catherine de Médicis, résolue, le matin, à entendre la messe en fran-

çais, chanta, le soir, un *Te Deum.* Le vainqueur se porta sans tarder sous les murs d'Orléans, où Poltrot de Méré l'assassina. La mort et la captivité des chefs des deux armées conduisirent à la pacification d'Amboise, qui accorda aux protestants l'exercice de leur culte dans les châteaux et dans une ville par bailliage (1563).

2° Pendant l'armistice qui suivit, les deux partis s'entendirent pour reprendre Le Havre aux Anglais, et Charles IX fit en France un long voyage qui aboutit aux conférences de Bayonne et peut-être à la première idée de la Saint-Barthélemy, à la suite des conseils du duc d'Albe, l'inflexible représentant de Philippe II. Les Huguenots, pressentant le danger, tentèrent vainement d'enlever le roi à Monceaux en Brie : ils furent vaincus à Saint-Denis, où le vieux connétable de Montmorency trouva la mort. La paix de Longjumeau, qui confirma celle d'Amboise, mit fin à ce que l'on appelle la *seconde guerre civile* (1567-1568).

3° La *troisième* commença presque aussitôt après, à cause de l'inobservation des traités. Le duc d'Anjou, frère du roi, sous le commandement du maréchal de Tavannes, gagna la victoire de Jarnac, où Montesquiou frappa Condé, captif, d'un coup de pistolet à bout portant, et celle plus importante de Moncontour. Mais Coligny, véritable chef du parti pendant la minorité de Henri de Navarre, répara en partie ces désastres par ses succès de La Roche-Abeille après Jarnac, et d'Arnay-le-Duc après Moncontour. — Catherine traita à Saint-Germain (1570), admit les réformés aux fonctions publiques, leur laissa quatre villes de sûreté (La Rochelle, Cognac, Montauban, La Charité), etc. Elle consentit même au mariage de sa fille Marguerite de Valois avec le Béarnais.

Ces concessions d'une paix justement appelée *boiteuse et mal assise*, comme la précédente, cachaient un piége que dévoila en partie un attentat aux jours de Coligny sortant du Louvre. La Saint-Barthélemy eut lieu deux jours après (24 août 1572). L'amiral, Ramus et environ deux mille protestants succombèrent dans ce massacre, dont la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois donna le signal. Charles IX lui-même, assure-t-on, y prit part ; dans tous les cas, il en assuma en plein parlement l'entière responsabilité. Mais sa mère, Catherine de Médicis, reste toujours la principale instigatrice de cet acte contre lequel s'élevèrent, dans les provinces, quelques protestations. L'Hô-

pital mourut même de douleur en le maudissant : *Excidat illa dies ævo !*

4° La *quatrième guerre civile* entreprise contre les protestants, que l'on supposait dans l'impossibilité de se défendre, montra toute leur opiniâtreté dans les siéges de Sancerre et de La Rochelle. Le duc d'Anjou, tenu en échec devant cette dernière place, signa avec eux la paix à laquelle cette ville a donné son nom, et alla régner dans la Pologne, où les intrigues de Catherine de Médicis l'avaient fait appeler par la diète (1573). — Pendant ce temps se constituait le parti des *politiques* ou *modérés*, qui donna signe de vie dans l'entreprise malheureuse dite des *jours gras*. Charles IX ne survécut pas à cet événement : il mourut à vingt-cinq ans, dévoré de remords, dans les bras de sa nourrice huguenote (1574).

§ 4. — Henri III.

Henri III, successeur de Charles IX, partit précipitamment de Pologne, à la nouvelle de la mort de son frère, et revint en France au milieu des fêtes que lui donnèrent Vienne, Venise et Avignon, où il assista à la *procession des battus*. Rentré à Paris, après avoir abandonné nos dernières possessions d'Italie (Pignerol, etc.), il commanda à une cour futile, voluptueuse et cruelle à la fois. — De leur côté, les protestants et les politiques se réunirent ; le duc d'Alençon, frère du roi, le jeune Condé et le Béarnais, ces deux derniers échappés de la cour, ne tardèrent pas à se mettre à leur tête.

Suite des guerres de religion. — 5° La *cinquième guerre civile* ne fut signalée que par le combat de Dormans, où Henri de Guise, vainqueur des Allemands, reçut une grande popularité de sa *balafre* en pleine figure ; elle se termina par le traité de Beaulieu ou de *Monsieur* (frère du roi, depuis duc d'Anjou), qui accorda aux protestants les plus larges concessions (1576). — Les catholiques indignés formèrent la *Ligue*, association puissante inaugurée à Péronne, où Condé devait venir gouverner, aux termes du traité précédent. Le but avoué de cette association était de détruire la Réforme et de ramener la France aux vieilles franchises municipales du temps de Clovis ; le but réel de quelques-uns de ses meneurs, de placer sur le trône les princes lorrains, que des généalogies, publiées alors par leurs soins, faisaient descendre de Charlemagne (voir p. 177).

Cette union reçut une existence officielle dans les états de Blois (1576), où le roi, par les conseils de Catherine de Médicis, s'en proclama le chef; le vrai maître fut cependant le *Balafré*.

6° L'inobservation de la paix de Beaulieu et les mesures décrétées à Blois contre le protestantisme donnèrent naissance à la *sixième guerre civile*, dans laquelle eut lieu la prise de Brouage, de La Charité, d'Issoire, par les catholiques et qu'acheva la paix de Bergerac (1577). — Henri III la ratifia à Poitiers et l'appela *mon édit*, parce qu'il s'y montra jaloux d'être aussi favorable aux Huguenots que l'avait été précédemment son frère à Beaulieu. Il espéra même s'attacher les plus redoutables d'entre eux, en les nommant chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, qu'il créa l'année suivante. Mais la situation devait rester la même : guerre mal faite, paix mal gardée.

7° Dans la *septième guerre civile*, dite des *Amoureux*, le Béarnais s'empara vaillamment de Cahors; mais ses coreligionnaires durent capituler à La Fère. La duc d'Anjou s'interposa et fit signer la paix de Fleix (1580), qui lui permit de se rendre sans retard, soit en Angleterre, où se négociait son mariage avec Elisabeth, soit dans les Pays-Bas qui l'appelaient pour souverain. — La mort prématurée de ce prince laissait le trône sans héritier (1584). C'en fut assez pour surexciter le zèle de la Ligue. Celle-ci se rapprocha de Philippe II par le traité de Joinville, et contraignit le roi à réagir contre les protestants (traité de Nemours). Elle amena même le pape Sixte-Quint à excommunier Henri de Navare, et se plaça sous la tyrannie des *Seize* qui commandaient les seize quartiers de Paris.

8° La *huitième guerre civile*, dite des *Trois Henri*, à cause de Henri III, de Henri de Guise et de Henri de Navarre se disputant la couronne (1586), fut signalée par la victoire du Béarnais à Coutras sur le duc de Joyeuse, et par celles du duc de Guise à Vimory sur les Suisses, et à Auneau sur les Allemands qui voulaient se rendre dans le Midi. Le roi de France eut beau triompher pour les victoires de ses armées, on n'en cria pas moins sur son passage : « Saül en a tué mille et David dix mille ! » Il crut alors tout sauver en interdisant l'entrée de la capitale à Henri de Guise. Mais celui-ci brava la défense, et fit l'essai de sa popularité dans la *journée des Barricades*. Devant lui, les obstacles tombèrent, le sang des Suisses cessa de couler; il n'éprouva de la résistance que de la part du premier président Achille de Harlay. — Pendant ce temps, Henri III

fuyait de Paris et cherchait son salut dans des concessions agréables aux ligueurs : disgrâce de son principal favori le duc d'Epernon, destruction du protestantisme, convocation des états généraux de Blois, etc. Les Guises se rendirent à cette assemblée sur l'appel du souverain; ils tombèrent tous les deux assassinés par ses ordres (1588).

A la nouvelle de ce crime, les images du roi furent traînées dans la boue par les ligueurs; son existence fut vouée au poignard. Le dernier des Valois poussé à bout se jeta alors dans les bras de son cousin de Navarre, et vint avec lui prendre position à Saint-Cloud, pour assiéger Paris. Il y trouva la mort de la main du moine Jacques Clément (1er août 1589). — Henri IV, chef des Bourbons, devenait ainsi roi de France.

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. V : François II, conjuration d'Amboise, Castelnau; guerres de religion, Anquetil; L'Hôpital, Brantôme; Henri III et la Ligue, Anquetil; assassinat du duc de Guise, Miron; Henri III et Jacques Clément, Henri III.

X

Henri IV et Sully.

Interrègne (1589-1594).	*Opposition de Mayenne et de la Ligue* voulant un roi catholique et proclamant le cardinal de Bourbon sous le nom de *Charles X.* — *Avances de Henri IV* à l'armée royaliste, ses promesses religieuses; il se retire en Normandie : prise de Dieppe, victoires d'Arques et d'Ivry (1590). *Campagnes d'Alexandre Farnèse.* — Siége de Paris et ses horreurs, arrivée du duc de Parme. — Investissement de Rouen, bataille d'Aumale; blessure mortelle d'Alexandre Farnèse à Caudebec. — Mayenne le remplace. *Etat anarchique de Paris* : excès des *Seize*, représailles de Mayenne. — Tenue des états généraux et intrigues de Philippe II (1593). — Abjuration et sacre de Henri IV, son entrée dans la capitale (1594).
Victoires de Henri IV, fin des guerres de religion (1594-98).	*Efforts pour désarmer les ligueurs* : satire Ménippée, voie des armes (prise de Laon et de Rouen), concessions aux chefs, expulsion des Jésuites (tentative d'assassinat de Jean Châtel), victoire de Fontaine-Française sur les Espagnols, absolution du roi par Clément VIII, etc. — Assemblée de Rouen. *Surprise d'Amiens* par les Espagnols, reprise de cette ville par Henri IV. — Soumission du duc de Mercœur. — Edit de Nantes (1598). — Paix de Vervins avec l'Espagne. *Conquête de la Bresse et du Bugey* sur le duc de Savoie en 1601, par le traité de Lyon. — Mort du maréchal de Biron, occupation de Sedan, force de la royauté.

Son gouvernement. Sully.	*Efforts pour réparer les malheurs de la France* : **Sully.** Meilleure assiette des *impôts*, diminution des dépenses, etc, Soins à l'*agriculture* par le labourage et le pâturage sur les conseils d'Olivier de Serres : desséchement des marais du Médoc, routes, canal de Briare, exportation permise, etc. Protection à l'*industrie*, à celle de la soie principalement. — Id. au *commerce :* extension de la marine, colonies (Québec). *Œuvres d'art :* continuation du Louvre, Hôtel-de-Ville. *Utopie* de Henri IV assassiné par Ravaillac en 1610.

§ 1. — Interrègne.

Arques et Ivry. — *Henri IV*, désigné par sa naissance comme successeur de Henri III, eut à combattre ses propres sujets, qui faisaient de la profession catholique une condition essentielle au trône de France. On lui opposait plusieurs compétiteurs dont l'un, le cardinal de Bourbon, son oncle *, fut même proclamé roi sous le nom de *Charles X*, quoique le Béarnais le tînt alors prisonnier. Mayenne prit le titre de lieutenant général du royaume.

Mais Henri se hâta de faire des avances aux seigneurs de l'armée royaliste dont la plupart l'abandonnaient. Il s'engagea même à maintenir la religion catholique, sans exclure pour cela le protestantisme, et à soumettre sa foi à un concile général. Puis, après avoir un moment hésité pour savoir s'il reviendrait dans le Midi, il leva le siége de Paris et se jeta sur la Normandie. Il s'empara de Dieppe, et vainquit le duc de Mayenne d'abord à Arques, ensuite, après une tentative inutile sur les faubourgs de la capitale, dans les plaines à jamais célèbres d'Ivry (1590). « Compagnons, dit-il à ses soldats avant cette

* *Généalogie des Bourbons :*

Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis, mort en 1317.

Louis Ier de Bourbon et de La Marche († 1341).

Pierre de Bourbon. — Jacques de La Marche († 1361).

Louis II. — Jean Ier († 1393) épouse l'héritière de Vendôme.

Jean. — Louis, tige des Vendôme († 1447).

Charles Ier de Bourb. — Louis de Montpensier. — Jean II († 1477).

Pierre de Beaujeu épouse Anne de B. — Gilbert de Montpensier. — François épouse l'héritière d'Enghien, etc. († 1495).

Suzanne épouse le Connétable — Charles, duc de Vendôme († 1536).

Antoine de Vendôme, époux de Jeanne d'Albret. — François, comte d'Enghien, vainqueur à Cérisoles. — Charles X, cardinal-roi. — Louis, tige des Condé.

Henri IV.

dernière bataille, si vous perdez vos drapeaux, cornettes ou guidons, rappelez-vous mon panache blanc ; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la gloire! »

Alors seulement, Henri IV vint presser la capitale, qui subit toutes les horreurs de la famine. Mais Alexandre Farnèse, duc de Parme, à la tête des Espagnols des Pays-Bas, le contraignit à lever le siége de la place, qu'il ravitailla par la Marne et la Seine. Le Béarnais essaya vainement de surprendre Paris; il dut se retirer, mais ce fut pour s'emparer de Chartres et investir Rouen que Villars-Brancas défendit avec vigueur. Henri IV s'éloigna un moment de cette place, avec sept mille hommes, et alla livrer à son ennemi la bataille d'Aumale, qui lui valut, de la part de ce dernier, l'épithète de *carabin* (soldat de la cavalerie legère placée à l'avant-garde). La blessure mortelle d'Alexandre Farnèse à Caudebec, après avoir pris cette ville et dégagé Rouen, permit au chef des Bourbons de se rapprocher une fois de plus de Paris.

Etats généraux de 1593. — Or, dans cette capitale, les plus grands excès se commettaient journellement, et trois conseillers au parlement, Brisson entre autres, avaient été pendus par les agents des *Seize*, dont Mayenne, indigné, envoya quatre à la mort. L'anarchie menaçait de se prolonger. Pour y couper court, on convoqua les états généraux promis depuis si longtemps (1).

Les états s'ouvrirent à Paris, le 26 janvier 1593, et semblèrent tomber d'accord de livrer la couronne à Philippe II, par le mariage de sa fille, Isabelle-Claire-Eugénie, avec le jeune Charles de Guise*. Mais Henri de Béarn, que l'on s'efforçait d'écarter du trône à cause de sa religion, malgré des droits incontestables, ruina le projet des Seize par les *Conférences de Suresnes* et par son abjuration à Saint-Denis. Il se fit sacrer à Chartres, et entra dans la capitale, que lui livra le gouverneur Brissac, au prix de la conservation de son bâton de maréchal, de deux cent mille écus une fois payés, de vingt-mille livres

* Charles d'Angoulême (voir page 307).

François Ier. Marguerite de Valois ép. Henri d'Alb.

Henri II. Jeanne d'Albret, mère de Henri IV.

François II. Elisabeth (Philippe II). Claude (Henri de Guise). Marguerite (Henri IV).
Charles IX.
Henri III.
François d'Alençon et d'Anjou.

Isabelle-Claire-Eugénie. Charles de Guise.

de pension et du gouvernement de Mantes et de Corbeil (21 mars 1594).

§ 2. — Henri IV.

Dès ce moment le nouveau roi s'efforça de désarmer ses ennemis. — Les railleries amères de la *satire Ménippée* décréditèrent la Ligue, en couvrant de ridicule ceux qui la commandaient et les Espagnols, dont l'influence y était si grande. — Le maréchal de Biron, fils de l'excellent ami de Henri IV, s'empara de Laon, après un siége en règle que furent impuissants à prolonger les secours arrivés des Pays-Bas. — Rouen se rendit par la soumission de Villars-Brancas, créé amiral et gratifié d'une pension de soixante mille livres. Le duc de Guise reçut le gouvernement de la Provence; le duc de Lorraine, celui de Toul et de Verdun, etc. — Les Jésuites furent chassés de France, après la tentative de régicide commise par Jean Châtel, qui avait été un de leurs élèves, sauf à être rappelés un peu plus tard, en 1603. — Enfin l'armée de Philippe II, commandée par Velasco, éprouva un échec décisif en Bourgogne, à cette célèbre rencontre de Fontaine-Française, où Henri dit à ses braves : « Faites, messieurs, comme vous m'allez voir faire » (1595).

Mais ce qui servit mieux le roi, ce fut l'absolution que reçurent pour lui, du pape Clément VIII, les cardinaux d'Ossat et Duperron. Mayenne surtout profita de l'amnistie pontificale pour se rapprocher de son ancien rival, dont l'espiéglerie d'une marche forcée, imposée à un gros homme, constitua toute la vengeance (1596). Joyeuse, d'Epernon, d'autres encore l'imitèrent; les Espagnols seuls restèrent en armes dans le nord de la France.

Edit de Nantes. — Henri IV croyait en avoir à peu près fini avec les désordres intérieurs, et il se préparait à en guérir les plaies. Dans ce but, il réunit les notables à Rouen, leur demanda, avec sa franchise ordinaire, les subsides indispensables, mais il n'obtint d'eux que la création d'un *conseil de raison* chargé de veiller au meilleur emploi possible des revenus de l'Etat, et l'établissement d'un impôt d'un *sou pour livre* sur toutes les marchandises vendues dans le royaume. C'était insuffisant. De plus, le temps des réformes n'était pas encore venu. — En effet, un jour de cette même année (1597), au

milieu d'une fête, Henri apprit l'enlèvement d'Amiens par les Espagnols. « C'est assez faire le roi de France, dit-il : redevenons roi de Navarre. » Et il alla reprendre la ville. Le dernier ligueur, Mercœur, gouverneur de Bretagne, déposa alors les armes à Nantes. L'édit qui fut publié quelques jours après dans cette ville, dont il a gardé le nom, garantit aux protestants le libre exercice de leur culte, l'admission aux fonctions publiques, la création dans divers parlements de *chambres de l'édit* ou *mi-parties* de catholiques et de réformés, la concession impolitique de certaines places de sûreté, etc. — Le traité de Vervins, signé presque en même temps, assura la paix avec l'Espagne (1598).

L'acquisition de la Bresse et du Bugey eut lieu en 1601, par le traité de Lyon, qui en dépouilla Charles-Emmanuel, duc de Savoie. Ce fut la conséquence du refus fait par ce prince de restituer le marquisat de Saluces, promis à la France à Câteau-Cambrésis. — Pendant que nous avancions ainsi peu à peu vers nos limites naturelles, le supplice du maréchal de Biron, compromis dans les intrigues de la maison de Savoie, et la conquête de Sedan sur le puissant duc de Bouillon, assuraient le triomphe définitif du pouvoir royal sur la noblesse toujours à craindre.

§ 3. — Sully.

Alors Henri IV s'occupa de réparer les malheurs occasionnés par quarante ans de guerres civiles, et Maximilien Béthune de Rosny, duc de Sully, le servit à merveille. Il mena tout de front : équilibre dans les recettes et les dépenses par une meilleure assiette des unes et par une sage diminution des autres (chambre de justice contre les collecteurs infidèles, révision des créances et diminution du nombre des nobles, vénalité des charges par le droit de *paulette* ou achat de charges judiciaires moyennant une rente annuelle, etc.) ; — encouragements donnés au labourage et au pâturage, « les deux mamelles de la France, » à la suite des conseils d'Olivier de Serres, surnommé à bon droit « le père de l'agriculture française ; » — desséchement des marais du Médoc, percement de routes, ouverture du canal de Briare, exportation permise pour donner un écoulement plus facile aux produits du sol ; — protection à l'industrie, à celle de la soie principalement,

malgré l'opposition de Sully, systématiquement hostile aux progrès du luxe; — développement du commerce par l'extension de la marine et de nos colonies du Canada (Québec fondé par Champlain, en 1608); — continuation du Louvre, construction de l'Hôtel-de-Ville; — rêve d'une aisance générale, qui permettrait à chaque paysan de mettre, le dimanche, une poule au pot; — 30 millions de livres économisées en 1610, etc.

Malheureusement, mais ceci est loin d'être certain, l'utopie entra aussi dans la tête de Henri IV, voulant remanier la carte de l'Europe, au détriment de la maison d'Autriche. L'ouverture de la succession des duchés de Clèves et de Juliers, dans laquelle notre roi prit parti pour les princes réformés de Neubourg et de Brandebourg contre leurs concurrents catholiques, lui mit les armes à la main. Mais la mort le surprit au moment même où, après le sacre de la reine Marie de Médecis, qu'il avait épousée à Lyon en 1601, il allait essayer de réaliser ses vues. Il se rendait, en effet, à l'Arsenal pour faire sa dernière visite à Sully malade, lorsque, dans la rue de la Ferronnerie, Ravaillac le frappa de trois coups de poignard (14 mai 1610).

(1) *Etats généraux de 1593, satire Ménippée.* — Mayenne, comme lieutenant général du royaume, fit l'ouverture des états généraux, le 26 janvier 1593, et annonça que le but de la réunion était surtout l'élection d'un roi. Aussitôt des prétentions d'origine diverse se produisirent au sein des états. L'archiduc Ernest, frère aîné de l'empereur d'Allemagne, fut proposé par les Espagnols, et repoussé comme étranger, bien qu'on lui destinât la main d'Isabelle-Claire-Eugénie, fille de Philippe II. Cette princesse fut mise à son tour en avant, et, avec elle, le jeune Charles de Guise, petit-fils de Henri II par sa mère Claude. On espéra même triompher des difficultés de la situation par le mariage de ces deux derniers prétendants. Mais l'obstination du duc de Féria, ambassadeur d'Espagne, fit tout échouer. Il voulait, en effet, que sa protégée fût élue avant tout hymen. C'était agir contre le principe de la loi Salique, et on refusa de consacrer cette illégalité.

Henri IV, alors à Chartres, protesta de son côté contre tout ce qui allait être fait dans cette assemblée, et il annonça, en même temps, son projet de se convertir et les démarches qu'il faisait dans ce but auprès du pape. Cette déclaration changea l'état des choses, et suggéra l'idée des *Conférences de Suresnes*. Le chef protestant voulut être instruit dans la religion catholique et abjura. C'était mettre la main sur la couronne.

Les états se séparèrent sans avoir rien conclu. Ils venaient de rendre cependant un grand service à la France, car un étranger ne pouvait point, grâce à leur énergie, être roi dans Paris. — Malgré cela, les récriminations de toute nature ne leur furent pas épargnées. Les pamphlets les plus violents les poursuivirent à outrance, la *satire Ménippée* surtout, conçue par Pierre Le Roy et composée dans la maison de Gillot, conseiller clerc au parlement, par Nicolas Rapin, Passerat, Florent Chrestien, Pierre Pithou, au nom des Politiques. La lecture de

cet écrit provoqua dans la France entière un immense éclat de rire qui discrédita ceux dont il se proposait de ridiculiser la conduite.

A défaut de citations qui nous entraîneraient trop loin, nous dirons que cet ouvrage est formé : d'un avant-propos sur la vertu du *Catholicon composé* ou de l'*Higuiero d'Infierno*, avec lequel rien n'est impossible; d'un abrégé des états de Paris et de la description des pièces de tapisserie dont la salle des états fut tendue; de sept harangues, dont la plus remarquable est celle de monsieur d'Aubray, au nom du tiers (composée par Pierre Pithou) ; d'épigrammes latines et françaises attribuées en grande partie à Passerat, etc.

DÉVELOPPEMENTS. — Consulter les *Lectures historiques*, t. V : les partis en 1589, Poirson; bataille d'Ivry, Henri IV; abjuration de Henri IV, Lestoile; Henri IV et les trois parties de son œuvre, Aug. Thierry; conspiration de Biron, Péréfixe; Henri IV et Sully, les soieries et le luxe, Sully; mort de Henri IV, Lestoile; Henri IV écrivain, E. Jung.

XI

Révolution d'Angleterre, 1648.

Jacques Ier (1603-1625).
- *Caractère de ce prince*, instruit, théologien, faible. — Il se rend également odieux aux puritains et aux catholiques : *conspiration des poudres* (1605).
- *Il indispose aussi la nation* par ses luttes contre le parlement, qu'il casse à plusieurs reprises, par ses faveurs à des Ecossais et à Buckingham, par la mort de Walter Raleigh, par l'abandon du protestantisme en Allemagne.
- *Quand il meurt*, en 1625, guerre avec l'Espagne, hostilités du parlement contre pouvoir royal. — *Voyageurs divers.*

Charles Ier (1625-1649).
- *Impopularité de ce prince* à cause de son mariage et de la faveur dont jouit Buckingham.
- 1er et 2e *Parlements* convoqués et cassés (1625-1626).
- 3e *Parlement* (1628) : *pétition des droits*, assassinat de Buckingham. — Gouvernement personnel, exils volontaires, Laud et le *covenant d'Ecosse*, ministère de Strafford.
- 4e *Parlement* (1640) cassé comme les autres.
- 5e *Parlement* (1642) : mort de Strafford, emprisonnement de l'archevêche Laud, massacre de quarante mille protestants en Irlande, etc. — Guerre civile, Olivier Cromwell. — Procès et mort de Charles Ier (1649).

République, Cromwell, Restauration (1649-1660).
- *République* : abolition de la chambre haute, niveleurs, etc.
- *Protestations royalistes* : troubles en Irlande réprimés par Cromwell. — Charles II en Ecosse : victoires de Cromwell à Dumbar et à Worcester. — Lutte contre les Hollandais armés pour les Stuarts : l'*acte de navigation*.
- Le long parlement est remplacé par un conseil de cent quarante-quatre créatures de Cromwell qui l'élisent *protecteur*.
- *Protectorat de Cromwell* (1653) : ordre, force, richesse publique au dedans; au dehors, paix avec la Hollande, félicitations des rois, son alliance recherchée par Mazarin, acquisition de Dunkerque et de la Jamaïque. — Mort de Cromwell (1658).
- Incapacité de son fils *Richard*. — Le *rump*. — Monck et restauration des Stuarts en 1660.

§ 1. — Jacques Ier.

*Jacques VI**, roi d'Ecosse, inaugura, en 1603, le règne des Stuarts en Angleterre, sous le nom de *Jacques Ier*. C'était un prince faible de caractère, instruit, versé même dans l'étude de la théologie, et qui avait déjà rompu plus d'une lance en faveur de la religion anglicane. Henri IV l'appelait *maître Jacques*.

Devenu roi, Jacques voulut continuer ses luttes religieuses, et il mécontenta les puritains et les catholiques; quelques-uns même de ces derniers organisèrent contre lui la célèbre *conspiration des poudres* (1605). Il ne vécut pas en meilleurs termes avec le parlement, qu'il cassa à plusieurs reprises, pour le punir d'avoir voulu restreindre les prérogatives royales, surtout en abolissant le droit de tonnage et de pondage, c'est-à-dire l'impôt d'un sou par livre sur toutes les marchandises entrant dans le royaume ou en sortant, et qui constituait le principal revenu de la couronne. Enfin, la nation vit avec peine le roi se livrer à de folles dépenses au milieu des Ecossais dont il s'entourait; accorder un crédit sans limites à son favori, Georges Villiers, créé duc de Buckingham; sacrifier Walter Raleigh à l'Espagne pour les craintes qu'inspiraient à cette puissance les audacieuses explorations de ce voyageur dans l'Orénoque et à la Guyane; déserter en Allemagne la cause du protestantisme dans la personne de son gendre, l'électeur palatin (Frédéric V), etc.

Jacques 1er mourut en 1625, laissant à son fils une guerre avec l'Espagne, et un parlement dont les exigences, tous les jours plus grandes, devaient aboutir à la chute de la royauté. — On doit rapporter au règne de ce prince, indépendamment des voyages déjà signalés de Walter Raleigh, ceux de Davis, d'Hudson et de Baffin.

* *Henri VII.*

Henri VIII.		Marguerite.		**Marie.**
Marie Tudor.		Jacques V.	Marg. Douglas.	Françoise épouse Henri Grey.
Elisabeth. *Edouard VI.*	Marie-Stuart.	Murray, fils naturel.	Henri Darnley.	*Jeanne Grey* ép. Dudley, fils du duc de Northumberland.
	Jacques VI ou *Jacques Ier* d'Angleterre.			
Charles Ier.	Elisabeth ép. Frédéric V.			

§ 2. — Charles Ier.

Charles Ier fut tout d'abord impopulaire, à cause de son mariage avec une princesse catholique (Henriette de France, sœur de Louis XIII). La faveur qu'il accorda à Buckingham accrut encore cette impopularité. — Les deux premiers parlements (1625-1626) lui firent entendre les *griefs* de la nation, et accusèrent formellement le favori d'être la cause de tous les maux : le roi n'hésita pas à les dissoudre.

Le troisième parlement (1628) présenta la *pétition des droits*, qui demanda la reconnaissance formelle des droits du citoyen et de la nation; mais, dans l'intervalle de la première à la seconde session de cette assemblée, Buckingham fut assassiné par Felton. Charles Ier cassa une chambre qui osait le déclarer ennemi public, et ayant signé la paix avec la France et l'Espagne, il résolut de gouverner seul. Il le fit pendant une durée de onze ans, sans abuser d'un pouvoir si vivement disputé jusqu'alors, mais sans reculer aussi devant l'emploi de mesures de rigueur pour remplir le trésor épuisé. C'est le moment de l'éloignement des patriotes anglais. Les plus ardents partaient déjà pour la Hollande et l'Amérique (origine des Etats Unis), lorsqu'un ordre du roi vint empêcher ces exils volontaires. Hampden, Pym, Bradshaw, Cromwell, le premier surtout, qui donna le signal de la révolution en se laissant emprisonner plutôt que de payer une taxe illégale, furent ainsi retenus. — A la même époque, l'introduction de la liturgie anglicane en Ecosse, sur les conseils de l'archevêque Laud, provoqua dans ce pays la formation du *covenant*, pacte porté de village en village, dont les membres s'engageaient « à défendre contre tout péril le souverain, la religion, les lois et la liberté du pays. »

Pour conjurer les périls d'une telle situation à l'intérieur et à l'extérieur, le roi fit la paix avec les covenantaires à Berwick, puis il appela à la cour l'énergique gouverneur d'Irlande, Thomas Wenworth, qu'il créa comte de Strafford, et convoqua le quatrième parlement (1640). Il le cassa comme les autres. Mais quand l'épuisement de ses ressources le contraignit à en réunir un cinquième, il se trouva face à face avec la révolution.

Révolution de 1648. — Le *long parlement*, — c'est ainsi qu'on appelle la nouvelle assemblée, — débuta, en effet, par

la mise en accusation de Strafford, dont le roi, après une foule de concessions inutiles, eut la faiblesse de signer l'arrêt de mort. L'archevêque Laud fut aussi emprisonné, et, à travers les barreaux de sa prison, il put bénir son ami marchant d'un pas ferme au supplice. Les Ecossais, insurgés de nouveau, trouvèrent des protecteurs dans le parlement convoqué pour voter les moyens de les combattre. Le massacre de quarante mille protestants d'Irlande, dont on accusa Charles Ier d'être l'instigateur, malgré les promptes mesures qu'il prit pour en faire justice, poussa les choses à l'extrême. Le roi menacé de déchéance, essaya vainement d'arrêter sur leurs siéges les chefs de l'opposition. Il quitta Londres et arbora à Nottingham le drapeau de la guerre civile (1642).

Dans cette guerre, l'Angleterre se divisa en deux camps : celui du roi (*cavaliers*) au nord et à l'ouest, commandé par Charles Ier en personne; celui de l'assemblée (*têtes rondes*) au centre et à l'est, par Olivier Cromwell, brave soldat, « hypocrite raffiné autant qu'habile politique. » Les armées royales, d'abord victorieuses à Edge-Hill, éprouvèrent ensuite des échecs à Newbury et à Marston-Moor. Montrose, débarqué tout à coup en Ecosse avec quelques bandes irlandaises, répara ces désastres. Londres tremblait déjà, lorsqu'on y apprit les nouveaux revers des royalistes à Newbury et à Naseby, ainsi que la retraite du roi dans le camp des Ecossais, pendant que la reine se réfugiait en France.

Les Ecossais n'épargnèrent pas les humiliations à leur hôte, et finirent par le livrer au parlement, au prix de quatre cent mille livres sterling. Les indépendants dont Cromwell était le chef, s'emparèrent de Charles Ier, et l'enfermèrent dans l'île de Wight. Quand le procès fut instruit, le roi comparut devant ses juges, et contesta énergiquement le droit qu'ils s'arrogeaient; ils passèrent outre, et le condamnèrent à mort. Après avoir fait des adieux déchirants à sa famille, Charles fut décapité devant son palais de White-Hall, avec la fermeté d'un martyr, pendant que du haut d'une croisée, placée en face de l'échafaud, Cromwell contemplait le supplice (30 janvier 1649).

§ 3. République ; Cromwell.

République. — Alors les indépendants proclamèrent la république, abolirent la chambre haute, et proscrivirent les mem-

bres de la famille royale. Leur despotisme amena de nombreux mécontentements, surtout de la part des niveleurs, dont *Cromwell* envoya les plus mutins au supplice. Puis il alla comprimer les royalistes d'Irlande, et noya ce pays dans le sang. Après la mort héroïque de Montrose, dont les membres furent attachés aux portes des différentes villes d'Ecosse, cette dernière contrée remua à son tour, et le fils du roi, Charles II, se mit à sa tête. Le vainqueur des Irlandais reçut mission de se porter de ce côté, et il gagna, à une année de distance, les victoires de Dumbar et de Worcester (1651). — Les Hollandais eux-mêmes ne furent pas plus heureux, malgré leurs forces maritimes. D'un côté, en effet, l'*acte de navigation* les affaiblit en interdisant l'importation des marchandises étrangères en Angleterre : de l'autre, l'amiral Blake lutta avec succès contre leurs marins les plus illustres, Tromp et Ruyter.

Mais il fallait à Cromwell plus que la popularité résultant pour lui de toutes ses victoires : c'est à la dictature qu'il aspirait. Aussi, avec le concours de ses soldats, cassa-t-il le long parlement, qu'il remplaça par une chambre de cent quarante-quatre membres, artisans ou gens de métiers pour la plupart, tous ses créatures. Au bout de cinq mois, cette assemblée, appelée quelquefois *Parlement Barebone* (du nom d'un de ses principaux membres, tapissier à Londres), résigna ses pouvoirs, et Cromwell prit le titre de *protecteur* (décembre 1653).

Protectorat. — Le protectorat de Cromwell est une des époques les plus brillantes de l'histoire d'Angleterre. A l'intérieur, l'ordre est partout rétabli, le pouvoir respecté, la richesse publique accrue d'une manière considérable. A l'extérieur, la paix est faite avec la Hollande ; des félicitations sont présentées de la part de toutes les puissances : la France elle-même sollicite l'appui du Protecteur contre Condé et les Espagnols. Dunkerque est le prix des services rendus à Mazarin ; la Jamaïque celui des agressions contre l'Espagne. Une mort prématurée arrête Cromwell (1658), au moment où les communes l'invitent à prendre le titre de roi.

Son fils *Richard* lui succéda, mais sans aucune de ses qualités. Il abdiqua, l'année d'après, devant la volonté formelle des officiers de son armée, qui convoquèrent les restes du long parlement. Mais cette assemblée, flétrie par la nation du nom de *rump* ou croupion, fut cassée à son tour par le général Lambert. — Georges Monck, gouverneur d'Ecosse, conçut alors la pen-

sée de rétablir les Stuarts. Il y parvint en convoquant un nouveau parlement auquel il proposa le rappel de Charles II.

La rentrée de ce prince en Angleterre, au milieu du plus vif enthousiasme, constitue la restauration des Stuarts (1660).

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. V : portrait de Buckingham, Richelieu ; procès de Strafford, Guizot ; mort de Charles Ier, Anonyme ; Cromwell, Bossuet ; fuite de Charles II, P. Dorléans ; Cromwell casse le Parlement, Villemain ; mort de Cromwell, Guizot ; Georges Monck, Villemain ; déclaration de Charles II en 1660, Charles II.

XII

Louis XIII et Richelieu. — Guerre de Trente ans.

Concini (1610-1617) : régence de Louis XIII accordée par le parlement à Marie de Médicis. — Politique extérieure ; conduite au dedans (états généraux de 1614, traité de Loudun, Condé). — Chute de Concini.

De Luynes (1617-21) : querelles entre la reine-mère et son fils ; guerre contre les protestants de la Navarre et du Midi (traité de Montpellier, 1622).

Richelieu (1624-1642).
- Son apparition en 1614, ses progrès successifs, son caractère. — Sa politique ramenée à trois buts.
- 1° *Ruine des protestants* : siége et prise de La Rochelle. — Henri de Rohan. — Paix d'Alais (1629).
- 2° *Destruction de la noblesse :* mesures diverses ; complots contre Richelieu. — Création des intendants (1635).
- 3° *Abaissement de l'Autriche* : intervention dans la Valteline et à Mantoue, alliance avec Gustave-Adolphe.

Guerre de Trente ans (1618-1648).
- Son double caractère, ses causes et sa division :
- 1° *Période palatine* (1618-23) : Frédéric V, électeur palatin, lutte contre Mathias et Ferdinand II ; siége de Vienne, bataille de Prague, fuite de l'électeur. — Guerre continuée par les généraux protestants, traité de Ratisbonne (1623).
- 2° *Période danoise* (1625-29) : intervention de Christian IV, roi de Danemark ; il est battu à Lutter, pendant qu'Ernest de Mansfeld échoue contre Wallenstein ; siége de Stralsund. — Violences de l'*édit de restitution*, traité de Lubeck (1629).
- 3° *Période suédoise* (1630-35) : secours de Gustave-Adolphe, roi de Suède, aux protestants ; sac de Magdebourg ; bataille de Leipzig, mort de Tilly au Lech. — Wallenstein. — Gallas et Piccolomini, bataille de Nordlingue, traité de Prague.
- 4° *Période française* (1635-48) *:* deux parties et six théâtres.
  - 1° Sous Louis XIII et Richelieu (1635-1642).
    - 1° Pays-Bas : victoire d'Avein, prise d'Arras.
    - 2° Rhin : bataille de Rhinfeld.
    - 3° Italie : vict. de Casal, de Turin et d'Ivrée.
    - 4° Espagne : Roussillon, Catalogne, Portugal.
    - 5° Sur mer : ravages de Sourdis.
    - 6° Allemagne : succès des généraux suédois ; victoires de Wolfenbüttel et de Kempen.
  - 2° Sous Louis XIV et Mazarin, voir pages 372-373.

§ 1. — Marie de Médicis et Concini.

Deux heures après la mort de Henri IV, le parlement, intimidé par le duc d'Epernon, avait accordé la régence de *Louis XIII* à l'Italienne Marie de Médicis, qui affecta d'abord de continuer la politique du précédent règne, sauf à l'abandonner presque aussitôt. — A l'extérieur, en effet, après avoir laissé l'armée française occuper le duché de Juliers et le rendre à nos protégés (les princes de Neubourg et de Brandebourg), elle la rappela et rompit avec les protestants d'Allemagne. Elle déserta de la même manière l'alliance anglaise pour se rapprocher de l'Espagne, et négocia, quelque temps après, le mariage du jeune roi avec l'infante Anne d'Autriche, fille de Philippe III (voir le tableau de la page 398). A l'intérieur, elle renonça aux traditions de l'ancienne cour et éloigna Sully des affaires pour accorder toute sa confiance à Concino Concini, mari de sa sœur de lait, l'intrigante Eléonore Galigaï.

Concini dilapida les épargnes amassées par Henri IV et Sully, afficha une immense fortune, se fit nommer premier gentilhomme de la chambre, maréchal d'Ancre, etc. Le scandale devint si grand, que les seigneurs, aussi avides que lui, se soulevèrent. L'argent les désarma au traité de Sainte-Ménehould, ainsi que les états généraux réunis à Paris en 1614. Mais on ne s'entendit pas, dans cette assemblée, à cause des prétentions respectives : du clergé, réclamant l'introduction en France des décrets du concile de Trente relatifs à la Réforme ; des seigneurs, demandant l'abolition du droit de Paulette, qui tendait à créer une véritable noblesse de robe; du tiers état, posant par la bouche de son président, Robert Miron, les grandes questions que la Révolution de 1789 était destinée à résoudre. On se sépara sans avoir rien fait, et Concini, que l'on avait espéré renverser, resta plus puissant que jamais.

Les mécontents formèrent alors une nouvelle ligue, si redoutable, cette fois, qu'il fallut une armée pour conduire le roi à Bayonne, où il devait épouser l'infante. On les désarma par le traité de Loudun, au prix de nouvelles concessions : promesse de répondre, sous trois mois, aux cahiers des états généraux; cinq places de sûreté et un million cinq cent mille livres pour payer les frais de la guerre, à Condé, chef de la ligue, etc. (1616). — Concini se ravisa. Poussé peut-être par Richelieu,

qui venait d'entrer au conseil, il décida la reine à emprisonner Condé. Il ne fit que hâter sa propre ruine. A la suite d'un complot tramé par de Luynes et le roi, Concini périt en effet assassiné sur le pont du Louvre ; sa femme fut brûlée comme sorcière (1617).

§ 2. — Louis XIII et Albert de Luynes.

Albert de Luynes, d'abord fauconnier de Louis XIII, puis premier ministre, eut tous les défauts de Concini, dont il persécuta les créatures. Marie de Médicis elle-même dut aller vivre au château de Blois, d'où l'arracha le duc d'Epernon, gouverneur de Guyenne et le plus puissant des seigneurs soulevés de nouveau. Mais Richelieu, un moment exilé, ne tarda pas à réconcilier avec la cour la reine et les coalisés par le traité d'Angoulême confirmé bientôt après à Angers, à la suite d'une vive escarmouche en avant des Ponts-de-Cé (1619-20).

A ces désordres déjà si grands, s'en joignirent d'autres plus sérieux, quand de Luynes voulut obliger les protestants du Béarn et de la Navarre à restituer les biens de l'Eglise, qu'ils avaient sécularisés. Ceux-ci se soulevèrent partout dans le Midi et organisèrent une vraie république divisée en huit cercles avec leurs armées, un général en chef, Henri de Rohan, et une capitale, La Rochelle. — De Luynes, créé connétable à cette occasion, essaya d'aller les combattre : il échoua devant Montauban, et mourut de chagrin (1621). Le traité de Montpellier fut signé l'année suivante : le roi promit d'observer l'édit de Nantes et laissa aux protestants deux places de sûreté : La Rochelle et Montauban.

Après quelques ministres sans importance, Richelieu parvint à la direction des affaires publiques (1624).

§ 3. — Louis XIII et Richelieu.

Richelieu, évêque de Luçon à vingt-deux ans, se fit connaître aux états généraux de 1614, comme orateur du clergé. Il gagna ensuite la faveur de Concini, qui l'admit au ministère, réconcilia avec son fils la reine mère dont il était l'aumônier, et reçut pour ce service le chapeau de cardinal. Il devint enfin premier ministre. — En arrivant au pouvoir, il se proposa trois buts qu'il mena de front : la ruine des protestants comme parti

politique ; la destruction des grands ; l'abaissement de la maison d'Autriche. Il mit tout ce qu'il avait de génie et d'inflexible volonté à surmonter les obstacles infinis qui s'élevèrent devant lui : complots des seigneurs, intrigues ourdies dans le cabinet de Louis XIII, faiblesse d'une santé chancelante , etc. Rien ne lui coûta pour réussir , ni la dissimulation, ni la violence , ni même l'exil de sa bienfaitrice. « Je n'entreprends rien , disait-il , sans y avoir bien pensé ; mais quand une fois j'ai pris ma résolution , je vais droit à mon but : je renverse tout je fauche tout, et ensuite je couvre tout de ma robe rouge. » Le célèbre père Joseph , capucin , reçut ses confidences, et l'aida puissamment dans l'exécution de ses projets*.

1° **Protestants.** — Pour combattre les protestants, Richelieu assiégea La Rochelle alors soutenue par l'armée navale de Buckingham, le trop célèbre favori du malheureux Charles Ier d'Angleterre. Une digue, jetée dans la mer, après des efforts inouïs, rendit inutile l'intervention de cet auxiliaire que le marquis de Thoiras avait déjà repoussé de l'île de Ré. Le maire Guiton n'en continua pas moins la résistance, menaçant de poignarder le premier qui parlerait de se rendre ; mais les horreurs de la famine l'obligèrent à capituler (1628). La ville perdit ses moyens de défense , et elle cessa d'être un de nos grands ports sur l'Océan. Sa chute entraîna la ruine du protestantisme.

Henri de Rohan essaya cependant, mais en vain, de prolonger la guerre dans les Cévennes. Il signa, en 1629, la paix d'Alais ou *édit de grâce*, qui enleva aux réformés leur existence politique, toléra le libre exercice de leur culte , et tourna leur activité vers l'industrie , dont ils furent, au 17e siècle, à peu près les seuls représentants.

2° **Noblesse.** — Dans ses attaques contre les grands, Riche-

* Le tableau suivant présente , année par année , les grands faits se rapportant aux trois buts distincts de la politique de Richelieu.

1624 Ministère de Richelieu.		Cœuvres dans la Valteline.
1625 1re lutte contre les protestants		
1626 Edit de pacification.	Conspiration de Chalais	Traité de Monçon.
1627 Siége de La Rochelle.	Chapelle et Bouteville.	
1628 Prise de la Rochelle.		
1629 Paix d'Alais.		Guerre de Mantoue.
1630	Journée des Dupes.	
1631		Traité de Chérasco, alliance avec Gustave-Adolphe.
1632	Montmorency.	
1635	Création des Intendants	Période française de la guerre de Trente ans.
1641	Le comte de Soissons.	
1642 Mort de Richelieu.	Cinq Mars et de Thou.	

lieu fit décréter la démolition des forteresses qui n'étaient plus nécessaires à la défense des provinces, et supprima les charges de grand amiral et de connétable pour confier les commandements supérieurs à des créatures, prises quelquefois dans le clergé, ceci avec le concours de la grande assemblée des notables de 1626. Les comtes de Chapelle et de Bouteville furent même décapités pour avoir bravé l'édit qui défendait le duel sous peine de mort. Mais dans sa lutte contre la noblesse, le cardinal se heurta toujours contre des complots soutenus par Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, ou tramés dans le cabinet du roi, « ces six pieds de terre qui lui donnaient plus de peine que l'Europe entière. » — Voici les principales de ces conspirations.

En 1626, la duchesse de Chevreuse, veuve d'Albert de Luynes, et maintenant épouse de Claude de Lorraine; le comte de Chalais, favori de Gaston; le maréchal d'Ornano, gouverneur de ce prince, se liguèrent pour renverser Richelieu, sinon pour l'assassiner. La première trouva son salut dans l'exil; de ses deux complices, l'un fut décapité, l'autre mourut en prison.

En 1630, à la faveur de la maladie du roi, les deux frères Marillac se laissèrent mettre à la tête d'une conjuration qui aboutit à la *journée des Dupes* par la visite, à Versailles, du ministre éconduit. Ce revirement inattendu amena la disgrâce de l'un des Marillac, garde des sceaux, et la mort du second, maréchal de France, décapité « pour une affaire de foin et de paille, où il n'y avait pas, disait-il, de quoi fouetter un laquais. » Quant à Marie de Médicis, leur complice, elle fut d'abord captive à Compiègne, d'où elle s'échappa pour aller mourir dans la misère à Cologne. Gaston d'Orléans s'enfuit aussi furtivement, et épousa la sœur de Charles IV de Lorraine, sauf à passer ensuite en Belgique d'où il fomenta de nouveaux troubles.

Le soulèvement de 1632 fut plus redoutable, car il était commandé par Gaston et Montmorency, « vrai roi de Languedoc, » dont les troupes combinées perdirent la bataille de Castelnaudary. Le prince de sang royal obtint sa grâce; mais son ami mourut à Toulouse, de la main du bourreau, et leurs partisans furent traités avec une extrême rigueur. Le duc de Lorraine perdit alors ses Etats que nos troupes occupèrent.

Une nouvelle levée de boucliers eut lieu à Sedan, en 1641. La mort du comte de Soissons, qui en était le chef, au combat de La Marfée, en arrêta les dangereux effets.

Enfin, Cinq-Mars, grand écuyer et favori du roi, s'entendit avec l'Espagne pour renverser Richelieu. Celui-ci le fit mourir à Lyon, ainsi que de Thou, dont le crime était de n'avoir pas révélé le complot (1642).

Le premier ministre triompha de tous ses ennemis; mais la création des *Intendants* (1635), fonctionnaires destinés à réunir tous les pouvoirs administratifs dans les provinces, élus et révoqués par lui, fut peut-être le coup le plus terrible dont il frappa la noblesse princière.

3° **Autriche.** — Pour amoindrir l'influence de l'Autriche, Richelieu voulut la séparer de l'Espagne, qu'il délaissa, dès son avénement aux affaires, en mariant Henriette de France, sœur du roi, avec le prince de Galles, le futur Charles Ier d'Angleterre, et en s'unissant avec les Pays-Bas. — Il l'attaqua d'une manière plus directe en prenant parti pour les Grisons, protestants qui occupaient les vallées catholiques de la Valteline par où s'effectuaient les communications entre l'Autriche et l'Espagne. Cette dernière puissance y avait construit des forteresses dont Urbain VIII, constitué par elle gardien provisoire, refusait de se dessaisir. Le cardinal ne recula pas devant une attaque contre le pape : par son ordre, le général marquis de Cœuvres, envahit le territoire occupé, et fit signer la paix de Monçon (1626). Les Grisons restèrent maîtres de la Valteline, l'Autriche cessa de communiquer avec sa sœur espagnole, et Richelieu eut un pied sur la route de Vienne.

L'ouverture de la succession de Mantoue lui permit d'y faire un pas de plus. En effet, à la mort de Vincent de Gonzague, souverain de ce duché (1627), la Savoie, l'Autriche et l'Espagne voulurent lui donner pour successeur César de Guastalla, au préjudice de son cousin Charles de Gonzague, duc de Nevers. Richelieu prit parti pour ce dernier, emmena le jeune Louis XIII en Italie, débloqua la ville de Casal qu'assiégeait le duc de Savoie, et assura le duché à son protégé par le traité de Suze. — Il n'eut pas plus tôt franchi les Alpes, que les hostilités recommencèrent. Une nouvelle intervention devint nécessaire; elle aboutit à la paix de Chérasco, où Mazarin se révéla par la ténacité qu'il mit à la faire accorder et la finesse d'esprit qu'il déploya dans sa conclusion (1631).

Mais Richelieu ne se tint pas pour satisfait, et il lança sur l'Allemagne le roi de Suède, Gustave-Adolphe, le héros de la guerre de Trente ans. Il prit ainsi une part active à cette guerre,

qu'il laissa à Mazarin le soin de terminer. — La mort le surprit, en effet, au milieu des plus vives préoccupations, le 4 décembre 1642, mais sans le troubler, tant cet homme extraordinaire était convaincu de n'avoir rien fait que pour « le bien de la religion et de l'Etat! » Son nom devait rester à jamais célèbre, recommandé par des services politiques de premier ordre et par des fondations utiles : Académie française, jardin des Plantes, Palais-Cardinal (aujourd'hui Palais-Royal), agrandissement de la Sorbonne, etc. Louis XIII, qu'il avait complétement éclipsé, lui survécut à peine cinq mois.

§ 4. — Guerre de Trente ans.

On appelle *guerre de Trente ans* la dernière lutte soutenue par la Réforme en Europe. Religieuse à son début, cette guerre devint ensuite politique, car elle se fit pour l'abaissement de la maison d'Autriche et le triomphe du principe d'équilibre (1).

Les causes principales qui l'amenèrent furent : l'inobservation du *réservat ecclésiastique* (voir page 330) jusqu'à la conversion de l'archevêque de Cologne, dont la présence, dans le collége des sept électeurs, constituait une majorité protestante (1582) ; — la formation de l'*union évangélique*, association des protestants d'Allemagne encouragée par Henri IV, et à laquelle Maximilien de Bavière opposa la *ligue catholique* dont il fut proclamé chef (1608) ; — l'ouverture de la succession de Juliers dont les deux ligues soutinrent les prétendants respectifs ; — la *défénestration de Prague* opérée par le comte de Thurn, qui précipita par la fenêtre, d'une hauteur de 80 pieds, les représentants de l'Empereur sans qu'ils en mourussent, et entreprit de soutenir par la voie des armes ce que des exemples bibliques lui avaient permis, croyait-il, de justifier (1618).

La guerre de Trente ans éclata alors. Elle se divise en quatre périodes : *palatine*, *danoise*, *suédoise* et *française* qui tirent leurs noms des principaux acteurs de chacune d'elles.

Période palatine (1618-1623). — Après les événements de Prague, les protestants se soulevèrent et mirent à leur tête le chef de l'union évangélique, Frédéric V, électeur palatin. Celui-ci lutta d'abord avec succès contre l'empereur *Mathias* que remplaça bientôt après *Ferdinand II*.

Ce prince, élève des Jésuites, ne fut pas reconnu par les Bohémiens, qui proclamèrent pour roi Frédéric V, et par les

Hongrois, qui donnèrent la couronne à Bethlem Gabor. Assiégé dans Vienne, il s'y défendit d'une manière héroïque, désarma par un traité le roi de Hongrie, et prit à son tour l'offensive. Les soldats du palatin échouèrent au combat livré sous les murs de Prague, et il dut lui-même quitter cette ville, s'arrachant ainsi tardivement aux fêtes d'un sacre que lui avait imposé l'ambition de sa femme. Il fuit dans les Pays-Bas, chez son oncle Maurice d'Orange, pendant que le comte de Thurn et ses partisans étaient exilés ou mis à mort.

Vainement quelques officiers protestants, Ernest de Mansfeld et Christian de Brunswick, continuèrent-ils la guerre; ils ne réussirent que réunis. L'Empereur envoya contre eux le brave Tilly, qui les battit séparément, et il partagea les biens de Frédéric V, mis au ban de l'Empire, entre les Espagnols et le duc de Bavière (traité de Ratisbonne, 1623). Celui-ci fut même investi de la dignité électorale.

Période danoise (1625-1629). — Contraints par Ferdinand II à la restitution des biens sécularisés, les Etats de la basse Saxe appelèrent à leur aide Christian IV, roi de Danemark, dont les armes furent secondées par celles d'Ernest de Mansfeld.

Au premier, l'Empereur opposa Tilly, qui battit les Danois à Lutter et les repoussa vers la Baltique; au second, ce fameux Wallenstein, qui s'était fait sur les champs de bataille une brillante réputation militaire, avait acquis une grosse fortune en épousant la fille d'un ministre de l'Empire, et s'attendait au plus bel avenir sur la foi de son astrologue Séni. Ce général leva une armée à ses frais et se mit à la poursuite d'Ernest de Mansfeld. Ce dernier voulait aller opérer sa jonction avec Bethlem Gabor. Il fut vainqueur au pont de Dessau, vaincu à Oppeln, et campa sur les bords du Waag, où la fièvre dissipa les soldats protestants et emporta leur chef, qui alla mourir à Zara.

Wallenstein revint alors sur ses pas. Il enleva à Christian les possessions danoises de la Baltique, mais échoua devant Stralsund, qu'il avait juré d'emporter, « fût-elle attachée au ciel avec des chaînes, et l'enfer l'eût-il entourée d'une enceinte de diamant. » Ces succès et ceux de Tilly permirent à Ferdinand II de traiter avec rigueur l'Allemagne réformée : expulsion de trente mille familles protestantes de la Bohême; reprise des biens sécularisés, à la suite de l'*édit de restitution*; etc. Christian fit la paix à Lubeck (1629), et s'interdit de

s'immiscer désormais dans les affaires de l'Europe centrale.

Alors, l'empereur tint la diette de Ratisbonne pour faire élire son fils roi des Romains. Nos ambassadeurs, Brulart de Léon et le père Joseph, « qui fit entrer dans son étroit capuchon six bonnets électoraux, » y parurent et obtinrent la disgrâce de Wallenstein, le licenciement de l'armée de ce général, etc. Se séparant ensuite de Ferdinand II, à qui la diète ne voulut rien accorder, ils provoquèrent avec Gustave-Adolphe, roi de Suède, une alliance ratifiée plus tard à Berwald, lorsque ce souverain eut mis le pied dans l'Allemagne.

Période suédoise (1630-1635). — Les protestants de l'Allemagne, toujours sous le coup de l'édit de restitution, se tournèrent vers Gustave-Adolphe. Le sort de ses coreligionnaires, la politique de Richelieu, sa propre ambition, les dangers que l'accroissement de l'Empire vers la Baltique faisait courir à la Suède, décidèrent le jeune souverain de ce pays à entrer dans la lutte.

Mais, à la cour, on ne prit pas au sérieux « cet écolier de trente-six ans, cette majesté de neige qui devait fondre au soleil impérial. » Gustave-Adolphe tomba en plein hiver sur le continent ; Tilly répondit à cette attaque par la prise et le sac de Magdebourg. La bataille de Leipzig en fut la suite et les Suédois la gagnèrent. — Alors, au lieu de marcher droit à Vienne, leur chef se porta vers l'ouest pour affranchir l'Allemagne opprimée. Il délivra le bas Palatinat de la présence des Espagnols, entra dans l'Alsace, et parut enfin au confluent du Lech et du Danube, où Tilly fut blessé mortellement.

C'en était fait de l'Empereur s'il ne rappelait Wallenstein, dont il n'obtint le concours qu'au prix des plus dures conditions. « Jamais, jamais, disait cet orgueilleux général, je ne souffrirai qu'un second partage mon commandement, fût-ce Dieu lui-même ! » Le *général de la Baltique*, comme on le nommait, se remit à la tête des troupes. — Pendant deux mois consécutifs sous les murs de Nuremberg, il tint en échec Gustave-Adolphe, qui, ne pouvant l'entraîner à un combat décisif, porta le théâtre de la guerre dans la Saxe, à Lutzen (1632). Le héros suédois tomba mort dans l'action, peut-être trompé par un nuage de poussière, peut-être assassiné par un traître ; mais ses généraux restèrent maîtres du champ de bataille.

Bernard de Saxe-Weimar, le plus illustre d'entre eux, continua les hostilités avec l'assentiment du sénat de Suède pen-

dant la minorité de la reine Christine, fille du défunt, et sous la direction du chancelier Oxenstiern. On lui opposa, non pas Wallenstein disgracié et bientôt après assassiné dans son palais d'Egra, au moment où il allait se faire proclamer roi de Bohême, mais Gallas et Piccolomini, sous les ordres de l'archiduc Ferdinand jusqu'alors exclu de l'armée. Ces derniers remportèrent la victoire de Nordlingue, et décidèrent les protestants au traité de Prague (1635). La cause de la réforme allemande était perdue si Richelieu ne s'en fût, en ce moment suprême, porté le champion.

Période française (1635-1648). — Le ministre de Louis XIII entreprit, en effet, pour le compte de la France, la continuation de la guerre. Il s'attacha pour cela les généraux suédois, Bernard de Weimar, Horn, Banner, Torstenson, Wrangel, ainsi que le landgrave de Hesse-Cassel, les Hollandais et le duc de Savoie. — Les hostilités éclatèrent en même temps sur tous les points de nos frontières, sans que le changement d'empereur (Ferdinand III, en 1637) les arrêtat en rien.

Dans les Pays-Bas, Châtillon et Brézé gagnèrent la victoire d'Avein ; mais les Hollandais, jaloux de nos succès, passèrent aux Espagnols, qui envahirent la Picardie, et menacèrent notre capitale dont l'énergique attitude de Richelieu, du père Joseph et des Parisiens assura le salut. — Arras tomba en notre pouvoir en 1640.

Sur le Rhin, Bernard de Weimar battit à Rhinfeld les Impériaux qui s'étaient avancés jusqu'en Bourgogne, s'empara de Vieux-Brisach, et mourut subitement au moment où il s'apprêtait à fonder une principauté indépendante.

En Italie, d'Harcourt fut vainqueur à Casal, à Turin et à Ivrée.

Aux Pyrénées, Louis XIII prit le Roussillon, pendant que dans l'intérieur de la Péninsule, bouleversée par la guerre civile, la Catalogne se donnait à nous, et que le Portugal s'affranchissait, à l'instigation du duc de Bragance (1640).

Enfin, sur mer, l'amiral de Sourdis, archevêque de Bordeaux, ravagea les côtes de l'Espagne et de Naples.

La paix allait s'établir dans l'Empire, où les généraux suédois faisaient merveille pour notre cause. Le maréchal de Guébriant, à la tête de l'armée du duc de Weimar, alla l'y chercher par les victoires de Wolfenbüttel et de Kempen. — La mort de Richelieu en ajourna la conclusion déjà préparée.

Nota. — Pour la fin de la guerre sous Mazarin et le traité de Westphalie, voir p. 372-373.

(1) ***Allemagne et Nord en* 1618.** — *Ferdinand I*er, empereur d'Allemagne, mourut en 1564, après avoir reconnu la Réforme au traité d'Augsbourg. *Maximilien II*, dans son règne de douze ans, lui laissa faire de nouveaux progrès, et on dit même qu'il y adhéra en secret. *Rodolphe II* passa trois fois plus de temps sur le trône, tout occupé d'astronomie avec Tycho-Brahé. Sous lui et sous son frère *Mathias*, le protestantisme devint encore plus fort. Les catholiques essayèrent d'arrêter la religion nouvelle, et les mesures diverses qu'ils prirent à cet égard contribuèrent à faire éclater la guerre de Trente ans.

Dans les pays du nord de l'Europe, les affaires de la Réforme n'étaient pas en moins bonne voie.

Après les longues guerres, conséquence des prétentions respectives qui suivirent la rupture de l'union de Calmar, la Suède et le Danemark signèrent la paix de Stettin (1570). Dès lors le Danemark pût goûter tous les bienfaits de la sage administration de son grand roi *Frédéric II*. Même état de choses sous la minorité de *Christian IV*, fils et successeur de ce prince, ainsi que dans les quinze premières années du nouveau règne. Mais en 1611, la guerre reprit avec la Suède pour se terminer en 1613. Douze ans après, les Danois intervinrent dans la seconde période de la guerre de Trente ans.

L'histoire de la Suède se confond donc, à certains égards, avec celle du Danemark, pendant la seconde partie du seizième siècle et le commencement du dix-septième. Nous nous bornerons, par cela même, à consigner ici les noms de ses rois : *Gustave Wasa*, mort en 1560, *Eric XIV*, *Jean III*, *Sigismond III Auguste*, souverain de Suède et de Pologne, *Charles IX*, et *Gustave-Adolphe*.

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. VI : états généraux de 1614, Am. Thierry; chute de Concini, Pontchartrain; situation en 1624, Richelieu ; prise de La Rochelle, exécution de Montmorency, de Pontis; l'œuvre de Richelieu, Aug. Thierry ; défénestration de Prague, Schiller ; Gustave-Adolphe, id. ; bataille de Lutzen, id. ; révolte de la Catalogne et du Portugal, P. Bougeant ; bataille de Rocroi, Bossuet ; de Rocroi à Lens, Voltaire. — *Atlas*.

XIII

Première partie du règne de Louis XIV (1643-1678).

Anne d'Autriche et Mazarin.

- *Anne d'Autriche* est proclamée régente par le parlement : concessions à tous, cabale des *importants*. — *Mazarin :* ses débuts, ses succès auprès de Richelieu, ses moyens de gouvernement.
- *Extérieur* : suite et fin de la guerre de Trente ans (Rocroi, Fribourg, Marienthal, Nordlingue, Lens) ; traité de Westphalie (1648).
- *Intérieur* : édits bursaux (toisé, tarif, etc.); arrêt d'union et chambre de Saint-Louis ; *Te Deum* pour la victoire de Lens, arrestation de Broussel, barricades ; transaction du 24 octobre 1648 ou ordonnance de Saint-Germain.

Guerre de la Fronde (1649-1652).	La cour sort de Paris et commence contre le Parlement la *guerre de la Fronde*. — Origine de ce nom. — Chefs. *La vieille Fronde.* — Caractère de cette guerre : chansons, épigrammes, etc.; son côté sérieux. — Victoire de Condé sur les Parisiens, paix de Rueil et rentrée de la cour à Paris (1649). Parti des *petits-maîtres ;* arrestation des princes (Condé, Conti, Longueville) ; organisation de la *jeune Fronde.* — Troubles en Bourgogne, en Normandie, en Guyenne ; victoire de du Plessis-Praslin, à Rethel, sur Turenne (1650). Mécontentement de Gondy ; *union des deux Frondes* : exil de Mazarin et délivrance des princes. — Fuite de Condé dans le Midi ; batailles de Bléneau, de Gien et du faubourg Saint-Antoine ; excès de la Fronde à Paris, sa fin par la rentrée du roi (octobre 1652). — Louis XIV au parlement.
Traité des Pyrénées (1659).	*Guerre d'Espagne* : Condé passe aux Espagnols ; Mazarin, rentré en France, lui oppose Turenne et les soldats de Cromwell, son allié. — Espagnols à Arras (1654) et aux Dunes (1658). *Traité des Pyrénées*, qui nous laisse l'Artois, le Roussillon et la Cerdagne, mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse (1659).

Ligue du Rhin. — Mort de Mazarin en 1661 : ses services.

Gouvernement personnel de Louis XIV (1661-1678).	*Gouvernement de Louis XIV* : de Lyonne, Colbert, Louvois. *Guerre du droit de dévolution* (1665-1668) : mort de Philippe IV (1665), négociations pour la reconnaissance des droits de la reine, invasion de la Flandre et de la Franche-Comté. — Triple alliance de La Haye, paix d'Aix-la-Chapelle (1668). *Guerre de Hollande* (1672-1678) : causes diverses, alliances. — Passage du Rhin, les de Witt et Guillaume d'Orange, inondation de la Hollande, Grande-Alliance (1673-1674). — Guerre en Franche-Comté, au Rhin, en Sicile, dans le Nord. — Paix de Nimègue (1678).

§ 1. — Anne d'Autriche et Mazarin.

Anne d'Autriche et les Importants. — *Louis XIV* avait moins de cinq ans à la mort de son père. Sa mère, Anne d'Autriche, se hâta de faire casser le testament du feu roi par le parlement, auquel elle rendit le droit de remontrance. De son côté, le parlement la proclama régente, à l'exclusion du conseil suprême désigné par Louis XIII (prince de Condé, Mazarin, chancelier Séguier), dont elle devait suivre les avis, et de Gaston d'Orléans, premier prince du sang, nommé lieutenant général du royaume.

Ce fut l'occasion qu'attendaient les impatients, chassés de la cour par Richelieu, pour réagir contre le système politique du grand ministre. Le duc de Vendôme, ses deux fils, Beau-

fort et Mercœur, La Rochefoucauld, la duchesse de Chevreuse, veuve d'Albert de Luynes, étaient à leur tête. On les appela les *Importants*. Faveurs, pensions, ils demandèrent et exigèrent tout. « La reine est si bonne, » disaient-ils. Leur crédit fit même donner le ministère à l'évêque de Beauvais, Augustin Potier, « le plus idiot des idiots, » d'après le cardinal de Retz. Anne d'Autriche, poussée à bout, rompit enfin avec ces factieux. Augustin Potier fut renvoyé dans son évêché, le duc de Beaufort mis à Vincennes, les autres chassés de la cour. Toute la faveur de la régente alla à Mazarin, qui, sous le règne des Importants, s'était effacé le plus possible et même avait feint de vouloir retourner en Italie.

Mazarin. — Giulio Mazarini était un Italien doué d'une merveilleuse aptitude pour les affaires. Dans les conférences relatives au traité de Chérasco, il avait frappé Richelieu par la finesse de son esprit et la persistance qu'il mettait à faire triompher ses vues; Richelieu se l'était attaché dès lors, et l'avait même désigné au roi pour successeur. Les moyens de gouvernement du nouveau ministre furent la ruse, le temps et l'argent; il n'employa guère que des hommes heureux.

Politique extérieure, traité de Westphalie. — Au dehors, Mazarin continua naturellement la politique de son prédécesseur contre la maison d'Autriche, et il envoya au-devant des Espagnols le jeune duc d'Enghien ; celui-ci les battit à Rocroi, où il enfonça l'infanterie espagnole réputée jusqu'alors invincible (1643). L'année suivante, ce même général se porta à la rencontre des Impériaux, leur prit Thionville, et les culbuta à Fribourg en Brisgau, où il jeta dans les rangs ennemis son bâton de commandement. Maître de Philipsbourg et de Mayence, il se rendit à Paris. Alors, le sage Turenne se laissa surprendre par Mercy à Marienthal : il y fut même vaincu, sans être pour cela délogé de l'Allemagne. — D'Enghien accourut, et gagna la victoire de Nordlingue sur l'illustre Mercy, dont l'armée française honora le trépas en lui élevant un tombeau sur le champ de bataille.

En ce moment, Mazarin rappela le vainqueur pour l'envoyer d'abord en Flandre (1646), et, l'année suivante, en Espagne. En Flandre, le duc d'Enghien, devenu prince de Condé par la mort de son père, s'empara de Dunkerque; en Espagne, il échoua devant la forte place de Lérida, attaquée, selon l'usage du pays, au son des violons. Rendu à ses soldats habituels, il

gagna la victoire de Lens, au moment où Turenne et Wrangel s'apprêtaient à s'emparer de Vienne. Ces succès amenèrent enfin le *traité de Westphalie* (1648).

Ce traité est ainsi nommé du nom de la province qui renfermait les deux villes d'Osnabrück et de Munster, où les conférences avaient eu lieu.

D'après son contenu, les protestants obtinrent la liberté du culte déjà stipulée à Passau et à Augsbourg (1552-1555), ainsi que l'exercice des droits politiques par leur admission dans les grands conseils de l'Empire : vingt-quatre réformés contre vingt-six catholiques dans la *chambre impériale*, six protestants dans le *conseil aulique*, nombre égal de membres dans les *diètes* où il serait question d'affaires intéressant les deux religions. Les résultats amenés sur divers points de l'Europe par l'apparition de la Réforme furent implicitement sanctionnés.

Les chefs protestants dépossédés et leurs auxiliaires reçurent les plus larges concessions. La Suède, en particulier, obtint la Poméranie citérieure, quelques villes de la Poméranie ultérieure, l'île de Rugen, la ville et le port de Wismar, l'archevêché de Brême, l'évêché de Verden et trois voix dans la diète. — La France, de son côté, conserva l'Alsace (moins Strasbourg), la libre navigation du Rhin, Pignerol ; elle acquit une influence destinée à grandir encore.

L'Allemagne, qui comptait plus de trois cents Etats, fut de toutes parts ouverte à l'étranger, car l'autorité impériale n'était guère plus qu'un vain nom héréditaire dans la maison d'Autriche.

Enfin, le principe d'équilibre, loi des relations politiques de l'avenir, et dont il avait été déjà fait quelques essais sous Charles VIII, François Ier et Henri IV, triompha alors par les soins de la France.

Nul traité n'avait encore eu semblable importance, et c'est pour cela qu'on a surnommé celui-ci le *code des nations modernes* (1).

Intérieur. — Au dedans, malgré ses qualités et ses services, Mazarin vécut impopulaire. Les nombreux *édits bursaux* du surintendant des finances, son compatriote Particelli Emery, notamment celui du *toisé*, qui imposait les maisons construites en dehors de la ligne d'enceinte tracée par Henri II en 1548, et celui du *tarif*, qui atteignait toutes les marchandises entrant dans Paris, provoquèrent de la part du parlement une oppo-

sition d'autant plus vive qu'elle était, à certains égards, intéressée. Emery avait, en effet, menacé d'enlever le *droit de Paulette*, créé et vendu de nouvelles charges, entrepris de faire vendre 1,500,000 livres de rentes sur le produit des aides et des fermes, retenu des quartiers aux rentiers de l'Etat et quatre années de traitement à tous les membres des cours souveraines, le parlement excepté, etc. Le ministre triompha de cette opposition par un lit de justice; mais le parlement, se sentant fort de l'appui du peuple, ne s'arrêta pas là. Par l'*arrêt d'union*, il convoqua les autres cours souveraines (cour des aides, chambre des comptes, grand conseil) dans la chambre de Saint-Louis, et fit rédiger par cette assemblée une constitution en vingt-sept articles inacceptables pour le pouvoir royal. On y demandait, en effet, la réduction de la taille, le droit d'enregistrement de tous les impôts par le parlement, l'abolition des intendants et des tribunaux exceptionnels, la reconnaissance de la liberté individuelle, etc. La cour céda, mais en partie, et avec l'arrière-pensée d'en finir bientôt par un coup d'Etat.

Le moment, en effet, ne se fit pas attendre où l'on chanta un *Te Deum* en l'honneur de cette fameuse victoire de Lens qui terminait la guerre de Trente ans d'une manière si glorieuse pour nous. Mazarin en profita pour faire arrêter trois membres du parlement (Broussel, Charton et Blancménil) dont un, le premier, était appelé le *père*, le *tribun du peuple*. Des milliers d'individus se portèrent aussitôt au Palais-Royal, demandant inutilement *liberté et Broussel !* Paul de Gondy, coadjuteur de l'archevêque de Paris, ne réussit pas davantage. Alors des barricades s'élevèrent partout. L'autorité du chancelier Séguier, se rendant au parlement, fut méconnue; Mathieu Molé lui-même, président de cette assemblée et à sa tête, dut, sous peine de se voir assassiner, revenir à la cour pour réclamer la liberté des captifs. Il l'obtint, et la reine, effrayée, se hâta de ratifier les demandes de la chambre de Saint-Louis par l'ordonnance de Saint-Germain (24 octobre 1648).

§ 2. — Guerre de la Fronde.

Vieille Fronde ou Fronde parlementaire. — Mais la cour n'avait cédé qu'avec l'intention de reprendre le terrain perdu. Elle sortit de Paris, et, appuyée par Condé, elle engagea contre le parlement la *guerre de la Fronde*, ainsi nommée de l'assi-

milation entre la conduite des parlementaires et celle des enfants se battant à coups de fronde dans les fossés de Paris, malgré la défense réitérée du guet. — Ses adversaires furent : Conti et le duc de Longueville, l'un frère et l'autre beau-frère du prince de Condé, les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld, Turenne, Paul de Gondy, coadjuteur de l'archevêque de Paris et depuis cardinal de Retz, enfin le duc de Beaufort, échappé de sa prison.

Les grands coups de cette guerre, du moins à son début, se réduisirent à des escarmouches, à des chansons, à des épigrammes. Les vingt conseillers créés par Richelieu et qui, pour se faire bien venir de leurs collègues, donnèrent 15,000 livres, reçurent le surnom de *quinze-vingts* ; l'homme et le cheval que chaque porte cochère devait fournir formèrent la *cavalerie des portes cochères ;* Gondy, évêque de Corinthe, surnommé le *petit Catilina* et dont on appelait le poignard le *bréviaire de notre archevêque*, organisa le *régiment de Corinthe*, et son premier échec fut la *première aux Corinthiens ;* Conti était bossu, on en fit un *nain* ; Beaufort était populaire, on le nomma le *roi des halles*, dont il parlait le langage, appelant volontiers *confusion* une *contusion*, etc. — Mais, sous des apparences d'agitation futile et au milieu de l'extrême misère du peuple si bien combattue par l'initiative de saint Vincent de Paul, la Fronde n'en poursuivit pas moins de graves intérêts : affaiblissement de la royauté au profit des grandes maisons, indépendance locale, etc.

Les rencontres sérieuses manquèrent ou à peu près : Condé n'eut qu'à se présenter avec une poignée d'hommes pour écraser à Charenton les armées de Parisiens qui venaient à lui couverts de rubans et de plumes. De guerre lasse, on traita à Rueil (avril 1649), mais la cour ne revint à Paris que quatre mois après.

Jeune Fronde ou Fronde des princes. — La paix dura peu : les ambitieux et les intrigants se groupèrent tous autour de Condé, devenu ainsi chef des *petits maîtres*, et se montrèrent de plus en plus insupportables par leurs prétentions. Condé lui-même affecta un souverain mépris pour le premier ministre. Un jour, il lui écrivait : *All' illustrissimo signor Faquino!* Il lui disait, un autre jour, en le quittant : *Adieu, Mars !* Mazarin, indigné, le fit arrêter en même temps que Conti et Longueville ; on les enferma à Vincennes, et de là au Havre.

A la nouvelle de cette arrestation s'organisa la *jeune Fronde*, appelée aussi la *Fronde des princes* ou la *Fronde seigneuriale*. La Bourgogne s'insurge, mais on la soumet sans trop de peine; la Normandie se borne à remuer sous l'influence de la belle duchesse de Longueville, qui se réfugie à Stenay, auprès de Turenne; la Guyenne devient le foyer d'une insurrection dans les formes, avec la princesse de Condé, les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld pour chefs. Mazarin triomphe personnellement dans la Guyenne, et, par le maréchal du Plessis-Praslin, à Rethel, où Turenne et les Espagnols éprouvent un désastre complet (1650); mais il oublie que le coadjuteur l'a secondé et qu'il lui a promis le chapeau de cardinal.

Union des deux Frondes. — Gondy, mécontent, soulève le peuple et le parlement. Aidé par les intrigues de la princesse palatine, Anne de Gonzague, il réunit les deux Frondes, et contraint le ministre à céder, au moins momentanément. Mazarin, en s'éloignant, va délivrer les princes au Havre, et se rend à Brühl, dans l'électorat de Cologne, d'où il domine encore la régente (1651).

Mais l'union des deux Frondes dura peu par les artifices d'Anne d'Autriche, qui opposa le coadjuteur à Condé, en lui faisant espérer la haute position du proscrit, et compromit tout à fait les princes en instruisant le parlement de leurs négociations avec l'Espagne. Condé se retira dans le Midi pour se préparer à la guerre. Mazarin rentra avec un corps de sept mille hommes levés à ses frais en Allemagne, mais sans trouver plus de grâce que par le passé devant le parlement, qui mit sa tête à prix.

La cour sortit alors de la capitale pour se porter vers la Loire; Mazarin alla la rejoindre à Poitiers, et opposa successivement à Condé, qui s'était rapproché d'Orléans (où Mlle de Montpensier venait de faire une entrée romanesque), d'abord le maréchal d'Hocquincourt, qui éprouva un échec à Bléneau, puis Turenne lui-même, qui avait fait sa soumission, et répara cette défaite à Gien. Les deux généraux se dirigèrent alors sur Paris, où se livra le combat de la porte Saint-Antoine, dans lequel le parti des princes triompha par l'audace de la fille de Gaston d'Orléans, la Grande Mademoiselle. Celle-ci, en effet, du haut des remparts de la Bastille, tira ce fameux coup de canon qui, selon Mazarin, venait de tuer son mari, c'est-à-dire Louis XIV, qu'elle comptait épouser.

Fin de la Fronde. — Maître de la capitale, Condé essaya d'y dominer en s'appuyant sur la multitude qui forma la faction de la *paille*, massacra les magistrats bourgeois réunis à l'Hôtel-de-Ville, et accepta le gouvernement sorti de l'émeute victorieuse. Mais cet état de choses ne pouvait pas se prolonger, et lorsque Mazarin eut fait encore une fois, en s'éloignant, le sacrifice de sa personne à la paix publique, le roi se rendit aux supplications des Parisiens, qui le rappelaient dans leurs murailles. Ce fut la fin de la guerre de la Fronde (octobre 1652).

Ce dernier effort de la réaction aristocratique aboutit à la monarchie absolue de Louis XIV. Celui-ci n'oublia jamais, en effet, la situation qui lui avait été faite dans cette guerre par le parlement et la noblesse. Aussi, lorsque, deux ans après, notre grand corps judiciaire se réunit un jour de lui-même pour lui présenter quelques remontrances, le jeune roi parut tout à coup dans la grand'chambre, en bottes de chasse, le fouet à la main, et dit : « Messieurs, on sait les malheurs qu'ont produit vos assemblées ; j'ordonne qu'on cesse celles qui sont commencées sur mes édits. M. le premier président, je vous défends de souffrir des assemblées, et à pas un de vous de les demander. » De là à cette autre parole : « l'Etat, c'est moi ! » la distance est véritablement nulle.

§ 3. — Guerre contre l'Espagne, traité des Pyrénées.

Pendant que le roi, de retour à Paris, sévissait contre ses anciens ennemis (exil de Gaston à Blois, emprisonnement du cardinal de Retz à Vincennes, confiscation des biens de Condé, etc.), Mazarin rentrait triomphalement dans la capitale, ramené par Turenne, qu'il se hâtait d'opposer aux Espagnols et à Condé passé à leur service.

L'Espagne après 1648. — L'Espagne, en effet, avait profité de nos discordes civiles pour attaquer nos frontières et reprendre Dunkerque en Flandre, Casal en Italie, Barcelone dans la Catalogne. Ses armées s'étaient même portées dans la Champagne, où elles pouvaient nous faire le plus grand mal sous les ordres de Condé, leur nouveau chef. Mais Turenne accourut et repoussa les Espagnols, qui vinrent assiéger Arras (1654). Sur ce nouveau théâtre, l'ancien vainqueur de Rocroi, vivement attaqué, put à peine sauver les débris de l'armée vaincue, ce qui lui mérita ce compliment de Philippe IV : « J'ai su

que tout était perdu, et que vous avez tout conservé. » En même temps, nous battions les Espagnols sur le Tanaro (Italie), nous leurs reprenions aux Pyrénées Villefranche, et notre flotte battait la leur en vue de Barcelone.

La guerre semblait néanmoins être encore loin de son terme. Aussi Mazarin se rapprocha-t-il d'une manière plus intime de Cromwell, alors tout-puissant en Angleterre sous le titre de *Protecteur*, mais meurtrier de l'oncle de notre roi. Les flottes anglaises enlevèrent la Jamaïque, brûlèrent les gallions de Cadix, et nous aidèrent à assiéger Dunkerque sous les murs de laquelle elles avaient déposé un corps de six mille auxiliaires. Turenne était aux Dunes et s'apprêtait à combattre. « Avez-vous déjà vu gagner une bataille? demanda au jeune duc de Glocester, le prince de Condé, devenu suspect aux Espagnols. — Non. — Eh bien! dans une heure vous verrez comment on en perd une. » La victoire de Turenne fut complète. Elle entraîna la prise de Dunkerque, remise aussitôt aux Anglais, d'après le traité d'alliance, et nous donna tout le pays de l'Escaut (1658). Les négociations qui s'ouvrirent bientôt après dans l'île des Faisans, au milieu de la Bidassoa, amenèrent le traité des Pyrénées.

Traité des Pyrénées. — En vertu de ce traité (7 novembre 1659), nous reçûmes l'Artois presque tout entier, quelques villes dans la Flandre et dans le Hainaut, plusieurs places dans le Luxembourg, le Roussillon et la Cerdagne *; notre jeune monarque épousa l'infante Marie-Thérèse, qui devait avoir 500,000 écus d'or pour dot et renoncer au trône d'Espagne, cette dernière condition devenant nulle si la dot n'était pas payée; Condé rentra en grâce, pour être désormais fidèle à sa patrie.

§ 4. — Ligue du Rhin. — Mort de Mazarin; ses services.

L'année qui précéda ces importantes négociations, l'empereur Ferdinand III était mort, et Mazarin avait essayé vainement d'enlever la couronne impériale au jeune Léopold, fils du défunt, pour la donner à Louis XIV. Il se consola de son échec

* *Artois*, moins Aire et Saint-Omer; Gravelines, Bourbourg, Saint-Venant et leurs dépendances, en *Flandre;* Le Quesnoy, Landrecies, Avesnes, Marienbourg, Philippeville, dans le *Hainaut;* Thionville, Damvillers, Ivoy, dans le *Luxembourg*; Perpignan et Conflans dans le *Roussillon* et la *Cerdagne;* nombreuses restitutions réciproques.

en s'efforçant de restreindre la puissance de l'Empereur dans l'Europe centrale. A cet effet, et sous prétexte de surveiller l'exécution des traités de Westphalie, il organisa avec les trois électeurs ecclésiastiques et les souverains de Bavière, de Suède, de Danemark, etc., une association célèbre connue sous le nom de *ligue du Rhin.*

Mazarin mourut en 1661, laissant une mémoire illustre malgré les fautes nombreuses que l'histoire peut lui reprocher : manque de dignité personnelle, préoccupations d'argent, oubli complet de la prospérité intérieure de l'Etat par l'abandon de l'agriculture, de l'industrie, des finances et de la marine. Les services de sa politique extérieure, ses encouragements aux lettres et aux sciences, la fondation de la Bibliothèque mazarine, du collége des Quatre-Nations, de l'Académie de peinture et de sculpture, ont plaidé pour lui et gagné sa cause. N'a-t-il pas, avant du mourir, désigné pour son successeur l'homme qui devait tant faire pour la fortune de la nation? « Sire, je vous dois tout, disait-il un jour à Louis XIV; mais je crois m'acquitter en quelque manière en vous donnant Colbert. »

A ce moment, les Etats de l'Europe peuvent se diviser en deux grandes catégories : Etats en décadence, Etats prospères; d'un côté, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, l'Empire, la Suède, la Pologne; de l'autre, l'Angleterre et la Hollande. Nous allons voir Louis XIV aux prises avec les uns et avec les autres.

§ 5. — Louis XIV; gouvernement personnel.

Louis XIV. — A la mort de Mazarin, on demanda à *Louis XIV*, à qui désormais il faudrait s'adresser pour l'expédition des affaires : « A moi! » répondit-il. Ces paroles, rapprochées de son attitude en plein parlement, indiquèrent nettement que le nouveau roi était décidé à gouverner seul. Il le fit, sans jamais reculer devant les fatigues excessives d'un si rude labeur. Il travailla, en effet, pendant plus de cinquante ans, « deux fois par jour, et deux ou trois heures chaque fois avec diverses personnes, sans compter les heures qu'il passait seul en particulier et le temps qu'il pourrait donner extraordinairement aux affaires extraordinaires, s'il en survenait. » Nul n'eut d'ailleurs une idée plus haute des droits de la royauté et des devoirs qu'elle impose.

Résolu à mettre la main à tout, Louis XIV ne prit pas de

premier ministre, mais il appela à le seconder des hommes d'élite. Le chancelier *Séguier* conserva les sceaux, avec ordre de ne rien sceller sans l'autorisation du monarque. *Michel Le Tellier*, mêlé depuis vingt ans aux affaires, resta à la guerre. *De Lyonne*, notre célèbre négociateur, continua à diriger les relations extérieures. *Fouquet*, dont les dilapidations étaient déjà connues, fut maintenu aux finances. Le roi le fit néanmoins activement surveiller par un homme de confiance, *Colbert*, qui ne s'acquitta que trop bien de sa tâche. Fouquet fut en effet arrêté le 5 septembre 1661, et Colbert, appelé à le remplacer, obtint une influence prépondérante qui dura jusqu'à l'entrée au ministère de la guerre du jeune *Louvois*, fils et successeur de Le Tellier (1666).

Nous ne disons rien de Séguier, dont le nom se retrouve dans toutes les mesures législatives du grand règne : nous insistons sur de Lyonne, Colbert et Louvois.

De Lyonne. — De Lyonne apporta « un génie supérieur, » un « esprit vif et perçant, » à la conduite des affaires étrangères. La période de 1661 à 1667 est une « négociation continuelle. »

Elève de Mazarin, continuateur de sa politique, et surtout poussé par Louis XIV dans cette voie, de Lyonne reprit les projets que le traité des Pyrénées avait prématurément suspendus. N'ayant pas pu obtenir de la cour de Madrid qu'elle révoquât les *renonciations* de Marie-Thérèse, il s'efforça d'isoler l'Espagne, pour tourner ensuite contre cette puissance des mesures préparées de longue main. Ainsi, un traité de commerce et d'alliance défensive avec la Hollande nous livra la Belgique (1662). L'Angleterre, dont le roi Charles II donnait sa sœur au duc d'Orléans et nous vendait Dunkerque pour 5 millions de livres, nous laissa libres les bouches de l'Escaut. La Suisse renouvela avec nous son traité d'alliance, et la Franche-Comté, alors au pouvoir de l'Espagne, se trouva à découvert. La prorogation de la ligue du Rhin, étendue même en vue des circonstances nouvelles, rendit impossible toute intervention de l'Empereur dans les Pays-Bas espagnols. Enfin, nous envoyâmes au Portugal, insurgé et affranchi en 1648, des auxiliaires qui l'aidèrent à vaincre à Ameyxial (1663), et, deux ans après, à Villa-Viciosa, victoires qui assurèrent le triomphe définitif de la maison de Bragance.

En même temps, Louis XIV ne reculait devant aucune me-

sure pour rendre au dehors l'influence de son nom aussi grande que possible. C'est ainsi qu'il fit accorder à l'ambassadeur français à Londres, le comte d'Estrades, la préséance sur celui d'Espagne, dût-il, pour l'obtenir, reprendre les armes contre son beau-père, Philippe IV (1664). — Malgré la faiblesse de notre marine, il refusa de reconnaître la suprématie du pavillon anglais qui dominait alors sur toutes les mers. — Il exigea l'érection à Rome d'une colonne expiatoire en réparation d'un outrage que le duc de Créqui, notre représentant à la cour d'Alexandre VII, s'était attiré par sa hauteur. — Il secourut l'Autriche contre les Turcs, qui furent battus à la mémorable journée de Saint-Gothard. — Il envoya enfin son amiral, le duc de Beaufort, l'ancien roi des halles, contre les pirates d'Alger et de Tunis.

Ce qui fut plus habile, c'est l'attitude de Louis XIV entre la Hollande et l'Angleterre se faisant une guerre terrible à propos de l'*acte de navigation* renouvelé par Charles II (victoires du duc d'York, depuis Jacques II, à Lesstoff; de Ruyter, à la hauteur de Dunkerque et près du cap Nord-Foreland). Aux termes du traité de 1662, nous aurions dû secourir les Hollandais; nous n'intervînmes que tard, laissant ainsi les deux grandes marines de l'Europe s'affaiblir au profit de la nôtre, en voie de s'organiser avec Colbert. La paix se fit à Bréda, après une audacieuse apparition de Ruyter dans la Tamise (1667), et la Hollande n'hésita pas à se tourner contre nous, quand elle comprit le véritable but de la *guerre du droit de dévolution*, dont nous aurons à parler après avoir exposé l'administration de Colbert et celle de Louvois.

Colbert. — Colbert, fils d'un marchand de laine de Reims, avait montré de bonne heure une extrême aptitude pour les affaires. Elevé sur la ruine du surintendant Fouquet, dont il avait lui-même prouvé journellement au roi l'incurie et l'ambition, surtout à la suite de cette fameuse fête de Vaux, qui blessa si fort Louis XIV, le nouveau contrôleur général réunit presque tous les ministères et s'occupa de tout avec un égal succès : finances, agriculture, industrie, commerce, etc.

Le premier soin de Colbert fut de mettre un peu d'ordre dans les *finances*, soit en établissant l'équilibre entre les recettes, qui étaient de 84 millions, et les rentrées, réduites à 32, soit en faisant réviser, par une *chambre de justice*, les créances et les malversations qui constituaient une dette de 450 millions, et

avaient dévoré les revenus de deux ans; surtout il réforma la perception. *Son état de prévoyance*, dressé au commencement de chaque année, n'est pas autre chose que notre budget. La réduction des charges de l'Etat et une nouvelle assiette de l'impôt (diminution des tailles, annulation des titres de noblesse obtenus depuis quatre ans, établissement des impôts indirects sur le sel, le café, le tabac, le vin, etc.), furent les conséquences de ses réformes. Elles aboutirent à une diminution sensible dans la dépense et à une augmentation plus sensible encore dans la recette. Ainsi, au lieu d'un déficit de 22 millions, comme en 1661, l'année 1662 présenta un excédant de 45 millions, qui s'était élevé, cinq ans après, à 97 millions, lorsque commencèrent les guerres extérieures.

Pour l'*agriculture*, Colbert s'efforça de rendre aussi bonne que possible la position de l'agriculteur : défense de saisir les instruments de travail, primes considérables à l'élève des chevaux et restauration des haras, desséchement de marais, ouverture de routes, construction par Riquet du canal du Languedoc, création de nouveaux débouchés par l'accroissement du nombre de nos ports et de nos colonies, etc.

En matière d'*industrie*, la France lui doit à peu près exclusivement les manufactures de draperie de Sedan et de Louviers, les tapis de la Savonnerie et des Gobelins, les soieries de Lyon, les glaces de Paris et de Tourlaville, enfin l'organisation du système protecteur qui devait garantir nos produits contre la concurrence étrangère.

Pour le *commerce* et la *marine*, Colbert s'efforça de ruiner le monopole des Hollandais, qui débarquaient dans nos ports les productions de l'Afrique et des Indes, et allaient réaliser ailleurs de gros bénéfices sur la vente de nos produits industriels. De plus, il attacha son nom aux créations les plus fécondes en résultats heureux : conseil du commerce, chambres d'assurances maritimes, établissement de grandes compagnies marchandes (des Indes orientales, des Indes occidentales, du Sénégal, du Nord, du Levant), suppression partielle des douanes intérieures. — Il s'appliqua d'une manière toute spéciale à étendre notre commerce maritime, soit en encourageant la construction des navires marchands, soit en développant la marine militaire appelée à lui prêter une protection utile. Dans ce but, il décréta le système des *classes* ou *inscription maritime*, qui astreint au service de l'Etat, à tour de rôle, tout citoyen de dix-huit à qua-

rante ans inscrit dans un arrondissement maritime; il fonda ou améliora les arsenaux de Dunkerque, du Havre, de Brest, de Rochefort, de Toulon, ceci avec le concours de Vauban; il nous donna près de deux cents vaisseaux de guerre et une armée de matelots. L'établissement du corps des gardes-marine, des écoles de canonniers et d'hydrographie, de la caisse des invalides de la marine, appartient également à Colbert.

Enfin, la *législation* de la France est en partie redevable au grand ministre des ordonnances auxquelles le chancelier Séguier a attaché son nom : codes d'instruction civile, des eaux et forêts, de procédure criminelle, de commerce, de la marine et des colonies, et plus tard le *Code noir*.

La protection de Colbert s'étendit encore aux œuvres de l'esprit, car il donna des pensions aux *grands hommes* nationaux et étrangers, et son administration correspond à l'époque la plus brillante des lettres françaises, représentées avec un éclat incomparable par Corneille, Racine, Molière, Boileau, La Fontaine, Pascal, Bossuet. Les artistes qui embellirent les constructions gigantesques dont il dut solder les dépenses ne furent pas moins bien traités. L'Académie des inscriptions et belles-lettres, celle des sciences, celle d'architecture, celle des beaux-arts, fondées par lui, s'honorèrent en admettant dans leur sein ces diverses illustrations.

En résumé, l'administration de Colbert fut des plus habiles et des plus heureuses. On lui reproche aujourd'hui une réglementation excessive de l'industrie et du commerce ; mais en réformant les finances, en épurant la comptabilité, il doubla les revenus sans augmenter l'impôt, et fournit au roi des ressources qu'aucun autre souverain ne put alors trouver. Le reproche d'avoir négligé l'agriculture, pour laquelle Sully fit davantage, il est vrai, n'est pas plus fondé.

Louvois. — Louvois, fils de Michel Le Tellier, ministre de la guerre à l'âge de vingt-cinq ans (1666), contrebalança Colbert et eut même quelquefois sur lui une influence prépondérante; il fut le véritable organisateur de nos armées. Uniforme, marche au pas, emploi de la baïonnette, ordre du tableau, casernes, hôpitaux, magasins d'habillements et de vivres, écoles de *cadets*, corps des ingénieurs, écoles d'artillerie, compagnies de grenadiers dans l'infanterie et régiments de hussards dans la cavalerie, retraite dans l'asile royal des Invalides, discipline modèle, tout émane de lui.

Le but de Louvois fut de placer l'armée sous la dépendance absolue du ministre. De là, suppression des colonels généraux, uniques dispensateurs des grades ; création des inspecteurs généraux, chargés de surveiller sévèrement tous les détails du service; extension du pouvoir des intendants, au détriment des gouverneurs des places fortes, qui nommaient leurs subordonnés, et des gouverneurs de provinces, dont les attributions furent ainsi de plus en plus restreintes ; surtout plus de corps inutiles comme les *mortes-paies*, ou postiches comme les *passe-volants*. Il fallut des soldats bien et dûment enrôlés, commandés par des officiers capables dont les corps de cavalerie de la maison du roi devinrent la pépinière.

L'action de Louvois se fit surtout sentir dans les nombreuses guerres du règne de Louis XIV, et, en particulier, dans celles contre l'Espagne et contre la Hollande.

§ 6. — Guerre du droit de dévolution contre l'Espagne.

Contre l'Espagne, à la mort de Philippe IV (1665), Louis XIV fit valoir le *droit de dévolution* en usage dans les Pays-Bas, droit par lequel les enfants du premier mariage excluaient ceux du second. C'était le cas de Marie-Thérèse contre Charles II. Sous ce prétexte et sous celui de non-paiement de la dot de sa femme, le roi de France négocia pendant dix-huit mois à l'effet d'obtenir de la cour de Madrid la reconnaissance des *droits de la reine*. Ne pouvant y parvenir, il déclara la guerre à l'Espagne et envahit la Flandre avec une armée de cinquante mille hommes. Il se tenait au centre avec Turenne et Vauban, pendant que deux autres généraux, d'Aumont et Luxembourg, opéraient le long de la mer et de la Moselle.

Ce fut une promenade militaire de près de trois mois (2 juin-27 août 1667), pendant lesquels Charleroi, Tournai, Douai, Oudenarde, Lille, etc., tombèrent en notre pouvoir. Puis, en plein hiver (février 1668), après avoir concentré de tous les points de la France vingt mille hommes à Dijon, Condé, gouverneur de Bourgogne, et le roi se jetèrent sur le territoire espagnol de la Franche-Comté, enlevèrent Besançon en deux jours, Dôle en quatre, et toute la province en trois semaines. « Autant eût valu, disait-on en Espagne, envoyer des laquais pour en prendre possession. »

Le succès si rapide obtenu en Flandre avait inquiété la Hollande, qui forma aussitôt, avec l'Angleterre et la Suède, une première coalition appelée la *triple alliance* de La Haye (janvier 1668). Louis XIV, à son retour de Besançon, eut connaissance de ce rapprochement entre les puissances maritimes déjà réconciliées par le traité de Bréda, et il crut sage de faire la paix en restituant une partie de ses conquêtes.

Par le *traité d'Aix-la-Chapelle*, nous renonçâmes en effet à la Franche-Comté, mais nous conservâmes au nord à peu près toute la Flandre wallonne, c'est-à-dire les villes de Charleroi, Ath, Binch, Douai, Tournai, Oudenarde, Lille, Armentières, Courtrai, Bergues et Furnes que Vauban fortifia aussitôt (1668). — C'était un moyen de gagner le temps nécessaire aux préparatifs de la guerre contre la Hollande.

§ 7. — Guerre de Hollande.

Ce pays avait, en effet, profondément indisposé Louis XIV par la formation de la *triple alliance*, la fierté de son ambassadeur Van Beuningen, les injures de ses gazettes, sa prospérité commerciale, etc. La lutte commença par les tarifs dont furent frappés les navires hollandais entrant dans nos ports (50 sous par tonneau) et leurs marchandises d'importation (droits sur les draps triplés). Elle devint effective quand la France eut mis dans ses intérêts l'Angleterre (par Henriette, sœur du roi Charles II Stuart et épouse du duc d'Orléans), la Suède, l'empereur et les princes de la Confédération du Rhin (1670-1672).

Invasion de la Hollande et Grande-Alliance de La Haye. — A la tête de cent mille hommes, le roi tourna la Belgique à cause de la neutralité de l'Espage, réunit à Wesel ses deux corps d'armée de la Meuse et du Rhin, et franchit sans obstacle ce dernier fleuve au gué de Toll-Huys. Il pénétra alors dans la Hollande, laissant des garnisons dans les places prises, au lieu de les démanteler, refusant les offres de paix avantageuses qui lui étaient faites, poussant même ses ennemis à un tel désespoir qu'ils eurent, un moment, la pensée d'émigrer en masse à Batavia (Océanie), malgré les succès de leur flotte. Ruyter, en effet, à la tête de leur marine, avait livré à la flotte anglaise, dans la rade de Solbay, au nord de l'embouchure de la Tamise, une grande bataille indécise, mais qui arrêta toute attaque du côté de la Zélande (1672),

et cette bataille ne tarda pas à être suivie d'avantages signalés aux îles de Texel et de Walcheren.

Après le départ de son maître, Louvois exaspéra les Hollandats en mettant à la paix les conditions les plus humiliantes : retour à la religion catholique, abandon de tout le pays situé sur la rive gauche du Rhin, médailles expiatoires, etc. Le grand pensionnaire (député de la province de Hollande, président de l'assemblée), Jean de Witt et son frère Corneille, qui avaient fait à grand'peine accepter les principes d'une conduite pacifique, furent massacrés à La Haye dans des circonstances horribles. Le sthathoudérat fut rétabli en faveur de leur ennemi, Guillaume d'Orange, à peine âgé de vingt-deux ans, et déjà investi du commandement des troupes. — Par ordre de ce dernier, les digues s'ouvrirent, et il fallut évacuer un pays inondé. Les négociations firent le reste. Guillaume n'eut pas de peine, en effet, à convaincre l'Europe de l'ambition exagérée de Louis XIV, et il entraîna tour à tour dans la *Grande-Alliance de La Haye*, le Brandebourg, l'Espagne, l'empereur Léopold, les Etats de la Confédération du Rhin, le Danemark lui-même qui, de concert avec le Brandebourg, devait neutraliser les bons offices de la Suède en notre faveur (1673-1674). Nous dûmes alors reculer pour défendre nos acquisitions récentes et conjurer les dangers de l'invasion étrangère sur nos frontières du nord, de l'est et du midi. La guerre devint générale ; elle eut pour théâtres principaux : la Franche-Comté, le Rhin, la Sicile et les Pays-Bas.

Hostilités sur divers théâtres. — Dans la Franche-Comté, Louis XIV ne mit que quelques jours à s'emparer de Besançon et de la province tout entière (1674).

Sur le Rhin, Turenne envahit le Palatinat, sans pouvoir empêcher les Allemands, au nombre de soixante et dix mille, de pénétrer en Alsace. Mais, au milieu de l'hiver, il quitta la Lorraine, envahit l'Alsace, battit ses ennemis à Mulhouse, à Turkheim près de Colmar, et les refoula au delà du fleuve. Puis, au printemps, après un séjour triomphal à Paris, il pénétra en Allemagne et trouva la mort à Salzbach (1675). On le remplaça par Condé, qui venait des Pays-Bas, où il avait tenu en échec le prince d'Orange lui-même à la bataille meurtrière et pourtant indécise de Senef. Le héros de Rocroi dégagea l'Alsace et déposa ensuite le commandement pour aller jouir d'une paisible vieillesse à Chantilly.

Dans la Sicile, où Messine insurgée s'était donnée à la France, la marine française, commandée par Duquesne, eut à lutter contre celle de la Hollande, accourue avec Ruyter au secours de l'Espagne. Le combat de Stromboli resta sans résultats; mais, dans celui d'Agosta, Ruyter fut blessé mortellement. L'action décisive de Palerme assura notre victoire de ce côté (1676).

Enfin, dans les Pays-Bas, Louis XIV prit Valenciennes et Cambrai, pendant que le duc d'Orléans battait au mont Cassel le prince d'Orange (1677). La Belgique nous était ouverte (2).

Traité de Nimègue, 1678. — Nos succès se continuèrent sur tous les points au début de la campagne de 1678. La paix, qui se négociait à Nimègue depuis 1675, fut par cela même rendue possible, surtout à la suite de la nouvelle attitude du roi d'Angleterre, Charles II, mariant sa nièce au prince d'Orange et contraint par le Parlement à nous déclarer la guerre. La Hollande y souscrivit la première, malgré le stathouder, qui n'hésita pas, pour l'empêcher, à nous attaquer, heureusement sans succès, à Saint-Denis, un peu au nord de Mons dont nous faisions le siége. L'Espagne et l'Empire vinrent après.

Il y eut, par suite, trois traités conclus à Nimègue : le premier, avec la Hollande, laissa à cette puissance l'importante place de Maëstricht et stipula de favorables conditions de commerce ; par le second, l'Espagne garda la Sicile, mais nous abandonna la Franche-Comté et douze villes sur notre frontière du nord ; dans le troisième, avec l'Empire, nous restituâmes Philipsbourg, mais nous gardâmes Fribourg, le duc de Lorraine devant recouvrer ses Etats à des conditions qu'il ne crut pas de son honneur d'accepter.

Pendant ces négociations, la guerre n'avait pas été suspendue contre les Suédois, qui achevèrent de perdre leurs derniers territoires de Stralsund et de l'île de Rugen. Louis XIV intervint en leur faveur et obtint deux nouveaux traités. Par celui de *Saint-Germain*, l'électeur de Brandebourg restitua la Poméranie citérieure et les bouches de l'Oder ; par celui de *Fontainebleau*, le Danemark renonça à ses acquisitions dans la Scanie et dans la mer Baltique (1679). Nous dictions, à certains égards, la paix à l'Europe, et Louis XIV pouvait, à juste titre, faire graver sur les médailles frappées à l'occasion de la paix de Nimègue : *Pace in leges suas confectâ.*

(1) *Géographie politique de l'Europe en* 1648. — Nous allons parcourir successivement, pour cette étude, les Etats du nord, du centre et du sud.

1° — L'*Angleterre* est, pour la première fois alors, le Royaume-Uni de nos jours : l'incorporation de l'Ecosse date, en effet, de 1603, à l'avénement des Stuarts. — Elle se divise en 52 comtés ; l'*Ecosse* en renferme 35 ; l'*Irlande*, 32. — Son développement colonial embrasse le Labrador, Terre-Neuve, la côte nord-est des Etats Unis actuels, les îles Saint-Christophe, la Barbade, les Bermudes, les Moluques, Calicut, et un assez grand nombre de comptoirs indiens.

Le *Danemark* est considérablement affaibli à la suite de sa participation à la guerre de Trente ans. Les traités de Bromsebro, de Roskild et de Copenhague, signés en 1645, 1658, 1660, lui laissèrent cependant : la Norwége actuelle avec ses antiques dépendances de la Laponie, de l'Islande et des îles Féroé; le Jutland, le Sleswig et le Holstein sur le continent ; Sééland, Laland, Falster, Bornholm, etc., dans les îles.

A son territoire péninsulaire et à ses possessions de la Baltique (Carélie, Ingrie, etc.), la *Suède* a ajouté, par le traité de Westphalie : la Poméranie citérieure ou occidentale avec plusieurs villes, entre autres Stettin et l'île de Rugen ; la ville et le port de Wismar dans le Mecklembourg ; l'archevêché de Brême et l'évêché de Verden.

La *Russie* est moins grande que de nos jours. Elle s'étend bien au N. jusqu'à la mer Glaciale, et à l'E. jusque dans la Sibérie ; mais vers l'O. la Suède occupe son littoral actuel de la Baltique, et la Pologne aboutit au Dniéper ; au S. les Turcs et les Tartares de la Crimée la tiennent en échec. Elle a récemment enlevé à la Pologne Smolensk, Tchernigow et Novogrodeck.

2° — La France a presque obtenu toutes ses frontières actuelles. Dans la partie moderne de son histoire, elle a réalisé des acquisitions importantes. Sous *Louis XI* : duché de Bourgogne, Anjou, Maine, comté de Provence, etc. — Sous *Louis XII* : comté de Blois, duché d'Orléans, etc. — Sous *François Ier* : comtés de Valois et d'Angoulême, biens du connétable de Bourbon, Bretagne, etc. — Sous *Henri II* : les Trois-Evêchés (Metz, Toul et Verdun), et la ville de Calais. — Sous *Henri IV* : vicomté d'Albret, Béarn, Bigorre et Armagnac, Bresse et Bugey. — Sous *Louis XIII* : Pignerol et Casal, Roussillon et Cerdagne. — Sous *Louis XIV* (1648), la France obtint les landgraviats de haute et basse Alsace, Vieux-Brisach, etc. — En même temps, l'œuvre de la colonisation faisait des progrès par la découverte du Canada, la fondation de Québec et la création d'établissements à la Martinique, à la Guadeloupe, à Saint-Domingue.

La *Suisse* renferme treize cantons ; mais l'introduction de la Réforme y rend toute unité impossible.

Au seizième siècle, les *Pays-Bas* sont encore un territoire espagnol, comprenant dix-sept provinces. Mais sous l'influence de la Réforme, le nord s'affranchit peu à peu : le traité de Westphalie est l'époque de sa complète indépendance. Il a alors les *Etats-Généraux* comprenant les sept provinces confédérées à Utrecht (Groningue, Over-Yssel, Gueldre, Utrecht, Hollande, Zélande, Frise) et les *Pays-Bas espagnols* ou catholiques comprenant dix provinces. — A cette période d'affranchissement correspond la grande extension maritime des Hollandais.

L'*Allemagne* se divise en dix cercles depuis 1512, mais en réalité celui de Bourgogne ne lui a jamais appartenu. Les autres sont : la haute Saxe, la basse Saxe, la Westphalie, le bas-Rhin, le haut-Rhin, la Franconie, la Souabe, la Bavière, l'Autriche.

La *Pologne*, malgré les éléments de ruine qu'elle porte dans son sein, est encore un immense État borné au N. par la mer Baltique et les possessions suédoises de la Livonie ; au S. par les monts Crapacks et le Dniester ; à l'E. par les territoires russes de Pskow, de Witepsk, de Mohilew ; à l'O. par la Silésie et le Brandebourg. Mais la Russie commence déjà l'œuvre de la spoliation et du morcellement.

3° L'*Espagne* s'affaiblit. Non-seulement elle se sépare de l'Autriche, mais

encore elle perd le Portugal en 1640 et les Provinces-Unies en 1648. Elle ne conserve plus en Europe que le Roussillon, l'Artois et le sud des Pays-Bas, la Franché-Comte, le duché de Milan, le royaume de Naples, les Baléares, la Sardaigne, la Sicile, et encore même quelques-unes de ces possessions ne seront-elles pas longtemps sans lui échapper. — Mais ses colonies sont immenses : Mexique, Pérou, Chili, la Plata, Floride, etc., en Amérique ; Oran, Ceuta, les Canaries, etc., en Afrique ; les Philippines, etc., en Océanie.

Le *Portugal* redevient libre en 1640. Il reprend ses anciennes limites qui sont encore les mêmes aujourd'hui, et la plus grande partie de ses colonies : Guinée inférieure, Sofala, Mozambique, Zanguebar, etc., en Afrique ; Brésil, en Amérique.

L'*Italie* renferme, comme par le passé, une foule d'Etats. Les principaux, sans parler des possessions espagnoles déjà énumérées, sont, en allant du N. au S. : *Savoie* qui s'agrandit, quand tout s'affaiblit autour d'elle ; *Monaco*, *Parme*, *Plaisance*, *Mantoue*, *Massa*, *Carrara*, *Lucques*, *Piombino*, *Saint-Marin*, sans importance ; les républiques de *Gênes* et de *Venise* de plus en plus déchirées par les discordes intérieures et dépouillées par les Turcs ; *Florence* et *Rome* dans une position stationnaire.

L'*empire ottoman*, fondé en 1453, s'agrandit tous les jours depuis cette époque. — Sous *Mahomet II* : duché d'Athènes, Servie, Péloponèse, empire de Trébisonde, Cérasonte et Sinope, Bosnie, Valachie, Moldavie et Esclavonie, Négrepont, Arménie, Caffa, Croïa et Albanie. — Sous *Bajazet II* : Croatie, Lépante, Modon et Coron. — Sous *Sélim Ier* : Diarbékir, Orfa, Mossoul, Alep, et Damas, Egypte, La Mecque. — Sous *Soliman II* : Belgrade, Rhodes, îles de l'Archipel, Aden, Hongrie, Tripoli, etc. — Sous *Sélim II* : Chio et Chypre. — Sous *Amurat III* : Perse occidentale. — Sous *Amurat IV* : Erivan et Bagdad, — Sous *Ibrahim* : Azof.

(2) *Evénements de la guerre de Hollande année par année.* — Voici quelques détails de plus sur l'importante période des quatre ans remplis par ces hostilités sur plusieurs théâtres à la fois.

1674. — Au *Nord*, l'ennemi s'avança jusqu'en Belgique, où Condé livra à Guillaume d'Orange en personne la bataille sanglante mais indécise de Senef, près de Mons. — A *l'est*, Louis XIV et Vauban opérèrent la seconde conquête de la Franche-Comté par la prise de Besançon, de Dôle et de Salins. Sur ce même théâtre, Turenne, chargé de défendre l'Alsace, envahit le Palatinat, battit Charles IV de Lorraine à Sintzheim, le duc de Bournonville et les Impériaux à Ladenbourg, puis ses deux adversaires réunis à Entzheim, en deçà du Rhin, sans empêcher pour cela l'ennemi de se cantonner entre ce fleuve et l'Ill. Il se retira alors en Lorraine, comme pour y passer l'hiver, mais en réalité pour mieux surprendre Montécuculli. Vers la fin du mois de décembre, en effet, renforcé des secours qu'il avait reçus de Louis XIV, il déboucha par les défilés des Vosges et vainquit ses adversaires disséminés, d'abord à Mulhouse, puis à Turkheim, près de Colmar. L'Alsace fut évacuée, et l'heureux vainqueur rentra à Paris au milieu d'universelles acclamations. — Au *midi*, Schomberg battit à Fort-les-Bains les Espagnols, qui avaient occupé Bellegarde, et les refoula dans la Catalogne.

1675. — Dans la campagne de 1675, les grands coups se portèrent à l'*est*. De ce côté, Turenne déjoua les projets de Montécuculli en repassant le Rhin, et il croyait le tenir à Salzbach, lorsqu'il fut frappé mortellement du même boulet qui emporta le bras de l'héroïque général Saint-Hilaire. Ses lieutenants, Vaubrun et de Lorges, opérèrent la retraite ; mais le premier fut tué au combat d'Altenheim, et le second ne put pas empêcher l'ennemi de rentrer dans l'Alsace. De plus, Créqui, destiné à protéger au *nord-est* les mouvements de Condé au *nord*, se fit battre par Charles IV à Konsarbruck et fut même fait

prisonnier dans Trèves. Il fallut envoyer Condé, qui dégagea Saverne et Haguenau, délivra de nouveau d'Alsace, et déposa le commandement pour vivre désormais paisiblement dans sa petite cour de Chantilly. — Cette même année 1675, Schomberg pénétra sans succès dans la Catalogne; la Sicile, révoltée contre l'Espagne, reçut des secours de notre marine à laquelle on opposa la marine hollandaise; la Suède fit une diversion en notre faveur sur les terres de l'Empire, mais ses troupes furent battues à Fehrbellin par l'électeur de Brandebourg, et la guerre portée par l'amiral Tromp jusque dans ses possessions de la Baltique (perte de presque toute la Poméranie citérieure, de Brême, de Verdun, etc.).

1676. — La campagne de 1676 ne fut signalée, au moins sur le continent, que par des événements sans résultats décisifs : guerre de siéges au *nord* par Louis XIV et Vauban (prise de Condé et de Bouchain) ; à l'*est*, perte de Philipsbourg par Luxembourg opposé au nouveau duc de Lorraine, Charles V, neveu et successeur de Charles IV ; au *midi*, occupation de Figuières, dans la Catalogne, par le maréchal de Navailles qui avait remplacé Schomberg. — Il n'en fut pas de même en *Sicile*. Duquesne, envoyé par Louis XIV pour combattre Ruyter, accouru au secours des Espagnols, livra d'abord la bataille de Stromboli, restée indécise. Il fut ensuite victorieux à Agosta, où l'amiral hollandais trouva glorieusement la mort. Enfin, avec le concours du duc de Vivonne, chef nominal de l'expédition, et du jeune Tourville, il dispersa devant Palerme les flottes coalisées. — En même temps, dans la *mer Baltique*, une flotte suédoise avait été battue par Tromp ; l'île de Gothland était tombée au pouvoir des Danois devenus nos ennemis en haine de la Suède pour laquelle nous ne pouvions rien faire ; mais une descente dans la Scanie avait été repoussée à Lunden.

1677. — Les événements de la campagne de 1677 agirent davantage sur le résultat final de la guerre. Au *nord*, Louis XIV et ses mousquetaires enlevèrent d'assaut Valenciennes, et le duc d'Orléans, frère du roi, gagna la victoire du mont Cassel sur le prince d'Orange. Toutes les places de l'Escaut jusqu'à Gand tombèrent en notre pouvoir. A l'*est*, Créqui répara glorieusement son désastre de Trèves. Il tint tête, en effet, au prince de Saxe-Eisenach qu'il força à capituler dans une île du Rhin entre Kehl et Strasbourg, battit Charles V à Kochersberg et enleva Fribourg, une des clés de l'Alsace. — Au *midi*, Navailles ajouta encore à ses succès précédents. — Sur l'*Océan*, d'Estrées, qui avait pris Cayenne aux Hollandais l'année précédente, leur enleva, en 1677, l'île de Gorée, puis celle de Tabago, après une victoire sur leur flotte près de cette île. — En somme, nous étions heureux partout, mais les désastres des Suédois, nos alliés, s'augmentaient encore.

Développements. — Consulter aux *Lectures historiques*, t. VI : l'œuvre de Richelieu, Aug. Thierry ; défénestration de Prague, Schiller; Gustave Adolphe, id. ; bataille de Lutzen, id. ; révolte de la Catalogne et du Portugal, P. Bougeant; bataille de Rocroi, Bossuet ; de Rocroi à Lens, Voltaire; les importants, Retz ; Mazarin, Emery et le parlement, La Rochefoucauld ; les Barricades, Retz ; la Fronde, Voltaire ; arrestation des princes, Mme de Motteville ; Mlle de Montpensier à Orléans, Mlle de Montpensier ; combat de la porte Saint-Antoine, H. Martin ; l'Espagne après 1648, Voltaire ; bataille des Dunes, Napoléon Ier ; Mazarin et son œuvre, Mignet; état des choses en 1661, Louis XIV ; arrestation de Fouquet, id. ; Colbert, Aug. Thierry ; Colbert et Sully, Thomas ; Louvois, Chéruel ; 1re conquête de la Franche-Comté, Voltaire ; Louis XIV et les Hollandais, Louis XIV ; invasion de la Hollande, Voltaire ; Turenne au Rhin, Napoléon Ier ; mort de Turenne, Mme de Sévigné ; Turenne et Condé, Bossuet ; Duquesne en Sicile, Villars.

XIV

Deuxième partie du règne de Louis XIV (1678-1715).

Apogée de Louis XIV.	*Apogée* de Louis XIV : surnom de Grand; *chambres de réunion* et conquête de Strasbourg, trêve de Ratisbonne (1684). — Travaux de Vauban, marine, pirates d'Alger; Gênes et le pape Innocent XI. — Ambassade du roi de Siam. *Commencement de la décadence* : mort de Colbert ; révocation de l'édit de Nantes (1685); ligue d'Augsbourg (1686).
Révolution de 1688.	*Charles II* (1660-1685) : mécontentement de la nation, le *test* et l'*habeas corpus*, whigs et tories, Monmouth et Sidney. *Jacques II* (1685-1688) : impopularité de son administration, descente de Guillaume d'Orange en Angleterre. *Guillaume III* : déclaration des droits, Locke.
Guerre de la ligue d'Augsbourg (1688-1697).	*Hostilités sur quatre théâtres :* sur mer (descente en Irlande, la Hougue); — au Rhin (incendie du Palatinat); — en Italie (Staffarde, La Marsaille) ; — en Espagne ; — aux Pays-Bas (Fleurus, Steinkerque et Nerwinde). *Traité de Ryswick* (1697) : concessions de la France.
Guerre de la succession d'Espagne (1701-1714).	Maladie de Charles II, son testament, Philippe V, Grande ligue contre la France (Marlborough, Eugène, Heinsius). 1re *Période* (1701-1704) : Boufflers aux Pays-Bas, Villeroi à Crémone, succès de Vendôme et de Villars en Italie et en Allemagne. — Les Camisards. — Désastre de Hochstædt. 2e *Période* (1704-1709) : nos échecs à Turin, à Ramilies, à Oudenarde; succès à Almanza et à Stolhoffen. — Hiver de 1709, paix refusée, Villars. 3e *Période* (1709-1715) : bataille de Malplaquet, victoires de Villa-Viciosa et de Denain ; traités d'Utrecht (1713), de Rastadt, de Bade et de la Barrière (1714-1715). Chagrins et mort de Louis XIV en 1715.
Siècle de Louis XIV.	*Gouvernement personnel de Louis XIV*, digraciés illustres (Colbert, Vauban, Racine, Fénelon). — Affaires religieuses. *Institutions et fondations* : œuvres de Colbert et de Louvois. — La Reynie et Voyer-d'Argenson. *Dix-septième siècle* : importance politique de la France; sa suprématie intellectuelle. — Grands hommes dans tous les genres. — Monuments.

§ 1. — Apogée de Louis XIV.

Chambres de réunion. — Après Nimègue, Louis XIV reçut de l'Hôtel-de-Ville le surnom de *Grand :* c'est l'époque la plus brillante de son règne, celle où il essaya d'accroître par la politique ses Etats déjà si vastes en créant les *chambres de réunion* de Metz, de Brisach et de Besançon (1679). Ces cham-

bres, sous prétexte de déterminer les *dépendances* des territoires cédés précédemment à la France, lui donnèrent en effet tout ce qu'il voulut, Strasbourg surtout, que Vauban fortifia sans retard. A cette nouvelle, les puissances européennes se préparèrent de nouveau à la guerre; mais l'invasion des Turcs, refoulés cette fois, sous les murs de Vienne, par Jean Sobieski, roi de Pologne, détourna en partie leurs efforts. Du reste, le roi transigea, et la trêve de Ratisbonne (1684) lui laissa Strasbourg ainsi que les villes que nous possédions avant le 1er août 1681.

L'apogée de la puissance de Louis XIV correspond également aux divers travaux de Vauban sur les frontières et sur les côtes de la France; c'est le moment de notre domination sur les mers, grâce à nos deux cent soixante et seize bâtiments de tout rang et à nos cent mille marins bien exercés par des luttes incessantes contre les pirates de la mer Méditerranée (bombardement d'Alger par Duquesne et Petit-Renaud en 1681, etc.).

A ce moment aussi, Louis XIV s'attaqua à Gênes, qui avait fourni aux pirates des armes et des navires, et contraignit le doge à venir à Versailles faire amende honorable. Il se tourna même contre le pape Innocent XI, qui avait voulu abolir le droit d'asile dont jouissaient à Rome les ambassadeurs des divers Etats. Sa gloire s'étendait jusqu'aux limites extrêmes du monde connu : le roi de Siam lui envoya une ambassade restée célèbre.

Mort de Colbert et révocation de l'édit de Nantes. — Il fallut bien cependant renoncer à cette attitude menaçante. Les guerres, les travaux d'utilité publique, les constructions de palais splendides, les magnificences de la cour avaient coûté des sommes énormes. Malgré tout le génie de Colbert et les moyens souvent odieux à sa grande âme qu'il dut employer ou rétablir pour se procurer des ressources, le déficit grandissait tous les jours. Les remontrances du ministre furent mal reçues : elles amenèrent sa disgrâce et sa mort, c'est-à-dire le commencement de nos malheurs (1683).

Au dedans, en effet, Louis XIV aggrava encore la rigueur de ses mesures contre les protestants par la révocation de l'édit de Nantes, qui porta à l'étranger une grande partie de la richesse industrielle de la France, et grossit de vaillants auxiliaires les rangs de nos ennemis (Schomberg, Ruvigny, etc.;

1685). — Au dehors, par son immixtion intempestive dans la succession palatine et la succession de Cologne, il indisposa les diverses puissances, Empire, Allemagne, Espagne, Savoie, etc., qui formèrent, à l'instigation de Guillaume d'Orange, protecteur déclaré du protestantisme, une seconde coalition appelée la *ligue d'Augsbourg* (1686). Deux ans après, le chef de cette ligue devint roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III à l'exclusion de son beau-père Jacques II. Le secours donné à ce dernier, pour ressaisir le pouvoir, fut en quelque sorte le premier acte de la nouvelle guerre. — Mais avant d'en aborder l'exposé, nous devons faire connaître la révolution de 1688.

§ 2. — Révolution de 1688.

Charles II (1660-1685). — Charles II, fils du malheureux Charles Ier décapité en 1649, inaugura son règne par le procès des régicides, dont dix moururent sur l'échafaud. Il s'attaqua ensuite aux presbytériens par la condamnation du *covenant*, et par le *bill d'uniformité* qui, soumettant tous les ministres à l'ordination épiscopale, amena le même jour la démission de deux mille d'entre eux (24 août 1662) : c'est ce que l'on appela « la Saint-Barthélemy des presbytériens. » Enfin, il indisposa la nation par la vente de Dunkerque à la France, la guerre faite sans succès à la Hollande, la disgrâce de l'illustre chancelier Clarendon, le choix du ministère corrompu de la *cabale**, la tolérance dont il fit preuve envers son frère, le duc d'York, héritier présomptif de la couronne, converti au catholicisme, etc.

Le parlement, jusqu'alors docile, se tourna contre Charles II et en obtint des concessions caractéristiques : *bill du test*, en vertu duquel tout fonctionnaire reconnaissait par écrit et sous peine d'amende ne pas admettre la transsubstantiation ; mariage de Marie, nièce du roi, avec le jeune prince d'Orange qui venait de noyer la Hollande pour la sauver de l'invasion française ; déclaration de guerre à la France ; exil et exclusion du trône du duc d'York, sur les fausses dénonciations de Titus Oates, le ténébreux inventeur de la *conjuration papiste* ; enfin

* Ou mieux *cabal*. C'est ainsi que l'on appelait le cabinet dans lequel étaient arrêtées toutes les mesures que l'on soumettait ensuite, pour la forme, à la délibération du conseil. Par un hasard singulier, les initiales du nom de chacun des cinq ministres de ce cabinet (Clifford, Arlington, Buckingham, Ashley, Lauderdale) composaient, réunis, le nom de *cabal*.

l'*habeas corpus*, bill qui garantit la liberté individuelle en ordonnant la caution pour quelques délits déterminés, la mise immédiate en liberté de certains détenus, le prompt jugement des autres, etc.

Charles II, poussé à bout, prononça la dissolution du parlement dans lequel s'était produite la division des *wighs* ou opposants et des *tories** ou conservateurs, et gouverna avec une énergie mêlée de violence. Le parti républicain protesta par un puissant complot dans lequel entrèrent le duc de Monmouth, fils naturel du roi, le républicain Sidney et Russell. Ils furent découverts : le premier seul obtint sa grâce ; l'échafaud se dressa pour les autres sur la place publique de Londres.

Le calme était rétabli quand Charles II mourut en 1685, réconcilié avec l'Eglise de Rome. Il avait en partie réparé les désastres de l'incendie de 1666 et substitué des constructions splendides à des quartiers annuellement désolés par la peste.

Jacques II (1685-1688). — Jacques II, frère de Charles II, lui succéda sans la moindre opposition, malgré l'exclusion dont il avait été frappé quand il n'était encore que duc d'York. Il régna d'abord à la satisfaction générale. Mais bientôt il leva des impôts sans l'autorisation du parlement, pratiqua ouvertement la religion catholique, sollicita même des subsides de Louis XIV. Les mécontents ouvrirent les yeux, entre autres les ducs d'Argyle et de Monmouth, qui échouèrent les armes à la main et furent décapités, l'un à Edimbourg, l'autre à Londres ; le grand juge Jefferies fit, en outre, prompte justice de leurs partisans.

Dès lors, le roi ne ménagea plus l'opinion. Il permit d'ouvrir les chapelles catholiques, prit des conseillers privés parmi les membres de l'Eglise romaine, toléra la rentrée des prêtres et des religieux, dispensa du *test*, suspendit l'*habeas corpus*, etc. L'opinion parut se séparer de lui, pour se porter insensiblement vers Guillaume d'Orange, son gendre, qui songeait à s'emparer de la couronne d'Angleterre.

Chute des Stuarts (1688). — *Guillaume de Nassau*, prince d'Orange, tournait depuis longtemps tous ses efforts vers ce but. Jacques II, averti, affectait de ne pas croire au danger,

* Du nom des brigands puritains d'Ecosse (*wighs*) comparés par la cour à ses adversaires, et des brigands papistes d'Irlande (*tories*), assimilés par le parti populaire aux courtisans du roi.

surtout après la naissance tardive de son fils, le prince de Galles. Il ne se rendit à l'évidence que lorsqu'il apprit la réunion, au Zuyderzée et à l'embouchure de la Meuse, de soixante vaisseaux de guerre protégeant sept cents bâtiments de transport chargés de quatre mille cinq cents cavaliers et de onze mille fantassins. Alors seulement il s'apprêta à conjurer les périls de cette expédition par des concessions à ses sujets, l'augmentation de ses forces de terre et de mer, etc. C'était trop tard.

Après avoir pris congé des états généraux et observé un jeûne solennel, Guillaume mit à la voile : il avait pour devise : *Je maintiendrai*. Une violente tempête dispersa sa flotte, mais il en répara promptement les avaries. Un nouveau coup de vent lui permit d'aborder sans obstacle sur les côtes d'Angleterre. Le roi eût voulu résister, mais il se vit abandonné des siens. Ayant même acquis la certitude que la reine et son fils avaient gagné la France, Jacques II se détermina à quitter le royaume. Son déguisement ne l'empêcha pas d'être reconnu et arrêté. Il revint à Londres, où il reçut un chaleureux accueil. Guillaume, maître de la situation depuis la première nouvelle de l'évasion royale, se garda bien de retenir le prince déchu. Il prescrivit de le laisser s'éloigner, et passer même dans les Etats de Louis XIV. Il reçut ensuite du parlement le trône pour lui et pour sa femme, la princesse Marie.

Guillaume III* (1688-1702). — C'est là ce que l'on appelle la révolution de 1688, surnommée par les Anglais la *glorieuse*. Le nouveau souverain (*Guillaume III*), dont le nom se trouve mêlé aux dernières guerres européennes de Louis XIV, inaugura son règne par la *déclaration des droits*, qui fut le point de dé-

* *Généalogies des maisons de Stuart, d'Orange et de Hanovre :*

Jacques Ier.

- Charles Ier.
  - *Charles II.*
    - Monmouth, fils naturel.
  - *Jacques II.*
    - Marie épouse *Guillaume III.*
    - *Anne.*
    - Chevalier de Saint-Georges (Jacques III).
      - Charles-Edouard.
  - Henriette.
- Elisabeth (Frédéric V).
  - Sophie.
    - *Georges Ier* (1714).
      - *Georges II* (1727).
        - Prince de Galles.
          - *Georges III* (1760).
            - *Georges IV* (1820), épouse Caroline de Brunswick
              - Charlotte ép. Léopold de Cobourg-Gotha, depuis roi des Belges.
            - *Guillaume IV* (1830).
            - Ed.-Aug., duc de Kent.
              - *Victoria Ire* (1837).

part d'un droit politique nouveau, le gouvernement constitutionnel. Locke en a donné la théorie dans son *Traité du gouvernement civil*.

§ 3. — Guerre de la ligue d'Augsbourg.

Après la révolution de 1688, Louis XIV reçut Jacques II à sa cour, affecta de le traiter en roi, et fit de grands préparatifs pour le rétablir sur le trône d'Angleterre. Il en résulta un revirement général dans la politique de l'Europe déjà armée contre nous par la ligue d'Augsbourg, renouvelée à Vienne (*Grande-Alliance* de 1689-1690). La guerre eut lieu sur tous les points à la fois : Irlande, Rhin, Italie, Espagne, Pays-Bas, colonies.

Théâtres divers. — Du côté de l'*Angleterre*, Jacques II parut en Irlande, s'obstina au siége de Londonderry, et perdit contre Guillaume III lui-même la bataille de Drogheda sur la Boyne, où un régiment de calvinistes français, commandés par Schomberg, nous fit beaucoup de mal (1690). Dans ce même temps, notre escadre, ayant à sa tête d'Estrées et Tourville, réparait ce désastre au cap Beachy, sur les côtes de Sussex, dans un grand combat naval resté sans retentissement. Il fallut deux ans pour préparer une nouvelle expédition composée de trente navires sous les ordres de d'Estrées dans la mer Méditerranée, et de quarante-quatre commandés par Tourville. Mais on ne réussit pas, soit que le temps ait empêché le premier d'arriver à point, soit que le second ait dû obéir au roi prescrivant impérieusement de livrer bataille. Ce fut le combat de La Hougue (1692), où nous luttâmes avec un courage digne d'un meilleur sort contre une flotte double de la nôtre, et où quatorze de nos vaisseaux, échoués sur la côte de la Manche, furent brûlés par les Anglais. L'amiral vaincu reçut néanmoins le bâton de maréchal de France. Quant à notre marine, bien qu'affaiblie, elle n'en continua pas moins de combattre avec succès, au cap Saint-Vincent, par exemple, en 1693.

Au *Rhin*, c'était le Dauphin lui-même qui débutait dans la carrière des armes avec cent mille hommes commandés successivement par le maréchal de Duras et le duc de Lorges. On prit Philipsbourg, Manheim, Worms, et on incendia le Palatinat (1689) sur l'ordre de Louvois, qui mourut subitement, deux ans après. Mais, de ce côté, nous restâmes sur la défensive : l'obligation dans laquelle se trouva l'empereur de repousser les Turcs empêcha qu'il y eût rien d'important.

Dans l'*Italie*, le sage Catinat tint tête à Victor-Amédée II, duc de Savoie, et au prince Eugène, passé à l'ennemi pour s'être vu refuser un régiment par Louis XIV. Il vainquit ses adversaires à Staffarde (1690), leur prit la Savoie en 1691, les chassa du Dauphiné en 1692, et triompha encore l'année d'après à La Marsaille, succès après lequel il dut se borner à défendre les conquêtes que le rappel d'une partie de ses troupes ne lui permit pas d'étendre.

En Espagne, succès de Noailles par la prise de Roses en 1693, et une importante victoire sur le Ter (1694) suivie de l'occupation de Girone.

Les coups décisifs se portèrent aux *Pays-Bas*. Sur ce théâtre, Luxembourg, dont la conception rapide et la promptitude des mouvements rappelaient Condé, battit le prince de Waldeck à Fleurus (1690), ce qui lui permit d'enlever Mons sous les yeux de Guillaume III accouru d'Irlande, et de s'emparer de Namur dans la campagne suivante (1692). Le roi assista à ces deux événements que séparent notre brillant succès de Leuze et une crise financière à la suite de laquelle Louis XIV envoya à la Monnaie ses meubles d'argent du palais de Versailles. Mais l'action la plus populaire fut la bataille de Steinkerque, où, à la faveur d'un avis donné de force à Luxembourg par son espion captif, le roi d'Angleterre surprit notre armée à la pointe du jour. Le général, quoique malade, changea aussitôt ses dispositions ; Philippe d'Orléans, Condé, Conti, Vendôme, suivis des jeunes seigneurs de la cour, se mirent à la tête de la maison du roi, et chargèrent avec force ; Boufflers acheva la victoire gagnée en partie par eux (3 août 1692). Le mot Steinkerque eut la popularité du mot Fronde. L'année suivante, Luxembourg poussa sa marche victorieuse jusque dans le Brabant, et gagna sur Guillaume III en personne la sanglante victoire de Nerwinde, dernier triomphe de cet illustre *tapissier de Notre-Dame,* ainsi qu'on l'appelait alors. Il mourut, en effet, en 1695, et fut remplacé par l'incapable Villeroi.

Traités de Turin et de Ryswick. — Malgré tous ces avantages, Louis XIV n'avançait pas, et la misère était grande par suite des mesures financières des successeurs de Colbert. Il était, en outre, frappé dans ses *colonies*, à Pondichéry par les Hollandais, à Saint-Domingue par les Anglais, etc. Enfin, il se préoccupait vivement des éventualités que la mort prochaine de Charles II préparait à l'Espagne. Par le traité de Turin, il

s'allia avec le duc de Savoie, dont la fille Adélaïde épousa le duc de Bourgogne (1696).

Irrité de cette défection, Guillaume III n'en persista que davantage à continuer la guerre. Mais déjà, par la médiation de la Suède, un congrès pour la paix s'était ouvert au château de Ryswick, près de La Haye. La prise de Barcelone par l'escadre de d'Estrées, l'occupation de Carthagène (en Amérique) par de Pointis, et la capitulation de la forte place d'Ath devant Vauban, Villars et Boufflers, en hâtèrent la conclusion. Nous signâmes successivement quatre traités : 1° avec l'Angleterre ; 2° avec la Hollande ; 3° avec l'Espagne ; 4° avec l'Empereur et l'Empire (30 septembre-30 octobre 1697).

La reconnaissance de Guillaume III comme souverain légitime d'Angleterre et d'Irlande à l'exclusion des Stuarts, le rétablissement des tarifs de 1664 et l'abolition du droit de 50 sous par tonneau, la renonciation à nos conquêtes dans les Pays-Bas et dans la Catalogne, la restitution de la Lorraine à Léopold, fils de Charles V, furent les principales conditions de ces traités qui durent sans doute coûter beaucoup à l'orgueil du grand roi. Il céda sur tout, tant il espérait se dédommager ailleurs !

§ 4. — Guerre de la succession d'Espagne.

En Espagne, en effet, Charles II se mourait, vieux avant l'âge, tout occupé à faire et à refaire son testament, tantôt en faveur du prince électoral de Bavière, tantôt, à défaut du précédent, mort en 1699, en faveur de l'archiduc Charles (depuis Charles VI)*. De leur côté, la France, l'Angleterre et la Hol-

* *Philippe III.*

Anne-Marie (*Louis XIII*) — *Philippe IV.* — Marie-Anne (*Ferdinand III*).

Marie-Thérèse (*Louis XIV*). — Marguerite-Thérèse (*Léopold Ier*) — *Charles II.*

Monseigneur — Marie-Antoinette (électeur de Bavière). — *Joseph Ier.* — *Charles VI.*

Louis de Bourgogne. Philippe d'Anjou. Charles de Berry. — Jos.-Fer.-Léop. de Bavière, héritier de l'Espagne, mort à 4 ans. — *Marie-Thérèse* épouse *François Ier*, duc de Lorraine.

Louis de Bretagne. *Louis XV.*

Louis, dauphin. — *Joseph II.* *Léopold II.* Marie-Antoinette.

Louis XVI. *Louis XVIII.* *Charles X.* — *François II.* Ferdinand III en Toscane. Charles, arch. général. Joseph, palatin de Hongrie. Jean, vicaire de l'Empire en 1848.

Marie-Louise. *Ferdinand Ier* (1835-1848). Franç.-Charles. — Léopold II. — Etienne.

Napoléon II. — Franç. Joseph Ier. Maximilien, empereur du Mexique.

lande avaient, à deux reprises, à La Haye et à Londres, signé des traités de partage qui, tout en laissant la monarchie espagnole aux princes de l'Empire, nous accordaient, l'un le royaume des Deux-Siciles, l'autre ce même royaume et la Lorraine. Charles II eut connaissance de ces partages anticipés de sa succession, et, sous l'influence de la mauvaise impression qu'il en ressentit, il désigna pour héritier de tous ses Etats Philippe d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. Le grand roi accepta après une délibération solennelle; puis, envoyant Philippe V régner en Espagne : « Désormais, lui dit-il, plus de Pyrénées. » — Ce mot trahissait ses véritables vues politiques. Quelques mesures subséquentes non moins caractéristiques, par exemple la reconnaissance des droits de Jacques III au trône d'Angleterre et de ceux de Philippe V au trône de France, armèrent de nouveau l'Europe contre nous.

Guillaume III organisa une troisième coalition, la *grande ligue de La Haye*; mais la mort le surprit bientôt après (1702). Sa belle-sœur, Anne Stuart, qui le remplaça et continua sa politique, eut pour général Marlborough, et pour appuis Eugène de Savoie et le grand pensionnaire de Hollande, Heinsius, inébranlables ennemis de Louis XIV. Les hostilités se produisirent sur plusieurs points à la fois : les Pays-Bas, l'Italie, le Rhin, l'Espagne et la mer. Pour plus de simplicité, nous en grouperons les innombrables événements dans trois périodes que séparent le désastre de Hochstædt, en 1704, et les dures épreuves de l'hiver de 1709.

1re Période (1701-4). — Aux *Pays-Bas*, Boufflers tint tête à Marlborough, sans l'empêcher toutefois d'envahir la Flandre.

En *Italie*, Catinat, trahi peut-être, fut défait à Carpi, et remplacé par Villeroi, qui échoua devant Chiari, malgré la valeur de Catinat devenu son lieutenant, et fut surpris dans son lit, à Crémone, par le prince Eugène. Le duc de Vendôme répara ces désastres par ses victoires de Santa-Vittoria, de Luzzara et de Cassano; mais le duc de Savoie, jusqu'alors notre ami, se tourna contre nous, quoique beau-père de Philippe V.

Sur le *Rhin*, Villars débuta par la victoire de Friedlingen, où ses soldats le proclamèrent maréchal sur le champ de bataille, puis il rejoignit le duc de Bavière, notre allié, vainquit à Hochstædt et menaça Vienne. Il rentra, sur sa demande, n'ayant pu s'entendre avec l'électeur bavarois, et alla soumettre les protestants des Cévennes révoltés sous le nom de *Camisards*

(Jean Cavalier, leur chef). On le remplaça par deux officiers peu capables qu'Eugène et Marlborough, accourant à la fois, l'un de l'Italie, l'autre des Pays-Bas, écrasèrent dans ces champs de Hochstædt naguère si fameux. Tout fut perdu pour nous de ce côté, et la première période aboutit en définitive à des désastres qui ne firent que s'accroître avec la seconde.

2e Période (1704-9). — De retour en *Italie*, Eugène traversa sans résistance divers affluents du Pô, se porta sur Turin qu'assiégeait La Feuillade, débloqua la ville, et reprit le Milanais et le Piemont. L'année suivante, le royaume de Naples fut perdu pour nous, et Toulon assiégé par nos ennemis, mais en vain fort heureusement.

Aux *Pays-Bas*, Marlborough écrasa à Ramilies Villeroi, qui accumula fautes sur fautes. Vendôme, rappelé d'Italie pour nous venger, ne s'entendit pas avec le petit-fils de Louis XIV, le duc de Bourgogne, qui était dans l'armée; il tomba même en disgrâce après la bataille d'Oudenarde, que suivit la capitulation de Lille. Un parti de Hollandais vint enlever le premier écuyer du roi jusque sur le pont de Sèvres.

En *Espagne*, où l'Angleterre avait mis le Portugal dans ses intérêts par le traité de Méthuen, enlevé la forteresse imprenable de Gibraltar (1704), et ruiné en vue de Malaga notre dernière flotte commandée par le comte de Toulouse, — l'archiduc Charles, second fils de l'Empereur et neveu de Charles II, dont il réclamait la succession, était descendu dans la Catalogne. Ce prétendant avait pris Barcelone et les provinces voisines, occupé Madrid, reçu même du pape Clément XI le titre de roi, sans que la victoire de Berwick à Almanza eût rétabli nos affaires (1707).

Ainsi, sur tous les points, le *Rhin* excepté, où Villars, par ses succès de Fort-Louis et de Stolhoffen, avait reconquis l'influence perdue, la position était des plus malheureuses en 1708. De plus, l'hiver de 1709 fut si rigoureux et entraîna une famine si grande, que Louis XIV demanda la paix. On exigea qu'il restituât toutes ses acquisitions, qu'il armât pour renverser son petit-fils, etc. A ces conditions, le vieux roi se retrouva lui-même. Il fit appel à la nation en lui dénonçant la conduite de ses ennemis; Villars promit de le venger ou de mourir avec lui. — Ce fut la troisième période, et, à peu près, la fin de nos malheurs.

3e Période (1709-14). — L'heureux général livra à Eugène et

à Marlborough réunis le sanglant combat de Malplaquet, qui ne fut qu'une demi-défaite, tant l'ennemi laissa de morts sur le champ de bataille (1709). L'année suivante, après les négociations inutiles de Gertruydenberg, Vendôme vainquit à Villa-Viciosa, en Espagne, et fit coucher sur un lit de drapeaux le roi Philippe V ramené ainsi dans Madrid. Enfin Marlborough tomba en disgrâce, l'empereur Joseph I[er] mourut inopinément, laissant pour héritier le prétendant lui-même (archiduc Charles ou Charles VI), et le parti de la paix, victorieux en Angleterre, consentit à une suspension d'armes (1711).

L'Empereur, l'Empire et la Hollande luttèrent encore et furent battus à Denain par Villars (1712). Cette victoire décida la Hollande à sortir de la coalition, et un traité fut signé à Utrecht, où les négociations se tenaient depuis plus d'un an (11 avril 1713). La France, l'Espagne, l'Angleterre, la Hollande, le Portugal, la Prusse et la Savoie y adhérèrent.

Traités d'Utrecht, 1713. — Par le traité avec l'*Angleterre*, la France consentit aux points suivants : reconnaissance de la maison de Hanovre et expulsion de Jacques III; impossibilité pour tout Bourbon de régner désormais en deçà et au delà des Pyrénées ; abandon aux Anglais de la baie d'Hudson, de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Ecosse et de Gibraltar ; démolition du port de Dunkerque à nos frais ; etc.

Par le traité avec la *Hollande*, la France recouvra Lille, Béthune, Aire et Saint-Venant, mais elle renonça à la Belgique destinée à passer plus tard à l'Autriche.

Les traités spéciaux conclus avec les trois autres puissances accordèrent : au *Portugal*, une nouvelle délimitation entre le Brésil et la Guyane ; à la *Prusse*, la reconnaissance de Frédéric-Guillaume, comme premier roi de ce pays ; à Victor-Amédée, duc de *Savoie*, ses anciennes provinces de Savoie et Nice, la royauté de Sicile, et quelques forts des Alpes en échange de la vallée de Barcelonnette qui nous revenait.

Traités de Rastadt, de Bade (1714) et de la Barrière (1715). — L'Empereur refusa de souscrire aux conventions précédentes et continua la guerre.

Dans une campagne, digne de celle de Turenne en 1674, Villars prit Spire, Worms, Landau, enleva vigoureusement la forte place de Fribourg, et contraignit l'Empereur à signer le traité de Rastadt, et l'Empire celui de Bade (1714). — L'Empereur garda Naples, Milan, Mantoue, la Sardaigne, la Belgi-

que, mais il nous laissa l'Alsace, et nos fidèles alliés, les électeurs de Bavière et de Cologne, furent réintégrés dans leurs possessions.

Enfin, en 1715, la Hollande obtint un nouveau traité, dit de *la Barrière*, conclu à Anvers, qui lui permit de mettre garnison à Menin, à Tournai, à Furnes, à Ypres, vraie barrière contre la France.

En définitive, par les quatre traités précédents, nous conservâmes la Flandre, l'Artois, l'Alsace, la Franche-Comté, le Roussillon, Cayenne, Bourbon et le Sénégal, mais nous fîmes d'importantes pertes coloniales, et notre influence dans le monde fut bien diminuée. De son côté, l'Espagne perdit Gibraltar, l'Italie et les Flandres.

Misère des dernières années de Louis XIV. — Louis XIV accepta ces conditions, quelque dures qu'elles fussent. La misère de la France, dans les vingt dernières années (1695-1715), lui en faisait une loi. Emprunts onéreux, doublement des tailles, impôts multipliés, on avait eu recours à tous les expédients pour soutenir des guerres ruineuses, et, pour surcroît de malheurs, l'hiver de 1709, en faisant geler les blés et les arbres fruitiers, occasionna une famine affreuse qui amena des révoltes sur plusieurs points. Le grand roi eut, en outre, le chagrin de perdre coup sur coup son fils unique, deux de ses petits-fils, et un de ses arrière-petits-fils (voir le tableau de la page 398). Sa puissance devait passer à un enfant de quatre ans, et il ne prévoyait que trop ce que deviendrait son œuvre, malgré son testament et la position faite aux princes légitimés, duc de Maine et comte de Toulouse. Aussi s'éteignit-il avec le pressentiment des désordres qui allaient suivre (1er septembre 1715), à l'âge de 77 ans, dont 72 passés sur le trône.

§ 5. — Gouvernement de Louis XIV; institutions et fondations.

Gouvernement. — En matière de *gouvernement*, Louis XIV voulut tout faire par lui-même, dépouillant le clergé de son ancienne influence politique, réduisant la noblesse à solliciter les faveurs de la cour (charges diverses, cordon de l'Ordre de Saint-Louis, etc.), restreignant de plus en plus les franchises municipales du tiers par l'établissement définitif des intendants. Aussi se passa-t-il des états généraux, des notables, du parlement, et n'accorda-t-il sa confiance qu'à quelques hommes

remarquables, bourgeois ennoblis pour la plupart, dont-il accepta d'abord les vues, mais qu'il abandonna presque toujours quand ils osèrent n'être pas de son avis, ou mettre sous ses yeux le tableau des misères publiques.

Ainsi, Colbert mourut avec le regret d'avoir trop fait pour le roi, et ne reçut qu'une sépulture nocturne ; — Louvois s'éteignit, objet d'un mécontentement voisin peut-être d'une grande infortune ; — Vauban, à qui la France doit tant de forteresses, tant de ports, vit son livre de la *Dîme royale* condamné au pilori, et succomba six semaines après cette injuste sentence ; — Racine fut disgracié pour un mémoire à lui demandé par Mme de Maintenon, sur les causes de la détresse nationale dont il n'hésita pas à faire remonter la responsabilité jusqu'à la politique du souverain ; — l'exil de Fénelon peut bien avoir eu pour cause réelle ses incessants plaidoyers pour les classes souffrantes, plutôt que les prétendues allusions du *Télémaque.*

En matière de *religion*, même omnipotence : nous n'en voulons pour preuves que l'attitude générale envers le saint-siége (marquis de Créqui, droit d'asile), les débats de la *Régale* (assemblée de 1682), la révocation de l'édit de Nantes, la poursuite des jansénistes en lutte avec les jésuites (*Provinciales* de Pascal, Port-Royal, bulle *unigenitus*), l'affaire du *quiétisme* (Mme Guyon, lutte entre Fénelon et Bossuet), etc.

Institutions et fondations. — Quant aux *institutions* et *fondations* de Louis XIV, nous les avons déjà fait connaître en parlant de Colbert et de Louvois. Nous nous bornerons donc ici à un simple rappel : mesures législatives, première rédaction de nos codes ; créations industrielles et commerciales ; amélioration des routes et ouverture de canaux ; organisation de la marine et de l'armée ; défense des frontières et des côtes ; embellissements de Paris (pavage achevé, tracé des boulevards, jardin des Plantes agrandi) et construction d'innombrables monuments ; académies diverses. Nous devons y ajouter la police avec ses lieutenants de La Reynie et Voyer d'Argenson, son guet, son cabinet noir, ses lettres de cachet, etc. Louis XIV est l'âme de tout ; il remplit son siècle tout entier, et sa devise est vraie : *nec pluribus impar.*

§ 6. — Siècle de Louis XIV.

Le dix-septième siècle est un des plus grands siècles de

l'histoire. Non-seulement, en effet, il est rempli d'événements politiques décisifs, mais encore il correspond à l'une des périodes les plus brillantes du développement de l'esprit humain Or, ici comme là, c'est la France qui tient le premier rang.

Importance politique. — En politique, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, nos trois souverains, accroissent au dedans jusqu'à l'excès la force du pouvoir royal et nous placent au dehors à la tête des nations. L'un met fin aux guerres religieuses, qui ne sont trop souvent que la continuation des anciennes guerres féodales ; l'autre oppose aux seigneurs la hache et les intendants ; Louis XIV va jusqu'à faire consister en lui seul l'Etat tout entier. — En outre, Henri IV conçoit l'idée de l'abaissement de la maison d'Autriche ; son fils l'obtient presque par les guerres de la Valteline, de Mantoue et de Trente ans ; son petit-fils la réalise dans le traité de Westphalie, qui fait triompher la liberté de conscience et le principe d'équilibre européen. La langue de la France va devenir désormais la langue officielle de toutes les conventions internationales. Louis XIV, en particulier, est l'arbitre de l'Europe, et il dicte quelques-uns des grands traités du dix-septième siècle : Pyrénées, Aix-la-Chapelle et Nimègue.

Suprématie intellectuelle. — La suprématie que nous avons en politique est encore bien plus sensible dans les choses de l'intelligence. Sans doute, l'Europe possède alors des hommes dont elle est fière à juste titre dans les lettres et dans les arts ; mais, nulle part, il ne s'en présente un ensemble qui puisse, même de loin, être comparé à la réunion de nos célébrités dans tous les genres. Que l'Angleterre s'enorgueillisse de Bacon, de Newton, de Harvey, de Locke, de Shakespeare, de Milton ; l'Allemagne, de Képler, de Leibnitz ; la Hollande, de Grotius, de Spinosa ; l'Italie, de Galilée et de Torricelli ; l'Espagne, de Cervantès, de Lope de Véga, de Caldéron ; la Flandre, la Hollande et l'Italie, de Rubens, de Van Dyck, de Téniers, de Rembrandt, du Guide, de Salvator Rosa*, peintres du premier ordre ; nous avons aussi bien ou mieux que tout cela réuni :

Dans la poésie dramatique, Corneille et Racine (tragédie), Molière (comédie), Quinault (opéra) ; — dans les autres genres de poésie : La Fontaine (fables) ; Boileau (satires et épîtres),

* Les grands hommes étrangers que nous citons ici appartiennent au dix-septième siècle par une partie de leur existence.

Racan, Segrais, Mme Deshoulières (pastorale); — dans l'histoire, Bossuet, Mézerai, Daniel, Saint-Réal, Vertot, Fleury, sans compter les érudits (Moréri, Ducange, Tillemont, Baluze) et les auteurs de *mémoires* (Retz, Mme de Motteville, Saint-Simon, etc.); — dans le genre épistolaire, Voiture, Balzac, Mme de Sévigné, Mme de Maintenon; — dans l'éloquence de la chaire, Bossuet, Bourdaloue, Fléchier, Massillon; — dans celle du barreau, Le Maistre, Patru, Pellisson; — dans la philosophie, Descartes, mort en 1650, Pascal, Nicole, Bayle, Malebranche; — dans les écrivains moralistes, La Rochefoucauld, La Bruyère, Fénelon; — dans la littérature proprement dite, Vaugelas, Scarron, de Sacy, Lancelot, Mlle de Lafayette, Perrault, Saint-Evremont.

Les sciences nous doivent ausi des noms illustres : Descartes, Fermat, Pascal, dans les mathématiques; le Danois Rœmer, le Hollandais Huygens, l'Italien Cassini, qui se sont faits Français, dans l'astronomie; Salomon de Caus, Papin, l'abbé Mariotte, dans la physique; Tournefort, dans la botanique; Félix, Maréchal, dans la médecine; Sanson, Delisle, dans la géographie; et un grand nombre d'érudits dans tous les genres.

Dans les arts nous citerons : Poussin, Le Sueur, Le Brun, les Mignard, Jouvenet, Claude Lorrain, Philippe de Champagne, Rigaud, peintres; Puget, Girardon, Coysevox, Nicolas et Guillaume Coustou, sculpteurs; François Mansard, Jules-Hardouin Mansard, Claude Perrault, architectes; Le Nôtre, créateur de l'art des jardins; Callot, Nanteuil, Audran, Huret, Varin, graveurs; Lulli, musicien.

Le Val-de-Grâce, l'Institut, l'Observatoire, les portes Saint-Denis et Saint-Martin, les Invalides, la place du Carrousel, les Tuileries, la colonnade du Louvre, Versailles, Trianon, Marly, sont les principaux monuments de cette grande époque. Versailles seul a coûté des millions. — Nous avons mentionné précédemment la Bibliothèque mazarine ainsi que les Académies des sciences, des inscriptions, de peinture et de musique, fondées par Colbert.

Développements. — Consulter aux *Lectures historiques*, t. VI : bombardement d'Alger, A. Fillias; Jean Sobieski délivre Vienne, de Salvandy; Madame de Maintenon, Th. Lavallée; rentrée de Charles II en Angleterre, Anonyme; chute de Jacques II, Aug. Thierry; Guillaume III, Macaulay; désastre de La Hogue, Berwick; bataille de Steinkerque, Voltaire; bombardement de Dieppe et machine infernale, Vitet; la duchesse de Bourgogne, Saint-Simon; succession d'Espagne, Mignet; surprise de Crémone, Voltaire; la princesse des Ur-

sins, Saint-Simon; Louis XIV en 1709, Louis XIV; malheurs de 1712, Villars; traité d'Utrecht, Ch. Giraud; les grands écrivains du dix-septième siècle, Voltaire; les grands artistes, Duruy. — *Atlas.*

XV

Règne de Louis XV (1715-1774).

La Régence (1715-23).

- Régence accordée par le parlement au duc d'Orléans; Dubois.
- Intérieur.
  - *Réaction contre les mœurs et quelques mesures du précédent règne* : droit de remontrance rendu au parlement, essai de la *Polysynodie*, annulation du droit des légitimés, etc.
  - *Embarras des finances*, refonte des monnaies, opération du visa par les frères Pâris, procès des traitants, système de Law. — Peste de Marseille (1720).
- Extérieur.
  - *Hostilités contre l'Espagne et Albéroni* : projets de ce dernier, triple et quadruple alliance; Cellamare.
  - *Succès des Anglais* en Sicile, à Vigo, dans les colonies; prise de Fontarabie par Berwick; chute d'Albéroni.

Dubois et Bourbon.

- *Ministère de Dubois*, archevêque et cardinal (1723). *Id.* du duc d'Orléans, qui lui survit à peine quatre mois.
- *Ministère du duc de Bourbon* : mesures fiscales, mariage de Louis XV et renvoi de l'Infante; traités de Vienne et de Hanovre (1725).

Ministère de Fleury (1726-43).

- 1° *Embarras avec l'Espagne :* congrès de Soissons, traité de Séville et second traité de Vienne, reconnaissance de la *Pragmatique* de Charles VI par l'Espagne.
- 2° Guerre de Pologne.
  - *Vistule* : secours à Stanislas Leczinski contre Auguste III, siége de Dantzig (mort du comte de Plélo).
  - *Italie* : nos victoires de Parme, de Guastalla, de Bitonto.
  - *Rhin.* — Kehl et Philipsbourg. — Traité de Vienne (1735-1738), Lorraine à Stanislas. — Chauvelin.
- 3° *Commencements de la guerre de la succession d'Autriche.*

Guerre de la succession d'Autriche (1741-48).

- 1re *partie* : mort de Charles VI, prétendants réunis à Nymphenbourg; Frédéric II à Molwitz, Charles VII à Prague, Marie-Thérèse à Presbourg. — Notre retraite, échec de Dettingen, traité de Worms; mort de Fleury (1743).
- 2e *partie* : influence de la duchesse de Châteauroux, maladie de Louis XV; traité de Francfort, bataille de Fontenoy. — Charles-Edouard à Culloden. — Victoires de Raucoux, de Lawfeld, de Maëstricht. — Paix d'Aix-la-Chapelle (1748), François Ier empereur.

Guerre de Sept ans (1756-63).

- *Prospérité de la France, jalousie de l'Angleterre*, alliances; guerre générale et grand rôle de Frédéric II, roi de Prusse.
- *Premiers événements* : victoires de Minorque et de Hastembeck; défaites de Rosbach, de Crevelt et de Minden; succès de Bergen, de Corbach et de Clostercamp; désastres sur mer (littoral de la Bretagne, etc.), au Canada et aux Indes (1760).
- *Avénement du duc de Choiseul* au ministère : *Pacte de famille* (1761), préliminaires de Fontainebleau, traités de Paris et d'Hubertsbourg (1763).

Intérieur. { *Evénements divers* : lutte de la Cour et du Parlement, suppression des Jésuites, disgrâce de Choiseul (annexion de la Lorraine et de la Corse), Parlement Maupeou, pacte de famine, etc.
Mort du roi en 1774. — Frédéric II et Marie-Thérèse.

§ 1. — La Régence (1715-1723).

Le régent. — *Louis XV*, à peine âgé de quatre ans, succéda à son bisaïeul (V. page 398) sous la tutelle de Philippe d'Orléans, que le parlement se hâta d'investir seul de la régence en annulant les dernières volontés du grand roi (conseil de famille composé de seize membres sous la présidence du duc d'Orléans, éducation du jeune monarque et commandement de toutes les troupes de sa maison accordés au duc du Maine, etc.). Le conseil fut mis de côté, le duc du Maine à peu près éconduit, le duc d'Orléans investi de tous les pouvoirs, et un lit de justice approuva le tout. Mais, à son tour, le régent, esprit d'élite et pourtant trop facile à distraire de tout travail sérieux, fut dominé par l'abbé Dubois, qu'il éleva des modestes fonctions de précepteur à celles de ministre.

Intérieur, Law. — A l'intérieur, ce fut d'abord une réaction contre les habitudes rigides du précédent règne (mœurs dissolues de la Régence) et contre plusieurs de ses mesures : droit de remontrance rendu au parlement, essai de sept conseils de dix grands seigneurs remplaçant les secrétaires d'Etat dans la direction des services publics (*Polysynodie*), annulation des droits des légitimés, etc.; mais le grand embarras était celui des finances.

Louis XIV avait laissé un déficit de 2 milliards et demi, sans possibilité de le couvrir de longtemps, car on avait dévoré d'avance les revenus de trois années. Pour l'atténuer, on essaya de plusieurs moyens : refonte des monnaies, réduction des rentes par l'opération du *visa* confiée aux quatre frères Pâris, procès des *traitants* livrés à une chambre de justice, et, lorsque tout cela eut été reconnu insuffisant, système de *Law* (1716-1720).

Law était un Ecossais qui avait étonné l'Europe par la hardiesse de ses calculs et son bonheur au jeu. Quand il vint en France soumettre ses vues au régent sur la possibilité de multiplier le numéraire et d'éteindre avec du papier-monnaie les dettes de l'Etat, il avait une fortune d'un million et demi. Cet habile financier obtint d'abord de créer une banque parti-

culière, qui escompta à 6, puis à 4 p. 100 par an, les effets de commerce à peine négociables avant lui à 2 et demi p. 100 par mois. Il émit des billets remboursables à vue qui eurent assez de succès pour qu'on les reçût en paiement de l'impôt. Dès lors sa fortune était faite. Sa banque fut érigée en *banque royale*, et il y ajouta d'abord une *compagnie de commerce* pour l'exploitation des Indes et du Sénégal, ensuite la perception de tous les revenus du royaume.

Tout le monde voulut avoir des actions dans cette opération, qui promettait des résultats merveilleux à cause de la fécondité naturelle, de la richesse des mines, des montagnes d'émeraudes du sol américain baigné par le Mississipi, et qu'il s'agissait d'exploiter pour le compte de l'association. Pendant quelque temps, la rue Quincampoix, domicile des changeurs, devint le théâtre du plus épouvantable agiotage. Les actions de 500 livres s'élevèrent à quarante fois leur valeur d'émission. Jamais le système n'inspira plus de confiance et n'eut plus de popularité. Law prêta 1200 millions de papier-monnaie au régent pour payer les dettes de l'État. Il fallut recourir à des émissions nouvelles, et on les fit si nombreuses qu'elles s'élevèrent à 3 milliards, quand il y avait à peine en France 700 millions de numéraire.

C'est là que les Anglais, envieux du développement inouï obtenu par notre commerce maritime, et les ennemis personnels de Law attendaient le *système*. Les uns et les autres voulurent réaliser. Pour prévenir le coup, le contrôleur général réunit imprudemment la *compagnie* avec la *banque* et frappa en vain le numéraire par tous les moyens possibles ; le papier-monnaie croula, et son inventeur ruiné alla mourir à Venise.

L'année 1720, célèbre par la chute du *système* et les maux qui en résultèrent, vit encore sévir la peste de Marseille, qui enleva dans la Provence plus de quatre-vingt mille personnes et immortalisa les noms des échevins Estelle et Moustier, du chevalier Roze et de l'évêque Belzunce.

Extérieur, Albéroni et Dubois. — A l'extérieur, les choses n'allaient guère mieux, car les intrigues du ministre d'Espagne, Albéroni, rendaient impossible la paix si nécessaire pourtant à la suite de la longue et désastreuse guerre de la succession de Charles II. Le premier ministre de Philippe V, en effet, en même temps qu'il relevait la Péninsule par d'habiles mesures, projetait de reprendre les provinces italiennes per-

dues à Utrecht (Sicile, royaume de Naples, île de Sardaigne, Milanais), de dépouiller le duc d'Orléans de la régence, de ramener les Stuarts en Angleterre par l'épée de Charles XII, d'armer les Turcs contre l'Autriche, etc. Il fallut conjurer le péril, et un premier rapprochement s'opéra, par les soins de Dubois, avec l'Angleterre et la Hollande, en 1717, l'année même où le czar Pierre le Grand visita la France. Ce fut la *triple alliance* conclue sur les bases des traités d'Utrecht, c'est-à-dire la démolition de Dunkerque, la reconnaissance de Georges Ier, chef de la maison de Hanovre, l'expulsion des Stuarts du territoire français, etc.

A la première occasion qui se présenta (arrestation du grand inquisiteur d'Espagne dans le Milanais par les Autrichiens), Albéroni n'en donna pas moins suite à ses projets. Une flotte espagnole conquit la Sardaigne, et les Turcs parurent sous les murs de Belgrade, bloquée par le prince Eugène, qui les avait vaincus l'année précédente (1716) à Peterwardein. Un rapprochement fut ménagé entre Charles XII et Pierre le Grand, tous deux prêts à agir en faveur des Stuarts, lorsque arriva la mort prématurée du roi de Suède. Enfin, le comte de Cellamare, ambassadeur espagnol à Paris, organisa contre le régent une conspiration heureusement découverte à temps par Dubois. Celui-ci mit alors sans peine l'Autriche dans ses intérêts (*quadruple alliance*, 1718) et fit déclarer la guerre à l'Espagne. — En Sicile, à Vigo, dans les colonies, les Anglais battirent et enlevèrent les flottes espagnoles, pendant que Berwick s'emparait de Fontarabie et d'autres places pyrénéennes. Albéroni tomba ; l'Autriche reprit la Sicile en échange de l'île de Sardaigne dont le duc de Savoie dut se contenter ; l'infant don Carlos obtint l'expectative des duchés de Parme et de Plaisance ; l'infante Victoire était destinée à Louis XV ; l'Angleterre domina sur les mers (1719-1720).

§ 2. — Dubois et Bourbon (1723-1726).

Dubois. — Pendant ce temps, Dubois ne négligeait pas les soins de sa propre fortune. Le régent le nomma à l'archevêché de Cambrai. Le pape Innocent XIII le fit cardinal. Louis XV, parvenu à la majorité (février 1723), lui confia la direction du ministère. Quand Dubois mourut, sept mois après, le régent le remplaça et lui survécut quatre mois à peine (2 décembre 1723).

Bourbon. — Les intrigues de la marquise de Prie donnèrent alors le ministère au duc de Bourbon. Celui-ci décréta des mesures financières exécutées avec une extrême rigueur (rétablissement de l'impôt de *joyeux avènement*, édit portant prélèvement du *cinquantième* sur tous les revenus du royaume sans exception, etc.), renouvela les édits contre les protestants, et crut assurer sa puissance en mariant Louis XV, déjà fiancé à l'infante d'Espagne, avec Marie Leczinska, fille du roi détrôné de Pologne, Stanislas Leczinski, retiré à Wissembourg. Il fallut renvoyer l'infante et s'engager dans une guerre avec l'Espagne, que l'aventurier Ripperda rapprocha aussitôt de l'Autriche au prix de la reconnaissance de la compagnie d'Ostende, alors établie par l'empereur Charles VI, et d'une adhésion à la *pragmatique sanction*, par laquelle ce prince appelait à sa succession, à défaut d'enfants mâles, sa fille aînée, Marie-Thérèse (traité de Vienne, 1725). A cette ligue, l'Angleterre, la France et les Etats du Nord opposèrent, quatre mois après, une contre-ligue puissante (traité de Hanovre). Les hostilités allaient éclater, lorsque le duc de Bourbon tomba. — L'ancien précepteur du roi, le cardinal Fleury, évêque de Fréjus, le remplaça en 1726.

§ 3. — Fleury (1726-1743).

Embarras avec l'Espagne. — Fleury était un vieillard septuagénaire, économe et surtout partisan de la paix, qu'il parvint à maintenir en se rapprochant de l'Espagne, sans cesser de s'appuyer sur l'alliance anglaise (les Walpole). De plus, au congrès de Soissons (1728), il profita des divisions survenues entre l'Autriche et l'Espagne pour se mettre bien avec celle-ci au traité de Séville, qui assura à l'infant don Carlos la possession de Parme et de la Toscane (1729). Deux ans après, au second traité de Vienne, Charles VI adhéra au traité de Séville, à condition que sa pragmatique serait garantie; il consentait à abolir la compagnie d'Ostende.

Fleury avait donc conjuré les hostilités ; il n'eut pas le même bonheur lorsque mourut Auguste II, roi de Pologne (1733).

Guerre de Pologne. — Auguste III, fils du défunt, réclama en effet la couronne de ce pays, et les Russes, ses protecteurs, la lui rendirent dans Cracovie même. La France prit les armes en faveur de Stanislas, l'ancien roi créé par Charles XII, mais

elle ne lui donna que quinze cents hommes pour se défendre dans Dantzig, où les Russes l'assiégeaient. En vain notre ambassadeur en Danemark, le jeune comte de Plélo, se fit-il tuer devant les murailles de cette ville, Dantzig succomba, et Stanislas revint en France au milieu des plus grands dangers.

Alors Fleury, d'accord avec l'Espagne, voulut enlever l'Italie à l'Autriche. Villars conduisit nos troupes au delà des Alpes et mourut à Turin. Maillebois, Coigny, de Broglie, successeurs de Villars, conquirent le Milanais après les victoires de Parme et de Guastalla ; celle de Bitonto fut suivie de l'acquisition du royaume de Naples par notre allié, l'infant don Carlos, fils de Philippe V. En même temps, du côté du Rhin, Berwick occupa la Lorraine, s'empara du fort de Kehl et fut tué glorieusement devant Philipsbourg, qui dut capituler quelque temps après. L'Autriche se décida à faire la paix (1735).

Par le nouveau traité de *Vienne*, l'Autriche céda la Lorraine et le duché de Bar à Stanislas, avec droit de réversion à la couronne de France ; le duc de Lorraine, déjà marié à l'impératrice Marie-Thérèse, reçut la Toscane ; don Carlos renonça à Parme et à Plaisance, qui firent retour à l'Autriche ainsi qu'une partie du Milanais, mais il obtint le royaume des Deux-Siciles. — Ce traité était glorieux pour nous, qui en avions à quelques égards posé les bases avec Fleury et Chauvelin. La signature finale n'eut lieu cependant qu'en 1738, après l'adhésion de la reine d'Espagne et du roi de Sardaigne.

Deux ans après, la mort de Charles VI remit l'Europe en feu ; mais Fleury ne vit qu'une partie de la nouvelle guerre. Il mourut en 1743, ayant réparé par la paix et de sages mesures les malheurs de la guerre et du système de Law, mais s'étant peu préoccupé de l'avenir.

§ 4. — Guerre de la succession d'Autriche (1741-1748).

1re Partie (1741-1743). — Marie-Thérèse, fille de Charles VI, héritière de l'Empire en vertu de la pragmatique-sanction universellement reconnue, se le vit disputer par cinq compétiteurs : roi de Pologne, reine d'Espagne, roi de Sardaigne, électeur de Bavière Charles-Albert, et Frédéric, roi de Prusse, ces deux derniers de beaucoup les plus redoutables. Le traité de Nymphenbourg arma l'Europe entière contre elle, et, sur tous les points, elle n'éprouva d'abord que des désastres. —

Frédéric II, vainqueur à Molwitz, lui enleva la plus grande partie de la Silésie, et se porta dans la Bohême, où les Français du maréchal de Belle-Isle, commandés par l'héroïque Chevert, avaient occupé la ville de Prague et fait proclamer le duc de Bavière, leur protégé, sauf à lui donner ensuite la couronne impériale à Francfort, sous le nom de Charles VII. Il y gagna même la victoire de Czaslau (1742).

Mais Marie-Thérèse, qui avait soulevé en sa faveur les Hongrois, ses anciens ennemis, en leur arrachant le cri de : *Moriamur pro rege nostro Maria Theresia!* et enlevé Munich en reprenant l'offensive, détacha Frédéric de notre alliance au prix de l'abandon de la Silésie (traité de Breslau), mit dans ses intérêts l'Angleterre à la chute de Walpole remplacé par lord Carteret, et nous contraignit à évacuer Prague. Cette retraite, où le célèbre écrivain moraliste Vauvenargues trouva le germe de sa mort, fut commandée avec un certain éclat par le maréchal de Belle-Isle, qui avait poussé témérairement à la guerre, et qui se consola de son échec en se comparant à Xénophon. La bataille de Dettingen, près du Mein, perdue par le maréchal de Noailles à la suite d'une attaque prématurée du duc de Grammont, son neveu, mit le comble à nos désastres. Il fallut repasser le Rhin, quitter le Danube et laisser sans Etats le malheureux Charles VII, pendant que l'Autriche, l'Angleterre et la Sardaigne resserraient leur alliance par le traité de Worms et prenaient la résolution de porter la guerre sur nos frontières (septembre 1743).

2me Partie (1743-1748). — Heureusement, l'hésitation cessa vers la fin de cette même année dont le premier mois avait vu mourir le cardinal Fleury. La duchesse de Châteauroux, qui domina dès lors le roi, le conduisit en Flandre, où le maréchal de Saxe enleva plusieurs villes, puis dans l'Alsace, menacée par les Autrichiens. Il fallut s'arrêter à Metz, où Louis XV tomba dangereusement malade et revint à la santé, tout surpris des sympathies qu'il avait trouvées dans la nation, appelant le *bien-aimé* celui qui avait fait si peu pour mériter ce titre (1744). — La même année, Frédéric II, inquiet des progrès de Marie-Thérèse, revint à nous par le traité de Francfort ; l'électeur de Bavière recouvra ses Etats qu'une mort prématurée fit passer à son fils Maximilien, ami de l'Autriche ; le prince de Conti et l'infant don Philippe gagnèrent en Italie la bataille meurtrière de Coni, suivie, en 1745, de la victoire de Bassignano

En 1745, Louis XV assista à la victoire de Fontenoi, qui nous valut presque toute la Belgique actuelle. Le prétendant Charles-Edouard étonna l'Europe en parcourant l'Angleterre du nord au sud, et en s'avançant jusqu'à 30 lieues de Londres; il échoua à Culloden, et, dès lors, il n'y eut plus d'espoir de rien tenter de ce côté. Enfin, Frédéric II acquitta à Friedberg « la lettre de change tirée sur lui à Fontenoi par sa Majesté Louis XV; » ses troupes vainquirent encore à Sohr et à Kesseldorf. Marie-Thérèse se décida à traiter avec lui à Dresde, lui abandonna définitivement la Silésie, et l'amena à reconnaître son mari François Ier, proclamé empereur à la mort de Charles VII.

Ce fut le moment que choisirent l'Angleterre et l'Autriche pour nous écraser : la première, en essayant vainement d'occuper le port de Lorient et de favoriser une entreprise du roi de Sardaigne contre Gênes et notre port de Toulon; la seconde, en nous battant à la journée de Plaisance, qui nous enleva la haute Italie (1746). Le maréchal de Saxe nous sauva par ses victoires de Raucoux et de Lawfeld (1747), suivies d'une invasion dans la Hollande (prise de Berg-op-Zoom) et de l'investissement de Maëstricht (1748).

Traité d'Aix-la-Chapelle (1748). — La paix se fit à Aix-la-Chapelle, sans que les événements survenus dans l'Inde, entre autres la rivalité de Dupleix et de la Bourdonnais, la prise de Madras, la défense de Pondichéry, etc. (v. nº XVII), aient eu la moindre action sur sa conclusion. La France, toujours généreuse, restitua : la Belgique à l'Autriche, Maëstricht et Berg-op-Zoom à la Hollande, la Savoie et Nice à la Sardaigne, Madras à l'Angleterre, qui se borna à nous rendre Cap-Breton; la paix était conclue en effet sur le principe de l'abandon respectif des conquêtes opérées pendant la guerre, à l'exception cependant de la Silésie, qui fut laissée et garantie à la Prusse. L'Autriche reconnut l'indépendance de la république de Gênes et céda : au roi de Sardaigne, le pays situé sur la rive droite du Tésin; à l'infant don Philippe, frère de don Carlos, les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla, etc., etc.; mais François Ier, l'époux de Marie-Thérèse, fut unanimement reconnu empereur à la place de Charles VII.

§ 5. — Guerre de Sept ans (1756-1763).

Prospérité de la France, jalousie de l'Angleterre, alliances.

— Les quelques années qui suivirent le traité d'Aix-la-Chapelle furent une période d'activité féconde pour la France, malgré la triste influence de Mme de Pompadour sur Louis XV. L'agriculture fit de grands progrès par la liberté accordée à la circulation des grains ; l'industrie dut une vive impulsion au développement inouï du luxe ; le commerce s'accrut à la suite des embellissements exécutés dans nos principales villes, et de la merveilleuse prospérité de nos colonies : Indes orientales, îles Bourbon et de France, Sénégal, Canada, et, par-dessus toutes les autres, Saint-Domingue et le groupe des petites Antilles françaises (la Martinique, la Guadeloupe, Sainte-Lucie et Tabago).

L'Angleterre se montra jalouse de cet heureux mouvement colonial, secondé d'ailleurs par la restauration de notre marine, et elle essaya de tous les moyens pour le paralyser, dut-elle aboutir à la guerre. Elle parvint à faire rappeler Dupleix, dont lord Clive et ses successeurs n'eurent qu'à exécuter les plans pour faire de l'Inde la première colonie du monde (1753). Elle détruisit à coups de canon, au Sénégal, un fort français à peine commencé, et aux Antilles, des poteaux destinés à témoigner de nos prétentions territoriales sur des points contestés. Elle bâtit dans la vallée de l'Ohio, considérée jusqu'alors comme française, au midi du fort Duquesne, le fort de la *Nécessité,* et les soldats de ce fort, sous les ordres du jeune Washington, le futur libérateur des Etats-Unis, assassinèrent l'officier Jumonville, que nous y avions envoyé comme négociateur, avec une escorte de trente hommes. Enfin, l'amiral anglais Boscawen captura deux de nos vaisseaux de ligne et trois cents navires marchands, c'est-à-dire huit mille matelots et 100 millions (1755).

C'était vouloir la guerre, et la France y répondit en signant avec l'Autriche le traité de Versailles auquel adhérèrent dans la suite la Suède et la Russie. De son côté, l'Angleterre s'unit avec la Prusse, notre alliée de la veille. Ce fut, comme on l'a dit, le renversement des alliances pratiquées jusqu'alors. La guerre, au lieu d'être exclusivement maritime, devint par cela même continentale, et Frédéric II en fut le véritable héros par l'obligation dans laquelle il se trouva de combattre à la fois les Français, les Autrichiens, les Suédois et les Russes. Ce fut la *Guerre de Sept ans* (1756-1763).

Hostilités (1756). — A l'attentat de l'amiral Boscawen, la

France répondit en attaquant Minorque, où le duc de Richelieu enleva la place réputée imprenable de Port-Mahon. L'amiral anglais Byng fut même fusillé pour s'être laissé vaincre par La Galissonnière.

Mais sur le continent, Frédéric II conquit la Saxe sans effort et menaça la Bohême. Il vainquit les Autrichiens à Lowositz, triompha des Saxons au camp de Pirna, éprouva une vive résistance à la bataille meurtrière de Prague, et dut se retirer devant l'habile maréchal Daun à la suite de la sanglante affaire de Kollin. En même temps ses troupes essuyaient contre les Russes la défaite de Jagersdorf, tandis que celles des Anglais, battues par d'Estrées à Hastembeck, livraient à Richelieu le Hanovre si avidement pillé, et consentaient à la capitulation de Closterseven. Le roi de Prusse se croyait perdu, lorsque les grandes victoires de Rosbach, sur les Français du maréchal de Soubise, et de Lissa, sur les Autrichiens de Daun et de Charles de Lorraine, lui rendirent tous ses avantages (1757).

Sur ces entrefaites, Pitt rentra au ministère désavoua la capitulation de Closterseven et donna une impulsion nouvelle aux hostilités qui eurent pour théâtre le Rhin et les divers points des frontières prussiennes.

Du côté du Rhin, nos ennemis, commandés par le prince Ferdinand de Brunswick, l'un des plus habiles généraux de Frédéric II, nous battirent à Crevelt (1758), sous le comte de Clermont, et à Minden, sous le marquis de Contades, pendant que nous avions nous-mêmes le dessus sur eux, avec le duc de Broglie, à Bergen, à Corbach, à Clostercamp (dévouement du chevalier d'Assas ou du sergent Dubois ?) et même au village de Fillinghausen perdu, presque aussitôt que pris, par la rivalité de Soubise et de Broglie.

Sur les divers points de ses frontières, Frédéric II fut obligé de se multiplier en quelque sorte pour courir des Russes aux Autrichiens et réciproquement, opposant ses généraux aux Suédois, se battant lui-même sans cesse, le plus souvent avec succès. C'est ainsi qu'il vainquit les Russes à la sanglante bataille de Zorndorf, sauf à perdre aussitôt contre les Autrichiens celle de Hochkirch (1758). — L'année suivante, les Russes prirent une double revanche à Zullichau et à Kunersdorf. La position du roi de Prusse semblait alors désespérée. Il la rétablit néanmoins par les victoires de Liegnitz et de Torgau sur les armées

autrichiennes, et ces nouveaux succès décidèrent les Suédois et les Russes à sortir de ses Etats (1760).

En même temps, la guerre avait lieu sur mer, où les Anglais brûlaient nos navires, à Saint-Malo par exemple, bloquaient nos ports de Dunkerque à Bayonne, essayaient dans la Bretagne quelques descentes infructueuses, faisaient échouer une double expédition contre leurs propres rivages (défaite en vue de Lagos, de la flotte française partie de Toulon, et, à l'embouchure de la Vilaine, de celle qui était sortie de Brest sous M. de Conflans), etc. Nos colonies, moins heureuses encore que nos côtes, succombaient malgré la valeur de Montcalm au Canada (bataille de Québec, paix de Montréal), de Lally-Tollendal à Madras et à Pondichéry, etc.

La paix était nécessaire : le ministre français comte de Stainville, créé depuis peu duc de Choiseul, l'amena en négociant avec Charles III d'Espagne le *pacte de famille* (1761), dans lequel il fit entrer tous les membres de la maison de Bourbon. Quand la conclusion de cette alliance, d'abord secrète, fut rendue publique, l'Angleterre déclara la guerre à l'Espagne, et lui prit la Havane, Cuba, les îles Philippines, sans compter les riches galions du Mexique et du Pérou dont elle se saisit. Elle nous dépouilla nous-mêmes des dernières Antilles.

Traité de Paris (1763). — Le but de l'Angleterre se trouvait atteint. Elle cessa d'envoyer des subsides à Frédéric II, à qui d'ailleurs l'avénement de Catherine II, par la mort de la czarine Elisabeth et le règne éphémère de Pierre III, créait une position toute nouvelle (1762). Elle céda aux *préliminaires de Fontainebleau* (novembre 1762). Au mois de février suivant, la France et l'Espagne d'un côté, l'Angleterre et le Portugal de l'autre, signèrent le *traité de Paris*, qui nous laissa seulement : Saint-Pierre, Miquelon, la Guadeloupe, Marie-Galante, la Désirade, la Martinique, Sainte-Lucie, en Amérique; Gorée, au Sénégal; Pondichéry et Mahé dans l'Inde. Un second traité conclu bientôt après à *Hubertsbourg*, entre la Prusse, l'Autriche et la Pologne, remit les choses dans l'Etat où elles étaient avant la guerre, c'est-à-dire que Frédéric II garda la Silésie et Auguste III la Saxe. Le roi de Prusse promit, en outre, sa voix à l'archiduc Joseph, fils de Marie-Thérèse et de François Ier, pour le faire élire roi des Romains.

Ainsi se termina cette fameuse guerre de Sept ans qui montra Frédéric II comme le guerrier le plus illustre de son siè-

cle, et rendit l'Angleterre la première puissance maritime du monde. Le tableau suivant en résume l'ensemble.

DATES	FRANCE.	ODER, ETC.	SAXE ET BOHÊME.	RHIN ET WESER.	MER ET COLONIES.
1756	Traité de Versailles.		Lowositz, Pirna.		Mahon, Byng
1757		Jagersdorf, Lissa	Prague, Kollin, Rosbach.	Hastembeck, Closterseven.	Clive aux Indes.
1758	Anglais en Bretagne, Pitt.	Zorndorf.	Hochkirch.	Crevelt.	Lally-Tollendal. Sénégal perdu.
1759	Choiseul, ministre, armements maritimes contre l'Angleterre	Zullichau, Kunersdorf.		Bergen, Minden.	Bataille de Lagos, de M. de Conflans, de Québec.
1760		Liegnitz.	Torgau.	Corbach, Clostercamp.	Paix de Montréal.
1761	Pacte de famille.			Fillinghausen.	Lally à Pondichéry.
1762	Préliminaires de paix à Fontainebleau.	Mort d'Elisabeth, Pierre III, Catherine II.			Pertes des Espagnols et des Français.
1763	Traités de Paris et d'Hubertsbourg, perte de nos colonies, etc.				

§ 6. — Evénements intérieurs et fin du règne de Louis XV.

Le règne de Louis XV vit s'accomplir de graves événements intérieurs : lutte de la cour et du parlement, provoquée par les folies des convulsionnaires (1727), et l'admission forcée de la bulle *Unigenitus* entraînant l'affaire des billets de confession, l'exil momentané de notre premier corps judiciaire, et peut-être aussi l'attentat de Damiens contre la vie du roi (1748-1757); — suppression de l'ordre des Jésuites par le parlement (1762), et par Clément XIV, à la sollicitation des cours bourbonniennes (1773); — disgrâce de Choiseul (1770), qui avait incorporé au domaine de la couronne la Lorraine (1), par la mort de Stanislas Leczinski (1766) et la Corse conquise contre Paoli, et à qui le monde eût dû peut-être la conservation de la Pologne, partagée une première fois en 1772 (triumvirat du duc d'Aiguillon, du chancelier Maupeou et de l'abbé Terray, contrôleur général); — destruction des parlements par le duc d'Aiguillon, et apparition du parlement Maupeou, à jamais flétri par Beaumarchais; — *pacte de famine*, œuvre infâme d'un roi accapareteur, et banqueroute conseillée par Terray; — pis que tout cela, abus de pouvoir par l'usage trop fréquent des let-

tres de cachet, corruption de mœurs inouïe, esprit général de réforme marchant forcément à une catastrophe.

Louis XV ne s'inquiéta pas de l'imminence du péril, espérant vivre assez pour ne pas en être témoin. Il mourut, en effet, en 1774, laissant à son petit-fils, Louis XVI, l'écrasant fardeau de ses faiblesses et de ses fautes.

§ 7. — Frédéric II et Marie-Thérèse.

Frédéric II. — Le royaume de Prusse (V. page 215) eut pour point de départ le duché de Prusse, sécularisé au seizième siècle par Albert de Brandebourg, grand maître de l'ordre Teutonique. Des électeurs l'administrèrent jusqu'en 1701, où *Frédéric Ier* se fit donner le titre de roi. — *Frédéric-Guillaume Ier*, qui lui succéda en 1713, mit tout le mérite dans la force physique. Sa garde était composée d'hommes ayant au moins six pieds, disciplinés à coups de bâton. Il eut l'idée d'envoyer à la mort son fils jeune encore et d'une santé frêle, parce qu'avec des penchants prononcés pour les arts et la littérature, son héritier devait « gâter toute sa besogne. » Or, *Frédéric II* (c'est le nom de cet enfant) devint, non-seulement le véritable fondateur du royaume de Prusse, mais encore un des hommes les plus célèbres de son siècle et de l'histoire.

Dans la guerre de la succession d'Autriche, qui éclata l'année même de son avénement (1740), Frédéric II arracha successivement à Marie-Thérèse la paix de Breslau après Molwitz, et celle de Dresde après Friedberg. Il y gagna la Silésie. — Dans la guerre de Sept ans, il prit parti pour l'Angleterre contre la France, l'Autriche et la Russie. Son génie et son heureuse fortune le firent triompher partout : de Soubise à Rosbach, des Autrichiens à Lissa, des Russes à Zorndorf. La politique égoïste et les forces de Frédéric II lui permirent de prendre part au partage de la Pologne (1772) et de se poser comme médiateur de l'Allemagne, soit dans l'affaire de la succession de Bavière (1777), soit quand l'Autriche voulut céder les Pays-Bas à l'électeur palatin en échange de la Bavière, cession à laquelle il s'opposa avec succès.

Administrateur, Frédéric II a touché à tout. Non-seulement il modifia, en l'améliorant, la constitution militaire créée par son prédécesseur, mais encore il répara avec soin les désastres occasionnés par des guerres incessantes. Il se montra économe

de l'argent de ses sujets, établit une répartition plus sage de l'impôt par le cadastre, encouragea l'industrie et le commerce, donna des soins infinis à l'agriculture en défrichant les marais, ouvrant des canaux et des routes, fondant des villages, créant une caisse hypothécaire où les propriétaires fonciers pourraient emprunter à bas prix, etc. L'instruction publique attira son attention ; et comment eût-il pu en être autrement d'un prince qui aimait tant les lettres, la musique, la science, qui correspondait avec tous les savants de l'époque et faisait de Voltaire son ami ? Enfin, la justice reçut une organisation nouvelle des travaux des deux grands chanceliers Cocceji et Carmer.

Malgré quelques bizarreries de caractère et ses préoccupations antireligieuses, Frédéric II obtint des philosophes, ses contemporains, le titre de *Grand* ratifié par la postérité. Il mourut en 1786, après 46 ans de règne.

Marie-Thérèse. — Marie-Thérèse, fille aînée de Charles VI, lui succéda en vertu de la *pragmatique sanction*, que son père avait fait accepter si péniblement par les Etats de l'Europe. De nombreux compétiteurs ne lui en disputèrent pas moins les possessions de la maison d'Autriche. Elle en triompha, non sans quelques pertes, au traité d'Aix-la-Chapelle (1748). — Huit ans après, la guerre embrasa de nouveau l'Europe, mais, cette fois, Marie-Thérèse ne craignit pas de se rapprocher de nous en traitant de *bonne amie* la marquise de Pompadour, qui dominait alors Louis XV. L'illustre maréchal Daun commanda ses armées dans la guerre de Sept ans.

Si elle se montra à la hauteur de sa position dans la lutte, la fille de Charles VI ne fut pas moins habile dans l'administration. Elle apporta des innovations heureuses dans toutes choses : police, finances, instruction publique, industrie, agriculture, armée, relations extérieures. Deux hommes remarquables la servirent également bien : le prince de Kaunitz et le maréchal Daun, qui mérita d'être considéré comme le plus redoutable adversaire de Frédéric II en Allemagne. — *François Ier*, son mari, qu'elle perdit en 1765, ne la seconda pas, s'étant de préférence occupé de s'enrichir par des spéculations heureuses.

Joseph II, fils de ce prince et de Marie-Thérèse, gouverna d'abord avec le concours de sa mère. Il participa avec elle aux affaires de Pologne, et gagna la Galicie au premier partage de ce pays, en 1772-73. Il ne l'écouta pas aussi bien en 1777, lorsque mourut le prince électeur de Bavière, dont il voulut

s'approprier les États au détriment de ceux qui y avaient des droits légitimes. Frédéric II l'en empêcha les armes à la main, et lui fit signer, à la paix de Teschen (1779), l'évacuation du territoire envahi. Marie-Thérèse mourut l'année suivante. Alors Joseph II donna libre cours à des plans de réforme conçus pendant ses voyages dans l'Europe occidentale (1780-1790). — Lorsqu'il mourut, en 1790, après quelques efforts infructueux contre les Turcs et au milieu de l'agitation provoquée par ses mesures dans la Hongrie et aux Pays-Bas, son frère *Léopold II* fut appelé à lui succéder. Sa sœur Marie-Antoinette était déjà depuis seize ans sur le trône de France.

(1) *Acquisition de la Lorraine et de la Corse.* — 1° *Lorraine* (1766). — Le traité de Vienne avait mis fin à la guerre de Pologne (1735-1738), en laissant à Stanislas Leczinski la Lorraine et le duché de Bar, en compensation de sa royauté de Varsovie dont il était dépouillé, malgré l'intervention de Louis XV, son gendre. Mais ces territoires ne lui étaient accordés que sa vie durant, et, à sa mort, ils devaient faire retour à la couronne de France.

Stanislas, établi en Lorraine, se laissa aller à la bienveillance de son caractère, à son goût pour la représentation, à son penchant pour tous les travaux de l'esprit. Ainsi, il diminua les charges publiques, fonda des hôpitaux et mérita le surnom de *Bienfaisant*. Il embellit Nancy et Lunéville, et fit même de Nancy une vraie capitale qu'il dota de créations utiles (collége, bibliothèques, etc.). L'académie royale de Nancy, en particulier, date de 1750. Enfin, on doit à Stanislas quelques écrits qui témoignent d'une certaine pénétration, celui, par exemple, dans laquelle il annonce le prochain partage de la Pologne. Montesquieu, Voltaire, Rousseau correspondaient avec lui.

En 1766, un accident (le feu qui se communique à sa robe de chambre) vient terminer brusquement le règne de cet excellent prince, alors âgé de quatre-vingt neuf ans. Le duc de Choiseul, ministre de Louis XV à cette époque, se hâte d'occuper la Lorraine et le duché de Bar, en vertu même du traité de Vienne, et notre frontière de l'Est reste ainsi fortement assurée pour plus d'un siècle.

2° *Corse* (1769). — L'île de Corse dépendait de la république de Gênes, lorsque, en 1729, elle recourut à l'insurrection pour obtenir sa liberté. Elle ne réussit pas, et signa, bientôt après (1732), un accommodement qui n'était qu'une suspension d'armes. En 1735, en effet, les héros corses surgis pendant la guerre se réunirent une fois de plus, et proclamèrent l'indépendance de leur patrie.

Or, à cette époque (15 mars 1736), apparut dans l'île un aventurier hardi, le baron westphalien Théodore de Neuhoff, qui, avec un vaisseau de dix canons, quatre mille fusils, mille sequins et quelques provisions, le tout volé au bey de Tunis, promit aux chefs corses d'expulser les Génois. On le crut en relations avec les diverses puissances de l'Europe et on le proclama roi : c'est le fameux *roi Théodore*. Mais au bout de huit mois les ressources manquèrent, et le prétendu souverain passa à Amsterdam pour s'en procurer de nouvelles. Ses créanciers l'y firent emprisonner. Il ne se découragea pas pour cela, et invita sans cesse les Corses à résister au roi de France que Gênes avait armé en sa faveur. Le retour qu'il leur promettait, il put enfin l'essayer lorsqu'il eut décidé quelques négociants à payer ses dettes et à armer un vaisseau pour sa cause. On ne lui permit pas d'aborder dans l'île, et il dut se retirer à Londres où il fut em-

prisonné. Walpole ouvrit une souscription pour apaiser les créanciers de cet aventurier, qui mourut de misère, le 2 décembre 1736. « La fortune, » disait l'inscription gravée sur sa tombe, « lui avait donné un royaume et refusé du pain. »

Le comte de Boissieux, envoyé dans la Corse par le cardinal Fleury, eut pour successeur le marquis de Maillebois qui ne mit pas plus de trois semaines pour dompter les insulaires. Ce général travaillait à leur inculquer nos institutions, lorsque l'explosion de la guerre de la succession d'Autriche le contraignit de quitter l'île avec ses soldats. Les Corses profitèrent de cet éloignement pour revenir à la liberté, d'abord sous le commandement de Giafferi, élu par eux général et assassiné bientôt après, ensuite sous le jeune et intrépide *Pascal Paoli* que son père, le vieux Hyacinthe Paoli, leur avait envoyé de Naples où il s'était retiré. « Quelque chose qu'on ait dit de lui, écrit Voltaire, il n'est pas possible que ce chef n'eut de grandes qualités. Etablir un gouvernement régulier chez un peuple qui n'en voulait point, réunir sous les mêmes lois des hommes divisés et indisciplinés, former à la fois des troupes réglées et instituer une espèce d'université qui pouvait adoucir les mœurs, établir des tribunaux de justice, mettre un frein à la fureur des assassinats et des meurtres, policer la barbarie, se faire aimer en se faisant obéir, tout cela n'était pas assurément d'un homme ordinaire. »

Cependant les Génois ne renoncèrent pas à leurs droits sur l'île, et ils obtinrent de la France l'envoi de sept bataillons qui pendant quatre années au moins occuperaient leurs places insulaires. Au bout de ce temps, reconnaissant l'impuissance de leurs ressources pour prolonger une semblable occupation, ils nous cédèrent l'île, se réservant le droit de la racheter moyennant le remboursement de nos avances (1768). Paoli ne souscrivit pas à cette transaction. Fort de la bravoure de ses soldats et de l'appui que lui prêtèrent quelques auxiliaires anglais, il se battit héroïquement pour son pays. Mais la fortune trahit son courage et il dut se réfugier à Londres. La Corse fut réunie au domaine royal de France par les soins du comte de Choiseul (1769), deux mois avant la naissance de Napoléon.

Développements. — Consulter aux *Lectures historiques*, t. VI : le duc d'Orléans proclamé régent, Berwick ; portrait du régent, Saint-Simon ; Système de Law, Voltaire ; peste de Marseille, Lémontey ; Albéroni, Saint-Simon ; Dubois, id. ; disgrâce du duc de Bourbon, Villars ; Fleury, Duclos ; la Pologne et sa constitution, de Rulhière ; commencements de la Prusse et de Frédéric II, Macaulay ; Marie-Thérèse à Presbourg, Paganel ; bataille de Fontenoi, Saint-René Taillandier ; Charles-Edouard en Angleterre, Las Cases ; traité d'Aix-la-Chapelle, Paganel ; Frédéric II et Marie-Thérèse, Frédéric II ; prise de Port-Mahon, La Galissonnière et Byng, *Léon Guérin* ; perte du Canada, L. Dussieux ; Frédéric II et la guerre de Sept ans, acquisition de la Corse, Napoléon Ier ; état des esprits et des mœurs sous Louis XV, De Châteaubriand.

XVI

Etats du Nord et de l'Est : Suede et Russie.

Charles XII (1697-1718).

- *Premières guerres* : Danois soumis à la paix de Travendal ; Russes vaincus à Narva, Auguste II roi de Pologne, battu à Pultusk et remplacé par Stanislas Leczinski (1700-1704).
- *Guerre en Russie* : en 1708, Charles XII pénètre en Russie ; bataille de Pultava, séjour de Bender, traité de Falksen, camp de Varnitza et captivité de Démotica, évasion (1715), Stralsund.
- *Dernières années* : projets divers ; mort en 1718.

Pierre le Grand (1689-1725).

- *Intérieur.* — Il veut faire un état florissant à l'intérieur : envoi de jeunes Russes en Europe ; 1er voyage en Hollande, en Angleterre, à Vienne (1697) ; destruction des Strélitz. — Civilisation européenne. — Saint-Pétersbourg (1703). — 2e voyage en France (1717).
- *Extérieur.* — Il veut s'agrandir : lente occupation des provinces suédoises de la Baltique (traité de Nystadt, 1721) ; conquête d'Azof ; extension au Volga et au Caucase. — Marine.
- *Caractère violent de son administration* : Lefort et Menzikoff, mort de son fils Alexis, suppression du patriarcat, abaissement de la noblesse, etc. — Surnom de *Grand*.

Successeurs de Pierre le Grand (1725-1762).

- *Catherine Ire* (1725-1727) : mariage de sa fille Anne Petrowna avec le duc de Holstein, troubles de la succession de Courlande.
- *Pierre II* (1727-1730) : faveur et exil de Menzikoff, les Dolgorouki.
- *Anne Iwanowna* (1730-1740) : puissance inouïe de Biren ; guerre de la succession de Pologne en faveur d'Auguste III ; exploits de Munich contre les Turcs.
- *Iwan VI* (1740-1741) : exil de Biren en Sibérie ; Munich.
- *Elisabeth* (1741-1762) : éloignement des étrangers, Lestocq ; crédit de Bestucheff et sa disgrâce ; participation aux guerres de la succession d'Autriche et de Sept ans.
- *Pierre III* (1762) : premières mesures. — *Catherine II*.

Catherine II (1762-1796).

- *Son avénement* : continuation de la politique de Pierre Ier.
- Partage de la Pologne (1772-1795).
  - 1° Poniatoswki règne en Pologne à la mort d'Auguste III (1763) ; *les dissidents* ; confédération de Bar (1768), échecs ; 1er partage (1772-1773).
  - 2° En 1788-1791, les Polonais se donnent une nouvelle constitution. — Les dissidents appellent Catherine II, qui triomphe par la trahison de la Prusse. — 2e partage (1793).
  - 3° Insurrection polonaise de 1794, Kosciusko ; lutte de sept mois, bataille de Macejowice, capitulation de Varsovie. — Partage définitif (1795).
- *Conquêtes diverses* : Courlande donnée à Biren (1772) ; acquisitions sur la Turquie (traités de Kaïnardji et d'Iassy, 1774 et 1792) ; destruction des Cosaques Zaporogues (voyage en Tauride).
- *Administration intérieure* : mesures diverses et résultats de son règne fini en 1796. — Affaiblissement de la Suède et de la Turquie par les Russes.

§ 1. — Charles XII.

Charles XII monta, en 1697, sur le trône de Suède, qu'avaient successivement occupé, depuis Gustave-Adolphe, *Christine*, *Charles X* et *Charles XI*. Comme il n'avait que quinze ans, le Danemark, la Russie et la Pologne espérèrent pouvoir lui re-

prendre sans peine les provinces suédoises du continent. C'était compter sans l'indomptable courage du jeune souverain.

En 1700, Frédéric IV, roi de Danemark, attaqua le Holstein, qui appartenait au beau-frère du roi de Suède. Celui-ci se jeta aussitôt sur Copenhague, et imposa à l'agresseur le traité de Travendal.

Il apprit alors que le czar, avec quatre-vingt mille hommes, assiégeait la ville de Narva, en Ingrie. Il se porta au-devant de lui avec une armée quatre fois moindre, et battit complétement les Russes qui croyaient avoir affaire à des magiciens.

Charles XII alla enfin attaquer Auguste II, roi de Pologne, le battit à Pultusk, et le remplaça par Stanislas Leczinski.

En 1708, le roi de Suède, poussé par son ambition toujours croissante et attiré par Mazeppa, hetman des Cosaques de l'Ukraine, passa le Niémen et envahit les plaines inconnues et peu praticables de la Russie. Il lui restait à peine dix-huit mille Suédois et un nombre égal d'auxiliaires, quand il parvint à Pultawa où eut lieu une action décisive. Vaincu dans cette rencontre (1709), et se trouvant, à cause de sa blessure au talon, dans l'impossibilité d'engager un nouveau combat, Charles XII se retira chez les Turcs, à Bender, ville de la Bessarabie. De là il intrigua sans cesse à Constantinople pour armer le sultan contre le czar. Achmet III envoya enfin deux cent mille hommes contre les Russes, qui échappèrent à une destruction complète en souscrivant au traité de Falksen sur le Pruth, conseillé par Catherine, mariée secrètement au czar depuis deux mois (juillet 1711). Alors Pierre le Grand trouva moyen de rendre le roi de Suède suspect au sultan, et celui-ci ordonna de conduire le prisonnier mort ou vif à Andrinople. Avec trois cents hommes retranchés dans son petit camp de Varnitza, Charles XII lutta contre vingt-six mille Turcs ou Tartares, qui l'emmenèrent de force à Démotica. Il y passa vingt mois dans le dénûment et la solitude; après quoi il s'échappa et repartit pour ses Etats. Parvenu dans la Transylvanie, il devança son escorte, et se dirigea à franc étrier vers Stralsund. Seize jours de marche forcée le ramenèrent dans cette ville, qu'il défendit en vain contre ses trois anciens ennemis du Nord, auxquels même s'étaient ajoutés la Prusse et le Hanovre (1715).

Désespérant de sauver la place, Charles XII se rendit en Suède sur une faible barque, et s'apprêta à réparer tous les

malheurs survenus dans ses propres Etats et dans ceux de ses alliés, pendant la captivité de Bender : rétablissement d'Auguste II en Pologne, invasion des Russes dans les provinces suédoises de la Baltique, agression des Danois, etc. Il entra même dans les vues d'Albéroni contre l'Angleterre (V. p. 408), et son ministre, le célèbre baron de Gœrtz, finit par le rapprocher de Pierre le Grand, qui devait aider les Suédois à s'emparer de la Norwége en échange de l'abandon qui lui était fait des provinces baltiques. Charles XII envahit donc la Norwége, mais une balle, partie probablement de l'arme d'un des siens, l'atteignit mortellement au siége de Frédérikshall en Norwége (1718). Il avait à peine trente-six ans. — La prépondérance que la Suède exerçait dans le nord, depuis Gustave-Adolphe, appartint désormais à la Russie.

§ 2. — Pierre le Grand *

Pierre le Grand devint seul czar de Russie en 1689, par la mort de son frère Iwan V et la captivité de sa sœur Sophie enfermée dans un cloître, après un règne qui ne fut pas sans quelque éclat. Il voulut, dès le premier jour, faire de son empire un *Etat florissant à l'intérieur* et *puissant à l'extérieur*. Il y parvint à force de génie et de violence.

Intérieur. — Pour réussir dans le premier but, le czar Pierre s'efforça d'introduire chez lui la civilisation de l'Europe occidentale. A cet effet, il envoya de jeunes Russes en Italie et en Hollande pour étudier la construction des navires et les procédés de l'industrie (1697). Il alla lui-même, accompagné de son ami, le Génevois Lefort : à Saardam (Hollande), où il travailla sous le nom de maître Pierre (Péterbas); en Angleterre, d'où il emmena tant d'hommes utiles; à Vienne, où il étudia la discipline militaire de l'Allemagne. La révolte des Strélitz le rappela dans ses Etats, et il signala son retour par la destruc-

* *Alexis Ier Michaïlovitch*, mort en 1676.
Féodor II. — *Iwan V.* — *Sophie.* — *Pierre Ier le Gr.* (*Eudoxie, Catherine Ire*).
Catherine duchesse de Mecklembourg. — *Anne Iwanowna* duch. de Courlande. — Alexis Pétrowitz. — Anne Petrowna. — *Elisabeth.*
Pierre II. — *Pierre III*, (*Catherine II*).
Paul Ier (1796-1801).
Anne, duchesse de Brunswick. — *Alexandre Ier* (1804-25). — Constantin. — *Nicolas Ier* (1825-55).
Iwan VI. — *Alexandre II.*

tion violente de ce corps, source de perpétuelle agitation (1698).

La réorganisation de l'armée, celle du clergé dont il se déclara le chef, la réforme de l'impôt, l'établissement des colléges, la fixation du commencement de l'année au 1er janvier, l'ouverture de routes plantées de poteaux peints pour guider les voyageurs, l'usage des assemblées où les dames se rendaient habillées à l'européenne, la fondation de manufactures de tout genre, l'exploitation des mines, la construction des canaux, etc., datent de cette époque. — Saint-Pétersbourg s'éleva alors à l'embouchure de la Néva, dans le golfe de Finlande, pour être la capitale nouvelle de l'empire (1703).

Quand les soins de la guerre lui laissèrent un peu de tranquillité, Pierre le Grand entreprit un second voyage, et cette fois, il visita la France, où il reçut le plus magnifique accueil (1717). Il en rapporta l'établissement de la police, l'uniformité des poids et mesures, les tribunaux de commerce, des procédés nouveaux de fabrication pour les diverses étoffes, les glaces, etc. Le commerce ne tarda pas à répandre au loin les produits de l'industrie si heureusement protégée.

Extérieur. — Pendant qu'il poursuivait son œuvre de transformation, le czar augmentait la puissance de la Russie et lui ouvrait les voies de cette extension conquérante dans laquelle elle a marché depuis d'un pas si rapide.

Dès l'année 1700, il menaça les provinces suédoises de la Baltique, mais Charles XII le vainquit à Narva. Deux ans après, pendant que le roi de Suède combattait et renversait Auguste II, les troupes russes furent plus heureuses : elles envahirent la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie, et occupèrent l'important rivage sur lequel allait s'élever Saint-Pétersbourg (1703). La victoire de Pultawa (1709) permit au czar de soumettre complétement les territoires de Riga, de Revel, etc. Il gagna presque toute la Poméranie à la captivité de son rival, dont la mort prématurée lui fit abandonner, par le sénat de Suède, au traité de Nystadt (1721), tout ce que les Russes convoitaient sur le littoral de la mer Baltique, à l'exception cependant de la Finlande.

Pierre le Grand songea aussi à la mer Noire. En 1696, il s'empara d'Azof, où fut ordonnée la construction d'un port et d'une flotte; au traité de Falksen (1711), il restitua cette importante place, reprise bientôt après, et, cette fois, définitivement gardée.

Les incursions des Tartares, en 1717, amenèrent le czar à occuper le pays entre le Don et le Volga; la prise de Derbent, en 1721, lui ouvrit le Caucase et le chemin de la Perse; des forts s'élevèrent même par ses soins dans le Kamtschatka.

Ces conquêtes, poussant les limites des Russes jusqu'aux mers environnantes, expliquent les soins infinis donnés à la création d'une marine à toutes les époques de ce règne important, qui se termina en 1725.

De tels résultats, le czar Pierre Ier les obtint par des qualités réelles mises au service d'un caractère hardi mais violent, résolu mais cruel. Soit qu'il écoute les conseils de son ami Lefort, de Menzikoff, ou de sa femme Catherine, soit qu'il agisse de lui-même, c'est toujours une volonté de fer brisant tous les obstacles : Strélitz immolés de sa main, empoisonnement du czaréwitz Alexis, suppression du patriarcat remplacé par le très-saint synode, abaissement de la noblesse, obligée de vivre à la cour pendant que ses enfants sont de force matelots ou soldats, etc. L'armée, la marine, la législation furent comme créées par ce souverain; de sorte qu'à sa mort il se montra réellement digne des titres de *Grand*, d'*Empereur* et de ***Père de la patrie***, que lui décerna la reconnaissance des Russes.

§ 3. — Successeurs de Pierre le Grand.

A Pierre le Grand succéda sa seconde femme, *Catherine Ire*, qui lui survécut à peine deux années (1725-1727), et continua sa politique extérieure, soit en intervenant en Allemagne par le mariage d'Anne Pétrowna avec le duc de Holstein-Gottorp, soit en s'alliant secrètement avec l'Autriche contre la Turquie. Elle se mêla aussi aux troubles de la succession de Courlande, convoitée par les Russes, et désigna, pour lui succéder, Pierre II, le fils du czaréwitz Alexis, immolé peut-être à son instigation.

Pierre II (1727-1730), dominé d'abord par l'ambitieux Menzikoff, un ancien garçon pâtissier, dont il avait fiancé la fille, rompit brusquement avec ce ministre et l'exila en Sibérie. Il accorda toute sa confiance aux Dolgorouki, dont sa mort prématurée entraîna la disgrâce.

Alors la couronne fut donnée, non point à Pierre III, petit-fils de Pierre le Grand, ainsi que l'avait prescrit le testament de Catherine, mais à *Anne Iwanowna* (1730-1740). La nouvelle czarine se laissa dominer par un parvenu dont le despotisme

égala l'ambition, le célèbre Biren. Elle se montra sa complice, en lui permettant de reléguer plus de 20,000 Russes en Sibérie, etc. Elle le fit même nommer prince souverain de Courlande, dont Auguste III, placé par lui sur le trône de Pologne à l'exclusion de Stanislas Leczinski, notre protégé (V. p. 410), se hâta de lui donner l'investiture. Enfin, lorsqu'elle mourut, en 1740, après une guerre fructueuse contre les Turcs attaqués par le brave maréchal Munich (opérations contre la Crimée, victoire de Choczim, paix de Belgrade), elle lui confia la régence de son petit-neveu, *Iwan VI Antonowitz,* encore au berceau. — Moins d'un mois après, Biren fut renversé par Munich et exilé en Sibérie Mais une nouvelle révolution dépouilla du pouvoir le jeune Iwan, que la seconde fille de Pierre Ier, Elisabeth, frappa d'une éternelle captivité, tandis qu'elle envoyait les parents et les amis de cet infortuné mourir sur les bords glacés de la mer Blanche ou dans la Sibérie (1741).

Elisabeth rompit avec les étrangers qui, depuis quelque temps, transformaient les Russes; elle n'épargna pas même le chirurgien français Lestocq, à qui elle devait en partie son élévation. Par contre, elle revint aux traditions nationales et accorda toute sa confiance au Russe Bestucheff, qui la poussa constamment à la guerre étrangère. Elle prit une part tardive à la guerre de la succession d'Autriche en faveur de Marie-Thérèse (1748), et se mêla plus activement à celle de Sept ans, dont elle ne vit pas la fin. Sa mort arriva, en effet, au mois de janvier 1762, au moment où Frédéric II courait les plus grands dangers de la part des Russes. Elle avait désigné pour lui succéder son neveu, Pierre de Holstein-Gottorp.

Pierre III fit quelque bien dans son administration passagère: rappel des nobles proscrits en Sibérie, abolition de la chancellerie secrète et de la question, rétablissement du règne des lois, importation de la tactique et de la discipline des armées d'Occident; soins au commerce et à la marine marchande, etc. Mais il n'eut pas le temps de réaliser tous ses projets. Son goût pour les Allemands et surtout pour Frédéric II, dont il admirait et copiait servilement les créations militaires, son antipathie pour sa femme Catherine, qui travaillait activement à le perdre, ses mœurs dissolues, son intention de laisser le trône au jeune Iwan, détrôné par Elisabeth, au détriment de Paul Ier, qu'il reniait, hâtèrent sa chute. Catherine le prévint en le faisant étrangler.

§ 4. — Catherine II : partage de la Pologne

Partage de la Pologne. — *Catherine II* s'empara du pouvoir par la mort de son mari (1762), et elle l'exerça pendant trente-quatre ans avec une vigueur qui rappela Pierre le Grand. L'acte le plus tristement célèbre de son règne fut le partage de la Pologne, qui s'accomplit à trois reprises : 1772, 1793, 1795.

1° — Dès l'année qui suivit son avénement au trône de Russie, Catherine II s'immisça dans les affaires de la Pologne. Elle profita de la mort d'Auguste III, en 1763, pour présenter au choix des Polonais une de ses créatures, l'incapable Poniatowski, qui régna sous le nom de Stanislas-Auguste. Mais les *pacta conventa*, imposés à ce prince par une partie de la noblesse, les Czartoriski, ne convinrent nullement à la nation, et bientôt de nombreux *dissidents*, ariens, protestants, grecs non unis, se tournèrent vers Catherine. Celle-ci s'engagea à les protéger, et le prince Repnine, à la tête de forces considérables, exigea l'abolition des lois contre les dissidents, le retour à l'ancienne constitution du *liberum veto*, comme moyen infaillible de perpétuer l'anarchie dans le royaume, la promulgation d'un code d'asservissement complet.

Le pays s'indigna de cette tyrannie. Il y eut une *confédération formée à Bar* (1768), au nom de la religion et de la liberté. Mais mal servis par leur roi et trahis par les dissidents, abandonnés des cabinets de l'Europe, excepté de celui de Versailles, qui envoya Dumouriez à leur secours, faiblement secourus enfin par les diversions des Turcs sur terre et sur mer, les Polonais luttèrent sans succès. Pendant ce temps, sur la proposition de Frédéric II, s'opérait à Saint-Pétersbourg le partage de leur pays (1772). — L'Autriche eut le royaume actuel de Galicie ; la Prusse, la Grande-Pologne et la Prusse polonaise ; la Russie, la Livonie polonaise et la Lithuanie.

2° — En 1788, pendant que la czarine était occupée à combattre la Suède et la Turquie, les Polonais se réunirent extraordinairement à Varsovie, et se donnèrent une nouvelle constitution (1791). Cette fois Stanislas-Auguste et le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II adhérèrent à leurs efforts. Mais, comme précédemment, les dissidents, en grande minorité, se tournèrent vers Catherine, qui envahit aussitôt la Pologne. —

La lutte prit, dès le début, de grandes proportions; mais le roi de Prusse trahit ses engagements pour pouvoir profiter d'un nouveau partage; Poniatowski lui-même, après quelques hésitations, entra dans le parti russe et licencia l'armée. La czarine triompha presque sans coup férir, et un second démembrement s'opéra auquel l'Autriche resta étrangère (1793).

3° — Les Polonais n'acceptèrent pas sans protester une spoliation semblable. Comptant sur l'Autriche, la Suède et la Turquie, ils s'insurgèrent en 1794, ayant à leur tête l'intrépide Kosciusko, qui eût voulu retarder la révolte pour lui donner plus de chances de réussir. En un instant, toute la Pologne fut armée. Malheureusement, ses ressources étaient insuffisantes, et cependant elle lutta sept mois contre des forces beaucoup plus considérables que les siennes. Le roi de Prusse vainqueur à Chelm, alla assiéger Varsovie; l'Autriche arma sans motif et en vue seulement d'un nouveau partage qui lui livrerait Cracovie; l'armée russe gagna la victoire de Macejowice, où Kosciusko fut fait prisonnier. Un mois après, Varsovie capitula devant Souwaroff; les vaincus mirent bas les armes, Stanislas abdiqua de force, et la Pologne fut définitivement partagée (1795).

Autres événements extérieurs, guerre de Turquie. — Pendant qu'elle agrandissait ainsi ses Etats à l'O., Catherine II continuait à s'étendre sur la mer Baltique et la mer Noire, menant de front, comme Pierre le Grand dont elle suivait la politique, les conquêtes extérieures et les améliorations administratives à l'intérieur.

Aux frontières, elle força le duc Charles de Saxe, troisième fils du roi de Pologne, à évacuer son duché de Courlande qu'elle donna à Biren rappelé de Sibérie (1772).

Elle combattit à diverses reprises la Turquie, sur le Danube, en Tauride, au Caucase, dans la Grèce même et sur mer, et lui enleva finalement les pays à gauche du Dniester, les bouches du Dniéper, la Crimée, l'île de Taman, le Kouban, sans renoncer à quelques priviléges sur la Moldavie et la Valachie (traités de Kaïnardji avec le nouveau sultan Abdul-Hamid Ier, 1774, et d'Iassy avec Sélim III, 1792).

Elle détruisit, en 1775, la redoutable confédération des Cosaques Zaporogues établis vers les cataractes du Dniéper (voyage fastueux en Tauride, etc.).

Intérieur. — A l'intérieur, Catherine attira des colons étran-

gers, fonda des villes, promulgua des lois communes à tous les peuples de son immense empire, favorisa le commerce, encouragea les arts, s'inspirant volontiers des libres penseurs de l'Europe occidentale, dont elle brigua les adulations. Malheureusement, elle donna l'exemple de scandales qui ne coûtèrent pas moins de 450 millions au peuple russe (Soltikoff, Poniatowski, Orloff, Potemkin, etc.). Lorsqu'elle mourut d'apoplexie, en 1796, la couronne passa à son fils *Paul Ier*, et ensuite à *Alexandre Ier*, en 1801.

Développements. — Consulter aux *Lectures historiques*, t. VI : bataille de Pultawa, Voltaire; Charles XII à Varnitza, id.; Charles XII et Alexandre, Montesquieu; destruction des Strélitz, de Villebois; Pierre le Grand à Paris, Saint-Simon; testament de Pierre le Grand; assassinat de Pierre III, de Rulhière; Catherine II et les trois partages de la Pologne, Cantu.

XVII

Puissance maritime et coloniale de l'Angleterre.

Origine de la puissance anglaise dans l'Inde.

- *Les Portugais dans l'Inde* avec Vasco de Gama (1497).
- *Efforts des Anglais pour aller dans l'Inde* par le nord de l'Asie, le nord de l'Amérique, le détroit de Magellan, la Syrie et le golfe Persique. — Ruine du Portugal : les Anglais, les Hollandais et les Français dans l'Inde.
- *Compagnie des Indes* : fondation en 1599, capital, privilége, comptoirs de Surate et de Madras; le médecin Broughton.
- *Rivalité de la Compagnie hollandaise des Grandes-Indes;* acquisition de Bombay par Charles II (1662); nouvelle compagnie anglaise en 1698 et réunion en 1702. — Compagnie française des Indes en 1664.

L'Angleterre et la France dans l'Inde au XVIIIe siècle.

- *Anne Stuart* (1702-1714) : marine et possessions anglaises sous son règne (Gibraltar, baie d'Hudson, Nouvelle-Ecosse, Inde).
- *Georges Ier* (1714-1727) : triomphe des wighs, procès des anciens ministres, etc.; guerre de la triple et de la quadruple alliance.
- Georges II (1727-60).
  - *Ministère pacifique* de Walpole. — Pitt.
  - *Guerre de la Pragmatique*, etc. (1741-1748) : victoire de La Bourdonnais sur Bernet, capitulation de Madras (1746); jalousie de Dupleix, La Bourdonnais à la Bastille; belle défense de Pondichéry (1748) et services de Dupleix, son échec devant Maduré, sa disgrâce (1753); traité de Godeheu (1754). — Surajah-Dowla (1756).
  - *Guerre de Sept ans* (1756-1763) : le comte de Lally (échec devant Madras et capitulation de Pondichéry, 1761); sa captivité et son supplice.
- *Georges III* (1760-1820) : traité de Paris et perte de nos colonies (1763). — Clive (1764). — Hastings, premier gouverneur général en 1774. — Système colonial.

Colonies d'Amérique, indépendance des Etats-Unis.

- *Origine des colonies anglaises d'Amérique* : sous Elisabeth, Jacques Ier, Charles Ier et Charles II (Etats et chartes). — Acquisition de l'Acadie et de Terre-Neuve en 1713 ; extension rapide au dix-huitième siècle, conquête du Canada. — Taxes sur le timbre, le verre, le papier, le thé, ligue de non-importation. — Résistance de Boston (1774).
- Guerre de l'indépendance (1776-83).
  - *Proclamation de l'indépendance* : blocus de Boston, bataille de Lexington, congrès de Philadelphie, Washington et Franklin (1776). — Treize Etats.
  - *Evénements divers* : hostilités, année par année, subsides hollandais (1776), intervention de la France et de l'Espagne (1778), ligue des neutres (1780).
  - *Traité de Versailles* (1783).
- *La constitution américaine* (1787) : Washington.

§ 1. — Origine de la puissance anglaise dans l'Inde.

L'Inde fut ouverte aux Européens à la suite du premier voyage de Vasco de Gama dans ce pays, par la découverte du cap de Bonne-Espérance heureusement tourné en 1497. Dès lors les Portugais s'y établirent, et ils ne tardèrent pas à en faire le centre de possessions coloniales démesurément étendues.

Dans la seconde partie du seizième siècle, sous le règne d'Elisabeth, les Anglais essayèrent de trouver des routes nouvelles pour se rendre dans ce riche pays. Une expédition navale par le nord de l'Europe et de l'Asie parvint à peine dans la mer Blanche. Forbisher, Davis, que devait suivre Hudson, sous Jacques Ier, échouèrent dans leurs efforts pour tourner l'Amérique septentrionale. Drake réussit à se rendre aux Indes par le détroit de Magellan et le Grand-Océan ; mais cette voie était longue et peu praticable. On jugea plus sage de suivre le chemin de la Syrie, de l'Euphrate et du golfe Persique.

Or, à l'époque où les premières communications amicales s'établissaient ainsi entre l'Angleterre et le Grand-Mogol, la route du cap de Bonne-Espérance devint libre par la chute du Portugal au pouvoir de l'Espagne (1580). Cette dernière puissance déjà brouillée avec l'Angleterre par les audacieuses attaques de Drake sur toutes les mers, entreprit en 1587 de venger la mort de Marie Stuart, ce qui amena pour elle la destruction de la *flotte invincible*, le pillage de Cadix, etc. La ruine du Portugal et l'affaiblissement de l'Espagne attirèrent naturellement dans les Indes les Anglais, les Hollandais et les Français.

La Compagnie des Indes. — En 1599, quelques négociants de Londres formèrent la bien modeste alors mais depuis bien célèbre *Compagnie des Indes.* Elle avait un capital de 30,000 livres sterling et son privilége, fixé à une durée de quatorze ans, lui concédait le commerce au delà du cap de Bonne-Espérance. Surate devint son premier comptoir, en 1611. Elle y joignit Madras en 1624, et acheta en 1650 au médecin Brougton, qui avait guéri la fille du Grand-Mogol, et avait été récompensé par cette faveur, le droit de trafiquer dans tout l'Empire. C'est l'époque de la fondation d'un établissement à l'embouchure de l'Hougly, à l'endroit où s'éleva plus tard Calcutta.

En face de la *Compagnie des Indes*, la Hollande, exclue des ports du Portugal occupé par les Espagnols, avait déjà créé la *Compagnie des Grandes-Indes*, dont les possessions considérables (Moluques, îles de la Sonde, Malacca, Ceylan, Le Cap, etc.), devaient forcément créer une concurrence redoutable à la société anglaise. La guerre survenue entre les deux métropoles européennes sous l'administration de Cromwell (*acte de navigation*, etc.), obligea les Stuarts rétablis à avoir dans l'Indoustan des établissements militaires qui assureraient la défense des intérêts coloniaux. En 1662, Charles II acquit Bombay par son mariage avec l'infante Catherine de Portugal qui lui apporta cette ville en dot, et il la céda aussitôt à la Compagnie des Indes dont il avait renouvelé le privilége l'année précédente. En 1698, une autre compagnie anglaise se constitua, et fut mise sur le même pied que la première. Elles se réunirent heureusement en 1702, et de cette fusion sortit la grande société que nous allons maintenant trouver aux prises avec la France, représentée elle aussi dans l'Indoustan par la *Compagnie des Indes* due à l'initiative de Colbert, en 1664.

§ 2. — L'Angleterre et la France dans l'Inde au dix-huitième siècle.

Pour mieux suivre les progrès de la puissance coloniale de l'Angleterre au dix-huitième siècle, nous allons dire successivement quelques mots des quatre souverains dont le règne remplit cette période : *Anne Stuart*, *Georges Ier*, *Georges II* et *Georges III*. Nous relaterons de préférence les événements qui se rapportent à la guerre maritime, en développant ceux-là seulement dont les détails n'ont pas été donnés à propos de la France. Ce sera d'ailleurs un moyen de jeter un coup d'œil

rapide sur l'existence intérieure de l'Angleterre pendant cette période véritablement décisive de son histoire.

Anne Stuart (1702-1714), obligée par l'héritage de Guillaume III, de continuer la guerre de la succession d'Espagne, eut une marine considérable, forte de deux cents vaisseaux de guerre, dix mille canons et cinquante mille soldats. C'est sous elle que Gibraltar fut occupé par les Anglais, pour rester encore de nos jours possession britannique. La baie d'Hudson, la Nouvelle-Ecosse ou Acadie, nous échappèrent au traité d'Utrecht, 1713. Surate, Bombay, Madras, Calcutta, récemment fondé en 1686, constituaient alors les comptoirs de nos ennemis aux Indes orientales.

Georges Ier (1714-1727), reconnu par Anne Stuart, bien malgré elle, et à l'exclusion du chevalier de Saint-Georges (Jacques III), son propre frère, commença la dynastie protestante de Hanovre (V. tableau généalogique de la page 395). Il inaugura son règne par le retour au parti des whigs, et par le procès des anciens ministres, d'Ormond, Bolingbroke, etc., condamnés pour les concessions du traité d'Utrecht. La manière dont il réprima les jacobites en Ecosse lui assura dans l'avenir une domination paisible. — On se rappelle les faits déjà connus de la *triple* et de la *quadruple alliance* contre l'Espagne.

Georges II (1727-1760) eut pour ministre Robert Walpole dont la corruption, pratiquée sur une vaste échelle, fut le grand moyen de gouvernement. Aussi la paix remplit-elle la première partie de son règne. Mais à l'apparition de Pitt, à peine âgé de trente-quatre ans, les idées de guerre prévalurent. Pitt, en effet, poussa Georges II dans la guerre de la *Pragmatique* (1741). Nous l'avons vu ailleurs envoyant une armée qui gagna la victoire de Dettingen, triomphant ensuite à Culloden des soldats du prétendant Charles-Edouard, menaçant même nos rivages et en particulier Lorient. Le traité d'Aix-la-Chapelle (1748) termina cette guerre, sans suspendre pour cela les hostilités dont l'Inde était alors le théâtre.

En 1664, nous l'avons déjà dit, Colbert avait fondé la *Compagnie des Indes*, aux succès de laquelle il s'efforça d'associer les personnages les plus importants du royaume, et qui fut ruinée pendant la guerre de la succession d'Espagne. Law acheta le privilége de cette compagnie pour la joindre à celle d'Occident, sauf à entraîner dans sa chute la nouvelle Compa-

gnie des Indes dont il était le créateur. Relevée en 1723, l'œuvre de Colbert ne tarda pas à prospérer avec nos deux gouverneurs généraux, Dumas en 1735 et *Dupleix* en 1742. Celui-ci conçut même de bonne heure les plans les meilleurs pour substituer une domination européenne à l'empire vermoulu du Grand-Mogol. Sa rivalité avec La Bourdonnais l'empêcha en grande partie de les réaliser.

Mahé de La Bourdonnais était gouverneur des îles Bourbon et de France, lorsque éclata la guerre de la succession d'Autriche. Heureux d'avoir une fois de plus l'occasion de nuire aux Anglais, auxquels il avait déjà fait tant de mal par ses créations de tout genre dans nos colonies, il arma neuf vaisseaux chargés d'environ deux mille trois cents blancs et de huit cents noirs bien exercés. Avec ces ressources, il dispersa l'escadre anglaise de l'amiral Bernet, et alla mettre le siége devant Madras. La ville se rendit et fut admise à capituler moyennant une rançon de 1,100,000 pagodes, environ 9 millions de France. Le vainqueur obéissait ainsi à l'ordre formel du ministre, de ne garder aucune des conquêtes qu'il pourrait faire dans l'Inde (1746).

Or, en ce même moment, Dupleix venait de recevoir le prix des services qu'il avait rendus à la Compagnie des Indes par la fondation des riches comptoirs de Chandernagor et de Patna. On l'avait nommé gouverneur général des établissements français à Pondichéry. Le nouveau gouverneur vit avec peine les succès de son rival. Il annula la capitulation de Madras, détruisit la partie de cette place qu'on appelait la ville Noire, et fit rappeler le malheureux La Bourdonnais. Le vainqueur de Madras, l'émule de Duquesne et de Duguay-Trouin, fut enfermé à la Bastille, où il passa plus de trois ans, heureux encore de mourir, au bout de ce délai, avec la satisfaction de son innocence proclamée par ses juges.

La conduite de Dupleix attira bien des malédictions sur le nom de la France, et des haines au moins aussi fortes sur le sien. Il trouva moyen de se faire tout pardonner par la manière énergique dont il défendit la ville de Pondichéry, où vint l'assiéger inutilement l'amiral Boscawen (1748). — Il ajouta encore à sa gloire par l'adresse et la vigueur de son administration (utile concours de l'héroïque marquis de Bussy, et de sa propre femme la princesse Jeanne), rendant aux affaires de la Compagnie la prospérité passagère qu'elles avaient eue au

temps de Law, se créant à lui-même une grosse fortune, tranchant du souverain. Il n'en fallait pas tant pour lui susciter des jalousies lentement amoncelées, mais bien capables de le perdre. Un échec que lui infligea le général *Clive* devant Maduré, que Dupleix voulait enlever malgré l'avis contraire de ses officiers, suffit pour ruiner du même coup son crédit et les affaires de la Compagnie. Il fut rappelé en 1753, et mourut du chagrin que lui occasionnèrent les poursuites dirigées contre les débris de sa fortune et l'incontestable authenticité de ses services.

Godeheu et *Sunders* envoyés comme négociateurs, l'un par la France, l'autre par l'Angleterre, signèrent alors (1754) le traité auquel le premier a donné son nom et qui, laissant à chacune leurs possessions respectives, leur interdisait toute intervention dans les démêlés des princes du pays. — Clive profita de cette neutralité pour écraser, à la brillante journée de Plassey, le nouveau souverain du Bengale, Surajah-Dowla, implacable ennemi des Anglais (épisode du *Trou noir*, etc.). Il s'empara même de tous ses Etats dont la suprématie nominale fut laissée à Meer-Jaffier, mais dont il fut lui-même nommé gouverneur (1757). Nous lui opposâmes le comte de Lally Tollendal, qui arriva dans l'Inde en 1758, c'est-à-dire la seconde année de la guerre de Sept ans.

Le comte de Lally débuta de la manière la plus heureuse en chassant nos ennemis de la partie sud de la côte de Coromandel. Mais il manqua totalement d'hommes et de subsistances, et la violence de son caractère ne devait pas contribuer à lui en procurer. Bientôt, il eut tout le monde contre lui. Son échec devant Madras indisposa davantage encore ses administrés. Les Anglais achevèrent de le perdre en lui enlevant Pondichéry, notre capitale, malgré l'énergie des mesures qu'il prit pour la sauver : défense sous peine de mort de parler de se rendre, recherche rigoureuse de provisions dans toutes les maisons, appel aux auxiliaires maharates, qui s'abstinrent au moment décisif, etc. Il fallut se rendre à discrétion (1761). Les vainqueurs rasèrent les fortifications, les murailles, les magasins, tous les principaux logements de Pondichéry. Ils conduisirent en Angleterre plus de deux mille prisonniers, et entre autres le comte de Lally, qui n'hésita pas à venir à Fontainebleau, où il offrit de se rendre à la Bastille, en attendant sa justification (novembre 1762). Il resta quinze mois emprisonné

sans qu'on l'interrogeât, après quoi il fut condamné à être décapité, « comme dûment atteint d'avoir trahi les intérêts du roi, de l'État et de la Compagnie des Indes, d'abus d'autorité, vexations et exactions. » Quand on le conduisit au supplice, garrotté dans un tombereau, il protesta si énergiquement de son innocence qu'il fallut lui mettre un bâillon.

Mais lorsque cette catastrophe arriva, la *Guerre de Sept ans*, commencée en 1756, était près de finir, et là encore l'Angleterre nous avait fait le plus grand mal. Les premiers démêlés à l'occasion de l'établissement de la Compagnie anglaise de l'Ohio, l'assassinat de Jumonville, l'attentat de Boscawen, la prise de Minorque, la perte du Canada avec Montcalm et de Vaudreuil (1759), la chute de Pondichéry avec Lally (1760), sont des faits déjà relatés ailleurs. La guerre durait encore lorsque Georges II mourut, remplacé par son petit-fils Georges III.

Georges III (1760-1820) continua la guerre, qui prit, dès son avènement, un caractère nouveau, par la politique du duc de Choiseul négociant le pacte de famille, et par la chute de Pitt que remplaça le pacifique lord Bute. Le traité de Paris, qui la termina (V. page 416), consacra la puissance maritime de l'Angleterre par la perte de nos colonies.

Ces résultats heureux de la guerre de Sept ans furent encore accrus par les progrès des Anglais dans l'Inde sous l'administration de *lord Clive*, qui y fut renvoyé en 1764, après un séjour de trois ans en Angleterre, où il avait été nommé pair d'Irlande et baron de Plassey. Il profita des pouvoirs illimités qu'il avait reçus pour réformer l'administration, objet de tant de plaintes, mais il continua le système d'absorption successive des divers États de la vaste péninsule, en s'immisçant dans les querelles des souverains locaux, et en les terminant toujours au plus grand profit de l'Angleterre. *Warren Hastings*, premier gouverneur général, qui le remplaça en 1774, se montra son digne continuateur.

Nous aurons occasion, dans l'*Histoire contemporaine*, de revenir sur ces deux administrateurs et sur ceux qui les ont suivis jusqu'à ces derniers temps. Mais avant d'aborder les affaires d'Amérique, il est bon de constater que le système colonial des États modernes repose sur l'exploitation exclusive de la colonie par la métropole. La colonie, en effet, a fourni à la métropole des produits antérieurement inconnus ou négligés, le sucre et le café par exemple, qui sont entrés dans les

habitudes des populations européennes. De son côté, la métropole s'est ouvert dans la colonie des débouchés pour les produits de son industrie relevée par cela même. Les produits coloniaux ont été payés par les produits métropolitains : il y a eu avantage des deux parts.

§ 3. — Colonies d'Amérique.

Origine des colonies anglaises de l'Amérique du Nord. — L'origine de ces colonies ne remonte guère au delà des Stuarts, malgré les découvertes opérées sous Henri VII, Henri VIII et Elisabeth. C'est cette dernière souveraine qui, dans la première charte coloniale, autorise Humphry Gilbert à prendre possession de toutes les terres situées dans des pays éloignés et barbares, non encore occupés par aucun prince ou aucun peuple chrétien (1580). C'est encore sous elle que Walter Raleigh fonde la *Virginie* (1584).

Jacques VI, chef de la famille des Stuarts (en 1603), inaugure le mouvement colonial de l'Angleterre en confiant à deux compagnies, celle de Londres et celle de Plymouth, le soin de le conduire et le privilége d'en régler les résultats. Le quarantième degré de latitude devait former la limite de leurs possessions respectives. La Compagnie de Londres s'occupa tout d'abord de la Virginie, qui eut sa capitale, James Town, et un gouvernement libre dès 1620. La Compagnie de Plymouth, un moment dissoute, puis réorganisée en 1620, dut sa prospérité aux nombreux émigrants que l'amour de la liberté et l'attachement à leurs croyances religieuses faisaient s'éloigner de la mère-patrie. L'état de *Massachussets* fut même organisé par les puritains (1621).

Avec Charles Ier (1625), l'expatriation volontaire continua pour prendre les plus grands développements : États de *Maryland*, *Providence*, *Rhode-Island*, *Connecticut*, *New-Haven* fondés de 1632 à 1637. Il fallut s'opposer de force à l'émigration. Le mouvement reprit néanmoins presque aussitôt, car le *New-Hampshire* et le *Maine* datent de 1638, *Warwick* de 1642 ; mais ce fut pour s'arrêter sous le Long Parlement et Cromwell. La *Nouvelle-Angleterre* était néanmoins constituée avec des chartes essentiellement libérales.

La restauration de Charles II (1660) amena de nouveau l'éloignement des patriotes. Elle fut aussi le signal de conces-

sions importantes à quelques-uns des anciens partisans du roi, celle de la *Caroline*, entre autres (1663). L'année suivante, le *New-York* et le *New-Jersey* furent même acquis sur les Hollandais. Enfin, en 1681, le célèbre Guillaume Penn obtint la propriété des vastes territoires sur lesquels il fonda la *Pensylvanie*, dotée par lui d'une constitution modèle. C'est l'époque où plusieurs Etats commencèrent à se réunir en un seul, où l'autorité du roi remplaça celle des compagnies, où les assemblées coloniales élevèrent jusqu'au trône leurs demandes ou leurs griefs. On sent que le moment approche où les colonies voudront intervenir dans le vote de l'impôt qu'elles ont à payer annuellement. En 1692, la cour générale du Massachussets décrétera la nécessité de son consentement préalable au prélèvement de toute taxe. New-York en fera autant en 1704. On ne tiendra pas compte de ces décisions, et pourtant c'est de là que la révolte va surgir. — Notons, avant d'en venir à l'étude de ce fait que les Anglais gagnèrent à la paix d'Utrecht (1713) l'*Acadie* et *Terre-Neuve*, ce qui arrêta notre influence dans l'Amérique du Nord, bien près de devenir française par suite de nos progrès dans l'immense vallée du Mississipi.

Colonies anglaises de l'Amérique du Nord au dix-huitième siècle. — Ces colonies prirent une extension rapide au dix-huitième siècle, et, dans la guerre de Sept ans, elles prêtèrent à la métropole un concours décisif. C'est l'époque de l'acquisition du Canada attaqué à la fois par les généraux Abercromby, Amherst et Wolf, pendant que l'amiral Boscawen interceptait sur mer tous les secours que nous envoyions à nos colons. Le marquis de Montcalm, qui commandait nos troupes, ne retira que plus de gloire de sa courageuse résistance ; mais il ne put pas empêcher la perte du fort Duquesne sur l'Ohio, de celui de Frontenac au nord du lac Ontario, de Louisbourg. Québec même succomba en 1759, défendu, il est vrai, par cinq mille héros seulement contre quarante mille Anglais. Montcalm mourut glorieusement à leur tête dans cette lutte suprême. Ses deux successeurs, MM. de Vaudreuil et de Lévis, ne purent que retarder de quelques jours la perte du Canada, ratifiée ensuite au traité de Paris (1763).

Bientôt, la force toujours croissante des colonies et leurs richesses inspirèrent de l'ombrage, et on voulut les soumettre aux lois anglaises, surtout aux lourdes charges occasionnées par les guerres de la succession d'Autriche et de Sept ans. Les

colons repoussèrent des impôts qu'ils n'avaient point votés, celui du timbre entre autres, le premier établi (1765). Il fallut leur céder sur ce premier point; mais on persista à maintenir le droit du parlement à imposer directement les colonies, et de nouvelles taxes furent décrétées sur le verre, le papier et le thé. Ce fut l'occasion de la *ligue de non-importation* ruineuse pour la métropole. Le ministre (lord Noth) céda encore, mais en maintenant l'impôt sur le thé et la prérogative pour le parlement d'imposer les colonies non représentées dans cette assemblée, et cela malgré les avis de Franklin, présent à Londres, de Pitt, de Burke et autres qui l'appuyaient. Alors les habitants de Boston jetèrent à la mer une cargaison de thé, et les Anglo-Américains se préparèrent à la guerre (1774).

§ 4. — Affranchissement des Etats-Unis.

Proclamation de l'indépendance. — Le général Gage vint en effet bloquer Boston. Mais les colons avaient approuvé la conduite de cette capitale du Massachussets, ils accoururent à sa défense. Ils vainquirent Gage à Lexington, et le contraignirent à retourner en Angleterre, où on lui donna Howe pour successeur (1775). En même temps, ils se réunirent en congrès général à Philadelphie, et confièrent le commandement suprême de leurs armées à Georges Washington, déjà célèbre dans la guerre de Sept ans.

Le ministère anglais persista dans ses prétentions et traita les colons de rebelles (*insurgents*), auxquels on allait opposer des forces considérables. Les treize Etats en lutte arborèrent alors le drapeau de l'union, et se proclamèrent indépendants de l'Angleterre (4 juillet 1776). Ce furent, en allant du N. au S. : *New-Hampshire*, *Massachussets*, *Rhode-Island*, *Connecticut*, *New-York*, *New-Jersey*, *Pensylvanie*, *Delaware*, *Maryland*, *Virginie*, *Caroline du Nord*, *Caroline du Sud* et *Géorgie*. Franklin fut chargé d'aller mettre la France dans leurs intérêts. — Les hostilités commencèrent aussitôt : en voici le sommaire année par année.

Guerre de l'indépendance (1776-1783). — En **1776**, Howe vainquit Washington à Brooklyn. Il reprit même quatre des Etats affranchis (New-York, New-Jersey, etc.); mais il échoua à son tour à Trenton et à Princeton, ce qui décida la

Hollande à faire passer en secret de l'argent et des munitions aux rebelles.

En 1777, Howe porta des coups plus terribles aux Américains par la victoire de la Brandy-Wine, affluent de la Delaware dans la baie de ce nom, et la prise de Philadelphie; mais Washington le retint dans la baie de Chesapeake, le battit même et surtout l'empêcha de se réunir à Burgoyne qui arrivait du Canada et fut vaincu à Saratoga. Louis XVI s'unit alors aux *insurgents*, en faveur desquels l'enthousiasme de la France était extrême (Franklin à Paris, départ de nobles volontaires dont le plus illustre est La Fayette, envoi secret de subsides par notre ministère, enfin traité d'alliance qui nous attire aussitôt une déclaration de guerre de la part de l'Angleterre). Mais nous étions prêts, grâce aux efforts de Choiseul pour relever notre marine.

En 1778, d'Orbvilliers vainquit les Anglais à l'île d'Ouessant, non loin de Brest; d'Estaing échoua devant New-Port et Sainte-Lucie; mais l'Espagne prit parti pour nous. Les conséquences de ce rapprochement ne tardèrent pas à se faire sentir. En effet, Gibraltar fut bloqué par terre et par mer; Plymouth et le littoral de l'Angleterre tremblèrent devant les prodigieux armements des alliés (Paul Jones, etc.).

En 1779, d'Estaing, d'abord vainqueur à Saint-Vincent, à la Grenade, à Sainte-Lucie, ne réussit pas devant Savannah, et fut remplacé par le comte de Guichen qui, près de la Dominique, livra trois glorieux combats à l'amiral Rodney, imprudemment rendu par nous à la liberté. Un secours envoyé par le cabinet de Versailles, sous le commandement de Rochambeau, alla rétablir les affaires des Américains sur le continent (perte de Charleston, etc.).

En 1780, se forma, à l'instigation de Catherine II, entre les puissances maritimes du nord de l'Europe (Russie, Danemark, Suède, Prusse, etc.), la *ligue des neutres*, qui nous fut si utile en proclamant et faisant respecter ces deux principes constitutifs de notre droit maritime : que le pavillon couvre la marchandise, et que le blocus d'un port n'est effectif que tout autant qu'il y a un assez grand nombre de navires pour en défendre l'entrée.

Les deux années suivantes, Lafayette et Rochambeau contraignirent à capituler la ville d'York-Town dont la chute annonça le succès futur des insurgés (1781); Suffren fit une

heureuse diversion dans les Indes, en faveur de Haïder-Aly, roi de Mysore, et de son fils Tippoo-Saeb. Mais le comte de Grasse essaya d'enlever la Jamaïque, et perdit le combat des Saintes, où Rodney le fit prisonnier; de plus, les flottes française et espagnole furent tenues en échec devant Gibraltar. L'honneur des armes était sauf, mais l'indépendance des colonies américaines était assurée; la cessation d'une guerre désastreuse était en outre réclamée par la nation et par le Parlement. La ruine du parti de la guerre en Angleterre et l'avénement des whigs au pouvoir amenèrent donc le traité de Versailles.

Traité de Versailles (1783). — Par ce traité, l'Angleterre reconnut l'indépendance des Etats-Unis. Elle nous restitua Saint-Pierre et Miquelon (avec droit de pêche au banc de Terre-Neuve), Sainte-Lucie, Tabago, le Sénégal, Gorée, Pondichéry, Karikal, Mahé, Chandernagor, et reçut en compensation la Grenade, Saint-Vincent, la Dominique, la Gambie, etc. De plus, l'Espagne recouvra Minorque et la Floride en échange des îles Bahama; et la Hollande, Trinquemale en échange de Négapatam. L'Angleterre vit s'affaiblir son empire colonial, mais son commerce s'accrut d'une manière considérable.

La constitution américaine, Washington. — La paix une fois conclue, Washington licencia l'armée victorieuse, prit congé de ses officiers et rendit compte des avances qu'il avait dû faire pendant les huit années de guerre, sans toutefois demander pour lui le moindre émolument. Il remit ensuite ses pouvoirs au congrès réuni à Annapolis (23 décembre), et se retira à sa villa de Mont-Vernon, heureux de reprendre la vie des champs, au milieu de sa famille.

Mais son repos n'eut pas la tranquillité sur laquelle il comptait. Dès l'année 1784, les tiraillements commencèrent dans les diverses parties de l'Union à peine formée, et, en 1786 notamment, éclata dans le Massachussets une insurrection qui menaça de la détruire. L'inquiétude devint générale et chacun regarda d'instinct vers Mont-Vernon. On comprit la nécessité de la formation d'un gouvernement central, et une convention fut tenue à cet effet à Philadelphie, le 25 mai 1787. Washington, délégué de la Virginie, en fut nommé président à l'unanimité, et sa haute influence dicta en quelque sorte les clauses du pacte fédéral qui sortit de ces délibérations de quatre mois. Ce

fut la constitution américaine, à peu près telle qu'elle fonctionne encore aujourd'hui, avec un président élu pour quatre ans, un vice-président, un sénat, une chambre des représentants, une cour suprême de justice, etc. Naturellement le glorieux soldat de la guerre de l'indépendance devint le président de la République américaine.

Cette première présidence de Washington (30 avril 1788-4 mars 1793) fut calme et prospère. Les lois organiques furent faites, l'administration créée, le pacte fédéral maintenu. La seconde présidence, qui fut en quelque sorte imposée à son patriotisme (1793-1797), n'eut pas le même caractère. Il fallut toute la prudence et toute la fermeté du chef de l'Etat pour dominer à l'intérieur les deux partis monarchique et démocratique souvent prêts à en venir aux mains, et empêcher à l'extérieur de se mêler à la lutte alors engagée entre l'Angleterre et la France. L'action même de la propagande révolutionnaire, qui s'était portée de Paris en Amérique, lui créa des difficultés trop souvent mêlées de dégoût. Aussi prit-il à temps ses mesures pour empêcher une troisième élection. En 1797, il céda le pouvoir à ses amis, J. Adams comme président et Jefferson comme vice-président, et regagna Mont-Vernon.

Washington reprenait à peine son ancienne existence, que ses concitoyens le rappelèrent pour lui confier la réorganisation d'une armée à opposer au Directoire de la République française (1798). Heureusement la guerre fut évitée. L'année suivante, celui qui en eût été sans doute le héros attristé mourut d'un refroidissement, au milieu de tous les siens, emportant les regrets des Etats-Unis et de la France.

Développements. — Consulter aux *Lectures historiques*, t. VI : rivalité de La Bourdonnais et de Dupleix, Henri Martin; horrible épisode du *Trou noir*, Macaulay; révolte des Etats-Unis, Mignet; déclaration de l'indépendance, documents officiels; Washington, Guizot. — Voir aussi aux *Lectures géographiques*, t. IV : l'Indoustan et ses richesses, Dumont-d'Urville; Calcutta, Ch. Dupin; l'idole de Jaggernaut, Odéric de Portenau; Tippoo-Saeb, Jourdain; établissements français, Saint-Hilaire; fabrication des châles à Cachemir, Victor Jacquemont. — *Atlas*.

XVIII

Louis XVI. — Situation de l'Europe en 1789.

Louis XVI (1774-1789).

Caractère de Louis XVI, premières mesures; Maurepas.
Turgot : son passé, ses ouvrages, son programme. — Libre circulation des grains et guerre des farines; abolition des corvées et des douanes intérieures; égale répartition de l'impôt; suppression des jurandes et des maîtrises; sa chute (1776).
Necker et la guerre d'Amérique : emprunts, économie, réforme des finances, caisse d'escompte, etc.; le *Compte rendu* (1781).
De Calonne (1783) : nouveaux emprunts et arriéré de 800 millions, en quatre ans; première assemblée des notables (1787).
De Brienne : lutte contre le parlement exilé à Troyes et rappelé sans succès; projet de *Cour plénière* (d'Epréménil et Montsabert); impopularité et chute de Brienne (1788).
Nouveau ministère de Necker : les Etats généraux et la seconde assemblée des notables.

Le XVIIIe siècle.

Lettres : importance exceptionnelle de Voltaire, Montesquieu et J.-J. Rousseau; histoire, mémoires, roman, éloquence, poésie.
Arts : principaux peintres, sculpteurs, architectes, graveurs. — Monuments.
Sciences : physique, chimie, histoire naturelle, mathématiques, géographie; grands noms. — Application des sciences.
Economistes et philosophes : Quesnay, Adam Smith, etc.; Voltaire, Montesquieu, J.-J. Rousseau, Condillac, etc. — L'Encyclopédie.

L'Europe en 1789

Angleterre, Georges III; *Danemark*, Christian VII; *Suède*, Gustave III; *Russie* et *Pologne*, Catherine II.
Suisse, deux parties; *Pays-Bas catholiques*, Joseph II; *Etats-Généraux*, Guillaume V; *Allemagne*, Joseph II; *Prusse*, Frédéric-Guillaume II.
Portugal, Marie; *Espagne*, Charles IV; *Italie*, morcelée (*Savoie*, Victor-Amédée III; *Toscane*, Léopold Ier; *Rome*, Pie VI; *Naples*, Ferdinand III); *Turquie*, Sélim III. — (Rappel de la France.)

§ 1. — Louis XVI.

Louis XVI, petit-fils de Louis XV, monta sur le trône à l'âge de vingt ans (1774). Il voulait sincèrement le bien, sans avoir toutefois un caractère assez ferme pour l'accomplir au gré de son cœur. Ainsi, il abolit spontanément le droit de

joyeux avénement et la torture, mais il se crut obligé de prendre pour premier ministre le vieux et futile Maurepas à qui il dut néanmoins quelques bonnes inspirations : éloignement du triumvirat (d'Aiguillon, Maupeou et Terray), choix d'hommes nouveaux, entre autres Turgot et Malesherbes, rappel des anciens parlements, etc.

Turgot. — Philosophe et économiste à la fois, *Turgot* était déjà célèbre par des publications dont les plus remarquables parurent pendant son habile administration du Limousin (*Réflexions sur la formation et la distribution des richesses, Lettres sur la liberté du commerce des grains, etc.*). Investi du contrôle général des finances, il formula son programme au roi dans une *Lettre* restée historique et résumée par lui en trois mots : « Point de banqueroute, point d'augmentation d'impôts, point d'emprunts. » Et pour remplir ces trois points, il n'y avait, selon lui, qu'un moyen : réduction de la dépense et économies qui permettraient de rembourser les dettes anciennes. Il se prononça d'ailleurs pour la liberté, et, autant que possible, pour l'égalité en toutes choses.

Ainsi, il proclama la libre circulation des grains, et, à l'occasion d'une récolte insuffisante, il favorisa l'introduction des grains étrangers, allant même jusqu'à supprimer les monopoles et priviléges qui se rattachaient à l'achat, à la vente, à la mouture des céréales. Les mécontents agitèrent les masses et provoquèrent des soulèvements qui se firent sentir jusqu'au palais même de Versailles. Turgot triompha sans peine de cette résistance, qu'on a trop grossie en l'appelant *guerre des farines* ; mais il eut besoin de toute son énergie pour faire passer ses diverses mesures subséquentes.

On lui doit encore, en effet, l'abolition des corvées et des douanes intérieures, l'égale répartition de l'impôt, la suppression des jurandes et des maîtrises, etc. Il tomba devant l'opposition du parlement, qu'un lit de justice put seul contraindre à enregistrer ses édits. — La chute de son ami Malesherbes, aussi bien intentionné que lui, avait précédé la sienne (1776).

Necker. — Après un court intervalle, Necker, banquier génevois, qui avait rendu de nombreux services à la couronne, remplaça Turgot aux finances (1776). Il combla en partie le déficit par des emprunts sagement contractés et par une diminution sensible, tant dans les frais de perception de l'impôt que dans les dépenses de la cour. Il para même aux difficultés

de la guerre d'Amérique, qui aboutit au traité de Versailles (V. page 441). Ce traité reconnut l'indépendance des Etats-Unis, et nous laissa des colonies assez importantes : Sainte-Lucie, Tabago, Pondichéry, le Sénégal, Gorée, etc.

Mais Necker n'était plus directeur général des finances à cette époque : la publication de son fameux *Compte rendu*, qui constatait faussement un excédant de 10 millions de recette sur la dépense, l'avait renversé en 1781. — On doit à ce directeur des finances (sa position d'étranger et sa religion protestante ne permettant pas de lui confier d'autre titre) quelques mesures qui méritent d'être signalées : affranchissement des serfs du domaine, essai des assemblées provinciales déjà imaginées par Turgot sous le nom de *municipalités*, création d'une *caisse d'escompte*, premier mont-de-piété à Paris, etc.

De Calonne. — Le marquis de Calonne remplaça Necker en 1783, après deux contrôleurs généraux peu capables, Joly de Fleury et d'Ormesson.

Prodigue au suprême degré, le nouveau ministre alla au-devant de toutes les demandes, et satisfit tout le monde par des emprunts réitérés et des impôts de tout genre. C'est de lui qu'est ce mot si caractéristique adressé à la reine : « Si c'est possible, c'est fait ; si cela n'est pas possible, cela se fera. » Quand on dut se reconnaître, il se trouva 800 millions d'emprunts contractés en quatre ans, et Calonne n'imagina rien de mieux, pour combler un tel déficit, que les vues de son prédécesseur. — Il tomba devant la *première assemblée des notables*, convoqués par lui à l'effet de conjurer les périls d'une situation si difficile (1787).

De Brienne. — Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, successeur de Calonne, obtint d'abord sans peine des notables ce qu'ils avaient refusé à celui-ci ; mais ensuite, à l'occasion de l'impôt sur le timbre et de la subvention territoriale de 80 millions, il se heurta contre le parlement, qu'il exila à Troyes et qu'il rappela plus tard à Paris, sans pouvoir en obtenir pour cela un emprunt de 420 millions en cinq ans. Dans un lit de justice tenu à Versailles, le roi exigea l'enregistrement de l'édit qui allait lui procurer ces ressources, et il éloigna ceux qui avaient fait de l'opposition, le duc d'Orléans entre autres.

Brienne ne s'arrêta pas là : il voulut déférer à une *Cour plénière*, créée à cet effet, le droit d'enregistrement, qui constituait le privilége principal du parlement. D'Epréménil, un

des membres les plus distingués de cette assemblée, eut vent de ce projet dont il informa aussitôt ses collègues. Montsabert et lui furent arrêtés pour l'énergie de leur conduite en cette circonstance. Brienne n'en devint que plus impopulaire, malgré sa promesse de convoquer les états généraux pour le 1er mai 1789; sa conduite donna même le signal des troubles les plus violents dans les provinces de Bretagne, de Béarn et de Dauphiné. Quelques autres mesures, celle, par exemple, qui consistait à acquitter les dettes de l'Etat, partie en argent, partie en billets du trésor, le rendit impossible.

Second ministère de Necker (1788). — Il fallut revenir à Necker, qui plaça le salut de la France dans les états généraux. La *seconde assemblée de notables* (5 octobre 1788) consultée sur le mode de convocation et de tenue de ces états opta pour l'ancienne forme, malgré les observations de Monsieur, frère du roi, et du bureau qu'il présidait. Le ministre passa outre et convoqua les représentants de la nation à Versailles, pour le 4 mai 1789.

§ 2. — Le dix-huitième siècle.

Lettres. — Le mouvement littéraire du règne de Louis XIV se continue sous celui du Louis XV, mais avec infiniment moins d'éclat. A l'exception de trois ou quatre écrivains d'élite, Voltaire, Montesquieu, J.-J. Rousseau, Buffon, dont nous retrouverons les noms à propos des philosophes et des savants, les autres ne sont guère que des écrivains de second ordre.

Dans l'*Histoire*, nos annales sont l'objet d'une étude de prédilection de la part de Fréret, du comte de Boulainvilliers, de Dubos, de Mably, de Mlle de Lézardières, véritables historiens publicistes. Raynal, Rulhières, Volney, mêlent volontiers la philosophie à l'histoire. Rollin, Lebeau, Anquetil, Gaillard, Millot se tiennent sur le terrain purement classique. Le président Hénault se recommande par son *Abrégé de l'histoire de France;* Barthélemy, par le *Voyage de jeune Anacharsis en Grèce,* qui, sous une forme un peu bizarre, est une véritable étude de la société grecque à ses plus beaux siècles.

La série des *Mémoires* s'ouvre par le livre incomparable du duc de Saint-Simon. Elle se ferme sous ceux des principaux personnages de la Révolution, les *Mémoires de Mme Roland*, en particulier. Dans la période intermédiaire, on signale de pré-

férence ceux de Mme de Staal, du maréchal de Berwick, du duc de Noailles, etc.

Le *Roman* a produit des œuvres réputées justement célèbres : *Paul et Virginie*, la *Chaumière Indienne*, de Bernardin de Saint-Pierre, qui fit preuve d'un riche talent d'observation et de description dans des travaux de plus longue haleine ; *Gil-Blas*, le *Diable boîteux*, de Lesage; les *Mille et une nuits*, de Galland; *Estelle et Némorin*, *Numa Pompilius*, *Gonzalve de Cordoue*, de Florian; *Bélisaire*, *les Incas*, de Marmontel.

L'*Eloquence* présente quelques grands noms : d'Aguesseau, au parlement; le P. Neuville et le P. Bridaine, à la chaire; Mirabeau, à la tribune. La *Rhétorique* réclame ceux de Thomas, l'auteur trop vanté de l'*Essai sur les éloges* : La Harpe, si connu par son *Lycée* ou cours de littérature; Le Batteux, etc. De ces noms on peut rapprocher sans inconvénients ceux de quelques *traducteurs* estimés, Dacier, Bitaubé, Ricard.

Enfin, on ne peut pas clore la liste des prosateurs principaux du dix-huitième siècle, sans accorder une mention spéciale au célèbre moraliste *Vauvenargues*, au savant vulgarisateur *Fontenelle*, à *Mercier*, qui écrivit le *Tableau de Paris*, etc.

Dans la poésie, Louis Racine, avec ses deux poëmes de la *Grâce* et de la *Religion*, fait aimer la *poésie didactique*, représentée après lui par des hommes d'une certaine notoriété : Saint-Lambert, qui composa les *Saisons*; Roucher, les *Mois*; Esménard, la *Navigation*; Fontanes, les *Vergers*. L'abbé Delille les éclipsa tous, moins peut-être par ses compositions de même nature (les *Jardins*, l'*Homme des champs*, etc.), que par ses traductions de Virgile et de Milton, celle des *Géorgiques* en première ligne.

La *poésie lyrique*, dans ses formes diverses, se personnifie dans Jean-Baptiste Rousseau, Lefranc de Pompignan, Malfilâtre, Gilbert, et le plus grand de tous, André Chénier, mort sitôt pour la gloire des lettres françaises.

Au théâtre appartiennent les noms de Crébillon, de De Belloy, de Marie-Joseph Chénier, pour la *tragédie*; ceux de Regnard, de Marivaux, de Beaumarchais, pour la *comédie*; celui de Sedaine, pour l'*opéra*.

Nous citerons enfin quelques poëtes, tels que *Gresset*, *Piron*, *Parny*, *Dorat*, *Vadé*, dont certaines œuvres obtinrent auprès de leurs contemporains des succès que la postérité n'a pas ratifiés.

Arts. — De même, les maîtres de l'art continuent, mais de bien loin, le mouvement artistique du dix-septième siècle. Quelques noms méritent une mention particulière :

Parmi les *peintres*, les Coypel, de Troy, Subleyras, Jean-Baptiste et Carle Vanloo, Watteau, Boucher; Rigaud Largillière, portraitistes de premier ordre; Latour, célèbre par ses pastels; Oudry et Desportes, par leurs animaux; Joseph Vernet, par ses marines; de Lagrené, Greuze, Suvée, etc.; — parmi les *sculpteurs*, Bouchardon (bassin de Neptune à Versailles), Pigale (statue de Voltaire à l'Institut), Pajou (Psyché au Louvre), Houdon (statue de Voltaire au théâtre Français), Falconnet, Caffieri; — parmi les *architectes*, Robert de Cotte, Gabriel, qui exécuta les deux colonnades de la place de la Concorde et l'Ecole militaire de Paris, Soufflot le Panthéon, l'Italien Servandoni le portail de l'église Saint-Sulpice, Oppenord, Boffrand, etc.; — parmi les *graveurs*, Benoît et Jean Audran, Dorigny, Charles et Louis Simoneau, Tardieu, Loir, Desplaces; — parmi les *musiciens*, Rameau, Monsigny, Grétry, Dalayrac, et les divers compositeurs qui se partagèrent entre Gluck et Piccini, les deux grands maîtres de la fin du siècle.

Mais les lettres et les arts ne marchent que bien loin des sciences sur lesquelles il importe à présent de s'appesantir. Les détails sur les économistes et les philosophes viendront ensuite.

Progrès des sciences. — Au dix-huitième siècle, le mouvement scientifique était universel. Quelques hommes le représentaient avec éclat : Franklin, Volta, Lavoisier, Linnée, Buffon, dans les sciences physiques et naturelles; Laplace et Lagrange, dans les sciences mathématiques; Cook et Bougainville, dans les découvertes géographiques.

Physique. — Franklin (1706-1790) naquit à Boston d'une famille pauvre. Il fut d'abord ouvrier imprimeur à Boston, à Philadelphie, à Londres, et eut ensuite une imprimerie pour son compte à Philadelphie (1728), où il fonda la première bibliothèque publique américaine et publia plusieurs petits traités dont le plus populaire est la *Science du Bonhomme Richard* (1732). En même temps il se livrait sans relâche à l'étude, apprenait les langues, cherchait l'explication de tous les phénomènes naturels qui s'offraient à ses réflexions, etc. C'est ainsi qu'il découvrit l'électricité atmosphérique par l'expérience décisive du cerf-volant (1752), et qu'il en conjura les

terribles effets par l'invention du paratonnerre. Ses services politiques en faveur de l'indépendance des Etats-Unis (v. page 440) ne furent pas moins grands. De là, le vers si connu comme consacrant sa double gloire : *Eripuit cælo fulmen, sceptrumque tyrannis* (il ôte au ciel la foudre et le sceptre aux tyrans). — Après la guerre et le traité de Versailles, il fut président de l'Etat de Pensylvanie, représenta cet Etat à la Convention de 1787 pour la révision du pacte fédéral, et survécut peu à cet événement décisif. L'Amérique et la France portèrent son deuil.

Volta, né à Côme, en Italie (1745), mort en 1827, professa la physique à Pavie et fit faire de grands progrès à cette science, qui lui doit, entre autres instruments, l'électrophore, l'électromètre, et surtout la pile qui porte son nom et dont les applications ont produit de si merveilleux résultats.

Avant ces physiciens, deux savants français qui ne furent étrangers à aucune des branches de la science, Duhamel du Monceau et Réaumur, s'étaient fait un nom honorable dans la même voie. Le premier avait affirmé l'identité du fluide électrique et de la foudre; le second avait inventé un nouveau thermomètre.

Chimie. — La chimie fut l'objet d'études spéciales au dix-huitième siècle. Les Anglais Black, Priestley, Cavendish, le Suédois Scheele, les Français Berthollet, Fourcroy, Guyton-Morveau lui consacrèrent leurs veilles. Mais aucun ne le fit avec le succès de Lavoisier, dont le nom paraît être comme l'expression de la chimie moderne.

Ce savant naquit à Paris en 1743. Tout jeune encore, il remporta le prix proposé par l'Académie des sciences pour le perfectionnement de l'éclairage de la capitale, et entra, à vingt-cinq ans, dans cette académie. Toute sa vie fut remplie par des travaux scientifiques : étude de la dilatation des corps, théorie de l'oxygène et de ses combinaisons, etc. On lui doit surtout la nouvelle nomenclature chimique, où il trouva le concours d'illustres auxiliaires déjà indiqués. Ses principaux ouvrages sont un *Traité élémentaire de chimie* et les *Opuscules physiques et chimiques*. Il mourut décapité sous la Terreur (8 mai 1794) pour avoir été fermier général, sans qu'on lui laissât le temps d'achever des expériences commencées.

Histoire naturelle. — Le Suédois Linnée se distingua de bonne heure, à vingt-quatre ans, par sa classification des plantes, la première des classifications artificielles, et par un

voyage scientifique en Laponie exécuté seul et sans aucune ressource. A son retour, il visita le continent, l'Angleterre, la France, et rentra en Suède précédé d'une réputation immense. Il fut appelé à la chaire de botanique de l'université d'Upsal, la plus célèbre de la Suède. Il a laissé de nombreux ouvrages sur les fleurs et la classification des plantes par sexes, aujourd'hui abandonnée pour la méthode naturelle, dont les prineipes entrevus par lui et partiellement appliqués, ont été ensuite définitivement proclamés par Adanson, Bernard de Jussieu, et surtout par Antoine-Laurent de Jussieu, neveu du précédent, à qui en revient la principale gloire.

Buffon, né à Montbar, l'année même où Linnée venait au monde (1707), mort en 1788, passa plus de la moitié de sa vie à la direction du jardin des Plantes, où il fut appelé en 1739. Il y composa sa grande *Histoire naturelle*, la *Théorie de la terre*, les *Epoques de la nature*, et laissa une réputation également bien acquise de savant et d'écrivain. Daubenton et les frères Jussieu s'étaient associés à lui, l'un pour la zoologie, les deux autres pour la botanique.

Sciences mathématiques. — Laplace, né à Beaumont, dans le Calvados, en 1749, et poussé par d'Alembert dans les voies de la science, publia plusieurs ouvrages : l'*Exposition du système du monde*, le *Traité de mécanique céleste*, etc. Il fut ministre de l'intérieur après le 18 brumaire, vice-président du sénat sous l'Empire, pair de France sous la Restauration.

Lagrange, né à Turin en 1736, était d'origine française. Après vingt ans de séjour à Berlin où Frédéric II l'avait appelé, il se rendit en France (1787) et y donna la *Mécanique analytique*, la *Théorie des fonctions* et de savantes recherches sur le calcul intégral. Son nom se rattache à l'établissement du système métrique, des Ecoles normale et polytechnique, etc. Lagrange mérita, par ses grands travaux, d'être admis à l'Institut et au sénat. — Mort en 1813.

Aux noms si illustres de ces savants, il est impossible de ne pas joindre ceux de La Caille, Lalande, Bailly, artronomes; celui de Monge, qui présida l'Institut d'Egypte; ceux de d'Anville et de Cassini dans la géographie, science à laquelle appartiennent également des explorateurs célèbres, Cook, Bougainville, Lapérouse.

Géographie. — Cook, né en 1728, s'est rendu célèbre par ses trois voyages autour du monde. Dans le premier (1768), il ex-

plora la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Galles du Sud, etc.; dans le second, en 1772, l'océan Antarctique jusqu'au delà de 70° de latitude sud, la terre de Sandwich, la Nouvelle-Calédonie, etc.; dans le troisième, en 1776, les parages du détroit de Béhring, les îles Van-Diémen, Taïti, etc. Il fut tué à Hawaï en 1779.

Bougainville, né à Paris en 1729, fit la guerre d'Amérique, et popularisa son nom par la relation de son voyage autour du monde, surtout par la description de Taïti, qu'il nomma la Nouvelle-Cythère (1764-66).

Lapérouse, né à Albi en 1740, parti de Brest le 1er août 1785, suivit l'itinéraire que lui avait tracé Louis XVI, tourna l'Amérique du Sud, longea l'Asie orientale et alla mourir aux îles Vanikoro (Australie).

Au dix-huitième siècle appartiennent encore quelques grands explorateurs dont nous nous bornons à donner les noms : Byron, Wallis, Carteret, d'Entrecasteaux, Vancouver, etc.

Application des sciences. — Il ne sera pas inutile d'observer ici qu'à l'époque dont nous parlons, les sciences entrèrent dans une voie plus particulièrement pratique.

En 1775, le marquis de Jouffroy, dans son essai d'un batelet lancé sur la Saône, appliqua prématurément la vapeur à la navigation.

Le 21 novembre 1783, Pilâtre du Rozier et d'Arlande, inspirés par l'expérience décisive que les frères Montgolfier avaient faite quelques mois auparavant, à Annonay, tentèrent leur première ascension aérostatique.

A la même époque, l'*Ecole d'Alfort*, l'*Ecole des mines* furent fondées, ainsi que la *Société royale d'agriculture*.

La médecine surtout vit s'ouvrir devant elle une voie nouvelle par la découverte de la vaccine et les expérimentations diversement appréciées de Mesmer et de Cagliostro.

En même temps, l'abbé de l'Epée, bientôt remplacé par l'abbé Sicard, et Valentin Haüy suppléaient à l'impuissance de guérir les muets et les aveugles.

C'est le moment où Parmentier fournit à l'alimentation des Européens la pomme de terre importée du Pérou au seizième siècle et utilisée seulement pour la nourriture des animaux. Il propagea de même la culture du maïs et perfectionna la fabrication du pain.

Esprit de réforme au dix-huitième siècle. — L'esprit de réforme qui caractérise le dix-huitième sièrle naît avec les mœurs dissolues de la Régence. Il est entretenu par le *club de l'Entresol*, assemblée de libres penseurs réunis dans un entresol de la place Vendôme. Il est développé par les littérateurs et les savants, popularisé par les philosophes et les économistes, soutenu par de grands ministres, et aboutit à la Révolution.

Philosophes. — Voltaire (François-Arouet) donna l'impulsion. Né à Paris, en 1694, il fut jeté de bonne heure à la Bastille où il composa le poëme de la *Henriade* en faveur de la tolérance religieuse. Exilé ensuite en Angleterre, il vécut dans l'intimité de Bolingbroke dont la société lui valut la connaissance de tous les grands esprits du pays. L'étendue du système religieux et politique de l'Angleterre fit le reste. Quand il rentra en France (1729), le poëte philosophe nous rapporta tout cela, non pas seulement dans les tragédies de *Brutus* et de la *Mort de César*, mais encore dans les *Lettres philosophiques sur les Anglais*, aussitôt condamnées. Voltaire, poursuivi, n'en continua pas moins ses diatribes; la religion catholique et les prêtres n'eurent jamais d'ennemi plus acharné. Son savoir, son esprit infini, sa verve intarissable, ses puissantes relations (Mme de Pompadour, Frédéric le Grand, Catherine II), sa retraite à Ferney, sa longue vieillesse, tout devint pour lui un instrument d'attaque. Aussi exerça-t-il une véritable souveraineté intellectuelle jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1778.

Montesquieu, né au château de la Brède en 1689, mort en 1755, occupa d'abord une place de conseiller au parlement de Bordeaux, et c'est dans cette période de sa vie qu'il publia les *Lettres persanes*, dont le succès fut immense (1721). Mais l'auteur ne continua pas sur le ton frondeur de ce livre et il vendit sa charge (1726). De longs voyages dans diverses contrées de l'Europe, en Angleterre principalement, lui montrèrent les hommes et leurs institutions modifiés d'une manière sensible par les climats. Il en rapporta le germe de son grand ouvrage de l'*Esprit des Lois*, qu'il publia après vingt années d'une retraite studieuse (1748), et dans lequel il présenta le gouvernement mixte de l'Angleterre comme le gouvernement modèle des monarchies populaires de l'avenir, laissant toutefois entrevoir, derrière cette forme gouvernementale, son idéal, la république, avec la *vertu* pour mobile.

Jean-Jacques Rousseau, fils d'un horloger de Genève (1712-1778), tour à tour laquais, précepteur, secrétaire d'ambassade, copiste de musique, compositeur, toujours errant, avait quarante ans lorsqu'il se jeta dans les lettres. Il attaqua le développement intellectuel et la richesse dans les deux *Discours* présentés à l'académie de Dijon. Il aspira à réformer, presque à refaire l'homme, par l'*Emile*, qui renferme ses idées sur l'éducation et la religion ; la société politique, par le *Contrat social*, auquel il donnait pour base le principe de la souveraineté du peuple. De cette manière, ce hardi penseur se trouva le publiciste révolutionnaire par excellence, le héros de Robespierre et de Saint-Just, aux plus mauvais jours de la Terreur. Il mourut le 3 juillet 1778.

A côté et au-dessous de ces hommes célèbres que la politique réclame plus encore que la philosophie, il faut en placer quelques autres presque exclusivement philosophes : Condillac, qui formula le système de la sensation ; Helvétius, qui déduisit complaisamment les tristes conséquences de ce système ; d'Holbach, dont le matérialisme infecta les salons, etc. Mais les plus influents, à coup sûr, furent Diderot et d'Alembert, qui dirigèrent l'*Encyclopédie* (1751-1772), ce dictionnaire inoffensif en apparence, et dans lequel, au fond, tous les éléments constitutifs du vieux corps social, sous prétexte d'être définis, étaient sapés et jetés au vent, au profit de cet avenir inconnu que le dix-huitième siècle préparait. Les plus clairvoyants avaient même annoncé nettement la Révolution.

Economistes. — En même temps, la science des intérêts matériels, l'économie politique, naissait et marchait à grands pas.

Quesnay, médecin de Louis XV, dont il était le *penseur*, logé dans le palais de Versailles, immédiatement au-dessous de l'appartement du roi, qui venait le voir en cachette, est le véritable chef des *économistes* ; ainsi, du moins, on appela ses disciples et ceux de son ami Gournay. — Venu après les folies du système de Law, Quesnay n'eut pas de peine à persuader que la véritable source de la fortune publique se trouvait dans le sol. Selon lui, les agriculteurs étaient les seuls producteurs, conséquemment les seuls hommes susceptibles d'être imposés. Mais l'impôt ne pouvait être établi que sur le *produit net*, c'est-à-dire sur le revenu de la terre, déduction faite de tous les frais d'exploitation. Quant aux autres citoyens, ne produisant pas, selon lui, ils ne devaient pas être atteints par l'impôt.

L'industrie, le commerce leur restaient; qu'ils s'y livrassent en toute liberté pour concourir au développement progressif de l'agriculture, *Laissez faire*, *laissez passer*, telle était la formule, bien différemment interprétée depuis, que Quesnay avait trouvée pour eux. Ce savant économiste poussait même les choses au point de faire de tous ces hommes ce qu'il appelait la *classe stérile*, par opposition à la *classe productive* ou des agriculteurs, division éminemment impolitique. Son grand ouvrage, le *Tableau économique*, eut un retentissement immense. Selon Mirabeau le père, il y avait trois inventions merveilleuses dans le monde : l'écriture, la monnaie et le Tableau économique qu'il commentait dans de volumineux in-quarto.

Adam Smith, professeur à Edimbourg à l'époque de cette publication (1752), jetait alors les fondements de sa doctrine dans un enseignement resté célèbre. Venu sur le continent, il fut témoin de l'immense succès des économistes, mais il n'eut pas de peine à démontrer le vice de leur système. Qu'était le blé, produit brut du sol, à côté du pain qui nourrit l'homme? Qu'étaient le bois, le marbre, dans leur état primitif, à côté des chefs-d'œuvre que l'art est susceptible d'en faire sortir? De là les idées fondamentales du système d'Adam Smith : le travail manuel d'une nation est la source primitive d'où elle tire ses richesses; ce travail peut être décuplé en le divisant; la richesse consiste dans la valeur échangeable des choses; elle s'accumule par l'économie, l'épargne qui créent les capitaux, etc., etc. Ses idées ont été développées dans l'ouvrage que le célèbre économiste écossais publia pour la première fois en 1776, et qui a pour titre : *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations.*

Les théories de Quesnay et d'Adam Smith furent recueillies, formulées, discutées, complétées par d'innombrables disciples : Mirabeau le père, Dupont de Nemours, Turgot, J.-B. Say, Sismondi, sans parler des autres chefs d'école. Du domaine de la théorie proprement dite, on les porta dans celui du pouvoir et de l'administration. Presque toutes les réformes sociales décrétées par la Révolution française en sortirent.

§ 3. — Situation politique de l'Europe en 1789.

Pour constater la situation politique de l'Europe en 1789,

nous allons parcourir successivement les Etats du nord, du centre et du sud (1).

Etats du nord. — L'*Angleterre* est gouvernée par Georges III (1760-1820), dont nous avons déjà étudié les succès dans les Indes et l'échec en Amérique par la perte des Etats-Unis. En 1787, ce souverain tombe dans la démence, mais les chambres feront énergiquement les affaires du pays. C'est l'époque, en effet, où, sous l'impulsion du second Pitt, les Anglais soutiendront leur grande lutte contre la Révolution française et l'empereur Napoléon Ier.

En *Danemark*, règne Christian VII (1766-1808) d'abord sous le ministre réformateur Struensée, violemment renversé et décapité en 1772, ensuite sous le comte André de Bernstoff. Celui-ci redresse bien des abus de l'administration précédente, et complète ses réformes en modifiant ce qu'il y avait eu de précipité et de faux dans leur promulgation.

La *Suède* a pour roi Gustave III, prince habile, réformateur intelligent, caractère résolu, ami des arts et des lettres, mais qui trouve dans la noblesse une opposition dont il triomphe trop souvent par des coups d'Etat suivis de changements dans la constitution politique de son pays. Il s'efforce d'arrêter les progrès de Catherine II du côté de la mer Baltique, et meurt assassiné dans un bal masqué, par Ankastroem, au moment où il allait prendre les armes en faveur de Louis XVI contre la Révolution française (1771-1792).

Pour la *Russie* (Catherine II et partage de la Pologne, v. page 428).

Etats du centre. — La *Suisse* est le théâtre d'une vive agitation dans plusieurs de ses cantons et de ses villes, par suite de l'antagonisme entre la bourgeoisie et l'aristocratie. Elle développe, malgré cela, son agriculture, son industrie, son commerce, et elle produit quelques hommes remarquables : Lavater, de Saussure, Muller et Jean-Jacques Rousseau.

Les *Pays-Bas catholiques* s'affranchissent du joug de l'empereur Joseph II en 1789 en haine de ses réformes (18 décembre), et forment la confédération des *Etats Belgiques unis*. Mais Léopold II, successeur de son frère, les soumet sans peine, sauf à se les voir enlever bientôt après par les armées de la France révolutionnaire. — Quant aux *Pays-Bas protestants* ou *Etats-Généraux*, ils sont aussi vivement agités sous Guillaume V, successeur de Guillaume IV, pour qui le stathoudé-

rat héréditaire avait été rétabli en 1747. Mais là encore la conquête française s'imposera, en 1795, pour y ériger ensuite la République batave.

L'*Allemagne* comprend une foule de maisons souveraines (électorats, duchés, etc.), dont l'énumération nous entraînerait trop loin. Nous ne mentionnerons ici que la *maison d'Autriche* dont nous avons même étudié l'histoire sous Joseph II, mort en 1790 (v. page 419). — Même observation et même renvoi pour la *Prusse* sous Frédéric II, auquel a succédé son neveu Frédéric-Guillaume II, associé aux deux derniers partages de la Pologne (1786-1797).

Etats du sud. — Dans le *Portugal*, Marie remplace son père Joseph Ier en 1777, et règne avec le concours de Pierre III, son cousin et son époux, qu'elle perd en 1786, après avoir réagi contre les réformes de Pombal. Mais elle tombe dans un tel état maladif, que l'infant don Juan est obligé d'exercer le pouvoir dès 1792.

En *Espagne*, après Ferdinand VI et Charles III, successeurs de Philippe V, qui firent beaucoup, le second surtout, pour la prospérité matérielle de la Péninsule, monte sur le trône, en 1788, le roi Charles IV que Joseph Bonaparte remplacera en 1808.

L'*Italie* est morcelée en une foule d'Etats dont nous donnerons seulement les principaux. — La *Savoie*, le *Piémont* et la *Sardaigne* ont pour souverain Victor-Amédée III (1773-1796), qui sera favorable aux émigrés français. — Le *Milanais* subit les réformes violentes de Joseph II. — *Parme* et *Plaisance* appartiennent à une branche des Bourbons d'Espagne (don Carlos, don Philippe et don Ferdinand, souverains de 1765 à 1801) ; à cette dernière époque, ces duchés tombent en notre pouvoir. — En *Toscane*, après François de Lorraine-Autriche (1735-1765), règne son fils Léopold Ier, prince réformateur, devenu lui-même empereur d'Allemagne, en 1790, à la mort de Joseph II. — A *Rome*, les papes Benoît XIV, Clément XIII et Clément XIV ont pour successeur Pie VI (1775-1799) que nous verrons conduit en France pour y mourir. — A *Naples*, Charles VII, d'abord célèbre sous le nom de don Carlos, est remplacé par son fils, Ferdinand III de Bourbon, à peine âgé de huit ans (1759). Ce prince continue les réformes de son père, d'abord avec le concours de Tanucci, qui les avait inaugurées et qui est disgracié en 1777, après quarante-trois ans

d'un pouvoir absolu, ensuite sous l'impulsion de la reine Marie-Caroline, sœur de Joseph II. Il aura pour successeurs Joseph Bonaparte (1806) et Murat. — Nous avons dit un mot de *Gênes* en racontant l'acquisition de la Corse par la France, et nous retrouverons bientôt *Venise* aux prises avec nos soldats dans les guerres de la première coalition.

En *Turquie*, règne Abdul-Hamid Ier (1774-1789) sous qui les Russes font de grands progrès par les concessions du traité de Kaïnardji et la conquête de la Crimée. Sélim III le remplace en 1789, et sous ce prince, nouveaux accroissements de Catherine II au traité d'Iassy (1792). Après lui, règne, un an à peine, Mustapha IV, dont le successeur est le célèbre Mahmoud II (1808-1839). Nous étudierons plus tard ses réformes.

(1) *Géographie de l'Europe en 1789.* — En 1789, la géographie de l'Europe diffère sensiblement de ce qu'elle est de nos jours.

1° Au Nord, l'*Angleterre*, l'*Écosse* et l'*Irlande* composent le royaume-uni de la Grande-Bretagne, avec les comtés actuels et les immenses colonies gagnées à la lutte contre la France. — Le *Danemark* possède la Norwège, l'Islande et le Groënland. La *Suède* a de plus qu'aujourd'hui le vaste territoire de la Finlande et de la Poméranie citérieure. — Depuis 1648, la *Russie* s'est agrandie de la Livonie, de l'Esthonie, de l'Ingrie, de la Carélie, de la Crimée, etc. ; elle a pris la plus large part dans le morcellement de la Pologne.

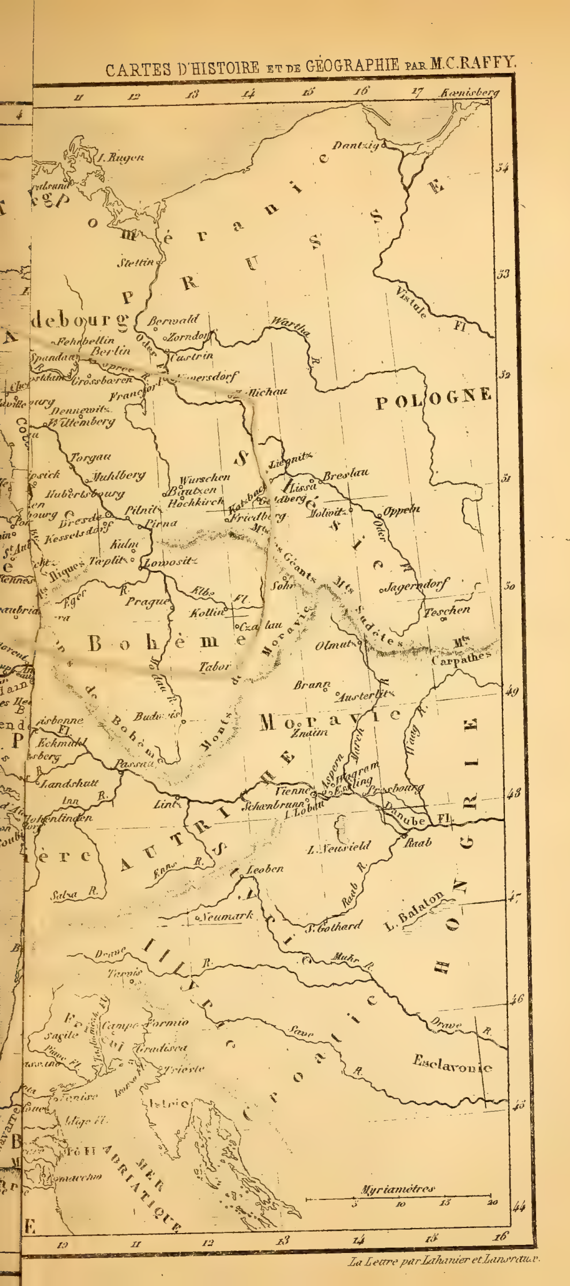
2° Au Centre, la *France* est divisée en trente-deux grands gouvernements et huit petits. Les grands gouvernements sont : la *Bretagne*, cap. Rennes ; la *Normandie*, Rouen ; l'*Ile-de-France*, Paris ; la *Picardie*, Amiens ; l'*Artois*, Arras ; la *Flandre*, Lille ; la *Champagne*, Troyes ; la *Lorraine*, Nancy ; — le *Poitou*, Poitiers ; l'*Anjou*, Angers ; le *Maine*, Le Mans ; la *Touraine*, Tours ; le *Berry*, Bourges ; l'*Orléanais*, Orléans ; le *Nivernais*, Nevers ; le *Bourbonnais*, Moulins ; l'*Auvergne*, Clermont-Ferrand ; la *Marche*, Guéret ; le *Limousin*, Limoges ; la *Saintonge* avec l'*Angoumois*, Saintes et Angoulême ; l'*Aunis*, La Rochelle ; la *Guyenne* avec la *Gascogne*, Bordeaux et Auch ; le *Béarn*, Pau ; le *comté de Foix*, Foix ; le *Roussillon*, Perpignan ; le *Languedoc*, Toulouse ; — la *Provence*, Aix ; le *Dauphiné*, Grenoble ; le *Lyonnais*, Lyon ; la *Bourgogne*, Dijon ; la *Franche-Comté*, Besançon ; l'*Alsace*, Strasbourg. — Les petits gouvernements sont : *Dunkerque*, *Boulogne*, *le Havre*, *Paris*, *Metz et Verdun*, [illegible] et l'*île de Corse*. — Ces divers gouvernements renfermaient des subdivisions territoriales dont les noms ont disparu dans la création ultérieure des départements.

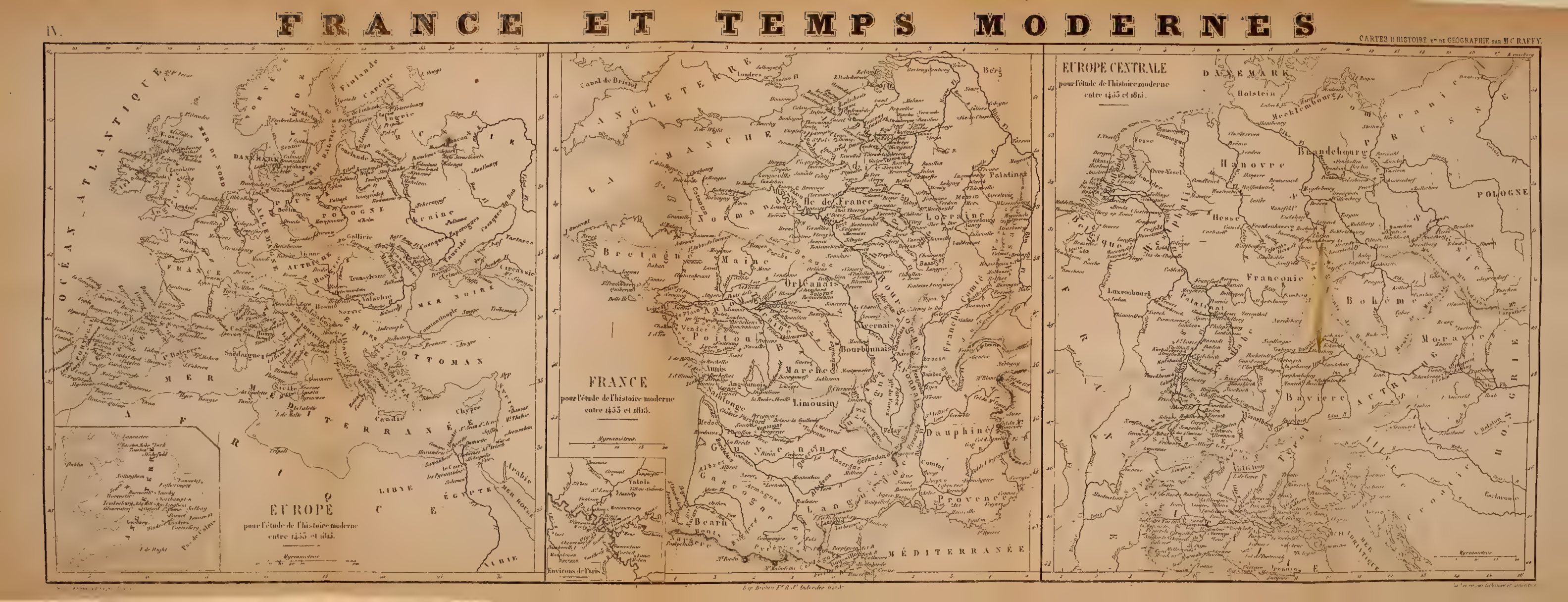
La *Suisse* a treize cantons, des territoires alliés et des pays sujets. — Les *Pays-Bas* comprennent : sept seigneuries unies ou protestantes au nord ; six provinces autrichiennes ou catholiques au sud ; de nombreuses colonies dans les autres parties du monde. — L'*Allemagne* renferme les neuf cercles de Haute-Saxe, de Basse-Saxe, de Westphalie, du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de Franconie, de Souabe, de Bavière et d'Autriche. La *Bohême* et la *Hongrie* forment des États particuliers, dépendants des domaines autrichiens. — La *Prusse* s'est agrandie d'une portion considérable de la *Pologne*, à laquelle il ne reste plus que la Grande-Pologne, la Petite-Pologne et la Russie-Rouge.

3° Quelques-unes des contrées du Sud de l'Europe ont subi d'importantes modifications depuis 1789.

L'*Espagne* et le *Portugal* ont leur étendue actuelle; mais l'*Italie* est morcelée en une foule d'Etats : Savoie, républiques de Gênes et de Venise, duchés de Parme et de Modène, Etats de la maison d'Autriche, grand-duché de Toscane, Etats de l'Eglise, royaume de Naples. — La Grèce n'est pas encore séparée de la *Turquie* dont la Russie menace la frontière danubienne.

Développements. — Consulter aux *Lectures historiques*, t. VI : Louis XVI et la Révolution, de Bauchesne; lettre de Turgot au roi, Turgot; réformes de Turgot, Cantu; choc d'Ouessant, Am. Renée; bataille des Saintes, Léon Guérin; entrevue de Suffren et d'Haïder-Ali, Hennequin; compte-rendu des finances en 1781, Necker; Turgot et Necker, Droz; de Calonne, id.; discours aux notables, Louis XVI; Brienne en 1788 et sa chute, Thiers; élections et cahiers des trois ordres, de Lacretelle. — *Atlas.*


Kœnisberg
Dantzig
I. Rugen
Poméranie
PRUSSE
Stettin
Vistule Fl.
Warthe R.
Berwald
Zorndorf
Oder
Custrin
Fehrbellin
Berlin
Spandau
Spree
Grossbeeren
Francfort
Kunersdorf
POLOGNE
Dennewitz
Wittemberg
Torgau
Muhlberg
Wurschen
Bautzen
Hochkirch
Hubertsbourg
Liegnitz
Breslau
Lissa
Silésie
Oppeln
Molwitz
Pilnitz
Dresde
Kesselsdorf
Pirna
Kulm
Teplitz
Lowositz
Mts Géants
Jagerndorf
Teschen
Prague
Kollin
Sohr
Mts Sudètes
Mts Carpathes
Bohême
Czaslau
Olmutz
Tabor
Brunn
Austerlitz
Moravie
Znaïm
Budweis
Passau
Landshutt
Inn R.
Hohenlinden
Linz
Schœnbrunn
Vienne
Aspern
Wagram
Essling
Presbourg
Danube Fl.
L. Lobau
AUTRICHE
L. Neusield
Raab
Leoben
Raab R.
Enns R.
Salza R.
Neumark
S. Gothard
L. Balaton
HONGRIE
Waag R.
Drave
Mühr R.
Campo-Formio
Gradisca
Trieste
Istrie
Save
Croatie
Esclavonie
Drave R.
MER ADRIATIQUE
Myriamètres
5
10
15
20


IV.
FRANCE ET TEMPS MODERNES
CARTES D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE PAR M. C. RAFFY.
EUROPE
pour l'étude de l'histoire moderne
entre 1453 et 1815.
OCÉAN ATLANTIQUE
MER DU NORD
FRANCE
POLOGNE
Finlande
Transylvanie
Valachie
MER NOIRE
Constantinople
OTTOMAN
MER
LIBYE
ÉGYPTE
AFRIQUE
Chypre
Candie
FRANCE
pour l'étude de l'histoire moderne
entre 1453 et 1815.
Myriamètres.
Environs de Paris
Valois
ANGLETERRE
LA MANCHE
Canal de Bristol
Normandie
Île de France
Lorraine
Bretagne
Maine
Orléanais
Anjou
Poitou
Aunis
Saintonge
Angoumois
Marche
Limousin
Bourbonnais
Nivernais
Dauphiné
Provence
Languedoc
Guyenne
Gascogne
Béarn
Navarre
MÉDITERRANÉE
EUROPE CENTRALE
pour l'étude de l'histoire moderne
entre 1453 et 1815.
DANEMARK
Holstein
Mecklembourg
Poméranie
Brandebourg
Hanovre
Hesse
Luxembourg
Palatinat
Franconie
Bohême
Moravie
Bavière
Autriche
POLOGNE
Tyrol
Frise
Over-Yssel
Gueldre
Westphalie
Belgique
Myriamètres

PRINCIPAUX SYNCHRONISMES DE L'HISTOIRE MODERNE.

DATES.	FRANCE.	ANGLETERRE.	ESPAGNE.	PORTUGAL.	ITALIE.	ALLEMAGNE.	SUÈDE ET PRUSSE.	TURQUIE ET RUSSIE.
1453	Charles VII.	Henri VI.	Henri IV, Jean II		Nicolas V.	Frédéric III.		*Mahomet II.*
1461	Louis XI.	Edouard IV.		Alphonse V.	Pie II.		C. Canutson.	
1483	Charles VIII, Anne de Beaujeu.	Henri VII, 1485.	Ferd. et Isabelle.	Jean II.				*Bajazet II.*
1494	Guerres d'Italie.		Christ. Colomb.	Emmanuel.	Alexandre VI.			
1498	Louis XII.			Vasco de Gama	Jules II, 1503.	Maximilien Ier.		
1515	François Ier (Charles-Quint, 1519).	Henri VIII, 1509.	Charles Ier.	Jean III, 1521.	Léon X, 1513.	Luther, 1517.	Gust. Wasa, 1523.	*Sélim Ier.*
1547	Henri II.	Edouard VI.			Concile de T.	Charles-Quint.	*Albert de Brandebourg.*	*Soliman II.*
1559	François II. — Réforme.	Elisabeth.	Philippe II.	Sébastien.	(1545-1563).	Ferdinand Ier.		
1572	Charles IX (Saint-Barthélemy). — Ligue, 1576.			Henri, 1578.	Grégoire XIII.	Mathias.		*Sélim II.*
1589	Henri IV.	Mort de Marie Stuart (1587).	Flotte invincib.	Philippe II et ses deux successeurs.	Sixte-Quint.			
1598	Edit de Nantes; Sully.		Philippe III.		Clément VIII.			
1618	Louis XIII, de Luynes.	Jacq. Ier (1603).				G. de 30 ans.	Gust.-Adolphe.	
1624	Richelieu.	Charles Ier.	Philippe IV.		Urbain VIII.			
1648	Louis XIV et Mazarin.	Cromwell.		Jean IV, de Bragance.		T. de Westph.	Christine.	*Mahomet IV.*
1661	Colbert et Louvois.	Charles II.	Charles II, 1665.		Innocent XI.	Léopold Ier.		
1688	Guerre de la ligue d'Augsb.	Guillaume III.			Innocent XII.		*Fréd. Ier*, 1701.	
1715	Louis XV.	Georges Ier.	Philippe V.		Innocent XIII.	Charles VI.	Charles XII, 1697.	Pierre le Gr.
1741	Guerre de la Pragmatique.	Georges II.	Ferdinand VI.	Joseph.	Benoît XIV.	Marie-Thérèse	*Frédéric II.*	Elisabeth.
1763	Traité de Paris.	Georges III.	Charles III.					Catherine II.
1774	Louis XVI.	Etats-Unis.			Clément XIV.	Joseph II.	Gustave III.	Pologne div.
1789	Etats généraux.		Charles IV.		Pie VI, 1775.		*Frédéric-Guil. II.*	*Sélim III.*

HISTOIRE CONTEMPORAINE.

I

La France en 1789. — Convocation des Etats généraux.

Institutions avant la Révolution.	*Pouvoir central* : le roi et son conseil privé, conseil d'Etat, conseil des dépêches ; les ministres et le contrôleur général. — Etats généraux et assemblées des notables. — Parlement et cours souveraines. *Administration provinciale* : intendants, impôts directs et indirects ; justice, armée, divisions ecclésiastiques, enseignement, etc. *Les trois ordres* : clergé, noblesse, tiers état.
Convocation des Etats généraux.	*Retour sur l'assemblée des notables en* 1787 : La Fayette et le comte d'Artois. — Loménie de Brienne et Necker. — Convocation des Etats généraux. *Progrès du tiers état depuis* 1614. — La brochure de Sieyes. — Question du doublement du tiers et du vote par tête.
Elections, cahiers.	*Election des députés* : les clubs, assemblées primaires, élection à deux degrés. — 1145 élus, dont 291 du clergé, 270 de la noblesse, 584 du tiers état. *Demandes des cahiers* : principes sur lesquels les trois ordres sont d'accord ; points dont les solutions sont ajournées ; demandes particulières de chaque ordre.

§ 1. — Institutions de la France avant 1789.

Pouvoir central. — En 1789, la France n'avait pas de constitution écrite ; le pouvoir royal tenait lieu de tout. Ce pouvoir royal avait, néanmoins, pour correctifs, dans notre ancienne monarchie, les Etats généraux et le Parlement.

Le roi avait un conseil privé (*conseil du roi*), un *conseil d'état* et un *conseil des dépêches* formé de la réunion de ses ministres ou *secrétaires d'état* au nombre de six. Le *contrôleur général* avait la haute main sur tous les services.

Les *états généraux* siégèrent à des intervalles irréguliers, toujours sur la convocation du souverain, entre 1302 et 1614. A partir de cette dernière époque, la couronne se borna, et rarement encore, à demander l'avis des *assemblées de notables* dont les membres étaient même désignés par elle.

Le *parlement*, organisé par saint Louis et son petit-fils Philippe le Bel, conservait le « droit d'enregistrement » de toutes les mesures financières, ce qui entraînait le « droit de remontrances ». Les autres « cours souveraines » étaient : la chambre des comptes, la cour des aides, le grand conseil, la cour des monnaies.

Administration provinciale. — L'action du pouvoir central s'exerçait, dans les provinces, par les *intendants* veillant aux finances, à la justice, à l'armée, etc.

Les impôts se divisaient en *impôts directs* (capitation, vingtièmes, tailles, etc.) et en *impôts indirects* (péages, taxes de consommation, sel, tabac, postes, corvée, etc.). Leur perception avait un caractère de dureté qui a parfois rendu odieux les *traitants* qui les prenaient à ferme et les *fermiers généraux* eux-mêmes.

La justice était rendue par 12 *parlements* organisés comme celui de Paris, 4 *conseils provinciaux* avec les mêmes pouvoirs judiciaires, 300 *bailliages* ou *sénéchaussées* jugeant en première instance, et de nombreux tribunaux ayant une juridiction spéciale.

L'armée, formée en majeure partie d'engagés volontaires, était répartie dans quarante gouvernements (trente-deux grands, huit petits). — Il y avait 130 diocèses, très-inégaux d'étendue. — L'enseignement comprenait 22 universités, etc.

Les trois ordres. — La population de la France, avant la Révolution, était répartie en trois ordres : le *clergé*, divisé en clergé de France et clergé étranger (celui-ci comprenant les fonctionnaires ecclésiastiques des pays annexés depuis François Ier), haut et bas clergé, séculier et régulier (dons gratuits, dîme, etc.) ; la *noblesse* divisée en grande et petite, d'épée et de robe ; et le *tiers état* embrassant tout ce qui n'était ni clergé ni noblesse. Les deux premiers ordres constituaient les *ordres privilégiés* par les exemptions diverses dont ils jouissaient en matière de charges publiques.

§ 2. — Convocation des Etats généraux.

Dans l'assemblée des notables de 1787, le marquis de La Fayette, déjà célèbre par le concours qu'il avait prêté à la cause de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, plaça le salut du pays dans la convocation des Etats généraux, depuis

si longtemps oubliés. — « Il faut, avait-il dit, une assemblée nationale. » — « Vous voulez dire des Etats généraux, » lui répliqua le comte d'Artois, depuis Charles X. — « Oui, Monseigneur, et même quelque chose de mieux, si c'est possible. »

A quelque temps de là, nous l'avons déjà dit, page 446, Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, espérant obtenir, en échange de cette concession tardive, un emprunt de 420 millions à réaliser en cinq ans, promit la convocation des Etats généraux pour 1789. Mais ce fut Necker, appelé à le remplacer en 1788, qui les convoqua pour le 5 mai de l'année suivante, à Versailles, séjour habituel de la royauté (1).

A cette époque, les Etats généraux n'avaient pas été réunis depuis 1614. Or, depuis cette époque, surtout à la suite de l'ébranlement des esprits sous la double influence des philosophes et des économistes, le tiers état avait fait de grands progrès et était devenu singulièrement exigeant. L'abbé Sieyes, le futur métaphysicien politique de l'Assemblée constituante, écrivit le mot de la situation. — « Qu'est-ce que le tiers état ? » se demandait-il dans une brochure restée célèbre. — « La nation, » était sa réponse ; et il continuait en ces mots : — « Qu'est-il ? — Rien. — Que demande-t-il ? — A devenir quelque chose. »

On comprend comment, avec de telles idées, étaient résolues d'avance les questions restées en suspens en 1614. Toutefois, on sembla s'arrêter de préférence à une question de forme : comment se ferait le vote du tiers. Ses députés seraient-ils convoqués en nombre à peu près égal à celui des représentants du clergé et de la noblesse réunis ? Et dans l'affirmative, les élus voteraient-ils par ordre ou par tête ? Necker ne se prononça sur ces deux questions que d'une manière incomplète. Il fit adopter le doublement du tiers et ajourner la question du vote, solution à certains égards contradictoire, car le doublement du tiers, pour avoir un sens, semblait devoir être suivi du vote par tête. Ajoutons que cette solution fut loin d'être universellement admise. Dans la Bretagne, par exemple, les membres du clergé et de la noblesse s'abstinrent de nommer des députés plutôt que d'admettre le doublement du tiers.

§ 3. — Election des députés ; demandes des cahiers.

Election des députés. — Aussitôt que l'annonce de la pro-

chaine réunion des Etats généraux fut connue, l'agitation, déjà si grande dans les esprits, ne fit que s'accroître. De toutes parts des réunions se tinrent, origine de ces *clubs* d'importation anglaise, qui eurent dans la suite une action si puissante sur la marche de la révolution : club breton, devenu plus tard club des Jacobins, club des Feuillants, etc.

Tous les citoyens payant une contribution quelconque étaient électeurs. Les électeurs, réunis en assemblées primaires, désignaient ceux d'entre eux qui devaient choisir les députés. L'élection était ainsi à deux degrés. 1145 députés en sortirent, sur lesquels 291 pour le clergé, 270 pour la noblesse et 584 pour le peuple. Parmi ces derniers se trouvait le comte de Mirabeau, qui avait rompu violemment avec son ordre et s'était fait nommer par la Provence.

Demandes des cahiers. — Les élus se réunirent à Versailles, le 5 mai 1789 ; mais ce fut seulement à partir du 9 juillet que l'on s'occupa des demandes de la nation, et, par cela même, du dépouillement des *cahiers* confiés aux divers commettants par leurs électeurs, sans que l'on pût bien s'entendre sur la nature de ce mandat. Etait-il impératif ? Etait-il facultatif ? Dans la séance du 27 juillet, c'est-à-dire treize jours après la ruine de la Bastille et huit jours avant l'abolition des priviléges, dans la nuit du 4 août, M. de Clermont-Tonnerre présenta son rapport sur le dépouillement de ces cahiers, et voici les *principes avoués* sur lesquels les trois ordres se trouvèrent unanimes :

« Le gouvernement français est un gouvernement monarchique. La personne du roi est inviolable et sacrée. La couronne est héréditaire de mâle en mâle. Le roi est dépositaire du pouvoir exécutif. Les agents de l'autorité sont responsables. La sanction royale est nécessaire pour la promulgation des lois. La nation fait la loi avec la sanction royale. Le consentement national est nécessaire à l'emprunt et à l'impôt. L'impôt ne peut être accordé que d'une tenue d'états généraux à l'autre. La propriété est sacrée. La liberté individuelle sera sacrée. »

D'autres points furent laissés sans solution, tels que la limite des pouvoirs respectifs du roi et des représentants du pays, le mode de tenue des états généraux, la liquidation de la dette nationale, l'abolition des lettres de cachet, la liberté de la presse, etc. Il va sans dire, en outre, que chacun des trois ordres avait formulé, dans ses cahiers respectifs, des demandes

particulières, comme cela s'était fait précédemment, en 1614 par exemple. Mais en 1789, les demandes du peuple furent autrement accentuées qu'à cette dernière époque.

(1) *Etats généraux avant* 1789. — Les états généraux les plus célèbres convoqués en France, avant ceux de 1789, sont ceux de :

1302, à Paris, sous Philippe le Bel, pour les démêlés de ce prince avec le pape Boniface VIII.

1308, à Tours, sous le même roi, pour l'approbation des mesures contre les Templiers.

1356 et 1357, à Paris, sous Jean le Bon, soit pour obtenir des subsides contre les Anglais, soit pour veiller aux affaires du pays pendant la captivité du roi; — Etienne Marcel.

1439, à Orléans, sous Charles VII; armée permanente.

1468, à Tours, sous Louis XI, pour annuler les traités de Saint-Maur et de Conflans.

1484, à Tours, sous Charles VIII, pour l'organisation du conseil de régence (vote par province, fixation de l'impôt pour deux ans, etc.).

1506, à Tours, sous Louis XII, pour empêcher le mariage consenti par le traité de Blois entre Claude de France et Charles de Luxembourg.

1360, à Orléans, sous François II et Charles IX.

1561, à Pontoise, première manifestation contre les biens du clergé.

1576, 1588, à Blois, sous Henri III, les premiers pour la reconnaissance de la Ligue; les seconds pour l'assassinat du duc de Guise.

1593, à Paris, sous Henri IV, pour décréter son avénement.

1614, à Paris, sous Louis XIII, les derniers réunis avant 1789, et dont on se préoccupe beaucoup, pour cela, à cette dernière époque.

Quelques détails sur le mode d'élection aux états généraux trouveront ici leur place naturelle.

Avant le XIVe siècle, il y eut des assemblées d'états auxquelles le clergé et la noblesse, qui en étaient en quelque sorte membres de droit, se firent le plus souvent représenter par des fondés de pouvoir ou *procureurs* ainsi nommés de la procuration qu'ils recevaient à cette occasion. Le tiers n'y parut point, sa prétention, à cette époque, se bornant à envoyer au roi des délégations locales et pour un but particulier.

Pendant le XIVe siècle, les prélats et les seigneurs n'étant plus convoqués directement par le roi, choisirent quelques-uns d'entre eux, élus collectivement, pour le représenter aux états généraux. Les villes semblent avoir peu tenu à cette représentation. En effet, les maires, naturellement désignés pour remplir ce mandat, redoutent un déplacement fort onéreux à tous égards, et de plus ils n'aiment pas à rentrer auprès de leurs commettants avec l'annonce de nouveaux impôts qu'ils n'ont point pu refuser au souverain. Cette désignation variait d'ailleurs avec la constitution des villes. Dans celles qui étaient sujettes du roi, le prévôt désignait le député; dans les cités municipales, celui-ci était élu par ses concitoyens.

Au XVe siècle, notamment aux états de Tours en 1484, le roi invita les gens d'église, les nobles et les bourgeois à s'assembler sans retard et à élire trois personnages notables de chaque sénéchaussée, et non plus : « *C'est assavoir* » *ung d'église, ung noble et ung de l'estat commun.* » L'élection des trois députés se fit donc *en commun*, et de là vient qu'à ces états on vota par province et non par ordre.

Au XVIe siècle (états de 1560 à 1588), le roi fit connaître sa volonté aux gouverneurs des provinces, et ceux-ci convoquèrent les trois ordres à l'assemblée générale du bailliage ou de la sénéchaussée. A cet effet, dans chaque pa-

roisse, les trois ordres dressèrent en commun leur cahier et désignèrent leur délégué à la réunion des paroisses qui devait se tenir dans la ville voisine. Ici, une commission dépouilla les cahiers, en fit un nouveau et nomma ceux qui devaient aller le porter à la grande assemblée du bailliage. C'est dans cette dernière assemblée qu'eurent lieu les choix définitifs des députés aux états généraux, choix tantôt faits ensemble, tantôt par chaque ordre séparé, sans que nous sachions rien de précis sur les conditions de l'électorat et de l'éligibilité. Là eut aussi lieu la rédaction suprême des cahiers de chaque ordre.

Au XVIIe siècle (1614), les élections se firent sur le mode précédent, mais d'une manière bien irrégulière. On y compta 140 représentants du clergé, 132 de la noblesse, 192 du tiers état. Le vote eut lieu non par têtes, mais par bailliages et quelquefois même par gouvernements.

II

Assemblée constituante (1789-1791).

Préludes révolutionnaires.	*Réunion des états généraux* à Versailles (5 mai 1789) : 17 juin, serment du Jeu de Paume, séance royale, fusion des trois ordres. *État de Paris* : agitation causée par le renvoi de Necker, etc.; le Palais-Royal; prise et ruine de la Bastille (14 juillet); organisation de la garde nationale (La Fayette); rappel de Necker. — Émigration. *Abolition des priviléges* dans la nuit du 4 août. — Journées des 5 et 6 octobre; le roi et l'assemblée à Paris.
Travaux de l'Assemblée	*Finances* : biens du clergé, assignats, impôt des patentes, contribution foncière et mobilière. *Créations administratives* : 83 départements; organisation judiciaire; constitution civile du clergé, unité des poids et mesures, code civil. *Fête de la Fédération* (14 juillet 1790).
Marche ascendante de la Révolution.	*Rupture de l'entente publique* : exil de Necker, troubles de Nancy, refus de serment du clergé, violences des clubs et des journaux. — Rôle et mort de Mirabeau; Louis XVI à Varennes; Champ de Mars (17 juillet 1791). *Déclaration de Pilnitz* (27 août); le roi adhère à la *constitution de* 1791. — Fin de la Constituante, inéligibilité de ses membres.

Préludes révolutionnaires. — Les états généraux s'ouvrirent à Versailles le 5 mai 1789. Mirabeau, Sieyes, l'abbé Maury, Cazalès, Barnave, Duport, Lameth, Bailly, Mounier, en étaient les membres les plus remarquables. Il fut tout d'abord impossible de s'entendre sur la question de savoir si la vérification des pouvoirs se ferait en commun, rien n'ayant été réglé à l'avance sur ce point capital. Le roi se prépara à trancher la difficulté dans une *séance royale* annoncée pour le 22 juin. Or, le 17, sur la motion de Sieyes, l'assemblée prit le nom d'*Assemblée nationale constituante* : le 20, ses membres prêtèrent au

Jeu de paume le serment de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France ; le 23, dans la *séance royale*, le tiers brava la cour par le puissant organe de Mirabeau ; le 27, sur l'invitation même du roi, la fusion des trois ordres s'accomplit. On votera désormais par tête.

A la nouvelle de ces événements suivis de mesures envisagées comme hostiles (incarcération de quelques gardes-françaises, renvoi de Necker, etc.), le peuple de Paris courut aux armes. Dans la journée du 12 juillet, il repoussa vigoureusement les soldats du roi ; le 13, il organisa la lutte ; le 14, il prit et ruina la Bastille, que défendaient Delaunay et quelques Suisses. Le prévôt Flesselles périt, comme Delaunay, de la main des insurgés. — Louis XVI, instruit de la vérité par M. de Liancourt, se rendit dans sa capitale, dont le maire Bailly lui offrit les clés. La garde nationale fut organisée avec La Fayette pour général en chef. La cocarde tricolore devint la cocarde de la nation. Necker reparut au ministère. L'émigration commença dès lors par le comte d'Artois, Condé, Conti, Polignac, etc., pour avoir ses centres les plus actifs à Coblentz, à Worms et à Turin.

L'assemblée ressentit vivement le contre-coup de la révolution parisiennne. Sous cette influence, et après avoir entendu le rapport de M. de Clermont-Tonnerre sur les demandes des cahiers (27 juillet), elle abolit tous les priviléges dans la *nuit du 4 août*, et se montra fortement libérale dans la détermination des principes fondamentaux de la constitution qu'elle élaborait : *déclaration des droits de l'homme et du citoyen* (20 août), permanence et unité du corps législatif, sanction royale ou *veto suspensif* pour deux législatures seulement (4 années), etc. Les *journées des 5 et 6 octobre*, où la populace, ameutée par des bruits d'une évasion prochaine du roi et la nouvelle du repas des gardes du corps, accourut de Paris à Versailles, outrageant la cour et demandant du pain, ces journées suspendirent momentanément les travaux de l'Assemblée. Elle décréta sa translation dans la capitale, où Louis XVI et la cour avaient suivi le peuple.

Travaux de l'assemblée constituante. — Les grands principes de la constitution étaient fixés : il fallait maintenant s'occuper de l'embarras des finances et de l'organisation de la France sur des bases nouvelles.

Pour conjurer la banqueroute, on mit à la disposition de

l'Etat les biens du clergé, dont tous les membres eurent des moyens d'existence assurés par une allocation de 77 millions portés au budget des cultes; on décréta la vente de 400 millions de ces biens, qui reçurent plus tard, en même temps que les propriétés enlevées aux émigrés, le nom collectif de *biens nationaux*; enfin, on émit les *assignats* avec cours forcé. On remania même ultérieurement l'impôt par la création des patentes, des contributions foncière et mobilière, etc.

Pour introduire l'uniformité dans les branches diverses de l'administration du royaume, l'assemblée décréta la nouvelle division de la France en quatre-vingt-trois départements, subdivisés en districts et municipalités : chacune de ces circonscriptions était gérée par un conseil délibérant et un conseil exécutif sortis d'une élection à deux degrés. — Elle établit un tribunal criminel par département avec un jury, un tribunal civil par district, un tribunal de paix par canton, un tribunal suprême de cassation : les juges étaient au choix des électeurs, et leurs sentences pouvaient être frappées d'appel. — Elle régla même le service de la religion en délimitant les nouveaux évêchés, en bornant à l'élection populaire la nomination des curés et des evêques et en se passant du pape (*constitution civile du clergé*). — Elle vota enfin l'unité des poids et mesures, et la rédaction d'un code « de lois civiles communes à tout le royaume. »

La *fête de la Fédération* fut célébrée au milieu de ces travaux, le 14 juillet 1790, jour anniversaire de la prise de la Bastille, et on y prêta, au milieu du plus vif enthousiasme, le serment civique, c'est-à-dire le serment de fidélité à la nation, à la loi, au roi et à la constitution. Mais l'entente dura peu.

Marche ascendante de la Révolution. — D'un côté, en effet, Necker tomba, malgré sa popularité, et quitta la France; les chefs de l'armée s'éloignèrent ou durent, comme Bouillé à Nancy, réprimer les révoltes des soldats, auxquels le nouveau code était favorable; enfin, la résistance du clergé fut l'occasion de désordres sérieux, par suite du refus de la grande majorité de ses membres de prêter à la constitution civile un serment qui avait contre lui le *veto* du roi et l'opposition du pape (prêtres *assermentés* et *insermentés* ou *réfractaires*). D'un autre côté, les clubs (des Jacobins et des Cordeliers opposés au club des Feuillants modérés) et les journaux, par leurs provocations incessantes contre les émigrés, achevèrent d'accroître les dangers de la situation.

Mirabeau essaya de conjurer ces dangers en devenant, à prix d'or, l'homme de la cour; mais il mourut prématurément à l'œuvre, le 2 avril 1791. Le roi chercha dès lors son salut dans la fuite. Il fut arrêté à Varennes, reconduit à Paris au milieu d'un morne silence, et suspendu provisoirement de ses fonctions. Dès ce moment, les républicains demandèrent sa déchéance, et ils signèrent à cet effet une pétition au Champ de Mars. Pour dissiper les attroupements, Bailly et La Fayette furent contraints d'arborer le drapeau rouge et d'employer la force (17 juillet).

Louis XVI, compromis davantage encore par la *déclaration de Pilnitz*, manifeste de l'alliance de l'empereur Léopold II et du roi de Prusse Frédéric-Guillaume II avec l'émigration (27 août), adhéra enfin à la *constitution de* 1791. Les constituants se séparèrent presque aussitôt, après s'être déclarés imprudemment non rééligibles (30 septembre). Ils avaient siégé deux ans et cinq mois.

Développements. — Consulter aux *Lectures historiques*, t. VII : ouverture des Etats généraux, Droz ; Mirabeau, Villemain; nuit du 4 août 1789, Thiers; les hommes et les partis dans l'Assemblée constituante, Mme de Staël ; fête de la Fédération, de Ferrières ; Louis XVI accepte la constitution de 1791, Louis XVI.

III

Assemblée législative (1791-1792).

Premières mesures, guerre à l'Autriche.	*Premières séances* : influence des faubourgs et des clubs; les Girondins ; mesures violentes contre les émigrés et les prêtres insermentés (troubles sur divers points du territoire). *Ministères* constitutionnel (Narbonne, etc.) et girondin (Roland, Dumouriez, etc.) ; déclaration de guerre à l'Autriche (20 avril 1792). — Echecs à Quiévrain et à Tournai; nouveaux décrets contre les émigrés et les prêtres, camp de 20,000 hommes, lettre de Roland, renvoi des ministres girondins (13 juin).
Violences extrêmes, invasion étrangère.	*Violences extrêmes* : journée du 20 juin, fuite et captivité de La Fayette, manifeste du duc de Brunswick, la patrie en danger, 10 août, massacres de septembre. *Invasion étrangère* : prise de Longwy et de Verdun, passage de l'Argonne ; canonnade de Valmy, prise de Mayence, résistance de Lille ; invasion de la Savoie et du comté de Nice. *Fin de la Législative*, le lendemain de Valmy (20 septembre 1792).

Premières mesures de l'Assemblée ; les Girondins. — L'as-

semblée législative, réunie le 1er octobre 1791, fut constamment tenue sous une double influence : au dehors, celle des faubourgs et des clubs (Jacobins, Cordeliers, etc.); au dedans, celle des Girondins, députés originaires en partie de la Gironde, et que distinguait un penchant prononcé pour la république. Vergniaud, Brissot, Condorcet, Louvet, Guadet, Gensonné, Isnard et Pétion, que la cour laissa nommer maire de Paris à la place de Bailly et à l'exclusion de La Fayette (17 novembre), étaient les plus remarquables.

Après quelques discussions stériles sur les titres de *sire* et de *majesté* à enlever ou à restituer au souverain, les nouveaux députés répondirent à la *déclaration de Pilnitz* par des mesures plus sévères contre les émigrés et les prêtres : contre ceux-ci, suspension de traitement en cas de refus de serment ; contre ceux-là, condamnation à mort si leurs rassemblements existaient encore au 1er janvier 1792. On espérait de la sorte faire cesser les dangers créés par les uns sur nos frontières du nord et de l'est, à Coblentz surtout, avec le concours des puissances européennes, conjurer les troubles occasionnés par la présence des autres dans le Calvados, le Languedoc, la Vendée. Mais le roi refusa de souscrire aux décrets proposés à sa sanction, ce qui parut indisposer de plus en plus l'opinion contre lui.

Pour la regagner Louis XVI prit un ministère constitutionnel et confia au nouveau ministre de la guerre, Narbonne, le soin de tous les préparatifs militaires contre les électeurs de Trèves et de Mayence, sommés d'opérer le désarmement des émigrés. Il fallait en outre se préparer à combattre l'Empereur, qui s'était uni à la Prusse (7 février), et rassemblait une armée de trente mille hommes en Bohême pour défendre les droits des princes allemands possessionnés dans l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, droits abolis par la constituante comme ceux de toute la noblesse. Trois armées furent aussitôt organisées, et l'assemblée mit même en accusation le ministre des affaires étrangères, Delessart, pour n'avoir pas montré assez d'énergie vis-à-vis du cabinet de Vienne. — Alors Louis XVI remplaça ses ministres par des Girondins, Roland, Dumouriez, Clavière, Duranthon, Servan, entrèrent ainsi aux affaires. Ils accompagnaient le roi, lorsque, dans la séance du 20 avril 1792, celui-ci vint proposer la guerre contre l'Autriche (François II), proposition votée aussitôt à la presque unanimité, et accueillie par la France entière avec le plus vif enthousiasme.

Au début des hostilités, Rochambeau, La Fayette et Luckner occupaient la frontière du nord avec cent vingt mille hommes et vingt-trois mille chevaux, en attendant les nouvelles levées; ils optaient pour la défensive. Dumouriez fit prévaloir une invasion en Belgique, qui ne réussit pas par suite des désastres de Quiévrain et de Tournai (fin avril); le général Dillon fut même assassiné par les siens. — Un tel début excita l'irritation des partis, qui décrétèrent sans retard la déportation contre les prêtres réfractaires et la formation d'un camp de vingt mille hommes sous Paris. La lettre insolente de Roland au roi, envoyée plus tard aux départements, acheva de rendre impossibles les ministres girondins.

Violences extrêmes, invasion étrangère. — Le peuple crut les venger par son apparition en masse dans l'assemblée et par la violation des Tuileries au 20 juin 1792, jour anniversaire du Jeu de Paume. Louis XVI ne sanctionna pas les décrets, et La Fayette accourut de son armée pour provoquer le châtiment des séditieux. Dévouement inutile! Ce général fut obligé de quitter la capitale, après avoir vu la cour repousser ses démarches; il passa plus tard aux Autrichiens, qui l'enfermèrent dans la citadelle d'Olmütz, jusqu'au traité de Campo-Formio (1797). — L'Europe, indignée, se prononça à son tour pour le roi insulté jusque dans son palais, et humilié une fois de plus dans la fête du 14 juillet, où il refusa nettement de mettre le feu à l'arbre de la féodalité. Le duc de Brunswick lança son *Manifeste*, qui menaçait de livrer « la ville de Paris à une exécution militaire et à une subversion totale, et les révoltés aux supplices... » (25 juillet).

Alors, surexcités déjà par la *déclaration de la patrie en danger* (11 juillet) et l'arrivée des Marseillais, les révolutionnaires répondirent par des violences inouïes. Ils firent le 10 *août* qui devint le tombeau de la royauté; ils entassèrent les suspects dans les prisons et les immolèrent en masse, du 2 *au* 6 *septembre.* — A l'occupation de Longwy (25 août) et de Verdun, rendu six jours après aux Prussiens, malgré le commandant Beaurepaire, ils opposèrent l'inutile barrière des défilés de l'Argonne (Grand-Pré, etc.), que Dumouriez appelait à bon droit « les Thermopyles de la France; » la brillante *canonnade de Valmy*, où s'immortalisa Kellermann; la prise de Mayence par Custine; l'héroïque résistance de Lille, horriblement bombardée

par les Autrichiens ; l'invasion de la Savoie et du comté de Nice par les généraux Montesquiou et Anselme ; enfin, la proclamation de la République.

C'est par là, en effet, que, le lendemain même de la journée de Valmy (21 septembre 1792), la *Convention nationale* inaugura ses travaux.

DÉVELOPPEMENTS. — Consulter aux *Lectures historiques*, t. VII : Journée du 20 juin, de Barante ; le 10 août, id. ; massacres de septembre, de Ferrières.

IV

Convention nationale (1792-1795).

1re période, du 21 septembre au 31 mai.	*Composition de l'Assemblée* : la Gironde, la Montagne et la Plaine ; proclamation de la République ; temps perdu en récriminations. — Victoire de Jemmapes. — Procès et mort de Louis XVI (21 janvier 1793). *Première coalition* : désastre de Nerwinde ; soulèvements de la Vendée. — Mesures violentes : tribunal révolutionnaire, comités de salut public et de sûreté générale, emprunt forcé, etc. *Journées des* 31 *mai*-2 *juin* (chute de la Gironde).
2me période, la Terreur, du 31 mai au 9 thermidor.	*Situation critique* après le 31 mai : révoltes et défections au dedans, progrès des Vendéens ; attitude de l'étranger. *Gouvernement révolutionnaire* : constitution de 1793, suspects, levée en masse, maximum ; sort de Lyon, de Toulon, de la Vendée ; calendrier républicain, culte de la *Raison* ; Hébertistes et Dantonistes, dictature de Robespierre, principales victimes. *Le* 20 *prairial et le* 9 *thermidor* 1794 (fin de la Terreur).
3me période, réaction thermidorienne.	*Réaction* : délivrance des prisonniers ; mort des membres de la commune ; *Jeunesse dorée* ; fermeture du club des Jacobins ; rappel des proscrits, abolition du maximum, etc. *Résistance des révolutionnaires* : journées du 12 germinal et du 1er prairial ; ruine du parti de la Montagne. *Constitution de l'an III* : opposition des royalistes et journée du 13 vendémiaire. — Fin de la Convention (25 octobre 1795).
Événements militaires.	1793 : Nerwinde, Mayence ; Hondschoote, Wattignies, etc. — Hoche et Pichegru dans le Palatinat. Kellermann aux Alpes, Dagobert aux Pyrénées. — Lyon, Toulon, Savenay. 1794 : Charleroi, Fleurus, l'Ourthe et la Roër, Maëstricht, Pichegru en Hollande ; Saorgio ; le camp du Boulou, le Guipuscoa ; échecs sur mer (le *Vengeur*, colonies). 1795 : conquête de la Hollande, traité de La Haye ; double paix de Bâle. — Heidelberg, Loano, Quiberon, etc.

Créations diverses de la Convention : écoles, système métrique, grand-livre de la dette publique, etc.

§ 1. — Première période : du 21 septembre 1792 au 31 mai 1793.

Dès les premières séances de la nouvelle assemblée, les Girondins, devenus les modérés de la Révolution (droite), et les Montagnards, qui ne voulaient employer que les mesures les plus radicales (gauche), s'en disputèrent la direction. Placée entre les deux partis, la *Plaine* subit leur influence alternative.

Un temps considérable se perdit en accusations contre Marat, Robespierre, la commune de Paris, le club des Jacobins. La victoire de Dumouriez à Jemmapes sur les Autrichiens au chant de la *Marseillaise* (6 novembre), et le procès du roi, commencé en même temps, ne firent qu'aggraver ces divisions déjà si vives. En effet, Dumouriez s'éleva avec force contre les excès des Jacobins dans la Belgique soumise après sa victoire, et les Montagnards ne pardonnèrent pas à leurs adversaires les élans de sympathie qu'ils avaient montrés pour Louis XVI, traduit à la barre de la Convention. Quand ce malheureux prince, défendu par Tronchet, Malesherbes et Desèze, eut été déclaré coupable, condamné à mort sans appel au peuple et sans sursis, enfin exécuté le 21 janvier 1793, la haine éclata plus grande encore entre les deux partis (1).

A la *première coalition* formée alors contre la France par l'Angleterre, la Russie, la Hollande, l'Espagne, l'Empire, Naples, etc. ; à la défaite de Dumouriez à Nerwinde (18 mars), suivie de son passage à l'ennemi ; aux soulèvements de la Vendée, armée au nom du trône et de l'autel par Cathelineau, Charette, Bonchamp, Stofflet, la Rochejacquelin, d'Elbée, Lescure ; à tous les suspects de l'intérieur, les Girondins et les Montagnards opposèrent bien en commun d'énergiques mesures : création du tribunal révolutionnaire (10 mars), formation des comités de salut public et de sûreté générale (6 avril), emprunt forcé sur les riches, dix armées envoyées aux frontières, etc. Au fond, il n'y avait entre eux aucune entente, et les Girondins le prouvèrent en envoyant Marat devant le tribunal révolutionnaire, en créant le comité des Douze pour surveiller leurs adversaires, en décrétant d'accusation le violent Hébert, substitut du procureur de la commune, rendu célèbre par son journal (*Père Duchesne*). — Les Montagnards répondirent à ces attaques par les journées des 31 *mai* et 2 *juin*, à la suite desquelles l'insurrection victorieuse supprima la commis-

sion des Douze et arrêta les Girondins sur leurs siéges ou les contraignit à la fuite. Dès lors, la *Terreur* fut à l'ordre du jour.

§ 2. — Deuxième période : la Terreur.

Il est vrai que le péril était grand. A la nouvelle du 31 mai, Caen devint le foyer de l'insurrection girondine avec quelques-uns des proscrits, et Charlotte Corday en sortit pour aller hardiment frapper Marat dans son bain (13 juillet) ; Lyon, indigné, décapita le proconsul Châlier ; Toulon se livra aux Anglais ; Marseille, Nîmes, Bordeaux, soixante départements s'armèrent pour les vaincus ou à l'occasion de leur chute. De leur côté, les Vendéens, déjà maîtres de Saumur et d'Angers, menaçaient de s'emparer de Nantes et de tout le cours de la Loire pour communiquer ainsi librement avec l'étranger. Sur le Rhin et à la frontière du nord, Mayence avait capitulé, Condé et Valenciennes étaient au pouvoir des Autrichiens; au midi, les Espagnols occupaient Bellegarde. Pour comble de malheurs, la famine s'annonçait horrible : l'Angleterre déclarait le blocus de tous nos ports et frappait de confiscation les navires neutres qui tenteraient d'y porter des vivres.

La Convention, menacée, vota à la hâte la constitution de 1793, qui consacrait le triomphe exclusif des masses, et la suspendit aussitôt pour établir la dictature jusqu'à la paix. Elle décréta successivement l'arrestation des suspects, la levée en masse, le maximum (qui fixe le prix le plus élevé des denrées de première nécessité), les réquisitions, la loi sur les accaparements, etc. Il fallut tout accepter sous peine de mort. — Les révoltes isolées des villes cessèrent presque sans combat. Lyon et Toulon rentrèrent dans le giron de la république, l'une après un siége affreux, dans lequel elle trouva son nouveau nom de *commune affranchie*, l'autre à la suite du brillant début du jeune Bonaparte, alors capitaine d'artillerie. La Vendée succomba à Savenay, après sa tentative inutile sur le port de Granville, où elle voulait communiquer avec les Anglais. La guerre ne se fit pas avec moins d'énergie aux frontières. C'est alors aussi que Marie-Antoinette, vingt-deux Girondins, Philippe d'Orléans, dit *Egalité*, Mme Roland, Bailly et tant d'autres périrent sur l'échafaud.

Sur la pente où elle marchait, la Convention alla vite. Après avoir établi le gouvernement révolutionnaire qui se résumait

dans l'abandon de tous les pouvoirs au comité de salut public, le calendrier républicain, le culte de la *Raison*, elle frappa, à quelques jours de distance, les partisans d'Hébert, qui régnaient à la commune, comme exagérés ; Danton et ses amis, comme modérés et corrompus. Elle arriva ainsi à la dictature de Robespierre. C'est, en effet, l'époque où celui-ci fit reconnaître par décret l'existence de l'Etre suprême et l'immortalité de l'âme ; où, servi par Fouquier-Tinville à Paris, Carrier à Nantes, Maignet à Orange, Lebon à Arras, il immola le vertueux Malesherbes et sa famille, vingt-deux membres du parlement de Toulouse, les fermiers généraux et entre autres le chimiste Lavoisier, l'angélique Mme Elisabeth. Alors, sans doute, il compta plus que jamais gouverner seul, et il en afficha la prétention dans la fête de l'*Etre suprême* au 20 prairial (20 juin), dans la conception de la loi du 22 prairial qui lui livrait ses collègues sans défense, et jusque dans le redoublement de cruauté qui précéda le 9 thermidor. Mais ce jour-là, les ennemis de Robespierre l'abattirent lui et les siens, et mirent ainsi fin à l'épouvantable régime de la Terreur (27 juillet 1794).

§ 3. — Troisième période : réaction thermidorienne.

Dès ce moment, la réaction commence et elle est signalée par des mesures et des événements restés célèbres : délivrance des prisonniers ; mort des membres de la commune ; formation de la *jeunesse dorée*, conduite par le journaliste Fréron ; fermeture du club des Jacobins ; décapitation de Fouquier-Tinville, de Lebon et de Carrier ; rappel des Girondins proscrits ; abolition du *maximum* ; arrestation de Billaud-Varennes, de Collot-d'Herbois, de Barrère, membres des anciens comités, etc.

Les révolutionnaires, poursuivis dans leurs derniers retranchements, recoururent à l'insurrection, d'abord au 1er et au 12 *germinal*, ensuite dans la journée du 1er *prairial*, immortalisée par la mort du député Féraud et l'énergie du président Boissy-d'Anglas. Ils n'aboutirent qu'à la déportation des chefs de la Montagne, et à l'abolition de la constitution de 1793. Leur cause était désormais perdue.

Les attaques des journaux, entre autres le *Réveil du Peuple*, la guerre à outrance faite aux terroristes sous le nom de *chasse aux Jacobins*, la formation des *compagnies de Jésus* et *du Soleil* dans le Midi, etc., correspondent à cette ruine de l'élément

démagogique et à la réorganisation puissante du parti royaliste. La constitution de l'an III, votée en ce moment critique, fut dirigée à la fois contre les hommes de la Terreur et contre ceux de la monarchie. — A l'unité si forte et si impitoyable de la Convention, cette constitution substituait, en effet, la division, en confiant le pouvoir législatif à deux conseils (Cinq-Cents, trente ans au moins; Anciens, quarante), et le pouvoir exécutif à cinq directeurs qui se renouvelaient comme les législateurs par cinquième, chaque année. Son acceptation et celle des décrets additionnels des 5 et 13 fructidor, trouvèrent les Jacobins moins hostiles que les royalistes. A Paris, ces derniers soutinrent même une lutte en règle contre la Convention, dans la *journée du* 13 *vendémiaire* (5 octobre 1795), où Barras et Bonaparte les foudroyèrent en quelques heures. Vingt jours après, la Convention tint sa dernière séance.

§ 4. — Evénements militaires.

Pendant les trois années qu'elle a duré, la Convention a tenu tête à toutes les forces de la *première coalition* formée contre elle par l'Europe, après la mort de Louis XVI.

1793. — En 1793, nous l'avons déjà dit, après une tentative malheureuse dans la Hollande, Dumouriez perdit la bataille de Nerwinde (18 mars) contre le prince de Cobourg, et passa aux Autrichiens avec son protégé, le jeune duc de Chartres, depuis Louis-Philippe Ier. Condé et Valenciennes, mal défendues par Custine qu'on avait rappelé de l'armée de la Moselle, tombèrent au pouvoir des Anglais et des Autrichiens. Mayence, réduite par l'inaction de Beauharnais, successeur de Custine, à la seule mais héroïque résistance de Kléber, fut obligée de capituler. Nos ennemis se séparèrent, les Anglo-Hollandais pour assiéger Dunkerque, les Autrichiens pour investir Maubeuge. — Les autres points de nos frontières furent également envahis.

La Convention agit alors dans l'armée comme à l'intérieur, par la Terreur. Elle envoya au tribunal révolutionnaire et ensuite à l'échafaud Custine et Beauharnais, pour montrer aux généraux la nécessité de vaincre. Elle fit subir le même sort à Houchard, malgré sa victoire de Hondschoote sur le duc d'York, obligé par lui de lever le siége de Dunkerque. Jourdan, qui le remplaça, fut plus heureux : il vainquit le prince de Cobourg à Wattignies et débloqua Maubeuge.

En même temps, au nord-est, Hoche et Pichegru, placés à la tête des armées de la Moselle et du Rhin, opérèrent leur jonction; ils repoussèrent les Prussiens de Brunswick et les Autrichiens de Wurmser, et allèrent camper dans le Palatinat. — A l'est, Kellermann contraignit les Piémontais à repasser les Alpes. — Au midi, Dagobert, malgré de nombreux combats contre Ricardos, échoua devant Perpignan et ne put pas reprendre aux Espagnols les lignes de la Tech. — Nous avons déjà mentionné ailleurs la capitulation de Lyon (9 octobre), la reprise de Toulon sur les Anglais (19 décembre), et le désastre décisif des Vendéens à Savenay (23 décembre).

En somme, la campagne de 1793 fut heureuse, mais la suivante le fut bien davantage encore.

1794. — En 1794, effectivement, Pichegru à l'armée du nord et ses collègues Souham et Moreau vainquirent les Autrichiens et les Anglais en plusieurs rencontres sans grande importance (Moucron, Courtrai, Turcoing, Hooglède). Jourdan à la tête de l'armée de la Moselle, se rapprocha d'eux, s'empara de Charleroi (26 juin) et battit le lendemain le duc de Cobourg à Fleurus. Il envahit les Pays-Bas de concert avec Pichegru; puis, il força, par deux grandes batailles, les lignes de l'Ourthe et de la Roër, s'avança jusqu'à Cologne, et enleva Maëstricht, pendant que Pichegru prenait Nimègue et pénétrait dans la Hollande. Les acquisitions des coalisés dans le nord et dans le nord-est jusqu'à Bâle, furent perdues pour eux. — Mêmes succès au S.-E., où Dumerbion, secondé par Bonaparte qui commandait l'artillerie, battit les Piémontais à Saorgio; et au S., où Dugommier força le camp du Boulou, reprit le fort de Bellegarde et ouvrit à nos soldats la route de la Catalogne, pendant que Moncey s'emparait du Guipuscoa.

Cette année, nous n'eûmes, en réalité, d'échecs que sur mer : désastre brillant de Villaret-Joyeuse protégeant l'arrivée d'un convoi de vivres, et refus héroïque du vaisseau le *Vengeur* d'amener son pavillon (1er juin); perte de Pondichéry, des petites Antilles et de la Corse enlevées par les Anglais; Saint-Domingue noyé dans le sang des colons français. Ajoutons cependant que ces possessions coloniales furent en partie reprises un peu plus tard.

1795. — L'année 1795 s'ouvrit par la conquête de la Hollande. Pichegru l'opéra en entrant, le 20 janvier, dans Amsterdam, et en faisant enlever par ses hussards la flotte de ce pays rete-

nue dans les glaces au Texel. Le prince d'Orange, stathouder, s'enfuit en Angleterre, et une partie de ses Etats devint la *république batave*; l'autre fut incorporée à la France par le traité de La Haye (16 mai). — De son côté, la Prusse effrayée demanda la paix et nous garantit sa neutralité (paix de Bâle, 5 avril).

En même temps, Dugommier battit les Espagnols dans un combat où il trouva la mort ; mais Pérignon le vengea et Moncey menaça les frontières de la Castille. La cour de Madrid fit la paix à son tour à Bâle (22 juillet), et nous laissa Saint-Domingue que Toussaint Louverture disputa à la France.

Les autres puissances, à l'exception de la Toscane qui avait traité dès le 9 février, continuèrent les hostilités. A l'automne, Pichegru et Jourdan passèrent le Rhin : mais le premier, déjà complice de l'émigration, se laissa battre honteusement à Heidelberg, et le second, réduit à ses seules forces, dut revenir à ses premiers campements ; nos lignes de Mayence furent perdues. — La victoire de Schérer à Loano, sur les Piémontais et les Autrichiens, répara ce désastre. — Quelques mois auparavant, l'Angleterre avait jeté sur notre littoral deux divisions d'émigrés que Hoche foudroya dans la presqu'île de Quiberon (20 juillet), au moment même de la paix avec l'Espagne. L'expédition subséquente du comte d'Artois, venu à l'île d'Yeu, n'essaya pas même d'aborder sur le continent. Quand la campagne de 1796 commencera, nos ennemis auront affaire au directeur Carnot et à Bonaparte.

§ 5. — Créations diverses de la Convention.

Ne nous séparons pas de la Convention sans mentionner quelques-unes de ses créations qui ont subsisté : écoles primaires et centrales ou colléges, école normale supérieure, école polytechnique, écoles spéciales de médecine, d'art vétérinaire, de droit, etc. ; unité des poids et mesures par l'adoption du système métrique ; établissement des premières lignes télégraphiques, etc. ; bureau des longitudes, conservatoire des arts et métiers, institut, Muséum d'histoire naturelle, conservatoire de musique, etc. ; enfin grand-livre de la dette publique (2).

(1) *Procès et mort de Louis XVI.* — La Convention avait été convoquée pour juger Louis XVI, et, dès le 6 octobre, des adresses de clubs provinciaux avaient demandé qu'il fût condamné à mort. Un mois après (6 novembre), ce grand procès commença par le rapport de Valazé sur les papiers du roi. Le 15, la dis-

cussion s'ouvrit sur la double question de Mailhe : « Louis XVI est-il jugeable? Par qui doit-il être jugé? » Un discours de Saint-Just donna tout de suite un caractère terrible au débat. Selon lui, le roi devait être jugé en ennemi et traité en barbare vaincu, en prisonnier de guerre. Au nom de la suprême loi du salut public, Robespierre demanda de prononcer immédiatement la peine capitale. On adopta l'avis de Pétion, proposant : « Que Louis XVI serait jugé ; qu'il le serait par la Convention nationale. » Les formes à suivre dans cette étrange procédure, l'acte énonciatif des crimes imputés à Louis Capet, etc., vinrent ensuite.

Dans la séance du 11 décembre, le royal accusé comparut devant la Convention, où lecture lui fut donnée des imputations dirigées contre sa personne. Il répondit sommairement à tous les griefs, et reçut une communication dérisoire des pièces jointes à l'accusation. On lui permit de choisir des défenseurs : il désigna Target et Tronchet. Le dernier seul accepta. Le vieux Malesherbes sollicita de l'assemblée le périlleux honneur de se joindre à Tronchet. Desèze, orateur jeune encore et d'un brillant avenir, fut chargé d'écrire la défense concertée entre le roi et ses conseils. Il la prononça le 26 : la veille, Louis XVI avait mis la dernière main à son testament.

Le discours de Desèze produisit un grand effet : « Je cherche en vous des juges, s'était-il un moment écrié, et je ne vois que des accusateurs. » Il finit par ces mots : « Citoyens, je m'arrête devant l'histoire. Songez qu'elle jugera votre jugement et que le sien sera celui des siècles. » — Le roi n'ajouta qu'une parole : « ... Mon cœur est déchiré de trouver, dans l'acte d'accusation, le reproche d'avoir voulu faire verser le sang du peuple... » Il avait tout fait pour se mettre à l'abri de ce reproche. Quand il se fut retiré, la délibération sur son sort commença. — Les Girondins, dans la pensée d'amener les assemblées primaires à se prononcer contre la Montagne, soulevèrent la question de l'appel au peuple. Un discours de Barrère le fit rejeter, et dès lors on ne put que trop pressentir la catastrophe.

Le 15 janvier, après huit jours d'orageuses séances étrangères au procès du roi, les votes s'ouvrirent sous la présidence de Vergniaud.

A la première question : « Louis Capet, ci-devant roi des Français, est-il coupable de conspiration et d'attentat contre la sûreté générale de l'Etat? » 693 voix répondirent affirmativement.

La seconde question fut ainsi posée : « Le jugement qui sera rendu sur Louis sera-t-il soumis à la ratification du peuple réuni en assemblées primaires, oui ou non? » Sur 717 membres présents, 424 votèrent contre l'appel au peuple, 283 pour, 10 s'abstinrent. Les Girondins avaient commis la faute de ne pas s'entendre sur une question qu'ils avaient eux-mêmes soulevée.

Le vote le plus grave, sur la pénalité, commença à dix heures du soir : il dura vingt-deux heures. Chaque député parut à son tour à la tribune et prononça son arrêt à haute voix, avec la faculté de le motiver ; l'émotion était générale. Cette fois encore, la Gironde se démentit et vota en grande partie pour la mort, comme le fit le duc d'Orléans, à l'indignation des tribunes. En donnant le résultat du scrutin, Vergniaud annonça que 387 membres étaient pour la mort, 334 pour la détention, le bannissement ou la mort conditionnellement. Il ajouta, au milieu d'un profond silence : « Je déclare, au nom de la Convention, que la peine qu'elle prononce contre Louis Capet est celle de la mort. »

Louis XVI interjeta vainement appel à la nation de ce jugement. On passa outre pour s'occuper de la question du sursis à l'application de la peine. 310 voix furent pour le sursis, 380 contre. Le jugement devait être exécuté dans les vingt-quatre heures.

Le roi apprit cette nouvelle avec son courage ordinaire : il s'y attendait. Après des adieux déchirants faits à sa famille, qu'il lui fut permis de voir dans la soirée du 20, il passa une nuit tranquille. Réveillé par Cléry à cinq heures, il entendit la messe et reçut la communion des mains de l'abbé Edgeworth de Firmont, qu'il avait demandé lui-même la veille. A neuf heures, Santerre se

ésenta pour le conduire à l'échafaud. Des précautions minutieuses avaient été ises pour prévenir toute tentative d'enlèvement; la stupéfaction publique les ıdit inutiles. Louis XVI arriva sur la place qui portait autrefois le nom de ı grand-père, et alors celui de la Révolution; il se laissa lier les mains par ; bourreaux; puis, appuyé sur le bras de son confesseur, il monta l'escalier de de la guillotine. Il voulait parler au peuple : les tambours couvrirent sa ix. Ses voisins, du moins, purent entendre ses dernières paroles : « Je suis ocent des crimes qu'on m'impute, et je prie Dieu que mon sang ne retombe ; sur la France » (21 janvier 1793).

2) *Grand-Livre de la dette publique.* — En 1793, la situation financière it de plus en plus aggravée par les embarras de la politique. La Convention olut d'y porter remède; elle essaya d'en finir avec ce qu'on appelait le *nd arriéré.*

'était là, comme le nom l'indique, l'ensemble des dettes anciennes et noues de la France, les premières remontant à la royauté, les autres à la Révoon. Celle-ci, en effet, par suite de ses réformes, avait été amenée à se char- : des engagements contractés par le clergé, antérieurement à la confiscation biens ecclésiastiques; des dettes des pays d'Etats, convertis en départets; des charges de ces départements eux-mêmes et des communes, depuis création; etc. L'arriéré était immense. La liquidation qui en fut faite par iquidateur général, avec le concours des administrations départementales ' tous les articles au-dessous de 800 livres, ne donna pas moins de 4,835,975 livres en sommes exigibles, et 12,358,023 livres en rentes.
: fut alors que, sur le rapport de Cambon, qui voulait « uniformiser et réicaniser la dette, » la Convention décréta l'établisement du *Grand-Livre de ɛtte publique* (24 août 1793). Toutes les créances anciennes et récentes suures à 50 francs de rente, y furent inscrites, et reçurent un intérêt annuel p. 100. L'Etat accorda à toutes une garantie égale, et il n'eut dès lors ıt lui que des intérêts à payer à échéance fixe. Le capital de la dette lui cquis et converti en une rente perpétuelle. Désormais, par conséquent, de différence dans les titres, plus de remboursements subits à opérer, plus ux d'intérêt supérieur à l'intérêt fixe de 5 p. 100 que payait le trésor. Ce ıe mesure d'un bien général, et on l'accepta sans murmurer.
illeurs, il faut bien le dire, on fondait le plus grand espoir sur le papieraie pour achever de relever les finances publiques; et, un moment, les ces prises pour enlever à la circulation la moitié environ du nombre des ıats produisirent ce résultat. Malheureusement les circonstances rendies affaires nulles, et il fallut recourir à une émission vraiment fabuleuse pier-monnaie, soit plus de 45 milliards. La situation conjurée par la proon de Cambon se représenta plus malheureuse encore, sous le Directoire, ; recula pas devant la banqueroute.

ELOPPEMENTS. — Consulter les *Lectures historiques*, t. VII : bataille ımapes, Dumouriez; mort de Louis XVI, Cléry; 31 mai-2 juin, Mignet; reur, Mme Roland; testament de la reine, Marie-Antoinette; 9 thermiMignet; 1er prairial, Lavallée; mort de Louis XVII, Louis XVIII; 13 niaire, Napoléon Ier; les Vendéens et leurs chefs, de Châteaubriand.

V

Directoire (1795-1799).

ıtion générale : état déplorable de toutes choses à l'avénement du Direcemprunt forcé, *mandats territoriaux*, soumission de la Vendée, complot euf, etc. — *Les armées* : Carnot, Jourdan, Moreau et Bonaparte.

1res campagnes de Bonaparte en Italie. Traité de Campo-Formio.	1° *contre Colli et Beaulieu* battus à Montenotte, Millésimo, Dégo, Mondovi, armistice de Chérasco; Lodi et Borghetto, conditions dictées aux ducs de Parme, de Modène, etc. 2° *contre Wurmser* et *Quasdanovich* vaincus à Lonato, Castiglione, Roveredo, Bassano, Saint-Georges. — Siége de Mantoue. 3° *contre Alvinzi et Provéra* repoussés à Arcole, Rivoli, La Favorite ; capitulation de Mantoue. — Echec de Jourdan à Wurtzbourg, belle retraite de Moreau. 4° *contre l'archiduc Charles* culbuté au Tagliamento, à l'Isonzo, à Tarvis, à Neumark. — *Préliminaires de Léoben*, châtiment de Venise, traité de Campo-Formio (17 octobre 1797).

Etat malheureux de l'intérieur pendant les brillantes guerres d'Italie ; le club de Clichy ; élections royalistes de l'an V ; le 18 fructidor (4 septembre 1797). Retour de Bonaparte qui est envoyé en Egypte contre les Anglais.

Expédition d'Egypte (1798).	*Départ de Toulon*, prise de Malte et d'Alexandrie , marche dans le désert de Damanhour , combat de Chébréiss et des Pyramides, travaux administratifs au Caire, désastre d'Aboukir. *Bonaparte en Syrie* : prise de Gaza et de Jaffa, victoire du mont Thabor, échec devant Saint-Jean-d'Acre. — Rentrée en Egypte, victoire d'Aboukir, retour en France, Kléber.
2e coalition. Journée du 18 brumaire.	*Affaires extérieures* en l'absence de Bonaparte : Suisse soumise, Pie VI amené en France, Naples changée en république, 2e coalition (1798) ; nos désastres ; victoires de Bergen et de Zurich. *Intérieur :* les choses vont aussi mal à l'intérieur ; banqueroute et *tiers consolidé*, coups d'Etat du 22 floréal et du 30 prairial ; retour de Bonaparte et journée du 18 brumaire 1799.

§ 1. — Situation générale du Directoire ; Bonaparte en Italie.

Situation générale. — Lorsque le *Directoire*, composé de Laréveillère-Lepeaux, Rewbell, Letourneur, Barras et Carnot, entra en fonctions (26 octobre 1795), la situation était on ne peut plus malheureuse. Les services publics étaient en souffrance, faute d'argent ; la famine sévissait ; les assignats, parvenus à un chiffre presque fabuleux d'émission (38 milliards), n'avaient plus de valeur ; la division était extrême entre les royalistes et les Jacobins, aspirant les uns et les autres à ressaisir l'influence perdue.

Les directeurs ne reculèrent pas devant le danger. La réorganisation du gouvernement fut l'affaire de quelques semaines ; les provisions affluèrent à Paris ; un emprunt forcé sur les riches et les *mandats territoriaux* remplacèrent les assignats retirés peu à peu de la circulation. — Vis-à-vis des anciens partis, la position du pouvoir exécutif exigeait de l'énergie mais aussi de l'entente. Hoche, habile et résolu, le débarrassa de la Vendée, toujours remuante, en faisant fusiller Stofflet à Angers

et Charette à Nantes. On ferma de force le club démocratique du Panthéon, et les complices du communiste Gracchus Babœuf, ayant échoué dans leur projet de soulever le camp de Grenelle, furent mis à mort ou déportés.

Le Directoire s'occupait avec plus de succès de la guerre extérieure. Carnot, à qui ce soin incombait d'une manière toute spéciale, laissa à Jourdan l'armée de Sambre-et-Meuse; il donna celle du Rhin à Moreau, à la place de Pichegru, et mit Bonaparte à la tête des trente mille soldats d'Italie. Une grande armée, avec son centre et ses ailes, marchait ainsi contre l'Autriche par le Mein, le Danube et le Pô.

Campagnes de Bonaparte en Italie. — Pour pénétrer en Italie, Bonaparte tourna les Alpes. Il battit les Austro-Piémontais de Colli à Montenotte, à Millésimo, à Dégo, à Mondovi, et les contraignit à signer l'armistice de Chérasco. Il courut alors aux Autrichiens de Beaulieu, qu'il culbuta au pont de Lodi et à Borghetto, ce qui lui permit de s'emparer des lignes de l'Adige, et d'imposer ses conditions aux ducs de Parme et de Modène, à Venise, au pape : provisions pour son armée, millions, tableaux.

Wurmser et Quasdanovich, qui remplacèrent Beaulieu, descendirent les deux rives du lac de Gardè avec une seconde armée de soixante mille hommes, et furent vaincus isolément à Lonato et à Castiglione. Bonaparte pénétra dans le Tyrol à la suite de la victoire de Roveredo, parut à Trente, et se replia sur Wurmser, qui lui échappa par la Brenta. Il le battit à Bassano et à Saint-Georges, sans l'empêcher cependant de s'enfermer dans Mantoue.

Une nouvelle armée, commandée par Alvinzi et Provera, ne réussit pas davantage à Arcole, à Rivoli, à la Favorite. Mantoue, depuis longtemps assiégée, capitula. — Que Jourdan soit heureux sur le Mein et Moreau sur le Danube, et l'Autriche est perdue. Or, Jourdan avait été vaincu à Wurtzbourg par l'archiduc Charles, qui le refoula au delà du Rhin (mort de Marceau à Altenkirchen); et Moreau, attaqué à son tour au milieu de la Bavière, avait opéré cette célèbre retraite de vingt-six jours, pendant laquelle il parcourut 100 lieues de pays, poursuivi par une armée double de la sienne, sans se laisser jamais surprendre (victoire de Biberach, passage du Rhin à Huningue et à Neuf-Brisach, entrée à Strasbourg).

Ces événements n'empêchèrent pas Bonaparte de marcher

sur Vienne, au risque de traverser une contrée montagneuse et de se heurter contre l'archiduc Charles, que les armées du Rhin ne retenaient plus. Il culbuta les troupes de ce prince au Tagliamento, à l'Isonzo, au col de Tarvis, à Neumark, et l'amena lui-même à faire signer les *préliminaires de Léoben* (18 avril 1797). Le temps nécessaire à la conclusion de la paix définitive lui permit de châtier Venise révoltée sur nos derrières, d'organiser la république cisalpine, de se poser comme l'arbitre de l'Italie. Le traité de Campo-Formio (17 octobre) nous valut la rive gauche du Rhin et les îles Ioniennes, mais le pays à l'E. de l'Adige resta à l'Autriche.

18 Fructidor 1797. — Ces succès étaient plus que nécessaires au Directoire pour se maintenir. Les royalistes reprenaient, en effet, peu à peu le dessus et s'efforçaient de faire accepter dans les départements les idées de restauration monarchique énergiquement formulées et soutenues à Paris par le *club de Clichy*. Les élections partielles de l'an V leur donnèrent, par suite, gain de cause, et leur permirent de porter trois d'entre eux au pouvoir : Pichegru, à la présidence des Cinq-Cents, Barbé-Marbois à celle des Anciens, Barthélemy au Directoire, à la place de Letourneur. La rentrée des émigrés, l'abolition des mesures révolutionnaires contre les prêtres, etc., en furent encore la conséquence. La majorité directoriale ne recula pas : douze mille hommes venus de l'armée d'Italie, sous le commandement d'Augereau, assurèrent son triomphe dans la nuit du 18 *fructidor* (4 septembre 1797), où furent arrêtés, pour être ensuite déportés à Cayenne, plusieurs membres des Anciens et des Cinq-Cents, deux directeurs (Carnot et Barthélemy) et trente-cinq journalistes.

L'arrivée triomphale de Bonaparte, couvert des lauriers de Campo-Formio, assura, mieux encore que tous les coups d'Etat, l'existence du Directoire, qui se hâta cependant de se débarrasser d'un auxiliaire dont la gloire ne laissait pas de lui porter ombrage, et le chargea de l'expédition d'Egypte. D'immenses préparatifs furent faits pour cette entreprise, que l'on affecta de présenter comme tournée contre l'Angleterre, complément probable de la tentative infructueuse faite par Hoche dans l'Irlande, en décembre 1796. Des savants, des artistes, des laboureurs s'y associèrent. On allait fonder une grande colonie.

§ 2. — Expédition d'Egypte; 2e coalition; 18 brumaire.

Expédition d'Egypte. — Parti de Toulon le 19 mai 1798, Bonaparte évita la flotte anglaise, s'empara de l'île de Malte et débarqua à Alexandrie. Maître de cette ville, il marcha sur le Caire, capitale du pays. Il traversa le désert de Damanhour, culbuta les Mameluks à Chébreiss et les vainquit au brillant combat des Pyramides. Le Caire lui appartint, et il en fit le siége de son administration. La nouvelle de la destruction de la flotte française à Aboukir par Nelson vint l'y surprendre. Le général en chef se porta alors dans la Syrie, par où descendait une armée turque. Il prit Gaza et Jaffa, culbuta les Turcs au mont Thabor, mais échoua à Saint-Jean-d'Acre, devant l'amiral anglais Sidney Smith. De retour en Egypte, il rejeta dans la mer d'Aboukir les dix-huit mille janissaires débarqués sur la côte (25 juillet 1799). Puis, à la nouvelle des tristes événements d'Europe, il partit pour l'Occident. Kléber devait le remplacer.

2me Coalition (1798). — En l'absence de Bonaparte, la Suisse avait été soumise à cause des secours donnés par Berne à l'émigration et organisée en république helvétique; Pie VI avait été conduit en France, et Rome changée en capitale de la république romaine, à la suite de la mort du général Duphot, tué dans une émeute, au sein de cette ville; le royaume de Naples, soumis par Championnet, avait été converti en république Parthénopéenne, etc. A ces succès, Pitt avait répondu par la formation de la *seconde coalition* entre l'Angleterre, la Russie et l'Autriche bientôt suivies de la Turquie (décembre 1798); nos plénipotentiaires au congrès de Rastadt avaient même été assassinés. — La conscription, alors établie, permit de mettre sur pied deux cent mille hommes que Brune, Jourdan, Masséna, Schérer, Macdonald, commandèrent sur cinq points à la fois : la Hollande, le Danube, la Suisse, le Pô et Naples.

Au Danube, Jourdan fut vaincu à Stokach par l'archiduc Charles et obligé de regagner le Rhin. — Au Pô, Schérer, malheureux sur l'Adige, eut pour successeur Moreau, qui échoua à Cassano et se replia vers l'Apennin. — Macdonald, isolé à Naples, essaya de rejoindre ce dernier; mais avant d'arriver jusqu'à lui, il dut se mesurer, trois jours durant, sur les bords

de la Trébie, avec les forces du Russe Souwaroff, qui gagna encore la victoire de Novi, où Joubert, envoyé pour commander en chef dans la péninsule, trouva la mort. L'Italie et l'Allemagne étaient perdues par suite de ces désastres ; on nous enleva même les îles Ioniennes, érigées en République des Sept-Iles, sous le protectorat de la Turquie. — La France allait être envahie si Brune et Masséna n'eussent rétabli ailleurs la fortune de nos armes : le premier, par sa victoire de Bergen sur les Anglo-Russes du duc d'York ; le second, par celle de Zurich sur les Austro-Russes de Korsakoff.

18 Brumaire 1799. — De tels événements joints à la banqueroute déguisée qui aboutit au *tiers consolidé* par la loi du 8 vendémiaire an V (30 septembre 1797), rendirent la position du Directoire de plus en plus critique. Les élections de l'an VI lui furent même défavorables en donnant la majorité aux Jacobins. Le pouvoir exécutif recourut à un coup d'Etat pour se maintenir, et il annula en partie ces élections (22 *floréal* 1798). Mais les élections de l'an VII ayant été faites dans le même sens, les deux conseils des Anciens et des Cinq-Cents prirent leur revanche de fructidor et de floréal, en renversant à leur tour, par le coup d'Etat du 30 *prairial* (18 juin 1799), trois des Directeurs, c'est-à-dire la majorité directoriale. On était ainsi conduit de part et d'autre à un régime d'anarchie qui devait avoir un prochain dénouement au retour de Bonaparte (1).

Par un bonheur inouï, le jeune vainqueur de l'Italie et de l'Egypte avait parcouru impunément la mer Méditerranée, que sillonnaient les flottes anglaises, et avait débarqué au golfe de Fréjus. Porté à Paris sur les bras de la France entière, il reçut partout l'accueil dû à ses services. Mais il s'obstina à vivre à l'écart, recherché de tous les partis, ne donnant des gages à aucun, à l'exception peut-être de celui des modérés. Quand il sortit de sa retraite, ce fut pour faire, à Saint-Cloud, avec le directeur Sieyes, le coup d'état du 18 *brumaire*, qui l'investit de tout le pouvoir et mit fin à la Révolution (10 novembre 1799).

(1) *Journée du* 18 *brumaire* 1799. — Lorsqu'il arriva d'Egypte, Bonaparte resta sourd à toutes les avances. Retiré dans sa maison de la rue Chantereine, appelée, à cause de lui, la « rue de la Victoire, » il affecta de rester étranger aux partis. Mais tous vinrent à lui comme au véritable maître de la situation : généraux, députés, ministres, directeurs même, et, à plus forte raison, les mécontents si nombreux des coups d'Etat antérieurs. Il s'attacha de préférence aux républicains modérés, représentés par Sieyes et Roger-Ducos. Il entra

même, avec ces derniers, dans les vues de la minorité du conseil des Anciens, pour clore la période révolutionnaire en renversant la constitution de l'an III.

Or, aux termes de cette constitution, le conseil des Anciens pouvait changer la résidence du corps législatif, en indiquant le nouveau lieu des séances et l'époque à laquelle les deux conseils seraient tenus de s'y rendre. Ce fut en vertu de cet article que, dans la journée du 18 brumaire (9 novembre), la translation des conseils à Saint-Cloud s'opéra sous la surveillance du général Bonaparte, investi, à cet effet, des pouvoirs les plus étendus.

Le lendemain, les Anciens se réunirent à midi, et plusieurs exprimèrent des doutes sur la nature des événements qui se préparaient, particulièrement sur la conduite des directeurs, dont trois, Sieyes, Roger-Ducos et Barras, avaient donné leur démission, un, le général Moulins, était en fuite, et l'autre, Gohier, était gardé à vue au Luxembourg. L'apparition du général en chef à la tribune, le tableau qu'il traça de la situation de la république avant et après son éloignement, son attitude, ouvrirent les yeux aux moins clairvoyants. — « La constitution! » lui crie-t-on de tout côté. — « La constitution! vous l'avez violée vous-mêmes au 18 fructidor, au 22 floréal, au 30 prairial. » — Et il protesta qu'il ne voulait pas s'emparer du pouvoir.

Il se rendit alors aux Cinq-Cents, réunis à deux heures sous la présidence de son frère Lucien. Là ses ennemis étaient plus nombreux, et, en prévision de ce qui allait avoir lieu, tous les membres prêtèrent serment de fidélité à la constitution et d'opposition à toute tentative de rétablissement de la tyrannie. Quelques minutes après, Bonaparte entrait dans la salle. Les cris de : *A bas le dictateur! hors la loi! mort au tyran!* retentirent de tout côté. Un député même s'approchant de lui : — « Que faites-vous, téméraire? vous violez le sanctuaire des lois; sortez! — Le général, un moment interdit, rejoignit son escorte, et Lucien put craindre de le voir mettre hors la loi. Dans cette position critique et dans l'impossibilité de se faire entendre, le président quitta les insignes de sa puissance et sortit. Quelques minutes après, les soldats dévoués pénétraient dans l'enceinte, qui se vida sans opposition; les députés se retirèrent presque tous à Paris. Ceux qui restèrent à Saint-Cloud, cinquante environ, se joignirent aux Anciens pour ruiner la constitution de l'an III, et conférer le pouvoir exécutif à trois consuls provisoires : Bonaparte, Sieyes et Roger-Ducos. C'était la fin de la Révolution (10 novembre 1799).

DÉVELOPPEMENTS. — Consulter les *Lectures historiques*, t. VII : les cinq premiers directeurs, de Lacretelle; campagnes d'Italie, Napoléon Ier; expédition d'Egypte, id.; Bonaparte en Syrie, Thiers; 18 brumaire, Napoléon Ier. — *Atlas*.

VI

Consulat (1799-1804).

Constitution de l'an VIII, etc.

- *Premières mesures* : trois consuls; révocation des lois relatives aux otages et à l'emprunt forcé progressif, grâce aux émigrés et aux proscrits, etc.
- *Constitution de l'an VIII* : consulat, conseil d'Etat, tribunat, corps législatif, sénat conservateur, liste de notabilité.
- *Créations diverses* : préfets, sous-préfets, maires, etc.; juges de paix, tribunaux de 1re instance, id. criminel, id. d'appel et suprême de cassation; receveurs généraux et particuliers, percepteurs; Banque de France.

Guerre à la 2e coalition.

- *Premières hostilités* : Masséna à Gênes, Moreau au Danube, Bonaparte en Italie (passage du Saint-Bernard, Montebello, Marengo, convention d'Alexandrie). — Hohenlinden, traité de Lunéville confirmant les résultats de Campo-Formio (1801).
- *Suite des hostilités avec l'Angleterre* : les neutres, Malte, Egypte, (Kléber et Menou), Algésiras, préparatifs de Boulogne, paix d'Amiens (1802). — Consulat décennal et à vie.

Politique du 1er consul.

- *Intérieur* : écoles, routes et canaux, encouragements au commerce et à l'industrie, Légion d'honneur, concordat, code civil, etc.
- *Extérieur* : républiques cisalpine et ligurienne, Piémont, Parme, île d'Elbe, Suisse, Allemagne, Saint-Domingue, etc.
- *Complots divers* (Céracchi et Aréna, machine infernale, Cadoudal et Pichegru) ; agressions de l'Angleterre et mesures contre elle ; le duc d'Enghien. — Empire (18 mai 1804).

§ 1. — Constitution consulaire; créations diverses.

Bonaparte, vainqueur au 18 brumaire, organisa le pouvoir avec trois consuls provisoires (Bonaparte, Sieyes et Roger-Ducos) et deux commissions législatives chargées de préparer un nouvel ordre de choses. Il révoqua les odieuses lois relatives aux otages et à l'emprunt forcé progressif, fit grâce aux émigrés jetés par la tempête sur les côtes de Calais, permit aux proscrits de fructidor de rentrer, élargit les prêtres retenus pour refus de serment, songea à rouvrir les églises, inaugura enfin une politique dont le but était la fusion des partis et le règne de l'ordre. — Puis, mettant de côté les plans de l'idéologue Sieyes, il publia la constitution de l'an VIII, qui établissait un *consulat* de trois membres (Bonaparte, Cambacérès et Lebrun), un *conseil d'Etat* pour préparer les lois, le *tribunat* pour les discuter, le *corps législatif* pour les approuver ou les rejeter, le *sénat conservateur* pour maintenir le pacte fondamental et nommer les membres des deux corps précédents sur la *liste nationale de notabilité.*

Le premier consul organisa ensuite l'administration, la justice, les finances. — Partant de ce principe que « délibérer est le fait de plusieurs, et agir le fait d'un seul, » il créa dans les départements des préfets (pouvoir exécutif), avec un conseil général (corps législatif) et un conseil de préfecture (conseil d'Etat); des sous-préfets avec un conseil d'arrondissement; des maires avec un conseil municipal. — Chaque canton reçut un juge de paix; chaque sous-préfecture, un tribunal de première instance; chaque chef-lieu, un tribunal criminel. Au-

dessus s'élevèrent 29 cours d'appel et le tribunal suprême de cassation. — Le département eut un receveur général; l'arrondissement, un receveur particulier; le canton un percepteur. L'organisation ou la création des contributions directes et indirectes, de l'enregistrement et des domaines, des douanes, de la caisse d'amortissement, de la Banque de France, etc., date de la même époque.

§ 2. — Guerre contre la seconde coalition.

Marengo, Hohenlinden, Lunéville. — Bonaparte fut cependant détourné de ces brillants et utiles travaux par les calculs de la politique anglaise. Il s'efforça de mettre le bon droit de son côté en adressant au roi d'Angleterre et à l'empereur d'Allemagne une lettre pleine de dignité en faveur de la paix; puis, sur le refus de ces souverains, il continua la guerre.

Masséna, réduit à quarante mille hommes, vaincu par les cent vingt mille du baron de Mélas et séparé de Suchet rejeté sur le Var, s'enferma dans Gênes et y soutint un siége célèbre. — Moreau avec les cent trente mille hommes du Danube et du Rhin, s'empara de Stokach, où Jourdan avait été vaincu; puis il battit le maréchal de Kray à Engen et à Mœsskirch; il enferma enfin son adversaire dans Ulm, le vainquit de nouveau à Hochstædt et à Neubourg (mort du grenadier Latour d'Auvergne), et menaça Munich (juillet 1800). — De son côté, le premier consul franchit le mont Saint-Bernard, passa sous le feu du fort de Bard à la faveur de la nuit, et entra dans Milan. De là, il courut aux Autrichiens, que Lannes, à la tête de l'avant-garde, arrêta à Montébello, et qu'il écrasa lui-même, cinq jours après, à Marengo, grâce à l'intelligente et décisive intervention de Desaix, frappé à mort dans ce triomphe (14 juin 1800). Il les contraigait à la convention d'Alexandrie, qui nous restituait toutes nos pertes en Italie.

Mais la guerre n'était que suspendue à cause des intrigues de l'Angleterre. Le vainqueur se décida à obtenir la paix par une campagne d'hiver. Alors Moreau remporta la victoire de Hohenlinden, avec le concours si utile de Ney et de Richepanse (3 décembre); il arriva jusqu'à Vienne. Brune et Macdonald menacèrent en même temps d'accourir par l'Adige, dont ils avaient forcé les lignes. L'Autriche fut obligée de signer le traité de Lunéville, qui confirma les résultats obtenus à Campo-Formio (9 février 1801).

Les neutres, paix d'Amiens. — Battus sur le continent et menacés par la *ligue des neutres*, que les puissances du nord (Russie, Prusse, Suède, Danemark) avaient renouvelée à l'instigation du czar Paul Ier, sincère admirateur du premier consul, les Anglais essayèrent de ruiner nos conquêtes méditerranéennes. Ils prirent, après un long siége, l'île de Malte, offerte au czar par Bonaparte, et inquiétèrent l'Egypte. — Dans ce pays, Kléber, qui ne recevait pas le moindre secours, se crut abandonné, et signa avec eux la convention d'El-Arish (28 janvier 1800). Sur le refus du cabinet britannique d'en ratifier les conditions, le général français se tint prêt à combattre. Il gagna même la grande victoire d'Héliopolis, châtia sévèrement une révolte du Caire, mais il tomba sous le poignard d'un fanatique. Menou, successeur de Kléber, ridicule aux yeux de l'armée pour avoir adopté les mœurs musulmanes, se fit battre à Canope et consentit à évacuer le pays, à la condition que son armée serait rapportée en France (septembre 1801).

Malgré ce succès, malgré aussi la dissolution de la *ligue des neutres* (V. page 440) qu'avaient provoquée la présence inattendue des Anglais au Sund et l'assassinat de notre allié, Paul Ier, l'Angleterre, épuisée de ressources, vaincue par nous au glorieux combat naval d'Algésiras et menacée par nos préparatifs de Boulogne, signa la paix d'Amiens (25 mars 1802). Nos acquisitions nous restaient ; les colonies perdues par la France et ses alliés pendant la guerre étaient restituées, à l'exception de la Trinité et Ceylan ; Malte faisait retour aux chevaliers de Saint-Jean, l'Egypte à la Porte ; nous reconnaissions la République des Sept-Iles (ioniennes) récemment organisée. C'était un dénouement magnifique de la seconde coalition, et le pays en témoigna sa reconnaissance au premier consul en prorogant ses pouvoirs d'abord pour dix ans et, bientôt après, à vie (8 mai et 2 août 1802). De là, la nouvelle constitution de l'an X modifiant celle de l'an VIII.

§ 3. — Politique intérieure et extérieure du premier consul.

Bonaparte profita de la paix pour compléter ses grands travaux d'administration publique : organisation de 32 lycées avec 6,400 bourses, en attendant la création de l'Université en 1806; canaux de Saint-Quentin et de l'Ourcq, route du Simplon, trois ponts à Paris, etc. ; encouragements de tout genre au commerce,

à l'industrie, aux lettres, aux arts (expositions de 1801 et 1802, Ternaux, Montgolfier, Carcel, Jacquart); système des récompenses nationales (Légion d'honneur); Code civil (1), concordat (2), etc.

En même temps, il étendait au dehors son influence et celle de la France : souveraineté exercée dans les républiques cisalpine et ligurienne; Piémont divisé en six départements; acquisition du duché de Parme et de l'île d'Elbe; constitution donnée à la Suisse; réorganisation partielle de l'Allemagne; expédition du général Leclerc contre Saint-Domingue, où le noir Toussaint-Louverture s'était proclamé indépendant; etc.

Mais tout cela ne s'accomplit pas sans quelque opposition et même sans des dangers réels pour Bonaparte. Il brisa l'opposition en réduisant le tribunat à cinquante membres et en écartant des fonctions publiques ceux qu'il appelait les *idéologues*. Il échappa, comme par miracle, aux trames des assassins : complot de Céracchi et d'Aréna (10 octobre 1800); machine infernale de la rue Saint-Nicaise par Saint-Régent (3 nivôse, 24 décembre 1800); conspiration de Cadoudal et de Pichegru (août 1803-mars 1804), etc. — L'Angleterre, impatiente de rompre la paix d'Amiens, ne se borna pas à encourager quelques unes de ces tentatives criminelles. Inquiète des progrès de la France, même pendant la paix, elle refusa de restituer Malte, et fit saisir sur toutes les mers douze cents navires français ou alliés.

Le premier consul répondit à ces violences par l'arrestation de tous les Anglais en France, l'interdiction de nos ports, la confiscation du Hanovre, les armements formidables rassemblés à Boulogne pour franchir le détroit, l'exécution du duc d'Enghien dans les fossés de Vincennes. Quant à la nation, après avoir déjà accordé à son glorieux chef les pouvoirs les plus étendus, elle lui donna encore l'*Empire héréditaire* (18 mai 1804).

(1) *Code civil.* — Bonaparte, de retour de Marengo, nomma une commission de quatre membres, chargés de préparer un projet de Code civil. Ce furent Tronchet, Portalis, Bigot de Préameneu et Malleville. Ils répondirent à l'appel si flatteur du chef de l'Etat en publiant, sept mois après leur nomination (15 mars 1801), la première ébauche de leur projet. Aussitôt toutes les cours judiciaires de la République en reçurent communication pour l'examiner et transmettre leurs avis. Elles le firent avec autant d'empressement que d'intelligence. Projet et annotations furent alors renvoyés à l'examen de la section de législation du conseil d'Etat renforcée des quatre éminents juris-

consultes, auteurs du travail primitif. Une révision sérieuse s'accomplit, pénible et savant effort d'harmonie entre le texte et les amendements. Alors seulement le conseil d'Etat tout entier discuta les articles divers de ce grand travail, le plus souvent sous la présidence du premier consul, dont le génie parut, là, plus grand encore que sur les champs de bataille.

Le tribunat reçut à son tour communication du Code civil, qu'il discuta dans de nombreuses séances publiques, point de départ d'améliorations nouvelles. Le corps législatif le vota dans le cours de deux sessions. La loi du 30 ventôse an XII (1804) en fit le *Code civil des Français*; mais ce ne fut qu'après la nouvelle rédaction décrétée le 3 septembre 1807, que le Code civil porta le nom de *Code Napoléon* qu'il a repris et reperdu depuis. Trois livres le composent, le premier sur les personnes, le second sur les biens, le troisième sur les différentes manières dont on acquiert la propriété, et l'on peut dire que c'est le plus grand monument législatif des temps modernes par l'heureuse fusion qu'il établit entre les principes si profondément opposés que sépare la date capitale de 1789. L'égalité des droits civils, la constitution libérale de la famille, le respect de la propriété, en sont les bases immuables. — Les *Codes de procédure civile* et de *commerce* (1807), celui d'*instruction criminelle* (1808), le *Code pénal* (1811), en sont le complément.

(2) *Concordat.* — Après la bataille de Marengo, le premier consul annonça au pape Pie VII (élu à Venise en 1800) son intention de rétablir le culte, et cette ouverture reçut un favorable accueil. Il envoya à Rome M. de Cacault pour le représenter à la cour du souverain pontife, qui accrédita à Paris, en la même qualité, Mgr Spina, archevêque de Corinthe. Mais c'est le cardinal secrétaire d'Etat, Consalvi, qui fut destiné à conduire à bonne fin cette longue et difficile affaire. Du 20 juin, jour de son arrivée à Paris, au 15 juillet suivant, il en amena la conclusion.

Ce pacte, en dix-sept articles, tranchait les grandes difficultés religieuses du temps. On y reconnaissait le catholicisme comme religion de la majorité des Français, la nomination des évêques par le gouvernement avec l'institution canonique subséquente, le choix des curés par les évêques avec l'approbation du chef de l'Etat, l'établissement d'une nouvelle circonscription diocésaine, la démission des anciens titulaires, la confirmation relative à l'aliénation des biens du clergé, l'assurance d'un traitement convenable aux ecclésiastiques, etc. — Ratifié à Rome, le 15 août 1801, par les soins du cardinal Consalvi, qui y était venu à cet effet, le concordat fut sanctionné à Paris, le 8 septembre suivant. On n'en instruisit pas le public, en vue de la pensée qu'avait le pouvoir de le soumettre au corps législatif et de le publier en même temps que certains articles organiques que préparait Portalis.

Le corps législatif, réuni le 2 avril 1802, approuva le concordat ainsi que les articles organiques qui l'accompagnaient et réglaient l'exercice du culte. Le concordat devenait ainsi une loi de l'Etat, et le premier consul procéda au choix de dix archevêques et de cinquante évêques dont douze furent pris parmi les évêques constitutionnels. Une grande solennité fut célébrée à Notre-Dame, le jours de Pâques (18 avril 1802), pour inaugurer le rétablissement du culte.

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. VII : lettres pacifiques du premier consul, Napoléon Ier ; passage du mont Saint-Bernard, Thiers; Napoléon après la paix d'Amiens, Id. — *Atlas.*

VII

Empire (1re partie), 1804-1810.

3e coalition (1805).	*Organisation nouvelle* : princes de l'Empire, grands dignitaires, maréchaux, grands officiers militaires et civils. — Modifications à la constitution, sacre, vice-royauté d'Italie, camp de Boulogne (Villeneuve, etc.). — 3e coalition (1805). *Campagne d'Austerlitz* : forces de la coalition, premiers succès sur le Danube, capitulation d'Ulm, entrée à Vienne; bataille d'Austerlitz, traité de Presbourg (26 décembre 1805). *Evénements maritimes* : désastre naval de Trafalgar (20 octobre).
4e coalition (1806).	*Royautés vassales* : royaumes donnés par Napoléon à Joseph et à Louis; principautés à ses sœurs; fiefs à ses serviteurs les plus dévoués; nouvelle noblesse. — Napoléon médiateur en Suisse et protecteur de la Confédération du Rhin. — 4e coalition (1806). *Campagne de Prusse* : Iéna, Awerstædt, Berlin. — Blocus continental. — Eylau, Friedland, traité de Tilsitt (7 juillet 1807).
Blocus continental, affaires d'Espagne.	*Blocus continental* contre l'Angleterre : le Danemark et l'Autriche y adhèrent. — Portugal envahi par Junot. — Occupation de Rome. *Commencements de la guerre d'Espagne* : Charles IV, le prince des Asturies et Godoï. — Révolution d'Aranjuez, entrevue de Bayonne; Joseph, roi d'Espagne, junte de Séville. — Premiers succès suivis de graves désastres (capitulation de Baylen et de Cintra, etc.). *Napoléon se rend en Espagne* après l'entrevue d'Erfurth : ses succès, son entrée à Madrid; prise de Saragosse (1809); réformes. — 5e coalition.
5e coalition (1809).	*Campagne d'Autriche* : Abensberg, Landshut, Eckmühl, Ratisbonne, Vienne; île de Lobau, passage du Danube, Essling et Wagram; armistice de Znaïm, traité de Vienne (14 octobre 1809). — La Suède adhère au blocus continental. *Evénements divers* : les Anglais à Flessingue et à Anvers; Pie VII à Savone; suite de la lutte en Espagne.

§ 1. — Troisième coalition. — Austerlitz.

Le camp de Boulogne. — Troisième coalition. — Napoléon proclamé empereur, organisa sa cour d'une manière brillante. Il créa des princes de l'Empire, six grands dignitaires, dix-huit maréchaux, des grands officiers militaires et civils, etc. Il modifia ensuite la constitution pour la mettre en harmonie avec les institutions nouvelles. Il voulut enfin être sacré par la religion, et reçut du pape Pie VII, venu tout exprès à Paris, l'onction sainte dans l'insigne basilique de Notre-Dame, le 2 décembre 1804. La couronne d'Italie qu'il prit ensuite et dont

il transmit la vice-royauté à Eugène Beauharnais, vint encore rehausser son élévation.

Une grande fête, la distribution des croix, fut célébrée d'abord à Paris, le 14 juillet, aux Invalides, et un mois après, au camp de Boulogne, avec un éclat inouï, en présence de plus de cent mille hommes, dont les acclamations unanimes consacrèrent une fois de plus le glorieux avénement de l'Empire. — Il ne fallait plus, pour être entièrement heureux, que descendre en Angleterre, opération pour laquelle d'immenses préparatifs avaient été faits dans l'intérieur de la France et sur les côtes de la Manche. Napoléon en fut empêché par l'impéritie de l'amiral Villeneuve, négligeant de se rendre dans les eaux du Pas-de-Calais, après avoir adroitement attiré la flotte anglaise de Toulon aux Antilles et avoir débloqué Le Ferrol. La formation de la *troisième coalition* par l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et la Suède acheva de rendre la descente impossible (avril-août 1805).

Ulm, Austerlitz, Presbourg. — En apprenant les armements considérables des alliés menaçant à la fois le Hanovre, Naples, le Danube et le Pô, l'Empereur ne s'occupa pas des points extrêmes. Il envoya Masséna défendre la Lombardie contre les Autrichiens de l'archiduc Charles, et se porta lui-même vers la Forêt-Noire. Il tourna ses ennemis, qui, sous la conduite de Mack, s'étaient audacieusement avancés vers le Rhin, les vainquit à Wertingen, à Gunzbourg, à Elchingen, et entra dans Ulm (19 octobre). Trois semaines avaient suffi pour culbuter quatre-vingt mille hommes et leur enlever, avec des masses de captifs, deux cents canons et quatre-vingts drapeaux. Moins d'un mois après, Vienne était en notre pouvoir.

Alors, négligeant l'armée d'Italie refoulée jusqu'au Raab par Ney et Masséna, Napoléon alla livrer aux deux empereurs d'Autriche et de Russie l'immortelle bataille d'Austerlitz, près de Brünn, dans la Moravie, le 2 décembre 1805. Le roi de Prusse, qui attendait le moment de se tourner contre nous, se rapprocha aussitôt des Français victorieux ; il reçut le Hanovre par le traité de Schœnbrünn et nous laissa Neufchâtel et Wesel. — Quelques jours après (26 décembre), l'Autriche signe le traité de Presbourg, qui nous laissait les États vénitiens de terre ferme, la Dalmatie, l'Istrie, le Tyrol et la Souabe autrichienne partagée entre la Bavière et le Wurtemberg, érigés en royaumes, quatre millions de sujets environ, et des

ressources considérables en argent et en armes. Napoléon était reconnu comme roi d'Italie.

C'était d'autant plus beau, que, peu de semaines auparavant (20 octobre), Villeneuve et Gravina avaient perdu dix-huit vaisseaux et sept mille hommes au désastre de Trafalgar, vrai tombeau de notre marine (mort de Nelson et du contre-amiral Magon, captivité et suicide de Villeneuve).

§ 2. — Quatrième coalition. — Campagne de Prusse.

Royautés vassales. — Dès lors, Napoléon prépara dans son esprit contre l'Angleterre d'autres moyens de destruction. En attendant qu'il pût la frapper au gré de ses désirs, il travailla à s'établir d'une manière solide sur le continent. Dans ce but, il créa les royaumes de Naples et de Hollande pour ses frères Joseph et Louis*, les principautés de Lucques et de Guastalla pour ses sœurs Elisa et Pauline, le grand-duché de Berg pour son beau-frère Murat, des fiefs considérables pour ses serviteurs les plus dévoués**, des titres de noblesse pour tous : ministres, sénateurs, généraux, etc. Il se proclama, en outre, médiateur de la Confédération helvétique rattachée ainsi plus

* *Généalogie sommaire de la famille Bonaparte :*

Charles Bonaparte (Lætitia de Ramolino).

Joseph.	*Napoléon Ier* (1769-1821).	Lucien.	Elisa.	Louis (1778-1846).	Pauline.	Caroline. épouse Murat.	Jérôme.
2 filles.	*Napoléon II* (1811-1832), et 3 enfants d'adoption :	Pierre Napoléon, Charles de Canino, etc.	Elisa et Frédéric Baccioc-chi.	*Napoléon III* — Prince impérial.		4 enfants, entre autres Lucien Murat.	Princesse Mathilde et prince Napoléon.
Eugène Beauharnais (1782-1824).		Hortense épouse Louis.		Stéphanie.			

** *Abrantès* (D), Junot; *Albuféra*, Suchet; *Awerstædt*, Davoust; *Bassano*, Maret; *Bellune*, Victor; *Bénévent*, (P) Talleyrand; *Cadore* (D), Champagny; *Castiglione*, Augereau; *Conegliano*, Moncey; *Dalmatie*, Soult; *Dantzig*, Lefèvre; *Eckmühl* (P), Davoust; *Elchingen* (D), Ney; *Essling* (P), Masséna; *Feltre* (D), Clarke; *Frioul*, Duroc; *Gaëte*, Gaudin; *Istrie*, Bessières; *Lobau* (C), Mouton; *Massa* (D), Regnier; *Montebello* Lannes; *Moskowa* (P), Ney; *Neufchâtel*, Berthier; *Otrante* (D), Fouché; *Padoue*, Arrighi; *Parme*, Cambacérès; *Péluse* (C), Monge; *Plaisance* (D), Lebrun; *Ponte-Corvo* (P), Bernadotte; *Raguse* (D), Marmont; *Reggio*, Oudinot; *Rivoli*, Masséna; *Rovigo*, Savary; *Tarente*, Macdonald; *Trévise*, Mortier; *Valmy*, Kellermann; *Vicence*, Caulincourt; etc.

Note. — Les noms laissés sans lettre doivent prendre celle qui les précède immédiatement. C'est seulement pour respecter l'ordre chronologique que nous n'avons pas ajouté à Ney, duc d'Elchingen, le titre de prince de la Moskowa; à Berthier, prince de Neufchâtel, celui de prince de Wagram, etc.

étroitement à la France, et protecteur de la *Confédération du Rhin*, organisée par ses soins sur la ruine de l'Empire d'Allemagne, dont le souverain, François II, avait pris le titre d'empereur d'Autriche sous le nom de François Ier.

Mais, un moment désarmée par la mort de Pitt et le trop court passage aux affaires de Fox, dont les sympathies étaient acquises à la paix, l'Angleterre ne laissa pas à Napoléon le loisir d'achever l'œuvre commencée. Les intrigues de cette puissance entraînèrent en effet dans une *quatrième coalition* le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, et l'empereur de Russie, Alexandre Ier (octobre 1806).

Campagne de Prusse. — L'empereur entra aussitôt en campagne, et tourna l'armée prussienne, qui avait eu le tort de franchir la barrière naturelle de l'Elbe pour envahir la Bavière. Il la battit à Iéna et à Awerstædt, et s'ouvrit ainsi les chemins de la Prusse : nos généraux s'y portèrent à la fois par Custrin, Stettin, Spandau, Magdebourg. Parvenu lui-même à Berlin, après avoir visité le tombeau du grand Frédéric à Potsdam, il lança contre l'Angleterre le *décret de blocus continental* qui atteignait partout les navires, les sujets, les correspondants de cette nation. — Mais pour produire le résultat qu'on en espérait, la mesure devait se généraliser : de cette nécessité résulta une première guerre en Pologne contre la Russie.

A cet effet, Napoléon entra dans Varsovie le 15 décembre, pour y prendre ses quartiers d'hiver. Les Russes vinrent le harceler, et il leur livra plusieurs combats qui restèrent sans profit à cause de la nature des lieux. — Reprenant l'offensive avec Benningsen, ils reparurent dans la saison mauvaise, et, cette fois, Napoléon les contraignit à la bataille d'Eylau (8 février 1807), combat terrible, puisque l'ennemi y laissa trente mille hommes, et cependant sans résultat décisif. La capitulation de Dantzig devant Lefèvre et Chasseloup-Laubat, l'entière soumission de la Silésie par Vandamme et Jérôme, rendirent plus profitable cette campagne d'hiver.

Un seul événement signala et termina celle d'été : la victoire de Friedland sur l'Alle, gagnée le jour anniversaire de Marengo. Kœnigsberg se rendit, et un radeau magnifiquement décoré reçut, au milieu du Niémen, les deux souverains prêts à faire la paix et à se partager le monde. Ce fut le traité de Tilsitt, 7 juillet 1807. — Frédéric-Guillaume conserva ses Etats, à l'exception des provinces qui contribuèrent à former le

royaume de Westphalie pour Jérôme, et le grand-duché de Varsovie pour le roi de Saxe; Alexandre eut en perspective la Finlande et les autres provinces danubiennes; l'un et l'autre reconnurent les divers Etats créés par Napoléon et s'engagèrent à appliquer les rigoureuses prescriptions du blocus continental. Un traité secret contenait l'engagement de la part de la Russie et de la France de faire cause commune en toute circonstance, et spécialement de combattre ensemble l'Angleterre si elle s'opposait aux conventions patentes ou secrètes arrêtées à Tilsitt.

§ 3. — Blocus continental. — Affaires d'Espagne.

Blocus continental. — Pour frapper l'Angleterre avec succès, Napoléon devait rendre universelle l'adoption du blocus continental. Or, ni le Danemark, ni le Portugal, ni le saint-siége n'avaient encore souscrit à ce décret.

Le Danemark devint notre allié à la suite d'une infamie de l'Angleterre qui, sans autre motif que le désir d'avoir libre accès dans la Baltique et de s'emparer d'une flotte considérable, bombarda Copenhague pendant trois jours et trois nuits (2 septembre 1807). — L'Autriche, indignée de cette violation du droit des gens, imita le Danemark et accepta le blocus continental.

Le Portugal était à peu près aux Anglais depuis le traité de Méthuen, et il fallait l'arracher à leur joug. Par le traité secret de Fontainebleau, l'empereur partagea ce royaume avec l'Espagne. Junot, ayant trouvé partout libre passage, l'envahit avec une armée, contraignit la famille royale à partir pour le Brésil, et arbora le drapeau français à Lisbonne.

Quant au souverain pontife, il persistait à repousser le blocus continental, moins par amour pour l'Angleterre, qu'en haine de l'influence absorbante des Français en Italie, surtout depuis que Joseph était roi de Naples. Napoléon, blessé de cette résistance, fit occuper Rome et tourna ses vues sur l'Espagne.

Affaires d'Espagne. — Dans ce pays régnait alors Charles IV, qui avait pour fils Ferdinand, prince des Asturies, et pour principal ministre Godoï, plus connu sous le nom de prince de la Paix. Or, entre ce dernier et l'héritier du trône, la mésintelligence était extrême. Après avoir demandé à Napoléon la main d'une princesse de sa famille, l'infant conspira contre le

ministre, qui le découvrit, et l'accusa d'avoir voulu attenter à la vie de son père. Le prince des Asturies dut demander grâce, et Charles IV dénonça sa conduite au maître de l'Europe. — L'empereur crut le moment opportun pour intervenir, et il réunit des forces considérables aux Pyrénées sous le commandement de Murat, qui agit toujours comme si la couronne d'Espagne allait lui appartenir. Le but réel de son beau-frère était, en effet, de décider les Bourbons à se retirer en Amérique, et de les remplacer par un des siens.

La concentration des troupes françaises produisit le résultat que Napoléon en attendait. La cour se préparait à la fuite lorsqu'une révolution éclata prématurément à Aranjuez, provoquée peut-être par Ferdinand. Charles IV, menacé abdiqua, en faveur de son fils, et son ministre échappa comme par miracle à la mort. — Murat, arrivé à Madrid, refusa de reconnaître le nouveau roi, et l'on vit alors l'étrange spectacle des deux souverains se rendant à Bayonne pour soumettre leurs différends à l'empereur. Celui-ci envoya le père vivre en roi à Compiégne, et Ferdinand VII en captif à Valençay; il les remplaça par son frère Joseph, au grand regret du duc de Berg, qui alla régner à Naples.

A cette nouvelle, et sur l'invitation de la junte provisoire de Séville, la péninsule prit les armes. Sur tous les points, elle massacra nos compatriotes, et commença une guerre d'autant plus dangereuse qu'elle se fit par attaques partielles et innombrables (*guérillas*). Nos premières victoires, celle surtout de Bessières à Rio-Seco, conduisirent à Madrid le roi Joseph, reconnu par la junte de Bayonne et précédé d'une constitution libérale. — Mais bientôt Dupont, vaincu à Baylen, dans l'Andalousie, signa une capitulation dont l'indigne violation coûta la vie à dix-huit mille Français assassinés en détail ou déportés dans l'île de Cabrera pour y mourir de faim. Junot, battu à Vimeiro par sir Arthur Wellesley, plus célèbre sous le nom de duc de Wellington, capitula à son tour à Cintra. Joseph dut quitter Madrid, huit jours après y avoir fait son entrée. Le pays presque tout entier cessa de nous appartenir.

Napoléon jugeant sa présence nécessaire, vit de nouveau Alexandre à Erfurth, dans une réunion célèbre où manquaient le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche; puis il marcha sur Bayonne avec cent cinquante mille de ses meilleurs soldats d'Allemagne. Les victoires de Burgos, d'Espinosa, de Tudela

sur l'armée ennemie que commandaient Palafox, Castanos et Blake, rouvrirent le chemin de la capitale. Celle du défilé fameux de Sommo-Sierra, emporté par la cavalerie légère du général Montbrun, permit d'y entrer. En même temps, Saint-Cyr, vainqueur devant Barcelone, reprenait dans la Catalogne le terrain perdu, et Soult, dans la Galice, forçait les Anglais à regagner la mer à La Corogne. Enfin, Saragosse tombait en notre pouvoir après un siége héroïque de trois mois (21 février 1809).

La péninsule était reconquise : il s'agissait de lui faire adopter les réformes de l'administration française. Napoléon se mit à l'œuvre : destruction de l'Inquisition, réduction considérable du nombre des couvents, garantie de la dette publique, abolition des droits féodaux, établissement d'une cour de cassation, etc. L'Autriche l'empêcha d'achever en formant la *cinquième coalition*, et en envoyant aussitôt deux cent mille hommes dans la Bavière.

§ 4. — Cinquième coalition.

Essling et Wagram. — A cette nouvelle, l'empereur partit de Paris le 10 avril 1809, et alla se placer entre l'armée de Davoust à Ratisbonne, et celle de Masséna à Augsbourg, prévenant ainsi le désastre à peu près certain que l'archiduc Charles comptait infliger à chacune d'elles isolément. Il appela à lui ses deux maréchaux, et remporta les victoires d'Abensberg, de Landshut et d'Eckmühl; Ratisbonne, où nous n'avions laissé qu'un régiment réduit à capituler, fut reprise après une chaude affaire où Napoléon reçut une balle morte au cou-de-pied; Vienne elle-même se rendit après un court bombardement (13 mai).

Le vainqueur résolut alors de franchir le Danube, en présence des cent mille hommes de l'archiduc Charles, établi sur la rive gauche. Il prit l'île de Lobau pour centre de ses opérations, et jeta sur le fleuve des ponts que l'inondation emporta deux fois. Les sanglants combats auxquels les villages d'Essling et Aspern, cinq fois pris et repris en deux jours, ont donné leur nom, permirent à Napoléon de rentrer dans l'île à son gré, mais avec treize mille hommes de moins et le brave maréchal Lannes atteint par un boulet (21-22 mai 1809). — Quand il en sortit de nouveau, après la victoire d'Eugène, à

Raab, sur l'archiduc Jean, qui l'avait lui-même battu à Sacile, en Italie, ce fut pour combattre à Wagram avec cent cinquante mille hommes et cinq cents pièces de canon. L'Autriche accablée signa l'armistice de Znaïm, puis le traité de Vienne, qui imposait la cession des provinces illyriennes à la France, l'abandon de nouveaux territoires à la Bavière et à la Saxe, la perte d'une partie orientale de la Galicie en faveur de la Russie, soit environ trois millions et demi de sujets de moins (14 octobre). — La Suède traita à son tour sous son nouveau roi Charles XIII; elle adhéra au blocus continental, et tous les ports du nord de l'Europe furent ainsi fermés à l'Angleterre.

Flessingue, etc. — Pendant cette campagne d'Autriche, les Anglais s'étaient emparés de Flessingue et avaient menacé d'incendier Anvers. La levée des gardes nationaux du nord et la maladie les contraignirent à la retraite. — De plus, le pape Pie VII avait été enlevé de Rome et conduit captif à Savone pour n'avoir pas voulu entrer dans les vues de la politique impériale (réunion des Etats romains à l'Empire français, excommunication, etc.).

A la même époque, l'Espagne continuait d'être le théâtre d'une lutte acharnée. Nos armées furent victorieuses près de Tarragone avec Gouvion Saint-Cyr, à Ciudad-Réal avec Sébastiani, à Médelin avec Victor, dans les environs de Saragosse avec Suchet sur Blake, à Talaveyra de la Reyna avec le roi Joseph contre sir Arthur Wellesley (Wellington), avec Soult à Ocana dans l'Andalousie; mais elles virent tous leurs avantages compromis par la mésintelligence complète des commandants supérieurs (1809). Il put bien y avoir dès lors dans la péninsule de brillants faits d'armes partiels, mais pas une campagne conduite avec ensemble, et, par suite, absence de résultats satisfaisants : siége de Cadix par Victor, prise de Lérida et de Méquinenza par Suchet, campagne de Portugal sous Masséna avec le concours de Junot et de Ney (succès d'Astorga, de Ciudad-Rodriguo et d'Almeida, échec de Busaco, impossibilité d'emporter les lignes de Torres-Vedras) ; il fallut évacuer le Portugal (1810), indice de la prochaine évacuation de la péninsule (1).

(1) *Géographie de l'Europe en* 1810. — L'Europe, en 1810, est profondément modifiée; les différences portent spécialement sur les Etats du centre. Pour le nord, *le Royaume-Uni des îles Britanniques* a le même nombre de

comtés en Angleterre, en Ecosse et en Irlande : c'est notre plus mortel ennemi, l'âme de toutes les coalitions. — Le *Danemark* nous est favorable, et il entraîne dans son alliance la Norwége, que la Suède convoite avec tant d'ardeur. — La *Suède*, qui possède une portion de la Poméranie, va se tourner contre nous. — La *Russie*, forte de l'acquisition de la Finlande, de ses progrès dans les provinces danubiennes, etc., se prépare à une rupture qui nous sera funeste.

Au sud, le Portugal est retombé au pouvoir de l'Angleterre. — L'*Espagne* lutte énergiquement pour nous échapper. — La *péninsule italique*, outre les départements de l'empire français, que nous énumérerons tout à l'heure, renferme le royaume d'Italie, les provinces illyriennes, la principauté de Lucques, la principauté de Piombino, le royaume de Naples, la Sicile séparée avec les Bourbons, Malte et la Sardaigne avec ses souverains. — La *Turquie d'Europe* étend sa domination sur la Grèce; mais elle est sans cesse menacée du côté du Danube par la Russie.

Au centre, où se sont opérées les grandes modifications territoriales, se trouve d'abord l'*empire français*, dont les limites sont portées jusqu'à l'Elbe, après l'abdication de Louis en Hollande, et la réunion à la France des villes hanséatiques, des duchés d'Oldenbourg et de Lauenbourg, et d'une partie du Hanovre. Les cent trente et un départements que renferme alors l'Empire se répartissent ainsi qu'il suit : quatre-vingt-cinq en France; deux en Corse (le Golo, ch.-l. Bastia, et le Liamone, ch.-l. Ajaccio); vingt-six dans les Pays-Bas et l'Allemagne; deux dans la Savoie ; seize en Italie. Les premiers ont été indiqués ailleurs.

Les départements créés dans les Pays-Bas sont, en suivant le cours des fleuves : la Lys, ch.-l. Bruges; l'Escaut, Gand; Jemmapes, Mons; la Dyle, Bruxelles; les Deux-Nèthes, Anvers; les Bouches-de-l'Escaut, Middelbourg; — Sambre-et-Meuse, Namur; l'Ourthe, Liége; la Meuse-Inférieure, Maëstricht; la Roër, Aix-la-Chapelle; les Bouches-du-Rhin, Bois-le-Duc; les Bouches-de-la-Meuse, La Haye; — les Forêts, Luxembourg; la Sarre, Trèves; le Mont-Tonnerre, Mayence; Rhin-et-Moselle, Coblentz; le Zuyderzée, Amsterdam; — l'Yssel-Supérieur, Arnheim; les Bouches-de-l'Yssel, Zwolle; la Frise, Leuwarden; l'Ems-Occidental, Groningue; l'Ems-Oriental, Aurich; les Bouches-du-Wéser, Brême; les Bouches-de-l'Elbe, Hambourg; l'Ems-Supérieur, Osnabrück; la Lippe, Munster.

Les départements de la Savoie sont : le Lac-Léman, ch.-l. Genève, et le Mont-Blanc, Chambéry.

Les départements italiens sont les suivants : Simplon, ch.-l. Sion; Sésia, Verceil; Doire, Ivrée; Pô, Turin; Stura, Coni; Alpes maritimes, Nice; Montenotte, Savone; Marengo, Alexandrie; Gênes, Gênes; Taro, Parme; Apennins, Chiavari; Méditerranée, Livourne; Arno, Florence; Ombrono, Sienne; Trasimène, Spolète; Rome, Rome.

Après la France, le pays de l'Europe centrale qui a éprouvé le plus de modifications, en 1810, est l'*Allemagne*. On désigne sous ce nom : 1° la presqu'île du Jutland, le duché de Holstein, etc.; 2° les possessions françaises correspondant aux quatre départements des Bouches-de-l'Elbe, des Bouches-du-Wéser, de la Lippe, de l'Ems-Supérieur; 3° la Confédération du Rhin, comprenant : les quatre royaumes de Saxe avec le grand-duché de Varsovie, de Westphalie, de Bavière, de Wurtemberg; les cinq grands duchés de Bade, de Darmstadt, de Wurtzbourg, de Francfort, de Berg; les duchés de Mecklembourg, de Nassau, de Saxe-Weimar, de Saxe-Gotha, de Saxe-Meiningen, de Saxe-Cobourg, de Saxe-Hildburghausen, d'Anhalt, de Schwartzbourg, etc. — Dans le territoire de l'Allemagne se trouvent encore : la ville d'*Erfurth*, à la France; la *Poméranie*, à la Prusse et à la Suède; le Brandebourg et la Silésie; l'*empire d'Autriche* diminué des provinces illyriennes.

A cette époque, l'Autriche nous donne une souveraine; mais elle n'est pas éloignée de la pensée de nous trahir. — Quant à la *Prusse*, elle sera une des premières puissances hostiles : elle ne peut pas oublier qu'on l'a réduite à la

Prusse orientale, à la Prusse occidentale, et à une portion seulement de la Poméranie, du Brandebourg et de la Silésie; la ville de *Dantzig* est indépendante. — La *Suisse* se compose de dix-neuf cantons.

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. VII : bataille d'Austerlitz, Napoléon Ier; campagne de Prusse, Duruy; la famille royale quitte le Portugal, général Foy; capitulation de Baylen, Documents officiels; le roi Joseph en Espagne, Joseph Bonaparte; mort de Lannes à Essling, général Pelet; abolition de la puissance temporelle des papes, Napoléon Ier.

VIII

Empire (2e partie), 1810-1814.

Apogée de Napoléon, symptômes de décadence.

Guerre d'Espagne (1808-1813)
- *Rappel des événements de cette guerre*, de 1808 à 1810.
- 1811 : succès de Suchet et de Soult; les Anglais dans le Portugal.
- 1812 : constitution libérale du 9 mars, bataille des Arapiles, Madrid prise et perdue, le roi Joseph.
- 1813 : Joseph refoulé aux Pyrénées, traité de Valençay. — Ferdinand VII et évacuation de l'Espagne.

Guerre de Russie (1812).
- *Causes de la guerre* : griefs respectifs d'Alexandre et de Napoléon; congrès de Dresde; Suède et Russie contre nous.
- *Marche de Napoléon* par Kowno, Wilna, Ostrowno, Smolensk, Valoutina, la Moscowa et Mojaïsk. — Incendie de Moscou, négociations, hiver prématuré (13 octobre 1812).
- *Retraite* par Malo-Jaroslawetz, Krasnoé, Orcha, la Bérésina (29 novembre), Smorgoni. — Murat et Eugène. — 6e coalition (1813).

6e coalition (1813-14).
- *Campagne d'Allemagne* : Lutzen, Bautzen, Dresde; échecs partiels de nos généraux; Leipzig (18 octobre) et Hanau.
- Campagne de France.
  - *Entrée des ennemis en France* par tous les points de nos frontières; Napoléon en Champagne.
  - 1re *phase* : Saint-Dizier, Brienne, Troyes; — succès contre les Prussiens; id.; contre les Autrichiens. — Congrès de Châtillon-sur-Seine.
  - 2e *phase* : Soissons, Laon, Reims.
  - 3e *phase* : Arcis-sur-Aube; bataille et capitulation de Paris; abdication à Fontainebleau. — Bataille de Toulouse (10 avril).

Politique intérieure.
- *Ordre public* toujours maintenu avec soin. — *Codes*, etc.
- *Travaux d'utilité générale* à Paris et dans les départements.
- *Industrie et commerce* : encouragements, expositions générales, applications des sciences, inventeurs illustres.
- *Lettres, Sciences, Arts* : éclat particulier de la peinture.

§ 1. — Apogée de Napoléon, symptômes de décadence.

Apogée de Napoléon. — En 1810, la carte de l'Europe avait

subi un remaniement complet. La France en occupait à peu près toute la partie occidentale, soit par les cent trente et un départements de l'Empire s'étendant de Hambourg à Rome, soit par les vastes possessions des Etats feudataires. La Russie dominait sur la partie orientale que Napoléon lui avait imprudemment abandonnée à Tilsitt, en l'augmentant même de la Finlande. Entre ces deux grandes puissances aspirant à se partager le monde, l'Autriche et la Prusse avaient été considérablement affaiblies par leurs désastres dans les trois dernières coalitions. Le Danemark était devenu notre allié après le bombardement de sa capitale. La Suède et la Turquie, au contraire, devaient nous abandonner bientôt, l'une malgré la présence de Bernadotte à la tête de son gouvernement, l'autre à cause des concessions de Tilsitt. L'Angleterre seule restait invulnérable dans son île, dépensant des milliards pour nous opposer le continent, la péninsule ibérique surtout, et luttant contre le blocus avec une indomptable énergie.

A ce moment même (1810), n'ayant pas d'enfants de sa première femme, le glorieux soldat d'Arcole voulut s'unir par les liens d'un nouveau mariage à quelqu'une des vieilles familles de l'Europe. Il se sépara de Joséphine par le divorce, que nos lois civiles permettaient alors, et il épousa Marie-Louise d'Autriche, de l'illustre maison de Habsbourg. L'année suivante (20 mars 1811), il en eut un fils qui reçut au berceau le titre de *Roi de Rome*. Son bonheur était complet, sa puissance vraiment incomparable.

Symptômes de décadence. — Et cependant, à y regarder de près, cette domination n'était pas acceptée sans contestation. En Europe, chacun redoutait Napoléon, et n'était pas éloigné de la pensée de se séparer de lui, même de le combattre, à la première infidélité de la fortune. L'Allemagne, en particulier, plus atteinte que les autres Etats dans sa nationalité, était travaillée par un esprit de résistance qu'entretenaient les poésies patriotiques de Kœrner, les écrits d'Arndt (*Germanie et Europe*, *Esprit du temps*, *Qu'est-ce que la patrie de l'Allemand?*), les chants belliqueux de Frédéric Schlégel surnommé le « Tyrtée de l'Allemagne, » et les sociétés secrètes où s'arma plus d'une fois le bras des assassins, celle de *Tugenbund* ou association de la Vertu, par exemple, d'où sortit le jeune Staabs à Schœnbrunn (1809). Quant à la France, elle admirait encore, malgré les embarras du blocus, des affaires d'Espagne, du pape, et

les levées déjà bien lourdes d'hommes et d'argent. Mais vienne le désastre de Moscou, et aussitôt une situation nouvelle apparaîtra, bien différente, hélas ! de celle à laquelle on avait encore quelque droit de s'attendre.

§ 2. — Fin de la guerre d'Espagne.

La guerre d'Espagne, dont nous avons déjà raconté les phases diverses de 1808 à 1810 (pages 495 et 498), se continue en 1811. A l'est, Suchet prend, à quelques mois de distance, Tortose, Tarragone et Sagonte ; il commence le siége de Valence qui tombe en son pouvoir au mois de janvier 1812. A l'ouest, Soult s'empare d'Olivenza, de Badajoz, et livre la bataille indécise d'Albuera. Les Anglais occupent de nouveau le Portugal.

En 1812, les cortès de Cadix publient la constitution libérale du 9 mars, sur les bases du régime représentatif. « Wellington gagne sur Marmont la bataille décisive de Salamanque ou des Arapiles (22 juillet). Le vainqueur entre dans Madrid (11 août). Soult lève le siége de Cadix le 25, pour rejoindre Marmont. Wellington, arrêté pendant trente jours devant le château de Burgos, se retire vers le Portugal. Joseph rentre dans sa capitale ; la moitié de la péninsule lui reste. Mais les deux cent soixante et dix mille hommes occupés au sud des Pyrénées feront faute à Napoléon au centre de l'Europe en 1813. » (Dreyss, *Chronologie universelle*).

En 1813, la situation empire. Joseph, sorti de Madrid, est battu à Vittoria et refoulé en désordre jusqu'à Tolosa, les Anglais mettent le siége devant Pampelune et Saint-Sébastien ; la ligne des Pyrénées menace d'être franchie. Napoléon se décide alors, par le traité de Valençay (11 décembre), à rendre Ferdinand VII, comme souverain, aux Espagnols. L'Espagne nous échappe complétement et notre œuvre politique y est aussitôt anéantie (1814).

§ 3. — Campagne de Russie.

En 1811, Alexandre et Napoléon avaient à se plaindre l'un de l'autre : Alexandre, pour le refus de la main de sa sœur, la récente spoliation de son beau-frère le duc d'Oldenbourg et l'extension de plus en plus grande donnée au duché de Var-

sovie ; Napoléon, pour l'entrée de certaines marchandises anglaises dans l'empire russe, à l'exclusion des nôtres, etc. Le congrès de Dresde, où les deux empereurs de France et d'Autriche se rencontrèrent, au milieu d'une cour de rois (26 mai 1812), n'imposa pas silence à leurs griefs respectifs. — La Suède et la Turquie, blessées des concessions de Tilsitt, quittèrent notre alliance pour se rapprocher de notre ennemi, la première au prix de l'abandon de la Norwége, la seconde moyennant la conservation des provinces en deçà du Pruth. Le 25 juin, la lutte commença.

Napoléon passa le Niémen à Kowno, et perdit dix-sept jours à Wilna sans vouloir consentir au rétablissement du royaume de Pologne. Il se porta alors vers l'armée russe, dont il heurta l'arrière-garde au combat d'Ostrowno, suivi de l'évacuation de Witepsk (victoire de Gouvion-Saint-Cyr à Polotsk sur Wittgenstein). Une action meurtrière s'engagea sous les murs de Smolensk, qui ne tomba en notre pouvoir qu'incendiée. A partir de ce moment, les Russes se retirèrent en ruinant tout sur leur passage (affaire de Valoutina), et l'action décisive fut ajournée jusqu'à Borodino, village peu éloigné de Moscou. Kutuzoff commandait l'armée russe après Bagration et Barclay de Tolly. Ce fut un combat de géants. Ney, le héros de la journée (7 septembre), reçut sur le champ de bataille le titre de prince de la Moskowa. Une dernière rencontre à Mojaïsk nous livra Moscou.

L'empereur y entra radieux et s'établit au Kremlin (14 septembre). Mais bientôt cette ville devint un monceau de ruines. Des forçats, lancés de nuit par le gouverneur Rostopchin, y mirent le feu. L'incendie s'étendit jusqu'au palais du vainqueur, qui n'en sortit qu'à la dernière extrémité. Il fallut songer à la retraite. Le cabinet de Saint-Pétersbourg traîna les négociations en longueur pour les rompre ensuite tout à coup, lorsque tomba la première neige de cet hiver prématuré (13 octobre 1812). Les Russes reprenaient l'offensive.

La retraite s'opéra alors, non par la route un moment suivie de Kalouga, mais par celle déjà dévastée de Mojaïsk, et au milieu d'obstacles de toute nature : gelée, neige, manque de vivres, nuits de seize heures, attaques incessantes des Cosaques. Parmi ces combats, les plus célèbres sont ceux de Malo-Jaroslawetz contre Kutuzoff, et de Krasnoé contre l'armée russe tout entière (héroïsme d'Eugène, de Davoust, et surtout

de Ney luttant avec six mille hommes contre quatre-vingt mille et parvenant enfin à rejoindre l'empereur à Orcha). — Le passage de la Bérésina, principalement, fut mortel à nos troupes par l'entassement des traînards sur les ponts de Studzianka que foudroyaient les Russes (29 novembre).

Napoléon, parvenu à Smorgoni, prit le chemin de sa capitale, où les plus grands intérêts le rappelaient, surtout au lendemain de la conspiration du général Mallet, un moment maître de Paris à la nouvelle de nos désastres. Il laissa le commandement de l'armée à Murat, qui, voyant les défections des Prussiens et des Autrichiens, s'éloigna à son tour. Eugène ramena nos débris.

§ 4. — Sixième coalition.

Campagne d'Allemagne. — L'empereur répara promptement le fâcheux effet de ses revers. Il obtint du sénat des armements extraordinaires et repartit aussitôt pour l'Allemagne, où la Russie, la Prusse, la Suède, l'Angleterre avaient formé contre nous une *sixième coalition* à laquelle l'Autriche avait adhéré en secret (1er mars 1813).

Son début à Lutzen (2 mai) fut magnifique; mais il resta sans résultat faute de cavalerie. La victoire de Bautzen eut moins de retentissement, mais elle décida Napoléon à accepter un armistice à l'expiration duquel nous eûmes à combattre cinq cent mille hommes. Un premier choc eut lieu à Dresde, aussi rude et ainsi brillant que celui de Lutzen, mais nullement décisif. Alors nos ennemis ne nous attaquèrent plus qu'en détail. Ils triomphèrent ainsi de Vandamme à Kulm, d'Oudinot à Grossbœren, etc. Napoléon espéra réparer ces échecs partiels à Leipzig, la *bataille des nations*, comme l'ont appelée les Allemands. Mais la trahison des Saxons au plus fort de la mêlée, celle de la cavalerie wurtembergeoise, l'épuisement de nos réserves d'artillerie, la destruction prématurée du pont de l'Elster, suivie de la mort de Poniatowski, en firent un horrible désastre (18 octobre). Le glorieux combat de Hanau où quarante mille Austro-Bavarois avaient compté nous couper la retraite, laissa libre le passage du Rhin.

Campagne de France. — La campagne de France allait commencer, et elle devait être terrible, car l'ennemi envahissait toutes nos frontières à la fois : Suédois de Bernadotte, en Bel-

gique ; Prussiens dans la Champagne ; Autrichiens entrés par la trouée de Belfort et par Lyon ; enfin du côté des Pyrénées, Anglais nous ayant chassés de l'Espagne après les défaites de Marmont aux Arapiles et de Joseph à Vittoria (constitution espagnole de 1812).

De retour à Paris, Napoléon ajourna le corps législatif, qui s'était permis de faire des remontrances, prescrivit des levées en masse, donna la régence à Marie-Louise, et laissa le commandement de la capitale à Joseph. Il confia au général Maison, à Augereau, à Soult, le soin de protéger le nord, le sud-est et le sud, et alla lui-même tenir tête aux Prussiens de Blücher et aux Autrichiens de Schwartzemberg (1).

Après les victoires de Saint-Dizier et de Brienne, il se replia sur Troyes, sans avoir cependant empêché la jonction de ses redoutables adversaires. Alors, les voyant se séparer pour se porter sur Paris, les uns par la Marne, les autres par la Seine, il vola aux Prussiens et les battit à Champ-Aubert, à Montmirail, à Château-Thierry, à Vauxchamps. Puis, il se jeta sur les Autrichiens et les culbuta à Guignes, à Mormans, à Nangis, à Montereau, à Méry. — En même temps il négociait à Châtillon-sur-Seine sans plus d'idée arrêtée que les alliés.

Mais ceux-ci changèrent de plan. L'empereur les déconcerta avec sa promptitude habituelle, en allant sur Blücher à Soissons et à Laon, et en refoulant jusqu'à la frontière les Russes rencontrés à Reims.

Alexandre ne croyait ni à tant de génie ni à tant de bonheur. Il ordonna la réunion des deux armées et leur marche sur Paris, marche qui s'ouvrit par le sanglant combat d'Arcis-sur-Aube. Napoléon leur permit d'avancer, espérant soulever derrière elles les provinces de l'est, et les resserrer ainsi entre sa capitale et son armée. Mais les représentants du pouvoir dans Paris perdirent la tête : ou ils fuirent, ou ils ne surent rien ordonner. Une bataille inutile, mais glorieuse par l'héroïsme des rares défenseurs qui y prirent part avec Marmont et Mortier, se livra sous les murs de la ville réduite enfin à capituler.

Pendant ce temps, Napoléon arrivait à Fontainebleau, mais trop tard, sa capitale était à l'ennemi. Il voulait combattre, et il apprit que ses compagnons d'armes l'abandonnaient. Il abdiqua alors et partit pour l'île d'Elbe, qu'on lui avait donnée en toute souveraineté. Il fit à ses soldats de sublimes adieux, et

s'éloigna presque au moment où Soult livrait pour lui une dernière bataille à Toulouse (10 avril 1814). — Dans sa marche vers le sud, l'empereur courut risque d'être assassiné. Pendant ce temps, le frère du malheureux Louis XVI venait régner en France sous le nom de Louis XVIII. C'est la première Restauration des Bourbons.

§ 5. — Politique intérieure

Ordre public. — Au dedans, Napoléon s'efforça d'assurer avant tout le maintien de l'ordre, et il y parvint si bien que, durant tout son règne, alors même qu'il était sur les points de l'Europe les plus éloignés, sa volonté s'exerça sans le moindre obstacle. Cela lui permit de continuer ses grandes entreprises du consulat et d'en aborder de nouvelles non moins importantes.

Ainsi, sans rappeler ici la Banque de France (18 avril 1806), l'Université (10 mai 1806), le code Napoléon (1807), précédemment mentionnés (V. pages 487-488), nous avons encore à signaler : pour les *finances*, la création des contributions indirectes, de la cour des comptes, de la tenue des livres en partie double, etc.; pour la *législation*, la promulgation des codes complémentaires du Code civil (*codes de procédure civile* et *de commerce*, 1807; *Code d'instruction criminelle*, 1808; *Code pénal*, 1811); pour les *travaux publics*, des ouvrages multipliés, dont quelques-uns véritablement gigantesques, tant à Paris que dans les départements de l'Empire.

Travaux d'utilité générale. — Les grands travaux exécutés à Paris furent : l'achèvement du Panthéon rendu au culte sous l'invocation de sainte Geneviève; la colonne de la place Vendôme, l'arc de triomphe de la place du Carrousel, l'arc de triomphe de l'Etoile (laissé inachevé), le temple de la Gloire (devenu depuis l'église de la Madeleine), la Bourse; les ponts d'Iéna et d'Austerlitz; le cimetière du Père-Lachaise; quinze nouvelles fontaines publiques, les abattoirs, les marchés, etc. D'autres ne purent être que projetés, entre autres l'immense rue qui devait traverser Paris dans sa longueur, de la place de la Concorde à la barrière du Trône, l'achèvement du Louvre, etc.

Dans les départements, l'impulsion ne fut pas moins grande. Nous nous bornerons à signaler : les ponts de Tours, de Bor-

deaux, d'Avignon, etc.; la place Bellecour, à Lyon; les travaux si considérables des ports d'Anvers, de Dunkerque, de Calais et surtout de Cherbourg; les améliorations aux forte-sses de Mayence, de Strasbourg, d'Alexandrie; les routes du Cenis, du mont Genèvre, de la Corniche, de la Vendée, etc.; les canaux de Saint-Quentin, du Rhône au Rhin, de Bourgogne, de Nantes à Brest, de Beaucaire, etc. Les départements durent s'associer, dans la mesure déterminée par une loi, aux dépenses que ces divers travaux nécessitaient.

Industrie et commerce. — L'industrie reçut de l'Empereur une protection active, des encouragements multipliés. Ainsi, il développa le système des expositions générales, demanda aux savants les meilleures applications pratiques de la science, récompensa les découvertes industrielles ou les améliorations de procédés déjà existants.

L'exposition des produits de l'industrie française, en 1806, la seule qui ait eu lieu sous l'Empire, compta quatorze cent vingt-deux exposants, c'est-à-dire douze cent douze de plus que celle de 1798. Elle dura vingt-quatre jours, tandis que la précédente n'en avait duré que trois. Et on put y admirer les oieries de Lyon, les mousselines de Tarare et Saint-Quentin, s toiles peintes de Mulhouse, etc.

Les savants parvinrent à remplacer le sucre de canne par le icre de betteraves; ils firent cultiver en France la garance et pastel; ils naturalisèrent la soude d'Alicante dans le Midi; Chaptal publia même un excellent livre sur la *Chimie appliquée aux arts*. Nous ne faisons que mentionner l'ascension aérostatique de Biot et de Gay-Lussac en 1804, et l'essai malheureusement incompris de Fulton lançant sur la Seine un premier bateau à vapeur.

Les inventions ou améliorations de machines industrielles furent nombreuses : métier pour tisser la soie, par Jacquart, e Lyon; machine pour filer le chanvre et le lin, par Philippe e Girard; vulgarisation par Richard et Lenoir-Dufresne 'abord, puis par Richard Lenoir seul, des *Mull Jenny*, machies à filer le coton, inventées par l'anglais Arkwright et perectionnées par Crampton; création d'une belle manufacture de oiles peintes, à Jouy, par Oberkampf; établissements pour la brication des châles, par Ternaux; invention de la lampe arcel, ainsi nommée de son inventeur; progrès de l'horloge-e avec Bré et, venu de la Suisse; développements de la

lithographie avec Lasteyrie à Paris et Engelmann à Mulhouse. De ces industriels célèbres, quelques-uns, comme Oberkampf furent décorés par l'Empereur ; d'autres pensionnés, comm Jacquart; d'autres, Richard-Lenoir par exemple, puissamme soutenus.

Malgré ces efforts, le commerce était en souffrance. L'Europe nous achetait bien quelques produits, mais les effets du blocus continental rendaient les exportations à peu près impossibles.

Lettres. — Deux tendances caractérisent les lettres sou l'Empire : l'école classique, s'efforçant de continuer de loin e de bien loin le dix-septième et le dix-huitième siècles ; l'écol nouvelle, un moment désignée sous le nom de romantique, e dont l'influence se fait encore en partie sentir.

A l'école classique appartiennent plusieurs noms célèbres dans la tragédie, Ducis, Marie-Joseph Chénier, Raynouard Jouy, et Népomucène Lemercier qui brilla aussi dans la comédie où réussissaient Collin-d'Harleville, Picard, Andrieux Etienne; dans les autres genres de poésie, Delille, Lebrun Esménard, etc.; dans l'éloquence académique, de Fontanes dans l'éloquence sacrée, de Boulogne et de Frayssinous; dans la philosophie, Destutt de Tracy, Maine de Biran et Royer-Collard.

A l'école romantique, qui se rattache à J.-J. Rousseau par Bernardin de Saint-Pierre (*Etudes de la nature*, *1784*, *Paul e Virginie*, *la Chaumière indienne*, *les Harmonies de la nature* 1796), appartiennent M. de Châteaubriand (*Génie du christianisme*, 1802, *Atala et René*, les *Martyrs*, 1809, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, 1811) et Mme de Staël, l'illustre fille de Necker (*De la Littérature*, 1800, *Delphine*, *Corinne*, *l'Allemagne*, 1813), tous deux ennemis de l'Empire. Nous y joindrions volontiers les noms de deux polémistes également puissants : le comte Joseph de Maistre (*Le Pape*, etc.) et M. de Bonald (*Législation primitive*, etc.).

« Mais le siècle comptait un autre écrivain immortel, immortel comme César : c'était le souverain lui-même. Singulière destinée de cet homme prodigieux, d'être le plus grand écrivain de son temps, tandis qu'il était le plus grand capitaine, le plus grand législateur, le plus grand administrateur ! La nation lui ayant, dans un jour de fatigue, abandonné le soin de vouloir, d'ordonner, de penser pour tous, lui avait en quelque

sorte, par le même privilége, concédé le don de parler, d'écrire mieux que tous » (Thiers).

Sciences. — Le mouvement scientifique de la fin du dix-huitième siècle se continue et se complète sous l'Empire. Les grands noms qu'il faut y rattacher sont : dans les mathématiques, La Place (*mécanique céleste*), Lagrange (*mécanique analytique*), Monge (*géométrie descriptive*), Delambre (*travaux astronomiques*) : dans la physique, Gay-Lussac (*Recherches physico-chimiques*) et Biot, mort en 1862 ; dans la chimie, Berthollet, Fourcroy, Chaptal, Thénard; dans les sciences naturelles, l'abbé Haüy (*Traité de minéralogie*), Brongniart, Cuvier, créateur de la *paléontologie*, Lacépède, Etienne-Geoffroy Saint-Hilaire; dans la médecine, Bichat (*Recherches physiologiques sur la vie et la mort*).

Nous avons dit ailleurs les applications de la science à l'industrie, et rappelé les noms de Chaptal et de Fulton.

Arts. — La peinture est l'art par excellence sous l'Empire. Les toiles de cette époque en contiennent comme l'épopée. Ainsi, David a peint *Bonaparte au passage du mont Saint-Bernard*, le *couronnement*, la *Distribution des aigles* : Gros, *Bonaparte à Arcole*, les *Pestiférés de Jaffa*, la *Bataille d'Eylau*; Gérard, la *Bataille d'Austerlitz*; Girodet, la *Révolte du Caire*. — Pierre Guérin, auteur de *Marcus Sextus* et d'*Andromaque*, et Prudhon, si populaire par son *Christ mourant*, son *Assomption* et le *Crime poursuivi par la justice et la vengeance célestes*, appartiennent aussi à cette époque.

Nous y rattachons quelques hommes célèbres à divers titres dans les autres branches de l'art : le sculpteur italien Canova; les deux compositeurs Méhul et Boïeldieu ; Choron, le maître de tant de chanteurs habiles; Talma, notre grand acteur, etc.

(1) *Campagne de France. abdication de l'empereur* (1814). — Cette campagne est peut-être la plus belle de Napoléon. Les ennemis envahirent la France sur tous les points à la fois, mais deux surtout étaient à repousser immédiatement : les Prussiens de Blücher, venus par la Moselle; les Autrichiens du généralissime Schwartzemberg, par la Suisse. C'étaient trois cent cinquante mille hommes destinés à s'accroître encore d'auxiliaires commandés par les deux souverains, Frédéric-Guillaume et Alexandre. La jonction des alliés devait s'opérer à Langres d'abord, puis à Troyes.

A la nouvelle de cette agression, l'empereur résolut d'aller la repousser en personne, et il organisa le gouvernement de l'Empire. Il créa Marie-Louise régente, et Joseph lieutenant général. Il arma la garde nationale, fit à sa femme et à son fils un adieu qui devait être éternel, et partit avec soixante mille hommes dont plusieurs, jeunes encore, ont immortalisé leur surnom de *Marie-Louise*.

Châlons-sur-Marne fut choisi pour son centre d'opérations; c'est de là qu'il se proposait d'empêcher ses ennemis de se réunir.

La campagne s'ouvrit par la rencontre d'une colonne prussienne culbutée près de Saint-Dizier et par l'enlèvement de Brienne, dont Blücher avait pris possession (27 et 29 janvier 1814). Trois jours après se livra le combat général de la Rothière ou le second de Brienne contre toutes les armées de la coalition rapprochées à Bar-sur-Aube. Le champ de bataille nous resta, mais ce ne fut pas une victoire décisive. Nous nous repliâmes sur Troyes et Nogent. Une faute des coalisés nous rendit le succès possible.

Les deux généraux, en effet, au lieu de manœuvrer ensemble et de se porter sur Paris avec toutes leurs forces, se séparèrent. Blücher suivit la vallée de la Marne; Schwartzemberg, celle de la Seine. Napoléon conçut aussitôt la pensée de les battre isolément, et il l'entreprit avec la rapidité dont il avait fait preuve dans ses campagnes d'Italie. Il courut au premier et le vainquit quatre fois en cinq jours, à Champ-Aubert, à Montmirail, à Château-Thierry, à Vauxchamps (10-14 février); puis il se porta sur le second, qui s'était avancé jusqu'à peu de distance de Paris, et le culbuta avec la même valeur à Guignes, à Mormans, à Nangis, à Montereau, à Méry-sur-Seine. Troyes l'accueillit avec transport, et il écrivit au duc de Vicence, son plénipotentiaire au congrès de Châtillon : « Mon intention est que vous ne signiez rien sans mon ordre, parce que seul je connais ma position. »

Les alliés changèrent de plan. Il fut convenu que Blücher continuerait sa marche sur Paris, et que Schwartzemberg retiendrait l'empereur sur les bords de la Seine. Mais Napoléon se porta sans retard sur la Marne pour empêcher les Prussiens d'exécuter leur projet. Il passa cette rivière après eux à la Ferté-sous-Jouarre, et les poursuivit jusqu'à Soissons, qui les reçut sans résistance, et jusqu'à Laon, où il arriva après avoir rencontré et culbuté l'ennemi à Craonne. Il n'alla pas plus loin. Dans son mouvement de retraite, il chassa les Russes de Reims, et se porta, sans tarder, sur les derrières de l'armée autrichienne, qui s'était avancée à deux jours de marche de sa capitale. Sa présence suffit pour la faire rétrograder jusqu'au delà de Troyes.

Alexandre revint alors à l'idée qu'il avait eue au commencement de la campagne : réunir toutes les forces de la coalition et marcher sur Paris. Il se rendait dans ce but à Châlons-sur-Marne, désigné à Blücher comme leur point de concentration, lorsqu'il se heurta contre Napoléon à Arcis-sur-Aube (20 et 21 mars). La bataille fut sanglante mais indécise, malgré les efforts de l'empereur qui paya bravement de sa personne, et se retira dans la direction de l'est pour exécuter le plan audacieux qu'il venait de concevoir. Il allait, en effet, se jeter dans la Lorraine, soulever les populations, courir avec elles sur les ennemis, à qui la route de Paris restait ouverte, et les écraser sous les murs de sa capitale, pour peu qu'elle résistât. La conduite de ses agents à Paris compromit tout.

Dans cette ville, tout le monde perdit la tête lorsqu'on reçut la nouvelle de la prise de Meaux par les alliés, et celle de leur arrivée prochaine. Le conseil de régence s'assembla, et, malgré de sages avis, il consentit à laisser partir pour Blois l'impératrice et le roi de Rome, accompagnés d'une escorte considérable. Joseph exerça le pouvoir en vertu de son titre de lieutenant général de l'Empire, mais il n'ordonna rien, alors que la moindre mesure eût suffi pour provoquer une résistance désespérée. Le ministre de la guerre, Clarke, celui de la police, Savary, le commandant de la place, Hullin, n'agirent pas davantage. Seuls, les maréchaux Marmont et Mortier, qui se trouvaient sous les murs de la capitale, organisèrent une résistance inutile. Le premier surtout se couvrit de gloire, se battant comme un lion, malgré ses blessures, se multipliant dans cette lutte suprême du 30 mars 1814. Mais que pouvaient vingt-deux mille hommes et dix canons contre cinq cent mille ennemis! « Ils sont trop! » s'écriaient nos braves en tombant. La lutte fut longue et sanglante. — En l'absence de

Joseph, et en vertu des pouvoirs qu'il avait laissés, Marmont signa un armistice, puis une capitulation. Le lendemain de cette journée, connue sous le nom de *bataille de Paris*, les alliés entrèrent dans la grande cité.

Cependant l'empereur, dont l'arrivée pouvait tout sauver, était revenu à marches forcées sur la capitale, et, le 30 mars, à dix heures du soir, il se trouvait à cinq lieues de cette ville, à Fromenteau. C'est là qu'il apprit le glorieux combat de la journée et la reddition de Paris. Sa première idée fut d'aller en avant et de continuer la lutte ; on parvint, non sans peine, à le dissuader. Il se rendit alors à Fontainebleau, où s'accomplit le dénoûment du grand drame. Napoléon eut la douleur de voir ses maréchaux refuser de se battre pour sa cause, et même exiger de lui son abdication en faveur de sa femme et de son fils. Il vit l'un d'eux, celui qu'il aimait le plus en ce moment, Marmont, passer à l'ennemi avec le sixième corps, malgré l'énergie du colonel Ordener. Il apprit la lâcheté du sénat décrétant sa déchéance sur la proposition de Talleyrand, ainsi que l'adhésion donnée à cet acte par le corps législatif et les autres corps constitués. — Il voulut mourir. Le poison sans doute avait perdu de sa force, car il ne produisit qu'une léthargie profonde. En s'éveillant, l'empereur s'étonna de vivre : « Dieu ne l'a pas voulu, » s'écria-t-il, et il signa son abdication sans réserve (11 avril).

Neuf jours après, il fit à sa garde de sublimes adieux, serra dans ses bras le général Petit, donna à l'aigle un baiser destiné à retentir dans le cœur de tous ses soldats, et, suivi de rares amis restés fidèles à son infortune, il partit pour l'île d'Elbe, que ses vainqueurs lui avaient laissée en toute souveraineté.

DÉVELOPPEMENTS. — Consulter les *Lectures historiques*, t. VII : second mariage de Napoléon Ier, Napoléon Ier ; incendie de Moscou, Ségur ; retraite, Napoléon Ier ; passage de la Bérésina, Thiers ; campagne de Saxe, Las Cases ; Paris en mars 1814, Thiers ; déchéance de Napoléon Ier, Document officiel. — *Atlas*.

IX

La Restauration et les Cent-jours.

Restauration.	*Première restauration* : déclaration de Saint-Ouen, premier traité de Paris, charte de 1814 ; causes de mécontentement. *Les Cent-Jours* (20 mars-29 juin 1815) : retour de l'île d'Elbe, l'*acte additionnel*, le champ de mai, Ligny, Waterloo, Sainte-Hélène. *Seconde restauration* : exigences du deuxième traité de Paris.
Congrès de Vienne.	*Histoire du congrès de Vienne* : réunion, composition, but ; M. de Talleyrand et la triple alliance du 3 janvier 1815 ; nouvelle du retour de l'île d'Elbe, traité du 25 mars. *Travaux du Congrès* : modifications territoriales ; principes de la libre navigation des fleuves et de l'abolition de la traite.
La Sainte-Alliance.	*Origine de la Sainte-Alliance* : Mme de Krüdner et Alexandre, caractère religieux de ce pacte et résistance de l'Angleterre ; sa portée politique ; adhésions. *Traité de la quadruple alliance* ou du 20 novembre 1815. — Le même jour, signature du second traité de Paris.

§ 1. — Restauration.

La Charte, etc. — Proclamé roi de France, où son frère, le comte d'Artois venait d'être reconnu lieutenant général du royaume, Louis XVIII quitta l'Angleterre le 25 avril 1814, data de Saint-Ouen la célèbre *déclaration* qui contenait les principes de la future charte (2 mai), et entra le lendemain dans sa capitale. Vingt-sept jours après (30 mai) fut signé avec les vainqueurs le premier traité de Paris par lequel nos frontières étaient ramenées aux limites de 1792. Le 4 juin suivant, fut solennellement promulguée la charte qui organisait chez nous le régime représentatif avec le roi et deux chambres.

Aux termes des premiers articles de cette constitution, le droit public des Français repose sur les garanties suivantes : égalité devant la loi, part proportionnelle de chacun aux charges de l'Etat, liberté individuelle, liberté de culte, quoique la religion catholique soit proclamée religion de l'Etat, liberté de la presse, inviolabilité de la propriété, oubli du passé, abolition de la conscription, le tout dans les limites tracées par les lois. L'article 14, dont on fit sortir plus tard la révolution de juillet 1830, portait : « Le roi est le chef suprême de l'Etat, commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois d'administration publique, et fait les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'Etat. »

Le premier traité de Paris et la promulgation de la charte trouvèrent peu d'adhésion en France. Le traité, bien qu'inévitable et relativement modéré, blessait le sentiment national surexcité par les souvenirs des conquêtes de l'Empire. La charte n'avait pleinement contenté personne, ni les royalistes qui voyaient avec peine l'adhésion donnée aux principes de 1789, ni leurs adversaires qui ne voulaient pas devoir la reconnaissance de ces principes au libre octroi du souverain. Louis XVIII, en effet, rappelant les anciennes formules capétiennes, disait avoir accordé la charte, et il l'avait datée de la dix-neuvième année de son règne, commencé à l'étranger, en 1795, à la mort de son infortuné neveu, Louis XVII.

Cet oubli affecté de la Révolution et de l'Empire ramenait tout naturellement par delà 1789 : les partisans de l'ancien régime croyaient même le voir relever dans un avenir très-pro-

chain. En attendant, les anciens nobles émigrés qui avaient servi contre la France recevaient le grade immédiatement supérieur à celui qu'ils avaient à l'époque de leur éloignement, et leurs campagnes comptaient pour la retraite. Quelques prêtres inquiétaient les possesseurs des biens nationaux. L'ancienne formule mise par ses ancêtres au bas des ordonnances royales : « *tel est notre bon plaisir*, » reparaissait sur celles de Louis XVIII. Des honneurs publics étaient rendus aux victimes de la Révolution, à Louis XVI, à Marie-Antoinette, et même aux conspirateurs contre les jours du premier consul, Cadoudal, Pichegru et Moreau.

Les Cent-jours. — Une réaction qui s'annonçait de la sorte devait trouver des ennemis naturels dans la bourgeoisie, et surtout dans l'armée. Aussi, quand Napoléon, quittant l'île d'Elbe, reparut en France, sa victoire fut-elle facile. Débarqué près de Cannes le 1er mars 1815, il était le 20 à Paris, d'où le roi avait à peine eu le temps de se sauver la veille. La publication de l'*acte additionnel aux constitutions de l'Empire* eut lieu un mois après (22 avril). L'empereur y disait : « Voulant, d'un côté, conserver du passé ce qu'il y a de bon et de salutaire, et de l'autre, rendre les constitutions de notre empire conformes en tout aux vœux et aux besoins nationaux, ainsi qu'à l'état de paix que nous désirons maintenir avec l'Europe, nous avons résolu de proposer au peuple une suite de dispositions tendant à modifier et perfectionner ses actes constitutionnels, à entourer les droits des citoyens de toutes leurs garanties, à donner au système représentatif toute son extension, à investir les corps intermédiaires de la considération et du pouvoir désirables; en un mot à combiner le plus haut point de liberté politique et de sûreté individuelle avec la force et la centralisation nécessaires pour faire respecter par l'étranger l'indépendance du peuple français et la dignité de notre couronne... »

Cette concession tardive à la liberté fut d'abord soumise à la sanction du peuple et promulguée ensuite solennellement devant la nation réunie au *champ de mai* du 1er juin 1815. Mais déjà, à cette époque, l'attitude prise par les souverains alliés, réunis au Congrès de Vienne, contre celui qu'ils dénonçaient à l'indignation publique comme le perturbateur de la paix européenne, en rendait l'application à peu près impossible. Napoléon fut, en effet, obligé de se préparer à la lutte, d'en devancer même le moment, en prenant l'offensive, pour déjouer

les projets de ses ennemis. De là le nombre, la précipitation et l'importance des événements accomplis en quelques jours : bataille de Ligny, désastre de Waterloo (1), seconde abdication en faveur de Napoléon II, départ de l'Empereur pour Rochefort et Sainte-Hélène, seconde restauration de Louis XVIII, exigences du nouveau traité de Paris (20 novembre).

Second traité de Paris. — Ce traité, conclu entre la France et les puissances alliées, décide :

Art. 1. Les frontières de la France seront telles qu'elles étaient en 1790. — Art. 2. Les places et districts qui ne doivent plus faire partie du territoire français seront remis à la disposition des puissances alliées. — Art. 3. Les fortifications d'Huningue seront démolies, et le gouvernement français s'engage à ne point les remplacer par d'autres fortifications à une distance moindre que de trois lieues de la ville de Bâle. — Art. 4. La partie pécuniaire de l'indemnité à fournir par la France aux puissances alliées est fixée à la somme de 700 millions. — Art. 5. La France sera occupée par cent cinquante mille ennemis, entretenus à nos frais pendant trois ans au moins et cinq ans au plus.

C'est de ce traité que le duc de Richelieu disait : « Tout est consommé : j'ai apposé hier, plus mort que vif, mon nom à ce traité fatal. J'avais juré de ne pas le faire, et je l'avais dit au roi; ce malheureux prince m'a conjuré, en fondant en larmes, de ne pas l'abandonner, et, de ce moment, je n'ai pas hésité. »

§ 2. — Congrès et traité de Vienne.

Histoire du Congrès de Vienne. — Aux termes du dernier article du premier traité de Paris (30 mai 1814), le Congrès de Vienne devait être réuni dans deux mois, et il ne le fut que le 1er novembre suivant. La capitale de l'Autriche vit alors le plus grand concours de souverains et de diplomates qui eût jamais eu lieu dans ses murailles : empereurs d'Autriche et de Russie, roi de Prusse, princes souverains d'Allemagne, représentants des diverses puissances européennes. La France, en particulier, y avait envoyé M. de Talleyrand; l'Angleterre, lord Castlereagh. M. de Metternich, principal ministre d'Autriche, présidait les délibérations.

Le but de la réunion du congrès de Vienne avait été de re-

manier d'une manière définitive la carte de l'Europe si bouleversée par les guerres de l'Empire, et de rétablir un équilibre durable. Mais, dès le premier moment, l'ambition des quatre grandes puissances (Angleterre, Russie, Autriche et Prusse) se fit jour : tout devait être sacrifié à leurs exigences et à celles de leurs amis, toujours au préjudice de la France et de nos anciens alliés. M. de Talleyrand avait dès lors une mission bien difficile. Avec son habileté ordinaire, il parvint à grouper autour de lui les Etats secondaires et à opposer à tant de prétentions un contre-poids qui ne tarda pas à produire un effet salutaire. Un peu plus tard, ce même diplomate sut mettre dans ses intérêts l'Angleterre et l'Autriche (triple alliance du 3 janvier 1815) contre la Russie et la Prusse de plus en plus exigeantes. Les tiraillements se prolongeaient sans que rien de définitif semblât devoir sortir prochainement du congrès ; la nouvelle du retour de l'île d'Elbe les fit cesser aussitôt. On signa le *traité du 25 mars* 1815, et l'on mit Napoléon hors la loi, avec engagement de le poursuivre jusqu'à sa chute, et de ne plus traiter désormais ni avec lui ni avec aucun des siens. — Les partages opérés au congrès de Vienne constituent les grandes modifications territoriales dont nous avons maintenant à parler.

Travaux du congrès. — Pour affaiblir la France au nord, on lui enleva plusieurs de ses forteresses (Philippeville, Marienbourg, Bouillon, Sarrelouis, Landau) ; on fonda le royaume des Pays-Bas ; on nous donna pour Etats limitrophes la Prusse augmentée du grand-duché du Bas-Rhin, et la Bavière agrandie du bas Palatinat. Sur notre frontière de l'est, Huningue fut démantelée, la Suisse rendue neutre, la Savoie et Nice restituées au Piémont.

Les autres grandes puissances se firent, au contraire, des parts considérables. L'*Angleterre*, outre le Hanovre gardé par elle jusqu'en 1837, conserva plusieurs des colonies qu'elle nous avait enlevées, et resta à peu près souveraine dans la mer Méditerranée par Gibraltar, Malte et le protectorat des îles Ioniennes. La *Russie* s'attribua définitivement la Lithuanie, le grand-duché de Varsovie érigé en royaume, la Finlande, etc. L'*Autriche* reprit le Tyrol, la Lombardie, les provinces Illyriennes et la Dalmatie. La *Prusse*, plus acharnée que les autres à nous abaisser, s'étendit jusqu'à notre frontière septentrionale par l'acquisition du grand-duché du Bas-Rhin et s'agrandit d'une partie

de la Saxe, de la Poméranie suédoise et du duché de Posen.

Quant aux Etats secondaires, ils eurent aussi leur large part de modifications territoriales. La Hollande et la Belgique réunies formèrent le *royaume des Pays-Bas*. Le *Danemark* fut dépouillé de la Norwége donnée à la Suède, et augmenté par compensation du duché de Lauenbourg. On créa la *Confédération germanique* sur les ruines de l'ancienne *Confédération du Rhin*, et on confia le soin de la direction de ses affaires à une *Diète* dont faisaient partie l'Autriche, la Prusse, le Danemark et la Hollande pour quelques-uns de leurs territoires. La *Suisse*, agrandie de trois cantons (Genève, Valais et Neufchâtel), fut placée sous la garantie d'une neutralité perpétuelle. L'*Italie* subit un remaniement complet par la restitution du Piémont au roi de Sardaigne, des Légations au saint-siége, et par la création de divers duchés (Modène, Parme, Toscane, Lucques, Massa et Carrara) placés à peu près exclusivement sous l'influence de l'Autriche, déjà souveraine de la rive gauche du Pô inférieur. *Cracovie*, érigée en ville libre, sous le protectorat des trois grandes puissances environnantes, resta comme pour attester au monde l'ancienne existence de la Pologne.

Cependant le congrès de Vienne ne borna pas ses travaux à des modifications de territoires. On y adopta notamment deux grands principes qui méritent d'être signalés : la liberté de la navigation des fleuves et l'abolition de la traite des nègres

§ 3. — Sainte-Alliance.

On appelle *Sainte-Alliance* le pacte que signèrent à Paris, le 26 septembre de l'an de grâce 1815, l'empereur François d'Autriche, le roi Frédéric-Guillaume de Prusse et le czar Alexandre. Ce dernier en avait pris l'initiative, à l'instigation de la baronne de Krüdner, dont le mysticisme avait séduit son âme si facilement accessible aux choses religieuses. « Au nom de la très-sainte Trinité, » on voyait la nécessité « d'asseoir la marche à adopter par les puissances sur les vérités sublimes que nous enseigne l'éternelle religion du Dieu sauveur. » Ces paroles du début donnaient le caractère du pacte. Quant au véritable but poursuivi par les signataires, il se trouve dans ces mots du 1er et du 2e articles : « Se considérant comme compatriotes, ils se prêteront en toute occasion et en tout lieu, assistance, aide et secours En conséquence, le seul principe

en vigueur, soit entre lesdits gouvernements, soit entre leurs sujets, sera celui de se rendre réciproquement service ; de se témoigner, par une bienveillance inaltérable, l'affection mutuelle dont ils doivent être animés; de ne se considérer tous que comme membres d'une même nation chrétienne... »

L'Angleterre refusa d'adhérer à cette Sainte-Alliance que le duc de Wellington persistait à appeler un « traité sans base » et « sans but précis. » Mais elle souscrivit, le 20 novembre suivant, au traité de la *quadruple alliance*, dont l'article 6 stipulait la tenue, à des époques déterminées, de « réunions consacrées aux grands intérêts communs et à l'examen des mesures qui, dans chacune de ces époques, seront jugées les plus salutaires pour le repos et la prospérité des peuples et pour le maintien de la paix de l'Europe. » Quant aux puissances qui adhéreraient aux principes du nouveau pacte, elles devaient être « reçues avec autant d'empressement que d'affection. » Louis XVIII y souscrivit sans hésiter, et tous les souverains de second ordre l'imitèrent.

(1) *Retour de l'île d'Elbe, les Cent-Jours, Waterloo* (1815). — De sa retraite de l'île d'Elbe, Napoléon avait connu par d'actives correspondances, les fautes du gouvernement nouveau. Il se savait, en outre, l'objet de bien de regrets, d'espérances plus nombreuses encore : son départ pour la France fut résolu. Quand il eut terminé ses préparatifs tenus secrets, il fit voile vers la Provence, évita une frégate, dont l'approche eût tout compromis, et débarqua au golfe Juan, près de Cannes, d'où il data sa proclamation aux Français et aux soldats. « ... Venez, leur disait-il, vous ranger sous les drapeaux de votre chef; son existence ne se composera que de la vôtre; ses droits ne sont que ceux du peuple et les vôtres : son intérêt, son bonheur et sa gloire ne sont autres que votre intérêt votre bonheur et votre gloire. La victoire marchera au pas de charge : l'aigle, avec les couleurs nationales, volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame. »

Un médiocre enthousiasme accueillit les premiers pas de Napoléon. Il fallait aller plus avant, et, pour cela, deux routes se présentaient : celle du Rhône où tant de dangers avaient été courus après l'abdication de Fontainebleau, et celle des Alpes, dont les populations s'étaient toujours montrées sympathiques à la cause impériale. On choisit cette dernière. — Jusqu'à Grenoble, pas de difficulté bien à craindre; ici seulement l'épreuve devait être décisive : un régiment gardait la place. Mais à la vue de leur ancien chef, les soldats laissèrent tomber les armes. Puis, quand ils entendirent cette voix si connue leur demander : « Qui de vous oserait tuer son empereur? » ils coururent à lui d'un élan unanime, auquel s'associa leur jeune colonel, Labédoyère. Grenoble ouvrit ses portes, et Lyon imita son exemple. Napoléon entra dans la seconde ville de l'Empire au moment où le comte d'Artois en sortait; la France était reconquise.

Le roi Louis XVIII s'émut alors. Il envoya le maréchal Ney avec ordre d'arrêter son ennemi. Le héros d'Elchingen et de la Moskowa rejoignit l'empereur à Auxerre, mais pour se jeter dans ses bras. Dès lors, la marche sur Paris se changea en triomphe continu. Le proscrit de la veille reparut aux Tuileries,

que le roi avait à peine eu le temps de quitter pour se retirer à Gand (20 mars 1815). Cette révolution inaugura la période célèbre dite des *Cent-Jours*.

Rendu à sa toute puissance, Napoléon mit à profit les leçons du passé. Il comprit les concessions qu'il convenait de faire à la liberté, et il rédigea l'*acte additionnel aux constitutions de l'Empire*. D'après son contenu, le corps législatif obtenait son importance parlementaire, et les scènes malheureuses des 13-31 décembre 1813, suivies du renvoi de ce corps, devenaient impossibles. La nation fut appelée à donner son avis sur ces modifications, et on prépara une grande fête pour en publier le résultat et promulguer le nouveau pacte constitutionnel. — On donna le nom de *Champ-de-Mai* à cette solennité patriotique, empruntée aux plus anciens jours de la monarchie. Napoléon s'y montra dans toute sa gloire. Il trouva surtout des mots à effet pour chacun des corps armés qui défilaient devant lui. Le temps était venu de vaincre ou de mourir. Les grandes puissances réunies en congrès à Vienne avaient, en effet, déclaré qu'on ne traiterait plus avec le perturbateur du repos public de l'Europe. La grande campagne de Waterloo allait commencer pour ne durer que quatre jours.

L'armée française était admirable de nombre (cent quinze mille cinq cents hommes) et de patriotisme; le plan de campagne, magnifique. Napoléon se portait au-devant de ses ennemis, deux fois plus forts que lui, avec la pensée de les surprendre sans résistance sérieuse de leur part. Malheureusement, le passage de la frontière fut signalé par un événement qui influa, plus qu'on ne le pense, sur le reste de la campagne : la défection de Bourmont, l'ancien chef vendéen. — Dès lors, les soldats s'habituèrent à considérer comme une trahison les fautes de leurs généraux, et quelquefois même les plus simples mesures dictées par les circonstances. Ils n'en gagnèrent pas moins, malgré la regrettable inaction de d'Erlon, la victoire de Ligny, près de Fleurus, pendant que Ney échouait dans l'occupation de la ferme des Quatre-Bras, dont l'attaque tardive avait permis à Wellington, surpris au milieu d'un bal, de prendre possession.

La journée du 17 fut un pas en avant vers Bruxelles; mais la pluie torrentielle et la position des Anglais à la forêt de Soignes arrêtèrent la gauche et le centre. Quant à la droite, forte de trente-cinq mille hommes, sous le commandement de Grouchy, elle poursuivait avec lenteur, sans conserver même leur trace, les Prussiens mis en fuite. — Le lendemain, 18, s'engagea la bataille de Waterloo, village situé dans la forêt de Soignes, que traverse la route de Bruxelles. En avant s'élèvent Mont-Saint-Jean et la Haie-Sainte, clés de la position; à gauche, le château d'Hougoumont; à droite, la route de Wavres.

Malgré le mauvais état du sol détrempé par les pluies de la nuit et de la veille, Napoléon donna le signal à une heure. L'attaque eut lieu au château d'Hougoumont pour tromper l'ennemi, dont le centre fut chargé par Ney avec une impétuosité d'autant plus grande, que ce maréchal avait une lourde faute à réparer. Il enleva la Haie-Sainte, et en descendit aussitôt pour gravir le plateau de Mont-Saint-Jean, pendant que ses divisions délogeaient partout les Anglais. L'artillerie vomissait la mort dans leurs rangs, et ils fuyaient pêle-mêle. — En ce moment, Wellington, à cheval près d'un arbre, voit les chevaux de nos batteries de réserve arrêtés dans le ravin, ayant de la boue jusqu'aux genoux. Il lance deux régiments de dragons qui coupent les traits, tuent les chevaux, sabrent les hommes; les régiments succombent, mais le but est atteint, et la position de Mont-Saint-Jean est sauvée. Ney persiste, malgré les décharges meurtrières de l'artillerie ennemie; la hardiesse de ses coups met encore une fois les Anglais en fuite sur la route de Bruxelles. La garde elle-même s'apprête à porter au maréchal un appui décisif. Il est quatre heures, chacun croit la victoire gagnée.

Soudain, le canon est entendu à l'aile droite. C'est Grouchy, pense Napoléon. C'était Bulow, avec trente mille Prussiens, qui venait le presser de ses feux. Lobau, « le plus ferme et le plus inébranlable de tous nos généraux sur une position, » lui tient tête avec des forces trois fois moins grandes, sans pouvoi

cependant l'empêcher d'approcher du champ de bataille. Wellington comprend ce mouvement de ses alliés. Il reprend l'offensive, sans empêcher la cavalerie de Ney d'atteindre au sommet du plateau, de l'occuper aux applaudissements frénétiques des soldats, et de s'y maintenir deux heures consécutives, malgré le feu des batteries anglaises. Il est sept heures.

Encore un effort, et la victoire est certaine. Napoléon le tente en lançant quatre bataillons de moyenne garde, dont une mitraille bien nourrie détruit la moitié. Il accourt lui-même avec ses soldats, électrisés par ses paroles et sûrs de vaincre. Jamais plus horrible carnage sur si petit espace. A l'ennemi, tout le monde se croit perdu. — « Qu'ordonnez-vous? demande lord Hill à Wellington. — Rien. — Mais vous pouvez être tué, et il est important que celui qui vous remplace connaisse votre pensée. — Je n'en ai pas d'autre que de tenir ici tant que je pourrai. »

Tout à coup, un bruit retentit : « C'est Grouchy! » s'écrie Napoléon; il va compléter sa victoire. C'était Blücher avec trente mille hommes de troupes fraîches; sa présence rétablit le combat. — Alors, avec la nuit qui tombe, le fantôme de la trahison descend sur le champ de bataille. Les soldats se croient livrés par leurs chefs; il désespèrent de vaincre, et le cri de : *sauve qui peut!* retentit dans leurs rangs. Ils fuient sans que rien puisse les arrêter. Quelques-uns, du moins, se groupent en bataillons serrés pour protéger la retraite de l'empereur, que ses maréchaux ont empêché d'aller chercher la mort dans la mêlée. Ils résistent, donnent, tête baissée, dans les rangs ennemis, et meurent sans se rendre. Dès lors, le rôle des vainqueurs est facile. Ils n'ont qu'à lancer leur cavalerie à la poursuite des fuyards, qui sont exterminés isolément.

Napoléon se rend à Paris, laissant après lui l'ordre de concentrer ses troupes à Laon; il espère encore repousser l'invasion étrangère. — Mais Fouché le trahit; un gouvernement provisoire prononce sa déchéance, et il n'a plus qu'à se retirer à La Rochelle pour passer de là en Amérique, si c'est chose possible. « Altesse Royale, écrit-il au prince régent d'Angleterre, en butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des grandes puissances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique, et je viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de Votre Altesse Royale, comme du plus puissant, du plus constant et du plus généreux de mes ennemis. » — L'Angleterre le reçoit à bord d'un de ses navires et l'envoie à Sainte-Hélène.

(2) *L'Europe et ses colonies en* 1789 *et en* 1815. — 1° GRANDES PUISSANCES. — Nous comprenons sous ce titre les cinq grands Etats (France, Angleterre, Russie, Autriche et Prusse) sur lesquels a reposé depuis 1815 le maintien de l'équilibre européen. Nous allons les passer successivement en revue, en insistant sur les possessions coloniales de chacun d'eux.

Au second traité de Paris, 20 novembre 1815, la *France* fut ramenée à ses frontières de 1790, et nous avons déjà énuméré ses amoindrissements territoriaux au nord et à l'est. Dans les colonies, elle perdit également Saint-Domingue, Tabago, Sainte-Lucie, l'île de France (Maurice), les Seychelles, et on lui défendit de fortifier ses comptoirs indiens. La Guadeloupe, La Martinique, Marie-Galante, les Saintes, la Désirade, Saint-Pierre et Miquelon, la Guyane, le Sénégal, l'île Bourbon (Réunion), Mahé, Karikal, Pondichéry, Yanaon et Chandernagor lui furent rendus.

De 1789 à 1815, l'*Angleterre* s'agrandit considérablement. A ses possessions d'Europe (îles anglo-normandes et Gibraltar), elle ajouta Héligoland, Malte et le protectorat des îles Ioniennes. Ses possessions d'Afrique (comptoirs de la Gambie et de la Guinée, Ascension, Sainte-Hélène) s'accrurent de la colonie du Cap enlevée à la Hollande, des Seychelles et de l'île de France. En Asie, elle continua de soumettre l'Indoustan et y ajouta l'acquisition de Ceylan. Ta-

bago, Sainte-Lucie augmentèrent le nombre déjà si considérable de ses colonies américaines (Canada, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Lucayes, la Jamaïque, etc.). En Océanie, l'Angleterre avait développé sur une vaste échelle ses établissements pénitentiaires de la Nouvelle-Galles du Sud et acquis la Tasmanie ou Terre de Van-Diémen.

En 1815, la *Russie* vit consacrer toutes ses acquisitions postérieures à 1789 : en Europe, Finlande, Bothnie orientale, îles d'Aland, Lithuanie, royaume de Pologne, Bessarabie (1812); en Asie, provinces du Caucase (Géorgie, etc.), côtes septentrionales de la mer Caspienne destinée à devenir un lac russe, nouveaux territoires sibériens.

L'*Autriche* et la *Prusse* n'ayant pas de colonies, se firent adjuger, en 1815, de vastes annexes sur leurs frontières respectives. Ainsi l'Autriche poussa ses limites jusqu'à l'Inn et au Tessin, et elle devint une puissance maritime par l'acquisition du littoral de la mer Adriatique. La Prusse s'étendit jusqu'à notre frontière septentrionale et à la mer Baltique, en attendant d'avoir une marine et d'aboutir jusqu'à la mer du Nord, perpétuel objet de ses préoccupations.

2° Puissances secondaires. — Après ce qui précède, nous avons peu à insister sur les puissances secondaires. L'important a été déjà dit sur les Etats du Nord : royaume des *Pays-Bas*, *Danemark*, *Suède* et *Norwége*. Nous mentionnerons seulement l'île Saint-Barthélemy laissée à la Suède ; Christianborg, Sérampour, Tranquebar, l'Islande au Danemark ; Bornéo, Java, Timor, les Moluques, les Célèbes, Curaçao, Buen-Ayre, Saint-Eustache et une partie de la Guyane, à la Hollande.

Au centre, la *Suisse*, qui avait treize cantons en 1789, en compta dix-neuf en 1803, et vingt-deux en 1815. La *Confédération germanique*, sans parler des quatre Etats déjà signalés qui en faisaient partie pour quelques-unes de leurs provinces, fut formée de quatre royaumes (Bavière, Saxe, Wurtemberg et Hanovre), de sept grands-duchés (Bade, Hesse, Hesse électorale, Saxe-Weimar, Mecklembourg-Schwérin, Mecklembourg-Strélitz, Oldenbourg), de neuf duchés, de onze principautés et de quatre villes libres (Hambourg, Lubeck, Brême et Francfort-sur-le-Mein). Mais les remaniements territoriaux de l'Allemagne ne furent terminés qu'en 1819, par le recez de Francfort.

Au sud, le *Portugal* conserva ses anciennes limites (moins Olivença laissée à l'Espagne) ; il ne garda de ses colonies que les îles Açores, du Cap-Vert, Saint-Thomas, la Guinée méridionale, Diu, Goa, Macao, Timor, etc. L'*Espagne* conserva l'île de Cuba, Porto-Rico, les Philippines, les Mariannes ; mais ses possessions continentales de l'Amérique allaient bientôt lui échapper, comme le Brésil au Portugal. L'*Italie* fut remaniée complétement : royaume de Piémont (Savoie, Piémont, Gênes, île de Sardaigne), royaume Lombard-Vénitien à l'Autriche, Toscane à un archiduc autrichien ainsi que Modène, Parme, avec Plaisance et Guastalla à Marie-Louise, Etats de l'Eglise diminués du comtat Venaissin et agrandis des légations au pape, Lucques et royaume des Deux-Siciles à la maison de Bourbon. La *Turquie* perdit la Bessarabie.

3° Changements ultérieurs. — Depuis 1815, il est survenu dans la carte du monde, et spécialement dans celle d'Europe, des changements qui ont bien modifié l'œuvre du congrès de Vienne et des traités qui s'y rapportent. Tels sont, sans parler de l'affranchissement des colonies espagnoles de l'Amérique, la formation des royaumes de Grèce et de Belgique détachés en 1831 de la Turquie et des Pays-Bas; la suppression de la république de Cracovie au profit de l'Autriche, en 1846; les modifications apportées en 1860 aux délimitations primitives de la France et de l'Italie; l'extension de la Prusse à la suite de ses succès sur le Danemark (1864), sur l'Autriche exclue de l'Allemagne (1866) et sur la France (1870-1871). La Confédération germanique, en particulier, a cessé d'exister, et l'empire d'Allemagne s'est relevé au profit de la maison prussienne de Hohenzollern.

DÉVELOPPEMENTS. — Consulter les *Lectures historiques*, t. VII : déclaration de Saint-Ouen, Louis XVIII ; retour de l'île d'Elbe, préambule de l'acte additionnel, Napoléon Ier ; bataille de Waterloo, de Norvins ; seconde abdication et lettre au prince régent d'Angleterre, Napoléon Ier.

X

Louis XVIII (1815-1824).

Intérieur.

- 1re *Période* : ministère Talleyrand-Fouché, ordonnance de proscription du 24 juillet, chambre dite introuvable, etc. — Premier ministère du duc de Richelieu ; second traité de Paris et suite de la réaction (principales victimes, cours prévôtales, etc.). — Ordonnance du 5 septembre 1816.
- 2e *Période* : ministère Richelieu-Decazes ; caractère des nouvelles lois ; congrès d'Aix-la-Chapelle et évacuation du territoire ; élections de 1817 et 1818. — Ministère Decazes, opposition des pairs, assassinat du duc de Berry (1820).
- 3e *Période* : second ministère du duc de Richelieu et sa chute. — Ministère de Villèle ; complots divers et répression, Manuel, cours de la Sorbonne, chambre retrouvée ; septennalité, conversion de la rente ; mort de Louis XVIII (1824).
- *Mesures économiques*, système protecteur, échelle mobile.

Extérieur.

- *Mouvements insurrectionnels* : Allemagne, Sand et Lœning ; Pologne, le grand-duc Constantin et les vieux Russes ; Espagne, Ferdinand VII et Riégo ; Portugal, Jean VI ; Italie, Pépé et Santa-Rosa.
- *Répression :* Allemagne, mesures rigoureuses, congrès de Carlsbad, etc. ; Pologne, retour à l'arbitraire, Nicolas Ier ; Italie, congrès de Troppau et de Laybach, intervention de l'Autriche ; Espagne, congrès de Vérone, intervention de la France, prise du Trocadéro ; Portugal, Jean VI revient au gouvernement absolu.
- *Politique de la Hollande dans la Belgique.*
- *Emancipation des colonies espagnoles en Amérique* : Mexique, Colombie, vice-royauté de Buenos-Ayres.

PREMIÈRE PARTIE. — INTÉRIEUR.

§ 1. — Première période, du 8 juillet 1815 au 5 septembre 1816.

Ministère Fouché-Talleyrand (1815). — Rentré à Paris le 8 juillet 1815, cinq jours après la convention qui livrait cette capitale aux armées alliées, Louis XVIII admit dans son conseil deux hommes des plus importants de l'Empire et qui avaient été les instruments les plus actifs de sa double restauration, le premier en 1814, le second en 1815. C'étaient Talley-

rand, chargé du ministère des affaires étrangères, et Fouché, du ministère de la police. Nous indiquerons, comme se rapportant à leur court passage aux affaires : la tentative, que le roi combattit énergiquement, de la destruction du pont d'Iéna par les soldats de Blücher ; les reprises des vainqueurs dans nos musées et nos collections de tout genre; les réquisitions onéreuses dont Paris et les départements eurent à souffrir ; le licenciement de l'armée impériale retirée derrière la Loire ; l'ordonnance de proscription du 24 juillet contre cinquante-sept personnages réputés les plus compromis dans les derniers événements; enfin l'occupation, par l'armée ennemie, de nos diverses places fortes (résistance et capitulation d'Huningue sous le général Barbanègre, etc.). Mais Talleyrand et Fouché, l'un ancien évêque marié, l'autre régicide, ne pouvaient être que des ministres d'un moment, malgré tout ce qu'ils firent ou laissèrent faire pour qu'on oubliât leur passé. Ils tombèrent devant les nouvelles chambres animées du plus ardent esprit royaliste : chambre des députés, récemment élue et qualifiée, dit-on, d'*introuvable* par Louis XVIII ; chambre des pairs, réorganisée et rendue héréditaire.

Le duc de Richelieu, ancien émigré, ami d'Alexandre, et le duc Decazes, nouveau favori de Louis XVIII (le précédent avait été M. de Blacas), les remplacèrent le 24 septembre 1815, le premier aux affaires étrangères, le second à la police.

Premier ministère du duc de Richelieu (1815). — Le duc de Richelieu, président du conseil, profita de l'amitié dont l'honorait le czar pour obtenir les moins dures conditions possibles à la retraite des alliés (second traité de Paris, dit aussi du 20 novembre). Mais pour tout le reste il dut marcher dans la voie de la réaction politique ouverte par ses prédécesseurs, et dans laquelle le poussaient à la fois les passions du temps et l'esprit des nouvelles chambres.

Aux passions du temps, nous rapportons : le massacre de la colonie de mameluks établie à Marseille ; l'assassinat du maréchal Brune à Avignon (2 août), et celui des généraux Lagarde et Ramel, le premier à Nîmes, le second à Toulouse ; la condamnation et la mort de Labédoyère (19 août), des frères Faucher, de La Réole, à Bordeaux (27 septembre), du maréchal Ney (7 décembre). Plus heureux, le comte de Lavalette, condamné aussi à mort pour avoir occupé la direction générale des postes pendant les Cent-Jours, fut sauvé par le dévouement de

sa femme, la veille même du jour fixé pour son exécution (20 décembre).

A l'esprit des nouvelles chambres, nous attribuons : la suppression de la liberté individuelle; la répression sévère des actes et des écrits séditieux ; l'établissement des *cours prévôtales* composées de cinq juges civils et d'un grand prévôt militaire, siégeant dans chaque chef-lieu, et faisant exécuter leurs sentences dans les vingt-quatre heures, sans recours possible à la grâce du souverain ; la loi d'amnistie, dont la discussion suscita de si vifs débats, à cause des *catégories* proposées par M. de Labourdonnaye, et dont une seule fut maintenue, celle qui excluait du territoire français la famille de Napoléon et les régicides signataires de l'*acte additionnel;* les décrets d'érection de monuments expiatoires à la mémoire de Louis XVI, de la reine, du dauphin, de Mme Elisabeth et du duc d'Enghien; la restitution au clergé de ceux de ses biens déclarés biens nationaux qui n'avaient pas été encore vendus; l'abolition du divorce, etc.

La mise en vigueur de quelques-unes des mesures précédentes, des premières surtout, jeta la consternation dans de nombreuses familles ; elle provoqua, en particulier, à Grenoble, l'échauffourée de Didier, et à Paris le complot dit des *Patriotes* qui amenèrent de nombreuses exécutions capitales. Ce fut comme le signal d'une recrudescence de poursuites contre les anciens officiers supérieurs de l'Empire : amiral Linois, généraux Travot, Drouot, Cambronne, Chartran, Bonnaire, Mouton-Duvernet, Lefebvre-Desnouettes, Drouet-d'Erlon, Clausel, etc., dont quelques-uns furent passés par les armes. — M. de Richelieu s'émut à temps de ces représailles, et secondé d'une manière décisive par M. Decazes, qui « voulait *royaliser* la nation et *nationaliser* le royalisme, » il obtint du roi l'ordonnance du 5 septembre qui prononçait la dissolution de la chambre des députés.

La seconde phase du règne allait commencer avec la fin de ce que les partis ont appelé la *Terreur blanche.*

§ 2. — 2e Période, du 5 septembre 1816 au 13 février 1820.

Ministère Richelieu-Decazes (1816). — Après la dissolution de la chambre introuvable, la situation se détendit un peu, car cent membres seulement de l'ancienne majorité entrèrent dans la chambre nouvelle. C'est l'époque de la loi électorale

du 5 février 1817 accordant le droit de vote aux citoyens payant 300 fr. de contributions; des adoucissements portés à la législation relative à la suspension de la liberté individuelle et à la presse; de la suppression des cours prévôtales (janvier 1818) dont plusieurs villes avaient eu à déplorer la sévérité (affaire du général Canuel à Lyon); enfin de la première loi de recrutement dite *loi Gouvion-Saint-Cyr*, qui astreignait à un service de six années tous les Français de vingt et un ans, désignés par le sort, et en libérait complétement les autres.

Mais ce qui recommande surtout le ministère du duc de Richelieu, c'est l'effort incessant de ce ministre pour amener l'évacuation du sol français par les armées étrangères. En 1815 déjà, lors de son entrée aux affaires, il avait obtenu que l'armée d'occupation serait réduite à cent cinquante mille hommes. En 1817, par son crédit, ce nombre s'était encore diminué d'un cinquième. En 1818, au congrès d'Aix-la-Chapelle (29 septembre), on lui avait promis l'entière libération pour le 30 novembre, et cette promesse avait été tenue. Or, cette évacuation, à laquelle correspond un renouvellement secret du traité de la quadruple alliance du 20 novembre 1815, était comme le prix d'un rapprochement entre le président du conseil et les *ultra-royalistes* (comme on disait à cette époque) dont l'influence fut néanmoins impuissante à faire changer la loi électorale.

Cette loi qui, faiblement modifiée, devait durer jusqu'en 1848, avait donné au ministère des résultats satisfaisants dans les élections de 1817, pour le renouvellement annuel de la chambre par cinquième; mais les noms de MM. Laffitte, Dupont (de l'Eure), Casimir Périer étaient sortis de l'urne. Dans les élections de 1818, ceux de La Fayette, Benjamin Constant et Manuel en sortirent à leur tour. Le parti des *Libéraux indépendants* fut constitué. Un troisième parti, déjà en petit nombre dans la chambre renouvelée en 1816, celui des *Doctrinaires*, s'organisa aussitôt sous la direction de Royer-Collard pour grandir tous les jours un peu plus : il eut sa place naturelle entre les libéraux et les ultra-royalistes.

Louis XVIII accepta sans se plaindre ces résultats significatifs d'une double élection. Loin de revenir en arrière, comme le lui conseillaient sa famille et le duc de Richelieu lui-même par la modification de la loi électorale, il chargea M. Decazes, favorable à cette loi, de composer un nouveau ministère. La présidence en fut dévolue au général marquis Dessoles (29 décem-

bre 1818). M. Decazes, qui en était le personnage le plus influent, passa lui-même à l'intérieur, par la suppression du ministère de la police dont il était titulaire. M. de Serre, qui devait prendre une si large part aux débats de cette époque, fut nommé garde des sceaux.

Ministère Decazes (1818). — Le premier acte du nouveau ministère fut de proposer aux chambres une récompense nationale au duc de Richelieu, pour les services qu'il avait rendus à la France, et aussitôt fut votée une dotation de 50,000 livres de rente que le donataire, quoique sans fortune personnelle, abandonna à la ville de Bordeaux pour la fondation d'un hospice. M. Decazes trouva néanmoins, dans les pairs mécontents de son triomphe, une opposition inattendue. Il la brisa en créant soixante et un pairs nouveaux appartenant presque tous aux notabilités de l'Empire (5 mars 1819), et il put dès lors faire passer ses lois un peu adoucies sur la liberté de la presse et le cautionnement des journaux. Les élections partielles de 1819 lui ayant même été favorables, il remania le ministère en prenant pour lui la présidence du conseil avec le portefeuille de l'intérieur, et en donnant à M. Pasquier celui des affaires étrangères.

Se rapprocher des royalistes et faire des concessions aux libéraux, telle fut la politique de *bascule*, comme on l'a appelée, du nouveau premier ministre. Ainsi s'expliquent : l'annulation de l'élection à la chambre des députés de l'ancien évêque Grégoire, le rappel des exilés, la pairie rendue à d'anciens régicides, les remaniements projetés à la loi électorale. Il ne fit que des mécontents, parmi les royalistes surtout, et ceux-ci profitèrent de la première occasion pour le renverser. Le coup de poignard de Louvel, frappant le duc de Berry*, le 13 février 1820, la leur fournit. Louis XVIII ne se sépara de M. Decazes qu'avec une affliction réelle.

* *Généalogie de la branche aînée des Bourbons* ;

Louis XV.

Louis dauphin.

Louis XVI. — Louis XVIII. — Charles X. — Mme Élisabeth.

(Louis XVI :) Marie-Thérèse, duchesse d'Angoulême. — Louis XVII, mort en 1795.

(Charles X :) Louis-Antoine, duc d'Angoulême. — Charles-Ferdinand, duc de Berry.

(duc de Berry :) Louise-Marie-Thérèse, duchesse de Parme. — Henri-Charles-Ferd., duc de Bordeaux, comte de Chambord.

(duchesse de Parme :) Robert, 1854.

§ 3. — 3e Période, 13 février 1820-16 septembre 1824.

Second ministère du duc de Richelieu (1820). — Le duc de Richelieu, obligé, malgré lui, de reprendre le ministère à la suite de ce déplorable événement, s'appuya sur les royalistes, dont le chef était le comte d'Artois, frère du roi et père de la victime. On recourut aussitôt à des mesures restrictives : changements de loi électorale devenue loi du *double vote*, à cause des élections spéciales et cependant directes qu'elle créait dans les arrondissements et dans les départements ; suspension de la liberté individuelle ; rétablissement de la censure par les nombreux empêchements apportés à la libre circulation des journaux, etc. Les protestations des libéraux, d'abord très-vives dans la Chambre de la part des députés de la gauche, ne tardèrent pas à se produire au dehors, soit en troubles dans les rues de la capitale (2-9 juin 1820), soit en complots, dont le plus célèbre fut la conspiration militaire dans la garnison de Paris (19-20 août). On dissipa les rassemblements, et on arrêta à temps quelques-uns des conspirateurs condamnés ensuite à des peines correctionnelles par la chambre des Pairs. Mais la situation se tendit d'autant plus qu'au même moment les idées libérales agitaient vivement l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Grèce. — Nous verrons au § suivant la nature de ces agitations et la manière dont elles furent réprimées par les grandes puissances (congrès de Carlsbad, de Troppau, de Laybach, de Vérone, guerre d'Espagne, etc.). Bornons-nous ici à faire connaître l'effet produit chez nous par cette intervention.

Les royalistes de France l'accueillirent avec plaisir, et ils se montrèrent impatients d'en partager les difficultés, car un héritier du trône, le duc de Bordeaux, « l'enfant du miracle, » était né le 29 septembre. Aussi, non contents d'annihiler ou à peu près le ministère dans les débats tous les jours plus violents de la nouvelle chambre des députés, où la loi du double vote venait de leur donner une majorité considérable, s'entendirent-ils pour le renverser. Ils firent ensuite agréer au roi pour ministres leurs chefs les plus déterminés, entre autres MM. de Villèle, de Montmorency et de Corbière (15 décembre 1821). Dès lors, les hommes qu'unissaient les liens communs de la religion et de la politique, et dont le mot *congrégation* servit à leurs adversaires à indiquer le rapprochement, eurent une

influence décisive. En face d'eux, mais dans l'ombre, s'organisèrent en même temps, pour leur tenir tête, les sociétés secrètes des *chevaliers du poignard* et du *carbonarisme*. — Que pouvait faire, au milieu de ce déchaînement de passions irréconciliables, la nouvelle de la mort de l'empereur Napoléon à Sainte-Hélène, le 5 mai 1821 ? Elle passa en quelque sorte inaperçue.

Ministère de Villèle (1821). — Ce triomphe des royalistes eut pour effet immédiat le vote de deux nouvelles lois, plus sévères que les précédentes sur la presse et la police des journaux ; il provoqua par cela même une recrudescence au sein des sociétés secrètes : complot de Belfort, tentative d'embauchage du lieutenant-colonel Caron, affaire des quatre sergents de La Rochelle, complots divers à l'école de cavalerie de Saumur et échauffourée du général Berton, conjurations sur plusieurs points. La répression sévère de ces tentatives fut le signal de la ruine du carbonarisme (1822).

Dès lors, toute opposition dut disparaître. On s'efforça de l'affaiblir dans les chambres, et, un jour (4 mars 1823), à l'occasion du débat sur le crédit de cent millions pour la guerre d'Espagne, on enleva de son banc le député Manuel, qui ne fut pas réélu. On l'atteignit ensuite dans les facultés de droit, de médecine, des lettres, et on suspendit en particulier les leçons de MM. Guizot et Royer-Collard. M. de Villèle parvint même, en 1824, à faire nommer une chambre presque exclusivement royaliste, animée de l'esprit de 1815 et qu'on appela pour cela la *chambre retrouvée*. Un retour vers le passé était inévitable ; il n'y avait qu'à s'efforcer d'obtenir une sage modération, et ce ne fut pas toujours possible au premier ministre.

A cette époque de son ministère, M. de Villèle présenta et fit adopter la loi dite de *septennalité*, qui portait à sept ans la durée de la législature, renouvelée alors intégralement et non plus par cinquième. Il se débarrassa de son illustre collègue aux affaires étrangères, M. de Châteaubriand, dont le silence l'avait vivement contrarié dans une première discussion sur la conversion de la rente, et dont sans doute aussi la popularité lui portait ombrage. Mais ce qui le servit le mieux, ce fut l'avénement du comte d'Artois, sous le nom de *Charles X*.

Mort de Louis XVIII (1824). — Louis XVIII, en effet, était mort le 16 septembre 1824, et le parti de l'ancien régime allait désormais dominer complétement. Mais avant d'aborder ce

nouveau règne, nous devons raconter la seconde partie de celui que nous quittons, c'est-à-dire les événements extérieurs. — Toutefois, nous insisterons préalablement sur la question des réformes économiques opérées en vue de la politique nouvelle, spécialement en France et en Angleterre, pendant cette première période de l'histoire de la Restauration.

§ 4. — Mesures économiques, système protecteur.

Le changement survenu en 1815 dans la politique de l'Europe amena tout naturellement un changement analogue dans les relations commerciales des peuples. Sous le régime des lois émanées de l'assemblée constituante, la liberté avait remplacé les prohibitions. On revint sous l'Empire au système protecteur réglementé sinon inauguré chez nous par Colbert.

Système protecteur. — L'Angleterre donna le signal, et ce fut surtout au profit de son aristocratie territoriale. Pour l'enrichir par les produits du sol, on frappa de droits plus ou moins considérables l'importation des céréales étrangères. Une *échelle mobile* fixa ces droits, selon l'abondance ou la rareté de la récolte. Mais ce règlement n'eut d'autre résultat que de rendre le blé cher, et de provoquer de la part des masses de nombreuses et violentes protestations. Les *corns-laws* (lois sur les grains) furent la cause des émeutes dont plusieurs villes, Manchester surtout, présentèrent alors le spectacle. Les autres objets d'importation étrangère eurent aussi à acquitter des droits qui variaient selon leur nature. L'industrie britannique exigeait des garanties contre la concurrence, bien faible encore, de l'étranger.

La France suivit l'exemple de l'Angleterre. Voyant l'industrie renaître ou tout au moins prendre avec la paix des développements considérables, le gouvernement de la Restauration éprouva le besoin de la protéger contre l'introduction des produits du dehors. Les fers, par exemple, que les Anglais fabriquaient supérieurs aux nôtres et qu'ils pouvaient vendre bien meilleur marché par l'emploi de la houille dans leur fabrication, furent frappés d'un droit de 120 p. 100. On favorisait ainsi les industriels français, et on était agréable aux grands propriétaires du sol, qui vendaient leurs bois fort cher, puisque le charbon remplaçait chez nous la houille dans la production du fer. La grande propriété territoriale et la grande industrie

étaient ainsi acquises au gouvernement et votaient avec lui.

Ce que nous venons de dire pour le fer se fit dans de moins grandes proportions, il est vrai, pour tous les articles d'importation, lors de la révision du tarif des douanes en 1817. Insensiblement, les droits nouveaux furent fixés pour les viandes, les laines, les cuirs, les suifs, les soieries, les produits chimiques, etc. Nous n'insistons que sur la législation des grains, à cause de l'occasion qu'elle va nous fournir de revenir sur l'échelle mobile.

Echelle mobile. — En 1817, la France avait eu à souffrir d'une disette dont il fallait essayer, sinon de prévenir le retour, du moins d'atténuer les effets dans l'intérêt du commerce et de la population tout entière. On régla donc l'exportation des grains d'après un tarif qui variait avec leur abondance sur les marchés. Ainsi quand le blé valait 25 fr. l'hectolitre, les droits de sortie par hectolitre n'étaient que de 25 centimes; au-dessus de 25 fr., ils étaient de 2 fr.; au-dessus de 26, de 4 fr.; et ainsi de suite, de 2 fr. de plus par franc de hausse. De même à l'importation, dans laquelle les droits augmentaient proportionnellement à la baisse que les grains subissaient sur le prix moyen de nos marchés divisés en trois classes. Ainsi, par l'échelle mobile, on pouvait toujours avoir une juste mesure entre les besoins et les approvisionnements.

Cette institution de l'échelle mobile, à l'exemple de l'Angleterre, fut d'abord bien accueillie de tous : des propriétaires qui trouvaient dans le prix de vente une rémunération suffisante; du commerce, dont les affaires étaient moins aléatoires, et par conséquent plus productives; des masses, qui ne craignaient pas les disettes, un moment trop faciles avec la libre circulation. De nos jours, l'échelle mobile a disparu avec le système protecteur remplacé par le libre échange (*Free trade*), que l'Angleterre nous a aussi donné.

DEUXIÈME PARTIE. — EXTÉRIEUR.

§ 1. — Mouvements insurrectionnels.

Allemagne. — L'Allemagne n'obtint de ses libérateurs de 1813 ni l'unité tant espérée de la patrie, ni des institutions libérales. Ce double mécompte jeta la jeunesse germanique

dans de vastes associations (*Burschenschaft* ou union générale des étudiants, etc.) qui gagnèrent toutes les universités, et les protestations ne se firent pas attendre. Ainsi on revint à l'ancien costume national ; on célébra à Wartbourg, en 1817, le troisième jubilé de la Réformation, et on en profita pour brûler publiquement une foule de livres réputés hostiles aux idées nouvelles, peut-être même un exemplaire du traité de la Sainte-Alliance; on ne recula pas enfin devant l'assassinat. En 1819, en effet, l'étudiant Maurice Sand frappa d'un coup de poignard, à Manheim, l'écrivain Kotzebue, dont le crime était l'entier dévouement au czar Alexandre. Quatre mois après, Læning essaya une tentative semblable sur M. Ibell, président de la régence du duché de Nassau.

Pologne. — En Pologne, on s'attendait, aux termes des conventions de Vienne, « à une représentation et à des institutions nationales, » et l'attente ne fut pas tout d'abord trompée. Le 27 novembre 1815, Alexandre octroya aux Polonais une charte constitutionnelle stipulant l'exercice du pouvoir législatif par deux chambres, la responsabilité ministérielle, la liberté des cultes et de la presse, le respect des personnes et des propriétés dans les limites déterminées par les lois, l'exercice de tous les emplois par des Polonais. Le pouvoir exécutif était déféré au grand-duc Constantin, frère du czar, et celui-ci ajoutait à ses titres celui de roi de Pologne. Malheureusement le vice-roi et le vieux parti russe dont il était le chef étaient hostiles à toutes ces concessions, et les mouvements qui se produisaient alors partout, sous l'influence des idées libérales, ne les encourageaient que trop dans leur résistance. L'empereur de Russie, appelé à faire triompher sur plusieurs points à la fois les principes de la Sainte-Alliance, revint peu à peu sur ce qu'il avait accordé à la Pologne. De là, un antagonisme qui devait donner lieu aux plus graves complications.

Grèce. — En Grèce, un immense mouvement insurrectionnel se produisait à la même époque. Mais là il n'était pas question de libertés constitutionnelles : c'était un peuple qui redemandait sa patrie aux vainqueurs de 1453. — (Cette affaire de l'insurrection hellénique formant un tout complet et à certains égards isolé, nous y reviendrons à sa place naturelle, c'est-à-dire à l'époque de l'affranchissement de la Grèce sous Charles X.)

Espagne. — L'agitation politique à laquelle donna naissance

le despotisme de Ferdinand VII en Espagne fut celle qui eut le plus de retentissement et de portée, d'autant qu'elle correspondait avec l'insurrection des colonies espagnoles dans le nouveau monde. Traduite d'abord en complots dont le roi eut raison par les supplices de Porlier à la Corogne, de Lacy en Catalogne, de Vidal à Valence, etc., cette agitation prit, en 1820, les caractères d'une résistance à peu près générale. L'armée de vingt mille hommes qu'on avait réunie à Cadix pour aller triompher des rebelles d'Amérique donna le signal le 5 janvier, avec Quiroga et Riégo, le premier lieutenant-colonel, le second chef de bataillon. Le 21 février, le corps d'officiers de la Corogne s'y associa, et la province de Galice avec lui. Le 2 mars, Mina, rentré de France, souleva la Navarre. Le 5 mars, ce fut le tour de la garnison de Saragosse et de l'Aragon. Madrid eut aussi sa junte insurrectionnelle à la suite de la défection de O'Donnell, comte de l'Abisbal, envoyé pour combattre la révolte et s'y associant à Ocana. Ferdinand, menacé jusque dans sa capitale, se hâta de prêter serment à la constitution de 1812, et de revenir sur toutes les mesures qui avaient pu provoquer le mécontentement public. Les libéraux ou constitutionnels eurent alors le pouvoir, mais le parti du roi absolu (*rey netto*, comme on disait alors) n'en resta pas moins très-considérable.

Portugal. — Le Portugal murmurait contre son roi Jean VI, qui persistait à demeurer au Brésil, laissant la métropole au pouvoir d'une régence que présidait le maréchal anglais Beresford, et qui gouvernait au plus grand profit de l'Angleterre. C'était d'ailleurs renverser les rôles, puisque la colonie occupait le premier rang. Aussi, sous l'influence des événements d'Espagne, les Portugais firent-ils leur révolution sans la moindre résistance. Dans la nuit du 23 au 24 août 1820, Sépulvéda, profitant de l'absence de Beresford, souleva Oporto et marcha sur Lisbonne qui se trouva tout heureuse de lui ouvrir ses portes. Une constitution libérale, votée aussitôt, fut reçue avec acclamation non seulement dans le Portugal, mais encore dans les colonies. Jean VI rentra en Europe et jura la nouvelle constitution (1821). Il avait laissé son fils don Pedro pour administrer le Brésil qui devenait revenir à son ancienne position coloniale. Le Brésil refusa, et ne tarda pas à se constituer en empire indépendant (12 octobre 1822) avec son vice-roi pour empereur sous le nom de Pedro I[er].

Italie. — A l'exemple de l'Espagne, *Naples* et le *Piémont* firent aussi leur révolution.

Naples avait pour roi Ferdinand Ier, roi des Deux-Siciles, contre lequel les *carbonari* se préparaient depuis longtemps à lutter. Le 22 juillet 1820, un régiment se soulève à Nola, entraîne la garnison d'Avellino, et voit bientôt la capitale adhérer à la révolte. Le vieux roi se retire devant le général Pépé, maître du mouvement, et, tout en acceptant la constitution espagnole, il laisse à son fils la charge de gouverner à sa place. Il le crée *alter ego* en attendant qu'il se rende lui-même au congrès de Laybach, d'où il ramènera quatre-vingt mille Autrichiens, pour détruire l'œuvre nouvelle.

Les choses n'allaient guère mieux dans le nord de la Péninsule. *Milan* s'agitait dans l'ombre, mais ne bougeait pas, espérant que son salut viendrait du *Piémont*. Ici, en effet, régnait Victor-Emmanuel Ier contre qui l'insurrection éclata en même temps à Alexandrie avec le comte de Palma, et à Turin avec le comte Santa-Rosa (10 et 11 mars 1821). Le roi abdiqua aussitôt en faveur de son frère Charles-Félix, alors à Modène, et laissa la régence au prince de Carignan, Charles-Albert, qui appartenait aux idées libérales. Celui-ci jura même la constitution espagnole acceptée par les Piémontais ; mais voyant Charles-Félix la repousser absolument, il ne voulut pas entrer en lutte avec son souverain et alla le rejoindre. Le libéralisme triompha, mais l'intervention de l'Autriche rendit son règne éphémère.

Ainsi, vers 1820, l'Allemagne, la Pologne, la Péninsule ibérique, l'Italie s'agitent pour le triomphe des idées libérales. La Grèce et la Belgique demandent quelque chose de plus. Voyons maintenant ce qu'il advint de toute cette agitation.

§ 2. — Répression; intervention.

Allemagne. — L'Europe royaliste n'avait pas attendu les crimes de Sand et de Læning, pour se mettre en travers du mouvement insurrectionnel allemand. Dès 1818, à la suite des plaintes portées au congrès d'Aix-la-Chapelle, il y eut de nombreuses arrestations d'élèves, et des proscriptions significatives de maîtres, celles entre autres de Jahn, d'Arndt, de Welker, de Gœrres. Quelques universités furent même supprimées, et on opposa aux sociétés révolutionnaires des sociétés conser-

vatrices, celle, par exemple, des *Adelskets*, en Prusse. De plus, au congrès de Carlsbad (Bohême), ouvert le 6 août 1819, on s'appliqua à bien préciser les droits de la Diète fédérale, et à repousser ainsi de l'esprit des peuples jusqu'à l'espérance d'institutions démocratiques. — Quant aux excitations de la jeunesse, on imposa à chaque université un commissaire extraordinaire avec des pouvoirs absolus sur les professeurs et leurs disciples; on soumit à une censure rigoureuse les journaux et les livres pendant une durée de cinq ans; on institua à Mayence une commission de recherches avec la juridiction la plus étendue. L'Allemagne fut mise en tutelle par les grandes puissances (congrès de Vienne, 1819-1820).

Pologne. — Sous l'influence de son frère, le grand-duc Constantin, et de M. Metternich, premier ministre d'Autriche, le czar revint, avons-nous dit, sur les concessions faites aux Polonais. Ainsi, on établit la censure, on leva des impôts par simple ordonnance, on recourut à des tribunaux exceptionnels. Il y eut des mécontents auxquels on opposa des arrestations nombreuses et des déportations arbitraires. L'esprit national chercha et trouva un asile dans les sociétés secrètes : *Faucheurs* à Posen, *Templiers* en Volhynie, etc. Un vaste complot pour substituer au despotisme moscovite une république fédérative, était même prêt à éclater, lorsqu'on reçut la nouvelle de la mort d'Alexandre à Taganrog (1825). Nicolas Ier prit alors les rênes de l'Etat, et l'énergie de ses premières mesures ajourna pour quelques années toutes velléités de révolte.

Intervention de l'Autriche en Italie. — En même temps les puissances signataires de la Sainte-Alliance se préoccupaient vivement de ce qui se passait dans l'Europe méridionale, surtout en Italie et en Espagne. Après avoir renouvelé à Aix-la-Chapelle et à Carlsbad, leur engagement de combattre la révolution, la Russie, l'Autriche et la Prusse tinrent le congrès de Troppau, dans la Silésie autrichienne (octobre 1820), et résolurent d'intervenir. La France adhéra au désir de ses alliés. L'Angleterre resta neutre. Le roi des Deux-Siciles, Ferdinand Ier, fut invité à se rendre au congrès transféré à Laybach, à vingt-cinq lieues de Trieste, et là, le 10 juillet 1821, on décida d'une manière définitive que quatre-vingt mille Autrichiens iraient le rétablir, et détruire l'œuvre de la révolution.

L'armée autrichienne, commandée par le général Frimont,

s'avança aussitôt, à travers les Etats du saint-père, jusqu'aux frontières napolitaines que défendaient les deux armées séparées du général Pépé et de Carascosa. La désunion des Napolitains rendit toute résistance impossible. Le 21 mars, les étrangers, vainqueurs à Riéti, entrèrent à Naples et y ramenèrent Ferdinand Ier, dont l'autorité dut être reconnue dans les Deux-Siciles. Ce fut la ruine des institutions libérales et le retour à un régime dont plus d'une secousse devait sortir par la suite.

L'intervention autrichienne fut tout aussi facile dans le Piémont. La seule rencontre de Novare (9 avril 1821) suffit pour mettre en fuite l'armée constitutionnelle, et livrer tout le pays aux vainqueurs. Ceux-ci l'occupèrent pendant trois ans, et sévirent avec force contre les partisans des idées nouvelles. C'est l'époque où Silvio Pellico immortalisa les prisons du Spielberg par le récit de sa douloureuse captivité.

Intervention de la France en Espagne (1823). — De son côté, à la suite du congrès de Vérone (1822), la France s'était chargée d'intervenir en Espagne, malgré l'opposition de l'Angleterre. Sous prétexte de se préserver de la fièvre jaune dont ce pays était infecté, Louis XVIII avait d'abord envoyé aux Pyrénées un corps de troupes considérable qui, de cordon sanitaire, devint le noyau de l'armée d'observation et d'occupation. Il rappela ensuite son ambassadeur, et finit par déclarer la guerre à la Péninsule (15 février 1823). Cent mille hommes passèrent les monts sous la conduite du duc d'Angoulême, que devaient seconder les maréchaux Moncey, Lauriston et Oudinot, ainsi que les généraux Guilleminot et Molitor.

Mais il n'y eut pas de résistance, les moines, les prêtres, les masses populaires, si hostiles en 1808, étant maintenant pour nous; nous n'eûmes, à vrai dire, qu'à modérer la réaction (ordonnance d'Andujar, etc.).

Entrée en Espagne le 7 avril, l'armée française était à Madrid le 24 mai, et le 16 août devant Cadix, où Ferdinand VII avait été emmené par les constitutionnels. Il fallut assiéger et emporter le fort du Trocadéro, qui commandait la presqu'île sur laquelle cette place s'élève (31 août). Cadix capitula le 3 octobre et la révolution fut anéantie dans son premier et plus redoutable asile. Elle dut céder partout ailleurs, et le roi absolu reprit l'exercice de son pouvoir. Il sévit contre tous les personnages compromis dans la révolution de 1820, et Riégo, en particulier, fut pendu. Nous restâmes dans la Péninsule jusqu'en 1827,

forcés de laisser faire ; et quand nous en sortîmes, ce fut sans y avoir la moindre influence.

Dans le Portugal, Jean VI, profitant de la victoire de la réaction chez ses voisins, rompit aussi avec la constitution qu'il avait jurée, et revint sans opposition au gouvernement absolu, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir à lutter contre son second fils, don Miguel, soutenu par la reine Caroline, sœur de Ferdinand VII (1824).

Ainsi, partout, dans l'Europe méridionale, le mouvement insurrectionnel fut réprimé, de 1820 à 1825. Mais les idées libérales ne renonçaient pas pour cela à s'affirmer encore, à la première occasion favorable : la péninsule ibérique, pour obtenir le gouvernement constitutionel ; l'Italie, pour essayer de réaliser le rêve de son unité.

§ 3. — Politique de la Hollande en Belgique.

Le traité de Vienne avait créé sur une partie de notre frontière du nord le royaume des Pays-Bas, avec la pensée de nous tenir en respect de ce côté. Mais la formation de ce royaume était une faute politique, puisque les deux parties qui le composaient étaient de tout temps hostiles. Non-seulement, en effet, elles différaient par l'origine, la langue, la religion, les intérêts matériels, mais encore elles n'étaient pas placées sur un même pied d'égalité. Dans l'œuvre du roi Guillaume I[er], la partie la plus nombreuse se trouvait en effet sacrifiée à l'autre.

Sans doute, le roi protestant de la Hollande essaya d'abord d'enlever toute cause de mécontentement à la Belgique catholique, en accordant à celle-ci une protection active pour son industrie, des débouchés considérables pour son commerce, etc. Il ne tarda pas néanmoins à reconnaître, par l'opposition même faite à *sa loi fondamentale* ou charte, que l'unité politique serait bien difficile sinon impossible à obtenir (1817). Il en fut de même pour l'unité administrative, témoin la résistance opposée à la mesure qui prescrivait l'emploi de la langue hollandaise dans les écoles et dans les tribunaux (26 octobre 1822), à l'exclusion du français et du flamand. Alors Guillaume I[er] voulut sévir, et il tomba dans l'arbitraire : fonctions diverses confiées exclusivement à des Hollandais ; condamnation de l'évêque de Gand accusé de correspondre sur des matières religieuses avec une cour étrangère, la cour de Rome ; créa-

tion de trois universités qui devaient donner l'enseignement au nom de l'Etat, etc. Libéraux et catholiques belges ne formèrent bientôt qu'un seul parti, l'*Union* (1818-1828) contre l'étranger. La victoire de 1830 était ainsi préparée et assurée d'avance.

§ 4. — Emancipation des colonies espagnoles.

Les colonies espagnoles de l'Amérique avaient eu de tout temps à se plaindre de l'administration de leur métropole, car pour elle seule étaient les richesses merveilleuses de leur sol, et d'elle seule devaient venir tous les objets nécessaires à leurs usages. Aussi avaient-elles essayé à plusieurs reprises, et toujours inutilement, de secouer le joug européen. L'exemple des Etats-Unis victorieux contre l'Angleterre, les nouvelles de notre Révolution, dont la portée s'était fait sentir jusqu'à elles, leur avaient donné l'espoir du succès. Les événements accomplis en 1808, en Espagne, les décidèrent à une révolte définitive. Sous prétexte de rester fidèles à Ferdinand VII détrôné et de résister à la domination du roi Joseph Bonaparte, elles travaillèrent en effet à obtenir leur indépendance. — C'est ce que nous allons constater sur trois points à la fois : le Mexique, la Colombie et la vice-royauté de Buenos-Ayres.

Mexique. — L'insurrection du Mexique présente trois périodes distinctes pouvant être représentées par les trois noms d'Hidalgo, de Morelos et d'Iturbide.

Hidalgo était un curé de Dolorès, qui, voyant la lutte engagée en 1810 entre les Espagnols ou Mexicains et les Américains, prit énergiquement parti pour ces derniers. Une prédication, où il demandait l'extermination des maîtres du sol, lui valut aussitôt une armée avec laquelle il prit plusieurs villes, entre autres Guanaxuato. Il marchait même sur Mexico, dont il n'était plus qu'à 12 lieues, lorsqu'il fut arrêté par le général espagnol Calleja, que le vice-roi Venegas avait envoyé à sa rencontre. Vaincu à Aculco (7 novembre 1810), et, bientôt après, au pont de Caldéron, il fut livré à ses ennemis le 21 mars 1811, jugé et fusillé avec deux de ses lieutenants. Le joug de l'Espagne n'en devint que plus dur.

En 1812, la junte de Zitacuaro adressa à Venegas un manifeste qui, pour toute réponse, fut brûlé publiquement. Le curé Morelos, indigné, souleva les masses et menaça Mexico, se

livrant à des excès qui prevoquèrent de sanglantes représailles. Ses succès et ceux de ses lieutenants Bravo et Matomaros s'arrêtèrent cependant devant le successeur de Calleja, Augustin Iturbide. Celui-ci, vainqueur à Valladolid, le poursuivit à outrance, le prit et lui fit subir le sort d'Hidalgo. — Les partisans de Morelos, découragés et désunis, après quatre années d'efforts héroïques mais impuissants, acceptèrent l'amnistie offerte en 1817 par le nouveau vice-roi, Apodaca. — Quatre mois après, une nouvelle tentative de Xavier Mina, neveu du célèbre Espoz y Mina, n'aboutit qu'à l'arrestation et à l'exécution immédiate de son auteur.

En 1821, la nouvelle du mouvement insurrectionnel de l'armée de Cadix produisit au Mexique un contre-coup inévitable. Les Mexicains se soulevèrent de nouveau. Le vice-roi Apodaca d'abord, puis son successeur don Juan O'Donoju, ami de Riégo, leur opposèrent Iturbide. Mais celui-ci ne travailla qu'au profit de son ambition, en faisant accepter un programme de conciliation, dit *Plan d'Iguala*, du nom de la petite ville où il fut tracé, et qui l'instituait généralissime de l'empire du Mexique. Le vice-roi fut forcé d'y souscrire par la capitulation de Cordova, et Iturbide entra à Mexico où il institua un gouvernement provisoire et une junte, en attendant la réunion des cortès. Puis, à la faveur des tiraillements survenus entre les cortès et la junte, il se fit proclamer empereur sous le nom d'*Augustin Ier* (22 mars 1822). Mais il abusa du pouvoir, fut contraint d'abdiquer après un an de règne, et passa en Italie. La république travaillait à se constituer lorsque Iturbide reparut (16 juillet 1824). On le fusilla. Guadalupe Victoria reçut la présidence du nouvel Etat constitué sur le modèle des Etats-Unis.

Ajoutons ici que les provinces de l'*Amérique centrale*, fidèles à l'Espagne jusqu'en 1821, se détachèrent à cette époque de la métropole, et se joignirent même un moment à l'empire éphémère d'Iturbide. Ce fut en 1824 seulement qu'elles se constituèrent en une confédération de cinq républiques, dont la désunion, opérée en 1821, est devenue complète sept ans après.

Colombie. — A la nouvelle de la captivité de Ferdinand VII, les villes de la Colombie refusèrent de prêter serment au roi Joseph Bonaparte ; à Santa-Fé-de-Bogota, on arrêta même le vice-roi comme suspect de sympathie pour Napoléon. A Caracas on alla plus loin, et on ne voulut reconnaître d'autre

gouvernement que celui du congrès formé par les représentants du pays. L'indépendance du Vénézuéla fut proclamée en 1811, et le général Miranda, un ancien Girondin, ami de Dumouriez, reçut la dictature. Il éprouva de la part des Espagnols une vive résistance, et les siens se découragèrent à la vue du tremblement de terre de 1812, renversant Caracas de fond en comble. Les succès du général espagnol Monteverde hâtèrent la soumission des rebelles. Miranda, fait prisonnier, alla mourir dans les prisons de Cadix, et ses concitoyens souffrirent une répression sévère. Mais les proscrits ne désespérèrent pas de leur cause, et ceux de la Trinité, en particulier, ayant Bolivar à leur tête, surprirent de nouveau Caracas en 1813. Leur chef reçut le titre glorieux de *Libérateur du Vénézuéla.*

Bolivar était né à Caracas en 1783. Après avoir fait de bonnes études dans son pays, il visita l'Europe, dont les cinq langues principales lui étaient familières, s'arrêta aux Etats-Unis, et rentra chez lui rempli de projets d'améliorations de tout genre. En 1811, il se mit au service de Miranda; mais son début fut malheureux, et il dut s'éloigner de la république. Les cruautés de Monteverde lui remirent les armes à la main, et nous venons de le voir chassant ce général de Caracas et du Vénézuéla (1813). Alors, investi de la puissance souveraine, il déclara « guerre à mort » aux Espagnols, dont les bandes multipliées dévastaient le pays. A ces bandes, qui lui avaient fait subir plus d'un échec, se joignirent les nouvelles forces du général Morillo, qui parvint à rétablir partout la domination espagnole. Mais en 1816, Bolivar revint de Haïti avec trois cents hommes et reprit l'île Margarita; en 1817, il poussa ses succès de l'embouchure de l'Orénoque au golfe de Darien; en 1818 (10 novembre), il déclara sa patrie désormais indépendante de l'Espagne. — En 1819, la Nouvelle-Grenade s'adjoignit au Vénézuéla, à la suite de la victoire de Bolivar à Boyaca, qui entraîna l'occupation de Santa-Fé-de-Bogota; de cette réunion sortit la *République de Colombie*, à laquelle le congrès de Cacuta donna, l'année suivante, une constitution calquée sur celles des Etats-Unis, avec le *Libérateur* pour président.

De 1819 à 1822, le général Morillo fit d'inutiles efforts pour remettre la Colombie sous le joug de l'Espagne; il ne réussit qu'à assurer l'indépendance de la jeune république par son désastre de Carabobo. Bolivar vint alors en aide au Pérou, in-

surgé à son tour, entra dans Lima le 1er septembre, et fut investi du pouvoir abandonné par le président Saint-Martin, dont nous allons retrouver le nom glorieux à Buenos-Ayres et au Chili. Sa dictature s'exerça ainsi sur toute la partie nord-ouest de l'Amérique méridionale, dont il invita d'ailleurs les diverses parties, en voie de s'affranchir, à une vaste confédération (1823). Il vainquit encore deux fois, à Junin et à Ayacucho, par son ami, le général Sucre, et les immenses contrées qui le reconnaissaient pour chef furent à jamais séparées de l'Espagne (1824).

Vice-royauté de Buenos-Ayres. — En 1810, sous l'influence des événements d'Europe, Buenos-Ayres, Montévidéo et le Paraguay chassèrent leurs vice-rois, mais ne proclamèrent leur indépendance qu'en 1816. En 1817, le congrès de Tucuman s'occupa de la constitution, qui fut promulguée seulement en 1819.

Pendant ce temps, le Chili s'affranchissait (1810), mais pour retomber, par suite de la rivalité de ses chefs, dans sa sujétion première (1814). Or, à cette dernière époque, les habitants de Buenos-Ayres craignirent qu'une agression des vainqueurs du Chili ne leur réservât un sort pareil, et ils armèrent quatre mille hommes sous les ordres du général Saint-Martin. Celui-ci prit l'offensive, franchit les Andes et gagna la victoire de Chacabuco (12 février 1817). Il refusa le pouvoir suprême et le fit donner à Bernard O'Higgins, son frère d'armes. Mais, en 1818, les Espagnols reprirent leur revanche à Talca. Il fallut alors l'union de Saint-Martin, d'O'Higgins et de Las Heras pour vaincre une fois de plus à Maypo, et assurer l'entière indépendance du Chili.

Le Chili, victorieux, voulut affranchir le Pérou, et Saint-Martin se rendit dans ce pays avec un premier corps d'armée. Un aventurier anglais, l'amiral Cochrane, le joignit bientôt après (1820) avec une flotte portant cinq mille hommes. Callao et Lima furent occupés, et Saint-Martin proclamé « protecteur du Pérou, » en 1821. L'année suivante, il se réunit avec Bolivar, s'effaça tout à fait devant lui, et rentra dans la vie privée (Nous avons déjà dit comment le libérateur affranchit tout le pays par les victoires de Junin et d'Ayacucho).

Toutefois, cette dernière bataille eut une conséquence à peu près inattendue ; le général Sucre réunit les députés du Haut-

Pérou à Chuquisaca, et fit proclamer l'indépendance de ce pays (1826). La république s'appela *Bolivie*, du nom du Libérateur, qui en fut nommé chef à vie et donna en 1826 la constitution demandée à son patriotisme et à son expérience. Le général Sucre, vice-président, en dirigea d'abord les destinées, désormais distinctes de celles du Pérou et de Buenos-Ayres.

Alors eut lieu à Tacubaya, dans l'isthme de Panama, la réunion d'un congrès général provoqué par Bolivar entre tous les jeunes Etats américains et pour leur union. On ne s'y entendit pas, et on dégoûta même le promoteur d'une démarche qui pouvait être si féconde, en lui attribuant des projets de suprématie dont il était sans doute bien éloigné. Aussi les divisions devinrent-elles plus actives que jamais. Le Mexique resta seul, mais pour être amoindri au nord et à l'est par ses puissants voisins; l'Amérique centrale forma cinq républiques; la Colombie, trois; le Pérou, deux; la Plata, quatre (Chili, Buenos-Ayres, Montévidéo ou Bande orientale et Paraguay). Partout l'anarchie régna souveraine, excepté cependant au Paraguay, où le docteur Francia sut rester maître absolu et incontesté de 1811 à 1840. — Bolivar mourut le 17 décembre 1830, à l'âge de 47 ans; il avait renoncé à la vie politique le 20 janvier de la même année, après avoir échappé à de nombreuses tentatives d'assassinat.

En définitive, de ses immenses colonies américaines, l'Espagne ne conserva que Cuba, « la reine des Antilles, » et Porto-Rico.

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. VII : proclamation de Cambrai, ordonnance de proscription du 24 juillet 1815, protestation de Napoléon Ier envoyé à Sainte-Hélène, traité de la Sainte-Alliance, Documents officiels; tentative et mort de Murat, de Beaumont-Vassy; traité du 20 novembre 1815, de Richelieu; Moncey refuse de juger Ney, Moncey; évasion de Lavalette, Lavalette; le duc de Richelieu, Louis XVIII; M. Decazes, baron d'Haussez; Pie VII intervient en faveur de Napoléon Ier, Pie VII; recrutement de l'armée française à propos de la loi Gouvion Saint-Cyr, document officiel; M. de Serre, Timon; Richelieu refuse une récompense nationale, Richelieu; Sand et Lœning, Lacretelle; troubles en Espagne et révolte de l'armée de Cadix, de Martignac; assassinat du duc de Berry, de Châteaubriand; carbonarisme, id.; la congrégation, d'Hermopolis; mort de Napoléon Ier, Antomarchi; congrès de Vérone, de Châteaubriand; expédition française en Espagne, id.; réduction de la rente, Laffitte.

XI

Charles X (1824-1830).

Intérieur.

Ministère de Villèle : milliard à l'émigration, loi du sacrilége, conversion de la rente ; sacre de Charles X et mort du général Foy ; agitation de 1826 et 1827, loi sur le droit d'aînesse, M. de Montlosier, loi d'amour, licenciement de la garde nationale, rétablissement de la censure, dissolution de la Chambre et élections hostiles.

Ministère Martignac (1828) : mesures libérales, éloignement des Jésuites (16 juin). — Occupation de la Morée par un corps français.

Ministère Polignac (1829) : sa signification ; adresse des 221 et prorogation puis dissolution de la chambre ; prise d'Alger par M. de Bourmont, le 5 juillet ; ordonnances du 25 ; révolution de 1830 et avénement de la branche cadette des Bourbons.

Extérieur.

Angleterre : raffermissement des tories à l'avénement de Georges IV, procès et mort de la reine. — Ministère Canning, politique extérieure et réformes économiques de Huskisson. — Ministère Wellington et Peel, concession forcée aux idées libérales, émancipation des catholiques d'Irlande (O'Connell). — Guillaume IV.

Portugal : succession de Jean VI, opposition entre les royalistes et les constitutionnels, Ferdinand VII et Canning, triomphe de don Miguel, roi de 1828 à 1834.

Allemagne : efforts vers l'union douanière, le Zollverein (1819-33).

Grèce : l'Hétérie, Alexandre Ypsilantis et Ali, pacha de Janina (1820) ; insurrection et représailles, brûlots, lord Byron (1824) ; Ibrahim-Pacha occupe la Morée, chute de Missolonghi, traité de Londres, bataille de Navarin, expédition française en Morée (1828) ; traité d'Andrinople, la Russie refoulée au delà du Pruth (1829) ; Capo-d'Istria ; le roi Othon (1832).

Mouvement intellectuel sous la Restauration.

Causes du mouvement intellectuel : période de paix, inauguration des libertés publiques ; influence des littératures étrangères (Gœthe, Schiller, lord Byron et Walter-Scott).

Etat des lettres : poésie, drame, roman, histoire, éloquence de la tribune et du barreau, chaire de la Sorbonne, philosophie, polémique, archéologie, économie sociale ; illustrations diverses.

Etat des sciences : suite du mouvement scientifique de l'Empire et applications des sciences (navigation à vapeur, chemins de fer, éclairage au gaz, télégraphie électrique, phares).

Etat des arts : peinture et ses deux écoles du dessin et de la couleur, sculpture, architecture, gravure, musique.

PREMIÈRE PARTIE. — INTÉRIEUR.

§ 1. — Ministère de Villèle.

A son début, Charles X parut vouloir faire oublier le comte

d'Artois. On lui sut gré notamment de l'abolition de la censure, et la garde nationale, en particulier, lui fit un accueil enthousiaste. Mais les hommes dont il avait lui-même composé le dernier conseil de son frère gardèrent leurs portefeuilles et ne tardèrent pas à reprendre, ou mieux encore à continuer leurs anciens errements. Ainsi parurent successivement diverses mesures dont le titre seul dira le caractère : ordonnance qui mettait à la retraite cent soixante-sept officiers généraux de la République et de l'Empire ; vote d'un milliard aux émigrés comme indemnité de leurs biens déclarés bien nationaux et vendus comme tels ; loi dite du sacrilége punissant des peines les plus sévères, de la mort même quelquefois, la profanation des choses saintes. Ajoutons-y la loi qui rappelle le plus le nom de M. de Villèle, la conversion facultative de la rente 5 pour 100 en 3 pour 100 à 75 fr. — Ces trois dernières mesures appartiennent à l'année 1825, dans laquelle eut lieu, au milieu d'une magnificence sans égale, le sacre du roi à Reims. Cette année-là aussi s'éteignit, sans fortune, l'orateur principal du libéralisme, le général Foy, dont la famille fut en quelques jours dotée d'un million par une souscription nationale.

L'année suivante, la situation, déjà bien tendue, se changea en agitation extrême, et deux causes principales concoururent à mener les choses à ce point : d'un côté, le projet de loi pour le rétablissement du droit d'aînesse dont l'article principal fut repoussé par la chambre des pairs ; d'un autre côté, la publication du *Mémoire à consulter*, dirigé par un ancien royaliste, le comte de Montlosier, contre la congrégation et les Jésuites (*Jubilé* de 1826, missions, etc.), publication suivie de débats si passionnés dans la presse, devant les tribunaux et jusque dans les chambres.

M. de Villèle présenta à cette occasion, sur la police de la presse, une loi dite ironiquement *loi d'amour*, que les députés votèrent, mais que l'on retira devant l'opposition probable des pairs, de plus en plus populaires (17 avril 1827). A quelques jours de là, la garde nationale fut licenciée, par suite des cris poussés contre les ministres, après une revue passée par Charles X. Bientôt après, la censure fut rétablie. Enfin, le 5 novembre, parurent les ordonnances portant dissolution de la chambre des députés et nomination de soixante et seize pairs. On comptait sur des élections entièrement royalistes. Ce fut le contraire qui arriva, par les efforts de la célèbre

Société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, organisée alors publiquement pour faire triompher les candidatures libérales. La chute du ministère s'ensuivit naturellement, malgré le beau succès de Navarin obtenu le 20 octobre.

§ 2. — Ministère de Martignac.

M. de Martignac, esprit facile, orateur élégant, imbu d'idées libérales, fut le personnage le plus important du nouveau cabinet (5 janvier 1828), dans lequel entra, près d'un mois après, M. de Vatimesnil, d'abord opposé, maintenant favorable à l'enseignement universitaire, hostile par conséquent à l'enseignement des corporations religieuses.

Après quelques hésitations, les nouveaux ministres firent passer successivement une loi sur la révision permanente des listes électorales, et une loi favorable à la presse, malgré quelques restrictions. Ils publièrent ensuite les ordonnances du 16 juin sur les institutions secondaires ecclésiastiques, ordonnances qui provoquèrent la plus vive opposition de la part du clergé, et qui furent suivies de l'éloignement des Jésuites forcés d'aller ouvrir leurs maisons d'éducation dans quelques-unes des contrées limitrophes de la France. — Malgré cela, la position du ministère manquant de chef et d'homogénéité, avait une existence précaire. Les royalistes le haïssaient et les libéraux étaient mécontents de ses concessions. De son côté, le roi ne le soutenait nullement, le voyant si peu l'expression de sa politique. Aussi un rapprochement entre ses adversaires de la droite et de la gauche suffit-il pour le renverser. Le *Moniteur* du 8 août 1829 annonça son remplacement par MM. de Polignac, de Bourmont, etc.

Sous M. de Martignac eut lieu l'occupation de la Morée par un corps français, expédition qui suivit la bataille de Navarin (1827), et précéda le traité d'Andrinople (1829) d'où sortit le royaume grec. Mais comme la formation de ce nouvel Etat correspond à toute la période de la Restauration (1815-1832), nous lui consacrerons, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, un paragraphe spécial aux événements extérieurs (v. page 549).

§ 3. — Ministère de Polignac.

L'avénement de M. de Polignac, notre ambassadeur à Lon-

dres, personnification vivante de l'ancien régime, et celui de M. de Bourmont, sur qui planaient les tristes souvenirs de 1815, indiquèrent plus qu'un changement dans la politique intérieure de la France. A Paris et dans les départements, on y vit l'annonce d'un prochain coup d'Etat, et l'agitation fut extrême (*association bretonne* et autres, pour le refus de l'impôt, etc.). La Fayette reçut alors en Auvergne, à Grenoble, à Lyon, un accueil enthousiaste qui était comme une première protestation. La Société *Aide-toi, le ciel t'aidera* s'agita vivement en vue d'une lutte plus ou moins prochaine. Dans la Chambre des députés, en particulier, 221 votants, à propos de la discussion de l'adresse, témoignèrent de leur *refus de concours* au gouvernement du roi. La chambre fut d'abord prorogée au 1er septembre, dissoute ensuite pour se réunir le 3 août. Et pendant ce temps, une expédition utile et glorieuse allait être conduite contre Alger par M. de Bourmont lui-même.

Prise d'Alger. — De tout temps, la côte septentrionale de l'Afrique avait été un foyer de piraterie redoutable aux chrétiens d'Europe et à leur commerce maritime. Charles-Quint, Duquesne, lord Exmouth avaient, à diverses reprises, essayé de le détruire. Protégés par la Porte, dont ce territoire dépendait, les pirates reparaissaient sans cesse. Sous la Restauration, ils avaient pour chef le dey d'Alger, Hussein-Pacha, qui troublait la jouissance de nos pêcheries de corail à Bône et à La Calle, réclamait impérieusement la liquidation de créances relatives à des fournitures de vivres sous le Directoire, pillait nos navires, etc. Un jour même, en 1827, dans une explication un peu vive avec notre consul, M. Deval, il s'emporta jusqu'à menacer ce dernier au visage d'un geste insultant, refusa toute réparation et ruina nos établissements. Nous bloquâmes Alger pendant trois ans, et nous eûmes même la douleur de voir une fois le dey faire cribler de boulets le vaisseau français *la Provence*, envoyé comme négociateur. Il fallut recourir à une expédition en règle.

Trente-huit mille hommes ayant à peine trois mille chevaux, et vingt-sept mille marins, montés sur quatre cents bâtiments de transport et cent de guerre, partirent de Toulon, le 5 mai 1830, sous les ordres de M. de Bourmont, général en chef, et du vice-amiral Duperré. Le 14 juin, cette armée débarqua à Sidi-Ferruch. Le 19, elle vainquit à Staouéli l'armée du dey. Le 30, elle prit position devant le fort de l'Empereur dont la

destruction par les Turcs, le 4 juillet, entraîna pour le lendemain la capitulation d'Alger. Hussein obtint de se retirer à Livourne avec sa famille et ses trésors, mais il laissait derrière lui 48 millions de francs, 11 millions d'approvisionnements, plus de quinze cents bouches à feu et un territoire dont la conquête eût dû assurer à elle seule le gouvernement de la Restauration.

Révolution de juillet (1830). — Il n'en fut pas ainsi. Malheureusement pour le ministère Polignac, les nouvelles élections avaient été hostiles, et Charles se montra de plus en plus décidé à faire seul le salut de la France. Le 25 juillet, sous l'influence de la victoire d'Alger, et en vertu des pouvoirs qu'il se croyait conférés par l'article 14 de la Charte (voir page 512) il signa les ordonnances portant suspension de la liberté de la presse, dissolution de la chambre des députés avant même qu'elle se fût réunie, changement du mode d'élection de plus en plus restreint, convocation pour le 13 septembre des collèges électoraux réorganisés, etc. Ce fut le déchaînement de la tempête.

Le 26, en effet, quand ces ordonnances furent connues, les journalistes et quelques députés signèrent une protestation dans les bureaux du *National*, que M. Thiers rédigeait avec MM. Mignet, Armand Carrel, etc. Le 27, les tribunaux, la garde nationale dissoute en 1827, les anciens soldats de l'Empire, l'Ecole polytechnique, les simples citoyens s'y associèrent d'un élan unanime. Le 28, le drapeau tricolore reparut, les barricades s'élevèrent sur tous les points de la capitale, et l'émeute résista victorieusement à Marmont, duc de Raguse, à ses vingt mille hommes et aux Suisses. Le 29, le Louvre, les Tuileries furent enlevés, et leurs défenseurs se replièrent vers Saint-Cloud, où le roi, supplié de retirer les ordonnances, consentit enfin, mais trop tard, à s'entourer d'un ministère libéral. Le 30, un pouvoir nouveau s'organisa à l'Hôtel-de-Ville sous la présidence de La Fayette, et la chambre des députés investit le duc d'Orléans de la lieutenance générale du royaume. Le 1er août, Charles X s'éloigna de Saint-Cloud. Le 2, le roi et le dauphin abdiquèrent en faveur du duc de Bordeaux (Henri V). Le 3, l'ancien comte d'Artois reprenait le chemin de l'exil et allait s'embarquer à Cherbourg. Le 7, après une révision rapide de la Charte de 1814, par deux cent cinquante députés sur les quatre cent six dont se composait la chambre, le duc d'Orléans

était proclamé roi sous le nom de *Louis-Philippe Ier*. La branche cadette des Bourbons montait sur le trône (9 août).

DEUXIÈME PARTIE. — EXTÉRIEUR.

§ 1. — Etat de l'Angleterre, ministère Wellington.

Pendant que s'accomplissait ainsi en France le progrès des idées libérales, un fait à peu près analogue se produisait en Angleterre. Les tories qui parvinrent au pouvoir, plus forts que jamais à la suite des troubles pour les lois des céréales, n'étaient peut-être pas éloignés de le voir leur échapper, lorsqu'une circonstance malheureuse et inattendue vint le raffermir dans leurs mains. Nous voulons parler des démêlés intérieurs de la famille royale.

Georges III était mort en 1820, après soixante ans de règne, et avait été remplacé par son fils *Georges IV*, qui porta sur le trône les habitudes de dissolution du prince de Galles. Sa femme, Caroline de Brunswick, aussi légère que lui, et dont il s'était séparé dès la première année de leur mariage, se hâta de quitter le continent et de venir réclamer son titre et ses priviléges de reine. Le peuple lui fit un accueil enthousiaste, mais la cour la repoussa. Le roi l'accusa même devant la chambre des Lords, constituée en cour de justice, de fautes qu'il eût été plus sage de laisser dans l'ombre, et ne réussit qu'à la rendre plus chère aux masses. Il fallut renoncer au bill qui devait entraîner sa condamnation; mais bientôt le scandale recommença à l'occasion du sacre (juillet 1821). Le jour, en effet, où Georges IV vint en grande pompe à Westminster recevoir l'onction sainte, la reine voulut avoir sa part à la cérémonie, mais on lui refusa d'y être admise, ce qui l'irrita profondément et occasionna sans doute sa mort subite (7 août). De là de nouveaux troubles dont le ministère triompha par une répression qui ensanglanta les funérailles de l'épouse abandonnée; mais ce fut comme sa dernière victoire. Son chef, lord Castlereagh, devenu lord Londonderry, se donna la mort, quelques mois après, au moment de partir pour le congrès de Vérone (1822).

Canning et Huskisson. — Georges Canning, qui le remplaça aux affaires étrangères, était bien comme lui l'homme des tories, mais il penchait vers les idées libérales, auxquelles il se trouva conduit insensiblement à faire une large part. Ainsi, il

poursuivit l'adoucissement du sort si malheureux des catholiques d'Irlande, et prépara leur émancipation. De même, il s'efforça de dégager son pays des engagements de la quadruple alliance de 1815, sans rompre cependant avec elle, et il reconnut l'indépendance des colonies américaines soulevées contre leur métropole, pour protester ainsi contre l'intervention française en Espagne. Enfin, nous allons le voir seconder le mouvement libéral à Lisbonne et l'insurrection nationale en Grèce. Il fut, en effet, l'instigateur du traité de Londres (6 juillet 1827) entre l'Angleterre, la France et la Russie contre l'Empire ottoman.

Mais, à côté de Canning, se trouvait alors dans le ministère anglais un novateur convaincu, qui portait dans les questions d'intérêt matériel plus de hardiesse encore que son collègue dans les choses de la politique extérieure. C'était Huskisson, disciple dévoué d'Adam Smith, hostile par cela même au système prohibitif qui constituait alors la loi économique du royaume. Persuadé que la liberté est autrement féconde, il s'efforça de l'introduire insensiblement dans le régime douanier de l'Angleterre, glissant ainsi vers le libre échange, que ses successeurs feront triompher dans un avenir peu éloigné. C'est ainsi qu'on lui doit un dégrévement sensible des taxes sur les objets de consommation, un abaissement considérable sur les droits d'entrée d'une foule d'articles, l'établissement de primes à l'exportation, etc. Ses réformes s'appliquèrent à tout, et il lui fallut une énergie peu commune pour les faire accepter, notamment à propos des céréales (disette de 1826), des soieries, etc. Mais son heure de lassitude vint, surtout après la mort subite de son ami Canning, porté récemment à la présidence du conseil (1827). Il rentra dans la retraite, et mourut trois ans après, à l'inauguration du chemin de fer de Liverpool, laissant à d'autres le soin d'achever son œuvre.

Ministère Wellington. — A la mort de Canning, le triomphe du parti libéral fut remis en question par l'avénement au ministère du duc de Wellington, le chef des conservateurs (septembre 1827). Mais heureusement, le premier ministre avait auprès de lui, comme secrétaire d'Etat de l'intérieur, le jeune Robert Peel, imbu sans doute de tous les préjugés des tories, malgré son origine plébéienne, mais comprenant qu'il pourrait être habile de céder sur plusieurs points, et faisant partager ses idées à Wellington. C'est ainsi qu'on abolit d'abord le bill du *test* (1828), et qu'on fit adopter ensuite (1829) l'émancipation

des catholiques d'Irlande, dont le chef illustre, O'Connell, allait désormais jouer un rôle immense en demandant le *rappel de l'Union.*

Ainsi, l'Angleterre entre dans la voie des idées libérales. Elle devra aller plus loin, sous son nouveau roi Guillaume IV (26 juin 1830), à la suite de la révolution de juillet.

§ 2. — Révolution en Portugal.

Jean VI, roi de Portugal, était mort le 10 mars 1826, laissant trois enfants : don Pédro, alors au Brésil, et aussitôt proclamé roi; don Miguel, retiré à Vienne, en Autriche, à la suite d'une tentative sans succès contre son père; dona Isabelle-Marie, régente du Portugal en vertu d'un décret antérieur de quelques jours au 10 mars. Celle-ci se hâta d'instruire ses frères de la mort de leur père.

Don Pédro, l'aîné, prit aussitôt la couronne. Il confirma la régence de sa sœur, octroya aux Portugais une charte constitutionnelle, et, gardant pour lui le Brésil, renonça aux possessions européennes en faveur de sa fille, Maria da Gloria, alors âgée de huit ans, sous la condition absolue qu'elle épouserait son oncle don Miguel. Mais les royalistes purs, qui comptaient ce dernier à leur tête, se soulevèrent en sa faveur et furent vaincus par les constitutionnels. Ils passèrent alors en Espagne où Ferdinand VII leur accorda un appui déclaré, malgré les protestations de la régente et du cabinet de Londres. Le Portugal fut même envahi par eux, au nord et au midi à la fois. Canning envoya des troupes. Cette intervention irrita la nation, qui proclama don Miguel roi absolu, pendant que son frère le nommait régent avec obligation de maintenir la charte. Le régent revint donc de Vienne et prêta serment à la constitution. Mais voyant les troupes anglaises rappelées par Wellington, il plaça la couronne sur sa tête avec le concours des cortès absolutistes de Lamégo (29 juin 1828). Les constitutionnels furent contraints de s'expatrier, et tous les efforts de don Pédro pour réduire son frère à l'obéissance restèrent sans succès. Don Miguel renonça au mariage projeté avec Maria da Gloria, et régna jusqu'en 1834.

§ 3. — Union douanière de l'Allemagne.

La liberté, que l'Allemagne avait été impuissante à obtenir

dans ses constitutions politiques, semblait devoir entrer peu à peu dans ses institutions commerciales. Le pacte fédéral avait bien promis la suppression des douanes à l'intérieur, mais rien ne s'était fait à cet égard. En 1819, l'économiste List demanda une association douanière entre les divers Etats et l'adoption d'un régime commun. On ne l'écouta pas, mais on revint à son idée, dix ans plus tard, lorsque se furent formées trois associations particulières amenées à se fusionner au plus grand profit de leurs intérêts respectifs.

En 1818, le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, avait pris l'iniative de la libre circulation des marchandises dans ses Etats ; mais comme ces Etats étaient étendus et disséminés, il avait fait adopter ses idées par les duchés de Hesse, Anhalt, etc. De là une première association douanière sous le nom de *Zollverein*. En même temps, la Bavière et le Wurtemberg s'étaient rapprochés par un pacte commercial qui avait trouvé des adhésions. Enfin, le Hanovre, la Saxe, la Hesse-Electorale, le Brunswick, etc., s'étaient unis par une association analogue, le *Stereuverein* ou union des tarifs. Le but était le même; les efforts, identiques; l'union douanière devait s'opérer. C'est aussi ce qui eut lieu par le retour aux idées de List, et par la constitution définitive du *Zollverein*, en 1833.

§ 4. — Fondation du royaume grec.

Hétérie, Alexandre Ypsilantis, Ali-Pacha — Ecrasés depuis longtemps par les Turcs, les Grecs n'avaient jamais complétement désespéré de la justice de leur cause, et, à plusieurs reprises, des efforts avaient été tentés, sans succès, il est vrai, pour la faire triompher. Mais ce fut surtout de 1815 à 1819 que se forma la vaste association de l'*Hétérie* (ἑταιρία, association), pacte secret dans lequel chacun des membres admis mettait sa fortune et sa vie au service de ses coassociés et de la patrie commune. En 1820, la Grèce entière se trouva enlacée dans ce vaste réseau, et l'action ne put plus être ajournée. Alexandre Ypsilantis, aide de camp du czar Alexandre Ier, après s'être assuré des sympathies de son maître pour ses coreligionnaires grecs, se mit à la tête du mouvement, et donna le signal de la lutte au moment même où Ali, pacha de Janina, en Albanie, résolu à rompre définitivement avec le sultan Mahmoud II, appelait les Hellènes à son aide.

A l'appel d'Ypsilantis, passant le Pruth avec 3,600 hommes seulement, les membres de l'Hétérie se ruèrent sur les Turcs disséminés dans les diverses villes grecques et les massacrèrent (mars 1821). Aussitôt à Constantinople, en Thrace, en Macédoine, en Asie Mineure, à bord de la flotte, on usa de représailles, et tout ce qui était grec fut tué ou jeté à la mer. En un clin d'œil l'insurrection fut générale. Malheureusement, sur les observations de M. de Metternich, qui affecta d'y voir un mouvement analogue à celui de l'Italie et de l'Espagne, le czar la désavoua publiquement, et son ancien aide de camp, ne trouvant plus autour de lui que des hommes découragés par cette déclaration, dut se retirer et chercher un refuge en Autriche. On promit à Alexandre Ypsilantis un libre passage pour se rendre en Amérique, et on le retint prisonnier jusqu'en 1827, à la veille pour ainsi dire de sa mort.

Privés de leur chef, les Grecs ne se découragèrent pas. Pendant que leurs marins, armés de brûlots, détruisaient la flotte ottomane et rendaient ainsi inutiles les armements de la Porte, leurs soldats de terre enlevaient les principales places de la Morée. De leur côté, les personnages influents de l'Hétérie se réunissaient en même temps en *congrès à Epidaure*, et proclamaient la Grèce libre avec un gouvernement composé d'un conseil exécutif de cinq membres et d'un sénat législatif de cinquante neuf députés (1er janvier 1822). La lutte s'ouvrait sous d'heureux auspices : la mésintelligence entre le gouvernement et les chefs militaires d'un côté, de l'autre la capitulation de Janina par l'assassinat d'Ali, faillirent tout compromettre.

Les Turcs profitèrent, en effet, de la chute d'Ali pour pousser les hostilités avec plus de vigueur. Il y eut même un endroit, Chios, où ils passèrent au fil de l'épée une population tout entière. La résistance n'en fut que plus héroïque. Sur mer, en particulier, indépendamment de la vengeance tirée presque aussitôt de ce massacre de Chios par la destruction d'une flotte ottomane à l'aide de brûlots incendiaires, les combats furent multipliés, de 1822 à 1824, avec Canaris, Miaulis, Botzaris et autres héros, dont l'Europe apprenait chaque jour avec enthousiasme les exploits réitérés. Bientôt chacun voulut s'intéresser à cette lutte glorieuse, mais nul ne le fit avec l'élan de ce noble seigneur d'Angleterre, lord Byron, qui alla mettre au service des Hellènes sa fortune et sa vie. — Or, en ce moment, Mah-

moud lança sur la Grèce, en lui laissant le soin de la répression, le terrible pacha d'Égypte, Méhémet-Ali, dont l'immense vallée du Nil ne semblait pas pouvoir contenir l'ambition.

Intervention d'Ibrahim-Pacha et des puissances occidentales. — Dans les premiers mois de 1825, Ibrahim-Pacha, fils aîné de Méhémet-Ali, après avoir échoué l'année précédente contre les brûlots grecs, reparut dans les eaux de la Morée et débarqua à Modon. Résolu à porter des coups prompts et décisifs, il dégagea Coron assiégé par les rebelles, investit la forte place de Navarin, qui succomba après un siége glorieux de deux mois, s'empara de Tripolitza, capitale de l'insurrection, et faillit même surprendre Nauplie de Romanie, un des deux boulevards encore subsistants de la liberté grecque. Bientôt toute la Morée lui appartint; mais s'y maintenir n'était pas facile, à cause de la résistance que permettait de lui opposer le sol accidenté du pays. Force lui fut de demander de nouveaux secours à son père, secours avec lesquels il put aller aider Reschid-Pacha à s'emparer enfin de Missolonghi, qui, depuis plus d'une année, tenait en échec les armées du sultan dans la Grèce septentrionale. Mais de la chute même de cette héroïque cité (22 avril 1826), devait sortir l'indépendance hellénique.

En effet, l'Angleterre et la Russie signèrent alors le protocole du 4 avril 1826, qui posait les conditions d'un arrangement entre les Grecs et les Turcs ; quelques mois après, ces deux puissances se portèrent médiatrices. La Turquie refusa de reconnaître cette ingérance des nations chrétiennes dans les affaires ottomanes, et elle hâta même la reprise des villes encore au pouvoir de l'insurrection, notamment celle d'Athènes, qui succomba le 5 juin 1827. Alors l'Angleterre, la Russie et la France signèrent le traité du 6 juillet, destiné à imposer la médiation de l'Europe occidentale, et leurs flottes réunies se dirigèrent vers la Morée. Un combat prématuré peut-être, mais fécond par ses résultats, eut lieu à Navarin, contre la flotte ennemie dont la ruine fut complète (20 octobre).

Cette victoire enlevait la Grèce au sultan sans en chasser tout à fait Ibrahim, et elle avait l'inconvénient d'accroître la facilité de la marche des Russes vers Constantinople et l'Arménie. Il fallait donc se hâter d'en tirer tous les résultats, en conjurant les dangers de l'influence moscovite dans l'Orient. L'expédition de Morée fut par cela même résolue.

Une armée française, forte de quatorze mille hommes, sous les ordres du général Maison, partit de Toulon le 29 août 1828, et débarqua à Coron le 9 septembre. Ibrahim, obéissant à une convention déjà signée par son père autant qu'à la crainte de se voir attaquer sans retard, donna l'ordre de l'embarquement de ses troupes. Les places fortes du Péloponèse se rendirent sans combat, à l'exception du château de Morée que nous dûmes réduire à capituler (30 octobre). Deux mois après, nos soldats rentrèrent en France, laissant la Grèce à peu près libre de la domination des Turcs, qui ne conservèrent plus que l'île de Candie.

Traité d'Andrinople, royaume grec. — L'année suivante, au traité d'Andrinople (14 septembre 1829), la Grèce fut reconnue libre, avec tout le pays situé au midi d'une ligne qui irait du golfe d'Arta au golfe de Volo. Elle devait continuer à être régie par un gouvernement provisoire appelé *Panhellénion*, fonctionnant déjà depuis un an, sous la présidence de Capo-d'Istria, ancien ministre de l'empereur Alexandre. Mais ce qui fait l'importance de ce traité d'Andrinople, c'est la modification qu'il apporta dans la condition des provinces du bas Danube. Ainsi la Russie abandonna toutes ses conquêtes sur ce point (moins les bouches du Danube), en échange de terres considérables récemment acquises en Arménie et de la libre navigation de ses flottes de la mer Noire dans la mer Méditerranée. De plus, la Servie devint principauté indépendante avec un prince héréditaire ; et la Moldavie et la Valachie eurent des hospodars sous la suzeraineté de la Turquie. Enfin le Pruth resta au sud-ouest la limite de l'empire russe. Mais la Porte dut reconnaître à la Russie le titre de *protectrice* des principautés danubiennes, c'est-à-dire une domination déguisée contre laquelle se révolteront, à la première occasion (1848), ceux qui en sont l'objet.

Ajoutons que Capo-d'Istria dirigea les affaires de la Grèce jusqu'en 1831, où il périt assassiné. Alors les puissances protectrices qui avaient déjà offert la couronne à Léopold de Saxe-Cobourg (depuis Léopold Ier, roi des Belges), s'adressèrent, sur son refus, à un prince de Bavière, le roi Othon. Celui-ci accepta, et inaugura le nouveau royaume de Grèce (1832).

MOUVEMENT INTELLECTUEL SOUS LA RESTAURATION.

Influence des littératures étrangères. — Avec la Restaura-

tion, le *mouvement intellectuel* prit un développement immense. La paix était faite, les angoisses d'une guerre de plus en plus dure aux familles et au pays avaient cessé, et on se reposait à l'aise de tant d'agitations. L'ère des libertés publiques était inaugurée par la charte, et chacun entrait volontiers dans une voie qui, lui laissant la perspective d'une part d'influence, différait tant du régime où un homme seul était tout. Une vie nouvelle commençait en France, source féconde de progrès pour la poésie, l'histoire, l'éloquence, la philosophie, les sciences appliquées, les arts. Ce que nous portions en nous de richesses intellectuelles, héritage de deux grands siècles, arrêté dans son essor par les excès de la Révolution et les nécessités belliqueuses de l'Empire, allait maintenant se produire et donner à la Restauration sa gloire la moins contestée.

En outre, les *littératures étrangères* eurent leur part d'influence dans cette merveilleuse expansion du génie français.

A force de fouler aux pieds l'Allemagne, il nous fallut bien ressentir un peu les effets de ce séjour. Gœthe (1749-1832) et Schiller (1759-1805), les deux grands écrivains allemands, devinrent populaires en deçà-Rhin. Ils eurent sur notre littérature en général et sur notre théâtre en particulier, une influence véritablement décisive. — Il faut en dire autant de deux écrivains d'outre-Manche, dont le nom suffira pour rappeler toute une révolution dans la poésie et le roman : lord Byron (1788-1824) et Walter-Scott (1771-1832). N'oublions pas Shakespeare, le grand tragique anglais du seizième siècle, dont les œuvres, connues en France au dix-huitième, ont agi puissamment sur notre théâtre contemporain.

Ainsi, notre littérature, sous la Restauration, procède de M. de Châteaubriand, de Mme de Staël, et des grandes illustrations de l'Allemagne et de l'Angleterre. Nous allons maintenant énumérer ses représentants dans tous les genres.

Lettres. — La *poésie*, le *drame*, le *roman* paraissent être, au premier abord, les genres plus particulièrement en faveur sous la Restauration. C'est là, en effet, que se produisent ces luttes si bruyantes entre les classiques, s'inspirant de nos grands siècles, et les romantiques dont le chef définit le romantisme : « la liberté en littérature. » Lamartine, Victor Hugo, Casimir Delavigne, Alfred de Vigny, Béranger, etc., sont, à des degrés divers, les personnalités les plus saillantes de cet antagonisme littéraire.

Appelée à des voies nouvelles par l'amour du moyen âge, qu'avaient surtout inspiré les romans de Walter-Scott et la recherche de notre passé politique à la suite des préoccupations constitutionnelles du temps, l'*histoire* jette aussi un éclat inaccoutumé et semble vouloir devenir l'étude caractéristique du dix-neuvième siècle. MM. Guizot, Augustin et Amédée Thierry, Thiers, Mignet, de Barante, Villemain, etc., la placent au premier rang par leurs remarquables travaux.

L'*éloquence* aussi a eu alors des jours de triomphe incomparable. La tribune de la Chambre des Députés s'élève à la hauteur où la portèrent en Angleterre les Pitt, les Fox, les Burke, les Shéridan, que nos orateurs prennent pour modèles : Lainé, de Serre, de Villèle, de Martignac, du côté du roi; Foy, Manuel, Benjamin Constant, Casimir Périer, sur les bancs du libéralisme; Royer-Collard à la tête des doctrinaires. En même temps, les luttes du barreau préparent aux luttes politiques MM. Berryer, Dupin, Odilon Barrot. La chaire de la Sorbonne devient aussi une tribune avec des professeurs comme MM. Villemain, Cousin et Guizot.

Aussi profond est le *mouvement philosophique*. MM. de Lamennais, Joseph de Maistre, de Bonald et Frayssinous marchent dans les voies du catholicisme pur. Maine de Biran, Royer-Collard, Jouffroy procèdent plus particulièrement de la philosophie écossaise de Reid et Dugald-Stewart. M. Cousin s'en inspire aussi; mais il a eu également un commerce assidu avec les Allemands Fichte, Schelling, Hegel, Kant; il essaie de les fondre et donne l'éclectisme.

A côté de ces branches si florissantes de la littérature sous la Restauration, nous en signalerons d'autres qui jetèrent un peu moins d'éclat, mais dont quelques-unes devaient avoir dans l'avenir une influence considérable : *polémique*, avec Paul-Louis Courrier, Armand Carrel, Dubois; *archéologie*, avec Champollion, le savant et heureux auteur de la découverte des hiéroglyphes tant et si bien étudiés aujourd'hui; *économie sociale*, avec Saint-Simon et Fourier, dont les doctrines auront une si large influence dans les révolutions de 1830 et de 1848.

Sciences. — Les représentants des sciences sous la Restauration, nous l'avons déjà dit, sont à peu près les mêmes que sous l'Empire : Cauchy, Fourier, Poisson dans les *mathématiques*; Cuvier, les deux Saint-Hilaire et Elie de Beaumont

qui nous devons la carte géologique de la France, dans l'*histoire naturelle*; Ampère, Arago, Biot, Fresnel, dans la *physique*; Thénard, Chevreul, Berzélius, dans la *chimie*; Broussais, Dupuytren, dans la *médecine*. Nous y joignons les hommes dont les travaux aboutirent aux grandes découvertes de notre âge : la navigation à vapeur, les chemins de fer, l'éclairage au gaz, la télégraphie électrique, etc.

Navigation à vapeur. — La découverte de la navigation à vapeur, inspirée par Denis Papin (1760), appartient au marquis de Jouffroy, remontant la Saône en 1778, mais ne trouvant pas auprès du ministre Calonne l'appui qu'il était en droit d'en attendre. Watt la compléta par l'invention de la machine à double effet. L'Américain Fulton la rendit pratique, non pas en France où on négligea ses essais sur la Seine en 1803, mais dans son pays, en lançant sur l'Hudson (1807) un navire qui « marchait tout seul, » et en organisant un service régulier entre New-York et Albany. En 1811, l'Anglais Bell construisit la *Comète*, le premier bateau à vapeur qui ait navigué en Europe (sur la Clyde); la France n'adopta qu'en 1819 ce nouveau mode de navigation.

Chemins de fer. — La découverte des chemins de fer n'est qu'une conséquence de la précédente : il s'agissait, en effet, d'appliquer la vapeur à la circulation sur les voies de terre. Déjà, au dernier siècle, cette application avait été tentée sans succès par Joseph Cugnot (chariots à vapeur) et par Olivier Evans (voitures à vapeur sur les routes ordinaires). En 1804, Trevilthick, ingénieur anglais, réussit mieux en employant la vapeur comme moyen de traction sur les rails construits dans les mines d'Angleterre. En 1812, Georges Stephenson construisit la locomotive et créa réellement les chemins de fer. L'Anglais Blaket et notre compatriote Seguin aîné perfectionnèrent cette création, le dernier surtout par l'invention de la chaudière tubulaire. L'Angleterre eut bientôt des voies ferrées. La première que nous eûmes nous-mêmes, de Saint-Etienne à Lyon, date de 1825; les autres sont venues bien lentement, au moins jusqu'à ces dernières années, où leur construction a considérablement avancé.

Eclairage au gaz. — Philippe Lebon essaya l'éclairage au gaz en 1786, et ne réussit que médiocrement. Murdoch eut plus de succès en Angleterre (1798), en employant le gaz retiré de la houille, tandis que son devancier ne recourait qu'au

gaz provenant de la distillation du bois. Mais ce fut l'Allemand Winsor, traducteur de l'opuscule de Lebon, qui généralisa le nouveau mode d'éclairage par le privilége exclusif qu'il reçut du roi d'Angleterre (1810), et les efforts qu'il fit pour l'introduire en France. Victorieux de tous les obstacles, il n'en vit pas moins la ruine de sa Compagnie, laissant à d'autres une affaire qui, réorganisée en 1820 par M. Pauwell, a donné les meilleurs résultats.

Télégraphie électrique. — Franklin eut le premier l'idée d'appliquer l'électricité aux correspondances télégraphiques. D'autres essais, ceux de Sœmmering entre autres, en 1811, avaient été faits et semblaient devoir réussir, lorsque Chappe perfectionna les télégraphes aériens qui firent pour longtemps renoncer à l'emploi de la pile de Volta. Mais, en 1820, Œrstedt découvrit les effets des courants électriques sur les aimants. Ampère, Arago, Biot vérifièrent ses expériences et les complétèrent. Ampère établit même, en 1822, un premier télégraphe électrique, simple objet de curiosité alors, si utile depuis par les prodigieux développements qu'il a reçus.

Mentionnons enfin les beaux travaux de Fresnel sur la lumière appliquée aux phares (1827), et nous aurons une idée plus complète des services rendus à la civilisation par les merveilleuses applications des sciences.

Arts. — Le mouvement des arts sous la Restauration n'est que la suite, on le devine sans peine, de l'impulsion qu'ils avaient reçue sous l'Empire. Plusieurs œuvres commencées sous Napoléon n'ont été achevées que sous Louis XVIII.

Les peintres sont à peu près les mêmes que nous avons déjà signalés (page 509). Toutefois, ils semblent se former en deux camps, auxquels pourront être donnés les noms de classiques et de romantiques, déjà mentionnés pour les littérateurs. Guérin, Girodet, Gérard, Ingres appartiendront au premier groupe; Géricault, rompant brusquement avec l'école de David, se mettra à la tête du second, qui reconnaîtra ensuite pour chef Eugène Delacroix. A ceux-ci la couleur avec ses exagérations, à ceux-là le dessin avec sa raideur encore préférable. Heureusement, entre les deux écoles, se placeront quelques talents hors ligne : Prudhon, qui porte en lui son originalité, sans modèle et sans imitateurs; Ary Scheffer, Léopold Robert, Paul Delaroche, qui trouvent de légitimes succès dans la sage fusion des deux manières; Horace Vernet, Charlet, Raffet,

dont le talent si souple a tant fait pour la vulgarisation de l'épopée impériale.

Les autres arts jettent moins d'éclat que le précédent. Aussi avons-nous bien moins d'illustrations à citer : Chaudet, dans la sculpture ; Percier, Fontaine et Labarre, dans l'architecture; Tardieu, Desnoyers, Henriquel, dans la gravure ; Boïeldieu, Hérold, Auber, Chérubini et surtout Rossini, dont l'influence fut prodigieuse, dans la musique. Mais ici, comme dans les lettres et les sciences, bien des génies ne donnèrent leurs plus belles œuvres que sous Louis-Philippe.

DÉVELOPPEMENTS. — Consulter les *Lectures historiques*, t. VII : le milliard de l'indemnité, général Foy ; la loi du sacrilége, Royer-Collard ; chute de Missolonghi, Gervinus ; la loi d'amour, Royer-Collard ; M. de Martignac, Guizot ; les Jésuites, d'Hermopolis ; expédition d'Alger, Berthézène ; les trois journées de juillet 1830, de Martignac ; les lettres sous la Restauration, X. Marmier ; des arts sous la Restauration, Ch. Blanc.

XII

Règne de Louis-Philippe, 1re partie (1830-1840).

Louis-Philippe, 1re partie (1830-1840).	*Deux parties* dans ce règne, leurs caractères. — Première partie. *Premiers ministères* : mort de Condé, procès des ministres de Charles X, anniversaire du 13 février, etc. — Ministère du 13 mars 1831 : Casimir Périer, énergie au dedans et au dehors, choléra. — Ministère du 11 octobre 1832 : Thiers et Guizot, émeutes à Lyon et à Paris, attentat de Fieschi, lois de septembre 1835. *Crises ministérielles* de 1836 à 1840 et leur portée, démêlés avec la Suisse, échauffourée de Strasbourg, loi de disjonction, amnistie, mariage du duc d'Orléans, succès extérieurs, coalition. — Ministère du 1er mars 1840, Thiers : affaire de Boulogne, retour des cendres de l'Empereur (15 décembre 1840). — Ministère du 29 octobre. M. Guizot.
La révolution de 1830 en Europe.	*Belgique* : conférence de Londres, le roi Léopold, intervention française. — *Pologne* : lutte, abandon de l'Occident, Cracovie. — *Suisse* : agitation contre les gouvernements aristocratiques, neutralité. — *Allemagne* : révoltes partielles réprimées par la Diète de Francfort. — *Italie* : insurrection de Parme, de Modène, de la Toscane et des Romagnes ; intervention de l'Autriche, *memorandum* de 1831, occupation d'Ancône. *Angleterre* : wighs, bill de réforme électorale, esclavage aboli, loi des pauvres ; Victoria (1837). — *Portugal* : don Miguel et don Pedro. — *Espagne* : guerre civile après Ferdinand VII, gouvernement constitutionnel.

Turquie : réformes de Mahmoud (1808-1839); guerres contre la Russie, la Grèce, la Servie et l'Egypte. — Histoire de Méhémet-Ali; intervention des Russes (1833).

Les Anglais et les Russes en Asie.	*Progrès des Anglais aux Indes* : gouverneurs généraux (Clive, Warren Hastings, Cornwallis, Wellesley, Barlow, Minto, lord Hastings, Amherst, Bentinck, etc.)
	Progrès des Russes au Caucase et à l'est de la mer Caspienne.
	Rivalité des Anglais et des Russes dans la Perse et l'Afghanistan : 1° en Perse, Abbas-Mirza et Griboyedoff; 2° dans l'Afghanistan, les Perses devant Hérat, les Anglais à Caboul; acquisitions anglaises.
	Expédition des Russes contre Khiva : 1841 (Péroswki), 1854 et 1873 ; acquisitions territoriales.

Les Anglais dans la Chine : guerre de l'opium (1839-1842), traité de Nankin. — Ambassade française en Chine, traité de Wampoa (1844), édits favorables au christianisme.

Le règne de Louis-Philippe a duré près de dix-huit ans, de 1830 à 1848, et peut être divisé en deux parties par l'année 1840. Avant, en effet, le nouveau gouvernement s'efforce de seconder le moins possible à l'extérieur les mouvements produits par celui d'où il est sorti lui-même, pendant qu'à l'intérieur il met tous ses soins à triompher des légitimistes et des républicains. Après, l'émeute de la rue cesse, les tentatives d'assassinat contre le roi et sa famille deviennent plus rares, les crises ministérielles s'arrêtent, une majorité compacte se prononce pour la paix et l'alliance anglaise, mais le progrès politique est ajourné. De là, notre manque d'énergie au dehors et notre lassitude au dedans, rendant trop facile la chute de la dynastie.

§ 1. — Règne de Louis-Philippe *, 1re partie (1830-1840).

Premiers ministères, 11 août et 2 novembre 1830. — Issu de

* *Généalogie de la branche cadette des Bourbons :* Louis XIII, Philippe d'Orléans, le Régent (1723), Louis (1752), Louis-Philippe (1785), Louis-Philippe-*Egalité* (1793), père de

Louis-Philippe Ier (Marie-Amélie).

Duc d'Orléans, ép. Hélène de Mecklembourg.	Louise ép. roi des Belges.	Duc de Nemours	Marie-Christine ép. prince de Wurtemberg.	Marie-Clémentine épouse Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha.	Prince de Joinville.	Duc d'Aumale.	Duc de Montpensier, ép. sœur de reine d'Espagne
Comte de Paris. Duc de Chartres.	1° Léopold II, 2° comte de Flandre, 3° Charlotte.	2 fils et 2 filles.			2 enfants.		6 enfants.

la bourgeoisie, le gouvernement de Juillet eut contre lui les démocrates, acquis à la République, et les légitimistes dévoués à la branche tombée. Aussi les uns et les autres exploitèrent-ils contre lui la mort mystérieuse du prince de Condé (27 août), laissant pour héritier le duc d'Aumale, quatrième fils du roi, et descendirent-ils dans la rue à la suite de l'émeute qui accompagna le procès des ministres de Charles X, condamnés à la détention perpétuelle. Le soulèvement fut arrêté à temps; mais La Fayette se démit du commandement des gardes nationales du royaume, et Dupont (de l'Eure) quitta le ministère.

A côté des républicains et des royalistes hostiles ne tardèrent pas à se produire quelques hardis partisans des opinions les plus radicales : disciples de Saint-Simon avec leurs projets de réorganisation sociale; abbé Châtel avec sa nouvelle Eglise française; abbé de Lamennais, implacable ennemi de cette Eglise catholique dont il avait été, quelques années auparavant, un des plus vigoureux défenseurs. Le sac de la basilique et du presbytère de Saint-Germain-l'Auxerrois à l'occasion de la célébration par les royalistes de l'anniversaire du 13 février (assassinat du duc de Berry), le pillage de l'archevêché, la profanation des croix enlevées partout, etc., coïncident avec l'apparition de ces novateurs. De la capitale, l'agitation passa dans les départements. Casimir Périer, devenu premier ministre par la retraite du banquier Laffitte, en dissentiment avec le roi au sujet d'une intervention en Italie, se chargea de la contenir sur tous les points.

Ministère du 13 mars 1831, Casimir Périer. — Les principaux événements du nouveau ministère, dit du 13 mars, sont : le vote d'une nouvelle loi électorale, l'abolition de l'hérédité de la pairie, la loi sur le bannissement perpétuel de la branche aînée des Bourbons, la résistance armée aux républicains soulevés à l'occasion de la chute de Varsovie, la répression vigoureuse de l'insurrection des ouvriers lyonnais ayant pour devise « vivre en travaillant ou mourir en combattant, » les conspirations dites des *Tours de Notre-Dame* et de la *Rue des Prouvaires* dans lesquelles on affecta de trouver la main de la police, etc. Casimir Périer fit reculer la révolution à l'intérieur, et, plus d'une fois, à l'extérieur, la politique française porta l'empreinte de l'énergie de son caractère, comme à l'embouchure du Tage, à Ancône, en Belgique même, malgré son système de non-in-

tervention, ainsi que nous le verrons en parlant des suites de la révolution de 1830 en Europe (§ 2). — Malheureusement, le choléra, qui sévit au commencement de 1832, emporta le ministre (16 mai), quelques jours après une visite à l'Hôtel-Dieu en compagnie du prince royal, et le cabinet intérimaire de M. de Montalivet s'ouvrit par le *compte rendu* de la gauche (28 mai), véritable acte d'accusation dressé par les députés de l'opposition contre le gouvernement de Juillet.

Les républicains crurent le moment venu de relever la tête, et ils firent l'émeute dite du *Cloître Saint-Méry* (5 et 6 juin), à la suite du convoi du général Lamarque. De leur côté, les royalistes furent appelés à prendre les armes par l'apparition de la duchesse de Berry, mère du prétendant (Henri V), dans les départements du sud-est et de l'ouest. Mais l'émeute républicaine n'aboutit qu'à la mise de Paris en état de siége : et la tentative royaliste, à la captivité de la princesse arrêtée à Nantes par la trahison d'un juif converti, Deutz, et emprisonnée à Blaye, d'où elle devait plus tard être reconduite en Sicile. A cette même époque, le parti bonapartiste perdit son chef, le jeune duc de Reichstadt (Napoléon II), dont les droits passèrent au troisième fils du roi Louis, le prince Louis-Napoléon, déjà mêlé aux agitations politiques de l'Italie et venu récemment à Paris avec sa mère, la reine Hortense. Cette année 1832 vit aussi le procès et la dissolution de la secte saint-simonienne.

Ministère du 11 octobre 1832, MM. Thiers et Guizot. — C'est au milieu des graves événements qui précèdent que se constitua le cabinet du 11 octobre, dont les membres principaux furent MM. Guizot, Thiers et de Broglie. Modifié plusieurs fois, il dura jusqu'au 22 février 1836, continuant au dehors la politique de Casimir Périer, mais réalisant à l'intérieur une partie des améliorations conçues par lui et sans cesse ajournées par la nécessité de réprimer les désordres de la place publique. — Voici, année par année, les événements les plus saillants du nouveau ministère :

1833. Abolition de la fête expiatoire du 21 janvier, lois sur l'instruction primaire et l'expropriation pour cause d'utilité publique, coalitions ouvrières dans diverses parties de la France, publication du manifeste révolutionnaire de la *Société des droits de l'homme*, nombreux procès de presse, etc. Nous y ajoutons le réveil du sentiment napoléonien par la réintégra-

tion de la statue de l'Empereur sur la colonne de la place Vendôme, quoique la famille Bonaparte fût frappée de proscription. — A l'extérieur, conférences de Münchengrætz, entre les souverains d'Autriche, de Prusse et de Russie; leurs menaces au sujet des réfugiés polonais en France, et réponse énergique du duc de Broglie, président du conseil ; rupture de la Sainte-Alliance.

1834. Loi contre les crieurs publics suivie, à Paris du moins, de troubles qui eussent pu devenir bien graves; lois contre les associations amenant, à Lyon, la terrible résistance des ouvriers *mutuellistes*, et, dans la capitale, la sanglante affaire de la *Rue Transnonain* (13 avril); suppression du journal républicain *la Tribune* et sévère condamnation du *National*, organe un peu moins accentué du même parti; enfin, procès monstre, comme on l'appela alors, des nombreux émeutiers d'avril sur divers points du royaume traduits devant la cour des pairs. La condamnation des cent vingt et un accusés retenus au procès, et dont quelques-uns s'échappèrent habilement de la prison de Sainte-Pélagie pendant les débats, fut comme le signal de la ruine du parti républicain, qui venait d'ailleurs de perdre son chef, le vieux général La Fayette. — C'est en 1834, le 22 avril, que fut conclu à Londres le *traité de la quadruple alliance* sur lequel nous aurons à revenir à l'occasion des affaires d'Espagne

1835. Au milieu du procès d'avril, le 28 juillet 1835, un grand crime avait été commis. Fieschi, à l'aide d'une machine infernale, s'était attaqué au roi et à une partie de la famille royale ; il n'avait atteint que le maréchal Mortier et de nombreuses victimes étrangères à la politique. Ce fut le signal de mesures restrictives dont la presse eut surtout à souffrir, et qui sont restées célèbres sous le nom de *lois de septembre*.

Crises ministérielles (1836-1840). — Les tentatives infructueuses d'assassinat contre Louis-Philippe eurent la conséquence inévitable qu'elles devaient avoir : la consolidation de la famille d'Orléans sur le trône. Et cependant, c'est de 1836 que date l'affaiblissement du gouvernement constitutionnel en France, par la lutte qui s'engagea dès lors entre le parlement et la couronne, au sujet de leurs prérogatives respectives, sur la fameuse proposition de M. Thiers : « Le roi règne et ne gouverne pas. » C'est le moment des crises ministérielles qui durèrent en quelque sorte pendant plus de quatre ans. — Nous donnons en note les dates de chacune d'elles, et comme nous

aurons, au chapitre suivant, l'occasion de revenir sur les ministères du 12 mai et du 1er mars, à propos des affaires d'Orient, nous allons nous borner à relater ici les autres événements intérieurs ou extérieurs qui se rapportent à cette époque si agitée*.

En 1836, sous M. Thiers, ce qui sembla préoccuper le plus vivement le roi, avec le voyage de son fils aîné le duc d'Orléans en Allemagne, ce fut la présence de nombreux réfugiés sur le territoire neutre de la Suisse, présence dans laquelle on affecta de trouver un danger permanent. La diète helvétique, longtemps ferme, dut céder à la fin. — La même année, sous MM. Molé et Guizot, les difficultés entre la France et la Suisse hâtèrent sans doute la tentative faite à Strasbourg par le prince Louis-Napoléon qui, de sa retraite d'Arenenberg, avait gagné à sa cause une partie de la garnison du chef-lieu du Bas-Rhin (30 octobre 1836). La tentative échoua, et celui qui en était le chef fut transporté sans jugement en Amérique, pendant que ses amis étaient acquittés par le jury de Strasbourg. Une semaine après cette échauffourée, le 6 novembre, le vieux roi Charles X mourut à Goritz, en Illyrie, et ses anciens ministres furent rendus à la liberté.

En 1837, le gouvernement voulut avoir en quelque sorte sa revanche du verdict du jury du Bas-Rhin. Il proposa donc la fameuse *loi de disjonction* par laquelle les poursuites contre les militaires et les non-militaires compromis dans une même affaire devraient être portées, pour les uns devant les conseils de guerre, pour les autres devant la cour d'assises. Puis, comme si ce n'était pas assez de cette cause d'agitation dans la chambre, le gouvernement demanda une dotation pour le prince royal, un million pour payer la dot de la reine des Belges et le château de Rambouillet pour le duc de Nemours. Il fallut retirer la loi de disjonction et celle relative à l'apanage

* 22 février 1836, ministère présidé par M. Thiers, avec MM. de Montalivet, Passy, Sauzet, etc.; — 6 septembre de la même année, ministère nouveau composé de MM. Molé, Guizot, Duchâtel, etc.; — 15 avril 1837, remaniement du ministère précédent, d'où les doctrinaires s'éloignent, remplacés par MM. de Salvandy, Barthe, de Montalivet, Lacave-Laplagne, toujours sous la présidence de M. Molé; 31 mars 1839, ministère intérimaire, au milieu de combinaisons diverses qui n'aboutissent pas, et formation de l'administration du 12 mai 1839 (maréchal Soult, etc.), rendue immédiate par l'émeute républicaine du même jour; — 1er mars 1840, ministère de M. Thiers, jusqu'au 29 octobre de la même année.

du second fils du roi. — Les autres événements importants de 1837 furent : la modification du cabinet par la retraite de M. Guizot, le chef du parti des doctrinaires, dont le concours manqua désormais au ministère Molé reconstitué (*cabinet du 15 avril*); l'amnistie accordée à tous les détenus dans les prisons de l'Etat pour crimes et délits politiques ; le mariage du duc d'Orléans avec la princesse Hélène de Mecklembourg ; l'inauguration du musée de Versailles ; la prise de Constantine, etc.

1838. L'année suivante, naquit le comte de Paris ; nous évacuâmes Ancône, mais nous intervînmes heureusement à Buenos-Ayres et au Mexique (prise de Saint-Jean-d'Ulloa par le prince de Joinville). Ce fut comme l'apogée de la prospérité du règne, malgré l'agitation morale provoquée à l'intérieur par la *coalition* des chefs des trois partis dynastiques de la chambre (MM. Guizot, Thiers, Odilon Barrot) contre M. Molé. — Toutefois, le gouvernement ne se considéra pas lui-même comme bien raffermi, puisqu'il en vint à exiger du gouvernement suisse l'expulsion du prince Louis-Napoléon, qui était revenu d'Amérique au château d'Arenenberg, pour embrasser une dernière fois sa mère expirante. L'héritier de l'Empereur coupa court aux difficultés, en passant en Angleterre, où il devint l'objet d'une grande popularité et l'espoir d'un certain nombre de patriotes français.

1839. A tout prendre, le gouvernement avait raison de ne pas s'endormir dans la sécurité. En effet, M. Molé tomba le 8 mars 1839, devant la *coalition*, et la royauté en fut aussi vivement atteinte que le régime constitutionnel lui-même. On en était encore à l'essai de combinaisons ministérielles (ministère interimaire du 31 mars), lorsque l'insurrection républicaine se produisit, ayant à sa tête Barbès, Martin-Bernard et Blanqui, tous les trois frappés ultérieurement de la déportation. Il fallut aussitôt former un cabinet présidé par le maréchal Soult, qui tomba, neuf mois après, devant la nouvelle demande d'un apanage pour le duc de Nemours (13 février 1840).

1840. M. Thiers constitua alors un nouveau ministère dit du 1er mars 1840. Six mois après (6 août), le prince Louis-Napoléon renouvela à Boulogne-sur-Mer, et sans plus de succès, sa tentative de Strasbourg. On le condamna à la détention perpétuelle, mais le parti napoléonien s'était affirmé une fois de plus. Le pouvoir venait d'ailleurs de le relever lui-même

ostensiblement, et sans y prendre garde, en faisant rentrer de Sainte-Hélène, pour les placer aux Invalides, les cendres de l'empereur Napoléon. — Lorsque ce dernier événement eut lieu (15 décembre 1840), M. Thiers, qui en avait pris l'initiative, était remplacé au ministère par M. Guizot. Ce fut le cabinet du 29 octobre, le dernier de la révolution de juillet, puisqu'il se prolongea, avec des modifications il est vrai, jusqu'en 1848. Mais avant d'aller plus loin nous devons revenir sur nos pas, et étudier l'extension du mouvement français de 1830 dans les différents Etats de l'Europe.

§ 2. — Suites de la révolution de 1830 en Europe.

Belgique et Hollande. — Un mois après les journées de Paris, Bruxelles se révolta contre la Hollande (26 août); le 25 septembre suivant, après l'attaque infructueuse du prince Frédéric sur Bruxelles, un gouvernement provisoire fut constitué; le 4 octobre, ce gouvernement convoqua un congrès national constituant qui proclama l'indépendance de la Belgique, à l'unanimité de ses membres (12 novembre). — Le roi Guillaume en appela alors aux puissances signataires du traité de Vienne; mais les délégués de ces puissances, réunis à Londres, lui imposèrent d'abord un armistice et se prononcèrent ensuite contre lui dans le *traité des 18 articles*. — Pendant ce temps, les Belges offraient la couronne à Léopold de Saxe-Cobourg, à l'exclusion du prince de Leuchtenberg (fils d'Eugène Beauharnais), dont Louis-Philippe ne voulut pas pour voisin, et du duc de Nemours, pour qui le roi, son père, ne crut pas prudent d'accepter. Il fallut même recourir à une régence (24 février-21 juillet 1831).

La Hollande repoussa l'œuvre de la conférence de Londres, et le prince d'Orange reprit les hostilités. Vainqueur à Louvain (12 août 1831), il marchait sur Bruxelles, lorsqu'il dût s'arrêter devant une armée française de 50,000 hommes, sous les ordres du maréchal Gérard. Le roi Guillaume n'adhéra pas davantage au *traité des 24 articles* (15 octobre), substitué au précédent, et nous envoyâmes une nouvelle armée qui prit Anvers, après un siége célèbre (23 décembre 1831). La Belgique fut libre. — Le roi Léopold avait épousé, trois mois auparavant, une des filles de notre roi, la princesse Louise d'Orléans.

Pologne. — Le 29 novembre 1830, Varsovie se souleva, força le grand-duc Constantin, frère du czar, à s'éloigner, et proclama un gouvernement provisoire. La Pologne se leva à ce signal et opposa à peine à l'armée russe, forte de 120,000 hommes commandés par Diebitsch, 35 à 50,000 soldats commandés successivement par Chlopicki, Radzivil et Shrzynecki ; mais l'entente était loin d'être complète entre les promoteurs de cette lutte inégale.

La guerre se fit sur tous les points à la fois : glorieuse rencontre de Grochow ou de Wawer, victoire des Polonais à Iganie, affaire indécise d'Ostrolenka, inutile appel à l'Occident, remplacement de Diebitsch par Paskiewitch ; elle fut rendue plus meurtrière aux deux peuples en lutte par les ravages du choléra. Enfin, le 6 septembre 1831, l'assaut fut donné à Varsovie, et le surlendemain, le faubourg de Praga, depuis longtemps assiégé, capitula. Ce fut la chute de la Pologne, qui succomba sans que la France eût rien fait pour elle. La charte de 1815 fut déchirée, et le czar poursuivit d'année en année la destruction de la nationalité polonaise. Cracovie fut érigée en Etat libre sous la protection des puissances copartageantes.

Suisse. — En Suisse, l'agitation contre les gouvernements aristocratiques commença dès le mois de septembre, dans le canton d'Argovie, pour gagner ensuite ceux de Soleure, Fribourg, Zurich, Saint-Gall, Thurgovie, Vaud, Berne, Lucerne, Schaffouse et surtout Bâle. On en prévint les suites en renouvelant ou révisant les diverses constitutions cantonales, et en se rattachant au principe sauveur de la neutralité helvétique. On arrêta ainsi la France et l'Autriche prêtes à intervenir. Quant au canton de Bâle, théâtre d'une déplorable guerre civile, il fallut le diviser en deux parties : Bâle-Ville et Bâle-Campagne.

Allemagne. — L'Allemagne s'émut dans toutes ses parties à la nouvelle de la révolution de juillet, et plusieurs souverains durent aussitôt donner une nouvelle constitution ou même renoncer au trône. Ainsi, le duc de *Brunswick* se retira devant son frère ; le roi de *Saxe*, devant son neveu ; l'électeur de *Hesse-Cassel*, devant son fils, qui éluda cependant à la longue toutes les concessions ; le *Hanovre* et la *Bavière* reçurent même des constitutions plus libérales.

Alarmée de cet état de choses, la diète de Francfort revint à

ses mesures répressives de 1820, annulant les constitutions récemment concédées, sévissant contre les discours et les écrits, se précautionnant en secret contre toutes les tentatives nouvelles. L'unité nationale et la liberté politique seront indéfiniment ajournées au delà du Rhin ; mais l'union douanière ne tardera pas à s'opérer (v. à la page 549 la formation du Zollverein en 1833).

Italie. — La révolution de juillet eut aussi en Italie son retentissement. Les pays du centre principalement s'ébranlèrent, et bientôt les souverains de *Parme*, de *Modène* et de *Toscane*, furent contraints de reculer ou de fuir devant l'émeute. Les *Romagnes* s'insurgèrent à leur tour contre le souverain pontife Grégoire XVI, qui se trouva presque réduit à trembler dans Rome. Le 4 mars 1831, les délégués des divers Etats en insurrection se réunirent à Bologne pour y constituer un gouvernement central ; mais ils durent céder devant l'intervention armée de l'Autriche ramenant dans leurs capitales respectives les souverains déchus. Ancône même, où ces délégués s'étaient renfermés, fut réduite à capituler à son tour, non sans une vive résistance préalable devant Rimini. L'insurrection se trouva vaincue. Les deux fils de la reine Hortense, Charles-Napoléon et Louis-Napoléon Bonaparte, y avaient pris une part active. Le dernier seul survécut à cette lutte et passa en Angleterre.

Les grandes puissances profitèrent de la victoire de l'Autriche pour proposer à Grégoire XVI le *memorandum* du 21 mai 1831 où étaient indiquées les améliorations destinées, selon elles, à donner aux sujets pontificaux une satisfaction légitime. Le pape le repoussa, se réservant de faire lui-même d'importantes réformes. On les trouva insuffisantes, et l'émeute recommença. L'Autriche se préparait à intervenir de nouveau, lorsqu'elle fut arrêtée par la brusque apparition des Français dans Ancône (22 février 1832). Vainement restâmes-nous dans cette place jusqu'en 1838 : l'Italie n'en subit pas moins dans toutes ses parties le poids de l'oppression autrichienne. De là, l'organisation de résistances nouvelles par le jeune Mazzini, rêvant, dès cette époque, une Péninsule unitaire et républicaine.

Angleterre, bill de réforme. — La révolution de juillet, bien accueillie du peuple anglais, contribua naturellement au progrès des idées libérales qui avaient déjà reçu une première

satisfaction des concessions de Wellington et de Robert Peel. Mais il fallait quelque chose de plus aux whigs dont le nouveau roi, Guillaume IV (26 juin 1830), n'était pas éloigné de partager les idées. Les élections faites sous l'influence de notre révolution portèrent au pouvoir lord Grey, qui s'adjoignit lord John Russell, lord Brougham, etc.

L'acte principal du nouveau ministère fut le *bill de réforme*, c'est-à-dire la réforme des élections au parlement. Jusqu'alors, les six cent cinquante-huit députés étaient nommés en nombre inégal et arbitraire par les comtés, les grandes villes, les bourgs, les ports de mer, les universités de Cambridge et d'Oxford, le pays de Galles, l'Ecosse et l'Irlande. Mais il y avait un tel arbitraire dans ces désignations, que des villes importantes n'élisaient qu'un seul député ou même en manquaient complétement (Manchester et Liverpool se trouvaient dans ce cas), tandis que plusieurs bourgs étaient la propriété d'un seigneur qui disposait ainsi de plusieurs siéges au Parlement. On a compté, par exemple, que quatre cent soixante et onze députés étaient élus sous l'influence directe de cent quarante-quatre pairs et cent vingt-quatre gros propriétaires. Dans la réforme de John Russell, le nombre des bourgs électeurs était diminué; des villes importantes, qui n'avaient pas de représentant direct, reçurent le droit d'en élire; dix livres sterling ou 250 fr. de revenu constituèrent la condition de vote; le nombre des députés fut diminué et celui des électeurs augmenté, etc. Les tories combattirent énergiquement ce bill qui, présenté le 1er mars 1831, ne passa à la chambre des lords que le 4 juin 1832.

Ce premier pas dans une réforme encore inachevée fut suivi de l'adoption de deux mesures capitales qui appartiennent au ministère de lord Melbourne, successeur de lord Grey et whig comme lui : l'abolition dans les colonies de l'esclavage des nègres (1833); la loi sur les pauvres portant règlement de la taxe établie en leur faveur, du mode de perception de cette taxe, de son emploi au profit des ayants-droit enfermés dans des hospices ou des maisons de travail (*workhouses*), selon l'âge et les forces, etc.

Mais tout en s'occupant ainsi de l'intérieur, l'Angleterre ne négligeait pas le dehors, si fortement agité par notre révolution. Elle vint à nous la première, cela est vrai, mais elle neutralisa notre action en Belgique, refusa de protester avec nous

en faveur de la Pologne, nous admit à la quadruple alliance pour les affaires d'Espagne et de Portugal, et agit de concert avec nous à Constantinople pour le maintien de l'empire ottoman menacé à la fois par la Russie et l'Egypte. — En 1837, Victoria remplaça Guillaume IV, et l'alliance anglaise fut encore resserrée, malgré quelques démêlés momentanément survenus en 1840, par cette même question d'Orient dont nous allons voir l'origine et sur laquelle nous aurons à revenir au n° XIII. Ajoutons que par l'avénement de la nouvelle reine, le Hanovre fut séparé de l'Angleterre et se constitua en État indépendant.

Portugal. — Don Miguel était roi absolu dans le Portugal lorsque la révolution de juillet éclata, et il ne modifia en rien son gouvernement. Au contraire, sa sévérité prit un caractère plus rigoureux ; il s'attaqua même à des Français établis à Lisbonne, dont l'un fut fustigé en place publique, et l'autre condamné à dix ans de déportation, par jugements sommaires et sur des accusations mal établies. Casimir Périer, alors ministre, demanda une réparation, et sur le refus obstiné de don Miguel de l'accorder, une escadre française, commandée par le contre-amiral Roussin, força l'entrée du Tage réputée jusqu'alors impossible, et imposa ses conditions qui furent acceptées (14 juillet 1831).

Mais le roi de Portugal ne tarda pas à ressentir un nouvel effet du mauvais vouloir de la France à son égard.

Don Pédro Ier, empereur du Brésil, avait été forcé d'abdiquer en faveur de son fils Pédro II, et était venu en Europe pour essayer de faire rendre la couronne de Portugal à sa fille dona Maria, favorablement accueillie par le roi Louis-Philippe. Il se présenta donc à Oporto où il fut bien reçu, et vainquit bientôt après, sous les murs de cette ville, l'armée de don Miguel dont la flotte avait été anéantie au cap Saint-Vincent. Le vaincu, ne pouvant plus compter sur sa capitale, n'eut d'autre ressource que de se rapprocher de don Carlos qui soutenait alors la même cause en Espagne.

Espagne. — Dans ce pays, Ferdinand VII était mort en 1833, après avoir fait reconnaître sa jeune fille Isabelle, née de son quatrième mariage avec Marie-Christine de Naples, proclamée régente. Mais don Carlos, frère du défunt, et que celui-ci dans un moment d'hésitation, avait déclaré son héritier, sauf à se rétracter ensuite, réclamait pour lui la couronne, en s'appuyant

sur la loi salique importée dans la Péninsule par Philippe V. Il en résulta une guerre civile de dix ans entre les *christinos* et les *carlistes*, appelés aussi *apostoliques* de leur dévouement particulier aux intérêts de l'Eglise.

Don Carlos, nous l'avons dit, trouva un appui dans don Miguel, Christine s'unit à don Pédro et mit dans ses intérêts l'Angleterre et la France par le *traité de la quadruple alliance* (22 avril 1834). Don Pédro put lever des soldats en deçà des Pyrénées, pendant qu'une armée espagnole pénétrait dans le Portugal et forçait don Miguel à la capitulation d'Evora. Celui-ci renonçait à habiter désormais le pays et ses colonies; il laissait définitivement la couronne à dona Maria, dont la victoire était le triomphe même du gouvernement constitutionnel. Quant à don Carlos, il se sauva à Londres, y négocia un emprunt, et reparut aussitôt dans le nord de la Péninsule pour affirmer ses droits une fois de plus et recommencer la guerre. Zumala-Carreguy et Cabrera furent ses meilleurs généraux; Rodil et Mina les combattirent énergiquement.

Marie-Christine avait cependant contre elle plus que les carlistes. La politique modérée de son ministre Zea Bermudez, celle même un peu plus accentuée de Martinez de la Rosa, auteur du *Statut royal*, calqué sur notre charte (10 avril 1834), ne satisfaisait pas les exaltés, qui songeaient à revenir à la constitution de 1812. Des juntes s'organisèrent dans plusieurs villes, à l'exemple de ce qui s'était fait en 1820, et la régente dut même prendre pour ministre Mendizabal qui marchait à la tête de l'agitation. Elle s'en sépara bientôt après pour revenir aux modérés avec Isturitz (15 mai 1836), mais les exaltés recommencèrent leurs attaques. Un jour même, le 12 août, ils surprirent la cour à la Granja (maison de campagne à huit lieues de Madrid), et acclamèrent à la fois Isabelle II et la constitution de 1812. Il fallut céder et rédiger la *constitution de* 1837, copiée en grande partie sur la précédente. Le pays l'accepta peu à peu, et don Carlos, qui avait pu s'approcher de Madrid par une marche hardie, trouva dans l'immobilité de cette capitale la preuve qu'elle adhérait pleinement au nouveau pacte fondamental. D'un autre côté, le sort des armes cessa de lui être favorable, et la trahison aussi s'en mêla. Plusieurs bataillons déposèrent les armes devant le général Espartero, et Maroto, chef d'état-major du prétendant, signa la convention de Bergara qui reconnaissait les franchises locales de la

Navarre et des Provinces-Basques, théâtres de la lutte (31 août 1839). Don Carlos passa lui-même en France. Ce fut la fin de la guerre civile.

Toutefois, l'agitation se prolongea encore en Espagne entre les modérés et les exaltés (*moderados* et *exaltados*), surtout à l'occasion de la loi des *ayuntamientos* ou communes dont le pouvoir central se réservait de nommer les administrateurs. Espartero, duc de la Victoire[1], désireux d'exercer le pouvoir suprême, amena Marie-Christine à abdiquer la régence, qu'il occupa lui-même jusqu'en 1843. A cette époque, le général Narvaez, à la tête des modérés, le renversa et fit proclamer la majorité d'Isabelle II, bien que celle-ci ne fût âgée que de treize ans. On rappela la reine mère, qui était passée successivement en Italie et en France. Martinez de la Rosa reprit le ministère, et le gouvernement constitutionnel put fonctionner librement en Espagne.

§ 3. — Turquie : réformes de Mahmoud, intervention des Russes.

Le règne de Mahmoud (1808-1839) est un des plus importants de l'histoire des Turcs. Avec ce prince, en effet, l'empire ottoman est lancé dans les voies de la civilisation européenne, mais il s'affaiblit peu à peu, et n'échappe à la ruine que par l'intervention de l'Occident en sa faveur. Voici d'abord quelques mots des réformes de ce sultan ; nous parlerons ensuite de ses guerres.

Réformes de Mahmoud. — A l'exemple de Pierre le Grand et avec non moins de brusquerie que lui, Mahmoud toucha à toutes les branches de l'administration. Ainsi il donna à l'armée un nouveau corps d'élite dont la création provoqua la révolte et la destruction de la milice si redoutable des janissaires (15 juin 1826). L'armée elle-même fut réorganisée ; des écoles s'élevèrent pour l'instruction des officiers ; un ordre fut créé (*Nichani Iftikhar*, signe d'honneur) pour récompenser à la fois les services civils et militaires. La puissance des ulémas éprouva une réduction considérable. Une commission spéciale veilla aux intérêts de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, et on entreprit même un nouveau code, l'idée du sultan étant de mettre tous ses sujets sur le pied d'égalité sans distinction d'origine et de culte. Ce but dut être atteint en grande partie par les tournées de Mahmoud dans ses Etats. — Les fêtes, les

journaux, les modes même de l'Occident trouvèrent bon accueil à Constantinople. C'était aller bien vite et s'exposer de gaieté de cœur à des froissements inévitables.

Guerres et pertes de l'empire. — Quatre guerres remplissent le règne de Mahmoud : contre la Russie, la Grèce, la Servie et les provinces danubiennes, l'Egypte ; toutes ont abouti à quelque perte territoriale.

La guerre contre la *Russie*, la première du règne, se termina par le traité de Bucharest (1812) qui céda au czar la Bessarabie et la frontière du Pruth. — Celle contre la *Grèce* eut pour résultat l'affranchissement complet des Hellènes (v. page 552).

La *Servie* secoua d'abord le joug des Turcs, en 1806, avec le secours des Russes, et se donna pour chef Czerni Georges. Reprise à la paix de Bucharest, elle reconquit son indépendance en 1817, avec le célèbre Miloch Obrénowitch, proclamé knès ou gouverneur. Mais cette indépendance était loin d'être complète, et les Serbes profitèrent de la révolte de la Grèce et de l'appui que leur prêtait le czar pour échapper tout à fait au sultan. En 1830, celui-ci reconnut le prince Miloch comme hospodar héréditaire, avec une suzeraineté nominale et l'obligation d'un tribut ; la suzeraineté réelle était celle des Russes. Miloch fut cependant renversé et remplacé, de 1842 à 1858, par Alexandre Petrowitch, fils de Czerni Georges. A cette dernière époque, il ressaisit le pouvoir, qui est passé à sa mort (1860) à son fils Michel Obrénowitch, assassiné lui-même en 1868, et remplacé par son neveu, le jeune Milano. — Ajoutons que les deux autres provinces danubiennes, la *Moldavie* et la *Valachie*, avaient une existence à peu près analogue de 1812 à 1859, où le colonel Couza les réunit, à la suite des délibérations du congrès de Paris. Son successeur les gouverne aujourd'hui sous le titre de Charles Ier (de Hohenzollern).

Méhémet-Ali et ses fils. — L'*Egypte* donna beaucoup plus d'inquiétude à Mahmoud. Là régnait en réalité, sous le titre de vice-roi, le pacha Méhémet-Ali, originaire de la Roumélie, soldat au service de Turcs pendant notre première campagne d'Egypte (1799), et usurpateur du pouvoir par le crédit des mamelucks qu'il extermina ensuite, en 1811. Sa domination s'étendait sur l'Arabie, où il avait soumis les Wahabites, et jusqu'aux régions lointaines du Nil supérieur (Kordofan, etc.) dont son fils Ismaïl avait fait la conquête. Nous avons trouvé un autre de ses fils, le terrible Ibrahim, dans la guerre de

Morée, que notre intervention seule put faire tourner à son désavantage. Il voulait un peu plus maintenant, et après avoir pris lui-même Gaza et Jaffa (1831), il chargea Ibrahim de lui soumettre la Syrie.

Ibrahim s'empara d'abord de Saint-Jean-d'Acre après un siége de six mois, et battit ensuite l'armée turque au défilé de Beïlan qui commande l'entrée de l'Asie Mineure. Il pénétra dans ce pays, fut encore vainqueur à Koniéh, et marcha sur Constantinople. Le sultan s'adressa alors aux Russes dont une flotte occupa aussitôt le Bosphore. Nous en obtînmes avec peine l'éloignement, sans pouvoir décider Méhémet-Ali à donner à ses troupes l'ordre de la retraite. Mahmoud rappela les Russes, qui jetèrent immédiatement cinq mille soldats sur les côtes de l'Asie Mineure, et s'apprêtèrent à franchir le Danube.

Les ambassadeurs des puissances occidentales s'émurent à bon droit des progrès moscovites, et obtinrent à la fin la conclusion du traité de Kutaiéh, qui céda au vice-roi d'Egypte le district d'Adana, clé de la Syrie, et les quatre pachaliks de ce pays : Alep, Damas, Tripoli et Saint-Jean-d'Acre (14 mai 1833). La Russie, de son côté, ne voulut pas être intervenue pour rien : le traité d'Unkiar-Skélessi mit toutes ses forces au service de la Turquie, mais celle-ci s'engagea à lui ouvrir à volonté le Bosphore qu'elle tenait fermé aux puissances occidentales (8 juillet). Une telle convention ne fut pas et ne pouvait pas être exécutée : la mer Méditerranée ne saurait jamais appartenir aux Russes.

Nous ne quitterons pas Méhémet-Ali sans rappeler les réformes qui rendirent son nom si populaire en Europe : soins à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, mais monopole effrayant constitué en sa faveur des produits les plus lucratifs; écoles spéciales sur le modèle de nos Ecoles de Saint-Cyr et polytechnique et nos Facultés; introduction de la tactique européenne, grâce aux soins du colonel Selves (Soliman-Pacha) et du docteur Clot (Clot-Bey); formation d'une marine, etc. L'ambition ne tardera pas à lui être funeste, et nous le verrons, en 1840, réduit par l'Angleterre à une position subalterne. — Mais avant d'aborder cette question, nous allons dire un mot de la position de cette puissance vis-à-vis de la Russie, dans l'Asie centrale et orientale.

§ 4. — Rivalité de la Russie et de l'Angleterre en Asie.

La rivalité entre la Russie et l'Angleterre s'est produite à plusieurs reprises dans l'empire ottoman : nous avons eu déjà et nous aurons bientôt l'occasion de le montrer. Mais elle a eu aussi pour théâtre l'Asie centrale, ce célèbre plateau de l'Iran, qui comprend les deux territoires autrefois réunis de la Perse et de l'Afghanistan, et qui est la grande route continentale de l'Europe à l'Inde. — Un mot d'abord sur les progrès respectifs des deux antagonistes, les premiers dans l'Indoustan, les seconds dans les territoires qui entourent la mer Caspienne.

Progrès des Anglais aux Indes. — Les Anglais allèrent tard aux Indes (1re *compagnie*, 1599), mais leurs progrès furent merveilleusement servis par les luttes maritimes qu'ils eurent à soutenir au dix-septième siècle, et surtout par le démembrement de l'empire du Grand Mogol, Aureng-Zeb, mort en 1707. A cette époque, la Compagnie anglaise des Indes comprenait les trois présidences distinctes et indépendantes de Bombay, de Madras, de Calcutta, et elle allait s'accroître encore de celles de nos possessions, dont la rivalité de Dupleix et de La Bourdonnais et l'administration de Lally-Tollendal devaient contribuer à nous dépouiller au traité de Paris (1763). Les Anglais acquirent dès lors dans l'Indoustan, principalement sous *lord Clive*, une prépondérance que nulle autre nation européenne ne songea à leur contester. Néanmoins, ils trouvèrent dans les princes et les rois du pays une opposition dont la ruine fut l'œuvre lente, mais finalement victorieuse des gouverneurs généraux de la Compagnie.

Warren Hastings, le premier d'entre eux (1774-1785), se fit céder Bénarès « la Rome hindoue, » comme on l'appelle, enleva l'île Salsette aux Mahrattes, et lutta contre le bailli de Suffren, dans la guerre de l'indépendance américaine, qui aboutit au traité de Versailles (1783). Il est surtout connu par ses extorsions financières et le long procès de douze ans (1786-1798) dont ses prévarications devinrent la cause.

Lord Cornwallis (1785-1797) et le *marquis de Wellesley* (1797-1805) combattirent Tippou-Saheb, roi de Mysore. Le premier, fort de l'appui du Nizam, prit Séringapatam, capitale de son ennemi, qui perdit la moitié de ses Etats et dut payer une indemnité de 75 millions (1792). Mais Tippou Saheb ayant repris

les armes à la suite d'une alliance avec Bonaparte alors en Egypte, le second assiégea de nouveau Séringapatam dans la défense de laquelle son souverain trouva une mort glorieuse. Le Mysore fut partagé entre les Anglais et le Nizam. On en laissa bien une faible partie à un prince indien, mais sa souveraineté n'était que nominale; la Compagnie seule commandait. * Au gouvernement du marquis de Wellesley, il faut encore rapporter une extension importante dans l'Oude, le Tanjaore, etc. C'est l'époque des débuts de sir Arthur Wellesley, frère du gouverneur général, et depuis si célèbre sous le nom de duc de Wellington.

Après un moment de trêve sous *Georges Barlow* (1805-1807), la Compagnie des Indes revint à sa politique conquérante avec lord *Minto* (1807-1812) et lord *Hastings* (1812-1822). Celui-ci soumit à peu près toute la vallée supérieure du Gange dont Délhi était la position la plus importante, et ne s'arrêta que devant Runjet-Sing qui, de 1797 à 1819, avait formé la redoutable confédération des Sikhes sur les territoires jusqu'alors isolés du Pendjab, de Lahore, de Cachemire, etc. Runjet-Sing, de son côté, évita toute espèce de difficultés avec les Anglais, qui s'appliquaient à le ménager, et n'entamèrent son œuvre qu'à sa mort. Mais il s'entoura des conseils des généraux français Allard et Ventura qui entreprirent d'organiser ses troupes à l'européenne.

Lord Amherst (1822-1828) essaya de faire au N.-E. et à l'E. ce que ses prédécesseurs avaient fait au N.-O. et au S. Il fit la guerre aux Birmans, et la victoire de Prôme lui donna, au traité de Yandabo, le royaume d'Assam, désormais tributaire de la Compagnie, les quatre provinces d'Arakan, Ténassérim, Yé et Tavoy, une indemnité de 25 millions et le droit d'avoir un résident à Ava, capitale du pays (1826). La même année, les Anglais ajoutaient Malacca à leurs possessions de l'Inde trans-

* « Lord Wellesley inaugura le système fidèlement suivi depuis par ses successeurs. Ce système, nommé le *système subsidiaire*, consistait à garantir la domination de certains princes indigènes et à les protéger contre leurs ennemis. De leur côté, les princes indiens payaient une redevance à la Compagnie, et livraient leur capitale et les points stratégiques les plus importants à des garnisons anglaises qui les occupaient. Peu à peu, les Anglais s'emparèrent ainsi de la plus grande partie des villes importantes, et la domination des princes indigènes, réduite à une simple royauté nominale, passa entre leurs mains lorsque les circonstances leur parurent favorables et lorsque les nécessités de leur politique l'exigèrent » (Arthur de Fonvielle).

gangétique. Ils avaient déjà pris Singapour en 1824. L'annexion de la riche province du Pégu est de 1853.

Sous lord *Bentinck* (1828-1839), l'Inde, à peu près entièrement soumise et rapprochée de l'Europe par l'établissement d'une ligne directe et régulière de communication avec Londres à travers la mer Rouge, reçut la constitution qu'elle a gardée jusqu'aux événements de 1857, qui en ont fait une possession directe de la couronne : gouverneur général administrant le Bengale, et ayant au-dessous de lui les présidences de Madras, de Bombay et le gouvernement d'Agra; conseil de quatre membres ordinaires ; gouverneur spécial et conseil de trois membres dans chaque présidence; budget énorme.

Après lord Bentinck, à qui l'Inde dut encore la liberté de la presse, la réforme de la police, etc., des événements surgirent dans la Perse et l'Afghanistan, qui amenèrent les gouverneurs généraux de l'Inde anglaise, lord *Auckland* (1839), lord *Ellenborough* (1841), sir *Henri Hardinge* (1844-1848) à y prendre une part active. — Nous aurons à revenir sur ce point, après avoir constaté toutefois les progrès des Russes au Caucase, à la mer Caspienne et jusque sur le plateau de l'Iran.

Progrès des Russes au sud du Caucase. — En se dirigeant vers le Caucase, les Russes travaillaient à s'ouvrir une route de plus vers Constantinople, le but constant de tous leurs efforts sur les côtes de la mer Noire. Sans doute, ils n'avaient pas pu forcer cette montagne, réellement infranchissable dans tout son développement entre deux mers; mais ils avaient occupé le passage qui se trouve à son extrémité occidentale, pour la tourner et prendre ensuite l'ouverture naturelle de son extrémité opposée. Ainsi, ils s'emparèrent de la *Géorgie* en 1799, de la *Gourie* en 1801, de la *Mingrélie* en 1803, de l'*Iméréthie* en 1804. La Perse leur céda même, en 1813, le *Chirvan* et le *Daghestan*, c'est-à-dire le littoral de la mer Caspienne, et, un peu plus tard, en 1828, les provinces de *Nakhitchévan* et d'*Erivan*. De plus, le traité de Tourkmanchaï, qui leur fit cette dernière cession, leur abandonna la navigation exclusive de la Caspienne, et les immisça même directement, par une clause dont nous aurons à parler plus tard, dans les affaires intérieures de la Perse. C'était leur ouvrir non-seulement ce dernier pays, mais encore l'Asie Mineure. Le prince Paskiewitch s'y frayait déjà victorieusement la route du Bosphore, lorsque le traité d'Andrinople l'arrêta, en 1829.

Maîtres du versant méridional du Caucase, les Russes se virent dans l'obligation de soumettre les redoutables populations qui avaient jusque-là trouvé dans la montagne un asile inviolable. Ils l'entreprirent à partir de 1823 ; mais devant eux surgirent successivement des chefs déterminés, Mollah-Mohammed, Kasi-Mollah, Hassam-Bey, et enfin Schamyl, que son double caractère d'apôtre du *muridisme* (fanatisme d'extase, premier prophète après Mahomet) et de guerrier suprême, a rendu si longtemps invincible. Celui-ci eut pu ajourner pour longtemps les succès des Russes au Caucase, par une attitude plus hardie pendant le séjour de nos soldats en Crimée. Il ne le fit pas, et ses ennemis profitèrent de la paix qui suivit la prise de Sébastopol pour en finir avec lui. Ils reprirent le système des colonnes mobiles, inauguré, en 1842, par le prince Woronzoff, et poursuivirent Schamyl d'asile en asile. Il fut pris en 1859, par les soins du prince Bariatinski, et interné a Kalouga. Dès lors le Caucase entra complétement dans les limites de l'empire russe.

Progrès des Russes à l'est de la mer Caspienne. — Les Russes s'étaient approchés de bonne heure de la mer Caspienne, et avaient essayé, en la tournant du côté du nord, de gagner les territoires du lac d'Aral et du Turkestan. Mais ils avaient trouvé devant eux les Kirghiz, peuple nombreux, divisé en plusieurs hordes dont une, la grande horde, ne laisserait point passer sans résistance à travers ses steppes. Pierre Ier, habitué à forcer tous les obstacles, dut reculer devant ces peuplades. Ses successeurs préférèrent employer à leur égard des procédés d'un autre genre. La czarine Anne fit alliance avec elles; et construisit Orenbourg, en 1742, pour en faire le centre d'un commerce tous les jours plus considérable. Peu à peu s'élevèrent des forts, des mosquées, des écoles pour faciliter la résistance et favoriser des établissements. Quatre mille familles kirghizes furent attirées et fixées définitivement sur le territoire russe, en 178[illegible], par Catherine II. Ce territoire ne tarda pas à s'agrandir sous l'influence des caravanes, nécessairement escortées d'abord, qui le traversaient sans cesse pour se rendre dans les Indes. Ces annexions successives conduisirent les czars aux frontières de la Chine, de l'Afghanistan et de la Perse où nous allons maintenant constater leur action.

Les Russes et les Anglais dans la Perse. — Par sa posi-

tion centrale entre la mer Caspienne et le golfe Persique, la *Perse* constitue un territoire qui devrait éternellement rester neutre entre les Russes l'étreignant au nord par tous ses points, et les Anglais le menaçant au S.-E. et au S. Celui des deux qui l'obtiendrait serait à près maître de l'Asie, ce qui oblige la France à une attitude toute particulière à l'égard de la Perse.

Napoléon Ier le comprit, et il envoya à la cour de Téhéran le général Gardane, qui conclut un traité d'alliance avec Feth-Ali-Schah, souverain de ce pays. Les Anglais s'en émurent, et y envoyèrent à leur tour sir John Malcolm, qui ne fut pas même reçu tout d'abord. Mais, après Tilsitt, ce même diplomate reparut, et il obtint auprès de Feth-Ali une prépondérance décisive. Ce fut, en particulier, sous son influence qu'en 1813 le traité de Gulistan entre les Perses et les Russes accorda à ces derniers des provinces augmentées encore, en 1828, au traité de Tourkmanchaï.

Par ce traité, avons-nous déjà dit, les Russes allaient s'immiscer directement dans les affaires intérieures de la Perse. Ils prirent, en effet, sous leur protection et s'engagèrent à faire reconnaître pour successeur de Feth-Ali, le fils préféré de ce prince, Abbas-Mirza, à l'exclusion de ses frères. Puis, prétextant de l'amnistie stipulée en faveur des provinces d'abord enlevées, puis restituées au schah, ils réclamèrent la remise, comme sujets moscovites, des Arméniens et des Géorgiens qui s'y trouvaient. L'ambassadeur Griboyedoff vint même à Téhéran, et voyant sa demande repoussée, il fit arrêter deux femmes, à la grande indignation des Perses, qui se révoltèrent et l'immolèrent lui-même dans l'émeute du 12 février 1829. Feth-Ali se hâta d'envoyer à Saint-Pétersbourg son fils Abbas-Mirza, avec mission d'accorder toutes les satisfactions désirables. Nicolas se laissa fléchir, mais la Perse fut dès lors à sa merci.

Les Anglais et les Russes dans l'Afghanistan. — On en vit bientôt la preuve dans la tentative faite par les Perses contre l'*Afghanistan* dont la possession par un peuple ami devait être si profitable aux Russes. L'Afghanistan s'était d'ailleurs détaché de la Perse, et il y avait pour cette puissance avantage direct à le reprendre. Mais il s'était divisé en trois parties : Hérat au N.-O., Caboul à l'E., Kandahar au S., et la reprise seule d'Hérat fut au-dessus de ses forces.

C'était au mois de novembre 1837, sous le règne, non d'Abbas-Mirza, qui n'avait pas survécu à son père, mais de Mohammed-Schah, petit-fils de ce dernier. Les Perses, après plusieurs tentatives inutiles durant les années précédentes, vinrent mettre le siége devant Hérat : ils avaient avec eux des officiers russes conduisant les travaux du siége. Mais les Anglais, à leur tour, avaient envoyé dans la place des officiers chargés de diriger l'artillerie et d'assurer la résistance. En même temps, une flotte britannique se montrait dans le golfe Persique et menaçait les Etats de Mohammed-Schah. Celui-ci rappela ses troupes de l'Afghanistan (septembre 1838), et renonça à la guerre pour entrer dans les voies de la civilisation européenne où l'a suivi son successeur Nassereddin-Schah depuis 1848.

Mais la Compagnie des Indes ne se tint pas pour satisfaite de l'influence que lui donnait dans l'Afghanistan l'insuccès du siége d'Hérat. Elle voulut dominer dans le Caboul, et, dans ce but, elle prit sous sa protection Schah-Soudja qui en avait été chassé par une révolution dont avait profité Dost-Mohammed-Khan, l'ami des Perses. Une armée de 26,000 hommes, conduite par l'intrépide Burnes et commandée par sir John Keane, s'avança donc à travers le Sind ou Sindhy, alors occupé pour la première fois par les Anglais, et prit successivement, non sans résistance, Kandahar, Gazna et Caboul (août 1839). Schah-Soudja fut même proclamé souverain dans cette ville dont l'armée d'invasion occupa la forteresse et les positions principales. Mais les Anglais eurent à combattre sans cesse : d'abord Dost-Mohammed, qui finit par se livrer à eux (1840), et ensuite les Afghans, qui se révoltèrent jusque dans Caboul (1841), assiégèrent leurs vainqueurs dans leurs retranchements et les contraignirent à capituler. Les troupes britanniques obtinrent de s'éloigner et périrent à peu près en totalité dans les défilés de Kourd-Caboul, par le froid et la déloyauté des Afghans (1842). — La vengeance ne se fit pas attendre. Les deux divisions envoyées, l'année suivante, par la Compagnie des Indes, brûlèrent Gazna, Djellalabad, Caboul, et laissèrent après elles le souvenir des plus terribles exécutions. Le Sindhy et le Pendjab, presque en totalité, furent réunis à l'empire indien ; le Béloutchistan reconnut sa suzeraineté ; et l'Afghanistan lui-même, livré d'abord à l'anarchie, devint ensuite, avec Dost-Mohammed, un centre de plus en plus grand de l'influence britannique dans l'Asie centrale.

Expéditions des Russes contre Khiva. — Les Russes ne virent pas sans peine ces progrès de leurs rivaux, et ils résolurent de faire un pas de plus dans le Turkestan. Ils réclamèrent donc du khan de Khiva la remise des esclaves russes, dix mille environ, employés à la culture des champs de son fertile territoire. Celui-ci refusa, tout en protestant de ses dispositions bienveillantes, et le général Pérowski s'apprêta à les enlever de force. Il partit d'Orenbourg, au mois de février 1841, avec une petite armée qu'une neige épaisse surprit au milieu de sa route et contraignit à se retirer vers le lac d'Aral pour y attendre le beau temps. Ce fut l'hiver qui reparut avec une rigueur exceptionnelle, et il fallut s'éloigner pour ne pas tout perdre. — Une nouvelle expédition, en 1854, eut un meilleur résultat. Les Khiviens se soumirent, et un traité d'alliance les plaça sous l'influence exclusive de leurs redoutables voisins, qui se rapprochèrent ainsi un peu plus des frontières de l'Afghanistan. Les résultats de la campagne de 1873 ont été de livrer aux Russes tout le territoire situé sur la rive droite de l'Amou-Daria.

§ 5. — Les Anglais dans la Chine ; guerre de l'opium.

Guerre de l'opium. — En même temps qu'ils pénétraient dans l'Asie centrale, les Anglais s'efforçaient d'ouvrir en Chine des débouchés nouveaux à leurs produits, et principalement à l'opium, si fort recherché des Chinois, malgré les défenses réitérées du gouvernement. L'empereur Kia-King (1795-1820) avait plusieurs fois prohibé l'importation de ce narcotique si préjudiciable à la vie de ses sujets, et cependant, en 1817, il en fut vendu dans ses Etats plus de trois mille caisses. Sous son successeur, Tao-Kouang (1820-1850), surtout à partir de 1834, date de l'expiration du privilége accordé à la Compagnie des Indes de trafiquer dans le Céleste Empire, la contrebande augmenta par suite du plus grand nombre de négociants qui s'y livrèrent. En 1837, en particulier, le nombre des caisses d'opium vendues aux Chinois s'élevait à trente quatre mille, et le bénéfice à plus de 80 millions de francs. Le gouvernement anglais sentit le besoin de donner un protecteur à ceux de ses nationaux que leurs entreprises audacieuses pourraient mettre aux prises avec les mandarins, et sir Napier fut nommé « surintendant en chef du commerce des Anglais en Chine. » Celui-ci vint donc, à ce titre,

s'établir à Canton. Mais le gouvernement chinois refusa de lui reconnaître tout caractère officiel, de même qu'à son successeur le capitaine Elliot (1836). Voyant même le commerce de l'opium s'augmenter encore en 1838, l'empereur Tao-Kouang se décida à une mesure extrême : il envoya à Canton un mandarin qui tint Elliot et ses gens en charte privée jusqu'à ce qu'il eût en sa possession tout l'opium alors à bord des navires anglais dans les eaux de la Chine, vingt-deux mille caisses (7 juin 1839). C'était une déclaration de guerre.

L'Angleterre négocia d'abord sans rien obtenir, et se décida enfin, en 1840, à envoyer une flotte, qui prit l'île de Chousan et pénétra dans le Pei-Ho, la rivière de Pékin. Le gouvernement chinois fit semblant de vouloir traiter, et les navires anglais rentrèrent à Canton, qui dut payer une contribution de 26 millions. Mais les conventions furent encore éludées.

La campagne de 1841 eut de plus sérieux résultats par l'occupation d'Amoy, de Ning-Po et de la riche province de Che-Kiang. Mais celle de 1842 seule fut décisive. La flotte anglaise parut devant Nankin et s'empara des débouchés du canal impérial dans le Fleuve-Bleu, c'est-à-dire des principales voies de l'alimentation de Pékin. Il fallut se soumettre, et le traité de Nankin fut signé le 26 août. D'après son contenu, le gouvernement chinois s'engagea à payer 117 millions en trois ans ; il déclara ouverts à tous les navires, sans distinction de nationalité, les cinq ports de Canton, Amoy, Fou-tchéou-fou, Ning-Po et Shang-Haï ; il abandonna l'île de Hong-Kong aux Anglais. On ne parla pas de l'opium dans le traité, mais la contrebande ne s'en fit que d'une manière plus active.

Ambassade française en Chine (1844). — Le gouvernement français ne tarda pas à vouloir profiter des avantages du traité de Nankin. En 1844, sous le ministère de M. Guizot, le roi Louis-Philippe envoya en Chine un ambassadeur extraordinaire, M. de Lagrenée, qui signa, le 24 mai, le traité de Wampoa. Les avantages commerciaux déjà stipulés pour l'Angleterre et les Etats-Unis nous furent accordés, et nous obtînmes, en outre, la promulgation de trois édits de la plus haute importance : le premier permettait aux Chinois de se faire chrétiens ; le second reconnaissait la croix et les images comme signes distinctifs du christianisme ; le troisième restituait au culte catholique celles des églises qui avaient échappé à la destruction du dernier siècle et qui n'avaient pas été converties en

pagodes ou en édifices publics. Le Céleste Empire était une fois de plus ouvert à la vérité. Sans doute, il la repoussera encore, mais ce sera pour céder d'une manière définitive, il faut le croire, devant le drapeau français flottant sur sa capitale en 1860.

Développements. — Consulter les *Lectures historiques*, t. VII : ouverture des chambres, Louis-Philippe; la vacance du trône, de Châteaubriand; Louis-Philippe annonce son avénement au czar, Louis-Philippe ; refus de la couronne de Belgique, id.; politique de Casimir Périer, C. Périer; la flotte française au Tage, Roussin; motif de l'occupation d'Ancône, C. Périer; le système du 13 mars, *Journal des Débats;* arrestation de la duchesse de Berry, général Dermoncourt; capitulation d'Anvers, documents officiels; réponse aux communications de München-Grætz, de Broglie; portrait d'Abd-el-Kader, P. Clausolles; *Société des droits de l'homme*, Martin (du Nord); attentat de Fieschi, id.; lois de septembre, de Broglie; des crises ministérielles, Louis-Philippe; échauffourée de Strasbourg, acte d'accusation; inauguration du musée de Versailles, Louis-Philippe ; prise de Constantine, anonyme ; sommation à la Suisse d'expulser Louis-Napoléon, Molé; les restes de l'Empereur rendus à la France, Las Cases; Louis-Napoléon devant les pairs, Louis-Napoléon; Méhémet-Ali, Ferret et Galinier; convention du 15 juillet 1840, Guizot.

XIII

Règne de Louis-Philippe, 2e partie (1840-1848).

Deuxième phase de la question d'Orient (1839-1841).	*Ministère du 12 mai* 1839 : suite de la rivalité de la Russie et de l'Angleterre dans l'empire ottoman, chrétiens de Syrie et pacha d'Egypte ; rupture du traité de Kutaiéh, désastre de Nézib, flotte turque à Méhémet-Ali, avénement d'Abdul-Medjid, intervention de l'Europe. *Ministère du 1er mars* 1840 : politique de M. Thiers, traité du 15 juillet ou de la quadruple alliance, irritation en France et préparatifs de guerre, hostilités en Orient (Beyrouth, etc.), note pacifique du 8 octobre. *Ministère du 29 octobre* 1840 : politique de M. Guizot, rapprochement entre Abdul-Medjid et Méhémet-Ali, traité du 15 juillet 1841 ou convention des détroits, la France rentre dans le concert européen.
Intérieur (1840-1848).	*Principaux événements* : lois sur les fortifications de Paris et les chemins de fer, mort du duc d'Orléans, les flétris, l'indemnité Pritchard et le droit de visite, les Jésuites, le pays légal, mariages espagnols, crise des subsistances, procès scandaleux, demandes de réformes, révolution du 24 février 1848. *Industrie, commerce, état intellectuel :* système protecteur, voies nombreuses de communication; lettres, sciences, arts.

Conquête de l'Algérie (1830-1848).

- 1re *période* (1830-1834) : hésitation sur la conservation de cette colonie ; Clausel, Berthézène, duc de Rovigo, d'Avizard, Voirol. — Abd-el-Kader.
- 2e *période* (1834-1841) : organisation nouvelle, gouverneurs généraux, etc. ; comte d'Erlon, maréchal Clausel, général Damrémont (traité de la Tafna et prise de Constantine), maréchal Vallée.
- 3e *période* (1841-1848) : maréchal Bugeaud, son plan de conquête et de colonisation ; la Smalah, Isly, etc. — Le duc d'Aumale en 1847 ; captivité d'Abd-el-Kader. — Révolution de 1848.

Avec la fin de l'année 1840, commence la deuxième partie, et pour ainsi dire une phase nouvelle du règne de Louis-Philippe. C'est le point de départ du dernier et plus long ministère de la monarchie de Juillet, qui assura au roi la prépondérance sur le parlement, repoussa à l'intérieur toutes les réformes en les proclamant seules possibles avec sa politique conservatrice, s'appliqua à l'extérieur au maintien de la paix. M. Guizot, nous l'avons dit, en fut jusqu'au bout, et malgré d'assez nombreux remaniements partiels, le membre le plus considérable. Il trouva un appui décisif dans le parti conservateur, formé malheureusement en majeure partie de fonctionnaires députés, prépondérants par cela même dans la chambre élective, mais en opposition réelle avec la majorité du pays.

Voici d'abord quelques détails sur l'événement le plus important de ce ministère : la *question d'Orient*, dont nous avons vu la première phase (page 570). La seconde eut lieu sous nos ministères du 12 mai, du 1er mars et du 29 octobre.

§ 1. — Deuxième phase de la question d'Orient.

Ministère du 12 mai 1839. — Le sultan Mahmoud n'avait accepté qu'avec peine la honte du traité de Kutaiéh (1833) qui avait fait passer à son redoutable vassal, le pacha d'Egypte, la Syrie tout entière et le district d'Adana (v. page 572). Il s'était préparé de longue main à prendre sa revanche, comptant sur l'appui de la Russie que les concessions du traité d'Unkiar-Skélessi lui avaient valu. Il envoya donc, en 1839, dans l'Asie-Mineure une armée commandée par Hafiz-Pacha avec ordre d'envahir la Syrie, où ses intrigues venaient de faire éclater une révolte aussitôt réprimée par Soliman-Pacha (colo-

nel Selves). A la nouvelle de cette agression, Ibrahim accourut sur l'ancien théâtre de sa gloire. Les représentants de l'Europe se préoccupèrent, à juste titre, des conséquences d'un choc entre les deux armées. Ils essayèrent de s'interposer ; mais avant que leurs instructions fussent parvenues, une bataille décisive avait été livrée à Nézib, sur la route d'Alep (24 juin 1839). Les soldats du sultan n'avaient pas tenu devant la forte organisation de leurs ennemis. Six jours après, avant même d'apprendre la nouvelle de ce désastre, Mahmoud était mort, laissant sa succession si compromise à son fils Abdul-Medjid, à peine âgé de seize ans ; et, pour surcroît de malheur, le 5 juillet, le capitan-pacha Achmet conduisit à Alexandrie la flotte ottomane qui fut livrée à Méhémet Ali.

Privé de sa flotte, menacé peut-être jusque dans sa capitale par les armées victorieuses d'Ibrahim, le nouveau sultan ne songeait qu'à traiter. Mais, en ce moment suprême, l'Europe fit en sa faveur une démarche décisive. Sur l'initiative de la France, qui craignait de voir Méhémet-Ali, qu'elle affectionnait, s'exposer à tout compromettre pour vouloir trop acquérir, les représentants des grandes puissances, par la note du 27 juillet 1839, invitèrent le sultan à ne rien faire sans leur concours. Ce fut peut-être le salut de l'empire ottoman, mais aussi le point de départ de tous les embarras qui suivirent sous le ministère du 1er mars, avec M. Guizot restant à son poste d'ambassadeur à Londres.

Ministère du 1er mars 1840. — M. Thiers représentait une politique plus décidée que celle du maréchal Soult. Tout en négociant avec le cabinet britannique au sujet de la Syrie à laisser à Méhémet-Ali à titre héréditaire ou viager, il s'efforça de rester en bons termes avec lui, espérant se tirer d'embarras par un arrangement rendu tous les jours de plus en plus probable, surtout à la suite de la chute de Khosrew-Pacha qui représentait dans le divan la politique de résistance à toute transaction. A la première nouvelle de l'éloignement de ce grand vizir, Méhémet-Ali parla, en effet, de renvoyer la flotte turque à son suzerain et de traiter directement avec lui pour une solution amiable. Mais ce n'était pas là le compte de la Russie ni de l'Angleterre. Aussi ces deux puissances se rapprochèrent-elles et entraînèrent-elles la Prusse et l'Autriche. Leurs quatre représentants signèrent alors contre nous et notre allié le *traité du 15 juillet 1840*, appelé aussi de la *quadru-*

ple alliance, et M. Guizot ne fut invité à se rendre au Foreign-office que pour en prendre connaissance.

Par ce traité, Méhémet-Ali recevait l'Egypte héréditaire, la Syrie méridionale à titre viager, et il devait de suite retirer ses troupes de l'île de Candie, du district d'Adana et des villes saintes de l'Arabie. Après un premier délai de dix jours sans réponse favorable, il perdrait la Syrie ; après un autre de même durée, l'Egypte. Tout cela était accompagné pour nous des plus grands ménagements, des plus vives protestations d'amitié. Un *memorandum*, en date du 17 juillet, prenait même grand soin d'expliquer à notre gouvernement pourquoi on s'était décidé à ne pas le consulter pour des mesures qu'on lui savait d'avance antipathiques.

Tout le monde, en France, ressentit vivement l'odieux de ce procédé, tant de l'Angleterre dont l'amitié nous avait coûté de si nombreuses concessions, que de l'Europe au repos de laquelle nous avions fait, depuis dix années, des sacrifices si considérables. L'exaltation fut extrême, et la célébration des fêtes de juillet en reçut une animation inaccoutumée; on transféra d'ailleurs, à cette occasion, sous la colonne de la Bastille, les restes des victimes de 1830. Bientôt on ne parla plus que d'armements, de mouvements dans les arsenaux, de guerre inévitable. On revint à l'idée de fortifier Paris, et les travaux commencèrent d'urgence, en attendant la loi qui devait les décréter quelques mois plus tard. Enfin, au milieu de cette effervescence des esprits, la nouvelle arriva que Méhémet-Ali avait repoussé les conditions des quatre puissances.

Mais celles-ci s'étaient arrangées de manière à frapper fort et vite. Avant même que les formalités relatives à la validité du traité eussent été accomplies, une flotte anglaise, sous les ordres de l'amiral Napier, s'était présentée devant Beyrouth, et avait bombardé cette ville qu'Ibrahim venait de quitter, sans essayer même de la défendre (12 septembre). Le 2 octobre suivant, Saint-Jean-d'Acre était en partie ruinée par les flottes réunies de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Turquie. Un firman d'Abdul-Medjid prononça même la déchéance du pacha d'Egypte que ses ennemis s'apprêtèrent maintenant à combattre jusque sur les bords du Nil. Nous étions bien et dûment mis en demeure de nous prononcer pour Méhémet-Ali, qui n'avait sans doute résisté que dans la pensée d'être

soutenu par la France. Mais le roi Louis-Philippe ne voulait pas la guerre, et il était entretenu dans la politique de la paix par les protestations pacifiques dont le cabinet de lord Palmerston se montrait prodigue. M. Thiers ne partageait pas ces sentiments. Il publia néanmoins sa *note du 8 octobre* dans laquelle il déclara ne considérer comme cas de guerre que la tentative des quatre puissances pour enlever l'Egypte au pacha. Or, on n'y pensait pas sérieusement, et c'était par cela même opter pour la paix. De plus, pour éviter tout événement fortuit qui eût pu la compromettre, on fit rentrer la flotte française à Toulon.

Cette attitude si peu attendue après les allures belliqueuses des premiers jours, dut être soumise aux chambres convoquées pour le 22 octobre. M. Thiers désira s'expliquer, dans le discours de la couronne, sur le système de la paix armée et la nécessité même de moyens nouveaux pour faire la guerre avec avantage si elle devenait inévitable. Le roi s'y opposa et composa le cabinet du 29 octobre 1840, le dernier, avons-nous déjà dit, de la monarchie de juillet et dont M. Guizot fut jusqu'à la fin la personnification.

Ministère du 29 octobre 1840. — M. Guizot continua le système de la paix armée qui plaisait aux conservateurs dont il était le chef. Il n'abandonna pas les armements déjà faits sous son prédécesseur, mais il n'y ajouta rien, si ce n'est la présentation de la loi sur les fortifications de Paris, si bien défendue par M. Thiers qui fit triompher le système mixte de l'enceinte continue et des forts détachés (janvier 1841). L'idée du nouveau ministère était que l'isolement de la France ne devait pas tarder à être pesant à ceux-là même qui l'avaient provoqué. Il savait la diversité de vues qui existait entre la Russie et l'Angleterre sur la question d'Orient, et le peu d'intérêt que la Prusse et l'Autriche avaient à sa solution. Il pensait donc que ceux qui nous avaient exclu du concert européen seraient les premiers à nous fournir un moyen honorable d'y rentrer. Ses espérances n'étaient pas sans fondement.

Sur ces entrefaites, en effet, le commodore Napier s'était approché d'Alexandrie et avait décidé Méhémet-Ali à signer une convention provisoire destinée à arrêter les hostilités. Le pacha renonçait à la Syrie et à l'île de Candie, restituait à la Porte la flotte ottomane et conservait l'Egypte héréditaire. Ces propositions si acceptables, le sultan les repoussa sous l'in-

fluence assez mal déguisée de l'Angleterre, qui voyait avec peine l'Egypte rester en des mains au moins peu sympathiques à ses intérêts. Mais, pour des causes diverses, les autres puissances ne se soucièrent pas de continuer la lutte, et elles amenèrent Abdul-Medjid, non pas seulement à ne plus repousser les avances de son vassal, mais encore à renoncer à quelques-unes de ses exigences primitives, telles que le choix du successeur de Méhémet-Ali, la désignation en Egypte de tous les fonctionnaires d'un rang supérieur, la fixation de l'impôt annuel à payer. La France n'en demandait pas davantage pour son ancien allié, et elle consentit à apposer sa signature au *traité du 13 juillet* 1841, dit aussi *convention des détroits*. Elle ne garantissait en rien les conséquences du traité de la quadruple alliance, et le sultan se réservait d'interdire l'entrée du Bosphore aux navires de guerre des nations européennes. Le traité d'Unkiar-Skélessi fut ainsi annulé, et la Russie rentra dans la mer Noire, bien décidée à attendre une occasion nouvelle de se jeter sur l'empire ottoman.

§ 2. — Principaux événements de la 2e partie du règne.

En dehors de cet événement capital qui s'ouvre et se termine au point intermédiaire du règne de Louis-Philippe, nous trouvons peu de faits importants qui en remplissent la deuxième partie. Nous énumérerons les plus saillants année par année, sauf à insister seulement sur le dernier : la révolution du 24 février 1848.

1841 : Vote des lois sur les fortifications de Paris, la durée de la propriété littéraire fixée à trente ans, le travail des enfants dans les manufactures ; troubles à Toulouse au sujet du recensement pour une nouvelle répartition de l'impôt ; — convention du 15 décembre qui atténua ce qu'il y avait d'irritant pour la France de la part des Anglais, dans l'exercice du *droit de visite* que les marines européennes s'étaient réciproquement concédé sur les navires soupçonnés de se livrer à la traite des nègres.

1842 : Vote de la loi sur la construction de nos voies ferrées ; catastrophe du 8 mai sur le chemin de fer de Versailles, où périt le célèbre navigateur Dumont-d'Urville ; mort prématurée du duc d'Orléans à la suite d'une chute de voiture sur la route de Neuilly ; loi de régence excluant la veuve du prince royal en faveur du prince du sang le plus rapproché (duc de Nemours) ;

— occupation des îles Marquises par l'amiral Dupetit-Thouars et protectorat à Taïti.

1843 : Visite de la reine d'Angleterre au château d'Eu rendue quelque temps après par Louis-Philippe, et voyage du comte de Chambord à Londres, où plus de trois mille légitimistes allèrent lui présenter leurs hommages, cause de si vifs débats à l'ouverture de la session législative (les *flétris*, l'*homme de Gand*, etc.) ; — prise de la smalah d'Abd-el-Kader, occupation bientôt désavouée de Taïti, acquisition de Mayotte.

1844 : Brillante victoire du maréchal Bugeaud à l'Isly, bombardement de Tanger et de Mogador par le prince de Joinville, mais triste effet produit par l'indemnité accordée au missionnaire anglais Pritchard, qu'on avait cru devoir faire arrêter pour ses intrigues contre nous à Taïti ; — M. de Lagrenée en Chine (V. page 580).

1845 : Convention du 29 mai, terminant les débats si passionnés depuis plusieurs années, relatifs au *droit de visite* (la France et l'Angleterre devaient avoir désormais un nombre égal de navires sur la côte d'Afrique ; la visite se bornait à une simple vérification de nationalité, etc.) ; vive discussion sur la loi relative à l'instruction secondaire et à la liberté d'enseignement (mesures contre les Jésuites).

1846 : Débats importants sur l'incompatibilité entre les fonctions publiques salariées et le mandat de député, sur les questions du *pays légal* et de l'adjonction des *capacités* aux listes électorales, etc. ; évasion de Louis-Napoléon de sa prison de Ham ; mariages espagnols (celui de la reine Isabelle avec don François d'Assise, et celui de sa sœur avec le duc de Montpensier, le plus jeune des fils de Louis-Philippe) ; occupation par l'Autriche de la république de Cracovie, à la suite d'un soulèvement polonais dans la Galicie ; glorieux avénement du pape Pie IX se mettant à la tête du mouvement libéral italien.

1847 : Crise des subsistances et excès sanglants à Buzançais (Indre) ; procès de deux anciens ministres, le président Teste et le général Cubières, accusés de corruption ; assassinat de la duchesse de Praslin par son mari, pair de France ; suicide du comte Bresson, notre ambassadeur à Naples ; troubles jetés dans les esprits par d'importantes publications révolutionnaires ou socialistes ; agitation des banquets de Paris, de Mâcon, de Lille ; — le *Sunderbund* ou association des cantons catholiques

en Suisse, écrasé par les protestants libéraux et unitaires; captivité d'Abd-el-Kader.

1848 : Révolution du 24 février et chute de Louis-Philippe (1).

Industrie et commerce. — Malgré une sourde propagation des idées socialistes, non-seulement des disciples de Saint-Simon, mais de ceux de Fourier (phalanstères), de Cabet (communisme icarien), de Louis Blanc (organisation du travail), l'industrie fut puissamment développée sous Louis-Philippe; mais elle n'osa jamais rompre avec le système protecteur ou du moins elle ne s'avança qu'avec une extrême prudence dans la voie libérale où sir Robert Peel la jetait audacieusement en Angleterre, de 1842 à 1846. Le commerce retira un singulier profit de la paix et de la multiplication de nos voies de communication : chemins vicinaux (1836), routes nouvelles, achèvement des canaux commencés par la Restauration ou décrétés sous le règne, établissement des chemins de fer, ports, phares, etc. L'aisance devint générale, et l'épargne prit de telles proportions, qu'elle a pu suffire à toutes les nécessités de l'époque actuelle (emprunts de guerre, emprunts innombrables pour travaux publics, etc.). Enfin, le mouvement des esprits ne fut pas médiocrement considérable.

Lettres. — Le mouvement intellectuel du règne de Louis-Philippe n'est, à vrai dire, que la suite de celui que nous avons déjà constaté sous la Restauration, mais avec un peu moins d'éclat, malgré les progrès de plus en plus sensibles des sciences et de leurs applications. Les noms à citer seront donc à peu près les mêmes, avec quelques noms nouveaux souvent sans grande importance.

Dans la poésie, Lamartine et Victor Hugo sont encore à la tête, ayant à côté d'eux Alfred de Musset, qui appartient tout entier au règne. Béranger, de Vigny, Guiraud, Soumet, Reboul, Barbier, Brizeux, de Laprade, ne viennent qu'après et à des distances inégales. Casimir Delavigne et Ponsard représentent la tragédie, qu'une grande actrice, Mlle Rachel, remet en honneur. Scribe atteint quelquefois à la bonne comédie, mais il excelle dans un genre éminemment français, le vaudeville.

Le roman est surtout à la mode dans la période dont nous parlons. Victor Hugo, Georges Sand, Alexandre Dumas,

Balzac, Eugène Sue, Frédéric Soulié, Jules Sandeau, Mérimée produisent des œuvres dont la lecture, à de certains moments, absorbe tous les esprits. Cent autres moins illustres marchent sur leurs traces, et le roman s'étale partout et sous tous les formats.

L'histoire a cédé momentanément à la politique quelques-uns de ses représentants les plus illustres, mais ils ont des disciples dignes encore d'être cités : Fauriel, Michelet, Henri Martin, Ozanam, etc. M. Thiers donne la première partie de son *Histoire du Consulat et de l'Empire*; Augustin Thierry, ses *Récits des temps mérovingiens* et son *Essai sur l'histoire du tiers état;* M. Mignet, ses *Mémoires* et ses *Portraits historiques*; M. Amédée Thierry, son *Histoire de la Gaule sous la domination romaine*. MM. Guizot et de Barante se préparent, par une participation directe aux affaires publiques, à comprendre, pour mieux les exposer ensuite, le premier la révolution d'Angleterre, depuis longtemps commencée, le second notre propre révolution.

MM. Emile Saisset, Damiron, Quinet, dans un camp, les abbés Bautain, Gerbet, de Salinis, Doney, dans l'autre, représentent la philosophie. MM. Michel Chevalier, Adolphe Blanqui, Wolowski, Rossi vulgarisent l'économie politique. L'éloquence semble s'être réfugiée dans la Chambre des députés qui reçoit du barreau presque toutes ses illustrations; mais Lacordaire et Ravignan jettent un merveilleux éclat sur la chaire catholique. MM. Ampère, Sainte-Beuve, Nisard, Saint-Marc-Girardin, Jules Janin, Théophile Gauthier, Gustave Planche, font de la critique littéraire un genre qui le dispute presque au roman dans le goût de l'époque.

Sciences. — Dans les sciences nous avons peu de noms à ajouter à ceux déjà si célèbres sous la Restauration : Dumas, Balard, Chevreul, dans la chimie ; Babinet, dans la physique ; Isidore-Geoffroy Saint-Hilaire et Flourens, dans l'histoire naturelle; Arago, Faye, Leverrier (1846), dans l'astronomie. Comme application des sciences, nous citerons la découverte de la photographie (Daguerre et Niepce), de la télégraphie électrique, de la galvanoplastie (Spencer et Ruolz), et de nombreuses machines qui ont fait faire des progrès immenses à l'industrie et à l'agriculture.

Arts. — Même observation pour les arts. Ingres, Delacroix, Delaroche, Ary Scheffer, Decamps, H. Flandrin, Horace Ver-

net, Lehman, Meissonnier, brillent dans la peinture David d'Angers, Pradier, Etex, Rude, Cavalier, Clésinger, dans la sculpture; Lepère, Lebas, Visconti, Violet-Leduc, dans l'architecture; Hérold, Halévy, Auber, Félicien David, Ambroise Thomas, Berlioz, et, les plus grands de tous, Meyerbeer et Rossini, dans la musique.

Ajoutons enfin que, sous le règne de Louis-Philippe, les monuments des précédents règnes furent achevés : églises de la Madeleine, de Notre-Dame de Lorette et de Saint-Vincent-de-Paul; palais des Beaux-Arts et du quai d'Orsay; arc de triomphe de l'Etoile. En 1836, l'obélisque de Louqsor, envoi précieux du vice-roi d'Egypte, fut élevé sur la place de la Concorde. En 1837, à l'occasion des fêtes du mariage de son fils aîné, le roi inaugura le musée de Versailles, si heureusement dédié par lui « à toutes les gloires de la France. »

§ 3. — Conquête de la plus grande partie de l'Algérie.

Alger avait succombé le 5 juillet 1830, et la Restauration nous laissait ainsi sur la mer Méditerranée une possession importante qu'on hésita d'abord à conserver devant le mauvais vouloir de l'Angleterre. Mais l'heureuse situation de ce rivage, le théâtre nouveau qu'il offrait à notre activité, la crainte du mécontentement que son abandon eût causé, en firent continuer l'occupation. On ne s'arrêta jamais bien, néanmoins, à un système fixe sur la position à prendre vis-à-vis de cette colonie nouvelle. De là des tiraillements sans fin, du moins au début, et des dépenses trop longtemps improductives. Le vrai bon côté de la conquête de l'Algérie fut le service qu'elle rendit à nos armées par la nécessité qu'elle leur créa de combattre sans cesse.

Nous diviserons en trois parties les détails qui se rapportent à cette partie du règne de Louis-Philippe : 1º de 1830 à 1834, époque de tâtonnements; 2º de 1834 à 1841, période d'organisation nouvelle (gouverneurs généraux) et de conquêtes décisives; 3º administration du maréchal Bugeaud et du duc d'Aumale, ou ruine d'Abd-el-Kader et efforts de colonisation.

1re période, 1830-1834. — Le maréchal *Clausel*, déjà célèbre sous Napoléon Ier, remplaça Bourmont en Afrique et prit Blidah et Médéah, abandonnés aussitôt. Il créa les corps spéciaux des zouaves, des chasseurs algériens, etc. Enfin, il éleva la première ferme-modèle et conçut divers projets d'assainisse-

ment de la plaine de la Mitidja, située au sud d'Alger, et depuis si féconde. Mais ses concessions au bey de Tunis pour qu'il reconnût notre suzeraineté déplurent au gouvernement, qui le remplaça par le général *Berthézène*, rappelé à son tour en France avant la fin de l'année 1831.

Son successeur, le général *Savary, duc de Rovigo*, ancien ministre de la police sous l'Empire, laissa les Arabes se réunir et les écrasa d'un seul coup. L'occupation d'Oran, de Bône, de Bougie, eut lieu sous son administration. Sous lui aussi fut inauguré le système des blockhaus, petits forts élevés à l'extrémité des territoires conquis et destinés à les protéger. Mais une maladie grave ne tarda pas à le mettre dans l'impossibilité de continuer son commandement. — Il fut remplacé d'abord par le général d'*Avizard*, sous qui le capitaine de La Moricière inaugura la création des *Bureaux arabes*, et ensuite par le général *Voirol*, à l'administration duquel se rapporte l'apparition d'Abd-el-Kader, « ce Jugurtha renforcé, » comme l'appelait un jour le maréchal Bugeaud.

Abd-el-Kader était fils d'un marabout de Mascara qui prétendait descendre des Almoravides. Elevé avec le plus grand soin dans l'islamisme, il avait de bonne heure cette connaissance complète du Koran qui devait plus tard lui être si utile dans son double rôle de guerrier et de prophète. Lorsqu'à son retour de La Mecque, où la jalousie du dey d'Alger les avait exilés son père et lui, il trouva son pays occupé par nos soldats, il se prépara à nous combattre. Mascara devint le centre de ses opérations, qui ne furent pas d'abord très-fructueuses. Mais le général Desmichels, qui cependant avait enlevé Arzew et Mostaganem, lui donna une véritable importance en traitant avec lui et en lui reconnaissant le titre d'*émir* ou prince souverain de Mascara et de l'Algérie occidentale (26 février 1834). C'était le pousser dans une voie où nous allons le trouver de plus en plus redoutable.

2me Période, 1834-1841. — En 1834, à la suite du rapport d'une grande commission d'enquête envoyée en Algérie pour constater les avantages et les inconvénients de cette possession, il fut convenu qu'elle serait conservée et recevrait une organisation nouvelle qui, tout en laissant une large place à l'élément civil, concentrerait tous les pouvoirs dans les mains d'un gouverneur général. Le premier fut Drouet d'Erlon, encore une des illustrations de l'Empire.

Le *comte d'Erlon* établit le régime municipal dans toute la province, fonda un collége à Alger, créa le corps des spahis réguliers avec le concours du colonel Duvivier, etc. Mais il dut combattre Abd-el-Kader, qui avait repris Médéah, Milianah, et s'était avancé jusque dans la Mitidja. Malheureusement, le général Trézel, envoyé contre l'émir, essuya un échec considérable sur les bords de la Macta. On revint au *maréchal Clausel*, que le duc d'Orléans accompagna (1835).

Pour venger les précédents échecs, *Clausel* incendia Mascara, que les habitants avaient abandonnée, prit Tlemcen et rétablit notre domination dans l'ouest. Il se tourna ensuite vers l'est et entreprît contre l'importante place de Constantine une expédition que le mauvais temps et l'insuffisance de ses forces empêchèrent de réussir. L'excellente position de la ville et l'énergie de ses défenseurs rendirent les assauts inutiles. Il fallut se retirer, mais en faisant une retraite glorieuse pendant laquelle le chef de bataillon Changarnier se distingua surtout à l'arrière-garde (1836).

Le *général Damrémont* fut envoyé alors avec mission de prendre Constantine, et, dans le même temps, le général Bugeaud reçut ordre de combattre dans l'ouest l'émir Abd-el-Kader, qu'il avait vaincu précédemment sur les rives de la Sikkak où l'on inaugura une manière nouvelle de faire la guerre aux Arabes. Bugeaud réussit trop peut-être dans ce qu'on attendait de lui ; car il signa avec notre ennemi le traité de la Tafna (30 mai 1837) par lequel celui-ci reconnaissait notre souveraineté en Afrique, mais conservait une influence qui devait, dix ans encore, le rendre si redoutable à nos armes. Ce traité, qui souleva tant de récriminations, permit cependant au nouveau gouverneur général de se porter sur Constantine. Le duc de Nemours, témoin de notre insuccès précédent, assista à la prise de la ville, où se distingua le jeune La Moricière à la tête de ses intrépides zouaves, et où périrent le général Damrémont, le colonel Combes et tant d'autres (1er octobre-3 novembre). Le général Vallée, qui avait pris le commandement après la mort du général en chef, fut créé à cette occasion maréchal de France et gouverneur de l'Algérie.

Le *maréchal Vallée* prit Stora, Djijelli, Sétif, pendant que Philippeville s'élevait et qu'un évêché était établi à Alger, avec Mgr Dupuch comme premier titulaire. Il fit, en compagnie du duc d'Orléans, la célèbre promenade militaire de 1839, dans

laquelle fut franchi le passage fameux des Portes de Fer qui avait, disait-on, résisté aux Romains. Enfin, il eut à combattre un soulèvement général des Arabes armés à la voix d'Ab-el-Kader, qui, prenant prétexte de cette reconnaissance, s'était remis à prêcher la guerre sainte. C'est l'époque d'exploits héroïques, celui entre autres de la résistance victorieuse, dans Mazagran, de cent vingt-trois Français contre douze mille indigènes, et de deux campagnes heureuses dans lesquelles se distinguèrent le duc d'Orléans et le duc d'Aumale (combat du col de Mouzaïa, etc., 1840).

3me Période, 1841-1848. — En 1841, le *général* puis *maréchal Bugeaud*, nommé gouverneur général, aborda l'Algérie avec la double pensée, bien arrêtée dans son esprit et bien peu admise par les chambres, de soumettre les Arabes de toute l'ancienne Régence et de la féconder par la colonisation militaire; *Ense et aratro* était sa devise. La guerre fut donc conduite avec vigueur: en 1841, concentration de troupes de manière à combattre par grandes masses, et succès à Takadempt d'abord, puis au Chellif, qui obligent l'émir à se tenir sur la défensive dans les montagnes de l'Ouanseris où il est attaqué l'année suivante; — en 1843, prise de la smalah d'Abd-el-Kader, près de Tagguin, à la suite d'une brillante manœuvre du duc d'Aumale; — en 1844, occupation d'Ouchda et victoire de l'Isly sur l'empereur du Maroc, Abd-Er-Rahman, qui avait reçu notre ennemi et embrassé sa cause, tandis que les ports marocains de Tanger et de Mogador étaient bombardés par le prince de Joinville; — en 1845, à la voix de l'émir et du chérif Bou-Maza, insurrection dans la province d'Oran, gagnant ainsi la Kabylie et la province de Constantine, mais répression prompte par les généraux de La Moricière et Cavaignac, et rentrée de toute l'Algérie sous notre domination; — en 1846, Abd-el-Kader, vigoureusement poursuivi par la colonne légère du général Yusuf, se retire dans le Maroc; — en 1847, soumission de Bou-Maza, un des plus dangereux lieutenants de l'émir. Ces succès nous avaient valu la possession à peu près complète de l'Algérie, la Kabylie exceptée. Le moment était venu de se livrer d'une manière sérieuse à la colonisation, et le gouverneur général était homme à ne pas s'y épargner. Mais ses plans ne furent pas admis, et il demanda son rappel (1847).

Le *duc d'Aumale* envoyé à sa place, en attendant peut-être une vice-royauté, recueillit le fruit des succès précédents.

Abd-el-Kader, poussé par nous dans le Maroc, puis en guerre avec le souverain de ce pays qui le poursuivait à outrance, se livra au général La Moricière, à la condition qu'il serait conduit à Alexandrie ou à Saint-Jean-d'Acre (23 décembre), promesse que le gouvernement changea en une détention à Toulon, à Pau et à Amboise. Deux mois après, le duc d'Aumale dut aussi quitter l'Algérie et aller vivre, comme sa famille, sur la terre d'exil.

(1) *Le 24 février* 1848. — L'année 1848 s'ouvrit au milieu des plus vives préoccupations. D'un côté, le roi, le ministère et la majorité des chambres signalaient et condamnaient « comme aveugles ou ennemies » les passions qui fomentaient le mouvement dont le pays était agité; de l'autre, Paris et la France demandaient plus fort que jamais la *réforme*, sans se rendre bien compte de tout ce que ce mot renfermait. Les députés de l'opposition, en particulier, voyant leurs propositions de réforme électorale et parlementaire repoussées, résolurent de tenter un effort suprême pour obtenir le droit de réunion qu'on leur contestait, à l'occasion du banquet du douzième arrondissement, qui devait avoir lieu aux Champs-Elysées le 22 février, et dont un grand nombre d'entre eux devaient faire partie. Autorisée d'abord, cette réunion fut ensuite interdite par le ministère, et les organisateurs du banquet acceptèrent l'interdiction, sauf à faire vider la contestation par les tribunaux. Mais, au jour fixé, de nombreux réformistes n'en persistèrent pas moins à se rendre au lieu du rendez-vous; en même temps, M. Odilon Barrot faisait au palais Bourbon la proposition formelle de mise en accusation du ministère. Il y eut, dans la soirée de ce jour, quelques désordres, même des essais de barricades que la troupe, sous les armes dès le matin, empêcha bien vite.

Le lendemain, 23, la garde nationale fut convoquée, mais elle fit entendre le cri de : *Vive la réforme!* et une de ses légions alla même demander à la chambre la réforme et le renvoi de M. Guizot. Cette attitude de la bourgeoisie armée eut un résultat presque immédiat : la nomination de M. Molé comme président du conseil, avec mission de composer un nouveau ministère. On applaudit, on illumina même à cette concession. Mais les meneurs des sociétés secrètes n'abandonnèrent pas la partie. Au milieu de la joie publique, plusieurs d'entre eux se portèrent au boulevard des Capucines, devant l'hôtel du ministère des affaires étrangères, que protégeait un bataillon du 14e régiment de ligne. Là, un coup de pistolet tiré sur les soldats en atteignit un mortellement. Ses camarades répondirent par une décharge qui tua vingt-trois personnes et en blessa un plus grand nombre. Aussitôt les cadavres furent mis sur un tombereau, promenés dans Paris à la lueur des torches et au cri de : *Vengeance!* C'était le point de départ de la Révolution.

Le roi croyait cependant encore en être maître, en remplaçant M. Molé par les chefs de l'opposition, MM. Thiers et Odilon Barrot, appelés dans la nuit, et confiant au maréchal Bugeaud le commandement de la garde nationale et de l'armée. Mais la mesure était tardive, et le duc d'Isly était impopulaire. De plus, il n'eut pas la liberté d'agir, MM. Thiers et Barrot croyant que leur popularité suffirait pour sauver le trône; ils ne tardèrent pas à être cruellement détrompés.

Dans la matinée du 24, en effet, le peuple se répandit partout, fraternisant avec la troupe qui restait sans ordres, s'emparant même quelquefois des armes des soldats. De moment en moment le danger augmentait, et, à la revue du Carrousel, le roi fut accueilli par la garde nationale aux cris de : *Vive la ré-*

ALGÉRIE.

MÉDITERRANÉE

ALGÉRIE

PROVINCE D'ALGER

PROVINCE DE CONSTANTINE

SAHARA ALGÉRIEN

TUNIS

Alger
Kabylie
Jurjura
Bougaroni
C. Carbon
G. de Bougie
Djijelli
Bougie
Stora
Philippeville
C. de Fer
Bone
C. de Garde
la Calle
Guelma
Constantine
Sétif
Aumale
Médéah
Boghar
Plateau des Sbaks
Batna
Gd Chott
Biskra
Zaatcha
O. Djedi
Chott Melrir
L. el Garnis
L. el Faroun
Beled el Djerid
El Aghouat
Tougourt
Gardaïa

Myriamètres.

I. DE LA RÉUNION (I. Bourbon.)
St Denis
Ste Susanne
St Paul
Piton des Neiges
St Benoît
Piton de Fournaise
St Louis
St Pierre

I. MAYOTTE et Dépendances
Ies Comores
I. Mayotte
Noss-Mitsiou
Noss-Bé
C. d'Ambre
Diego-Suarez
Ile Ste Marie
MADAGASCAR
Tananarive

LA GUADELOUPE.
Gde Terre
la Désirade
Pte à Pitre
I. de la Gde Terre
Basse-Terre
Marie Galante
Ies des Saintes

LA MARTINIQUE.
St Pierre
la Trinité
Presqu'île de Caravelle
Fort de France
Bourg Marin

Ies ST PIERRE et MIQUELON.
Gde Miquelon
Pte Miquelon
Terre Neuve
Bg St Pierre
I. et Bourg St Pierre

NOUVELLE CALÉDONIE.
Iles Loyalty
Pt de France
I. des Pins

ILES MARQUISES (Ie NOUKA-HIVA)
I. Nouka-Hiva
I. Houa-Houna
I. Hiva-Oa
I. Fatou-Hiva

GUYANE FRANÇAISE.
OCÉAN ATLANTIQUE
GUYANE HOLLANDAISE
I. du Salut
Cayenne
Oyapock
C. Orange
I. Maraca
Macapa
Fl. des Amazones
BRÉSIL

Gabon
Dahomey
Guinée
CORSE
Sartène



XX.
FRANCE ET COLONIES
CARTES D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE PAR M.C. RAFFY.
FRANCE PHYSIQUE
avec
LES BASSINS ET LES CANAUX.
FRANCE POLITIQUE
avec les Départements
ainsi que les Chemins de Fer
ALGÉRIE.
SÉNÉGAL
et
DÉPENDANCES.
LA GUADELOUPE
LA MARTINIQUE
COMPTOIRS INDIENS.
GUYANE FRANÇAISE
NOUVELLE CALÉDONIE
OCÉAN ATLANTIQUE
MER MÉDITERRANÉE
MANCHE
ANGLETERRE

forme! Bientôt même, il apprit que l'émeute assiégeait le poste du Château-d'Eau, voisin du Palais-Royal, et menaçait les Tuileries. Son découragement fut extrême, pendant qu'autour de lui régnait la plus vive anxiété. Tout à coup, on propose l'abdication comme unique moyen de salut, et Louis-Philippe se décide, après une longue hésitation, à ce parti extrême qui doit assurer la couronne à son petit-fils, le comte de Paris. Il s'éloigne ensuite précipitamment, accompagné de quelques membres de sa famille. Deux voitures les attendent sur la place de la Concorde et les emportent, non sans de grands dangers, jusqu'au rivage de la Manche, d'où ils gagnent enfin l'Angleterre, tandis que derrière eux les Tuileries et le château de Neuilly, leur séjour de prédilection, étaient pillés ou livrés aux flammes.

Pendant ce temps, la chambre des députés se réunissait pour proclamer la régence de la duchesse d'Orléans qui s'était rendue dans son sein, accompagnée de ses deux jeunes fils et de son beau-frère, le duc de Nemours. Mais les députés de l'extrême gauche, obéissant à leurs convictions ou dominés par l'émeute qui envahissait sans cesse l'assemblée, firent décréter d'acclamation un gouvernement provisoire. On en désigna les membres, qui se rendirent aussitôt à l'Hôtel-de-Ville, où fut proclamée la République. La salle des séances resta au pouvoir du peuple; la duchesse d'Orléans et les siens eurent bien de la peine à en sortir, pour aller rejoindre ensuite dans l'exil leur malheureuse famille.

DÉVELOPPEMENTS. — Consulter les *Lectures historiques*, t. VII : Les fortifications de Paris, Thiers; convention des détroits, Bourqueney ; mort du duc d'Orléans, Guizot; prise de la smalah d'Abd-el-Kader, H. d'Orléans ; M. Guizot et les flétris, journaux du temps ; règlement de l'affaire Pritchart, Guizot; droit de visite, Bouet-Villaumez ; question des Jésuites, Guizot; évasion de Louis-Napoléon, docteur Conneau ; les mariages espagnols, *Revue rétrospective;* situation politique à la fin de 1847, prince de Joinville ; Abd-el-Kader se rend à la France, de La Moricière.

XIV

Révolution de Février en France et en Europe.

2e République (1848-1852).

- 1re *période* (24 février-10 décembre 1848) : gouvernement provisoire, 16 et 18 mars, 17 avril; réunion de l'assemblée, commission exécutive, 15 mai, journées de juin; administration du général Cavaignac, élection présidentielle du 10 décembre 1848.
- 2e *période, présidence de Louis-Napoléon* (10 décembre 1848-2 décembre 1851) : politique de fusion, expédition de Rome; assemblée législative, 13 juin; message du 11 octobre, lois du 15 mars 1850 sur l'enseignement et du 31 mai contre le suffrage universel; vacances de l'assemblée, pèlerinages politiques; nouvelle opposition, 2 décembre 1851.
- 3e *période, dictature de Louis-Napoléon* (2 décembre 1851-2 décembre 1852) : constitution du 14 janvier 1852, décret du 22 contre la famille d'Orléans, du 17 février sur la presse; élections du 29 février; fin de la dictature (29 mars); voyage dans le Midi et rétablissement de l'Empire (2 décembre 1852).

Révolution de février en Europe.

- Italie.
  - *Etat politique à la veille de* 1848 : modifications.
  - *Etats du Nord* : soulèvement contre l'Autriche; Charles-Albert et Radetzki, double lutte; après le désastre de Novare, abdication en faveur de Victor-Emmanuel II; chute de Venise (Manin et Ulloa).
  - *Rome* : Mamiani et Rossi, exil de Pie IX à Gaëte et république romaine (Mazzini); expédition française (Oudinot, Garibaldi, siége et prise de Rome); lettre à Edgard Ney.
- Europe centrale.
  - *Allemagne* : parlement de Francfort, archiduc Jean, etc.
  - *Prusse* : l'assemblée constituante et Frédéric-Guillaume IV refusant l'empire.
  - *Autriche* : révolution à Vienne et dans tous les pays autrichiens : Windischgrætz, bombardement de Vienne; François-Joseph (2 décembre 1848).
  - *Hongrie* : Batthyany, Jellachich, Kossuth; intervention des Russes, ruine de tous les priviléges hongrois.
- *Principautés danubiennes* : affaires de Valachie, Bibesco; convention de Balta-Liman (1er mai 1849). — Arrêt des Russes.

§ 1. — Révolution de février, 2me République.

L'histoire de la seconde République française comprend trois périodes : 1° gouvernement provisoire, commission exécutive, administration du général Cavaignac, du 24 avril au 10 décembre 1848; — 2° présidence de Louis-Napoléon Bonaparte, du 10 décembre 1848 au 2 décembre 1851; — 3° dictature et présidence décennale du même, depuis le 2 décembre 1851 jusqu'au 2 décembre 1852, époque du rétablissement de l'Empire.

1° **Du 24 février au 10 décembre 1849**. — Le gouvernement provisoire, constitué le 24 février, se composa d'éléments hétérogènes : les plus nombreux de ses membres (Dupont de l'Eure, Arago, Lamartine, Marie, Crémieux, Garnier-Pagès, Marrast) penchaient pour une République modérée; les autres (Ledru-Rollin, Louis Blanc, Flocon, Albert) la voulaient sociale, avec toutes ses conséquences. Les commissaires envoyés dans les départements présentèrent les mêmes dissidences, selon ceux des membres dont ils étaient plus particulièrement les créatures. Dès le début, l'anarchie se trouva partout. Peu s'en fallut même que le drapeau rouge ne devînt le drapeau de la France.

Parmi les innombrables décrets que signa aussitôt le nouveau gouvernement, nous nous bornerons à citer ceux qui portèrent : abolition de la peine de mort en matière politique; création des ateliers nationaux et d'une commission pour les

travailleurs, siégeant à l'ancienne chambre des pairs sous la présidence de Louis Blanc ; convocation d'une assemblée constituante de neuf cents membres élus par le suffrage universel ; impôt des 45 centimes au principal des quatre contributions directes; abolition de l'esclavage dans nos colonies, etc. — Mais tout cela ne se fit pas sans quelques troubles dans la rue. Ainsi, il y eut, le 16 *mars*, une manifestation pacifique de la partie conservatrice de la garde nationale, qui fut suivie le lendemain d'une manifestation toute populaire et autrement significative. De même, le 16 *avril*, les délégués des clubs se répandirent en menaces, à l'occasion d'un retard de huit jours apporté dans l'époque fixée pour les élections ; mais on battit le rappel et tout rentra aussitôt dans l'ordre.

L'*assemblée constituante* se réunit le 4 mai, et son premier acte fut la confirmation de la proclamation de la République. Le gouvernement provisoire lui remit aussitôt les pouvoirs dont il était dépositaire, et elle désigna une *commission exécutive* de cinq membres, chargés eux-mêmes du choix des ministres. MM. Arago, Garnier-Pagès, Marie, de Lamartine et Ledru-Rollin composèrent cette commission. C'était encore l'anarchie dans le gouvernement, M. Ledru-Rollin représentant les tendances les plus radicales. A quelques jours de cette désignation et sous prétexte d'appuyer une pétition en faveur de la Pologne, eut lieu l'émeute du 15 *mai* : invasion de l'assemblée par la multitude, pétition lue par Raspail et vivement appuyée par Auguste Blanqui, demande menaçante d'un ministère du progrès ou du travail pour Louis Blanc, dissolution de la Constituante prononcée par Huber, proclamation d'un nouveau gouvernement provisoire, arrivée de la garde mobile et de la garde nationale dispersant l'émeute, arrestation des personnages les plus compromis, mesures diverses contre l'élément ultra-révolutionnaire. Nous revenions aux plus tristes scènes de la Convention, et pourtant ce n'était, à vrai dire, que le prélude d'une lutte autrement redoutable.

En effet, à la suite de l'élection partielle de quelques représentants du peuple, dans la journée du 5 juin, élection qui confia à Louis-Napoléon Bonaparte un triple mandat accepté, puis refusé par le prince, le parti bonapartiste s'organisa, ou plutôt il prit un plus grand développement. D'un autre côté, les ateliers nationaux étaient devenus une cause incessante de dépenses inutiles et d'agitation dangereuse, et quelques dépu-

tés, M. de Falloux entre autres, en demandaient la dissolution immédiate. Les ouvriers recoururent à l'émeute, et, dès le *23 juin*, les barricades s'élevèrent, destinées à protéger pendant quatre jours, au sein de la capitale du monde civilisé, une effroyable guerre civile. Des députés, des généraux, l'archevêque de Paris, d'innombrables citoyens y trouvèrent une mort glorieuse. Le 26, tout rentra dans l'ordre par suite des mesures du *général Cavaignac*, investi, dès le 24, du pouvoir exécutif à la place de la commission exécutive démissionnaire.

Continué dans ses fonctions, le général Cavaignac seconda de tout point les vues de l'assemblée, et, dès le 27, parut un décret permettant de déporter sans jugement les détenus ou ceux qui seraient reconnus avoir pris part à l'insurrection ; en même temps, plusieurs journaux étaient suspendus, un journaliste mis au secret, la banlieue désarmée, les conseils de guerre en permanence. Toutes les mesures prises sous l'influence des journées de juin eurent naturellement un caractère de plus en plus conservateur ; elles furent néanmoins impuissantes à faire donner à leur auteur la présidence de la République. Lorsque, en effet, la constitution eut été votée, établissant une assemblée véritablement souveraine de sept cent cinquante membres élus par le suffrage universel, un conseil d'Etat nommé par l'assemblée et chargé de préparer les lois, un président investi du pouvoir exécutif pour quatre ans, avec des attributions minutieusement circonscrites, etc. ; lorsque cette constitution eut été votée, il fallut faire un choix du président, l'assemblée se proposant de rester encore pour voter les lois organiques. L'élection présidentielle fut fixée au 10 décembre, et Louis-Napoléon, élu d'abord trois fois le 4 juin, comme nous l'avons dit déjà, puis cinq fois le 17 septembre, recueillit 5,600,000 suffrages contre un million et demi donnés au général Cavaignac. Le neveu de l'Empereur jura fidélité à la constitution, et dès lors une période nouvelle commença pour la République de 1848.

2° Présidence de Louis-Napoléon Bonaparte, 10 décembre 1848-2 décembre 1851. — Louis-Napoléon Bonaparte, élu pour quatre ans président de la République, s'établit au palais de l'Elysée et composa le ministère des représentants des anciens partis monarchiques. Sa politique, toute de fusion et d'apaisement, rencontra cependant plus d'une résistance dans l'assemblée, votant malgré lui, d'abord la réduction de l'impôt sur le

sel, et, quelque temps après, la suppression de l'impôt des boissons. Toutefois, les représentants de la nation le secondèrent dans l'œuvre commune de la destruction de la démagogie et de ses chefs : accusés du 15 mai renvoyés devant la haute cour de justice siégeant à Bourges, loi contre les clubs, etc. — Quant à l'émeute de la rue essayée le *29 janvier 1849* à l'occasion de la réorganisation de la garde mobile, elle eut à peine le temps de se montrer, tant fut rapide le déploiement des forces sous les ordres du général Changarnier, récemment nommé commandant des troupes de la première division militaire et de la garde nationale de la Seine.

L'affaire la plus grave de ces premiers mois de la présidence fut l'envoi d'une expédition à Rome pour arrêter les progrès de l'Autriche en Italie, et essayer de ramener le souverain pontife Pie IX qu'une révolution avait contraint à la fuite. Cette expédition durait encore, que la Constituante dut céder la place à l'*Assemblée législative* réunie le 28 mai 1849. — Les membres les plus exaltés de la nouvelle assemblée, deux cents environ sur sept cent cinquante, protestèrent contre l'expédition qui devait avoir pour effet, selon eux, le renversement de la république romaine; l'un d'eux-même, Ledru-Rollin, lança du haut de la tribune un appel aux armes. Ce ne fut qu'une échauffourée, dite du *13 juin*, suivie de la suspension des clubs pour un an, de la mise de Paris en état de siége, de la condamnation de trente députés compromis, etc. (Ledru-Rollin s'était sauvé en Angleterre). Le parti démocratique fut décapité.

Mais si la démocratie était ainsi atteinte, l'entente n'existait pas pour cela entre la majorité royaliste de l'assemblée législative et le chef du pouvoir exécutif. Celui-ci céda encore, mais pour prendre ensuite une attitude plus ferme dans le message du 11 octobre 1849, où il expliquait aux représentants du pays le choix d'un nouveau ministère qui serait plus particulièrement l'expression de sa politique. L'Assemblée le laissa faire, et sembla se rapprocher de lui en rétablissant l'impôt des boissons, en soumettant les instituteurs primaires aux préfets, en votant la loi du 15 mars 1850 sur l'enseignement. Mais les tiraillements recommencèrent, surtout à l'occasion de la loi du 31 mai, qui substitua le suffrage restreint au suffrage universel en enlevant le droit de voter à trois millions d'électeurs, ce qui pouvait donner naissance aux plus graves complications, tant vis-à-vis du Président que de l'Assemblée suivante.

De plus, pendant les vacances que se donna l'Assemblée législative, il y eut en quelque sorte aggravation dans la situation générale, par suite de violents manifestes montagnards, des pèlerinages faits à Claremont (séjour de Louis-Philippe) et à Wiesbaden (où était venu le comte de Chambord) auprès des représentants des branches déchues, et des sympathies qu'avait partout recueillies le Président de la République dans ses voyages sur divers points de l'intérieur. L'antagonisme éclata à la reprise des travaux législatifs (11 novembre 1850), et surtout dans les premiers mois de 1851 (destitution du général Changarnier, composition d'un ministère intérimaire, rejet d'un crédit demandé pour supplément de traitement au Président, etc.). Mais alors le pays s'en mêla en demandant, par de nombreuses pétitions, la révision de la constitution, qui faisait échoir accidentellement presque à la même époque, l'expiration du mandat des députés et celui du Président de la République. L'Assemblée repoussa toute modification, et son refus jeta la France entière dans la plus vive agitation. Le chef du pouvoir exécutif espéra conjurer le péril en proposant l'abrogation de la loi du 31 mai. La chambre refusa, sans oser cependant adhérer à la proposition des questeurs qui donnait à son président le droit de requérir la force armée pour faire respecter ses délibérations.

3° Dictature et présidence décennale de Louis-Napoléon, 2 décembre 1851-2 décembre 1852. — Une situation tendue à ce point ne pouvait qu'aboutir à un coup d'Etat, et mille bruits circulaient depuis longtemps à cet égard, lorsque, dans la nuit du 2 décembre 1851, les principaux députés furent arrêtés à domicile, le palais de l'Assemblée envahi par la force armée, etc. Des proclamations, partout affichées, annoncèrent la dissolution de l'Assemblée, le rétablissement du suffrage universel, la convocation du peuple en ses comices, du 14 au 21 décembre, la mise en état de siége de tout le territoire de la première division militaire. Sur divers points à la fois, à Paris et dans plusieurs départements, des protestations éclatèrent, suivies en bien des endroits d'odieuses tentatives de jacquerie. On en triompha en recourant aux mesures ordinaires de salut public : déploiement de forces considérables, jugements sommaires, déportations en Algérie et à Cayenne. La France approuva le coup d'Etat et ses conséquences, car sept millions et demi de suffrages accordèrent à Louis-Napoléon Bonaparte la prési-

dence de la République pour dix ans avec les pouvoirs de faire une constitution.

Le 14 janvier 1852 parut cette constitution impatiemment attendue et calquée sur celle de l'an VIII, avec un sénat conservateur, un corps législatif, un conseil d'Etat. Le 22, furent promulgués les décrets prescrivant la vente des biens personnels de la famille d'Orléans dans le délai d'une année et le retour à l'Etat de ceux dont Louis-Philippe avait fait donation à ses enfants, la veille de son avénement au trône. Le 17 février, la presse reçut son décret organique. Le 29 du même mois, eurent lieu les élections des députés (1 par 35,000 électeurs inscrits), tous, à l'exception de cinq ou six, favorables au gouvernement. Le 29 mars, en présence du sénat et du corps législatif, le prince président abdiqua la dictature qu'il exerçait depuis le 2 décembre.

Des travaux d'utilité publique remplirent l'année 1852, vers la fin de laquelle Louis-Napoléon fit un voyage dans le midi de la France, par Lyon, Marseille, Toulouse et Bordeaux. Partout, à mesure qu'il s'avançait, les manifestations en faveur du rétablissement de l'Empire éclatèrent de plus en plus vives. Elles devinrent à peu près générales lorsque, dans son discours de Bordeaux, celui qui en était l'objet eut prononcé le mot célèbre : « l'Empire c'est la paix. » Un sénatus-consulte, approuvé par huit millions de suffrages, ne fit que ratifier les désirs du pays. Le second Empire fut acclamé le 2 décembre 1852, jour anniversaire du sacre, d'Austerlitz et du coup d'Etat.

§ 2. — Contre-coup de la révolution de février en Europe.

Italie. — Le contre-coup immédiat des journées de février en Italie fut l'avancement des institutions constitutionnelles. Déjà, à la suite d'une révolte de la Sicile, le roi de Naples, Ferdinand II, avait accordé une constitution libérale à ses peuples (11 février.) Le grand-duc de Toscane en faisait autant, quatre jours après. De son côté, le 4 mars, Charles-Albert octroyait au Piémont la constitution promise depuis quelque temps, et Pie IX promulguait la sienne le 15. Mais tout cela devenait insuffisant en présence de l'attitude que les Italiens prenaient de plus en plus contre l'Autriche ; la révolution marchait d'ailleurs à grands pas, s'apprêtant à imprimer au mou-

vement un caractère autrement radical par l'exclusion des étrangers et la proclamation de la république unitaire. — Voici, en particulier, quelques détails sur le nord de l'Italie et sur Rome.

1° *Nord de l'Italie.* — L'insurrection éclata d'abord à Milan (17-22 mars), d'où le maréchal Radetzki fut obligé de s'éloigner, après avoir essayé en vain d'en avoir raison par la force. A l'exemple de la capitale, Venise s'affranchit aussi du joug de l'Autriche, et les cités voisines en firent autant. Bientôt les peuples furent tous sous les armes, et les souverains, jaloux de se maintenir, n'eurent qu'à se mettre à leur tête. Le roi de Piémont, le duc de Toscane, le roi de Naples formèrent une ligue à laquelle Pie IX ne refusa pas au moins son adhésion morale, puisque les volontaires romains purent aller grossir les rangs de l'armée italienne. En quelques jours, sous les ordres du chevaleresque Charles-Albert, cette armée s'avança jusqu'à Peschiera qu'elle investit, et poussa même jusqu'à Vérone. Mais pourrait-elle se maintenir dans le quadrilatère ou même seulement conserver les plus importantes de ses acquisitions?

C'était assez peu probable, puisque la France ne bougeait pas et que le Piémont allait être réduit à ses seules forces. Le pape, en effet, vit avec peine, comme chef de l'Eglise, la guerre faite à l'Autriche catholique, et refusa formellement de s'y associer (encyclique du 29 avril). De son côté le roi des Deux-Siciles, jaloux peut-être de l'ascendant qu'obtenait Charles-Albert et vainqueur de la révolution à Naples, rappela son armée, qui obéit malgré l'opposition du général Pepe. Radetzki reprit l'offensive, mais il fut battu à Goïto, et Peschiera dut capituler (30 mai). Deux mois après, à la suite de l'arrivée de secours considérables, les Autrichiens, vainqueurs à Custozza (24 juillet), rentraient à Milan, qui se rendit le 6 août; les villes du Lombard-Vénitien retombaient sous leur joug; Venise seule allait leur résister d'une manière héroïque.

Pendant que Charles-Albert combattait ainsi avec plus d'éclat que de succès, le parti républicain faisait dans la péninsule des progrès rapides. Il était puissant dans le nord, et dominait complétement à Rome et à Florence, d'où les souverains avaient dû s'éloigner. Une intervention étrangère était imminente. Le roi de Piémont tenta de nouveau le sort des armes. Mais, cette fois, seul, découragé, il ne résista pas à toutes les forces de

Radetzki. Vaincu à Novare (23 mars 1849), il abdiqua en faveur de son fils Victor-Emmanuel II, qui se hâta de faire la paix avec l'Autriche. Ce fut le signal d'une réaction générale à Gênes, à Florence, en Sicile. Venise elle-même succomba, le 25 août suivant, après une résistance qui devait immortaliser les noms du dictateur Manin et du général Ulloa. La révolution de l'Italie septentrionale aboutissait ainsi à un état de choses plus triste qu'à la veille des journées de février, et gros de tempêtes par cela même.

2° *Rome.* — Bien avant 1848, le pape Pie IX, nous l'avons déjà dit, s'était mis à la tête du mouvement libéral italien : prisons ouvertes, rappel des exilés, milice nationale remplaçant les soldats suisses, sénat municipal de Rome, consulte d'Etat, etc. Mais après février, les démocrates le trouvèrent timoré, et ils ne lui pardonnèrent pas notamment son refus de déclarer la guerre à l'Autriche. Vainement leur céda-t-il un moment en prenant pour ministre un ancien proscrit, Mamiani ; leurs exigences augmentaient sans cesse. Alors il chargea le comte Rossi, longtemps au service de la France, d'organiser dans ses Etats le gouvernement constitutionnel. Le comte Rossi fut assassiné le 15 novembre (1848), au moment où il allait faire l'ouverture du parlement, et son meurtrier, sauvé par la foule, put échapper au châtiment. Le souverain pontife ne se fit plus illusion sur la nature du mouvement qui le débordait ; le 24 novembre, il sortit en secret de sa capitale et se retira chez le roi de Naples, à Gaëte.

Privée du saint-père, Rome tomba dans les mains du parti exalté qui dominait dans le parlement. Une assemblée constituante élue par le suffrage universel se réunit le 6 février 1849, prononça la déchéance temporelle du pape, et proclama la république démocratique avec un pouvoir exécutif composé de trois membres dont Mazzini ne tarda pas à devenir le plus influent (29 mars). Il était évident que l'Autriche, alors victorieuse à Novare, allait intervenir, et sa présence à Rome devenait un écueil à la politique de la France.

L'Assemblée nationale s'émut, à juste titre, de cet état de choses, et Louis-Napoléon, alors président de la République française, envoya en Italie, sous les ordres du général Oudinot, duc de Reggio, sept mille hommes que Garibaldi arrêta devant les murailles de Rome dont la défense lui était confiée (29 avril 1849). Il fallut attendre des renforts, et, pendant ce temps,

M. de Lesseps, chargé des négociations, signa un arrangement que le général en chef ne voulut pas admettre ; nos troupes étaient, en effet, condamnées à rester hors de Rome. Les secours arrivèrent, élevant à vingt-cinq mille hommes le corps expéditionnaire chargé de prendre la ville dont les monuments devaient être ménagés le plus possible. Il y eut un siége en règle conduit par le général du génie Vaillant. Le 29 juin l'assaut fut livré, et le 2 juillet, la place occupée par nos soldats. Le gouvernement républicain cessa d'exister, mais Rome dut attendre neuf mois encore le retour du saint-père.

Ce retard fut occasionné par quelques différends survenus entre le gouvernement pontifical et le nôtre, à l'occasion de la lettre écrite, le 18 août 1849, par Louis-Napoléon à son aide de camp, le colonel Edgard Ney. « Amnistie générale, sécularisation de l'administration, code Napoléon et gouvernement libéral, » telle devait être, selon le Président de la République française, la signification du rétablissement du pouvoir temporel du pape. Or, ce programme était loin d'être agréé par le saint-père. On s'entendit néanmoins, et Pie IX rentra enfin dans sa capitale, le 4 avril 1850.

Europe centrale. — En *Allemagne*, dans la presque totalité des Etats, l'explosion de février fut suivie de nouvelles concessions constitutionnelles, car on était déjà entré dans cette voie (Prusse en 1847, etc.). Mais le parti démocratique demanda la révision du pacte fédéral de 1815, en vue de l'unité allemande, et un parlement national se réunit, à cet effet, à Francfort-sur-le-Mein (31 mars-18 mai). Par les soins de cette assemblée, l'archiduc Jean fut nommé vicaire de l'empire, avec un ministère germanique, un drapeau national, un code des lois du peuple allemand, etc. L'empire lui-même fut ensuite offert au roi de Prusse. L'empereur d'Autriche, qui avait adhéré à la réunion du parlement de Francfort, prétendit que cette assemblée avait outrepassé le but de sa convocation, et rappela ses délégués. Plusieurs Etats l'imitèrent et le désordre ne tarda pas à se glisser partout. L'affaiblissement du parlement national, obligé d'ailleurs de se déplacer, se divisant par cela même, en fut la conséquence. Il disparut sans avoir rien fait de durable, devant le rapprochement de la Prusse et de l'Autriche, imposant silence à leurs rivalités pour triompher de l'ennemi commun. Enfin, le 20 décembre 1849, l'archiduc Jean abdiqua son titre de vi-

caire de l'empire. — Toutefois, avant d'en venir au rétablissement de l'ancienne diète, ce qui n'eut lieu que le 31 mars 1851, bien des déchirements intérieurs se produisirent, et peu s'en fallût que l'Allemagne ne fut coupée en deux par la *petite Allemagne* groupée autour de la Prusse, et la *grande Allemagne* autour de l'Autriche.

En même temps, la révolution éclatait en *Prusse*, et, dès le 18 mars 1848, Berlin avait fait son mouvement. La convocation d'une assemblée constituante s'ensuivit, sans que le roi pût s'entendre longtemps avec elle. Frédéric-Guillaume IV en prononça la dissolution, et donna lui-même une constitution établissant dans ses Etats le gouvernement constitutionnel. Ce fut alors (28 mars 1849) que ce souverain repoussa le titre d'empereur que lui offrit le parlement de Francfort, reculant ainsi l'occasion d'atteindre au but de ses efforts, l'hégémonie de l'Allemagne.

Dans l'*Autriche*, mêmes et plus sérieuses secousses, les peuples de ce vaste empire appartenant à des races diverses qui aspiraient dès longtemps à former des nationalités distinctes. Ceci explique pourquoi la révolution de février produisit ses effets, non-seulement à Vienne, où le ministère de M. de Metternich tomba devant les manifestations des étudiants (13 mars), mais encore dans l'Italie, en Bohême, dans la Galicie. L'empereur Ferdinand Ier consentit à la convocation d'une assemblée constituante. Celle-ci s'empara bientôt de tous les pouvoirs, et le maître de l'empire, deux fois contraint de quitter sa capitale, n'y rentra qu'à la suite d'un bombardement dirigé par le prince de Windischgrætz, récemment vainqueur de l'insurrection de Prague. Il abdiqua alors en faveur de son neveu François-Joseph, âgé de 18 ans (2 décembre 1848). Celui-ci promulgua une constitution nouvelle (4 mars), dont tous les habitants de l'empire étaient appelés à jouir. C'était au moment de la plus vigoureuse résistance de la Hongrie et de l'Italie.

Dès le 23 mars, la *Hongrie* avait demandé des institutions particulières, et d'importantes concessions avaient été obtenues: administration distincte avec l'archiduc Etienne, ministère hongrois sous la présidence de Louis de Batthyany, réunion d'une assemblée nationale à Pesth, etc. Mais ce pays trouva un ennemi à ses portes, presque dans son sein, le ban de Croatie Jellachich, tout dévoué à l'Autriche, et il fallut faire contre lui un appel aux armes. La nécessité de la lutte devint encore plus

grande lorsque François-Joseph, que les Hongrois refusaient de reconnaître, s'adressa aux Russes. La Hongrie fut envahie de toutes parts, et Kossuth, nommé gouverneur par le parlement de Debreczin, déploya des ressources inattendues. Vaincu par le nombre et peut-être par la trahison (Capitulation de Vilagos, le 12 août 1849), il se retira dans les terres du sultan, qui refusa noblement de le livrer, et laissa son pays exposé à toutes les représailles des vainqueurs (exécution du comte Batthyany, ruine de tous les priviléges hongrois, etc.).

Principautés danubiennes. — Le contre-coup des journées de février se fit sentir jusque dans les principautés danubiennes, Valachie et Moldavie, placées sous le double protectorat des Russes et des Turcs. La domination moscovite surtout leur était pesante. On saisit avec ardeur l'occasion de s'en affranchir, au moins dans la première de ces provinces, car la seconde ne remua pas sous son chef Michel Stourdza.

Georges Bibesco, élu hospodar de Valachie en 1842, avait donné d'abord de grandes espérances au parti libéral. Il s'était ensuite peu à peu affranchi de la constitution, et avait même fini par la suspendre. Mais en 1848, une vive insurrection, dans laquelle il faillit trouver la mort (23 juin), le contraignit à en publier une nouvelle conforme aux idées de liberté qui remplissaient alors l'Europe. Bientôt même il abdiqua devant les exigences tous les jours plus grandes de ses adversaires, et un gouvernement provisoire fut constitué.

Les Russes ne virent pas sans peine une révolution qui dérangeait tous leurs projets sur le Danube, et ils envahirent les Principautés. Les Turcs envoyèrent aussitôt un corps d'armée pour contre-balancer l'influence de leurs redoutables voisins. La révolution fut vaincue, mais Saint-Pétersbourg et Constantinople se trouvèrent en présence, hostiles l'une à l'autre, jusqu'à la convention de Balta-Liman, signée le 1er mai 1849. Les hospodars des deux principautés devaient, cette fois, être nommés par la Porte d'accord avec la Russie, pour une durée de sept ans, sauf à être élus ensuite par les provinces elles-mêmes; pendant ce même laps de temps, un corps de 10,000 Russes et de 10,000 Turcs devait occuper le pays. En conséquence de ce traité, Barbo-Stirbey et Ghika, neveu de Michel Stourdza, devinrent hospodars, le premier en Valachie, le second en Moldavie, et l'extension des Russes sur le bas Danube éprouva un nouvel échec de la part de la Turquie.

XV

Napoléon III. — Intérieur.

Constitution impériale.

Constitution du 14 janvier 1852 : chef de l'Etat responsable, ministres dépendant de lui seul; conseil d'Etat, corps législatif, sénat, haute cour de justice ; perfectibilité de la constitution par des sénatus-consultes ou des plébiscites.

Nouvelle constitution impériale : empire héréditaire, loi salique; sénatus-consulte du 23 décembre ; complément de la constitution après la naissance du Prince impérial en 1856 ; sénatus-consulte des 17 juin-18 juillet 1858 accordant la régence à l'Impératrice et à un conseil privé.

Modifications subséquentes : décret du 24 novembre 1860 et droit d'adresse; id. du 12 novembre 1861 sur la loi des finances ; id. du 23 juin 1863 sur la représentation du gouvernement dans les chambres; id. du 19 janvier 1867, relative au droit d'interpellation, etc.; id. du 2 janvier 1870, régime constitutionnel.

Evénements intérieurs.

1re *Période*, 1852-1860 : reconnaissance de l'Empire, mariage de l'empereur, crise des subsistances, caisse de la dotation de l'armée, exposition universelle de 1855, naissance du Prince impérial (16 mars 1856); inondations du Rhône et de la Loire, attentat d'Orsini, inauguration du port de Cherbourg, amnistie de 1859, Paris étendu jusqu'aux fortifications.

2e *Période*, 1860 à 1870 : réformes économiques, traité de commerce avec l'Angleterre, annexion de la Savoie et de Nice, droits d'adresse et d'un contrôle plus grand des dépenses, crise cotonnière, élections de 1863, discours du 5 novembre, préoccupation produite par les affaires d'Allemagne; lois sur l'armée et la garde nationale mobile, la presse et les réunions publiques ; ministère constitutionnel du 2 janvier 1870, plébiscite du 8 mai, déclaration de guerre à la Prusse ; désastres et chute de l'Empire (4 septembre).

Créations diverses.

Double but poursuivi par l'Empire : satisfaction aux besoins généraux du pays et aux intérêts populaires.

Œuvres diverses : institutions de bienfaisance, vigoureuse impulsion aux travaux publics, encouragements à l'agriculture ainsi qu'à l'industrie et aux arts, institutions de crédit, liberté commerciale, instruction publique, etc.

§ 1. — Constitution impériale.

Constitution du 14 janvier 1852. — D'après la constitution du 14 janvier 1852, le pouvoir exécutif appartenait au chef de l'Etat élu pour dix ans et responsable; les ministres, choisis par lui, ne dépendaient que de son autorité.

Le pouvoir législatif était représenté par le conseil d'Etat et

le corps législatif. Le conseil d'Etat, « désormais véritable conseil du gouvernement, premier rouage de notre organisation nouvelle, » préparait les lois et en soutenait la discussion devant les députés qui ne pouvaient y apporter le moindre amendement sans son adhésion préalable. Le corps législatif, privé de tribune, votait les lois et spécialement l'impôt. Il était nommé pour six ans, par le suffrage universel, sur le pied d'un représentant par trente-cinq mille électeurs.

Le sénat, assemblée des grandes illustrations du pays, devenait le gardien du pacte fondamental, examinant toutes les lois et proclamant leur constitutionnalité. Il pouvait être saisi, par voie de pétition des particuliers, de toutes les questions se rattachant à la marche du gouvernement ou de l'administration. Ses membres étaient au choix du chef de l'Etat et à vie, mais il y avait des sénateurs de droit, tels que les cardinaux, les maréchaux et les amiraux.

La constitution créait enfin une haute cour de justice pour juger les crimes d'Etat. Elle se déclarait elle-même perfectible, c'est-à-dire susceptible d'être modifiée par des sénatus-consultes, dans ses parties accessoires seulement. Quant aux dispositions fondamentales, elles ne pouvaient être changées que par un appel au peuple, comme cela eut lieu pour le sénatus-consulte du 7 novembre 1852, portant rétablissement de l'Empire. Soumis aux électeurs, le plébiscite du 21-22 novembre fut approuvé par plus de huit millions de suffrages, et le président de la République devint empereur sous le nom de *Napoléon III.*

Nouvelle constitution impériale. — Devenue constitution impériale, la constitution du 14 janvier ne fut modifiée que dans ce qui regardait le chef de l'Etat. L'Empereur, en effet, transmettait le pouvoir à ses héritiers mâles et à l'exclusion perpétuelle des femmes. A défaut de descendance directe, il désignait son successeur dans la famille des frères de Napoléon Ier, et ici le choix porta tout naturellement sur l'ex-roi de Westphalie, le prince Jérôme, seul survivant de ces frères. Le sénatus-consulte du 23 décembre reconnut, en outre, à l'Empereur les pouvoirs les plus étendus : droit de grâce, signature de traités, commandement des armées, etc. Sa liste civile fut élevée à 25 millions, avec la jouissance des palais impériaux, etc. Il y eut des *Princes français* avec dotation ultérieure. Les sénateurs eux-mêmes reçurent un traitement fixe

de 30,000 francs, et les députés une indemnité de 2,500 francs par mois, pendant toute la durée de leurs sessions, ordinaire ou extraordinaire.

Un sénatus-consulte des 17 juin-18 juillet 1856 compléta la constitution en confiant la régence du *Prince impérial*, c'est le nom que devait porter le fils aîné de l'Empereur, à l'Impératrice mère. L'âge fixé pour la majorité de l'héritier de la couronne était dix-huit ans accomplis. En 1858, après l'attentat d'Orsini, l'Empereur désigna, en cas de mort ou d'éloignement, l'Impératrice pour exercer la puissance souveraine. Il lui adjoignit à cet effet un *conseil privé*, composé de grands dignitaires plus particulièrement honorés de sa confiance, et destiné à devenir au besoin conseil de régence.

Modifications à la constitution. — De 1860 à 1870, la constitution impériale subit de nombreuses modifications dans un sens généralement libéral : rétablissement de l'adresse et comptes rendus par les journaux des débats législatifs (24 novembre 1860); vote du budget de chaque ministère par section, abandon de la prérogative souveraine d'ouvrir des crédits en dehors d'une loi, virements (12 novembre 1861) ; retour au régime parlementaire ou à peu près par la présence dans la représentation nationale du ministre d'Etat et du ministre présidant le conseil d'Etat chargés de soutenir les projets du gouvernement (23 juin 1863); restitution du droit d'interpellation dans certaines limites (14 janvier 1867) ; adoption du régime constitutionnel par l'érection du sénat en seconde chambre législative (2 janvier 1870).

§ 2. — Evénements intérieurs.

Nous grouperons les événements intérieurs, année par année, dans les deux périodes qu'établissent naturellement les mesures libérales de l'année 1860 :

1re Période, de 1852 à 1860 :

1852. Reconnaissance de l'Empire par le roi de Naples (3 décembre), par l'Angleterre (le 6), et successivement par la Belgique, le Piémont, l'Espagne, etc. Il y eut un moment d'hésitation de la part de la Prusse et de l'Autriche, quelques réserves mêmes de la part de la Russie. Le duc de Modène seul protesta.

1853. Mariage de Napoléon III avec Mlle Eugénie de Montijo,

comtesse de Téba, fille d'un grand d'Espagne (29 janvier). Elections au corps législatif entièrement favorables. Complots déjoués de l'Hippodrome et de l'Opéra-Comique contre la vie de l'Empereur.

1854. Disette à la suite de mauvaises récoltes consécutives, et multiplicité de mesures pour la combattre, entre autres l'abolition de toute entrave au commerce des grains et l'établissement de la caisse de la boulangerie à Paris. — Guerre de Crimée donnant naissance au système dès lors exclusivement pratiqué des emprunts nationaux qui démocratisent la rente; rétablissement partiel de la garde impériale.

1855. Loi pour la caisse de la dotation de l'armée, et remplacements militaires opérés par l'Etat, moyennant le versement à cette caisse de la somme fixée annuellement par le ministre de la guerre pour le taux de l'exonération. Tentative d'assassinat dirigée contre l'Empereur et l'Impératrice par l'Italien Pianori, condamné et exécuté. Ouverture de l'exposition universelle, malgré la guerre de Crimée, et, à cette occasion, présence à Paris de la reine d'Angleterre, des rois de Portugal et de Sardaigne.

1856. Naissance du Prince impérial (16 mars), et, le 30 du même mois, signature à Paris du traité de paix qui peut être considéré, à quelques égards, comme une revanche de ceux qui avaient été conclus dans cette même ville en 1763, 1814 et 1815. Terribles inondations du Rhône et de la Loire, et apparition soudaine de l'Empereur sur les points principaux des désastres.

1857. Nouvelles élections au corps législatif favorables au gouvernement à l'exception de sept. Plan de la transformation de notre flotte en quatorze ans (1858-1872).

1858. Attentat du 14 janvier, par Orsini, Pierri, Ruddio Gomez, et explosion de bombes faisant de nombreuses victimes, dans la rue Lepelletier, devant l'Opéra, sans atteindre l'Empereur et l'Impératrice. Trois condamnations à mort, les deux premières seulement exécutées. A l'occasion de cet attentat, la France est divisée en six grands commandements militaires mettant sous la main d'autant de maréchaux toutes les forces du pays; la régence est confiée à l'Impératrice et au conseil privé; le gouvernement obtient la loi de sûreté générale, qui met à sa disposition tous les condamnés politiques. Inauguration magnifique du port de Cherbourg en présence de la reine

Victoria (4 août), et voyage triomphal en Bretagne de Napoléon III et de l'Impératrice.

1859. Amnistie du 16 août, sans conditions d'aucune sorte, après la guerre d'Italie qui a duré moins de trois mois. Exécution de la loi qui étend Paris jusqu'aux fortifications.

2me période, de 1860 à 1870 :

1860. Lettre de l'Empereur au ministre d'Etat traçant tout un programme de réformes économiques (5 janvier), et, dix-sept jours après, signature avec l'Angleterre d'un traité de commerce sur les bases du libre-échange substitué au système de la protection qui régnait chez nous depuis Colbert. Annexion à la France de la Savoie et du comté de Nice, formant bientôt trois départements de plus. Voyage de Napoléon III et de l'Impératrice dans les territoires récemment annexés et en Algérie. Enfin, droit d'adresse rendu aux Chambres par le décret du 24 novembre.

1861. Ratification par le corps législatif du traité de commerce conclu avec l'Angleterre pour être mis à exécution à partir du 1er octobre. Traité de commerce avec la Belgique, sur des bases libérales. Acquisition des communes de Menton et de Roquebrune. Concessions nouvelles aux Chambres par le décret du 12 novembre.

1862. Nouvelle conversion de la rente 4 et demi °/₀ et 4 °/₀ en 3 °/₀. Délimitation définitive de nos frontières avec l'Espagne et la Suisse. Crise cotonnière provoquée dans plusieurs de nos départements par la guerre des Etats-Unis.

1863. Sénatus-consulte du 3 avril pour le règlement de la propriété arabe en Algérie. Nouvelles élections envoyant au corps législatif une opposition de 34 membres. Décret du 23 juin sur la représentation du gouvernement dans les chambres. Ouverture de la session le 5 novembre, par l'Empereur, témoignant hautement de ses sympathies pour la Pologne, déclarant que les traités de 1815 ont cessé d'exister, et faisant la proposition, malheureusement repoussée, d'un congrès destiné à régler les affaires encore pendantes en Europe.

1864. Préoccupations occasionnées par notre attitude dans le conflit entre le Danemark et la Confédération germanique, et dans les affaires d'Amérique (suite de la guerre civile des Etats-Unis, embarras de l'empereur Maximilien au Mexique). — Convention du 15 septembre entre la France et l'Italie.

1865. Voyage de Napoléon III en Algérie et régence de l'im-

pératrice Eugénie; discours du prince Napoléon à Ajaccio, hautement désapprouvé. Efforts en faveur de l'instruction gratuite et obligatoire. Emprunt mexicain. Ravages du choléra dans plusieurs parties de la France.

1866. Sénatus-consulte du 14 juillet interdisant aux corps politiques autres que le sénat et à la presse, la discussion de la constitution. Emotion produite par les désastres d'un coup de vent à la Guadeloupe, des sauterelles en Algérie, des inondations en France.

1867. Décret du 19 janvier et sénatus-consulte sur les nouvelles attributions du sénat; lois sur l'instruction primaire et l'abolition de la contrainte par corps. Ouverture de l'Exposition universelle (1er avril) au milieu des préoccupations relatives à l'occupation par la Prusse de l'ancienne forteresse fédérale de Luxembourg (traité de Londres, 11 mai), et présence de nombreux souverains étrangers à Paris (roi des Belges, empereur de Russie, roi de Prusse, sultan, etc.). Renvoi de la session législative au mois de novembre pour la discussion des lois sur la presse, le droit de réunion et la réorganisation de l'armée.

1868. Loi sur l'armée et la garde nationale mobile (1er février); loi sur la presse (11 mai); lois relatives aux réunions publiques (6 juin); agitation des esprits à l'occasion de la pratique de ces deux dernières lois.

1869. Elections générales au Corps législatif (23-24 mai); manifeste libéral du 12 juillet; amnistie du 15 août; sénatus-consulte du 12 septembre; voyage de l'Impératrice à Constantinople et en Egypte, pour représenter la France à l'inauguration du canal de Suez (17 novembre). — Le 8 décembre s'ouvre à Rome le concile œcuménique, qui décrète le dogme de l'infaillibilité du pape.

1870. Ministère constitutionnel du 2 janvier (Emile Ollivier), et émotion produite par l'homicide d'Auteuil (Pierre Bonaparte sur Victor Noir). Sénatus-consulte du 20 avril, faisant du sénat une seconde chambre législative. Plébiscite du 8 mai approuvant les réformes libérales opérées dans la constitution depuis 1860. Agitation causée par la nouvelle que le prince Léopold de Hohenzollern accepte le trône d'Espagne. Déclaration de guerre à la Prusse, le 15 juillet. — Désastres de Wissembourg, de Forbach, de Wœrth ou Reischoffen, de Spickeren et de Sedan; chute de l'Empire et proclamation de la République

avec le gouvernement de la défense nationale (4 septembre).

§ 3. — Créations diverses.

Le second Empire s'est appliqué à donner satisfaction aux besoins généraux du pays et aux intérêts populaires. Nous signalerons :

Institutions de bienfaisance : Organisation de l'assistance judiciaire, d'une caisse de retraite pour la vieillesse et de la médecine cantonale ; établissement à Vincennes et au Vésinet, près Paris, d'asiles pour les ouvriers convalescents ou mutilés, pour les indigents ; loi sur l'assainissement des logements insalubres ; fondation de l'Orphelinat du Prince impérial.

Vigoureuse impulsion donnée aux travaux publics : Achèvement du Louvre commencé depuis plus de trois siècles ; transformation du vieux Paris en une ville de palais et de boulevards ; constructions analogues à Lyon, à Marseille et dans presque toutes les villes de France, proportions gardées ; impulsion énergique à nos chemins de fer destinés à être complétés dans un avenir prochain.

Encouragements donnés à l'agriculture, à l'industrie et aux arts : Organisation des comices agricoles, des chambres d'agriculture, des concours régionaux et de la société des assurances agricoles ; loi pour le reboisement partiel des montagnes, dans le but de conjurer le plus possible les désastres des inondations, et mise en valeur des biens communaux ; expositions universelles des produits de l'agriculture, de l'industrie et des arts ; subvention en faveur du drainage ; assainissement et culture des landes de Gascogne ; création d'un enseignement agricole.

Institutions de crédit : Organisation du crédit foncier pour dégrever plus aisément la propriété des charges hypothécaires, et du crédit mobilier pour faire circuler plus facilement les valeurs fiduciaires ; établissement de la caisse de la boulangerie pour prévenir, en cas de disette, la trop grande élévation du prix du pain à Paris ; création de la Société du Prince impérial (prêt de l'enfance au travail) ; double conversion de la rente ; emprunts nationaux.

Liberté commerciale : Inauguration en France d'une nouvelle politique commerciale, déjà heureusement essayée en Angleterre avec sir Robert Peel, sous l'influence du célèbre

économiste Cobden; suppression de l'échelle mobile pour la libre circulation des grains ; à Paris, liberté de la boucherie et de la boulangerie ; traité de commerce avec l'Angleterre, dans le sens de la liberté des transactions, et conventions analogues avec d'autres puissances; rachat des canaux ; création de la grande navigation à vapeur. De là, une immense facilité d'échanges entre les nations. — Expositions universelles de 1855 et 1867.

Instruction publique : Liberté de l'enseignement ; développement considérable de l'instruction primaire (cours publics d'adultes, bibliothèques populaires, écoles de filles, etc.); amélioration du sort des instituteurs et des membres du corps enseignant ; fondation de grands prix académiques pour l'encouragement des fortes études, nombreuses missions scientifiques; création de l'enseignement secondaire spécial, de l'Ecole pratique des hautes études, des cours libres de la Sorbonne, etc.

XVI

Napoléon III. — Guerres diverses.

Guerre de Crimée (1853-1856).	*Causes et préliminaires* : ambition du czar Nicolas, mission de Menschikoff, bombardement de Sinope, etc. *Hostilités* : 1° dans les Principautés danubiennes (Oltenitza, Silistrie); 2° dans la mer Baltique (Bomarsund, etc.); 3° dans la Crimée (Alma, Balaclava, Inkermann, Eupatoria, Traktir, Malakoff et chute de Sébastopol). *Congrès et traité de Paris.* — Organisation des Principautés.

Expédition de Syrie (1860). — Canal de l'isthme de Suez.

Guerre d'Italie (1859).	*Antagonisme du Piémont et de l'Autriche en Italie* : M. de Cavour et entrevue de Plombières; les paroles du 1er janvier 1859 et l'*ultimatum* du 22 avril. *Hostilités* : Montebello, Palestro, Turbigo, San-Martino, Magenta, Marignan, Solférino. — Préliminaires de Villafranca, traité de Zurich. *Annexion à la France de la Savoie et du comté de Nice* (1860).
La France en Asie.	*Chine* : agressions des Chinois, bombardement de Canton, traité de Tien-Tsin (1858) ; refus de ratification, prise des forts de Ta-Kou, victoire de Palikao, entrée à Pékin et paix du 26 octobre 1860. *Japon ouvert aux étrangers* : civilisation européenne. *Conquête de la basse Cochinchine* : campagne franco-espagnole de 1859; nouveaux succès en 1861 et 1862, traité de Saïgon. — Acquisition de la Nouvelle-Calédonie (1853).

La France en Afrique.
- *Algérie* : conquête de Zaatcha, de la Kabylie, de Laghouat, de Tuggurt, etc. — Essai d'une administration civile (1858-1860) et retour au régime militaire avec le duc de Malakoff. — Maréchal de Mac-Mahon (visite de Napoléon III en Algérie, mai 1865).
- *Sénégal*, etc., services du général Faidherbe.

La France en Amérique (1861-1867).
- *Situation du Mexique depuis* 1824 : Santa-Anna, Alvarez et Comonfort, Juarez et Miramon. — Juarez et ses premières mesures.
- *Hostilités* : alliance de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne (1861); Vera-Cruz, la Soledad, Orizaba, les Combrès, Puebla, San-Lorenzo, Mexico. — Maximilien empereur, (1864). — Rentrée de nos troupes et mort de Maximilien fusillé (1867).

§ 1. — Guerre de Crimée.

Causes et préliminaires de la guerre (1853). — Les succès obtenus par le czar Nicolas sur tous les points lui avaient donné de ses forces une idée exagérée. Le titre de sauveur de l'ordre public en Europe, qu'il s'attribua en 1849, à la suite de son intervention dans la Valachie et dans la Hongrie, ne contribua pas peu à l'entretenir dans la pensée de tirer un meilleur et nouveau parti de ses ressources.

A cette époque, les religieux latins de Jérusalem, chassés depuis 1851 par les religieux grecs de neuf de leurs sanctuaires, en réclamaient la restitution et trouvaient un appui dans la France, protectrice depuis des siècles des lieux consacrés par la vie et la mort de N.-S. Jésus-Christ. Le sultan avait écouté leurs plaintes, et nommé une commission chargée d'y faire droit. Alors le czar intervint en faveur des Grecs, ses coreligionnaires, et suscita toute espèce de difficultés, arguant de son titre de chef de l'Eglise grecque, et voulant rétablir en réalité un droit de protection qui lui échappait. Au fond, il désirait plus que cela, et il le laissa bien voir dans ses avances au cabinet britannique au sujet de ce *malade* dont il fallait se préparer à partager la succession, ainsi que dans la mission confiée au prince Menschikoff.

Celui-ci était, en effet, arrivé à Constantinople en qualité d'ambassadeur extraordinaire, et il y avait pris une attitude hautaine, presque provocatrice. Il remit d'abord en question l'affaire des saints lieux, sur laquelle toute satisfaction lui fut accordée, puis révéla le but véritable de sa mission, en présentant, le 5 mai 1853, un *ultimatum* qui sommait le sultan de

reconnaître au czar un protectorat effectif et perpétuel sur tous les sujets grecs de l'empire, onze millions à peu près. Cinq jours étaient accordés pour la réponse, qui devait être affirmative. Abdul-Medjid, quoique déjà bien alarmé de la concentration des troupes dans la Russie méridionale et des formidables armements maritimes de Sébastopol, n'hésita pas à repousser une proposition qui donnait à son redoutable ennemi une si grande influence dans l'empire. Menschikoff quitta Constantinople le 18, et rompit les relations diplomatiques entre son gouvernement et la Turquie. La France et l'Angleterre virent alors nettement la politique de Saint-Pétersbourg, et promirent au sultan un appui qui ne tarda pas à se traduire par l'ordre donné à leurs flottes de se tenir prêtes dans les eaux de Salamine et de Malte. Le czar renouvela son *ultimatum*, et menaça d'envahir les Principautés si une satisfaction complète ne lui était immédiatement accordée. Nouveau refus, et entrée des armées russes dans la Moldavie (3 juillet 1853). C'était la guerre.

L'Angleterre et la France, dont les flottes s'avancèrent du Pirée vers les Dardanelles, essayèrent cependant de prévenir les hostilités par la voie des négociations. L'Autriche et la Prusse se laissèrent entraîner par elles, et des conférences s'ouvrirent à Vienne, mais sans succès. La Turquie prit alors l'initiative de la lutte, en déclarant à la Russie que si les Principautés n'étaient pas évacuées le 23 octobre, la guerre commencerait, et de fait les hostilités furent engagées dès la fin de ce mois. On espérait toutefois encore arriver à une solution pacifique, lorsqu'on apprit la nouvelle de la ruine d'une flottille turque dans le port Sinope, ainsi que la destruction partielle de cette ville par la flotte de l'amiral Nachimoff, sans autre motif que le désir de nuire à l'ennemi (30 novembre). Les flottes alliées entrèrent dans la mer Noire. Le czar irrité rompit les négociations, et la guerre devint inévitable.

En voici les phases principales au Danube, dans la mer Baltique et en Crimée.

1° Guerre dans les Principautés danubiennes. — Voyant la guerre inévitable, le sultan avait fait de grands préparatifs. 60,000 hommes étaient réunis à Choumla, sous les ordres d'Omer-Pacha dont l'armée se trouvait ainsi supérieure à celle du prince Gortschakoff. Aussitôt deux corps de 15,000 hommes chacun furent dirigés sur deux points importants du Danube, l'un à Widdin, l'autre à Routschouk, tandis que 8,000 hommes

étaient laissés dans la place de Silistrie, qui reçut à cette occasion des moyens de défense. Le général en chef s'établit lui-même à Oltenitza, sur la rive gauche du fleuve (2 novembre). C'est là qu'une armée russe, forte de 9,000 hommes, ne tarda pas à venir l'attaquer. Omer-Pacha la vainquit et garda sa position pendant tout l'hiver de 1853-1854, escarmouchant sans cesse, obligé de tenir tête aux ministres qui lui étaient hostiles à Constantinople, et trouvant des embarras encore plus difficiles à surmonter dans l'indiscipline des bachi-bouzoucks, rebelles à tout frein.

Quand revint le printemps, les Russes entrèrent en Valachie (22 mars 1854), et mirent le siége devant Silistrie, qui arrêta tous leurs efforts. Pendant ce temps les armées alliées, fortes de 75,000 hommes, dont 50,000 Français, étaient passées de Gallipoli, lieu de leur réunion, au port de Varna, peu distant de la ville assiégée. Aussitôt un conseil de guerre fut tenu auquel assistèrent les trois généraux en chef, maréchal Saint-Arnaud, lord Raglan et Omer-Pacha. Les Russes comprirent le danger qui les menaçait, et ils livrèrent un dernier et terrible assaut à Silistrie, dans la nuit du 20 au 21 juin. Leur échec les décida à repasser le Danube, et les Turcs, réputés si faibles, eurent toute la gloire de cette première campagne. Ils ne conservèrent pas néanmoins la garde des Provinces danubiennes dont l'Autriche fut chargée, en vertu du traité du 2 décembre 1854.

Les armées alliées ne prolongèrent guère plus de deux mois, après la levée du siége de Silistrie, leur séjour sur le territoire turc. Elles y avaient éprouvé des pertes considérables, surtout du côté des Anglais, par suite du choléra et des fièvres contractées dans la Dobroudja. On s'était d'ailleurs résolu à sortir de la défensive, et à attaquer la Russie par les deux seuls points qui en permettent l'approche : Sébastopol, dans la presqu'île de Crimée, et la mer Baltique. 500 bâtiments de commerce, protégés par la flotte alliée, qui avait déjà bombardé le port militaire d'Odessa (22 avril), emportèrent donc nos soldats, à travers les dangers de la mer Noire, vers l'ancienne Chersonèse taurique. Le débarquement s'opéra sans obstacle à Eupatoria, le 14 septembre. Mais, à cette dernière époque, le canon anglo-français avait retenti dans la mer Baltique et même ruiné Bomarsund. Revenons donc sur cet événement, avant de raconter la grande guerre de Crimée.

2° Guerre dans la mer Baltique. — Dès le 11 mars, une flotte anglaise était partie pour la Baltique, sous les ordres de l'amiral Napier. Le 20 avril, une escadre française s'éloigna de Brest pour la même destination, ayant à sa tête le vice-amiral Parseval-Deschênes.

Les deux flottes, réunies le 13 juin, explorèrent la forteresse de Cronstadt, destinée à mettre Saint-Pétersbourg à l'abri de tout danger du côté de la mer, et reconnurent l'impossibilité de s'en rendre maître. Voyant les vaisseaux russes bien décidés à ne pas affronter une rencontre, elles s'attaquèrent aux forts, surtout à Bomarsund, lorsque leur fut arrivé un renfort de 10,000 hommes conduits par le général Baraguay-d'Hilliers (8 août). Quelques jours après, le 16, cette forteresse considérable, qui des îles d'Aland menaçait la Suède et protégeait l'entrée du golfe de Finlande, tombait en notre pouvoir. Le général en chef fut nommé maréchal de France. On se borna, bien à regret, à ce succès pour l'année 1854 : l'hiver approchait, et, dans cette saison, la Baltique n'est jamais tenable.

Mais en 1855 les hostilités recommencèrent, car les Anglais n'avaient rien, tant que Cronstadt demeurait debout et que la flotte russe n'était pas détruite. Or, Cronstadt avait été rendue à peu près imprenable. On se contenta de bombarder Sweaborg et Helsingfors, sans qu'il y eût de ce côté rien de décisif.

Ajoutons ici que pendant que nos flottes opéraient dans la Baltique, des navires alliés bloquaient, aux moments favorables, les ports de la mer Blanche. En même temps les hostilités se poursuivaient sur toutes les mers, au Caucase et même au Kamtschatka, où il y eut une chaude affaire, le 15 mai 1855, devant Petropolosk. — Mais arrivons au théâtre principal de la guerre, la Crimée.

3° Guerre dans la Crimée, siége de Sébastopol. — D'Eupatoria, où nous l'avons vue débarquer sans obstacle le 14 septembre 1854, l'armée anglo-française se dirigea vers Sébastopol, but réel de l'expédition. Elle fut arrêtée le 20 sur les bords de l'Alma, où le maréchal Saint-Arnaud inaugura la campagne par une brillante victoire. Malheureusement, le mal dont il était déjà atteint en France et dont il pressentait bien qu'il ne se relèverait pas, ne lui permit pas de jouir longtemps de ce triomphe. Le 26, il remit le commandement au général Canrobert, déjà célèbre en Afrique; le 27, il s'embarqua pour ren-

trer dans son pays ; le 29, il mourut en mer avec une résignation toute chrétienne.

Sous son nouveau chef, l'armée alliée marcha sur Sébastopol dont on vit bientôt l'impossibilité de s'emparer par un hardi coup de main, tant étaient nombreux les moyens de défense que les Russes y avaient accumulés. On se résigna à en faire le siége à travers des difficultés de tout genre : nature du sol, diversions puissantes de l'armée ennemie, éloignement de l'Europe, dangers de la mer Noire, rigueurs d'un hiver exceptionnel, etc. Heureusement, l'occupation de la rade sûre de Balaclava permit de recevoir sans cesse des secours de tout genre, et l'établissement d'un télégraphe sous-marin ne contribua pas peu à leur arrivée régulière. Les attaques de l'armée russe, qui tenait la campagne et s'augmentait sans cesse, furent repoussées victorieusement devant Balaclava le 25 octobre, et surtout à Inkermann le 5 novembre.

L'année 1855 s'ouvrit par une victoire gagnée devant Eupatoria par Omer-Pacha, arrivé depuis peu dans cette ville pour arrêter les auxiliaires russes, et d'où ceux-ci voulaient le déloger à tout prix. Quelques jours après (2 mars) mourut le czar Nicolas Ier, et l'on croit que ce dernier échec des siens ne fut pas sans influence sur sa mort. Le nouvel empereur, Alexandre II, tout en étant moins opposé à la paix, proclama bien fait tout ce qu'avait fait son père, et continua son œuvre. D'un autre côté, le 28 avril, Napoléon III envoya un autre plan de siége, et, le 16 mai, le général Canrobert, épuisé de fatigues, résigna le commandement entre les mains du général Pélissier. Dès lors, les événements se précipitèrent.

Dans les nuits des 22 et 23 mai, deux sorties russes furent tentées sans succès. Du 25 mai au 3 juin, l'expédition dirigée vers la mer d'Azof s'empara de Kertch et de Taganrog. Le 7 juin, on enleva le Mamelon-Vert et la position dite des Carrières. Enfin, le 18, on dirigea un vigoureux effort contre la tour Malakoff, dont l'occupation devait nous donner la place. Cette attaque ne réussit pas et nous rendit plus prudents. Dix jours après, lord Raglan mourut du choléra et fut remplacé par le général Simpson.

En attendant le signal d'une revanche décisive à notre insuccès du 18 juin, l'armée assiégeante eut à repousser, au pont de Traktir, sur la Tchernaïa, une nouvelle attaque des Russes (16 août). Cette fois, ce furent les soldats sardes, récemment

arrivés, qui eurent à supporter les premiers feux et qui trouvèrent en nous de puissants auxiliaires. L'Empereur Napoléon félicita le général Pélissier de ce succès, et lui annonça en même temps comme très-prochaine la chute de Sébastopol. Moins d'un mois après, en effet, le 8 septembre, Malakoff tombait en notre pouvoir après des prodiges de valeur, et nous livrait la place. Mais les Russes ne nous l'avaient laissée que ruinée; ils s'étaient retirés sur la rive droite de la Tchernaïa, dont leur héroïsme avait empêché l'entrée, dès le début même de la guerre, en y coulant leurs navires devenus impuissants à les défendre. On ne les attaqua pas dans leur nouvel asile, mais on porta les hostilités sur le littoral même de leur pays, aux bouches du Dniéper. Kimburn capitula le 17 octobre devant la flotte anglo-française. Kherson et Nicolaïef furent menacés. L'hiver vint à temps pour permettre aux belligérants de préparer une solution.

Congrès et traité de Paris. — Ce fut alors que la France essaya d'entraîner dans son alliance le roi de Suède, pour qui la proximité de la Russie est si redoutable. Le général Canrobert, chargé de ce soin, réussit pleinement dans sa mission à Stockholm (convention du 21 novembre 1855). De son côté, l'Autriche s'interposa en faveur de la paix, en faisant accepter les quatre garanties principales qui devaient en former la base. Un congrès s'ouvrit à Paris (25 février 1856), où la Prusse fut admise comme puissance signataire du traité de 1841. Le 30 mars suivant, un traité définitif rendait la paix à l'Europe. La Russie restitua à la Turquie quelques places occupées par elle en Asie, et nous lui rendîmes toutes nos acquisitions. Les quatre garanties suivantes étaient ensuite stipulées :

1° Renonciation du czar à toute espèce de protectorat sur les principautés danubiennes, dont l'organisation était réservée, et toute immixtion dans les affaires intérieures de l'empire ottoman; 2° libre navigation du Danube, et par cela même redressement de la frontière de Russie, à l'embouchure de ce fleuve, rive gauche, où une zone territoriale devait être forcément perdue; 3° neutralisation de la mer Noire, ne pouvant plus avoir désormais des arsenaux militaires sur aucun de ses bords, fermée par conséquent aux navires de guerre européens et accessible aux seuls navires marchands *; 4° introduction, dans le traité,

* En 1871, la Russie a profité de nos désastres pour faire renoncer l'Eu-

du hatti-shérif par lequel le sultan avait précédemment reconnu les priviléges des chrétiens établis dans ses Etats.

Organisation des Principautés danubiennes. — Deux ans après le traité de Paris, à la suite de longues conférences qui avaient eu lieu dans la même ville, la convention du 19 août 1858 fixa l'organisation de la Moldavie et de la Valachie. Il fut convenu que dans chacune de ces principautés, constituées désormais sous le titre de *Principautés-Unies de Moldavie et de Valachie*, il y aurait désormais un hospodar, une assemblée élective, une armée, avec une commission centrale et une haute cour de justice et de cassation siégeant l'une et l'autre à Fochchani. On leur refusait donc ce qu'elles désiraient, l'unité politique dont notre gouvernement était le champion déclaré. Mais les principautés ne se contentèrent pas de ce commencement de satisfaction, et quand vint l'heure de l'élection des hospodars, le même nom, celui du colonel Alexandre Couza, sortit unanimement de toutes les urnes. Qu'allaient faire les puissances devant ce vote, cause de tant d'embarras diplomatiques? On discuta longtemps, et l'on finit par reconnaître, le 6 septembre 1859, que ce qui venait d'avoir lieu n'engageait nullement l'avenir. Tout annonçait cependant l'union indissoluble de la Moldavie et de la Valachie; la *Roumanie* était faite.

Au commencement de 1866, une révolution toute pacifique renversa l'hospodar, qui alla vivre en exil. L'élection appela au pouvoir le comte de Flandre, frère du roi des Belges, et, sur son refus, Charles de Hohenzollern (Charles Ier) fut reconnu au mois d'octobre de la même année par le sultan Abdul-Azis.

§ 2. — Expédition de Syrie. — Canal de Suez.

Expédition de Syrie. — A la suite des événements de 1840, la Syrie fut restituée au sultan, et il fut dès lors possible de prévoir la triste position qui serait faite aux chrétiens de ce pays par des musulmans fanatiques. L'antagonisme datait de loin. Il eut occasion de se montrer dans toute son horreur en 1860, deux ans après le lugubre avertissement donné au monde par l'assassinat des consuls anglais et français dans le port de Djedda, peu éloigné de la Mecque.

rope à ce point vraiment capital pour elle. En 1877, après l'insuccès de la conférence de Constantinople, elle a considéré le traité lui-même comme désormais sans effet et elle a envahi la Turquie.

Un jour, en effet, l'Europe apprit avec épouvante que, vers la fin du mois de mai 1860, les Druses mahométans s'étaient jetés sur les parties du mont Liban occupées par les Maronites chrétiens, avaient dévasté leurs campagnes, détruit quatre-vingt-quatre villages, incendié deux villes et immolé quatre mille personnes environ. De proche en proche le massacre s'était étendu, et les chrétiens de Damas, en particulier, n'avaient trouvé de défenseurs que dans Abd-el-Kader et ses Algériens. Partout les troupes turques avaient laissé faire, si même elles n'avaient pris leur part du crime.

A cette nouvelle Napoléon III s'émut, et sa première pensée fut d'envoyer au Liban des troupes destinées à protéger les Maronites d'une manière autrement effective que ne pourraient le faire les soldats auxquels le sultan avait donné l'ordre de partir aussitôt pour cette destination. Mais l'Europe affecta de prendre de l'ombrage de la présence de nos troupes en Orient, et il fallut suivre la voie plus longue ici que jamais des négociations. On convint enfin, le 3 août, que le Liban serait occupé par douze mille hommes dont nous fournissions immédiatement la moitié.

A l'arrivée de cette poignée d'hommes commandés par le général de Beaufort-d'Hautpoul, les Druses fuirent dans les montagnes où il fut à peu près impossible de les atteindre. Les Maronites vinrent à nous, et, la justice ottomane aidant, on leur accorda toutes les satisfactions possibles. Or, la convention du 3 août n'avait été signée que pour six mois, et ce temps était évidemment insuffisant. On y joignit avec peine un délai de trois mois, trop court encore, après quoi nos soldats rentrèrent en France, laissant les chrétiens dans les plus grandes anxiétés. Mais notre flotte croisa dans les eaux syriennes, et une commission européenne se mit en mesure de réorganiser le Liban.

Canal de Suez. — On sait l'importance du percement de l'isthme de Suez, destiné à mettre en communication directe l'Europe et l'Asie du sud et de l'est, sans passer par le cap de Bonne-Espérance, voyage toujours long et rempli de dangers. Les Egyptiens avaient entrepris le canal de l'isthme au septième siècle avant J.-C., sous leur roi Néchao, et le roi de Perse Darius Ier paraît l'avoir achevé au siècle suivant. Les Ptolémées l'entretinrent, et l'empereur Adrien, qui fit tant pour les provinces, l'agrandit. Les khalifes le laissèrent envahir par les sables, et ce fut Bonaparte qui essaya de nous en restituer les

restes, par les soins de la grande commission d'Egypte. Il était réservé à un Français, M. Ferdinand de Lesseps, de reprendre l'importante question du percement de l'isthme de Suez.

Pour ne rappeler que les phases principales de cette œuvre hors ligne, le tracé est fait en 1855, une compagnie est organisée en 1858, les premiers coups de pioche sont donnés en 1859, le canal d'eau douce conduit le Nil à Suez le 29 décembre 1863, et l'inauguration du canal entièrement achevé a lieu le 18 novembre 1869, en présence de l'Impératrice des Français. C'est le point de départ d'une ère nouvelle pour l'Orient.

§ 3. — Guerre d'Italie contre l'Autriche.

Rivalité du Piémont et de l'Autriche. — Malgré le désastre de Novare (23 mars 1849), le Piémont était resté constitutionnel, et son nouveau roi, Victor-Emmanuel II, n'avait pas voulu renoncer au *statut fondamental* juré par lui. Il existait donc, sur le cours supérieur du Pô, un gouvernement libéral où la tribune et la presse agitaient journellement des questions dont la solution intéressait l'Italie tout entière, soit qu'elles aboutissent immédiatement à des réformes administratives plus ou moins radicales, telles que la vente des biens de mainmorte dans tous les Etats sardes, soit qu'elles fissent naître des espérances au bout desquelles se trouvait, pour les plus hardis, le rêve de l'unité italienne. — En présence du Piémont, tout préoccupé d'idées libérales, s'élevait, sur le reste du cours du Pô, l'Autriche attachée aux doctrines de la monarchie pure, et les faisant dominer non-seulement dans le royaume Lombardo-Vénitien, qui lui appartenait depuis 1815, et dont les tentatives récentes d'affranchissement avaient rendu la situation d'autant plus dure, malgré le bon vouloir de l'archiduc Maximilien, mais encore dans les duchés de Parme et de Modène et dans le territoire des Légations occupés par une armée qui voyait tous les jours sa force s'accroître.

Un peu plus loin, au centre et au sud de la Péninsule, le même antagonisme se reproduisait, mais d'une manière moins ostensible, entre les peuples aspirant au triomphe des idées représentées par le Piémont, et les souverains préoccupés, à juste titre, d'un état de choses dont ils s'efforçaient de prévenir les dangers : grand-duc de Toscane, pape Pie IX, Ferdinand II, roi de Naples. La situation, déjà si tendue par elle-même, le

devenait tous les jours davantage par l'attitude de M. de Cavour, accueillant tous les mécontentements et se préparant à les faire tourner au profit de sa politique. Mais pour que le Piémont pût accepter le rôle redoutable de libérateur de l'Italie, il lui fallait plus que ses seules forces. Disons mieux, c'est sur la France qu'il comptait, surtout après l'eutrevue de Plombières, entre son premier ministre et Napoléon III. Il n'avait pas espéré en vain.

Préludes de la guerre d'Italie. — Le 1er janvier 1859, à la réception du corps diplomatique au palais des Tuileries, Napoléon III, s'adressant au baron de Hubner, représentant de l'Autriche, lui dit : « Je regrette que nos relations avec votre gouvernement ne soient pas aussi bonnes que par le passé, mais je vous prie de dire à l'Empereur que mes sentiments personnels pour lui ne sont pas changés. » Le chef de l'Etat venait de témoigner ainsi le mécontentement que lui avait causé la conduite du cabinet de Vienne dans le règlement des Principautés, et celui qu'elle lui causait encore en Italie en se montrant, partout où atteignait son influence, hostile à toutes concessions libérales. On affecta de voir dans les paroles de l'Empereur comme l'annonce d'une prochaine guerre.

La diplomatie essaya aussitôt de la prévenir. L'Angleterre chargea lord Cowley d'une mission spéciale à Paris et à Vienne, mission dont on crut un moment le succès assuré. La Russie proposa un congrès qui réglerait, par un arbitrage souverain, les difficultés pendantes. L'Autriche mit en avant d'abord le désarmement du Piémont, puis un désarmement général, et refusa à son adversaire de siéger au congrès, qu'elle n'acceptait qu'à cette condition. On espérait encore une solution à l'amiable, lorsqu'on apprit qu'à la date du 22 avril, l'empereur François-Joseph avait envoyé à Victor-Emmanuel un *ultimatum* qui demandait un désarmement sous trois jours. A cette nouvelle l'indignation fut générale. L'empereur Napoléon fit un cas de guerre de passage du Tésin par l'armée autrichienne. Ce passage s'effectua néanmoins le 29 avril. Nous n'eûmes plus dès lors qu'à rappeler notre ambassadeur et à diriger sur-le-champ nos troupes vers la frontière du sud-est, pour gagner de là l'Italie soit par le mont Cenis, soit par Marseille, Toulon et Gênes. La seconde des grandes guerres de l'Empire allait commencer.

Campagne de deux mois, 10 mai-11 juillet 1859. — L'armée

française fut organisée en cinq corps : 1er du maréchal Baraguay-d'Hilliers et 2e du général de Mac-Mahon, entrant en Italie par les Alpes (mont Cenis) ; 3e du maréchal Canrobert et 4e du général Niel, suivant la mer Méditerranée ; 5e du prince Napoléon opérant par la Toscane et les duchés. L'empereur prit le commandement suprême, et, après avoir laissé la régence à l'impératrice, il partit de Paris le 10 mai, arriva le 12 à Gênes, et établit le 14 son quartier général à Alexandrie. La vallée du Pô allait redevenir le théâtre des grandes batailles.

Après avoir franchi le Tésin, les Autrichiens avaient négligé de s'emparer de Turin, la capitale du Piémont, et s'étaient massés sur la rive droite du Pô, dans la pensée de nous empêcher de passer ce fleuve. Il y eut même, le 20 mai, entre deux de leurs divisions et la division française du général Forey, une chaude et brillante affaire à Montebello. Mais autre était le projet de Napoléon III. Par un mouvement tournant secret et rapide opéré le 28 mai à la faveur des chemins de fer, il franchit le Pô à Casale et porta ses quatre corps à Verceil, sur la Sésia, dont le glorieux combat de Victor-Emmanuel à Palestro favorisa le passage (31 mai). Le 2 juin, de Mac-Mahon traversa le Tésin à Turbigo, et l'Empereur au pont de San-Martino, distant à peine d'une lieue du village de Magenta. C'est là que le général ennemi comte Giulay, devinant enfin notre mouvement, s'était porté en toute hâte pour sauver Milan. C'est là aussi que, le 4 juin, eut lieu une bataille célèbre dans laquelle la garde impériale et le général de Mac-Mahon, depuis maréchal et duc de Magenta, se couvrirent de gloire. Quatre jours après, l'Empereur et le roi de Sardaigne entraient dans Milan ivre de joie, au moment même où Baraguay-d'Hilliers triomphait une fois de plus à Malegnano ou Marignan.

La première partie de la campagne est achevée : les Autrichiens ont fui devant nous, laissant libre le passage de tous les affluents de gauche du Pô, Adda, Oglio, voire même le Mincio. « Mais, disait Napoléon à ses soldats, tout n'est pas terminé, nous aurons encore des luttes à soutenir, des obstacles à vaincre. » Et il se dirigea vers l'ennemi, marchant avec prudence, ayant toujours ses quatre corps à une petite distance, tandis que les Piémontais, éclairés en quelque sorte par les volontaires de Garibaldi, opéraient à sa gauche, et qu'à sa droite le cinquième corps voyait tomber devant lui les gouvernements des duchés que les Autrichiens se hâtaient d'éva-

cuer ; ceux-ci se retirèrent même des Légations. Nous allions toucher au fameux quadrilatère, espace fortifié de longue main entre les quatre places inexpugnables de Peschiera et de Mantoue sur le Mincio, de Vérone et de Legnago sur l'Adige, et tout faisait croire que c'était là que l'ennemi nous attendait. Il reparut tout à coup en deçà du Mincio, dans les plaines déjà célèbres de Castiglione, et nous livra la terrible bataille à laquelle la tour de Solférino a donné son nom (24 juin). L'action dura seize heures et fut encore abrégée par un orage épouvantable qui permit aux Autrichiens de se retirer sans être poursuivis. Notre victoire fut complète. Le 1er juillet, nous franchîmes le Mincio ; deux jours après, le corps du prince Napoléon rejoignit à Goïto ; notre flotte était peu éloignée de Venise. De grands coups semblaient devoir être portés quand l'Empereur s'arrêta brusquement.

Préliminaires de Villafranca, traité de Zurich. — Diverses considérations inspirèrent cette détermination si inattendue. Il fallait entreprendre des siéges, et pour en venir à bout, pénétrer sur le territoire de la Confédération germanique (Tyrol) déjà impatiente d'intervenir et mobilisant même ses contingents à l'appel de la Prusse. L'Italie avait des destinées nouvelles, et il était opportun de voir de quelle manière elle allait les diriger, car l'élément révolutionnaire était de plus en plus à craindre. Enfin, en se prolongeant, la guerre semblait devoir prendre des proportions peu en rapport avec le but que nous nous étions proposés d'atteindre en la commençant. Napoléon vainqueur fit offrir un armistice à François-Joseph, et le 11 juillet, dans une maison neutralisée de Villafranca, les deux empereurs tombèrent d'accord sur les préliminaires suivants :

Les deux empereurs favoriseront la création d'une Confédération italienne, sous la présidence honoraire du saint-père ; la Vénétie en fera partie. L'empereur d'Autriche cède la Lombardie, moins Peschiera et Mantoue, à l'empereur des Français, qui la remet au roi de Sardaigne. Les ducs de Toscane, de Modène et de Parme rentrent dans leurs Etats et proclament une amnistie générale. Le pape sera invité à introduire dans ses Etats des réformes indispensables.

Une telle paix en pleine victoire surprit nos soldats et étonna l'Europe. On s'en applaudit cependant devant la gloire acquise et les bienfaits que tout le monde en attendait. Le traité de Zurich (16 octobre-10 novembre) régla la cession de la Lom-

bardie. Un congrès devait s'occuper des autres clauses des préliminaires, telles que l'organisation d'une confédération italienne, la restauration des princes dépossédés, etc. Mais ceci fut rendu impossible par les événements qu'il nous reste à indiquer.

Annexion à la France de la Savoie et du comté de Nice. — Déjà, bien avant les conférences de Zurich, du 20 au 27 août, à Florence, à Parme, à Modène et même dans les Légations, des assemblées élues sous l'influence de gouvernements provisoires acquis aux Piémontais, avaient prononcé leur annexion au Piémont, repoussant ainsi la Confédération italienne. L'empereur Napoléon avait conseillé à Victor-Emmanuel de ne pas accepter les Etats de l'Italie centrale qui se mettaient ainsi en opposition avec les stipulations formelles de Villafranca. De son côté l'Autriche menaçait de reprendre les armes. L'Angleterre proposa fort à propos le principe de non-intervention, dont l'acceptation par les puissances eut pour effet de laisser les Italiens à eux-mêmes. Il était évident que le Piémont allait seul en profiter.

Par suite de cet agrandissement, Napoléon III crut devoir prendre une précaution d'où sortit pour nous le résultat le plus positif de la guerre d'Italie. Voyant le royaume de Sardaigne devenir si puissant, il demanda à Victor-Emmanuel la cession de la Savoie et du comté de Nice, comme un moyen de redressement de notre frontière des Alpes. Notre allié y consentit, par le traité du 24 mars 1860, sauf l'approbation du parlement de Turin et le vote des populations intéressées. Ni l'une ni l'autre ne nous fut refusée, et le 14 juin, la France compta trois départements de plus : Haute-Savoie, Savoie et Alpes-Maritimes. C'était une infraction de plus aux traités de 1815, et l'Angleterre en montra toute sa mauvaise humeur, qu'elle essaya vainement de faire partager par les grandes puissances.

Les avantages qu'elle espérait retirer du traité de commerce récemment conclu d'après les doctrines du libre échange, et dont le corps législatif était alors saisi, neutralisèrent son mécontentement.

§ 4. — La France en Asie.

Guerre de Chine. — La Chine avait été ouverte à l'Angleterre et à la France (1843-1844) ; et le christianisme devait

pouvoir y être prêché librement (v. page 580). Mais, dans ce pays, la haine pour l'étranger est traditionnelle, et aussitôt après l'éloignement de nos troupes, les violences contre nos missionnaires furent reprises. La révolte des Taï-Pings, armés pour renverser la dynastie tartare actuellement régnante, sembla même augmenter la violence de la nouvelle persécution. Le père Chappedelaine en fut la victime la plus illustre. En même temps les factoreries européennes de Canton devinrent la proie des flammes et les occidentaux tombèrent en grand nombre sous le poignard d'assassins stipendiés.

La France et l'Angleterre se réunirent une fois de plus pour obtenir raison de ces violences, et une escadre anglo-française ne tarda pas à paraître devant Canton. Le 12 décembre 1857, un ultimatum fut adressé au vice-roi Yeh qui commandait dans cette ville, et, sur son refus d'accorder des satisfactions légitimes, un bombardement eut lieu dans la journée du 28. Le lendemain Canton était en notre pouvoir. Lord Elgin et le baron Gros, négociateurs alliés, revinrent alors à des idées de paix, et proposèrent le port de Shang-Haï pour en délibérer avec les commissaires chinois. Les plénipotentiaires russes et des Etats-Unis s'étaient joints à nous pour hâter la conclusion du traité, dont ils comptaient bien eux-mêmes faire leur profit. Mais la réponse de la cour de Pékin fut évasive, et la flotte alliée s'avança dans le golfe de Petchéli, pour aller de là, par le Peï-Ho, jusqu'à la capitale. Les soldats de l'Occident franchirent, le 20 mai 1858, la barre de cette rivière, et poussèrent jusqu'à Tien-Tsin, à une lieue de Pékin. Le Fils du Ciel se décida à signer un traité de paix (27 juin-3 juillet) sur les bases suivantes : punition du magistrat coupable de la mort du père Chappedelaine et protection aux missionnaires des diverses communions chrétiennes ; traité de commerce avec chacune des puissances occidentales, et indemnité pour l'incendie des factoreries de Canton ; ouverture du fleuve Bleu et de six nouveaux ports au commerce étranger, etc.

La ratification du traité de Tien-Tsin devait être faite à Pékin dans le délai d'un an. Mais quand, au mois de juin 1859, la flotte anglo-française se présenta au Peï-Ho pour obtenir cette ratification, elle fut accueillie par les canons des forts de Takou, éprouva des pertes considérables et dut opérer sa retraite. Un tel affront demandait une réparation éclatante. Le baron Gros et lord Elgin vinrent l'exiger, l'année suivante,

avec des forces nouvelles : vingt-trois mille Anglais sous le général Grant, douze mille Français sous le général Cousin de Montauban. Les forts de Takou furent enlevés d'assaut le 21 août et on put croire à la bonne foi des Chinois demandant la paix. Mais, au milieu des négociations, survinrent inopinément quarante mille Tartares qu'il fallut vaincre à Chan-Kia-Wang (18 septembre). Trois jours après, la victoire plus importante de Palikao nous ouvrit le chemin de Pékin, où plusieurs membres du personnel des deux légations avaient été emmenés prisonniers, quelques-uns même tués. On pilla d'abord et on brûla ensuite le palais d'été de l'empereur (7 octobre) ; le siége de la capitale allait commencer. Les Chinois se décidèrent à traiter, et nos troupes purent faire une entrée triomphale dans les murs où n'avait jamais paru d'armée européenne. Un *Te Deum* fut même chanté dans l'antique cathédrale enfin rendue au culte. Ceux des prisonniers qui avaient succombé aux mauvais traitements reçurent une sépulture solennelle ; les autres avaient été délivrés avant toute transaction. La paix conclue le 26 octobre 1860 ratifia le traité de Tien-Tsin, et stipula une indemnité de 60 millions de francs pour chacune des puissances occidentales.

Depuis cette époque, la France est officiellement représentée à la cour de Pékin, et le nouvel empereur, Tchoung-Tchi, sous la tutelle du prince Kong, chef du conseil de régence, nous est pleinement favorable. De notre côté, nous l'avons aidé à résister aux Taï-Pings (mort de l'amiral Protet, le 17 mai 1862). Enfin, en 1868-1869, une ambassade chinoise est venue en Europe dans la pensée d'associer le Céleste-Empire à tous les progrès de l'Occident.

Le Japon ouvert aux étrangers. — Jusqu'au dix-septième siècle le Japon fut ouvert aux Européens, et le christianisme y jeta le plus vif éclat. Mais, à partir de cette époque, ce pays est resté fermé à nos missionnaires et à nos navires ; tous rapports avec les étrangers ont été formellement défendus. Les Hollandais seuls pouvaient entrer à Nangasaki, et dans le port seulement.

Dans ces derniers temps, d'autres peuples ont été admis au Japon. En 1854, les Américains des Etats-Unis obtinrent de commercer dans les ports de Simoda et Hakodade (commodore Perry, traité de Kanagawa) ; et bientôt après, les Anglais dans ceux d'Hakodade et de Nangasaki. En 1855, les Hollan-

dais se firent accorder les mêmes avantages. En 1858, après le traité de Tien-Tsin, lord Elgin et le baron Gros se rendirent au Japon et obtinrent mieux encore : établissement de relations diplomatiques, faculté de résider et de commercer dans plusieurs ports, reconnaissance de la juridiction consulaire, fixation des tarifs de douane, etc. En 1860, les Russes, admis dès 1855 dans trois ports japonais, se firent céder la partie méridionale de l'île Saghalien dont le nord leur appartenait déjà. Enfin, en 1862, l'ambassade japonaise venue à Paris pour visiter l'Europe, était destinée à donner des gages de plus de sécurité aux étrangers qui voudraient aller s'établir dans un pays désormais ouvert à la religion, aux lois et aux mœurs de l'Occident.

C'était là du moins la politique du *Taïkoun* ou chef temporel au Japon; mais le *Mikado* ou chef spirituel pensait autrement et décrétait même, en 1863, l'exclusion des étrangers. L'amiral anglais Kieper bombarda Kagosimo; une nouvelle ambassade fut envoyée en Europe pour rétablir les bons rapports antérieurs (1864), et les rares agressions dont les étrangers ont eu à se plaindre dans ces derniers temps ont été sévèrement punies. Malheureusement la guerre civile entre les deux souverains japonais, soutenus chacun par ses daïmios ou puissants vassaux, a ensanglanté le pays. Mais le Mikado a triomphé, et sa politique est aujourd'hui des plus libérales (réformes et améliorations de tout genre, appel des étrangers, adoption de la civilisation européenne).

Conquête de la basse Cochinchine. — Tu-Duc, roi d'Annam, dans l'Inde Transgangétique, non content de repousser sans cesse nos offres de bonnes relations en faveur des nombreux chrétiens que comptent ses Etats depuis le dix-septième siècle, refusa de recevoir, en 1856, un message de l'empereur Napoléon III, et reprit même la persécution contre les missionnaires dont plusieurs furent cruellement martyrisés. Nous ne pouvions pas abandonner cette terre chrétienne sur laquelle nous avions des droits anciens, puisque Tourane nous avait été déjà cédée en 1787; peut-être aussi était-il prudent d'avoir dans ces lointains parages des stations désormais indispensables par suite de nos rapports avec la Chine. L'Espagne, qui avait contre Tu-Duc des griefs analogues aux nôtres, se joignit à nous, et, le 17 février 1859, Saïgon fut emporté d'assaut. Tourane aussi tomba en notre pouvoir le 17 novembre, mais pour être

ensuite abandonné. On ne put point marcher sur Hué, capitale du pays, et on attendit de nouvelles forces, au milieu d'attaques incessantes des Annamites et des maladies occasionnées par un climat malsain.

L'heureuse issue de la campagne de Chine, en 1860, permit au corps expéditionnaire de s'arrêter dans la Cochinchine et d'y achever l'œuvre de 1859. Cette fois nous prîmes Ki-Hoa, Mytho et Bien-Hoa (1861). De nouveaux succès obtenus en 1862, amenèrent le traité de Saïgon, ratifié l'année suivante à Hué, qui contient des clauses importantes : abandon à la France des trois provinces de Saïgon, Bien-Hoa et Mytho; ouverture des ports du Tonkin au commerce (nous avions nous-mêmes précédemment renoncé à celui de Tourane); indemnité de vingt millions, liberté au christianisme, etc. Nous possédons ainsi dans l'Indo-Chine un établissement considérable, très-heureusement situé et dont l'avenir peut être immense.

C'est peut-être ici le lieu de rappeler qu'en 1853, la France avait occupé la Nouvelle-Calédonie, territoire fertile, où déjà l'émigration se porte et qui peut, par ses mines de houille surtout, nous être de la plus grande utilité dans ces mers lointaines de la Mélanésie, où l'Angleterre règne souveraine par l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le gouvernement y a établi en 1867 des pénitenciers pour les criminels qui étaient antérieurement transportés à la Guyane, et une loi spéciale a depuis affecté cette colonie à la déportation des condamnés par les conseils de guerre dans les procès relatifs à l'affaire de la Commune de Paris, en 1871.

§ 5. — La France en Afrique.

Algérie. — La conquête de l'Algérie avait été l'œuvre des règnes de Charles X et de Louis-Philippe. Mais il restait encore à soumettre, presque aux portes d'Alger, le territoire réputé inaccessible des Kabyles, et un peu plus loin, vers l'entrée du désert, des oasis dont la possession était pour nous indispensable.

En 1849, le général d'Herbillon conquit l'oasis de Zaatcha, dont la ville, énergiquement défendue, ne tomba en notre pouvoir qu'à la mort de ses derniers combattants.

En 1850-51, le général Saint-Arnaud fit dans la Kabylie des expéditions signalées par vingt-six rencontres heureuses (sou-

mission de la petite Kabylie), et le général Pélissier triompha des Flissas.

De 1851 à 1858, le général Randon, créé maréchal en 1856, vint à bout des Kabyles en pratiquant partout des routes à mesure qu'il avançait dans leur pays, en enlevant leurs villages jusqu'alors inattaquables (combat d'Ichériden, 24 juin 1857), en élevant enfin sur le plus inaccessible de leurs sommets le fort Napoléon aujourd'hui le fort National où flotte depuis le drapeau de la France. En même temps, nos armées entamaient en quelque sorte le désert, en prenant Laghouat (1852), Tuggurt (1854), etc. Quelques révoltes isolées furent réprimées aussitôt.

En 1858, le rôle de l'armée semblait fini, et on essaya un moment de donner à l'Algérie un gouvernement civil. Le prince Napoléon fut même, à cette occasion, nommé ministre de la marine et des colonies, et de nombreux essais d'amélioration signalèrent sa courte administration. Mais, en 1860, à la suite du voyage qu'il fit à Alger avec l'Impératrice, l'Empereur reconnut l'avantage actuel du régime militaire, et il nomma le duc de Malakoff gouverneur général de l'Algérie, avec les attributions les plus étendues. L'établissement civil fut néanmoins représenté par un directeur général des affaires civiles sous l'autorité duquel étaient placés les départements, les arrondissements, les communes. Il y eut, comme précédemment, des territoires civils et des territoires militaires, et les *Bureaux arabes* continuèrent à remplir leur utile mission. Enfin, les travaux d'utilité publique et les chemins de fer en particulier, dont le premier relie Alger à Blidah, durent recevoir une impulsion nouvelle. Ce qui vaut mieux, le sénatus-consulte de 1863 constitua la propriété arabe, et trancha ainsi au profit de notre domination la difficulté qui devait le plus retarder l'assimilation de cette France nouvelle dont l'avenir doit nous dédommager de tout ce qu'elle nous a si longtemps coûté d'hommes et d'argent. — Le voyage de Napoléon III en Algérie, pendant l'administration du duc de Magenta, mai 1865, semblait devoir être le début d'une existence nouvelle pour cette riche colonie, lorsque de nouvelles calamités l'atteignirent : dévastations causées par les sauterelles en 1866, famine de 1868 chez les tribus arabes, incendies des forêts, soulèvement des indigènes à la faveur du retrait de la plus grande partie de notre armée opposée à l'invasion allemande (1870-1871). Ces désastres ont

été réparés en partie sous l'administratiton de l'amiral de Gueydon, nommé gouverneur civil en 1871, et sous celle du général Chanzy, qui l'a remplacé en 1873, mais en restituant à l'élément militaire son ancienne prépondérance.

Sénégal, etc. — Le pays que le Sénégal arrose est depuis longtemps soumis à notre domination, mais ce n'est que depuis le rétablissement de l'Empire qu'il a fait des progrès réellement rapides. Le mérite en revient à peu près tout entier au général Faidherbe, qui a conquis là ses grades par l'annexion du pays d'Oualo (1856), du Toro, du Dimar et du Damga (1860); par la construction de Sénédoubou et de Kéniéba, sur la Falémé, principal affluent du Sénégal; par l'obtention de zones territoriales considérables qui permettent d'unir les établissements du Sénégal à ceux qui font face à Gorée, etc.

§ 6. — La France en Amérique.

Guerre de Mexique. — Des anciennes colonies espagnoles la plus importante était certainement le Mexique, dont l'affranchissement s'était opéré, à travers mille obstacles, de 1810 à 1824. Depuis cette époque, on peut dire que l'anarchie a été permanente dans ce malheureux pays, et c'est Santa-Anna qui en a été le personnage principal sous ses rôles divers de chef des rebelles, de président, de proscrit, de général en chef, de dictateur, jusqu'en 1855, où il fut définitivement renversé par Alvarez. Celui-ci fut à son tour remplacé par Comonfort dont la chute prématurée mit aux prises deux prétendants nouveaux, Juarez et Miramon. Le premier, d'origine indienne et vice-président sous Comonfort, l'emporta en 1861 et devint à son tour président. Dès lors, les relations avec l'Europe prirent une tournure plus fâcheuse encore que par le passé.

Juarez se montra, en effet, hostile aux étrangers, soit qu'il expulsât les représentants de l'Espagne et du saint-siége, soit qu'il emprisonnât des vice-consuls français ou qu'il ne reculât pas devant la violence envers notre ministre au Mexique, M. Dubois de Saligny. Nous nous plaignîmes de ces procédés, et nous réclamâmes en faveur de nos négociants, de plus en plus maltraités, des satisfactions légitimes, comme nous avions été déjà dans l'obligation de le faire en 1853 et 1858. L'Espagne et l'Angleterre nous imitèrent. Juarez répondit à ces demandes en faisant voter une loi qui suspendait pendant deux

ans les conventions conclues avec les étrangers, et annulait les engagements en voie d'exécution ainsi que les garanties déjà obtenus en réparation de dommages causés. On ne pouvait pas violer avec plus d'audace les traités et le droit des gens.

L'Angleterre, l'Espagne et la France signèrent alors, le 30 octobre 1861, la convention de Londres par laquelle elles se décidèrent à agir ensemble au Mexique contre Juarez. Un mois et demi après, le 17 décembre, le général Prim, comte de Reuss, à la tête des troupes espagnoles parties de Cuba, s'emparait de Vera-Cruz et du fort Saint-Jean-d'Ulloa, véritables clés du littoral. Au mois de janvier suivant, 2,500 soldats français arrivaient sous les ordres de l'amiral Jurien de La Gravière, et les 1,000 soldats de l'escadre anglaise restaient chargés de surveiller les côtes. Notre ennemi courait de sérieux dangers : il eut recours aux négociations, espérant arriver par là à brouiller les alliés. Il n'y réussit que trop. Le général Prim signa en effet avec lui, le 19 février 1862, à la Soledad, une convention par laquelle les soldats de l'Europe, pour éviter les fièvres si meurtrières de Vera-Cruz, pouvaient se rendre sur les hautes terres, en attendant le résultat des négociations qui allaient s'ouvrir à Orizaba. Les plénipotentiaires anglais et français adhérèrent ensuite à cette convention. Mais l'empereur Napoléon III, qui voulait en finir avec Juarez, refusa d'en accepter les termes. Dès lors, le général Prim se retira avec ses troupes, et les Anglais nous laissèrent tout le poids de la guerre.

Le général en chef français, comme Lorencez, n'avait que 5,000 hommes, et il n'hésita pas cependant à marcher vers Mexico, espérant voir le pays se prononcer pour nous, comme on le lui assurait dans son entourage. Il occupa d'abord Orizaba, enleva ensuite la forte position des Combrès (28 avril), et se présenta devant Puebla. Juarez avait accumulé dans cette place les moyens de défense, et quand nos soldats essayèrent d'y pénétrer, ils éprouvèrent une résistance inattendue qu'augmentèrent encore les difficultés d'un terrain détrempé par une pluie torrentielle (5 mai). Il fallut renoncer à prendre la ville avec les faibles ressources dont on disposait et revenir à Orizaba (5 mai). On y passa la saison des pluies ; les communications avec Vera-Cruz étaient soigneusement maintenues.

Pendant ce temps, la France envoyait 35,000 hommes au Mexique pour venger l'échec de Puebla, dont le général Forey, le héros de Montebello en 1859, reçut l'ordre d'aller s'emparer.

Les préparatifs furent longs et remplirent l'année 1862. Enfin du 18 mars au 17 mai 1863, Puebla soutint un siége dans lequel il fallut emporter successivement, et au prix de grands sacrifices, chaque quartier, chaque rue, chaque maison, tandis qu'à l'extérieur le général Bazaine arrêtait à San-Lorenzo les auxiliaires accourus au secours de la place. Le vainqueur de Puebla, créé maréchal de France pour ce nouveau fait d'armes, entra sans résistance dans Mexico, le 10 juin, et constitua un gouvernement provisoire. Le pays consulté se prononça pour le rétablissement de l'empire avec Maximilien, archiduc d'Autriche et gendre du roi des Belges, que nous avions désigné à ses suffrages (1864).

Reçu avec le plus vif enthousiasme, le nouvel empereur visita Queretaro, Guanaxuato et les districts miniers pris par nos soldats, puis il rentra à Mexico et s'occupa activement de l'organisation du pays : conseil d'Etat, préfets, tribunaux, armée, chemin de fer de Mexico à Véra-Cruz concédé à une compagnie anglaise, appel aux émigrants, etc. Mais, à l'occasion des biens de l'Eglise, il fut amené à rompre avec le clergé, c'est-à-dire avec la partie la plus influente de la population, et, de plus, un second emprunt contracté pour lui en France et souscrit en un jour ne lui donna qu'une faible partie des sommes dont il avait un besoin impérieux. Enfin, malgré les succès de nos troupes, que commandait le maréchal Bazaine, et par suite de la cessation imminente de la guerre civile aux Etats-Unis, les juaristes reprenaient courage. La guerre de partisans commençait à constituer un véritable danger.

Alors Maximilien rendit le décret du 3 octobre 1865, qui amnistiait ceux qui déposaient les armes, mais soumettait les autres à une cour martiale chargée de les juger et de les faire exécuter dans les vingt-quatre heures. Ce fut l'occasion que saisit la grande république américaine pour protester contre le rétablissement d'un empire à ses portes. Après bien des pourparlers, et en présence de la lassitude de la France, notre gouvernement se décida à rappeler ses troupes.

A partir de cette décision, les événements se précipitent : arrivée soudaine en Europe de l'impératrice Charlotte et sa folie ; mission du général français, de Castelnau, pour régler l'évacuation, et des généraux Campbell et Shermann, délégués des Etats-Unis, pour faire reconnaître Juarez ; retraite de Maximilien sur Orizaba, sa résistance aux sollicitations de

Napoléon III le priant de quitter le pays, et avances du clergé le décidant à rester; sa défense dans Queretaro jusqu'au moment de la trahison de Lopez, qui le livre pendant son sommeil (8 mai 1867), pour le voir fusiller un mois après (19 juin); chute de Mexico et rétablissement du gouvernement républicain; réélection, comme président, de Juarez mort depuis.

XVII

Royaume d'Italie. — Lutte entre la Prusse et l'Autriche.

Formation du royaume d'Italie	*Annexion définitive de l'Italie centrale au Piémont :* Toscane, Parme, Modène, Romagne. *Garibaldi en Sicile et à Naples* : révolte en Sicile contre François II ; Garibaldi à Marsala, à Palerme, à Milazzo, à Naples. *Invasion du Piémont dans les Etats de l'Eglise et le royaume des Deux-Siciles* : batailles de Castelfidardo et du Vulturne; Victor-Emmanuel à Naples et à Palerme; François II à Gaëte (siége). *Royaume d'Italie* : 1er parlement italien proclame Victor-Emmanuel *roi d'Italie;* mort de Cavour; adhésions successives. — Garibaldi à Aspromonte; convention du 15 septembre 1864. — Acquisition de la Vénétie (1866). — Affaire de Mentana (1867). — Les Piémontais à Rome, désormais capitale de l'Italie (20 septembre 1870).
Lutte entre la Prusse et l'Autriche.	*Antagonisme de la Prusse et de l'Autriche* pendant la guerre d'Italie, dans la révision du pacte fédéral, etc. *Affaires du Danemark* : victoire des Austro-Prussiens, convention de Gastein. etc. *Guerre entre la Prusse et l'Autriche* : bataille de Sadowa, ruine de la Confédération germanique, hégémonie de la Prusse en Allemagne. — Confédération de l'Allemagne du Nord.

§ 1. — Formation du royaume d'Italie.

En 1859, le Piémont avait repoussé les votes d'annexion de l'Italie centrale; mais en 1860, après les suffrages du mois de mars, il se décida à les accepter afin d'accomplir l'œuvre d'unification italienne que le principe de non-intervention lui permettait de poursuivre. Parme, Modène, la Romagne, le grand-duché de Toscane furent acquis de cette manière. M. de Cavour voulait plus encore : il lui fallait le reste de la Péninsule. Nous allons voir comment il l'obtint presque tout entière.

Garibaldi en Sicile et à Naples. — Le 4 avril 1860, sous

l'influence des événements accomplis dans le nord de la Péninsule, une révolution avait éclaté en Sicile contre François II, roi depuis le 22 mai 1859 par la mort de son père Ferdinand dont il suivait fidèlement les traditions. C'était une occasion favorable pour le parti d'action qui, ne pouvant rien obtenir officiellement du gouvernement piémontais en faveur des Siciliens, se décida à combattre pour eux. Garibaldi, le chef militant de ce parti, quitta Gênes avec mille soldats dont M. de Cavour affecta de ne pas voir le rassemblement, et se dirigea vers la pointe occidentale de l'île. Deux navires anglais le laissèrent débarquer à Marsala (11 mai 1860), et bientôt les mille s'avancèrent à travers la Sicile, se grossissant partout de nombreux volontaires, et, grâce à des défections, arrivant enfin devant la capitale, Palerme, qui fut prise le 29 mai, après une vigoureuse défense. L'armée envoyée par François II ne réussit pas à Milazzo (20 juillet), et dès lors l'île tout entière, la citadelle de Messine exceptée, échappa au roi de Naples.

Des succès si rapides agitèrent vivement l'Italie et l'Europe. On se demandait encore si Garibaldi passerait le détroit, lorsqu'on apprit qu'il était entré dans la Calabre et qu'il se dirigeait vers Naples. On s'attendait cependant à une décision contraire en présence de la détermination prise par François II de remettre en vigueur la constitution libérale de 1848, et d'offrir même son alliance au roi de Piémont. La tentative garibaldienne réussit. Le roi de Naples se vit insensiblement abandonné et dut s'éloigner de sa capitale, où son ennemi entra le 7 septembre. Garibaldi se proclama dictateur, tout en protestant de sa fidélité à la cause de l'Italie et à Victor-Emmanuel II.

Pendant ce temps, François II, se retirait successivement à Capoue et à Gaëte, avec la ferme espérance de recouvrer ses Etats, si ses spoliateurs continuaient à lui être seuls opposés. Mais ce n'était pas le compte du Piémont, qui était bien résolu à ne pas perdre une si belle occasion d'une annexion de plus.

Invasion du Piémont dans les Etats de l'Eglise et le royaume des Deux-Siciles. — Sous prétexte, en effet, que Garibaldi va envahir les Etats de l'Eglise et que la révolution pourra prendre dès lors le dessus en Italie, M. de Cavour méconnaît les représentations de l'Europe et se dispose à entrer sur les terres pontificales. Il adresse au saint-siége la demande formelle de dissoudre une armée de catholiques venus de divers points au

secours du père commun des fidèles, et avant même que cette demande ait pu recevoir une réponse, il envoie au général Cialdini l'ordre d'envahir la Romagne. Le général de La Moricière, commandant les troupes du pape, essaie vainement de s'y opposer. Il est écrasé sous le nombre à Castelfidardo (18 septembre). Ancône est prise après quelques jours de siége, et les Piémontais ne respectent des Etats de l'Eglise que ce qui est sous la protection des baïonnettes françaises. Ils entrent enfin dans le royaume de Naples et vont rejoindre les garibaldiens qu'ils aident à vaincre, sur les bords du Vulturne, l'armée de François II. Victor-Emmanuel n'a plus qu'à se rendre à la voix pressante du dictateur pour voir les Deux-Siciles se donner à lui : Naples le 7 novembre, Palerme le 1er décembre. Dès lors, Garibaldi s'efface devant le roi et se retire dans l'île de Capréra, tandis que Cialdini presse le siége de Gaëte où le fils de Ferdinand et sa jeune femme opposent la plus énergique résistance. Enfin, cette forteresse est réduite à capituler le 13 février 1861, et l'Italie entière, moins le patrimoine de Saint-Pierre et Venise, se trouve reconnaître la même domination.

Royaume d'Italie. — Aussi le premier parlement italien, réuni le 18 février, proclama-t-il Victor-Emmanuel II *roi d'Italie*, titre plus en rapport avec le nouvel ordre de choses. L'Angleterre le reconnut la première, en cette qualité, en avril. Le 6 juin, mourut prématurément M. de Cavour, et la France, qui avait rappelé son ambassadeur à l'époque de l'invasion de la Romagne, et dont le mécontentement prolongé en cette circonstance eût pu avoir les conséquences les plus graves, reconnut aussitôt le royaume d'Italie. Notre exemple décida les autres puissances, qui imitèrent notre conduite à des intervalles plus ou moins longs.

Mais la position du roi d'Italie était pleine d'écueils : difficultés d'une organisation uniforme à faire accepter sur des points jusqu'à présent si divers; embarras incessants des finances que n'ont point conjurés plusieurs emprunts successifs; impatiences du parti d'action, etc. « Rome ou la mort! » s'écriait Garibaldi, en 1862, lorsque, parti de sa retraite de l'île Capréra avec quelques volontaires, il essayait de renouveler, malgré la défense formelle de Victor-Emmanuel, sa campagne de Sicile au cœur de l'Italie. Mais les soldats du roi restèrent fidèles, et l'ex-dictateur fut battu, blessé gravement au pied, et

fait prisonnier à Aspromonte (29 août). Il a été amnistié depuis, mais sans perdre la ferme espérance qui animait l'esprit révolutionnaire, de voir l'Italie tout entière obéir aux mêmes lois.

A ce point de vue, la convention du 15 septembre 1864 entre les deux gouvernements de France et d'Italie fut plus qu'une espérance. Cette convention portait en effet : que dans un délai de deux ans, Rome serait évacuée par les troupes françaises ; que le gouvernement italien respecterait et ferait respecter le territoire du saint-siége ; que la capitale du royaume d'Italie serait transférée de Turin à Florence. Les deux années n'étaient pas encore écoulées que Victor-Emmanuel, profitant des difficultés survenues en Allemagne entre la Prusse et l'Autriche, s'allia avec la première de ces puissances. Il donna même le signal des hostilités en entrant dans le quadrilatère. Ses soldats échouèrent à Custozza, et sa flotte ne fut pas plus heureuse à Lissa, une des îles Illyriennes. Les succès des Prussiens en Bohême décidèrent cependant l'empereur d'Autriche à offrir la Vénétie à Napoléon III, qui, après la fin de la guerre, l'a rendue à l'Italie (19 octobre 1866).

Un an après, les efforts de Garibaldi contre Rome furent arrêtés par les zouaves pontificaux et les soldats français du général de Failly, rentrés le 30 octobre dans la ville éternelle, au moment même où l'armée italienne mettait elle aussi le pied dans les Etats de l'Eglise. La rencontre eut lieu le 2 novembre à Mentana et elle coûta cher aux Garibaldiens. La question romaine entra dès lors dans une nouvelle phase diplomatique ; mais dans la séance du 5 décembre au Corps législatif, M. Rouher déclara, au nom du gouvernement de l'Empereur, que *jamais* Rome et son territoire n'appartiendraient au royaume d'Italie. — Le 20 septembre 1870, par suite de nos premiers désastres contre la Prusse, cette parole reçut un cruel démenti : l'armée italienne entra dans la ville éternelle, désormais capitale unique de la Péninsule, et Pie IX ne conserva plus que la souveraineté spirituelle exercée sur le monde du haut du Vatican (loi des garanties, etc.).

§ 2. — Agitations en Allemagne ; l'Autriche et la Prusse.

Pendant la guerre d'Italie, l'Autriche eût bien voulu entraîner l'Allemagne à sa suite, et elle lui montrait, comme une proie facile à reprendre, les provinces du Rhin, objet pour nos

voisins d'une perpétuelle convoitise. Mais la Prusse sous la direction du prince régent, depuis Guillaume Ier, et dans une pensée de rivalité séculaire contre la puissance que nous combattions, se bornait à faire admettre par la Diète fédérale une neutralité armée. Cependant, après Magenta et Solférino, l'intervention germanique fut résolue, et la mobilisation des troupes prussiennes commençait, en attendant celle des contingents fédéraux. Survinrent les préliminaires de Villafranca et la paix de Zurich : l'Autriche reprit aussitôt en Allemagne la suprématie qui allait lui échapper. Mais l'antagonisme entre elle et la Prusse avait eu tout le temps de se produire.

Autriche. — Cet antagonisme s'était surtout montré à l'occasion de la révision du pacte fédéral, vivement réclamée par la société nationale (*National-Verein*), organisée dans ces derniers temps à Gotha, et de plus en plus prospère en vue de l'*unité* germanique sous l'hégémonie de la Prusse. Les partisans de l'Autriche avaient fait à leur tour une contre-ligue dite de la *Grande-Allemagne*, et il était difficile de prévoir au profit de laquelle des deux grandes puissances la révision s'accomplirait. En attendant, et pour mieux encore contre-balancer l'influence prussienne en rattachant à sa cause les intérêts populaires, l'Autriche entra, depuis la guerre d'Italie en 1859, dans les voies d'une politique libérale. C'est ainsi que nous désignons les diverses concessions des 22 août et 1er septembre 1859, des 5 mars et 20 octobre 1860, enfin du 26 février 1861, octroyant la *Loi fondamentale sur la représentation de l'Empire*, avec les *statuts provinciaux*. C'était la charte constitutionnelle de l'Autriche avec l'empereur majeur à dix-huit ans, le parlement ou conseil de l'Empire (*Reichsrath*), composé de la chambre des seigneurs et de la chambre des députés des provinces, un conseil d'Etat, les diètes provinciales, corps consultatifs dans les subdivisions territoriales d'arrondissement ou de district. Mais ces concessions trouvèrent les nationalités toujours jalouses d'avoir leur autonomie reconnue. Elles refusèrent donc en partie de nommer des députés, et une patente en date du 20 novembre 1865 suspendit le Reichsrath. Les graves événements de 1866, dont il va être question à propos de la Prusse, ont modifié cette situation anormale.

Prusse. — Pendant que l'Autriche adoptait une politique libérale, le gouvernement de la Prusse, sous le nouveau roi Guillaume Ier (1861), cherchait son appui dans le parti féodal,

dit aussi « de la croix. » De là, la lutte entre la chambre élective et la couronne sur la réforme militaire tendant à augmenter l'armée régulière au détriment de la landwehr. Trois fois dissoute, la seconde chambre fut trois fois réélue avec une majorité progressiste. Le ministère, présidé par M. de Bismark, n'en régla pas moins le budget avec le concours de la chambre haute. La question semblait devoir s'éterniser, quand l'affaire du Sleswig-Holstein donna au gouvernement une majorité, même une unanimité inattendue. Voici comment.

Le protocole de Londres du 8 mai 1852, approuvé par les cinq grandes puissances de l'Europe, avait réglé la succession au trône de Danemark et maintenu le souverain de ce pays dans la possession des duchés de Sleswig, de Holstein et de Lauenbourg. Mais lorsque, en 1855, une constitution générale à la monarchie danoise eut été promulguée, la Confédération germanique s'émut, car elle avait la prétention d'étendre toujours son action sur les duchés. Le roi de Danemark céda pour le Holstein et le Lauenbourg, mais il refusa pour le Sleswig. Sous son successeur, Christian IX (1863), l'exécution fédérale eut lieu ; l'Autriche et la Prusse en furent chargées.

Les Danois étaient trop faibles pour résister longtemps. Heureux sur mer, ils durent céder à Dannewirke et à Duppel, pendant que l'ennemi occupait Frédéricia dans le Jutland et l'île d'Alsen ; Copenhague était menacé. La paix fut conclue à Vienne (30 octobre 1864), et les vainqueurs conservèrent toutes leurs acquisitions, moins le Jutland. La convention de Gastein, signée le 20 août suivant, régla même leur situation respective dans les duchés ; quant au Lauenbourg, il devenait la propriété du roi de Prusse, moyennant sept millions de francs, payés à l'empereur d'Autriche. De l'Allemagne et de ses droits, il n'était nullement question.

A vrai dire, la Prusse n'aspirait qu'à une chose : la possession des duchés de l'Elbe, qui lui permettrait de s'étendre jusqu'à la mer du Nord, et de devenir une importante puissance maritime. L'Autriche s'efforça de l'arrêter en lui opposant la majorité de la Diète de Francfort. Le roi Guillaume et M. de Bismark, dès longtemps préparés, frappèrent vite et fort. Le Hanovre, la Saxe royale, la Bohême furent simultanément envahis, et une victoire décisive fut gagnée à Sadowa, grâce aux fusils à aiguille et surtout à la diversion des Italiens dans le quadrilatère (3 juillet 1866). L'empereur François-

Joseph Ier, menacé dans sa capitale, consentit à une paix humiliante, qui lui laissait ses Etats, mais le faisait sortir de la Confédération germanique, et permettait à la Prusse de porter sa limite méridionale jusqu'à la rive droite du Mein, par l'annexion de Francfort, du duché de Nassau, de l'électorat de Hesse, du royaume de Hanovre et des duchés de l'Elbe. La vieille question de l'hégémonie allemande se trouva ainsi résolue au profit de la Prusse, et la majorité progressiste de la chambre élective, jusque-là hostile au ministère, approuva de tout point sa politique victorieuse en même temps qu'elle accordait un bill d'indemnité pour les illégalités antérieures. La *Confédération de l'Allemagne du Nord* reçut sa constitution (1867) et elle entraîna les Etats du Sud dans sa sphère d'action, puisque la Prusse obtint le commandement effectif de leurs armées et les fit entrer dans le Zollverein. Il est vrai que les soldats du roi Guillaume durent évacuer la citadelle de Luxembourg, neutralisée par le traité de Londres (11 mai 1867).

Nous venons de dire le rôle que joua l'Italie dans ces derniers événements.

XVIII

Guerre de 1870-1871. — Troisième république.

Guerre de 1870-71.

Causes de la guerre et premiers désastres à Wissembourg, Forbach, Wœrth, Spickeren et Sedan (1er septembre). — Chute de l'Empire et proclamation de la République. — Gouvernement de la Défense nationale.

Progrès des ennemis investissant Strasbourg, pris le 22 septembre, Metz le 27 octobre, et Paris dont la résistance est plus longue. — Délégation de Tours. — Mission de M. Thiers en Europe. — Hostilités sur divers points.

Armée de la Loire : d'Aurelles de Paladines et Chanzy, victoire de Coulmiers, retraite vers l'O.

Armée du Nord sous Faidherbe; les Prussiens empêchés d'occuper l'embouchure de la Seine.

Armée de l'Est : marche hardie de Bourbaki au secours de Belfort, échec devant les lignes d'Héricourt, passage en Suisse.

Siége de Paris investi dès le 19 septembre : triste journée du 31 octobre, vigoureuse tentative de sortie en décembre, bombardement (5 janvier), privations de tout genre, capitulation. — Armistice (28 janvier 1871).

Assemblée nationale nommée le 8 février et réunie à Bordeaux : préliminaires de Versailles devenant le traité de Francfort (10 mai-11 décembre 1871).

Présidence de M. Thiers (1871-73).	*Commune de Paris*, du 18 mars au 28 mai 1871, vaincue par M. Thiers, élu président de la République par l'assemblée, et ayant sous ses ordres le maréchal de Mac-Mahon. *Libération du territoire* : efforts persévérants pour la libération du territoire ; emprunts successifs de 2 et de 3 milliards plusieurs fois couverts ; conventions du 12 octobre 1871, du 29 juin 1872 et du 15 mars 1873 hâtant le départ des Allemands, qui est achevé le 20 septembre 1873. *Evénements intérieurs* : en 1871, 1872 et 1873 : chute de M. Thiers (24 mai 1873).
Présidence du maréchal de Mac-Mahon.	*Présidence septennale accordée au maréchal de Mac-Mahon* (20 novembre 1873-20 novembre 1880). — Vote des lois constitutionnelles organisant la République (25 février 1875). *Evénements intérieurs* en 1874, 1875, 1876 et 1877 ; vives préoccupations causées par les affaires d'Orient ; le 16 mai et le 13 décembre. — Traité de San-Stefano (3 mars 1878) et congrès de Berlin (13 juin). — Exposition universelle inaugurée à Paris, le 1er mai 1878.

§ 1. — Guerre de 1870-71 contre la Prusse et l'Allemagne.

Causes de la guerre, premiers désastres, capitulation de Sedan. — Le 6 juillet, le duc de Gramont, notre ministre des affaires étrangères, annonça au Corps législatif, sur une interpellation de la gauche, que le maréchal Prim, premier ministre d'Espagne, avait appelé au trône de ce pays le prince Léopold de Hohenzollern, et que ce prince avait accepté, du plein assentiment du chef de sa famille, le roi Guillaume de Prusse. C'était, en perspective, la reconstruction de l'empire de Charles-Quint, et il devait en résulter pour nous et pour l'équilibre de l'Europe une situation que le gouvernement français ne pouvait pas admettre. Il demanda donc et obtint la renonciation du prétendant à la couronne si précipitamment acceptée ; mais le roi Guillaume refusa de s'engager à faire que dans l'avenir aucun prince de sa race fût appelé à régner à la fois en Espagne et en Allemagne. Ce refus parut assez grave au ministère pour en faire sortir une déclaration de guerre (15 juillet). Les chambres s'y associèrent, malgré l'énergique opposition de quelques membres et surtout de M. Thiers, s'efforçant de prouver que nous n'étions nullement prêts à combattre une nation armée, elle, depuis Sadowa (1866) et ne demandant pas mieux que d'être attaquée la première. M. de Bismark entraîna toute l'Allemagne, nous isola en empêchant les alliances naturelles, s'assura la neutralité de l'Europe, et jeta 4 ou 500,000 hommes sur notre territoire, alors que nous ne nous préoccupions que

d'aller à Berlin. Notre flotte fit voile aussitôt vers la mer du Nord et la mer Baltique ; mais elle ne nous rendit aucun des services que nous attendions de son puissant concours.

Nos forces de terre atteignaient à peine la moitié de leur effectif réel, et nous les avions même réparties entre plusieurs corps, faibles numériquement, distribués sur divers points de notre frontière de l'Est, et sans communication incessante entre eux. L'Empereur, général en chef, avait établi à Metz son quartier général, avec le maréchal Lebœuf, ministre de la guerre, pour major général de l'armée. On en était encore à compléter l'organisation si défectueuse sous tant de rapports, lorsque les hostilités commencèrent.

Le 2 août, en effet, nous passâmes la frontière, et, sous les yeux du prince impérial, nous nous emparâmes des hauteurs qui dominent Sarrebrück, d'où notre artillerie délogea sans peine l'ennemi. Mais deux jours après, le 4, celui-ci reparut en nombre et nous surprit à Wissembourg, où le brave général Abel Douay trouva une mort héroïque, et à Forbach, où le général de Failly fut délogé de ses positions par des colonnes arrivant de plus en plus nombreuses à la fin de la journée. Le 6, à Wœrth ou Reichshoffen, le maréchal de Mac-Mahon engagea ses 60,000 hommes contre une armée de 140,000, et éprouva un échec complet, malgré les prodiges de valeur de ses turcos et de ses cuirassiers ; le même jour, à la même heure, le général Frossard fut culbuté à Spickeren. Strasbourg fut menacé, la ligne des Vosges perdue et la Lorraine envahie. Quelques uhlans audacieux, marchant en éclaireurs, s'emparèrent de Nancy et de nos villes ouvertes. Les autres furent cernées, et Metz elle-même, notre grand camp retranché, ne tarda pas à être le point de mire de tous les efforts du prince Frédéric-Charles, qui finit par l'investir le 19 août. L'empereur s'était retiré sur Châlons, laissant le commandement de l'armée du Rhin au maréchal Bazaine qui essaya vainement de repousser les Prussiens dans les combats de Borny, de Rézonville ou Gravelotte, de Saint-Privat-la-Montagne (14-18 août), préludes d'efforts tout aussi peu fructueux pour rompre leur cercle d'investissement.

Pendant que notre meilleure armée se trouvait ainsi neutralisée, le comte de Palikao, ministre de la guerre, sous l'Impératrice régente, en avait organisé une nouvelle au camp de Châlons, et il en avait confié le commandement au maréchal de

Mac-Mahon. Le prince royal de Prusse accourait en toute hâte sur Paris, avec des forces considérables, et il fallait lui barrer le passage. Une bataille sous les murs de la capitale devenait probable, et nous avions toutes les chances de la gagner avec l'appui de nos remparts et du feu de nos forts. C'était la pensée du général en chef, de M. Thiers appelé à donner son avis, même de l'Empereur. Mais le ministre de la guerre voulait que la nouvelle armée se portât sur Montmédy, pour dégager Metz et réunir ainsi toutes nos forces pour tenir la campagne. Il fit partager ses vues par l'Impératrice, ensuite par l'Empereur lui-même, et Mac-Mahon dut marcher sur Sedan à la suite d'hésitations qui permirent au prince royal de Prusse de se rabattre à temps vers le nord et de regagner l'avance que nous avions sur lui. Le 30 août, le corps du général de Failly se laissa surprendre à Beaumont et fut taillé en pièces. Le 31, toute l'armée se concentra devant Sedan pour gagner Mézières et la frontière, puisque la route de Metz lui était coupée par l'échec de la veille. Le 1er septembre, elle se trouva cernée, et, après avoir trois fois changé de chef dans quelques heures (Mac-Mahon blessé, Ducrot et Wimpffen), elle fut acculée dans la place de Sedan, privée d'approvisionnements et de vivres. Le 2, elle capitula. L'empereur se rendit au roi Guillaume qui l'envoya captif au château de Wilhemshœhe; l'armée fut tout entière prisonnière de guerre et dirigée sur l'Allemagne.

Investissement de Paris, chute de Strasbourg et de Metz. — Paris avait ressenti vivement le contre-coup de ces catastrophes, mais la dernière surtout précipita le dénouement. Le 4 septembre, au sein de la chambre des députés rappelée depuis quelques jours pour prêter son concours au gouvernement, une proposition formelle de déchéance fut formulée, et on la discutait encore que le peuple, entrant de force dans l'Assemblée, proclama la République. Les députés de Paris constituèrent un gouvernement provisoire, dit de la Défense nationale, avec le gouverneur de la ville, général Trochu, pour président. Et comme il fallait prévoir le cas où les communications du gouvernement avec la province pourraient être absolument interceptées, une délégation de trois de ses membres (MM. Crémieux, Glais-Bizoin et Fourichon) alla s'installer à Tours avec le plus possible de services publics. M. Thiers se chargea de se rendre en Angleterre, en Italie, en Autriche, en Russie, avec la mission de disposer les gouvernements de ces

divers pays à une solution pacifique rendue possible par la chute du promoteur de la guerre. Le 19 septembre, l'investissement de Paris fut complet, et la capitale se trouva réduite, pour communiquer avec les départements, aux aérostats et aux pigeons voyageurs. L'ennemi avançait sans cesse et pressait en même temps le siége de nos places fortes. Le 28 septembre, Strasbourg capitula après quarante-huit jours d'une résistance héroïque. Ce fut ce moment que choisit le ministre de l'intérieur, M. Gambetta, muni de pleins pouvoirs, pour se rendre en ballon à Tours, et organiser la résistance à outrance.

Le mois d'octobre se passa en préparatifs, au milieu desquels éclata comme un coup de foudre la nouvelle de la capitulation de Metz (27 octobre). Après une lutte de soixante et dix jours, le maréchal Bazaine avait livré la place au prince Frédéric-Charles. Notre unique armée, aujourd'hui, avait le sort de celle de Sedan et allait tout entière partager sa captivité. Le peuple de Paris cria à la trahison et essaya, le 31 octobre, de renverser le gouvernement provisoire. Cette tentative ne réussit pas, mais elle n'en fit pas moins échouer un projet d'armistice provoqué par les puissances neutres et alors négocié à Versailles entre M. Thiers, revenu de sa mission, et M. de Bismark qui n'avait pas précédemment pu s'entendre à Ferrières (21 septembre) avec M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères. Le chancelier de la Confédération du Nord avait d'ailleurs des prétentions exorbitantes, et il ne restait plus que la lutte entreprise par M. Gambetta sur la Loire, dans le Nord, dans l'Est, toujours avec la pensée de dégager Paris. — Voici l'histoire sommaire de chacune des armées mises alors sur pied.

Armée de la Loire. — Paris se trouvant investi le 19 septembre, les Prussiens se préoccupèrent d'empêcher, du côté du Sud, toute tentative pour percer leurs lignes et dégager la capitale. Le général bavarois de Than fut chargé de cette mission, et il battit La Motterouge à Artenay (Loiret), le 9 octobre, ce qui lui permit d'occuper Orléans, le 13. Cinq jours après, Châteaudun tombait aussi au pouvoir des Allemands, non sans une glorieuse résistance. La capitulation de Metz (le 27 octobre) allait doubler leurs forces sur la Loire.

Alors le général d'Aurelles de Paladines prit le commandement de l'armée formée au camp de Salbris, derrière la Sauldre, par ordre de la délégation de Tours, la disciplina forte-

ment et gagna, le 9 novembre, la victoire de Coulmiers (Loiret) qui nous rendit Orléans. Nous nous fortifiâmes dans cette position, de manière à y résister quand même. Malgré cela, les Prussiens firent mine de se porter vers l'Ouest, dans la direction du Mans, et une diversion fut prescrite du côté de Pithiviers. Le général Crouzat, un des divisionnaires qui devaient y concourir, se couvrit de gloire à l'affaire de Beaune-la-Rolande, où le prince Frédéric-Charles ne crut pas devoir se maintenir (28 novembre).

Le 30 novembre, sur l'ordre formel de la délégation de Tours qui espérait rejoindre dans la forêt de Fontainebleau l'armée du général Ducrot rompant, ce jour-là même, les lignes prussiennes devant Paris, les vainqueurs de Coulmiers se portèrent en avant. Leur marche fut arrêtée à Loigny (Eure-et-Loir), par l'armée du duc de Mecklembourg et quelques corps de celle du prince Frédéric-Charles venant secourir de Than (2 décembre). Le lendemain eut lieu la seconde affaire d'Artenay à la suite de laquelle Orléans, clé des opérations sur la Loire, retomba au pouvoir de nos ennemis avec les moyens de défense que nous y avions accumulés.

Dès ce moment, par la retraite du général d'Aurelles qui refusa le commandement du camp de Cherbourg, notre armée de la Loire se divisa en deux armées : l'une, à gauche du fleuve, sous Bourbaki ; l'autre, à droite, sous Chanzy. C'est de celle-ci que nous nous occuperons d'abord.

1° La *seconde armée de la Loire* inaugura ses opérations par le brillant combat de Villarceau, le jour même où les Allemands entraient à Beaugency (8 décembre). Puis, laissant à découvert la ville de Tours, d'où la délégation du gouvernement venait du reste de gagner Bordeaux, elle se dirigea sur Vendôme où Chanzy, le 13, après avoir parcouru un pays découvert, par un temps affreux, avait eu, avec ses ennemis, qui le poursuivaient sans cesse, plus d'un engagement favorable. Le 15, il dut livrer une bataille importante, à la suite de laquelle il fallut encore battre en retraite sur le Mans, où l'armée prit ses positions le 21 pour se refaire un peu. L'ennemi, affaibli considérablement lui-même, ne l'y inquiéta pas.

Néanmoins, du 1er au 10 janvier 1871, il y eut, à quelque distance du Mans, des combats de tous les jours avec les armées du duc de Mecklembourg et du prince Frédéric-Charles renforcées de nombreux auxiliaires pris dans les corps assié-

geant Paris alors bombardé pour mieux masquer cet éloignement. Les Allemands voulaient en finir avec cette deuxième armée de la Loire, qu'ils vainquirent au Mans même, le 11 janvier, et rejetèrent sur la Mayenne. Son général la refit de son mieux entre Laval et Mayenne, tandis que sur ses derrières, la Bretagne organisait une résistance sérieuse. Le 27, tout était prêt pour un mouvement sur la Normandie, lorsqu'arriva la nouvelle de l'armistice conclu à Versailles, entre M. Jules Favre et M. de Bismark (28 janvier). Le 31, tout se trouva réglé pour la délimitation des deux armées en présence. Moins d'un mois après, à la suite des préliminaires de paix acceptés par l'Assemblée nationale, le 26 février, notre armée reçut ordre de se dissoudre le 7 mars.

2° Quant à la *première armée de la Loire*, mise en pleine débandade à Vierzon, par le corps prussien destiné à opérer sur la rive gauche du fleuve, elle le laissa sans opposition surprendre Chambord (9 décembre), bombarder Blois, occuper Amboise et menacer même Tours. Bourbaki parvint néanmoins à la réorganiser à Bourges, mais il la trouva longtemps trop faible pour se porter au secours de Chanzy, menacé d'être tourné et l'appelant avec insistance à son aide. Quand il le crut possible, il tenta cependant sur Romorantin une pointe qui suffit pour faire reculer l'ennemi vers Meung.

En même temps, du côté de la moyenne Loire, étaient réalisés les brillants coups de main qui pouvaient avoir de grands résultats. La diversion la plus importante fut celle du général Pourcet, s'emparant de Blois (rive gauche), le 27 janvier, et menaçant sérieusement les Prussiens lorsque arriva l'armistice.

Armée du Nord. — L'armée du Nord ne s'éleva jamais à plus de 50,000 combattants, soldats de l'armée régulière, marins et mobiles. Trois généraux la commandèrent successivement : Bourbaki, Farre et Faidherbe.

Bourbaki placé à sa tête alors qu'elle était encore en formation (22 octobre 1870), eut beaucoup de peine à l'organiser. Mais il ne parvint pas à gagner sa confiance et donna sa démission.

Le général Farre, qui le remplaçait provisoirement (19 novembre), rencontra une armée allemande à Villiers-Bretonneux, où eut lieu une première affaire (26-27 novembre), à la suite de laquelle les Prussiens s'emparèrent de la citadelle d'Amiens, ce qui mit la ville à leur merci (29 et 30 novembre).

Faidherbe, élu le 3 décembre, se proposa d'empêcher les vainqueurs d'Amiens d'occuper Le Havre et d'avoir par là toutes facilités de se ravitailler par mer. Il se porta donc en avant, reprit Ham, le 10 décembre, et livra successivement divers combats qui firent espérer plus d'une fois des succès décisifs : combats de Querrieux le 20 décembre, de Pont-Noyelles le 23, d'Achiet-le-Grand et de Béhagnies le 2 janvier, de Bapaume le 3. La nouvelle du bombardement et de la capitulation de Péronne (10 janvier) arrêta sa marche. Son but d'éloigner les Prussiens de l'embouchure de la Seine était d'ailleurs atteint.

A quelques jours de là, Faidherbe apprit, par la voie du gouvernement de Bordeaux, que Paris se préparait à un suprême effort pour briser les lignes prussiennes, et il voulut le seconder de son mieux. Il se jeta donc sur Saint-Quentin où il rencontra l'armée allemande grossie d'un certain nombre de corps assiégeants accourus à son aide, et il y fut battu, le 19 janvier, après une chaude affaire engagée la veille à Vermand Il opéra sa retraite et alla se réorganiser autour de Cambrai, de Douai, de Lille, d'Arras, etc., occupant la campagne autour de ces places, par un froid de 20 degrés. M. Gambetta se rendit lui-même à Lille, pour relever les courages ; mais l'armistice du 28 janvier devait amener forcément la dissolution de cette armée comme de tous les autres.

Armée de l'Est. — Au commencement du mois d'octobre 1870, l'armée des Vosges était sous les ordres du général Cambriels qui, à la suite de la chute de Strasbourg (28 septembre), se retira sur Besançon, où Werder, désormais libre de ses mouvements, ne manqua pas de le poursuivre. Néanmoins celui-ci, semblant négliger cette armée, se porta sur Vesoul, Gray, Dijon emporté après une vive résistance, et s'avança jusqu'à Nuits. Dijon, placé presque à égale distance d'Orléans et de Belfort, devint le centre des opérations prussiennes de ce côté. Il était facile de là de menacer Lyon et le Midi, ce qui cependant n'eut pas lieu. Il est vrai que nous avions porté un corps d'armée à Gien, et que Garibaldi s'était retiré de Dôle sur Autun. — De ce côté se livrèrent dès lors de nombreuses escarmouches sans résultats. Les deux affaires les plus importantes furent la tentative inutile de Garibaldi pour reprendre Dijon (26 novembre) et le succès vivement disputé de Cremer à Nuits (18 décembre).

Sur ces entrefaites, le gouvernement de Bordeaux organisait

une opération capitale dans l'est, pour obtenir la levée du siége de Belfort, couper les communications de nos ennemis avec l'Allemagne, et concourir ainsi effectivement à la délivrance de Paris, le grand objectif de cette guerre. Bourbaki devait avoir sous sa main 100,000 hommes et 300 bouches à feu pour cette puissante diversion. Il partit de Bourges, le 20 décembre, mais il y eut un grand désordre dans les transports par les voies ferrées, et une perte de temps, qui, compliquée d'un froid excessif, devint la cause principale de son insuccès.

Bourbaki se porta tour à tour sur Châlon, Dôle et Besançon, voyant les Prussiens se retirer à mesure qu'il avançait. Le 4 janvier, il marcha sur Vesoul. Le 9, à Villersexel, il culbuta Werder qui alla se joindre à Treskoff, devant Belfort. Le 13, nouveau succès à Arcey. Le 14, arrivée devant Héricourt, clé de la position de Belfort, et où les ennemis s'étaient retranchés d'une manière vraiment formidable. Pendant trois jours consécutifs (15-18 janvier), tous nos efforts se heurtèrent contre les lignes d'Héricourt et le passage impossible de la Lisaine. Il fallait camper sur la neige, par un froid de 18 degrés, sans vivres. La retraite sur Besançon fut ordonnée à regret.

Dès ce moment, les Prussiens reprirent l'offensive et s'efforcèrent de nous couper les issues entre Dijon et Lyon. Le 26, Clinchant remplaça le général en chef qui, désespéré, venait d'attenter à sa vie, et il continua le mouvement de retraite sur Pontarlier, à travers les neiges du Jura, presque sans vivres, avec des soldats débandés pour la plupart. Le 28 arriva de Bordeaux, avec la nouvelle de l'armistice, l'ordre de suspendre les hostilités. Malheureusement, cet acte n'avait rien stipulé de précis pour notre armée de l'Est, et le général Manteuffel, accouru avec des forces considérables pour nous cerner, refusa de le reconnaître. Clinchant dut alors ordonner d'entrer en Suisse. Quelques-uns plus hardis ou plus heureux parvinrent, au prix de mille efforts et de grandes souffrances, jusque dans le département de l'Ain.

Revenons maintenant sur les événements du siége de Paris, et voyons à la suite de quelles circonstances était survenu l'armistice bientôt accompagné de la paix.

Siége de Paris, armistice, fin de la guerre. — Tous les efforts militaires dont l'énumération précède n'avaient qu'un but : la délivrance de Paris, investi par les Prussiens dès le 19 septembre. Ce jour-là, toutes communications cessèrent entre

notre capitale et le reste du pays. Elle eut pour se défendre le corps de Vinoy, revenu sain et sauf de l'armée de Mac-Mahon dont il formait comme l'arrière-garde, quelques échappés de Sedan, des marins appelés de nos divers ports de mer et préposés d'une manière spéciale à la défense de nos forts, où ils avaient installé leur propre artillerie, des mobiles accourus de plusieurs points, et la garde nationale dont tous les citoyens valides devaient faire partie. Les femmes, les enfants, les vieillards avaient été invités à s'éloigner, mais il en restait encore un trop grand nombre. En outre, les paysans des environs étaient entrés en foule quand l'ordre était venu de tout détruire devant l'ennemi.

Tout manquait d'ailleurs de ce qui constitue les éléments de la défense, non-seulement les soldats aguerris, mais les pièces de siége, les armes de tout genre. Le gouvernement de la défense nationale et l'industrie privée finirent par combiner leurs efforts et suffirent à tout. On exerça les combattants, on fabriqua des chassepots, on fondit des canons, et, l'enthousiasme aidant, on se prépara à recevoir les Prussiens. Les excitations journalières des clubs, les pèlerinages incessants à la statue de la ville de Strasbourg (place de la Concorde), en admiration de la résistance héroïque de la glorieuse cité (elle allait capituler le 28), contribuèrent pour une large part à surexciter tous les courages.

Cependant un échec inaugura en quelque sorte les débuts de notre résistance. Le plateau de Châtillon fut occupé par les Prussiens, à la suite de la débandade des soldats du général Ducrot manœuvrant pour couper l'ennemi de Versailles. Un assaut pouvait être tenté, et s'il avait eu lieu en ce moment, Paris eût été probablement forcé de se rendre, malgré les barricades intérieures élevées sur tous les points les plus exposés. M. Jules Favre crut devoir se rendre alors auprès de M. de Bismark pour solliciter un armistice qui permettrait de convoquer une Assemblée nationale et de faire la paix. Les conditions de la suspension d'armes parurent inacceptables et les hostilités continuèrent (entrevue de Ferrières, 21 septembre).

La fortune sembla d'abord nous sourire, car la division Maud'hui occupa la position de Villejuif et s'y maintint. Malheureusement, ce succès, très-exagéré tout d'abord, demeura un fait isolé et le découragement ne se fit pas attendre. On resta sans nouvelles de la délégation du gouvernement qui siégeait

à Tours, on ne reçut rien au sujet de la mission pacifique remplie par M. Thiers auprès des grandes puissances, on eut en perspective le bombardement. Les vivres devinrent rares, les maladies et surtout la petite vérole sévirent avec force. Les Parisiens commençaient à ne pouvoir plus et à ne vouloir plus attendre que la France vînt à leur aide.

Le 18 octobre, un rapport officiel de Trochu, énumérant tous les travaux faits dans la capitale manquant d'abord de tout et rendue maintenant imprenable, les décida d'abord à patienter un peu ; mais il était évident pour tous qu'une prochaine et grosse sortie devait être tentée. Elle eut lieu, à dix jours de là, du côté du Bourget, petit village en avant de Saint-Denis, surpris et occupé par nous. Un retour offensif des Prussiens nous l'enleva, malgré une vigoureuse résistance des mobiles et de leur chef de bataillon, M. Baroche, fils de l'ancien ministre de l'Empire. Cet échec coïncida malheureusement avec la nouvelle de la capitulation de Metz. Les agitateurs profitèrent du mécontentement public, pour essayer de renverser le gouvernement, et ils y parvinrent un moment, dans la journée du 31 octobre. La garde nationale eut bientôt raison de cette tentative rendue plus criminelle encore par la présence de l'ennemi sous nos murailles. On ne sévit pas contre ses auteurs, mais un appel fut adressé à la population parisienne, qui confirma, à la presque unanimité des suffrages, les pouvoirs des membres du gouvernement.

Avec le mois de novembre, les Parisiens furent un moment réconfortés à la nouvelle de la victoire de Coulmiers, gagnée par l'armée de la Loire, sous les ordres du général d'Aurelles de Paladines (le 9). Ils apprenaient en même temps, par les pigeons voyageurs, les mouvements des troupes françaises dans le Nord et dans l'Est. Les auxiliaires leur arrivaient de toutes parts : il fallait aller leur donner la main, et rompre pour cela les lignes prussiennes. De là, la sortie vigoureuse de Ducrot (30 novembre-4 décembre), signalée par l'occupation du plateau de Villiers, la bataille de Champigny et le passage de la Marne, dont l'inondation fut sans doute, avec l'arrivée de mauvaises nouvelles d'Orléans, la cause de notre insuccès. De là aussi, la seconde attaque contre le Bourget (21 décembre) où les Prussiens avaient exécuté des travaux de défense devant lesquels échoua toute la valeur de nos marins. De là, enfin, des efforts désespérés et inutiles pour se maintenir sur

le tableau d'Avron, occupé depuis le 2 décembre, et qu'il fallut évacuer devant le feu ouvert le 27 décembre contre les forts de l'Est, de Noisy à Nogent (29-30 décembre).

Il devint dès lors évident que le dénoûment était proche. Le découragement et l'indiscipline augmentaient tous les jours parmi les soldats, bien éprouvés par un froid de 12 degrés. De son côté, la population civile était soumise aux plus dures épreuves. Les moyens de chauffage lui manquaient absolument; son pain était rationné; en fait de viande elle ne connaissait plus que le cheval, et au prix de quelle patience obtenait-elle ses 30 grammes par personne pour trois jours! La mortalité devint extrême, en dépit des soins prodigués dans d'innombrables ambulances.

Le 5 janvier, le bombardement commença, sans la moindre dénonciation préalable, contre les forts du Sud et les quartiers de la rive gauche de la Seine. Ce jour-là, les premiers boulets tombèrent dans le quartier du Luxembourg, dirigés contre le Panthéon, le Val-de-Grâce et les monuments si nombreux de ce côté de Paris. L'exaspération fut au comble, et elle rendit nécessaire la sortie désespérée du 20 janvier. La garde nationale se couvrit de gloire à Montretout, à Buzenval, mais ses chefs durent ordonner la retraite en présence des forces écrasantes et sans cesse renouvelées de nos ennemis.

La population n'accepta pas sans protestation cette issue d'une opération qui, dans la pensée du plus grand nombre, devait être décisive. La pression qu'elle exerça sur le pouvoir fut telle que Trochu dut céder au général Vinoy le commandement en chef de l'armée de Paris, ne gardant pour lui que la présidence du gouvernement. Mais cette concession ne suffit pas aux hommes qui, au 31 octobre, avaient une première fois proclamé le règne de la Commune.

Ils dirigèrent, le 22 janvier, une nouvelle attaque contre l'Hôtel-de-Ville, mais cette seconde tentative échoua après une assez vive fusillade sur la place de Grève. Cette fois, on ne recula pas devant la répression; mais les vivres touchaient à leur fin et le gouvernement apprenait, coup sur coup, les désastres des trois armées de secours, rejetées de plus en plus loin de Paris. La capitulation de Paris fut signée à Versailles, le 28 janvier 1871.

L'armistice conclu dans cette ville permit de nommer aussitôt (8 février) une Assemblée nationale qui se réunit à Bor-

deaux, où la délégation de Tours s'était portée lors de la marche des Prussiens sur cette dernière ville. Cette Assemblée ratifia les préliminaires de paix, arrêtés le 26 février à Versailles, entre MM. de Bismark, Thiers et Jules Favre. Aux termes de ces préliminaires, qui devinrent, au 10 mai suivant, le traité de Francfort, ratifié le 11 décembre 1871, nous perdions l'Alsace moins Belfort, un cinquième environ de la Lorraine avec la forte place de Metz, notre matériel de guerre, et nous devions payer en quatre ans une indemnité de 5 milliards. Comme garantie, les départements situés sur la rive droite de la Seine restaient occupés par nos vainqueurs.

§ 2. — Présidence de M. Thiers.

Libération du territoire. — Dès ce moment, les efforts de l'Assemblée nationale réunie à Bordeaux à la suite des élections du 8 février, et ceux de M. Thiers élu dans vingt-cinq départements et proclamé par elle chef du pouvoir exécutif, sous le titre de Président de la République, tendirent à obtenir la plus prompte libération du territoire.

Le quatrième alinéa de l'article 3 des préliminaires de Versailles, devenu le traité du 10 mai 1871, portait que l'évacuation des départements situés entre la rive droite de la Seine et la frontière de l'Est par les troupes allemandes s'opérerait graduellement après le paiement du premier demi-milliard de la contribution de guerre, en commençant par les départements les plus rapprochés de Paris, et se continuerait au fur et à mesure que les versements de la contribution seraient effectués. D'après cette convention, nos ennemis évacuèrent d'abord la Somme, l'Oise, et les parties des départements de la Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, situées sur la rive droite de la Seine, ainsi que la partie du département de la Seine et les forts situés sur la même rive.

Le 12 octobre suivant, fut signée une convention aux termes de laquelle nous nous engagions à payer, par fractions mensuelles de 80 millions : 1° 500 millions formant le quatrième demi-milliard de l'indemnité de guerre; 2° 150 millions d'intérêts, en échange de quoi l'empereur d'Allemagne évacuait l'Aisne, l'Aube, la Côte-d'Or, la Haute-Saône, le Doubs, le Jura et réduisait à 50,000 hommes l'armée d'occupation.

Les Allemands n'occupaient plus alors que six de nos dépar-

tements et Belfort. Le traité signé le 29 juin 1872 à Versailles régla la libération de la manière suivante : Marne et Haute-Marne, quinze jours après le paiement d'un demi-milliard ; Ardennes et Vosges, quinze jours après le paiement d'un second demi-milliard ; Meuse, Meurthe-et-Moselle et Belfort, quinze jours après le paiement du quatrième milliard, une garantie financière pouvant être donnée et acceptée pour le cinquième. Nous obtenions le délai éloigné du 1er mars 1875 pour effectuer nos derniers versements, mais nous pouvions les anticiper.

Ce n'était là qu'un acte de prudence de notre gouvernement, car, au 15 mars 1873, trois milliards et demi étaient acquittés, et le reste pouvait être payé à courte échéance. Ce jour-là, en effet, un traité conclu à Berlin stipula que nous acquitterions successivement le huitième demi-milliard en versements d'au moins 100 millions par mois, et le cinquième milliard en quatre termes mensuels de 250 millions dont le dernier serait effectué le 5 septembre. Moyennant ce, l'arrondissement de Belfort et les quatre départements des Ardennes, des Vosges, de Meurthe-et-Moselle et de Meuse, à l'exception de la place de Verdun, seraient évacués dans quatre semaines à partir du 5 juillet, Verdun devant être rendu libre à son tour au plus tard le 20 septembre. Les engagements furent scrupuleusement tenus des deux côtés, et, au jour fixé six mois à l'avance, il ne resta plus un seul soldat allemand sur le territoire français.

Evénements intérieurs. — La libération du territoire s'accomplit ainsi en deux ans et quelques mois, au milieu d'événements intérieurs qui en compromirent souvent le succès.

1871. — Affaire des canons de Montmartre et triomphe de l'insurrection à Paris, du 18 mars au 28 mai : proclamation de la Commune, comités central et de salut public, otages, résistance armée au gouvernement régulier et second siége de Paris par les soldats de Versailles sous les ordres du maréchal de Mac-Mahon, nouvelle terreur, lutte désespérée, incendie des moments publics et des propriétés privées, massacre des otages, ruine de l'insurrection. — Procès des membres de la Commune, des incendiaires et de tous ceux qui s'étaient compromis dans la résistance armée de Paris. Emprunt de 2 milliards plusieurs fois couvert et évacuation successive des départements occupés par les Allemands. Loi de décentralisation sur les conseils généraux, etc. Convention du 12 octobre. Traité du 11 décembre.

1872. — Démission de M. Thiers au sujet de l'impôt à établir sur les matières premières (19 janvier), retirée sur les instances de l'Assemblée. Manifeste du comte de Chambord (25 janvier) et préoccupations monarchiques. Essai d'une souscription nationale pour la libération du territoire. Lois contre l'Internationale, sur le recrutement de l'armée, etc. Traité de Versailles (29 juin). Emprunt de 3 milliards 500 millions douze fois couvert. Message de M. Thiers proposant d'organiser la République (13 novembre), et interpellation du général Changarnier sur les voyages du chef du parti républicain pendant les vacances de l'Assemblée. Crise politique.

1873. — Traité du 15 mars. Présentation par le gouvernement de projets de lois constitutionnelles destinées à organiser la République (19 mai). Cinq jours après, M. Thiers est renversé par un vote de l'Assemblée qui le remplace par le maréchal de Mac-Mahon (24 mai).

§ 3. — Présidence du maréchal de Mac-Mahon.

1873 (suite). — Fusion des deux branches de la maison de Bourbon (5 août), et efforts de restauration monarchique rendus inutiles par la lettre du comte de Chambord, en date du 27 octobre, publiée à Paris le 29. Présidence de la République conférée pour sept ans au maréchal de Mac-Mahon, à partir du 20 novembre, au milieu des émotions du procès du maréchal Bazaine, condamné à mort par le premier conseil de guerre siégeant au château de Trianon (10 décembre).

1874. — Ministère du duc de Broglie et modifications profondes dans le personnel administratif; propositions diverses sur la forme définitive du gouvernement à donner à la France. Ministère du général de Cissey et du général-baron de Chabaud-Latour, etc. — Conférence de Bruxelles entre les délégués des diverses puissances de l'Europe, à l'instigation de la Russie, pour prévenir la guerre ou en atténuer tout au moins les tristes effets.

1875. — Vote des lois constitutionnelles (25 février) organisant la République avec un Président chef du pouvoir exécutif, une Chambre des députés et un Sénat, mais avec clause de révision. Ministère du 10 mars avec MM. Buffet et Dufaure, le duc d'Audiffret-Pasquier devenant président de l'Assemblée nationale; loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, loi

sur les rapports des pouvoirs publics, loi électorale, nomination des 75 sénateurs inamovibles, etc. — Troubles de l'Herzégovine et réveil de la question d'Orient; les Anglais achètent au khédive près de la moitié des actions du canal de Suez.

1876. — Elections générales donnant une forte majorité républicaine à la Chambre des députés et un nombre à peu près égal de voix à la droite et à la gauche du Sénat : tiraillements qui en sont la suite. Ministère Dufaure, puis crise ministérielle se terminant, le 12 décembre, par l'arrivée au pouvoir de MM. Jules Simon et Martel. — Préoccupations en Europe par suite des affaires d'Orient : Abdul-Azis, Mourad V, Abdul-Hamid II; massacres de Salonique et de Bulgarie, mémorandum de Berlin, guerre de Servie, conférence de Constantinople, constitution libérale du grand-vizir Midhat-Pacha.

1877. — Protocole de Londres (31 mars) repoussé par la Porte; déclaration de guerre à la Turquie par la Russie et commencement immédiat des hostilités tant au Danube qu'en Arménie (24 avril). — En France (16-17 mai), avénement du ministère de Broglie et de Fourtou, au milieu des craintes d'une guerre générale en Europe; prorogation du Parlement pour un mois (18 mai) et dissolution de la Chambre des députés (25 juin); mort de M. Thiers (3 septembre) au milieu des voyages du maréchal de Mac-Mahon à Bourges, en Normandie et dans le S.-O. de la France; élections générales donnant à la nouvelle chambre des députés son ancienne majorité républicaine (14 octobre). — Ministère intérimaire, pris tout entier en dehors des deux chambres, sous la présidence du général de Rochebouet (23 novembre). — Ministère parlementaire, formé de membres modérés de la gauche du Sénat et de la chambre des députés, avec M. Dufaure pour président (13 décembre).

1878. — Extérieur : mort de Victor-Emmanuel II, roi d'Italie (9 janvier), et avénement de son fils Humbert Ier; mort de Pie IX, né en 1792, élu pape en 1846, remplacé par le cardinal Pecci, sous le nom de Léon XIII (7-20 février); traité de San-Stefano, village à 6 kilomètres de Constantinople, signé entre les Russes et les Turcs, provoquant de la part des Anglais des manifestations belliqueuses comme résolvant à leur détriment la question d'Orient (3 mars, après les préliminaires du 31 janvier); congrès ouvert le 13 juin, à Berlin, au milieu

des émotions produites par la double tentative d'assassinat contre l'empereur d'Allemagne ; traité de Berlin (13 juillet) portant : autonomie de la Bulgarie et de la Roumélie orientale ; indépendance absolue de la Roumanie, de la Servie et du Monténégro ; reprise, par la Russie, de la partie de la Bessarabie perdue en 1856, et cession de la Dobrudja à la Roumanie, etc. — L'île de Chypre et le protectorat de la Turquie d'Asie cédés aux Anglais par le traité secret anglo-turc du 4 juin. Guerre des Anglais dans l'Afghanistan.

Intérieur : succès de l'exposition universelle de Paris.

1879. — Intérieur : élections sénatoriales du 5 janvier donnant une grande majorité à la République modérée ; démission du maréchal de Mac-Mahon de ses fonctions de président de la République, réunion immédiate en Congrès du Sénat et de la Chambre des députés, élection de M. Jules Grévy, déjà président de la Chambre des députés.

§ 4. — Présidence de M. Jules Grévy.

1879 (suite). Intérieur : Reconstitution du ministère démissionnaire avec M. Waddington pour président du conseil, les cultes étant rattachés à l'intérieur, les postes et les télégraphes devenant un ministère spécial ; loi d'amnistie partielle ; rejet des conclusions de la commission d'enquête proposant de mettre en accusation les ministres des 16 mai et 23 novembre 1877, abrogation, par un nouveau Congrès, de l'article 8 de la constitution de 1875 qui fixait à Versailles le siège du pouvoir exécutif et des deux Chambres ; présentation des lois Ferry relatives à l'enseignement et à la recomposition du conseil supérieur de l'instruction publique ; loi sur le Conseil d'Etat ; etc.

Extérieur : agitation des nihilistes en Russie et attentat contre les jours du Czar (14 avril), après plusieurs autres contre divers hauts fonctionnaires de l'empire ; guerre des Anglais au Cap et mort du prince Louis-Napoléon chez les Zoulous (1er juin) ; déposition du khédive, remplacé par son fils Tewfik Ier ; Alexandre de Battemberg prend possession du trône de Bulgarie, où l'assemblée nationale bulgare l'a appelé avec le consentement de l'Europe.

1880. — Intérieur : 1° ministère de M. de Freycinet, constitué le 29 décembre 1879, qui est le précédent, diminué de

EUROPE.

Myriamètres.

ARCTIQUE
Nouvelle Zemble
Dt. de Waigats
Kara R.
G. de Waranger
I. Kalgouef
Arctique
Petchora
Obi Fl.
L. Enara
Monts
MER BLANCHE
Mesen R.
Monts Oural
Olonetz
Onéga
Dwina Fl.
L. Onéga
L. Saima
L. Ladoga
Finlande
St. Petersbourg
Néva R.
Ouvaldi
Monts
Kama R.
Peypus
Plateau de Valdaï
L. Ilmen
Wolga Fl.
Kasan
Moscou
Oka R.
Duna Fl.
Smolensk
Bérézina R.
Pologne
Oural Fl.
Don Fl.
Kiew
Dniéper Fl.
Wolga Fl.
Astrakan
Bug R.
Dniester Fl.
Nicolaïef
Azof
Pérécop
Mer d'Azof
Odessa
Crimée
Kouban R.
Terek R.
MER CASPIENNE
Sébastopol
Monts Caucase
Russie Caucasienne
Kour Fl.
Araxe R.
Bukarest
Danube Fl.
Balkan
MER NOIRE
Dt. d'Iénikalé
Constantinople
Mer de Marmara
Kisil Irmack Fl.
Cyclades
Rhodes
Candie
Chypre
RANÉE

PLANISPHÈRE



l'élément centre gauche, avec quatre membres nouveaux, représentant les idées plus avancées de la gauche. Discussion des lois Ferry et leur adoption par le Sénat, après d'importantes modifications, notamment le rejet de l'article 7 (séance du 9 mars) qui interdisait l'enseignement aux Jésuites. Décrets du 29 mars contre les Jésuites et les congrégations religieuses, exécutés le 30 juin contre les Jésuites seulement. Promulgation de la loi du 11 juillet, amnistiant tous les individus condamnés pour avoir pris part aux événements insurrectionnels de 1870-1871 et aux événements insurrectionnels postérieurs. Fête nationale du 14 juillet, anniversaire de la prise de la Bastille et de la première fédération, et distribution de nouveaux drapeaux à l'armée. Renouvellement partiel des Conseils généraux (1er août) et victoire des républicains modérés qui gagnent un grand nombre de sièges, au point de déplacer la majorité dans plusieurs de ces assemblées. Voyage du président de la République à Cherbourg (8 août). — 2° Remaniement du ministère (23 septembre), M. Jules Ferry remplaçant M. de Freycinet comme président du Conseil, et confiant les affaires étrangères à M. Barthélemy Saint-Hilaire, l'ami de M. Thiers, choix indicateur d'une politique de paix. Exécution du second des décrets du 29 mars contre les congrégations religieuses non autorisées, du 16 octobre au 9 novembre, jour de la réunion des Chambres.

Extérieur : attentats contre la vie du Czar à la gare de Moscou et au Palais d'Hiver de Saint-Pétersbourg, et contre la vie du général Mélikoff, président de la commission de la sûreté générale créée à cette occasion. Elections du mois d'avril en Angleterre, donnant la majorité aux libéraux et portant M. Gladstone au ministère. Conférence de Berlin (16 juin) pour la délimitation des frontières grecque et monténégrine, suivie en septembre d'une démonstration navale des grandes puissances contre la Turquie, démonstration à la suite de laquelle Dulcigno est remis au Monténégro sans effusion de sang (fin novembre).

1881. — Algérie et Tunisie : agressions des Khroumirs sur notre frontière algérienne de l'est, et expédition du général de Forjemol dans la Tunisie pour en avoir raison ; marche jusqu'à Tunis et imposition du traité du 12 mai au bey, qui devient notre protégé. La rentrée en France d'une partie des troupes expéditionnaires permet à Bou-Amema de se soulever

dans le Sahara algérien (massacres de Saïda, pillage des champs d'alfas, etc.), et donne en quelque sorte le signal des troubles dans la Tunisie méridionale (violences contre les Européens à Sfax, et nécessité pour nous de bombarder et d'occuper cette ville). De là, deux théâtres d'hostilités : dans le sud oranais Bou-Amema échappe à nos colonnes, et le général Saussier est nommé au commandement du 19e corps d'armée, avec mission de préparer une expédition d'automne; en Tunisie les troubles continuent (massacres d'Oued-Zargua), et nos soldats doivent occuper Tunis, même enlever Kaïrouan, la ville sainte des Arabes (26 octobre).

En Europe, le 13 mars, Alexandre II, empereur de Russie, est assassiné par les nihilistes, et son fils Alexandre III le remplace, décrétant les mesures à prendre en cas de mort prématurée ; le 26 mars, la Roumanie est érigée en royaume pour Charles Ier dont le fils devient prince royal. — Entrevues de Dantzig entre les empereurs d'Allemagne et de Russie (9 septembre) et de Vienne entre l'empereur-roi d'Autriche-Hongrie et le roi d'Italie. — A Rome, réunion de nombreux évêques pour la canonisation de plusieurs saints. — En Irlande, continuation des troubles agraires (*Land league*, bill de M. Glastone, arrestation de M. Parnell, etc.).

Amérique : commencement des travaux du percement de l'isthme de Panama ; assassinat, le 2 juillet, du président Garfield, entré en fonctions le 4 mars et mort de sa blessure le 19 septembre ; il est remplacé par le vice-président Arthur Chester, peu favorable à l'exécution du canal interocéanique par les Européens ; médiation des Etats-Unis entre le Pérou et le Chili toujours en guerre.

France, intérieur : élections législatives du 21 août-4 septembre et démission du ministère Ferry à la suite de ces élections. Ministère de M. Gambetta, président du conseil avec le portefeuille des affaires étrangères (14 novembre), et création de deux ministères spéciaux, l'un pour les arts, l'autre pour l'agriculture, les cultes étant rattachés à l'instruction publique et le commerce aux colonies dont la marine est allégée. A l'occasion des crédits ouverts en l'absence des chambres, vifs débats au Parlement et dans la Presse. Clôture prématurée de la session législative de 1881 en vue des élections sénatoriales du mois de janvier 1882.

1882. — Ces élections sont favorables aux républicains, qui auront désormais la majorité dans la chambre haute (8 janvier). Six jours après (14), présentation à l'autre chambre, par M. Gambetta, d'une proposition de résolution relative à la révision de la Constitution de 1875. Le rejet de cette proposition, le 26 janvier, entraîne la chute du ministère, remplacé (le 30) par un ministère nouveau, sous la présidence de M. de Freycinet aux affaires étrangères, les beaux-arts étant rendus à l'instruction publique (M. Ferry), les cultes à la justice, les colonies à la marine, l'agriculture continuant à former un ministère spécial. Les finances sont confiées au président du Sénat, M. Léon Say, dont le programme se résume en ces mots : « ni emprunt, ni conversion, ni rachat des chemins de fer. » — Régime libéral au dedans; traités de commerce de la France avec les diverses puissances de l'Europe; développement du protectorat français dans la Tunisie, tandis que les services administratifs de l'Algérie sont rattachés aux différents ministères de la métropole, notre grande colonie recevant un nouveau gouverneur civil (M. Tirman).

Extérieur : érection de la Serbie en royaume avec Milan Ier (6 mars); continuation des troubles en Irlande (mise en liberté des députés irlandais récemment arrêtés, assassinat de lord Cavendish et de M. Burke, bill de coërcition, etc.); mort de Garibaldi dans son île de Caprera (2 juin); affaires d'Egypte (abaissement du khédive, obligé de céder à l'autorité militaire du colonel Arabi, les navires de la France et de l'Angleterre devant Alexandrie, massacre de nombreux Européens dans cette ville (11 juin), réunion à Constantinople d'une *conférence* composée des ambassadeurs des six grandes puissances de l'Europe à l'effet de régler la question égyptienne, bombardement des forts d'Alexandrie par la flotte anglaise seulement (11 juillet), destruction de la ville à la suite des pillages et des incendies du 13, etc.).

Le 29 juillet, sur le refus de la Chambre des députés de voter le faible crédit demandé pour l'occupation partielle du canal de Suez, le ministère Freycinet est renversé. Le 7 août, M. Duclerc, sénateur, devient président du Conseil, avec un programme de paix à l'extérieur et de réformes libérales à l'intérieur, en s'efforçant de rapprocher les diverses fractions de la majorité républicaine. Plusieurs membres du précédent cabinet font partie du nouveau.

Le ministère Duclerc dura cinq mois pendant lesquels eurent lieu : — la victoire de Tell-el-Kébir qui mit l'Egypte au pouvoir des Anglais (13 septembre) par la captivité d'Arabi, depuis envoyé prisonnier sur parole à Ceylan, et par l'entière subordination du Khédive à leur volonté; — la mort du bey de Tunis, remplacé par son frère Ali-Bey, entièrement favorable à la France (28 octobre); — la mort, à cinq jours de distance, de M. Gambetta et du général Chanzy, les plus fermes représentants de la résistance à l'invasion allemande de 1870-1871, honorés tous les deux de funérailles nationales (31 décembre, 5 janvier).

1883. — A quelques jours de là, un manifeste affiché à Paris par le prince Napoléon produit la plus vive émotion au sein de la Chambre des députés. Son auteur est emprisonné, et M. Floquet fait une proposition de loi contre les représentants des anciennes familles ayant régné sur la France. Là-dessus, dislocation du cabinet, dont trois membres repoussent les mesures édictées, et formation d'un nouveau ministère présidé par M. Faillières, déjà ministre de l'intérieur (29 janvier), lequel se retire à son tour devant un vote du Sénat (19 février).

Deux jours après, M. Jules Ferry reprend la direction des affaires, avec un certain nombre des membres du ministère Gambetta, et son premier acte est la mise en non-activité par retrait d'emploi de trois officiers de l'armée appartenant à la famille d'Orléans (décret du président de la République du 23, contresigné par le général Thibaudin, ministre de la guerre).

Le nouveau cabinet s'efforce d'étendre notre empire colonial. Dans le *Congo*, M. de Brazza essaie, malgré Stanley, de planter le drapeau national. Dans la *Sénégambie*, on commence la construction d'un chemin de fer qui doit nous donner un jour le commerce du haut Sénégal. — La *Tunisie*, désormais inséparable de l'Algérie, est l'objet d'une réorganisation complète (abolition des capitulations). — En même temps, l'amiral Pierre, et après lui l'amiral Galiber, occupent Majunga, en face des Hovas, qui nous disputaient *Madagascar*. — Au *Tonkin*, le commandant Rivière périt le 25 mai sous les murs d'Hanoï. Il faut alors envoyer des secours : le général Bouët et l'amiral Courbet partagent l'autorité avec M. Harmand, commissaire civil; d'où des démêlés regrettables. Néanmoins, Song-Taï est pris, puis de nouvelles forces sont envoyées sous le comman-

dement du général Millot. — Mort du comte de Chambord (24 août).

1884. *France.* — Au début de la session des Chambres, débats économiques et financiers : emprunt de 350 millions en rente 3 p. % amortissable (12 février). Après une refonte de la loi relative à l'organisation municipale, les élections ont lieu dans toutes les communes de France (4 mai). Une longue campagne, menée par M. Naquet, aboutit au rétablissement du divorce (27 juillet). Du 4 au 13 août, les Chambres sont réunies en Assemblée nationale pour reviser la Constitution : les articles relatifs à l'organisation du Sénat perdent leur caractère constitutionnel; dans la seconde session, ils sont remplacés par une loi organique donnant à tous les sénateurs la même origine (9 décembre).

Au *Tonkin*, le général Millot prend Bac-Ninh (12 mars) et Hong-Hoa (13 avril). Un traité est signé le 11 mai à Tien-Tsin avec la Chine, qui le laisse violer par ses troupes à Bac-Lé (20 juin). En représailles, l'amiral Lespès bombarde Kélung (5 août), puis l'amiral Courbet détruit l'arsenal de Fou-Tchéou et une partie de la flotte chinoise (rivière Min, 23-28 août). Un mois plus tard (1er octobre) il occupait Kélung et tenait l'île de Formose en état de blocus. Cependant les Chinois envahissent le Tonkin. Le général Négrier les arrête à Lang-Kep (8 octobre), et le colonel Donnier les bat à Chu (10-11 octobre).

L'*Angleterre* est sérieusement occupée en *Egypte* : un Mahdi (prophète) a soulevé le Soudan contre le Khédive; il menace la garnison anglaise de Khartoum (Nubie) et le port de Souakim. M. Gladstone conseille l'abandon du Soudan, et envoie le général Gordon avec pleins pouvoirs mais sans troupes. Quand Gordon arriva à Khartoum, le Mahdi avait infligé, à Tokhar (12 février), un sanglant échec aux Egyptiens commandés par Baker. — En même temps les *Russes*, avançant toujours au Midi, occupaient Merv (Turkestan), sans que l'Angleterre pût protester (11 février). — En vain Graham, avec un corps anglais, remporte quelques avantages (février-mars); il doit se rembarquer à Souakim. Gordon était cerné dans Khartoum. Lord Granville propose aux puissances (21 avril) une conférence au sujet de l'Egypte et la fait échouer par ses exigences (Londres, 1er août). Le 30 août, Gordon paraît s'être dégagé. A l'instigation de lord Northbrook, ministre anglais

envoyé en Egypte, Nubar-Pacha suspend (18 septembre) l'amortissement de la dette; les représentants de l'Europe protestent et actionnent les ministres égyptiens devant les tribunaux, qui font droit à leurs réclamations. Plus heureux à l'intérieur, M. Gladstone finit par faire adopter à la Chambre des lords un bill portant extension du droit de suffrage (6 décembre).

1885. *France*. — Dans les premiers mois de l'année, l'opinion publique est surtout occupée des événements du *Tonkin*. Le général Négrier s'empare de Muidop (4 janvier); après une marche pénible mais vigoureusement poursuivie, nos troupes entrent à Lang-Son (13 février), mettant l'ennemi en retraite sur la Chine; la place de Tuyen-Quan, héroïquement défendue depuis trois mois par le commandant Dominé et ses six cents hommes contre des milliers d'ennemis, est dégagée (3 mars) par le général Brière de l'Isle, pendant que le général Négrier s'empare de la porte de Chine. Mais bientôt, assailli par des forces considérables, il doit se replier sur Lang-Son; grièvement blessé le 28, il remet le commandement au lieutenant-colonel Herbinger qui ordonne la retraite. Le 30, la Chambre renverse M. Ferry qui, avant d'être remplacé au pouvoir (6 avril) par M. Brisson, président de la Chambre, signe les préliminaires de paix avec la Chine. — Victor Hugo meurt le 22 mai; ses funérailles solennelles ont lieu le 1er juin (Arc de Triomphe et Panthéon). — Le 9, traité de Tien-Tsin avec la Chine. Le 16, rétablissement du scrutin de liste pour l'élection des députés. Elections générales le 4 octobre; réélection de M. Grévy à la présidence de la République et démission du cabinet Brisson (28-29 décembre).

Extérieur. — En *Egypte*, le général Wolseley se porte au secours de Gordon, bloqué dans Khartoum; mais, avant qu'il y arrive, la place est livrée aux Soudanais (26 janvier); Gordon périt assassiné; les Anglais battent en retraite. M. Gladstone, ébranlé par cet échec, tombe (8 juin) sur une question budgétaire; les tories arrivent au pouvoir avec Lord Salisbury (23 juin). La Birmanie est annexée (novembre-décembre) à la vice-royauté de l'Inde.

Le 18 septembre, les *Rouméliotes* s'unissent à la Bulgarie; l'Europe s'inquiète, le czar blâme le prince de Bulgarie, et le roi de Serbie lui déclare la guerre; après une lutte de quinze jours, un armistice (29 novembre) met fin aux revers des Serbes.

Organisation de l'Etat libre du Congo, reconnu par les puissances, avec Léopold II de Belgique pour souverain (28 avril). Mort d'Alphonse XII, roi d'Espagne (25 novembre).

1886. *France.* — M. de Freycinet préside le nouveau ministère (7 janvier) qui procède bientôt à un emprunt de 500 millions (10 mai). En juin, les Chambres votent une loi bannissant les chefs des familles qui ont régné sur la France et donnant au gouvernement le droit d'expulser les autres membres de ces familles. La seconde session est marquée par de vifs débats sur le déficit du budget; sur un vote de la Chambre supprimant les sous-préfets, M. de Freycinet se retire (3 décembre). M. Goblet lui succède et fait voter des douzièmes provisoires pour les deux premiers mois de l'exercice 1887.

En *Angleterre*, M. Gladstone revient au pouvoir (8 février) avec l'intention de faire de larges concessions aux Irlandais. Ses projets sont rejetés par la chambre des communes (8 juin), grâce à l'alliance d'un certain nombre de ses anciens partisans avec les conservateurs : la Chambre est dissoute; les élections générales sont défavorables à M. Gladtone, qui se retire (21 juillet). Le 3 août, ministère de lord Salisbury.

En *Orient*, la Grèce réclame les territoires que le traité de Berlin lui a concédés et fait des préparatifs de guerre. Du 8 mai au 9 juin, des vaisseaux anglais, russes, allemands, autrichiens et italiens tiennent les côtes grecques en état de blocus jusqu'au désarmement imposé. — A la suite d'une conférence tenue à Constantinople, le gouvernement de la Roumélie orientale est confié (5 avril) au prince Alexandre de Bulgarie. Mais, le 21 août, une révolution éclate à Sofia; le prince Alexandre, déposé, reprend le pouvoir au bout de huit jours, puis abdique (6 septembre) devant l'hostilité du czar.

Naissance d'Alphonse XIII, roi d'Espagne (17 mai). Mort tragique du roi Louis II de Bavière (11 juin); régence du prince Luitpold.

1887. *France.* — Sur un vote de la Chambre, M. Goblet se retire (17 mai). M. Rouvier constitue un nouveau ministère (30 mai). Il effectue (novembre) la conversion de l'ancien 4 1/2 et du 4 en 3 pour 100. — A la suite du scandale causé par l'affaire dite *du trafic des décorations*, à laquelle a été mêlé son gendre, M. Grévy, président de la République, résigne ses fonctions (2 décembre). Il est remplacé le lendemain par M. Carnot, petit-fils de *l'organisateur de la victoire.*

Extérieur. — Le Reichstag allemand est dissous (14 janvie[r] pour s'être refusé à de nouveaux armements, bientôt accordé[s] (9 mars) par l'assemblée renouvelée. Deux graves incidents d[e] frontière en avril et en septembre accusent les tendances pro-vocatrices de nos voisins sans troubler la paix (arrestation d'un commissaire de police français, meurtre de deux Français par un forestier allemand).

Les *Italiens*, battus près de Massaouah par les Abyssiniens, préparent une nouvelle expédition. Entre temps, la mort d[e] M. Depretis fait passer aux mains de M. Crispi (7 août) la di-rection de la politique italienne, désormais antifrançaise.

En *Bulgarie*, le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg, élu le 7 juillet, prend possession du pouvoir malgré les grandes puissances qui refusent de le reconnaître.

1888. *France.* — Les négociations commerciales poursuivies par le ministère Tirard échouent par le mauvais vouloir du gou-vernement italien ; les deux puissances établissent (1er mars) des droits prohibitifs d'importation. La Chambre vote l'ur-gence d'une revision de la Constitution (30 mars) : les minis-tres donnent leurs démissions. Le 3 avril, M. Floquet, prési-dent de la Chambre, forme un nouveau cabinet avec M. de Freycinet comme ministre de la guerre.

Allemagne. — Le 3 février est publié un traité d'alliance dé-fensive conclu en 1879 entre l'Allemagne et l'Autriche contre la Russie et la France; le 6, après un discours que M. de Bis-marck s'efforce de rendre rassurant, le Reichstag vote un em-prunt militaire de 350 millions. Un mois après, Guillaume Ie[r] s'éteint (9 mars), bientôt suivi dans la tombe par son fils Fré-déric III (15 juin ; avènement de Guillaume II).

L'*Italie* éprouve un nouvel échec en Abyssinie (8 août). A[u] *Brésil*, la Chambre vote (10 mai) une loi portant abolition défi-nitive et immédiate de l'esclavage.

FIN.

437
438
440
441
442